This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 076474798

Digitized by Google

6001
329
v. 11

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES FRANCISCAINES

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES FRANCISCAINES

REVUE MENSUELLE

TOME XI. — JANVIER-JUIN 1904

MAISON SAINT-ROCH
COUVIN, PROVINCE DE NAMUR (BELGIQUE)

—

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

BRUXELLES, 52, r. de la Montagne | PARIS, 30, rue Saint-Sulpice
LILLE, 41, rue du Metz | ROME, 20-21, Via Santa Chiara

—

LIBRAIRIE Vve CH. POUSSIELGUE
PARIS, 15, RUE CASSETTE

Digitized by Google

5001
.329
v.11
(1924)

Digitized by Google

L'ACTION POPULAIRE CHRÉTIENNE.

PIE X, PAPE

MOTU PROPRIO

Dès Notre première Encyclique à l'Épiscopat du monde entier, faisant écho à tout ce que Nos glorieux Prédécesseurs avaient décidé au sujet de l'action catholique des laïques, Nous avons déclaré cette entreprise très louable et même nécessaire dans la situation actuelle de l'Église et de la société civile. Nous ne pouvons pas ne pas louer hautement le zèle de tant d'illustres personnages qui, dès longtemps, se sont voués à cette noble tâche et l'ardeur de tant de jeunes gens d'élite qui, allègrement, se sont empressés d'y donner leur concours. Le XIXe Congrès catholique, tenu récemment à Bologne, promu et encouragé par Nous, a suffisamment montré à tous la vigueur des forces catholiques, et ce que l'on peut obtenir d'utile et de salutaire parmi les populations croyantes là où cette action est bien dirigée et où règne l'union de pensées, d'affections et de travaux parmi tous ceux qui y prennent part.

Toutefois, Nous regrettons vivement que certains dissentiments survenus parmi eux aient suscité des polémiques par trop vives, qui, si elles n'étaient réprimées à temps, pourraient diviser ces forces et les affaiblir. Nous qui avons recommandé par-dessus tout l'union et la concorde des esprits avant le Congrès, afin que l'on pût établir d'un commun accord tout ce qui touche aux règles pratiques de l'action catholique, Nous ne pouvons maintenant Nous taire. Et puisque les divergences de vues sur le terrain pratique passent très facilement dans le domaine théorique, où il faut même qu'elles prennent nécessairement leur appui, il importe de raffermir les principes qui doivent informer toute l'action catholique.

Léon XIII, de sainte mémoire, Notre insigne Prédécesseur, a tracé lumineusement les règles de l'action populaire chrétienne

503313

Digitized by Google

dans les célèbres Encycliques *Quod apostolici muneris*, du 28 décembre 1878; *Rerum novarum*, du 15 mai 1891, et *Graves de communi*, du 18 janvier 1901, et encore dans une instruction spéciale émanée de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, le 27 janvier 1902.

Et Nous qui, non moins que Notre Prédécesseur, constatons combien il est nécessaire de bien diriger et guider l'action populaire chrétienne, Nous voulons que ces règles très prudentes soient exactement et pleinement observées et que personne n'ait la témérité de s'en écarter si peu que ce soit. — Aussi, pour les rendre en quelque sorte plus vivantes et plus facilement présentes, Nous avons décidé de les recueillir dans les articles suivants, abrégé tiré de ces documents mêmes, comme le règlement fondamental de l'action populaire chrétienne. Elles devront être pour tous les catholiques la règle constante de leur conduite.

RÈGLEMENT FONDAMENTAL DE L'ACTION POPULAIRE CHRÉTIENNE.

I. — La société humaine, telle que Dieu l'a établie, est composée d'éléments inégaux, de même que sont inégaux les membres du corps humain ; les rendre tous égaux est impossible et serait la destruction de la société elle-même. (Enc. *Quod apostolici muneris.*)

II. — L'égalité des divers membres de la société consiste uniquement en ce que tous les hommes tirent leur origine de Dieu leur Créateur, qu'ils ont été rachetés par Jésus-Christ, et qu'ils doivent, d'après la mesure exacte de leurs mérites et de leurs démérites, être jugés, récompensés ou punis par Dieu. (Enc. *Quod apostolici muneris.*)

III. — En conséquence, il est conforme à l'ordre établi par Dieu qu'il y ait dans la société humaine des princes et des sujets, des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des nobles et des plébéiens, qui, tous unis par un lien d'amour, doivent s'aider réciproquement à atteindre leur fin dernière dans le ciel, et, sur la terre, leur bien-être matériel et moral. (Enc. *Quod apostolici muneris.*)

IV. — L'homme a, par rapport aux biens de la terre, non seulement la faculté générale d'en user, comme les animaux, mais encore le droit perpétuel de les posséder, ceux que l'on consomme

Digitized by Google

par l'usage comme ceux que l'usage ne détruit pas. (Enc. *Rerum novarum.*)

V. — C'est un droit naturel indiscutable que la propriété privée, fruit du travail ou de l'industrie, de la cession ou de la donation, et chacun en peut raisonnablement disposer à son gré. (Enc. *Rerum novarum.*)

VI. — Pour apaiser le conflit entre les riches et les prolétaires, il est nécessaire de distinguer la justice de la charité. Il n'y a droit à revendication que lorsque la justice a été lésée. (Enc. *Rerum novarum.*)

VII. — Les obligations de justice, pour le prolétaire et l'ouvrier, sont celles-ci : fournir intégralement et fidèlement le travail qui a été convenu librement et selon l'équité ; ne point léser les patrons ni dans leurs biens ni dans leur personne ; dans la défense même de leurs propres droits, s'abstenir des actes de violence et ne jamais transformer leurs revendications en émeutes. (Enc. *Rerum novarum.*)

VIII. — Les obligations de justice pour les capitalistes et les patrons sont les suivantes : payer le juste salaire aux ouvriers ; ne porter atteinte à leurs justes épargnes, ni par la violence ni par la fraude, ni par l'usure manifeste ou dissimulée: leur donner la liberté d'accomplir leurs devoirs religieux ; ne pas les exposer à des séductions corruptrices, et à des dangers de scandales ; ne pas les détourner de l'esprit de famille et de l'amour de l'épargne ; ne pas leur imposer des travaux disproportionnés avec leurs forces ou convenant mal à leur âge ou à leur sexe. (Enc. *Rerum novarum.*)

IX. — C'est une obligation de charité pour les riches et ceux qui possèdent de secourir les pauvres et les indigents, selon le précepte de l'Évangile. Ce précepte oblige si gravement que, au jour du jugement, il sera spécialement demandé compte de son accomplissement, ainsi que l'a dit le Christ lui-même. (*Matth.* XXV.) (Enc. *Rerum novarum.*)

X. — Les pauvres, de leur côté, ne doivent pas rougir de leur indigence ni dédaigner la charité des riches, surtout en pensant à Jésus Rédempteur, qui, pouvant naître parmi les richesses, se fit pauvre afin d'ennoblir l'indigence et l'enrichir de mérites incomparables pour le ciel. (Enc. *Rerum novarum.*)

XI. — A la solution de la question ouvrière peuvent contribuer puissamment les capitalistes et les ouvriers eux-mêmes, par des

Digitized by Google

institutions destinées à fournir d'opportuns secours à ceux qui sont dans le besoin ainsi qu'à rapprocher et unir les deux classes entre elles. Telles sont les Sociétés de secours mutuels, les multiples assurances privées, les patronages pour les enfants, et par-dessus tout les corporations des arts et métiers. (Enc. *Rerum novarum.*)

XII. — C'est ce but que vise spécialement l'Action populaire chrétienne ou Démocratie chrétienne avec ses œuvres nombreuses et variées. Mais cette Démocratie chrétienne doit être entendue dans le sens déjà fixé par l'autorité, lequel, très éloigné de celui de la « Démocratie sociale [1] », a pour base les principes de la foi et de la morale catholique, celui surtout de ne porter atteinte en aucune façon au droit inviolable de la propriété privée. (Enc. *Graves de communi.*)

XIII. — En outre, la Démocratie chrétienne ne doit jamais s'immiscer dans la politique, elle ne doit servir ni à des partis ni à des desseins politiques ; là n'est pas son domaine : mais elle doit être une action bienfaisante en faveur du peuple, fondée sur le droit naturel et les préceptes de l'Évangile. (Enc. *Graves de communi.*) (Instr. de la S. C. des Aff. eccl. extr.)

Les Démocrates chrétiens d'Italie devront s'abstenir complètement de participer à une action politique quelconque qui, dans les circonstances présentes, *pour des raisons d'un ordre très élevé*, est interdite à tout catholique. (Instr. citée.)

XIV. — Dans l'accomplissement de son rôle, la Démocratie chrétienne a l'obligation très stricte de dépendre de l'autorité ecclésiastique en montrant envers les évêques et leurs représentants une entière soumission et obéissance ; ce n'est ni un zèle méritoire ni une piété sincère qu'entreprendre des choses même belles et bonnes en soi quand elles ne sont pas approuvées par le propre Pasteur. (Enc. *Graves de communi.*)

XV. — Pour que cette action démocratique chrétienne ait unité de direction, en Italie, elle devra être dirigée par l'Œuvre des Congrès et des Comités catholiques, qui, en tant d'années de louables efforts, a si bien mérité de l'Église, et à qui Pie IX et Léon XIII, de sainte mémoire, ont confié la charge de diriger le mouvement général catholique, toujours sous les auspices de la conduite des évêques. (Enc. *Graves de communi.*)

1. Nom donné au *socialisme* dans les pays de langue allemande. (Note des *Questions actuelles.*)

Digitized by Google

XVI. — Les écrivains catholiques, pour tout ce qui touche aux intérêts religieux et à l'action de l'Église dans la société, doivent se soumettre pleinement, d'intelligence et de volonté, comme tous les autres fidèles, aux évêques et au Pape. Ils doivent surtout se garder de prévenir, sur tout grave sujet, les décisions du Saint-Siège. (Instr. de la S. Cong. des Aff. eccl. extr.)

XVII. — Les écrivains démocrates chrétiens, comme tous les écrivains catholiques, doivent soumettre à la censure préalable de l'Ordinaire tous les écrits se rapportant à la religion, à la morale chrétienne et à l'éthique naturelle, conformément à la Constitution : *Officiorum et munerum* (art. 41). Les ecclésiastiques doivent, en outre, en vertu de la même Constitution (art. 42), même quand ils publient des écrits d'un caractère purement technique, obtenir au préalable le consentement de l'Ordinaire. (Instr. de la S. Cong. des Aff. eccl. extr.)

XVIII. — Ils doivent également faire tous leurs efforts et tous les sacrifices pour que règnent entre eux la charité et la concorde, évitant l'injure et le blâme. Quand surgissent des motifs de désaccord, avant de rien publier dans les journaux, ils devront en référer à l'autorité ecclésiastique, qui pourvoira suivant la justice. S'ils sont repris par elle, qu'ils obéissent promptement, sans tergiversations et sans proférer de plaintes publiques, sauf à recourir, en la forme convenable et dans les cas qui l'exigent, à l'autorité supérieure. (Instr. de la S. Cong. des Aff. eccl. extr.)

XIX. — Enfin, que les écrivains catholiques, en soutenant la cause des prolétaires et des pauvres, se gardent d'employer un langage qui puisse inspirer l'aversion pour les classes supérieures de la société. Qu'ils ne parlent pas de revendication et de justice lorsqu'il s'agit de pure charité, comme il a été expliqué plus haut. Qu'ils se souviennent du Christ qui veut unir tous les hommes par le lien mutuel d'un amour qui est la perfection de la justice et implique l'obligation de travailler pour le bien réciproque. (Instr. de la S. Cong. des Aff. eccl. extr.)

Les précédentes règles fondamentales, Nous, de Notre propre mouvement et de science certaine, par Notre autorité apostolique, Nous les renouvelons dans chacune de leurs parties et Nous ordonnons qu'elles soient transmises à tous les Comités, Cercles et Unions catholiques, de quelque nature et de quelque forme

Digitized by Google

qu'ils soient. Ces Sociétés devront les tenir affichées dans les locaux où elles ont leur siège et les relire souvent dans leurs réunions. Nous ordonnons, en outre, que les journaux catholiques les publient intégralement, qu'ils promettent de les observer, et que, de fait, ils les observent religieusement ; sinon qu'ils soient sévèrement avertis, et, s'ils ne s'amendent pas après avertissement, ils seront interdits par l'autorité ecclésiastique.

Mais, comme les paroles et la vigueur d'action ne servent à rien si elles ne sont constamment précédées, accompagnées et suivies de l'exemple, la caractéristique éclatante de tous les membres de toute Œuvre catholique doit être nécessairement la manifestation publique de leur foi par la sainteté de la vie, par l'intégrité des mœurs et par la scrupuleuse observance des lois de Dieu et de l'Église. Et cela, parce que c'est le devoir de tout chrétien et aussi afin *que l'adversaire rougisse, n'ayant aucun mal à dire de nous.* (Tit. II, 8.)

De ces sollicitudes que Nous avons pour le bien commun de l'action catholique spécialement en Italie, Nous espérons, par la bénédiction divine, d'heureux fruits en abondance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 18 décembre 1903, la première année de Notre Pontificat [1].

PIE X, PAPE.

1. Traduction faite sur le texte italien publié par l'*Osservatore romano*, à la date du 1 décembre 1903.

Digitized by Google

MOTU PROPRIO
SUR LA MUSIQUE SACRÉE

PIE X, PAPE

Au milieu des sollicitudes du devoir pastoral non seulement pour cette Chaire que Nous occupons, bien qu'indigne, par une disposition inscrutable de la Providence, mais pour cette Église particulière, c'est sans nul doute pour Nous une obligation principale de maintenir le décorum de la maison de Dieu, où les augustes mystères de la Religion sont célébrés, et où le peuple chrétien se réunit pour recevoir la grâce des Sacrements, pour assister au Saint Sacrifice de l'Autel, pour adorer le très auguste Sacrement du Corps du Seigneur, et pour s'unir à la prière commune de l'Église dans l'accomplissement public et solennel des offices liturgiques. Il ne doit donc rien se passer dans le temple qui soit capable de troubler ou seulement même de diminuer la piété et la dévotion des fidèles, rien qui fournisse un motif raisonnable de froissement ou de scandale, rien surtout qui soit une offense directe au décorum et à la sainteté des fonctions sacrées, et qui ainsi soit indigne de la Maison de Prière et de la majesté de Dieu.

Nous ne traitons pas en détail des abus qui peuvent se présenter en cette matière. Aujourd'hui Notre attention se porte sur un des plus communs, des plus difficiles à déraciner, sur un abus qu'il faut parfois déplorer là où toute autre chose est digne des plus grands éloges, notamment en ce qui regarde la beauté et la somptuosité du temple, la splendeur et l'ordre des cérémonies, l'assiduité du clergé, la gravité et la piété du clergé célébrant. Nous voulons parler de l'abus qui se rencontre en matière du chant et de la musique sacrée. Et vraiment, soit à cause de la nature de cet art par lui-même flottant et variable, soit par suite des altérations successives du goût et des habitudes au long du

Digitized by Google

cours des âges, soit en conséquence de l'action funeste qu'exerce sur l'art sacré l'art profane et théâtral, soit à cause du plaisir que la musique produit directement et qu'il n'est pas toujours facile de contenir dans de justes limites, soit, enfin, à cause des multiples préjugés qui, en semblable matière, s'insinuent facilement et se maintiennent ensuite avec ténacité, même dans les esprits de personnes autorisées et pieuses, — il existe une tendance continuelle à dévier de la règle établie d'après laquelle l'art est admis au service du culte, règle exprimée très clairement dans les canons ecclésiastiques, dans les Ordonnances des Conciles généraux et provinciaux, dans les prescriptions émanées à plusieurs reprises des Sacrées Congrégations romaines, et des Souverains Pontifes Nos Prédécesseurs.

Il Nous est très agréable de reconnaître le grand bien qui, en cette matière, s'est fait au cours des dernières périodes de dix ans en Notre noble Cité de Rome et dans beaucoup d'Églises de Notre patrie, mais plus particulièrement chez plusieurs nations où des hommes distingués et zélés pour le culte de Dieu, avec l'approbation du Saint-Siège et sous la direction des Évêques, se sont unis en sociétés florissantes et ont remis en plein honneur la musique sacrée presque dans toutes leurs églises et chapelles. Un pareil bien est toutefois encore fort loin d'être universel, et si Nous consultons Notre expérience personnelle, si Nous tenons compte des plaintes très nombreuses qui de toutes parts Nous sont arrivées depuis le moment peu éloigné où il a plu au Seigneur d'élever Notre humble personne au degré suprême du Pontificat Romain, Nous croyons que Nous ne pouvons pas différer plus longtemps, et que Notre premier devoir est d'élever tout de suite la voix pour réprouver et condamner tout ce qui, dans les fonctions du culte et dans les cérémonies ecclésiastiques, est reconnu comme s'éloignant de la règle indiquée. Notre désir très vif, en effet, est que le véritable esprit chrétien refleurisse de toute façon et se maintienne chez tous les fidèles : il est donc nécessaire de pourvoir avant tout à la sainteté, à la dignité du temple où les fidèles se réunissent précisément pour y trouver cet esprit à sa première et indispensable source, à savoir la participation active aux mystères sacro-saints et à la prière publique et solennelle de l'Église. Et c'est chose vaine d'espérer qu'à cette fin l'abondante bénédiction du Ciel descendra sur nous, si notre hommage au Très-Haut, au lieu de monter en odeur de suavité,

Digitized by Google

remet au contraire dans la main du Seigneur les fouets dont se servit jadis le divin Rédempteur pour chasser du temple les indignes profanateurs.

Pour ce motif, afin que nul ne puisse dorénavant recourir à cette excuse qu'il ne connaît pas clairement son devoir, et pour faire disparaître toute hésitation dans l'interprétation de plusieurs choses déjà commandées, Nous avons jugé expédient d'indiquer brièvement les principes qui président à la musique sacrée dans les fonctions du culte, en rassemblant en même temps, dans un tableau général, les principales prescriptions de l'Église contre les abus les plus communs en cette matière. En conséquence, de Notre mouvement propre et de science certaine, Nous publions cette présente Instruction à laquelle, comme à un *code juridique de la musique sacrée*, Nous voulons, dans la plénitude de Notre Autorité Apostolique, qu'il soit attribué force de loi, en en imposant à tous, par Notre présent Acte signé, la plus scrupuleuse observance.

INSTRUCTION SUR LA MUSIQUE SACRÉE

I

PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. — La musique sacrée, en tant que partie intégrante de la liturgie solennelle, participe à sa fin générale, qui est la gloire de Dieu, la sanctification et l'édification des fidèles. Elle concourt à accroître le décorum et la splendeur des cérémonies ecclésiastiques, et comme son office principal est de revêtir d'une mélodie appropriée le texte liturgique qui est proposé à l'intelligence des fidèles, sa propre fin est de donner une plus grande efficacité à ce texte lui-même, de sorte que les fidèles soient par ce moyen plus facilement excités à la dévotion et se disposent mieux à accueillir en eux les fruits de la grâce, qui sont les fruits propres de la célébration des très saints mystères.

2. — La musique sacrée doit, par conséquent, posséder dans le degré le meilleur les qualités qui sont les qualités propres de la liturgie, et précisément la *sainteté* et la *bonté des formes*, d'où surgit de lui-même son autre caractère, qui est l'*universalité*.

Elle doit être *sainte*, et ainsi exclure toute *chose profane*, non

Digitized by Google

seulement en elle-même, mais aussi dans la manière dont elle est présentée du côté des exécutants.

Elle doit être un *véritable art*, sans quoi il est impossible qu'elle ait sur l'âme de ceux qui l'écoutent cette efficacité que l'Église vise à obtenir en accueillant dans sa liturgie l'art des sons.

Mais elle devra en même temps être universelle en ce sens que, s'il est concédé à chaque nation d'admettre dans les compositions faites pour l'église ces formes particulières qui constituent d'une certaine manière le caractère spécifique de sa musique propre, ces formes doivent cependant être si bien subordonnées aux caractères généraux de la musique sacrée, que personne de ceux qui appartiennent à une autre nation ne doive, à les entendre, éprouver une mauvaise impression.

II

LES GENRES DE MUSIQUE SACRÉE

3. — Ces qualités se rencontrent au plus haut degré dans le chant grégorien, qui est par conséquent le chant propre de l'Église Romaine, le seul chant qu'elle ait hérité des anciens pères, chant qu'elle a gardé jalousement pendant des siècles dans ses règles liturgiques et qu'elle propose aux fidèles comme étant directement le sien, qu'elle prescrit exclusivement dans certaines parties de la liturgie, et que les études les plus récentes ont si heureusement restitué dans son intégrité, dans sa pureté.

Pour ces motifs, le chant grégorien a toujours été considéré comme le modèle suprême de la musique sacrée. On peut, en effet, poser avec pleine raison la loi générale que voici : « *Une composition pour l'église est d'autant plus sacrée et liturgique, qu'elle s'approche davantage dans sa marche, dans son inspiration et dans sa saveur, de la mélodie grégorienne ; elle est d'autant moins digne du temple qu'on la reconnaît plus éloignée de ce suprême modèle.* »

L'ancien chant grégorien traditionnel devra donc être rétabli largement dans les fonctions du culte, et tout le monde doit tenir pour assuré qu'une fonction ecclésiastique ne perd rien de sa solennité quand elle n'est accompagnée d'aucune autre musique que celle-là.

Que l'on s'efforce en particulier de ramener le peuple à l'usage du chant grégorien, afin que les fidèles prennent de nouveau part

Digitized by Google

plus attentivement aux offices de l'Église, ce qu'ils avaient coutume de faire anciennement.

4. — Les qualités susdites sont possédées à un degré excellent par la polyphonie classique, spécialement par l'École Romaine, laquelle atteignit au XVIe siècle le maximum de sa perfection, grâce à Pierluigi de Palestrina, et continua à produire dans la suite des compositions d'un excellent mérite liturgique et musical. La polyphonie classique approche fort bien du modèle suprême de toute musique sacrée, qui est le chant grégorien, et pour cette raison elle a mérité d'être accueillie avec le chant grégorien dans les fonctions les plus solennelles de l'Église, telles que celles de la Chapelle Pontificale. Elle devra donc, elle aussi, être rétablie largement dans les fonctions ecclésiastiques, spécialement dans les plus insignes basiliques, dans les églises cathédrales, dans celles des Séminaires et des autres Institutions ecclésiastiques, où les moyens nécessaires ne font pas d'ordinaire défaut.

5. — L'Église a toujours reconnu et favorisé le progrès des arts, en admettant au service du culte tout ce que le génie a su trouver de bon et de beau dans le cours des siècles, à la condition que les règles liturgiques soient toujours respectées. En conséquence la musique la plus moderne est elle-même admise dans l'église, vu qu'elle offre, elle aussi, des compositions si bonnes et si graves, qu'elles ne sont nullement indignes des fonctions liturgiques.

Néanmoins, comme la musique moderne est principalement employée à des usages profanes, on devra prendre garde, avec une grande attention, que les compositions musicales de style moderne qui sont admises dans les églises ne contiennent rien de profane, n'offrent point de réminiscences de motifs de théâtre, et ne soient point conformes, même dans leurs formes extérieures seulement, à la marche des morceaux profanes.

6. — Parmi les divers genres de musique moderne, celui qui a paru le moins propre à accompagner les fonctions du culte est le style théâtral qui fut en grande vogue durant le dernier siècle, surtout en Italie. Par sa nature, ce style présente la plus grande opposition avec le chant grégorien et la polyphonie classique, et par conséquent à la loi la plus importante de toute bonne musique sacrée. En outre, la structure intime, le rythme et ce que l'on appelle le *conventionnalisme* de ce style ne se plient que mal aux exigences de la vraie musique liturgique.

Digitized by Google

III

LE TEXTE LITURGIQUE

7. — La langue propre de l'Église Romaine est le latin. Il est donc interdit, dans les fonctions liturgiques solennelles, de chanter quoi que ce soit en langue vulgaire ; il l'est bien plus encore de chanter en langue vulgaire les parties variables ou communes de la Messe et de l'office.

8. — Les textes qui peuvent être mis en musique et l'ordre dans lequel ils doivent se suivre étant déterminés pour chaque fonction liturgique, il n'est permis ni d'intervertir cet ordre, ni de remplacer les textes prescrits par d'autres *ad libitum*, ni de les omettre en entier ou seulement en partie, si les rubriques liturgiques n'autorisent pas à remplacer par l'orgue certains versets du texte, quand ceux-ci sont simplement récités au chœur. Il est seulement permis, d'après la coutume de l'Église Romaine, de chanter un motet au Saint-Sacrement après le *Benedictus* des Messes solennelles. Il est permis aussi, qu'après qu'on a chanté l'Offertoire prescrit de la Messe, on exécute dans le temps qui reste un court motet sur des paroles approuvées par l'Église.

9. — Le texte liturgique doit être chanté tel qu'il se trouve dans les livres, sans altération ni postposition des mots, sans répétitions indues, sans séparation de syllabes, et toujours d'une manière intelligible aux fidèles qui écoutent.

IV

LA FORME EXTERNE DES COMPOSITIONS CONSACRÉES

10. — Les diverses parties de la Messe et de l'office doivent conserver, même musicalement, ce concept et cette forme que la tradition ecclésiastique leur a donnés, et qui se trouvent très bien exprimés dans le chant grégorien. Autre donc est la manière de composer un *introït*, un *graduale*, une *antiphone*, un *psaume*, une *hymne*, un *Gloria in excelsis*, etc.

11. — En particulier, on doit observer les règles suivantes :

a) Le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, etc., de la Messe doivent maintenir l'unité de composition propre à leur texte. Il n'est donc

Digitized by Google

point permis de les composer par morceaux séparés de telle sorte que chacun de ces morceaux forme une composition musicale complète et telle qu'elle puisse être détachée du reste et remplacée par une autre.

b) Dans l'office des vêpres, on doit ordinairement suivre la règle donnée par le *Cæremoniale episcoporum*, qui prescrit le chant grégorien pour la psalmodie et permet la musique figurée pour les versets du *Gloria Patri* et pour l'hymne.

Il sera néanmoins permis, dans les solennités plus grandes, de faire alterner le chant grégorien du chœur avec ce que l'on appelle les *faux bourdons* ou avec des vers convenablement composés dans une semblable manière.

On pourra aussi concéder quelquefois que les divers psaumes soient exécutés entièrement en musique, pourvu que dans ces compositions soit conservée la forme propre de la psalmodie, c'est-à-dire pourvu que les chantres semblent psalmodier entre eux, ou avec de nombreux motifs, ou encore avec des motifs pris dans le chant grégorien, ou imités de celui-ci.

Restent donc pour toujours exclus et interdits les psaumes qualifiés de *psaumes de concerto*.

c) Dans les hymnes de l'Église, on doit garder la forme traditionnelle de l'hymne. Il n'est donc point permis de composer, par exemple, le *Tantum ergo* de telle façon que la première strophe présente une romance, une cavatine, un adagio, et le *Genitori*, un allegro.

d) Les antiennes des vêpres doivent être présentées d'ordinaire avec la mélodie grégorienne qui leur est propre. Si, dans quelque cas particulier, on les chante en musique, elles ne devront jamais avoir ni la forme d'une mélodie de concerto, ni l'ampleur d'un motet et d'une cantate.

V

LES CHANTRES

12. — En dehors des mélodies propres au prêtre qui célèbre à l'autel et à ceux qui l'assistent, lesquelles doivent être toujours en seul chant grégorien sans aucun accompagnement d'orgue, tout le reste du chant liturgique est particulier au chœur des lévites ; d'où il suit que les chantres des églises, même s'ils sont séculiers,

Digitized by Google

composent à proprement parler le chœur d'église. Par conséquent les musiques qu'ils exécutent doivent, au moins en très grande partie, conserver le caractère de musique de chœur.

Cela ne veut pas dire que la voix unique soit tout à fait exclue. Mais celle-ci ne doit jamais prédominer dans l'office, de sorte que la plus grande partie du texte liturgique soit traitée de cette façon. Elle doit plutôt avoir le caractère de simple indication ou point mélodique, et être liée étroitement avec le reste de la composition en forme de chœur.

13. — Du même principe il suit que les chantres ont dans l'église un véritable office liturgique, et que par conséquent les femmes étant incapables d'un tel office, ne peuvent être admises à faire partie du chœur ou de la chapelle musicale. Si donc on veut employer des voix aiguës de soprani et de contralti, ce devra être des voix d'enfants, conformément à l'usage très ancien de l'Église.

14. — Enfin, que l'on n'admette à faire partie de la chapelle de l'église que des hommes dont on connaît la piété et la probité, lesquels, par leur attitude modeste et dévote durant les fonctions liturgiques, se montrent dignes du saint office qu'ils exercent. Il sera convenable aussi que les chantres, pendant qu'ils chantent à l'église, portent l'habit ecclésiastique et le surplis, et que, s'ils se trouvent dans des tribunes trop exposées aux regards du public, ils soient protégés par des grillages.

VI

L'ORGUE ET LES INSTRUMENTS

15. — Bien que la musique propre de l'église soit la musique purement vocale, l'accompagnement d'orgue est néanmoins permis. En certains cas particuliers, dans les limites et avec les précautions convenables, on pourra aussi admettre d'autres instruments, mais jamais sans autorisation spéciale de l'Ordinaire, conformément à la prescription du *Cæremoniale episcoporum.*

16. — Comme le chant doit toujours avoir le dessus, l'orgue ou les instruments doivent simplement le soutenir, et ne peuvent jamais le couvrir.

17. — Il n'est pas permis de faire précéder le chant par de longs préludes, ni de l'interrompre par des morceaux d'intermède.

Digitized by Google

18. — Le son de l'orgue dans les accompagnements du chant, dans les préludes, les interludes et autres choses semblables, non seulement doit être conduit selon la propre nature de cet instrument, mais doit participer à toutes les qualités de la véritable musique sacrée qui ont été ci-dessus énumérées.

19. — L'usage du piano est interdit à l'église, et aussi celui des instruments tapageurs ou d'un caractère léger, tels que le tambour, la grosse caisse, les cymbales, les clochettes et autres semblables.

20. — Il est rigoureusement interdit aux sociétés des fanfares de jouer à l'église ; seulement en quelque cas spécial, avec le consentement de l'Ordinaire, il sera permis d'admettre un choix limité, judicieux et proportionné au milieu ambiant, d'instruments à vent, pourvu que la composition et l'accompagnement à exécuter par ces instruments soient écrits dans un style grave, convenable, et ressemblant en tout à celui qui est propre à l'orgue.

21. — Dans les processions hors de l'église, les fanfares peuvent être autorisées par l'Ordinaire à jouer, pourvu qu'elles n'exécutent en aucune façon des morceaux profanes. Il serait désirable, en cette occasion, que le concert musical se bornât à accompagner quelque cantique en latin ou en langue vulgaire proposé par les chantres ou par les congrégations qui prennent part à la procession.

VII

ÉTENDUE DE LA MUSIQUE SACRÉE

22. — Il n'est pas permis de faire attendre le prêtre à l'autel à cause du chant ou de musique instrumentale plus que ne le comporte la cérémonie liturgique.

Suivant les prescriptions ecclésiastiques, le *Sanctus* de la Messe doit être achevé avant l'élévation ; mais aussi le célébrant doit, sur ce point, avoir égard aux chantres. Le *Gloria* et le *Credo*, selon la tradition grégorienne, doivent être relativenent courts.

23. — En général il faut condamner comme abus très grave le fait que, dans les fonctions ecclésiastiques, la liturgie apparaisse chose secondaire et pour ainsi dire au service de la musique, alors que la musique est simplement une partie de la liturgie et son humble servante.

Digitized by Google

VIII
MOYENS PRINCIPAUX

24. — Pour l'exacte exécution de tout ce qui est établi ici, que les Évêques instituent, dans leurs diocèses, s'ils ne l'ont déjà fait, une commission spéciale de personnes vraiment compétentes en matière de musique sacrée, commission à laquelle sera confiée, de la manière qu'ils jugeront la plus opportune, la charge de veiller sur les musiques que l'on exécute dans leurs églises. Qu'ils ne veillent pas uniquement à ce que les musiques soient bonnes par elles-mêmes, mais à ce qu'elles correspondent aux forces des chantres et soient toujours bien exécutées.

25. — Que dans les séminaires des clercs et dans les Instituts ecclésiastiques, conformément aux prescriptions du Concile de Trente, tous cultivent avec soin et amour le chant grégorien traditionnel, et que les Supérieurs soient en cette matière prodigues d'encouragements et d'éloges pour leurs jeunes subordonnés. Que de même, partout où la chose est possible, on pousse à la formation pour les clercs d'une *Schola Cantorum*, en vue de l'exécution de la polyphonie sacrée et de la bonne musique liturgique.

26. — Dans les leçons ordinaires de liturgie, de morale, de droit canonique qui sont données aux étudiants en théologie, qu'on n'omette pas de toucher aux points qui se rapportent plus particulièrement aux principes et aux lois de la musique sacrée, afin que les jeunes clercs ne sortent point du Séminaire dépourvus de toutes ces notions nécessaires à la parfaite culture ecclésiastique.

27. — Que l'on ait soin de rétablir, du moins près des églises principales, les anciennes *Scholae Cantorum*, comme cela a déjà été pratiqué avec beaucoup de fruit dans un bon nombre d'endroits. Il n'est pas difficile au clergé zélé d'établir des écoles de ce genre même auprès des églises de moindre importance et même de campagne ; il y trouve même un moyen fort facile de réunir autour de lui les enfants et les adultes, avec utilité pour eux et édification pour le peuple.

28. — Que l'on cherche à soutenir et à promouvoir par les meilleurs moyens possible les Écoles supérieures de musique sacrée là où il en existe déjà et de contribuer à en fonder là où

Digitized by Google

il n'y en a pas encore. C'est une chose d'une extrême importance que l'Église elle-même pourvoie à l'instruction de ses maîtres, organistes et chantres, suivant les vrais principes de l'art sacré

IX

CONCLUSION

29. — Enfin l'on recommande aux maîtres de chapelle, aux chantres, aux personnages du clergé, aux supérieurs des Séminaires, des instituts ecclésiastiques et des Communautés religieuses, aux curés et aux recteurs d'églises, aux chanoines des collégiales et des cathédrales et par-dessus tout aux Ordinaires diocésains de favoriser de tout leur zèle ces sages réformes depuis longtemps désirées et appelées de commun accord, afin que l'autorité même de l'Église qui les a conseillées à plusieurs reprises et les inculque maintenant de nouveau, ne tombe point en discrédit.

Donné de Notre Palais Apostolique au Vatican en la fête de la Vierge et Martyre sainte Cécile, le 22 novembre 1903, en la première année de notre Pontificat.

PIE X, Pape.

Digitized by Google

LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT.

Rarement on avait tant parlé des relations de l'Église et de l'État que de nos jours ; et rarement, sauf au temps du premier Empire, ces relations n'avaient été depuis la chute de l'Ancien Régime, aussi tendues, aussi difficiles.

Commentant les incidents de séance de la Chambre et du Sénat, rapportant plus ou moins exactement les conversations de couloirs, multipliant les nouvelles et les dépêches sur l'attitude politique du nouveau Pape, la question du *Nominavit Nobis*, les menaces de M. Combes, et les atermoiements de M. Delcassé, la presse s'évertue à définir la situation présente, à en montrer les dangers, les obscurités et les conséquences.

Les livres et les brochures se multiplient, partant de tous les camps, écrits sous les impressions, les espérances, les craintes les plus diverses, les plus opposées.

Parmi les catholiques, les uns, avec le Cardinal Mathieu, estiment avec raison faire œuvre bonne et utile que remonter aux origines mêmes de la question, éclairant de nouvelles lumières ce Concordat de 1801 sur lequel, cependant, tout semblait avoir été dit. Les autres, tels Mgr le Camus, Mgr de Cabrières, examinant la situation faite aujourd'hui à l'Église de France, penchent visiblement vers une solution énergique qui, en séparant les deux pouvoirs, sauvegarderait la dignité de l'Église et l'arracherait à l'esclavage. Certains catholiques, ce sont surtout des journalistes, poussent de toutes leurs forces à la Séparation, espérant y trouver pour les catholiques la liberté et une plus grande puissance d'action.

A l'autre extrémité de la scène politique, nous voyons s'agiter l'armée aujourd'hui victorieuse des ministres, députés, sénateurs, publicistes, orateurs radicaux et socialistes : il fut un temps, où ce parti, ni assez fort, ni assez maître de l'opinion agissait dans l'ombre, édulcorant son programme, adoucissant ses formules, parlant de l'intolérance des dogmes imposés jadis à la foi

Digitized by Google

ignorante des peuples [1] et concluait à replacer les deux pouvoirs religieux et civil, chacun dans sa sphère respective ; pas de Concordat, pas de protection de l'Église par l'État, mais la liberté pour tous deux. Depuis, on a précisé sa pensée, et nous assistons aujourd'hui à un curieux spectacle : des hommes politiques qui n'ont pas eu assez de paroles d'indignation vertueuse contre le prétendu esclavage du vœu d'obéissance des religieux se soumettent humblement aux injonctions d'une presse dont la loi du 1er juillet 1901 n'a fait qu'aiguiser la faim anticléricale, loin de l'assouvir.

L'idée de la Séparation de l'Église et de l'État a marché en ces deux dernières années en raison même des lois et des actes d'un ministère qui semble prendre à tâche d'étouffer à tout jamais l'idée religieuse, en étranglant les libertés qui la font vivre.

Sur ce point, les paroles comme les actes de M. Combes sont assez clairs. Impossible de s'y méprendre. Docile aux ordres de sa majorité, il a indiqué la Séparation comme le moyen de « maintenir l'Église dans sa sphère, et de réprimer les écarts de langage du clergé, notamment de l'Épiscopat ». La discussion qui se poursuit présentement au Sénat sur la liberté d'enseignement a fourni au Président du Conseil l'occasion d'accentuer sa pensée. Répondant à M. Girard, auteur d'un amendement qui interdit la faculté d'enseigner à tout directeur d'établissement ayant fait vœu de célibat et d'obéissance, M. Combes disait [2] : « Le gouvernement accepte en principe les idées maîtresses dont l'amendement s'inspire. Mais, quant au clergé, il nous a paru opportun et logique de réserver la décision à prendre en cette matière, jusqu'à ce que le Parlement ait statué sur la question de la Séparation des Églises et de l'État. Loin d'éluder cette question, le gouvernement aura à cœur de montrer qu'il est très désireux d'en finir avec une situation indécise et confuse qui ne peut guère se prolonger beaucoup sans dommage pour la tranquillité morale du pays. »

Nous croyons inutile de pousser plus loin la preuve de notre affirmation : La Séparation de l'Église et de l'État est en voie de s'accomplir. La suite de cette étude le prouvera mieux encore.

Les catholiques sont donc menacés de voir se rompre à bref délai le lien si péniblement noué, il y a un peu plus d'un siècle

1. Voyez notamment la 3me partie de *La liberté de conscience*, par Jules Simon.
2. Séance du vendredi 13 novembre 1903.

Digitized by Google

et non moins péniblement maintenu à travers les diverses transformations politiques survenues dans notre pays. Cette éventualité il faut l'envisager de sang-froid, essayer d'abord de découvrir la pensée, les sentiments exprimés dans les divers projets de loi relatifs à la question qui nous occupe et déposés sur le bureau de la Chambre et du Sénat. Il importe également de rechercher le but poursuivi par les divers groupes politiques et religieux, partisans ou adversaires de la Séparation ; dire ce que doivent penser les catholiques de ce débat, enfin, étant supposé accompli le divorce entre l'Église et l'État, se demander quel régime serait préférable pour le catholicisme.

Le samedi, 4 mai, jour de clôture de la session ordinaire de 1903, M. Combes, consulté sur l'examen, avec urgence déclarée, des propositions sur la séparation des Églises et de l'État de MM. Dejeante, de Pressensé et Ernest Roche, déclarait à la Chambre, « n'avoir aucune raison de s'opposer à la procédure parlementaire ainsi proposée ». Une commission fut nommée, distincte de la commission des associations. Elle désigna l'un de ses membres, M. Aristide Briand, rapporteur, et le chargea d'élaborer un questionnaire, puis un avant-projet qui serviraient de base aux discussions futures.

Le 4 juillet, M. Briand présentait son questionnaire à l'examen de la commission. Celle-ci, après un certain nombre de décisions de principe, adopta, sauf sur quelques points réservés, les bases posées par le questionnaire. Il fut d'abord résolu que le projet de loi à élaborer se bornerait à régler la séparation et nullement la question des congrégations. On décida ensuite qu'il y aurait lieu d'instituer le maximum de liberté en n'apportant au droit commun que les exceptions absolument commandées par le respect de l'ordre public. Les sociétés formées en vue d'assurer le fonctionnement des cultes pourraient se fédérer, mais en aucun cas, elles ne pourraient être subventionnées par l'État. Le rapporteur devait consacrer les vacances à rédiger, en tenant compte de ces décisions, un projet de loi sur lequel la commission statuerait à la rentrée des Chambres. Le 8 octobre, le rapporteur adressait son avant-projet aux membres de la Commission, et celle-ci aussitôt en commençait l'examen.

Ce projet de loi n'avait pas été le premier à recevoir les honneurs de la publicité. L'intelligence toujours féconde et travailleuse de nos législateurs s'était donné libre carrière sur ce sujet

Digitized by Google

brûlant. M. de Pressensé arrive en tête de ces bâtisseurs de lois mi-politiques, mi-religieuses. A la date du 7 avril, la France apprenait que le député socialiste du Rhône par une proposition de loi en 98 articles, proposait de séparer l'Église de l'État. L'exemple était beau d'un publiciste ancien modéré, aujourd'hui anticlérical acharné, proposant d'emprisonner l'Église dans une série de règlements. A la Chambre et au Sénat, on se piqua d'émulation, et les projets de loi se multiplièrent. Successivement MM. Ernest Roche, Dejeante, Hubbard (mai 1903), Boissy-d'Anglas et Clémenceau, Grosjean et Berthoulat (juin), Flourens (août) déposèrent sur le bureau de la Chambre ou du Sénat des propositions tendant au même but : Dénonciation du Concordat, Séparation de l'Église et de l'État, règlements fixant la situation future de l'Église séparée du pouvoir civil. Rédigés dans des sentiments opposés, ces divers projets se rangent en deux catégories très distinctes. Les uns (Projets Dejeante, Boissy-d'Anglas, de Pressensé, Briand), sont nettement antireligieux et antichrétiens ; leur exécution ne ferait qu'accentuer le désaccord déjà si profond entre les deux pouvoirs ; les autres (Projets Ernest Roche, Hubbard, Flourens, Grosjean), tout imbus du faux principe, « l'Église libre dans l'État libre », tendent à mettre l'Église sous le régime du droit commun ; cependant, bien que procédant d'idées erronées, ils réalisent un effort royal et méritoire dans le sens d'une assez grande liberté laissée au catholicisme. Je dis : assez grande ; car, on ne peut être qu'étonné et affligé de voir des esprits élevés, sincèrement libéraux comme MM. Grosjean et Berthoulat, insérer dans leur projet de loi cette police des cultes dont le résultat le plus clair serait d'enchaîner l'action religieuse du prêtre et la liberté de la chaire.

La commission dont M. Briand devait, dans son avant-projet, exprimer les tendances et suivre les indications, avait déclaré vouloir « instituer le maximum de liberté ». Elle n'apporterait « au droit commun que les exceptions absolument commandées par le respect de l'ordre public » ; ces nobles sentiments, je veux les croire sincères; mais alors, quels reproches amers, la commission n'a-t-elle pas été en droit d'adresser à son rapporteur ? Il a certes, outrageusement violé ses instructions.

Que peuvent bien en effet signifier les déclarations de principes contenues dans le Titre Ier, en faveur de la liberté de conscience et des cultes, quand les deux tiers des articles du projet

Digitized by Google

sont l'expression d'un despotisme évidemment inspiré par les théories socialistes de l'auteur? [1]

Le budget des cultes, ce pauvre budget, si éprouvé chaque année dans les discussions parlementaires, le rapporteur le supprime. N'est-ce pas une atteinte directe à la propriété? Le prêtre, je le sais, est considéré, d'un certain côté de la Chambre, comme un simple fonctionnaire salarié par l'État. Mais l'histoire, le texte même du Concordat protestent contre une pareille interprétation. On l'a dit cent et mille fois ; il n'est pourtant pas inutile de le répéter encore: le budget des cultes, ou plutôt du culte catholique, est une indemnité, une réparation de l'injustice et du vol sacrilège commis en 1793.

Cette expropriation, toutefois, a besoin d'un palliatif. Des pensions, variant de 600 à 1200 francs, seront donc allouées aux ministres des cultes actuellement en exercice ; mais d'abord ils devront pour en jouir avoir quarante-cinq ans d'âge et vingt ans de fonctions rémunérées par l'État ; de plus, si 1200 francs peuvent, à la rigueur, suffire aux besoins d'un simple curé ou desservant, un évêque ou archevêque qui a de nombreuses et lourdes charges, pourra à bon droit trouver insuffisante une si chétive allocation.

Du clergé qui dans la suite, viendra prendre la place des prêtres ainsi pensionnés, il n'en est pas question. On le sait cependant, les biens de l'Église, sous l'ancien régime, passaient d'un curé, d'un évêque à leurs successeurs ; ceux-ci y trouvaient les moyens nécessaires à la continuation de leur apostolat. Mais si le Concordat a eu pour but de remplacer ces biens disparus, il suit évidemment que l'indemnité doit être perpétuelle. Que M. Briand relise l'histoire des négociations relatives au Concordat ; il verra si je dis vrai.

Le rapporteur ne s'arrête pas en si beau chemin. A l'article 11 (Titre III), «les édifices affectés à l'exercice des cultes ou au logement de leurs ministres: cathédrales, églises paroissiales, temples, synagogues, archevêchés, évêchés, presbytères, bâtiments des Séminaires» sont déclarés « propriétés de l'État ou des communes ». Dans le délai d'un an, il est vrai « pourront être revendiqués ceux de ces édifices qui auraient été construits depuis le Concordat, exclusivement avec des fonds particuliers », c'est-à-dire autres que ceux de l'État.

1. M. Briand fait partie du groupe socialiste ministériel.

Digitized by Google

Mais, remarquez ce mot *exclusivement;* ne vous paraît-il pas agréablement placé pour rassurer les *étatistes* qu'effraierait la concession faite par le rapporteur? M. Briand sait combien sont rares, les églises, presbytères, évêchés, etc... construits exclusivement en dehors du concours de l'État ou des communes ; mais il ne l'ignore pas non plus : si les communes et l'État sont venus souvent, très souvent, aider le curé et l'évêque, ceux-ci, par eux-mêmes, ou par le moyen d'âmes charitables, ont presque toujours grandement contribué à la construction des édifices réservés au culte. Aura-t-on assez le sentiment de la justice, plus simplement de l'honnêteté, pour reconnaître par une indemnité suffisante les droits du clergé sur ces édifices? Sur ce point encore, M. Briand reste muet.

Mais, il faut donner une place dans la législation à ces monuments ainsi arrachés à leurs propriétaires. Ils seront loués aux ministres des cultes (Titre III, art. 13 et 14) ; d'autre part des sociétés civiles pourront se former (Titre IV) dans le but de subvenir aux frais et à l'entretien des cultes ; elles seront soumises aux prescriptions de la loi du 1er Juillet 1901. Et comme le naturel qui revient au galop, le tempérament tracassier de la majorité gouvernementale accourt modérer l'ardeur cléricale des sociétés susdites. Le revenu total de leurs valeurs mobilières « ne pourra dépasser la moyenne des sommes dépensées pendant les cinq derniers exercices pour frais et entretien du culte ». (Titre IV, art. 20.) Pourquoi cette restriction? La crainte de la prospérité matérielle de l'Église en est la cause. Songez donc : après avoir eu le milliard des congrégations, on aurait encore à lutter contre le milliard du clergé séculier. Tous les efforts combinés de l'armée anticléricale n'y pourraient suffire. La sûreté de l'État, l'affermissement de la suprématie du pouvoir laïque sur le pouvoir ecclésiastique, demandent cette nouvelle dose de poison législatif administré à la liberté. Fut-il jamais plus vrai le principe : La liberté des uns est faite de la contrainte des autres?

Nous arrivons enfin à cette fameuse police des cultes, dont il a été tant de fois question en ces derniers temps.

Après avoir prévu diverses pénalités dans le but d'assurer le libre exercice du culte, M. Briand consacre six articles (Titre V, art. 26 à 31) à la répression de ce que M. Combes a appelé : les écarts de langage du clergé. Que le prêtre doive porter dans la chaire cette modération, cette réserve qui arrêtera sur ses lèvres

Digitized by Google

les paroles réprouvées par le véritable zèle évangélique, je le conçois ; mais sur ce point, les conseils, les avertissements, au besoin les reproches des évêques et du Pape suffiront ; le clergé n'a que faire des ordres et des menaces du pouvoir civil.

On voit clairement le but poursuivi par la secte antireligieuse dont M. Briand semble ici l'interprète fidèle. Il faut enchaîner la parole du prêtre, l'empêcher d'éclairer les fidèles sur certains points du dogme et de la morale catholique que l'État considère comme son terrain propre. Les lois sur l'enseignement, le divorce, les congrégations, etc... ont été déclarées intangibles et sacrées par les chefs de l'anticléricalisme. Laisser le prêtre dire aux fidèles ce qu'en pense l'Église, serait diminuer d'autant l'autorité de ces lois. Une amende de 500 à 3000 francs, et un emprisonnement de un mois à un an (Art. 26) sera l'épée de Damoclès suspendue sur la tête du prêtre coupable d'avoir dit ce qu'il pense des lois que répouve sa religion. « S'il diffame, outrage ou calomnie quelque autorité publique que ce soit, la loi de 1881 sur la presse ne sera pas faite pour lui. Il n'aura pas même le droit de faire la preuve de ses imputations. Pas de preuve pour lui ! pas de jury. Un bon petit tribunal correctionnel avec condamnation automatique variant de 500 à 3000 francs d'amende et de un mois à un an de prison [1]. »

Il y aurait encore beaucoup à dire sur certains articles du titre VIme (Manifestations et signes extérieurs du culte). Pourquoi interdire l'érection, dans les endroits publics, des signes ou emblèmes religieux ? La croix du Sauveur, ou les statues des saints, vénérés par les populations françaises, troubleraient-elles le sommeil de M. Briand ? L'article 30 qui défend de fixer des heures spéciales ou des modes particuliers pour la célébration des obsèques, d'assigner des places spéciales aux suicidés, aux personnes non baptisées, cet article procède évidemment d'une pensée de vexation antireligieuse.

Véritablement le régime institué par le projet Briand est inacceptable pour les âmes honnêtes et sincères, pour tous les esprits restés fidèles au véritable amour de la liberté et qui ne tiennent pas à la considérer simplement comme une enseigne qu'on décroche suivant les besoins. Ainsi parle le journal que j'ai déjà cité. Et pourtant le projet Briand réalise, selon l'organe de

1. *République Française* (21 sept. 1903). Ce journal, organe de M. Méline, repousse, on le sait, le reproche de cléricalisme.

Digitized by Google

M. Méline, un progrès sensible, au point de vue libéral, sur la proposition de M. de Pressensé visant le même objet. En ce cas, on peut se demander quelles nouvelles mesures injustes et tracassières contient la proposition de Pressensé.

Il serait difficile en effet de concevoir rien de plus étroit, de plus mesquin que la législation proposée par le député du Rhône. Il y a là une recherche odieuse de l'arbitraire, une véritable déclaration de guerre à la conscience catholique.

Les critiques que nous avons adressées au projet Briand s'appliquent avec beaucoup plus de vérité au projet de Pressensé. Il est divisé en 12 titres et comprend 98 articles. Dix-sept sont consacrés à la police des cultes ; ne croyez pas toutefois qu'ils soient les seuls à refléter le caractère antireligieux et antilibéral de l'auteur. Les articles 10, 12, 17 (Budget des cultes) ; 16, 20 bis (Pensions viagères. Biens mobiliers et immobiliers) ; 29, 30, 32 (Formation de Sociétés civiles pour l'entretien du culte) ; 64 et 70 bis (Privilèges, incompatibilités) ; 73, 76 (Aumôniers) ; 81, 82, 83, 85 (Cimetières) pourraient donner lieu à bien des remarques.

« La République ne salarie aucun culte. » Ainsi décidait la Convention au lendemain du 9 thermidor ; au sortir de la hideuse époque si justement appelée *la Terreur*, le pays réclamait la paix et la liberté ; ceux qui avaient envoyé Robespierre à l'échafaud après avoir été ses complices s'en rendirent compte ; ils abolirent les privilèges accordés au culte de la Raison et de l'Être suprême ; mais le catholicisme restait l'ennemi, et en le reconnaissant libre, on légalisait les spoliations des années précédentes. « La République ne salarie aucun culte. » C'était la faillite aux engagements pris en 1790 d'affecter à toutes les cures une *indemnité* annuelle de 1200 livres. M. de Pressensé abaisse la somme à 600 francs. L'évêque comme le simple curé de campagne devra s'en contenter.

« La République ne fournit aucun local, ni pour l'exercice du culte, ni pour le logement de ses ministres. » Ainsi parlait la Convention. C'était l'expulsion brutale, hors de la vie publique et civique de toute foi et de toute religion. Voyez les articles 12, 13 et 55 de la proposition Pressensé.

« Aucun signe particulier à un culte ne peut être placé dans un lieu public. Aucune proclamation ni convocation publique ne peut être faite pour y inviter les citoyens. » C'était une atteinte à la liberté de la presse, de la parole ; on atteignait par là même

Digitized by Google

l'influence catholique. Cette mesure tyrannique, M. de Pressensé la prend à l'article 48 de son projet.

« Nul ministre du culte ne peut paraître en public avec les habits, ornements ou costumes affectés à des cérémonies religieuses. » C'était arrêter arbitrairement l'expression légitime du sentiment catholique. Le député du Rhône imite ici encore *les glorieux ancêtres* du 1793. Le culte du souvenir est certes une belle chose. Mais pourquoi le farouche anticlérical qu'est M. de Pressensé éprouve-t-il le besoin de remonter plus haut que la grande Révolution, en renouvelant dans son projet quelques-unes des pires mesures législatives en faveur sous l'Ancien Régime ? Nos anciens rois avaient comme nos modernes gouvernants, le souci de l'indépendance du pouvoir civil à l'égard du pouvoir ecclésiastique ; leurs jurisconsultes à l'envi commentaient, expliquaient et amplifiaient les *libertés gallicanes ;* or il arrivait parfois que le Souverain Pontife, parlant en vertu de son autorité suprême de Docteur de consciences, adressait des bulles, des encycliques au monde catholique, précisait des points de dogme ou de morale ; ces actes du Vicaire de Jésus-Christ étaient alors jalousement surveillés ; s'ils atteignaient quelqu'une des fameuses libertés, toute l'armée de juristes se levait, pour protester contre l'ingérence d'un pouvoir étranger dans les affaires de notre pays. Il en sera de même à l'avenir ; M. de Pressensé, grand contempteur du despotisme des rois, les suit en disciple fidèle. Une amende de 1000 à 10,000 francs, et un emprisonnement de deux ans à cinq ans punit le prêtre catholique coupable d'avoir lu publiquement un écrit émanant d'une autorité étrangère, et censurant ou critiquant les lois ou les actes légaux du gouvernement de la République. (Art. 47.) Cet article est confié à la garde des *autorités constituées ;* celles-ci auront la surveillance des réunions du culte.

Et voilà la délation légalement établie. Quelque maire, adjoint ou conseiller municipal, tyranneau de village, heureux de faire sa cour au pouvoir, adressera son rapport au ministère, dénonçant des paroles dont le plus souvent il n'aura pas compris le sens. Quel résultat pensez-vous que puisse produire un pareil texte de loi ? Je n'en vois qu'un : la calomnie, la discorde, la guerre civile. Serait-ce le but poursuivi par M. de Pressensé? Non, dira-t-il! mais alors quelle portée peuvent avoir les assurances répétées de respect, de liberté adressées à l'Église dans les trois premiers articles du Titre I ?

Mais plus que tout le reste du projet, l'article 33 donne de

Digitized by Google

justes inquiétudes aux consciences catholiques. « Il est interdit de rattacher un diocèse ou une portion de diocèse à la juridiction d'un métropolitain ou d'un évêque ayant son siège à l'étranger. » Encore que le Pape n'y soit pas nommément désigné, le texte, pour chacun, est clair ; au lendemain de la séparation, il ne restera plus au ministre de la justice qu'à saisir les tribunaux du cas des 91 archevêques et évêques de France et des colonies dont les diocèses ou portions de diocèse seront restés rattachés au siège de Rome. Et voilà du coup la Constitution civile de 1790 plagiée par M. de Pressensé ! Ce serait le cas de répéter aux législateurs actuels les paroles adressées par d'Epréménil aux membres de la Constituante : « Pour nous, catholiques, l'évêque de Rome, comme vous vous plaisez à le nommer, c'est le Père commun de tous les fidèles : il n'est nul diocèse, nulle église dont il ne soit le chef. » M. de Pressensé aurait-il rêvé en France une Église nationale, schismatique par conséquent ; rien d'étonnant à cela ; on sait la tendance des adorateurs du dieu-État, à donner au pouvoir civil la direction des âmes en même temps que des corps ; mais si cette éventualité se réalisait un jour, ce serait, avouons-le, une singulière conclusion de la séparation projetée par M. de Pressensé.

Dans les premiers jours de juin, le Sénat se décida à imiter les législateurs du Palais-Bourbon ; une proposition de loi, en 12 articles, élaborée par MM. Boissy-d'Anglas et Clémenceau, fut signée par 33 sénateurs et publiée comme annexe au procès-verbal de la séance du 11 juin 1903.

Elle reflète assez bien les sentiments de la majorité qui siège au Luxembourg. Fidèle aux traditions de famille, M. Boissy-d'Anglas, tout en proclamant la « liberté de conscience et le libre exercice des cultes », entend mettre l'Église à la merci de l'État par un contrôle sévère des actes de ses ministres. Ce projet, du reste, n'a rien de particulièrement original. Ses principales dispositions sont empruntées au projet de M. de Pressensé. Ainsi, « les cérémonies de tout culte sont interdites hors de l'enceinte choisie pour leur exercice. » (Art. 4.) « Nul ministre du culte ne peut paraître en public avec les habits, ornements ou costumes affectés à des cérémonies religieuses. » (Art. 5.) De même, « aucune proclamation ni convocation publique ne peut être faite pour inviter les citoyens à assister au culte. » (Art. 7.) On confine le prêtre dans la sacristie et l'on tremble de le voir exercer son action religieuse au dehors ; elle pourrait devenir efficace et

Digitized by Google

puissante ; et c'en serait fini du rêve de déchristianisation de la France. Nos modernes jacobins, comme leurs *glorieux ancêtres*, ont une étrange conception de la liberté religieuse.

Un député qui appartient à l'un des groupes les plus avancés de l'extrême-gauche, M. Hubbard, a eu l'intuition assez nette des conséquences probables qui suivraient l'exécution des projets de lois émanés de son parti. Il craignait d'y voir une réédition de la Constitution civile du Clergé. Au cours des interpellations du 19 mai dernier, il s'en prenait à la direction des Cultes et reprochait à M. Dumay de pousser à la formation d'une Église nationale par des empiètements chaque jour renouvelés sur le terrain exclusivement religieux. Pour remédier à cet état de choses, il déposait un projet de loi qui devait, dans sa pensée, faire le divorce le plus complet possible entre les deux pouvoirs. Œuvre d'un radical-socialiste, ce projet présente un caractère moins antilibéral dont il faut savoir gré à l'auteur. Point de police des cultes ni de vexations inutiles. M. Hubbard, il est vrai, n'oublie pas entièrement son anticléricalisme et décide (Art. 5) le retour à l'État ou aux communes des biens meubles et immeubles mis aujourd'hui au service des cultes ; mais les donations et legs faits dans les trente dernières années et qui se retrouveront en nature dans la liquidation de ces biens pourront être revendiqués par les donataires ou leurs héritiers. Pourquoi M. Hubbard n'a-t-il pas été jusqu'au bout dans la voie de la justice? Armer les chrétiens bienfaiteurs du Clergé contre l'État, c'était un commencement d'équité ; et sans doute, en nombre de cas, le clergé profiterait de cette disposition ; mais ce qui est donné est donné ; toutes les législations, d'accord en cela avec le droit naturel, ont reconnu dans la donation et le legs un moyen légitime de la propriété. Pourquoi dès lors refuser à l'Église et à ses ministres le droit de retenir ce qu'ils ont acquis de cette façon ?

Les articles 8 et 9 satisfont davantage aux exigences de la liberté. Des associations pourront se former dans le but de favoriser l'exercice du culte ; aucune mesure spéciale n'est prise à l'égard des réunions dans les édifices religieux. Les quêtes et recettes pourront s'y faire librement ; associations, réunions et quêtes sont soumises au droit commun réglé par les diverses lois garantissant la liberté de la presse, de réunion et d'association.

Mais, là n'est point le côté original du projet Hubbard. Le député des Basses-Alpes propose de confier l'administration des

Digitized by Google

édifices religieux à des conseils locaux, décorés du beau nom de *Conseils d'éducation sociale.* Ils comprendront des représentants du conseil général et du conseil municipal, l'inspecteur d'académie et tous les pères et mères de famille âgés de trente ans au moins et soixante ans au plus, et ayant au moins un enfant vivant. Ces conseils pourront louer les édifices religieux aux représentants du culte qui leur conviendraient.

Décidément, à l'extrême gauche, on a l'imagination créatrice, peut-être aussi, aime-t-on rire un peu? La presse, elle, a ri ; et si le projet Hubbard entre dans le code de nos lois, la caricature comptera encore de beaux jours. M. Hubbard n'entre pas dans le détail du fonctionnement de ses « conseils d'éducation sociale »; il se contente d'indiquer deux ou trois de leurs principales attributions et renvoie pour le reste à un règlement futur d'administration publique. (Art. 10.) On peut le regretter, car la lecture d'un pareil document eût été particulièrement réjouissante; peut-être, M. Hubbard a-t-il voulu empêcher par ce silence de trop vives critiques ; tel qu'il le présente, son projet n'en est pas moins inacceptable. Je me figure difficilement les conseils d'éducation sociale pourvus de l'impartialité et du calme nécessaires à leur mission ; encore que celle-ci ait trait au côté extérieur, matériel, dirais-je, de la religion (surveillance et location des édifices des cultes), il leur sera malaisé de ne pas empiéter sur le terrain purement religieux ; songez donc! Conseillers généraux et municipaux, pères et mères de famille, inspecteurs d'académie, pour peu qu'ils aient quelque sujet d'animosité contre l'évêque ou le curé, trouveront là une belle occasion de leur faire sentir toute la longueur de leur bras et la rigueur des lois. Et ce sera une lutte incessante dans laquelle les conseils d'éducation sociale trouveront souvent, on peut le prévoir, aide et encouragement auprès des pouvoirs publics. L'Église et l'État, qu'on aura voulu séparer, seront remis en présence, l'un trouvant contre l'autre, dans une prétendue loi de liberté, un nouveau moyen d'oppression. Ah! M. Dumay, si maltraité à la Chambre par M. Hubbard, sera bien remplacé. Mais ce ne sera plus seulement une Direction des cultes avec laquelle l'Église aura à compter, elle en trouvera des milliers devant elle ; la bureaucratie et la tyrannie au petit pied fleuriront mieux que jamais. Forain pourra multiplier ses merveilleux crayons et inscrire au bas sa légende désormais célèbre: Doux pays!

Le groupe nationaliste de la minorité parlementaire semble

Digitized by Google

avoir voulu codifier sa pensée dans deux projets de loi, l'un de MM. Grosjean et Berthoulat, l'autre de M. Flourens.

Ils présentent de notables différences; mais tous deux réalisent un sérieux effort en faveur d'une solution plus juste et plus libérale de la question.

Divisé en 6 titres et comprenant 31 articles, le projet Grosjean et Berthoulat statue le retour à l'État des édifices religieux, mais à l'encontre du projet de Pressensé, il oblige l'État ou les communes à mettre gratuitement ces édifices à la disposition des sociétés formées pour la célébration du culte. (Art. 13 et 14.) Ici encore l'injustice subsiste, puisque l'Église ne pourra revendiquer que les édifices exclusivement construits par le moyen de la charité privée ; mais sans doute, les auteurs ont senti l'odieux de cette atteinte à la propriété : ils essaient de le pallier en donnant à l'État l'occasion de se montrer généreux à l'égard de l'Église ; quoi qu'ils fassent, ils donnent là un mauvais exemple dont les socialistes partisans de l'expropriation universelle ne manqueront pas de se prévaloir.

Il n'est pas dérogé aux articles 260-264 [1] du Code pénal, articles relatifs à la protection accordée aux ministres du culte dans l'exercice de leurs fonctions ; mais par contre le projet contient une police des cultes qu'il convient d'examiner en détail.

MM. Berthoulat et Grosjean sont membres actifs d'un parti auquel l'accusation de cléricalisme cause encore des terreurs que certains incidents ont plus d'une fois mis en lumière. Ce respect humain politique hypnotise des intelligences faites assurément pour mieux comprendre le prix de la liberté religieuse ; placés sur un terrain de combat où forcément les catholiques se rencontrent avec eux, ils semblent prendre à tâche de prouver qu'ils n'ont pas la même conception des principes d'ordre naturel dont cependant ils se déclarent les défenseurs énergiques. Peut-être aussi espèrent-ils par des restrictions apportées aux droits du christianisme, faire accepter plus facilement les garanties d'indépendance et de liberté qu'ils estiment devoir reconnaître à l'Église. Dans ce cas, grande est leur illusion ; on peut même la trouver étonnante, impardonnable ; connaissent-ils donc si peu les sentiments de leurs collègues de gauche et d'extrême gauche, les cris de haine de la presse anticléricale arrivent-ils donc si faiblement

1. Sauf cependant l'article 263 aujourd'hui inapplicable. Il indique la peine du carcan, peine disparue de nos mœurs.

Digitized by Google

à leurs oreilles pour qu'ils croient pouvoir apaiser la bête démuselée en lui jetant un os? Les concessions faites aux ennemis de l'ordre social ont toujours desservi la bonne cause; elles ont marqué chaque fois une recrudescence de persécution, aggravée par l'hypocrisie de la légalité; les persécuteurs se sont armés des faiblesses de leurs victimes pour les courber davantage sous le joug de l'État et les abaisser au rang des parias. Si MM. Grosjean et Berthoulat consentent à ouvrir l'Évangile, ils trouveront au chapitre VI verset 7 de l'Évangile selon saint Matthieu, une parole du Sauveur qui leur fournira ample matière à d'utiles réflexions : *Nolite mittere margaritas ante porcos.*

La liberté religieuse est une de ces perles, non la moins précieuse ; en abandonner même une parcelle au despotisme de l'État, c'est contresigner en principe les pires violences ; car toutes les libertés sont solidaires : en sacrifier une au bon plaisir d'un gouvernement sans scrupules, c'est lui sacrifier les autres : mais peut-être faudra-t-il attendre encore longtemps avant que nombre de gens honnêtes et libéraux parviennent à comprendre une vérité aussi élémentaire.

La police des cultes, proposée par MM. Grosjean et Berthoulat est faite pour froisser les consciences vraiment catholiques. Les deux honorables députés, dans leur exposé des motifs, manifestent l'intention de mettre l'Église sous le régime du droit commun : pourquoi donc faire à son égard des lois d'exception? C'est ainsi que dans les articles 21, 23, ils prévoient des pénalités sévères contre les ministres du culte coupables d'avoir censuré, critiqué les lois de l'État ou les actes du gouvernement. Plus loin, je dirai complètement ma pensée sur ce point : je veux pour l'instant poser une simple question aux auteurs du projet : Ils sont écrivains, journalistes, conférenciers : comment apprécieraient-ils une législation qui leur fermerait la bouche, ou briserait leur plume, pour arrêter l'expression de leur pensée ou le cri de leur légitime colère contre les injustices du gouvernement?

En terminant la critique de ce projet, je m'en voudrais de laisser dans l'esprit du lecteur une impression complètement défavorable à deux membres d'un parti qui a noblement défendu la cause de la liberté en ces derniers temps. Aussi, je m'empresse de noter qu'aux termes de l'article 30, « les biens mobiliers et immobiliers appartenant aux menses épiscopales, aux fabriques, seront dans le délai d'un an, attribués à une association ou répar-

Digitized by Google

tis entre plusieurs associations déclarées pour la célébration du culte ». La voix de l'équité finit toujours par se faire entendre des âmes honnêtes. La mesure proposée n'est qu'une restitution, un acte de justice élémentaire: je n'y contredirai pas: Mais en un temps où l'expropriation des droits individuels au profit de l'État est à l'ordre du jour, il y a pour des hommes politiques quelque mérite à se mettre du côté du plus faible.

M. Flourens nous paraît entièrement dégagé des timidités qui arrêtent nombre de ses collègues. Son projet de loi refuse tout privilège, toute exemption aux différents cultes et à leurs ministres : mais en revanche, ni police des cultes exceptionnelle, ni mesures de défiance, ne sont édictées contre eux : ils seront placés sur le régime de droit commun aux autres associations et citoyens français. Seul, l'article 9 prête le flanc à la critique. « Pendant trois ans, y est-il dit, l'État, les départements, les communes et les établissements publics continueront aux ecclésiastiques actuellement rétribués par eux la jouissance de leur traitement. » Ancien ministre des affaires étrangères, homme d'État avisé, M. Flourens sait à quoi s'en tenir au sujet des vieux clichés : évêques et curés fonctionnaires, prêtres salariés. Il connaît son histoire de France, et j'aurais mauvaise grâce à vouloir lui prouver que le budget du culte catholique est une indemnité, la réparation de l'iniquité commise en 1791. Cette iniquité, M. Flourens n'a pas assurément l'intention de la renouveler: mais si, en passant ainsi l'éponge sur le passé, il obéit au désir de faire la séparation complète entre les deux pouvoirs, comment ne s'est-il pas aperçu que l'injustice subsistera toujours, puisqu'elle n'aura pas été complètement réparée : les catholiques se plaindront de l'étrangeté d'une séparation à laquelle on est arrivé par le vol. Auront-ils tort ?

Cette remarque était nécessaire : elle touchait un point trop important pour être négligé. C'est du reste la seule critique que j'adresserai au projet Flourens. Le député de Paris n'a certes pas les mêmes idées que M. Combes sur les droits des catholiques, et les articles 1, 4, 5, 6, 7 procèdent d'une pensée de protestation et de lutte contre les violences antireligieuses du Président du conseil. M. de Pressensé a dû bondir d'indignation en lisant l'article suivant : « Aucun délit ne peut être relevé contre les ministres ou les adhérents du culte, à raison de faits qui ne constitueraient pas de délit à la charge des autres citoyens, tel que l'*en-*

Digitized by Google

seignement aux enfants, la *prédication aux fidèles* ». M. Flourens pousse sa pointe plus avant encore dans le bloc gouvernemental: sa clairvoyance et sa loyauté lui ont montré dans les congrégations religieuses l'un des derniers remparts de la liberté à l'heure actuelle ; mais il ne s'est pas contenté, comme tant d'autres, de garder pour lui cette courageuse pensée. Il l'a introduite dans son projet de loi. Sous le double rapport de l'étendue et de la précision, le texte ne laisse rien à désirer. « Il est interdit de distraire un procès des juges que lui donne l'application des règles générales de la compétence, soit *ratione loci*, soit *ratione materiæ*, sous prétexte que l'une ou plusieurs des parties en cause appartiendrait ou aurait appartenu à une Congrégation, que cette Congrégation ait été ou n'ait pas été reconnue. » (Art. 7.) Si jamais le projet de M. Flourens vient en discussion à la Chambre, la gauche et l'extrême gauche feront beau tapage. Les expressions... parlementaires pleuvront dru et si le député de Paris est simplement traité de clérical, de frocard, il en sera quitte à bon compte. Mais il s'en consolera facilement. En notre temps, on est toujours le clérical de quelqu'un. Cette épithète géniale subit les plus étranges vicissitudes. M. Combes et le général André, par exemple, laissent-ils un moment reposer leur bras fatigué d'exécutions journalières de prêtres, de religieux ou de soldats, aussitôt la presse du bloc met flamberge au vent: M. Clémenceau s'apprête à donner les étrivières aux ministres coupables d'avoir trahi l'idée, obscurci la lumière, et favorisé par leur cléricalisme intermittent, mais d'autant plus dangereux, les ennemis de la Révolution. Journaux et revues radicales et socialistes exécutent des variations sur le thème proposé; et le silence ne se rétablit qu'après amende honorable de la part des deux ministres.

Voilà une situation, un état d'esprit propres à éclairer les gens modérés qui tremblent à la seule pensée qu'on pourrait confondre leur cause avec celle du clergé ou de la religion. Aujourd'hui pourtant où les premiers principes de l'ordre social sont battus en brèche, comprendront-ils la nécessité pour tous les honnêtes gens de s'unir et de combattre côte à côte dans la même arène, pour le triomphe de la même pensée : Liberté pour tout et pour tous, sauf pour le mal et pour les malfaiteurs.

Nous verrons bientôt plus clairement encore la vérité de cette devise de l'héroïque Président Garcia Moreno.

(A suivre.) F. Louis DE GONZAGUE.

Digitized by Google

L'ÉCRIVAIN SACRÉ.

Dans le tome troisième de nos *Études Franciscaines* (pp. 677 suiv.) nous avons parlé d'un excellent ouvrage du R. P. Zanecchia O. P. sur l'inspiration divine. Maintenant nous voulons parcourir un autre ouvrage du même auteur, ayant pour titre : *Scriptor sacer sub divina inspiratione juxta sententiam Cardinalis Franzelin. Responsio ad P. van Kasteren S. J.* [1]. C'est un très important supplément au livre premier, sur lequel, disent les censeurs de l'Ordre : « nous croyons que l'Auteur a expliqué et défendu mieux encore le concept véritable de la divine inspiration des saintes Écritures, déjà par lui défendu et expliqué dans le livre premier : *Divina inspiratio*, etc. » [2]. L'apparition du nouveau livre fut l'occasion d'un article dans une Revue hollandaise, qui tente de concilier l'opinion du R. P. Zanecchia dans son premier livre avec celle du Cardinal Franzelin. Nous avons ici la réponse à cet article. La réponse prouve, que les deux opinions sont toutes diverses. Elle traite en trois chapitres de la *méthode* à rechercher l'inspiration biblique, de sa *nature* et de son *extension*.

La *méthode* n'est pas d'expliquer le dogme de *Dieu Inspirateur* par le dogme de *Dieu Auteur*, mais bien le contraire. Il ne s'agit pas ici tant de la méthode, c'est-à-dire de la manière, du moyen ou de la voie à rechercher, que de la qualité, c'est-à-dire de la rationalité ou de l'irrationalité de la voie ou du moyen employé. Il faut qu'on arrive à savoir que Dieu est la cause des Écritures, la cause vraie, propre et nécessaire. En dehors de là, on ne pourra rien savoir sur l'inspiration. Dire que Dieu est l'auteur des Écritures, et que par suite il les a inspirées, c'est élever un raisonnement illogique. On peut parfaitement être l'auteur d'un écrit, d'un livre, sans en être l'inspirateur. Il y a en effet de multiples

1. Romae 1903, Pustet ; 8° pp. 112. L. 2.

2. « *Existimamus Auctorem magis magisque explicasse atque tueri genuinum conceptum divinae inspirationis sacrarum Scripturarum, jam ab ipso defenso atque explicato in suo priori opere : Divina inspiratio Sacrarum Scripturarum ad mentem S. Thomae Aquinatis.* »

Digitized by Google

façons d'être l'auteur d'un livre, et l'on peut affirmer que l'auteur est à l'inspirateur comme le commun au particulier, comme le genre à l'espèce ou l'espèce à l'individu. Et il en est ainsi de Dieu par rapport aux Écritures. Parce qu'il a inspiré les Écritures, Dieu en est l'auteur. L'inspiration divine est la cause véritable spécifique et nécessaire qui explique que Dieu est l'auteur des livres sacrés, et cela non pas d'une manière générale, mais d'une manière déterminée et spéciale. Car parce que Dieu a inspiré l'Écriture, pour cela il en est l'auteur ; et parce qu'il l'a inspirée en élevant les facultés intellectuelles des hagiographes par une influence physique et surnaturelle, pour cela même il est de cette manière déterminée et particulière l'auteur de toute l'Écriture Sainte. Ainsi pensent tous ceux qui à l'aide de données philosophiques et théologiques cherchent la nature de l'inspiration divine de la Bible.

Nous tirons les mêmes conclusions de la pratique de l'Église qui, en traitant de cette inspiration, reconnaît toujours que Dieu est l'auteur de la Bible parce qu'il en est l'inspirateur. Ainsi le concile de Florence s'exprime dans le décret pour les Jacobites : « La sainte Eglise Romaine... croit, professe et annonce fermement... le même unique Dieu est l'auteur du Testament ancien et nouveau, *parce que* les saints des deux Testaments ont parlé sous l'inspiration du même Saint-Esprit [1]. D'après cette expression, il est évident que la raison et la cause qui explique que Dieu est l'auteur des deux Testaments, c'est l'influence d'inspiration accordée par le Saint-Esprit aux hagiographes. De même le Concile du Vatican [2] pour donner le motif de la canonicité des Livres Saints, pour montrer que Dieu en est l'auteur, affirme qu'ils ont été inspirés par le Saint-Esprit. Léon XIII, dans son encyclique *Providentissimus* [3] exprime le jugement de l'Église sur

1. « Sacrosanctae Romanae Ecclesiae... firmissime credit, profitetur et praedicat... unum atque eumdem Deum veteris et novi Testamenti... auctorem, *quoniam* eodem Spiritu Sancto inspirante, utriusque Testamenti sancti locuti sunt. »

2. Sess. 3, c. 2 de revel. : « Eos (libros a Tridentino recensitos in canone) vero Ecclesia pro sacris et canonicis habet,... non ideo dumtaxat quod revelationem sine errore contineant : sed *propterea* quod, Spiritu Sancto inspirante, conscripti, Deum habent auctorem. »

3. « Supernaturali ipse (Spiritus Sanctus) virtute eos (hagiographos) ad scribendum incitavit et movit, ita scribentibus adstitit, ut ea omnia eaque sola quae ipse juberet, et recte mente conciperent, et fideliter conscribere vellent, et apte infallibili veritate exprimerent : *secus* non ipse esset auctor Scripturae universae. »

Digitized by Google

l'inspiration par ces paroles : « Par une vertu surnaturelle, le Saint-Esprit a excité et déterminé les hagiographes à écrire, il les a assistés pendant qu'ils écrivaient, de telle sorte qu'ils concevaient exactement, qu'ils voulaient rapporter fidèlement et qu'ils exprimaient avec une vérité infaillible tout ce qu'il leur ordonnait et seulement ce qu'il leur ordonnait d'écrire : *Autrement* il ne serait pas l'auteur de toute l'Écriture Sainte. » Par ces paroles, c'est évident, Dieu est bien indiqué comme auteur par ce motif qu'il est inspirateur. Et si le Saint-Esprit n'était pas l'inspirateur, Dieu ne pourrait être dit l'auteur des écrits sacrés.

En conséquence la notion de Dieu inspirateur ne peut s'expliquer par celle de Dieu auteur, puisque ces deux notions ne sont point identiques.

Et si l'Église dérive cette proposition : *Dieu est l'auteur des Écritures*, de cette autre : *Dieu est l'inspirateur des Écritures*, c'est non par un procédé métaphysique, mais par un procédé historique. En bonne logique en effet, on ne passe pas de l'espèce au genre, mais bien du genre à l'espèce, du plus connu au moins connu. C'est ce à quoi on n'a pas pris assez garde en critiquant l'argumentation de la méthode proposée par le R. P. Zanecchia [1].

Pour être l'auteur d'une chose il faut y avoir fait passer son influence à un titre quelconque et pour savoir à quel degré on est auteur, il faut juger l'importance de cette influence et la déterminer, soit par soi-même soit par un intermédiaire compétent. Si donc nous croyons que Dieu est l'auteur des Écritures, nous croyons qu'il y a exercé quelque influence, sans dire à quel degré. Car cette influence peut être une motion physique précédente *(praevia)* de Dieu dans l'hagiographe, un concours physique simultané *(concursus simultaneus)* à son action, une influence inspirative de Dieu, une motion morale faite aux écrivains, un précepte à eux imposé d'écrire, une communication, illustration ou indication des choses qui sont à écrire, en quelque manière *(qualitercumque)* qu'elle soit faite par Dieu, avec le conseil, la persuasion, le commandement d'écrire ; et tout cela peut encore s'appliquer aux choses à dire, ou à la manière de les dire. Et il importe beaucoup de déterminer en quelle manière Dieu influe sur l'hagiographe parce qu'en la mesure où Dieu influe, en cette mesure il est auteur.

Or l'instrument rational, dont Dieu se sert, n'accepte aucun

1. Cf. dans la *Revue théologique*, Munster, 1903, col. 360.

Digitized by Google

élément divin en lui-même, il reste intrinsèquement le même, sans changement, il est seulement associé à Dieu pour la production de l'effet, et il n'est pas forcé par Dieu à écrire. Bien loin de là, le concours divin suppose l'instrument rational déjà déterminé ou porté à écrire. Dans l'association divine et rationnelle, la vertu propre de l'instrument reste intrinsèquement la même ; et l'action d'écrire la chose écrite. Il y a idées comme les œuvres de la vertu naturelle de l'instrument, sont en soi des œuvres naturelles, tout comme les autres œuvres des créatures.

D'où vient donc l'inspiration ? Elle vient de la prémotion et prédétermination physique de Dieu, opérée dans le libre arbitre de l'hagiographe à l'effet d'opérer l'action surnaturelle, et l'élément principal de l'inspiration divine est l'illustration intellectuelle de l'hagiographe. Cette lumière inspirative dérivée dans l'esprit de l'hagiographe est une participation à la clarté et à la vertu de l'Esprit divin. A cause de cela cette lumière non seulement manifeste des choses intelligibles ; mais elle augmente aussi la vertu intellective de l'hagiographe, l'élève au delà de la puissance de la nature *(ultra naturae debitum)*, la constitue dans l'ordre surnaturel et lui donne la force, le soutien nécessaire à produire les actes voulus. Parce que donc l'hagiographe ainsi élevé apprend et juge les choses, ses conceptions et ses jugements sont effectivement surnaturels et infaillibles, comme produits par la vertu surnaturelle de l'illustration divine. Quand il est question de l'inspiration divine, on peut donc émettre ce principe : toutes les facultés de l'hagiographe sont soumises à l'influence divine et dépendent d'elle quant à son exercice, de telle sorte que les actions et leurs effets sont attribués à Dieu comme à la cause principale, mais toutes suivant un certain ordre. D'abord les facultés intellectuelles puis les appétitives et enfin les exécutives sont soumises à l'influence inspirante et dépendent d'elle quant à l'exercice. Pourtant toutes les facultés intellectives, appétitives ne sont pas soumises toutes à la fois à l'influence divine, mais il faut que tantôt les unes, tantôt les autres, ou toutes même s'exécutent et agissent selon l'exigence du cas. L'influence inspirante est, dans l'esprit de l'hagiographe, la raison qui l'agite et le pousse, qui l'incline à un acte ou à un objet précis et déterminé, et cette motion intellectuelle vient de la lumière surnaturelle. Et cette lumière surnaturelle est une qualité donnée par Dieu, susceptible d'être augmentée ou diminuée, mais toujours

Digitized by Google

surpassant la lumière naturelle de la créature raisonnable. Elle n'est pas infusée à la façon d'une forme permanente, mais à la manière d'une impression transitoire. Et l'inspiré ne la possède pas toujours, mais seulement au temps où Dieu use de la connaissance de l'hagiographe. Enfin il faut remarquer que le simple hagiographe et aussi l'hagiographe prophète, illustré par la lumière de l'inspiration et de la prophétie, reste toujours un instrument défectueux du Saint-Esprit ; aussi ne connaît-il pas toujours tout ce que le Saint-Esprit a en vue *(intendit)* dans ses écrits, dans ses faits ou dans les choses disposées [1]. Comme toutes les facultés actives de l'homme sont soumises au libre arbitre humain, par lequel elles sont déterminées à l'exercice, ainsi le libre arbitre de l'homme en tant que la cause seconde est soumis à la cause première, c'est-à-dire à Dieu qui fait que nous agissions selon notre nature librement, sans aucune violence ou nécessité. Si donc cette prémotion physique de Dieu est nécessaire aux actes de la volonté dans l'ordre naturel [2], elle est d'autant plus nécessaire aux actes surnaturels de la volonté, qui ne peuvent être produits par une puissance active des créatures. Mais il ne suffit pas que les facultés rationnelles de l'hagiographe soient élevées. Comme l'inspiration divine de la Bible est voulue et faite pour l'enseignement du peuple chrétien par les Écritures et pour l'instruction et le bien de l'Église, pour ce motif, il faut de toute nécessité que la vertu surnaturelle s'exerce aussi sur les facultés exécutives de l'hagiographe, afin que l'action d'écrire soit un acte surnaturel et que l'Écriture soit une œuvre effectivement divine, c'est-à-dire produite par Dieu en même temps que par l'hagiographe.

De l'hagiographe, de l'instrument de Dieu, on ne doit pas dire cependant qu'il agit sous l'action divine *(sub actione Dei)*, mais en vertu de l'influence imprimée en lui-même.[3] Car s'il n'agit pas en vertu d'une autre force, il n'est plus un instrument. Il existe en effet dans un instrument une double vertu et une double action : l'une instrumentale, correspondante à la vertu de l'agent principal, l'autre propre, correspondante à la nature de l'instru-

1. Voyez : S. Thomas Aq. S. *Théol.* 2. 2. qu. 171. a. 2. et qu. 173. a. 2. 3. 4.

2. Voyez : S. Georgius a Villafranca, *Compendium Philosophiae* juxta dogmata D. Thomae, D. Bonaventurae et Scoti. Tom. 3. pp. 451 seqq. Parisiis. 1901.

3. Voyez du même auteur : *Divina inspiratio*, etc. Cap. 8. : De elevatione facultatum hominis in inspiratione biblica, praesertim nn. 89 seqq.

Digitized by Google

ment même, et l'instrument ne fait l'action à laquelle il est désigné qu'en exerçant, en mettant en œuvre sa propriété et sa fonction particulière. Mais l'agent principal en se servant de l'instrument augmente la force de ce dernier pour lui faire atteindre le but et produire l'effet projeté par l'agent principal, effet qu'il ne pouvait produire seul, avant l'instant du concours. Dans un véritable instrument, il faut que l'effet dépasse sa vertu propre, autrement il ne mérite qu'imparfaitement ce nom d'instrument.

Pour bien connaître la doctrine du Pape Léon XIII en son Encyclique *Providentissimus Deus* sur la nature de l'inspiration biblique, il faut distinguer quatre points dans la part du Saint-Esprit et trois dans la part de l'hagiographe. Du côté du Saint-Esprit il y a : 1° la vertu surnaturelle, 2° l'invitation à écrire, 3° la motion à cette œuvre, 4° l'assistance dans l'exécution de l'œuvre. En tout cela les hagiographes ont été purement passifs. Du côté de l'écrivain sacré, il faut distinguer : 1° l'acte de l'intelligence pour comprendre avec justesse, 2° l'acte de la volonté pour vouloir écrire fidèlement, 3° l'acte de l'exécution pour écrire convenablement et infailliblement ce que le Saint-Esprit veut transmettre à l'Église. Selon la doctrine de Léon XIII, l'assistance divine n'est pas séparée de l'influence inspirante de Dieu ; au contraire cette assistance est dite, et cela justement, l'effet formel de l'influence divine inspirante. L'influence inspirante est comme la raison et la cause de l'assistance divine dans l'hagiographe. D'après la même doctrine l'assistance divine préside toute l'œuvre inspirante, acceptée activement et passivement, et elle est non seulement dans les actes internes de l'hagiographe, mais aussi dans les actes externes. Selon Léon XIII, tous les actes de l'hagiographe, externes ou internes, sont surnaturels et inspirés ; ils sortent, ils viennent de la vertu même de Dieu, ils sont consommés par elle principalement. Dans l'action d'écrire les Saints Livres, Dieu est en effet un véritable écrivain, car cette action d'écrire est un effet de sa vertu et un effet propre et personnel. Il est co-écrivain avec l'hagiographe, celui-là étant une cause instrumentale mais efficiente aussi.

L'Encyclique *Providentissimus Deus* fut vraiment un remède efficace et opportun pour détourner bien des catholiques de l'habitude dangereuse de disséquer l'Écriture sainte jusqu'à la moelle *(vivo tenus bipartiendi Scripturam)* au détriment de l'inspiration elle-même. Cependant, depuis l'Encyclique, il n'en reste pas moins

Digitized by Google

qu'il faut étudier en quelle manière cette inspiration s'étend à la Sainte Écriture, car la Bible est à la fois une œuvre divine et une œuvre humaine, elle est un effet de la vertu inspiratrice de Dieu et de la vertu humaine des hagiographes, qui n'opèrent pas séparément, mais pour ainsi dire, à la façon d'une puissance humaine et divine. Aussi ne trouve-t-on rien, dans le texte original qui ne provienne de cette double puissance.

Enfin ces hommes choisis par Dieu pour être inspirés, ne cessent pas pour cela d'être des hommes, et d'agir en hommes. Une telle manière de faire comporte donc tous les caractères d'une opération humaine et naturelle : la culture et les dispositions individuelles de l'écrivain, la connaissance des sciences physiques, des documents, traditions, légendes, etc. Autant d'éléments pris dans l'état où ils florissaient alors et dont l'hagiographe s'est servi en écrivant son texte inspiré.

Que de difficultés s'évanouiraient en exégèse, si l'on se rappelait que Dieu inspire à l'hagiographe ce que ce dernier a en vue et veut enseigner ! Car tout *(omnia et singula)* ce qui est enseigné par l'écrivain sacré est absolu et vrai, non d'une façon générale, mais de la façon dont cet écrivain l'a voulu dire et enseigner. Il ne faut donc pas prendre les assertions de la Sainte Écriture au pied de la lettre, sans commentaires, il faut les prendre dans le sens où elles ont été données, absolument si l'écrivain inspiré les donne absolument, relativement s'il les donne relativement. Dans le premier cas, les propositions sont vraies et inspirées en elles-mêmes ; dans le second, elles ne le sont que dans le sens qu'elles avaient dans l'esprit de l'écrivain, et c'est ainsi que l'on doit entendre les métaphores, les histoires, les fictions, les figures, les généalogies, les données cosmographiques, physiques, etc. et aussi les sources dans lesquelles a puisé l'hagiographe, les narrations qu'il a rapportées dans son livre, car tout cela dépend seulement de l'intention de l'écrivain sacré. Ainsi il peut user de documents, de traditions qui rapportent les événements d'une manière poétique. D'où il suit qu'il faut expliquer l'Écriture et l'inspiration, au moyen d'une critique pénétrante et saine, en s'attachant particulièrement à l'interprétation donnée par la Tradition ou l'antiquité. Aussi l'exégète doit-il être un érudit ; et si les Pères n'enseignent rien sur un point obscur, il faut attendre le jugement de l'Église qui possède la science et la clef des Écritures.

Digitized by Google

Et par-dessus tout il faut se rappeler ce grand principe : le tout est de savoir en quelle mentalité l'écrivain sacré a proféré telle parole ; il faut non pas tant si Dieu est l'auteur de tel texte, mais en quelle manière, à quel degré il l'est.

Toute cette théorie, l'auteur du *Scriptor sacer* l'étudie parfaitement, l'éclaire et la met en plein relief. L'étude des deux livres du P. Zanecchia, la *Divina inspiratio* et le *Scriptor sacer* est propre à chasser beaucoup de doutes des esprits, à réfuter les attaques des rationalistes modernes et à préciser très nettement la vraie nature et l'origine de l'inspiration divine et surnaturelle de la Bible.

Fr. Joseph DE BAVIÈRE.

Digitized by Google

LES FOUILLES DU FORUM

DE 1898 A 1902 [1].

Plus intimement encore qu'au Vulcanal et aux Rostres, le *lapis niger* se rattache au *Comice* et à la *Curie*. Le Comice, on le sait, était le lieu de réunion du peuple, la Curie celui du sénat. Mais le peuple se rassemblait en plein air, le sénat dans un lieu clos et couvert ; aussi le Comice était-il une place et la Curie un palais, celle-là, pour parler comme Tite-Live, servant de vestibule à celui-ci.

Ce vestibule, où fallait-il le chercher ? Près du lapis niger, puisque Festus nous dit : Niger lapis *in comitio* locum funestum significat... Le lapis niger était donc déjà dans l'enceinte du Comice [2]. C'était un premier point de repaire. De plus on savait depuis fort longtemps que l'église St-Adrien, au nord du Forum, n'était autre chose que la Curie transformée en temple chrétien par Honorius Ier. Dès lors, le lapis niger trouvé, on avait les deux extrémités de la place : elle s'étendait entre lui et l'église. C'est là qu'il fallait creuser.

On le fit dès la fin de l'année 1899. Les travaux furent particulièrement coûteux, car on fut obligé, pour les effectuer, de déplacer la rue Bonella, qui mettait en communication deux quartiers importants de la ville et qui occupait précisément l'espace compris entre le lapis et la Curie. On la rejeta vers le nord, on creusa et au mois de décembre, après toutes sortes de difficultés, on découvrit la surface de la place.

Mille souvenirs s'y rattachaient. C'était là que, selon Denys d'Halicarnasse, Romulus et Tatius, établis l'un sur le Palatin, l'autre sur le Capitole, se réunissaient pour traiter des affaires

1. Voir fascicule du 15 décembre 1903.

2. Il marquait en réalité la limite entre le Forum et le Comice, et signalait l'entrée de ce dernier.

Digitized by Google

communes — d'où, d'ailleurs, le nom de la place, *comitium*, de *comire*, se réunir. L'endroit fut inauguré suivant le rite religieux des anciens Étrusques et orienté comme les sanctuaires. On y vit des prodiges, des pluies de sang et de lait. Tandis que le Forum proprement dit était le lieu du commerce et des affaires, il fut destiné essentiellement aux assemblées politiques. Les plus graves questions s'y traitaient. La tribune aux harangues, ce lieu sacré, *templum*, s'y élevait. Quand on voulait rendre un suprême honneur à un citoyen, c'est là qu'on lui élevait une statue. Ce fut le cas pour les ambassadeurs de Rome assassinés par les habitants de Fidènes, pour Camille, pour Sylla, pour Cn. Octavius, pour Pompée. Là se trouvait primitivement la Colonne Rostrale de Duilius, qui conservait le souvenir de la première victoire navale des Romains [1].

Allait-on une fois les premiers coups de pioche donnés, voir revenir à la lumière quelques vestiges de ce passé fameux ? Évidemment non. Nous l'avons vu déjà, le Comice avait perdu son lustre depuis César et Auguste. Ceux-ci avaient profité d'un événement sinistre pour lui enlever ce qui lui donnait son éclat : la tribune aux harangues. Ils l'avaient transportée au forum, où nous l'avons trouvée. Le Comice, dès lors, était mort.

En creusant, on était arrivé d'abord à un cimetière chrétien du moyen âge ; des tombes étaient encastrées dans la façade même de la Curie, où elles font aujourd'hui sept trous béants. Dans l'une d'elles on trouva des monnaies du XIIe siècle.

Puis, six mètres au-dessous, on parvint au sol du Comice, tel qu'il était, au commencement du Ve siècle de notre ère. Il fut déblayé en grande partie, et nous pouvons aujourd'hui nous y promener, y méditer et nous représenter très exactement l'aspect qu'offrait alors la place.

Elle était pavée de plaques de travertin blanc d'un travail grossier et négligé. A droite, une rangée de socles de marbre portaient des statues. Des restes d'inscriptions permettent d'établir que l'une d'elles était dédiée à l'empereur Constance et l'autre, probablement, à Julien l'Apostat, alors qu'il n'était encore que César. A côté montait vers le ciel quelque groupe colossal dont on aperçoit encore les assises en brique ; il était entouré d'une grille.

A une dizaine de mètres en avant de la Curie l'aspect chan-

1. Gaston Boissier, *Promenades archéologiques*, p. 34.

Digitized by Google

geait ; il devenait plus riche. Une grille empêchait le public d'approcher. Au delà de cette grille des dalles de marbre remplaçaient le travertin. Une large fontaine ronde de 5m,25 de diamètre, composée d'une coupe reposant sur une plinthe octogonale, s'élevait sur la limite des deux pavés, à cheval sur l'un et sur l'autre. Il n'en reste que le récipient inférieur, en forme d'assiette. La fontaine elle-même a été enlevée par deux souverains Pontifes et par le cardinal du Bellay, lors des fouilles partielles qu'il fit faire au Forum en 1536. Pirro Ligorio nous l'apprend : « Devant la façade de la Curie, écrit-il, il y avait un grand vase de porphyre qui servait de fontaine lustrale pour le temple. Il était en fort mauvais état. Le pape Jules II le fit transporter d'abord dans le jardin des Saints Apôtres, dont les Colonna ont hérité, puis le pape Jules III le fit mettre dans sa vigne sise hors la Porte Flaminia. Mais il ne s'agit jusqu'ici que du vase lui-même. Quant à son piédestal il fut enlevé par le susdit cardinal du Bellay au cours des fouilles qu'il ordonna. Il le fit charger à bord d'un bateau avec beaucoup d'autres belles choses qu'il avait trouvées et qui, par un juste jugement de Dieu, furent submergées : car il les avait emportées malgré les défenses faites par les souverains Pontifes sous peine d'excommunication. »

Après avoir franchi la grille et contourné la fontaine de porphyre sur le sort de laquelle vient de nous renseigner Pirro Ligorio, on se trouvait au pied d'un escalier d'une hauteur totale de 1m,80 qui conduisait à la porte d'entrée de la Curie. La façade en était revêtue, dans sa partie inférieure, de ce marbre d'un bleu violet qu'on appelle pavonazetto, parce que son éclat lustré ressemble à celui des plumes du paon (pavone); — dans sa partie supérieure, de stuc. Toute cette dernière partie était encore bien conservée au XVIe siècle. L'intérieur était décoré en style pompéien et contenait, entre autres monuments remarquables, le fameux autel de la Victoire, élevé par Auguste, et dont l'enlèvement par Gratien, en 382, donna lieu à une controverse célèbre entre païens et chrétiens : le pape Damase et S. Ambroise y prirent part.

C'est ainsi que se présentaient la place et la Curie à l'époque à peu près où Stilicon, après avoir vaincu si souvent les Barbares, la traversait, montait les degrés, entrait au sénat et sur l'ordre du lâche Honorius, proposait d'en acheter maintenant les hordes cupides par la remise de quatre mille livres d'or, ce qui arrachait

Digitized by Google

au sénateur Lampridius ces mots : Ce n'est pas là un traité de paix, mais de servitude, *non est ista pax, sed pactio servitutis !*

Cet état dans lequel place et Curie se trouvaient alors n'est pas ce que les fouilles nous ont appris de plus curieux. Elles firent mieux. Car si, d'après le mot que j'ai cité, le Forum est un livre immense, on peut dire que le Comice est un palimpseste à couches multiples dont chacune a son intérêt. Après en avoir déchiffré l'écriture apparente, M. Boni a cherché à faire revivre celles que le temps et la main des hommes avaient effacées; après avoir découvert le pavé de l'empire, il fit faire des sondages dans le sous-sol jusqu'à la terre vierge. Ces explorations statigraphiques lui ont révélé mille détails suggestifs.

A $0^m,47$ au-dessous du dallage de l'empire il a trouvé d'abord un second pavé en grosses plaques de travertin, reposant sur une couche de tuf de $0^m,40$ d'épaisseur, celui-ci non plus d'un travail négligé, mais merveilleusement assemblé, robuste, solide, bâti pour l'éternité. C'était le pavé de l'époque républicaine, celui qu'avaient foulé Caton, les Gracques, Marius, Sylla, Cicéron et Pompée, celui sur lequel s'était déroulé l'événement qui fut cause du transfert au Forum de la tribune aux harangues, les funérailles révolutionnaires de Clodius. Celui-ci, on le sait, avait été assassiné par son adversaire Milon sur la voie Appienne, dans une taverne où il s'était réfugié. Mais un sénateur qui revenait de sa villa ramena son cadavre à Rome (13 déc. de l'an 53 av. J.-C.). Ce fut le point de départ d'un formidable tumulte. Le peuple s'empara du corps de celui qui avait été si longtemps son favori et le porta au Comice. Il l'y exposa d'abord sur la tribune aux harangues. Puis, enivré par les déclamations furieuses des membres de la puissante famille Claudia et particulièrement par celles du scribe Sextus Clodius, il le reprit, le porta avec des cris de colère à la Curie, et là, dans le palais même du Sénat, entassa sièges curules, tribunes, pupitres, manuscrits, coucha le corps dessus, et y mit le feu. Tout flamba, même le palais. Et Clodius eut la Curie pour bûcher. Elle fut rebâtie par César et par Auguste. Mais le Comice, privé des Rostres, nous l'avons dit déjà, ne revit plus jamais son ancienne splendeur.

Quand on compare l'admirable travail de ce pavé de la République avec celui, si négligé, de l'époque d'Arcadius et d'Honorius, on mesure la chute immense qu'avait faite l'énergie romaine pendant les cinq siècles qui les séparent l'un de l'autre;

Digitized by Google

on voit pour ainsi dire la décadence où les Néron, les Domitien, les Caracalla avaient plongé le peuple-roi ; on sent qu'il était mûr après eux, pour les gouvernements grotesques des Avitus, des Majorien, des Anthémius, des Olybrius, des Glycerius, des Julius-Nepos, des Romulus-Augustule ; on entend venir le Barbare ; on touche du doigt la nécessité de son approche. Et les réflexions sérieuses, les retours sur la politique contemporaine vous assiègent.

Laissons-les et revenons à ce sol vénérable du Comice. Immédiatement au-dessous du pavé de l'époque républicaine, les fouilles mirent au jour une couche bizarre de cendres mêlées de débris de toute espèce. Elle correspond exactement, dans la série des stratifications, aux cendres dans lesquelles se trouvèrent enfouies les bases des lions, sous le lapis niger. Faut-il voir, ici comme là, les vestiges de ces autres barbares, de nos lointains ancêtres les Gaulois, les traces de leur séjour ici après leur victoire sur les bords de l'Allia, les restes de l'incendie de Rome par le Brenn ? Probablement. Cette couche de décombres, le souvenir de leurs audaces et celui de leur versatilité, voilà tout ce qu'ils ont laissé derrière eux : cendre et fumée !

Puis vient, plus bas encore, une modeste couche de tuf, broyée par les pieds innombrables qui l'ont foulée, usée, souvent réduite en poussière, par endroits tassée, attirante et, dans sa simplicité, évocatrice elle aussi de souvenirs : c'est l'ancien pavé du temps des rois, celui, vraisemblablement, que fit faire Tullus Hostilius quand il enferma le Comice dans une enceinte et construisit le premier palais du Sénat, celui que l'on appela de son nom *Curia Hostilia*.

Dans ces temps lointains, le Comice exposait déjà aux yeux le *ficus ruminalis*, le figuier ruminal, qui rappelle en même temps le souvenir du vieil et fameux augure Attus Navius, et celui du fondateur de la ville. Il devait croître sur la limite du Forum et du Comice, tout près, par conséquent, du lapis niger et du tombeau de Romulus, car Pline [1] nous en parle dans les termes suivants : « On vénère un figuier *dans le Forum proprement dit et dans le Comice*. Né à Rome, et consacré par la foudre, on l'appelle *ruminal* surtout parce qu'il couvrit de son ombre, dans le Lupercal [2], la nourrice de Romulus et de Rémus, fondateurs de

1. *Hist. Nat.*, XV, 20.

2. Le Lupercal est, à proprement parler, la grotte où se réfugia la louve lorsque les bergers la chassèrent d'auprès de Romulus et de Rémus. Elle est située à l'ouest du Palatin, près de vestiges de la Roma quadrata.

Digitized by Google

l'Empire. C'est sous cet arbre en effet qu'on trouva la louve allaitant les deux jumeaux. Il se transporta lui-même, d'après la légende, du Lupercal jusqu'au Comice, pendant qu'Attus Navius excerçait les fonctions d'augure ; il présage, lorsqu'il se dessèche, quelque grave événement ; mais les prêtres le plantent de nouveau. » Jusqu'à présent on ne s'expliquait pas pourquoi le fameux figuier se transporta — pour parler comme Pline, — ou — pour parler plus sensément, — pourquoi Attus Navius le transporta du Lupercal au Comice. Depuis qu'on a découvert, tout auprès de l'endroit où il vint planter ses racines, le tombeau de Romulus, la raison de cet acte apparaît clairement : on voulait réunir, au tombeau du fondateur de la ville, son berceau, et les mettre l'un et l'autre sous les yeux du peuple romain à l'entrée de ce Comice qui était le centre de sa vie politique.

Est-ce tout enfin, sommes-nous arrivés au bout, je pourrais dire au fond des souvenirs, à la dernière couche du palimpseste ? Non. Plus bas encore nous trouvons un appareil encore plus rudimentaire, encore plus primitif : la terre simplement battue et durcie. Quand, à quelle époque fut-elle ainsi aménagée ? Faut-il dire hasard ou providence : un fragment de vase, abandonné sur cette aire primitive quand l'exhaussement du terrain commençait à le submerger, et retrouvé au cours des fouilles, nous l'apprend. Il est, ce fragment, du VIIIe siècle avant notre ère, et date le terrain sur lequel il fut découvert : cette place simplement battue et durcie est celle où Romulus venait conférer avec Tatius des intérêts du peuple qui devait un jour gouverner le monde.

C'est ainsi que les fouilles récentes nous ont fait descendre, à travers quelques mètres de terre, des temps de François d'Assise à ceux des premiers rois, en réveillant, à chaque couche de terrain, un souvenir ; en évoquant, à chaque stratification, l'état économique et social d'une époque ; en confirmant, à chaque découverte, une date ou un fait hier encore contestés par l'hypercritique.

***

On le voit, la découverte du *lapis niger* avait été éminemment féconde ; de proche en proche, de couche en couche, elle avait conduit à la reconstitution de tout un monde enseveli depuis des siècles. Son pavé noir avait joué le rôle de cette dalle mystérieuse des contes arabes qui, une fois écartée, fait pénétrer dans des

Digitized by Google

souterrains regorgeants de trésors. L'émotion éprouvée par le monde savant à l'annonce de ces trouvailles magiques fut si forte que le gouvernement italien, électrisé, résolut de poursuivre dès lors d'une façon raisonnée, la mise au jour du Forum, du Palatin et des lieux environnants. C'était un acheminement vers la fameuse *Promenade archéologique* qui hante l'esprit des Romains depuis 1870 et qui doit un jour embrasser une partie de la ville. En attendant, il fallait pousser les fouilles à l'est du Comice et de la Curie, et, pour cela, acheter et abattre trois maisons qui s'élevaient entre les églises S. Adriano et S. Lorenzo. Mais les fonds manquaient. Un généreux anglais de passage à Rome, M. Philips, se rendit acquéreur des immeubles convoités et les offrit à l'administration pour qu'elle les fît démolir et qu'elle poursuivît ses travaux. Ce fut un coup de fouet de plus venant stimuler l'ardeur déjà grande des archéologues. Les mètres cubes de terre s'enlevèrent comme par enchantement et bientôt une grande partie du pavé de la *Basilique Emilienne* était mise au jour.

Si nous voulons comprendre l'intérêt de la découverte, demandons-nous d'abord ce qu'était, dans l'antiquité, qu'une basilique? Il n'est pas inutile de le savoir exactement, puisque cette forme de bâtiment, dont l'origine se perd dans la nuit de l'histoire, a produit, au cours de son évolution, l'église de l'empire chrétien, celle du moyen âge, et celle des temps modernes ; et que la maison de Dieu de demain y trouvera son point de départ, comme l'ont fait celle d'aujourd'hui et celle d'hier.

La basilique, en principe, n'était autre chose qu'une grande salle, annexe du marché, mais annexe couverte, où l'on pouvait faire par tous les temps les négociations qu'il n'était possible de conclure dans celui-ci que lorsque la température était favorable. — Voilà pourquoi elle s'élevait près du Forum, centre des affaires. — Et comme celles-ci ne vont pas sans procès, on prit l'habitude d'élever, sous le même toit, un tribunal. La basilique devint ainsi le temple du négoce et du droit.

Son plan répondait à cette double destination. Elle se composait essentiellement d'un carré long partagé par des colonnes en une partie médiane, où se tenaient les marchands, et en un déambulatoire où circulaient les clients. Une abside ménagée dans le mur qui faisait face à l'entrée, abritait le tribunal. Sous cette abside, quelquefois, un sous-sol servait de prison. L'organisation commerciale était ainsi complète. On pouvait, dans la même

Digitized by Google

enceinte, conclure l'affaire et en poursuivre l'exécution jusqu'à la contrainte par corps inclusivement.

Voilà le côté sérieux du monument. Mais toute basilique qui se respectait en avait un second, qui l'était moins. Il comprenait d'abord les galeries supérieures — car la salle était à deux étages, — galeries supérieures, dis-je, qui étaient le refuge des curieux, et qui formaient un excellent observatoire pour voir tout ce qui se passait, d'un côté sur le Forum, de l'autre dans l'intérieur de la salle. C'est de là, nous dit M. Gaston Boissier [1], que Caligula jetait de l'argent au peuple, pour se donner le plaisir de voir les gens s'étouffer en le ramassant. De là aussi qu'on suivait à l'intérieur de la Basilique les procès retentissants et les plaidoiries des avocats. Et Pline nous raconte que, dans une affaire grave, où il plaidait pour une fille déshéritée par son père qui, à quatre-vingts ans, s'était épris d'une intrigante, la foule était si grande que non seulement elle remplissait la salle, mais que les galeries supérieures étaient pleines d'hommes et de femmes qui étaient venus pour l'entendre.

La Basilique, de plus, était entourée d'un portique. M. Gaston Boissier [2], déjà cité, nous donne quelques détails sur la vie qu'on y menait. C'était, nous dit-il, le rendez-vous des désœuvrés, des jeunes gens à la mode et des femmes légères en quête de bonnes fortunes ; on y jouait à toutes sortes de jeux avec une rage incroyable. Hommes du peuple et citoyens importants, poussés par la même passion, s'y coudoyaient. C'était accroupis par terre qu'on jouait et on manœuvrait l'osselet, la tessère et le jeton, sur des figures tracées à la pointe dans le dallage de marbre. Plusieurs sont encore visibles aujourd'hui. A côté d'elles, souvent, on lit des inscriptions curieuses ; celle-ci, par exemple: *Vincis, gaudes; perdes, plangis*, qui prouve combien peu la nature humaine a changé depuis les Césars et les Antonins.

A ce double élément, la Basilique Émilienne en ajoutait un troisième: c'étaient des boutiques qui s'élevaient entre le portique et la basilique proprement dite, à laquelle elles s'adossaient ; ou, plutôt, de grandes salles qu'on appelait les *tabernæ novæ*, et dont nous verrons tout-à-l'heure la destination.

Le groupe de notre monument comprenait donc trois parties principales : le portique, parallèle en même temps au côté nord

1. Gaston Boissier, *Promenades archéologiques*, p. 43.
2. Op. cit., p. 42.

Digitized by Google

du Forum et à la façade sud de la Basilique ; — les boutiques, entre les deux, ombragées par le portique, et appuyées au flanc de la Basilique — et enfin cette dernière, c'est-à-dire la grande salle proprement dite.

Du Forum on accédait au portique par neuf marches, fortement espacées entre la sixième et la septième. Il se composait de quinze gros piliers de marbre avec demi-colonnes engagées et longeait tout le côté sud de la Basilique, où se trouvaient les *tabernæ*. Celles-ci étaient carrées, de 7 m. de profondeur sur $5^{m},50$ de large, revêtues de marbre et voûtées. On en compte treize. Celle du milieu est percée au fond d'une large porte et formait ainsi passage entre le portique et la grande salle. Les douze autres, dont six à droite et six à gauche, n'ont d'ouverture que sur le portique.

On a voulu identifier ces locaux avec les vieilles boucheries de l'époque des décemvirs, à l'étal desquelles Virginius prit le couteau dont il frappa sa fille pour la sauver du déshonneur : *ad tabernas*, dit Tite-Live, *quibus nunc novis est nomen* [1]. Il y a là évidemment un malentendu : que ces anciennes boutiques s'élevassent au nord du Forum, à l'endroit que couvre notre portique, cela ne fait guère de doute. Mais il est non moins certain que les salles dont nous parlons ont été construites en même temps que la Basilique, dont elles font partie intégrante. Elles ne remontent donc pas au delà de cette reconstruction de notre monument par Paul-Émile dont Cicéron entretient Atticus et dont il lui dit qu'elle est extrêmement magnifique : *magnificentissima* [2]. Un coup d'œil sur le plan suffit d'ailleurs pour nous rendre compte de la façon dont fonctionnait cet ensemble.

Représentons-nous d'abord ce qu'était la vie sur le Forum. Que ceux qui connaissent Rome se souviennent de ce qu'est encore aujourd'hui la place Colonna le soir, de ce lent va et vient, de ce demi-piétinement sur place, de cet agaçant tourbillonnement, de ce bruissement de milliers d'oisifs, de ces remous de foules, de ces cris de marchands de toute espèce, depuis le gamin qui vous force à acheter une boîte d'allumettes dont vous n'avez pas besoin, jusqu'au pauvre diable qui vous offre des olives aussi flétries que son teint, en passant par la gamme maussade des

1. Tite-Live, *Hist.*, III, 48.

2. Ciceron, *Ad Attic.*, IV, 16 ; *Paulus in medio Foro basilicam jam pœne texuit iisdem antiquis columnis, illam autem quam locavit fecit magnificentissimam.*

Digitized by Google

marchands de cartes postales illustrées qui vous assiègent et vous étourdissent de leur faconde. Que ceux qui connaissent ce spectacle, le rappellent à leur mémoire et ils auront une faible idée de ce qu'était alors le Forum ; car, non seulement, il couvrait un espace plus restreint que la place Colonna; mais encore, la population de Rome était alors sept ou huit fois plus considérable que celle d'aujourd'hui. En plus, le nombre des oisifs était proportionnellement bien plus grand, puisque la libéralité des empereurs, qui pressurait le monde, nourrissait l'heureux citoyen qui n'avait qu'à vivre, à flâner et à jouir. La foule était donc immense. En plus, si nous en croyons les fresques de Pompéi, il se passait sur un forum bien des choses qui ne se passent plus aujourd'hui sur la place Colonna : on y vendait des ustensiles de fer et des vases de bronze, des chaussures pour homme et pour femme, des fruits et des légumes, du pain et des mets chauds. L'écrivain public y écrivait sous la dictée du client, le mendiant y tendait la main, le politique pérorait et lisait les proclamations. La plupart de ces traits s'appliquent à la Capitale du monde tout aussi bien qu'au petit municipe de Campanie. Je ne parle pas des mille événements pittoresques qui venaient exciter encore, secouer, séparer et augmenter cette foule : enterrements, émeutes, triomphes, qui passaient, sombres, terribles ou éclatants, mais toujours bruyants.

Pour échapper à ce brouhaha et, en été, à la chaleur intolérable, le romain se réfugiait sous le portique. Il y bavardait, y jouait et y respirait à l'ombre. Puis, avait-il une affaire à conclure, il entrait dans la grande salle. L'affaire faite, il fallait dresser le contrat, le solder, comptant ou en une traite, en passer écriture, en arrêter, quelquefois, le détail avec le concours d'un homme expérimenté, en un mot régulariser ou réaliser ce qui n'avait été qu'indiqué ou ébauché dans la grande salle. Il en ressortait donc et entrait dans une des boutiques que nous avons vues alignées sous le portique : soit dans celle de l'agent d'affaires, soit dans celle du changeur, soit dans celle du banquier, soit dans celle du scribe ; il agissait, en un mot, comme on agit encore aujourd'hui dans toutes les bourses du monde, où il y a toujours, en substance, trois choses : le péristile, où l'on cause, la bourse proprement dite, où l'on fait des affaires, et des bureaux, où on les enregistre et où on les solde.

Cela bien compris, voyons donc enfin ce qu'était la grande salle de la Basilique Émilienne et quelles en étaient les dimen-

Digitized by Google

sions. Elle n'a été, jusqu'à présent, mise au jour que partiellement et nous n'en parlerions qu'avec beaucoup de restrictions si un heureux hasard, — ou plutôt la Providence, — ne nous en avait conservé et le plan et la vue extérieure.

Le plan. C'est de la célèbre *Forma urbis Romae* que je veux parler. On le sait, l'église des SS. Côme et Damien, située au nord du Forum, se compose de deux monuments anciens : le temple élevé, au IVe siècle de notre ère, par Maxence à la mémoire de son fils Romulus ; — et celui de Rome, *templum sacræ Urbis*. Dans ce dernier se conservaient les registres du cadastre et des impôts et le fameux plan de la ville que Septime-Sévère avait fait graver sur marbre. Nous possédions déjà, au Musée du Capitole [1], quelques fragments de ce document topographique d'une incomparable valeur. Ils avaient été découverts, au XVIe siècle, dans l'église même des SS. Côme et Damien. Mais presque toute la partie nord du Forum y manquait. On vient, il y a quelques mois, d'en retrouver le morceau le plus important ; les *tabernæ*, l'entrée de la grande salle, et les dispositions essentielles de celle-ci s'y reconnaissent facilement. Aussi pouvons-nous dès aujourd'hui en indiquer les dimensions, sans attendre la fin des fouilles : elle était longue de 80 m., large de 29, et offrait cette singularité que si, au sud, comme nous l'avons vu, elle était flanquée, en plus d'un bas-côté, du portique et des tabernæ, elle l'était, au nord, de deux bas-côtés. On a de la peine à imaginer comment l'architecte romain a résolu le problème délicat de faire de cet ensemble un tout harmonieux ; et il ne sera pas d'un mince intérêt de voir ce que la suite des fouilles nous apprendra à ce sujet. Le vaisseau central avait 12 m. de large, chacun des bas-côtés, 5 m.

Le pavé est de larges plaques de marbres précieux. Si vous le parcourez vers la fin d'une belle après-midi, vous le verrez s'allumer, aux rayons du soleil couchant, de lueurs roses piquées de singulières taches vertes. De taches vertes ? Mais oui, ce n'est pas une hallucination : quand le soleil tremble obliquement sur ces belles dalles lustrées, vous les voyez comme tachetées d'une pluie de gouttes sombres. Et si vous vous baissez pour vous rendre compte de la raison de ce curieux phénomène, vous n'êtes pas peu surpris de constater que ce que vous preniez pour de grosses gouttes de couleur n'est autre chose qu'une innombrable

1. Aux murs de l'escalier qui conduit du rez-de-chaussée au premier étage.

Digitized by Google

quantité de pièces de monnaie de bronze à moitié fondues et soudées contre la pierre. En étudiant leur direction, vous constatez qu'elles vont toutes du côté de la porte de sortie, vers laquelle leurs traînées convergent comme des rayons vers leur centre ; quelques-unes zigzaguent ; on dirait la trace d'un homme ivre ou de quelqu'un qui suffoque. Si vous vous demandez la cause de ce phénomène, la voici : la Basilique a été une fois au moins la proie d'un incendie. Il a éclaté pendant que les marchands étaient à leurs comptoirs, avec des piles de monnaies devant eux. Au vu de la flamme ils ont pris leurs trésors à pleines mains et ont fui vers la porte, non sans semer, au milieu de l'effarement, mainte pièce de monnaie sur leur passage. Celles-ci ont fondu ensuite à la chaleur de l'incendie et ont formé, en se vert-de-grisant, ces nombreuses traînées de taches vertes qui convergent vers la porte. Quand elles ondulent comme les pas d'un homme ivre, c'est signe que le porteur du trésor vacillait sous un commencement d'asphyxie.

Quelle date faut-il assigner à ce sinistre événement ? Le 24 août 410, probablement. Ce jour-là, Rome vit, pour la première fois depuis huit siècles, l'ennemi pénétrer dans ses murs. Alaric le commandait. On ne l'ignore pas : à la stupéfaction générale, le chef barbare empêcha toute espèce de violence et professa la plus grande vénération pour les chrétiens, pour leurs églises, pour les basiliques de St-Pierre et de St-Paul et pour le droit d'asile. Les religieux et tous ceux qui avaient la garde d'objets sacrés furent entourés d'égards par ses troupes. Il n'en est pas moins vrai qu'une inscription dans l'abside de S. Martina établit que le *secretarium senatus* fut alors incendié, et, comme il s'élevait près de la Basilique Émilienne, le feu se sera communiqué par lui à ce dernier monument. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que la Basilique semble avoir été reconstruite en 416 par le préfet Probianus. On ne se donna pas alors la peine d'enlever l'ancien pavé, mais on le recouvrit d'un nouveau. Ainsi s'explique que les traces du feu et les pièces de monnaies fondues soient encore aujourd'hui si bien conservées [1].

C'est à la reconstruction de Probianus qu'appartiennent les trois lourdes colonnes de granit rouge surmontées de chapiteaux

1. Avant de poser ce nouveau dallage on dut enlever de l'ancien les monnaies d'or et d'argent; car je n'y ai constaté l'existence que de pièces de bronze, qu'on aura abandonnées à cause de leur peu de valeur.

Digitized by Google

corinthiens qui se dressent à l'extrémité de l'emplacement de la Basilique sur de grossières bases de marbre blanc. A voir tant d'inélégance, un dégoût vous prend. L'art d'alors est digne de l'empereur qui gouverne. L'histoire nous apprend que, pendant que les Goths assiégeaient Rome, le lâche Honorius était enfermé dans Ravenne avec quelques milliers de mercenaires byzantins. Quand on vint lui dire que Rome avait péri : « Ce n'est pas possible, s'écria-t-il, je lui ai donné à manger de ma propre main encore ce matin ! » Il pensait à un coq qu'il avait pris en affection et qu'il avait baptisé du nom de Rome. Quant à la capitale de son empire assiégé, il n'y songeait pas.

J'ai dit qu'il nous est resté de la Basilique Émilienne non seulement le plan, mais encore une vue extérieure. C'est dans les cartons de dessins des architectes du XVe siècle et du XVIe qu'il faut la chercher. A cette époque, quelques parties de la façade de la Basilique du côté de la Curie, étaient encore visibles. C'était là l'entrée principale du monument. La porte que nous avons trouvée ménagée entre les tabernæ n'était qu'une entrée latérale. La vraie façade donnait sur la place de la Curie ou plutôt sur la rue de l'*Argiletum* qui la longeait et mettait le Forum en communication avec le quartier de Suburre. Elle était d'ordre dorique et surmontée d'une frise, ornée de bucrânes [1]. Francesco di Giorgio, Bramantino, Giuliano da Sangallo, Antonio da Sangallo le vieux et plusieurs autres encore l'ont dessinée. Elle disparaît vers le commencement du XVIe siècle.

Salv. Peruzzi nous dit dans quelles circonstances. Je les rapporte ici parce qu'elles me fourniront l'occasion de rectifier en passant une petite erreur historique qui fut mise en circulation à leur propos. Peruzzi écrit que le cardinal Adrien de Corneto fit abattre ce pan de ruine pour en retirer les pierres et les faire servir à la construction du palais qu'on élevait pour lui dans le Borgo-Nuovo. « Mon père Balthazar les y mesura, ajoute-t-il, et on peut en trouver la trace dans ses dessins ». Ce cardinal Adrien de Corneto est celui chez lequel le pape Alexandre VI et le duc de Valentinois firent, le 5 août 1503, ce souper mémorable à la suite duquel le Souverain Pontife s'alita et mourut. On a affirmé que le repas avait eu lieu dans ce palais même, nou-

1. On entend par *bucrâne* un ornement en crâne de bœuf dont les cornes sont enguirlandées de feuillages. On les place ordinairement dans les mélopes et ils ont pour objet de rappeler les victimes offertes en sacrifice.

Digitized by Google

vellement achevé et décoré avec les pierres enlevées à la Basilique Émilienne. M. Huelsen, dans son remarquable rapport cité au commencement de cette étude, rétablit les faits : le palais ne fut achevé qu'en 1504, c'est-à-dire, après la mort d'Alexandre VI. En plus, les dépêches des ambassadeurs vénitiens et florentins à Rome et le *Diarium* de Burchard indiquent d'une manière formelle que le souper eut lieu, non dans un palais, mais dans une vigne près du Vatican. C'était là l'imprudence qui coûta la vie au Pontife : car il est à peu près établi aujourd'hui qu'il mourut d'une attaque de fièvre maligne qui l'eût probablement épargné s'il avait passé sa soirée en un lieu couvert. Nul n'ignore en effet que la malaria fait surtout ses ravages en plein air, le soir. — Quoi qu'il en soit de la maladie à laquelle le Pontife succomba, il est établi qu'il n'y a aucun rapport, même lointain, entre la mort du pape et la Basilique Émilienne [1].

Mais il y en a un très intime entre celle-ci et le temple de *Venus cloacina* qui nous ramène aux premiers temps des rois. Pline nous raconte en effet, qu'après la bataille entre les Romains et les Sabins, ou plutôt après la réconciliation qui rapprocha ces deux peuples sur le Comice, ils se purifièrent avec des rameaux de myrte et, à la place même où avait eu lieu cette cérémonie, élevèrent une chapelle à Venus cloacina (du vieux mot latin *cluere*, purifier). Celle-ci fut bientôt l'objet d'un culte tout spécial; car elle devint, à cause de ses fonctions de purificatrice, la protectrice des égoûts. Et on sait l'importance qu'ils avaient et qu'ils ont encore aujourd'hui à Rome. De leur bon fonctionnement dépend la santé de la ville tout entière. Sans eux, c'est la malaria à l'état permanent, qui fauche grands et petits, individus et familles. Il faut avoir habité les environs du Palatin et des Thermes de Caracalla, avoir vu les teints plombés et les dents grelottantes des pauvres fiévreux, pour comprendre la place que

1. Je n'ai parlé dans cette étude que de la basilique de l'empire et des modifications qu'elle subit au commencement du Ve siècle de notre ère. Pour être complet je devrais dire un mot des assises de grands bâtiments de l'époque républicaine que les fouilles mirent à jour sous le pavé de l'empire, et de constructions des premiers siècles du moyen âge, qui furent découvertes enclavées dans les *tabernæ*. Les publications officielles n'ayant encore donné aucun détail précis sur les premiers il m'a été impossible de me faire une idée exacte de leur signification. Quant aux secondes, on a voulu y voir les restes de l'antique église S. Maria in Foro; elles mériteraient à ce titre une étude spéciale. Qu'il me suffise pour aujourd'hui d'en signaler les beaux pavés en mosaïque de marbre, qui rappellent les plus anciens de ceux de S. Maria in Cosmedin et de Ste-Praxède.

Digitized by Google

Cloacina devait tenir sur le Forum. C'est elle d'ailleurs qui l'avait créé : avant l'établissement par Tarquin du premier égout, de la vénérable *Cloaca Maxima*, il n'était qu'un marais pestilentiel.

Depuis longtemps on connaissait la forme de cet édicule. Il est représenté très clairement sur une monnaie de L. Mussidius Longus, *triumvir monetalis* au temps de la République. Il consistait en un piédestal rond, surmonté d'une grille et portant deux statues, celle de la déesse, debout près de son autel, et celle d'un homme qui s'en approche, le bras levé et la main étendue, pour accomplir les rites sacrés. — On savait aussi où le chercher ; dans les environs du Comice, puisque c'est là que Romains et Sabins s'étaient réunis et purifiés ; et plus spécialement près des *tabernæ novæ*, puisque Tite-Live nous dit : *prope Cloacinam, ad tabernas quibus nunc novis est nomen* [1].

C'est là qu'on chercha et que l'on trouva : au pied de l'escalier qui monte à la Basilique, — devant le portique et les *tabernæ*, — à trente-cinq mètres environ de la place du Comice, on mit au jour le piédestal rond qui supportait le groupe et les traces de la grille de fer qui l'entourait.

Et maintenant qu'on connaît la position exacte de ce monument, au pied de l'escalier de la Basilique Émilienne, tout près de la Bourse de Rome, on s'explique mieux un mot de *Plaute* dans le *Curculio* : « Si tu veux, dit-il, un menteur ou un fat, cherche-le près du temple de *Cluacina : qui mendacem et gloriosum* [*invenire vult, eat*] *apud Cluacinæ sacrum.* »

Avez-vous jamais remarqué, à la Bourse de Paris, au pied du monument, du côté de la rue N.-D. des Victoires, vers quatre heures, quand la séance est terminée, un groupe d'hommes qui parlent et gesticulent ? Approchez. Tous ces pauvres diables, râpés et déguenillés, ne parlent que de millions ; on dirait qu'ils n'ont qu'un mot à dire pour les faire surgir de terre ; ces déclassés affirment être à tu et à toi avec tous les princes de la finance ; ils connaissent les secrets les plus intimes du ministre et tiennent leurs renseignements des ambassadeurs en personne ; le sort du monde semble dépendre d'un mot tombé de leurs lèvres. *Mendaces et gloriosos.* A Rome, ils tenaient leur parlotte près de la chapelle de Venus Cloacina : *Apud Cluacinæ Sacrum.* Voilà ce dont Plaute a voulu nous avertir.

(A suivre.) H. MATROD.

1. Tite-Live, *Hist.*, III, 48.

Digitized by Google

ENFANT DE S. FRANÇOIS

SAINT ET POÈTE !

Mon cher Directeur,

Vous n'avez pas pitié de moi, vous voulez que j'écrive quelque chose pour votre Revue ? Peut-être êtes-vous excusable d'insister, comme vous le faites, parce que, de si loin, vous ne pouvez savoir que j'en suis à dicter de mon lit de douleur.

Je vous obéirai pourtant, car il est juste de se hâter de rendre service à mesure qu'approche l'heure où il ne sera plus possible d'en rendre aucun. Le divin Maître a dit : « Il faut travailler pendant qu'il fait jour, car la nuit vient, pendant laquelle personne ne peut plus rien faire. » Et puis, j'avouerai que j'ai aujourd'hui un peu plus de paix et de liberté d'esprit.

Il y a longtemps que je nourris le projet de parler, aux lecteurs de la Revue, de quelques écrivains espagnols. Un surtout me tient à cœur, parce qu'il a vécu en véritable enfant de saint François et qu'il est mort revêtu de son habit.

Barcelone lui a voulu faire, lui a fait en effet, un tombeau glorieux qui regarde cette mer, si souvent chantée par le mort. Mais lui, occupe ce tombeau, humblement revêtu du saint habit franciscain.

Je l'ai beaucoup connu. Pas un de ses chants divins, sorti de son cœur, n'a échappé à mon oreille. Notre langue maternelle était la même, la même notre foi, le même notre sacerdoce et nous nous aimions ! Mais moi, de plus, je l'admirais, car ce fut un génie et je le vénère parce que Dieu, par la douleur et la persécution, a fait de ce prêtre pieux, de ce poète génial, un saint. J'ai nommé Jacinto Verdaguer.

J'ai dit un poète génial ! Si au lieu d'écrire en fervent catholique et d'être demeuré fidèle à la religion des ancêtres et à la Vierge de Montserrat, si au lieu de l'exquise pureté de sa vie, de sa tendre charité pour le prochain, de sa douce patience à souffrir, il avait ouvert son intelligence au doute et son cœur aux passions

Digitized by Google

mauvaises, s'il avait connu et chanté ce qu'on a appelé le mal du siècle, le monde l'aurait acclamé et il marcherait, aux yeux de la postérité, l'égal des plus grands. Ses inspirations seraient proclamées grandioses, comme celles de V. Hugo, ses chants harmonieux et tendres comme ceux de Lamartine. Mais il était chrétien ! Plus que cela même ; à mes yeux, son intelligence et son génie étaient pétris de foi ; son cœur se consumait dans la piété et dans l'amour divin ; et la vérité de la parole de notre divin Maître continuera éternellement à se manifester. Si le monde l'a haï, Lui, s'Il lui a été insupportable, ses disciples seront toujours haïs, dédaignés, méprisés, oubliés comme Il l'a été lui-même. Jacinto Verdaguer n'aura jamais sur la terre la gloire qui lui est due.

L'Espagne, et non pas tout entière, gardera son souvenir, peut-être. Mistral et les félibres français connaissent son nom et ses œuvres, le reste du genre humain intellectuel l'ignore.

Il serait juste peut-être d'ajouter que s'il eût écrit dans une langue plus universelle que sa chère langue catalane, il serait moins inconnu.

Ce fut en effet, après sa foi, son autre crime, aux yeux du monde, d'aimer la terre et la langue natales ; de penser, de sentir, de parler, de chanter avec la foi, le cœur, le vieux langage de sa mère.

A-t-on le droit, quand on a du génie, d'aimer sa patrie plus que la gloire ? A-t-on le droit quand on pourrait se faire applaudir des snobs, de consumer sa vie et son génie à relever l'espérance de son peuple et à lui rendre son antique idéal ?

Je vis Verdaguer il y a environ vingt ans, à Barcelone ; cette rencontre est un des doux souvenirs de ma vie. Il avait déjà conquis la gloire, son épopée de l'*Atlantide* avait mis une auréole autour de sa tête. Je vis un prêtre, jeune encore, il devait avoir alors 35 ans, d'une simplicité d'enfant, d'une modestie de visage chrétienne, d'une piété angélique. Tandis que nous causions, l'*Angelus* sonna au clocher de l'église prochaine et aussitôt, interrompant la conversation, il se lève disant en catalan : « On sonne l'*Angelus* », et il se met à genoux comme s'il eût été seul. Si j'ai bonne mémoire, il y avait pourtant un ou deux laïques avec nous

J'eus l'occasion de dire que je trouvais certains passages de *Mireille* naturalistes ; à ce moment, il cherchait dans sa biblio-

Digitized by Google

thèque, un exemplaire de l'*Atlantide* pour me le donner, il se tourna vers moi et, rougissant, me dit: « Que direz-vous alors de moi ? » Pauvre cher saint ! jamais écrivain n'a été aussi chaste que lui, et vous pourriez lire d'un bout à l'autre tout ce qu'il a écrit, sans que jamais une image douteuse ou une impression pénible vous visitât.

Il me donna aussi quelques feuilles volantes, où il y avait quelques-uns de ses cantiques, en me disant que les littérateurs barcelonais lui reprochaient d'écrire des cantiques; c'était, disaient-ils, rabaisser un talent, fait pour chanter des épopées, que de l'employer à chanter Dieu et ses Saints !

Il demanda naïvement ce que j'en pensais ; je lui répondis : Vous êtes prêtre, faites œuvre de prêtre, personne ne lira plus l'*Atlantide*, que le peuple catalan continuera à chanter vos cantiques et à louer Dieu par les vers que vous lui aurez enseignés. Je voudrais avoir le droit de penser que cette parole demeura gravée dans son cœur ; ce qui est certain, c'est que depuis, tout ce qui est sorti de sa plume, sauf peut-être *Canigou* qui s'imprimait alors, et qui est incomparablement plus chrétien que l'*Atlantide*, tout ce qu'il a écrit, a été un chant de foi, de piété, de résignation chrétienne. J'espère parler plus tard de toutes ses différentes œuvres. Maintenant, il ne faut pas que j'oublie ce que j'ai dit plus haut : que de ce génie, Dieu, par la persécution, fit un saint.

Verdaguer est né pauvre, et d'un tempérament plutôt maladif ; ses premiers succès, presque de petit garçon catalan, au bonnet rouge, et les fleurs cueillies aux Jeux floraux de Barcelone lui attirèrent la protection des fondateurs des transatlantiques espagnols.

On espéra que sa santé s'améliorerait par des voyages d'outre mer, et il devint aumônier d'un des paquebots de cette compagnie. Il fit ainsi plusieurs fois le voyage des Antilles et de l'Amérique du Sud, ne souffrant que d'une seule chose : ne trouver personne dans l'équipage à qui parler catalan, la langue de sa mère et de son génie poétique. Dieu lui faisait cette solitude pour le forcer, en quelque sorte, à se livrer tout entier à l'inspiration grandiose qui le visitait alors et qu'il incarna dans le prodigieux poème de l'*Atlantide* [1].

1. M. Justin Péprats, l'ami fidèle et le dévoué bienfaiteur de Verdaguer pendant la cruelle épreuve du poète, a traduit l'*Atlantide* en vers ; en prose le *Songe de St Jean* et je crois d'autres ouvrages de Verdaguer. Il n'a manqué à ces très remarquables

Digitized by Google

Un peu plus tard la douleur, qui n'épargne pas plus les riches que les pauvres, visita la famille de son bienfaiteur, et son bienfaiteur lui-même.

Le désir de faire célébrer tous les jours la sainte messe pour ceux qui venaient de mourir, attacha Verdaguer, en qualité de chapelain, dans la maison même, et Verdaguer fut l'ami de toute la famille.

Autant qu'il m'est possible d'en juger, surtout après la lecture attentive d'un ouvrage récent, *Verdaguer Vendicado* [1], ouvrage qui m'a paru, sans doute, l'œuvre d'un ami, mais d'un ami éclairé, impartial et très probablement prêtre — Je profite de cette occasion, pour remercier l'auteur, qui m'est inconnu, d'avoir bien voulu m'envoyer cet ouvrage. J'ai supposé devoir cet acte de bienveillance à quelqu'une de mes lettres trouvée dans les papiers de Verdaguer — autant qu'il m'est possible d'en juger, dans son emploi de chapelain, Verdaguer s'est donné de ces torts, que seuls les saints sont capables de se donner. Sa charité lui faisait faire des dettes ; et cette même charité le poussait jusqu'à introduire des pauvres, des malades, peut-être quelques superstitieux qui le trompaient, dans la chapelle de la famille, où il leur lisait les exorcismes de Léon XIII. Ces torts, plus que véniels, commencèrent à déplaire ; mais nul ne l'avertit, et le pauvre saint prêtre ne songeait pas à se corriger ; enfin le grand péché mortel fut commis et le voici :

Verdaguer qui, comme tant d'autres, ne voyait de solution à la question sociale, plus aiguë peut-être en Catalogne, spécialement à Barcelone, qu'elle ne l'est en France, que dans un retour plus complet des pauvres et des riches à la foi et aux pratiques plus chrétiennes, et surtout dans l'observation de la loi de charité à laquelle seule, Jésus-Christ reconnaîtra ses disciples, Verdaguer s'avisa d'écrire une lettre à la marquise de X***, la maîtresse de la maison dont il était le chapelain. Dans cette lettre, il exposait que ceux-là se trompent, qui ne sont catholiques que par les pratiques rituelles de la religion ; que ces pratiques ont pour but, et doivent avoir pour résultat, de nous conduire à l'adoration en esprit et en vérité ; c'est-à-dire à l'observation des règles évangé-

traductions qu'un peu de cette réclame que savent si bien faire les éditeurs et les auteurs parisiens, pour obtenir le succès qu'elles méritaient.

1. *Verdaguer vendicado por un Catalan.* Verdaguer vengé, par un catalan, a été publié à Barcelone, libreria española. Rambla del Centro, 20.

Digitized by Google

liques. Il aurait voulu que les dames espagnoles renonçassent à leur mondanité et donnassent, non plus seulement de leur bourse, mais de leur temps, de leur bonté, de leur vie aux pauvres. Il disait spécialement à la marquise, que l'exemple venant d'elle, produirait, à cause de la haute influence que lui donnaient son rang, ses vertus et sa fortune, les plus heureux résultats ; il concluait en disant textuellement : que faute d'entrer dans cette voie, on verrait bientôt le palais du riche tomber sur le champ inculte du pauvre.

Dès le lendemain, un religieux éminent très connu de tout Barcelone, lui demande, en pleine rue, pourquoi il conseillait à la marquise de quitter son mari. Ce que Verdaguer sentait vaguement, depuis quelque temps, il le comprit alors ; sa situation chez le marquis de X*** était enviée. A la maison, tout changea d'aspect ; on ne disait pas nettement qu'il était fou, on se contentait de dire, à chaque instant, que sa tête avait besoin de repos. Puis son évêque diocésain éprouva le besoin de le faire chanoine, et l'attira, sous ce prétexte, dans sa ville épiscopale, où il trouva surtout la défense d'en sortir.

Alors on ne se gêna plus; non seulement ce mot : fou, arrivait directement aux oreilles de l'infortuné poète, mais il devait le lire de ses yeux dans les journaux, et surtout dans les journaux catholiques. Abrégeons le récit de cette atroce agonie. Après qu'on l'eût interné longtemps dans un sanctuaire de la Ste Vierge, où on le laissa sans livre ; tout fut réglé pour son admission dans un hôpital de fous, et les premiers frais payés d'avance.

C'en était trop ; Verdaguer profita d'un train de plaisir pour aller à Madrid, voir encore une fois la famille qu'il avait tant aimée et pour laquelle il avait refusé deux canonicats. Il voulait, de plus, demander au marquis de X*** de payer les dettes contractées à son service, ainsi qu'il le lui avait promis. L'accueil qu'il reçut, fut tel, que non seulement il vit qu'il n'avait plus rien à attendre de ce côté, mais que de plus, s'il retournait dans son diocèse, ce serait pour être interné dans l'hôpital des fous; et il se décida à s'établir à Barcelone. Ne pouvait-il pas espérer que cette ville si riche, si libérale, toute pleine de sa gloire, l'accueillerait à bras ouverts ? *Mossen Cinto*, l'orgueil de la littérature catalane, était l'homme le plus connu et le plus aimé du peuple barcelonais; mais quelles circonstances peuvent empêcher Dieu de réaliser ses desseins pour la sanctification d'une âme qui lui est chère ?

Digitized by Google

Dès que son évêque diocésain eut appris que Verdaguer, selon son expression, préférant être oiseau de bocage qu'oiseau de cage, demeurait à Barcelone, il lui envoya un chanoine, jusque-là l'ami dévoué de Verdaguer, et que je connais aussi. Ce chanoine ne rougit pas d'intimer à celui dont la gloire avait rejailli jusqu'alors sur lui, l'ordre épiscopal de revenir dans la ville où lui était réservé un si noble asile, et, sur le refus net de Verdaguer, il eut le courage de lui signifier l'interdit de la part de l'évêque, et de lui en remettre l'acte authentique. Le poète, frappé au cœur, se souvint alors d'avoir un jour écrit à la très sainte Vierge : « Laissez à d'autres les joies et les gloires de vos mystères ; moi, de votre rosier, les fleurs que je préfère, sont celles qui symbolisent les mystères de vos douleurs. »

Il se leva, marcha vers la statue de la sainte Vierge qui ornait sa chambre, déposa à ses pieds l'acte de son injuste et cruelle condamnation, se prosterna, inclina la tête et pria longuement.

Quelle force lui communiqua en ce moment la très sainte Vierge? Toute celle sans doute, qui pendant quatre ans, allait lui être nécessaire, pour porter sans fléchir la croix nue que Dieu lui destinait. Je l'appelle nue, parce que pour un prêtre tel que lui, la croix, sans la messe, c'est la croix nue ; c'est la croix sans Jésus-Christ. Mais la messe ce n'était pas seulement l'aliment de sa piété, c'était encore pour l'humble prêtre habitué le morceau de pain quotidien. Tout lui était ravi à la fois : le ciel et la terre. Alors commence une agonie de quatre ans, dont Jacinto Verdaguer a écrit, jour par jour, toutes les circonstances, tous les détails, toutes les péripéties. Tous les intellectuels de Barcelone se levèrent à la fois contre lui ; personne ne le connut plus. Le grand poète catalan n'était plus le grand poète ; c'était un fou, c'était un mécréant, c'était même un impie. Je me trompe. Comme Notre-Seigneur montant au calvaire, le pauvre prêtre agonisant trouva une famille, une femme, pour essuyer le sang qui coulait de son front, et les crachats dont sa face pâlie était couverte. Le nom de la famille Durand, et le souvenir de son invincible fidélité demeureront à jamais unis à la mémoire du poète ; mais comme lui-même, cette famille était pauvre. Pendant ces années, avec les privations physiques, aucune torture morale, aucun des affronts qu'attire trop souvent le besoin, aucun des mépris, aucune des formes de la persécution, ne lui fut épargnée ni épargnée non plus à la famille qui empêchait que le poète ne mourût de faim.

Digitized by Google

Dans le livre où il a consigné ses angoisses au jour le jour, livre qui ne sera sans doute jamais publié, tout y est ; depuis l'aumône reçue des pauvres : une paire de poulets, par exemple, ou quelques fruits déposés à sa porte par des mains inconnues ; depuis l'aveu, qu'il n'a pu écrire une lettre, faute de papier et de plume, qu'on a mis sous le scellé ses livres, parce qu'il ne pouvait payer l'imprimeur et remporté une soutane, parce qu'il ne pouvait payer le tailleur ; jusqu'à une offre de vingt-cinq mille francs, faite au propriétaire de la maison qu'il habitait, à la seule condition de chasser le poète de chez lui ; rien de ce qui peut torturer et briser un cœur, ne manque et les journaux catholiques qui refusaient de recueillir ses plaintes, continuaient à recevoir contre lui, les accusations de révolte contre l'autorité ecclésiastique. Ses propres parents s'ajoutaient à la meute hurlante des persécuteurs et des calomniateurs.

En vain, il chercha justice auprès des autorités ecclésiastiques d'Espagne les plus élevées. C'étaient toujours des réponses bienveillantes, et l'exhortation de se soumettre au jugement dont il faisait appel et supposé juste, uniquement, parce qu'il émanait de l'autorité. Seuls, les félibres français et parmi eux notamment M. Justin Féprats ne l'abandonnèrent jamais et continuèrent à l'aider de leurs encouragements et de leurs aumônes. Ils ne comprenaient rien à ce qui se passait à Barcelone contre le plus grand des poètes catalans ; ils ne pouvaient comprendre que toute l'Espagne, et surtout la Catalogne fussent devenues des marâtres pour le plus noble et le plus glorieux de leurs enfants.

Je ne m'attarderai pas à rappeler ici l'infortune du Tasse ; je ne déshonorerai la longue douleur du poète chrétien et du prêtre fidèle par aucune comparaison. Il ne devint pas fou, lui, mais il fit rendre à sa lyre qui n'avait plus qu'une seule corde, celle de la douleur, les accents d'une foi et d'une soumission chrétienne incomparables. Il écrivit ses *Fleurs du calvaire*, ouvrage certainement unique dans la poésie du monde entier. Il s'appuyait ainsi sur cette croix nue qui d'abord avait semblé devoir l'écraser ; ainsi soutenu, quand tout le monde l'abandonnait, il ne s'abandonna pas lui-même. Il jugea qu'il devait à sa patrie, à la Renaissance catalane et à sa propre gloire, de défendre sa cause et de se justifier devant ses contemporains et devant la postérité ; et il écrivit : *Jacinto Verdaguer, dans la défense de sa propre cause.* Sa prose de polémiste égala la beauté des vers

Digitized by Google

du poète ; il dit la vérité, et ce fut son dernier crime, car ceux qui avaient été ses bourreaux et qui continuaient à l'être, ne lui pardonnèrent pas de les avoir, en les nommant, attachés au pilori, pour aussi longtemps que les chefs-d'œuvre de la langue catalane trouveront des lecteurs. Pour moi, ce fut la révélation de la grandeur et de la fermeté de son caractère ; l'orage put devenir ouragan, le pauvre délaissé de tous ne se laissa pas abattre. Sa cause est très juste, il n'eut pas un seul moment d'hésitation ou de doute, et il demeura invincible dans la défense de la justice. Ah ! sans doute, quelquefois au milieu de ses amertumes et de ses angoisses, il dut sentir la consolation, encore amère ici-bás, mais si délicieuse dans l'éternité, contenue dans cette parole du Seigneur : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. »

Une autre fois, mon cher Directeur, je vous dirai la fin glorieuse de cette épreuve, la mort et la gloire posthume du saint prêtre et poète persécuté.

F. EXUPÈRE.

Digitized by Google

LA BRUYÈRE.

Pendant deux siècles, une erreur persistante faisait naître l'*auteur des Caractères* près de Dourdan, en Normandie. Non, La Bruyère n'est pas Normand, il est de Paris et de la Cité ; il a été baptisé, les registres de la paroisse en font foi, dans l'église de St-Christophe, en août 1644. Même on connaît ses ancêtres. L'un d'eux, Geoffroy de la Bruyère, se croisa pour conquérir le S. Sépulcre ; toute noblesse n'a pas une aussi haute origine ; et le satirique, en se prétendant venu de si bon lieu, n'a peut-être fait autre chose que se moquer de la noblesse. Un autre La Bruyère était de cette Ligue qui ne voulut sur le trône de France qu'un roi catholique.

Quant au père lui-même du moraliste, c'était un bon bourgeois de Paris, Contrôleur des rentes de la ville.

La Bruyère ne démentira point son origine. Sans être un personnage, comme l'auteur des *Maximes*, il pourra mieux observer la cour. De sa position modeste, et sans préoccupation d'égoïsme déçu, il fera la satire de l'homme dans le courtisan, avec une indignation contenue et tempérée d'ironie, avec une force morale qui n'exclut pas l'ambition de travailler pour la postérité. Du spectacle de notre misère dont la peinture légèrement comique excitera plus d'une fois notre gaîté, il s'élèvera contre les esprits forts jusqu'à Dieu, notre seule ressource contre nous-mêmes, au lieu de tomber, comme La Rochefoucauld, du haut d'un orgueil contempteur de l'homme, dans la terreur de la mort et la foi du néant.

Mais c'est trop tôt juger La Bruyère. Ses parents le firent élever chez les Oratoriens, d'où il sortit, à ce que l'on croit, pour faire son droit à Orléans.

Un peu plus tard, le futur Académicien loge assez haut dans Paris, vers les combles, en un très petit appartement « proche du ciel », dont son industrie avait fait deux chambres « séparées par une légère tapisserie [1] ».

1. D'après le chartreux Bonaventure d'Argonne déguisé sous le nom de Vigneul (de) Marville.

Digitized by Google

Enfin la fortune lui sourit ; on le nomma, avec 2,000 francs d'appointements, trésorier de France, à Caen, avec la faculté d'y résider le moins possible. Il en usa jusqu'à l'abus, comme c'était la coutume dans ces sortes de sinécures, et connut si peu la Province qu'il fit de la misère des paysans [1] un portrait fantaisiste qui plaît encore aux ignorants. Son préjugé s'étend à toute la Province.

« Les provinciaux, dit-il, et les sots sont toujours prêts à se fâcher. »

La Bruyère, qui avait trop d'esprit pour rester à Caen, vendit sa charge, et, grâce à Bossuet, fut prié d'enseigner l'histoire au duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé, et à la duchesse de Bourbon [2], sa sœur, avec une pension de mille écus, et un logement fort maussade, aussi bien à Versailles qu'à Paris, pas loin des mansardes. L'histoire ne nous dit pas s'il eut un certain succès, à force d'opiniâtreté. L'enfant « *aimait peu à apprendre par cœur* »...; « *difficile à réduire* », il était « *inappliqué* ». [3] Toujours est-il que,dans cette illustre maison,où l'on voyait force gens de lettres,Santeul entre autres « un enfant de douze ans et demi [4] pour les mœurs et les manières », où les plaisirs de la table se mêlaient souvent à l'étude, La Bruyère dut avoir assez de loisirs pour observer, et recevoir des Condé, ces impitoyables railleurs, des leçons dans l'art de railler les hommes et d'en faire la satire.

Saint-Simon nous a fait un portrait fort original de l'esprit du duc de Bourbon, auquel avait affaire le nouveau précepteur, de ses emportements et de sa cruauté. Il resta fort petit. C'était causer un grand plaisir à Condé que de lui parler de la croissance assez rapide de l'enfant. Même La Bruyère dut se faire illusion pour plaire à qui de droit [5].

Tout n'est pas rose dans le commerce des hauts personnages ; et l'on saisit l'ombre d'un ressentiment dans certaines pensées de

1. A l'entendre, les paysans sont des brutes ; et les gens de la ville, de Paris surtout, ne sont que les « singes » des gens de la cour. (De la ville.)

2. Plus tard duchesse du Maine. Sur cette double éducation voir les dix-sept lettres de La Bruyère à Condé.

3. Lettres 14 et 17 de La Bruyère.

4. Lettre de La Bruyère à Santeul.

5. La Bruyère à Condé.— Lettre 4me. « Sa taille, dit La Bruyère, l'embellit extraordinairement. » Saint-Simon prétend qu'il resta « très considérablement plus petit que les plus petits hommes ».

Digitized by Google

La Bruyère, celle-ci entre autres. Il s'agit moins des Condé que des grands en général :

« Ce qui me soutient [1] et me rassure contre les petits dédains que j'essuie quelquefois des grands et de mes égaux, c'est que je me dis à moi-même : Ces gens n'en veulent peut-être qu'à ma fortune, et ils ont raison, elle est bien petite. Ils m'adoreraient, sans doute, si j'étais ministre. »

Il approuve les grands qui le méprisent, étant si petit ; c'est plus spirituel que se mettre en colère. Et cette ingénieuse modestie ne manque pas d'orgueil. On aperçoit déjà une finesse littéraire, une préoccupation de la forme qui adoucit singulièrement l'amertume du fond, s'il y a autre chose qu'une amertume d'artiste.

Ailleurs le moraliste a dit encore :

« J'envie aux grands le bonheur d'avoir à leur service des gens qui les égalent par le cœur et par l'esprit et qui les dépassent quelquefois. »

Il est probable que La Bruyère avait éprouvé en sa personne l'orgueil des grands. Il se vengeait en les félicitant d'avoir autour d'eux, des gens dont leur naissance ne valait pas l'esprit. Et l'on ne pouvait être plus poli, moins personnel, et plus ironique. On sent même percer dans le moraliste la morgue démocratique, rivale de la morgue aristocratique. Car, malgré sa petite noblesse et son ancêtre, au moins contestable des Croisades, La Bruyère n'était que du peuple pour les grands. Il en souffrait, en artiste qui aime à ciseler sa souffrance.

Savant en la langue grecque [2], il se mit à étudier et à traduire dans ses loisirs, les caractères de Théophraste [3], ce livre qui est « un reste précieux de l'antiquité, et un monument de la vivacité de l'esprit, du jugement ferme et solide de ce philosophe [4]. » C'est ainsi que parle La Bruyère lui-même, dans le Discours qui précède sa traduction. A la suite, il glissa timidement sur son siècle quelques observations, qui lui étaient propres [5]. Un jour il remit un

1. *Des Grands.*

2. Une lettre de La Bruyère à Ménage (1691) sur Théophraste et Socrate atteste la fine érudition de l'écrivain.

3. « Cette traduction est bien belle et bien française et montre que son auteur entend parfaitement le grec. » (Ménage.) On croit cependant que La Bruyère se servit de la traduction latine de Théophraste par Casaubon.

4. Discours sur Théophraste.

5. La 1re Édition des *Caractères* date de mars ou d'avril 1688. Une lettre piquante de Bussy en fait l'éloge.

Digitized by Google

manuscrit plus considérable, celui des *Caractères et mœurs de ce siècle*, au libraire Michallet, son ami, à condition que le bénéfice très incertain de l'ouvrage servirait à doter Mlle Michallet, une toute petite fille que La Bruyère aimait beaucoup [1]. On avait ri, entre soi, d'une promesse sans grande espérance. Mais l'événement trompa l'attente de l'auteur. Il arriva même que le désintéressé moraliste, sans y avoir prétendu, fut cause, tant la vogue des *Caractères* se fit grande et lucrative, que l'enfant, devenue jeune fille, épousa un financier, M. Jully, plus tard Fermier général et toujours honnête. Tant de succès irrita l'envie, et les *Caractères de ce siècle*, neuf fois édités avant 1696, toujours augmentés, à chaque nouvelle édition, ne passèrent pas à la postérité, pour s'y fixer à leur place, et briller dans une gloire méritée, sans que leur auteur ait connu les agitations de la cabale et les morsures de la critique.

Un de ses adversaires les plus acharnés, il en eut bien d'autres, fut *de Vigneulle Marville*. C'était un ancien avocat, devenu chartreux. Dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, il accuse le fond et la forme des *Caractères*, avec la personne de La Bruyère. C'est à l'entendre, un « misanthrope, un calomniateur ». Les *Caractères* ne sont pas entièrement d'après nature, l'auteur y ayant mêlé ses imaginations. Mais c'est en cela qu'il a grand tort ; car, comme il n'y a point d'homme qui n'ait deux côtés, l'un bon et l'autre mauvais, il aurait moins offensé les gens de les faire voir tout entiers de ces deux côtés que de ne faire voir que le mauvais, et le charger encore d'un ridicule extraordinaire de vices empruntés. »

La Bruyère dont on ne devrait pas d'ailleurs « mépriser le livre, sans injustice », « s'il eût été écrit avec pureté », a donc offensé les gens. Il a voulu, en d'autres termes, peindre des personnages vivants, et les noircir [2].

A cette accusation et à celles du *Mercure galant* [3], à la malveillance de Fontenelle, La Bruyère, indigné, répondit une bonne

1. L'anecdote vient de Maupertuis qui la raconta à la cour de Frédéric II, à Berlin.

2. La Bruyère fut défendu par Pierre Coste, dans une brochure intitulée : *La défense de M. de la Bruyère et de ses Caractères contre les accusations et objections de M. Vigneul Marville*, et par Brillon, dans l'*Apologie de M. de la Bruyère*.

3. Le *Mercure galant* en parlant des *Caractères* disait dédaigneusement : « Ce n'est qu'un amas de pièces détachées, qui ne peut faire connaître si celui qui les a faites aurait assez de génie et de lumières pour bien conduire un ouvrage qui serait suivi. »

Digitized by Google

fois, en ces termes, dans la Préface de son discours de réception [1] à l'Académie Française :

« Qu'on me permette ici une vanité sur mon ouvrage ; je suis presque disposé à croire qu'il faut que mes peintures expriment bien l'homme, en général, puisqu'elles ressemblent à tant de particuliers, et que chacun y croit voir ceux de sa ville ou de sa Province [2]. J'ai peint, à la vérité, d'après nature, mais je n'ai pas toujours songé à peindre celui-ci ou celle-là dans mon Livre des mœurs ; je ne me suis point loué au public pour ne faire que des portraits qui fussent vrais et ressemblants, de peur que quelquefois ils ne fussent pas croyables et ne parussent feints ou imaginés. »

Il ajoute, de l'air le plus innocent, avec le désintéressement d'un artiste et d'un moraliste :

« Me rendant plus difficile, je suis allé plus loin, j'ai pris un trait d'un côté et un trait d'un autre, et de ces divers traits qui pourraient convenir à une même personne, j'en ai fait autant de peintures vraisemblables. »

Quel est son but ?

« Il a cherché moins à réjouir les lecteurs par le caractère, ou, comme le disent les mécontents, par la satire de quelqu'un, qu'à leur proposer des défauts à éviter et des modèles [3] à suivre. »

Nous respirons enfin. Il y a donc des honnêtes gens au monde, s'il y a des *modèles à suivre*, et un honnête moraliste, du moment où La Bruyère nous propose un idéal de vertu dans le type de quelques hommes vertueux. Nous étions fort attristés au sortir de La Rochefoucauld qui nous offrait une vie si noire, une mort plus noire encore, et qui n'avait pas tout dit sur l'égoïsme de l'homme. « Car au royaume de l'amour-propre, il y a encore bien des terres inconnues à découvrir. » Pourtant La Bruyère est un satirique ; soit ; mais à la différence de son émule, il en veut au vice ; l'autre en veut à l'homme, il se plaît à nous noyer dans notre désespoir. « Chrétien et Français », La Bruyère, s'il nous attriste sur nous-mêmes, nous fait rire aussi de temps à autre, quoique « con-

1. Fontenelle avait tout fait pour empêcher qu'on imprimât le Discours de Réception de La Bruyère, à l'Académie.

2. Dans une édition que j'ai sous les yeux (elle est d'Amsterdam, et de 1720), l'Éditeur annonce qu'il a mis en marge la *clef* des portraits tracés par La Bruyère. Cette clef n'ouvre et ne découvre rien de certain.

3. La Bruyère ajoute : « Il me semble donc que je dois être moins blâmé que plaint de ceux qui, par hasard, verraient leurs noms, écrits dans ces insolentes listes que je désavoue et que je condamne autant qu'elles le méritent. »

Digitized by Google

traint dans la satire » ; il veut nous servir sans nous blesser, *prodesse non laedere*[1] ; il nous relève, pour finir, jusqu'à la foi. Où voir dans La Rochefoucauld, une marque, une seule marque de bienveillance morale à l'endroit de son futur lecteur ?

Quelque mépris qu'on essayât de jeter sur les *Caractères* et leur auteur, on fit, pendant des années, les plus maladroites imitations de son livre. Rien ne semble plus facile que de peindre l'homme au commun des écrivains banals ; il n'y a qu'à regarder. Mais bien peindre ? On doit, pour une telle œuvre, être observateur, philosophe, satirique, sans compter l'imagination qui fournit les couleurs. Il y a une sorte d'éternité, deux mille ans, entre Théophraste et Pascal. Et quelle force n'a-t-il pas fallu au grand siècle préparé par tant de siècles pour produire, à la fois, ce même Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère, Bossuet et Bourdaloue !

Dans une édition des *Caractères* à la date de 1720, deux volumes suivent le volume des œuvres véritables de notre moraliste, sous ce titre : *Suite des Caractères sur les mœurs de ce siècle.* Ils en sont le pastiche éhonté.

Le grand écrivain finissait ainsi et d'une façon trop ingénieuse : « Si l'on ne goûte point ces *Caractères*, je m'en étonne ; et si on les goûte, je m'en étonne de même. »

Le plagiaire obscur croit aussi nous devoir, pour finir, le régal d'une fine antithèse.

« Si on a lu tous ces *Caractères*, je m'applaudis de les avoir faits. Si l'on ne profite d'aucun, puis-je me louer d'un ouvrage inutile ? »

C'est d'un singe de La Bruyère.

Mais notre moraliste n'avait pas seulement des adversaires, ou de plats imitateurs ; il comptait aussi des amis ou qui n'étaient pas loin de l'être ; et Santeul, qui aimait tant l'éloge, acceptait ses critiques et le nommait son « pédagogue ».

« C'était, dit St-Simon de La Bruyère, un bon homme dans le fond, mais que la crainte de paraître pédant avait jeté dans un autre ridicule opposé qu'on ne saurait définir ; en sorte que pendant tout le temps qu'il a passé chez M. le Duc, où il est mort, on s'y est fort moqué de lui. »

« Il m'a semblé que ce n'était pas un grand parleur », dit Ménage simplement.

M. de Valincourt est plus mordant, celui qui laissa brûler les

1. Épigraphe des *Caractères*, tirée d'une lettre d'Érasme.

Digitized by Google

manuscrits de Racine dans l'incendie de son hôtel. A l'entendre, La Bruyère avait le visage « bilieux et renfrogné », « non seulement l'air de Vulteins (qui changeait de condition et d'humeur) mais celui de Vespasien, *faciem intentis* ».

C'est intraduisible dans une langue aussi chaste que la nôtre, « et toutes les fois qu'on le voyait, on était tenté de lui dire : *Utere lactucis et mollibus* », c.-à-d., mettez-vous au régime des émollients et de la laitue.

En un mot, il avait l'air d'un écrivain dont la pensée désireuse de plaire ne s'élabore qu'avec peine.

Ce même de Valincourt, ce malin railleur, éveillait le sourire par son air effaré ; et son ami Racine lui demanda un jour, en le voyant accourir, avec sa mine habituelle, « s'il fallait courir au feu et dans quel endroit ».

Pour avoir de la raison, à la manière de Descartes, on ne manquait pas d'esprit, au grand siècle.

Du reste M. de Valincourt n'oublie pas de dire que La Bruyère « pensait profondément et plaisamment ».

L'antithèse est peut-être plus généreuse qu'elle n'est juste ; ne nous en plaignons pas...

Boileau, que le moraliste alla voir à Auteuil, en 1687, écrivit à Racine ses impressions sur cette visite d'un homme modeste et qui désirait être conseillé.

Voici la partie la plus intéressante de la lettre du Satirique :

« Maximilien... Pourquoi Maximilien [1] ?... m'est venu voir à Auteuil, et m'a lu quelque chose de son Théophraste... C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manquerait rien, si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite. »

C'est droit ; et La Bruyère reconnaissant rendra au centuple, à Boileau, cet éloge un peu sec, mais tombé de si haut. Enfin d'Olivet le loue sans réserve, et le dépeint « ne cherchant ni ne fuyant le plaisir, toujours disposé à une joie modeste et ingénieux à la faire naître ; poli dans ses manières et sage dans ses discours ; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer [2] de l'esprit. »

1. *L'homme des maximes ?* Lettre 1re de Boileau à Racine. Auteuil, 19 mai 1687.

2. *Histoire de l'Académie*, t. III. Ailleurs d'Olivet lui trouve cependant, comme écrivain, trop d' « art » et trop d' « esprit ». Il a du reste « des tours admirables et des expressions heureuses qui n'étaient pas de notre langue auparavant ».

Digitized by Google

Bussy l'avait déjà poussé vers le fauteuil Académique sans réussir. Enfin, La Bruyère, qui n'aimait pas à « mendier » les voix [1], s'y installa, en 1693, sans avoir intrigué, mais non sans glorifier, dans son Discours de réception, où l'on est toujours tenu d'avoir de l'esprit, Richelieu, le Roi, l'abbé de Choisy, l'abbé de La Chambre, son obscur prédécesseur, Charpentier qui l'avait mal mené, tout chargé qu'il était de le complimenter, Bignon, Condé et d'autres, la guerre, la paix, des inconnus et des illustres : parmi ceux-ci Segrais, La Fontaine, Boileau, Racine, Bossuet, Fénelon. Vengeons Boileau, par la bouche du moraliste, son contemporain, de certaines rigueurs de la postérité :

« Celui-ci passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui et se rendre propre tout ce qu'il manie ; il a, dans ce qu'il emprunte des autres, toutes les grâces de la nouveauté et tout le mérite de l'invention ; ses vers, forts et harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits et de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, en seront les derniers débris ; on y remarque une critique sûre, judicieuse et innocente, s'il est permis, du moins, de dire de ce qui est mauvais qu'il est mauvais. »

C'est tout à fait cela, et l'orateur ne donne rien à Boileau des hautes qualités qu'il n'a pas. Pourquoi lui refusait-on celles qu'il a, le génie des vers, la perfection du goût dans les détails ? Despréaux dut rougir légèrement et se sentir reposé, par un éloge aussi honnête, de tant de laborieux efforts pour trouver, au coin d'un bois ou ailleurs, le vers immortel qui servit de type à Racine, dans sa rigoureuse précision.

Mais pourquoi cette Rhétorique à propos de Bossuet ? Nous rentrons dans l'éloge Académique, insipide et monotone :

« Que n'est-il point ? nommez, Messieurs, une vertu qui ne soit pas la sienne [2]. »

Aucun des assistants ne se leva, pour accuser les défaillances de l'Évêque de Meaux et protester contre un orateur trop élogieux. Les idoles de l'Académie restèrent immobiles. Nous

1. Lettre à Bussy, décembre 1691. Il avait eu sept voix (dans une première tentative) « non mendiées » ... « et gratuites ». L'Académie lui préféra Pavillon.

2. Ce discours, nous apprend l'abbé Trublet, « quoique très beau, fut peu goûté... Je n'en connais guère d'aussi beau, et je l'ai dit plus d'une fois à M. de Fontenelle même. » Il n'en est pas moins vrai que les « clabauderies des Théobalde (Fontenelle) firent perdre aux *Caractères*, en partie, la faveur du public. »

Digitized by Google

aimons mieux La Bruyère lorsqu'il répond [1] à ceux qui censurent son Discours, comme ils ont calomnié ses *Caractères :*

« Je ne doute point que le public ne soit enfin étourdi et fatigué d'entendre, depuis quelques années, de vieux corbeaux croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume légère, se sont élevés à quelque gloire par leurs écrits. Ces oiseaux lugubres semblent, par leurs cris continuels, leur vouloir imputer le décri universel où tombe nécessairement tout ce qu'ils exposent au grand jour de l'impression ; comme si on était cause qu'ils manquent de force et d'haleine, ou qu'on dût être responsable de cette médiocrité répandue sur leurs ouvrages. »

Voilà qui est naturel et pas trop Académique.

Le nouvel Académicien [2] ne survécut pas longtemps à la glorieuse journée de sa réception. Après avoir soupé « avec appétit », écrit à son fils Antoine Bossuet, le frère de l'Évêque de Meaux [3], avec un « appétit extraordinaire », prétend d'Olivet, il fut, dans la nuit, frappé d'apoplexie, et perdit, tout d'un coup, l'usage de la parole et d'un bras ; de l'autre, avec sa pleine connaissance, il montrait sa tête qui était le siège du mal. Il expira le lendemain, et l'on se rappelle involontairement ce début de l'une de ses pensées :

« L'avantage des grands sur les autres hommes est immense par un endroit : je leur cède leur bonne chère. »

L'ironie est sanglante ; on la dirait d'un homme qui se venge par avance d'une supériorité toute matérielle et dont il sera la victime. Ainsi finit La Bruyère.

A. CHARAUX,
T. O.

(A suivre.)

1. *Préface du Discours de réception à l'Académie française.*

2. A l'Académie, La Bruyère vota pour le mérite personnel de M. Dacier, contre les deux concurrents au fauteuil, MM. les abbés Caumartin et Boileau. Il obtint gain de cause. Il aurait même, de préférence, voté pour Mme Dacier, si l'usage l'avait permis.

3. Cette même lettre d'Antoine Bossuet nous informe que, deux jours avant sa mort, La Bruyère lui avait lu « des *dialogues* sur le Quiétisme ». Ces 9 dialogues sont donc authentiques malgré tout ce qu'on a pu dire.

Digitized by Google

DIFFÉREND ENTRE L'ÉVÊQUE ET LE PRÉSIDIAL D'ANJOU

A PROPOS DE LA QUESTION DES IMMUNITÉS.

[1626]

Les Capucins dont nous allons parler à propos d'une discussion entre l'évêque Charles Miron et le siège présidial d'Anjou, « bienheurèrent la ville d'Angers de leurs personnes » [1] en l'année 1588. Ils s'établirent primitivement au bourg de Reculée, célèbre par sa maison du *Roi des Gardons*. Mais c'est seulement en 1598 qu'ils s'y installèrent définitivement [2].

Fidèles à leurs traditions, ils se firent les propagateurs en Anjou de la dévotion des prières dites des Quarante-Heures. Les Capucins français avaient obtenu à cet effet, en 1625, une concession d'indulgences. Comme c'est sur ce document que roula tout le différend, il est nécessaire d'en donner le texte intégral.

Le voici :

URBAIN VIII PAPE.

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE.

Aux moyens [3] de procurer le salut des âmes des fidèles, nous aimons à accorder une bienveillante sollicitude et à concéder des

1. Bibl. d'Angers, ms. 870. p. 72.

2. *Notice sur les couvents des Frères Mineurs à Angers*. Angers. Germain et Grassin. 1896. p. 31-40.

3. Ad ea, per quae Christi fidelium animarum salus procuratur, libenter intendimus, eosque favore prosequimur opportuno. Cum itaque, sicut accepimus, dilecti filii Fratres ordinis minorum Sancti Francisci Capuccinorum nuncupatorum orationem Quadraginta horarum ad animarum salutem augendam in Ultramontanis partibus in ecclesiis civitatum et locorum ubi ipsi conventus habent, instituere solent ; nos pium et sanctum hujusmodi nec non Deo maxime acceptabile opus promovere cupientes, supplicationibus dilecti Francisci de Genua ejusdem ordinis Procuratoris Generalis Nobis desuper humiliter porrectis inclinati ; omnibus utriusque sexus christifidelibus vere

Digitized by Google

faveurs quand il convient. C'est pourquoi, suivant le récit qui nous en a été fait, comme nos chers fils les Frères de l'ordre des mineurs de Saint François surnommés Capucins ont l'habitude d'établir pour faciliter le salut des âmes les prières de Quarante Heures dans les églises des villes et des endroits où ils ont des couvents dans les pays d'au delà des monts ; nous désirons favoriser cette œuvre pieuse, sainte et très agréable à Dieu, et sur les humbles supplications que nous a faites notre cher Fils François de Gènes, procureur général de l'Ordre, à tous les fidèles des deux sexes vraiment pénitents, munis des sacrements de Pénitence et de Sainte Eucharistie, nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, pourvu qu'ils assistent quelque temps avec dévotion dans une des églises des dits lieux aux prières des Quarante Heures établies une fois chaque année, et qu'ils y prient Dieu pour la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, l'exaltation de la sainte Église notre mère et les nécessités présentes. Quant à tous et à chacun des confesseurs approuvés par les ordinaires des lieux, qui à l'occasion des dites prières sont désignés pour entendre les confessions dans les dites églises, en vertu des présentes, pour

pœnitentibus et confessis ac sacra communione refectis, qui orationibus Quadraginta Horarum hujusmodi in quibuslibet ecclesiis dictorum locorum semel in anno instituendis per aliquod spatium temporis devote interfuerunt, et ibi pro christianorum Principum concordia, haeresum extirpatione ac sanctae Matris Ecclesiae exaltatione, praesentibusque necessitatibus pias ad Deum preces effuderunt plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. Omnibus vero et singulis Confessariis ab Ordinariis locorum approbatis, qui in ecclesiis praedictis occasione dictae orationis ad audiendas confessiones deputati fuerint, omnes et quoscumque utriusque sexus Christifideles poenitentes ab omnibus et quibuscumque in praeteritum usque ad diem datae praesentium commissis criminibus et excessibus etiam Nobis et Sedi Apostolicae reservatis, heresis et simoniae necnon duellii et violationis clausurae monialium monasterium *et recursus ad Iudices laicos contra formam sacrorum canonum* exceptis : nec non excommunicationis aliisque sententiis et censuris et poenis etiam in litteris die Coenae Domini legi solitis contentis in praeteritum similiter usque ad diem datae praesentium incursis, imposito cuilibet arbitrio suo poenitentiae salutari, in foro conscientiae tantum absolvendi facultatem pro prima vice tantum tenore praesentium concedimus et impertimur. Non obstantibus Apostolicis ac in Provincialibus et Generalibus Conciliis editis specialibus et generalibus Constitutionibus et Ordinationibus caeterisque contrariis quibuscumque. Praesentibus quoad Indulgentiae concessionem ad decimum proximum tantum valituris. Datum Romae apud Sanctam Mariam Majorem, sub annulo piscatoris, die 4 Augusti 1624 ; Pontificatus nostri Anno secundo.

V. THEATIN.

Ce bref fut imprimé en placard, en 1625, à la typographie de la Chambre Apostolique.

Digitized by Google

le for de la conscience seulement et pour une seule fois, nous leur concédons et accordons le pouvoir d'absoudre, après avoir imposé à chacun une pénitence salutaire, de leur propre choix, tous et chacun des fidèles des deux sexes animés de contrition, de tous leurs péchés et fautes quelconques commis dans le passé jusqu'au jour de la date des présentes, même de ceux qui nous sont réservés ou au siège apostolique, sauf de l'hérésie, de la simonie, du duel, de la violation de la clôture des moniales et du recours aux juges laïques exercé contre la prescription des sacrés canons ; d'absoudre aussi de l'excommunication et des autres censures et peines semblablement encourues dans le passé jusqu'au jour de la date des présentes, même de celles désignées dans les bulles que l'on lit habituellement le Jeudi-Saint.

Nonobstant... La présente concession d'indulgence valable pour dix années seulement. Donné à Rome près Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur le 4 août 1626, de notre Pontificat la seconde année.

V. Théatin.

Ce qui mit le feu aux poudres, ce fut la réserve du cas de recours aux juges séculiers à l'encontre des prescriptions du droit canonique.

Il est utile, pour le bien comprendre, de savoir :

1° Que l'Église possède le pouvoir judiciaire (cf. Enc. *Immortale Dei* de Léon XIII, § *Tam ingenti*, et Bouix, *De judic.*, tom. I, p. 29 et seq.);

2° Qu'elle s'est, au moyen âge, exclusivement réservé, comme un droit personnel, le pouvoir de juger des causes spirituelles (*Decretal.* cap. *Decernimus*, 2 ; — cap. *Quanto*, 3, *De judiciis* ; — cap. *Tuam*, 3, *De ordine cognitionum* ; — cap. *Ut inquisitionis*, 8, *De haereticis*, etc.);

3° Que toutes les causes temporelles des clercs, causes civiles ou causes criminelles, ressortissent à son tribunal en vertu de l'immunité personnelle.

Ce dernier privilège, l'Église l'a réclamé et exercé depuis S Ambroise, au concile d'Aquilée où fut condamné à ce propos l'évêque Palladius, jusqu'à saint Athanase, saint Hilaire, Grégoire IX, jusqu'au cinquième Concile de Latran et au Concile de Trente [1].

1. Devoti, *Instit. can.* lib. 3, tit., 4, 6, 9. — M. Bargilliat, *Praelectiones juris canonici*, tom. II, p. 421-424.

Digitized by Google

D'où il suit que par ces mots : *excepté le recours aux juges laïques contre la forme des Sacrés Canons*, le bref *Ad ea per quae* du 4 août 1625 conservait au Pape la juridiction exclusive : 1° sur les personnes quelconques qui avaient soumis un litige spirituel au tribunal séculier, 2° sur les clercs qui s'étaient présentés pour un cas quelconque devant le juge civil.

Disons tout de suite que, loin d'empiéter sur le temporel, c'est l'Église qui peu à peu a cédé son propre terrain : d'abord les causes des veuves, des enfants en tutelle et d'autres *miserabiles personae* (Décrétales), puis les contrats assermentés et les testaments. Mais ce ne fut pas sans déchirements, ni luttes [1].

Le différend d'Angers en est une preuve.

C'est le chroniqueur Jean Louvet qui nous apprend à quelle époque l'indulgence fut annoncée :

« Le dimanche premier febvrier, audict an 1626, écrit-il, MM. les Curés de ceste ville d'Angers et les prédicateurs ont averty le peuple aux prosnes des grand'messes et à leurs prédications, que les prières de quarante heures se feront dimanche prochain en l'église Saint-Pierre, et ce soubs le nom et dilligence des bons pères capussins [2]. »

L'église Saint-Pierre se trouvait alors être le siège épiscopal depuis que l'évêque Miron s'y était transporté en 1623, à la suite de violentes discussions avec la chapitre de Saint-Maurice [3]. Dès le surlendemain de cette publication, le siège présidial d'Anjou s'insurgeait contre ce bref, contre l'autorisation de le publier accordée par l'évêque le 30 janvier :

« En la chambre de la Seneschaussée et Siège présidial d'Angers ont entré les gens du Roy, lesquels ont représenté une Coppie imprimée d'un Bref de notre S. Père le Pape en date du 4e jour d'Août dernier, au pied duquel est la permission du grand vicaire du révérend Évêque de cette ville, pour la publication du dit Bref, dattée du trentième janvier aussi dernier : laditte coppie signée Aucint, secrétaire du dit révérend Évesque. Lequel Bref ils ont dit avoir été publié dimanche dernier par les paroisses de cette ville : et d'autant qu'ils ont recogneu par la lecture d'iceluy qu'il y a des clauses non ordinaires, lesquelles vont contre l'authorité du Roy, de sa justice et des loix de l'Estat, et

1. Benoît XIV, *De Syn.*, l. 9, c. 9, n. 11.
2. *Récit Véritable*... Bibl. d'Angers, ms. 862. — *Revue de l'Anjou*, 1856, I, p. 180.
3. *Description de la ville d'Angers*, par Péan de la Tuillerie. Édit. Port, p. 299.

Digitized by Google

qu'ils ont veu que le dit grand vicaire a indiqué les prières y mentionnées aux jours de samedy et lundy prochains auxquels l'audience des coures de la juridiction ordinaire de ce Siège doit tenir sans en avoir donné advis à cette Compagnie : ils ont estimé estre de leur devoir de venir en ce lieu pour y être délibéré, déclarant ledit Procureur du Roy qu'il s'est porté et porte pour appellant comme d'abus de l'exécution dudit Bref, en ce que par iceluy y a réserve du faict de recours aux juges seculiers contre la forme prescrite es saincts Canons et décrets, même de Concille de Trente, contraire à l'Authorité du Roi, sa justice et loix de son Estat. Auquel appel il entend de pourvoir et cependant a demandé deffence être faite d'imprimer, publier, afficher et vendre ledit Bref, avec ladite clause, et à tous prédicateurs en leurs prédications tenir aucun propos ni maximes préjudiciables aux droits et justice de sa Majesté, et commission lui estre décernée pour informer contre tous contrevenants. Sur quoy a été audits gens du Roy décerné acte de la représentation de coppie dudit Bref et dudit appel interjecté comme d'abus par ledit Procureur du Roy auquel il se pourvoira ainsy qu'il verra estre à faire. Et cependant et jusques à ce que autrement par vos Seigneurs de la cour il ait été ordonné, fait deffense à toutes personnes d'imprimer, publier, afficher et vendre ledit Bref avec ladite clause contraire et préjudiciable aux droits et justice de Sa dite Majesté, avec commission pour informer des contraventions si aucunes se font à la présente ordonnance : ce qui sera signifié par la diligence dudit Procureur du Roy à tous qu'il appartiendra. Fait à Angers en ladite Chambre du conseil, le troisième jour de febvrier 1626. »

« Menou. »

Cette commission fut signifiée « à vénérable et discret Mre Germain Nurit (?) abé de Soissons et grand vicaire de Mons. d'Angers, à ce qu'il n'en ignore, et luy a faict les deffenses y contenues, ce requérant Monsr le Procureur du Roy. Ce sixième jour de febvrier 1625.

« Delaporte » [1].

1. Arch. du Vatican, *Nunziature di Francia*, n. 66 et 67. Les deux signatures de Menou et Delaporte sont autographes. Cf. *Analecta Ordinis Minorum Capuccin.* Vol. VII, p. 218-222.

Digitized by Google

L'évêque d'Angers était alors à Paris à l'assemblée du Clergé de France. Cette conduite du Présidial ne lui agréa nullement, et avec la même impétuosité de caractère avec laquelle, en 1623, il avait supprimé toutes les prédications dans toute l'étendue de sa ville épiscopale, au grand mécontentement des gens [1], il rédigea, onze jours plus tard, la lettre pastorale suivante :

« CHARLES, par la Grâce de Dieu Évesque d'Angers, à tous fidèles Chrétiens estants soubs notre conduite et charge pastorale, Paix, salut et Bénédiction en Nostre Seigneur Jesuschrist,

« Après plusieurs entreprises irréligieuses et dommageables, au salut des âmes que vous avons veu faire de temps en temps, à notre grand regret en divers occasions particulières contre l'auctorité spirituelle de l'Église en la ville et diocèse d'Angers, nous avons naguère veu et leu avec larmes de sang et communiqué à Nosseigneurs les Prélats et autres ecclésiastiques de présent assemblés en cette ville de Paris, une si extraordinaire et importante sous le nom de Sentence de la Seneschaussée et Siège présidial d'Anjou, en datte du troisième jour des présents mois et au signée Menou (qui semble voulloir régler l'auctorité des Absolutions sacramentaires et condamner en mots exprès l'autorité des Saints canons), qu'enfin nous avons estimé et espéré avec l'avis de tant de religieux et sages Personnages que Dieu voudra par l'aveuglement et l'énormité d'une si grande erreur donner lieu à la conversion de ceux qui en sont les plus coupables, par les prières instantes que nous convions autant que nous pouvons tous les gens de bien d'en faire à sa Divine Majesté. De quoy espérant les saincts et bienheureux effects pour le salut des âmes et l'édification du public, nous avons cru estre obligé de vous donner advis qu'ayant sceu comme telle entreprise fit cesser samedy dernier en laditte ville d'Angers au grand scandale et dommage spirituel du public les prières qui avaient esté assignées audit jour en l'église St-Pierre de l'auctorité de notre vicaire général en notre absence, à la requeste et diligence des Pères Capucins, et en vertu de la Bulle par eux obtenue de Nostre S. Père le Pape le quatrième d'Août dernier : nous avons remis et remettons par ces présentes les mesmes prières en mesme église et en vertu de la mesme Bulle au lundy huictième jour d'après la feste de Pasques qui sera le 20° jour du mois d'Avril pro-

1. *Récit véritable*... id. — *Revue de l'Anjou*, 1856, I. 7.

Digitized by Google

chain, et de faire publier allors laditte Bulle concédée à cette fin, selon sa forme et teneur pour vous en donner l'instruction à ce requise : ce qu'attendant et pour éviter tout nouveau désordre, nous avons très expressement deffendu et deffendons à toutes personnes ecclésiastiques, séculières et régulières, de nostre diocèse, soit monastères, collèges, couvents et autres communautés ou particuliers de publier ny exécuter aucunes bulles d'indulgences ni prières extraordinaires quelconques en vertu de Bulles concédées jusqu'à présent par nostre S. Père le Pape, quoyque desjà par nous receues et publiées et mesme exécutées autres diverses fois, attendant que par les jeûnes, prières ordinaires de l'Église et autres austérités et bonnes œuvres des gens de bien pendant tout ce sainct temps de préparation à la dite feste de Pasques il plaira à Dieu de pourvoir de remède convenable à son Église, en un si grand besoin, pour nous rendre tous ensemble dignes de recevoir et recueillir les bénédictions et fruicts spirituels du jubilé général qu'il avait pleu à Sa Saincteté dès le dix-septième du mois passé d'accorder à la ville d'Angers privativement et à toutes autres de ce royaume pendant les trois derniers moy de la présente année. Laquelle présente notre déclaration nous voulons estre publiée au prosne des paroisses de la dite ville et Diocèse par les Curés et Vicaires d'ycelles aussistost qu'ils en auront connoissance de notre part: et en outre icelle être sygnyfiée auxdits monastères, collèges, couvents, communautés et toutes autres personnes ecclésiastiques séculières et régulières que besoin sera. Mandant au premier prestre, clerc, notaire, appariteur ou autre à Nous soubmis de faire les dites significations où et ainsy que de raison. Donné à Paris, durant l'assemblée générale du Clergé de France, le samedy 14e jour de febvrier 1626. »

« ✠ Charles, Évesque d'Angers.

« Par mandement de Mondit Seigneur révérend Évesque.

« Guibourt. »

Après la publication de cet édit on s'attendait d'heure en heure à un nouvel acte du Présidial d'Angers, on pensait surtout qu'il intéresserait à son affaire le Parlement de Paris. Le nonce, effrayé, — c'était alors le Cardinal Spada — met la main à l'affaire; il voit le Roi et la Reine Mère qui a le gouvernement de la province, il informe son chef hiérarchique le Cardinal Secrétaire d'État. L'é-

Digitized by Google

vêque d'Angers [1], de son côté, en parle au Cardinal Richelieu. Mais du roi, comme de la reine et du ministère, sortirent simplement de bonnes paroles.

Les Capucins de Paris se trouvaient dans même cas. Le nonce les avait priés de surseoir à la publication de la bulle. Elle leur semblait du reste anormale. Et cependant elle était très justifiable et conforme au droit canon.

Comment se termina le différend ? Aucune pièce d'archive ne nous l'apprend. Mais il y a cent raisons de croire que le gouvernement de l'Anjou l'emporta. Il y avait du reste un moyen terme. Le nonce semble bien y avoir pensé dans sa lettre du 26 février. C'était d'absoudre le fameux cas de recours, non en vertu du bref *Ad ea quae*, mais en vertu d'autres concessions accordées par le Pape et toujours en vigueur [2].

F. UBALD D'ALENÇON.

1. *Huomo zelante et corragioso*, telles sont les épithètes que le nonce accorde à Charles Miron dans sa lettre au Cal Secrétaire, le 23 février 1626.

2. «... Io n'ho parlato col Rè e colla Regina madre, la quale ha il governo di quella Provincia, e il vescovo d'Angers, huomo zelante e corragioso, non manca d'aiutarsi col Sr. Cardinale di Richelieu e con chi besogna : nondimeno sin hora si ricevono solamente buone parole, patindo che l'ultimo stato sia il vescovo, e che la Corte secolare rimanga attrice, e pero sia intempestiva la oppositione prima de la attione : continuaro gl'offitii e i raguagli di quanto andra seguendo. In tanto ho stimato necessario di trasmittirle la notitia de le cose pendenti ; soggiongendole che anco ai Capuccini di Parigi e stata fatta simile concessione, ma io ho consigliato il superiore del convento a soprasedere un poco nel publicarla fin che se vedo ove sia per parar la predetta pugna. Il medemo Guardiano e altri alcuni m'hanno detto che in questo regno non siano soliti vedersi concessioni simili con tale clausula : a quali nondimeno ho riposto che in tutti i casi è molto giustificata, sia perche si referisce a la dispositione de Canoni, come perche non interdice la facolta d'assolvere de casi tali quando la competisse altronde, ma solo dichiara di non concederla in vigore de la presente dispositione. E à S.S. Illma bacio humilmente le mani. Parigi, li 23 Febraro 1626. Di S.S. Illma et Rma Humilmo Servo. Card. Spada. » Arch. Vatic. id.

Digitized by Google

BETHLÉEM.

Est-il un nom sur la terre, qui évoque à la pensée, plus de charme et d'harmonie? En le prononçant, ou en écoutant le doux son de ses syllabes, l'âme n'entend-elle pas chanter tout un incomparable et divin poème, celui que traduisent et que célèbrent les si joyeuses fêtes de Noël? Sa méditation inépuisable et salutaire fait le bonheur des siècles et de l'humanité. Quelles réflexions ravissantes m'assaillent en foule, à ce nom de Bethléem, la *ville* du *pain*, selon l'étymologie symbolique du mot! Il me rappelle une des plus charmantes excursions et des plus pures jouissances de ma vie. Cette ville aux doux mystères était bien, d'ailleurs, l'un des buts les plus souriants de mon voyage en Asie, le point lumineux par excellence de cet Orient, pays de la Lumière.

Je voudrais refaire, en esprit, ce voyage, un voyage idéal. Je voudrais non seulement, revoir les sentiers parcourus, mais, encore découvrir et admirer les convenances harmonieuses qui brillent entre les sites bethléémites et les mystères dont ils furent le théâtre; je voudrais revivre, s'il est permis, des pensées, des enseignements sublimes et des souvenirs des mystères qui esplendissent à la lumière des visions du passé et du présent; je désirerais interroger de nouveau les échos de l'histoire, des traditions et des paysages, pour mieux goûter et mieux faire apprécier le charme de tels souvenirs.

Ici, disons-le comme début, le pèlerin foule un sol sacré, un chemin vénérable qui conduit au berceau de l'Homme-Dieu, ce délicieux paradis de l'exil. Je n'ai pu l'oublier. C'est avec une vive émotion que je m'engageai sur cette route de la ville sainte, parcourue par tant de voyageurs souvent illustres et par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même avant tout.

Je reprends mon pèlerinage, je descends des hauteurs escarpées que couronne le Mont Sion, au Sud-Ouest de Jérusalem. J'ai arrêté un long regard sur les murs rougeâtres des vieux remparts. Aux éblouissements, aux éclats fulgurants de la réver-

Digitized by Google

bération d'un soleil de feu, se mêlent dans mon imagination, je ne sais quels reflets lugubres de mélancolie et de tristesse profonde. C'est que le déicide, crime et tache indélébile, vision terrible et inéluctable qui plane sur ces lieux, a jeté des lueurs sombres et infernales sur la cité maudite : c'est du moins la pensée qui obsède la mémoire.

Je vais reposer mon esprit sur des spectacles moins durs. Devant moi s'étendent des champs cultivés, ou des terrains moins stériles, moins heurtés et moins âpres qu'en cette Judée désolée. J'ai parcouru avec un vif intérêt, ces vallées fertiles, ces plaines ondulées, encadrées de poétiques collines. Les souvenirs de l'histoire sainte jaillissent de partout, sous mes pas. Suivons-en quelque peu la trame.

D'abord se présente la plaine de Raphaïm, ou des géants, qui fut deux fois le théâtre des victoires de David sur les Philistins. Ensuite vient le puits des Rois-Mages, où, suivant la tradition, reparut l'étoile messagère de la grande nouvelle messianique et qui avait disparu à l'entrée de Jérusalem infidèle. On arrive bientôt au couvent grec de St-Élie, bâti, dit-on, près du rocher où le Prophète, fuyant la colère de Jésabel, se reposa tout découragé. Non loin de là gisent les ruines d'un autre couvent célèbre, élevé à l'endroit d'où le prophète Habacuc fut transporté si merveilleusement à Babylone pour sustenter Daniel dans la fosse aux Lions, et rapporté par un ange au même lieu. Enfin apparaît la blanche coupole d'un tombeau dédié à Rachel, cette épouse chérie de Jacob, image d'amour et de douleur.

J'ai suivi, plusieurs fois, cette route de Bethléem de deux lieues environ, à diverses saisons de l'année, tantôt seul, tantôt en compagnie. Seul, à la grande chaleur du jour et tout en rêvant, je me plaisais à regarder luire en reflets d'argent les feuillages ensoleillés, les moissons mûres, les gazons desséchés, les monticules et les rochers scintillants de mica, dispersés çà et là comme pour varier le paysage. Ces distractions du chemin n'arrêtaient pas les réflexions et les émotions de l'âme.

J'ai refait ce pèlerinage, un soir, tout à fait au déclin du jour, d'un de ces jours d'Orient qui finissent assez brusquement, mais avec un éclat incomparable. L'aspect de ces lieux me parut enchanteur et m'absorba :

Tout fut enveloppé soudain, à mes yeux, d'un merveilleux rayonnement d'or et de pourpre qui transformait tous les sites et

Digitized by Google

les objets en points lumineux et formait un panorama éblouissant. C'était comme une splendide introduction à la ville sainte, un séduisant prélude aux joies de la crèche, une suave préparation de l'âme au recueillement et à la prière.

Une autre fois surtout et à une autre époque, par une claire nuit de décembre, j'allais célébrer les mystères de la nuit de Noël à la crèche. Le ciel était infiniment pur et resplendissant, Jamais vision ne me parut plus enchantée, plus radieuse sur aucune route du monde. J'ai pu rassasier longuement mes yeux ravis du spectacle toujours grandiose du firmament constellé et resplendissant dans toute sa magnificence. Ces astres innombrables et étincelants d'une lumière si intense dans la limpide transparence de l'air me faisaient songer, en cette nuit inoubliable, à l'éternelle cité, à la gloire à laquelle le Verbe incarné avait, pour ainsi dire, préféré, pour un temps, les humbles vallées de notre exil. Ces étoiles ont un langage mystérieux qui chante à l'âme dans le recueillement et le silence des nuits : l'éternelle beauté, l'infinie bonté. J'aurais voulu discerner celle qui avait guidé les Mages de l'Orient jusqu'au berceau adoré où se dirigeaient mes pas.

Avant l'arrivée, la route devient plus accidentée ; elle descend d'abord sur un terrain pierreux, laissant à droite et à gauche quelques bois d'oliviers, puis elle va traverser les massifs de figuiers, les plants de vigne qui couvrent les fonds des vallées et les pentes des coteaux, du riche manteau de leurs frondaisons, en alternant avec les orangers et les grenadiers. Puis cette route se relève pour atteindre les hauteurs où est située la ville... Répondra-t-elle aux convenances que nous avons rêvées pour être un digne théâtre du plus doux des mystères ?

Là devait reposer le berceau de l'Enfant-Dieu et briller la première aurore de ses jours terrestres, avec celle des espérances de l'humanité. Là, dans une humble grotte, berceau rempli de souvenirs divins, le ciel s'était ouvert, pour laisser tomber des nuées, suivant l'Écriture, le Juste par excellence, comme une vivifiante et incomparable rosée. Là avait rayonné une lumière céleste, et là les échos avaient résonné d'une harmonie éternelle redite par les anges. N'avait-il pas fallu pour théâtre à de telles merveilles le choix d'un site privilégié, le moins indigne possible d'une si haute destination ? Dans les desseins du Créateur, la nature est associée aux splendeurs de l'Incarnation. Aussi le site de Bethléem n'est pas sans charme, ni trop au-dessous d'un idéal

Digitized by Google

rêvé. Il est riant et gracieux dans sa simplicité autant que Jérusalem est triste et désolée.

Bethléem est située au sud de Jérusalem, à une distance de sept à huit kilomètres au milieu d'un groupe montagneux. Elle est à 446 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée. Elle s'étage en amphithéâtre, sur des collines en face du soleil levant.

Elle apparaît pittoresque, gaie et radieuse sous les baisers de l'aurore, ainsi qu'il convient à la cité du Soleil de justice. Ses constructions, surtout les anciennes, ont conservé leur simplicité orientale, avec leur aspect grave et sévère. On dirait parfois de petites forteresses closes et mystérieuses.

Autour de la cité de David plusieurs collines élèvent leurs sommets verdoyants, couronnés d'arbres, de fleurs et de fruits. A leurs pieds s'étendent les vallées fertiles, coupées ou limitées par des rochers et des monticules ; elles se terminent en gorges escarpées et sinueuses. Les coteaux et les pentes de ces gorges sont creusés par des grottes calcaires nombreuses, mystérieux habitacles prédestinés. Les campagnes d'alentour, avec l'ornement des troupeaux et des pasteurs joyeux, viennent ajouter à la beauté du décor.

Les Bethléémites actuels, catholiques en majorité, sont de haute stature, actifs, intelligents et de mœurs pures. Les femmes, très réservées, ont une grande politesse et un certain air de dignité gracieuse. On retrouve là les traits d'une belle race. Le costume, avec sa simplicité et son ampleur, ne manque ni de relief ni de beauté. Son caractère antique, presque le même qu'au temps de David, n'est pas sans imprimer un cachet particulier d'intéressante originalité à la population.

Bethléem abonde en souvenirs historiques en harmonie avec l'avènement du Messie. Ces souvenirs évoquent les figures symboliques et prophétiques de ce beau mystère. C'est la cité de David, ancêtre et prophète du Messie. Elle rappelle son origine, son élection royale, son sacre par Samuel. C'est au pays bethléémite qu'habitèrent Elimélech, Noémi, Ruth, Booz, Obed, d'où est enfin issu le Sauveur, fils de David, comme il s'appelait lui-même. C'est là que se déroula l'idylle sacrée de Booz et de Ruth, sujet d'un poème au charme primitif et incomparable, d'autant plus attrayant qu'il n'est nullement une fiction mais un tableau inimitable, tout rayonnant de vérité. Les personnages de ce charmant tableau de la vie patriarcale sont figuratifs d'une ère

Digitized by Google

nouvelle, d'un règne nouveau dont l'éclat illumine par avance l'histoire sacrée.

Tel est le cadre matériel, historique qui s'offre à nos regards. Dieu, dans son éternelle pensée, ne l'a-t-il pas conçu, créé, harmonisé pour son Verbe ? N'est-il pas compris dans le plan de l'Incarnation ? Oui, parmi ses décrets, il en est un particulièrement adorable : c'est celui qui a choisi Bethléem. Son regard divin s'est arrêté avec complaisance sur cette portion privilégiée du globe et il s'est écrié par la voix du prophète : « Et toi Bethléem, terre de « Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda, « car c'est de toi que sortira le chef qui doit conduire mon peuple « d'Israël ». Tu contempleras, ajoutons-nous, le prodige des prodiges, la naissance de l'Homme-Dieu. Quelle gloire pour toi ! Quel honneur pour nous tous ! Offre avec la terre entière, au Roi des rois, dans sa crèche, l'hommage de tes richesses, des produits de ton sol, avec tes louanges et tes adorations ! Et vous, anges du Seigneur, chantez au-dessus des vallées et des hauteurs : « *Gloria in excelsis Deo.* » Bénissez le Seigneur. *Benedicite angeli Domini Domino.* C'est ici le lieu de vos cantiques. Bénissez le Seigneur, montagnes et collines avec tous les germes et les fruits produits de vos flancs. *Benedicite, montes et colles Domino. Benedicite universa germinantia in terra Domino.* Chantez un cantique nouveau : « gloire au plus haut des cieux ». C'est l'hymne de la création entière. Bethléem ne doit-elle pas être le centre de ce concert, de cette harmonie universelle ! Ville médiocre, par elle-même, elle s'embellit néanmoins des grâces qui l'environnent, comme une reine modeste qui s'orne de tous ses atours ; mais elle rayonne surtout d'une gloire céleste. Elle était destinée à être le théâtre d'événements et de triomphes sublimes : ceux de l'humilité et de l'amour.

Encore une fois. A ce nom de Bethléem, l'âme s'émeut, le cœur tressaille. La mémoire, l'imagination n'évoquent-elles pas les plus ravissants souvenirs, les plus charmantes images ? L'intelligence s'élève et se repose dans la contemplation des plus beaux mystères, des dogmes les plus consolants, la vision est unique. N'est-ce pas la plus ineffable manifestation de l'amour divin, la réalisation substantielle de l'éternel dessein de Miséricorde infinie qui apparaît ici, sous la forme la plus touchante ? C'est l'épanouissement du grand mystère de l'Incarnation, l'abaissement des cieux sur cette terre. *Inclinavit cœlos et descendit.*

Digitized by Google

Pouvons-nous dans nos aspirations les plus élevées concevoir un idéal plus en rapport avec les besoins de notre nature ? Est-il pour nous plus radieuse apparition que celle d'un monde supérieur, patrie éternelle, resplendissant de l'infinie beauté, illuminant de ses clartés et de sa gloire nos tristes vallées ? C'est le prodige de Bethléem, car c'est ici le lieu de la naissance du Verbe incarné, splendeur du Père et de tous les cieux, Libérateur et Sauveur. Or, rêver la lumière au milieu des ténèbres, l'espérance dans les angoisses de la désespérance, croire à la réalité future de ce rêve, n'est-ce pas un idéal cher à l'humanité déchue, déshéritée ? Mais où est le site mille fois béni qui verra s'actualiser cet idéal divin ? Je l'ai dit, l'Évangile à la main. C'est Bethléem. Là, dans une grotte de rochers de ses collines, dans une crèche pour berceau, l'amour de Dieu pour l'homme a merveilleusement éclaté pour rayonner sur le monde, à tout jamais, d'une lumière nouvelle et indéfectible. Le Créateur a voulu relever l'humanité de ses ruines, restaurer son œuvre, la glorifier, la déifier ; réformer et embellir son image défigurée sur le front de l'homme et obscurcie dans son âme. Il l'a fait par son Verbe incarné prototype de la création, exemplaire parfait, principe actif de la Rédemption. Pour cela sa naissance arrivera dans le temps. En Lui et par Lui, l'homme sera Dieu, par adoption, par union intime, par participation à la même vie et, s'il le veut, aux mêmes sentiments, aux mêmes vertus, à la même sainteté. *Factus est homo ut fieret homo Deus.* (S. Augustin). Il s'est fait homme, pour que l'homme devînt Dieu. Cette déification par le Christ embrassa tous les âges. L'enfance, fleur divine, la jeunesse, la virilité, l'âge mûr et la vieillesse, toutes ces phases éphémères de la vie d'exil seront glorifiées, pour faire place ensuite à un état permanent de transformation définitive dans la Patrie. Dans la crèche commence le chef-d'œuvre. Ici fleurissent les éléments de la sainteté, principe et prélude de la vie éternelle : ce sont l'humilité, la pureté, la mortification, l'obéissance et l'amour du sacrifice. L'incomparable modèle de ces vertus resplendit dans cette crèche.

Quel enseignement ! quelle joie pour tous les cœurs ! Pour les vôtres d'abord, ô pères et mères ! Comme vos fils et vos filles, Jésus fut l'enfant d'un berceau. Il fut porté, comme les vôtres dans les bras de sa mère, reposa sur sa poitrine, fut nourri de son lait. Par Lui, l'enfance a été transfigurée. Le rôle de la famille, du père et de la mère surtout, a été élevé, ennobli. En outre la joie,

Digitized by Google

une joie supérieure, pure et simple,est entrée au foyer, s'est reflétée dans la société. Jésus-enfant connu, aimé, honoré, est le bonheur pour tous, sa divine image chasse la tristesse. Au pauvre il sourit et l'appelle son frère ; il a partagé sa pauvreté, il lui promet les richesses éternelles. A celui qui peine et gémit Jésus montre ses larmes, il redit ses cris plaintifs à la crèche, comme il dira plus tard sur la montagne ce mot plein d'espérance : Heureux ceux qui pleurent. Au cœur vide, ou blessé, abattu ou découragé, Jésus découvre son propre cœur qui sera brisé et triste jusqu'à la mort. Dans les déceptions et les désespoirs de l'amitié, Jésus est toujours l'ami fidèle, incomparable. Du fond de son berceau, il dit déjà : *Vos amici mei estis.* Vous êtes mes amis. A tous il montre le ciel. Il apporte la grâce qui unit le ciel à la terre. Il vient renouer la chaîne rompue entre la créature et le Créateur. Il est le Rédempteur, le Sauveur. *Hodie natus est salvator.* Il est le salut. Quel mot consolant ! le salut du naufragé arraché à l'abîme, le salut de l'esclave rendu à la liberté, le salut du condamné soustrait à la mort. Au-dessus de ce berceau recommence à briller le soleil de la miséricorde et de l'espérance, qui ne s'éteindra plus sur le monde.

Comme il est doux de méditer ainsi dans cette grotte ! Elle s'harmonise si bien avec ces merveilles divines. Au mystère d'un tel abaissement de l'amour divin, ne convient-elle pas bien l'obscurité d'un pareil asile ? Dans cette obscurité, devant cet anéantissement l'âme s'humilie, le cœur se détache des créatures qui arrêtent son élan vers Dieu. L'humanité va reprendre le chemin délaissé de la vie éternelle, sa marche vers l'infini. Le trône divin n'est plus dans des splendeurs inaccessibles, il s'est abaissé sur ce coin de terre, il n'aura plus l'aspect si redouté de la majesté terrible du Dieu du Sinaï, au milieu des éclairs et des grondements de la tempête. Notre Roi se montre dans un appareil plein de charme et d'attraits qui ne respire que l'humilité et la douceur. « C'est un enfant gisant sur le sol, bien qu'éclatant de gloire dans « le ciel. *Fulgebat in cœlo, jacebat in terra* (S. Augustin). Son trône fut de prime abord le sein virginal de Marie : *Ex Maria virgine mater ;* puis sur ses bras et ses genoux, enfin la crèche, au milieu de cet incroyable palais.

C'est là, redisons-le, aux pieds de ce trône si divinement abordable, que les bergers et les rois ne craindront pas de venir l'adorer. J'aime à contempler le contraste. Les mages dans tout l'éclat

Digitized by Google

de leur luxe oriental, reconnaissent à une lumière surnaturelle en cet enfant, le Roi des rois, sa Souveraineté suprême. Ils offrent aux autres monarques de la terre un magnifique exemple; il sera suivi par les plus grands et les plus illustres, pour le bonheur des peuples, mais pour leur malheur, dédaigné par tant d'autres.

Les bergers, à leur tour privilégiés par un message angélique, donnent au peuple pauvre, aux travailleurs, un exemple plus humble, mais plus touchant. Il sera plus universellement suivi. Là se trouve la source des meilleures joies. A la suite des premiers adorateurs combien de générations dans tous les âges, ont puisé à cette source la fraîcheur dans la sécheresse, un baume efficace pour leurs blessures, enfin la force et la paix, comme S. Jérôme !

Un cri d'amour s'échappa de mon cœur. O mon âme, n'oublie jamais Bethléem ! Laisse les agitations de la vie, quitte le monde et à travers les espaces, loin des tempêtes de la mer ou des sables brûlants des déserts, viens te réfugier dans cette oasis, où s'est épanouie la fleur de Jessé. Viens goûter les charmes, respirer les parfums de la douce fleur. Reviens par la pensée prier dans ces sanctuaires que mes yeux ont contemplés, aux pieds de ces autels que mes lèvres ont baisés. Arrête-toi dans cette grotte, devant la crèche, épanche-toi devant ce trône de Jésus-enfant, ce tabernacle, le second après le sein virginal. Laisse libre cours à tes émotions, à tes joies, à tes tristesses !

Quel était le bonheur de Marie et de Joseph, témoins, ministres, dépositaires fidèles en ces mystères! Qu'y a-t-il de plus doux, de plus saint que de les imiter !!!

Ils adoraient avec quel amour et quelle reconnaissance ! Ils contemplaient dans le ravissement le plus beau spectacle. C'était la radieuse enfance : et si, en elle-même, l'enfance contient le germe, le principe de tous les développements, la source de toute grandeur, de toute puissance et de toute beauté, ici à la crèche, c'était plus que le germe ; plus que la fleur, plus qu'une aurore ou un commencement humain, dans un ordre éminemment supérieur, c'était, pour ainsi dire, l'enveloppe charmante, le vêtement gracieux d'une réalité complète, l'infinie. Jésus possédait toute science, toute sainteté, dès le premier instant de son Incarnation, nul besoin sans doute, d'aucun accroissement essentiel. Mais, comme la lumière du soleil toujours la même resplendit, néan-

Digitized by Google

moins, diversement sur notre terre, suivant les saisons et les heures du jour, doucement rayonnante à l'aurore, éblouissante au midi, ainsi, la science, la sainteté du Verbe incarné devaient se manifester diversement aux hommes et d'une façon plus éclatante avec l'accroissement de l'âge, suivant les phases merveilleuses du mystère de l'Incarnation.

Marie et Joseph, tout absorbés qu'ils étaient par l'adoration de l'Enfant-Dieu, n'en contemplaient pas moins avec respect et amour les formes extérieures si divinement belles. Ils voyaient dans la douce flamme du regard un reflet des cieux, dans les grâces d'un joyeux ou compatissant sourire, l'épanouissement d'une tendresse infinie, dans tous les mouvements d'une activité enfantine, les actes cachés de la toute-puissance voilés sous les dehors de la faiblesse. Dieu leur apparaissait toujours à travers tous ces voiles.

Avec eux, je contemple et j'adore. Avec eux, je veux obéir et m'anéantir à l'exemple de Jésus. Je voudrais Le servir comme eux. Quels services ne Lui rendent-ils pas? Joseph est le sage pourvoyeur auquel n'échappe aucun besoin de la Sainte Famille. Marie est la tendre Mère attentive à tous les soins, à toutes les délicatesses du cœur pour l'Enfant divin. Avec quelle sollicitude il est nourri, il est porté et pressé sur le cœur maternel avec les plus respectueux baisers! Oh! quelle est l'âme sainte qui n'a pas rêvé à ces familiarités divines! Aucun de ces détails relatifs à la nativité de Jésus ne saurait être indifférent; tous offrent à l'esprit les plus précieuses réflexions. Il est doux de s'y arrêter à l'exemple du Père Faber qui les a minutieusement décrits dans son charmant livre de Bethléem, d'une si grande poésie et d'une si belle doctrine. Pénétrons à sa suite dans la grotte. Tout d'abord, dit-il, ce qui occupe le centre de cette grotte, c'est la Sainteté: sainteté incréée, sainteté créée réunies dans une seule personne, celle du Verbe incarné. Tel est l'objet de notre adoration absolue. « Autour de ce centre, quel est l'ameublement particulier de la « grotte? Qui peut douter que tout ce qu'elle contient, était ce « qu'il y avait de plus convenable, de plus divin, de plus en har- « monie avec l'incomparable mystère. » Nous y apercevons cinq objets symboliques et représentatifs. Ce sont, d'après le Père Faber: 1° les animaux (le bœuf et l'âne); 2° la crèche; 3° la paille; 4° l'obscurité à peine atténuée par la lueur rougeâtre de la lampe; 5° enfin l'air froid. Tels sont les témoins muets du

Digitized by Google

grand Mystère. Tels sont les préparatifs prévus, ordonnés de toute éternité pour un incomparable avènement.

Avec la grande théologie, pénétrons-nous bien d'une sublime vérité trop méconnue : Le mystère de l'Incarnation est le centre de toute la création, le grand idéal qui résume tout pour la réalisation duquel tout est ordonné. Toute conception divine dans le plan créateur procède de là. Tout dans l'univers aboutit à ce centre, en reçoit une valeur, une portée infiniment haute : *Omnia in ipso constant* (S. Paul). Il irradie tout de sa splendeur : et les êtres créés et les événements de l'histoire ; la succession des empires et jusqu'à l'ordonnance des objets matériels. Donc pour le premier épanouissement visible de ce mystère sur notre terre, pour l'ineffable et première apparition du Verbe incarné dans son propre domaine *(in propria venit)*, il était juste et convenable que la création fût représentée tout entière à son aurore. — Aussi nous y remarquons les anges, les bergers et les rois ; elle était harmonieusement voulue aussi la présence du règne animal, c'est-à-dire de ces êtres sans raison, mais non sans vie, ni sans intelligence, qui sont les compagnons de l'homme, les instruments de son bien-être et de ses joies. La tradition n'a pas oublié d'y faire figurer le bœuf et l'âne, ces humbles et précieux serviteurs. Ne sont-ils pas à tout jamais illuminés d'un touchant reflet de gloire ! Ils attestent les humiliations du Verbe, né dans leur asile, abaissé au rang de leur compagnie.

Dans la condition terrestre choisie par l'Homme-Dieu, en plus des éléments matériels propres à son noble service, il lui était destiné de multiples témoignages symboliques et de multiples sources de la vie de douleur qu'il embrassait, de la vie d'abjection qui l'a fait comparer à un ver de terre. C'est ainsi que les murs de son palais d'exil, ne seront ni le marbre, ni les bois précieux, mais la pierre dure, la roche grossière. Son berceau ne sera ni l'or, ni l'ivoire, non plus que le berceau moelleux des enfants des rois : ce sera une crèche, c'est-à-dire le réceptacle de la nourriture des animaux, berceau plus que royal cependant, et qui resplendit si merveilleusement au-dessus des vulgarités du luxe profane. Il est aux yeux de la foi, un vrai ciboire dans lequel, à l'alimentation grossière de la triviale mangeoire succède Celui qui sera une nourriture céleste appelée le pain des anges. C'est le Dieu de l'Eucharistie, le Dieu de Bethléem, la ville du pain. Pour Lui ici encore la paille,c'est-à-dire le rebut qui marque mieux

Digitized by Google

l'abjection de l'esclavage. Enfin autour de Lui règnent la froidure, le silence, l'obscurité...

J'ai visité et longuement contemplé cette grotte, j'en ai baisé le sol et les parois, j'y ai prié, j'y ai célébré la Messe à minuit. Heures précieuses ! Souvenirs impérissables !

De forme irrégulière et mystérieuse elle est comme le centre d'un temple caché auquel on aboutit par deux escaliers tournants et convergents. Il y a là tout autour une série de sanctuaires vénérables : la cellule de saint Jérôme, cet hôte et ami incomparable de la crèche, son tombeau ; ceux des saintes Paula et Eustochium, la mère et la fille venues de Rome avec le grand Ermite, deux modèles de sainteté et d'amitié, toujours fidèles, même après la mort, semblerait-il, au vieux pèlerin, à l'austère Docteur, au sublime Directeur tout brûlant de charité et de tendresse. Là aussi est un autel de saint Joseph. Enfin prime tout le reste, le lieu spécial et sacré de la Nativité, avec son autel au-dessus d'une étoile d'argent massif, illustrée de cette inscription : *Hic de virgine Maria Jesus Christus natus est.* En face de cet autel privilégié se trouve l'autel des mages, propriété des nations latines. Tous ces lieux saints sont maintenant souterrains. Au dessus, à ciel ouvert, s'élève la basilique de Sainte-Hélène, en partie occupée par des religieux schismatiques et en partie abandonnée au public. A côté est l'église paroissiale de Ste-Catherine qui appartient aux religieux Franciscains, ces gardiens des lieux saints, fidèles jusqu'au martyre.

On respire dans ces sanctuaires, comme une atmosphère embaumée du parfum des prières, des élans d'amour de tous les siècles, de toutes les nations. Le souvenir en demeure ineffaçable. Il faut revenir par la pensée, à la contemplation de cette grotte et de ses mystères.

La grotte de Noël à minuit !!! Quelle vision !!! Je la vois sur le penchant de la colline ; elle regarde le vallon, le champ des pasteurs. Elle me paraît comme enveloppée et rayonnante d'un prodige mystérieux et divin. J'entends les anges du ciel chanter dans les hauteurs. Quelle merveille célèbrent-ils donc ? Une naissance de roi.

Oui ! Mais dans quel palais ! Et quels sont ses courtisans ? de pauvres animaux réfugiés là. J'aperçois Marie et Joseph, comme en extase devant le nouveau-né, le divin Enfant si doux, si ravissant. Le berceau de la crèche est bien dur pour ses membres

Digitized by Google

délicats, assujétis aux seuls mouvements de son âge si tendre ou à l'immobilisation des langes. Ses yeux brillent de ce vague regard si touchant dans sa rêveuse imprécision. Que peut-il distinguer, d'ailleurs, dans cet asile si pauvre ? Et sa petite main, en dehors des caresses à sa mère que pourrait-elle toucher sinon les rugosités du rocher ? que pourrait fouler son pied sinon le sol dur ? — Il sait que ses mains et ses pieds si gracieux seront cruellement transpercés, un jour. — Une faible lampe éclaire de ses lueurs tremblantes les parties de la grotte que n'atteignent pas les rayons de la lune et des étoiles.

Ces clartés vaillantes mêlées d'ombres dessinent sur les parois de la pierre des arabesques légères et fuyantes, comme des nuages minuscules.

Le froid est vif en décembre, il envahit la pauvre demeure. Il est le symbole de la froideur des cœurs que vient réchauffer l'amour du Rédempteur.

Au dehors, le firmament, en fête joyeuse, resplendit de tout l'éclat des milliers de flambeaux de la nuit. Les collines, les vallées sont illuminées, argentées des rayons de la lune. Tout est transformé, le paysage est féerique. Le silence règne partout *(Dum silentium tenerent omnia)*. Le chant des oiseaux, le murmure des ruisseaux, le bruissement des vents n'éveillent point les oreilles humaines. Les grandes voix de l'océan, du ciel et de la terre ne peuvent arriver en cette paisible région, à peine émue par les concerts angéliques.

Sans doute la création entière ne cesse de louer son Auteur ; il est même permis de supposer une harmonie de louanges spéciales qui vibre à travers les mondes, un ineffable tressaillement de joie universelle, en cette heure bénie ; mais cette hymne immense nous est imperceptible...

Toutes les sphères continuent leur route mystérieuse, achèvent et recommencent leurs révolutions, à travers les espaces illimités ; fidèles aux lois du Créateur. Les peuples poursuivent leur marche sur le chemin des siècles. Le cours des événements n'est pas interrompu. Rien ne paraît changé. Cependant une ère nouvelle se lève parmi les nations, au milieu des ruines de l'ancien monde ; un ordre nouveau vient de naître, «*novus nascitur ordo*», comme dit le poète. Et c'est dans cette solitude de l'Orient, dans ce coin ignoré du monde, dans l'obscurité la plus profonde qu'éclate ce prodige. Encore une fois, quelle vision ! quel charme !

Digitized by Google

O mon âme, quitte ce monde, contemple avec recueillement un spectacle inouï. Tu n'as jamais vu rien de pareil dans l'histoire. Nous sommes en présence d'une manifestation inénarrable de l'infini, d'un amour immense déchirant les voiles du mystère éternel, transparent et souriant, parmi les humiliations, le dénûment et la privation. Mais qu'importent cette faiblesse, cet anéantissement, cet abaissement indicible, cette souffrance ! Tout ceci entre dans le plan divin.

O mon âme, tu réclames la chaleur, tu appelles la gloire, tu demandes les joies, tu veux entendre une voix douce et chère, au sein de la patrie ; la plénitude de tout ce ravissement ne peut venir de ce monde, ne peut être le fruit de cette terre. Mais console-toi. Ne cesse de regarder Jésus. C'est au prix de toutes les humiliations que l'Enfant-Dieu a conquis pour toi infiniment plus que tous ces bonheurs d'ici-bas. Le ciel s'est ouvert sur nos têtes. Du sein de Marie a jailli la lumière qui ravit et va éclairer le monde. *Lumen æternum effudit in mundum* (Præf. Nativitatis). Le Fils éternel de Dieu, le Verbe incarné descendu du sein de son Père dans un tabernacle vivant, apparaît à Bethléem, en franchissant toutes les barrières. Comme le rayon du soleil passe à travers la transparence du cristal, ainsi éclot miraculeusement cette fleur splendide de la Virginité. Le ciel et la terre semblent se confondre et s'unir dans un inénarrable embrassement.

Quel principe d'espérance ! Quelle source de vie ! C'est le remède souverain à nos maux, car la pauvre humanité s'était égarée dans les ténèbres d'une nuit combien de fois séculaire, enlisée dans la boue des sentiers de l'univers. Tout était sombre. Les aurores de la terre pâles et fugitives avaient à peine éclairé ses joies et surtout ses douleurs, sans les consoler. Les peuples gémissaient sous le joug de l'esclavage ; les cœurs languissaient dans le vide des affections terrestres, dans les déchirements de la séparation sans espoir ou dans le désenchantement des passions. Les âmes abaissées dans la fange de la corruption ne savaient plus s'élever vers un idéal supérieur, condamnées à ramper sous la tyrannie des plus vils instincts. Le bonheur n'était plus que l'ivresse des sens. Le vrai bonheur avait fui la terre. Mais courage, voici luire l'étoile des Mages, l'étoile du salut.

Une lumière nouvelle va éclairer les vallées de l'exil. Elle illuminera nos pensées, nos consciences, ouvrira des horizons inconnus sur les mystères de l'infinie bonté. Les cieux se sont

Digitized by Google

abaissés *(inclinavit cœlos)* ; une force supérieure en a jailli. Un souffle nouveau ranime, exalte nos sentiments, une flamme surnaturelle les purifie, les divinise et la paix se répand comme une douce influence qui enivre nos cœurs *(pax hominibus)*. La pureté, le calme de la simplicité succèdent aux tempêtes.

Enfin, dans ce berceau de Bethléem, la *vie*, la vie de l'homme nous apparaît renouvelée, transformée. Ce n'est plus cette vie misérable de nos berceaux, surtout au point de vue intellectuel, comme au point de vue physique ; vie qui pour s'accroître, pour se développer a besoin de tant de soins et de sollicitudes. Ce n'est plus cette vie qui ne se manifeste guère qu'à travers des lèvres qui gémissent, et des yeux qui pleurent, vie sans puissance et sans beauté par elle-même. Non ! l'auteur de la vie est venu réparer les ruines du péché originel. La double vie du corps et de l'âme a retrouvé sa puissance et sa beauté dans le cœur de l'Enfant divin. Sans doute, la nature corporelle reparaîtra avec ses faiblesses, ses douleurs, ses développements successifs, mais elle sera immaculée, apte aux opérations de la grâce. La vie de l'âme, au contraire, est pleine et entière ; l'Enfant-Dieu a la plénitude de l'intelligence et de la science, la perfection de la sainteté essentielle. De cette plénitude, de cette source inépuisable s'écoulera au sein de l'humanité le flot vivifiant, ininterrompu de la grâce qui sera notre vie, notre joie, notre gloire.

O berceau, ô crèche de Bethléem, tu contiens la source de la vie ; baiser les pieds, les mains, le cœur sacré de Jésus et y puiser la vie, la vie divine, tel est mon vœu le plus ardent !

« Je me console maintenant et je puis dire : je ne pleurerai « plus sinon de douces larmes, en songeant aux larmes de ma « mère, à celles de toutes les mères près des berceaux.

« Je ne pleurerai plus, au désert de la vie, ce désert vient de « fleurir et d'être embaumé par la fleur de Jessé.

« Je ne pleurerai plus dans la solitude de l'exil et l'isolement, « j'éléverai mes regards jusqu'aux sourires de l'Enfant divin « devenu le doux compagnon de mon pèlerinage, ma société et « la joie de ma vieillesse...

« Si je vis dans la sécheresse, sur une terre désolée, je ne pleu- « rerai plus, Jésus-Enfant est toute poésie, toute beauté...

« Je ne dirai plus comme l'infortuné : l'exilé partout est seul. « Là où est Jésus, là est la patrie. »

Digitized by Google

Je ne gémirai plus sans fin, sur la persécution et l'injustice : le berceau divin fut persécuté. C'est le prix de la grande récompense qui m'est promise.

Je ne gémirai plus sans remède sur les profondeurs de l'iniquité. Non, je ne désespérerai plus ; le Sauveur né à Bethléem nous a apporté le pardon. Dans sa miséricorde immense et compatissance, il est venu chercher les brebis égarées...

O berceau divin, source d'amour et de consolation, rajeunis mes sentiments en les purifiant ! Embaume mes douleurs ! Pardonne-moi, ô maître et hôte de ce berceau ! Je voudrais revivre le printemps de ma vie, d'une vie meilleure..... Ne gardons-nous pas tous, le souvenir, un doux souvenir de nos premières années? N'y cherchons-nous pas la fraîcheur de nos impressions primitives, la vitalité florissante de tout notre être et cette ardeur et cette vigueur pleines de promesses et d'enchantements? Ne sentons-nous pas, tous, l'immortel besoin d'une éternelle jeunesse. Le berceau de Bethléem en contient et l'espérance et la source... j'ai rêvé d'un amour pur et sans tache, délicat et généreux, je ne l'ai pas trouvé parmi les hommes. Il est au cœur de Jésus. Il s'élève du fond de la crèche. C'est la vie. Il faut la chercher ici.

Bethléem m'apparaît encore, comme un nouvel Eden plus délicieux que le Paradis terrestre avec son beau ciel, ses ombrages et ses voluptés. Une seule fleur épanouie sur son sol, un seul fruit tombé du ciel dans une crèche surpassent toute douceur, toute gloire ; c'est le fruit de vie.

Ce nouvel Eden fut créé pour le nouvel Adam céleste. Le premier Eden fut le théâtre de notre ruine lamentable, le second est le théâtre de notre restauration. Ève cueillit le fruit de mort ; Marie, la nouvelle Ève, a reçu le fruit de vie.

L'exil, l'humiliation et l'infortune commencèrent pour l'humanité au Paradis terrestre. A Bethléem commence la réparation avec Jésus-Enfant.

Il est l'union, la gloire, le bonheur.

Chan. BESSÈDE.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LE PSAUTIER DE SAINT LOUIS.

« Le *psautier* de saint Louis conservé aujourd'hui à la bibliothèque nationale sous le numéro 10525 des manuscrits du fonds latin (ancien supplément latin 636), est un volume de format petit in-4° contenant 260 feuillets de parchemin qui mesurent 210 millimètres sur 150 ; il est revêtu d'une ancienne reliure dont les plats en bois, recouverts des restes d'une étoffe bleue et d'une autre étoffe rose brochée d'argent, et endossée de velours rouge, portent encore les traces de deux fermoirs aujourd'hui disparus [1].

« Au verso du premier feuillet de garde du volume, on lit la note suivante ajoutée, à l'encre rouge, au XVe siècle : « Cest Psaultier fu saint « Loys et le donna la royne Jehanne d'Evreux au roy Charles, filz du roy « Jehan, l'an de Nostre Seigneur mil troys cens soissante et nuef ; et le roy « Charles présent, filz dudit roy Charles, le donna à Madame Marie de « France, sa fille, religieuse à Poissi, le jour saint Michel l'an mil. IIII^c... » Différentes mentions, qui se lisent dans le calendrier, ajouté aussi aux feuillets 79-84, permettent de conjecturer que ce manuscrit a été copié et enluminé après l'année 1252 [2], date de la mort de la reine Blanche de Castille, et avant l'année 1270, date de la mort de saint Louis :

Febr. VII. id. — Obitus Roberti, comitis Attrebatensis.
Mai. VI. kal. — Dedicatio Sancte Capelle Parisiensis.
Jul. II. id. — Obitus Philippi, regis Francorum.
Aug. III. id. — Sollempnitas sancte Corone.
Sept. XV. kal. — Octava sancte Corone.
Oct. II. kal. — Translationis sacrosanctarum Reliquiarum.
Oct. nonas. — Octava translationis Reliquiarum.
Nov. VI. id. — Obitus Ludovici, regis Francorum.

1. C'est le n° 3304 de l'*Inventaire du mobilier de Charles V*, publié par J. Labarte (Paris, 1879, in-4°): « Item, ung autre Psautier mendre, qui fut aussi mons^r saint Loys, « très bien escript et noblement enluminé et a grant quantité d'ystoires au commence- « ment dudit livre, et se commence au second fueillet *vas figuli*, ouquel a deux petiz « fermouers d'or plaz, l'un esmaillé de France et l'autre d'Evreux ; a une pippe où il a « ung très long gros ballay et quatre très grosses perles. »

2. Et même 1253, car le calendrier mentionne, au 29 avril, le nom de saint Pierre martyr, canonisé le 25 mars 1253.

Digitized by Google

Dec. v. kal. — Obitus Blanchie regine Francorum.
Dec. II. non. — Parisiis susceptio Reliquiarum.

« Soixante-dix-huit peintures, disposées au recto et au verso d'autant de feuillets, de façon à se présenter réunies deux à deux, lorsqu'on ouvre le livre, ont été placées en tête du volume, et orment un splendide recueil d'images des principales scènes des premiers livres de la Bible ; elles sont accompagnées de notices explicatives, transcrites au dos de chacune d'elles... Les sujets des vingt-huit premières de ces miniatures sont empruntés à la Genèse; les huit suivantes, de la 26e à la 36e, à l'Exode ; trois seulement, de la 37e à la 39e, au livre des Nombres ; sept autres, de la 40e à la 46e, au livre de Josué ; les vingt suivantes, de la 47e à la 66e, au livre des Juges ; enfin les douze dernières, de la 67e à la 78e, au premier livre des Rois.

« Huit autres miniatures, formant à proprement parler une illustration des psaumes, sont réparties plus loin dans le volume aux feuillets 85 v°, 110 v°, 126 v°, 141 v°, 156 v°, 192 et 210. »

Ce *psautier* de saint Louis a déjà été l'objet de diverses études de M. Barbet de Jouy, dans la *Notice du musée des souverains* (1866) p. 41-53 ; de M. L. Delisle, dans l'*Histoire littéraire de la France* (1890) tom. XXXI. p. 268-269, et de M. A. Haseloff, dans les *Mémoires de la société nationale des Antiquaires de France* (1898) tom. LIX, p. 18-42, avec quatre planches ; enfin de M. H. Omont dans son *Psautier de Saint Louis*, Paris, Berthaud. C'est à ce dernier que sont empruntés les détails qui précèdent. L'auteur y a joint quatre-vingt-douze planches, et l'indication de la notice des planches. Les six dernières reproduisent six miniatures d'un manuscrit tout à fait analogue au *psautier*, et qui appartenant jadis à M. Ruskin, fait partie maintenant de la collection de M. H. Y. Thompson, à Londres.

Au nombre des miniatures du *psautier* figurant l'histoire de David, les nos LXXX et LXXXI nous intéressent particulièrement. Des franciscains y sont représentés : habit gris, large tonsure, figure sans barbe, capuche immense et sans mosette, manches très larges. Ces dessins de moines sont à rapprocher de la miniature placée en tête du livre de Durand de Champagne exposé au musée des manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles.

F. U.

Digitized by Google

FONDATION DES CAPUCINES DE PARIS. [1]

Le P. Ange de Joyeuse, toujours animé du zèle et de l'amour de Dieu, fut inspiré d'établir en France des Capucines ou Filles de la Passion. [2] Il communiqua ce projet aux duchesses de Mercœur et de Vendôme dont la piété n'eut pas de peine à comprendre de quel honneur un pareil établissement serait pour l'Église et pour elles. [3] Il trouva ensuite une vingtaine de filles désireuses de s'attacher uniquement à Jésus-Christ. Les fondatrices les logèrent dans une maison située à la Roquette, au faubourg Saint-Antoine en attendant l'achèvement du monastère qu'elles leur faisaient construire à proximité de notre couvent de la rue Saint-Honoré, près du palais du duc de Vendôme.

Le nombre de ces vierges franciscaines s'éleva bientôt jusqu'à quarante. Elles étaient nourries et habillées aux frais des princesses leurs fondatrices, et le P. Ange leur donna pour confesseur le P. Jérôme de Rouen. [4] Tous les jours ce digne religieux allait leur dire la messe, leur donner les soins spirituels et revenait prendre ses repas au monastère de Saint-Honoré. Ce ne pouvait être pour lui qu'une fatigue extrême : elle dura une année entière ; les nouveaux bâtiments devinrent alors habitables. L'église fut consacrée par l'évêque de Digne, le 18 juin 1606, en présence de la communauté entière des Capucins de Saint-Honoré.

Le P. Raphaël d'Orléans, alors provincial, résolut à ce moment de donner le saint habit à dix-huit de ces pieuses filles et de les introduire en même temps en la demeure qui leur avait été préparée. Le 9 août fut fixé pour l'accomplissement de cette double cérémonie.

Ce jour-là, la duchesse de Vendôme envoya ses carrosses chercher les

1. D'après le ms. 2879 de la Bibl. Mazarine, *Annales des Capucins de a province de Paris.* — Bibl. de Saint-Sulpice à Paris, ms. 487. — Bibl. de l'Institut, ms. 84.

2. *Hist. de la fondation des Capucines*, par A. Malet. Paris, Foucault, 1619. — *Chronique des Frères Mineurs* de Marc de Lisbonne, trad. par Jean Blancone, Paris, 1609, tom. IV. — *Bull. capuc.*, tom. V. — *Épitaphier de Paris* (dans la coll. de l'*Hist. génér. de Paris.*)

3. D'après un ms. appartenant au comte Delamarre à Paris, Louise de Lorraine, femme d'Henri III, est aussi fondatrice des Capucines de Paris. Elle donna vingt mille écus. Voir les bulles de Clément VIII et de Paul V dans le bullaire capucin.

4. Cf. P. Emmanuel de Lanmodez, *Les Pères Gardiens des Capucins du couvent de la rue St-Honoré.* Paris, Champion, 1893, p. 11.

Digitized by Google

futures religieuses pour les conduire à son hôtel. Le cardinal de Gondy s'y rendit également en compagnie du célèbre M. de Retz, son coadjuteur, de plusieurs autres prélats et d'un nombreux clergé. Il se revêtit de ses ornements pontificaux dans la sacristie des Capucins, et précédé de toute la communauté, il se rendit à l'hôtel de Vendôme et conduisit processionnellement les Filles de la Passion à l'église des Pères. On les fit ranger en demi-cercle dans le sanctuaire, et tandis que les acolytes chantaient *Accipe lumen...*, on leur mit à chacune à la main un cierge de cire blanche. Le cardinal s'agenouilla au pied du maître autel, entonna le *Veni Creator Spiritus*, fit entendre aux sœurs une exhortation sur les devoirs de la vie religieuse en général et sur ceux de la vocation spéciale qu'elles embrassaient. Une couronne d'épines fut placée sur la tête de chacune d'elles, au chant de l'antienne si expressive *Veni Sponsa Christi, accipe coronam.*

La procession se remit en marche vers l'hôtel de Vendôme. La communauté des Capucins marchait en tête. Les nouvelles vêtues les suivaient, conduites chacune par une princesse. Le clergé venait ensuite, puis les Prélats et enfin le P. Raphaël et le P. Ange fermaient la procession qui entra dans l'église des capucines au chant du *Benedictus Deus Israel.* Les religieux se rangèrent en haie dans la nef, et les sœurs dans le sanctuaire. Après le passage des prélats, celles-ci formèrent de nouveau le demi-cercle devant l'autel. Le P. Ange, ayant pris la bénédiction du cardinal, monta en chaire et « fit une prédication dont fut extrêmement touchée l'assistance, composée de tout ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume et des premières princesses de France ».

Le cardinal de Gondy célébra ensuite la messe conventuelle, donna la communion aux novices toujours ornées de leurs couronnes d'épines et portant leur cierge. Elles furent ensuite menées à l'entrée de leur monastère, où, après avoir pris la bénédiction du cardinal, elles pénétrèrent introduites par les princesses au chant du *Te Deum.*

Le P. Jérôme de Rouen déploya un zèle tout apostolique pour l'éducation de ces pieuses vierges jusqu'au jour de leur profession solennelle. Le P. Ange, premier définiteur et gardien du couvent de la rue Saint-Honoré, jugeant que le temps était venu, pria le P. Provincial de faire, au sujet de chacune d'elles, l'examen prescrit sur la réalité de leur vocation, la sincérité et l'indépendance avec lesquelles elles prétendaient s'engager à la suivre jusqu'au dernier soupir. Il jugea ensuite à propos de préparer ce grand acte par une cérémonie qui attirerait sur ces âmes pieuses la grâce de Dieu. Il fit commencer les Quarante-Heures dans leur église le 22 juillet 1607. Deux jours après, il alla y célébrer la sainte messe, et communia « les douze jeunes plantes qui allaient orner dorénavant les jardins de l'Époux. Il leur fit une exhortation brûlante, après laquelle elles prononcèrent leurs vœux avec le courage et la même fermeté que les plus illustres chrétiens ont montrés en affrontant et subissant le martyre. »

« Cette action solennelle, continue notre narrateur, donna beaucoup de

Digitized by Google

joie sans doute aux Anges du Ciel, mais aussi à tous les chrétiens ; car depuis lors princes et peuples ne cessaient de se recommander aux prières de ces saintes âmes, et nos Rois n'entreprenaient rien de grand sans avoir d'abord employé leur intermédiaire auprès de Dieu. »

F. Ubald D'ALENÇON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

JEAN HALBOUT DE LA BECQUETIÈRE (1593-1626), par le P. Ubald d'Alençon, des frères mineurs capucins. — Paris, Picard.

Un joli volume où l'amateur des belles éditions se complaira, où le lecteur trouvera une abondante et substantielle pâture, où ceux qui aiment l'émotion pourront laisser leur imagination se réjouir, s'attrister, s'attendrir selon les nombreuses péripéties qui traversent l'existence du héros de ce livre, et enfin, pour tous une grande édification ; tel se présente le nouveau volume dû à la plume concise et savante du Père Ubald d'Alençon.

La vie de Jean de la Becquetière a déjà séduit plus d'un écrivain par son côté romanesque ; quelques-uns même ont essayé de montrer dans le saint frère Elzéar, un scrupuleux fantasque sacrifiant à une bigoterie exagérée le cœur tendre de sa femme. Le Père Ubald, par la seule production des documents qu'il met au jour, fait justice de cette calomnie et on voit qu'Élisabeth de la Boderie se laissa convaincre sans grande difficulté à mener la vie parfaite que lui présentait son époux.

Et c'est même à ce point de vue qu'on pourrait glisser une petite critique. Au lieu de reléguer la pauvre Anne dans les ombres de l'appendice, on aurait aimé que l'auteur, moins concis, eût mêlé les deux vies ensemble et dépeint ainsi de façon plus frappante les caractères si intéressants de Jean Halbout et d'Anne de la Boderie. Tous deux eussent mérité qu'on s'attardât davantage à les admirer, et on se prend, en fermant le livre du Père Ubald, à regretter de n'en savoir pas davantage. C'est aussi le meilleur éloge que l'on puisse lui donner. Combien peu de livres sont trouvés trop courts !

MAVIL.

***

MÉDECINE SANS MÉDECIN. Guide médical des Familles, par M. le Dr Surbled. — In-12 de 296 pp. Paris, Bloud.

En quelque deux cents pages, le docteur Surbled donne aux infirmiers quantité de petits conseils pratiques, qui leur permettent de conjurer le mal et d'attendre, dans les cas graves, l'arrivée du médecin.

Digitized by Google

L'ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première sont énumérés les remèdes les plus usuels, classés suivant leurs propriétés thérapeutiques. La seconde indique les moyens de parer éventuellemeut aux divers accidents de la vie quotidienne. Dans la troisième, l'auteur enseigne comment il convient de traiter les maladies qui nous affligent. La quatrième partie renferme deux chapitres fort intéressants. Le premier, « *Petits soins* », donne quelques indications sur le choix de l'infirmier, sur les précautions hygiéniques, dont il faut entourer les malades. Enfin dans un dernier chapitre, « *L'âme du malade* », l'auteur, en médecin chrétien, rappelle nombre de conseils qui devraient toujours être écrits en lettres d'or au chevet des moribonds, près de partir pour l'éternité.

Ce livre, comme dit le docteur Surbled lui-même, n'a aucune prétention scientifique. Il ne saurait donc donner la science médicale. Néanmoins, il peut rendre de très grands services à tous ceux qui soignent les malades.

Dr D.

***

LÉON XIII ET LA PRESSE, d'après ses lettres et actes publics. Paris, Bonne-Presse. Brochure de 39 pp.

LE FRANC-MAÇON, VOILA L'ENNEMI, par Mgr Delamaire. Paris, Bonne Presse, broch. de 60 pp.

La mauvaise presse existe, elle fait des ravages, il la faut combattre. Par conséquent il faut propager la bonne presse qui lutte contre elle, il faut organiser cette bonne presse dont les principes directeurs doivent être les suivants : défendre la religion, la société, le Saint-Siège, l'épiscopat ; le faire avec modération, sagesse et charité ; rester très unis : chercher l'intérêt commun, et éviter les querelles entre frères.

Tel est le résumé de cette bonne petite brochure. C'est une gerbe formée de textes extraits des actes officiels de Léon XIII. Ceux qu'elle intéresse feront bien de la lire, de la méditer et de la mettre en pratique.

***

Le Franc-Maçon, voilà : *l'ennemi des pauvres* dont il arrache les enfants à l'école de leur choix, — dont il viole la sainte liberté jusque sur leur lit d'agonie ;

l'ennemi de l'Ouvrier qu'il réduit à la misère par des impôts écrasants, prix de la guerre religieuse, — qu'il affame par des grèves purement politiques et sans utilité ;

l'ennemi du fonctionnaire dont il supprime la liberté religieuse et dont il fait sur toute la ligne un vrai serf ;

Digitized by Google

l'ennemi des honnêtes gens qu'il révolte et dégoûte par son hypocrisie et la bassesse de ses délations !

Voilà en quelques mots le résumé de l'opportune et énergique conférence de Mgr Delamaire, évêque de Périgueux et de Sarlat, prononcée à l'hypodrome de Lille, le 22 novembre 1903 devant les catholiques du Nord sur la *vérité, sur la franc-maçonnerie et son œuvre en France.* Marquons d'un point blanc le jour où parut ce discours et disons-nous bien que rarement la Bonne Presse édita de meilleure brochure. L'unité : 0,25. — Les dix 1 fr. 25. — Le cent 8 fr. — Le mille. 60 fr. — C'est « par quantités » qu'il faut acheter ces choses-là.

F. UBALD.

***

PAILLETTES D'OR. Douzième série. Recueil des années 1901-1902-1903. Avignon. Aubanel. In-16 de VIII-160 pp.—0 fr. 60.

La maison Aubanel vient de faire paraître la douzième série de ses *Paillettes d'or.* Comme ses aînées, cette brochure est remplie d'une exquise piété ; la sève chrétienne y coule à pleins bords.

Les histoires les plus touchantes s'y mêlent aux plus graves leçons de morale. Partout on y sent le désir sincère d'élever les âmes, de les rapprocher de Dieu, de leur faire aimer la vertu. Cette fois encore, les *Paillettes d'or* ne mentent point à leur nom. La lecture d'ailleurs en est captivante. C'est toujours le même style simple, onctueux, se buvant comme du lait.

Ce nouveau trésor mérite bon accueil ; pour bien des âmes enténébrées et inquiètes, il sera un « rayon lumineux », un « aimable conseiller ».

F. DIÉGO-JOSEPH.

***

L'ÉTAT ET LE CLERGÉ PAROISSIAL, par le Rme P. Dom Gréa. 1 vol. *Science et Religion*, Bloud et Cie.

Précis, clair à souhait et remarquablement présenté, cet ouvrage mérite une particulière attention. Après avoir défini l'état religieux, le savant Abbé des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception montre que cet état tient par ses racines mêmes à la note de sainteté de l'Église et que, loin d'être un accident superflu, il constitue « ce qu'il y a *de plus substantiel et de plus achevé dans la substance de l'Église* ». Il indique ensuite comment, de l'institut des ascètes de l'Église naissante, sortit le rameau de l'ordre monastique ; comment, au VIIIe siècle, la vie commune des clercs devint, sauf dans les petites

Digitized by Google

églises, d'un usage universel ; et comment lorsqu'à la suite des réformes du XIe siècle, l'élément religieux eut été, dans l'ordre canonique séparé définitivement de l'élément séculier, l'institut des Chanoines Réguliers se trouva régi par des observances semblables à celles de l'ordre monastique. Puis, après quelques explications du plus haut intérêt sur la profession religieuse, l'auteur expose la raison d'être des ordres modernes et précise le caractère de leur apostolat. L'état religieux, par lequel l'Église a converti le monde, conservé et soutenu la chrétienté aux heures de crise, cet état, conclut-il, convient au ministère des pasteurs comme à celui des apôtres et des missionnaires. De fait, il a fleuri longtemps dans le clergé des paroisses et, aujourd'hui, plus d'un prêtre fervent aspire à ses renoncements et à ses sacrifices.

« Pourquoi faudrait-il que ces aspirations fussent condamnées à ne plus rencontrer désormais leur objet, et que le prêtre ne pût plus jamais prétendre à les satisfaire sans sortir du ministère nécessaire et sacré de la charge pastorale, dans la mission sainte entre toutes qu'il reçoit de l'évêque ? Pourquoi ne pourrait-il apporter au Pontife, que le Saint-Esprit a préposé au gouvernement des âmes, en son concours obéissant, les vertus et les grâces dont l'état religieux est la source principale et la garantie ordinaire ? Pourquoi ne pourrait-il abriter sous cette puissante garantie les saintes obligations de son sacerdoce, et ouvrir à son âme contre les tristesses et les défaillances, la source des plus pures joies qu'il a goûtées fugitives dans les jours de sa préparation, alors que le séminaire lui présentait comme une image de la communauté cléricale, image trop vite effacée ? Pourquoi ce qui fut possible aux jours de saint Martin, de saint Basile, de saint Augustin, ne serait-il plus possible de nos jours ? Le cœur humain est aujourd'hui ce qu'il fut aux temps de nos pères ; ses besoins n'ont pas changé, les peuples souffrent des mêmes langueurs, et les âmes vouées au sacerdoce appellent les mêmes forces et les mêmes sources de vie et de sainte fécondité. »

Voilà pour révéler l'esprit de ce très substantiel opuscule, dont on ne saurait trop recommander la lecture à tous ceux qui ne sont pas encore convaincus que la vie religieuse, loin d'être un obstacle à l'action du clergé séculier, la soutient et la féconde.

Alph. GERMAIN.

***

MANUEL DE LA MESSE ET DES OFFICES, extrait du *Paroissien Romain* et des *Variæ preces de Solesmes*. — Société de St-Jean l'Évangéliste. Desclée, Lefebvre et Cie, Tournai, 1903.

EL LIRIO ENTRE ESPINAS. — EL APOSTOL DE MARIA IMMACULADA. VEN. P. JUAN DUNS ESCOTO, par Fr. Samuel Eijan, O. J. M. del colegio de PP. Franciscanos de Santiago. In-12 de 326 pp. Barcelona, 255, Consejo de Ciento.

Digitized by Google

PRATIQUES ET EXERCICES POUR LES NEUF PREMIERS VENDREDIS DU MOIS, par un Religieux Dominicain. Paris, Montmartre, imprimerie du Sacré-Cœur, petit opuscule in-16 de 112 pp.

On parle beaucoup aujourd'hui, dans le monde ecclésiastique, de l'adoption universelle du Chant Grégorien de Solesmes.

A propos de ces questions, très discutées depuis quelques années, les plainchantistes se sont informés de l'opinion de Sa Sainteté Pie X dès son élévation au Pontificat. Don Sarto, nous le savons, étant Cardinal de Venise, avait beaucoup encouragé, et même propagé, la réforme du plain-chant dans son diocèse. Et voici ce que Sa Sainteté aurait dernièrement répondu à S. G. Mgr Bourne, Archevêque de Westminster, qui lui demandait s'il pouvait compter sur son approbation pour la réforme du plain-chant introduite en Angleterre : « Mon désir est même que le chant de Solesmes soit universellement adopté, *car il est le vrai chant d'église.* »

Beaucoup de personnes se sont effrayées à la pensée que la musique serait peut-être alors interdite dans nos grandes cathédrales, aussi bien que dans nos chapelles. Si le St-Siège laisse entrevoir cette décision pour l'avenir, il s'agit sans aucun doute de la musique profane ; de ces motets ou tout autre morceau dont la composition n'a rien de religieux, de ces motifs de concerts où la voix du soliste semble s'exercer en d'interminables vocalises, où l'accompagnement à grand effet fera surtout valoir la qualité des orgues ou l'habileté du virtuose qui les touche. L'âme des fidèles pieux et assidus aux offices divins, n'entend rien à ce langage profane ; elle préfère s'unir au chant des hymnes et des proses. L'âme pieuse a besoin de chanter.

Les RR. PP. Bénédictins ont admirablement développé cette thèse dans leur *Revue Grégorienne*, et nous sommes heureux de voir aujourd'hui leurs efforts couronnés par l'accueil de leurs différents manuels fait en bon nombre de séminaires et diocèses. Rien n'arrêta leur courage dans leurs infatigables travaux : en tout temps ils ont su répondre avec autant d'habileté que de justesse à de nombreuses objections. La voix savante et autorisée du Souverain Pontife, favorablement entendue dans un entretien particulier, vient de parler hautement pour dissiper les doutes de ceux qui semblent encore endormis, ou plutôt qui, de parti pris, voulaient rester indifférents.

Tout dernièrement, la maison *Desclée, Lefebvre et Cie* vient de faciliter aux religieux Bénédictins un nouveau pas, — un grand pas — dans leur apostolat essentiellement chrétien. Il fallait satisfaire bien des désirs, combler plusieurs lacunes, et cela sans froisser les artistes érudits, les organistes ou les chefs de chœur qui préfèrent une notation à libre interprétation.

Deux nouvelles éditions nous sont présentées. La PREMIÈRE en *notation grégorienne* n'a rien de changé dans sa version musicale aux éditions précédentes ; mais elle a le grand avantage de mieux faire saisir, dans ses divisions

Digitized by Google

rythmiques la mélodie grégorienne. Elle indique les *moræ vocis* au moyen de *points;* et les différentes valeurs rythmiques des incisions musicales, des membres de phrases et des phrases au moyen de *barres* spéciales.

La SECONDE ÉDITION, écrite en *notation musicale moderne*, complète la précédente et donne plus de facilité pour sa bonne interprétation. Elle est destinée à ceux qui connaissent seulement la musique, et leur présente toutes les particularités rythmiques, pour ainsi dire voilées dans les éditions précédentes.

Désormais on n'aura plus raison de dire que le chant grégorien est incompréhensible. Tout le monde peut chanter à l'église, nous disons mieux : tout le monde doit chanter. D'ailleurs, la préface de chaque édition donne les moyens de s'initier avec beaucoup de facilité à l'interprétation du chant grégorien. Et si, dans nos églises, l'architecture, la sculpture et la peinture ont leurs accents pour élever nos âmes, elles ont pour sœur la musique, — j'entends la musique vraiment religieuse — qui complète leur puissance par l'harmonie des sons. Or le chant grégorien agrandit la pensée en élevant le cœur ; n'est-il pas expressif sans avoir rien de passionné ? Ses accents sont variés : tantôt doux comme la prière, tantôt graves comme la majesté. C'est le chant des âmes nobles et simples. Aussi est-ce un devoir pour l'âme sacerdotale et religieuse de le connaître et de l'aimer.

***

L'*El Lirio entre espinas*, charmant recueil de poésies religieuses, sera le bienvenu dans le monde franciscain. A l'occasion du Cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, le P. Samuel Eijan nous invite à chanter le glorieux défenseur de l'auguste privilège de Marie : Jean Duns Scott. En cinquante morceaux des plus variés le poète Mineur célèbre, sous les titres les plus élogieux : *l'Apôtre*, — *le Docteur subtil* — *le maître des Arts* — *etc...* Il nous retrace les principales étapes de sa vie : *Vocation religieuse*, — *Les études*, — *Adieu à la Patrie*. — *Confidences*, — *Apostolat*, — *Entrée à Paris*. — *Apothéose*, — etc...

Plusieurs de ces poésies se chantent sur des airs populaires, d'autres ont été harmonisées par un fils de S. François. La mise en œuvre de ce recueil est l'expression de l'affection toute fraternelle de l'auteur pour l'illustre Franciscain anglais, le « héros immortel ».

***

L'auteur aurait pu intituler sa brochure : *Grande neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Cœur*. En effet après un bref exposé de l'utilité de cette dévotion, il présente à la piété des âmes fidèles une neuvaine de méditations et de lectures spirituelles depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de juin. Cet opuscule est un recueil de prières qui fera du bien.

X.

Digitized by Google

***

Les Études Franciscaines ont encore reçu : — *Histoire d'une Résurrection.* Paris, 5, rue Bayard. — *Conveniencia de definir como dogma de fe La Asunción de la Virgen*, por el Rdo P. Fr. Eusebio de la Asuncio, carmelita descalzo. Barcelone, Consejo de Ciento, 255. — *Preludium de Primatu D.N. Jesu Christi, et causa movita Incarnationis*, a P. Joanne Baptista a Parvo-Bornand O. M. C. Sermone gallico exaratum et nunc primo a F. Ambrosio a Saldes. Traduction latine de l' « *Essai sur la Primauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sur le motif de l'Incarnation* » dont la première partie a paru dans nos Études. — *Estudos Historicos Archeologicos.* Bastora, Typographia « Rangel » quinta de Boa-Vista.

Avec la permission des Supérieurs.

Albert Caussin, Gérant.

Imprimerie Desclée, De Brouwer et Cie, Lille — Paris — Bruges.

Digitized by Google

UNE NOUVELLE HÉRÉSIE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Le 19 décembre 1903, Son Éminence le Cardinal Merry del Val, secrétaire d'État de Sa Sainteté Pie X, écrivait à Son Éminence le cardinal Richard, archevêque de Paris :

Éminentissime et Révérendissime Seigneur,

Par ordre du Saint-Père, je dois faire connaître à Votre Éminence les mesures que Sa Sainteté a décidé de prendre au sujet des ouvrages de M. l'abbé Alfred Loisy. Les erreurs très graves qui abondent en ces volumes concernent principalement la Révélation primitive, — l'authenticité des faits et des enseignements évangéliques, — la Divinité et la Science du Christ, la Résurrection,— l'institution divine de l'Église, — les Sacrements.

Le Saint-Père, profondément affligé et tristement préoccupé des effets désastreux que produisent et peuvent produire encore des écrits de cette nature, a voulu les soumettre à l'examen du tribunal suprême du Saint-Office. Le tribunal, après mûre réflexion et une étude prolongée, a formellement condamné les ouvrages de l'abbé Loisy, par un décret du 16 courant, décret que le Saint-Père a pleinement approuvé à l'audience du jour suivant, 17 courant.

Je suis chargé de transmettre à Votre Éminence la copie authentique de ce document, dont la grande importance ne saurait lui échapper.

Signé : Cardinal MERRY DEL VAL.

Voici le texte du décret :

Dans la Congrégation du mercredi 16 décembre 1903, rapport fait de plusieurs ouvrages de l'abbé Loisy, ancien professeur à Paris, les Révérendissimes et Éminentissimes Cardinaux Généraux, après mûr examen, ont rendu le Décret suivant, approuvé par le Saint-Père à l'audience du lendemain.

« Opera sacerdotis A. Loisy quorum tituli : *La Religion d'Israël, Études évangéliques, l'Évangile et l'Église, Autour d'un petit livre, le*

Digitized by Google

quatrième Évangile, inserantur in *Indice* librorum prohibitorum ex decreto fer. IV et decretum communicetur E^mo^ Card. Archiepiscopo Parisiensi per E^mum^ Card. a Secretis Status, litteris juxta mentem eidem patefactam exarandis [1].

Signé : J. B. LUGARI,
« Assesseur du Saint-Office. »

La Sacrée Congrégation de l'Index, dans sa séance, tenue au Vatican le 4 décembre 1903, avait déjà condamné les mêmes ouvrages. Le décret de condamnation approuvé par le Souverain Pontife a été promulgué le 23 décembre, sous la signature de Son Éminence le Cardinal Steinhuber, préfet de la Sacrée Congrégation de l'Index.

Rome a parlé, la cause est jugée : pour les vrais et sincères catholiques elle est terminée et si quelques-uns ont pu penser que les hardiesses de M. Loisy n'avaient rien de contraire à la saine doctrine, la condamnation de ses ouvrages prononcée par le Saint-Office et approuvée par le Saint-Père, les a désabusés, et ils se sont soumis de cœur et d'esprit, en toute simplicité et humilité.

Cependant il est à craindre que tout ne soit pas fini et que les doctrines semées par M. Loisy ne produisent plus tard dans l'Église de grandes ruines et de grands maux.

En effet, il ne s'agit pas simplement, comme on pourrait le croire, de théories exégétiques plus ou moins teintées de rationalisme allemand, ni même d'erreurs théologiques renouvelées des anciens hérésiarques ou des novateurs du XVIe siècle. Les Éminentissimes Inquisiteurs Généraux ont vu les erreurs très graves qui fourmillent dans les écrits de M. Loisy, comme les vers dans un cadavre en putréfaction : ils les ont dénoncées et ils en ont signalé les dangers. Mais il y a quelque chose de plus dangereux que ces erreurs manifestes dont tout théologien peut se rendre compte à la simple lecture des ouvrages condamnés.

Lorsqu'on cherche dans le fatras d'erreurs qui se cachent sous les phrases filandreuses de M. Loisy, l'idée mère d'où ces erreurs découlent et vers laquelle elles convergent, on se trouve en face

1. Les ouvrages de l'abbé A. Loisy intitulés : *La Religion d'Israël*, etc., seront insérés dans l'*Index* des livres défendus, en vertu du décret de ce jour et le décret sera communiqué à Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris, par Son Émin. le Cardinal Secrétaire d'État, chargé de faire connaître le sens de la décision.
Semaine religieuse de Paris, 2 janvier 1904.

Digitized by Google

d'un système complet de christianisme évolutionniste et arien, grâce auquel il devient possible de rester extérieurement catholique et de signer tous les symboles et toutes les professions de foi, sans rien croire de ce qu'enseigne la sainte Église.

C'est une nouvelle hérésie, une forme nouvelle d'hérésie que l'esprit du mal a dû imaginer en face de la situation prépondérante faite désormais à l'Église, par la définition et l'acceptation du dogme de l'infaillibilité pontificale. L'ère des hérésies qui font schisme d'avec l'Église paraît fermée pour toujours : ceux qui ne veulent pas du joug de la foi, vont droit au rationalisme et à la libre-pensée ; les croyants ne s'arrêtent pas à mi-chemin, ils ne comprennent pas qu'on puisse être chrétien autrement qu'avec le Pape, et les temps viennent où ceux qui sont encore englobés dans les sectes séparées quitteront les faux pasteurs et se rangeront sous la houlette du Vicaire de Jésus-Christ. Déjà les Jansénistes s'étaient obstinés à vouloir rester dans l'Église, malgré l'Église elle-même qui les condamnait. M. Loisy les suit et il les dépasse ; il trace le chemin aux hérétiques qui viendront après lui, car désormais les hérésies qui surgiront, chercheront à se dissimuler sous des expressions orthodoxes, de manière à tromper les âmes faibles dans la foi, et à éluder les condamnations prononcées par le successeur de Pierre. Peut-être saint Paul dans un esprit prophétique voyait-il ces hérétiques des derniers temps, lorsqu'il écrivait aux Thessaloniciens : « Au reste, mes frères, priez pour nous, afin que la parole du Seigneur coure et soit glorifiée comme chez vous, et afin que nous soyons délivrés des hommes importuns et mauvais, car tous n'ont pas la foi. » (*II Thes.*, chap. III, v. 1-2.) Et en effet, le plus grand mal qui puisse affliger l'Église, c'est la nécessité de supporter parmi les fidèles et surtout parmi les ministres des sacrements et de la parole divine, des hommes qui ne croient pas ou qui n'ont pas la foi orthodoxe.

Mon intention, en écrivant ces lignes n'est pas d'attaquer la personne de M. Loisy : il compte dans le clergé de Paris de nombreux amis et jouit parmi ses confrères d'une réputation bien méritée de prêtre de mœurs irréprochables. On ne pourrait, sans le calomnier étrangement, l'assimiler aux vulgaires apostats du sacerdoce qui bavent sur les saints mystères, parce qu'ils les ont touchés trop longtemps avec des mains impures et souillées. Mais pour employer un raisonnement de M. Loisy lui-même, dans *Autour d'un petit livre* (page 114), nous dirions : « Les faits

Digitized by Google

sont les faits, et la première conclusion à en tirer, s'ils sont ainsi, c'est qu'ils ne sont pas autrement. Une montagne de syllogismes ne peut rien contre un grain de sable en nature. »

La question n'est pas de savoir si M. Loisy a cru rendre service à la religion, en publiant ses ouvrages, mais bien si ses doctrines sont conformes à l'enseignement catholique ou si, au contraire, elles ne renferment pas le venin d'une détestable et dangereuse hérésie.

Il faut, du reste, ajouter que son attitude, depuis la condamnation de ses écrits, n'est pas celle d'un prêtre respectueusement soumis aux enseignements et à l'autorité de l'Église.

Dans son numéro du samedi, 9 janvier 1904, la *Semaine Religieuse de Paris*, Partie officielle, publiait la note suivante :

La soumission de M. l'abbé Loisy. — A la suite de la communication qui lui a été faite par le Cardinal-Archevêque de Paris du décret du Saint-Office déférant à l'*Index* plusieurs de ses ouvrages, M. l'abbé Loisy, en date du 4 janvier, a écrit à Son Éminence pour lui annoncer sa soumission dont il se propose d'informer lui-même la Sacrée Congrégation.

Quelque temps après, on lisait dans le journal *L'Éclair*, numéro du lundi, 25 janvier, l'entrefilet suivant :

L'affaire Loisy que certains pouvaient croire terminée, d'après la note de la *Semaine Religieuse*, annonçant la soumission pure et simple de l'intéressé, vient, au contraire, d'entrer dans une phase nouvelle et plus grave.

On se souvient que nous avions fait d'expresses réserves sur l'exactitude de la note que nous venons de rappeler. L'événement justifie pleinement ces réserves. Nous savons, en effet, que le Saint-Office n'accepte pas comme suffisante l'adhésion « purement disciplinaire » que l'abbé Loisy lui adressait, il y a quelques jours, par l'intermédiaire du cardinal Merry del Val, secrétaire d'État.

Dans sa lettre au cardinal Merry del Val, l'abbé Loisy réservait expressément « les droits de sa conscience et ses opinions d'historien ». Cette réserve ne donne pas satisfaction au Saint-Office, et le secrétaire d'État du Saint-Siège en a avisé officiellement le cardinal-archevêque de Paris.

Nous pouvons, d'ailleurs, ajouter que, lorsqu'on a cru pouvoir annoncer la « soumission » de l'abbé Loisy, le savant professeur n'avait pas encore écrit la lettre dont nous venons de parler, d'où il suit que les commentaires variés auxquels donna lieu l'attitude présumée de cet ecclésiastique étaient au moins prématurés. On voit, par ce qui précède, que l'affaire est loin d'être close.

Digitized by Google

Un auteur a droit qu'on ne lui impute pas des opinions qui ne sont pas les siennes. Dans l'introduction de *Autour d'un petit livre* (*page* VII) et au sujet de la censure de *L'Évangile et l'Église*, par le Cardinal Richard, Archevêque de Paris. M. Loisy disait :

L'auteur écrivit au Cardinal-Archevêque dans une lettre du 2 février 1901 :

« Il va de soi que je condamne et réprouve toutes les erreurs que l'on a pu déduire de mon livre, en se plaçant, pour l'interpréter, à un point de vue tout différent de celui où j'avais dû me mettre et m'étais mis pour le composer ».

D'aucuns ont jugé cette « rétractation insuffisante. C'est qu'il n'y avait pas, il ne pouvait pas y avoir de rétractation. L'auteur condamnait bien volontiers tous les contre-sens que l'on commettait sur son texte, en prenant pour un système de doctrine théologique, ce qui était un modeste essai de construction historique.

Afin que M. Loisy ne puisse pas dire que l'on a commis des contre-sens sur son texte, il est nécessaire de mettre loyalement sous les yeux du lecteur, les textes mêmes où se trouvent exprimées les doctrines qu'on lui attribue. L'auteur de *l'Évangile et l'Église* avait précisément publié *Autour d'un petit livre* pour expliquer sa pensée et il écrivait dans l'introduction (*page* XXXI):

Les lettres qui constituent le présent volume tendent à éclairer soit la question biblique en général, soit la méthode qui a été suivie dans *l'Évangile et l'Église*, soit quelques sujets importants qui ont été à peine abordés dans ce livre, à savoir l'origine et l'autorité des Évangiles, la divinité de Jésus-Christ, ou qui y ont été sommairement traités comme l'institution de l'Église et des Sacrements, l'autorité des dogmes.

L'auteur avait adressé *l'Évangile et l'Église* au « lecteur de bonne foi ». Il fait de même pour les explications qu'il publie maintenant comme il a publié le précédent livre, selon le droit qu'il croit avoir de dire sa pensée, surtout après qu'on l'a travestie, et sous sa propre responsabilité.

Il paraîtra donc plus loyal de prendre les textes cités exclusivement dans *Autour d'un petit livre*, et l'on évitera d'aller rechercher dans d'autres écrits de M. Loisy, même condamnés, des textes épars où les erreurs qu'on impute, seraient exprimées d'une manière plus catégorique.

Digitized by Google

M. Loisy écrit, page 68 [1]. « Il y a beau temps que l on sait à quoi s'en tenir sur *l'inerrance* de l'Écriture, comme nous disons dans notre patois théologique. » Il ne parle pas ce patois, si patois il y a, mais ses phrases entortillées, où il est difficile de trouver sa véritable pensée, ressemblent souvent à une sorte de charabia fort peu intelligible. De là, la nécessité de multiplier les citations et de les allonger quelquefois d'une façon excessive, car si l'on cite seulement quelques phrases détachées, on dira que le contexte leur donne un autre sens, et si l'on ne cite qu'un passage plus ou moins long, le lecteur n'en comprendra pas la véritable signification, parce qu'il faudrait la chercher non sans peine, en d'autres endroits du livre où l'auteur exprime plus clairement sa pensée.

Je n'avais pas d'abord l'intention de réfuter directement les doctrines de M. Loisy. C'était un travail déjà fait dans les *Études franciscaines* par le T. R. P. Hilaire de Barenton et qui me paraissait suffisamment complet. Depuis, différentes conversations que j'ai eues avec des prêtres et des laïcs intelligents au sujet des erreurs de M. Loisy, m'ont fait comprendre que je devais donner une plus large part à la réfutation de ces erreurs.

Cette manière d'envisager les choses aura pour résultat de rendre mon travail plus long et peut-être le trouvera-t-on lourd et prolixe ? Mais il faut que la vérité poursuive le mensonge partout où il se cache, et tout en montrant sous son véritable jour, l'hérésie nouvelle dont M. Loisy s'est fait le coryphée, j'essayerai de dissiper les ténèbres qu'il s'efforce d'amonceler dans les âmes.

Mon travail comprendra sept chapitres sous les titres suivants : 1° L'Exégèse nouvelle et les bases de la religion. — 2° La question biblique. — 3° La critique des Évangiles. — 4° La divinité de Jésus-Christ. — 5° L'Institution divine et l'autorité de l'Église. — 6° Les Sacrements. — 7° Les dogmes et la foi.

CHAPITRE I.

L'Exégèse nouvelle et les bases de la religion.

C'est une vérité admise par tous les philosophes déistes et à plus forte raison par tous les théologiens catholiques que la rai-

1. Les chiffres romains indiquent la page de l'introduction, les chiffres ordinaires celle du livre sans autres indications. Lorsque ces citations se continuent sur plusieurs pages, l'on n'indique que la première page où la citation commence.

Digitized by Google

son suffit à l'homme pour découvrir et démontrer l'existence de Dieu, et déterminer ses principaux attributs. La raison peut prouver également, sans aucun secours de la révélation, la non-éternité des êtres contingents, la création du monde, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, l'existence d'une vie future où les méchants seront punis et les bons récompensés, enfin tout ce qui constitue à proprement parler le fond de la religion naturelle. Dénier à la raison cette puissance, c'est ruiner les bases mêmes de la foi, car si la raison ne peut pas prouver que Dieu existe, si elle ne sait à quelles marques on reconnaîtra qu'il nous a parlé, et ne nous trompe pas, si rien ne nous prouve que notre âme est immortelle, sur quoi reposera notre croyance et quel motif aurons-nous de nous préoccuper d'une autre vie, si peut-être cette autre vie n'est pas ?

Cependant on lit dans *Autour d'un petit livre*, page 215 :

> L'on ne paraît pas s'être encore avisé, que Dieu n'est pas plus un personnage de l'histoire humaine qu'il n'est un élément physique de l'univers : qu'on ne le démontre ni par les faits seuls, ni par le raisonnement seul, mais par l'effort de la conscience morale, aidée de la connaissance et du raisonnement.

Si l'on ne peut démontrer Dieu par le raisonnement seul, l'homme ne peut donc le connaître et prouver son existence par la seule force du raisonnement? Jamais la foi ne reposera sur des bases rationnelles et l'on pourra toujours dire au croyant : « Vos croyances sont très belles, mais sur quoi reposent-elles ? » Il faudrait donc laisser parmi les théories contestables toute la théodicée et toute la morale naturelle, qui n'ont pas de base plus certaine que le dogme de l'existence de Dieu.

Saint Paul ne rabaissait pas ainsi le niveau de la raison, car il dit: « En effet la colère de Dieu est découverte, éclatant du ciel sur toute impiété et injustice des hommes qui retiennent la vérité dans l'injustice, parce que ce qui est connu de Dieu est manifesté en eux, car Dieu le leur a manifesté, et, en effet, ses perfections invisibles, rendues compréhensibles depuis la création du monde par les choses qui ont été faites, sont devenues visibles aussi bien que sa puissance éternelle et sa divinité, de sorte qu'ils sont inexcusables : parce que, ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, ou ne lui ont pas rendu grâces : mais ils se

Digitized by Google

sont perdus dans leurs pensées, et leur cœur insensé a été obscurci. » (*Rom.*, chap. I, v. 18-21.)

Il est vrai que les hommes sont tombés dans l'idolâtrie et qu'ils ont méconnu la loi naturelle, mais n'est-ce pas ce que dit saint Jean : « Et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise. » (*Jean*, chap. I, v. 5.) Et Jésus-Christ lui-même : « Le jugement est que la lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière. » (*Jean*, chap. III, v. 19.)

Le système de M. Loisy pèche donc par la base, puisque prétendant établir, comme c'est son intention manifeste, la vérité de l'Évangile et de l'Église, sur des fondements plus solides, il sape ceux de toute religion, et attaque à la fois la religion mosaïque et la religion chrétienne en ruinant, sous prétexte d'exégèse, l'autorité des Saintes Écritures, tant celle de l'Ancien, que celle du Nouveau Testament.

Lorsque la philosophie a exercé les futurs lévites à la recherche des plus hautes spéculations de la raison naturelle, ils abordent les préliminaires de la théologie révélée, et ils doivent chercher à se prouver à eux-mêmes scientifiquement, qu'il y a une révélation et que cette révélation est contenue d'une manière certaine dans les Saintes Écritures et dans l'enseignement traditionnel de l'Église. Les Livres saints sont considérés provisoirement comme des livres historiques ordinaires, et l'on doit examiner si ces livres sont authentiques, c'est-à-dire, sont réellement des auteurs auxquels on les attribue ; s'ils sont dignes de foi, c'est-à-dire, ont réellement la valeur qu'on accorde à des historiens et à des écrivains sincères, intelligents et sérieux ; enfin si le texte de ces livres s'est conservé dans son intégrité ; s'il nous est parvenu sans modification qui puisse en dénaturer le sens, ou si par addition, interpolation, transposition il n'est pas devenu différent de ce qu'il était lorsque les livres sacrés sont sortis des mains de leurs auteurs.

Les exégètes catholiques ont longuement et profondément étudié ces questions, et ils ont montré dans de magnifiques et savants ouvrages que nos Livres saints considérés comme livres simplement historiques sont authentiques, véridiques et dignes de foi, et que le texte nous en est parvenu non pas dans son intégrité typographique, car il faut faire la part des erreurs des copistes, mais dans son intégrité substantielle, de sorte que nous

Digitized by Google

pouvons véritablement nous féliciter d'avoir en notre possession les livres de Moyse, des prophètes, des hagiographes de l'Ancien Testament, des évangélistes et des auteurs du Nouveau Testament, comme nous possédons les ouvrages d'Homère, de Thucydide, de Virgile, d'Horace, de Tite-Live, de César et de Tacite.

C'est sur le témoignage des Livres saints considérés comme simples livres historiques, que les théologiens établissent que Dieu a parlé et a donné des preuves certaines de la révélation. Ils prouvent historiquement par le témoignage des mêmes Livres Saints que Jésus-Christ est l'envoyé de Dieu, et qu'il a établi l'Église gardienne infaillible et dépositaire de ses enseignements.

Ces principes établis par des faits historiques et par des raisonnements clairs et certains, les théologiens prouvent que les Livres Saints sont des livres inspirés, qu'ils ont Dieu pour auteur, et ils tirent leurs preuves de l'enseignement de la Sainte Église que les livres authentiques montrent infaillible, et de la tradition qui, à travers les siècles, s'est maintenue dans cette même Église.

La raison a donc une large part dans l'acte de foi et dans l'acceptation par l'homme de la doctrine révélée, car l'acte de croire doit être un acte raisonnable, et l'on ne croit pas raisonnablement si l'on ne voit pas clairement le motif pour lequel on doit croire.

Notre-Seigneur dans l'Évangile reconnaissait à l'homme ce droit de ne pas croire sans preuves ; lorsque répondant aux Juifs qui lui reprochaient non seulement de violer le sabbat, mais de dire que Dieu était son Père, se faisant égal à Dieu, il disait : « Mais moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean, car les œuvres que le Père m'a donné à accomplir, les œuvres mêmes que je fais, rendent témoignage de moi, que le Père m'a envoyé. » (*Jean*, chap. V, v. 36.)

Une autre fois les Juifs voulaient le lapider, parce que, étant homme, il se faisait Dieu, et il leur dit : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas ; mais si je les fais, quand bien même vous ne me croiriez pas, croyez aux œuvres, afin que vous connaissiez et croyiez que mon Père est en moi, et moi dans mon Père. » (*Jean*, chap. X, v. 37, 38.)

Enfin, après la dernière Cène, parlant de ceux qui l'avaient persécuté et qui devaient persécuter ses disciples, il disait aux Apôtres : « Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient pas de péché, mais maintenant ils

Digitized by Google

les ont vues et ils ont haï et moi et mon Père. » (*Jean*, chap. XV, v. 24.)

Le système de M. Loisy a changé tout cela. Selon lui les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, ne sont pas authentiques, les uns ont été écrits parfois de longues années après la mort des auteurs auxquels on les attribue, d'autres ne conservent guère que le nom des personnages qui en ont écrit une partie, mais dont l'œuvre s'est complètement modifiée, en passant de main en main. D'autres de nos Livres sacrés sont simplement des légendes, des récits symboliques dont les auteurs véritables ont gardé l'anonyme et ont attribué leurs œuvres à des hommes en vénération parmi le peuple, afin de donner plus de crédit à leurs récits.

Le fond de ces ouvrages n'a en réalité aucune valeur historique. Nos Livres saints ont été composés, à peu près de la même manière que les chansons de geste et les légendes du moyen âge. Ils reflètent la foi de ceux pour lesquels on les écrivait ou qui les écrivaient eux-mêmes, beaucoup plus que la réalité historique des faits. L'essentiel était qu'ils fussent des livres d'édification propres à produire la foi.

Les hagiographes se mettaient fort peu en peine de l'ordre chronologique des faits qu'ils racontaient et de l'exactitude des dates qu'ils assignaient aux événements : ils racontaient comme ils pouvaient et de manière à produire sur les esprits et sur les imaginations, l'effet qu'ils avaient en vue, c'est-à-dire la foi.

Dans ces conditions, il n'y a pas à s'illusionner et à croire que les Livres saints nous soient parvenus dans leur intégrité substantielle. Les textes que nous possédons ne sont que des recensions relativement récentes, et les variantes qui existent entre les différentes versions de certains livres de l'Ancien Testament en sont une preuve manifeste. Les premiers copistes se croyaient autorisés à modifier les textes qu'ils transcrivaient, ajoutant, retranchant, transposant, corrigeant, selon ce qui leur paraissait plus expédient, ou plus avantageux pour leur propre édification et pour celle des autres.

(A suivre.) Fr. RÉMI DE BOULZICOURT, O. M. C.

Digitized by Google

LES COMMENCEMENTS DE L'ÉGLISE D'ÉPHÈSE [1].

La foi chrétienne fut apportée de bonne heure à Éphèse. Le héraut principal de la bonne nouvelle fut l'apôtre saint Paul [2]. Il revenait de Corinthe et allait à Jérusalem, conduisant Aquila et Priscille, ses premiers hôtes, qui étaient restés ses disciples les plus fidèles et ses amis les plus dévoués. Le navire qui les portait, ayant fait escale dans le port d'Éphèse, l'apôtre descendit à terre, et, suivant son habitude, il profita de ce séjour pour aller annoncer Jésus-Christ dans la synagogue. Sa parole fut si éloquente et si persuasive que, d'une commune voix, les Juifs le prièrent de rester plus longtemps pour les instruire à fond. Il ne crut pas néanmoins devoir y consentir, mais il leur promit de revenir bientôt parmi eux, « si c'était la volonté de Dieu [3]. » Cela se passait au printemps de l'année 55. Mais, en partant, Paul laissa à Éphèse ses deux compagnons de voyage, Aquila et Priscille. Ils étaient, ainsi que lui, tisseurs de tentes, et comme Éphèse avait une grande réputation pour ce genre de produit, ils espéraient y trouver, pour eux et pour lui, une occupation suffisamment rémunératrice.

Paul ne tarda pas à tenir sa parole. Il ne fit que passer par Jérusalem, pour saluer l'Église, et se hâta d'aller à Antioche, où il demeura quelque temps. Puis, il alla visiter « avec ordre », les chrétientés de la Galatie et de la Phrygie. Il était de retour

1. Nous avons puisé les principaux éléments de cet article dans les précieuses notes qu'avait recueillies le T. R. P. Arsène de Châtel, religieux de la province de Paris, et qui devaient entrer dans une *Vie de saint Polycarpe*. Nous espérons pouvoir publier un jour ce beau travail, mais son importance même nous oblige à en examiner de près tous les détails et à les soumettre à la plus sévère critique. Certains chapitres ont besoin d'être entièrement refondus, d'autres réclament un plus ample exposé. Nous nous efforcerons de donner à cette œuvre tant aimée de son auteur, toute l'étendue et tout l'intérêt qu'elle mérite.

2. Pour toute la chronologie de l'histoire de saint Paul, nous suivons le remarquable travail du regretté M. l'abbé Fouard : *Les origines de l'Église*. Paris. 1894.

3. *Act.*, XVIII, 21.

Digitized by Google

en Ionie avant la fin de la même année 55 [1]. Il s'établit dans la maison d'Aquila, et il travaillait avec eux pendant la semaine. C'est là qu'il fit le plus long séjour, car il y demeura près de trois ans. Il n'était pas venu seul ; il avait avec lui quelques-uns de ses disciples, compagnons inséparables de son apostolat. Nous y voyons successivement Caius et Aristarque, Timothée et Éraste, et même Tite et quelques autres.

Quand il était arrivé à Éphèse pour la première fois, on n'y avait pas encore entendu parler de Jésus-Christ ; du moins, aucun Ephésien n'avait encore été baptisé. Là, comme ailleurs, il était fidèle à son principe : « Il prêchait l'Évangile dans les endroits seulement où le Christ n'avait pas été annoncé, car il ne voulait pas bâtir sur un fondement établi par les autres ; mais, il annonçait la vérité à ceux qui ne l'avaient pas encore entendue» [2].

Mais à Éphèse, le terrain était vierge ; aucun apôtre n'y avait encore paru. Cependant, lorsque Paul y revint, après son voyage à Jérusalem, il y trouva quelques disciples du Christ ; seulement, chose inexplicable, ils n'étaient point la conquête des chrétiens qu'il y avait laissés, mais bien celle d'un Juif qu'il ne connaissait pas encore, et qui se nommait Apollo. Cet homme, fort instruit dans les saintes Lettres, et fort zélé pour connaître la vérité, avait rencontré sur son chemin quelques disciples de Jean-Baptiste, et il en avait appris la venue du Messie. Ces Johannites lui enseignèrent les vérités qu'ils connaissaient eux-mêmes, et c'est avec ces fragments incomplets, que cet homme, instruit et de bonne foi, parvint à se faire un système théologique, imparfait, sans doute, mais assez rapproché toutefois du christianisme. Il l'annonça aux Juifs d'Éphèse, et se conquit parmi eux, une douzaine de disciples. Il eut ensuite des conférences avec Aquila et Priscille, et ayant appris qu'il y avait à Corinthe une chrétienté complètement organisée, il partit pour cette ville, afin d'y achever son instruction religieuse. Le premier soin de Paul, en arrivant à Éphèse, fut d'instruire à fond les néophytes, de leur conférer le baptême chrétien et de leur donner le Saint-Esprit.

L'importance politique, commerciale et surtout religieuse d'Éphèse, explique bien le choix qu'en fit Paul pour y établir

1. C'est, sans doute, pendant ce voyage, qu'il vint avec Timothée jusqu'à Smyrne, où ils trouvèrent Stratæas, frère de Timothée, et fondèrent la chrétienté de cette ville.

2. *Rom.*, XV, 20.

Digitized by Google

son principal centre d'action. Cette ville était alors la capitale de la province romaine d'Asie, une des plus grandes et des plus prospères de tout l'Empire. Elle ne comprenait pas seulement l'ancienne Ionie proprement dite, c'est-à-dire, les trois bassins du Méandre, du Caystre et de l'Hermus, mais encore la Mysie jusqu'au mont Olympe, la Lydie, la Carie, et une grande portion de la Phrygie. Trois grands ports, Éphèse, Smyrne et Milet, sans compter un grand nombre d'autres ports secondaires, lui facilitaient les relations avec toutes les côtes de la Méditerranée, et par là, avec tout le monde occidental. Des routes qui, partant de la mer, se dirigeaient en tout sens vers l'intérieur, y faisaient affluer les richesses de ces contrées, alors très civilisées et très peuplées. Comme Paul l'écrivait d'Éphèse même, à des disciples de Corinthe : « c'était une large porte ouverte toute grande sur le monde païen » [1].

Les alluvions abondantes, apportées chaque hiver par le Caystre et ses affluents, avaient déjà commencé à ensabler les ports d'Éphèse, et à diminuer son importance commerciale, qui se transportait à Smyrne, sa voisine et son éternelle rivale ; mais, au temps de saint Paul, le proconsul romain y résidait encore ordinairement : la cité pouvait toujours s'appeler « la première de l'Asie », ou même « la seule première », comme le proclamaient ses médailles, rivalisant d'emphase avec celles de Smyrne.

Toutefois, ce qui établissait encore mieux la prépondérance d'Éphèse, et lui assurait un rôle plus considérable, c'était incontestablement son temple de Diane-Artémis. Ce splendide monument avait remplacé celui qu'avait détruit l'orgueilleuse folie d'Erostrate. Pendant plus de deux siècles, l'Asie entière avait envoyé d'abondantes contributions, pour subvenir aux dépenses de sa construction ; mais aussi, on était arrivé, sous la direction d'habiles architectes, à produire un chef-d'œuvre, justement rangé parmi les merveilles du monde ancien. Le culte voluptueux de la déesse convenait si bien aux tendances et aux mœurs de toute la région, qu'il attirait à ses fêtes incessantes et splendides, toutes les populations de l'Asie et des Iles.

Saint Paul commença, suivant la règle qu'il s'était tracée, à prêcher dans la synagogue, et tout d'abord, sa parole y fut bien accueillie. Il y fit même quelques disciples, entre autres un juif,

1. *I Cor.*, XVI, 9.

Digitized by Google

nommé Épénète, qu'il appelle son « bien-aimé dans le Christ et les prémisses d'Asie » [1]. Mais, au bout de peu de temps, il en fut à Éphèse, comme il en avait été ailleurs: beaucoup de juifs s'obstinèrent à vouloir rester incrédules, et décrièrent la loi de Dieu devant tout le peuple. Alors, saint Paul quitta la synagogue, et s'en alla tenir ses assemblées dans un lieu appelé « l'école de Tyrannus. » C'était le nom d'un de ces rhéteurs ou professeurs d'éloquence, qui jouissaient, à cette époque, d'un si puissant ascendant sur leurs concitoyens. Était-il chrétien, ou se contentait-il de louer son école à l'apôtre ? Nous l'ignorons ; mais, ce qui est certain, c'est que cette école devint, par le fait, la première église de Notre-Seigneur dans la Province d'Asie.

Pendant plus de deux ans, le grand apôtre y discourut publiquement, tous les jours, et en toute liberté, de sorte que, « tous ceux qui habitaient l'Asie, tant juifs que gentils, purent entendre la parole de Dieu » [2]. Il ne se contentait pas même de cet enseignement public : il allait encore annoncer l'évangile jusque dans les maisons des particuliers. Des miracle nombreux justifiaient la vérité de sa doctrine et contribuaient puissamment à multiplier le nombre des conversions.

Il continuait pourtant de vivre avec Aquila et Priscille et de travailler de ses mains. Il pourra dire plus tard au « presbyterion » de l'Église d'Éphèse : « je n'ai désiré l'argent, l'or et les biens de personne, mais je suis parvenu à subvenir à mes besoins et à ceux de mes compagnons par le travail de ces mains » [3]. S'il parvenait à vivre et à faire vivre les siens, ce n'était pas sans peine ni sans souffrance : « il se trouva plus d'une fois sans pain, sans toit assuré, misérablement vêtu, maltraité des autres ouvriers... mais il supporta tout pour le Christ » [4]. Dieu bénissait visiblement cette humilité laborieuse, car les mouchoirs *(sudaria)* dont il s'essuyait le front, et les tabliers *(semicinctia)* dont il se ceignait les reins pendant son travail, devenaient miraculeux au contact de son corps. Les fidèles s'en emparaient en secret, ils

1. *Rom.*, XVI, 5. Le Pseudo-Dorothée, *De Septuaginta discip.*, 19., *Patr. grec.*, t. XCII, c. 1061, dit qu'Épénète devint le premier évêque de Carthage, mais cette église ne le reconnaît pas pour son fondateur. *Diction. de la Bible* de l'abbé Vigouroux, au mot *Épénète.*

2. *Act.*, XIX, 10.

3. *Ibid.*, XX, 33.

4. *Cor.*, IV, 10-11.

Digitized by Google

les imposaient aux malades et aux possédés, et les guérissaient subitement de leurs maux corporels et spirituels [1]. C'est ainsi que saint Paul, par un labeur incessant et béni de Dieu, put laisser à Éphèse une Église nombreuse et florissante, lorsqu'il en repartit pour la Macédoine, aux fêtes de la pentecôte de l'an 58 [2].

Il ne l'abandonna point pour cela. Il l'avait confiée aux soins de son disciple Timothée, et de loin il s'en occupait encore lui-même, avec une tendre et active sollicitude. Au fond de la prison que Rome lui avait donnée pour demeure, sur la *Via lata*, de ses vénérables mains chargées de chaînes, il trouvait le moyen d'écrire à Éphèse, une de ses plus éloquentes lettres. Plus tard, quand il fut enfin rendu à la liberté, il y revint, et, cette fois, il y établit à demeure Timothée, auquel il confia en même temps le soin de toutes les Églises d'Asie, qu'il avait instituées lui-même, ou qui s'étaient établies sous son influence. Il lui écrivit ensuite pour lui donner, par écrit, un résumé de ses enseignements ; et enfin, quelques mois avant sa mort, il adressa à Timothée une seconde lettre, toute pleine de tendresse et de consolation, et que nous pouvons bien regarder comme son testament. On aurait donc pu croire que cette Église d'Éphèse resterait l'Église de Saint Paul et porterait son nom dans l'histoire. Pourtant, il n'en est pas ainsi. Saint Paul, le premier l'a évangélisée ; il y a formé la première chrétienté et, peut-être, la mieux organisée de tous ces temps héroïques ; il lui a donné son premier évêque, et s'en est occupé, de près ou de loin, jusqu'à sa mort, avec activité et avec amour [3]. Cependant, Éphèse n'est pas restée l'Église de Saint

1. *Act.*, XIX, 11-11.

2. C'est aussi pendant son séjour à Éphèse, et probablement en l'an 58, que saint Paul, informé des troubles et des divisions qui avaient éclaté à Corinthe parmi les chrétiens, composa sa première lettre canonique qu'il adressa aux fidèles de cette ville. Cf. Michaelis, *Introd. aux Livres du N. T.*, t. III, pp. 514-522, et *Une Page de saint Paul* dans la *Science Catholique*. Année 1899, p. 1057 et seq.

3. Les *Actes* nous apprennent avec quel zèle le grand Apôtre évangélisa cette Église. Il ne cessa, comme il le dit lui-même aux anciens, de les exhorter avec larmes, jour et nuit (*Act.*, XX, 31). Le discours qu'il leur adressa montre aussi l'affection réciproque qui unissait Paul à cette Église. Au moment du départ, tous fondirent en larmes, et se jetant au cou de Paul, ils l'embrassèrent (*ibid.*, XX, 37). Aussi est-on étrangement surpris de la gravité, de la froideur même qu'il manifeste dans son *Épître aux Éphésiens*. Aucune salutation affectueuse, aucune particularité qui leur rappelle son séjour parmi eux. Quelques auteurs expliquent cette conduite de l'apôtre en supposant que cette Lettre est plutôt une Encyclique adressée aux Églises de l'Asie-Mineure. Cf. *Dictionnaire de la Bible* de M. Vigouroux, au mot *Éphésiens*, fasc. XIV, col. 1851.

Digitized by Google

Paul : elle est devenue et elle demeure l'Église de Saint Jean l'Évangéliste.

Nous ne voyons les deux apôtres en contact personnel, qu'une seule fois dans l'histoire évangélique. Saint Paul était venu à Jérusalem pour s'entendre avec les apôtres. « Là, raconte-t-il, ceux qui paraissaient être les colonnes de l'Eglise, Jacques, Céphas et Jean, me donnèrent la main, en signe d'association, me recommandant seulement de me souvenir des pauvres, ce que je n'ai pas manqué de faire » [1]. Ce fut leur première rencontre, ce fut aussi la dernière que nous connaissions. Cependant, l'alliance qu'ils avaient contractée resta ferme : jamais les apôtres ne cessèrent de se donner la main et de travailler de concert. Nous allons le voir surtout, dans ces pages, pour l'Église d'Éphèse.

Quand saint Jean vint-il pour la première fois à Éphèse ? Nous ne trouvons, ni dans les Livres saints, ni dans les auteurs ecclésiastiques autorisés, aucun document qui nous permette de répondre positivement à cette question. Cet apôtre ne quitta pas la Palestine en même temps que les autres. Un devoir doux et sacré l'y retenait : la sainte Mère de Jésus était devenue sa Mère, par le legs divin de la croix. Il devait accomplir jusqu'au bout, la mission que l'estime et l'amour de son Maître lui avait confiée, de préférence même aux membres de sa propre famille, à ceux que l'Évangile appelle les « Frères de Jésus ». Nous ne savons pas en quelle année la très sainte Vierge alla recevoir, des mains de son divin Fils, la couronne que son humilité lui avait si justement méritée. Jusque-là, toute absence un peu longue était interdite à celui qui fut pour elle le remplaçant de Jésus. Il ne semble pas possible qu'il soit venu à Éphèse avant saint Paul. On peut même affirmer, avec une pleine assurance, qu'il n'y était point encore en 62 ou 63, quand ce dernier y établit Timothée comme évêque et lui écrivit pour la première fois. Car, il lui confie la mission de juger les prêtres, d'instituer des évêques et de gouverner l'Église, sans faire mention d'aucun autre apôtre et sans lui imposer aucune subordination envers personne. Nous sommes donc pleinement d'accord avec saint Épiphane, quand il nous dit que « saint Jean était déjà fort âgé, quand il vint en Asie » ; et, pour fixer une date, nous disons avec Baronius et Tillemont, avec les actes du martyre de saint Timothée et les ménées grecs, que Jean n'est venu demeurer à Éphèse qu'après la mort des

1. *Galat.*, II, 9-10.

Digitized by Google

saints apôtres Pierre et Paul, c'est-à-dire, en l'an 66 au plus tôt.

Mais, une autre question se pose encore devant nous : Comment saint Jean fut il amené à se fixer à Éphèse ? Les auteurs ecclésiastiques varient encore singulièrement à ce sujet. Les uns nous disent, en effet, que cette partie de l'Asie avait été assignée à son ministère, lors du partage que les apôtres se firent du monde avant leur dispersion ; mais cela semble peu admissible, puisqu'un temps si long sépare son arrivée à Éphèse de celui de la dispersion des apôtres (près de 30 ans), et que, dans cet intervalle, le christianisme avait été apporté là par d'autres ouvriers évangéliques. D'autres affirment que Jean y fut envoyé, parce qu'à cette date, l'Église d'Asie était menacée par les hérétiques contre lesquels saint Jean commençait déjà son apostolat; et ce n'était pas trop de sa grande autorité et de sa sainteté bien reconnue, pour en vaincre l'astucieuse puissance. D'autres, enfin, nous racontent qu'une tempête violente assaillit le navire qui le portait à une expédition évangélique, dont le but nous est inconnu, et le jeta fracassé sur la côte, à l'embouchure du Caystre. En tout cas, quel que soit le moyen dont la Providence s'est servie pour l'amener à Éphèse, il faut avouer qu'elle s'y est montrée sage, et qu'elle avait préparé au zèle de l'apôtre un champ digne de lui.

Quoi qu'il en soit,nous pouvons, d'après ce que nous lisons dans les Actes des Apôtres et dans les Épîtres de saint Paul,nous faire une idée à peu près exacte, de ce que Jean trouva à Éphèse [1].

Pendant les onze ans qui s'étaient écoulés depuis la première prédication de saint Paul, sous l'influence personnelle du grand apôtre et de ses collaborateurs,la grâce de Dieu n'avait pas afflué en vain. Une Église complète s'était constituée,et c'est assurément celle dont nous pouvons le mieux nous faire une idée exacte. Un évêque institué par l'apôtre lui-même, la gouverne sagement; un conseil de prêtres ou vieillards donne à l'évêque ses avis toujours respectés, et administre l'Église,de concert avec lui. Au-dessous d'eux, des diacres, chargés des ministères extérieurs et de l'instruction des néophytes ; puis, des vierges et des veuves, que saint Paul avait recommandées à son disciple, et qui l'aidaient à

1. L'église d'Éphèse et, en général, les Églises de l'Asie nous sont mieux connues que toutes les autres. Les Actes en parlent longuement, les Épîtres aux Ephésiens, à Timothée, l'Apocalypse,les Lettres d'Ignace et celle de Polycarpe nous donnent, sur leur organisation, des détails nombreux et intéressants. Voir le *Diction. de la Bible* de M. Vigouroux, aux mots *Ephèse* et *Éphésiens*.

Digitized by Google

faire pénétrer l'Évangile dans les gynécées et les familles ; enfin, le peuple fidèle assez nombreux. Ces chrétiens venaient tous de la gentilité, car, jusqu'à la fin, les Juifs continuèrent leur opposition à la prédication de saint Paul et de ses disciples.

Jean ne devait être connu personnellement que d'un très petit nombre de fidèles, de ceux-là seulement qui avaient fait le pèlerinage de Jérusalem, soit pour porter aux chrétiens persécutés les aumônes généreuses des Églises, soit pour s'édifier ou s'instruire au contact de la première et de la plus vénérable de toutes les chrétientés ; mais son nom était connu de tous, par le récit évangélique, et par la prédication de saint Paul, qui semble avoir eu pour lui, sans néanmoins proférer son nom, une secrète et profonde sympathie. Nous pouvons donc croire que son arrivée fut un grand bonheur pour l'Église d'Éphèse et son jeune évêque.

Saint Jean ne prit point pour lui-même le gouvernement de l'Église d'Éphèse, — il y condescendit pourtant plus tard, après le martyre de Timothée, — mais il le laissa dans les mains auxquelles saint Paul l'avait confié. Nous ne voyons pas, d'ailleurs, qu'ordinairement les apôtres soient restés les évêques d'une cité particulière. Un apôtre avait de tout autres fonctions qu'un évêque : son rôle était plus élevé, plus large et s'étendait plus loin. Il prêchait, établissait les Églises et les organisait de son mieux, puis, il allait porter ailleurs le flambeau voyageur de la foi chrétienne. Saint Pierre lui-même, après avoir constitué les Églises d'Antioche et de Rome, avait eu le soin d'y établir des évêques, qui les administraient sous sa direction et sa dépendance.

Le travail ne manquait pas à l'activité intelligente de Jean. Les cinq cents villes de la province d'Asie n'étaient pas encore complètement chrétiennes ; mais presque partout, il se trouvait déjà un noyau plus ou moins considérable de fidèles, quelques-unes même en avaient beaucoup ; toutefois, il ne semble pas que jusqu'à l'arrivée de saint Jean ces chrétientés eussent des évêques [1]. Saint Paul n'avait pas eu le temps, les autres apôtres n'avaient peut-être pas toute l'autorité nécessaire pour faire franchir à l'Église ce pas essentiel. Nous voyons en plusieurs endroits un conseil d'anciens ou de presbytres, de diacres et de fidèles, mais

1. Théodoret, et après lui beaucoup d'auteurs, s'appuyant sur le texte de saint Paul (*Coloss.* I, 7) : *Fidelis pro nobis minister Christi Jesu*, regardent Epaphras comme le premier évêque de Colosses. Il y aurait donc été établi avant la venue de Jean à Éphèse. C'est là également, d'après les martyrologes, qu'il aurait subi le martyre.

Digitized by Google

nous ne trouvons que plus tard la mention d'évêques, comme distincts des prêtres et leurs supérieurs. Pierre à Rome, Paul en Crête, à Éphèse, peut-être à Athènes, à Corinthe, à Colosses et ailleurs, surtout Jean en Asie sont les vrais organisateurs de l'institution épiscopale. Mais, c'est principalement à l'action de Paul et à celle de Jean qu'on le doit. Ce sont eux qui ont établi cette règle devenue bientôt universelle et fondamentale que « chaque Église particulière doit avoir son évêque et chaque évêque sa ville. » On peut donc affirmer avec saint Clément que c'est dans la réalité que « les évêques institués par eux devaient avoir tous des successeurs dans leur charge » [1]. De son côté, le R. P. de Smedt, bollandiste, dans une savante étude sur l'*organisation des églises chrétiennes*, n'hésite pas à écrire que l'on peut admettre, sans aucun inconvénient, que l'institution de l'épiscopat ne prit son complet développement et sa forme définitive, qu'après le temps des apôtres. « Tant que ceux-ci vécurent, l'Église possédait en eux l'autorité visible et vivante, nettement reconnue, à laquelle appartient la mission de conserver et de transmettre le dépôt de la foi et de la doctrine morale de Jésus-Christ. Rien n'empêche de supposer, ou du moins de regarder comme possible, que les apôtres aient toujours gardé entre leurs mains le gouvernement des églises, en s'y faisant suppléer, pour les exercices ordinaires et réguliers du culte et certaines fonctions particulières de l'administration, par ce que nous appelons de simples prêtres, qui gouvernaient les fidèles en leur nom. Les évêques des temps postérieurs étaient alors, au sens rigoureux du mot, les successeurs des apôtres » [2].

On le voit, l'œuvre était bien loin d'être achevée. L'apôtre s'y employa avec un zèle dont nous retrouvons partout les traces : depuis la Troade, où il établit évêque Carpus, l'hôte de saint Paul, jusque dans la Lycaonie et la Galatie. Nous ne pouvons nous occuper ici de toutes ces fondations; nous remarquerons seulement en passant celle des sept Églises dont il est question dans le livre de l'Apocalypse; nous savons cependant, par le témoignage d'Eusèbe et d'autres auteurs, que ces Églises furent les principales, mais ne furent pas les seules, il s'en faut bien, qu'ait organisées saint Jean [3]. Si son zèle ne l'entraîna pas aussi

1. *I Epist. ad Cor.* XLIV.
2. *Congrès scient. cathol.*, 1888, t. II, p. 306.
3. Cf. *Les sept Églises de l'Apocalypse*, par M. Le Camus. Paris, 1886.

Digitized by Google

loin que saint Paul et d'autres apôtres, nous savons néanmoins qu'il ne restait pas oisif, et que, même dans la plus extrême vieillesse, il allait d'une ville à l'autre, pour y établir des évêques et y ordonner des ministres.

Cependant, l'organisation des églises ne prenait pas tout le temps de l'apôtre. L'Église catholique est avant tout une société doctrinale. Si donc nous suivons à Éphèse, mieux qu'ailleurs, les progrès de son organisation, c'est encore là que nous pourrons le mieux constater la fixation des passages qui auraient pu tout aussi bien tomber de la plume de Paul.

Le protestantisme allemand, et après lui la critique moderne, ont prétendu trouver dans l'Église primitive, trois « Écoles » ou même trois doctrines bien différentes, et qui ont été longtemps à se fondre en un seul tout. Ils ont appelé ces Écoles *le Pétrinisme*, *le Paulinisme* et *le Johannitisme*, et ils ont cherché à les mettre en opposition formelle les unes avec les autres. A coup sûr, chacun de ces apôtres a envisagé la mission du Christ à un point de vue spécial, et l'a fait avec un soin particulier. Ainsi, saint Pierre et ceux que nous pouvons appeler ses disciples, comme saint Clément et saint Marc, montrent surtout en Lui l'accomplissement des prophéties. Il est le Dieu Rédempteur, multipliant les miracles sous ses pas, pour attirer à Lui les hommes égarés.

Pour saint Paul, auquel se rattachent Tite, Timothée et surtout Luc, dans son Évangile et dans les Actes, il prêche l'universalité de la rédemption, et montre qu'aucune loi, naturelle ou écrite, ne pouvait sauver l'homme après le péché, et qu'à tout prix, il lui fallait la grâce du Christ. Il est par excellence le théologien de la grâce.

Quant à saint Jean, autour duquel se groupent Ignace, Polycarpe, Papias et d'autres encore, il s'attache surtout à prêcher la divinité du Christ. Tout son Évangile est rédigé dans ce but. Sa doctrine morale, tant dans l'Évangile que dans les Épîtres, se ramène à la charité. « Dieu est charité; qui demeure dans la charité, demeure en Dieu et Dieu en lui. »

Malgré tout néanmoins, ces trois écoles ne sont pas opposées ; elles se complètent et viennent ensuite se fusionner dans une seule doctrine. Ce sont, pour ainsi parler, trois sources qui viennent mêler leurs ondes fécondes et former un fleuve immense qui répand la fertilité sur son passage. Il y a même cela de particulier que, c'est dans ce qu'on est convenu d'appeler « l'École

Digitized by Google

d'Éphèse » que la fusion se fait tout d'abord et plus complètement.

« On ne peut nier, en effet, qu'Ignace et Polycarpe ont été les disciples de saint Jean : on ne saurait méconnaître l'air de parenté qu'offrent leurs écrits avec l'Évangile et les Épîtres de Jean : la même doctrine, les mêmes expressions se trouvent sous la plume des disciples, comme sous celle du Maître, et cependant, Ignace et Polycarpe ne se rattachent pas moins à Pierre et à Paul, dont ils citent les écrits plus fréquemment encore que ceux de leur maître. Polycarpe surtout, non content de faire en termes magnifiques l'éloge de saint Paul, lui emprunte en outre une foule de passages qui font ressembler son épître aux Philippiens à une véritable glose du Nouveau-Testament. Tous les deux, quoique disciples de Jean, se font gloire de mêler à sa doctrine les enseignements textuels des autres apôtres. A leurs yeux, il y avait donc unité complète entre ces divers enseignements, ou pour mieux dire, en eux s'était déjà effectuée la fusion complète des doctrines que l'on prétend si opposées qu'elles en sont inconciliables » [1].

Cette unité de doctrine dans l'Église fut définitivement consacrée par le Symbole des apôtres; mais à quelle époque cette formule reçut-elle sa forme actuelle? Nous connaissons tous une ancienne légende relative à sa composition. Fort poétique et fort touchante, elle n'a qu'un défaut, celui de ne pouvoir supporter l'examen sérieux de la critique, même la plus bienveillante. Nous la redisons néanmoins : Vers l'an 38 ou 40, avant de se séparer pour entreprendre la conquête du monde, les douze apôtres s'étaient, une dernière fois, réunis sur la montagne des Oliviers, en face du temple de Jérusalem; et, après avoir longuement prié, ils avaient résolu de formuler ensemble un Symbole, c'est-à-dire de choisir un drapeau, ou mieux, une marque de reconnaissance pour tous ceux qui viendraient se faire les disciples de Jésus. Ce devait être comme la formule abrégée des nouvelles croyances. Saint Pierre avait commencé : *Credo in Deum, Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ!* Les autres apôtres avaient parlé après lui, chacun dans une phrase simple et précise, ajoutant l'expression d'une vérité fondamentale, un nouvel article à ce Symbole, jusqu'à ce qu'enfin saint Mathias y eut mis le sceau, en proclamant sa croyance à la vie future : *vitam æternam*. Et

1. Mgr Freppel, *Les Pères apostoliques et leur époque*, XIXe leçon.

Digitized by Google

tous s'étaient écriés : *c'est la vérité ! Amen !* La scène était bien artificielle et bien invraisemblable, mais elle ne pouvait manquer de plaire à l'imagination de nos pères. Elle a donc traversé tout le moyen âge, et nous n'affirmerions pas qu'elle est abandonnée de tous nos catéchistes contemporains. Mais nous ne pensons pas qu'un seul esprit sérieusement instruit lui accorde de nos jours la moindre attention [1].

En tous cas, le Symbole que saint Polycarpe tenait de saint Jean et qu'il expliquait aux catéchumènes, pendant que, diacre de l'église de Smyrne, il les préparait au baptême, n'était pas compliqué. C'était le résumé des enseignements de saint Paul et de saint Jean : l'unité d'un Dieu créateur, dans la Trinité des personnes divines ; l'incarnation réelle du Verbe éternel dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie ; le salut de l'humanité par la passion, la mort et la résurrection du Christ ; enfin, la constitution d'une Église unique, corps toujours vivant d'un Christ qui ne peut mourir, et en dehors de laquelle, il ne peut y avoir de vie spirituelle. C'était tout, mais cela suffisait. Plus tard, du vivant même de saint Polycarpe, l'Église sera amenée à insister sur quelques-uns de ces points, à les développer, à les appuyer sur des considérations nouvelles, à mesure que des hérétiques viendront attaquer la doctrine chrétienne et essayeront de la faire dévier, soit vers les rêveries pythagoriciennes ou platoniciennes, soit vers les pratiques mortes du Judaïsme ; mais dès le commencement, la doctrine était fixée dans tout ce qu'elle possède aujourd'hui d'essentiel : elle se développa, mais elle ne changea plus.

Il nous semble néanmoins, que ce n'est pas sous cette forme trop analytique pour le temps, que saint Polycarpe reçut la doctrine de son maître inspiré. Saint Jean lui montra d'abord, avec le prophète antique, le Verbe éternel s'élançant du ciel avec « ces bonds de géant » dont parle le psalmiste, et venant sur la terre « pour prendre notre nature et se faire semblable à nous » ; un Dieu à notre portée, « plein de grâce et de vérité », mais imprégné en même temps de toutes nos faiblesses, si bien que rien d'humain ne lui est étranger, rien hormis le péché. Il est la Vérité même, et, s'il est venu parmi les hommes, c'est

1. Sur l'histoire du développement du Symbole Cf. Vacandard, *Les origines du Symbole des apôtres*, dans la *Revue des quest. histor.* Octobre 1899, p. 329-377. Cf. aussi *ibid.*, avril 1903, p. 384.

Digitized by Google

avant tout, pour les éclairer et les tirer de ces ombres de la mort où ils gémissaient depuis si longtemps, et pour les affranchir des lourdes chaînes de l'ignorance et du vice.

Mais, dans ce discours, est-ce la voix de saint Jean, est-ce celle de saint Paul que nous entendons ? On pourrait aisément s'y tromper, tant les deux enseignements se ressemblent, tant ils s'unissent pour faire une seule doctrine.

Le vieil apôtre devait ensuite, recueillant ses plus douloureux souvenirs, montrer à ses disciples émus, ce Dieu souffrant réellement et mourant librement pour nous sauver tous, pour nous donner à tous des droits au royaume des cieux, et nous assurer la grâce sans laquelle nous ne pouvons absolument rien. Il résumait ensuite sa doctrine en ces mots que saint Pierre et lui avaient dits au sanhédrin de Jérusalem, et que saint Paul semble s'être appropriés : « Il n'est pas possible de se sauver sans Lui. Il n'est pas sous le ciel de nom dans lequel nous puissions être sauvés, hormis celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ » [1]. Comme autrefois saint Paul, il nous semble que saint Jean ne devait avoir qu'un but : ramener tout au Christ : *instaurare omnia in Christo*, comme il le disait si bien aux Éphésiens.

Enfin, dans saint Jean, mais surtout dans saint Paul, nous voyons l'Église catholique se dresser devant nous dans toute sa grandeur. Elle n'est pas simplement une institution humaine, mais ce grand corps qui s'étend au monde entier, c'est le corps du Christ, dont chaque fidèle est un membre, souvent indigne, mais réel. Si saint Jean, après saint Pierre et saint Paul, se donne tant de peine pour organiser l'Église primitive, c'est qu'ils veulent mettre à leurs places régulières chacun des membres qui la composent, assigner à chacun son emploi, sa jointure, pour qu'il y puisse bien fonctionner à l'aise. S'ils voulaient tant la voir grandir, c'est qu'ils prétendaient ainsi accroître le corps du Christ lui-même. Cette église, les trois apôtres ont eu la consolation de la voir remplir la terre. Des hauteurs du Janicule, comme de la vallée des Acquas Salvias, ou de la colline d'Ayassolouk, ils ont pu, saint Jean surtout, se rendre compte de sa rapide croissance, *in augmentum Dei*, comme disait fièrement saint Paul. Mais, il nous semble qu'en entendant exprimer ces idées, les disciples de saint Jean devaient sentir un frisson d'enthousiame traverser tous leurs membres.

1. *Act.*, IV.

Digitized by Google

De ces grands principes, l'apôtre, par quelques conséquences nécessaires, savait déduire ces enseignements moraux que nous trouvons exposés dans l'Épître de saint Paul aux Éphésiens, comme dans la première aux Corinthiens, et que les deux plus illustres représentants de ce que l'on est convenu d'appeler l'École d'Éphèse, saint Ignace et saint Polycarpe, nous redisent si bien dans leurs lettres. Mais, que l'on nous permette de bien insister sur ce point : Chez les disciples comme chez les maîtres, tout se résume dans le Christ, et les uns comme les autres, ne veulent connaître que Jésus-Christ crucifié.

Ces considérations intéresseront peu, je le crains, notre public français. Pour lui, saint Jean est moins le « théologien » que l'Apôtre de la charité : c'est surtout ce que l'on prise en lui. Je ne veux pas dire que l'on ait absolument tort. Il sera toujours vrai, en effet, que saint Jean est l'apôtre de la charité. Aimer Jésus ne pouvait lui être difficile. Le Sauveur l'avait aperçu un jour avec son père et son frère, travaillant ensemble au bord du lac de Tibériade, à leur métier de pêcheurs. Jésus l'avait appelé à Lui, et dès ce moment, gagné par la douceur de cette voix, séduit par la puissance de ce regard, Jean s'était attaché au Maître nouveau, avec toute l'ardeur de son âme vierge. Il l'aimait plus que les autres, et ne voulait s'en séparer jamais ; il le suivit partout avec une opiniâtre persévérance, partout, jusqu'au pied de la croix. Ce n'est pas qu'il y eût chez lui plus de force physique ou plus d'énergique détermination que chez les autres apôtres, mais l'amour est plus fort que la mort. Aussi, comme de son côté, Jésus aimait saint Jean ! Il le prenait avec lui partout, le rendait témoin de sa transfiguration sur la montagne et de son agonie dans le jardin de Gethsémani. Il lui révélait tous ses secrets, et, au dernier repas, il lui permettait de reposer sur son sein. Et, comme ils s'entendaient bien ensemble, comme ils se comprenaient l'un l'autre ! C'est surtout en lisant dans l'Évangile de saint Jean les principaux discours de Jésus, que nous pouvons mieux connaître toute la profondeur de la doctrine du Maître. Comme nous sentons bien cette charité, qui commence par déborder du cœur de Dieu, pour se répandre sur les hommes, et qui, ayant rempli nos cœurs, se porte d'abord vers Dieu pour déborder ensuite sur toutes ses créatures, embrassant tous les êtres dans un même sentiment, et faisant découler toutes les vertus d'un même principe, la charité. Saint Jean est donc vraiment l'apôtre de la charité.

Digitized by Google

Quant à saint Paul, il n'avait entrevu Jésus-Christ qu'une seule fois, lorsqu'il fut renversé par Lui sur le chemin de Damas; mais l'éclat qui rayonnait du visage du Sauveur était si intense, que son œil humain ne put le supporter : il se releva aveugle, et dans ce moment si court, le Maître du temps avait su lui révéler toute chose. Saint Paul, lui aussi, avait vu que « *Dieu est charité*, et *que quiconque persiste en charité, demeure en Dieu et Dieu demeure en lui.* » Aussi, fait-il de la charité cet éloge enthousiaste que nous connaissons tous : « *Nous avons maintenant*, dit-il, *trois vertus, la foi, l'espérance et la charité ; mais seule la charité demeure et l'emporte sur les autres. Poursuivez donc avant tout la charité !* » [1] C'est ainsi que ces deux grands apôtres, si opposés en apparence, unissent leurs efforts pour fonder et organiser l'Église d'Éphèse, pour jeter ensemble les fondements de la doctrine catholique, pour faire de la charité, comme le symbole ou le drapeau de l'École qui se glorifie de leur nom [2].

P. RENÉ DE NANTES.
O. M. C.

1. *I Cor.*, XIII.

2. C'est surtout dans ses écrits adressés aux Éphésiens ou datés d'Éphèse que S. Paul expose plus éloquemment ses grandes doctrines sur la constitution de l'Église et sur la charité. C'est en cela surtout qu'il se confond avec saint Jean. C'est donc bien à Éphèse que se fait mieux voir l'unité de la doctrine apostolique.

Digitized by Google

HISTOIRE D'UN CROC EN JAMBE [1].

La cour de l'Archiduchesse Isabelle, d'abord souveraine, puis, après la mort de son mari, descendue au rang de simple gouvernante des Pays-Bas-Espagnols, était féconde en contrastes. Caractères divers, opinions de toutes couleurs, mêlée de nationalités, tout contribuait à rendre cette cour unique, pour ainsi dire, dans son espèce. N'était-ce pas déjà un contraste saisissant que cette souveraine en habit de clarisse, en bure et en serre-tête monacal, assise sous le dais royal et présidant l'assemblée des seigneurs et des grandes dames dans toute la somptuosité de leurs costumes de cérémonie?

Aussi, avec quelle joie la pieuse Infante s'échappait quand elle le pouvait pour aller passer quelques jours, tout au moins quelques heures, dans la retraite de son petit ermitage de Rouge-Cloître, touchant le couvent des Capucins près de Tervueren. Là elle se livrait sans crainte à toute sa piété, et la nuit dormait par terre, la tête appuyée sur un morceau de bois. C'est alors qu'elle oubliait un instant les lourds soucis du pouvoir, les intrigues de Richelieu, les guerres de l'Allemagne, les querelles entre les Espagnols et les Belges, la troupe folâtre des jeunes français, pour se recueillir, fortifier son âme, prier pour le noble et saint époux qu'elle pleurait toujours et prendre une provision de force et de courage avant de retourner au palais.

Une femme moins fortement trempée, moins profondément chrétienne que la fille de Philippe II eût été débordée au milieu des agitations incessantes qui ne lui laissaient jamais de repos. Sans compter le gouvernement des provinces belges très difficile en ce moment, Isabelle avait à démêler les intrigues de Gaston d'Orléans, de sa mère Marie de Médicis, tous deux réfugiés à Bruxelles, les complots de Richelieu, les difficultés et les perfi-

1. Cet article est extrait d'un livre intitulé *Le duc et la duchesse de Bournonville et la Cour de Bruxelles au XVIIe siècle*, livre qui doit bientôt paraître chez De Meester à Bruxelles, et qui est dû à la plume très exercée de notre éminente collaboratrice Melle la comtesse Marie de Villermont. Les deux articles précédemment parus sous la même signature forment deux chapitres du même livre. (N. D. L. R.)

Digitized by Google

dies de la Hollande et de l'Angleterre. C'étaient là les grandes affaires ; autour d'elle les petites lui donnaient encore plus de tracas. Entre les exigences des Espagnols et la sourde colère des Belges, elle faisait office incessant de tampon et enfin il fallait maintenir dans sa cour cette hauteur morale que l'Archiduc Albert y avait imposée, cour nombreuse, composée en majeure partie de fringants cavaliers et de jeunes femmes avides de distractions, difficiles à diriger.

L'archiduchesse comprenait qu'elle aurait grand' peine à parvenir à préserver le palais de tout scandale si elle ne s'entourait de gens sérieux et influents qui l'aideraient de leurs conseils et, aussi directement, par leurs actes. Elle aimait à voir près d'elle des religieux et des prêtres éminents par leur savoir et leurs vertus, auprès desquels elle cherchait consolation et lumière.

Quand elle apprenait qu'un saint moine, un prédicateur à la parole ardente arrivait en Belgique, elle n'avait de repos qu'elle ne l'eût reçu à la cour où elle tâchait de le garder par toutes sortes de moyens. De là une quantité incroyable de chapelains, confesseurs, aumôniers, prédicateurs en titre, dont le nombre ne peut s'expliquer que par la dévotion d'Isabelle.

Parmi les religieux les plus remarquables qu'on rencontrait au palais, se trouvait un capucin, le Père Charles de Bruxelles.

D'autres plumes plus autorisées parleront peut-être un jour dans cette revue de ce religieux qui remplit en Belgique un rôle important. Nous nous contenterons de dire de lui que ses talents oratoires, sa science et ses vertus en faisaient une personnalité influente aux Pays-Bas.

Le Père Charles de Bruxelles s'appelait dans le monde Antoine, il était l'un des nombreux enfants de Charles de Ligne, comte d'Arenberg et d'Anne de Croy. Son père avait joué un rôle très brillant comme homme de guerre, en se battant en Allemagne et ailleurs, puis comme diplomate et chef des finances, et les rois d'Espagne l'avaient comblé de titres et d'honneurs. Au milieu des troubles religieux qui désolèrent la Belgique, il resta constamment fidèle à l'Église malgré la difficulté de la situation, alors si troublée par les violences du duc d'Albe. Parmi les nombreuses œuvres de piété accomplies par Charles de Ligne, il faut citer la fondation du couvent des capucins d'Enghien, seigneurie qu'il venait d'acheter à Henri IV. Les capucins reçurent de lui la

Digitized by Google

garde et la surveillance de la sépulture de famille qu'ils possèdent encore aujourd'hui [1].

Le jeune Antoine dut-il aux pieux fils de saint François, ses voisins, le dégoût du monde et de ses gloires? Ce fut à vingt-trois ans que le noble gentilhomme revêtit la bure franciscaine, le 4 mars 1616, sous le nom de Père Charles de Bruxelles.

Ses qualités éminentes, sa sincère piété rehaussées encore par sa haute naissance devaient nécessairement le faire remarquer. Il reçut dans son ordre les charges les plus importantes, et il employa avec zèle l'influence de sa personne et de sa famille à le faire prospérer.

Les archiducs Albert et Isabelle qui l'avaient connu dès son enfance, l'aimaient et l'estimaient beaucoup. Ils auraient voulu lui donner des évêchés et même la pourpre cardinalice. Leurs efforts échouèrent devant une volonté inflexible. Jamais le Père Charles ne consentit à accepter aucun de ces honneurs.

Ce détachement absolu de toute gloire humaine donnait à la physionomie du Père Charles une auréole d'austérité qui effrayait un peu la partie frivole des courtisans. Si habitué qu'on fût à la cour de l'Infante de voir s'y mêler les costumes de tous les Ordres religieux aux pourpoints de velours et de brocart, on craignait ce capucin au franc parler, au ton parfois tranchant qui savait faire taire les propos légers. Sans doute le vrai religieux qu'il était ne tenait guère à demeurer longtemps dans cette cour bruyante et dissipée ; mais l'archiduchesse, surtout depuis la mort de son mari, l'appelait sans cesse auprès d'elle, ayant, à chaque instant, besoin de ses avis et de son secours.

Une circonstance particulière augmenta encore le crédit du Père Charles.

L'archiduchesse, chaque année, faisait donner une retraite au palais par un prédicateur renommé. Elle eut la malencontreuse idée de confier un jour cette retraite à un père italien : le Père Hyacinte de Casali. Homme fougueux, d'un zèle outré, il crut faire miracle en donnant à sa mission la couleur sombre et violente de la dévotion espagnole. Il organisa une procession dans la ville, où, sous sa conduite, les gentilshommes espagnols se flagellaient jusqu'au sang ; lui-même au sermon qui terminait cette cérémonie se mit à se fustiger entre chaque point, et, en guise

1. Depuis une loi relativement récente et peu justifiable, il n'est plus permis d'y enterrer personne. Cf. E. Mathieu, *Hist. d'Enghien*.

Digitized by Google

de péroraison, s'enfonça une couronne d'épines sur la tête. Procession et sermon scandalisèrent beaucoup les Belges toujours ennemis de l'exagération. Il s'en suivit un véritable tumulte, et l'archiduchesse dut même éloigner le trop zélé prédicateur.

Elle eut l'heureuse idée, l'année suivante, de prier le Père Charles de prêcher la retraite. Celui-ci s'acquitta si bien de cette mission qu'il toucha tous les cœurs et remporta un succès extraordinaire, autant par son talent que par sa piété [1].

La confiance d'Isabelle pour le saint religieux s'en augmenta encore et l'autorité qu'il acquit tant sur cette princesse que sur la noblesse belge ne fut pas sans lui susciter des envieux et des détracteurs. Plus tard même, après la mort d'Isabelle, on essaya de le ternir et de l'envelopper dans la soi-disant conspiration des nobles de 1632.

Peut-être sa grande influence, la certitude qu'il avait de l'appui de l'archiduchesse et de sa puissante famille lui avaient-elles fait prendre une liberté exagérée dans le redressement des torts des gens de cour. Le fait est que, dans le monde des Français surtout, il n'était pas aimé.

On sait que Gaston d'Orléans en venant rejoindre sa mère dans les Pays-Bas y avait amené une suite nombreuse de gentilshommes passablement tapageurs. L'esprit d'aventure et d'opposition leur faisait quitter la France pour suivre la fortune ballottante de Monsieur et pour pouvoir intriguer à leur aise contre Richelieu.

L'archiduchesse eût de beaucoup préféré qu'on allât conspirer ailleurs, mais il fallait se soumettre aux ordres de l'Espagne et elle savait assez faire plier ses goûts personnels pour pratiquer de la meilleure grâce du monde la plus généreuse hospitalité. A son exemple, les noblesses belge et espagnole accueillirent avec empressement les hôtes qui leur arrivaient. Ce fut une émulation de fêtes, de réceptions, de repas plantureux, de concerts et de bals. Le frère du roi de France entrait en Belgique avec un certain air de héros romanesque, un chevalier du Tendre à la Scudéry et son mariage aventureux avec la princesse Marie de Lorraine le nimbait d'une auréole mystérieuse bien faite pour exciter la curiosité de toutes les belles dames de la cour. Monsieur était accompagné de son digne acolyte, Puylaurens, qui allait donner à la pauvre Archiduchesse un surcroît de tracas nouveaux.

1. *Biographie nationale de Belgique*. Arch. Arenberg, p. 403.

Digitized by Google

Parmi les plus jolies patriciennes de la Belgique, on citait les deux filles du Prince de Chimai, frère défunt du duc d'Arschot et du Père Charles, et dont la femme était Madeleine d'Egmont. L'aînée de ces deux jeunes filles s'appelait Isabelle, dite Mademoiselle de Chimai; l'autre était connue sous le nom de Mademoiselle de Beaumont. Isabelle possédait cette beauté triomphante, don bien dangereux que peu de femmes peuvent supporter sans péril. A cet éclat extérieur se joignait un orgueil immense et, quand elle le voulait, un charme irrésistible. Marigny dans une lettre à Gaston d'Orléans [1], l'appelle : « cette merveilleuse mademoiselle de Chimai ». Voiture, dans une lettre à un ami, n'a pas assez d'expressions pour célébrer sa splendeur ; la *Gazette de France* en la citant écrit : « cette beauté qui fait courir toute la cour ». Il est de la nature humaine d'être faible devant le succès. Isabelle de Chimai se laissa enivrer par l'encens qu'on lui offrait et entraîner dans la plus répréhensible vanité. Sa sœur, Mademoiselle de Beaumont, sans l'égaler, était fort jolie, et la mère de ces jeunes filles se gonflait d'orgueil au bruit des louanges qu'on déversait sur ses enfants.

Avec une légèreté très inconséquente, la Princesse de Chimai ouvrit au large les portes de sa demeure à tous les jeunes Français. Espagnols et Belges se virent délaissés pour ces aimables cavaliers, tout imprégnés du style précieux de l'hôtel de Rambouillet qui avait alors une réputation très grande à l'étranger.

Le Père Charles ne pouvait voir d'un bon œil le ton frivole et dissipé qu'adoptait le salon de sa belle-sœur. Il fit à la trop faible mère quelques remontrances qui furent très mal reçues. Ce capucin était vraiment trop rigoriste, il devenait gênant. Parmi la jeunesse on en riait, les Français bouffonnaient derrière lui pour amuser ses nièces, on n'était pas fâché de le leur montrer comme une sorte de père fouettard plutôt grotesque. La Princesse de Chimai, de son côté, déclarait qu'elle était maîtresse chez elle et avait le droit d'admettre dans son salon qui lui plaisait.

Et vraiment, le Père Charles avait de graves raisons d'être très mécontent. Parmi les plus assidus à l'hôtel Chimai, il fallait citer Puylaurens. Ce gentilhomme ambitieux, intrigant et sans morale, avait très mauvaise réputation aux yeux des gens sérieux; pour les autres, au contraire, il était un cavalier séduisant se

1. *Bib. nat. de Paris.* VIIe arm. de Baluze, t. XI, fol. 178.

Digitized by Google

targuant de nombreux succès. En Lorraine il avait osé faire la cour à la Princesse de Phalsbourg, Henriette de Lorraine, sœur de Marguerite, et cette aventure avait été si loin que le pauvre Prince de Phalsbourg, désespéré, avait été se faire tuer dans les guerres d'Allemagne. Au fond, Puylaurens n'avait pour l'impétueuse Henriette qu'une affection toute politique. Il se flattait, Louis XIII n'ayant pas encore de fils, de devenir un jour le beau-frère du roi de France et comptait si bien sur la folle passion de la Princesse lorraine qu'il dédaigna de rien faire pour la conserver lorsqu'il suivit Gaston dans sa fuite précipitée, après son mariage.

Puylaurens parut d'abord à la cour de Bruxelles portant sur son pourpoint l'Ordre de la Princesse de Phalsbourg. On sait qu'alors ces Ordres faisaient fureur. Les mièvres précieuses les instituaient pour décorer les cavaliers qu'elles daignaient admettre à leur faire cortège. Ces Ordres consistaient dans un bijou avec une devise inventée par la dame. L'Ordre d'Henriette de Lorraine consistait en une mignonne épée avec un ruban et la devise : « fidélité au bleu mourant ».

Puylaurens ne jugea pas que cette décoration fût une chaîne qui dût l'empêcher de s'amuser là où il en trouvait l'occasion. Dès son arrivée à Bruxelles, il fut conquis par la beauté de Mademoiselle de Chimai et se plaça résolument à la tête de son cortège d'adulateurs. Pendant le premier hiver que Gaston passa à Bruxelles, Puylaurens ne se fit pas trop remarquer encore ; mais quand il revint de la lamentable campagne de Languedoc, on commença à se scandaliser de son attitude. Isabelle, au contraire, très fière d'une conquête qu'elle croyait enviable, se moquait du qu'en dira-t-on, et cherchait tous les jours davantage à s'emparer du cœur volage de l'élégant Français. L'Ordre « du bleu mourant » l'offusquait. Elle aussi avait son Ordre : le « galant vert. »

Un jour, à une réception de l'Infante on reconnut avec surprise que le « bleu mourant » était remplacé sur la poitrine de Puylaurens par le « galant vert ». Ce fut un murmure général de surprise, de scandale qui s'augmenta quand on vit le Marquis tirer de son pourpoint la pauvre cocarde bleue et la fouler aux pieds en regardant la belle Chimai, ivre d'orgueilleuse joie. La cour fut tout en émoi, car on jugeait que cet acte brutal et inutile était une insulte à la Princesse de Phalsbourg, insulte qui rejaillissait

Digitized by Google

sur son beau-frère Gaston d'Orléans. Mais Gaston, avec sa légèreté coutumière, loin de s'en offenser, ne fit qu'en rire et l'incident tomba pour le moment.

Le Père Charles crut qu'il fallait agir énergiquement. Il n'avait pas manqué de parler souvent à l'archiduchesse de la conduite inconséquente de sa belle-sœur et de ses nièces. L'Infante déplorait comme le religieux la folie de ces femmes. Elle ne s'était pas cachée pour marquer plusieurs fois son mécontentement à ses filles d'honneur. Malgré tout, Puylaurens conduisait encore Mademoiselle de Chimai sous ses livrées « de taffetas bleu avec force rubans incarnats [1] » au célèbre quadrille sur la neige qui marqua dans les fastes des plaisirs Bruxellois. Isabelle n'était pas fâchée de braver son oncle, et plus que jamais dans ce groupe d'étourdis, le bon Père était ridiculisé.

Un jour que le Père Charles sortait des appartements de Son Altesse, traversant l'antichambre pleine de gentilshommes de tous pays, il heurta en passant la jambe d'un jeune seigneur français appelé Bois-Yvon, chambellan de Monsieur, personnage impertinent et moqueur. Le jeune Bois-Yvon allongea-t-il la jambe exprès pour faire tomber le Père ou lui donna-t-il réellement un croc en jambe, on ne sait ; mais le capucin tomba de tout son long au milieu d'un éclat de rire général. Le Père Charles se releva d'autant plus furieux que la chute avait été provoquée par un des Français amis de sa belle-sœur. Il alla immédiatement trouver le Comte de Noyelles, majordome du palais, et se plaignit véhémentement du manque de respect dont il était victime. L'abbé Scaglia [2], témoin de l'incident, suivit des yeux le religieux qui, appréhendant le Comte de Noyelles, majordome du palais, dans une galerie toute proche, se répandait en plaintes amères. La finesse du diplomate italien, et la connaissance approfondie qu'il avait des personnages lui fit prévoir de graves conséquences pour une cause bien futile. Il voulut de suite essayer à faire présenter des excuses au Père Charles. Monsieur y consentit volontiers et pria l'un des témoins de la chute, le Comte de Salazar, d'aller assurer le Père d'Arenberg de son vif regret et du respect qu'il lui portait, lui et tous ses serviteurs. Le Père Charles

1. *Gazette de France*, 1633.

2. L'abbé Scaglia était ambassadeur extraordinaire du duc de Savoie en Angleterre, mais il avait été chargé par le roi d'Espagne de toutes les négociations relatives aux intrigues fomentées contre la France avec la Reine-Mère et Monsieur.

Digitized by Google

accepta les excuses après avoir, toutefois, exhalé beaucoup de reproches sur les Français et comme il désigna Bois-Yvon comme l'auteur du méfait, Monsieur obligea son chambellan à aller, séance tenante, offrir ses excuses.

Mais la famille de Ligne-Arenberg était très aimée à Bruxelles, et la conduite souvent provoquante des Français rendait ces derniers peu sympathiques au peuple. L'incident du croc en jambe se répandit en ville comme une traînée de poudre, probablement augmenté dans de vastes proportions. Le Père Charles était la victime des étrangers, lui si populaire et si vénéré. Aussitôt la population, furieuse, accourt autour du palais, réclamant à grands cris le départ de Bois-Yvon. L'effervescence était telle et la colère contre les Français se monta à un point si inquiétant que l'Infante pour prévenir des malheurs, dut consigner sa porte à tous les étrangers.

Bois-Yvon, cependant, au lieu d'obéir à son maître, s'était caché chez le Marquis du Fargis. Cet ancien ambassadeur de France en Espagne, brouillé avec Richelieu, suivait Marie de Médicis dans sa vie errante. Il avait pour femme une intrigante sans cesse en mouvement dont le passé manquait de prestige. Déjà le roi d'Espagne, lors de l'ambassade de son mari, avait dû la chasser de son royaume. Rentrée en France, elle y tripota tellement en toutes sortes d'affaires louches, qu'elle dut encore s'enfuir et fut condamnée à mort et exécutée en effigie en place de grève pour les crimes touchant à la fois à la politique et à la loyauté. Malgré tout, les entours de la reine de France et de Monsieur se méfiaient fort de « La Fargis » qu'ils soupçonnaient d'espionner pour le compte de Richelieu. Le Marquis du Fargis paraît s'être laissé mener toujours par sa femme, et cette fois encore c'est à son instigation qu'il cachait le jeune Bois-Yvon chez lui. Au bout de quelques jours, voyant le calme à peu près rétabli, Monsieur du Fargis, apprenant le retour du duc d'Arschot qui revenait de La Haye, courut chez lui pour le prier de réconcilier Bois-Yvon avec le duc d'Orléans.

Le duc d'Arschot était en ce moment l'arbitre de la Belgique, par l'actif dévouement avec lequel il s'interposait entre la Hollande, les États Généraux réunis par Isabelle, et le Roi d'Espagne, afin de négocier la paix avec la Hollande et d'arranger les affaires du pays. Tous les yeux, en Belgique, étaient tournés vers lui comme vers le sauveur qui arrêterait enfin la guerre dévasta-

Digitized by Google

trice avec les réformés voisins et mettrait un frein aux exigences espagnoles.

Philippe d'Arenberg blâmait comme son frère Charles la conduite de sa belle-sœur et de ses nièces ; mais, ignorant encore tout l'incident du croc en jambes, il demanda à réfléchir. Il ne fut pas longtemps sans connaître l'aventure en ses moindres détails et, comme les autres membres de sa famille, il se tint pour offensé par l'audace de Bois-Yvon osant rester chez du Fargis malgré l'ordre de s'éloigner, reçu de son maître.

Aussi, lorsque le marquis revint chez le duc, il trouva un tout autre accueil. Arschot lui dit qu'il s'étonnait qu'on osât lui demander de faire revenir un homme qui n'avait jamais quitté la ville. — « On lui a bien ordonné de partir, répondit du Fargis, et il s'est éloigné ; mais on ne lui a pas défendu de revenir ! » Philippe prit cette réponse pour une impertinence. Quand ses parents la connurent, leur irritation s'en accrut davantage. Le peuple suivait cette affaire avec passion. On répandait toutes sortes de bruits qui pouvaient encore rallumer sa colère. Si les Français se fussent tenus tranquilles, l'apaisement se serait fait peu à peu; mais, loin d'être prudents et sages, ils allaient partout, l'air provoquant, se gaussant des bons Belges.

Chaque année, au printemps, à un jour désigné, toute la haute noblesse dans ses plus beaux équipages, suivant les carrosses de la Cour, faisait une certaine promenade en ville qui s'appelait « le Cours » et d'où, probablement, est sorti le *Longchamps*, jadis fixé au lundi de Pâques. L'itinéraire, qu'il serait difficile maintenant de citer, conduisait cette solennelle cavalcade jusqu'au canal où on faisait ce qu'on appelait « le tour des barques. »

Les jours précédant cette réunion printanière, on vit la jeunesse française aller de par la ville gaillardement, annonçant bien haut qu'elle assisterait tout entière au « cours » et au « tour des barques » avec Bois-Yvon.

C'était une bravade maladroite. Grande colère de tous ceux qui touchaient de près ou de loin aux d'Arenberg. Le duc d'Arschot convoqua chez lui toute sa famille et toute la noblesse belge alors à Bruxelles. Plus de quatre cents gentilshommes accoururent à cet appel. Les Espagnols et les Italiens, réunis dans une commune jalousie contre les Français, y vinrent aussi.

On décida qu'on irait au Cours en masse compacte, puis qu'on se rendrait de là chez l'Infante pour porter une plainte sérieuse.

Digitized by Google

Quatre-vingt-six carrosses partirent de l'hôtel d'Arschot, tous pleins de gentilshommes armés jusqu'aux dents et suivis de quinze cents pages et laquais.

Puylaurens était trop intelligent pour ne pas comprendre que ses compatriotes avaient été trop loin et qu'il fallait à tout prix, éviter une collision. Monsieur reconnut l'importance qu'il y avait à agir de suite et pendant que ses domestiques portaient de tous côtés ordre aux Français de rester chez eux, le duc de Lerme, voyant la gravité de l'instant, courait chez du Fargis, pour l'engager à faire partir immédiatement Bois-Yvon. Le Marquis, poussé par sa femme, opposa d'abord une résistance désespérée ; mais pendant qu'il discutait, arriva l'ordre formel du duc d'Orléans d'avoir à faire partir tout de suite l'auteur de tout le mal. Du Fargis ne pouvait plus que s'incliner, et Lerme courut annoncer à l'Infante la victoire morale qu'il venait de remporter. En ce moment arrivait le duc d'Arschot et son imposante escorte. En apprenant par le duc de Lerme, le départ de Bois-Yvon, il se retira avec tous ses amis. En sortant du palais, le duc d'Arschot rencontra le duc d'Orléans qui y rentrait avec sa suite de gentilshommes. Les deux troupes se saluèrent en silence.

Le lendemain le duc de Lerme, voulant affermir ce premier succès, engagea le duc d'Arschot à se rendre auprès de Monsieur pour l'assurer de son respect, ce que Philippe voulut bien faire et, de ce côté, l'harmonie se rétablit entièrement.

Ainsi se termina l'histoire du croc en jambe. Cependant l'hôtel de Chimai ne désarmait pas et les Français continuaient d'en faire un petit foyer d'opposition narquoise aux principes arrêtés de l'Infante et à la sévérité du Père Charles. En vain Isabelle avait, à plusieurs reprises, signifié son mécontentement à la Princesse de Chimai, elle n'avait rien obtenu. Mais le chef de famille était à Bruxelles maintenant. Il se rencontra avec l'Archiduchesse et le Prince Charles et, espérant couper court aux coquetteries des jeunes filles et à l'entêtement de leur mère, l'Infante décida que toutes les filles d'honneur logeraient désormais au palais et elle signifia cette décision aux frondeuses.

La Princesse de Chimai refusa net de donner ses filles. L'Infante ne pouvait admettre une telle désobéissance. Un jour, les carrosses de la cour s'arrêtèrent devant l'hôtel de Chimai. Ils contenaient le duc de Lerme, le comte de Salazar, et deux ou trois dames respectables de l'entourage de l'Archiduchesse. Ce

Digitized by Google

groupe sévère signifia à la Princesse qu'il avait ordre de prendre Mesdemoiselles de Chimai et de Beaumont pour les mener au Palais. On ne pouvait plus résister. Les jeunes filles, avec de grands cris et des larmes amères, suivirent les duègnes et les chambellans. On les mena ce soir-là chez leur oncle d'Arschot et le lendemain elles furent remises à l'Infante.

Mais on avait compté sans la mère de ces trop coquettes personnes. Vexée, furieuse, désolée, elle se mit à courir chez tous ses amis pour exprimer ses plaintes et montrer son désespoir. Elle fit si bien, remplit la ville de tels cris, que la bonne Infante céda et rendit les filles à leur mère.

L'histoire ne dit pas si Madeleine d'Egmont promit à l'Archiduchesse plus de surveillance et de sévérité. La fière mademoiselle de Chimai paraît ne pas s'être soumise tout de suite, car peu de jours après, à la célèbre procession dite des douze pucelles [1] où l'Infante assistait avec toute sa suite, on vit mademoiselle de Chimai, plus belle et plus triomphante que jamais, menée par Puylaurens avec lequel elle riait et causait beaucoup au grand scandale de la Cour et des dévots.

Le départ de Gaston coupa court aux incartades d'Isabelle de Chimai. Quand il revint à Bruxelles quelques mois après, l'Infante était morte et Marguerite de Lorraine était venue rejoindre son mari, accompagnée de sa sœur Henriette. Isabelle, cette fois, n'avait plus qu'à se retirer, et sa famille se hâta de la marier au Marquis de Gonzague.

Le Père Charles, délivré désormais de ce souci de famille, put s'adonner en toute liberté à ses goûts de science et à son talent d'architecte. Après avoir bâti le beau couvent de Tervueren, il fit les plans et dirigea la construction de l'église du couvent des capucins de Bruxelles ; il se reposait en composant des ouvrages d'apologétique et de théologie. Il mourut le 5 juin 1669.

MARIE DE VILLERMONT.

1. La Procession dite des douze pucelles était une procession qui se faisait à la fête du Saint-Sacrement et où figuraient douze jeunes filles dotées par l'Infante avec le revenu d'une somme que la ville de Bruxelles lui avait offerte un jour pour célébrer l'adresse avec laquelle Isabelle avait abattu le papegai et avait accepté d'être « roi » cette année-là, au grand serment des arbalétriers.

Digitized by Google

NOTES THÉOLOGIQUES

SUR L'UNION DE L'HOMME A JÉSUS-CHRIST.

(Suite.) [1]

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA COMMUNION SACRAMENTELLE.

Nous avons parlé de l'usage du Sacrement de l'Eucharistie, dans ce qu'il a de commum aux deux manières de communier. Il nous reste à traiter en particulier de la communion sacramentelle et de la communion spirituelle, et à dire ce qui est spécial à l'une et à l'autre.

Parlant d'abord de la communion sacramentelle, nous dirons brièvement quels sont ses privilèges, par où on verra en quoi elle l'emporte sur la simple communion par le désir. Et nous exposerons ensuite comment elle est la perfection de l'union à Jésus-Christ, et de la participation à tous ses mystères et à toutes ses grâces.

§ I

DES PRIVILÈGES DE LA COMMUNION SACRAMENTELLE.

Le principal privilège de la communion sacramentelle, et ce qui constitue surtout sa prééminence au regard de la communion spirituelle, c'est qu'elle nous donne la présence réelle de l'humanité de Jésus-Christ au dedans de nous, et qu'elle produit en même temps la perfection de notre union avec lui et la pleine participation à ses mystères et à ses grâces.

La communion a un autre privilège considérable, qui est de produire l'augmentation de la grâce et des vertus, dans une proportion beaucoup plus grande, que ne le mériteraient par eux-mêmes les actes que nous faisons en la recevant.

1. Voir le fascicule de décembre 1903.

Digitized by Google

De plus, la communion sacramentelle efface, par la vertu du Sacrement, tous les péchés véniels, pourvu qu'on n'y ait pas d'attache ; et reçue en état de péché, mais de bonne foi, elle efface même le péché mortel.

Un autre avantage de la communion sacramentelle, c'est qu'en nous donnant la certitude de la présence de Jésus-Christ dans notre cœur, elle est une source de consolations spirituelles et une puissante excitation à la dévotion.

Il faut remarquer encore que la communion sacramentelle, en vertu de l'intime union qu'elle produit avec Jésus-Christ, notre divin chef, donne à nos prières une valeur plus grande et comme une efficacité sacramentelle. Aussi les saints insistent sur le bon usage qu'on doit faire du temps où Notre-Seigneur est réellement présent en nous.

La communion sacramentelle, au sentiment d'Alexandre de Halès, produit avec une efficacité spéciale la purification de la chair et des sens.

De plus, la communion sacramentelle est, avec l'assistance au saint sacrifice de la messe, l'exercice le plus parfait de la vertu de religion, la perfection du culte envers Dieu et envers l'humanité de Jésus-Christ.

C'est aussi un sentiment pieux, que la réception sacramentelle de l'Eucharistie donnera au corps quelque beauté particulière dans le ciel, et à l'âme une joie accidentelle spéciale. (Voir la *Somme de la prédic. euch.*, t. I, Confér. XI, p. 322, et L'*Ame sainte*, 14me jour d'avril.)

Enfin, la communion sacramentelle satisfait seule au précepte divin et ecclésiastique de recevoir le sacrement de l'Eucharistie.

Telles sont les principales prérogatives de la communion sacramentelle. Ce sont autant de privilèges par lesquels elle l'emporte sur la communion spirituelle.

§ II

LA COMMUNION SACRAMENTELLE EST LA PERFECTION DE L'UNION A JÉSUS-CHRIST.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME. « Il nous faut apprendre la merveille de ce divin Sacrement, et pourquoi il nous est donné. Nous devenons un même corps, de la chair et des os de Jésus-Christ. Ce

Digitized by Google

n'est pas seulement par la charité, mais en toute vérité, que nous sommes mêlés en sa chair. Voilà l'effet de ce Sacrement. Pour nous montrer son amour, il se mélange à nous, il fond en nous son propre corps, afin que nous soyons une même chose avec lui, comme un corps adapté à la tête. » L'effet direct de la communion sacramentelle est l'unité parfaite de chair entre le chef et ses membres mystiques.

SAINT FRANÇOIS DE SALES fait remarquer que le sacrement de l'Eucharistie, bien qu'il nous unisse à Jésus-Christ tout entier, a cependant pour fin directe et pour effet immédiat de nous unir à son corps vivifiant. « Qui reçoit la sainte communion, dit-il, reçoit Jésus-Christ vivant, c'est pourquoi son corps, son âme et sa divinité sont en ce divin Sacrement ; mais néanmoins ce Sacrement est principalement institué, afin que nous recevions le corps et le sang de Notre-Seigneur, avec sa vie vivifiante, comme les vêtements couvrent principalement le corps de l'homme ; mais parce que l'âme est unie au corps, ils couvrent par conséquent l'âme, l'entendement, la mémoire et la volonté ». Lettre 870, t. XI, p. 416.

SAINT EPHREM. « Le corps de Jésus-Christ est uni à nos corps d'une manière nouvelle. Son sang très pur coule dans nos veines; sa voix frappe nos oreilles, son visage se découvre à nos yeux. Il nous pénètre tout entiers. » Hymnes sur la foi. (v. l'*Université catholique*, 15 juin 1890, p. 179.) On trouve souvent dans les livres de dévotion, que par l'Eucharistie le sang de Jésus-Christ coule dans nos veines. Ce texte de saint Ephrem montre que cette expression a son fondement dans la tradition.

SAINT BONAVENTURE. « Vous nous incorporez totalement à votre corps, Seigneur Jésus. Vous nous abreuvez de votre sang, et tout enivrés de votre amour,nous n'avons plus avec vous qu'un cœur et qu'une âme. » (*Stimul. amor.*, t. II, cap. 2.)

SAINT BERNARD. « Le Christ me mange, il m'engloutit, il me digère et me fond avec lui par une divine transformation. Ne vous étonnez pas de cela : il nous mange, et nous le mangeons, afin que nous soyons plus étroitement unis à lui. Autrement, l'union ne serait pas parfaite ; car si je le mange, sans qu'il me mange aussi, il sera en moi, mais je ne serai pas encore en lui. S'il me mange, et si je ne le mange pas, je serai en lui, mais il ne sera pas en moi. Mais s'il me mange et si je le mange aussi, l'union sera parfaite, parce qu'alors je serai en lui et lui en moi.

Digitized by Google

Lors donc que Dieu et l'homme sont joints ensemble, ce qui arrive quand ils sont incorporés l'un à l'autre par un intime et mutuel amour, alors je n'hésite pas à dire que Dieu est dans l'homme et que l'homme est en Dieu. » (*In cant.* serm. 71, n. 5 et 10. Edit. Migne, t. II, 1123-1126.)

Dans la communion sacramentelle l'union se fait par une manducation réciproque du Christ et du chrétien, qui produit leur parfaite habitation l'un dans l'autre. C'est la perfection de cette manducation spirituelle par la foi et la charité et de cette unité avec Jésus-Christ, par laquelle le Christ habitait déjà dans le fidèle et le fidèle dans le Christ. Il y a donc autre chose à entendre dans la communion sacramentelle, qu'une simple présence du Christ en nous et une sanctification résultant du contact de sa chair sacrée. Le Christ nous mange, quand nous le mangeons et il nous fond en lui par une divine transformation.

BOSSUET. « Quel est donc le vrai effet et la chose, pour ainsi parler, de ce Sacrement ? Être incorporé à Jésus-Christ, lui être parfaitement uni selon le corps et selon l'esprit ; être avec lui une même chair et un même esprit, par la communication de ce chaste mariage ; être de ses os et de sa chair, comme une épouse fidèle ; être aussi de son esprit, en sorte qu'il jouisse tout ensemble de notre corps, de notre esprit, de notre amour, comme nous jouissons du sien. En un mot, être le corps de Jésus-Christ, lui être uni membre à membre, comme les membres sont unis entre eux, comme tous le sont au chef ; et cela pour toujours, sans jamais être divisés ni en froideur, ni avec lui ni avec aucun de ses membres, parce qu'il veut non seulement venir en nous mais y demeurer. » (*Médit. sur l'Évang.* La Cène. 1re part., 49me jour.)

Par la communion sacramentelle, nous sommes unis parfaitement à Jésus-Christ selon le corps et selon l'esprit. C'est la perfection de l'incorporation, de l'unité de chair et d'esprit ; et par là nous sommes le corps du Christ, et nous lui sommes unis membre à membre. Comme les membres sont unis entre eux et comme tous le sont au chef. C'est la perfection de la manducation spirituelle par la foi et la charité.

Écoutons encore Bossuet, qui a écrit admirablement sur ce mystère :

« Ceci est mon corps. » Voilà donc la consommation de notre union avec le Sauveur. Son corps n'est plus à lui, mais à nous ; notre corps n'est plus à nous, mais à Jésus-Christ. C'est le mystère

Digitized by Google

de la jouissance, le mystère de l'Époux et de l'Épouse. Il est écrit : « Le corps de l'époux n'est plus en sa puissance, mais en celle de l'épouse. » (*1 Cor.* VII, 4.) Sainte Église, chaste épouse du Sauveur ; âme chrétienne qui l'avez choisi pour votre Époux dans le baptême, en foi et avec des promesses mutuelles, le voyez-vous ce corps sacré de votre Époux, le voyez-vous sur la sainte table où on vient de le consacrer ? Il n'est plus en sa puissance, mais en la vôtre. « Prenez-le », dit-il, il est à vous. « C'est mon corps livré pour vous. » Vous avez sur lui un droit réel. Mais aussi votre corps n'est plus à vous. Jésus-Christ le veut posséder. Ainsi vous serez unis corps à corps, et vous serez deux dans une même chair : qui est le droit de l'épouse et l'accomplissement parfait de ce chaste, de ce divin mariage. L'usage passe, mais le droit demeure. On n'est pas toujours dans ce chaste embrassement, mais on y est de désir, on y est de droit. « Ainsi, dit notre Sauveur, qui me mange, demeure en moi et moi en lui. » Il n'y demeure pas pour un moment ; cette jouissance mutuelle a un effet permanent. « Celui qui me mange », qui jouit de moi, « demeure en moi » ; mais l'union est réciproque, « demeure en moi et moi en lui. » Que cette union est réelle, que l'effet en est permanent.

« L'Eucharistie nous explique toutes les paroles d'amour, de correspondance, d'union qui sont entre Jésus-Christ et son Église, entre l'Époux et l'Epouse, entre lui et nous. » (*Ibid.*, 24me jour.) « Venez le désiré de mon cœur. » « Sitivit in te anima mea. » Mon âme a soif de vous. « Et en combien de manières ma chair vous désire-t-elle ! » Oui, ma chair prend part au désir de l'âme ; car c'est en elle que s'accomplit ce qui cause à l'âme ces transports. » (57me jour.)

C'est dans la chair, que par la communion se produit d'une manière directe et immédiate cette union, qui est la perfection de l'incorporation au Christ.

LALLEMANT. « Il est de foi que dans la communion nous sommes réellement unis avec le corps de Jésus-Christ ; mais quelle est cette union ? C'est une union, non pas à la vérité substantielle ou essentielle, mais une union accidentelle, la plus parfaite qui puisse être en ce genre. Par elle nous sommes unis immédiatement au corps et au sang de Jésus-Christ, et par ce moyen, à son âme et à sa divinité. Son corps se mêle avec notre corps, son sang avec notre sang ; son âme se joint avec notre âme ; d'où résulte en

Digitized by Google

nous un changement accidentel, qui nous rend semblables à Jésus-Christ, notre corps participant aux divines qualités du sien, et notre âme aux grâces de la sienne. Ainsi, son imagination règle la nôtre, son entendement éclaire le nôtre, sa volonté fortifie la nôtre, son appétit modère et éteint notre concupiscence; ses sens purifient les nôtres; il arrache nos mauvaises habitudes, il étouffe les semences du péché, il tempère les humeurs et il dispose tout de telle sorte que la pratique de la vertu nous devient facile. »

« C'est ce qui fut représenté à un homme vertueux, qui, au rapport de Platus, vit dans une de ses communions, le corps de Jésus-Christ qui s'unissait au sien, chacun de ses membres sacrés se mêlant avec les siens, comme une cire fondue avec une autre cire. »

« Notre Seigneur unit réellement sa chair avec la nôtre et son esprit au nôtre, bien que nous ne sachions pas comment se fait cette union. » (*La doctrine spirituelle*, pages 342-347.)

La communion sacramentelle produit donc une réunion réelle, bien qu'accidentelle, de notre corps au corps de Jésus-Christ, et cette union est aussi parfaite que possible.

GERBET. « La vie chrétienne n'est pas une simple participation à la grâce, mais à la substance même de l'Homme-Dieu, s'incarnant en chacun de nous pour purifier notre âme et la nourrir. C'est l'union avec Dieu, élevée à sa plus haute puissance et parvenue au plus haut degré qu'il soit possible d'atteindre dans les limites de l'ordre présent; au delà, c'est le ciel. Si, en effet, tandis que la substance divine se mêle à notre substance, Dieu transformait dans la même proportion notre intelligence en son intelligence, notre amour en son amour, et notre force en sa force, nous le verrions face à face. » *Le dogme générateur* (p. 45).

« En promettant à l'homme qu'un jour, sans cesser d'être homme, il deviendra un avec Dieu, le catholicisme lui prodigue déjà, dans l'union terrestre, les prémices de l'unité future. Cette union est telle, que la tradition emploie pour l'exprimer des termes qui se trouvent également dans le symbole des Panthéistes, et auxquels l'usage seul, réglé par les explications d'une sévère théologie, a donné un sens formellement exclusif de cette grande erreur. Car elle enseigne que Dieu par la communion se communique à nous de telle sorte que la substance du Christ se mêle à notre substance pour ne faire de nous et de Lui qu'une

Digitized by Google

seule chose ; qu'il en résulte l'union, non pas seulement de volonté, mais de nature ; que nous sommes identifiés avec Jésus-Christ. » — (p. 109.)

La communion sacramentelle nous unit réellement à Jésus-Christ, et cette union à sa chair est si intime, que si notre âme était unie à sa divinité avec la même perfection, nous verrions Dieu face à face, comme dans le ciel.

PHILIPPE DE LA SAINTE TRINITÉ. « Le très saint sacrement de l'Eucharistie produit des fruits de deux espèces : les uns, qui lui sont communs avec les autres sacrements, comme l'augmentation de la grâce et la ferveur de la charité, avec cette différence cependant qu'il les produit par manière d'aliment spirituel. Mais le fruit propre de ce Sacrement est de causer la délectation actuelle de la douceur spirituelle, et aussi une union très intime avec Jésus-Christ, union qui n'est pas seulement morale et d'affection, mais réelle, physique et substantielle. » (*Sum. theol. mist.* — De Euch., art. V. — L. III, p. 347.)

BELLARMIN. « Saint Jean Chrysostome, saint Cyrille et les autres Pères disent que dans la communion, nous devenons une même chose avec Jésus-Christ par une vraie et très intime union, de même que dans l'Incarnation le Verbe et la chair sont véritablement unis. Or, le Verbe divin assurément n'est pas uni à sa chair seulement par la foi, mais vraiment et réellement. Notre union à Jésus-Christ est donc aussi une union vraie et corporelle. » (*De Euch.* Lib. I, Cap. 12.)

Saint Thomas enseigne que l'Eucharistie produit une union réelle entre Jésus-Christ et ses membres spirituels.

In IV. *Dist. VIII.* Q. I. Art. 3. « Y avait-il quelque nécessité, que ce sacrement fût institué? » « Pour la perfection du corps il est nécessaire que les membres soient unis à leur tête. Or, c'est par l'Eucharistie que les membres de l'Église sont joints à la tête, selon ce qui est dit dans saint Jean : « Celui qui mange ma chair « et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. » Il était donc nécessaire que ce Sacrement fût institué.

Solut. I. « Comme il y a différentes actions sacramentelles, distribuées aux différents sacrements, lesquels opèrent par la vertu du Verbe Incarné, il faut pour la perfection des actions de ce genre : qu'il y ait une action sacramentelle qui soit attribuée à l'agent principal lui-même, qui est le Verbe Incarné. Et c'est pourquoi il fallait qu'il y eût le Sacrement de l'Eucharistie, qui con-

Digitized by Google

tient le Verbe Incarné lui-même, les autres sacrements opérant seulement par sa vertu. » Il était convenable que le sacrement dans lequel le Verbe Incarné s'unit à nous, fût institué sous la figure d'un aliment. En effet le sens du toucher auquel se rattache le sens du goût, est le seul auquel son objet sensible soit joint réellement, et l'aliment devient avec celui qui s'en nourrit une même chose. Solut. 3. « Il fallait pour notre perfection que notre chef nous fût uni réellement. »

Dist. IX. Art. 1., q. 1. « Le corps du Christ doit-il être pris par mode de manducation ? » « Il semble que non, car l'Eucharistie est ordonnée à la réfection de l'esprit, et cette réfection se fera par la vision. Le corps du Christ devait donc être pris par la vue, et non par manducation. »

« Mais il est écrit : « ma chair est vraiment une nourriture. » Or, ce n'est pas par la vue principalement qu'on fait usage d'un aliment, mais par la manducation. Le corps du Christ doit donc être mangé. »

« Pour que les membres soient vivifiés, il faut qu'ils soient unis au chef réellement. Or par la vue, les objets ne nous sont pas unis réellement, mais seulement par leur image. Une chose ne peut nous être unie réellement que par voie de manducation.

Ainsi,selon saint Thomas, l'Eucharistie est le sacrement de l'union des membres au chef,au Verbe Incarné. Cette union est une union réelle. » Elle se produit par la manducation du corps du Christ. Et cette manducation et cette union réelle est nécessaire pour que les membres soient vivifiés.

La communion sacramentelle est la perfection de cette « vraie participation au corps du Christ », que la manducation spirituelle opère au baptême.

Saint Thomas enseigne que la communion sacramentelle nous constitue dans un état parfait d'union à Dieu, et qu'elle est la perfection de l'influence du chef sur ses membres spirituels.

« Par le désir de l'Eucharistie, l'homme reçoit la grâce et est vivifié spirituellement ; mais quand il reçoit ce Sacrement réellement, la grâce est augmentée et la vie spirituelle a toute sa perfection, de telle sorte que l'homme est constitué parfait en lui-même par son union à Dieu. » (Q. 79. art. 1. — ad 1.)

« La réception de l'Eucharistie suppose l'incorporation absolument dite, qui se produit au Baptême ; car la vertu du chef ne se communique qu'aux membres qui lui sont déjà unis. Mais par

Digitized by Google

l'Eucharistie cette influence du chef sur ses membres reçoit toute sa perfection, et quant à cette perfection d'influence l'incorporation est l'effet de l'Eucharistie. » (In IV. Dist. IV. — q. 1. — art. 2. — Cité par Jovene, p. 552.)

Quand les théologiens comparent ensemble la réception seulement spirituelle du sacrement de l'Eucharistie et sa réception réelle, ils se contentent presque toujours de dire, que cette dernière produit l'effet du Sacrement avec plus d'abondance, avec plus de force, plus parfaitement, plus pleinement, mais ils ne disent rien sur la différence qui existe entre l'une et l'autre quant à la nature même de l'incorporation. Sur ce point, qui est le principal, saint Thomas et le B. Albert le Grand ont exposé ce que nous avons trouvé de plus explicite et de plus précis.

SAINT THOMAS. « La manducation dit l'usage de ce Sacrement, qui a été institué pour donner la chose qui lui est propre. Or, comme il y a deux choses dans ce Sacrement, il y a aussi deux manducations : la manducation sacramentelle répond à ce qui est à la fois chose et sacrement, c'est-à-dire au propre corps de Jésus-Christ ; et la manducation spirituelle répond à ce qui est chose seulement, c'est-à-dire à l'unité du corps mystique du Christ. » (In IV. Dist., IX — q. 1. — Art. 1. — Solut. 3.)

Ainsi l'Eucharistie, mangée spirituellement, produit l'incorporation à l'Église, dans l'unité qui est commune à tous les membres du Christ, chef de l'Église et époux des âmes. Il faut remarquer cependant que l'incorporation à l'Église par la foi et la charité, est déjà une incorporation au Christ, car elle produit l'unité de chair non seulement avec les membres du Christ, mais avec le Christ lui-même. En effet, comme le dit saint Thomas : « Par le Baptême l'homme est incorporé au Christ et devient un de ses membres », et ailleurs : « Entrer dans l'Église, c'est être incorporé au Christ. » In IV. dist. IV, q. 2. a. 1. solut. 2. ad. 1. — et solut. 5 : Être incorporé à l'Église, c'est donc déjà être incorporé au Christ. Et comme il le dit encore : au baptême, par la manducation spirituelle, il y a « une vraie participation au corps du Christ ». Mais cette incorporation initiale à Jésus-Christ, la manducation sacramentelle de l'Eucharistie, a pour effet direct et pour fin de lui donner toute sa réalité et toute sa perfection.

Le B. ALBERT LE GRAND. « Toutes les vertus, toutes les bonnes œuvres disposent l'homme à être incorporé à Jésus-Christ ; mais c'est par la grâce seule de l'Eucharistie et par son opération sub-

Digitized by Google

stantielle, que l'incorporation elle-même est produite. L'aliment est épuré, trituré, élaboré par les fonctions digestives, qui l'assimilent par degrés et le disposent à être incorporé au corps ; et cependant l'incorporation ne se fait définitivement que par la vertu des membres du corps qui reçoivent l'aliment, se l'unissent et se l'incorporent. Et de même, toutes les bonnes œuvres assimilent l'âme fidèle et l'homme tout entier à Jésus-Christ et le disposent à être incorporé ; mais c'est le corps du Seigneur, pris comme aliment, qui par sa vertu et par la grâce qui lui est propre, introduit, unit et incorpore l'homme au corps de Jésus-Christ ». (*De Euch.* — dist. III. Tract. 6, p. 128.)

Ainsi donc, dans la communion sacramentelle, le corps du Christ, par la vertu qui lui est propre et par une opération substantielle, s'unit l'homme et se l'incorpore ; et c'est là une incorporation nouvelle et parfaite et l'incorporation proprement dite, laquelle ne se trouvait pas dans l'incorporation à Jésus-Christ par le baptême, par la foi et la charité. Par où l'on voit manifestement que cette incorporation sacramentelle n'est pas un simple contact du corps du Christ avec le nôtre.

C'est une grande question parmi les théologiens, de savoir si dans la communion sacramentelle, il y a entre le corps de Jésus-Christ et le nôtre une union réelle et véritable, ou une simple réunion morale et d'influence.

Suarez traite ce sujet, dans sa dispute 64e, section troisième, et sa conclusion est celle-ci : « Je regarde comme tout à fait certain, qu'en dehors du contact du corps du Christ avec le nôtre, par le moyen des espèces sacramentelles, il n'y a aucune union physique et vraie » n. 4, « et les saints Pères n'ont pas pu vouloir dire autre chose que cela, parce que aucune autre union n'est probable ni conforme à la doctrine de la foi ». (N. 6.)

Mais si cette union physique et vraie n'est ni probable ni conforme à la foi, et si les saints Pères n'ont pas pu vouloir l'affirmer, comment se fait-il que, au témoignage même de Suarez : « En raison de la manière dont les saint Pères s'expriment à ce sujet, beaucoup d'autres pensent qu'il faut accorder simplement, que par ce Sacrement il se fait une union corporelle entre nous et Jésus-Christ ; et tous les auteurs de ce temps qui ont traité de l'Eucharistie parlent dans ce sens ». (Nos 1 et 3.)

Tous ces théologiens pensent, qu'il n'est pas possible d'entendre

Digitized by Google

les saints Pères, dans un autre sens, que celui d'une union vraie et réelle. Comment donc cette doctrine pourrait-elle être contraire à la foi catholique ?

Le père Lejeune fait sur ce sujet des considérations excellentes, que nous devons rapporter ici : « Saint Jean Chrysostome dit que Jésus-Christ se mêle, s'incorpore et se réduit en une même pâte avec nous et nous avec lui, et il ajoute expressément que cela ne se fait pas seulement par la foi, mais en réalité, et que nous sommes mêlés avec la chair de Jésus-Christ, non seulement par la charité, mais réellement et de fait. Les anges sont unis à Jésus-Christ très intimement de cœur, d'esprit et d'affection, par grâce, amour et charité ; ils font avec lui un corps mystique et métaphorique, mais nous avons quelque chose de plus, à savoir, que nous sommes faits un même corps et une même chair avec lui. Si nous n'étions qu'un même corps mystique et méthaphorique avec Jésus-Christ, saint Chrysostome se contenterait de dire : « Nous sommes devenus un même corps. » Mais, ajoutant que nous sommes devenus « une même chair », il montre que cette unité est bien autre que métaphorique. On dit bien que les chanoines d'un chapitre et les bourgeois d'une ville font un corps, mais on ne dit pas qu'ils sont une même chair : au lieu que nous disons avec cette bouche d'or, que nous sommes faits un même corps et une même chair avec Jésus-Christ.

« Saint Cyrille d'Alexandrie dit que Jésus-Christ est le lien de notre unité avec Dieu le Père. Notez qu'il ne dit pas seulement union, mais unité : ce qu'il explique en disant que la chair de Jésus est unie au Verbe divin, et par le Verbe à la nature du Père, et que cette chair est unie et mêlée avec notre corps. Ainsi cette chair déifiée est l'agrafe et le ciment qui lie notre corps au Verbe incréé et à la nature divine. Ailleurs, il dit que nous sommes unis à la chair de Jésus comme elle est unie au Verbe qui habite en elle. Il veut dire que, comme elle est unie au Verbe personnellement, ainsi nous lui sommes unis, non par la foi seulement et par l'amour, mais réellement et véritablement. Et il ajoute que comme le levain est dans toute la pâte et toute la pâte dans le levain, ainsi l'Eucharistie s'incorpore et s'unit tout notre corps et le remplit de sa perfection.

« Saint Grégoire de Nysse dit que « Jésus-Christ se sème lui-même selon la chair en nous qui avons notre consistance de pain et de vin, étant mélangé au corps des fidèles ». Notez : selon la

Digitized by Google

chair. Notez : au corps des fidèles. Notez : mélangé, c'est-à-dire joint, mêlé, imprégné. S'il n'y avait qu'une simple résidence du corps de Jésus-Christ en nous, comme en des tabernacles vivants, on dirait bien que le Fils de Dieu est en nous, mais rien davantage. On dit bien que l'Eucharistie est dans le ciboire ; mais on ne peut pas dire que le ciboire est dans l'Eucharistie. On dit que le soleil est dans le firmament, mais on ne dit pas que le firmament est dans le soleil. Or Saint Hilaire nous a dit que nous ne recevons pas seulement la chair de Jésus-Christ, mais qu'il prend la nôtre. Saint Chrysostome nous a dit qu'il n'est pas seulement mêlé en notre chair, mais que nous sommes mêlés en la sienne. Saint Cyrille nous a dit que Jésus est uni à nous et nous à lui comme deux cires fondues ensemble. Le Pape saint Léon nous a dit que nous passons dans la chair de celui qui s'est fait notre chair, etc.

« Je supplie le lecteur de peser attentivement et avec réflexion toutes les paroles de ces saints Pères, et de considérer qu'en un sujet de si grande importance, ils ne disent rien légèrement et à la volée ; et puisque tous disent unanimement la même chose, presque dans les mêmes termes, il faut qu'il y ait dans leurs paroles quelque grand secret, qui mérite qu'on le recherche avec humilité de cœur et sans préoccupation d'esprit; et qu'on demande à Dieu la lumière pour le découvrir. » (Sermon 82. 1er point.)

Tel est l'excellent discours du père Lejeune, de cet aveugle très clairvoyant, que Gridel appelle le plus théologien des grands prédicateurs du dix-septième siècle. Cette unité et union de la chair du Christ avec la nôtre est sans doute un profond mystère ; mais ce mystère existe, comme toute la tradition l'affirme, et parce que la raison ne l'explique pas, ce n'est pas un motif suffisant pour ne pas le reconnaître.

Mais quelle est la nature de cette incorporation véritable qui se produit dans la Communion sacramentelle ? Comme le dit Suarez, « tous les auteurs qui croient à cette union réelle, s'accordent à dire que c'est précisément celle qui joint l'Église à son chef et qui nous fait tous un même corps avec lui, union qui est permanente et durable, et qui n'existe pas seulement pendant la communion sacramentelle. » D'où il suit que l'union sacramentelle est de même nature que l'union à Jésus-Christ par la foi et la charité, qui est produite au Baptême, et qu'elle en diffère

Digitized by Google

seulement par ce qu'elle en opère la plénitude et la perfection.

Suarez fait observer, et cette remarque est importante, que les Saints Pères ne parlent presque jamais de l'union spéciale et transitoire qui a lieu dans la réception sacramentelle de l'Eucharistie. Les saints Pères, en effet, bien qu'ils traitent continuellement de notre incorporation au Christ par l'Eucharistie, ne mentionnent que très rarement la différence qu'il y a entre la manducation spirituelle et la manducation corporelle du Sacrement. Ils croyaient assurément que l'union sacramentelle est la perfection et le complément de l'union à Jésus-Christ par la foi et la charité, et que celle-ci s'y réfère comme à sa fin ; mais pour eux l'Eucharistie, c'est surtout, d'une manière générale, l'incorporation de l'homme à Jésus-Christ et à l'Église.

La communion sacramentelle est donc la perfection de l'incorporation à Jésus-Christ, de cette unité de chair, de corps et de pain, dont parle l'apôtre saint Paul. Elle est aussi la perfection de la participation aux mystères de Jésus-Christ, à ses grâces et à ses vertus ; c'est ce qui nous reste à considérer.

§ III

LA COMMUNION SACRAMENTELLE EST LA PARTICIPATION PARFAITE AUX MYSTÈRES, AUX GRACES ET AUX VERTUS DE JÉSUS-CHRIST.

Jésus-Christ, notre divin chef, en s'unissant à nous parfaitement dans la communion sacramentelle, nous donne en même temps une pleine participation à ses grâces et à tous les mystères qu'il a accomplis dans sa chair pour le salut du monde.

Le B. ALBERT LE GRAND. « C'est là le Sacrement des sacrements. L'Eucharistie renferme toutes les grâces. Toutes les grâces, toutes les vertus qui sont départies aux autres sacrements, tout cela se trouve réuni dans la grâce unique de l'Eucharistie. » (*De Euch.* — Tract. I. in prolog.)

MGR GAY. « Jésus-Christ a réuni tous ses dons dans l'Eucharistie, la nature et le monde, sa parole et sa grâce, son pardon, son sacrifice et Lui-même. Il y a comme ramassé tous ses états, l'état de sa divinité, je veux dire ses perfections adorables et ses éternelles processions ; les états de son humanité, son enfance, sa vie cachée, sa vie publique, ses mystères, ses miracles, sa doctrine,

Digitized by Google

ses souffrances, sa mort, sa résurrection, son ascension, sa vie céleste ; toutes ses prières, toutes ses actions, tous ses mérites, toutes ses vertus, tout, absolument tout ; et de tout cela il a fait, quoi ? un sacrement, c'est-à-dire une réalité unique, substantielle, vivante, divine, cachée sous une forme qui nous est familière. Et non pas un sacrement comme le Baptême et la Pénitence, n'ayant de durée que l'acte passager qui le fait être, mais un sacrement stable, permanent, en signe de l'immuable fixité de l'amour qui l'invente et de la perpétuité en nous des besoins auxquels il répond. — De même qu'en s'unissant à l'humanité sainte de Jésus-Christ dans l'Incarnation, la divinité ne se l'est pas unie pour un temps, mais pour toujours : de même, en s'unissant à nous par cette seconde incarnation, qui est la communion eucharistique, Notre-Seigneur, Dieu et homme, s'unit à nous d'une manière qui doit être éternelle. » (*Sermons*, tom. 1er. — De l'alim. surnat. par l'Euch.)

P. TESNIÈRE. « Le fonds de la grâce divine se compose de plusieurs sommes accumulées. L'incarnation, la passion, tous les mystères, toutes les actions, toutes les vertus du Verbe Incarné sont venus y apporter leur tribut. L'Eucharistie nous donne tous ces trésors de mérites à la fois, réunis, résumés dans l'Hostie de la communion. Nous n'y recevons pas le Verbe naissant, sans y recevoir le Christ mourant et le Christ glorieux ; et cette nourriture, cette particule du Pain céleste nous apporte condensés, pétris ensemble, pour ainsi dire, les vertus, les mérites, les efficacités infinies de tous les mystères de la vie et de la mort du Christ. C'est ainsi que se comprend la parole célèbre du roi-prophète, l'un des plus grands traits de lumière projetés par la révélation prophétique sur notre mystère : « Le Seigneur a fait un résumé de toutes ses « œuvres merveilleuses, et il l'a donné en nourriture à ceux qui « le craignent. » (*Som. de la prédic. euch.*, t. 1, 2me Confér.)

« Ce Sacrement est par appropriation le sacrement de la vie. Chaque fois qu'on y participe, l'état de grâce est consolidé, la foi, l'espérance et la charité augmentent, et les vertus de l'état particulier reçoivent plus d'énergie, et des secours actuels plus abondants. Le Saint-Esprit est plus maître dans l'âme, la grâce plus libre, la chair plus soumise, les facultés plus décidées au bien. C'est la vie enfin, tout ce qui compose la vie spirituelle, semence et germe ici-bas de la vie éternelle, qui est nourrie, fortifiée, développée et qui se rapproche de la maturité qu'elle atteindra

Digitized by Google

sous les rayons du soleil de la gloire. » (*Les Mystères du rosaire*, L'Ascension.)

« L'Eucharistie, dit saint Fulbert, évêque de Chartres, a le goût de « tous les mystères ». (Epist. XXIV.) Elle en a le goût, et elle produit l'effet particulier de chacun d'eux; et cela, avec une efficacité plus grande quand elle est reçue sacramentellement.

La communion sacramentelle en effet, en nous unissant parfaitement à Jésus-Christ, produit par cela même en chacun l'extension parfaite du mystère de l'Incarnation. De même, en nous unissant au Christ glorieux et ressuscité, elle produit en nous la perfection de la vie spirituelle. Et en nous unissant au Christ immolé, elle nous unit parfaitement à son sacrifice.

SAINT THOMAS. « Le Baptême est le sacrement de la mort et de la passion de Jésus-Christ, en tant que l'homme est régénéré dans le Christ par la vertu de sa passion; mais l'Eucharistie est le sacrement de la passion de Jésus-Christ, en tant que par elle l'homme est uni parfaitement au Christ immolé. » (Q. 73, art. 3, ad 3.) « Par le Baptême déjà, l'homme est incorporé à la mort et à la passion de Jésus-Christ. » (Q. 69, art. 2.) « Il est incorporé au Christ comme membre du Christ crucifié.» (In IV, — dist. IV, q. 2 — a. 1, solut. 2, ad 3), « et le corps de l'homme régénéré devient la chair du crucifié. » S. Léon (Serm. 63, n. 6). Mais cette incorporation au Christ immolé, c'est la réception sacramentelle de l'Eucharistie qui lui donne toute sa perfection.

Parmi les liturgies orientales, quelques-unes ont un rite particulier, qui atteste la foi traditionnelle des églises à cette vérité, que l'Eucharistie fait participer à tous les mystères de Jésus-Christ.

Le prêtre, avant la communion, divise la sainte Hostie en neuf parties, dont chacune représente un des mystères que Jésus-Christ a opérés dans sa chair, et en porte le nom. Ce sont : l'Incarnation, la Nativité, la Circoncision, l'Épiphanie, la Passion, la Mort, la Résurrection, la Gloire, le Royaume.

Le prêtre met dans le calice la particule qui s'appelle le Royaume, et qui signifie notre union parfaite à Jésus-Christ dans le royaume des cieux; et ensuite, il se communie en prenant la particule qui s'appelle la Gloire, et successivement toutes les autres, dans l'ordre opposé à celui qu'il avait gardé en les disposant sur la patène, et il termine par celle qui a le nom d'Incarnation, signifiant par là que Jésus-Christ est l'alpha et l'oméga, le principe et la fin de toute notre sanctification.

Digitized by Google

Il était impossible de faire entendre par un rite plus expressif, que l'Eucharistie renferme tous les mystères, et que par la communion, on participe à la grâce de chacun d'eux.

Résumons brièvement ce que nous venons de voir sur la communion sacramentelle et sur l'union qu'elle produit avec Jésus-Christ.

La communion sacramentelle produit une union réelle de l'homme à Jésus-Christ. Elle nous constitue dans un état parfait d'union à Dieu.

Elle est la perfection de l'unité de chair et d'esprit entre le chef et les membres, et de la mutuelle habitation du Christ dans le chrétien et du chrétien dans le Christ.

Elle est la perfection de l'influence du chef sur le membre qui lui est uni. Quand le Christ nous est uni sacramentellement, il exerce dans toute leur plénitude ses offices de chef, de médiateur et réconciliateur. Il nous réconcilie alors parfaitement à Dieu dans le corps de sa chair, il nous constitue dans le corps de sa chair. Comme époux, il consomme ce divin mariage que le Baptême avait établi dans la foi. Comme aliment, il perfectionne la manducation spirituelle de son corps, qui unit l'homme à Jésus-Christ dans la grâce du Baptême.

La communion sacramentelle est une participation spéciale et plus excellente à tous les mystères du Verbe fait chair.

Elle est la perfection de l'opération par laquelle le corps du Christ nous avait régénérés au Baptême en un corps saint et divin. Dans la communion sacramentelle, le corps du Seigneur, par la vertu qui lui est propre et par une opération substantielle, introduit, unit et incorpore l'homme au corps de Jésus-Christ, de même que, dans l'ordre naturel, le corps s'unit et s'incorpore définitivement l'aliment, après qu'il a été fixé dans un de ses membres.

La communion sacramentelle n'a donc pas seulement pour effet d'augmenter l'union à Jésus-Christ, mais elle produit une union spéciale, une union réelle, et elle constitue l'union à Jésus-Christ dans son état parfait par une opération substantielle. La communion sacramentelle n'est donc pas une simple présence du Christ en nous, accompagnée d'une production spécialement abondante de la grâce.

(A suivre.) P. FRANÇOIS DE VOUILLÉ.

Digitized by Google

UNE FEMME CHRÉTIENNE.

MADAME CLAUDIUS LAVERGNE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE. [1]

« Donnez-moi une ligne de l'écriture d'un homme et je le feraï pendre ! » a dit un magistrat célèbre, et ce paradoxe humoristique n'est pas si éloigné qu'on pourrait le croire de la vérité. Quand on écrit, n'ouvre-t-on pas aux autres la porte intime de son âme ? Qu'on le veuille ou non, on laisse toujours transparaître dans son style, dans ses phrases, voire même dans la formation des caractères qu'on trace, un peu de cette personnalité intérieure qu'on arrive à cacher dans la conversation, les manières et la tenue.

Aussi, pour bien connaître un homme, rien ne vaut la lecture de sa correspondance. C'est une photographie intense et vibrante du cœur, avec ses affections, ses tendances, ses élans, ses vertus et ses défauts. Et ceci s'applique surtout aux femmes, qui sont des «épistolaires d'instinct ». L'homme, ordinairement, écrit des lettres quand ses affaires, son état, les circonstances l'y obligent : la femme écrit pour causer avec ceux qu'elle aime, pour se rapprocher d'eux ; c'est une *bavarde de la plume* et ses détracteurs y verront une preuve de plus qu'elle a besoin de parler toujours. Nous ne discuterons pas la vérité de cet axiome, nous dirons simplement que si, vraiment, c'est par besoin de bavarder que la femme écrit, il y a lieu de se féliciter d'un défaut qui a valu à tant de générations charmées les lettres de Madame de Sévigné et qui, depuis, nous a donné tant de volumes exquis de correspondantes de tous rangs, qui nous vaut aujourd'hui les deux volumes publiés par la dévotion filiale de M. Joseph Lavergne.

Tout d'abord, en voyant deux volumes de lettres, un peu d'effroi saisit le lecteur. Est-ce que vraiment la vie d'une femme

1. *Correspondance de Madame Julie Lavergne* recueillie par son fils Joseph Lavergne. 2 vol. Paris, Taffin Lefort.

Digitized by Google

qui n'eut rien de romanesque, qui ne traversa aucune catastrophe sociale, peut fournir assez d'intérêt pour retenir l'attention et aussi longtemps? Mais il suffit de lire quelques pages pour être rassuré. Ce n'est pas dans le mouvement de l'action, dans les aventures ou les péripéties de l'existence que l'on trouvera le charme captivant de ce livre ; mais bien dans le doux rayonnement d'une âme pure et chrétienne, se révélant sans cesse sous de nouveaux aspects, depuis la jeune fille candide, l'épouse aimante et dévouée, la mère incomparable jusqu'à l'écrivain fêté et choyé, la vraie patriote, la française royaliste et ardente, la grande catholique pour laquelle Rome est le centre de sa foi.

Aux tristes jours que nous passons, où l'on se prend à désespérer du relèvement des caractères en notre pauvre France déchristianisée, c'est un rayon de soleil dans notre ciel gris et bas que ce livre qui nous peint la vraie française chrétienne avec sa gaîté gauloise dans la bonne acception du mot, son enthousiasme un peu chauvin, sa résignation sereine dans les malheurs, ses indignations généreuses contre le mal et la lâcheté, le tout illuminé d'une foi vive, active, efficace, produisant une piété large et sûre, très ferme et cependant très souple, telle que doit l'être la piété de la femme au milieu du monde; piété sans ostentation ni embarras, mais inspirant à tous ceux qui l'approchent le respect et l'édification.

Il semble qu'on pourrait aussi appeler ce livre : histoire d'une femme forte, car telle fut Madame Lavergne, reproduisant pour ainsi dire comme un miroir celle que glorifie l'Évangile. On ne peut s'empêcher de faire cette comparaison en lisant ces lettres où revit tour à tour la mère attentive, l'épouse soigneuse, la ménagère active, et mille détails charmants, présentés avec la vivacité d'une plume alerte et pittoresque, nous font aimer cette famille d'artistes chrétiens dans laquelle nous pénétrons en amis.

L'enfance et l'adolescence de Julie Ozanneaux n'occupent qu'une place restreinte dans ces volumes, mais dans le peu de lettres qu'on y rencontre, on voit déjà se dessiner la personnalité sympathique de l'auteur des *Neiges d'Antan*. Beaucoup de franchise, une intelligence très vive, un esprit d'observation aigu, cette religion intense et éclairée, inspiratrice de toutes les vertus qui fleurirent en cette belle âme.

N'est-ce pas une récompense providentielle pour l'un et l'autre

Digitized by Google

que le mariage de Julie Ozanneaux avec Claudius Lavergne ? Le grand artiste chrétien dont l'art ne connut jamais les tristes défaillances de tant d'autres artistes, méritait une compagne comme cette jeune fille catholique dont l'intelligence et l'âme élevée étaient dignes de le comprendre et de l'assister et pour laquelle, à son tour, il serait le protecteur aimant et fidèle. Dans cette union où se réalisait vraiment la parole de l'Église: vous serez deux en une même chair, le bonheur le plus complet dont l'homme puisse jouir sur la terre allait descendre avec l'amour chrétien. Les épreuves, les maladies, les fatigues, les séparations pourront venir, elles n'ébranleront pas la sérénité faite de foi, de parfait abandon à la volonté de Dieu et de la paix profonde d'une famille qui ignorait les querelles et les dissensions. Entre les parents et les enfants, rien de plus touchant que cette affection qui unit la famille dans une même atmosphère de tendresse réciproque et qui fait un des charmes de la correspondance de Madame Lavergne avec son mari et ses enfants.

Ceux qui ne connaissent les vrais chrétiens que de loin, aiment, pour s'excuser, à les accuser d'être ennuyeux. Ceux-là seraient fort déconfits à lire les lettres de Madame Lavergne; ils verraient combien la vie journalière bien simple et bien honnête peut être amusante à regarder à travers le charme d'une intelligence aimable, servie par un style clair et pittoresque.On voudrait pouvoir indiquer les lettres les plus intéressantes, on ne sait lesquelles choisir, tant elles ont, toutes, leur originalité spéciale, le relief d'émotion, la vérité de description, la touche légère ou profonde qui rend le sujet traité intensif et poignant, si peu d'importance qu'il ait parfois en lui-même.

Quelles jolies lettres la jeune femme adresse à son jeune époux, à son frère, à son père, sans cesse en voyage. Voici la révolution de 1848, déjà si loin de nous et où nous nous étonnons de rencontrer toujours les mêmes révoltes, la même haine du prêtre et de l'ordre. Puis ce sont les années prospères de l'empire, pendant lesquelles la réputation de Claudius Lavergne grandit et s'affirme, pendant lesquelles la famille s'augmente sans cesse de nouveaux rejetons. Dieu y choisit de petits anges pour son paradis, parce qu'il sait que ces courageux chrétiens trouveront, dans le déchirement de leur cœur de père et de mère, l'occasion de se fortifier dans la vertu du plein abandon à sa volonté. Mais aussi que de consolations dans ce bouquet de jeunes âmes qui s'élèvent

Digitized by Google

autour d'eux, si aimants, si obéissants, si pleins de belles qualités d'enfants bien élevés!

L'entrée au couvent de la fille aînée fait commencer la ravissante série des lettres de Madame Lavergne à Marie Stella. La mort vient l'interrompre brusquement. Une seconde fois elle recommence, car une deuxième fille veut remplacer sa sœur dans ce couvent de Sion où elle a été élevée, et cette fois encore les décrets de la Providence imposent à la mère éplorée un second deuil, plus cruel, puisqu'il ravive la blessure causée par le premier. C'est un des plus beaux chapitres de l'histoire de cette âme admirable. Madame Lavergne s'y élève aux plus sublimes élans que la foi puisse inspirer. Son courage et sa résignation y sont simples, dénués de tout égoïsme, de tout amour-propre, c'est la vertu agissante, qui marche sans défaillance vers le but unique de la vie, Dieu, auprès duquel se reformera la famille qu'il appelle peu à peu auprès de lui.

Puis ce sont les terribles mois de guerre, le siège de Paris, la commune, la prise de Rome par les Piémontais, événements douloureux qui bouleversent les cœurs coup sur coup, qui font frémir de douleur, de colère, d'indignation, de honte l'âme de la française et de la catholique. Que de changements depuis ce temps, dans les idées et dans les mœurs! Nous avons marché à pas de géants, mais hélas! nous sommes descendus au lieu de monter. Qui se souvient encore des généreuses espérances d'une royauté chrétienne favorisée par Mac-Mahon? Qui a vu les larmes des catholiques couler à la brèche de la Porta Pia?

Il est loin le temps des zouaves de Monte Rotondo et de Patay, où le dernier reflet de foi, d'honneur et de gloire française s'affaissa avec le drapeau du Sacré-Cœur.

En lisant les lettres de Madame Lavergne on revit tous ces jours-là; pleins d'espérances, de découragements, de tristesse et d'élans impuissants mais où le souffle de la noble France passe encore, où l'on rencontre encore des chrétiens, des patriotes et des royalistes qui proclament leurs croyances et leurs opinions.

Et c'est avec une amère douleur qu'on constate devant ces lignes de Madame Lavergne, l'abîme creusé en trente ans. Qu'eût dit la vaillante femme si elle avait eu le malheur de vivre quelques années de plus, en voyant sa chère patrie chasser comme des criminels ses bons Capucins de Versailles, les Jésuites, les Pères du

Digitized by Google

Sacré-Cœur, tous ses amis religieux, emportant avec eux ce qui reste de l'âme chrétienne de la France?

Déjà elle pressentait cette chute lamentable, et les dernières années de sa vie en sont comme assombries. Elle se console en écrivant des livres et elle aime à en chercher le sujet dans d'autres siècles afin d'oublier le présent dans la douceur du rêve du passé. Elle n'a commencé à publier ses œuvres que sur les instances de ses amis que charmaient les contes qu'elle écrivait pour eux.

Aussitôt que paraît son premier volume : les *Neiges d'antan*, il obtient un tel succès qu'il place, du premier coup, son auteur au nombre des écrivains français. Il est intéressant de voir, par sa correspondance, quelle haute idée elle a de l'écrivain et avec quelle conscience elle écrit ses romans et ses nouvelles. Elle possède une facilité d'écrire rare, elle le dit elle-même : elle écrit au courant de la plume, tout d'un jet; l'inspiration déborde. Mais elle se défie de cette facilité, elle aime à soumettre ses œuvres à de sévères critiques; c'est le Père Babaz, le comte de Lansade-Jonquières, le Père Perrolaz, le P. Sicard, puis Madame Bacon de Seigneux dont le pseudonyme littéraire est M. de Romont, beaucoup d'autres encore. Sa correspondance fait foi de la reconnaissance attendrie avec laquelle elle recevait les critiques, de la modeste satisfaction que lui causaient les éloges; elle ne les regarde que comme un moyen d'encouragement pour faire mieux. On sent si bien qu'elle donne une bien autre importance aux travaux de son mari, qu'elle met bien au-dessus de ses petits livres le talent du peintre religieux et même son talent littéraire de critique d'art qui, vers la fin de la vie de Claudius Lavergne, lui valut presque autant de réputation que son pinceau.

Aussi est-ce une heureuse pensée d'avoir placé à la fin du livre cette fine héliogravure, représentant les vénérables époux dans toute la dignité de leur vieillesse, glorieux par la vertu, le travail et l'union parfaite de leur vie conjugale. La bonne et bienveillante figure de Claudius Lavergne sourit, dominant tendrement cette compagne fidèle dont les traits, flétris par l'âge, conservent encore un reste de la beauté passée, visage fin et intelligent, où rayonne encore toute l'activité de la pensée, malgré les plis amers creusés par les premières atteintes du mal qui, un an plus tard, devait l'enlever.

L'étude d'une telle vie mériterait mieux que cette rapide analyse de la correspondance de Madame Lavergne; il faudrait

Digitized by Google

reprendre ces lettres une par une et en extraire le miel délicat qu'elles contiennent toutes. Nous croyons que nulle analyse, si développée qu'elle soit, ne vaudra la lecture du livre lui-même : Tout ce qu'on pourrait dire de bien et de beau sur Madame Lavergne sort, sans le chercher, des lignes qu'elle écrivit. Il n'y a pas seulement ici du style, du pittoresque, du talent, il y a toute la vie d'une grande chrétienne, l'exemple fortifiant d'une famille de foi. L'amour conjugal dans sa plus haute acception, le dévouement maternel poussé à la perfection du sacrifice et on voudrait dire à toutes les familles de notre chère patrie : Lisez Madame Lavergne et refaites-nous des foyers comme celui-là, où les mœurs pures sont honorées, où les enfants sont nombreux et chrétiens, où on garde l'idéale tradition de la vieille France : Dieu, le roi, la patrie, et alors, nous pourrons espérer revoir un jour la fière nation qui est nôtre, reprendre dans le monde la place d'autrefois avec la foi ancestrale.

MAVIL.

Digitized by Google

UNE VILLE CATHOLIQUE DE L'ESPAGNE MODERNE.

Les religieux Capucins de la Province de Toulouse, exilés en Espagne, s'apprêtent à publier un intéressant ouvrage sur les impressions de leur séjour dans ce pays. Des bonnes feuilles qu'ils veulent bien nous communiquer, nous en extrayons le chapitre suivant, il montrera à nos lecteurs l'état des œuvres dans une ville qui garde les souvenirs et les traditions religieuses d'un passé plein de gloire, et, en même temps, marche à la tête, semble-t-il, de ce que nous appellerons le progrès religieux moderne. A côté d'antiques institutions, qui peuvent paraître surannées, mais qui donnent à la ville sa physionomie spéciale, traditionnelle, et qui sont si puissantes pour conserver la piété et la foi, fleurissent toutes les œuvres nouvelles d'apostolat, de charité, de secours, démonstration vivante de cette vérité que l'Église, essentiellement conservatrice, ne s'immobilise pas cependant, et sait, en progressant, s'adapter à tous les milieux et pourvoir à toutes les nécessités nouvelles.

Que de fois l'on entend dire : « L'Espagne est en retard ! » Montrons du moins qu'au point de vue catholique, elle a su marcher avec le siècle, et peut encore donner à d'autres pays des exemples bons à imiter

Burgos a une population moyenne de 38.000 habitants, sans compter plus de cinq mille soldats, six cents hospitalisés de la province et deux mille prisonniers.

Pour cette population, il y a dix paroisses, dont trois, Saint-Nicolas, Sainte-Agathe et Saints-Pierre-et-Félice, supprimées comme telles par le gouvernement, continuent néanmoins d'être administrées par des curés indépendants.

On compte, en outre, dans la ville trois communautés d'hommes, Carmes, Jésuites, et maintenant Capucins. Il faut ajouter les

Digitized by Google

Frères Maristes, français comme nous. Les communautés de femmes y sont aussi très nombreuses. Presque tous les anciens Ordres y sont représentés : Bénédictines, Bernardines de las Huelgas, Bernardines de Saint-Lesmes, Augustines de Sainte-Dorothée, Augustines de la Mère de Dieu, Clarisses ; Clarisses Conceptionnistes, Commanderesses de Calatrava, Carmélites, Trinitaires, Visitandines et Sœurs de Saint-Vincent de Paul. De plus, en ces derniers temps, un grand nombre de congrégations récentes sont venues s'établir auprès des anciens couvents : Dames de Saint-Maur (françaises), Petites-Sœurs des Pauvres, Adoratrices, Sœurs de l'Immaculée-Conception, Esclaves du Sacré-Cœur, Religieuses de Marie Immaculée, Sœurs garde-malades.

Les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, dont on connaît le grand zèle et les initiatives hardies, viennent aussi de s'y établir, et ont conçu le projet d'y fonder des ateliers chrétiens, où femmes et jeunes filles pourront s'appliquer à divers travaux, surtout broderie et confection de tapis.

Si l'on ajoute aux chapelles de ces communautés et aux églises paroissiales, les chapelles des établissements hospitaliers et des collèges, deux ou trois chapelles ou oratoires de confréries et quelques ermitages dans l'environ de la ville, on a un nombre de lieux de culte relativement considérable. Personne cependant ne songe à s'en plaindre, tous ces lieux sont fréquentés, tous répondent à un besoin et tous concourent à rendre plus intense encore la vie religieuse de la cité.

Pour les desservir, la ville possède un clergé très nombreux. Il est difficile de déterminer le nombre des prêtres qui exercent ici leur ministère : le chiffre n'est certainement pas au-dessous de deux cent-cinquante. Mais que font tous ces prêtres et tous ces religieux ? N'y a-t-il pas là une surabondance inutile, peut-être même nuisible ?

Et nuisible en quoi ? Le nombre des prêtres, quand ces prêtres sont bons, peut-il jamais excéder ? Il en est des prêtres comme des églises, plus il y en a, mieux cela vaut. Ce grand nombre montre le grand esprit chrétien d'une population, et il sert en même temps à le maintenir et à l'accroître.

Nous avouons cependant que pour qu'il en soit ainsi, il faut que ces prêtres trouvent de l'ouvrage et puissent vraiment exercer leur zèle. Sous ce rapport, le clergé de Burgos est vraiment édifiant. Qu'on nous permette de le montrer à l'œuvre.

Digitized by Google

Voici d'abord l'Excellentissime Chapitre de la Sainte Église métropolitaine. C'est le sénat de l'Archevêque, non point à cause de l'âge de ses membres, beaucoup de ces chanoines sont aussi jeunes que nos vicaires français, mais à cause de leur mérite, de leur vertu et de leur science. C'est par le concours qu'ils ont conquis leur grade, un concours des plus sérieux, où, en public, pendant plusieurs jours, ils doivent, les uns contre les autres, soutenir une thèse tirée au sort la veille, répondre aux objections, etc., puis, après une heure de préparation, improviser un discours sur un texte qu'ils n'ont pu prévoir à l'avance. Les prêtres des diocèses étrangers sont admis à ce concours, ce qui fait que les Chapitres d'Espagne ne sont pas composés des prêtres d'élite du diocèse, mais bien des prêtres les plus instruits et les plus distingués du royaume. Aussi occupent-ils un haut rang, ils sont les dignitaires du clergé, et c'est parmi eux que sont presque exclusivement choisis les évêques. Ils assistent au chœur tous les jours et à tous les offices canoniaux, et exercent en plus les charges diverses du Chapitre : Doyen, Archiprêtre, Lectoral, Doctoral, Chantre, etc... D'autres sont vicaires généraux, secrétaires de l'Archevêché, professeurs au séminaire et confesseurs de religieuses. Auprès du Chapitre, pour remplir les offices secondaires et pourvoir aux cérémonies du culte, si nombreuses dans une vaste église comme la métropole, il y a les bénéficiers.

Dans une ville où les pratiques religieuses sont très en honneur, avec la fréquence des sacrements, le service paroissial, ainsi que les aumôneries des couvents et des établissements de bienfaisance, absorbe un très nombreux personnel. Il y a des jours où, pour un seul hôpital, six et sept confesseurs suffisent à peine. Deux chiffres indiqueront la somme de travail à laquelle doit s'astreindre, à certaines fêtes, le clergé de la ville : celui des communions données par les Pères Jésuites dans leur église, le jour du Sacré-Cœur : cinq mille; et celui de l'église des Pères Carmes, au jour de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui s'éleva à près de six mille.

Une certaine aumônerie cependant semble laisser des loisirs à ses titulaires, c'est celle du monastère de las Huelgas, où le patronat royal a tenu à conserver une certaine splendeur de culte, souvenir du passé. Il y a donc là, pour une trentaine de religieuses, onze aumôniers; mais il faut les considérer bien plutôt comme une communauté de bénéficiers, établie pour entourer de

Digitized by Google

continuelles prières les trente-trois tombes royales que renferme l'église du couvent. C'est ce que l'on peut appeler un poste de repos, où l'on place de jeunes prêtres de mérite qui désirent étudier, ou des vieillards fatigués du service paroissial. Ajoutons encore que si les aumôniers du royal monastère ont des loisirs, ils savent facilement les sacrifier pour porter secours à leurs confrères et pour s'adonner au laborieux ministère des confessions.

Pour la formation de ce clergé et de celui de tout le diocèse, qui est très étendu, puisqu'il compte onze cents paroisses, la ville possède un séminaire superbe, où toutes choses marchent sur un très grand pied. C'est la gloire de Mgr Aguirre, l'Archevêque actuel, d'y avoir introduit de nombreuses réformes, qui y font régner maintenant un ordre et une discipline impeccables. La plus importante de ces réformes a été l'établissement de l'annexe au séminaire, dit séminaire de Saint-Joseph.

Comme partout en Espagne, il y avait ici, outre les séminaristes proprement dits, qui suivaient les cours comme pensionnaires, un certain nombre d'externes, élèves peu fortunés, qui, tout en demeurant dans leur famille ou en prenant chez des étrangers une modeste pension, venaient aux heures des classes s'adjoindre aux séminaristes, et parvenaient comme eux à la cléricature, sans avoir cependant reçu la formation de l'intérieur du séminaire.

Ému de cet état de choses, un saint prêtre, Don Manuel-Domingo Sol, confiant en la Providence, conçut un grand projet. Il ne s'agissait de rien moins que de fonder, à côté des grands séminaires proprement dits, des annexes, où les élèves ecclésiastiques à qui leurs ressources ne permettent pas de payer la pension, pussent trouver à des prix fort modiques la nourriture et le gîte, et se former en même temps sous la direction de quelques prêtres dévoués.

La Providence s'est montrée généreuse, et il en est résulté la fondation d'une congrégation de prêtres, dits de Saint-Joseph, qui, depuis 1884, s'est tellement multipliée et a créé de si nombreux établissements, qu'il n'y a presque plus un diocèse en Espagne qui en soit dépourvu, sans compter les maisons de l'étranger, à Rome, en Portugal, en Amérique. N'y a-t-il pas là une création semblable à celle de saint Vincent de Paul et de M. Ollier, en France? La fondation de la Société de Saint-Joseph dite des Prêtres coopérateurs, fait le miracle de nourrir pour deux

Digitized by Google

réaux par jour (cinquante centimes) des milliers d'élèves, en augmentant sensiblement dans chaque diocèse le nombre des prêtres, et en supprimant les inconvénients multiples de l'externat dans un séminaire.

C'est ainsi qu'outre le grand séminaire de Saint-Jérôme, où sont quelque cent vingt élèves, nous avons pour voisins à Burgos deux cent cinquante séminaristes de Saint-Joseph. Jésuites, Carmes, et maintenant Capucins vont régulièrement confesser ce nombreux personnel. Les deux séminaires sont séparés, mais les cours sont communs. Il fait bon voir défiler dans la ville cette longue théorie de jeunes gens, de tenue pieuse et modeste, coiffés du bonnet à pointe des ecclésiastiques et vêtus de leur soutane sans manches, sur laquelle passe la *beca*, sorte de grande écharpe bleue qui se croise sur la poitrine et retombe en deux plis en arrière presque jusqu'aux talons.

Cette institution nouvelle n'est pas la seule en Espagne, où les catholiques depuis vingt-cinq ans ont su admirablement profiter de la liberté qui leur a été laissée.

C'est ainsi qu'il a surgi, à Barcelone, une congrégation de religieuses, dites de l'Immaculée Conception, qui s'est donné pour fin de recueillir, dans les grandes villes, les jeunes filles venues de la campagne et les servantes sans emploi. On les garde, on les nourrit à très peu de frais, et on les place dès qu'on le peut. C'est l'œuvre des servantes, établie en France dans de nombreuses villes. En Espagne, elle est devenue l'œuvre spéciale d'une congrégation, qui s'est en quelques années répandue dans tous les principaux centres, notamment à Burgos, où elle fait un bien incalculable.

Voyant que les enfants des pauvres, abandonnés sans surveillance par leurs parents, ne vont pas à l'école, ou au moins, dans l'intervalle des classes, demeurent exposés dans la rue à toute sorte de dangers, et deviennent trop souvent un fléau pour les villes, en attendant qu'ils aillent grossir les rangs de l'armée du crime, quelques prêtres zélés de Grenade ont fondé des écoles dites *Avemarianas* (de l'*Ave Maria*), où les enfants sont reçus dès le matin, gardés et hébergés jusqu'au soir. Un saint prêtre de Burgos s'est consacré à la même œuvre, et il est beau de le voir passer, comme un autre saint Vincent de Paul ou un saint Joseph Calasanz, entouré de ses petits pensionnaires, nourris par la charité, qu'il conduit de temps en temps à quelque pieux pèlerinage.

Digitized by Google

La même œuvre existe pour les petites filles, dont prennent soin les Sœurs de la Charité.

L'instruction religieuse est donnée par plusieurs établissements : les Frères Maristes, pour les garçons, les Dames de St-Maur et les Sœurs de l'Immaculée-Conception pour les filles. Le besoin des Congrégations enseignantes s'est fait peut-être moins sentir ici, parce que les instituteurs même laïques et les professeurs des Universités sont, en général, animés de sentiments très religieux, et veillent avec soin à développer la piété chez leurs élèves. L'atmosphère de foi qui règne ici et le courant d'opinion créé par les traditions anciennes et les coutumes font, en effet, que même dans des familles indifférentes, on ne comprendrait pas une école et une éducation sans Dieu.

Quant aux œuvres post-scolaires, il y a, outre les patronages, des catéchismes de persévérance admirablement organisés.

Dans tel local se réunissent les jeunes gens, dans tel autre les jeunes filles. Ce sont les Dames de St-Maur qui acceptent la charge de continuer, chaque dimanche, l'instruction religieuse de ces enfants. Deux Pères capucins, chaque quinze jours, passent de longues heures au confessionnal pour les entendre et aider les Sœurs à la formation de ces âmes.

Des dames pieuses, dans les locaux mêmes de l'Université laïque, sous la direction des Pères Jésuites, se font catéchistes volontaires auprès des femmes pauvres, qui accourent chaque dimanche au nombre de deux ou trois cents. De temps en temps, dans l'année, une fête est célébrée pour rompre la monotonie du catéchisme ordinaire ; elle se termine par une distribution d'aumônes, pains ou vêtements, avec une loterie où les jetons de présence tiennent lieu aux intéressés des billets ordinaires.

Les œuvres de presse sont connues aussi, mais le journal malheureusement est beaucoup plus politique que religieux, ce qui lui rend la concurrence difficile contre d'autres journaux plus puissants que lui, qui évitent d'ailleurs avec soin de se montrer antireligieux.

Inutile de dire que toutes les œuvres charitables laïques prospèrent à Burgos : Conférences de Saint-Vincent de Paul, Dames de Charité, etc.

Peut-être n'y a-t-il pas une autre ville où les établissements de bienfaisance soient aussi nombreux et aussi bien tenus. Comptons-les.

Digitized by Google

1° L'*hôpital militaire*, récemment construit, avec des pavillons séparés, selon les règles de l'hygiène la plus savante et la plus scrupuleuse.

2° L'*hospice provincial*, où reçoivent asile six cents enfants ou vieillards des deux sexes.

3° L'*Asile des Petites Sœurs des Pauvres délaissés*, encore une institution espagnole sur le modèle des Petites-Sœurs françaises. Plus de cent vieillards des deux sexes sont hospitalisés par elles, dans un magnifique établissement, récemment agrandi par la générosité d'une dame de la ville.

4° L'*hôpital Saint-Jean*, pour les malades de la ville : une quarantaine de lits.

5° L'*hôpital du Roi* fondé par Alphonse VIII et ancienne dépendance de las Huelgas. On y reçoit les pèlerins et les étrangers de passage, qui peuvent gratuitement y séjourner trois jours. On y soigne en outre des malades, qui sont habituellement au nombre de quatre-vingts.

6° L'*hôpital de Barrantes*, avec une vingtaine de lits, à la charge du Chapitre de la cathédrale, qui vient d'y faire d'importantes réparations et d'y établir un service très perfectionné de chirurgie moderne.

7° L'*hôpital des Incurables*, ou de l'Immaculée Conception.

Cela fait donc sept asiles ou hôpitaux divers, sans compter plusieurs orphelinats. La religion est vraiment mère de la charité, et on n'a pas de peine à s'en convaincre quand on voit ici le grand nombre des fondations inspirées par la foi. Ce sont partout, en effet, sur les tombes des archevêques et des chanoines, des inscriptions rappelant leurs pieuses prodigalités. « *Dispersit dedit pauperibus :* Il a semé ses biens dans le sein des pauvres, » y lit-on le plus souvent. « *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem:* Bienheureux celui qui a l'intelligence du sort du pauvre et de l'indigent. » A un sépulcre du cloître de la cathédrale, nous avons encore recueilli ces belles paroles : « *Ut Christum lucrifaceret, hæredes fecit pauperes:* Afin d'avoir le Christ pour son partage, il a fait les pauvres ses héritiers. »

La charité trouve aussi une occasion de s'exercer dans les fêtes religieuses et civiques de la cité. C'est ainsi que pour célébrer saint Lesnus, un Poitevin mort en Castille et devenu patron de Burgos, il y a depuis quelques années, outre les cérémonies religieuses très solennelles, un banquet pour les pauvres, dont font les

Digitized by Google

frais les habitants du quartier. La souscription ouverte à cet effet s'élève déjà à près de mille francs.

Nous avons mentionné plus haut la pieuse libéralité d'une dame qui a fondé une aile de l'Asile des vieillards. Mais nous nous reprocherions de ne pas parler d'une autre œuvre accomplie par la même main et qui fait le plus grand honneur à Burgos : la fondation du Cercle catholique.

Non loin de l'Arlançon et de la place de l'Institut, on voit dans la rue de Saint-Cosme et Saint-Damien un édifice en briques rouges, à la façade artistique, aux dimensions imposantes. C'est le Cercle, le lieu de réunion des ouvriers, qui y trouvent non pas seulement des délassements, mais aussi des conférences, des cours d'adultes, et surtout des exercices religieux, une direction sérieuse et les bienfaits de l'association sur le terrain catholique. La pieuse fondatrice a tout fait par elle-même, après s'être procuré tous les ouvrages qui parlent de l'œuvre des cercles, et avoir étudié leurs méthodes d'action. Convaincue du grand bien qu'elle pouvait faire, elle n'a pas hésité à consacrer à cette œuvre une partie considérable de sa fortune, la dotant d'un local qui étonne par sa splendeur.

Parlerons-nous des œuvres de piété ? Vraiment le sujet serait inépuisable. Il en existe une infinité à peu près dans toutes les églises : confréries, associations, etc...

Les confréries d'hommes sont très nombreuses. Outre celle du Très-Saint-Sacremunt et celle de Saint-Louis de Gonzague pour les jeunes gens, établie chez les Pères Jésuites, il y a la confrérie de Saint-Cosme de Saint-Damien pour les médecins, la confrérie des Ames, de Saint-Blaise, de Saint-Gilles, de Saint-Julien, etc...

Mentionnons seulement les plus édifiantes et les plus vivantes des œuvres de la ville.

C'est d'abord le Tiers-Ordre de Saint-François, avec une fraternité distincte pour les hommes et pour les dames, établi à Burgos de temps immémorial et renouvelé en ces dernières années, à la suite des prédications d'un Père Capucin.

Les hommes tertiaires forment le fond d'une autre association, récente dans la ville, mais parfaitement organisée, celle de l'adoration nocturne. Ces messieurs se divisent en groupes, qui, à tour du rôle, vont passer devant le Saint-Sacrement la nuit du samedi au dimanche, de manière à ce que l'adoration ait lieu

Digitized by Google

une fois par semaine, dans la chapelle du séminaire Saint-Joseph. A Madrid, les associés étant assez nombreux, on peut former trente et un groupes et avoir l'adoration toutes les nuits. A Burgos comme à Madrid, les mêmes cérémonies sont en usage. Les adorateurs viennent se ranger autour de l'autel, précédés du drapeau national au centre duquel brille le Sacré-Cœur, et ce drapeau demeure exposé, lui aussi, comme pour rendre hommage, au nom de toute la nation, au Dieu de l'Eucharistie. Pendant la messe qui termine l'exposition, il est tenu à la main, au côté de l'évangile, par le plus digne des confrères, qui le dépose sur le sol, au pied de l'autel, pendant l'élévation et aussi à la bénédiction finale. Puis la bannière se retire lentement, suivie des adorateurs, qui récitent le *De profundis*, et s'arrêtent pour une absoute au seuil de l'église.

De temps en temps, une fête plus solennelle réunit tous les groupes. C'est à l'occasion d'une de ces fêtes que nous connûmes l'association. Par une belle et claire nuit du mois de juin, nous étions agréablement surpris, au moment d'aller prendre notre repos, d'entendre éclater tout près de nous, presque au-dessus de la Casa Blanca, de joyeuses fusées. Et pendant que résonnaient dans la nuit des chants religieux, nous apercevions, perçant l'épaisse verdure des ormeaux, sur la promenade du séminaire, une multitude de flambeaux. Les chants se rapprochaient et bientôt défilaient sous nos fenêtres une édifiante procession d'hommes, porteurs de grandes torches, qui chantaient en chœur les *Ave Maria* du chapelet. Une foule confuse, suivant le clergé, répondait en priant. On allait faire, cette nuit-là, l'adoration ordinaire à l'église de las Huelgas, où l'on devait célébrer le lendemain une fête eucharistique, au nom plein de poésie : *la fête des épis*. Nous assistâmes à cette fête, nous entendîmes de beaux chants exécutés par ces hommes et un sermon très substantiel et très pratique d'un bénéficier de la cathédrale ; après quoi, il y eut une procession solennelle, qui rappelait en petit la procession du *Corpus*.

Il nous a été donné de voir aussi, à l'église des Pères Jésuites, les grandioses cérémonies de l'Apostolat de la prière. Elle est bien vaste, l'église de la Merci, nous l'avons vue cependant remplie, tous les premiers vendredis du mois, à la *fonction* du soir, et nous avons été grandement édifiés du grand nombre de communions qu'on y distribue le matin. Ce fut notre première conso-

Digitized by Google

lation sur la terre d'exil que de donner cette communion aux associés, et nous demeurons bien reconnaissant aux Pères de la Compagnie de Jésus de la gracieuse délicatesse avec laquelle ils voulurent bien nous inviter à célébrer la sainte messe et à présider leurs fêtes.

Les Pères Carmes ont rivalisé avec eux de bienveillance à notre égard, nous invitant à chanter la grand'messe de la fête du Mont-Carmel. On n'imagine pas la foule qui était ce jour-là accourue à leur église, et qui refluait bien au delà sur la place. Les quais et les ponts de l'Arlançon étaient encombrés par la multitude des fidèles, avides d'assister à une messe, de faire une visite, de gagner une indulgence. Oh! que Notre-Dame du Carmel est aimée en Espagne, et que son culte est vraiment populaire !

Autour d'elle se groupent, non pas une, mais plusieurs associations pieuses, et d'abord le Tiers-Ordre du Carmel, extrêmement répandu, dont les membres se reconnaissent toujours par leur costume brun, et une ceinture de cuir pendante, avec la boucle aux armes de l'Ordre. C'est tous les jours et à tout instant que l'on rencontre dans les rues ce costume. Outre le Tiers-Ordre, il y a la *Dévote semaine*, association moins sévère, mais beaucoup plus répandue ; puis l'Archiconfrérie thérésienne des Enfants de Marie Immaculée, qui célèbrent la fête du 8 décembre par une neuvaine et des cérémonies splendides.

Tertiaires Enfants de Marie et associés rendent à la Vierge du Carmel des cultes solennels, qui devancent de longtemps la fête et se prolongent bien après sa date : neuvaines, triduums, octaves, voir même mois du Carmel ; c'est pendant plusieurs semaines un mouvement incessant, des cérémonies ininterrompues. A mesure qu'approche le jour solennel, les cloches sonnent avec plus d'élan et la poudre commence à faire briller dans le ciel serein des nuits d'été de joyeux éclairs et des pluies d'étoiles, au milieu des détonations, des cris, des applaudissements. Toute la ville se met en fête.

Durant la neuvaine, des degrés de l'autel à la voûte de l'église, on ne voit que lumières, qui se reflètent dans les ors du rétable, et des gerbes de lis qui se renouvellent chaque jour ; car les familles sont jalouses du privilège qui leur est échu d'orner à tour de rôle l'autel de Notre-Dame. Si vous tenez à assister à un de ces exercices préparatoires à la fête, à entendre le sermon du

Digitized by Google

Père Carme, exaltant la glorieuse Patronne de l'Ordre, arrivez à l'église bien avant l'heure, sans quoi vous serez obligé de demeurer à la porte, d'où vous pourrez entrevoir la brillante illumination, éclairant la multitude des têtes cachées sous la mantille, devant lesquelles s'agitent éperdument des évantails. Et malgré la chaleur suffocante, les hommes et les femmes qui se sont disputé une petite place dans la longue nef, attendent patiemment pendant deux heures, qu'ils ne trouvent pas longues, la fin de toutes les cérémonies : rosaire, lecture, sermon, cantiques, *Salve Regina*, etc...

Que sera-ce le jour de la fête ? Les villages voisins se dépeuplent, et l'église, dans la journée ne se désemplit pas. Le brave Eduardo, homme d'affaires de Cardeña, a dit ce jour-là à nos Pères qu'il prenait son congé aux pieds de Notre-Dame, et de six heures du matin jusqu'à la grand'messse, de peur de perdre sa place, il s'est tenu au pied de la chaire. Or la grand'messe, à grand orchestre, avec un éloquent sermon d'un Père Jésuite, a duré de dix heures à midi et demi. Monseigneur l'Archevêque, qui assistait au trône, a fait compliment au Capucin français qui la célébrait, sur la manière de prononcer le latin à l'espagnole.

Au repas qui suit la grand'messe, nous sommes édifiés de voir, outre l'Archevêque, le gouverneur civil (ou préfet), le général commandant la place et le président du tribunal. L'alcade (ou maire) invité, lui aussi, s'était fait excuser pour cause de maladie. Mais le conseil municipal n'a pas manqué d'envoyer le soir à la procession quelques-uns de ses représentants. Cette union de toutes les autorités, sous le manteau de Marie, dans une maison monastique, contrastait tellement avec ce que nous voyons actuellement en France, que nous ne pouvions nous défendre d'un sentiment d'admiration mêlé de douleur et d'envie, et nous remerciions Dieu de nous avoir fait trouver asile dans une ville et un pays qui savent encore se montrer officiellement chrétiens.

Hélas ! une légère pluie, survenant au moment où la procession venait de quitter le Carmel, obligea le clergé à se réfugier avec la sainte image dans l'église des Jésuites, et l'on ne put parcourir, comme il est d'usage, les rues de la ville, déjà ornées et pavoisées pour faire honneur à la Vierge.

On se dédommagea le dimanche suivant, en formant une nouvelle procession dans les allées qui courent le long de la façade du séminaire. Une foule compacte formait la haie, tandis que les

Digitized by Google

tertiaires et les dévots du Carmel s'avançaient en deux rangs, chantant les litanies, dans un interminable cortège, fermé par les religieux et le clergé, la bure franciscaine, le blanc manteau des Carmes et les splendides ornements du chanoine officiant.

De retour à l'église, le *Salve Regina* éclate. Ses dernières notes ont à peine résonné qu'une voix vibrante se fait entendre dans la chaire. C'est un cri d'enthousiasme, et un chant de triomphe, qui se termine par un formidable *Vivat* répété par la foule, avec un tel accent que les voûtes semblent vouloir s'écrouler. Un dernier cantique, et la fête est finie.

Mais non, il y a encore l'octave, et puis je ne sais plus quelles cérémonies complémentaires. C'est au Carmel comme au ciel, les louanges de la Vierge n'y cessent jamais.

Nous avons, je crois, donné une idée suffisante de Burgos, au point de vue religieux. La ville est vraiment ce que ses monuments indiquent : une ville de foi, de prière, de vaillance religieuse.

Un fait relativement récent le dira mieux que toutes nos paroles.

Le 24 janvier 1869, le gouvernement révolutionnaire ordonna de faire partout l'inventaire des objets de valeur de toutes les églises. C'était un commencement de spoliation. Le gouverneur de Burgos songea aussitôt à exécuter cet ordre. « N'y allez pas, lui dit-on, il y a danger pour vous. » Il voulut y aller quand même, confiant sur la garde bien armée qui devait l'accompagner. Le clergé impuissant, atterré, faisait entendre ses protestations, rappelait les anathèmes de l'Église. Qu'importait au fonctionnaire impie, qui froidement continuait son œuvre ? Il venait de la terminer, et descendait l'escalier du Sarmental, quand la foule attroupée se saisit de lui dans un tour de main, le ligotte, malgré la police, le fait rouler jusqu'en bas sur les degrés de pierre, tandis qu'un poignard anonyme s'enfonce dans son cœur.

Ce fut fini de l'inventaire et des vexations, et la cathédrale garda ses trésors. On ne peut évidemment approuver ces procédés un peu sommaires, bien qu'ils soient seuls efficaces.

Le peuple espagnol vient de montrer encore, dans la mémorable journée du 11 octobre dernier, à Bilbao, comment il entend se défendre, en défendant ses églises, ses prêtres, sa foi.

Une foule de douze mille pèlerins, se rendant à Notre-Dame

Digitized by Google

de Begoña, est assaillie par des hordes révolutionnaires venues de Santander, car les lâches ont besoin d'appeler du secours et de se mettre nombreux pour attaquer des femmes. Malheureusement pour eux, il y a aussi des hommes dans la procession ; il est vrai, ces hommes sont des catholiques, gens paisibles, qui, en fait de chant guerrier, ne savent que des cantiques, et ont pour toute arme un chapelet à la main. On les insulte, on les bouscule, on cherche à leur barrer le chemin, et les catholiques continuent de prier. Le sang bouillonnait déjà dans leurs veines, mais les prêtres les exhortaient à la patience et au calme, ils obéissaient.

Trompés par ces apparences, les révolutionnaires s'écrient alors : « A eux, puisqu'ils sont si lâches ! » Et ils commencent la lutte.

Les catholiques, scrupuleux pour attaquer, ne le sont plus pour se défendre. Les plus doux deviennent des lions, et on les voit organiser à l'instant une vaillante résistance. Les assassins tirent des coups de pistolet, il y a déjà des blessés dans la procession, le sang coule sur les vêtements, les bannières en sont maculées, mais personne ne recule, les femmes poussent le cri : « *Adelante !* En avant ! Viva la Virgen de Begoña ! » Les blessés eux-mêmes se relèvent et continuent leur procession : « Je veux arriver à Begoña, s'écrie un jeune homme dont le pied est brisé, ne serait-ce que pour remercier la Vierge de la grâce qu'elle m'a faite de verser mon sang pour elle. »

Les catholiques se défendent si bien que deux fois ils mettent l'ennemi en déroute, et arrivent en procession au sanctuaire.

Plus que jamais, sachant qu'ils n'ont pas à compter sur le secours d'un gouvernement trop faible et trop inintelligent pour savoir se défendre lui-même, ils se défendront tout seuls.

Quelle leçon pour nous Français !

Mais même en dehors de ces catholiques militants, parmi ceux que l'on appelle ici libéraux, il y a encore la foi. Elle conserve ses droits et s'affirme en public. On n'est plus catholique, hélas! dans les idées, ni dans la conduite, mais on l'est encore à l'extérieur, et les pratiques que l'on garde sont plus que des formalités, elles indiquent la vraie pente de l'âme. Le peuple espagnol est pétri de foi, pour ainsi dire, la foi est dans son sang lui-même, c'est un peuple de foi et un peuple rituel. Il tient à ses traditions, à ses pratiques, à ses fêtes, à ses *toros ;* aussi demeure-t-il toujours profondément catholique, car c'est le catholicisme qui l'a formé

Digitized by Google

et c'est le catholicisme que l'on retrouve toujours au fond de ses usages les plus invétérés.

C'est surtout aux jours de fêtes qu'il apparaît comme tel, aux jours des grandes manifestations extérieures, comme, par exemple, à la Fête-Dieu, qui est, on peut le dire, la grande fête nationale de l'Espagne.

C'était peu de jours après notre arrivée : du balcon d'une maison amie, nous pouvions suivre facilement les détails de la fête, voir tout le cortège, et dominer la grande place de la Cathédrale. Elle est, bien avant l'heure, remplie d'une foule compacte : mais bientôt, la troupe, au grand costume de gala, vient occuper tout le chemin que doit suivre le cortège, et faire la haie sur les côtés. Nous remarquons, adossé à un mur, une sorte de dais, avec un tapis sur le sol et des plantes vertes sur les côtés. Deux gendarmes aux brillants parements montent tout auprès la garde. Est-ce un reposoir? Le monument étant disposé du côté de la rue où nous nous trouvons nous-mêmes, il nous est impossible de le voir. Nous savons cependant qu'au moins, à cette première procession générale, il n'y a pas de reposoir sur le chemin. Un aimable compagnon survient à ce moment pour nous dire: « C'est le portrait du roi. » Nous trouvons très beau et très chrétien l'usage qui veut que le roi soit présent, en quelque sorte, aux grandes fêtes religieuses de son peuple, pour s'unir à ses joies et saluer avec lui le monarque de l'Univers, celui qui domine les couronnes et les trônes.

L'armée rend d'abord les hommages à la majesté de la terre, puis elle se met en mesure de les rendre, plus profonds encore et plus accentués, à la majesté du ciel. Devant le roi, on présente les armes, mais on demeure debout et couvert. Devant le Saint-Sacrement tout à l'heure les soldats mettront le genou en terre, renverseront leur fusil et rejetteront en arrière leur képi retenu au cou par la jugulaire. La marche royale saluera l'apparition du Dieu caché, comme elle salue le passage du monarque de la terre.

Cependant les cloches en branle depuis longtemps annoncent que la grand'messe est terminée et que la procession a même dû se déployer déjà sur une grande partie de son parcours. La place se remplit de plus en plus, les enfants montent sur les petits arbres du square, au risque de casser les faibles rameaux et de tomber eux-mêmes, des grappes humaines sont suspendues à tous

Digitized by Google

les balcons. Nous manquerions de donner au tableau sa note toute moderne si nous oubliions de mentionner les inévitables objectifs de tout genre braqués sur le point où va déboucher le cortège.

Soudain, des cris et une agitation extraordinaire nous font comprendre que le moment solennel approche. On salue les *enanas* et les *gigantons*, précurseurs de la fête. Qu'est-ce donc? Que nos lecteurs, habitués au sérieux et à la piété de nos processions françaises, se gardent bien de se scandaliser en voyant qu'on joint ici le profane au sacré, et qu'on se dispose à rire au milieu d'une cérémonie si majestueuse et si grave. Le peuple est enfant, il passe facilement d'une impression à l'autre ; une innocente distraction précédant la procession le préparera à mieux prier.

Dans tous les cas, ces jeux qui l'amusent font partie pour lui du spectacle religieux et l'y attachent davantage. Peut-être l'Espagne doit-elle à cela d'avoir conservé mieux que la France ses usages pieux. La Franc-Maçonnerie, comme chez nous, en décrète bien l'abolition dans ses loges, mais il faudra encore longtemps avant que ce pays puisse se passer de ses fêtes et de ses processions semi-profanes et semi-religieuses, qui répondent ainsi à tous les besoins de son tempérament et font partie de sa vie ordinaire.

Nous regrettons, quant à nous, que la France catholique, devançant les laïcisateurs modernes, ait elle-même laïcisé totalement les diversions profanes en les excluant des fêtes religieuses, que l'on voulait religieuses totalement et sans mélange. Les jansénistes, que nous supposons être les auteurs du méfait, ont ainsi obtenu à la fois deux résultats. Les fêtes pieuses ont cessé d'être populaires et n'ont plus été fréquentées que par une élite; et les jeux profanes excommuniés et chassés des cérémonies de la religion, débarrassés de ce joug, ont cessé d'être innocents pour devenir absolument diaboliques.

Mais revenons aux nains et aux géants de la procession.

Les deux nains sont deux énormes figures de cartons aussi grotesques que possible, représentant un *Alcalde* et une *Alcaldesse* (un maire et sa femme) de la campagne de Burgos. Sous la cape du premier, qui tombe jusqu'à terre, comme sous les vêtements de la seconde, sont cachés les jeunes gens qui portent ces simulacres, et les font se mouvoir. Je n'ai pas besoin de dire le succès qu'obtiennent auprès des enfants la face réjouie de ce maire, l'air abêti de sa digne compagne, qui, couverte d'oripeaux

Digitized by Google

et d'un grand fichu jaune, se dandine avec autant d'orgueil que si elle était la reine d'Espagne. Alcalde et alcaldesse viennent faire au roi leur révérence, puis, après s'être bien montrés en tout sens, disparaissent pour faire place aux géants.

Ceux-ci sont une série d'autres figures en carton, moins grotesques que les précédentes, et mieux proportionnées, bien qu'elles s'élèvent de trois mètres au moins au-dessus de la foule. Elles représentent un roi, une reine, puis des types de toutes les parties du monde: un Arabe, un Nègre, un Japonais, un Peau-Rouge. C'est pour signifier, nous dit-on, le roi et la reine des Espagnes, conduisant leurs colonies à la procession. Hélas! les colonies ne suivent plus l'Espagne, mais les géants n'en demeurent pas moins, et le peuple les accueille avec des cris de joie et des applaudissements, preuve qu'il pense à tout autre chose qu'aux colonies perdues.

Les géants disparaissent, mais nous ne sommes pas encore au bout de nos étonnements. On se souvient sans doute que David autrefois dansait devant l'Arche d'alliance. Les Espagnols ne craignent pas de renouveler cet hommage devant l'Arche véritable portant le Dieu-Hostie. Entre les géants et la procession proprement dite, viennent les *bailarines*, danseurs.

Ce sont de gentils enfants de douze à quatorze ans, vêtus de rouge et de jaune, à la façon des gardes-suisses de Michel-Ange, et coiffés d'un béret à la Rabelais.

Le costume est certainement traditionnel et doit remonter au XVe siècle. On se garde bien, et avec raison, d'y rien changer. Où trouverait-on quelque chose de plus gracieux ?

Ces enfants, au nombre d'une vingtaine, marchent sur deux rangs ; de temps en temps, s'accompagnant de tambourins et de castagnettes, ils se mettent en quadrille, sautent allègrement, vont, viennent, s'entrecroisent au son de la musique, et, à un signal donné, regagnent leur place avec un ordre parfait.

Aux sons de cette musique sautillante se mêlent déjà les accents majestueux du *Sacris Solemniis*, et la croix processionnelle paraît, une croix de vermeil d'un admirable travail.

Derrière viennent, portant des cierges, les diverses confréries d'hommes de la ville, les vieillards des hospices, les rangs interminables des séminaristes, puis les prêtres, groupés par paroisses, chacun sous sa croix spéciale, conduisant sur un brancard magnifiquement orné son Saint titulaire. Puis les bénéficiers de la cathé-

Digitized by Google

drale, les chanoines en mozette et manteau, d'autres chanoines en chasuble, d'autres encore en chapes, et enfin, suivi de l'Archevêque qui officie, le Très-Saint-Sacrement.

Il est porté, non comme en France, dans les mains du prêtre, mais sur un énorme char d'argent, que des mains cachées font s'avancer sur le pavé, tandis que des chanoines en vêtements sacrés semblent le pousser sur les côtés. On dirait que le monument s'avance seul, ou plutôt qu'il est traîné par la chimère, également en argent, représentée à l'avant. Derrière, porté par un officier supérieur, le dais replié. Le gouvernement et la municipalité au grand complet escortent le char triomphal, les officiers viennent ensuite, avec la musique militaire et un détachement de leurs troupes.

Le lendemain, au monastère de las Huelgas, a lieu une seconde cérémonie dite du *Corpillo* (Petit Corpus), qui est à proprement parler la Fête-Dieu militaire.

Toutes les troupes s'y rendent, et la procession se déroule à l'entour du monastère, dans l'unique rue du village, richement pavoisée. Le capitaine général porte ce jour-là en triomphe la bannière prise aux Turcs à la bataille de Navas de Tolosa.

Impossible de dépeindre la magie de cette fête religieuse militaire, et la splendeur de ce cortège formé par cinq mille soldats, tant de l'infanterie que de la cavalerie. Hélas ! le soleil, ce jour-là, ne favorisait pas les belles et vaillantes troupes. Il fallut interrompre la fête au milieu du parcours, et sous la pluie battante, les régiments au pas de course regagnèrent en hâte leur caserne, tandis que la population de las Huelgas convertissait l'après-midi en une sorte de feria ou de foire où toute la ville de Burgos serait accourue, si le temps eût été favorable.

Nous voyons donc ici ce spectacle si beau et si rare des autorités catholiques, une armée catholique, l'union de tous les éléments de la nation dans le respect de la religion et la fidélité à ses lois.

Ou l'Espagne gardera ces traditions, et elle deviendra la première des nations catholiques ; où elle les perdra, comme nous les avons perdues, hélas ! nous-mêmes, et elle consacrera ainsi irrémédiablement sa déchéance. Il y a des raisons pour espérer qu'elle n'en viendra pas là.

Mais nous, Français, comme nous rougissons des leçons qui nous ont été données ici ! Une chose cependant nous console et

Digitized by Google

nous rassure, c'est que la France, laissée à elle-même, redeviendrait bien vite catholique, et que l'armée, elle aussi, ne demanderait qu'à être le soutien de l'autel. O mon Dieu, délivrez-nous, délivrez la France du joug des sectaires, qui sont vos ennemis, les ennemis de l'armée et les ennemis du peuple !

FR. ERNEST-MARIE DE BEAULIEU,
O. M. C.

Digitized by Google

MÉLANGES.

RENÉ BAZIN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

DONATIENNE [1].

C'est réellement beau, quoique lamentable d'un bout à l'autre. Le sujet en est la cause ; et le romancier, de nos jours, s'il veut être utile à son lecteur et à la société, doit prendre l'outil du chirurgien, puis, sans pitié, aller jusqu'au fond de la plaie, la sonder pour la guérir, en faire sortir le pus, tout dégoûtant qu'il est... pour nous en inspirer l'horreur. A nous de comprendre et de chercher le remède.

Rien de plus simple que *Donatienne*. Autour d'une nourrice de grande maison, venue à Paris pour gagner une somme ronde qui l'aide à mettre un peu d'aisance dans son foyer, au village de Ploeuc, tout près de la mer de Bretagne, se groupent son mari et ses trois enfants... La distance n'y fait rien. Paris corrompt la jolie nourrice. La misère s'entasse dans la chaumière. Le reste, on le devine plus ou moins. Le repentir vient à la fin nous consoler un peu.

Le romancier ne se propose pas de résoudre la question sociale, et n'affecte en rien les grandes manières, ni les hautes pensées, ni je ne sais quel christianisme à la mode nouvelle. Ce n'est pas *Quo vadis*, où le peintre enlève à S. Pierre et à S. Paul leur auréole, sous prétexte de leur restituer la simplicité de leur langage, la familiarité de leur geste et de leur attitude populaire. Ce sont encore moins les lascives peintures où se plaît l'auteur, et les descriptions à n'en plus finir, même de l'incendie de Rome par Néron, sujet dramatique, s'il en fut, dont le lecteur, d'abord touché, se lasse bientôt, jusqu'à fermer le livre et s'endormir dans les flammes, bien avant que le héros Vicinius en soit sorti.

Ce n'est pas l'*Étape*, dont nous avons retenu le type d'un juif, Crémieux-Dax, généreux au possible, aussi propre qu'un Juif peut l'être, et fouillant dans ses entretiens ou dans des conférences publiques le fond du fond de la question sociale, sans parvenir à nous intéresser, perdus que nous sommes dans l'embrouillamini du pour et du contre, trop sublime pour notre simplicité. Même, dans le roman de M. Paul Bourget, nous n'avons pas trop admiré le savant et chrétien professeur de l'Université d'État, V. Ferrand, qui témoigne

1. Calmann Lévy, éditeurs, rue Auber, 3,

Digitized by Google

à l'endroit d'Arnauld d'Andilly une sympathie singulière. Son portrait occupe la place d'honneur, au-dessus de son bureau, dans son cabinet de travail. En somme, cet Arnauld, ce n'est rien qu'un Janséniste ! Et la religion de son disciple n'est pas sans équivoque.

Son ami de l'École Normale, Joseph Monnerod, qu en dirons-nous ? Ce paysan dégauchi, agrégé, athée, mais si honnête au sentiment de son camarade, qu'il est impossible de l'être davantage, tout cela est faux. Il n'y a pas d'athée honnête, en supposant qu'il soit véritablement athée.

Ce mélange des choses les plus contradictoires, la vertu et le vice, répugne à l'œil, au cœur et à la raison. Et si ce prétendu athée a perdu toute croyance, ce n'est point parce qu'il a franchi trop vite la distance qui sépare le paysan de l'agrégé ; c'est qu'il a été élevé par l'Université officielle et athée.

Ce professeur qui corrige, durant trente années au moins, toutes les copies de ses élèves, avec une conscience qui n'a pas sa raison d'être, car sans Dieu il n'y a pas de conscience, cet athée est absolument invraisemblable. Ce type d'une vertu parfaite dans l'accomplissement de ses devoirs, nous l'avons connu jadis ; mais la foi le soutenait et l'amour de la jeunesse, puisé au cœur et dans l'amour de Dieu. Autrement il n'aurait pas éteint ses yeux sur des copies souvent absurdes ou ridicules.

Aussi peu réel Jean, le fils de J. Monnerod. Il aime Brigitte, la fille unique de V. Ferrand ; et cet amour a purifié son cœur dans un sentiment qui absorbe tout son être. Mais cela ne saurait durer longtemps. Qui ne le sait ? Et l'idéal s'effrite, s'écroule, se brise à terre, comme une idole de plâtre, s'il n'est pas maintenu à sa hauteur première par une autre image, celle d'une virginité sans tache.

Ce qui nous a paru mériter toute notre admiration dans l'*Étape*, c'est cette jeune fille élevée sous les yeux d'une mère vulgaire, au moins passive, sans religion, par un père sans Dieu ; nature énergique et qui a rêvé, dans l'amour, un mariage aristocratique, elle succombe, avec d'autant plus de vérité que, désarmée de la modestie d'une vierge chrétienne, elle n'en a cru qu'elle-même et ses illusions. Elle n'en savait pas davantage. Elle essaie en vain d'oublier son déshonneur dans la mort, et soutient son rôle jusqu'au bout.

Le plus grand défaut de ce roman et des romans du même auteur, M. P. Bourget, c'est une analyse qui réduit, pour ainsi dire, les personnages en poussière. On en est comme aveuglé et desséché.

Retournons à *Donatienne :*

Louarn, le jeune Breton, époux de Donatienne, abandonné par sa femme qui, à l'air de Paris, a perdu pour un temps son cœur et n'écrit plus au pays, pas même à son homme, Louarn, disons-nous, malgré son dur labeur de paysan, semé de sueur et de larmes, ou du moins de regrets profonds et taciturnes, voit son petit bien saisi, quand un peu d'argent envoyé par la femme aurait tout sauvé. Il part chercher de l'ouvrage en Vendée, avec sa carriole et ses trois enfants, Noémi, Lucienne et le tout petit Joël. Rien de simple comme ses adieux au curé Heurtier, un Celte, à la façon de Louarn

Digitized by Google

et taillé, on le dirait, avec sa figure impassible, dans le roc des falaises. Il va devant lui, cherchant en route du travail pour ne pas mourir de faim. L'orage l'arrête dans un bourg, et le petit Joël bien malade, dans la petite voiture, va, c'est bien sûr, mourir de la fièvre. Louarn est d'abord repoussé par une femme, par une mère ! C'est étrange. Elle craint je ne sais quelle contagion du petit fiévreux pour ses enfants. L'époux, le père, un vieux soldat, ne sait pas rester dur jusqu'au bout. Aux invectives du Breton :

« Oh ! cœurs durs que vous êtes ! où voulez-vous donc que j'aille ? Je ne veux pas le laisser mourir », il sent couler une invincible pitié dans son cœur... Louarn est éloquent :

« Si tu as un enfant, aie pitié du mien et viens avec moi. »

« Pour quoi faire ? » demande le menuisier.

« Je te dirai pour quoi faire, reprend Louarn aussitôt. Viens seulement, viens tout de suite. Je suis un homme comme toi ; j'ai eu comme toi une maison, et je n'ai plus rien ! »

Tout cela, c'est la réalité même du cœur humain, de sa misère, de ses alternatives de cruauté, même maternelle, de prudence bourgeoise et de retour à la compassion, que j'appellerais volontiers divin. Voilà qui vaut bien des pages réputées immortelles où brille l'auteur. Il n'y a ici, dans la plus familière simplicité que l'homme, la nature, enfin l'éternelle loi de la charité et de l'égalité, sur les lèvres de Louarn.

Louarn, acculé à la dernière misère, sans art ni adresse pour préparer à ses petits de quoi apaiser leur faim, tombe dans les lacs de je ne sais quelle rôdeuse chassée de quelque roulotte. Il en a, sans amitié, je dirais presque sans crime, tant la cruelle nécessité l'a conduit là, un quatrième enfant, Baptiste, tandis que Donatienne, de chute en chute, après les joies de la coquetterie et les dégoûts de l'hôpital, devient la femme, sans prêtre, d'un ancien cocher, « *riche, brutal* et *buveur !* » Elle tient un petit café.

La cause ? la légèreté de Donatienne ? Oui ; mais aussi, dans la riche maison où elle avait été nourrice et femme de chambre, elle avait connu « le couloir taché du sixième, les mansardes séparées par des cloisons percées de trous qu'on bouche avec du papier, les rires, les conversations louches, les obsessions, les coups à la porte, la nuit, quand les hommes rentraient du théâtre ou du café, les conciliabules, les partis qui se formaient, les jalousies et les réceptions sous le toit, qui commençaient comme celles d'en bas, moins le décor, et qui finissaient crapuleusement. »

C'est notre civilisation propice au riche ; c'est notre architecture dédaigneuse du pauvre et du domestique ; c'est l'égoïsme des maîtres, indifférents à l'âme de leurs serviteurs, qui avaient surtout vicié le cœur de l'ignorante Bretonne. Sommes-nous donc, avec nos églises et nos cathédrales perçant encore les nues de leurs flèches et de leurs prières, des païens, rien que des païens sensuels et méchants, comme au temps d'Auguste et des Césars !

Achevons le récit d'une odyssée lamentable : Louarn s'est loué, depuis sept ans, en Vendée, « pour abattre la pierre dans une carrière à ciel ouvert, taillée

Digitized by Google

dans une falaise. » Il n'en sait pas plus ; c'est un manœuvre. Or, un maçon passant par là, devant la chaumière du Breton, a aperçu Noémi et le petit Joël, quelque temps nourri par une femme compatissante du bourg de tout à l'heure, et rendu ensuite à son père. Ce maçon, qui travaille à Paris une partie de l'année, fait part à Donatienne, en prenant son café, de l'impression que lui a faite le bel enfant, Joël, qu'il reverra bientôt, dans un nouveau retour au pays. Joël ! serait-ce mon fils ? pense Donatienne. Le maçon promet de s'informer. Il revoit Noémi. C'est bien la fille de Donatienne qui lui donne son adresse. Le quatrième enfant, c'est le fils de l'étrangère !

Tout se précipite, avec plus ou moins de vraisemblance. Le pauvre Louarn a les jambes écrasées par la chute d'un bloc de marbre. *La Louarn*, comme disent les paysans, l'abandonne. Elle ne l'avait pris que pour vivre. Il ne lui servira plus à rien, et Noémi, qui a l'adresse de sa mère, lui écrit. Donatienne, vite, prend le chemin de la Vendée. Arrivée à la gare, près de la chaumière où gémit le blessé, elle reprend « une petite robe noire à petits plis, galonnée de velours, sa coiffe de Bretonne... »

« Alors des profondeurs de pitié de sa race et de son propre passé, l'appel à Dieu s'échappe. Dans l'agonie de son cœur, elle cherche vaguement, parmi les verdures, une croix pour y suspendre une pauvre prière faible, une croix, comme il y en a toujours en Bretagne, aux carrefours des chemins. Mais elle n'en rencontre pas. »

Et c'est Baptiste, le fils de l'étrangère, qui mène à Noémi Donatienne. « Toute droite, elle se laissa envelopper par les bras de l'enfant. » Alors l'enfant de répéter le mot qu'elle avait tant souhaité entendre : « Maman ! Maman Donatienne ! »

Et Louarn, dans l'obscurité d'une chambre sans lumière et dans une demi-réalité : « Comme tu reviens tard ! Je n'ai, à cette heure, que la misère à te donner ! »

Tel est, en gros, le roman de *Donatienne*, si breton, si humain, si douloureux, si pathétique, éclairé à peine par le sourire de Noémi, avec sa forte leçon (palpable dans chaque ligne) à notre civilisation cruelle. Je n'y regrette, ici et là, que certaines images où la nature ne sert pas la pensée avec une précision suffisante. D'autres sont vulgaires, à force de simplicité. Avons-nous jamais vu des cheveux bruns qui « ont la couleur des châtaignes cuites » ; ou bien des « lèvres gercées comme ces gueules de harengs séchés que la mort et le feu ont convulsés » ?

La nature aime d'être élevée à un certain point idéal. Châteaubriand l'a parfois dépassé dans la pompe de ses descriptions. Peut-être que le peintre achevé, c'est Bernardin de St-Pierre.

A. CHARAUX.

Digitized by Google

LES CLASSIQUES CHRÉTIENS.

Les Jésuites et les Classiques chrétiens, par l'abbé L. GUILLAUME, curé-doyen de Beauraing. Gand : typographie Siffer. — *Les Classiques comparés et le R. P. Verest*, par le même. Paris : Vic. et Amat. — *Une Introduction à l'Adam de St-Victor de M. l'abbé Legrain*, par le même. Paris : Desclée, De Brouwer et Cie. — *Faut-il lire dans nos classes l'Horace des Classiques comparés ?* par le même. Paris : Vic. et Amat. — *Faut-il lire dans nos classes les proses d'Adam de St-Victor ?* par le même. Paris : Vic et Amat. — *Portrait ou Caricature ?* par l'abbé B. BAELDE. Paris : Vic. et Amat. — *Les Humanités chrétiennes*, discours de Godefroid KURTH. Namur : Auguste Godenne. — *Un livre et un système*, par Auguste TICHON. Mariembourg : L. Tichon.

Un humaniste de la Renaissance (j'ai oublié son nom), emporté par son amour de l'antiquité, comparaît la période classique des auteurs grecs et latins à un fleuve majestueux, dont les eaux pures et profondes pouvaient abreuver, sans s'épuiser jamais, l'immense armée des amateurs du beau langage. Ses bords étaient tantôt riants et fleuris, découpés en de vertes collines, couverts de hautes herbes qui inclinaient leurs tiges sveltes et gracieuses au souffle d'un vent ami des navires qui passaient, chargés de voyageurs, extasiés en face de tant de beautés; d'autres fois, ses rives escarpées, sombres, percées d'anfractuosités, ne laissaient aux eaux qu'un étroit passage, elles y accouraient, bondissant en cascades, lançant l'écume qui retombait en d'innombrables paillettes d'argent. Puis le spectacle changeait, l'horizon se rouvrait, le fleuve bientôt roulait ses flots paisibles au sein d'une plaine qui s'élargissait jusqu'à ne plus permettre au voyageur d'en apercevoir la fin.

Cet enthousiasme, s'il ne se justifie pas complètement, du moins s'explique par les divers événements qui le firent naître. La Renaissance avait remis en honneur l'étude des écrivains antiques. Fut-ce une faute, une erreur tout au moins ? On n'est pas obligé de le croire, sans faire intervenir des distinctions utiles. Je le sais ; il est de bon ton, parmi certains catholiques de médire à bouche que veux-tu des auteurs païens dont les ouvrages sont proposés comme modèle aux enfants de nos collèges chrétiens. Si vous voulez les écouter, ils vous diront que chez ces écrivains la pensée est nulle, en tout cas très faible, surtout singulièrement démoralisante pour l'esprit et le cœur.

Et pourtant, ceux qui parlent ainsi, ont reçu dans leur enfance, le pain qu'ils voudraient maintenant arracher de la bouche de la jeune génération.

Digitized by Google

Ce pain les a nourris, ils lui doivent la force, l'élégance, la clarté, une bonne partie de leurs succès d'orateurs ou d'écrivains ; mais n'en ayant plus besoin (ils le croient du moins), ils vont, répétant à tous les échos de la presse et de l'opinion que ce pain-là est de mauvaise qualité, indigeste, incapable de nourrir des esprits tourmentés par d'autres aspirations que celles qui poussaient les peuples anciens.

Cette thèse recueillit un certain nombre d'adhésions ; du secours lui vint même d'un côté où l'on ne s'attendait pas à rencontrer d'aussi noires pensées contre les vieux auteurs. Du fond d'un dilettantisme agréable et sceptique accourut un écrivain converti depuis aux idées d'énergie et de combat. Il entreprit de prouver que le latin et le grec, étant langues mortes, ne pouvaient plus donner la vie à l'intelligence. A ce détracteur de l'antiquité, non des moindres, car il est en France l'un de nos lettrés les plus fins et les plus attiques, on répliqua avec beaucoup de raison par le mot d'un profond penseur : C'est l'enfant devenu grand qui bat sa nourrice.

Si l'on va bien au fond de cette discussion qui a surgi naguère autour du joyeux Horace, du doux Virgile et du bon Homère, on y reconnaîtra plus de présomption et de désir du nouveau que de solides arguments. Traiter Horace de vieux podagre, Platon de philosophe austère... pour les autres, mettre en doute l'existence d'Homère, et faire remarquer que Salluste, dans sa vie publique, avait égalé en scélératesse les bandits politiques dont il narrait les exploits, ce pouvait être historiquement vrai ; comme preuve de la thèse qu'on voulait nous imposer, c'était à coup sûr, insuffisant.

Certes, la morale des auteurs païens (je n'en excepte aucun) est bien vulgaire, parfois bien vilaine. Horace était un de ces bourgeois de l'ancienne Rome, philosophes épicuriens et bons vivants, pour lesquels la vie était une auberge convenablement achalandée, bref, un de ces hommes que Gustave Flaubert définissait : la quintessence de tous les vices. On a émis des doutes sur la vertu du mélodieux Virgile ; on a laissé entendre que l'austérité, la modestie du poète Παρθενος [1] n'étaient rien moins que problématiques. Le faste de Platon nous est connu surtout, il est vrai, par sa petite discussion avec cet autre orgueilleux de Diogène. Socrate, peu conséquent avec ses convictions, ne se refusa pas à sacrifier aux dieux dont il avait reconnu l'inanité.

Tout cela est vrai ; on ne peut nier non plus que les ouvrages de ces auteurs ne soient souvent en accord avec leur conduite personnelle. On a été obligé de les expurger ; et la liste serait longue des écrivains antiques dont la vie et les écrits furent la honte de leur époque.

Tout cela aussi a été dit, il y a quelque 50 ans par un prêtre de science et de zèle : Mgr Gaume. Son *Ver rongeur* nous prouve l'immoralité personnelle et littéraire des écrivains antiques, mais dans la pensée du vaillant

1. Nom que les contemporains de Virgile lui auraient donné à cause de sa modestie et de la simplicité de ses goûts.

Digitized by Google

prélat, cette preuve n'était qu'un moyen : le but, il l'a dit clairement : enlever aux auteurs païens la prédominance dans les programmes d'enseignement ; leur substituer les poètes, orateurs, historiens chrétiens, spécialement les Pères de l'Église. La brochure de Mgr Gaume produisit l'effet d'une bombe tombant au milieu d'une foule tranquille. Chacun se gara et le premier moment de surprise passé, les controverses s'élevèrent ardentes, acerbes, jusqu'à ce que Pie IX [1], avec cette modération, cette prudence dont la cour romaine a le secret, tranchât le différend, en faisant la part du bien et du mal dans les ouvrages attaqués : ceux-ci devaient être conservés ; l'étude, même dans les maisons d'éducation religieuse, en était utile, nécessaire, à cause de la beauté de la forme et des pensées souvent magnifiques qu'on y rencontrait. Mais les écrits des auteurs chrétiens, quoique d'une langue moins élégante, moins pure, moins harmonieuse seraient introduits dans les programmes d'enseignement, en raison surtout de la sublimité de l'idée exprimée en termes très souvent éloquents.

La thèse de Mgr Gaume n'est à ma connaissance soutenue par personne, du moins dans sa généralité. Brochure de combat, son *Ver Rongeur* a les défauts de ce genre de production. Certaines preuves parmi les principales et les plus chères à l'auteur sont fausses ou singulièrement exagérées. Il est vrai qu'il a cru pouvoir résumer sa doctrine en ces trois points qui paraîtront plutôt modérés : 1° Introduire très largement l'élément chrétien dans l'enseignement littéraire. 2° Expurger très sévèrement les auteurs païens qu'on croira pouvoir laisser entre les mains de la jeunesse. 3° Enseigner chrétiennement autant que la chose est possible, ces auteurs païens que nous n'avons jamais exclus.

Et Mgr Gaume fit un choix de ces auteurs, les introduisit dans sa collection de classiques et crut avoir ainsi tranché toutes les difficultés.

Mais son ouvrage *la Révolution* renferme des arguments qui vont au delà du résumé qu'il a donné de sa thèse. En dépit des faits et des documents accumulés, nous n'avons pu voir comment l'étude des auteurs païens avait été une des causes de la Révolution. Certaines têtes exaltées de cette triste période avaient jugé glorieux les surnoms de *Brutus*, *Scævola*, et autres. Pour beaucoup c'était surtout une preuve de civisme. Bonaparte, signant : *Brutus*, les lettres par lui adressées aux membres de la Convention ou du Directoire, ne professait pourtant qu'un culte fort restreint pour ces républicains d'antan. La suite de sa vie le prouva bien.

Brutus ayant tué un tyran, les révolutionnaires qui avaient intérêt à trouver tout beau dans le nouveau régime s'affublaient d'un nom dont beaucoup ignoraient l'origine et l'histoire.

Autre remarque : les auteurs anciens sont-ils si dangereux pour l'esprit et le cœur des jeunes gens de nos collèges chrétiens ?

Ceux-ci font beaucoup plus attention, semble-t-il, aux beautés litté-

1. Encyclique aux Évêques de France. 21 mars 1853.

Digitized by Google

raires, aux descriptions gracieuses ou terribles qu'on leur met sous les yeux.

Ils voient bien (on le leur fait observer) qu'Horace aime le Falerne, que l'*Oratio pro Milone* repose sur un mensonge ; que Démosthène dans son *Discours sur la Couronne*, manque à la fois de justice et de charité contre Eschine ; mais on leur dit aussi que ce sont là vilains défauts communs à l'antiquité entière, et ils comprennent mieux à quel point le monde avait besoin d'un Rédempteur.

Au reste, ils n'étudient jamais que des éditions soigneusement expurgées ; leur mémoire s'arrête sur les morceaux d'une éloquence ou d'une poésie intense, et qui sont restés classiques. Jamais, que je sache, leur esprit n'a été perverti dans cette étude. Le *Quos ego...*, le *Procumbit humi bos*, ou le *Dimidium animæ meæ* reviendront plus tard sur leurs lèvres en compagnie du *Quousque tandem abutere, Catilina, patientiâ nostrâ*, et ce n'est pas les thèmes et les versions d'autrefois qui paganiseront leur vie. Ils se souviendront de l'amitié de Nisus et d'Euryale ; ils aimeront à parler de la grandeur simple et vertueuse du guerrier laboureur Cincinnatus, du patriotisme de Caton et des Spartiates. Ils ne songeront pas à calquer leur existence sur celle de Néron ou de Caligula.

Est-ce à dire pour cela que les auteurs chrétiens doivent être exclus de nos programmes d'enseignement ? Loin de là. Il serait peut-être même à désirer qu'on leur y fît une place plus large.

C'est ce que dans les diverses brochures citées en tête de cet article demandent les partisans d'une école plus sage à la fois et plus méthodique que celle de Mgr Gaume.

M. l'abbé Guillaume, curé-doyen de Beauraing, a su créer en Belgique un mouvement (moins important qu'il ne le croit, peut-être) favorable aux écrivains sacrés. Il a élaboré une collection de Classiques comparés, où les Proses d'Adam de St-Victor font concurrence aux Odes d'Horace ; l'Éloge funèbre de S. Basile par S. Grégoire de Nazianze fait pendant au Panégyrique d'Évagoras par Isocrate ; et S. Justin s'y rencontre avec Platon.

Je ne puis qu'applaudir à ce zèle. Dieu merci ! nos apologistes, poètes orateurs chrétiens atteignent assez souvent les plus hautes cimes du style et de la pensée pour qu'on puisse facilement choisir dans leurs œuvres certains morceaux dont l'étude profitera, même au simple point de vue littéraire, à notre jeunesse catholique.

Mais il est nécessaire de s'entendre sur le but poursuivi dans l'enseignement du latin et du grec. Si les nations latines ont joué un rôle très important dans l'histoire, elles le doivent en partie à la pénétration de leur génie propre par le génie de ces deux langues. Si le Français est par excellence *le peuple au clair esprit*[1], le peuple logique dans ses idées et vainqueur du monde par sa littérature, c'est au latin et au grec surtout qu'il le doit. Or où trouvera-t-on les plus beaux spécimens de ces deux langues sinon dans les

1. Le mot est de Louis Veuillot.

Digitized by Google

ouvrages des auteurs païens. Rien ne sert de faire remarquer le caractère abaissé, la morale vulgaire de ces écrivains et de mettre en regard la grandeur des idées chrétiennes semées à foison dans les ouvrages des Pères. Les qualités essentielles qui ont permis jusqu'ici aux peuples latins spécialement de faire bonne figure dans le monde se rencontrent assurément davantage dans les premiers que dans les seconds.

Nul plus que moi n'admire le génie étonnant qu'était S. Augustin. Mais l'avouerai-je : j'ai parfois peine à me reconnaître dans son langage du IVe siècle. Je préfère Tite-Live, malgré son peu de souci de l'exactitude historique, ou Cicéron, en dépit de sa morale peu élevée.

M. l'abbé Guillaume propose l'étude des proses d'Adam de St-Victor. Je me garderai de mettre en doute les grandes qualités littéraires de ce moine que Léon Gautier appelle : le plus grand poète du Moyen Age ; mais il faut avoir fait un peu de théologie pour le bien comprendre. Je serais d'avis que l'on choisisse une dizaine de ses admirables séquences, les moins savantes et les plus faciles : elles auraient au moins pour effet de montrer aux élèves comment le vers latin a pu subir certaines modifications intéressantes ou même heureuses, notamment au point de vue de l'assonance et de l'allitération.

M. l'abbé Guillaume a donc raison de vouloir élargir un peu les cadres des programmes d'enseignement. Nous lui demandons de ne pas trop exiger : il risquerait ne rien obtenir. Cette remarque nous est suggérée par ses brochures dirigées contre plusieurs membres éminents de la Compagnie de Jésus, vétérans de l'éducation et sans doute fort expérimentés en ces matières. Il a tort, croyons-nous, de voir du fétichisme dans leur amour des auteurs de l'antiquité païenne. Sans doute, il déclare s'appuyer sur de graves autorités : M. Godefroy Kurth, dont la compétence historique est incontestée, est venu lui donner l'appui de sa parole ; mais ceux qu'il combat ont aussi leurs soutiens et leurs autorités. Je ne citerai qu'un exemple : on sait le culte que professait Léon XIII pour les écrivains de l'ancienne Rome ; la prose de ses encycliques s'inspire assurément beaucoup plus de Cicéron que de S. Augustin ; et la facture poétique de ses hymnes a bien plus de rapports avec les odes d'Horace ou les églogues de Virgile qu'avec les séquences d'Adam de St-Victor. Que M. l'abbé Guillaume relise les encycliques *Libertas* et *Providentissimus*, par exemple, ou les hymnes composées par l'illustre Pontife pour la fête de la Sainte Famille, il verra si je me trompe.

En terminant, je tiens à reconnaître hautement la sience, la force de dialectique dont font preuve M. Guillaume et ses collaborateurs. Je ne doute pas que l'œuvre entreprise par eux ne tourne finalement à la plus grande gloire du Dieu qui a tout créé : le monde et les génies qui l'ont éclairé.

F. Louis DE GONZAGUE,
O. M. C.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE FRANCISCAINE.

En composant le présent bulletin d'histoire franciscaine [1], à la façon d'un glaneur qui ramasse les épis pour en faire une gerbe, l'auteur n'a nullement la prétention de recueillir tout ce qui a été récemment publié sur son sujet, mais seulement de mentionner quelques-uns des travaux parvenus à sa connaissance ou gracieusement offerts à la revue. Les articles publiés dans des périodiques de caractère et de nom proprement franciscain n'ont pas été non plus relevés.

1. C'est un élagage en règle que les savants Pères du Collège Saint-Bonaventure ont fait subir à l'édition des œuvres de S. François, dans le premier tome de leur *Bibliotheca franciscana ascetica medii aevi*, intitulé *Opuscula Sancti Patris Francisci Assisiensis sec. codices mss. emendata et denuo edita* (Quarrachi, 1904, in-16 de XVI-209 pp.). Voici en effet la liste des seules œuvres qui ont réussi à passer au travers du crible : I. Les *Admonitiones*, la *Salutatio virtutum*, le *De reverentia corporis Domini*..., le double texte de la règle des Mineurs, deux extraits de la règle de sainte Claire, le *Testamentum* et le *De religiosa habitatione in eremo*. II. Six lettres : à tous les fidèles, — au chapitre général et à tous les frères, — à un ministre, — à ceux qui commandent, — à tous les custodes, — au frère Léon. III. Des prières : les *Laudes*, — la *Salutatio beatae Virginis*, — la *Chartula* donnée au frère Léon, — l'oraison *Absorbeat*, — l'office de la Passion du Seigneur.

Il n'y a que deux pièces nouvelles, les lettres I et V. On rejette par ailleurs la règle du Tiers-Ordre dont le P. Mandonnet veut que les douze premiers chapitres soient de 1221, alors que le ch. VI fait allusion à la bulle *Detestanda* du 30 mars 1228 ; — on rejette les cantiques, la délicieuse page de la joie parfaite, la grande partie des lettres éditées par Wadding qui en donnait dix-sept, dont la lettre à saint Antoine ; on rejette les prières que S. François récitait au commencement de sa conversion, à la consécration de la messe, et celle pour obtenir la pauvreté. Et pourtant la critique est assez indulgente: les deux admonitions *De reverentia corporis Domini*, et *De religiosa habitatione in eremo*, les lettres (sauf la sixième) sont attribuées à S. François sur le témoignage de manuscrits du XIVe siècle. Et dans toutes les bibliothèques d'Europe, les éditeurs ont compulsé une trentaine de *codices* antérieurs à l'an 1500.

1. Cf. *Études franciscaines*, janvier 1903.

Digitized by Google

Je ne prétends pas que cette édition des *Opuscula S. Francisci* soit définitive. Non, mais elle fait faire un grand pas à la critique franciscaine. Une judicieuse préface étudie les deux plus anciennes collections des opuscules, le ms. 338 (XIVe s.) de la bibliothèque communale d'Assise, et le ms. de la bibliothèque du couvent d'Ossignanti à Florence également du XIVe s., enfin le catalogue donné par Mariano de Florence au tome I de ses chroniques et l'édition de Wadding. Un *Apparatus criticus* termine le volume. Il indique, pour chaque morceau, les manuscrits qui en prouvent l'authenticité, ainsi que les variantes notables.

Ne pouvait-on attendre une explication sur le cantique du soleil, comme il y en a une sur les règles de sainte Claire et du Tiers-Ordre. Sans doute, sous sa forme actuelle, ce cantique n'est pas de S. François, pas plus que l'autre qui commence par ces mots : *Dans le feu l'amour m'a mis.* Et c'est en effet à S. Bernardin que Wadding en a emprunté le texte. Cependant le cantique du soleil se trouve dans le ms. 338. f. 33. a. d'Assise, et dans les Conformités 202 b 2 — 203 a 1. A ce titre n'aurait-on pu l'insérer, avec une note explicative (cf. *Crestomazia italiana*, par Monaci. Citta di Castello, 1899, p. 29-31, et *Vie de S. François*, par Sabatier, 1894, pp. 349-351)?

2. M. Bernhard Berenson, dans *The Burlington Magazine* (sept.-oct. 1903, p. 3-35, et nov. p. 171-184, vol. III), publie deux articles d'art sur *A Sienese painter of the franciscan legend.* Il s'agit de Stefano di Giovanni (Sassetta) né à Sienne en 1392, et de neuf panneaux exécutés par ce peintre entre 1437 et 1446 pour le rétable de l'autel de l'église de Borgo san Sepulcro. Ces panneaux, dispersés en 1752 (Lorenzo Coleschi, *Storia della Citta di Sansepulcro*, 1886, p. 169) se trouvent aujourd'hui en France et en Italie. Voici la désignation de leurs sujets : I. Saint François et le pauvre chevalier ; vision du château. II. Saint François renonce à l'héritage paternel. III. Saint François et le loup de Gubbio. IV. Saint François devant le Soudan. V. Le Pape Honorius III approuve la règle. VI. Saint François reçoit les stigmates. VII. Mort de saint François (la femme penchée si pieusement auprès du saint, est bien plutôt Jacqueline de Settesoli que la séraphique Claire d'Assise, puisque l'artiste ne l'a pas décorée d'une auréole). VIII. Le mariage de saint François et de la pauvreté. IX. Saint François dans la gloire.

Le panneau IV est la propriété de M. de Martel, du château de Beaumont à Cour-Cheverny (Loir et Cher) ; le n° VIII était déjà connu, il se trouve dans la collection de Chantilly [1] ; il a été reproduit entre autres fois en 1884 dans la vie illustrée de saint François publiée chez Plon. Le n° IX appartient à M. B. Berenson. Tous les autres panneaux sont à Paris dans la collection particulière de M. Chalandon, 16, rue de Bourgogne, dans la famille duquel ils sont entrés vers 1842. D'après l'auteur de cette étude, « it is he, Stefano Sassetta, who has left us the most adequate rendering of the franciscan soul

1. Cf. Gruyer, *Peinture à Chantilly.*

Digitized by Google

that we possess in the entire range of painting » (*Loc. cit.* p. 14). De magnifiques reproductions accompagnent le texte. Mais à quoi bon écrire à la page 8 : « What can be more like in spirit than certain phases of buddhisme and certain phases of franciscanism ? »

J'ajouterai : l'attribution des panneaux à Sassetta est le fruit des études personnelles de M. Berenson. Le panneau de Chantilly a toujours été attribué différemment. Il est encore mentionné au catalogue au nom d'un autre artiste siennois, Ansano di Pietro. Enfin le panneau n° IX semble d'un caractère plus giottesque et plus florentin que les autres, en tous cas d'une autre main.

Voici les autres pièces d'art de la collection de M. Chalandon[1], qui peuvent intéresser les franciscains :

1° Un petit tableau du commencement du XVe siècle, école florentine, représentant la rencontre de S. François et de S. Dominique ;

2° Une tête de Franciscain, XVe siècle ;

3° Un plat de faïence de Gubbio, fin XVe siècle, avec le monogramme de S. Bernardin de Sienne ;

4° Terre cuite. S. Bernardin de Sienne, de l'école des Della Robbia. Le saint tient un livre fermé, porte un soleil sur la poitrine ; il pourrait très bien être en réalité un S. Jean de Capistran ;

5° Une Vierge Mère, d'Ansano di Pietro. A droite, la figure traditionnelle de S. Bernardin de Sienne, avec son monogramme.

6° La prédication de S. Thomas d'Aquin, de Mazacchio ou de Benozzo Gozzoli. A droite un franciscain assis.

3. Walder Goetz étudie dans *Historische Vierteljahrschrift* (XIV, 1903) l'idéal primitif de S. François. C'était un idéal parfaitement monacal. « C'est à tort que certains auteurs parlent d'un grave conflit entre la curie romaine et saint François. En réalité il survint, lors de la réorganisation de l'ordre, un léger dissentiment entre le cardinal d'Ostie et le saint, qui ne pouvait se soumettre à certaines exigences dictées par l'esprit pratique de l'envoyé de la curie. »

4. « La section anglaise de la Société internationale d'Études Franciscaines amasse en ce moment des matériaux, en vue d'entreprendre la compilation d'un catalogue des manuscrits franciscains qui se trouvent en Grande Bretagne et en Irlande. Elle se propose de faire entrer dans ce catalogue : 1° les manuscrits d'ouvrages ayant trait à l'histoire de saint François et au mouvement franciscain ; 2° les manuscrits contenant les écrits des franciscains (la plupart de ces écrits doivent être des traités scholastiques) ; 3° les manuscrits transcrits par les franciscains ou appartenant anciennement aux maisons franciscaines ; 4° les livres d'office. La société se fait une règle générale de ne recevoir aucun manuscrit postérieur au commencement du XVIe

1. M. Chalandon a daigné me faire lui-même les honneurs de sa splendide collection. Qu'il veuille bien agréer l'hommage de ma respectueuse gratitude.

Digitized by Google

siècle. Ce catalogue sera classé par ordre de bibliothèques, publié par parties et suivi d'un index. » *Athenaeum*, 20 décembre 1902, p. 827.

5. M. Little a présenté dans un essai très méritoire l'état des récentes études franciscaines. *The sources of the history of St Francis of Assisi : a review of recent researches* dans l'*English historical review* (octobre 1902, p. 643-677). Il se rallie, non sans hésitation, aux opinions de M. Sabatier. C'est peut-être aller un peu vite : on n'a nullement déterminé avec certitude jusqu'ici la relation de la *Vita secunda* de Celano, du *Speculum perfectionis*, et de la *Legenda trium sociorum*.

6. Dans la *Revue Générale* de Bruxelles, tom. LXXVII, 1903. pages 5-21, des considérations religieuses à propos du dernier livre d'Arvède Barine, sur *Saint François et la legende des trois compagnons*, par M. Ch. Woeste, ministre d'État.

7. Un mystère sur *Saint François d'Assise* par Charles Louis Legrand, dans la même *Revue Générale*, tom. LXXVIII, 1903, p. 617-638, et 676-702 (à suivre) et janvier 1904 (à suivre). Mystère en vers renfermant un prologue, quatre parties et un épilogue.

8. *Historical Essays and Reviews*, ouvrage posthume de l'évêque de Londres Creighton, édité par Louise Creighton (London, Longmanus, 1902), contient une description de l'admirable église que Gismondo Malatesta éleva à Rimini en l'honneur de saint François.

8bis. Dans *The month review* (oct. 1903, p. 125-142), M. de Sélincourt essaie de prouver qu'une grande partie des fresques de la basse église de St-François à Assise, attribuées, contrairement à la tradition, par la majorité des critiques modernes, à Giotto, ne peut pas trouver place dans la chronologie des œuvres de ce maître. Il s'agit de la série de la vie de Jésus-Christ. Dans le fascicule de février 1904 (p. 127-139), le même écrivain insinue que l'auteur en doit être, non Giovanni da Milano, comme le croit Vasari, mais un des fils de Taddeo Gaddi probablement nommé Giovanni.

8ter. Le 22 décembre 1903, il y a eu au cercle franciscain de Paris (27, rue N.-D. des Champs), une conférence de M. l'abbé Longuemarre sur le *Rôle des Franciscains au moyen âge ;* — le 5 février 1904, une autre, très littéraire, de M. Louis Gillet, sur l'*Art franciscain*.

9. Une courte vie de S. Antoine tirée d'un ms. du couvent de Santa Croce à Florence, et regardé comme du XIIIe siècle, a été insérée par le P. Lemmens dans la *Römische Quartalschrift*, tom. XVI, 1902, p. 408-414 sous ce titre : *Zur Biographie des heiligen Antonius von Padua*.

10. Sur les commencements de l'ordre des Clarisses, [1] le même R. P. donne

1. Cf. *Römische Quart. für christ. Altert. und Kirch.* 1902. p. 93-124.

Digitized by Google

d'excellentes explications, complète et rectifie ce qu'avait écrit M. le D. Lempp (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, tom. XIII, p. 181-245). En ce qui concerne l'évolution législative et disciplinaire, « il y a lieu, dit très bien le R. P. Van Ortroy (*Anal. Boll.*, tom. XXII, p. 359-360) de distinguer une triple étape. S. François commença par donner à ses filles spirituelles une *formula vitae*, à laquelle le cardinal Hugolin, le futur pape Grégoire IX, ne tarda pas à substituer, apparemment vers 1219, une règle nouvelle rédigée par lui, *studio compositam vigilanti*, comme il le déclara plus tard et *acceptatam a praedicto sancto.* C'était une sorte de compromis, dans lequel on passait sous silence le principe de la dépossession absolue, si chère au cœur du séraphique Patriarche. Ce qui n'empêcha pas sa fidèle imitatrice Claire de s'astreindre à la pratique de la plus étroite pauvreté, en sollicitant et en obtenant du Saint-Siège le *privilegium paupertatis*, qui fut comme le correctif de la règle de 1219. Enfin en 1253, le Pape Innocent IV confirma, sans doute sur les prières réitérées de Ste Claire mourante, une adaptation de la règle que le saint fondadeur avait écrite en douze chapitres pour les Frères Mineurs. L'auteur de cet arrangement semble être le cardinal Raynaud, qui devint pape l'année suivante sous le nom d'Alexandre IV. On ne peut en tous cas prétendre que S. François ait mis la main à cette rédaction, ni que Grégoire IX ait composé une règle en 1224. Il convient cependant de rappeler que quelques années plus tard Urbain IV (✠ 1264) se réclama de la règle de 1219 et de la réticence qu'elle contenait au sujet de l'entier renoncement aux biens de la terre, pour poser un tempérament qui fût agréé par une branche de Clarisses ; d'où leur nom d'*Urbanistes.*

« Ces résultats, bien établis par le docte Frère Mineur, ont provoqué de la part de M. Lempp quelques remarques plutôt anodines [1]. En terminant il se pose une question qui mériterait une bonne fois d'être vidée : le testament de sainte Claire est-il bien authentique? Il y a assez de raisons d'en douter sérieusement » ?

11. M. Little a publié des constitutions provinciales de l'ordre, *Provincial constitutions of the minorite order. Constitutions of the province of St-Anthony (Venise)*, dans l'*Ecclesiastical historical review*, 1902, p. 512-518, tirage à part de 14 p. L'éditeur donne son texte d'après le ms. 75 de la bibliothèque bodléienne qui date de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle. Ce sont les constitutions données à Trévise en 1290, à Padoue en 1291, à Vicence en 1294, à Padoue en 1295, à Vérone en 1296. Le P. Eubel avait déjà donné la description de ce ms. dans l'*Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, VI, 76. La voici :

F. 1-46 B. *Constitutiones generales antique edite per venerabilem fratrem*

1. *Die Anfänge des Klarissenordens*, Zeitschrift für Kircheng., tom. XXIII (1902), p. 626-629.

Digitized by Google

Bonaventuram bone memorie de Balneo Rigio. Traduction des constitutions générales de 1260, revisées en 1292.

F. 47-57. *Rubrice de modo Officii Ecclesiastici.* Par le F. Haymon de Faversham.

F. 57-63. Constitutions provinciales de la province de Saint-Antoine éditées par M. Little, p. 4.

F. 63 B-68. Décrets du chapitre provincial de la même province. Édités par le même, page 10.

F. 71B-72 B. Table des matières.

F. 73-90 B. *Constitutiones sanctissimi Patris Domini Benedicti Pape XII a fratribus minoribus inviolabiliter observande.* Données à Cahors, 21 juin 1337.

F. 91-105 B. *Nova compilatio statutorum generalium ordinis minorum* (1343, 1354).

F. 105 B. Neuf obits.

12. Frère Pacifique, le roi des vers, converti au plus tôt en 1212, semble bien l'introducteur en France des Frères Mineurs. Cf. *Acta SS.*, tom. III de juillet, p. 170 et s. — (*Celano, vita sec.*, III, c. 49.) Son corps repose à Lens, assure-t-on. M. Umberto-Cosmo a très amplement étudié cette figure dans le *Giornale storico della Litteratura italiana* (1901, pages 1 à 40). Cf. *Miscellanea franc.*, t. II, p. 158 (1887).

13. Le *Bulletin trimestriel de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion* (1903, juin, à suivre), a publié d'après Eccleston, un article sur *saint François d'Assise et la conversion de l'Angleterre*, sous la signature bien connue et toujours sympathique d'Henry Matrod.

14. L'édition anglaise d'Eccleston faite par notre confrère le R.P. Cuthbert dont il a été ici parlé en juillet 1903, a fait l'objet d'une brillante étude de M. T. de Wyzewa dans le n° du 15 août de la *Revue des deux Mondes.*

15. Un charmant volume de Mrs. Hope a pour titre : *Franciscan Martyrs in England* (3e édit. London. Burns and Oates in-16 de VI-251 p.). Elle appuie son récit sur Wadding naturellement, sur Eccleston et les autres documents publiés par Brewer, sur la *Collectanea Anglo-Minoritica* de F. Parkinson, le *Certamen Seraphicum* (Douai, 1649), du F. Ange Masson. Au sujet de ce dernier ouvrage que l'auteur me permette de lui dire qu'il n'est pas aussi rare qu'elle le pense ; une réédition en a été publiée naguère. Il est vrai qu'elle n'est pas indiquée dans le *Diction. of nation. biogr.* de 1885, p. 415, v. *Angelus a Sancto Francisco.*

Mrs Hope, après un premier chapitre relatif à S. François, parle de l'arrivée des Frères Mineurs en Angleterre, de leurs travaux dans l'île, de leur progressive extension, passe de là aux martyrs du XVIe siècle, à la persécution au

Digitized by Google

temps d'Henri VIII, à la restauration de l'Ordre, à la seconde persécution sous Élisabeth, à la formation de la nouvelle province sous l'obédience des PP. Récollets, enfin à la troisième persécution au temps du règne de Charles Ier et de Charles II. Un chapitre est consacré à chacun des martyrs suivants : Colman, Bullaker, Heath, (V. Paul de Sainte-Madeleine), Bell et Woodcocke. L'ouvrage se ferme sur la restauration des Récollets en Angleterre au milieu du XIXe siècle. Ce beau livre mériterait d'être mieux connu du public français. En y ajoutant les belles pages de l'histoire des Capucins au XVIIe siècle, on formerait aisément une intéressante histoire de l'ordre franciscain en Angleterre.

16. Malgré les affirmations de Wadding et de Sbaralea, le public persiste à regarder comme de S. Bonaventure le *Speculum B. M. Virginis*, qui est de Conrad de Saxe. Les PP. du collège St-Bonaventure ont donc bien fait de l'attribuer carrément à son véritable auteur (*Speculum... Fr. Conradi a Saxonia sec. codices mss. castigatum et denuo editum.* Quaracchi. 1904. In-16 de XXXVIII-281 p.) et de donner une preuve apodictique de cette attribution. L'auteur dit en effet quelque part (lect. XIII) : « *Quia de hac Regina disserui in sermone* Astitit regina... » Or ce sermon est précisément un de ceux de Conrad de Saxe, lequel probablement n'est autre que le frère Conrad de Brunswick dont parle Glassberger, et qui mourut à Bologne en 1279 en allant au chapitre d'Assise. Rodolphe de Tossignano et Sbaralea mentionnent ses œuvres. Son *Speculum* est trop connu pour être analysé ici. La nouvelle édition reproduit celle du Vatican, corrigée d'après trois des meilleurs manuscrits connus. Les éditeurs en mentionnent 152, la plupart de provenance germanique. Ils indiquent aussi les éditions du *Speculum* pris à part des œuvres de S. Bonaventure. Le présent tome est le second de la *bibliotheca franciscana ascetica medii aevi.* On nous en promet un troisième intitulé *Dicta B. Ægidii Assisiensis.*

17. *Deux statuettes polychromées de saint Louis de Provence*, évêque de Toulouse et de Sainte-Consorce, conservées à Aix en Provence, par Guillibert dans le *Bull. archéol. du comité des trav. hist. et scient*, 1902, p. 288-289 et planches XXXV-XXXVIII.

18. Chacun connaît l'histoire de Jacopone de Todi. On a lu les *Poètes franciscains* d'Ozanam. Jacopone, de la noble famille des Benedetti da Todi, avait une nature passionnée et aimante. Ce fut un poète avant tout et toujours. Il avait épousé une jolie et grande dame qu'il affectionnait de tout son cœur. En 1268, dans une grande fête, sa femme, que l'on entourait comme la reine de cette fête, était dans une tribune qui s'effondra. A demi écrasée, il voulut la retirer lui-même des ruines et lui ôter sa robe de cérémonie pour la soulager. Il la trouva revêtue d'un cilice et les yeux mourants de la sainte femme semblaient lui dire : « C'était pour toi que je le portais. »

Digitized by Google

Aussitôt Jacopone abandonne le monde, entre aux Frères Mineurs : « Laissons, chante-t-il,

Laissons le chant et le jeu derrière nous
Et les regards des gentes femmes
Et leurs flèches mortelles et leurs perfidies
Et la magie de leur langage.
Je veux chanter aux chœurs des anges
Que tu es mon Tout
O saint fils de la Vierge !

Le R. P. Hilarin Felder étudie dans une brochure (*Jacopones Marienminne. Ein Essay* von Dr P. Hilarin Felder, O. Cap. Extr. de *Schweiz-Rundschau*, Stans, 1903, Hans von Matt und C°, in-8° de 22 pp.) les poésies mariales de ce magique amant de la pauvreté et de la Madone. Ces poésies sont bien oubliées aujourd'hui, et l'on recherche aujourd'hui *Le poesie spirituali del B. Iacopone da Todi, Frate minore, accresciute di molti altri suoi Cantici novamente ritrovati, che non erano venuti in luce ; et distinti in VII Libri che sono :*

Le Satire
I Cantici morali
Le Ode
Gli Inni penitentiali
La Teorica del divino amore
I Cantici amatorij
Et per ultimo i suoi secreti spirituali.

Con le scolie, et annotationi di Fra Francesco Tresati da Lugnano, Minor osservante della provincia di S. Francesco... In Venezia, appresso Nicolo Misserini, MDCXVII, in-4° de 18 p. n. ch. et 1055, ch. et 9 n. ch. De nombreuses études sur le même dans la *Miscellanea Francescana* de Foligno, ont été publiées sur ce sujet. Et l'on peut voir encore le *Poesie inedite del B. Jacopone da Todi* (Lucca, 1819) de Cavaliere Alessandro Mortara.

La langue populaire était la langue du poète qui pourtant savait parfaitement le latin. « Arrière, crie-t-il, arrière tous les syllogismes, les sophismes, les problèmes et les aphorismes et les subtilités, arrière la littérature des anciens. » Dante dédaigna, lui aussi, la langue des savants ; mais Alighieri introduisit la langue du peuple chez les grands, tandis que Jacopone chercha d'abord à instruire, à édifier les classes des humbles et à leur plaire. On trouve en lui tout le charme de la simplicité et de la naïveté, beaucoup de grâce quand il parle de Marie à la crèche, beaucoup d'art quand il imagine des scènes charmantes entre les pauvres, les bergers, le vieillard Siméon, Marie et l'Enfant. Le poète arrive même à s'élever aux peintures les plus drama-

Digitized by Google

tiques, et c'est une caractéristique de son talent de trouver le lyrisme dans la simplicité des moyens qu'il emploie. Il a très bien adapté à la louange de la Mère de Dieu, les différentes manières des troubadours et les formes poétiques de ses chansons ressemblent beaucoup à celles des trouvères du midi.

Le P. Hilarin entre dans le détail sur ce sujet, et compare Jacopone à Dante et à S. Bonaventure ; il considère enfin ce que le poète a dit de Bethléem, du Calvaire, du Ciel, rosaire joyeux, douloureux et glorieux à la gloire de Marie.

Ce charmant travail du R. P. Hilarin a fait l'objet d'une traduction, *La canzone d'amore a Maria di Jacopone da Todi, pel dottor Padre Ilarino da Lucerna, Cappuccino.* Traduzione dall' originale tedesco del Padre Leone da Lavertezzo del med. Ord. Milano, Lanzani, 1903, in-8° de 35 p.

19. Deux nouveaux opuscules de critique historique ont paru. Le second (in-8° de 31 p. Paris, Fischbaher) intitulé *Nouveaux travaux sur les documents franciscains*, renferme des notes de bibliographie critique sur les études du Dr Tilemann, de M. Little et du R. P. Mandonnet. M. Sabatier en est auteur, comme aussi de la *Description du Speculum vitae Beati Francisci et factorum ejus* (édit. de 1504) (in-8° de 98 p.). M. Sabatier dit avec raison que ce document « est composé d'éléments hétérogènes », qu'il renferme de l'ivraie et aussi du bon grain. M. Sabatier indique quelques exemplaires du *Speculum vitae.* Un se trouve à la bibliothèque des Fr. Mineurs capucins d'Angers. Page 61 est ajoutée la description du Ms. appartenant aux capucins de Foligno, XVe siècle; et page 68, la description du Ms. 1525 du couvent de S. Isidore des Irlandais à Rome dont le P. Lemmens avait déjà parlé dans ses *Documenta antiqua Franciscana*, tome III, p. 52-56. Suivent les *Verba fr. Conradi* édités d'après ce dernier manuscrit.

20. A Bruxelles, M. Arnold Goffin a fait une conférence, le samedi 5 décembre 1903, sur l'*Iconographie de S. François d'Assise.* Le distingué traducteur des *Fioretti* et de la *Légende des trois compagnons* s'était heureusement inspiré des articles parus ici même sous la signature d'Henry Matrod et d'Alphonse Germain, au moins dans sa première partie, et il a su évoquer dans toute sa séduction tendre et chevaleresque, la figure du *Poverello d'Assise.* « Cette influence de saint François sur les arts et la poésie, résume très bien le *XXe siècle*, fut considérable et permanente : aussi ne pouvait-il être question d'en examiner toutes les manifestations dans une seule conférence. M. Goffin s'est limité aux Primitifs italiens, qui ont donné sa forme originale à la légende franciscaine : Cimabuë, auquel on attribue un portrait du saint ; — Giotto, qui s'inspire dans les célèbres fresques d'Assise des événements les plus connus et les plus « picturables » des récits des « Compagnons », mais qui laisse dans l'ombre les aspects psychologiques et la poétique fantaisie de ces écrits adorables, véritable « Chanson de geste du Chevalier du Christ »; — Gozzoli, dont l'œuvre (fresques de Montefalco) s'élève à une

Digitized by Google

expression profonde des côtés héroïques de la carrière du saint ; — Ghirlandajo, auteur aussi d'un cycle franciscain de haute et substantielle valeur décorative.

« Dans la poésie, dans la sculpture et la céramique (les della Robbia), dans l'architecture (il n'est guère de ville d'Italie qui ne possède son église Saint-François), dans toutes les formes de la pensée humaine se trouve la préoccupation et le reflet de cette figure admirable et sublime, l'une de celles qui, de temps à autre, apparaissent aux hommes comme une vivante image du Christ, pour apporter au milieu des troubles et des luttes un rayon de pure vertu et de divine paix. »

21. La légende du page de sainte Élisabeth de Portugal est inauthentique et dérive tout simplement d'un ancien conte indien très connu, celui des « bons conseils ». C'est ce que M. Emmanuel Cosquin démontre avec un grand sens critique et une vaste érudition dans la *Revue des Questions historiques*, 1903, tom. LXXIII, p. 5-44 et tom. LXXIV, p. 207-217. Il s'agit, on le sait, de la légende du page de la reine, accusé calomnieusement d'entretenir des relations coupables avec celle-ci ; le roi Denis de Portugal ordonne à ses chauffourniers de jeter le jeune homme au feu. Mais grâce à un retard occasionné par son assistance à la sainte messe, le page échappe au supplice. Cette légende a été très répandue, on la trouve dans le livre si populaire du P. Martin de Cochem. Elle ne fut cependant attribuée à la biographie de la sainte Tertiaire qu'à une époque très tardive, en 1562. Cette légende est beaucoup plus ancienne. On la trouve au XIIIe siècle, dans le *Promptuarium exemplorum* de Martin le Polonais, au XIe dans le poème latin le *Ruodlieb*, puis dans la liturgie gréco-russe, dans des sermonnaires, tous textes inspirés du conte indien (cf. *Anal. Bolland.*, tom. XXII, p. 506 et *Biogr. nationale de Belgique*. tom. XIV, p. 438).

22. Jacques de Vitry, dont on trouve des manuscrits dans beaucoup de bibliothèques, a attiré l'attention du R. P. Hilaire de Lucerne. Son travail est intitulé *Jacobi Vitriacensi episcopi et cardinalis* (1180-1240) *sermones ad fratres minores* edidit... Romae, Benafi, 1903, in-16 de XI-63 p.) et forme le cinquième fascicule du *Spicilegium Franciscanum*. Les deux sermons de Jacques de Vitry (cf. *Hist. litt. de la France*, t. XVIII, p. 209-246, — Matzer, *De Jacobi Vit.,... vita*, Monasterii 1863. — Barroux, *Jacques de Vitry*, Paris, 1885) ont été vraisemblablement écrits entre les années 1228 et 1240. Ils sont édités d'après un seul codex le ms. lat. 17509 de la Bibl. nat. de Paris, fol. 67-71. A part quelques détails sur la manière de vivre des frères (p. 7-11), sur la pauvreté relative aux habitations et aux églises, Jacques de Vitry ne sort pas du domaine de l'ascétisme.

23. M. Jean des Brousses analyse dans la *Revue de Lille* (août 1903, p. 919-925) le livre des *Fioretti* de saint François. Il déclare « qu'il est très

Digitized by Google

difficile actuellement de se procurer un exemplaire complet de ce livre si cher aux catholiques» !! Qu'il passe à la librairie Poussielgue, ou chez Fischbaher il trouvera facilement ce qu'il n'a bien sûr pas cherché, quoi qu'il en dise.

24. M. Carmichael a écrit une notice sur le premier couvent franciscain dans *the Downside Review* (avril 1902) traduite dans les *Miscellanea franciscana* de Foligno, vol. IX, fasc. 1, p. 22.

25. Dans le *Journal des Débats*, Émile Gebhart, l'auteur de l'*Italie mystique*, a donné ce titre *Un grand Renégat* à un article consacré à Frère Élie de Cortone dans le n° du 10 juin 1903, à propos de la biographie composée par le Dr Lemp (cf. *Moyen âge*, 1903, compte-rendu de M. Guinebert).

26. Trois ouvrages sur le B. Raymond Lulle : *Obras de Ramon Lull* : Arbre de filosofia d'amor. Libre de oracio. L. de Deu, de conexança de Deu, del Es de Deu, etc. édité par J. Rosello. Palma de Mallorca. Colomaz fils. 2 tom. in-4°. *Le B. Raymond-Lulle*, par Marius André. Paris, Lecoffre, in-12 de IV-216 p. (coll. *Les saints*). *Raymond Lull first missionnary to the Moslems*, par S. Zwenier. New-York, Funk and Wagnaly Cie, 1902, in-12 de XXII-172 p. (cf. *Hist. litt. de la France*, XXIX, p. 370).

27. Dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1er septembre 1903), M. Salomon Reinach expose son opinion d'après laquelle plusieurs portraits sculptés du château de Saint-Germain-en-Laye sont des portraits de saint Louis et de sa famille (cf. *Les documents parisiens sur l'iconographie de saint Louis*, par M. Longnon).

28. E. Knoth, *Ubertino von Casale. Sein Leben und seine Schriften*, dans *Zeitschrift für Wissenschaftliche Theologie*, 1901, p. 101-150. Voici ce qu'en écrit dans les *Anal. Bollandiana* la plume très autorisée du R. P. Fr. Van Ortroy : « Le frère mineur Hubertin de Casale écrivait vers 1305 une vie de N.-S. Jésus-Christ, *Arbor vite crucifixe Jesu* (Venetiis, 1485 ; *cf.* Hain. *Rep. bibl.* n° 1455), qui revêt dans bien des parties une forme allégorique. C'était l'époque où les querelles intestines de l'Ordre de S. François d'Assise étaient entrées dans leur phase d'acuité. On se combattait surtout à l'aide de dénonciations et de manifestes d'idéal religieux, aussi variés que tapageurs. Les zélateurs de l'observance ramenaient toute perfection à la pratique de la plus rigide pauvreté. Pour leur malheur, le Pape Célestin V, si favorable à Ange Clareno et à ses adhérents, abdiqua ; et le souverain pontificat tomba aux mains de Boniface VIII qui s'empressa de mettre bon ordre aux excessives concessions du saint anachorète. Son successeur Benoît XI ne fut guère plus indulgent ; il exigea même que quelques partisans de l'intransigeance, comme Hubertin de Casale, vinssent se disculper à Rome des accusations apportées à son tribunal par leurs rivaux (cf. Ange Clareno, VIe tribulation de l'Ordre

Digitized by Google

dans *Archiv für Litter. u. Kirchengesch.*, tom. II, p. 132). Le fougueux franciscain ne parvint pas à digérer cette humiliation. Il faut voir comme dans son *Arbor* (lib. V, cap. 8. *Iesus falsificabis)* il vomit à flots les plus basses injures non seulement contre Bonifice VIII, mais encore contre son saint successeur, le B. Benoît XI. *In tantum autem*, dit-il de ce dernier, *ista est peior bestia et nocibilior prima, in quantum factum suum in oculis simplicium videtur maculam non habere. Nam prima erat ita horrida bestia et sic horrida modo intrusa, quod vix fuit in mundo sibi ita coniunctus propter omnia mala, quae concurrebant in ea, qui in eius non vacillaret sententiis. Et primus introïtus suus omnibus impossibilis videbatur. Sed istius bestiae hypocritalis apparentia sic videtur vivificasse omnia facta illius, ut multi iam non dubitent tenere quod ab isto confirmatum videtur* (fol. 231 v°, col. 2). La cour romaine de ce temps n'est guère mieux traitée : *Ad litteram vidimus quasi omnes praelatos curiae characterizatos signo bestiae et levantes in humeris publice contra veritatis pugilles falsas cruces quibus etiam pseudo prophetae missi per mundum a bestia populos consignabant* (fol. 230 v°, col. 2). Aux yeux d'Hubertin l'élection de Benoît XI n'est pas moins frappée de nullité que celle de son prédécesseur. A tous les deux, ainsi qu'à leur entourage, il applique en les interprétant, en les commentant ignominieusement, les passages les plus véhéments de l'Apocalypse.

« Tel est le fanatique, tel est l'ouvrage, auxquels les récentes études d'histoire franciscaine ont procuré un regain de vogue. Cet homme, en qui la passion avait altéré les notions les plus élémentaires de la justice et de l'équité, s'est chargé d'apprendre à la postérité quel fut l'esprit primitif du fondateur de son ordre. Le groupe le plus curieux du *Speculum perfectionis*, le *Dicta fratris Leonis* (cf. Bibl. hagio. lat., 3124), sur lesquels il plaît à Hubertin d'insister dans son *Arbor*, les mémoires qu'il adressait au Saint-Siège pour disculper les zélateurs de la règle et confondre les relâchements des adeptes d'une vie plus large, méritaient avant tout de fixer l'attention de M. Knoth, du moment qu'il se mêlait d'examiner la vie et les écrits d'Hubertin de Casale. Il n'a même pas effleuré jusqu'ici la matière, il s'est contenté d'exposer, dans une analyse assez superficielle, les théories de théologie mystique qui se font jour dans l'*Arbor*. C'est en somme la doctrine du moyen âge; et le critique aurait pu se dispenser de reproduire les élucubrations poétiques qui n'offrent guère d'intérêt. Ce qui vaut mieux, c'est d'avoir découvert quelques-unes des sources, auxquelles Hubertin a puisé largement, à la façon ancienne, en copiant à la lettre et sans signaler l'emprunt. Ce sont les traités de S. Bonaventure *Lignum vitae*, *Breviloquium* et l'*Apologia pauperum;* de même les postilles de Pierre-Jean Olivi sur l'apocalypse de S. Jean. Je crois que si M. Knoth avait encore eu à sa disposition d'autres ouvrages d'Olivi, il aurait multiplié les trouvailles de ce genre. Nous savons d'ailleurs qu'Hubertin de Casali a fait de larges extraits du *Sacrum Commercium B. Francisci cum domina paupertate* (Cf. *Anal. Boll.*, t. XIX, p. 459-460). Sur sa

Digitized by Google

carrière si agitée, je regrette que son nouveau biographe n'ait point songé à consulter Sbaralea (*Suppl. ad Script. trium Ord. Min.* Romae, 1806) ; il y aurait trouvé de précieuses indications. »

Un autre ouvrage a été publié depuis par J. Chrysost. Huck : *Ubertin von Casale und dessen Ideenkreis. Ein Beitrag zum Zeitalter Dantes.* Fribourg en B. Herder, 1903. In 8° de VII-187 pp.

29. Dans le *Recueil des historiens de France*, M. Aug. Molinier publie en deux volumes les *Obituaires de la province* (ecclésiastique) *de Sens.* Le savant éditeur a dû naturellement se borner aux textes les plus anciens, et dans les copies modernes il a fait choix seulement des mentions antérieures à 1500 ou 1550. L'Obituaire des Cordeliers de Paris, tout rempli d'intérêt, ne se trouve donc pas compris en cette série. En ce qui concerne l'ordre franciscain, je relève les trois obituaires suivants :

P. 659-683. Abbaye des Clarisses de Longchamp. Ce monastère fut fondé en 1260 par la B^se^ Isabelle de France. Les textes publiés renferment :

1° Une liste d'anniversaires dressée à la fin du XVe siècle et tirée du ms. fr. 11662 de la bibliothèque nationale ;

2° Une liste des religieuses par ordre chronologique de vêture, empruntée à un rouleau des archives nationales, dressée en 1325 et continuée par différents scribes jusqu'en 1389 (A. N. L. 1027). Cocheris l'avait déjà publiée dans son édition de l'*histoire de la ville de Paris* de l'abbé Lebeuf, tom. IV, p. 253-260. Toutefois, à partir du neuvième article, cet auteur avait supprimé l'indication du jour, lorsqu'elle n'était pas accompagnée de l'année ;

3° Une liste analogue plus étendue, datant de la fin du XVe siècle et conservée dans le ms. fr. 11662 de la bibliothèque nationale, liste continuée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

M. Molinier a reproduit seulement la première partie du rôle des archives et quelques notes empruntées à la seconde. Quant à la seconde liste, il n'y a que la partie antérieure à 1500.

P. 730-731. Couvent de l'*Ave Maria* de Paris. Ce couvent, dont M. Reunié a déjà parlé dans son *Épitaphier de Paris* (Coll. de l'*hist. gén. de Paris*), date de 1480. L'Obituaire est de la fin du XVIe siècle, les additions le conduisent jusqu'au XVIIIe. Il se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, ms. 1220. Quelques extraits utiles pour l'histoire de l'art avaient jadis été imprimés par les soins de M. Anatole de Montaiglon, d'après une copie de J. Cousin, dans les *Archives de l'art français*, documents. V (1858), p. 268-269. M. Molinier s'arrête à l'année 1502.

P. 888. Cordelières du Mont-Sainte-Catherine à Provins. Au témoignage de Jeanne d'Allonville qui écrivit l'histoire de ce couvent au XVIIe siècle (bibl. de Provins, ms. 242) cette maison fut fondée par Thibaut le Chansonnier vers 1247. (Cf. Gonzaga, *De orig. ser. rel.*, 1587). Au XVIIe siècle, elle possédait un nécrologe sous forme de rouleau datant du XIVe siècle. Le docu-

Digitized by Google

ment a disparu ; mais le quinzième tome de la collection de Champagne à la bibliothèque nationale renferme un fragment de nécrologe plus moderne, fragment dont M. Molinier reproduit la partie antérieure à Henri IV, en y intercalant d'après les mss. de Bourquelot, un article relatif à la reine Marguerite, veuve de Thibaut IV. Voir dans le *Bulletin critique d'histoire et de littérature* (1903. n° 41) des additions notées par L. H. Labande.

30. Parmi les nouvelles acquisitions du fonds français de la bibliothèque nationale de Paris, notons le numéro suivant :

La vie du R. P. Fr. Michel Daniel, premier custode des Récollets (✠ 1610), par F. Paul Grégaine, XVIIe siècle, n. a. f. fr. 10016. La bibliothèque franciscaine provinciale en possédait déjà une copie manuscrite.

31. Du P. Étienne Schoutens, récollet belge, on a le *Martyrologium minoritico-Belgicum sive breves biographiae virorum illustrium, qui in ordine Minorum ex Belgio et Hollandia oriundi vel in Belgio et Hollandia floruerunt juxta Calendarium dispositae et ex fontibus authenticis sive impressis, sive manuscriptis collectae :* Hoogstratae, Van Hoof-Roelans. s. a. [1902] in-4° de 226-IX p. avec de nombreux portraits. L'ouvrage est intéressant, de nature documentaire, utile à consulter, mais fait sans beaucoup de critique.

32. Une petite note sur le franciscain Jacques Bustin, évêque d'Asolo (1389) et auxiliaire de Cambrai et de Tournai dans la *Revue Bénédictine*, juillet 1903, p. 265.

33. La *Revue d'Alsace* (1903, p. 245-241) donne des notices sur les suffragants de l'ancien évêché de Bâle. Dom Berlière (id. p. 332-336) ajoute quelques détails. On y relèvera plusieurs noms de franciscains (Cf. Eubel, *Hier. cathol.*)

34. Dans des *Notes pour un « corpus iconum » du moyen âge* (Paris, 1902. Ext. des *Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, tom. LXI, (8° Pièce V.) 14314, M. Henry Martin estime qu'un portrait d'un ms. de l'Arsenal (ms. 644. fol. 26 V°) regardé par Ch. Louandre dans les *Arts somptuaires* (tom. II, 1858) comme celui d'Anne de Beaujeu est au contraire celui de sa sœur cadette la B. Jeanne de Valois, fondatrice des Annonciades. Le portrait fut exécuté à Bourges entre le 30 mars 1499 et le 4 février 1505. Dans le coin du bas à droite est un écusson avec les lettres I M réunies par la cordelière franciscaine. Elles doivent s'interpréter non *Jesus Maria*, mais bien *Jeanne Marienne*, signature adoptée par la princesse après son divorce.

35. Une société des *Études rabelaisiennes* vient de se fonder à Paris (juin 1903). Elle a choisi pour président M. Abel Lefranc. Une revue trimestrielle sera l'organe de cette société, publiée chez Champion. Les deux premiers fascicules ont déjà vu le jour.

Digitized by Google

36. Charlotte de Minut, abbesse de Sainte-Claire de Toulouse (cf. *Gallia christiana*, XIII, 147), publia l'ouvrage de son Frère Gabriel de Minut, mort précédemment, *De la beauté* (Lyon. Barth. Honorat, 1587, pet. in-8°). Selon le vœu du défunt elle mit en tête de ce singulier traité « trouvé entre autres compositions d'un sien frère seigneur du Castera de Mynut, jadis seneschal de Rouergue, décédé depuis peu de jours » une dédicace non datée, à la reine-mère Médicis. Une réimpression de ce livre a été faite à Bruxelles en 1865 [1].

37. *Deux ouvrages sur Pelbart: Specimina et elenchus exemplorum quae in Pomerio serm. quadragesimalium et tempore Fr. Pelbarti de Temeswar occurrunt* par L. Katona. Budapest, 1902. 53 pages. (Cf. *Rev. crit. d'hist. et de litt.* Paris. 1903. p. 7-8. — Du même, *Temesvári Pelbárt példái.* Budapest, 1902, 82 p. C'est une étude sur les paraboles qu'on rencontre dans les sermons du franciscain hongrois.

38. Le bulletin du *Cercle historique et archéologique de Courtrai* (1er fasc. 1902-2e part.) contient communication des *témoignages inédits sur Frère Corneille Adriaensz, de Dordrecht, O. S. F.* l'orateur flamand qui joua un rôle important dans les luttes politiques et religieuses de Belgique pendant la seconde moitié du XVIe siècle.

39. Dans la collection des *nouveaux documents inédits de Grandidier* publiés par M. l'abbé A. M. I. Ingold, le tome II de l'*Alsatia sacra* (tom. IV des *nouv. œuvres*) *ou statistique ecclésiastique et religieuse de l'Alsace avant la Révolution avec des notes inédites de Schœfflin* (Colmar, 1899. in-8°) contient de très précieuses études sur le premier ordre de S. François : Cordeliers, Observants, Récollets, Capucins (p. 241-384) et sur les Annonciades de Haguenau (p. 441-446). Les dates de fondation sont généralement indiquées, elles le sont toutes pour les Capucins (cf. C. Eubel, *Geschichte der oberdeutschen (Strassburger) Minoriten-Provinz.* Wurtzbourg, Bucher, 1886, in-8°). Dans la même collection (tom. II) l'*Alsatia litterata* donne la biographie de plusieurs franciscains, entre autres (p. 369-377) celle de Thomas Murner, page curieuse à laquelle ce titre pourrait être donné : *Un propagateur des jeux de cartes.*

40. *Le Couvent des Capucins de Mayenne*, tel est le titre d'un volume écrit par M. Grosse-Duperron, vice-président de la Commission historique et archéologique de la Mayenne (Mayenne, Poirier frères, 1903, in-8° de XII-199 p. avec portraits et plans, tiré à 200 ex.) C'est une excellente monographie rédigée d'après le *livre des Archives* de ce couvent (Bibl. franciscaine) et le manuscrit du P. Balthazar de Bellème (Bibl. de Rennes). La fondation date de 1606. Elle fut établie au lieu dit Champ du mariage ou Champ de la

1. *Rev. des bibliothèques*, 1903, p. 315.

Digitized by Google

Grange. L'église fut consacrée le 22 octobre 1609 par Nicolas Le Cornu de la Courbe, évêque de Saintes. Le chapitre IV relate plusieurs ordonnances de la province de Bretagne : il est particulièrement intéressant. Le chapitre V donne la liste des gardiens, de curieux détails sur le Tiers-Ordre. On trouve à la fin du volume une table alphabétique utile des noms propres, et plus haut le nécrologe des religieux décédés et inhumés au couvent de Mayenne. Page 39, le mot *Foreins* veut dire *Étrangers*.

En 1695 le P. Léon de Laval, alors gardien, écrivait : « Monseigneur ayant demandé ce qu'il y avait de remarquable dans les archives du couvent, pour être inséré dans l'histoire qu'il fait du Maine, je lui en ai envoyé une relation. » Une copie XVIIe siècle de cette relation inédite existe à la bibliothèque franciscaine (non cataloguée).

41. Le *Bulletin trimestriel des Anc. Élèves de St-Sulpice*, dans son numéro du 18 novembre 1901, a publié la liste des prédicateurs du Carême et de l'Avent à Saint-Sulpice de 1643 à 1790. Basé en grande partie sur les deux volumes de la Bibl. nat. de Paris *la liste véritable...*, le travail de M. Lévesque complète heureusement ces documents, et nous y relevons plusieurs noms de franciscains de l'une ou l'autre observance. De même dans les *notes sur les prédications faites à Saint-Sulpice à la fin du XVIIe siècle*, de 1686 à 1695, où le même érudit reproduit quelques-unes des affiches placées aux portes de l'Église pour annoncer les prédications de l'Octave de l'Assomption, de la translation de saint Sulpice et des morts, affiches déjà conservées par Simon de Doncourt, dans ses *Remarques historiques*, 2e édit. pièces justif., 6e partie, pages 963 à 967 (*Bull... de S. Sulpice*, 15 août 1902, pages 306 à 311).

42. M. Asin étudie un dictionnaire arabe-espagnol composé par un frère mineur du XVIIe siècle. *Et interprete arabigo de Fr. Bernardino Gonzales*, dans le *Boletin de la Real Academia de la historia*. 1900, tom. XXXVIII, p. 267-279.

43. *De Luxembourg à Rome aller et retour. Itinéraire inédit de deux frères mineurs Capucins (1739-1740)*, par l'abbé Albert Lamy dans les *Annales de Saint-Louis des Français*, janvier 1903, p. 234-278, avril 1903, p. 336-391, octobre 1903, p. 5-46. C'est la publication d'un ms. qui se trouve au château de Heisdorf, dans le grand-duché de Luxembourg. Les deux capucins sont le P. Lambert de Martilly, custode de la province wallonne, et le P. André de Mharville.

44. Dans le second fascicule du tome X du recueil publié par l'*Académie de Sainte-Croix, lectures et mémoires*, l'abbé Jauch écrit un très captivant article sur *la jeunesse du Père Joseph*.

45. Quel plaisir, quel régal pour un érudit quand il peut dépouiller une correspondance semblable à celle de *P. D. Huet, Évêque d'Avranches et le*

Digitized by Google

Père François Martin, gardien du Couvent des Cordeliers de Caen, publiée par Armand Gasté de 1895 à 1898 dans la *Revue catholique de Normandie*. Le premier tiers de cette correspondance avait déjà paru dans les *Annales de la faculté des Lettres de Caen*, et la librairie Jouan édite en ce moment, comme on sait, l'*Athenae normannorum* du même savant Cordelier.

Les lettres publiées par Gasté se trouvent en original à la bibliothèque nationale dans deux volumes portant le premier le n° 15192 du f. fr. et le second le n° 1016 bis. du suppl. fr. La bibliothèque de Caen (ms. 242) possède une copie de cette correspondance faite avec le plus grand soin par M. Baudement. Les lettres inédites vont du 8 décembre 1697 au 2 janvier 1717.

Sur le P. Martin, outre les recueils généraux et le *manuel du bibliophile normand* de Frère, on pourra consulter Ch. Fierville qui a écrit une notice dans le *Bulletin de la société des Antiquaires de Normandie* (1862, 1e trimestre, pages 73-118).

Au cours de la correspondance, notons les lettres datées du 11 juillet 1698, du 6 juillet 1701, du 14 février 1701, et des *remarques* touchant le couvent des Cordeliers de Caen. Ce qui reste de cet établissement est aujourd'hui le couvent des Bénédictines du Saint-Sacrement qui s'y transportèrent en 1816, ayant acheté le local à la ville ; — la lettre du 21 février 1699 sur le même et les Capucins — celle du 15 mars 1699 où il est parlé de l'*histoire du Mont-Saint-Michel* du P. Feuardent ; — du 18 décembre 1699 et du 20 janvier 1700 traitant du P. François Selle, cordelier ; — du 3 juillet 1701 avec une très amusante épitaphe de Melle de Scudéry par Guyonnet de Verton ; — du 6 août 1705 (de D. Huet au P. Martin) qui se défend d'avoir publié dans ses *Origines de Caen* (p. 222) que les Capucins avaient été aggrégés à l'Université de Caen ; il semble appuyer son dire sur les registres mêmes de cette université (voir les lettres du 23 août et du 9 septembre 1705) ; — du 9 septembre 1705, où Huet mentionne non seulement un *chrestien intérieur* du P. d'Argentan, mais encore un autre livre *l'intérieur chrétien* : — du 15 janvier 1706 : « Le P. Alex. de Caen capucin, se nommoit dans le monde La Vieille : il étoit d'auprès de Caen, et il est mort gardien du Havre en 1691 ; » — etc.

De ses seize articles, M. Gasté a formé quatre exemplaires à part avec les bonnes feuilles que lui a fournies l'imprimeur. Un de ces quatre exemplaires est à la bibliothèque nationale sous la cote 8° Z. 15675.

46. Au mois de février 1631, le marquis de Sablé, Philippe-Emmanuel de Montmorency-Laval et sa femme, Madeleine de Souvré, établirent à Sablé une maison de religieuses Cordelières sous le patronage de sainte Élisabeth, afin d'honorer par un culte d'adoration perpétuelle le très saint Sacrement de l'autel. Ce fut le 29 avril 1637 qu'aboutirent les premières démarches faites par la marquise de Kerveno, baronne de Noyen, pour établir à

Digitized by Google

Noyen (Sarthe) une maison semblable. Dans l'acte de fondation, la donatrice se réservait le droit « d'entrer dans le monastère avec trois autres personnes de son sexe ». Le couvent ne fut terminé et clos qu'au mois d'octobre 1637. La supérieure est alors Gabrielle d'Apchon. En 1645, à la fin de juillet, c'est Marguerite d'Apchon. En 1697, il y a jusqu'à 37 religieuses. En 1704, la supérieure est Sœur Jeanne de Vâbres des Anges. Le couvent avait pour armoiries le blason suivant : « d'azur au chef de gueules, chargé de deux étoiles d'or. » L'histoire de ce monastère, au sujet duquel on aurait encore pu consulter la bibliothèque franciscaine, vient d'être très bien contée par M. Leveau dans les excellentes *Annales Fléchoises* (février et avril 1903) sous ce titre: *Le Couvent des Cordelières à Noyen.*

47. Dans les *États des monastères des filles religieuses du diocèse de Cahors en 1668* (Cahors, Delpérier, 1900), M. Louis Greil publie des informations dressées par ordre de Louis XIV, qui, après la paix des Pyrénées, voulut rechercher et faire disparaître les abus glissés dans les ordres religieux de son royaume par la licence d'une longue guerre. L'ordonnance du roi est du 7 octobre 1667, et l'arrêt obligeant les religieuses de Cahors à dresser l'état de leurs maisons est du 13 avril 1668.

La présente publication donne l'état des Clarisses de Cahors (p. 17-24) : dettes, biens et propriétés, liste des religieuses dont Catherine de Beaumont est supérieure; — des Clarisses de Figeac (p. 68-73): fondées en 1625, Françoise de Bar en était abbesse, et la communauté comptait 20 religieuses; — Le Fouget (p. 93-100 et p. 117) : abbaye de Clarisses près de Castelnau-Montratier, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Cahors, plus tard supprimée par arrêt du conseil en 1735, fondée au temps de Jean XXII par Bertrand du Pouget, cardinal d'Ostie: Sœur Claire de Saint-Jean Dexlax (ou Deslacs) en était abbesse en 1668 et le couvent renfermait vingt-sept moniales; — Sainte-Claire de Moissac (p. 101-105 et p. 118-119) : fondé en 1626 par Catherine de Lacoste qui se fit religieuse et était abbesse en 1668, le couvent comptait cette année-là trente-deux religieuses ; — Lauzerte (p. 118 et 120-123) : fondé en 1624, à Lauzerte, chef-lieu de canton du Tarn et Garonne, les Clarisses y étaient au nombre vingt sous la conduite de la mère Louise Charlot Ducel. Tous ces états sont publiés d'après un manuscrit du XVIIe siècle. L'éditeur a reproduit son texte scrupuleusement — trop scrupuleusement. Le tout a d'abord été inséré dans le *Bulletin de la société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.*

48. *Une bagarre au Saint-Sépulcre en 1668* est le titre d'un article du R. P. Petit A. A. dans le n° 3 de l'année 1903 de la *Rev. de l'Orient chrétien.* C est la reproduction d'une pièce grecque en vers *politiques*, c'est-à-dire populaires « Contre Raphaël et les autres Francs de Jérusalem qui, s'étant mis en tête de restaurer la coupole de l'église de la Sainte-Résurrection du Christ, en furent empêchés par les Arabes. » Le P. Raphaël remplissait en 1698 les

Digitized by Google

fonctions de procureur général de Terre-Sainte ; en 1709, au cours d'un voyage à Rome, il fut nommé custode et visiteur général [1]. La pièce compte 74 vers. Elle paraît très pauvre de fonds et de forme. Une réfutation en fut publiée sous ce titre : *Relation des persécutions que les religieux de l'Observance de Saint-François de la famille de Terre-Sainte ont souffertes dans les Saints Lieux, depuis le commencement du mois de juillet de l'année 1698 jusqu'au commencement du mois d'avril de la présente année 1699. Faite par M. de ... Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* Marseille, 1699. In-4° de 40 p.

49. *Les Annales Fléchoises* (mars 1903, art. de A. Angot) publient le testament de Jacques Le Loyer (cf. Port, *Dict. M. et L.*, t. III, p. 735, 736), mort en 1681. Il légua sa bibliothèque aux Récollets de Chambiers, près Durtal, à charge de trois cents messes. Les religieux refusèrent ce legs par anticipation. Par codicille du 28 février (le testament est du 17 février 1681), le testateur offrit ses livres aux Capucins de Bazouges, qui s'étaient établis dans le quartier du Martray, en vertu d'une délibération de l'hôtel de ville de Chateau-Gontier en date du 13 avril 1609.

50. Le *Bulletin historique du diocèse de Lyon* (Lyon, Vitte) a reproduit en 1902 ce que le P. Bazin Cordelier a laissé sur l'église Saint-Bonaventure à Lyon.

51. *Historique des édifices du culte à Chantilly*, par G. Macon, Senlis, 1902, in-8° de 84 pages. Les franciscains de Senlis furent les chapelains du château de 1392 à la Révolution.

52. M. l'abbé Camille Daux étudie *l'Ordre franciscain dans le Montalbanais* dans le *Bulletin archéologique et historique* de Tarn et Garonne (1902, p. 245 et s.). Il traite (1902, p. 249-257) des Cordeliers Conventuels dont il assigne la fondation antérieurement à l'année 1274 ; — id., p. 258-267, des Observants — (cf. id., p. 310) — 1903, p. 153-166, des Frères-Mineurs Capucins (*Suite*) ; — id., p. 283-299, des Clarisses.

53. La *Revue Bourdaloue* (1r janvier 1903, p. 188), mentionne après l'*Hermine* de Bretagne un ms. du XVIIe siècle, des Jésuites de Rennes, conservé à la bibliothèque de Saint-Malo, ms. T. 5942 qui renferme une copie du très célèbre discours du P. Esprit de Tinchebray, capucin. Ce sermon, dont il existe une grande variété de copies, a été réédité avec préface par A. Chassant en 1878, chez Ollendorff à Paris. Le P. Esprit de Tinchebray n'est autre, on le sait, que Fléchier lui-même, et les Dames religieuses des Hautes-Bruyères désignent les bénédictines du prieuré de Haute-Bruyère près Montfort l'Amaury. M. de Kerbeuzec attribue à tort, dans l'*Hermine*, ce sermon au P. Jacques d'Ambrin, jésuite de Rennes.

1. Golubovich, *Serie cronologice dei... superiori di T. S.* 1898, p. 93.

Digitized by Google

54. Dans *Commemorando o tricentenario do Ceara. Francisco Pinto a Luis Figueira. O mais antigo documento existente sobre a historia do Ceara* (Ceara, Minerva, in-8° de 127 p.), à propos de l'île de Ceara, des extraits du livre du P. Claude d'Abbeville sont publiés à nouveau par le baron de Studart.

55. *Dagli archivi dei Conventuali di Constantinopoli*, par le P. Palmieri, dans le *Bessarione*, 1900, tom. VIII, p. 492-520, et tom. XIII, p. 128-143. Il donne les noms des Supérieurs depuis l'année 1219 jusqu'en 1734.

56. *Cuestion cientifico-historica*, par le P. Lemos, O. F. M., dans la *Revista contempor.*, 1900, tom. CXVIII, p. 250-255. L'auteur revendique pour le P. Bartolini, O. F. M., l'honneur de la découverte d'une démonstration pratique du mouvement rotatif de la terre.

57. M. Ch. Loyer publie dans la *Vendée catholique* (28 juin 1903, et fascicules suivants) une étude sur les congrégations du pays de Cholet pendant la Révolution. A relever plusieurs détails très intéressants sur les Cordeliers et Cordelières de Cholet, et sur les mêmes religieuses à Vezins.

58. Dans ses *Religieuses françaises en exil* (1791-1803), Paris, 1903, in-8° de 46 p. (Extr. de la *Revue des quest. hist.*), M. Victor Pierre a recueilli bon nombre de renseignements utiles à connaître, et que d'autres pourront d'ailleurs compléter. La Sœur *Anne de Valois* s'appelait en réalité, *Anne Le Valois*. Elle était originaire du diocèse de Coutances et les registres XXIII et XXXVII de la *Caritas Sanctae Sedis* contiennent plusieurs pièces relatives à cette Clarisse.

59. La *Semaine religieuse d'Angers* (art. de M. Uzureau) du 20 sept. 1903, donne les noms des religieuses de cette ville qui sortirent forcément de leurs communautés à la suite de la loi du 17 août 1792. On y remarque trois Cordelières, deux des Ponts-de-Cé, une du Buron (Arch. munic. d'Angers, PP. 1).

60. Dans les *Annales Fléchoises* (septembre 1903) le Dr Candé raconte l'histoire de la liquidation du couvent des Récollets du Lude en 1790 et 1791. Parmi les titres de fondation présentés le 25 mai 1790, le P. Laurent Bouchet, gardien, montra une liasse de lettres adressées à l'évêque d'Angers pour obtenir de lui l'agrément d'un établissement, — des lettres patentes du Roi de mars 1633 portant permission d'établir la communauté, — une autre lettre du Roi du 18 août 1636 renouvelant cette autorisation, — l'arrêt du Parlement de Paris du 23 août 1636 portant enregistrement de ces lettres, — des lettres de Claude de Rueil (et non Deruel) du 7 janvier 1740 concédant la même faveur d'établir un couvent, — l'acte de fondation de ce couvent faite le 16 avril 1640 par Thimoléon de Daillon, comte du Lude.

La biliothèque contenait 1400 volumes estimés 230 livres. Le 27 janvier 1791 eut lieu la vente des chevaux et accessoires; elle produisit 393 livres

Digitized by Google

6 sols. Le mercredi 8 juin 1791 le couvent fut lui-même acheté au prix de 7025 livres par une société de quarante citoyens au profit de la commune. C'est là que s'installa la municipalité, puis la gendarmerie.

Ajoutons qu'au 11 janvier 1793, on retrouve sur la liste des pensionnaires les noms suivants : François Bouchet (P. Laurent), gardien, 55 ans — Barnabé Bujon (P. Didace), 53 ans. — Richard Parigot (P. Richard), 69 ans. — Étienne Bouin (P. Maurice), 64 ans. — François Jamiot (P. Pascal), 55 ans. — François Nau (frère lai), 51 ans. — Louis Nau (frère tertiaire), 53 ans.

Le 2 octobre 1792 le P. Bouin prêta le serment de liberté-égalité ainsi que le P. Parisot, le P. Bouchet, les FF. Ganne et Nau. Le 16 janvier 1793, on trouve un P. Charles-Bonaventure Papin, récollet, âgé de 68 ans, résidant au Lude chez ses sœurs Louise et Marie, depuis le 19 novembre 1790. En janvier 1795, le P. Bouin, « prêtre salarié public », réside chez le citoyen Tourné ; le P. Parisot chez le citoyen Tourné Boulenger, rue du Marché ; le F. Nau, rue du Champ de Foire ; le F. Gaune, chez le citoyen Mauboussin, cabaretier rue Dorée. Le dernier certificat de résidence accordé aux mêmes date du 4 nivôse an 2 (Bibl. franciscaine, ms. 166-4).

Un plan accompagne l'article de Dr Candé. La contenance de la maison, du jardin, du petit parc et de la terre labourable s'élevait à 2 arp. 39 ch.

61. Dans les mêmes fascicules des *Annales Fléchoises*, M. Uzureau publie une lettre adressée au garde des sceaux Barentin par le P. Piquet, en religion P. Philippe, récollet de la Flèche, avec la réponse du ministre (Arch. nation. B. III. 7.) Comme tant d'autres le religieux voit avec plaisir approcher l'ère de la Révolution et il offre 200 livres au ministre pour l'aider à rétablir l'ordre dans les finances. La lettre est du 18 mars 1789 et la réponse du 28 mars.

D'après les listes de l'abbé Rangeard, le P. Piquet fut plus tard assermenté (Bibl. francis. 166-4).

62. *L'abbé Barbotin* par M. A. Aulard, dans la *Revue de Paris*, 1901, tom. V, p. 735-781, contient les parties essentielles de lettres autographes qu'Emmanuel Barbotin, curé de Prouvy près Valenciennes, député aux États généraux par le clergé des baillages de Hainaut, adressa du 13 avril 1789 au 27 janvier 1790 au P. Engelbert Barette, capucin, qui desservait en son absence la cure de Prouvy. Cf. Ch. de Villermont, *A propos de M. Aulard. L'abbé Barbotin* dans la *Revue générale* de Bruxelles 1902, p. 201-207.

63. Quelques détails sur l'évangélisation de la Floride par les RR. PP. Récollets, dans les *Missions catholiques* de Lyon (mars 1903).

64. *Les Annonciades de Popincourt*, dans la *Correspondance historique* mai 1902.

65. Le n° 588 des *Contemporains* est consacré à Auguste Bravais dont la

Digitized by Google

veuve, fondatrice des Clarisses de Versailles, vint prendre le voile en ce monastère et mourut en 1885. Avec un portrait de Mme Bravais en Clarisse.

66. Nous nous contentons de signaler encore :

L'Immaculée Conception. Histoire d'un dogme, par de Pesquidoux. Tours, 1898, 2 vol. in-8° — *La questione francescana*, Minocchi. Ext. du *Giornale storico della litt. ital.* Florence, 1902. In-8° de 34 p. — *Die Quellen zur Geschichte des H. Franz von Assisi*, par W. Goetz, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1901, p. 362-377 et 525-566. — *Das Brevier des heiligen Franziskus*, par O. Kamshoff, dans *der Katholik*, de Mayence. 1902, p. 335-341.— *Francis the little poor man of Assisi*, par Adderly. In-8° du IX-167. — *Die Albe des hl. Franziskus zu Assisi*, par le P. J. Braun, jésuite, dans *Zeitschrift fur christl. Kunst.* 1900. Tom. XIII, col. 105-118, avec trois reproductions. — *San Francesco de Asis (siglo XIII)* par E. Pardo Bazan, Madrid, Idamor Morens. 1903. 2 vol. in-8° de 302 et 368 p. — *Francesco d'Assise e il suo secolo considerato in relazione con la politica, cogli svolgimenti del pensiero e colla civilta. Studi*, par F. Prudenzano. Nouv. édit. Naples, Diogène, 1901. In-8° de 490 p. et 1 planche — *San Francesco d'Assisi nell' arte e nella storia Luchese*, par Paladini dans la *Rassegna nazion.* 1901, tom. CXIX, p. 621-665. — *Sulla integrita del corpo di S. Francesco patriarca, nella Basilica di Assisi*, par A. Tini. Assise, Metastasio, 1900. In-8° de 108 p. — *La chiesa di S. Francesco e le tombe dei Glossatori in Bologna.* Restauri dall' anno 1896 al 1900, par A. Rubbiani, Bologne, Zannichelli, 1900. In-8° de 100 p. avec 13 planches. — *Speculum perfectionis und Legenda trium sociorum, Ein Beitrag zur Quellenkritik der Geschichte des h. Franz d'Assissi*, par H. Tilemann. Leipzig. Eger, 1902, In-8° de 152 pages. — *Vita di S. Antonio di Padova secondo il manoscritto di G.Rigauld*, traduite par le P. Theophile de Foci, Quarrachi. 1902. In-16 de VII-95 p. et 1 planche. — *La prima regola delle monache di S. Chiara data loro dal P. S. Francesco e confermata da papa Innoc. IV*, par le P. D. de Saviano cap. Naples. Cozzolnio, 1900. In-16 de 216 p. — *The third order of St Francis (the Church quarterly rev.* 1902, p. 117-146). — *Vita di S. Luigi re di Francia* par S. di Pietro. San Benigno Canavese, 1900. In-16 de 774 p. — *La vie de S. Louis par Guillaume de Saint-Pathus*, par L. Levillain (à propos de la publication du comte Delaborde dans la *Bibl. de l'Ec. des Chartes.) Moyen âge.* 1903, tom. XVI, p. 110-124. — *B. Giovanni Parenti e Cenni biographici*, par le P. Cyr de Pesaro à Rome. Typ. Sallustian. 1900. In-8° de 44 p. — *Studien zur mittelalterlichen Busslehr mit besonderer Berucksichtigung der älteren Franziskanerschule*,par W. Rütten. Munster. 1902. — Une esquisse historique du couvent des Mineurs à Bolsward (1281-1580), par le Dr M. Schoengen dans *De Vrij Fries.* 1902, p. 5-56. — *Les derniers travaux de la critique dans une source de l'histoire franciscaine*, par Louis Guérard. Paris. Letouzey. In-8° de 28 (Ext. de la *Revue du clergé français).* — *Zur Biographie der heiligen Elizabeth, Landgräfin von Thüringen*, par le

Digitized by Google

P. L. Lemmens, dans *Mittheilungen des hist. Verlens der diöceze Fulda*, 1901. p. 1-24. — *Zum Rosenwunder der h. Elisabeth von Thüringen*, par le même, dans *Der Katholik* de Mayence. 1902. p. 381-384. — *Sanct Bonaventura und das Papsttum. Dogmatische Studie*, par T. Villanova, Bregenz, Teutsch. 1902. In-8° de 102 p. (cf. *Theolog. Rev.* de Munster, 1902. tom. I, c. 496-497) — *Qui est l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ*, par F. R. Cruise, traduit par Mlle Kennedy. Paris, Retaux. 1902. In-12 de IV-107 p. (cf. *Archives belges*, 1902, p. 64) — *Saint Anthony in art and other sketches*, par Roulet. Boston. 1901. In-8° de XI-260 p. et figures. — *Duns Scot. Grammaticae speculativae*, nova editio cura et studio P. Mariani Fernandes Garcia. Quaracchi, 1903. In-16 de XXXV-194 p. — *Méthode critique de Duns Scot*, par le P. Déodat (*Revue de Lille*, novembre 1903). — *Die Theologie der Joannes Duns Scotus* par R. Seeberg. Leipzig, Dieberich, 1900. In-8° de VI-705 p. — *Saint Yves* par Ch. Jacquier dans la *Revue cath. des instit. et du droit*, 1901, p. 196-233. — *Johannes von Capistrano. I. Teil. Das Leben und Wirken Capistrans* par Eug. Jacob. Breslau. M. Woywod. 1903. In-12 de 214 p. — Frantsiskankiĭ orden i rinoskaia kouriia v. XIII i XIV viekakl par S. A. Kotliarevskiĭ. Moscou, Levenson, 1901. In-8° de 389 p. [traite des franciscains et de la curie romaine aux XIIIe et XIVe siècles]. — *Joannes Brugman, ein Reformator des 15. Jahrhunderts aus dem Franziskanerorden*, par le P. Schlager O. M. dans *Der Catholicon*. 1902, p. 119-132, et 232-256. — *I Fioretti of de bloemekens van den Heiligen Franciscus van Assisië. Een verhaal uit de middeleeuwen, op nieuw uitgegeven door eenen Minderbroeder-Capucien*. Aalst. De Sein-Verhongstraete, 1903, in-8°. — *Un Manoscritto inedito di frate Antonio da Troiana dei M. Capuccini*, par N. O. Longo, Catana. Typ. dell. Etna. 1901. In-8° de 33 p. — *Autour du catholicisme social*. 2e série, par Georges Goyau. Paris, Perrin, 1901, in-16 de VIII-328 p. où l'auteur parle des « figurines franciscaines ». — *Die letztwilligen Legate des Gegenpapstes Nicolaus V.* (Pierre de Corbie ; document du 18 octobre 1333), par le P. C. Eubel, dans *Römische Quart. für christ. Altert. u. Kirchen*. Rome, 1903. p. 181-183. — *Confutatio lutheranismi danici anno 1530 conscripta a Nicolao Stagefyr seu Herborneo O. F. M.* ed. Schmitt, S. J. Quaracchi, 1902 In-8° de VIII-320 p. — *L'azione di S. Bernardino da Siena nella citta di Perugia* par E. Deprez, dans le *Bulletino della regia deputazione d'istoria patria per l'Umbria*, 1900, tom. VI, p. 109-115. — *Bernardino da Siena a Verona ed una sua predica volgare inedita*, par Spagnola. Verone, Franchini, 1900. — *Eine bulle Pius* II (*1461*) *für den Kouvent der Minder Brüder zu La Rochelle über die Verehrung des h. Blutes daselbst*, par le P. Straganz, dans *Histor. Jahrbuch*, de Munich, 1902. p. 305-307. — *Bethléem, ses sanctuaires, ses habitants et leurs usages. Les Franciscains, leurs luttes et leurs œuvres* ... par le P. V. Dory. Bruxelles, E. Dory, 1901. In-8° de 240 p. — *Occam und Luther*, par Kropatscheck. Gutersloh, 1900. In-8° de 73 p. — *Beati e venerabili di casa Savoia*, par N. Falchie. Cagliari-Sassari. G. Dessi,

Digitized by Google

1901. In-8° de 171 p. et 9 planches. — *Geschichte der Bayrischen Capuziner-Ordensprovinz (1593-1902).* Bearbeitet von d. Angelikus Eberl, Priester derselben Provinz. Fribourg en B. 1902. In-8° de XIX-792 p. avec 117 gravures et 2 cartes (Cf. *Das Kapuciner-Kloster zu Innsbruck. Das erste dieses Ordens in Deutschland.* Nach beschrieben von P. Michael Hekenauer und illustriert von Joseph Findl. Innsbruck. 1893. In-8° de VIII-192 p. avec une carte hors texte). — *Constitutions de la congrégation des religieuses bénédictines de Notre-Dame du Calvaire vivant sous la première et exacte règle de saint Benoît (1634)*, par le P. Joseph du Tremblay. Paris, Desclée, 1902. In-12, 212 p. et fig. — *F. Francesco de Lorca* capucin (1666-1736) par F. Caceres Pla dans la *Revista contemporanea*, 1901, tom. CXXII, p. 195-201. — *François Titelmans de Hasselt.* Esquisse biographique par le P. Chrysostome. Roulers, 1903. In-8° de 77 p. — *Le denier de Judas du couvent des capucins d'Enghien*, par M. de Villenoisy dans le *Cercle archéol. d'Enghien*, VI, p. 109-114. — *Leven der Gelukzalige Maria Crescentia Höss van Kaufbeuren...* par le P. Schoof. Gand, Hemelsoet, 1901. In-8° de 176 p. — *Le Saint Suaire d'Enxobregas*, par F. de Mély, dans la *Revue archéologique*, 1902, p. 55-61.— *Geschiedenis van het voormalige Klooster der Arme Claren te Antwerpen*, par le P. Schoutens. O. M. Anvers, Kocsk. 1900. In-8° de 230 p. — *Emanuela Therese vom Orden der heiligen Klara, Tochter Kurfürst Max Emanuels von Bayern (1696-1754)*, par Louis Ferdinand prince de Bavière. Munich, 1902. In-8° de XII-108 et 10 p. Avec 5 portraits et 43 figures, dans le texte et pl. (Cf. *Un libro historico de la Infanta Dona Paz* dans *la Ciudad de Dios* de Madrid. 1902, p. 578-581. — *Plainte des Clarisses de Mons contre leur directeur* (1776), par Hachez (*Bulletin des Séances du Cercle archéol. de Mons* (1901, p. 167-170). — *Un souvenir du vieux Dreux. Notice historique sur l'Église Saint-Jean et le couvent des Capucins*, par C. Lemenestrel. Dreux. Achart. 1900. In-8° de 134 pages et fig. — *Le texte grec du portrait des Cordeliers de Chartres*, par L. G. de Maidy, dans le *Bulletin monumental*, 1902, p. 230-232. — *Due beati Francescani nel l'anno santo 1900. Beatificazioni, tridui e panegirici* par le P. Cyr de Pesaro. Rome, typ. Sallust. 1901. In-8° de 336 pages. — *Monseigneur Vitalis M. A. Gonçalves d'Oliveira van de Orde der Minderbroeders Capucijnen, bisschop van Olinda.* Helmond, Druk van Moorselen v. d. Boogart. 1901. In-8° de 157 pages. — *Monseigneur Vitâlis Maria Antonius Gonçalves d'Oliveira...*, par le P. Cyrille. Bois-le-Duc. In-8° de III-181 p. — Une *Revista francescana*, par D. Minocchi dans les *Studi religiosi* de Florence, 1902, p. 359-370. — *Deux capucins morbihannais noyés à Nantes en 1793 : le Père Dosithée de Guéméné et le Frère Didace de Vannes*, par H. Glotin. Vannes, 1903. In-8° de 40 p. (Extr. de la *Rev. morbihannaise*). — *Cour de Cassation, n° 2225. Chambre criminelle. Conclusions et arrêts sur le pourvoi des Capucins de Paris. 22 octobre 1903.* In-8° de 20 pages. Les conclusions sont de Me Jouarre. A la fin reproduction d'un article de François Veuillot dans l'*Univers et le Monde* du 25 octobre. — *L'association fran-*

Digitized by Google

ciscaine et le Cercle d'Étuaes franciscaines. Paris, 27, rue N.-D. des Champs [1904]. In-8° de 16 p. — *Die Franciskanische Bewegung. Ein Beitrag zur Geschichte sozialen Reformideen im Mittelalter* von Friedrich Glaser. Stuttgart, 1903. In-8° de X-166 pages. (Coll. der *Münchener Volkswirtschaftliche Studien.* — *Pour le droit et la liberté. Plaidoyer prononcé le 15 mai 1903 devant le tribunal correctionnel de Blois dans l'affaire des RR. PP. Capucins de la maison de Blois*, par Miron de l'Espinay. Blois, Migault, 1903. In-16 de 13 p.

F. Ubald D'ALENÇON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LE PÈRE JOSEPH ET LE SIÈGE DE LA ROCHELLE, étude d'après des documents inédits, par l'abbé Louis Dedouvres, docteur ès-Lettres. Paris, librairie Picard, 82, rue Bonaparte. In-8°, VIII-156 pp. Prix : 2 fr.

Dans un temps comme celui que nous traversons, quand on voit autour de soi tout s'écrouler, et, au milieu de cette ruine universelle, l'Église catholique survivre seule à l'ébranlement général, on reporte malgré soi ses regards en arrière, on examine la politique des âges antérieurs, et l'on se prend à penser que les débris ne se fussent pas ainsi accumulés sur le monde, s'il avait marché toujours à la lueur protectrice de ce phare merveilleux, placé par la Providence au milieu des nations. Aussi, pendant que les politiciens révolutionnaires tirent, avec une logique infernale, les dernières conséquences de leurs désastreux principes, pendant que les écrivains fatalistes, révolutionnaires aussi à ce titre, s'arrêtent consternés et laissent leurs œuvres inachevées, les historiens catholiques, au contraire, s'empressent de remuer les cendres du passé et d'y chercher encore quelque lumière pour éclairer les voies ténébreuses de l'avenir.

Parmi ces vaillants athlètes de la vérité, M. l'abbé Dedouvres, déjà connu dans la littérature catholique par de nombreux et remarquables travaux sur le P. Joseph du Tremblay, n'est ni le moins énergique, ni le moins judicieux. Grâce à son infatigable activité et à ses heureuses découvertes, le *grand méconnu*, comme il appelle le P. Joseph, s'impose dès aujourd'hui au respect comme aussi à la reconnaissance de tout esprit droit et impartial. Sans doute, certains côtés de cette grande figure ne sont pas encore entièrement tirés de l'ombre, mais la lumière qu'a déjà projetée sur elle une courte période de quinze années d'études et d'incessantes recherches, nous permet de croire que l'heure n'est pas éloignée, où le P. Joseph apparaîtra aux yeux de l'histoire, tel qu'il fut dans sa réalité, c'est-à-dire « un vrai patriote et un vrai religieux. »

M. l'abbé Dedouvres aura contribué plus que tout autre à cette œuvre de réparation nationale. Tout épris de son héros, il l'étudie avec amour, et, à la lumière des documents nouveaux, ensevelis depuis trois siècles, dans la poussière de nos dépôts publics ou de nos archives religieuses, il a déjà fait passer sous nos yeux le *P. Joseph polémiste*, *le P. Joseph écrivain*, *le P. Jo-*

Digitized by Google

seph devant l'histoire, sans compter de nombreuses études bibliographiques concernant encore le P. Joseph.

Voici qu'il nous présente aujourd'hui *le P. Joseph et le Siège de La Rochelle.* Je ne crains pas de le dire : cette savante étude appuyée sur des documents d'une autorité incontestable, sera pour beaucoup d'historiens modernes une véritable révélation. Pour la plupart, en effet, tout le mérite de ce fait d'armes qui a eu une si grande portée dans notre histoire, doit être attribué au génie et à la fermeté du cardinal Richelieu. Le P. Joseph semble y être entièrement étranger. C'est Richelieu, et lui seul, qui détermine la volonté souvent indécise du monarque ; c'est lui qui conçoit, explique et conseille le plan de l'attaque ; c'est lui enfin qui, par son habileté et son énergie, en assure la vigoureuse exécution. Quant au rôle du P. Joseph dans cette action mémorable de nos annales, s'il n'est pas toujours complètement mis en oubli, il est du moins toujours amoindri, et en quelque sorte effacé par les écrivains de nos jours. Il ne m'appartient pas de redire, à ce sujet, ce que M. l'abbé Dedouvres a si justement exprimé dans les différentes études que j'ai rappelées tout à l'heure. Que l'on me permette cependant une remarque : Comment se fait-il que l'on refuse aujourd'hui au P. Joseph un rôle que ses ennemis les plus déclarés lui reconnaissaient si ouvertement autrefois ? Il me semble difficile d'admettre, par exemple, que Richelieu seul participa à la prise de La Rochelle, quand des écrivains du même siècle se plaisent à faire ressortir ce qu'avaient d'étrange la présence et la conduite du P. Joseph dans cette expédition militaire [1].

C'est pour mettre un terme à cet injuste silence que M. l'abbé Dedouvres a entrepris ce nouveau travail. « Parmi les événements du règne de Louis XIII, écrit-il dans la préface, le siège de La Rochelle est un des plus considérables pour la hardiesse de l'entreprise, pour les difficultés de l'exécution, pour l'importance et la durée des résultats. Dans ce grand fait historique, le P. Joseph a eu une part prépondérante... Je l'affirme et j'espère le prouver [2]. » Il le prouve, en effet, et nul ne se plaindra de l'abondance et de la variété de ses preuves.

Dans un premier chapitre intitulé : *Les sources*, il discute avec un grand luxe d'érudition l'autorité des deux documents principaux qui lui ont fourni les plus précieux renseignements sur la vie de son héros. L'un est la *Vie du R. P. Joseph de Paris, Prédicateur de l'Ordre des Pères Capucins, commissaire apostolique des missions étrangères, fondateur des religieuses reformées*

1. Michel Le Vassor dans son *Histoire de Louis XIII* (t. VIII. 2e part. l. XXXIX) témoigne implicitement du rôle prépondérant de notre capucin au siège de La Rochelle. Voici ses paroles : « Outre qu'il est divertissant de voir un capucin qui se mêle de raisonner profondément sur l'emploi des armées et sur les entreprises militaires, cet extrait de sa lettre prouve manifestement que tout alloit de travers... Je n'en suis pas surpris. Les choses les plus difficiles de la guerre se décidaient par un cardinal, un moine et un secrétaire d'État *moins habile* que Joseph. »

2. p. VII.

Digitized by Google

de S. Benoît, sous le titre de la congrégation de Notre-Dame du Calvaire. C'est ce manuscrit qui fait partie de notre collection franciscaine. L'autre se trouve à Londres, au British Museum, et porte pour titre : *Supplément à l'histoire de France, où sont expliquées les plus considérables affaires de cet État durant l'administration du cardinal-duc de Richelieu, depuis l'année 1624 jusques à l'année 1638.*

On connaissait déjà l'auteur de la *Vie du P. Joseph.* Son nom est inscrit en tête de son ouvrage : *Claude Lepré-Balain, angevin, prêtre.* C'était un contemporain, peut-être même un ami du fameux capucin. Personne jusqu'ici n'a révoqué en doute la sincérité de cet écrivain, non plus que la valeur de son témoignage ; et les derniers historiens du P. Joseph, tels, M. Fagniez, M. Hanotaux et surtout M. l'abbé Dedouvres lui ont fait les plus riches emprunts. La bonne foi du P. Ange de Mortagne, le confident intime et le compagnon inséparable du saint religieux, défie, en effet, tout soupçon, et les récits comme les documents qu'il a fournis à Lepré-Balain ne pouvaient être que d'une très grande utilité pour l'histoire. Aussi, M. Fagniez n'hésite-t-il pas à considérer la *Vie* du P. Joseph comme « une source de grande valeur » [1]. Tel est le premier document qui va servir sous la plume de M. l'abbé Dedouvres, à prouver d'une façon péremptoire, la part *prépondérante* qu'a eue le P. Joseph dans le siège de La Rochelle.

Le second, non moins important, ne nous révèle pas directement son origine. Le nom de son auteur est resté longtemps inconnu. M. Fagniez l'avait bien prononcé, il est vrai, en faisant part au public de la découverte du manuscrit autographe du *Supplément à l'histoire de France*, mais il s'était bien gardé de dévoiler le lieu de cette découverte. « Il me laissait ainsi la peine ou plutôt le plaisir, dit plaisamment M. l'abbé Dedouvres, de la faire à mon tour [2]. » Et il nous expose d'une manière fort intéressante, comment il fut amené, en lisant la *Vie* du P. Joseph, à identifier l'auteur de *la Vie* et du *Supplément.* Car, c'est bien Lepré-Ballain qui est l'auteur de ces deux manuscrits, dont il mena de front la rédaction. « Ces deux ouvrages avaient pour but de mettre en leur vrai jour la vie et l'œuvre du P. Joseph et de réparer en sa faveur les injustices de l'opinion [3]. »

Ajoutez à ces deux sources d'informations principales les *Mémoires* de Richelieu, ceux de Bassompière et de Pontis, l'*Histoire du dernier siège de la Rochelle*, le *Mercure françois*, les *Memorabilia* des capucins, les *Missions générales de toutes les provinces et particulièrement de la province de Touraine* (Mss. de la Bibl. d'Orléans) et surtout les *Épîtres* du P. Joseph, et vous comprendrez aisément comment, par une étude attentive et comparée de si nombreux documents, M. l'abbé Dedouvres est parvenu à justifier sa louable pré-

1. *Revue historique*, t. XXXV, p. 287 note.

2. Ch. I, p. 5, note. Avec une bonne grâce et une courtoisie qui l'honorent, M. l'abbé Dedouvres cède à M. Fagniez tout le mérite de cette précieuse découverte.

3. *Ibid.* p. 7.

Digitized by Google

tention : « La part qu'a eue le P. Joseph dans le siège de La Rochelle a été prépondérante. Je l'affirme, et j'espère le prouver. »

Je ne crois pas devoir suivre M. l'abbé Dedouvres dans les trois chapitres qu'il consacre à la démonstration de sa thèse. Je préfère y renvoyer le lecteur. Il serait difficile, au reste, d'analyser ces pages, à la fois si fortement documentées, et pourtant si captivantes par le souffle littéraire qui les anime. On sent que l'auteur y a mis toute son âme, comme aussi il y a déployé tout son talent de critique et d'historien. Les esprits sérieux et studieux apprécieront l'importance de ce travail, et souhaiteront avec les frères du P. Joseph, que l'illustre professeur de l'Université d'Angers mette bientôt la dernière pierre au splendide monument qu'il a entrepris d'élever à la mémoire du *Grand Méconnu*.

P. René DE NANTES.
O. M. C.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que les *Études critiques* de M. l'abbé Dedouvres sur les *œuvres spirituelles* du P. Joseph, publiées dans nos *Études franciscaines*, au cours des années 1899-1903, viennent de paraître à la librairie Picard en un volume in-8° de 196 pages. Ce beau volume a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les enfants de saint François.

***

LA MORICIÈRE, par Eugène Flornoy. Préface du comte Albert de Mun. Un vol. in-12. Paris, Librairie des Saints-Pères. 1903.

M. Eugène Flornoy n'est pas, pour le public franciscain, un étranger et un inconnu. Sa plume élégante nous a esquissé naguère un « Bienheureux Bernardin de Feltre » justement apprécié. Aujourd'hui, il présente à un cercle bien plus étendu un héros tout moderne. Pendant qu'on cherche çà et là à déprimer ce qu'il y a d'héroïque dans les aspirations de l'âme française, le moment ne semble-t-il pas bien venu de montrer l'exemple d'une vie uniquement consacrée aux nobles causes ; la Religion, la Patrie, la Liberté ?

Et, M. le comte de Mun le lui dit bien : Monsieur Flornoy était tout préparé pour ce travail, par une vie, elle aussi, uniquement dévouée à la cause catholique. A cette préparation morale, l'auteur joint le talent. Il sait que l'histoire doit parler avec cette sobre gravité et cette distinction très digne qui convient à la vérité. Aussi, c'est avec un réel plaisir qu'on revoit avec le nouvel Historien les faits de cette vie héroïque.

Il est vrai, Lamoricière est un converti. Mais cette qualité même est-elle faite pour déplaire aux âmes jeunes, auxquelles s'adresse spécialement l'auteur ? Du reste, à partir du jour de sa conversion, le héros algérien fut un grand et sincère chrétien.

Une particularité que l'auteur tient à noter, c'est que l'illustre général ne

Digitized by Google

fut pas ramené d'un bond, brusquement, à la pratique religieuse. Ce fut plutôt l'effet de ses lectures, de ses relations épistolaires [1], et aussi — cela pour une part très grande — de l'influence infiniment délicate de Madame de Lamoricière, la petite-fille de Madame de Noailles. Parmi les ouvrages, qui amenèrent ce changement dans la vie du général, on remarque, outre la Bible, Auguste Nicolas et le P. Gratry. Que cette conversion fut sincère et fondée en raison, on en peut juger par ces lignes qui sont de lui : « Si l'on prouvait qu'il existe une religion qui a pour elle la science, l'histoire, la philosophie, les arts, les grands hommes ; qui a pour elle le passé, le présent, l'avenir, qui peut seule résoudre les difficultés du temps actuel, qui répond aux besoins de tous les esprits, de tous les cœurs, de toutes les volontés, de toutes les classes, de tous les malheureux, qui peut seule assurer le bonheur présent et le bonheur futur, quel est l'homme qui n'en voudrait pas? Eh bien ! tel est le catholicisme, et, pour s'en convaincre, la lecture de quelques livres suffirait. Mais, on ne les lit pas ! » (Page 88.)

Mieux du reste que ses paroles, le dévouement du général montra le sérieux de son catholicisme. Lorsque le pape eut besoin pour sa petite armée d'un chef, et qu'il demanda les services de Lamoricière, c'est un consentement parfait qu'il obtint avec cette réponse : « Quand le Pape demande à un catholique de se sacrifier pour lui, on ne refuse pas ! » Or, qu'on le remarque bien, ce que le vaillant français sacrifiait si généreusement, c'était son renom, son renom de général jusque-là invaincu. Car enfin, il le disait dans une lettre au général Bedeau, son acceptation était le fait plus « de son dévouement que de son audace ». On sait le reste. Castelfidardo et Ancône sont aujourd'hui des noms non seulement historiques, mais épiques ; ce sont des défaites, mais, comme le dit M.de Mun, des défaites immortelles ! Ce sont ces choses qu'il faut relire pour marcher aux combats modernes, où l'honneur peut-être plus que le succès attend les combattants.

Lamoricière fut très religieux; à un plus haut degré, il fut un grand patriote. Général d'armée,Gouverneur d'Oran, sous Louis-Philippe, Député, Ministre, Ambassadeur, il a servi le pays, comme il l'aimait : de toute son âme.

Chez notre héros,du reste, la vivacité des sentiments, n'excluait pas du tout la largeur des idées, et son patriotisme n'était pas enfermé dans les bornes nécessairement étroites d'un parti politique. Au delà des groupements indéfiniment variables des hommes au pouvoir, il sut discerner ce qui seul peut faire la grandeur et la force d'un pays, la Liberté, la Justice, le Droit : et c'est à cela qu'il s'attacha. C'est pourquoi, le 2 décembre, le nom de

1. Dans une des lettres que lui écrivit le capitaine Marceau, cet autre converti si célèbre, relevons le passage suivant : « A mes yeux, le parti de l'ordre ne diffère du socialiste qu'en ce qu'il veut garder ce que l'autre veut perdre ; mais, il n'en est pas moins un parti de désordre, attendu que l'ordre ne peut se trouver que là où est la justice, et la justice ne saurait exister qu'au milieu de gens reconnaissant le souverain pouvoir de Dieu et se conformant à ses lois. »

Digitized by Google

M. Léon de Lamoricière eut l'honneur de figurer sur la liste des proscrits.

On le voit, les leçons qui se dégagent de ce volume sont saines et fortifiantes. Puissent les catholiques et les français avoir pour cette belle figure, ceux-là de la vénération, ceux-ci de l'admiration, tous, le courage de l'imiter. C'est le vœu de l'auteur, et il a fait ce qu'il fallait pour le voir réalisé.

Fr. GRÉGOIRE de TOURS.

***

Exégèse nouvelle. — LES DOCTRINES DE M. LOISY, par le T. R. P. Hilaire de Barenton. In-8° de 72 pages. 1 franc ; franco, 1 fr. 25.

Les *Études Franciscaines* ont publié il y a quelques mois de savants articles du R. P. Hilaire de Barenton sur les doctrines exégétiques de M. l'abbé Loisy. L'auteur vient de les réunir en brochure. Certes, sur cette question ni les brochures ni les articles ne manquent : il y en a pour tous les goûts.

Il y en a d'enthousiastes où l'on célèbre à l'envi et la puissance et le haut vol de l'abbé Loisy.

Il y en a de farouches où l'on piétine avec fureur, beaucoup trop de fureur, les audaces doctrinales du savant abbé.

Et il y en a de modérés où l'on semble avoir eu à tâche de garder dans le ton et la doctrine le juste milieu. A-t-on réussi ? Pour le ton, oui ; pour la doctrine, souvent non.

Et de fait, examinez de près ces réfutations vous verrez que souvent cette modération dans le ton vient d'une vue moins nette de l'esprit, d'une imprécision notable dans la pensée ; on n'a pas saisi le caractère de l'auteur, sa mentalité, ni l'erreur fondamentale sur laquelle repose tout son système, et alors on a accusé mais sans formuler de griefs bien précis ; on a condamné mais sans grande conviction.

La brochure du Révérend Père Hilaire n'a pas ces défauts. Toute l'œuvre exégétique de l'abbé Loisy y est savamment exposée et examinée à fond. Tout tient dans cinq propositions bien claires et bien authentiques, et tout est réfuté en quelques pages. On le sent : l'auteur est maître de son sujet et c'est à bon escient qu'il accuse et qu'il condamne. Voilà pourquoi il sait à l'occasion rendre hommage au beau talent de M. l'abbé Loisy, et se garder des exagérations dogmatiques dans lesquelles sont tombés, par zèle sans doute, quelques farouches contradicteurs.

En un mot : ampleur dans l'exposition, précision dans l'attaque, force et modération dans la réfutation, telles sont les qualités maîtresses dont l'ensemble fait de cette œuvre et la valeur et l'originalité.

Il n'est pas de théologien, d'exégète, et même de catholique instruit qui ne doive lire cette brochure.

F. PIERRE-BAPTISTE DE BREST.

Digitized by Google

***

LE CATHOLICISME EN IRLANDE, par Georges Lecarpentier. 1 vol. de la collect. *Science et Religion*. 0,60 fr. Bloud et Cie.

CHARLEMAGNE ET L'ÉGLISE, par J. de la Servière. 1 vol. id.

L'histoire du catholicisme dans la terre d'Érin est des plus émouvantes, et aussi des plus réconfortantes, car elle montre que ni l'oppression, ni la persécution n'enlèvent sa foi à un peuple qui veut résolument la conserver. Les fidèles de France doivent consulter plus que jamais les pages qui retracent les luttes de tout genre soutenues par leurs vaillants frères d'Irlande contre les hérétiques anglo-saxons. Ils y trouveront maints enseignements dont il importe de se pénétrer aujourd'hui. L'opuscule de M. Lecarpentier se recommande par de sérieuses qualités, mais il est un peu bref. Le beau sujet qu'il traite exigeait deux volumes.

***

Étude présentée avec beaucoup de clarté et agréablement écrite, que consulteront avec fruit les lecteurs qui ne peuvent recourir aux grands travaux historiques. Un chapitre esquisse le caractère de ce prodigieux empereur qui, malgré ses écrasantes charges, s'intéressait comme on sait aux questions dogmatiques et aux travaux intellectuels ; d'autres pages, les plus importantes, permettent de se faire une idée exacte de l'action du grand Charles dans la réforme de l'Église et de l'œuvre immense qu'il entreprit pour développer et christianiser les études.

Alph. GERMAIN.

***

SIÈGE DU FORT DU MAIL, par M. l'abbé Barde. In-12 de 122 pages. Impr. Victor Bonnafous-Thomas, Carcassonne, rue de la Mairie, 50.

LETTRE A UN JEUNE BACHELIER, sur les objections modernes contre la religion, par M. l'abbé Léon Désers, curé de St-Vincent de Paul. — In-12 de 80 pages. 1 fr. 3me édit. Poussielgue, Paris.

INTRODUCTION A LA VIE BIENFAISANTE, par M. l'abbé Henry Bolo. In-12 de 362 pages. 2me éd. Prix, 3,50 fr. Libr. Ch. Poussielgue, Paris, 15, rue Cassette.

Monsieur l'abbé Barde raconte, dans cette brochure, les événements tristement actuels qui ont accompagné l'expulsion des Capucins de Carcassonne. C'est d'abord l'attente, tantôt pleine d'imprévus, tantôt égayée par les mul-

Digitized by Google

tiples aventures et la bonne humeur de tels assiégés, mais toujours anxieuse comme celle du condamné qui se demande à quelle heure le bourreau lâchera le couperet. Enfin, après huit jours, l'issue fatale, la prison préventive et la correctionnelle où les sympathiques acclamations d'une ville en délire contrastent étrangement avec le cynique triomphe des lâches valets de Combes le Renégat.

Monsieur l'abbé Barde a voulu laisser à des œuvres ignobles le soin de flétrir des noms déshonorés. Il a bien fait. Puisse-t-il avoir des imitateurs parmi les victimes de la persécution.

***

Sous une forme épistolaire, Monsieur l'Abbé Désers nous présente ce que l'on pourrait appeler le catéchisme de persévérance de l'Étudiant.

L'auteur signale les principales objections contre la religion qui hantent un cerveau entre quinze et vingt ans. Il les résout avec clarté et concision, trop de concision peut-être ; mais une lettre ne saurait être documentée comme un traité en règle d'apologétique. Monsieur l'abbé Désers a surtout voulu mettre les jeunes esprits en garde contre les idées régnantes, les forcer à réfléchir en leur inculquant l'amour de la vérité, les inviter à l'étude de leurs croyances branlantes, à asseoir sur les principes sûrs d'une logique indiscutable la foi naïve de leur enfance.

Les parents chrétiens, soucieux de l'avenir religieux de leurs fils, voudront mettre cette « Lettre » dans la bibliothèque des éphèbes qui leur reviennent du lycée, grisés des lauriers accordés par l'*Alma Mater*, imbus des préjugés universitaires.

***

Voici, sur le cœur humain, un livre de fine psychologie. Il n'est guère que le développement, chrétiennement entendu, de ces paroles de Mme de Staël : « Il n'y a qu'une vertu, c'est la bonté ».

Monsieur l'abbé Bolo fait de la bonté le pivot de toutes nos relations avec autrui. Tour à tour, il nous en décrit les avantages : c'est « l'art d'être aimé, heureux, parfait », nous en dévoile les délicates manifestations dans « les Cadeaux » qu'il fait suivre de « la manière » de donner, dans « le dévouement » et « l'amitié » qui n'ont point de plus noble inspirateur que « la charité dans la foi ». Trois chapitres délimitent le champ d'action de la bonté : « La bonté pour tous », pour l'enfant dont elle est la meilleure éducatrice ; pour le pauvre, qui est souvent plus touché de la grâce du procédé que du don lui-même ; pour les disgraciés de la nature, dont l'irrémédiable indigence doit exciter une indéfectible compassion. « Ceux qui nous servent » y entendent leur cause chaudement plaidée. « Les animaux » eux-mêmes n'y sont point oubliés, et s'ils pouvaient lire, ils verraient, figurant à côté de leur état — un peu long — de services assez mal récompensés, un commentaire très chrétien de la loi qui les protège. Enfin l'auteur nous indique « La

Digitized by Google

Source » de la bonté : l'amour de Dieu, notre rapprochement avec le Christ.

Tout y est écrit dans ce style moderne qui a déjà valu à M. l'abbé Bolobien des critiques. Faut-il lui reprocher, comme faisait jadis une revue religieuse, de n'avoir point une plume assez sacerdotale ? Non, car Monsieur l'abbé Bolo a toujours souci de moraliser son lecteur, d'élever une inclination naturelle à la hauteur d'une vertu. S'il aime à saisir sur le vif les sentiments de ceux qui ne furent que de grands cœurs, il se plaît davantage à montrer la bonté idéalement resplendissante dans la vie de Notre Seigneur et des saints; s'il invoque les moralistes païens et laïques afin de ne point effaroucher un lecteur irréligieux, c'est pour, entre deux citations de Sénèque et de Platon, de Montaigne et de Vauvenargues, lui faire savourer la plus pure doctrine de l'Évangile. Mais, ces concessions faites, il nous semble bien difficile que Monsieur l'abbé Bolo arrive jamais à baptiser certaines expressions forgées par une littérature libre-penseuse. Pourquoi, par exemple, nous traduire le texte de S. Paul : « *Apparuit... humanitas Salvatoris* » par l'apparition de la philanthropie du Sauveur ? Philanthropie et charité ne sont pas précisément des synonymes ; celle-là a été inventée pour combattre celle-ci. Les assembler sur les épaules du Sauveur nous paraît d'une singulière audace. La langue catholique certes ne se refuse point à un modernisme de bon goût, mais elle a aussi des pudeurs de vierge qui commandent le respect. A vouloir tout christianiser, même ce qui ne peut pas l'être, on finit par brouiller les idées les plus saines.

Fr. DIEGO-JOSEPH.

***

COMMINGES ET NÉBOUZAN. AULON. Monographie locale accompagnée de notes importantes sur l'ancien diocèse de Comminges, le vicomté de Nébouzan et les communes voisines d'Aulon, par le P. IRÉNÉE d'Aulon, t. III. l. Toulouse, 1904, in-8° de XVI-240.

Aulon, ancienne seigneurie du Comminges, puis du Nébouzan, est aujourd'hui une commune rurale du département de la Haute-Garonne, située dans l'arrondissement de Saint-Gaudens, à 14 kilomètres de cette ville, et à 7 d'Aurignac, son chef-lieu cantonal. C'est de cette localité que le R. P. Irénée nous offre aujourd'hui l'histoire. Elle embrasse l'étude des origines de la seigneurie, du prieuré, de la paroisse et de l'administration consulaire ou civile. Les deux étymologies des mots *Aulon* et *Abellion* sont curieuses. *Aulon* viendrait d'un mot grec. *Abellion*, nom d'une divinité jadis honorée dans le pays, viendrait d'*Abel*. Il n'est pourtant pas sûr du tout qu'Abellion ne soit pas différent du dieu grec *Apollon*, et quand S. Augustin dans son livre *De haeresibus* donne l'étymologie proposée à nouveau par le P. Irénée, il dit que quelques-uns *(nonnulli)* seulement fournissent cette explication.

Digitized by Google

L'auteur s'étend beaucoup plus sur la partie moderne que sur les événements du moyen âge. On eût aimé qu'il donnât la liste des maires depuis 1804, quelques détails sur la vie économique et rurale, sur les mœurs. *Aulon* n'en est pas moins une excellente monographie locale.

Léon BERSON

***

ANNUAIRE PONTIFICAL CATHOLIQUE, VIIe année, 1904. — Paris, Maison de la Bonne Presse, rue Bayard, 5.

S'il est un livre utile, j'allais dire indispensable, aux ecclésiastiques de toute condition, de tout rang, c'est l'*Annuaire pontifical*. La Maison de la Bonne Presse en l'offrant au public donne des notes précieuses sur le Vatican, la Propagande et les Missions. Nous avons été heureux en parcourant le volume d'y remarquer le concours du R. P. Edouard d'Alençon, archiviste général des capucins à Rome. On l'y reconnaît aussi artiste qu'érudit.

Par ses nombreuses illustrations, l'*Annuaire* laisse un souvenir et des documents à ceux qui ont visité la ville éternelle. Il devient un guide précieux aux futurs pèlerins de Rome, ainsi qu'à tous ceux qui ont affaire à la Cour Romaine.

***

Les *Études Franciscaines* ont encore reçu :

COMPENDIUM PRÆLECTIONUM JURIS REGULARIS ADM. R. P. PIATI MONTANI, auctore P. Victorio ab Appeltern. — Paris, librairie Internationale Catholique, rue Bonaparte, 66.

LES FEMMES DE FRANCE, par l'abbé Léon Rimbault.

Avec la permission des Supérieurs.

Albert Caussin, Gérant.

Imprimerie Desclée, De Brouwer et Cie, Lille — Paris — Bruges.

Digitized by Google

UNE NOUVELLE HÉRÉSIE.

(Suite.) [1]

CHAPITRE II.

La question biblique.

Nous avons dit que dans son exégèse, M. Loisy sapait les bases mêmes de la religion et cela de deux manières. D'abord en niant les principes fondamentaux de la théologie naturelle. On peut dire, en effet, que M. Loisy est kantiste, et que pour lui, la certitude est quelque chose de purement subjectif.

Certainement il croit à l'existence de Dieu, mais en même temps il affirme, *page* 215 :

> Qu'on ne le démontre ni par les faits seuls, ni par le raisonnement seul, mais par l'effet de la conscience morale, aidée de la connaissance et du raisonnement.

N'est-ce pas là précisément ce que l'on peut appeler une certitude subjective ? et si la foi ne repose que sur une certitude de ce genre, tiendra-t-elle devant les objections de la raison et du bon sens ? Aucun théologien ne l'admettra.

L'exégèse de M. Loisy attaque plus directement encore les bases de la religion, en détruisant l'autorité des Livres Saints. Il s'en défend, il est vrai, dans *Autour d'un petit livre*, lorsqu'il écrit (Avant-propos, *page* XXVIII):

> Il faut rassurer la foi des catholiques sur l'autorité des Écritures en leur faisant connaître ce qu'est la Bible et quel genre de vérité l'Église veut lui attribuer. Il faut rassurer cette foi sur l'autorité de la tradition, en découvrant au croyant la puissante vitalité de la doctrine et la possibilité de son progrès.

1. V. *Études Franciscaines* de Février 1904.

Digitized by Google

Mais les intentions n'empêchent pas les faits d'être ce qu'ils sont, et les textes sont assez clairs. Nous verrons ces textes de M. Loisy. *Autour d'un petit livre*, auquel nous empruntons nos citations, se compose d'un avant-propos et de sept lettres, qui sont :

I. Lettre à un Curé-Doyen, sur l'origine et l'objet du petit livre. II. Lettre à un Cardinal, sur la question biblique. III. Lettre à un Évêque, sur la critique des Évangiles et spécialement sur l'Évangile de saint Jean. IV. Lettre à un Archevêque, sur la divinité de Jésus-Christ. V. Lettre à un apologiste catholique, sur la fondation et l'autorité de l'Église. VI. Lettre à un jeune savant, sur l'origine et l'autorité des dogmes. VII Lettre à un Supérieur de Séminaire sur l'institution des Sacrements[1].

I

Dans son avant-propos, M. Loisy se pose en victime et en apologiste méconnu : il débute ainsi :

« Il y a temps de se taire et temps de parler », a dit l'Ecclésiaste. L'auteur d'un petit livre qui a pour titre *l'Évangile et l'Église* croit avoir observé assez longtemps le précepte du silence.

Il parle maintenant :

Ce qu'il va dire n'est pas une apologie, car il estime que ni lui ni son œuvre n'ont besoin de se justifier.

On croira sans doute, que M. Loisy va expliquer dans un sens orthodoxe, les propositions qui ont appelé sur l'*Évangile et l'Église*, les censures épiscopales? Nullement, lui, M. Loisy n'a pas à se rétracter ; ce sont les évêques qui ne comprennent rien à la situation : citons les textes ! (Avant-propos, *page* XI) :

En novembre 1893, professeur à l'Institut catholique de Paris, il fut (M. Loisy), sans autre explication, privé de sa chaire par les Évêques protecteurs de cet Institut, pour avoir fait paraître, dans l'*Enseignement biblique*, une revue qui comptait environ deux cents abonnés, les lignes suivantes :

1. Nous avons donné dans le numéro précédent des *Études* le décret du Saint Office portant comdamnation des ouvrages de M. l'abbé Loisy. Au lieu d' « Éminentissimes Cardinaux Généraux », il faut lire dans le texte « Éminentissimes *Inquisiteurs* Généraux ». On sait en effet que le Saint Office est le tribunal suprême de l'Inquisition pour la répression des hérésies et la conservation de la pureté de la foi dans l'Église.

Digitized by Google

Le Pentateuque, en l'état où il nous est parvenu, ne peut être l'œuvre de Moïse.

Les premiers chapitres de la Genèse ne contiennent pas une histoire exacte et réelle des origines de l'humanité.

Tous les livres de l'Ancien Testament et les diverses parties de chaque livre n'ont pas le même caractère historique. Tous les livres historiques de l'Écriture, même ceux du Nouveau Testament, ont été rédigés selon des procédés plus libres que ceux de l'historiographie moderne, et une certaine liberté dans l'interprétation est la conséquence légitime de la liberté qui règne dans la composition.

L'histoire de la doctrine religieuse contenue dans la Bible accuse un développement réel de cette doctrine dans tous les éléments qui la constituent : notion de Dieu, de la destinée humaine, des lois morales.

A peine est-il besoin d'ajouter que, pour l'exégèse indépendante, les Livres saints, en tout ce qui regarde la science de la nature, ne s'élèvent pas au-dessus des opinions communes de l'antiquité, et que ces opinions ont laissé leurs traces dans les écrits et même dans les croyances bibliques.

Depuis lors, on a pu voir que ces propositions scandaleuses étaient des vérités élémentaires.

Nous retrouvons ici les théories de l'école exégétique allemande. Il a plu aux Maîtres de cette école de créer à leur usage une façon de raisonner qui s'affranchit des règles du sens commun. Ils imaginent des hypothèses plus ou moins ingénieuses, ils les appuyent par des raisonnements fantaisistes et ils se figurent avoir démontré des vérités. Si on leur objecte que leurs raisons ne portent point ou n'ont aucune valeur, ils répondent qu'on n'entend rien à la critique et que l'on subit les conséquences d' « une formation spéciale et défectueuse » qui « crée nécessairement une mentalité particulière et inférieure laquelle entraîne après soi l'esprit de parti, la défiance à l'égard de ce qui est vraiment lumière et progrès » (Avant-propos *page* XXXV). Que répondre à cela, sinon rien ? car dit saint Thomas d'Aquin, on ne raisonne pas avec un homme qui nie les principes.

Si la science pouvait apporter des certitudes contre les données historiques ou scientifiques de la Bible, il faudrait sans doute en conclure que nos Livres Saints n'ont pas plus de valeur que les Védas ou le Koran : mais grâce à Dieu, la science n'a pu trouver jusqu'ici, une seule inexactitude dans nos textes sacrés, et les

Digitized by Google

objections que l'on a élevées contre la valeur historique de la Bible, ne sont plus des difficultés pour les exégètes et les savants catholiques. L'antique Université de Paris dont une rivale usurpe le nom, n'a pas été ressuscitée pour enseigner l'exégétisme allemand. M. Loisy ne doit donc s'en prendre qu'à lui-même, si ses doctrines particulières ont obligé les Évêques protecteurs de l'Institut à le priver de sa chaire.

Il écrit encore (Avant-propos, *page* XIII).

En octobre 1900, l'ex-professeur commençait, dans la *Revue du clergé français*, une série d'articles sur la religion d'Israël. Le Cardinal Archevêque de Paris interdit cette publication, déclarant que le premier article était contraire à la Constitution *Dei Filius*, du concile du Vatican, et à l'Encyclique *Providentissimus Deus*, du Pape Léon XIII, sur les études d'Écriture sainte,

En quoi consistait cette contradiction, l'auteur ne l'a jamais su. L'historicité des premiers chapitres de la Genèse était encore en cause, et sans doute on avait cru en danger l'autorité de l'Écriture et les fondements de la révélation, parce qu'il avouait, parlant en historien, manquer d'informations sur les premiers temps de l'humanité, ne trouver dans la Bible que des données fort incertaines et incomplètes sur l'histoire d'Israël avant les rois, reconstituer par conjecture et selon la vraisemblance historique le milieu où est né le monothéisme israélite. Cependant aucun savant sérieux, même catholique, ne voudrait dater la création du monde, comme fait encore le catéchisme du diocèse de Paris, ni soutenir que la Bible contient réellement les annales de l'humanité, depuis le commencement jusqu'à Abraham et jusqu'à Moïse, ni se vanter de connaître les circonstances historiques de l'exode des Hébreux, ni contester que les pratiques du culte Israélite, analogues à celles des peuples anciens d'Israël et plus anciens que lui, en dépendent plus ou moins par leur origine.

Le concile du Vatican avait dit : « Anathème à qui ne recevra pas pour sacrés et canoniques les livres de la Sainte Écriture dans toute leur intégrité, avec toutes leurs parties, comme le saint Concile de Trente les a énumérés, ou niera qu'ils sont divinement inspirés. »

L'Encyclique *Providentissimus Deus*, du Pape Léon XIII, précise davantage :

« Il serait absolument sacrilège de limiter l'inspiration à quelques parties des Écritures, ou d'accorder que l'auteur sacré lui-même se soit trompé.

Digitized by Google

« On ne peut non plus tolérer la méthode de ceux qui se tirent de ces difficultés en ne craignant pas de dire que l'inspiration divine s'étend à ce qui concerne la foi et les mœurs et à rien de plus parce qu'ils pensent à tort que lorsqu'il s'agit de la vérité des pensées, il ne faut pas tant chercher ce que Dieu a dit mais plutôt examiner pour quel motif il l'a dit.

« En effet, tous les livres dans leur entier que l'Église reçoit comme sacrés et canoniques, avec toutes leurs parties, ont été écrits sous la dictée de l'Esprit-Saint.

« Tant s'en faut qu'aucune erreur puisse se trouver sous l'inspiration divine, que, non seulement celle-ci exclut par elle-même toute erreur, mais encore l'exclut et la rejette aussi nécessairement qu'il est nécessaire que Dieu, souveraine vérité, ne peut être l'auteur d'aucune erreur absolument. »

S'il est de foi que les Livres Saints ont été écrits sous la dictée du Saint-Esprit, et que l'inspiration divine exclut nécessairement toute erreur ; comment un historien catholique peut-il dire qu'il manque d'informations sur les premiers temps de l'humanité, et de données certaines et complètes sur l'histoire d'Israël avant les rois ? Comment peut-il avoir la prétention de reconstituer par conjecture et selon la vraisemblance historique, le milieu où est né le monothéisme israélite, quand le Pentateuque montre clairement que le monothéisme israélite est né avec le premier homme et qu'il se confond avec la révélation faite aux patriarches et à Moïse ?

N'en déplaise à M. Loisy, les savants catholiques ne rougissent pas de dater la création, non pas, si l'on veut, d'après la chronologie de la Vulgate à laquelle on préfère généralement celle des Septante, mais d'après la chronologie biblique entendue comme l'Église l'entend elle-même. Ils n'en sont pas moins pour cela des savants sérieux : il faudrait même ajouter qu'un exégète incapable de réduire à leur juste valeur les objections des critiques allemands sur la valeur historique des récits bibliques, leur paraîtrait un piètre exégète et un pauvre savant.

On comprend donc que le Cardinal-Archevêque de Paris ait interdit la publication des articles de M. Loisy sur la religion d'Israël, car un évêque ne peut tolérer qu'un prêtre tienne pour non avenus des témoignages historiques qui reposent sur l'autorité de Dieu lui-même.

Digitized by Google

II

La lettre à un Curé-Doyen, sur l'origine et l'objet du petit livre nous montre la genèse du système de M. Loisy et de son livre : « *L'Évangile et l'Église* ». Un professeur protestant de Berlin, le docteur Harnack, avait publié sous ce titre : *L'essence du christianisme*, des conférences qui ont eu un retentissement considérable. M. Harnack ramenait en somme tout le christianisme, à une sorte de philosophie générale qui avait pour base la seule foi à Dieu le Père. M. Loisy songea à opposer système à système et prit pour base de son apologétique, l'idée du développement chrétien. Le malheur fut que chez le nouvel apologiste, l'idée du développement chrétien était une idée fausse. Partant de ce principe que ceux pour lesquels il écrivait, n'admettaient ni l'existence du surnaturel, ni le caractère inspiré des Livres Saints, il chercha dans une sorte d'évolutionisme, l'explication du christianisme et de son développement dans le monde. Ce système ne pouvait s'accorder ni avec l'enseignement traditionnel de l'Église, ni avec la doctrine contenue dans les Saintes Écritures : M. Loisy nia la révélation dans le sens que lui donnent les théologiens, et il concéda aux critiques allemands tout ce qu'ils affirmaient au sujet de la Bible.

Il devait nécessairement aboutir à des erreurs directement opposées aux principes mêmes de la foi, aussi en est-il venu à écrire : *page* 14.

> On peut éclairer la foi par l'histoire, mais non fonder l'histoire sur la foi. Démontrer la légitimité du développement catholique par l'infaillibilité de l'Église serait faire un cercle vicieux, puisque l'infaillibilité fait partie du développement, qu'elle ne peut se démontrer par elle-même, et qu'elle a plutôt besoin d'être prouvée et expliquée. Il y aurait contradiction à supposer qu'une définition ecclésiastique rendrait historiquement certain un fait de l'ordre humain qui serait indémontrable par ailleurs.

Il y a de la confusion dans ce raisonnement. Évidemment si la foi, comme le suppose M. Loisy, ne reposait sur aucune base rationnelle, son témoignage n'aurait aucune valeur historique.

Pour que l'enseignement de l'Église prouve que ses dogmes appartiennent réellement au dépôt de la révélation, il faut que l'in-

Digitized by Google

faillibilité de l'Église soit un fait historiquement démontré, ou du moins, que cette infaillibilité soit prouvée par le témoignage des Livres Saints dont le caractère inspiré aura dû être préalablement établi.

Les théologiens ne raisonnent pas autrement. Ils prouvent que l'Église est infaillible, et leur argumentation a pour point de départ un fait historiquement certain. Dès lors, sans « faire de cercle vicieux », l'Église démontre en vertu de son « infaillibilité » qui ne « fait pas partie du développement catholique, la légitimité de ce développement ». D'où il advient qu'un fait révélé, mais qui n'aurait pu être historiquement constaté, peut devenir historiquement certain par suite d'une définition de l'Église, dont on peut établir « historiquement » l'infaillibilité.

On voit combien le kantisme de M. Loisy influe sur sa manière de raisonner. Son esprit flottant et inquiet ne peut s'arrêter à une certitude. Il continue : *page* 15.

La démonstrabilité des faits historiques qui sont objet de foi est présupposée aux définitions : faute de quoi, ce ne serait pas l'autorité de l'Église qui garantirait les faits, mais les faits qui manqueraient à l'autorité de l'Église, et cette autorité reposerait sur le néant. Si l'histoire de la religion n'est pas établie par les moyens de la recherche historique, si la tradition biblique, israélite et chrétienne, n'a pas de consistance par elle-même, il ne faut pas compter sur le magistère de l'Église pour lui en donner. Car l'Église elle-même s'autorise de l'Écriture.

Malgré ce charabia, M. Loisy parle d'or. Il dit précisément ce que nous voudrions lui démontrer. L'Église ne peut définir que des faits dont la démonstrabilité est établie, soit par des témoignages historiques, soit par des raisonnements d'une logique et d'une certitude incontestables. Son autorité « reposerait sur le néant, si l'histoire de la religion » n'était « pas établie par les moyens de la recherche historique, si la tradition biblique, israélite et chrétienne, n'avait pas de consistance par elle-même. »

Mais nous n'admettons pas la conclusion qui suit : *page* 15.

Sans doute l'Église aussi est un témoin historique et qui n'est point à négliger pour l'interprétation du témoignage biblique ; mais le témoignage historique de l'Église n'a pas la rigueur d'un jugement dogmatique : avant d'être employé, il a besoin d'être analysé, discuté, pesé, comme tout autre témoignage.

Digitized by Google

L'Église n'est pas simplement « un témoin historique et qui n'est point à négliger pour l'interprétation du témoignage biblique », elle est l'interprète infaillible de ce témoignage, et sur ce point son « témoignage », même simplement « historique », a « la rigueur d'un jugement dogmatique », qui doit être accepté, non « discuté ».

M. Loisy tire les conclusions de ses prémisses : *page* 15.

Si l'on veut reconstituer l'histoire évangélique et celle du christianisme primitif, il faut se reporter aux anciens documents de la littérature chrétienne et opérer sur leurs données une sorte de triage, afin d'utiliser chacune d'elles, selon son caractère et sa signification propre. On n'alléguera pas le symbole de Nicée pour déterminer le sens de la formule « Fils de Dieu » dans les Évangiles synoptiques. Le sens des textes évangéliques est indépendant de l'interprétation qui en a été donnée plus tard, au moyen d'une philosophie religieuse qui n'est pas dans la prédication de Jésus.

En d'autres termes, de ce que l'Église croit selon le symbole de Nicée, en « Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, et né du Père avant tous les siècles. Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu ; qui n'a pas été fait, mais engendré, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait, » il ne suit nullement que la formule « Fils de Dieu » ait le même « sens dans les » trois premiers « Évangiles », décorés par la critique, du nom de « Synoptiques ».

Les textes évangéliques n'auraient pas du tout le sens que la théologie catholique leur donne actuellement ; ce sens ne leur aurait été attribué que sous l'influence d'une « philosophie religieuse », qui se serait formée avec le temps, et qui n'aurait rien de commun avec « la prédication de Jésus ».

Voilà certes, la théologie patristique et scolastique mise de côté sans trop de façons. M. Loisy continue : *page* 16.

Les définitions des derniers conciles sur l'institution de la hiérarchie ecclésiastique, de la primauté pontificale, des sacrements, par le Christ lui-même, sont, pour le critique, des idées, et pour le croyant, des vérités générales dont l'expression dogmatique ne détermine pas la modalité du lien qui rattache historiquement au ministère de Jésus l'origine de l'Église. Les réalités et les notions de hiérarchie, de primauté, d'infaillibilité, de dogme, même de sacrement, correspondent à un accroissement

Digitized by Google

de la communauté chrétienne qui a seulement son germe dans l'Évangile. Elles ne peuvent être que l'équivalent agrandi de choses et d'idées plus rudimentaires dont on discerne la trace dans le Nouveau Testament. »

Cela signifie que Jésus-Christ n'a établi, ni la hiérarchie ecclésiastique, ni la primauté pontificale, ni les sacrements, et que l'ordre ecclésiastique, dans sa forme actuelle, ne s'est établi que graduellement, en même temps que la communauté chrétienne s'organisait et se développait. Aussi, M. Loisy écrit-il très sérieusement, *page* 13 :

L'historien croirait commettre un anachronisme des plus lourds en dissertant sur l'infaillibilité pontificale de Simon-Pierre, qui n'a certainement jamais eu la pensée de définir aucun dogme, et qui ne se doutait pas que son ministère était un pontificat supérieur à celui de Caïphe.

Sans doute, saint Pierre n'avait pas dû comprendre ce que Notre-Seigneur lui avait dit : « Aussi, moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (*Matth.*, chap. XVI, v. 18). Et encore : « Simon, Simon, voilà que Satan vous a demandés pour vous cribler, comme le froment ; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères. » (*Luc*, chap. XXII, v. 32.) Il ne savait problablement pas ce qu'il faisait, lui prêtre et consécrateur, lorsque « tous persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de *la fraction du pain* et dans la prière ». (*Actes*, chap. II, v. 42). Il ne connaissait sans doute pas, lui Souverain Pontife, cet autel dont parle saint Paul : « Nous avons un autel dont n'ont pas le droit de manger, ceux qui servent dans le tabernacle. » (*Heb.*, chap. XIII, v. 10).

Ces témoignagnes, il est vrai, embarrassent peu M. Loisy, car il les nie, en vertu des droits que s'arroge la critique, et il écrit triomphalement, *page* 20 :

Le petit livre a résonné comme un glas funèbre aux oreilles d'hommes qui ne peuvent ou ne veulent se figurer le présent et l'avenir du catholicisme que sous la forme immobile et convenue d'un passé qui n'a point existé. Ils ont imaginé que l'on célébrait les funérailles de la vieille exégèse et que l'on se proposait même de conduire à la tombe le Christ et son Évangile, l'Église et son autorité, le dogme et sa vérité, la

Digitized by Google

théologie tout entière, avec les sacrements et l'économie traditionnelle du culte catholique. Mais bien loin d'être une œuvre de scepticisme et de mort, le petit livre était une œuvre d'espérance et de vie. A peine avait-il un regard pour ce qui décline et s'en va, pour des choses qui ne sont ni l'Évangile ni le catholicisme, à savoir la fausse apologétique de la Bible, les Vies de Notre-Seigneur qui ne sont pas des histoires de Jésus, l'Église politique, la superstition de la formule, le mécanisme rituel.

Ces choses « qui ne sont ni l'Évangile ni le catholicisme » sont précisément le catholicisme véritable, la religion chrétienne telle que Jésus-Christ l'a instituée avec sa hiérarchie, ses dogmes et ses sacrements. Ce que M. Loisy appellerait le catholicisme historique, n'est qu'une ombre de toutes ces choses. Le Vicaire Savoyard de Rousseau, qui exerçait les fonctions du culte avec d'autant plus de dévotion qu'il ne croyait plus à rien, aurait pu se rallier à ce prétendu catholicisme historique. Aussi, voyons ce que nous propose M. Loisy à la place « du catholicisme » que nous nous figurons, dit-il, « sous la forme immobile et convenue d'un passé qui n'a point existé ». *Page* 21 :

Ce qu'il contemplait, ce qu'il montrait vivant dans le passé bien compris, et impérissable dans l'avenir que tout croyant sincère doit préparer, c'était la Bible, œuvre divine, dont une critique respectueuse pénètre le secret et révélera de plus en plus la grandeur ; c'était le Christ, dans la simplicité de son existence terrestre, où étaient cachés les trésors de la Divinité, et dans la puissance infinie de son action permanente, où ces trésors viennent successivement au jour ; c'était l'Église catholique et romaine, cité spirituelle, patrie des âmes, foyer perpétuel de vérité, de justice et de sainteté ; c'était la foi des siècles, toujours la même et toujours nouvelle, et sachant se reconnaître dans tout ce qui est vrai ; c'était l'immense vie du culte chrétien, qu'anime l'esprit de Jésus. Le petit livre était, malgré ses défauts, et dans son aridité didactique, un hommage au Christ-Dieu, et à l'Église, corps vivant du Christ immortel.

Il y a dans cet exposé de doctrine beaucoup des théories du Vicaire Savoyard. Lui, voyait dans tout le culte, un rite officiel établi pour rendre hommage à l'Être-Suprême et il regardait comme chose indifférente les dogmes vrais ou faux propres à chaque religion. M. Loisy pose, sans doute, en principe que le catholicisme est la religion vraie, mais il admet avec le Vicaire

Digitized by Google

Savoyard, que ses dogmes ne sont ni immuables ni d'une certitude absolue ; voire que l'Église doit les modifier selon les temps et les « adapter à toutes les formes du progrès humain ». N'est-ce pas raisonner à peu près comme Rousseau et son Vicaire Savoyard ?

III

Dans sa *Lettre à un Cardinal sur la question biblique*, M. Loisy aborde plus directement cette question à laquelle il revient, du reste, dans toute la suite de son livre. Il écrit, *page* 26 :

Je n'hésite pas à dire... qu'il faut... en rabattre beaucoup sur les garanties que présente à l'historien la transmission des textes, l'origine des livres et la représentation des choses.

Peut-on soutenir que les Juifs et les chrétiens se seraient fait scrupule de changer une seule lettre au texte des livres sacrés, quand il est avéré que le livre de Job, dans la version des Septante et dans l'ancienne Vulgate latine, était beaucoup plus court que dans l'hébreu traditionnel, suivi par la Vulgate de saint Jérôme ? Les recensions grecques de Tobie ne diffèrent-elles pas notablement entre elles et notre version latine ne diffère-t-elle pas encore plus de toutes les recensions grecques ? La comparaison des anciens manuscrits entre eux, comme celle des versions avec les textes originaux, n'atteste-t-elle pas l'existence d'un nombre infini de variantes qui ne sont pas toutes sans signification et qui ne proviennent pas toutes de la distraction des copistes ?

Les raisonnements de M. Loisy tombent à faux. Nous savons comme lui, qu'il y a entre les différents textes de nos Livres Saints, de nombreuses et parfois d'assez notables variantes. Mais il faut remarquer que ces variantes ne touchent en rien à la substance du livre, et l'Église qui a choisi la Vulgate comme version officielle de la Bible laisse également aux Églises d'Orient, comme texte authentique, la version des Septante et le texte grec du Nouveau Testament. Pourquoi ? C'est parce que l'Église, gardienne et interprète infaillible des saintes Écritures, n'a pas prononcé sur ces divergences de textes. Elle laisse aux exégètes et aux théologiens la liberté de discuter les différentes versions et de choisir celle qu'ils estiment répondre le plus exactement au texte original. La discussion ne porte pas sur ce texte lui-

Digitized by Google

même : tous savent très bien que le texte original est un et qu'il est tout entier vérité, parce qu'il est la parole de Dieu même. Mais les copistes ont pu transcrire plus ou moins exactement les manuscrits, omettre des mots ou des lignes, parfois en ajouter, confondre des notes marginales avec le texte même du livre. Les traducteurs de leur côté n'ont pas toujours saisi exactement le sens du texte sacré ; souvent ils se sentaient incapables de rendre complètement la pensée qu'ils entrevoyaient, et ils imitaient nos traducteurs français qui intercalent dans leur texte des périphrases, des explications interlinéaires, afin d'être plus corrects et plus clairs. Ces additions et ces déformations sont passées plus ou moins dans les recensions les plus estimées : les copistes, soucieux avant tout de ne rien mettre du leur dans les textes qu'ils transcrivaient, ont reproduit consciencieusement la version qu'ils avaient sous les yeux : de là, des variantes stéréotypées en quelque sorte, selon les différents codes adoptés comme types. Nous avons un exemple de ce respect du texte sacré dans la chronologie des Patriarches, au chapitre XI de la Genèse.

Les Septante disent : « Arphaxad vécut cent trente-cinq ans et il engendra Caïnan. Et Arphaxad vécut après avoir engendré Caïnan, quatre cents ans, et il engendra des fils et des filles.

« Et Caïnan vécut cent trente ans, et il engendra Salé. Et Caïnan vécut après avoir engendré Salé, trois cent trente ans, et il engendra des fils et des filles.

L'hébreu et la Vulgate ne portent pas le nom de Caïnan et on lit seulement.... « Arphaxad vécut trente-cinq ans, et il engendra Salé. Et Arphaxad vécut après avoir engendré Salé, trois cent trois ans et il engendra des fils et des filles. »

Caïnan est nommé dans la généalogie de Notre Seigneur, et parmi les patriarches, au chapitre III, de l'Évangile selon S. Luc. Il est donc certain que l'hébreu et la Vulgate ne l'omettent que par suite d'une erreur de copiste.

Cependant malgré l'autorité des Septante, la Synagogue conserve religieusement le texte reçu, et l'Église elle-même n'a pas jugé à propos de rétablir dans la Vulgate le nom de Caïnan, bien qu'elle le lise dans la généalogie de Notre-Seigneur selon saint Luc, et qu'elle ait adopté dans le martyrologe Romain, la supputation des Septante, pour fixer la date de naissance de Jésus-Christ.

Quoi qu'en dise M. Loisy, « les Juifs et les chrétiens se seraient

Digitized by Google

fait scrupule de changer une seule lettre au texte des livres sacrés. » Quant à ce qui est dit du livre de Job, j'ai sous les yeux l'hébreu et les Septante, et je ne vois pas que la version grecque soit plus courte que le texte hébreu reçu par les Juifs. On ne dit pas cependant qu'il y ait eu deux versions des Septante. Les divergences que l'on rencontre entre les diverses recensions du livre de Tobie, s'expliquent par ce fait, que des notes et des explications données par le traducteur seraient passées dans le texte, qui reste visiblement le même dans sa substance. M. Loisy poursuit, *page 27*:

Votre Éminence doit avoir entendu parler du verset, dit des Trois témoins célestes, dans la première Épître de saint Jean, et sans doute, après le décret que la Congrégation du Saint-Office a rendu au sujet de ce texte, en 1897. Elle le tient pour très authentique. Comment donc ce verset si authentique a-t-il été complètement inconnu à la tradition grecque depuis les origines, à la tradition latine jusque vers la fin du IVe siècle, et comment n'a-t-il pu se glisser que peu à peu et sournoisement dans la Vulgate où saint Jérôme, certes ne l'avait pas mis ?

Nous ne pouvons faire une dissertation pour chaque difficulté élevée par M. Loisy. Il faudrait changer en in-folios les numéros des *Études Franciscaines*, et ce ne serait pas assez. Deux mots suffiront. L'Église n'a pas besoin du texte des Trois témoins célestes pour établir le dogme de la Ste Trinité ; les autres textes ne manquent pas dans la Sainte Écriture, et les théologiens catholiques n'ont point l'usage de recourir au mensonge pour appuyer leurs thèses. Si donc, à partir du IVe siècle, l'on voit le texte des Trois témoins dans quelques manuscrits, c'est que ce texte existait dans les manuscrits primitifs.

Que par suite d'une erreur de copiste, ou par le fait des Ariens trop intéressés à faire disparaître ce texte, il manque dans un certain nombre de manuscrits copiés sur des codex défectueux, il n'y a rien en cela d'extraordinaire, et c'est plutôt le contraire qui aurait dû étonner.

M. Loisy ajoute, *page 27* :

Les textes bibliques ont une histoire, Monseigneur, et c'est temps perdu de nous assuser qu'une telle histoire n'existe pas, de proclamer qu'elle ne doit pas exister. Nous autres critiques savons bien qu'elle existe, puisque nous avons sous les yeux et dans la main les témoignages

Digitized by Google

innombrables de sa réalité, des modifications variées et plus ou moins profondes que les textes n'ont pas cessé de subir depuis le commencement.

On ne peut trouver en faveur de cette thèse de témoignage plus fort que ce qu'on lit dans la préface de l'édition officielle de la Vulgate.

« Sans parler de la liberté que l'on a prise de contrefaire des éditions récentes, pas en petit nombre, pour appuyer les hérésies de notre époque, cette multiplicité et cette diversité de versions aurait pu produire un grand désordre, dans l'Église de Dieu. Car c'est chose constatée qu'il est arrivé à notre époque, à peu près ce que saint Jérôme assure être arrivé de son temps : qu'il y avait autant de versions que de copies, chacun ajoutant ou retranchant à son gré. »

Il est donc arrivé et du temps de saint Jérôme et à l'époque de la Réforme, que l'on ait faussé des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et cela probablement pour la même cause et de la même manière. A l'époque de la Réforme les novateurs falsifiaient les textes afin d'y trouver des arguments en faveur de leurs doctrines : d'autres fois des humanistes et des savants sans aucune mauvaise intention d'ailleurs, publiaient des versions qui n'avaient pas toujours le mérite d'une grande exactitude. C'est ainsi que la Bible de Vatable est une pauvre traduction auprès de la Vulgate : enfin des éditeurs fixaient les textes plus ou moins arbitrairement, ajoutant ou retranchant sans règle fixe et en dehors de toute critique biblique.

Au temps de saint Jérôme, les mêmes causes produisaient des résultats analogues. Les sectes hérétiques ne se faisaient pas faute d'adapter les Saintes Écritures à leurs thèses : l'activité intellectuelle de cette époque favorisait l'éclosion de nouvelles traductions, la formation de recensions plus ou moins rationnelles : enfin tous les exemplaires étant copiés à la main, chaque copiste adoptait le texte qui lui paraissait le plus authentique, ajoutant ou retranchant les variantes au gré de sa critique.

Cependant il faut remarquer que les éditeurs et les copistes de la Bible prétendaient tous reproduire un texte unique, préexistant, et non point apporter leur appoint à une somme de témoignages, sans cesse grandissante. Au milieu de cette confusion de copies ou de versions diverses, un texte se présentait comme plus

Digitized by Google

correct ou correspondant mieux aux originaux : c'était la Vulgate qui peu à peu a fini par remplacer et faire oublier les anciennes versions ; et précisément parce que les fidèles cherchaient le texte authentique de la sainte Écriture, la Vulgate était la version la plus répandue, et celle qui jouissait de la plus grande autorité.

Quant à ces textes dont parle M. Loisy, nous serions heureux qu'il voulût bien les indiquer ou les publier, mais il paraît que ce ne sont pas des textes, mais des témoignages que la critique découvre par la simple inspection du texte reçu et par la comparaison de ce texte avec les variantes qui existent. Les critiques sont d'habiles dégustateurs qui, au goût, distinguent que l'on a mêlé du vin de telle année avec du vin de telle autre année, et qui vérifieraient l'origine d'un flacon de vin trouvé dans les ruines de Pompeï. Les saints docteurs n'étaient pas, tant s'en faut, aussi prétentieux en critique biblique : ils n'ont pas vu trace, dans la sainte Écriture, « des modifications variées et plus ou moins profondes que les textes » n'auraient « pas cessé de subir depuis le commencement » ; et nous nous obstinerons pieusement à les prendre pour modèles et pour guide.

M. Loisy continue, *page* 28 :

> Juger de toutes ces divergences par leur rapport avec notre Vulgate et condamner ce qui n'est pas conforme à nos éditions de la Bible latine serait un procédé fort commode au point de vue théologique, mais non moins absurde au point de vue scientifique, attendu que notre texte officiel n'est pas même exactement celui qu'avait établi saint Jérôme, et que notre version n'est pas une règle absolue pour le contrôle des textes originaux d'où elle procède et qu'elle peut ne pas représenter avec une entière fidélité.

En vérité on dirait que M. Loisy ne connaît pas un mot de la question des saintes Écritures, ou qu'il compte sur la crédulité de ses lecteurs. Qu'il lui plaise donc de relire la préface de l'édition officielle de la Vulgate. Il y lira que les livres dont la traduction se trouve dans la Vulgate « ont été empruntés » : les uns à une traduction faite ou corrigée par saint Jérôme, les autres à une vieille édition dont la fidélité et l'exactitude sont attestées par saint Augustin et l'on peut ajouter par saint Jérôme et par saint Grégoire. Il verra que saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Isidore, les Pères et les Docteurs de l'Église depuis cette

Digitized by Google

époque, et tous les grands théologiens, ont considéré saint Jérôme comme un traducteur hors pair, « un très grand docteur, dont Dieu a pourvu l'Église », comme on le dit dans l'oraison de sa fête « pour exposer les saintes Écritures. » M. Loisy verra aussi que lorsqu'il s'est agi de publier l'édition Vaticane, l'on a mis à contribution les exégètes et les linguistes les plus savants; que l'on a recouru aux textes originaux, hébreux et grecs et consulté même les commentaires des anciens Pères, afin de pouvoir donner une édition aussi correcte et aussi parfaite que possible.

On ne voit donc pas quelle discordance l'on pourrait trouver entre la Vulgate et les textes originaux auxquels, du reste, l'Église recourt elle-même et permet de recourir librement, quand il s'agit de préciser le sens des textes. Mais ce qu'elle n'admet pas, c'est que des présomptueux, qui se disent savants, puissent traiter avec dédain, une version des saintes Écritures au-dessus de toute louange et véritablement incomparable.

M. Loisy nous donne ici un spécimen de son genre de critique; il écrit donc *page* 28 :

> Le verset des Trois témoins célestes est dans notre Bible. Cela ne prouve pas que saint Jérôme l'ait connu, et il est moralement certain qu'il ne le connaissait pas ; cela ne prouve pas davantage que le verset ait été écrit en grec par l'auteur de la première Épître johannique, et il est moralement certain que cet auteur n'a jamais pensé à l'écrire, puisque la tradition grecque n'en a gardé aucune trace, que l'examen du contexte suggère l'idée d'une interpolation, et que l'on peut marquer approximativement la date où cette interpolation a été pratiquée dans la Vulgate latine.

Où donc M. Loisy a-t-il vu que saint Jérôme ne connaissait pas le verset des Trois témoins célestes ? A-t-il une édition de la Vulgate plus authentique que celle du Vatican ? Peut-il expliquer comment les exemplaires grecs renferment ce verset, si la tradition grecque n'en avait gardé aucune trace? Il semble que Photius, qui n'était pas un ignorant, aurait eu une belle occasion d'éliminer ce texte introduit « sournoisement dans la Vulgate » par les Latins. Comment a-t-on pu intercaler dans les Saintes Écritures un texte de cette importance, sans que personne ait réclamé ? Il reste pourtant une affirmation, c'est « que l'examen du contexte suggère l'idée d'une interpolation ». Je viens de vérifier le con-

Digitized by Google

texte dans le texte grec du Nouveau Testament, et j'avoue que le verset des Trois témoins célestes m'a paru y être à sa place naturelle, et que rien dans le contexte « ne me suggère l'idée d'une interpolation. »

M. Loisy dit encore, *page* 29 :

Opposer à l'exercice de la critique textuelle les décrets du concile de Trente touchant la canonicité des Écritures et l'authenticité de la Vulgate serait exagérer la portée de ces définitions, les vouer à la risée des savants non catholiques et condamner les exégètes catholiques à une besogne impossible. La Vulgate est authentique en tant que texte officiel de l'Église, et c'est ce genre d'authenticité que le concile avait en vue. L'authenticité réelle, le rapport réel de notre version latine avec les textes originaux est autre chose que l'authenticité entendue au sens que je viens de dire, et l'on a grand tort de confondre l'une avec l'autre, de vouloir prouver l'une par l'autre.

Ainsi la Vulgate jouit d'une authenticité qui ne la rend nullement authentique. M. Loisy va nous expliquer cela, *page* 30 :

La Vulgate est un document ecclésiastique. En tant qu'elle représente les Écritures primitives, elle a pour le théologien l'autorité d'un texte inspiré... elle a de plus l'autorité d'une source traditionnelle. L'Église, pour s'en servir en toute sécurité, n'a pas besoin de démêler en détail dans la tradition ce qui est conforme aux textes originaux et ce qui s'en écarte, par omission, addition ou modification, ce qui a été la pensée de l'hagiographie, et ce que les interprètes ont pu y ajouter sous l'influence de sa propre tradition.

Il est difficile de ne pas comprendre : Un livre inspiré n'est pas pour cela un livre véridique : mais il est suffisamment authentique pour servir à formuler des dogmes et des conclusions théologiques.

(A suivre.) Fr. Rémi de Boulzicourt, O. M. C.

Digitized by Google

LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT.

(Suite) [1].

Il est rare qu'une loi importante vienne en discussion devant les Chambres et soit adoptée par elles, sans avoir été d'abord, d'une façon quelconque, présentée à l'opinion. Pour peu que cette loi touche aux intérêts vitaux du pays, la guerre, grâce à la presse, aussitôt commence. Rien de plus naturel, au reste. « Ne sommes-nous pas les éducateurs du peuple, disait un célèbre publiciste; à nous de l'éclairer, à nous de le conduire. » Ces paroles, dont chacun peut apprécier la rare modestie, étaient heureusement complétées, précisées par ces autres mots qui ont, sans doute, la valeur d'un *meâ culpâ* : « N'avons-nous jamais failli à notre tâche? » Question qui ressemble fort aussi à un verdict de culpabilité rendu contre la plus grande partie de la presse. Séparer l'Église de l'État, ne fût-ce que sur le papier, était un sujet trop séduisant pour ne pas tenter les écrivains de toute sorte, les journalistes surtout. Ceux-ci se sont emparés de la question; ils l'ont discutée, éclairée ou obscurcie avec une verve, une ardeur, une passion surexcitées par les dangers, les complications qu'elle présente.

On ne saurait être trop sévère pour ces publicistes: philosophes et théologiens d'aventure, dont les convictions naissent, se modifient, disparaissent d'après le poids plus ou moins grand de l'or qu'on leur présente. D'un noble métier, ils ont fait une industrie; mais une industrie fort lucrative, paraît-il, pour nombre d'entre eux: à ces malfaiteurs littéraires, reviendra, pour une bonne part, la responsabilité du redoublement de persécution qui se prépare contre le catholicisme et dont l'État trouvera les moyens dans plusieurs des projets de séparation. Essayons de démêler les sentiments, les mobiles de la presse antireligieuse sur le point qui nous occupe.

1. Cf. fascicule de janvier 1904.

Digitized by Google

Il ne se passe presque pas de jours sans que des feuilles telles que la *Lanterne*, la *Petite République*, l'*Action* ne réclament à grands renforts d'injures et de calomnies à l'adresse des catholiques, cette Séparation qui leur tient tant à cœur. « Déchristianisons! » s'écrie M. Maurice Allard [1]. Et pour parvenir à ce résultat, il exige la dénonciation du Concordat. Non pas qu'il veuille par là rendre la religion plus libre. Disciple fidèle des glorieux ancêtres de 1793, il porte ses regards vers l'avenir et veut le divorce entre l'Église et l'État pour arriver plus sûrement à l'étouffement de toute croyance et de tout culte. Gambetta et autres initiateurs de la persécution religieuse sont bien dépassés; on ne les aperçoit plus que dans le lointain d'un autre âge. Anticléricalisme, vieux mot dont M. Allard aujourd'hui n'a que faire! C'est une arme usée, sans force contre l'ennemi :

Telum imbelle sine ictu.

La « vérité en marche » exige autre chose. Écoutons le député de la Seine : « M. Aulard [2] a raison, quand il affirme très nettement que nous voulons déchristianiser la France. Nous combattons la religion, et toutes les religions, le sentiment religieux et tous les dogmes religieux, parce qu'ils sont le contraire de toute recherche rationnelle de la vérité, et parce qu'ils tendent, en immobilisant l'esprit humain sur une solution absurde et enfantine, à empêcher tout progrès scientifique. » Et donc, l'État, inspiré par la libre-pensée, ne peut laisser subsister aucune des formes religieuses. La raison se prononce contre elles; elle a rendu son verdict, les déclarant « abrutissantes pour l'esprit humain. » La politique actionnée par elle, sera chargée de débarrasser la terre « du monothéisme et des superstitions judéo-chrétiennes. Il est temps que l'esprit aryen, abruti par eux, sorte de l'esclavage et reprenne sa vigueur en dehors de tout dogme et de toute religion. » Or le premier moyen, celui sans lequel tous les autres seraient inefficaces, c'est d'abolir ce régime « de privilège et de protection qui fait de l'Église l'égale de l'État ». Ce régime, c'est le Concordat. Donc, sus au Concordat! on sera plus libre après pour légiférer au sujet de ces bons catholiques qui,

1. Rédacteur à l'*Action*, organe jusqu'à ces jours derniers du prêtre apostat Charbonnel.

2. M. Aulard est à la Sorbonne le titulaire de la chaire d'histoire de la Révolution.

Digitized by Google

comme par le passé, voudront bien laisser expérimenter sur eux « les immortels principes » de la Révolution. Car M. Allard pense avec MM. de Pressensé et Briand qu'on ne saurait trop multiplier les entraves et les pénalités dans le but d'enlever à l'idée religieuse tout moyen de reconquérir son antique influence.

Il est des moments où les exhortations adressées à M. Combes et à sa majorité par les journaux du bloc, deviennent plus pressantes, c'est quand un prêtre privé de son traitement proteste publiquement contre le vol dont il est l'objet; c'est quand un évêque se permet de tracer à son clergé ou aux religieux persécutés une ligne de conduite qui n'a pas l'heur de plaire au gouvernement : « Qu'attend donc M. Combes, s'écriait un jour la *Lanterne*, irritée par un acte épiscopal qui fit quelque bruit? Laissera-t-il impunie cette révolte contre la loi? Puisqu'il se plaint d'être désarmé contre les menées cléricales, qu'il présente aux Chambres une loi condamnant au bannissement, à la prison tout évêque, prêtre ou moine coupable d'avoir résisté à la volonté nationale. » Mais pour la *Lanterne*, ce sont là mesures provisoires. Le lendemain du jour où M. Combes, repoussant le vote immédiat de l'amendement Girard,faisait entrevoir certains délais à la discussion des projets de loi sur la Séparation, le journal socialiste se chargea de prouver au Président du Conseil à quel point il était l'esclave de ses amis. « Si M. Combes s'arrête dans la voie où il est d'abord si courageusement entré, s'il recule, il n'a plus rien à faire à la tête du gouvernement. Nous voulons la Séparation, parce que nous voulons détruire tous les dogmes et toutes les mômeries religieuses. Qu'il expulse les moines et les nonnes, prive de leur traitement évêques et curés; c'est bien! mais ce n'est qu'un à-compte. Rien ne sera fait de sérieux tant que le Concordat ne sera pas dénoncé. »

Si l'on songe au nombre considérable de journaux dont les idées sont, à peu de chose près, celles de la *Lanterne* ou de l'*Action*, quand on réfléchit à leur inquiétante diffusion, on se demande si le pays n'est pas, à l'heure actuelle, convaincu de la nécessité d'une Séparation immédiate entre l'Église et l'État.

Non, répond M. Charles Dupuy. Plusieurs fois Président du Conseil, parlementaire de vieille date, le sénateur de la Haute-Loire est imbu à l'égard de l'Église et du clergé d'idées ou plutôt de préjugés que nous ne saurions approuver : mais on ne peut lui nier une prudence, une justesse d'observation, une loyauté, dont

Digitized by Google

il a naguère encore donné des preuves frappantes [1]. Le sentiment que nous allons lui voir exprimer est à quelques nuances près, celui des divers groupes parlementaires qui viennent de fusionner sous la direction de MM. Motte et Barboux.

M. Dupuy fait d'abord une constatation de fait : Le peuple, dit-il, n'est pas prêt pour la Séparation ; rien du moins ne prouve qu'il la désire. Les élections législatives de 1902 ne se sont pas faites sur ce terrain : or la mesure proposée atteint trop d'intérêts chers au peuple pour qu'elle puisse être discutée, votée par les Chambres sans avoir été au préalable présentée à son appréciation. De plus, l'immense majorité des députés et sénateurs, même les plus avancés, se soucient peu de présenter à leurs électeurs un programme où serait inscrite la promesse d'un vote favorable à un projet de loi qui plongerait le pays dans le trouble et l'agitation.

Il y a mieux, « les électeurs, en beaucoup de points, estimèrent qu'en faisant la loi de 1901, on avait fait beaucoup, sinon trop ; ils avaient besoin pour se rassurer, de se rappeler les déclarations concordataires de M. Waldeck-Rousseau. On leur parla donc surtout des moines (pas même autant qu'on s'y fût attendu) et on leur parla fort peu des curés). En présentant leur programme politique ainsi atténué, les candidats obéissaient à un sentiment très compréhensible, sinon très avouable : la crainte de l'électeur est le commencement de la sagesse. Or, on peut affirmer qu'une bonne partie de nos législateurs ont l'intuition assez nette de certains désirs du peuple qui se les choisit ; cette conclusion s'impose avec plus d'évidence si l'on songe que leurs intérêts sont engagés dans la question : aveugles sur bien d'autres points, les députés et sénateurs les plus foncièrement hostiles à l'idée catholique sont clairvoyants quand s'il s'agit de conserver leur situation. On le verra bien au lendemain de la Séparation ; nombre de ceux qui l'auront votée, s'efforceront de toutes manières d'en arrêter les conséquences ; on les surprendra cherchant à s'arranger avec les chrétiens ardents et les autorités ecclésiastiques, obtenant du pouvoir des exceptions à la loi et tâchant par là d'adoucir l'électeur influent.

Des faits récents ont prouvé la vérité des remarques de M. Dupuy. M. Combes, on se le rappelle, par une circulaire en date du 9 avril 1903, avait invité les évêques à fermer les chapelles

1. Voyez son discours prononcé au Sénat, le 3 novembre dernier en faveur de la liberté d'enseignement.

Digitized by Google

non autorisées de leurs diocèses. L'attitude de l'épiscopat fut aussi ferme que digne. Par des lettres ou circulaires motivées, il refusa d'obéir à une aussi singulière invitation. Le gouvernement se décida alors à faire exécuter çà et là, par ses préfets, la mesure dont il avait voulu par un moyen assez machiavélique, rejeter l'odieux sur le clergé : les populations atteintes par la fermeture de chapelles souvent anciennes et vénérées, montrèrent leur mécontentement : certains députés et sénateurs dévoués tout entiers à la politique de M. Combes s'émurent à leur tour ; et cette émotion, tout intéressée qu'elle fût, valut du moins à plusieurs communes de France l'avantage et la joie de pouvoir prier encore dans les sanctuaires qui leur rappelaient tant de souvenirs. Les journaux ont longuement entretenu le public de l'intervention du député radical Fould en faveur de la basilique de Lourdes, intervention couronnée de succès.

Un fait plus caractéristique encore fut relevé d'une façon fort spirituelle par M. de Grandmaison, dans une interpellation sur la circulaire du Président du Conseil [1]. Après avoir dit le trouble profond occasionné dans le pays par la décision ministérielle, le sympathique député de Saumur opposait la conduite des députés de la majorité à celle de M. Combes, et à l'appui de ses dires rappelait un arrêté pris par le Dr Borne, sénateur radical du Doubs. Le document vaut d'être cité :

« Au nom des *traditions* et des *coutumes du pays*.

» Le maire de St-Hippolyte, conseiller général du canton,

» Déclare publiquement que jamais il n'a été et que *jamais* il ne sera *question*, administrativement, de *fermer les chapelles* de Notre-Dame-du-Mont, de Montjoie et toutes autres analogues dans la région.

» Dans *l'intérêt de la paix* [2] publique, en attendant la régularisation légale, conformément à l'article 294 du Code pénal et la reconnaissance officielle d'après les formalités d'usage, cette déclaration pourra servir d'autorisation.

» Dans ces conditions, pour l'autorité laïque, les chapelles restent ouvertes comme précédemment.

» Le Maire de Saint-Hippolyte.
» Dr BORNE,
» Sénateur du Doubs. »

1. Séance du 20 mai 1903.

2. J'ai souligné plusieurs expressions de l'arrêté pour mieux faire saisir l'étonnante mentalité de certains députés et sénateurs.

Digitized by Google

Et M. Combes a laissé faire ! Pensez-vous (c'est la conclusion que je veux tirer pour l'avenir de ces divers incidents), pensez-vous qu'il agira différemment, lui et sa majorité, dans les innombrables difficultés qui seront la conséquence de la Séparation? On a trouvé que le Dr Borne en prenait à son aise avec les circulaires ministérielles : beaucoup pensent, et M. Dupuy est de leur avis, que le respect d'une loi n'arrêterait pas davantage le sénateur du Doubs et ses collègues de gauche. Pourquoi : encore une fois, le souci de plaire à l'électeur, la crainte de froisser ses légitimes aspirations.

Non, répète M. Dupuy, le pays ne veut pas de la Séparation, et ce serait une très grave faute politique et sociale que vouloir lui imposer une loi qui lui répugne.

Les radicaux eux-mêmes n'en veulent pas: sans doute, en théorie ils sont très nets. Pour en juger, il n'est besoin que de se reporter à la sorte de charte rédigée en vue des dernières élections législatives par les membres les plus influents du « parti radical » français. « Le groupe radical veut la suprématie absolue du pouvoir civil, et il entend réaliser par l'abolition des congrégations, par la sécularisation des biens de mainmorte et par la suppression du budget des cultes, cette formule libérale et décisive : Les Églises libres dans l'État libre et souverain. » Formule que M. Émile Faguet expliquait de la façon suivante : « L'État dira aux Églises : je ne vous paye plus. Je supprime les congrégations religieuses et je confisque leurs biens. J'interdis à de nouvelles congrégations de se former. Maintenant, vous êtes libres sous la suprématie absolue de l'État.

C'est-à-dire :

Article premier. — Il n'y aura plus d'Églises sous aucune forme.

Article 2. — Elles seront libres. »

Simple boutade d'académicien aimant à aiguiser sa pointe, direz-vous ! Que non pas. Au dernier grand congrès radical-socialiste de Marseille, le parti avancé accentua plus encore ses déclarations « de principes » et somma le gouvernement d'accomplir dans le plus bref délai la « grande réforme » réclamée par « l'esprit républicain ».

Alors, les radicaux et nombre de radicaux-socialistes sont sincères et veulent sérieusement ce qu'ils demandent ? Il est permis d'en douter. Absolus en théorie, ces messieurs sont plus accommodants en pratique.

Digitized by Google

Paul Bert considérait comme nécessaire le vote préalable de lois de guerre contre l'Église, et conseillait d'attendre le résultat de leur application. Il se souvenait de la parole de Robespierre : « L'abolition du salaire du clergé est mauvaise en révolution, dangereuse en politique et même pas bonne en finances. »

Les difficultés et les périls que présenterait la mise en exercice d'une loi de Séparation hostile à l'Église, voilà la véritable raison qui arrête les radicaux sur le seuil de la pratique. Et si cette grande réforme présentée par eux tous les quatre ans comme une panacée universelle est entrée définitivement dans le domaine des faits, ce n'est pas la faute d'un certain nombre d'entre eux.

M. Dupuy trouve plaisants ces hommes politiques qui tremblent d'exposer à leurs électeurs les conséquences des idées communes à leur parti : c'est apparemment que ces idées n'ont pas une bien grande valeur objective, qu'elles sont impraticables, ou que leurs tenants sont illogiques. Je me garderai bien de combattre une parole aussi sage et je passe à une remarque importante qui n'a pas échappé à l'esprit clairvoyant du sénateur de la Haute-Loire. « Quelques-uns, dit-il, se flattent que la Séparation sera pour les prêtres la dispersion, l'isolement et dès lors l'affaiblissement progressif de leur influence. Ce n'est pas pour donner une raison à ces optimistes que la hiérarchie ecclésiastique se relâchera. Elle sera plus ferme que jamais : le lien d'État étant rompu, le prêtre sera repris et retenu absolument dans le lien religieux, tout entier dans la main d'un épiscopat dont l'autorité et l'indépendance donneront des regrets à ceux qui connaissent les bureaux de la rue de Bellechasse. [1] » Et M. Dupuy nous montre le clergé débarrassé des chaînes dorées du Concordat, se montrer militant, aggressif chaque fois que le gouvernement voudra l'arrêter dans l'essor de son apostolat. « Vous vous plaignez de la propagande du clergé, dit-il aux séparatistes. Vous verrez ce que sera cette propagande, une fois le Concordat déchiré. Vous aurez amené le prêtre sur le forum : vous entendrez de quel ton, avec quelle âpreté, avec quelle force, il opposera la conscience et la loi..... Dans le plus grand nombre des communes vous aurez introduit le trouble et la division ; vous aurez fait la guerre religieuse... Si l'on me demande pour laquelle des propositions de loi je suis, je répondrais que je ne suis pour aucune, car je tiens au Concordat dans l'intérêt de l'État républicain. »

1. Rue de Paris où se trouvent les bureaux de la *Direction des Cultes*.

Digitized by Google

On le voit, ce n'est pas la pensée catholique qui guide M. Dupuy dans sa lutte contre les Séparatistes : l'application de leur thèse lui fait entrevoir une ère de troubles et de discordes dont il n'est pas possible, selon lui, d'arrêter le cours, ni de prédire la fin. Son bon sens politique lui fait repousser tout projet de loi favorable à cette thèse : il met même une certaine vivacité à en montrer les graves inconvénients ; surtout il estime peu sage de la part des amis de l'ordre et de certains catholiques, de réclamer une législation que la majorité antichrétienne de la Chambre et du Sénat veut antilibérale et persécutrice.

Cet argument n'a pas le don d'arrêter nombre de personnalités des partis nationaliste et antisémite ; plusieurs de ces personnalités, non les moins en vue de la politique et de la presse, ont bien des fois prouvé leur amour de la liberté et la force de leurs convictions religieuses dans les divers combats soutenus pour la défense du catholicisme ; en dépit de certaines violences de langage, malgré des fautes lourdes peut-être de tactique, ils n'en ont pas moins droit à la reconnaissance des catholiques.

Mais :

Amicus Plato, magis amica veritas.

Pourquoi MM. Drumont et de Cassagnac, par exemple, réclament-ils la Séparation ? afin de rendre à l'Église la plus grande liberté possible. Les évêques ne seront plus choisis par le gouvernement ; la cour romaine sera ainsi débarrassée des influences, des menaces qui pèsent sur elle à peu près régulièrement chaque année. Les premiers pasteurs de nos diocèses verront leur autorité grandir auprès de leurs ouailles ; car on se rappellera que le souci du bien spirituel inspira uniquement des choix qui se porteront constamment sur les membres les plus vertueux et les plus éminents du clergé français.

Le budget des cultes, il est vrai, sera supprimé ; mais la charité bien connue des catholiques saura le remplacer. Et puis, n'est-ce donc rien que d'être délivré des chaînes chaque jour rendues plus lourdes par l'esprit sectaire d'un gouvernement athée ? La Séparation apparaît ainsi comme la seule solution de la crise actuelle.

(A suivre.) Fr. Louis DE GONZAGUE, O. M. C.

Digitized by Google

LA MADONE DANS LES POÉSIES DE JACOPONE DE TODI [1].

Les chansons d'amour, au XIIIe siècle, en Italie, avaient oublié de plus d'une façon la noblesse de leur origine et perdu leur force morale. A François d'Assise, le Troubadour de Dieu et à la joyeuse phalange de ses disciples, était réservé l'honneur de les rajeunir avec l'éclat d'un charme surnaturel. Au reste, il ne pouvait pas en être autrement. « François, le chantre sublime », regardait comme un des devoirs de sa vocation d'être « le jongleur de Dieu » : *jaculator Dei.* Sa vie tout entière est un cantique ; ses fondations sont des poèmes vivants, et la milice volante de ses fils, portée sur les ailes de l'harmonie, s'est élancée dans le monde pour y annoncer le joyeux message. Voilà ce qui a valu à l'Ordre des FF. Mineurs les sympathies d'une époque où l'on n'entendait que musique et que chants ; voilà qui nous explique pourquoi plus d'un troubadour fameux a tenu à prendre place dans le chœur des pauvres chantres de Dieu, comment sa muse, qui jusque-là s'était contentée de célébrer la beauté éphémère et les frivoles avantages de la femme, se retrempa dès lors à la source de l'éternel amour et chanta la Fille de Dieu, véritable inspiratrice de la poésie.

L'un des plus remarquables exemples à cet égard et, sans aucun doute, le représentant le plus autorisé de cette renaissance, c'est le B. Jacopone († 1306).

Il descendait de l'illustre famille des Benedetti de Todi et quoique, par sa vocation, il fût jurisconsulte et docteur *in utroque jure*, il n'était que poète et rien que poète [2], avec, au surplus, une nature passionnément affectueuse.

1. Traduit de l'allemand par le R. P. Eusèbe de Bar-le-Duc, O. M. C.

2. La dernière édition italienne des poésies de Jacopone a paru, il y a 300 ans : « Le poesie spirituali del Beato Jacopone da Todi, Frate Minore, distinte in sette libri, con

Digitized by Google

Il avait chanté son époque et son *joyeux savoir* « gaia scienza »; il avait chanté le monde, ses hommes et ses plaisirs; il avait chanté l'étoile de *son* monde, à lui, et de sa propre vie : la noble dame de son cœur. Mais, quand il vit cette étoile disparaître avant l'heure dans une épouvantable catastrophe [1], quand il constata — chose dont jusqu'à ce jour un soupçon tout au plus s'était formé dans son esprit, — qu'il avait consacré à une sainte ses œuvres terrestres, alors il renonça au monde pour suivre la vie pénitente de la famille séraphique et substituer ses divins cantiques aux frivoles chansons.

« Adieu, jeux et chansonnettes ! belles dames, adieu ! Loin de moi vos regards de feu, vos traits empoisonnés, vos paroles charmeresses ! Laissez-moi chanter à la façon des chœurs angéliques et que mon *Trisagion* glorifie le Fils très saint de la Vierge. »

Lassovi suoni e canzonnette,
Vaghe donne e giovinette
Lor arte, e mortal saette
E la lor sofistaria.
Dammi a cantar simil canto
Di quel tuo essercito santo,
Triplicarti santo santo
Santo Figlio di Maria. (I. 1.)

le scolie ed annotationi di *Fra Francesco Tresatti da Lugnano* » (Venise, 1617). C'est l'édition que je citerai, en cette manière : le chiffre romain désignera le livre, et le chiffre arabe le numéro de chaque cantique. Un supplément à cette édition a été ajouté par le Chevalier *Alexandre Mortara :* Poesie inedite del B. Jacopone (Lucques 1819). *Schlüter* et *Storck* (Münich, Theissing, 1864) ont publié en allemand un « Choix de poésies de Jacopone de Todi ». On en trouve plusieurs sur la Ste Vierge. — En comparant cette traduction avec l'original, on se rend compte combien il est difficile, pour ne pas dire impossible, de transplanter du parterre italien ces fleurs délicates, sans en amoindrir le merveilleux éclat et même sans les flétrir complètement. Le mérite d'avoir de nouveau attiré l'attention du public sur le plus grand des poètes franciscains revient à *Ozanam :* « Les poètes franciscains, » (2e Édit. Paris, 1859, pag. 131 et sq.) L'édition allemande est de *Nic. Henri Julius.* » (Les poètes franciscains d'Italie. » (Munich, Theissing, 1853, pag. 154 et sq.).

1. En 1268, on célébra, dans la ville natale de Jacopone, des réjouissances publiques extraordinaires. Condescendant au désir de son mari, la jeune femme du jurisconsulte et du sénateur trônait comme une reine au milieu des nobles dames de Todi. Soudain, la tribune s'écroule et ensevelit sous ses ruines, avec bien d'autres victimes, la femme de Jacopone. Celui-ci l'en retire à demi morte. Il veut lui desserrer la ceinture et les vêtements pour faciliter la respiration, mais elle s'y refuse par un violent effort jusqu'au moment où son mari l'a transportée dans un endroit retiré. Là, Jacopone la débarrasse de ses somptueux habits, sous lesquels il découvre un rude cilice. La sainte ne prononce pas un mot, mais elle arrête sur lui un dernier regard qui semble dire : « C'était pour toi. »

Digitized by Google

Il tint parole. A compter de ce jour, son âme si foncièrement poétique appartint sans réserve au seul Très-Haut et à la Vierge Sainte, qui, offrant en elle-même l'idéal incomparable de la femme, doit être aussi le premier thème de toute vraie chanson d'amour.

Elle l'avait été à plus d'une reprise dans l'Institut franciscain et ce fut pour Jacopone une heureuse fortune. Quand il entra dans l'Ordre, de nombreux chants à Marie s'y faisaient écho de toutes parts. François lui-même avait le premier pris la lyre pour chanter l'Auguste Vierge [1].

Des poètes et des musiciens de haute valeur tels que Fr. Vita et Fr. Henri de Pise [2] dédièrent leurs mélodies au Très-Haut. Dans le même temps, le jeune penseur Duns Scott faisait ses premières armes et se préparait aux luttes théologiques qu'il aurait à soutenir pour défendre la Vierge Immaculée. La mort venait à peine de faire tomber des mains de S. Bonaventure la harpe, dont il avait tiré de si suaves et de si puissants accords pour célébrer la Femme bénie entre toutes [3].

Jacopone s'en saisit. Il en fit vibrer les cordes avec plus d'impétuosité et, si possible, avec plus de délicatesse. Il devint ainsi le premier chantre de la Reine du ciel, non seulement dans son Ordre, mais dans toute l'Église. N'aurait-il composé que le *Stabat Mater*, cette gloire lui appartiendrait encore. Toutefois, son mérite, au point de vue de la poésie mariale ne s'arrête pas là. Je voudrais détourner l'attention de ce chant officiel de l'Église, pour la fixer un instant sur l'humble cellule où le poète est vraiment chez lui, où il compose à loisir, en l'honneur de la Vierge de Nazareth, ces mélodies que le XIIIe et le XIVe siècle ont redites à l'envi et qui, depuis lors, sont ensevelies sous la poussière des âges et tombées dans l'oubli.

Mon but est donc d'entretenir les lecteurs des *Études* des chants à Marie, écrits par Jacopone en langue populaire italienne et que l'on ne connaît pas aujourd'hui.

***

1. *S. Franc.* Opusc. éd. *Wadding-de-la-Haye*, l. I, p. 16. Cf. *S. Bonav.* Légende de S. François, c. 9. — *Maître Conrad de Wurzbourg* († 1287) rappelle dans ses « Goldenen Schmiede » les louanges à Marie de S. François d'Assise.

2. *Salimbene.* Chronique, pag. 64-66.

3. *S. Bonav.* Opera omnia, tom. VIII (Quaracchi, 1898), pag. 677 et sq.

Digitized by Google

La *langue populaire* était la langue de sa mère, cette langue dans laquelle, non pas une fois ou l'autre, mais journellement, il lui disait son amour. Nous lui pardonnons volontiers de n'avoir pas employé, pour nous dépeindre Celle qui est « *notre vie* », le latin, qui est une langue morte, mais qu'il écrivait néanmoins avec une égale perfection, soit en vers, soit en prose. L'orgueil des savants de son siècle lui inspirait une si profonde aversion qu'il se refusa d'emprunter l'idiome des lettrés pour célébrer l'humble servante du Seigneur. Cette détermination lui fut inspirée par la poésie pédante alors en vogue : elle alliait le classicisme et la scolastique en des vers compassés et incompris du peuple. « Arrière les syllogismes, les sorites et les sophismes! arrière les énigmes, les aphorismes et les subtilités. Loin de moi les œuvres des anciens que j'ai chéris et prisés! Je n'excepte pas même Cicéron, dont les discours charmaient si agréablement mon oreille. »

Io vi lasso i sillogismi,
L'obligationi e i sofismi,
L'insolubili e gli aforismi,
E la sottil calcolaria.
Lassovi le scritture antiche,
Che mi eran cotanto amiche,
Et le Tulliane rubriche,
Che mi fean tal melodia (I, 1).

Oui bien, la bande des lettrés se moquera des « chants populaires » et les traitera de nouvelles folies. Peu lui importe. Dante, lui aussi, bien que l'école le frappât d'ostracisme pour un semblable motif, jeta au feu ses stances d'hexamètres et, au lieu des applaudissements de quelques méchants poètes, il moissonna les louanges, *vierges de tout servilisme*, que lui décerna un peuple, habile connaisseur en fait de littérature. Il suivit en cela l'exemple de son ami Jacopone. Toutefois, tandis que Alighieri a l'avantage d'entendre chanter les mélodies populaires de sa « Divine Comédie » à la cour des grands, son précurseur n'a pour écho que l'humble voix de l'homme du peuple et la voix grandiose de la multitude. Le fait se vérifie pour toutes ses compositions, mais spécialement pour celles dont Marie est l'objet.

Cette langue populaire en était encore réduite à bégayer; raison de plus pour l'enfant de l'employer, en conversant avec sa mère, afin de pouvoir ensuite se faire comprendre du peuple comme

Digitized by Google

de sa mère elle-même. C'est par là que ces chants à la Madone ont revêtu cette *simplicité* pleine de grâce et cette *naïveté* charmante qui les font couler du cœur du poète limpides, clairs et vifs comme les ondes cristallines d'une source mystérieuse, cachée dans les profondeurs de la forêt, puis s'arrêter dans la vie du peuple, scintillants et resplendissants comme les gouttes de rosée d'un beau matin de printemps.

Rappelons-nous par exemple ses entretiens avec Marie à la crèche. C'est le cri de joie de l'âme populaire, telle qu'elle se manifeste. Jacopone se présente devant la grande Reine du ciel sous la forme d'une pauvre petite mendiante ; il lui prodigue les marques de tendresse, il lui exprime ses souhaits de bonheur en des termes d'une si rustique simplicité et en même temps d'une si touchante délicatesse et d'un sens si chrétien qu'on ne sait pas s'il faut sourire d'une telle ingénuité, ou verser des larmes d'attendrissement. Mais ses naïves ardeurs pour l'Enfant Jésus et sa divine Mère le dévorent de plus belle et, soudain, dans le feu de ses transports, il oublie la mesure du vers, la rime elle-même, tout l'accessoire de la poétique, pour se révéler, en des strophes libres, plus véritablement poète. (III, 2.) Une autre fois, il se met en tête avec une délicieuse ténacité qu'il doit posséder le divin Enfançon et le bercer entre ses bras. Au commencement, il croit que, pour être exaucé, il lui suffit d'exposer son désir à l'auguste Mère. Mais il s'est trompé :... et alors, il devient jaloux de sa Madone et du vieillard Siméon que comble de joie la possession de Jésus. Il appelle ensuite tous les Saints du Paradis, pour qu'ils fassent des instances auprès de la Vierge-Mère. Enfin, — selon l'usage si commun aux peuples du Midi, — il se fâche vivement contre Marie et la menace de se venger : « Ma Madone, s'écrie-t-il, ne viens pas me dire qu'un homme aussi abject que moi ne mérite pas de caresser ton *Bambino*. Il est né sur le bord de la voie publique et, par cela même, il appartient à tout venant. Écoute donc ! Si tu m'avais tenu ce langage, lorsque tu fuyais en Égypte avec ton Trésor, sûrement je t'aurais attaquée en chemin et volé ton Jésus. (V, 27.) » Et de fait, une autre fois comme Marie se refusait à présenter l'Enfant-Dieu au poète et aux paysans qu'il avait amenés à la Crèche, il les engage très sérieusement à l'enlever. Non, Jésus ne peut pas leur opposer de résistance : il nous appartient de plein droit, à nous, pauvres gens.

Digitized by Google

Venitel a pigliare ;
Che non ne può mucciare ;
Che deggia ricomprare
La gente disperata. (III, 6.)

Cette miniature charmante n'a qu'un but, évidemment : exciter le lecteur ou l'auditeur à désirer ardemment Jésus, le Trésor infini, lui faire offrir à Marie une louange digne d'elle et de saintes résolutions. Si Jacopone et ses amis veulent ensuite être humbles et bons ; s'ils veulent garder le divin Enfant et le contempler avec amour, la Vierge elle-même les y engage. En résumé, il y a là toute une *représentation dramatique* de la scène qui se déroula en cette nuit bienheureuse où les Anges chantèrent : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! » (III, 8. — V, 27 — VI, 27.)

Telle est, en Jacopone, la caractéristique de l'artiste : sans qu'il y prenne garde, sa lyre l'emporte en toute occasion dans les champs du drame. D'abord il parle seul avec la Madone, comme un petit enfant ; puis, il joue et converse avec elle et avec le « Grand petit Jésus : Magno Jesulino ». Tel un de ces Jean-Baptiste comme les peintres les représentent dans les tableaux du genre de la Nativité. Il fait ensuite parler ses compagnons et, finalement, la simple chanson élargit son cadre et constitue un drame achevé. Certainement, c'est là que se trouve la grande raison, la raison la plus considérable de la popularité de Jacopone, celle qui a fait devenir ses poésies mariales des *chants populaires* si on prend ce terme dans sa meilleure acception.

***

Un autre caractère de ses poésies — nous l'avons déjà remarqué, — consiste en ce qu'elles sont, à proprement parler, des chants d'amour à Marie, l'hommage du poète à sa *chère dame*. D'ailleurs, la langue et les allures populaires de ces compositions nous le montrent très clairement. Comme les trouvères et les jongleurs des pays romans, comme les chantres d'Amour en Allemagne célébraient devant la multitude attentive, à l'occasion d'une consécration d'église, d'un tournoi ou d'un marché, les louanges de leurs belles, ainsi Jacopone s'empare de toutes les circonstances pour faire retentir ses chants sublimes en l'honneur de la « dame bien-aimée ». La forme elle-même et le sujet de ses

Digitized by Google

poésies nous rappellent sans cesse la manière des troubadours provençaux. La matière de leurs poèmes, ils la trouvaient dans la glorification de celle qu'ils chérissaient, dans sa beauté et ses vertus. De là, la chanson d'amour proprement dite. Vient ensuite la tenson ou querelle d'amour, en forme de dialogue entre les deux amants. Enfin, la plainte ou lamentation. Ces différentes manières en usage parmi les trouvères, Jacopone les emploie pour louer la Mère de Dieu. Les formes poétiques de ses chansons reproduisent avec une constante fidélité celle des chantres d'amour du Midi. La première place est donnée à la stance simple qui se compose d'un nombre de vers plus ou moins grand et dont les rimes se suivent ou s'entrecroisent, mais forment toujours une strophe facile, coulante et musicale. La richesse de ces rimes est incomparable ; mais, le plus souvent, les vers sont très courts et il est presque impossible de traduire fidèlement les poésies de Jacopone.

Je ne voudrais pourtant pas n'envisager que ces qualités presque absolument extérieures pour montrer dans le poète de Todi le vrai Troubadour de Marie. Le point capital, c'est l'âme de ses chansons. Or, elle se manifeste en ceci que Marie nous y apparaît sous une forme que pouvaient seuls imaginer les XIIe et XIIIe siècles, époque par excellence de poésie, de musique et d'amour.

Certes, personne ne niera que les portraits de la Madone, tracés par les poètes et les sculpteurs de ce temps, — qu'ils appartiennent à l'école du Nord ou à l'école Latine, — ne présentent quelque chose d'absolument original : c'est, au meilleur sens du mot, e gracieux, le délicat, l'aimable, le charmant, l'ingénu, tout ce qui forme le véritable idéal de la femme. Aussi, voyons-nous étroitement unis et le confiant abandon à Marie,et cette aimable délicatesse dans son service que pouvait seul inspirer le moyen âge avec toute la suavité qui lui était propre. On est tenté, pour expliquer le fait, d'en rechercher la cause dans le respect dont la femme était l'objet et, — comme on disait alors, — dans ce service des dames, dont le corps était la galanterie, et l'âme, la chanson d'amour. Or, là n'est point la vérité, tout au contraire. Le noble amour et la profonde vénération dont on entourait la Mère de Dieu, voilà la seule, voilà l'unique source d'où a jailli l'amour vrai, lequel, affranchi de tout sensualisme et de tout désordre, a conquis au beau sexe des hommages que la religion elle-même a

Digitized by Google

voulu ennoblir. Les meilleurs poètes des chansons d'amour assurent que s'ils honorent la femme, c'est uniquement à cause de celle qui est le pur et parfait modèle de toutes les femmes.

En conséquence, les grands poètes : Gauthier de la Vogelweide, Werinher de Tegernsee, Godfroi de Strasbourg, Conrad de Wurzbourg, Fr. Philippe le Chartreux, etc. ont procuré à la femme allemande l'honneur et le respect par cela même qu'ils ont consacré à Marie les plus belles fleurs de leur génie. Depuis longtemps, en Italie, la chanson d'amour était tombée dans la frivolité et le sensualisme. Il n'y avait qu'un moyen de la relever de la déchéance : la poésie populaire devait rappeler à tous en des œuvres maîtresses que Marie est l'idéal vivant et lumineux de la femme. Comme Dante, Jacopone s'est acquis, à ce point de vue, de très sérieux mérites. Si le ravissant portrait de la Madone, chère aux Italiens, s'est transmis à leurs plus lointains descendants, avec toute son amoureuse attirance, ses charmes naturels et surnaturels, sa finesse et sa cordiale douceur, c'est en grande partie à la tendre et affectueuse dévotion de Jacopone pour Marie que nous en sommes redevables.

***

Un troisième caractère distinctif des poésies mariales de Jacopone se trouve dans ce fait qu'elles sont des *poésies spirituelles*. Pour mieux en saisir la signification particulière, comparons le poète de Todi avec ses illustres contemporains : le Dante et S. Bonaventure.

Quoique S. Bonaventure soit, lui aussi, poète spirituel, il est avant tout théologien mystique. A dire vrai, quand, chez lui, ce n'est pas le professeur qui parle, quand c'est le maître de la vie spiriruelle qui s'en va puiser largement aux sources de l'amour et de la contemplation mystique, la forme et le processus scientifico-scolastiques lui sont plus d'une fois de lourdes entraves. Malgré cela, il ne s'écarte jamais des voies dans lesquelles marche son siècle, ce siècle si profondément ami de la spéculation. Jacopone, au contraire, ne cherche point à s'élever au surnaturel par l'esprit premièrement, mais bien par le cœur. Il se propose moins de rechercher la vérité que de savourer celle qu'il possède déjà. Son dessein n'est pas d'écrire des articles de *Somme théologique* pour instruire le lecteur ; non, il veut célébrer, en des chansons

Digitized by Google

joyeuses et bien tournées, la beauté, l'amabilité, la sainteté des divins commandements et de l'éternel amour, afin de s'emparer des cœurs et de les conduire à l'éternelle charité. Il est poète : voilà tout. Et cela nous explique pourquoi il bannit, en des vers incisifs et mordants, la philosophie ancienne et la scolastique. On le conçoit d'autant mieux, quand on réfléchit que son génie poétique avait été illuminé d'en haut et mystiquement inspiré.

Si Jacopone, mis en parallèle avec le théologien S. Bonaventure, reste poète, d'autre part, comparé avec le Dante, il se distingue comme poète spirituel. Quelque étrange que paraisse cette affirmation, elle n'en est pas moins littéralement vraie. Le Dante, comme poète, l'emporte de beaucoup sur Jacopone, c'est incontestable : il a su, avec un art merveilleux, revêtir des formes poétiques toute la théologie chrétienne. Son œuvre néanmoins appartient à la poésie profonde, parce que, précisément, la fin prochaine de la *Divine Comédie* n'est que la communication de connaissances spéculatives. La chanson spirituelle, au contraire, a pour but immédiat l'édification, l'alimention de la piété et de la foi chrétienne. Jacopone n'a pas écrit une poésie, pas même un vers, où ce but ne l'ait constamment dirigé. Il se fait d'une façon toute particulière l'Apôtre du bel amour dans ses chants à Marie et, quand il célèbre sa perfection inspiratrice, il charme et saisit son auditeur au point de l'enthousiasmer pour le service de Celle qui est bénie entre toutes les femmes.

Après avoir montré les différences qui séparent Jacopone du Dante et de S. Bonaventure, nous ne pouvons passer sous silence un trait qui leur est commun, je veux dire : la profondeur d'exposition de la doctrine chrétienne. En cela, ils sont frères, parce qu'ils sont l'un et l'autre les fils d'un siècle profondément croyant. Si, comme théologien mystique, S. Bonaventure mérite la première place, c'est à son B^x confrère de Todi que revient l'honneur d'avoir revêtu des charmes de la poésie toute la théologie mystique du S. Cardinal. Et de même que, comme théologien, le Dante surpasse les plus grands poètes, ainsi Jacopone l'emporte sur lui comme prédicateur populaire de l'amour.

Ses chants à Marie se distinguent tout particulièrement, par leur solidité et leur précision théologique, de la plupart des autres productions en ce genre de littérature. Non, rien de fade, rien de badin, rien qui ne soit pour la pure morale, quand il traite de la

Digitized by Google

vie et des mystères de la Ste Vierge : il offre des perles brillantes et de l'or, l'or pur et précieux de Marie.

Nous ne prétendons pas qu'il y ait là un mérite exclusivement personnel à Jacopone. Dans sa conception profonde de la doctrine mariale, il pouvait, par une bonne fortune, s'appuyer sur une idée qui convenait mieux à son temps qu'au nôtre. Si, au moyen âge, la Madone apparaît si divinement belle, si charmante et si délicate, si voisine du sublime et si pleine de dignité, c'est qu'elle se montre toujours avec son Jésus. Nous aussi, nous nous représentons volontiers Marie avec l'Enfant-Dieu et c'est uniquement à cause du Fils que nous honorons la Mère. Mais, ce siècle de foi amoureuse la *sentait* unie à Lui et ne *pouvait* l'en séparer.

Les louanges à Marie se terminaient toujours et *devaient* toujours se terminer par une louange au Christ, comme l'atteste le poète Godfroi : « O doux Christ, mon Maître, je viens de chanter ta Mère bien-aimée, ce glorieux tabernacle dans lequel tu as pris notre humanité. A présent, c'est toi que je veux louer et, si je ne le faisais pas, que la honte soit mon partage ! [1] »

De la contemplation du Verbe incarné, le regard se reportait toujours vers sa Mère, et la louange, l'amour auxquels l'un et l'autre avaient droit, se confondaient dans un seul cantique et dans un seul amour. « A celui qui te célèbre, ô Vierge-Dieu, verse les parfums de l'amour, de la noblesse et de la pureté. Celui qui t'honore, l'honore lui-même et son divin conseil. Avec Dieu, tu es l'unique récompense et tu te nourris du même amour. Sa volonté est la tienne ; son pouvoir, tu le partages et, ensemble, vous accordez ou vous refusez amoureusement. Le temps n'a pas de prise sur cet amour, car il s'appuie aux fondements de l'éternité, et voilà pourquoi, ô Dame, ta louange éclate sur les lèvres de toutes les générations. » (*Loc. cit.*, str. 37, p. 219.)

Cette pensée se déroule comme une trame d'or dans toutes les poésies de Jacopone. Jésus et Marie apparaissent sur la scène de l'histoire étroitement unis : le poète ne les séparera donc jamais l'un de l'autre. A-t-il exposé une considération sur le Christ qui tour à tour instruit, s'immole et règne, il la termine par une prière et par un chant à Marie. Célèbre-t-il la Vierge, elle n'est à ses yeux que le Temple du Verbe fait chair, sa vie est une vie cachée avec Jésus et pour Jésus ; Marie est perdue en Dieu et

1. Godfroi de Strasbourg, *Louanges au Christ et à Marie* (strophe 54).

Digitized by Google

s'approche si près de lui que sa personnalité est, pour ainsi dire, totalement absorbée par celle de Dieu.

Nous comprenons, dès lors, pourquoi la vie de la Ste Vierge, chez Jacopone, se lie constamment aux principaux mystères de la vie du Christ. Chaque fois que le pieux auteur regarde l'image de sa Mère, il la découvre à travers ces mystères comme à travers un limpide cristal et, sous quelque aspect qu'il la considère, la chère image est complète, d'un coloris entièrement riche, parfaite en un mot, grâce toutefois au rayonnement de Celui qui est la Splendeur du Père, de celui qui s'est fait homme, qui a souffert et qui est entré dans la gloire. Ainsi, tous les chants à Marie composés par Jacopone, sont remplis des grands souvenirs de *Bethléem*, du *Golgotha*, de la *Jérusalem céleste, et se rapportent aux mystères joyeux, douloureux et glorieux, dont se compose le Rosaire.*

Prêtons l'oreille, un instant, au triple écho de ces cantiques sacrés.

(A suivre.)

P. HILARIN FELDER DE LUCERNE, cap.

Digitized by Google

LES FOUILLES DU FORUM

DE 1898 A 1902 [1].

« Répugnant! J'ai bien peur que ce soit notre mot de la fin, » écrit M. André Baudrillart dans le *Correspondant* du 25 juin 1901, comme conclusion d'un article où il raconte la visite qu'il vient de faire au Forum. Et il continue : « Ce pauvre Forum offre, en effet, un piteux aspect, surtout à l'est. Les personnes qui, n'ayant jamais vu de fouilles, s'imaginaient peut-être que l'antiquité sort toujours de terre brillante de fraîcheur et de jeunesse et ont fait le voyage de Pâques, ont dû être étrangement déçues. Tout l'est du Forum est à la fois un cloaque et un charnier. Le marais que les anciens avaient eu soin de dissimuler sous une accumulation de monuments et de voies pavées est en train de reparaître, grâce à la profondeur où les fouilles atteignent. Ce ne sont, de toutes parts, qu'anciens égouts béants, puits carrés en grand nombre, dont la destination est encore mal définie, le tout rempli d'une fange puante que de malheureux ouvriers passent consciencieusement au crible. On y retrouve de tout, des poteries, des monnaies de toutes sortes, de menus objets, et surtout une effroyable quantité d'ossements, la plupart d'animaux, provenant sans doute des sacrifices. L'odeur est insupportable, le sol est détrempé..... Cela ne serait rien si la fièvre, que les anciens conjuraient comme une divinité malfaisante, n'était toujours là, guettant sa proie. Si l'aspect de cette partie du Forum est chaotique, il faut avouer que le chaos n'est pas seulement matériel. Toutes ces substructions, tous ces dessous entremêlés sont inexpliqués, peut-être inexplicables..... »

L'impression que l'on éprouve quand, de la Basilique Émilienne, on se dirige vers le temple de César en traversant le centre du Forum, a été parfaitement rendue par le savant écrivain. C'est

1. Voir nos des 15 déc. 1903 et 15 janv. 1904.

Digitized by Google

bien, comme il le dit, le vieux marais qui reparaît sous la pioche des ouvriers, comme il reparaissait, aux temps lointains de l'invasion gauloise, sous le piétinement de l'armée du Brenn. La fièvre, aujourd'hui comme alors, l'accompagne; et maint archéologue, pour avoir mesuré trop longtemps de l'œil ces trous noirs qui s'ouvrent sous les pieds du promeneur, en a subi les attaques.

Est-ce une raison suffisante pour négliger l'étude de ces découvertes et la crainte du danger nous dispense-t-elle de chercher à répandre un peu de lumière sur ce chaos que signale M. Baudrillart? On ne l'a pas pensé; et de nombreux et courageux travaux permettent aujourd'hui de parler avec plus de précision de ces trous et de ces dessous qui paraissaient inexplicables, il y a quelques mois encore.

Ne nous occupons d'abord que des puits. Une étude un peu attentive fait bien vite reconnaître qu'ils se partagent en deux grandes catégories : ceux qui sont carrés, et ceux qui sont rhomboïdaux ou pentagones; et, que les puits carrés eux-mêmes s'offrent aux yeux sous deux aspects différents, ou isolés, ou placés les uns à côté des autres à intervalles réguliers de trois mètres et demi environ et en ligne parfaitement droite. Tel est le cas, par exemple, pour les environs des Rostres, où deux files de trous rectangulaires identiques se coupent à angle droit, l'une parallèle à la tribune, l'autre, sous la voie sacrée, perpendiculaire à la première. Pour ceux-ci, point de doute; ils étaient bien destinés à l'écoulement des eaux : leur position sur le Forum, la symétrie de leur alignement, l'appareil même de leur construction, tout, jusqu'à la dalle de pierre dont ils sont fermés, le prouve. Nous nous trouvons en présence de simples travaux de voirie.

En dirons-nous autant des puits, carrés aussi, mais isolés et semés, çà et là, capricieusement, dans toute l'étendue du Forum et du Comice? Ils étaient, quand ils furent découverts, remplis de débris bizarres : de fragments de coupes en terre cuite qui semblaient avoir servi à des libations, de cendres, et de cette effroyable quantité d'ossements d'animaux que signale M. Baudrillart dans son article du *Correspondant*. Ils ne font pas partie intégrante d'un ensemble, comme les premiers. Cette circonstance, et la qualité des débris qui y furent trouvés, ont fait songer tout naturellement à y voir des puits rituels : « C'est là, dit M. Boni, qu'après les grandes guerres on offrait à la Terre, Mère

Digitized by Google

des Dieux, des sacrifices pour lui demander pardon d'avoir souillé son sein de sang humain. »

On n'a pas étudié suffisamment, jusqu'à présent, cette réunion, sur le Forum ou dans ses environs immédiats, des cultes des grandes divinités naturelles : la Terre, avec ses puits rituels; — le Feu, avec son Temple de Vesta; — l'Eau, avec sa Fontaine de Juturne; — l'Air, avec le Temple de Jupiter Capitolin et le Vulcanal; — religions primordiales qui nous ramènent aux origines du paganisme. Les temples des Empereurs nous avaient masqué ces lointains; nous ne songions guère que les Romains n'avaient pas toujours adoré Vespasien et Faustine, Auguste et César. Et voici que des découvertes, au premier abord insignifiantes, évoquent à notre esprit les rites mystérieux que les augures accomplissaient à Rome, en souvenir de ceux qu'y avaient accomplis, bien des siècles auparavant, leurs ancêtres venus de l'Inde ; — comme les accomplissaient encore dix siècles plus tard, dans l'Islande glacée, les rejetons séparés du grand rameau indo-germanique ; — et c'est ainsi qu'à l'aspect des profondeurs souterraines du Forum, le grand principe de l'unité des races s'impose une fois de plus à notre esprit !

Il n'y a pas jusqu'aux puits rhomboïdaux et pentagones qui ne nous rappellent, eux aussi, l'étroite relation des peuples entre eux. Dörpfeld, comme nous l'assure Huelsen, a constaté l'étrange ressemblance de leur maçonnerie avec celle qui, à Eleusis, servait à garantir les arbres sacrés contre les exhaussements successifs du terrain. Si nous voulons bien nous souvenir que nous sommes ici dans la région de la faune consacrée ; que c'est ici que le *ficus ruminalis* poussait son feuillage vers le ciel et que s'épanouissait le lotus géant, nous n'aurons pas de peine à admettre que nous nous trouvons en présence d'appareils de destination semblable.

Ainsi de ces trous noirs où clapote le vieux marais monte, avec les pestilences de la fièvre, maint souvenir qui nous fait rêver des premiers âges de l'humanité. Et toute une civilisation que nous avions oubliée ressuscite à nos yeux avec ses mœurs étranges et ses superstitions.

Les *cuniculi*, eux, nous ramènent à l'époque de César. On donne ce nom à des couloirs souterrains qui viennent d'être découverts à 1^m 50 au-dessous du niveau de la place. Ils sont hauts de 2^m 50, larges de 1^m 50, et voûtés. Ils se coupent à angle droit et abou-

Digitized by Google

tissent à des chambres carrées au centre desquelles est scellé dans le sol un gros bloc de travertin. Ici encore on songeait d'abord à de simples appareils de voirie. On pensait être en présence de quelque nouveau réseau d'égouts. Mais comment expliquer, dans cette hypothèse, la présence à l'extrémité des couloirs, de ces chambres carrées ? Pourquoi, au centre de celles-ci, le gros bloc de travertin solidement enchâssé dans le sol? Et d'où proviennent ces profondes rainures, causées par le glissement de cordes et de câbles, dont on constate un peu partout la présence ?

M. Boni a trouvé la clef du mystère. Il s'est rappelé à propos que l'on a donné à mainte reprise des jeux sur le Forum. « Après ses victoires, nous dit Suétone, Jules César donna des spectacles de différents genres, entre autres, sur le Forum, un combat de gladiateurs où figura, parmi les acteurs, Furius Septimus, de race prétorienne, et Q Calpénus, autrefois sénateur et avocat. Des enfants appartenant aux premières familles de l'Asie et de la Bythinie dansèrent la pyrrhique [1]. » On y représentait aussi, nous dit M. Boni, de grandes chasses avec un déploiement de luxe incroyable. Ces spectacles y étaient fréquents aux derniers temps de la république, car l'amphithéâtre n'était pas encore construit. La place publique en tenait lieu et ses dessous étaient machinés en conséquence. Ce sont ces dessous même qu'on avait pris d'abord pour des égouts. Des cabestans étaient installés dans les salles qui terminaient les couloirs, sur les blocs de travertin dont nous avons constaté l'existence. Des cordes en transmettaient la force motrice à la machinerie installée sur la place, et c'est leur frottement qui a creusé ces profondes rainures.

Ainsi de ce cloaque et de ce chaos nous avons pu dégager, outre le lointain souvenir des origines de l'humanité et des religions primitives, celui de l'aurore naissante des splendeurs impériales.

***

Ce n'est pas une aurore, mais un sanglant coucher de soleil que nous retrouvons au sortir des dessous obscurs où nous sommes descendus : ce qui reste du temple de César est devant nous. On en connaissait déjà les lignes générales. Le grand soubassement de forme rectangulaire qui le portait avait été découvert en 1871 et 1872. On le savait, par là, étroit. Une affirmation deux

1. Suétone, *Jules César*, XXXIX.

Digitized by Google

fois répétée d'Ovide nous apprenait en plus qu'il était élevé, *excelsa* [1], et une monnaie d'Auguste, que son mur de face était creusé d'une niche abritant la statue du dictateur en costume d'augure, la baguette divinatoire à la main. La même monnaie nous montrait qu'il était précédé d'un autel.

De tous les endroits fameux du Forum, cet autel était un des plus fameux. Ouvrons Suétone. Nous sommes en mars de l'an 44 avant J.-C. Frappé de vingt-trois coups de poignard, Jules César vient de tomber au milieu du Sénat, qui, le crime commis, a fui, laissant derrière lui le cadavre solitaire, les yeux encore ouverts. Trois esclaves, bientôt, le prennent, le couchent dans une litière et le portent, le bras pendant, à son palais. On parle de le jeter dans le Tibre. On n'ose. Le flot populaire est incertain : la surface est calme, mais des vagues semblent en agiter le fond. On décide d'enterrer le dictateur dans le tombeau de sa famille, près du Champ de Mars. La vague monte : lisez : « On dressa un bûcher dans le Champ de Mars, près du tombeau de Julie ; une chapelle dorée est élevée sur le modèle du temple de Vénus mère : on y plaça un lit d'ivoire, couvert d'une étoffe de pourpre et d'or, et à la tête de ce lit on suspendit un trophée *et la robe que César portait quand on l'assassina. Le jour semblait être insuffisant pour porter au bûcher les présents dont chacun voulait honorer le mort...* Pendant les jeux on chanta, pour apitoyer le peuple et l'exciter contre les assassins, des vers empruntés au *Jugement des Armes* de Pacuvius

Ne les ai-je sauvés que pour périr par eux ?

et d'autres passages de l'*Électre* d'Attilius où étaient exprimées les mêmes pensées... »

La vague monte toujours. Tout à coup un violent remou se dessine. Des hommes graves, des magistrats en fonctions ou sortis de charge, s'emparent du lit d'ivoire, drapé de pourpre et d'or, où

1. Dans ses *Pontiques*, pour nous apprendre que César pouvait, du haut de son temple, voir le sanctuaire des Dioscures, il nous dit :

..... quos proxima templa tenentes
Divus ab excelsa Julius æde videt.
de Ponto, II, 2. 85

et à la fin de ses *Métamorphoses*

..... ut semper Capitolia nostra Forumque
Divus ab excelsa prospectet Julius æde,

Digitized by Google

flotte comme un drapeau d'émeute la tunique ensanglantée — et le portent au Forum, devant la tribune aux harangues. Là Antoine fait son immortel discours ; et quand le mort semble s'être levé lui-même de son lit [1] pour montrer ses blessures au peuple, la tempête éclate furieuse. La foule saisit le cadavre, escalade le Capitole, et veut l'y brûler dans le temple de Jupiter. Repoussée, elle revient vers la Curie ; puis, repoussée encore, traverse en ouragan le Forum et dépose ce qui fut César, ici même, à l'endroit où fut découvert l'autel. Mais rendons la parole à Suétone : « Tout à coup deux hommes, l'épée au côté et portant deux javelots, y mirent le feu avec des torches enflammées. Aussitôt la foule qui les entourait y entassa du bois sec, des tribunaux avec les bancs, et tout ce qu'ils avaient sous la main. Puis des joueurs de flûte et des histrions ôtèrent la robe triomphale dont ils s'étaient revêtus pour la cérémonie, la déchirèrent et la jetèrent dans les flammes ; des vétérans y lancèrent les armes dont ils s'étaient parés pour les funérailles ; des matrones en foule, les ornements qu'elles portaient, ainsi que les bulles de métal et les prétextes de leurs enfants... »

Pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, les lamentations éclatèrent autour du bûcher. Suétone nous dit que les Juifs se distinguèrent particulièrement par l'étalage qu'ils firent de leur douleur. Puis, les cendres recueillies, le peuple éleva, à l'endroit même où elles se trouvaient, une colonne massive de près de vingt pieds de haut, en marbre de Numidie, avec cette inscription : *Au Père de la patrie*, et la famille y ajouta un autel où elle sacrifiait aux mânes du dictateur.

C'est la base de cet autel même que les dernières fouilles ont mise au jour. Elle est hexagonale et était revêtue jadis de plaques de marbre. Le monument élevé dans des circonstances si tragiques a subi, depuis son érection, bien des vicissitudes. Quand le parti des ennemis d'Octave triompha avec Dolabella, neveu de Cicéron, colonne et autel furent renversés. Auguste triomphant à son tour les rétablit et y immola en un seul jour, après la prise de Pérouse, trois cents rebelles comme victimes expiatoires. Puis vint le christianisme. L'état dans lequel fut trouvé l'autel prouve qu'il avait été enlevé intentionnellement, longtemps avant que le temple

1. Antoine avait fait disposer le cadavre de manière qu'on pût le mettre debout et le tourner vers tous les points du Forum, pour que de partout on vît les blessures béantes. Cfr. Duruy, *Histoire des Romains*, III, 430.

Digitized by Google

devant lequel il s'élève ne fût tombé en ruines. On aura conservé celui-ci comme monument élevé à la gloire du fondateur de l'empire [1] et détruit celui-là pour arracher en sa racine même le culte des idoles.

On a dit de cet autel qu'il est le berceau de l'empire. Le mot est juste : c'est aux funérailles de César que le peuple romain prouva qu'il était définitivement mûr pour la servitude. A la curie, Brutus et ses complices avaient donné le coup de grâce à la République. Ici, autour du bûcher qui s'élevait à l'endroit que nous foulons du pied, le peuple romain, par ses sanglots, sanctionnait l'avènement du pouvoir personnel irresponsable, et illimité.

***

Si, après un dernier coup d'œil à l'autel, nous contournons le temple dont il orne la façade, nous foulerons le sol sacré sur lequel s'élevaient les trois monuments les plus vénérables de la religion romaine : la *Regia*, ancienne demeure des rois et habitation officielle du souverain pontife ; — le *temple de Vesta*, foyer du peuple romain ; — et l'*Atrium*, où vivaient, dans une luxueuse résidence, les six vestales avec leur maîtresse, la *maxima Virgo*. Sur chacun d'eux les fouilles récentes nous ont appris des détails qui permettent d'en préciser avec plus de netteté la physionomie et l'histoire.

Pour parler d'abord de la *Regia*, elle avait été, comme chacun le sait, mise partiellement au jour en 1882. Mais il était, jusqu'à présent, presque impossible de se reconnaître au milieu de l'enchevêtrement de ruines de différentes époques qui en couvraient l'emplacement. Les fouilles avaient été trop superficielles : depuis on a creusé davantage. Et dès lors tout devient clair : dans cet amas de décombres il faut distinguer trois couches successives.

Une maison particulière d'abord qui semble avoir été élevée au Ve ou au VIe siècle de notre ère sur les débris de l'ancienne demeure des pontifes. Elle s'enfonçait comme un coin dans la

1. Ce fait prouve avec beaucoup d'autres que les chrétiens n'ont pas détruit les temples de propos délibéré, ils les ont laissé périr faute d'entretien. Une fois qu'ils furent réduits à l'état de ruines, ils se servirent de leurs matériaux pour la construction de leurs basiliques comme le faisaient les particuliers pour celle de leurs maisons. Mais il n'y eut pas parmi eux cette explosion de fanatisme qu'y a discerné l'imagination de certains historiens.

Digitized by Google

bifurcation de la *Via Sacra*, entre ses deux branches, celle qui obliquait vers le nord et passait devant le temple d'Antonin et de Faustine et celle qui, fléchissant au sud, frisait le temple de Vesta. Elle a vraisemblablement appartenu à un de ces riches joailliers qui, dans les derniers siècles de l'empire, s'établirent sur cette partie de la Voie sacrée et en firent un des quartiers les plus luxueux de la ville. On les appelait *margaritarii de Sacra Via*, comme nous disons aujourd'hui : bijoutier de la rue de la Paix. Leurs boutiques s'étendaient jusqu'à l'arc de Titus et étaient le rendez-vous de tout ce que Rome avait alors d'élégant. L'examen de ses ruines nous apprend ce qu'était une maison cossue à Rome du temps de l'invasion des barbares. Il y avait deux entrées, l'une pour la boutique, l'autre pour la maison d'habitation. On avait accès à cette dernière par un escalier de trois marches en travertin et en marbre, qui s'étendait sur une longueur de vingt mètres, devant l'aile nord, en face du temple d'Antonin et de Faustine. Un portique y faisait suite. Les colonnes en marbre cipolin qui le formaient avaient été enlevées aux temples voisins devenus déserts par le triomphe du christianisme; mais leurs fûts délicats on les avait posés sur de grossières bases de granit rouge. Puis venaient les appartements, richement décorés. Les boutiques s'ouvraient au sud et avaient vue sur le temple de Vesta. Deux d'entre elles communiquaient et il est facile de se rendre compte qu'à un moment donné, pour les besoins du commerce probablement, on fut obligé d'élargir la porte devenue trop étroite. Les clients devaient affluer.

C'est là la première couche de débris. La seconde se compose des restes de l'ancienne *Regia*, reconstruite par Domitius Calvinus en l'an 36 av. J.-C., et qui remplaçait celle où César demeurait en sa qualité de souverain pontife, et où il passa sa dernière nuit. Sur cette seconde couche, les fouilles actuelles nous ont appris peu de choses ; mais au-dessous elles ont mis au jour tout un ensemble du plus haut intérêt.

Cette troisième couche date de l'époque républicaine. Quelle simplicité ! une maison longue de 20 m. et profonde de 7 m. 1/2, avec une cour triangulaire à côté ! Dans une pièce de la maison, une substruction circulaire en tuf gris, le *Sacrarium Martis*, nous dit M. Boni, c'est-à-dire ce sanctuaire où se conservaient les lances de Mars, que secouait de temps en temps un pouvoir surnaturel, « qui alors bruissaient, et dont le cliquetis annonçait les

Digitized by Google

plus grands malheurs. » Dans la cour quelques puits, sacrés ou autres. — Ce corps de ferme, c'est l'ancienne demeure des rois :

Hic fuit antiqui regia parva Numæ

dit Ovide. — Et cet espace, que couvrirait plus tard tout entier l'installation d'un boutiquier, suffisait à leurs besoins et à ceux du culte de Mars, de celui de leurs dieux qu'ils invoquaient le plus ! Creuser le sol de Rome c'est ainsi toujours aller du luxe le plus effréné à la simplicité la plus patriarcale. Il semble que l'atmosphère morale se filtre au fur et à mesure qu'on descend. On lit pour ainsi dire, dans la différence de ces couches successives, parallèles au déclin de l'empire, cette loi de l'histoire qui veut qu'un peuple trop riche périsse. A chaque pelletée de terre enlevée on prise davantage la pauvreté.

Les fouilles du *Temple de Vesta* ne nous ont pas apporté de semblables leçons, mais elles nous ont mis à même d'en reconstituer le plan en toute sûreté. Sa forme, telle qu'elle apparaissait aux yeux des Romains après qu'il eut été reconstruit par Julia Domna, femme de Septime-Sévère [1], peut être rétablie aujourd'hui sans crainte d'erreur. Elle se rapproche de celle des reconstitutions publiées avant 1898, sauf en ceci que la rangée de colonnes qui l'entourait ne reposait pas, comme on se l'imaginait à tort, sur un escalier circulaire, mais sur un soubassement de plus de deux mètres de haut ; et en ceci aussi qu'il était surmonté, non d'une coupole sphérique, mais d'une coupole conique. En plus il recevait le jour, non par en haut, comme le Panthéon d'Agrippa, mais par des fenêtres latérales dont on a retrouvé en partie l'encadrement ; et la frise qui courait au-dessus de l'entablement était bien plus richement ornée qu'on ne le croyait.

Ce qui, plus que ces détails, a passionné l'opinion, c'est la découverte d'une petite cellule carrée, en briques, soigneusement dissimulée au centre de l'assise circulaire du temple. C'était la *favissa* [2] — le souterrain — la cachette où se gardaient le Palla-

1. Après l'effroyable incendie de l'an 191 chanté par Hérodien.

2. Je rappelle que la *favissa*, ou les *favissæ*, comme on dit plus communément, contenaient aussi les *ex-voto* offerts par les fidèles à la divinité ; on a trouvé dans quelques-unes de ces cachettes des centaines de jambes, de bras, d'yeux, en métal, destinés à rappeler des guérisons miraculeuses. Quelques-unes même de ces repro-

Digitized by Google

dium [1] et les Pénates du peuple romain. Ces reliques vénérables, gages de la durée de l'empire, qu'Énée, croyait-on, avait apportées de Troie, ces fétiches venus de Samothrace, cet étrange dieu Fascinus, n'étaient pas exposés aux yeux du public. Nous le savions déjà. Ovide, dans les Fastes, nous en avertit : on ne voyait dans le temple que l'autel avec le feu sacré. Mais l'accès en était si rigoureusement interdit aux profanes que longtemps lui-même avait ignoré ce qui s'y trouvait. « J'ai cru, nous dit-il, sot que je suis, qu'il y avait là un simulacre de Vesta ; puis j'appris que non : on n'en voit pas sous la coupole. Seul le feu inextinguible y brille et ni Vesta ni le Feu n'y ont leur statue. » Il y avait cependant là des simulacres, mais ils étaient cachés dans ce trou carré, lourdement maçonné, que nous venons de découvrir. Ils avaient échappé comme par miracle au sac de Rome par les Gaulois, à l'incendie de l'an 512, à celui qu'alluma Néron, puis à celui de Commode, à toutes ces flammes qui, par quatre fois, brûlèrent le temple et mêlèrent, d'après le mot du poète, leur feu scélérat à son feu sacré :

Flagrabant sancti sceleratis ignibus ignes.

Puis, ils disparurent dans la clarté du christianisme triomphant [2].

Si, du temple de Vesta et de ses souvenirs nous passons à l'*Atrium* voisin qu'habitaient ses prêtresses, nous trouverons que, là aussi, les coups de pioche ont fait jaillir mainte étincelle dans la nuit de l'histoire. Je néglige les détails : la cuisine qu'on a retrouvée, avec son office et les chambres des esclaves ; les escaliers qui conduisaient aux étages supérieurs qu'on a mis au jour ; les pavés en mosaïque de marbres rares, violets et jaunes, qu'on a découverts ; les bassins carrés, destinés à recueillir l'eau lustrale, qu'on a déblayés ; — je néglige tout pour ne parler

ductions présentent un intérêt au point de vue médical ou chirurgical. On en découvrit à l'ancien temple d'Hercule, dans le Campo-Verano, dans le temple de Diane, au lac Nemi, dans le temple d'Esculape, dans celui d'Athené Hygieina, etc.

1. Si nous en jugeons par sa représentation sur une médaille d'argent de la famille Julia, le Palladium n'était pas autre chose qu'une statue de Pallas de style archaïque.

2. Je signale, sans parvenir à m'en expliquer la présence ici, la grande quantité d'ossements de chiens qui furent trouvés autour du temple de Vesta, mêlés aux ossements de bœufs, de porcs et de moutons provenant de sacrifices.

Digitized by Google

que de la trouvaille qui a secoué le plus vivement les nerfs du public.

Précisons d'abord les dates. L'Atrium que nous avons sous les yeux n'est pas la maison que les Vestales habitaient aux deux premiers siècles de notre ère, et encore moins l'édifice élevé par Numa, mais bien le palais construit par Septime-Sévère au commencement du troisième siècle ap. J.-C., à la suite du terrifiant incendie de l'an 191. On le sait : cette année-là presque tous les édifices qui s'élevaient entre le temple de la Paix et le Palatin furent réduits en cendres, l'habitation des Vestales comme les autres. Septime-Sévère les reconstruisit et c'est la splendide résidence qu'il créa pour les prêtresses de Vesta dont nous voyons les ruines. Celles-ci l'occupèrent pendant deux siècles environ, jusqu'au moment où Théodose abolit définitivement le culte de la déesse. Puis elle fut aménagée en maison particulière ; les officiers des empereurs d'abord, puis les fonctionnaires pontificaux y logèrent, et elle ne disparut définitivement que lors de l'incendie du Forum par Robert Guiscard en 1084.

Quand je dis que l'*Atrium Vestæ* fut ainsi habité, je crains de m'exprimer mal ; il semble bien, en effet, d'après l'état actuel des ruines, que ce ne fut que l'aile sud du bâtiment, le long de la *Nova Via*, qui eut des locataires. C'est là en effet que fut découvert, en 1883, le trésor de numismatique dont on a tant parlé : huit cents pièces de monnaie, presque toutes des rois Anglo-Saxons du dixième siècle, enfermées dans un vase de terre avec une broche au nom du pape Marin II, qui occupa le trône pontifical de 942 à 946. De Rossi, le grand et regretté savant, pense que c'était là le tribut du denier de S. Pierre, venu d'Angleterre à Rome sous Marin II, et enfoui dans cette cachette lors d'une incursion de Sarrazins.

Quoi qu'il en soit de cette opinion, c'est dans la même partie de l'Atrium que nous attendait une surprise semblable. Au commencement de l'automne 1899, les ouvriers travaillaient dans la deuxième chambre à droite près de l'entrée, au-delà de l'escalier qui conduit au premier étage. Ils remarquèrent dans la paroi du fond une porte grossièrement murée. Ils y firent une brèche, par laquelle ils pénétrèrent dans un corridor obscur dont le pavé était coupé par une rigole recouverte de briques. Ils l'éventrèrent et ne tardèrent pas à trouver, au cœur de la rigole, enveloppées de maigres restes d'étoffe, plusieurs centaines de pièces d'or du

Digitized by Google

IVe et du Ve siècle de notre ère [1]. Elles étaient à l'effigie de Constance II, de Valentinien III, de Marcien, de Léon Ier, et surtout d'Anthémius, — trois cent quarante-cinq pièces sur les trois cent quatre-vingt dix-sept qui composaient le trésor, — et même d'Euphemia Anthemii. Anthemius a régné de 467 à 472. Toutes les monnaies trouvées sont donc antérieures à cette dernière date et on peut croire que ce fut alors que le trésor fut enfoui. On peut même reconstituer la scène d'une manière plausible. L'*Atrium Vestæ*, nous l'avons dit, était alors habité par des officiers du Palais. Quand Ricimer, dans sa lutte contre Anthémius, vint mettre le siège devant Rome, l'un d'eux, prévoyant la prise et le sac de la ville, cacha son or dans la rigole où nous l'avons trouvé, puis, pour le soustraire aux recherches, fit paver de briques le couloir sous lequel elle courait, et, par surcroît de précautions, murer la porte qui conduisait au couloir. Comme celui-ci n'avait pas d'autre issue, personne ne pouvait en soupçonner l'existence, et personne, probablement, ne s'en douta, de tous les locataires qui occupèrent l'immeuble jusqu'au onzième siècle. Mais Anthemius fut assassiné par son ennemi vainqueur et vraisemblablement, avec lui, le propriétaire du trésor. Et c'est ainsi que les pièces d'or qu'il avait soigneusement enfouies ne revirent le jour que quinze siècles plus tard, pour aller briller derrière les vitrines des musées italiens [2] et y étonner les savants par leur bel état de conservation.

***

Avant de parler du groupe de monuments qui se trouvaient ensevelis sous l'église Sta Maria Liberatrice et dont il sera traité en détail dans la suite de cette étude, il me reste à dire un mot

1. Il y en avait exactement 397 ainsi réparties :

Constance II	(335-361)	1
Valentinien III	(425-465)	7
Marcien	(450-457)	8
Léon I	(457-474)	24
Livius Severus	(461-465)	2
Anthemius	(467-472)	345
Euphemia Anthemii		10
		397

2. Elles sont exposées au Musée national des Thermes, ainsi que le trésor anglo-saxon.

Digitized by Google

d'une des découvertes les plus étonnantes de cette étonnante campagne de fouilles : de celle de la *nécropole archaïque* du Forum. En quelques lignes, voici la chose : on a trouvé, à trois mètres au-dessous du pavé de la Sacra via, au pied de l'escalier du temple de Faustine, cinq tombes dont la plus ancienne semble remonter au VIIIe siècle avant J.-C., la plus récente au VIe. La première contenait des vases primitifs faits à la main et mal cuits, un *ossuarium* avec des cendres, et pas la moindre trace de métal d'aucune sorte. Le mort avait été incinéré. — Dans la dernière, le mort avait été enseveli. Ses restes — c'était un enfant, — avaient été déposés dans un arbre creusé. Auprès de lui reposaient les offrandes qu'on avait mises dans sa tombe : des fibules en argent, du blé, et des vases de terre d'une technique déjà perfectionnée. L'un d'eux, noir à couverte métallique, avec dessins en creux, est très élégant ; un autre est de jolie tonalité jaune et rouge ; deux enfin, des *buccheri*, montrent un travail fin et poussé. — Les trois autres tombes s'échelonnent comme date et comme qualité artistique entre ces deux ; elles sont du VIIe siècle environ. — Ces tombes, évidemment, sont un coin de la nécropole du Palatin.

Est-il bien utile de faire ressortir l'intérêt de cette découverte? D'abord, en voyant que la plus récente des tombes est du VIe siècle avant J.-C., chacun ne s'est-il pas fait le petit raisonnement que voici : on m'avait appris au collège que Tarquin l'Ancien, mort en 578, avait desséché le Forum, qui était jusqu'à lui une plaine marécageuse, et l'avait converti en place publique. — Une fois sorti du collège, des savants très distingués, de ceux dont le nom se termine en *us*, m'avaient fait comprendre que tout cela n'était que légendes et sornettes et qu'il ne fallait pas y ajouter la moindre foi. — Je les ai crus. — Aujourd'hui, que se passe-t-il ? Dans le Forum, au bord de l'ancien marais, à l'endroit où le terrain était plus sec, on découvre une nécropole. Cette nécropole a été abandonnée, on a cessé d'y enterrer, quand ? Au VIe siècle, — exactement à l'époque où cette histoire traditionnelle de Rome tant décriée m'apprenait que le terrain avait été transformé en place publique. — J'en conclus qu'il y a entre les deux événements une corrélation : qu'on a cessé d'enterrer à cet endroit parce que Tarquin l'Ancien l'avait transformé en place publique ; que cette découverte confirme donc les assertions de ce que messieurs les critiques appelaient une légende ; et que les

Digitized by Google

savants en *us*, ici comme souvent ailleurs, avaient tort, et la bonne vieille tradition raison.

En plus, cette bonne vieille tradition m'apprenait que Rome avait été fondée au VIIIe siècle. — Les savants en riaient. — On creuse : voici le cimetière de la ville. Voici la tombe la plus ancienne qu'on ait trouvée. On l'ouvre. On étudie son contenu. Elle est... elle semble être..... [1] du VIIIe siècle. Et j'en conclus encore une fois, à bon droit, je pense, qu'il est souvent plus sage de croire aux tranquilles affirmations de la tradition qu'aux erreurs orgueilleuses de la critique.

Celle-ci, ou plutôt ses esprits forts, avec la découverte du tombeau de Romulus, avec les explorations du sous-sol du Comice, avec les trouvailles de la Regia, avec la mise au jour de la nécropole du Forum, — ont joué de malheur depuis cinq ans.

(A suivre.) H. MATROD.

1. Je dis ici : *semble être*, parce que quelques savants contestent encore cette date, que l'immense majorité admet. Mais la date du VIe siècle pour la tombe la plus récente est indiscutable.

Digitized by Google

LA BRUYÈRE.

(Suite.) [1]

Nous n'avons pas étudié la vie du grand satirique sans chercher à pénétrer jusqu'à son âme. Il s'agit maintenant de la voir se définir elle-même et se développer dans le plan et dans la perfection d'une œuvre honnête, élevée, éloquente parfois, quoique ciselée à l'excès, et satirique dans la forme, jusqu'à la monotonie.

Le plan d'abord. C'est La Bruyère qui parle :

« Seize chapitres le composent, il y en quinze [2] qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord et qui éteignent ensuite, dans tous les hommes, la connaissance de Dieu ; ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre où l'athéisme est attaqué et peut-être confondu, où les preuves de Dieu, une partie du moins, de celles que les faibles hommes sont capables de recevoir dans leur esprit, sont apportées, où la Providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins. »

Rien de plus vrai ; et s'il y manque parfois l'apparence des transitions, de haut le plan est visible dans ses grandes lignes. « Le faux, le ridicule » de notre nature, y ressort à chaque pas ; l'athéisme en est le plus détestable fruit ; et le remède de tout cela, c'est la prédication, sans fleurs, de l'Évangile ; c'est Dieu.

La Bruyère n'est ni médisant, ni calomniateur, il a tenté de « décrier [3], s'il est possible, dans son livre des Mœurs, tous les vices du cœur et de l'esprit, de rendre l'homme raisonnable et plus proche de devenir chrétien. »

1. V. fasc. de janvier, p. 69.
2. *Préface du Discours de Réception à l'Académie.*
3. *Ib.*

Digitized by Google

Il en veut aux vices dont nous souffrons ; il nous aime d'autant plus que nous sommes plus malheureux ; et, dans la mort, telle qu'il la dépeint, bien loin d'embrasser l'horreur du néant, nous voyons sourire le ciel :

« Si Dieu avait donné le choix ou de mourir ou de toujours vivre, après avoir médité profondément ce que c'est que de ne voir nulle fin à la pauvreté, à la dépendance, à l'ennui, à la maladie, ou de n'essayer des richesses, de la grandeur, des plaisirs et de la santé que pour les voir changer inévitablement, et par la révolution des temps en leurs contraires, et être ainsi le jouet des biens et des maux, l'on ne saurait guère à quoi se résoudre. La nature nous fixe et nous ôte l'embarras du choix, et la mort qu'elle nous rend nécessaire est encore adoucie par la religion. »

Il est des fruits dont l'écorce est amère et le noyau délicieux. Ainsi de La Bruyère, dont la lèvre est satirique, le cœur affectueux, délicat et chrétien.

Quel idéal n'a-t-il pas conçu de l'amitié ! Il y croit, mais qu'elle est rare !

« Il y a un goût dans la pure amitié [1], où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres. »

« Il est plus ordinaire de voir un amour extrême qu'une amitié parfaite » [2].

Voilà pour l'amitié. Qu'on nous pardonne la citation suivante, pour le trait final : « Il y a quelquefois, dans le cours de la vie, de si chers plaisirs et de si tendres engagements que l'on nous défend, qu'il est naturel de désirer, du moins, qu'ils fussent permis : de si grands charmes ne peuvent être surpassés que par celui de savoir y renoncer par vertu. »

S'agit-il de Marie Renée de Belleforière que La Bruyère aurait aimée ? En tout cas, le moraliste a compris le charme du sacrifice. Sur le même sentiment, je n'oserais avancer qu'il a dépassé le but en disant :

« L'amitié peut subsister entre des gens de différents sexes, exempte même de toute grossièreté... [3] Cette liaison n'est ni passion ni amitié pure, elle fait une classe à part. »

N'est-ce pas l'utopie d'une belle âme, et qui, supprimant les sens, voit dans le cœur de la femme, une douceur consolante que

1. Du cœur.
2. Ib.
3. Ib.

Digitized by Google

l'homme n'a point et qui console de l'homme? Sans suivre La Bruyère jusqu'à cet excès de généreuse candeur, on peut l'admirer et l'aimer davantage. On peut lui répondre, en allant plus loin encore, que des saints ont aimé des saintes, à peu près comme on s'aimera au ciel. Mais il ne s'agit ni de saintes ni de saints dans les *Caractères*. Le penseur revient à l'homme tel qu'il est ; même ce n'est pas sans douleur qu'il descend des sommets de l'idéal pour peindre notre nature et sa fragilité :

« Il devrait y avoir des sources inépuisables de douleur [1] pour de certaines pertes. Ce n'est guère que par vertu ou par force d'esprit que l'on sort d'une grande affliction : l'on pleure amèrement et l'on est sensiblement touché; mais l'on est ensuite si faible et si léger, que l'on se console. »

Pascal est plus amer.

L'homme c'est un gueux. C'est un gueux qui se souvient d'avoir été roi et qui ne sait plus même gouverner son cœur. Méchant à fond, il ne l'est pas ou ne l'est que par exception. Et si le moraliste, au commencement du chapitre de l'Homme, accuse sa dureté, son injustice et son ingratitude, la suite trahit ce début. L'homme n'y est que léger et vaniteux. Et pourtant : « L'homme est né menteur, » a dit La Bruyère, comme la Sainte Écriture l'avait dit elle-même : « Omnis homo mendax. » Il veut, il ne peut ; il se promet, il promet, et ne tient sa parole ni à lui ni à autrui. Tel un faible oiseau à qui l'on a coupé les ailes, s'élance vers l'azur et tombe dans la boue.

En un mot, quelque paradoxale que la chose paraisse, l'*homme* ment de bonne foi. Le moraliste n'en a pas voulu dire davantage.

Allons avec l'auteur des *Mœurs* jusqu'au fond de la vie.

« La vie est courte et ennuyeuse [2]. » De quel ennui ? Du vide ? c'est vrai pour la Cour et quelques unités perdues dans le célibat. La Bruyère qui ne se maria point, sentait bien ce qu'il exprimait.

Il semble, à la rigueur, qu'on peut moins s'ennuyer que l'écrivain ne le peint, et que la plupart n'ont pas assez de loisirs pour les occuper par l'ennui. Il est encore vrai que dans l'intervalle des devoirs, il y a des joies paisibles pour le cœur, et qu'il se repose dans la royauté de la famille, des longs labeurs et même des profondes afflictions. Mais le moraliste était seul !

1. Du cœur.
2. De l'homme.

Digitized by Google

Trop préoccupé du style ou de l'effet et moins ému qu'il ne faut pour son sujet, il lui arrive de chercher, en plus d'un endroit, dans nos travers, nos ridicules et nos vices la matière d'une peinture, autant qu'une leçon utile à l'homme. Il en sort que La Bruyère, sans être jamais un sophiste, paraît souvent moins profond qu'ingénieux et plus raffiné que pathétique. Il a comme un reste du genre précieux dont il s'est moqué comme il suit :

« L'on a vu [1], il n'y a pas longtemps, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par leur conversation et par un commerce d'esprit : par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiment, tour et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à n'être plus entendus, et à ne s'entendre pas eux-mêmes. Il ne fallait, pour fournir à ces entretiens, ni bon sens, ni jugement, ni mémoire, ni la moindre loyauté ; il fallait de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux et où l'imagination a trop de part. »

Mais il tombe ailleurs dans le défaut qu'il a si finement caractérisé.

« Si la pauvreté, dit-il, est la mère des crimes, le défaut d'esprit en est le père [2]. »

Le crime est donc un fils qui a un père et une mère, ce qui semble ridicule. Et puis l'on ne comprend pas immédiatement de quelle manière le défaut d'esprit engendre le crime. Un homme sans esprit est rarement un criminel ; de même qu'un pauvre n'est pas un scélérat, parce qu'il n'a rien.

L'obscurité et une assez ridicule ambition d'originalité, caractérisent la maxime de La Bruyère. Voici encore une fleur qui a dû naître dans les jardins qui entouraient la chambre bleue et l'hôtel de Rambouillet :

« Après l'esprit de discernement, rien n'est plus rare que les diamants et les perles [3]. »

D'abord les perles et les diamants n'étaient pas déjà si rares, même au XVIIe siècle. Ensuite les perles et les diamants n'avaient rien à voir, dans une phrase qui n'est pas sans pédanterie, avec l'esprit de discernement simple de sa nature, modeste, ennemi de l'éclat. Au lieu de s'essayer à faire briller ce qu'il y a

1. De la société et de la conversation.
2. De l'homme.
3. Des jugements.

Digitized by Google

de plus intérieur et presque de plus terne, il valait mieux le définir.

En revanche, quelle profonde simplicité dans cette courte sentence :

« La fausse modestie [1] est le dernier raffinement de la vanité. »

Ces réserves faites, et qui nous mettent sous les yeux, sans malveillance aucune, la faiblesse littéraire d'un écrivain parfois habile à l'excès, donnons-nous la joie de l'admirer, autant que possible, sans le critiquer :

Voulez-vous rire? Voici Ménalque, le distrait, que nous connaissons tous, type chargé des distractions de tous les distraits des cinq parties du monde [2]. Il n'en est pas moins fort intéressant et fait pour désopiler la rate. Chacun le connaît.

Moins réussi me semble Onuphre, trop fin, trop parfait dans son hypocrisie, et qui ne pourrait longtemps soutenir un rôle aussi calculé. Qui connaît Onuphre? personne. Tartuffe est passé en proverbe et jusque dans le peuple. Il sait mieux son monde; il est grossier, audacieux, passionné, et quand il le faut, aussi noir que profond. Il connaît toute la portée de l'imbécillité humaine, qui porte le nom de crédulité. A d'autres.

Pour savoir ce que c'est que le mérite personnel, lisons cette peinture du mérite emprunté :

Ménippe est l'oiseau paré [3] de divers plumages qui ne sont pas à lui; il ne parle pas, il ne sent pas, il répète des sentiments et des discours, se sert même si naturellement de l'esprit des autres, qu'il y est le premier trompé, et qu'il croit souvent dire son goût ou expliquer sa pensée, lorsqu'il n'est que l'écho de quelqu'un qu'il vient de quitter : c'est un homme qui est de mise un quart d'heure de suite, qui, le moment d'après, baisse, dégénère, perd le peu de lustre qu'un peu de mémoire lui donnait, et montre la corde. »

Ce portrait, comme celui de Ménalque, gagnerait, s'il était réduit. Le moraliste n'a pas porté l'art à son comble, qui consiste à ne point tout dire. Veut-il se faire admirer comme Ménippe, et croit-il que tous les yeux sont ouverts sur lui et que les hommes se relaient pour le contempler?

Non, sans doute, mais il semble craindre qu'un autre vienne

1. De l'homme.
2. Ib.
3. Du mérite personnel.

Digitized by Google

après lui qui en dise davantage. Il est consciencieux jusqu'à la minutie. C'est une petitesse littéraire dont il ne s'est pas aperçu, lui qui a peint, avant tout, les petitesses morales. Il eût mieux fait de peindre l'homme à grands traits.

Abordons un sujet plus délicat. N'est-ce pas audacieux d'avoir osé peindre la femme? Suffit-il d'être raffiné pour la comprendre? Qui aura assez de délicatesse pour y voir le fond sous les apparences? Et La Bruyère, qui ne connaît pas la femme, resté garçon et n'ayant pas eu ce qu'il fallait pour plaire, n'a-t-il pas trop incliné vers la satire? De la faiblesse, de l'inconstance, de la dissimulation, de la perfidie, de la galanterie, de la coquetterie, du jeu, je ne dis rien. La Bruyère qui en a entendu parler, en remplit son chapitre. D'où tient-il ce qu'il dit des femmes? Les a-t-il confessées? Et encore...? Il haït leurs directeurs; c'est certain. Fénelon n'est pas de l'avis de La Bruyère, il admet des directeurs, et qui règlent, même dans la famille, des affaires délicates entre les époux, sur la demande de l'un ou de l'autre. S'il y a des directeurs indiscrets, faut-il supprimer la Direction? Et les femmes en vaudraient-elles mieux? Mais les Directeurs sont des intrigants « qui cultivent leur esprit et leur mémoire, fixent et déterminent leur religion, entreprennent même de régler leur cœur,... les brouillent et les réconcilient avec leurs maris... [1] » A ce prix-là, du temps de Louis XIV, les maris étaient des sots... ou la cour bien corrompue. Car le moraliste n'a guère peint qu'un type, celui de la cour, il a méprisé le reste. Mais n'y avait-il pas, même à la cour, Mmes de Chevreuse, de Beauviliers, de Mortemart, Mme de St-Simon, et bien d'autres? Il se peut que La Bruyère ait raison cependant, Alceste aussi, et Molière avec Alceste. Sur l'élégante et même dévote corruption des cours, nous entendrons le dernier mot au jugement dernier.

Mais la dévotion des femmes n'est-elle qu'hypocrisie? Est-ce une passion? le faible d'un certain âge? une mode qu'il faut suivre? Soit. Amnistions à la fois le moraliste et la femme; le moraliste a raison à la cour; et la femme bat le moraliste à la ville, surtout à la campagne. Alors l'observateur n'a observé qu'un petit coin du monde; ce n'est pas nous qu'il peint; il se borne à cette race des *demi-dieux* et des grands, dont la plupart nous n'avons que faire. Ses tableaux gagneraient à reproduire la nature elle-même et non une femme artificielle, une miniature, une quintes-

1. Des femmes.

Digitized by Google

sence de vice ou de vertu qui risque, au toucher, de s'évaporer.

Mais arrêtons-nous à un type qui est de tous les temps, de tous les pays, de tous les âges, de la ville, de la campagne, de Versailles, de Paris, de la ferme, du château, de la cour et de la Cour des Miracles [1] :

« Il y a telle femme qui anéantit ou qui enterre son mari, au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention : vit-il encore, ne vit-il plus? on en doute. Il ne sert dans sa famille qu'à montrer l'exemple d'un silence timide et d'une parfaite soumission; il ne lui est dû ni douaire, ni conventions ; mais à cela près, il est la femme et elle est le mari. »

Passons vite, et laissons les femmes. Aussi bien il est dangereux d'en médire, périlleux d'en juger. C'est un puits sans fond d'où sort rarement la vérité, c'est la nuit, c'est le jour, c'est le ciel, c'est quelquefois l'enfer ; mais de son cœur accessible à la douce pitié, le moraliste a-t-il dit un mot ? Non. De la femme chrétienne La Bruyère a-t-il parlé? Non. Celle-là a des traits précis ; elle égale l'homme, elle s'immole davantage ; il n'y eut qu'un Dieu pour surpasser sa mère ! Et la mère n'a pas encore abdiqué dans la femme.

Mais le moraliste : Vous oubliez que j'écris une satire, satire de la vanité, satire des grands, satire de la ville, satire de la cour, satire de l'esprit et du cœur, satire de l'hypocrite jusque dans le faux Directeur, satire de la mode et des usages, satire même des prédicateurs, satire de l'homme, en général. Dois-je épargner la femme? et n'est-elle pas l'homme? Et si je peins l'homme sans la femme, ce n'est pas l'homme tout entier que j'ai peint...

Du reste, après avoir épargné le souverain, qui est l'image de Dieu, et laissé percer ici et là mon amour de la vertu dans quelque passage d'une ironique indignation, mon goût pour les gens vertueux dans quelque peinture caractéristique de Condé ou de Louis XIV, j'ai mis comme en un tas, travers, vices et ridicules ; je les couche dans le lit de la religion qui les transfigure ; il appartient à Dieu, qui est mon dernier mot, de les guérir, à nous de le vouloir.

De cette ironie du moraliste que nous venons de signaler, il faut une preuve ; la voici :

« Champagne, au sortir d'un long dîner qui lui enfle l'estomac et dans les douces fumées d'un vin d'Avenay ou de Sillery, signe

1. Des femmes.

Digitized by Google

un ordre qu'on lui présente, qui ôterait le pain à toute une province, si l'on n'y remédiait, il est excusable ; quel moyen de comprendre, dans la première heure de la digestion, qu'on puisse quelque part mourir de faim [1] !... »

Il y a, dans cet honnête mensonge de l'ironie, une hauteur de dédain qui flétrit plus énergiquement le mal, par un air tranquille de louange, que par tous les éclats de la colère. Mais il n'en faut pas abuser ; ce serait de la Rhétorique.

Ce qui sort ici du cœur deviendra facilement, dans Montesquieu, une figure inventée par l'esprit au profit du sophisme...

Pour se consoler, La Bruyère est obligé de lever les yeux au ciel, mais il reste toujours satirique :

« Ce garçon si frais, si fleuri, et d'une si belle santé, est seigneur d'une abbaye et de six autres bénéfices [2] ; tous ensemble lui rapportent six vingt mille livres de revenu, dont il n'est payé qu'en médailles d'or. Il y a ailleurs six vingts familles indigentes qui n'ont point d'habits pour se couvrir, et qui souvent manquent de pain ; leur pauvreté est extrême et honteuse ; quel partage ! et cela ne prouve-t-il pas clairement un avenir ? »

Si *des Biens de fortune* fort inégalement répandus sur cette terre, en attendant les réparations de Dieu dans l'autre monde, nous sautons à la mode, et à cette comique peinture d'un amateur de tulipes, presque réduit en tulipe, c'est encore à Dieu que nous aboutissons! Tout sert au moraliste: nos vices, nos ridicules, notre pauvreté, l'injustice du sort, la petite bourgeoisie et sa félicité ridicule :

« Le fleuriste a un jardin dans un faubourg [3] ; il y court au lever du soleil, et il en revient à son coucher ; vous le voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant « le *solitaire* » ; il ouvre de grands yeux, il frotte ses mains, il se baisse, il la voit de plus près, il ne l'a jamais vue si belle ; il a le cœur épanoui de joie ; il la contemple, il l'admire. Dieu et la nature sont en cela ce qu'il n'admire point, il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe... » Il fallait s'arrêter là.

Nous avons souri d'abord de l'innocente manie d'un habitant du marais ; mais le dernier trait, rapide comme l'éclair, et d'une

1. Des biens de fortune. — On a dit depuis : Quand le roi Auguste avait bu, toute la Pologne était ivre.

2. Des biens de fortune.

3. De la mode.

Digitized by Google

familiarité de génie, nous a rappelés à nous-mêmes et à Dieu ; nous sommes tentés de haïr cet amateur de tulipes, une sorte d'athée imbécile, qui ne se doute pas même de son athéisme et dont l'intelligence en reste aux oignons de tulipe. Son cœur est fiché en terre ; il n'a jamais vu le ciel.

Et ceci donc : la mort ! l'autre monde, le monde invisible, à propos d'un sot. On ne s'y attendait guère :

« Le sot ne meurt point ; ou si cela lui arrive, selon notre manière de parler, il est vrai de dire qu'il gagne à mourir, et que, dans ce moment, il commence à vivre ; [1] son âme alors pense, raisonne, infère, conclut, juge, prévoit, fait précisément tout ce qu'elle ne faisait point ; elle se trouve dégagée d'une masse de chair où elle était ensevelie sans fonctions, sans mouvement, sans aucun, du moins, qui fût digne d'elle : je dirais presque qu'elle rougit de son propre corps et des organes bruts et imparfaits auxquels elle s'est vue attachée si longtemps ; elle va d'égal avec les grandes âmes, avec celles qui font les bonnes têtes ou les hommes d'esprit... »

Si les sots savaient qu'ils le sont, quelle humiliation pour les sots !

Vous connaissez Giton et Phédon, ces deux portraits écrits dans une langue habile, savante, où l'antithèse est trop marquée, où la richesse des détails risquerait, un peu plus, d'obscurcir la vérité de la peinture ?

Vous connaissez aussi, sans aucun doute, cette petite ville si riante et si paisible, un vrai Paradis, vue d'une éminence voisine? Et puis soudain, vous apprenez, sans transition, que dans cette abominable petite cité, tout est haine, mensonge et confusion.

C'est une surprise morale et littéraire à la fois, comme celle du sot qui, une fois mort, sera tout étonné d'avoir de l'esprit.

Il est évident que La Bruyère a voulu plaire pour instruire, ou même, à son insu, un jour ou l'autre, briller pour briller. C'est un obstacle à la force pénétrante du style, à la grandeur de l'image, à la pleine vérité d'un sujet qui n'est pas assez largement embrassé. On se perd dans les détails avec l'auteur, on y perd la leçon. L'amour-propre seul y a gagné. On trouvera mieux dans La Bruyère. Voici :

« La véritable grandeur est libre, douce, familière, populaire ; l'autre, farouche et inaccessible. » Ces six épithètes ne disent rien de trop. Et encore :

1. De l'homme.

Digitized by Google

« Si je compare ensemble les deux conditions des hommes les plus opposés, [1] je veux dire les grands avec le peuple, ce dernier me paraît content du nécessaire, et les autres sont inquiets et pauvres avec le superflu. Un homme du peuple ne saurait faire aucun mal, un grand ne veut faire aucun bien, et est capable de grands maux : l'un ne se forme et ne s'exerce que dans les choses qui sont utiles, l'autre y joint les pernicieuses ; là se montrent ingénûment la grossièreté et la franchise ; ici se cache une sève maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse. »

Peut-on mieux dire et plus naturellement ?

« Le peuple n'a guère d'esprit, [2] et les grands n'ont point d'âme ; celui-là a un bon fond et n'a point de dehors ; ceux-ci n'ont que des dehors et une simple superficie. Faut-il opter, je ne balance pas ; je veux être peuple. »

Du peuple serait plus correct.

L'expression du moraliste est prétentieuse, et comporte en soi quelque chose de moderne et qui était encore à naître. Ce n'est pas que La Bruyère ait visé à la popularité, dans son plus mauvais sens, en se confondant avec le peuple, par haine des grands ? Non pas. Il a voulu seulement, en face de l'égoïsme des gens du monde, être heureux et bon avec le peuple. Le peuple était alors chrétien et docile, franc et grossier ; et cette grossièreté convient à l'écrivain fatigué d'une politesse sans cœur.

Ce tableau n'en est pas moins l'un des mieux réussis de l'auteur des caractères, sobre et déchargé de traits inutiles, moins brillant que d'autres, fort et naturel. Pourtant La Rochefoucauld se serait contenté de dire à peu près ceci mais beaucoup mieux : « Le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont pas d'âme. » Il s'arrête au trait unique et qui se grave dans la mémoire.

Les grands sont de la cour. Admirons le courtisan :

« N'espérez plus de candeur [3], de franchise, d'équité, de bons offices, de services, de bienveillance, de générosité, de fermeté, dans un homme qui s'est, depuis quelque temps, livré à la cour, et qui secrètement veut sa fortune : le reconnaissez-vous à son visage, à ses entretiens ? il ne nomme plus quelque chose par son nom, il n'y a plus pour lui de fripons, de fourbes, de sots, d'impertinents, celui dont il lui échapperait de dire ce qu'il en

1. Des grands.
2. Ib.
3. De la cour.

Digitized by Google

pense est celui-là même qui, venant à le savoir, l'empêcherait de cheminer... Tyran de la société et martyr de son ambition, il a une triste circonspection dans sa conduite et dans ses discours, une raillerie innocente mais froide et contrainte, un ris forcé, des caresses contrefaites, une conversation interrompue, des distractions fréquentes. »

C'est trop particulier.

« Se formant quelquefois sur les ministres ou sur le favori, il parle en public de choses frivoles, du vent, de la gelée ; il se tait, au contraire, et fait le mystérieux sur ce qu'il sait de plus important, et plus volontiers encore sur ce qu'il ne sait point. »

C'est le singe du diplomate. Voici le vrai diplomate [1] :

« C'est un protée [2] : semblable quelquefois à un joueur habile, il ne montre ni humeur, ni complexion, soit pour ne point donner lieu aux conjectures ou se laisser pénétrer, soit pour ne rien laisser échapper de son secret, par passion ou par faiblesse. Quelquefois aussi il sait feindre le caractère le plus conforme aux vues qu'il a, et aux besoins où il se trouve, et paraître tel qu'il a intérêt que les autres croient qu'il est en effet.

« Il sait parler en termes clairs et formels ; il sait encore mieux parler ambigument, d'une manière enveloppée, user de tours ou de mots équivoques, qu'il peut faire valoir ou diminuer dans les occasions et selon ses intérêts. »

C'est exact et le reste aussi, quoique fort long, au point de provoquer le même ennui qu'un parchemin diplomatique. Cet écrivain ne vous laisse rien deviner. Laissez-nous donc penser !

Fermons le livre. Une curiosité sympathique nous le fait ouvrir de nouveau. Que de belles pages nous traversons à regret, sans y toucher ! Il est temps de nous rapprocher plus encore de Dieu, le but que s'est proposé l'honnête moraliste, misanthrope, pour la forme, qui aima les hommes, comme l'Alceste de Molière, en leur prodiguant les reproches. Mais avant d'étudier les Prédicateurs et les esprits forts, disons un mot des Ouvrages de l'esprit. Nous jugerons si La Bruyère avait le goût assez chrétien, pour juger et réformer les Orateurs de la chaire.

Il y a beaucoup à parier qu'un homme resté chrétien et doué de quelque génie, aura du goût. La vérité dont il dépend tient en bride son imagination, et la résistance qu'il oppose chaque jour,

1. Le plénipotentiaire.
2. Du Souverain ou de la République.

Digitized by Google

par le choix de sa liberté, à l'erreur, fortifie son jugement et sa raison.

Aussi La Bruyère, qui réunissait ces conditions, a-t-il été digne de réduire à quelques règles le goût tel qu'il l'entendait :

« Il faut chercher, dit-il, seulement à penser et à parler juste.[1] »

« Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre, » en d'autres termes, à méditer en philosophe, sur quelque point de la vérité, à la renfermer ou définir, par la parole, dans ses justes bornes, sans dire ni plus ni moins qu'il ne faut, à l'orner de couleurs qui la fassent aimer et briller.

Nous lisons encore :

« Il faut exprimer le *vrai* pour écrire naturellement, fortement, délicatement. »

Toujours le vrai ! Ailleurs :

« Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne ; on ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant : il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est faible, et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre.[2] »

Cette expression, c'est « la plus simple, la plus naturelle, et qui semblait devoir se présenter d'abord et sans effort », celle, en un mot, que la vérité inspire, pour laquelle la nature nous a faits. Et le plus souvent, si notre phrase reste indécise et ne s'achève point, c'est que notre pensée elle-même est restée incertaine dans le brouillard d'une demi-vérité.

Quiconque est rompu à l'emploi de ce mot propre, est un homme de goût :

« Il y a donc dans l'art un point de perfection comme de bonté ou de maturité dans la nature : celui qui le sent et qui l'aime, a le goût parfait, celui qui ne le sent pas et qui aiment deçà ou au-delà, a le goût défectueux. Il y a donc un bon goût et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement.[3] »

Cette perfection de l'art ne va pas sans substance, c'est-à-dire sans vérité, comme la maturité des fruits ne va pas sans cette chair délicieuse dont leur beauté, en automne, n'est que l'ornement. C'est donc appuyé sur le vrai, et sur la justesse de l'esprit que La Bruyère a su juger Bossuet, Corneille, Racine, La Fontaine, Boi-

1. Des ouvrages de l'esprit.
2. Ib.
3. Ib.

Digitized by Google

leau, Montaigne, Rabelais et d'autres, les anciens et les modernes, les anciens « dont il faut reprendre le goût » et qui nous ont appris « le simple et le naturel », enfin les prédicateurs aussi bien que les poètes.

Pourquoi s'est-il enhardi à critiquer les prédicateurs ? N'est-ce pas que leur faux goût visait à briller plus qu'à instruire ? Ils s'écartaient de la vérité.

Apportons à l'appui un ou deux passages du critique :

« Depuis trente années, [1] on prête l'oreille aux rhéteurs, aux déclamateurs, aux énumérateurs ; on court ceux qui peignent en grand ou en miniature. »

Peindre, c'est la ressource de ceux qui ne pensent pas. Il faut *définir* et peindre.

« Jusqu'à ce qu'il revienne un homme qui, avec un style nourri des Sts Évangiles, explique au peuple la parole divine uniment, familièrement, les orateurs et les déclamateurs seront suivis. »

« C'est avoir de l'esprit que de plaire au peuple dans un sermon, par un style fleuri, une morale enjouée, des figures réitérées, des traits brillants et de vives descriptions. Un meilleur esprit néglige ces ornements étrangers, indignes de servir à l'Évangile ; il prêche simplement, fortement, chrétiennement. »

C'est toujours le même rapport de la simplicité, de la force, du naturel et de la vérité élevée jusqu'à Jésus-Christ. La Bruyère a conçu l'idéal de l'écrivain et du prédicateur, parce qu'il était chrétien.

Contre l'athéisme des esprits forts, le philosophe, disciple de Descartes, prouve, avec force, le Dieu qui guérira les gens vicieux et les athées. Les athées ne se retourneront pas vers Dieu, faute d'apôtres ou de prédicateurs qui sachent leur métier.

« Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie ? [2] Quelle plus grande faiblesse que d'être incertain quel est le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connaissances, et quelle doit en être la fin ? »

D'ailleurs il n'y a pas d'esprits forts qui nient Dieu dans leur conscience :

« L'on doute de Dieu dans une pleine santé ; quand l'on devient malade et que l'hydropisie est formée, l'on quitte sa concubine et l'on croit en Dieu. »

1. De la chaire.
2. Des esprits forts.

Digitized by Google

« On épouse le libertinage comme une mode. »

Ici libertin veut dire incrédule. Épouser sent la recherche.

« Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu ; il parlerait sans intérêt ; mais cet homme ne se trouve point. » [1]

« La religion est vraie ou elle est fausse ; si elle n'est qu'une vaine fiction, voilà, si l'on veut, soixante années perdues pour l'homme de bien, pour le chartreux ou le solitaire : ils ne courent pas un autre risque ; mais si elle est fondée sur la vérité même, c'est alors un épouvantable malheur pour l'homme vicieux. »

Selon La Rochefoucauld, le recours contre la mort, c'est le tempérament ou l'oubli. Pour La Bruyère, le meilleur parti devant la mort, c'est la vertu. La fin, c'est l'espérance, celle du grand frondeur, le désespoir.

Au chapitre des Esprits forts, c'est le cœur de La Bruyère qui soutient sa raison et achève son goût. Jusqu'alors, La Bruyère avait brillé ; ici on l'écoute, on le sent, on le suit avec bonheur vers cette vérité où nous entraîne enfin une éloquence tout à fait naturelle. Vraiment l'écrivain, à la fois philosophe, orateur et peintre, veut nous élever à Dieu. On l'aime.

« Me voilà donc sur la terre comme sur un grain de sable qui ne tient à rien et qui est suspendu au milieu des airs ; un nombre presque infini de globes de feu d'une grandeur inexprimable et qui confond l'imagination, d'une hauteur qui surpasse nos conceptions tournent, roulent autour de ce grain de sable, et, traversent chaque jour, depuis plus de six mille ans, les vastes et immenses espaces des cieux : voulez-vous un autre système et qui ne diminue rien du merveilleux [2] ? La terre elle-même est emportée avec une rapidité inconcevable autour du soleil, le centre de l'univers ; je me les représente, tous ces corps, ces globes effroyables qui sont en marche ; ils ne s'embarrassent point l'un l'autre, ils ne se choquent point, ils ne se dérangent point : si le plus petit d'eux tous venait à se démentir et à rencontrer la terre,que deviendrait la terre ? Tous au contraire sont en leur place, demeurent dans l'ordre qui leur est prescrit, suivent la route qui leur est marquée, et si paisiblement à notre égard, que personne n'a l'oreille assez fine pour les entendre marcher et que le vulgaire

1. Des esprits forts.
2. Ib.

Digitized by Google

ne sait pas s'ils sont au monde. O économie merveilleuse du hasard ! l'intelligence même pourrait-elle mieux réussir ? »

Est-ce Bossuet qui parle ? Est-ce un poète ? Le dernier trait est d'un satirique. La Bruyère se retrouve.

Nous aimons encore cette pensée qui résume peut-être tout La Bruyère :

« Il y a deux mondes : l'un où l'on séjourne peu et dont l'on doit sortir pour n'y plus rentrer ; l'autre où l'on doit bientôt entrer pour n'en jamais sortir : la faveur, l'autorité, les amis, la haute réputation, les grands biens servent pour le premier monde, le mépris de toutes ces choses sert pour le second. Il s'agit de choisir [1] ! »

Un prêtre éloquent ne dirait pas mieux du haut de la chaire de vérité.

Résumons :

Au fond, La Bruyère est triste :

« Il faut, dit-il, avoir l'air d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri. »

Il a écrit encore : « Ce m'est une chose toujours nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent les autres hommes. »

Cette tristesse lui est commune avec Molière ; mais il ne désespère point.

Ce qui l'afflige, ce sont les vices de l'humanité. Il se propose d'en faire le portrait : « On ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction ; et s'il arrive que l'on plaise, il ne faut néanmoins pas s'en repentir, si cela sert à insinuer et à faire aimer les vérités qui doivent instruire. [2] »

Son but est noble. Voilà où La Bruyère est du grand siècle et mérite d'être cité après Bossuet. Il a cru que l'homme pouvait changer en mieux ; il ne l'a pas condamné à la mort éternelle, par la faute d'une grâce capricieuse et tyrannique ; il ne l'a pas marqué du sceau de la bête par un égoïsme fatal. Non. A la fin de son livre, semé des images du vice, des portraits de notre originelle fragilité, de nos travers, de nos passions, de notre athéisme pratique il a élevé, contre les esprits forts ou corrompus, l'image magnifique d'un Dieu infiniment intelligent, qui a suspendu les mondes et les maintient dans une harmonie et dans

1. Des esprits forts.
2. *Les caractères ou les mœurs de ce siècle.* (Introduction.)

Digitized by Google

un équilibre éternel. Il a offert à nos yeux notre atôme, et l'a mis en présence de l'infini, comme pour dire à nos passions : Voilà ce Dieu que vous méprisez, Dieu souverainement grand, tandis que vous êtes souverainement petit. De l'opposition de nos misères infinies avec l'intelligence infinie, il a voulu nous faire conclure à notre confusion, à notre repentir, à notre conversion.

C'est beau, mais à ce Dieu, il manque, pour nous persuader, la figure d'un homme, celle de Jésus-Christ. Ce n'est pas sec, en vérité, c'est un peu froid, comme tout ce qui part du seul raisonnement et ne tend qu'à faire « l'homme plus raisonnable » et seulement « plus proche d'être chrétien ». Il nous faut du pathétique, et ce n'est pas assez de dire : la religion, même la religion chrétienne. Pourtant la mélancolie sympathique de La Bruyère, et l'amour que l'on découvre à travers la tristesse du penseur, font du bien. Il va, par instants, jusqu'au cœur. Mais cette tristesse, si elle semble parfois d'un misanthrope, est au moins autant d'un artiste. Elle prête à la satire, à l'ironie, aux vives peintures. C'est une source de développements heureux dont le génie, sûr de lui-même, se passe aisément. L'homme d'esprit ne fait que glaner, en somme, là où le grand écrivain a moissonné.

Pour parler comme La Bruyère lui-même, je lui aurais souhaité « moins de dehors ». Il a trop vécu à Paris ou à Versailles, au contact d'une civilisation très avancée. La cour l'a raffiné ; il n'a qu'une idée lointaine de la Province; et s'il peint le paysan [1], il force le trait par ignorance, aussi bien que par une tendresse pour le peuple qui est autant dans l'imagination que dans le cœur. Il n'est plus dans le vrai de son caractère et de son génie. Satirique par humeur et élégant écrivain, fin, ingénieux, délicat, il a observé surtout la cour, et en a tiré un portrait de l'homme, qui serait achevé, s'il n'était parfois chargé, trop spécial, peint des couleurs particulières d'un monde corrompu et bien élevé. Il aurait mieux trouvé, en abordant la Province dont il se moque; et, sous la rouille des vieilles coutumes ou de certains préjugés, il aurait peut-être découvert l'homme qu'il cherchait, l'honnête homme, dans toute sa vieille simplicité. Peut-être aurait-il encore rencontré le trait énergique, le terme abrégé, l'expression hardie,

1. « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides,... ils ont comme une voix articulée... » *(De l'homme.)* Le tableau est d'un fantaisiste, on dirait d'un démagogue.

Digitized by Google

qui peint tout, et qui lui manque. Il a des scintillements, des éclairs, et pas de foudre. Il a de l'ironie, une certaine colère souvent contenue; mais il est trop entré dans les détails minutieux d'une vie artificielle et compliquée pour voir l'homme d'assez haut, d'une puissante synthèse dans la lumière. C'est parfois un photographe plutôt qu'un peintre; il donne à ses tableaux plus d'exactitude que de vie et de mouvement; il n'a jamais assez dit ni assez bien dit. C'est un artiste qui obscurcit quelquefois, à dessein, sa pensée, pour la faire sortir, à la fin d'un paragraphe, comme de la nuit, avec une plus vive clarté [1]. Il vise à l'effet, sans qu'il s'en rende bien compte; il veut briller, surprendre par un mot nouveau, par de neuves constructions, au besoin, par un réalisme grossier : « L'âme de l'avare, dit-il, est sale, pétrie de boue et d'ordure [2]. » Voyez, d'autre part, Giton et Phédon. C'est l'idéal de l'antithèse. La Bruyère semble chercher, avant tout, l'inattendu; il arrête ou suspend sa phrase, pour éveiller la curiosité et retenir l'attention. Il n'a pas assez de confiance dans la force de la vérité; ou bien doute-t-il de lui-même? C'est l'homme des expédients littéraires. Négligé, en quelques endroits, pour paraître simple; ici philosophe bref et sentencieux, contre sa nature, là verbeux, comme une femme, ailleurs poète dramatique, mettant ses personnages en scène, pour les faire dialoguer ou s'entretenir avec eux, et les invectiver, il court après la variété parfois avec bonheur, et n'aboutit à la longue, qu'à la monotonie. A force de tourmenter sa pensée, il devient énigmatique. Il est surtout prolixe.

Déjà Bussy, Fléchier lui ont emprunté quelque chose. Ce sont des esprits fins qui annoncent Montesquieu et Marivaux, surtout, Marivaux, cette quintessence de notre subtilité française, une miniature de notre esprit; pas même: une ombre de la pensée, un souffle qui s'évapore, sans laisser de traces.

La Bruyère leur est bien supérieur; mais sa langue est plus riche que sa pensée. Son livre est même un inventaire des trésors de notre langue, un aimable dictionnaire, à la disposition de ceux qui veulent écrire joliment ou même avec certaines apparences d'originalité. En un mot, si La Bruyère est du XVIIe siècle, par la noble fin qu'il s'est proposée, il n'en prépare pas moins l'esprit et le style du XVIIIe.

1. Voir le chapitre : De quelques usages, souvent spécial et délayé, à l'excès.
2. Des biens de fortune.

Digitized by Google

Cet *esprit* naissant dans l'auteur des *Caractères*, ce n'est plus l'esprit de Corneille qui l'avait sublime; ce n'est plus le bel esprit de Racine, parfois subtil, à force de délicatesse, mais fidèle en somme, à la nature, et qui l'observe dans toute sa profondeur. C'est un esprit nouveau [1], comme il y a des modes nouvelles, qui, sans négliger tout à fait la pensée, l'orne à l'excès, et en altère la simplicité. Voltaire lui rendra le naturel, mais sans pouvoir éviter la sécheresse : son esprit n'avait pas de cœur.

A. CHARAUX, T. O.
Prof. aux Facultés catholiques de Lille.

1. Voir le paragraphe qui débute ainsi : « L'on écrit régulièrement... (Des ouvrages de l'esprit).

Digitized by Google

LE TOMBEAU DE LA S^TE VIERGE A JÉRUSALEM.

Où la très sainte Vierge est-elle née ? où est-elle morte ? C'est là un double problème hagiographique qui a exercé le talent des Palestinologues sans qu'une solution définitive ait encore tranché la question. Quatre villes : Jérusalem, Bethléem, Nazareth et Séphoris, réclament l'honneur d'avoir vu se lever cette brillante aurore du Soleil de justice ; deux : Jérusalem et Smyrne, revendiquent celui d'avoir offert un asile à sa dépouille mortelle. Le Seigneur a voulu qu'un voile couvrît le berceau et la tombe de sa divine Mère. Bien que nous ne puissions rien affirmer de certain, toutes les probabilités se réunissent pourtant pour assurer à Jérusalem la possession de cette double prérogative.

C'est à l'étude du second de ces points : le lieu où reposa après sa mort le corps virginal de Marie, que le R. Père Barnabé, d'Alsace, Frère-Mineur de Terre-Sainte, consacre un nouvel ouvrage.

Nous n'avons pas à présenter à nos lecteurs l'auteur de cette étude. Ses travaux précédents, si pleins d'érudition, de recherches scientifiques et topographiques, le leur ont suffisamment fait connaître. Qu'il nous suffise de dire que cette nouvelle dissertation n'est pas moins documentée que ses aînées.

Le lieu où l'auguste Vierge vit le jour n'étant point le sujet qui lui a mis la plume à la main, le P. Barnabé n'y consacre que quelques lignes, encore n'est-ce que d'une manière tout à fait accidentelle et fugitive.

Est-il besoin d'ajouter qu'il s'y montre complètement favorable à Jérusalem ? Ce sera dans le même sens qu'il conclura son travail relatif à la sépulture.

Pour établir sa proposition, il développe successivement trois

Digitized by Google

thèses : La Sainte Vierge n'a jamais été à Éphèse ou dans les environs. — Le Tombeau de la Sainte Vierge est à Jérusalem. — Examen du procès-verbal de la visite officielle faite à Panaghia-Capouli en 1892.

Suivons-le dans l'exposé de sa triple démonstration.

I

LA SAINTE VIERGE N'A JAMAIS ÉTÉ A ÉPHÈSE OU DANS LES ENVIRONS.

Le sentiment qui localise à Éphèse, ou plus exactement dans le voisinage d'Éphèse, l'habitation de la très sainte Vierge pendant les dernières années de sa vie, et son bienheureux trépas, repose uniquement sur les révélations de la Vénérable Catherine Emmerich. D'après les récits de la pieuse voyante, Marie serait venue en Asie Mineure, conduite par saint Jean, trois ans — six ans seulement, selon un autre passage, — après l'Ascension de son divin Fils. Elle aurait fait ensuite un voyage à Jérusalem et y serait tombée dangereusement malade ; on lui aurait même préparé un tombeau dans la vallée de Josaphat. « Mais, continue la Sœur Emmerich, quand le tombeau fut achevé, elle guérit et se trouva assez forte pour revenir à sa demeure d'Éphèse, où elle mourut réellement au bout de deux ans et demi. »

Qu'est-ce donc que la Sœur Catherine Emmerich ?

« Anne-Catherine Emmerich naquit l'an 1774 de parents pauvres, mais honnêtes et pieux, habitant un petit hameau de la Westphalie. Son enfance eut beaucoup de rapports avec celle de quelques saintes contemplatives de la classe des paysans. A mesure qu'elle avança en âge, elle se distingua par sa piété, ses vertus et ses bonnes œuvres, et fut de plus en plus favorisée de visions extatiques qui avaient commencé, raconta-t-elle plus tard, le jour même de son baptême. Ce ne fut qu'à l'âge de vingt-huit ans que son ardent désir de se consacrer à Dieu put se réaliser ; en 1802, elle entra dans le cloître des religieuses Augustines de Dulmen, où elle ne passa que neuf ans ; l'an 1811, le monastère fut supprimé et les religieuses durent se disperser.

« Sœur Anne-Catherine, pauvre et souffrante, reçut l'hospitalité chez une veuve charitable de l'endroit. La stigmatisation

Digitized by Google

commencée en 1795 s'acheva en 1812, devenant extérieurement visible. A partir de ce moment, on vit tous les vendredis se reproduire en elle les phénomènes du crucifiement de Notre-Seigneur, phénomènes dont le caractère extra-naturel fut dûment constaté par l'autorité ecclésiastique en 1813, puis par l'autorité civile en 1819.

« Au milieu de ses souffrances et de ses nombreuses épreuves, les ravissements dans la prière et le commerce qu'elle entretenait avec le monde invisible depuis le moment de son baptême étaient devenus en quelque sorte quotidiens. Presque toujours l'Ancien et le Nouveau Testament lui furent montrés sous la forme de tableaux vivants.

« C'est alors que Clément Brentano, fervent chrétien et poète distingué, lui fut préposé en qualité de secrétaire. Il recueillit sous forme de journal tout ce que la pieuse voyante lui communiquait pour obéir à ses directeurs spirituels. »(page 3.)

Catherine Emmerich eut donc un secrétaire. Quelle valeur attachaient-ils l'un et l'autre aux récits dont ils se faisaient l'écho? Les regardaient-ils comme des documents livrés par l'Esprit-Saint à la vénération des fidèles et engageant leur foi ? Nullement ! De l'aveu même de leurs plus ardents admirateurs, « ces tableaux n'ont aucune espèce de prétention à un caractère de vérité historique... Tout au plus doit-on y voir les méditations de carême d'une dévote religieuse, racontées sans art et écrites avec simplicité d'après ses récits, auxquels, du reste, elle-même n'a jamais donné qu'une valeur purement humaine. »

Cette déclaration du traducteur, M. de Cazalès, met à l'aise pour en apprécier l'autorité. On y rencontre, en effet, outre des contradictions, des singularités et des nouveautés étranges. Comment mettre ces taches au compte du Saint-Esprit? L'explication en est bien plus naturelle.

La religieuse de Dulmen dicta les images telles qu'elle les avait vues au milieu de ses souffrances, un fragment ici, un fragment là. Sa diction était tantôt claire, tantôt obscure ; ses souvenirs parfois précis, parfois confus. Puis, son secrétaire était, sans doute, un homme d'une piété solide, mais c'était aussi un écrivain brillant, un poète d'une imagination vive, d'une verve impétueuse. A-t-il toujours été l'interprète fidèle de la pensée qui lui était exprimée ? Son esprit ardent a-t-il toujours bien vu sous son vrai jour la peinture mise sous ses yeux ? Croyant

Digitized by Google

ne faire qu'orner une scène,ne l'a-t-il pas faussée? Ce sont là autant de sources d'erreurs, involontaires assurément, mais dont cependant il faut tenir compte.

Mais il y a plus. La stigmatisée de Westphalie ne fut pas seule favorisée de visions sur ce sujet. Ste Brigitte et la Vén. Mère Marie d'Agréda en reçurent également. Or, les déclarations de la sainte veuve suédoise et celles de la Vénérable abbesse espagnole sont en contradiction flagrante avec les descriptions de la contemplative allemande.

Cette dernière, avons-nous dit, déclare formellement que la T. Ste Vierge passa à Éphèse les dernières années de sa vie et qu'elle y mourut.

Mais voilà que la sainte Mère de Dieu apparaît à Ste Brigitte et lui révèle qu'elle est morte à Jérusalem et y a été inhumée dans la vallée de Josaphat, au pied du mont des Oliviers. Non contente de cette première déclaration, l'auguste Vierge, un jour que la sainte, en pèlerinage à Jérusalem, priait dans l'église élevée sur le tombeau, se montre encore à elle avec un éclat incomparable, lui confirme ses données antérieures et y ajoute de nouvelles révélations touchant sa glorieuse Assomption.

La V. Marie d'Agréda tient le milieu entre ces deux sentiments contradictoires. Au témoignage de cette extatique, l'apôtre S. Jean aurait conduit Marie à Éphèse vers l'an 40. La Mère de Dieu y aurait habité deux ans et demi et serait revenue mourir à Jérusalem.

De ces désaccords dans les récits de ces pieuses femmes, faut-il conclure que tout dans leurs ouvrages est le fruit d'une imagination surchauffée ? Ce serait excéder dans la critique. La théologie mystique explique ces divergences ; elles témoignent du moins que si, dans ces cas, il faut réserver l'action du surnaturel divin, il faut y tenir compte du côté humain, voire même, hélas ! des illusions de l'esprit mauvais. Trouvons donc dans ces narrations un sujet d'édification, mais n'y ajoutons foi qu'avec une prudente circonspection. Nous avons déjà constaté dans les dires de la voyante de Dulmen des causes d'erreur ; nous avons même signalé une contradiction. Ce ne sera pas la seule.

Et d'abord est-il bien certain que la T. Ste Vierge alla jamais à Éphèse ? « Oui, répondent Catherine Emmerich et Marie d'Agréda. Elle y demeura neuf ans, dit la première, non pas dans la ville même, mais à trois ou quatre lieues dans la mon-

Digitized by Google

tagne, et c'est là qu'elle mourut.— Elle habita dans la ville même, réplique la seconde, pendant deux ans et demi, puis elle revint à Jérusalem d'où elle quitta cette terre. » En contradiction sur le lieu précis et sur la durée du séjour, ainsi que sur l'endroit du trépas, les deux voyantes sont, du moins, affirmatives sur le voyage dans cette partie de l'Asie. Examinons leurs dires à la double lumière de l'Écriture-Sainte et de la tradition.

L'Écriture-Sainte ne dit rien de catégorique à ce sujet, mais des textes sacrés, il est facile de tirer des inductions certaines.

Les Apôtres avaient reçu de leur divin Maître l'ordre d'inaugurer, par Jérusalem et la Palestine, la série de leurs prédications. D'après Clément d'Alexandrie et Apollonius, qui s'appuient sur la tradition des anciens, leur séjour dans cette contrée fut de douze ans. Lors de sa seconde visite à Jérusalem, vers l'an 50 de notre ère, S. Paul y trouve encore S. Pierre, S. Jacques et S. Jean. Ce dernier n'avait donc pas pu conduire à Éphèse l'auguste Mère de Dieu.

De plus, c'est vers cette époque que se tint à Jérusalem le concile que les Apôtres y célébrèrent avant leur dispersion. Or, d'après Catherine Emmerich elle-même, la T. Ste Vierge était morte alors depuis deux ou trois ans déjà. C'est aussi le sentiment commun.

Si l'Écriture-Sainte ne nous fournit aucun document précis, la tradition est plus explicite. D'après son témoignage, il est constant que ce ne fut pas S. Jean, mais bien S. Paul, qui devint l'apôtre d'Éphèse, sans cependant y avoir une demeure fixe. Il eut pour successeur S. Timothée. Ce dernier a donc été le premier évêque résident d'Éphèse; S. Jean ne vint qu'après lui. Nous pourrions à l'appui de cette assertion invoquer l'autorité de plusieurs auteurs : Polycrate, Leucius, Abdias, Photius, etc. Nous nous contenterons de citer le ménologe grec de l'empereur Basile II :

« Timothée, apôtre du Christ, naquit à Lystra d'un père païen et d'une mère juive. Il était le disciple de l'apôtre S. Paul et son compagnon dans la propagation de l'Évangile. Le même apôtre S. Paul l'ordonna ensuite évêque d'Éphèse sous le règne de Néron, avant l'arrivée de S. Jean le théologien, car celui-ci ne vint à Éphèse qu'après la mort de la sainte Mère de Dieu. »

Aussi Tillemont, dans son *Histoire Ecclésiastique*, estime que l'apôtre bien-aimé n'y fit pas de séjour considérable du moins

Digitized by Google

avant l'année 65 au plus tôt. Or, à cette date, la T. Ste Vierge aurait eu 84 ans passés. En admettant qu'alors son exil sur la terre n'eût pas déjà pris fin, ce qu'il est difficile d'accorder, est il à croire qu'elle eût entrepris un tel voyage dans un âge si avancé ?

Voici d'ailleurs un argument qui, à lui seul, coupe court, semble-t-il, à toute discussion. C'est Perdiccas, protonotaire apostolique d'Éphèse au commencement du XIVe siècle, qui nous le fournit. Au rapport de ce dignitaire ecclésiastique, les Éphésiens, loin de s'estimer possesseurs d'un trésor aussi précieux que le tombeau de la divine Marie, lorsqu'ils voulaient y faire leurs dévotions, se rendaient en pèlerinage dans la vallée de Josaphat Puis, dans une de ses poésies, le même Perdiccas chante les gloires de Jérusalem « qui a vu la Mère de Dieu exhaler son âme innocente et pure au mont Sion et qui possède son glorieux tombeau au pied du mont des Oliviers. »

Ici se présente une objection : Si le tombeau de la T. Ste Vierge se trouve sur la rive gauche du torrent de Cédron, si d'Éphèse même on venait le vénérer à cet endroit, comment se fait-il qu'aucune basilique n'y fût élevée avant la fin du IVe siècle ? La réponse est facile.

Quand Constantin eut rendu la paix à l'Église et arboré la croix sur les étendards de l'empire romain, de splendides basiliques marquèrent le lieu de la naissance, des miracles, de la mort du Fils de Dieu. Mais au Verbe Incarné seul fut réservé cet honneur. Dès l'origine du christianisme, Marie fut honorée, vénérée, invoquée par tous les fidèles. C'était pour eux une consolation, une joie sensible de lui rendre un culte, mais ce culte n'alla pas jusqu'à lui élever un monument. Rome, la première, en donna l'exemple dans les dernières années du IVe siècle. Dès lors l'élan était imprimé ; l'Orient tout entier s'empressa de le suivre. Jérusalem, comme nous le verrons bientôt, enchâssa dans une basilique le tombeau de la Mère de Dieu ; Éphèse, de son côté, lui dédia une église et ce fut dans ce vaisseau que se réunirent les Pères du concile œcuménique qui se tint dans cette ville.

D'un texte elliptique et par suite obscur de ce concile, les partisans de Catherine Emmerich veulent tirer un argument en faveur de leur opinion. Mais comment un texte ambigu, se prêtant à toute sorte d'interprétations, peut-il servir de fondement solide à une démonstration ? Du reste, le sens le plus naturel à donner à cette formule douteuse est qu'il s'agit simplement du

Digitized by Google

lieu où les évêques se réunirent. C'est ainsi que les Grecs et tous les Orientaux l'ont toujours compris.

Résumons-nous. La voyante, cheville-ouvrière de tout l'édifice, n'est d'accord ni avec elle-même, ni avec d'autres voyantes, tout aussi vénérables qu'elle l'est ; l'Écriture-Sainte ne favorise en rien son sentiment, elle lui serait plutôt opposée ; la tradition y est formellement contraire ; les objections qu'on oppose s'évanouissent dès qu'elles sont soumises à l'examen. Nous sommes donc en droit de conclure: La T. Ste Vierge n'a pas été inhumée à Éphèse ; elle n'y est même jamais venue.

II

LE TOMBEAU DE LA SAINTE VIERGE EST A JÉRUSALEM.

« Quand on sort de Jérusalem par la porte de St-Étienne appelée par les Arabes *Bab-Sitti-Mariam*, porte de Madame Marie, qu'on a descendu la rampe qui mène à la vallée de Josaphat et traversé le torrent du Cédron, on arrive à une place de médiocre étendue située à gauche du jardin des Oliviers. Là se trouve un monument dont la façade a peu d'élévation et dont le tympan ogival accuse l'époque des Croisades ; c'est le tombeau de l'auguste Mère de Dieu, la très pure Vierge Marie. A peine en a-t-on franchi le seuil qu'on se voit en face d'un escalier d'environ cinquante gradins donnant accès dans un souterrain. La largeur en est telle que douze personnes peuvent s'y tenir à l'aise de front. La voûte, basse au sommet des marches, s'élève à mesure que l'on descend. A mi-profondeur, dans une excavation ménagée à droite, on aperçoit les tombes de S. Joachim et de Ste Anne, parents de la divine Marie, puis, quelques degrés plus bas, dans un second enfoncement creusé à gauche, celui de S. Joseph, son époux.

« Au pied de l'escalier se développe une église en forme de croix latine. Dans le bras droit, s'élève un édicule isolé construit sur le modèle du S. Sépulcre, et, comme lui, orné d'un grand nombre de lampes. C'est l'endroit où reposa pendant quelques heures le corps immaculé de la Vierge des Vierges. A droite, en entrant, se trouve un autel en possession des Arméniens; au

Digitized by Google

fond, du même côté, contre le mur, le lieu où prient les musulmans, puis, l'autel des Syriens; à gauche, l'autel des Abyssins et une citerne. Derrière, se dresse l'antique autel des Grecs, mais ceux-ci, fidèles à leurs traditions d'empiètements, se sont rendus maîtres de la crypte tout entière [1]. »

Qu'on nous permette cette citation empruntée à un autre ouvrage.

Nous pourrions ici opposer révélation à révélation, mais nous avons vu combien fragile est cette base. Ne cherchons donc pas dans un vol téméraire à nous élever jusqu'aux cieux pour en surprendre les secrets. De telles hauteurs exposent aux vertiges; l'œil ébloui n'a plus une perception nette des objets. Plus modestes dans nos moyens d'investigations, nous nous contenterons de porter nos regards sur les âges passés et d'écouter la voix des siècles.

Les premiers échos remontent au berceau de l'Église ; ils nous sont envoyés par des écrits apocryphes. Sans doute une tare entache leur origine, mais s'ils ne sortent pas de la plume à laquelle ils ont été faussement attribués, ils n'en sont pas moins les témoins authentiques de l'opinion commune. La heurter eût été leur ôter tout crédit.

Ces œuvres sont : « Les actes de S. Jean » présentés à tort comme écrits par S. Prochore, un des sept premiers diacres institués par les Apôtres, et les deux lettres indûment signées du nom de S. Ignace, évêque et martyr. La première dit formellement que S. Jean ne se rendit à Éphèse que dans un âge fort avancé en compagnie du seul Prochore, sans qu'aucune femme les accompagnât. La seconde débute par ces mots : « Avec votre agrément, je désire monter à Jérusalem pour voir les bienheureux fidèles qui y demeurent, spécialement Marie de Jésus, qu'on dit être digne d'admiration pour tous et l'objet de tous les désirs. »

Voici maintenant un document qui présente toutes les garanties désirables. Écrit par un certain Denys l'Aréopagite, autre que le premier évêque d'Athènes et de Paris, il date de la seconde moitié du IVe siècle. L'auteur avait fait un pèlerinage à Jérusalem l'an 364. Tite, évêque de la Crète, lui en demanda la relation. Il la lui envoya et s'étendit longuement sur les circonstances qui accompagnèrent et suivirent le trépas de la Mère de Dieu.

1. *Histoire Universelle des Missions Franciscaines*, tome IV.

Digitized by Google

Après avoir raconté ses derniers instants, il s'exprime ainsi au sujet des devoirs rendus à son corps virginal : « Les Apôtres, tout enflammés de l'amour de Dieu et, en quelque sorte ravis en extase, le chargèrent soigneusement sur leurs bras et le déposèrent au lieu destiné pour sa sépulture ; ce lieu s'appelle Gethsémani. »

Ce récit narrait les circonstances merveilleuses de la réunion subite des Apôtres à Jérusalem, de l'Assomption de Marie, de l'arrivée tardive de S. Thomas, de l'ouverture, à son occasion, du tombeau qui se trouva être vide. Les imaginations s'emparant de ces données, il apparut toute une floraison d'écrits plus pieux que judicieux : « L'Apocalypse de Marie, et sa descente aux Limbes, » « Le livre de S. Jean sur la Dormition de Marie », « De transitu beatæ Mariæ Virginis », tous identiques pour le fond, mais présentant chacun une saveur de détails particuliers. Orientaux et occidentaux rivalisèrent de zèle pour leur diffusion. On en propagea les exemplaires, on en multiplia les traductions. Il en fut fait en grec, en latin, en syriaque, en arabe, en copte. Or, partout, remarque M. Zahn, on trouve des indications topographiques bien déterminées ; partout Marie est présentée comme ayant vécu jusqu'à sa mort soit dans l'intérieur, soit aux environs de Jérusalem ; partout on désigne comme lieu de son sépulcre le pied du mont des Oliviers.

Ici se pose une question: Marie demeura à Jérusalem jusqu'au jour où elle alla rejoindre son divin Fils dans la gloire ; mais dans quelle partie de la ville fixa-t-elle son séjour ? retourna-t-elle au lieu de sa naissance, dans la maison que S. Joachim et Ste Anne possédaient près du temple, à la Piscine Probatique ? Non ; d'autres souvenirs plus augustes l'attirèrent sur un autre point. Sans doute, la tradition écrite reste silencieuse à ce sujet pendant les six premiers siècles de l'Église, mais le souvenir en sera demeuré gravé dans les esprits, la connaissance en aura passé oralement d'âge en âge, car, au VIIe siècle, plusieurs voix la mentionnent comme un fait connu, ne faisant doute pour personne ; c'est le moine Jean Moschus (620), Modeste, patriarche de Jérusalem (611-634), Sophronius, successeur de Modeste sur le trône patriarcal de cette ville (634-638), le moine écossais Adamnanus (670). Ce lieu c'est le Cénacle, au mont Sion. Là, en effet, s'étaient accomplis les mystères les plus ineffables. Là, le Sauveur avait mangé la dernière Cène avec ses Apôtres ; là, il avait institué

Digitized by Google

le Sacrement par excellence de son amour ; là, il avait fait aux siens les adieux les plus touchants ; là, était descendu le Saint-Esprit qui avait reposé sur la tête des premières colonnes de l'Église. Quels prodiges plus propres à fixer le choix de Marie ?

Jusqu'ici les livres seuls ont parlé ; voici que les pierres vont se dresser et faire entendre leur voix.

Les premiers temps du christianisme furent pour l'Église des temps de persécutions et de bouleversements. Les empereurs païens, dans le dessein d'effacer de la mémoire des adorateurs du Christ le souvenir des lieux sanctifiés par la présence de leur Maître, les ensevelirent sous des monceaux de terre et de ruines. Si le tombeau de Marie ne fut pas profané, l'entrée située à une faible distance du torrent du Cédron et taillée dans le roc, ne tarda pas à être obstruée par les amas de toute sorte que les eaux pluviales arrachaient à la montagne et entassaient au pied. Puis vint le fameux siège de Jérusalem. Les assiégeants déboisent le versant, remuent la terre, creusent des tranchées établissent leur mur de circonvallation. Toutes ces causes réunies exhaussent le fond de la vallée et le portent à une hauteur considérable.

Bien qu'aucun signe extérieur ne marquât l'emplacement du saint tombeau, la tradition le localisait aux abords du jardin de Gethsémani. Quel motif avait pu faire choisir ce terrain pour y déposer le corps de l'auguste Vierge ? C'était assez l'usage chez les Juifs d'établir leur sépulture dans les dépendances de leurs villas. Or, certains écrivains ont pensé que ce terrain était pour Marie une propriété de famille. Ce n'est là sans doute qu'une hypothèse, mais cette hypothèse s'appuie sur une tradition. Au fait, il ne serait nullement impossible que S. Joachim et Ste Anne, propriétaires d'une habitation située vis-à-vis sur le sommet de la colline où est assise Jérusalem, eussent au pied de cette colline et à l'autre bord de la vallée, une maison de campagne. Ce fait expliquerait le choix de ce lieu pour la sépulture des parents de la Vierge Immaculée et celui qu'en fit le Sauveur pour s'y retirer avec ses Disciples et y passer fréquemment la nuit en prière

Quand donc, vers la fin du IVe siècle, on commença à ériger des sanctuaires sur les lieux saints autres que ceux témoins des actions du Verbe Incarné, on songea à construire un édifice sur le tombeau de sa sainte Mère et naturellement les regards se portèrent sur les bords du Cédron, où la voix populaire indiquait

Digitized by Google

l'emplacement du monument funèbre. C'est alors qu'y fut érigée une basilique.

Qui eut la gloire d'élever à la Mère de Dieu ce tribut de piété filiale? Eutychius, patriarche d'Alexandrie au Xe siècle, en fait honneur à Théodose le Grand. « A Jérusalem, dit cet auteur, le roi Théodose construisit aussi l'église de Gethsémani qui renferme le sépulcre de Ste Marie et que les Perses ont renversée. »

Peut-être présenter Théodose Ier, qui mourut en 395, comme l'instigateur de cet édifice est-il un peu hasardé. Ne serait-il pas plus juste de l'attribuer à Théodose II, son petit-fils? En tout cas, des documents absolument certains prouvent qu'il existait du temps de Juvénal. Or Juvénal gouvernait l'église de Jérusalem en qualité de patriarche vers le milieu du Ve siècle.

Cette première basilique se trouva ruinée au cours des vicissitudes dont fut victime cet infortuné pays. Les croisés la relevèrent avec une grande magnificence, et c'est leur œuvre qui existe encore aujourd'hui et dont nous avons donné la description.

On se demandera sans doute comment un sépulcre taillé dans le roc vif et adossé à la montagne se trouve être aujourd'hui isolé au milieu d'un édifice religieux. L'explication en est toute naturelle. Sa situation est identique à celle du tombeau de N.-S. creusé lui aussi dans le roc et qui cependant de nos jours s'élève au centre d'un monument religieux. Dans les deux cas, on pratiqua dans la pierre une coupure artificielle et, par ce moyen, on arriva à séparer ces hypogées de la masse rocheuse.

Nous pourrions suivre la tradition à travers les siècles jusqu'à nos jours. Tous nous apporteraient le tribut de leur témoignage. Disons seulement que les anciennes liturgies, tant de l'Orient que de l'Occident, sont unanimes à reconnaître que Marie mourut à Jérusalem et fut inhumée au lieu que nous indiquons.

III

EXAMEN DU PROCÈS-VERBAL DE LA VISITE OFFICIELLE FAITE A PANAGHIA-CAPOULI LE Ier DÉCEMBRE 1892.

Ainsi que nous l'avons dit au début de cette étude, ce ne serait pas à Éphèse même, mais à une faible distance de cette ville que, d'après l'extatique de Dulmen, se serait retirée la T. Ste Vierge

Digitized by Google

Marie, qu'elle aurait passé les neuf dernières années de sa vie et qu'elle serait morte. Le lieu précis qu'indique la Voyante porte aujourd'hui le nom de Panaghia-Capouli (Porte de la toute Sainte); il est situé au pied d'une montagne appelée Bulbul-Dagh (Mont du Rossignol).

Dans le but d'éclaircir la question et d'y apporter, s'il était possible, un jugement définitif, une commission composée d'hommes recommandables par leur honorabilité, par leur droiture, par leur science archéologique, se transporta, sous la présidence de S. G. Mgr Timoni, archevêque latin de Smyrne, le 1er décembre 1892, sur les lieux du débat, la rédaction de Brentano à la main. Elle examina attentivement la localité et les alentours, compara ses observations avec les données de la Sœur et rédigea un rapport qui se termine ainsi :

« Nous avons dit en commençant que nous ne cherchions que la lumière. Nous le répétons en finissant : Nous ne cherchons que la lumière.

« Que si donc quelqu'un avait par devers soi des pièces absolument probantes contre le séjour et la mort de la Sainte Vierge à Éphèse ou aux environs d'Éphèse, au nom de la vérité, au nom de la religion, au nom de la Sainte Vierge et de Dieu, nous le prions, nous le supplions de vouloir nous en donner connaissance.

« Nous n'avons aucun intérêt à aller contre la vérité. »

« Ou l'œuvre de Panaghia-Capouli est de Dieu, ou elle n'est pas de Dieu. Si elle est de Dieu, les oppositions n'y pourront rien ; elle triomphera ! Si elle n'est pas de Dieu, qu'elle tombe, et qu'il n'en soit plus question jamais ! Amen ! »

En tête de ce travail, S. G. Mgr Timoni avait écrit de sa main : « Tout ce que nous désirons, c'est que du choc des idées jaillisse la lumière et que la vérité arrive à se faire jour. »

Cette exergue sortie de la plume de l'Ordinaire du lieu, cette invitation pressante présentée par les commissaires enquêteurs était plutôt une invitation à ouvrir une discussion qu'une décision autorisée tranchant le débat. Il y fut répondu. Aux affirmations de l'extatique allemande, on opposa l'Écriture Sainte l'histoire des temps apostoliques, les Pères de l'Église, les écrivains ecclésiastiques y compris ceux d'Éphèse, la tradition contraire. Parmi les savants qui sont descendus dans l'arène et ont pris une part active à la joute, pour ne parler que des auteurs français, citons: Mgr Le Camus, Mgr Baunard, Mgr Duchesne, le Père de la

Digitized by Google

Broise, S. J., M. J.-B. Pelt, M. Berger, l'*Ami du Clergé*, et d'autres encore non moins sérieux qu'érudits.

Les pages qui précèdent forment un nouvel appoint à l'étude de la question au double point de vue de l'Écriture-Sainte et de la Tradition. Mais nous n'avons rien dit encore sur les conformités que l'on a cru remarquer entre les descriptions de la religieuse de Dulmen et l'état des lieux. Ce sera à l'examen de ce dernier point de vue que seront consacrées les lignes suivantes.

Transportons-nous d'abord au Bulbul-Dagh, le livre de Brentano à la main. Nous l'ouvrons :

« A environ trois lieues ou trois lieues et demie d'Éphèse... »

Interrompons ici notre lecture. L'évaluation de la distance n'est pas exacte. De l'aveu de M. l'abbé Gouyet, un des plus chauds partisans de Panaghia-Capouli, une heure trois quarts suffit pour franchir l'espace qui sépare Panaghia-Capouli de la ville d'Éphèse.

Cette dernière indication doit être bien près de la vérité, car M. Constandinidhis, chef du village de Kirdingjé, voisin d'Éphèse, dans son rapport officiel adressé à la commission d'enquête, dit : « Le mont Bulbul-Dagh est à une distance de deux heures de la station d'Ayasoulouk. » Or, Ayasoulouk en est plus éloigné encore qu'Éphèse. Mais deux heures suffisent-elles pour parcourir un chemin de trois lieues et demie? — Poursuivons :

« Au point culminant de la montagne, du sommet de laquelle, par delà les collines et les arbres, on voyait la ville d'Éphèse et la mer avec ses nombreuses îles... »

Un tel panorama ne devait pas manquer de charme. Il n'a qu'un tort, c'est celui d'être matériellement impossible. De la cime de Bulbul-Dagh, qui mesure six cents mètres d'altitude, on domine Éphèse ; on peut même apercevoir l'île de Samos. Mais cette île, à elle seule, ne forme pas un archipel. N'objectez pas que la voyante aura pris les pics des monts de Samos pour autant d'îles. Que cette sainte fille ait pu être trompée par une illusion d'optique, à cela rien d'étonnant, mais elle était conduite par un ange, et cet esprit céleste ne pouvait, lui, être le jouet d'un jeu de lumière. — Continuons :

« Ce lieu était plus voisin de la mer qu'Éphèse elle-même... »

Mesurons les distances : De la mer à l'entrée de la ville, on compte 3,770 mètres. Du même point à la montagne du Rossi-

Digitized by Google

gnol, on en mesure 5,780. Est-ce bien là un plus grand voisinage ? — Ce n'est pas tout :

« Entre la résidence de la Vierge et Éphèse serpentait un petit fleuve qui faisait des détours innombrables... »

Un cours d'eau aux gracieux méandres agrémente assurément un paysage. Mais, hélas ! entre Bulbul-Dagh et Éphèse ne coule ni fleuve, ni rivière, ni torrent. La campagne n'a jamais joui de cet avantage et n'en jouira jamais à moins d'un bouleversement géologique considérable. De la montagne à la ville, c'est une ondulation ininterrompue de monticules qui ne permet à aucun cours d'eau de se creuser un lit. Les eaux pluviales se dirigent les unes au N.-E. les autres au N.-O., et c'est tout. — Mais nous ne sommes pas au bout de nos mécomptes :

« Cet endroit devint plus tard un évêché... »

Aujourd'hui, sans doute, la juridiction ecclésiastique dans l'Asie-Mineure n'est plus ce qu'elle était avant l'invasion musulmane. Mais si la hiérarchie sacrée a pris fin, l'Église en a retenu les divisions et en distribue les sièges aux évêques titulaires. Or, on ne voit pas que dans sa liste figure aucun nom pouvant être identifié avec cette localité. Puis, aucune fouille jusqu'ici n'a mis au jour ni ruines de cathédrale, ni agglomération de maisons. Conçoit-on qu'un diocèse ait disparu entièrement sans laisser ni ombre de trace sur le sol, ni souvenir dans l'histoire religieuse ? — Avançons :

« Il y a çà et là beaucoup d'arbres à forme pyramidale dont le tronc est lisse et dont les branches ombragent un large espace... »

Nouvelle déception ! Parcourez toute la contrée ; examinez-la en tous sens dans un rayon aussi large que vous le voudrez, vous ne rencontrerez pas un arbre qui réponde à ce signalement ; la commission d'enquête l'a reconnu loyalement.

Nous pourrions multiplier les citations ; nous n'en ferons plus qu'une seule :

« Le chemin conduisait dans un bois où un monticule représentait le Calvaire ; à une petite grotte, dans un enfoncement au pied d'un autre monticule, en face de la pierre commémorative, figurait le Saint-Sépulcre. C'est là que la sainte Vierge fut ensevelie. Il pouvait bien y avoir une demi-lieue de l'habitation de Marie à cet endroit... »

La voyante trouve des cavernes partout. Pour elle, la montagne était perforée de grottes nombreuses, les unes grandes et « ren-

Digitized by Google

dues habitables à l'aide de charpenteries et de boiseries », les autres petites, dans lesquelles cependant « plusieurs personnes pouvaient se tenir à genoux ». Or, rien n'est moins conforme à la réalité. Au Bulbul-Dagh, pas une cavité rocheuse. C'est au point que les brigands de la région, faute de trouver un repaire ténébreux, durent établir leur quartier général dans la vieille masure délabrée, ouverte au vent et à la pluie de Panaghia-Capouli. Mais tout un système de grottes s'évanouit-il ainsi subitement, comme ferait un vain fantôme ?

Puis l'emplacement du tombeau de Marie est minutieusement indiqué. C'est dans une petite grotte, située dans un enfoncement au pied d'un monticule, en face d'une pierre commémorative du S. Sépulcre, à une demi-lieue de son habitation. Or, on a fouillé le terrain avec une scrupuleuse attention, stimulée par un ardent désir de trouver. On a interrogé les buissons, sondé les rochers, examiné les plis de terrain, scruté tous les coins, mais, ô douleur ! rien n'a paru, ni grotte, ni pierres, ni tombeau.

Descendons de la montagne ; peut-être serons-nous plus heureux dans la plaine, à Panaghia-Capouli. Essayons.

« La maison de Marie était la seule qui fût en pierres... »

Distinguons. Les fondements sont effectivement en pierres, mais eux seuls. A partir du sol, cette habitation est en briques et moellons, la brique encadrant les moellons. Ce dernier élément n'y figure que pour une faible partie ; il ne semble guère employé qu'à titre d'ornement. — Autre texte :

« Elle (la maison de Marie) était carrée... »

Considérons les ruines de Panaghia-Capouli, nous y trouvons : 1° Un narthex ou vestibule ; 2° une nef que divisent en deux parties deux gros piliers encastrés dans les murs et que termine une abside, circulaire à l'intérieur, polygonale à l'extérieur ; 3° une pièce carrée annexée au sommet du côté droit avec absidiole et d'après le rapport de la commission, une pièce parallèle à celle-ci, de même forme et de mêmes dimensions, du côté gauche. De bonne foi, est-ce là un carré ? n'est-ce pas bien plutôt la figure d'une croix latine ? — Tournons-la page :

« Elle était tout entière couverte d'un plafond formé de poutres reliées entre elles par des solives. A sa jonction avec les murs, le plafond ornementé formait une courbe.... »

En tout cas, telle n'est pas la disposition de Panaghia-Capouli. Là, ni poutres, ni solives, mais des voûtes, rien que des voûtes.

Digitized by Google

Le procès-verbal, du reste, le reconnaît. — Autre discordance :

« Les Apôtres ne couchaient pas dans l'intérieur de la maison, mais sous des toitures légères établies sur des pierres et appuyées contre l'habitation. Ces hangars n'étaient formés que de simples clayonnages. »

C'est entendu : pas d'annexes maçonnées faisant corps avec le logis principal. Mais alors que deviennent: et l'aile droite formant un bras de la croix, et l'aile gauche dont la commission a cru constater l'existence et qu'elle a signalée dans son expertise? Venons à son aide dans une certaine mesure au moins. L'aile droite est parfaitement authentique ; quant à l'aile gauche, elle semble quelque peu problématique. Ces messieurs l'affirment, mais personne n'a encore pu en découvrir le moindre vestige, pas même eux. Ils soutiennent que jusqu'ici elle est demeurée enfoncée sous terre ; c'est possible, mais alors c'est regrettable pour eux. Leur thèse n'aurait rien perdu, au contraire, à pouvoir s'appuyer sur un témoignage palpable.

La maison de Panaghia-Capouli n'a donc pas été habitée par Marie. Mais à quelle époque, demandera-t-on peut-être, peut-on en faire remonter la construction? Répondre à cette question d'une manière catégorique est chose assez difficile. La bâtisse en est simple, fruste, dépourvue de caractères architectoniques. Certains points de repère nous permettent pourtant d'en déterminer l'âge d'une manière au moins approximative.

Observons d'abord qu'elle a été élevée tout entière dans un même temps sans addition postérieure. Cette déduction ressort de l'examen des fondements et des premières assises.

De sa forme et de sa structure, il est facile de conclure qu'elle avait un but religieux. Or l'orientation en est parfaite. Le chevet regarde l'Orient, l'entrée l'Occident. Mais c'est seulement au Ve siècle que cette loi de l'orientation commença à être observée. Cet édifice ne doit donc pas être antérieur à cette époque.

Enfin ses absides, formant quart de sphère à l'intérieur, présentent à l'extérieur la figure d'un mur polygonal à trois arêtes. Cette disposition semblerait lui attribuer une date beaucoup plus récente encore. Ancienne en Occident, ce ne fut qu'au IXe siècle qu'elle fut adoptée en Orient pour les églises.

Après tout ce qui vient d'être exposé, se ranger à l'opinion de Catherine Emmerich, ce serait admettre qu'un édifice construit en briques puisse être dit bâti en pierres, qu'une chapelle

Digitized by Google

présentant la forme d'une croix latine soit prise pour une maison carrée, que des voûtes en blocage ne se distinguent pas d'un plafond composé de poutres reliées par des solives, et autres déductions tout aussi contraires au bon sens et à la saine raison.

Telle est la conclusion de l'ouvrage que nous venons d'analyser ; elle sort très logiquement des prémisses posées.

Treize illustrations en photogravure hors texte ornent le volume et facilitent l'intelligence du travail. Puisse-t-il se répandre ; il éclairera les esprits indépendants, exempts d'idées préconçues ; il est de nature à faire faire à la question un pas considérable, s'il ne la tranche pas d'une manière définitive.

FR. VICTOR-BERNARDIN,
O. M.

Digitized by Google

ENCORE LA CONFESSION DES RELIGIEUSES.

TRÈS RÉVÉREND PÈRE DIRECTEUR,

Persuadé que ce n'est pas toujours en se prolongeant que les discussions se rapprochent de leur terme, je ne songeais guère à reprendre encore le travail que j'avais publié ici-même [1], lorsque la critique aussi pénétrante que courtoise de votre correspondant m'a fait revenir sur la décision arrêtée : il y aurait eu mauvaise grâce à ne pas répondre à une invitation aussi aimable. C'est pourquoi je fais appel à l'hospitalité de votre estimable Revue pour répondre aux desiderata marqués dans le numéro de décembre dernier [2].

Je m'étonne quelque peu de ce qu'un moraliste aussi rompu tel que paraît être mon critique, m'en veuille parce que mes conclusions n'ont pas ce caractère péremptoire qui interdise tout doute, cette netteté dissipant tout nuage! Malgré notre conviction touchant le caractère scientifique de la Théologie morale, ne devons-nous pas avouer que ce qui prime chez elle, ce ne sont pas au juste les conclusions péremptoires? Ne devons-nous pas nous contenter le plus souvent d'une « *certitudo moralis late dicta* » et n'est-ce pas déjà beaucoup quand on l'a ?

Mais venons-en aux difficultés proposées.

1° Touchant le décret que la S. C. des Évêques et Réguliers au 27 août 1852 avait porté en faveur des « *Moniales stricte dictæ* », je n'avais pas hésité à en étendre la portée aux religieuses à vœux simples et à toutes les personnes faisant partie d'une communauté

1. Vr. *Études*, 1902, pp. 576 ss.
2. *Pp.* 620 ss.

Digitized by Google

religieuse quelconque [1]. Mon critique remarque à ce propos que c'est là une extension *a casu ad casum*, et il se demande s'il est permis de la faire.

Pourquoi pas? Toute mesure restrictive à la liberté d'une personne quelle qu'elle soit doit être prouvée. La liberté est logiquement antérieure à sa limite, et celle-ci n'existe pratiquement pour nous, *in actu secundo*, que si nous en avons une connaissance certaine. Cela est vrai aussi dans la vie religieuse : la liberté reste entière tant que la restriction n'est pas nettement perçue. Or, peut-on nous montrer un texte de loi, un décret quelconque, une preuve certaine, restreignant au point de vue qui nous occupe, la liberté des sœurs à vœux simples? Peut-on nous prouver suffisamment par l'examen interne du décret de 1852 que celui-ci a été accordé à des Religieuses ayant vœux solennels « *formaliter qua tales* »? Non, et c'est pourquoi en vertu des principes posés, je réponds avec le Père Génicot : « *ab æquitate alienum videtur*, SINE EXPRESSO LEGIS TEXTU, *severiorem normam statuere de monialibus improprie dictis, quam de reliquis* [2].

« Le Souverain Pontife ne peut-il pas concéder une faveur aux vraies religieuses, *monialibus*, et ne pas la conférer indistinctement à toutes les autres religieuses » [3]? Certainement, mais alors le Souverain Pontife, pour être compris, devra marquer explicitement l'exclusion des autres religieuses.

« Mais, se demande encore ce correspondant des *Études* [4], les circonstances, les raisons sont-elles exactement les mêmes dans les deux cas »?

Oui, il y a différence, mais celle-ci est tout en faveur des sœurs à vœux simples. Le Cardinal Genuari [5] le dit expressément :

« Ce décret ne spécifie pas les religieuses, et est par conséquent tout en faveur des religieuses à vœux simples moins liées que les religieuses à vœux solennels, et pouvant en conséquence user encore avec plus de droit d'une concession faite à ces dernières. »

« Le mot *avec plus de raison*, n'est pas juste », dit notre critique. Il faudrait le prouver. Et il ajoute : « Elles en jouiront, disons-nous, lorsque les motifs qui plaident en faveur des reli-

1. *Études*, 1902, p. 182.
2. *Theol. Mor. Just.*, ed. 3, t. II, 340 II.
3. *Études*, 1903, p. 622.
4. *Ibid.*
5. *Monitore*, p. XII.

Digitized by Google

gieuses cloîtrées plaideront aussi en leur faveur, lorsqu'elles se trouveront dans les mêmes circonstances. » Le docte correspondant admet donc aussi que l'extension *a casu ad casum* est légitime, qu' « il est permis de la faire », pourvu que les circonstances soient les mêmes? Quelles sont ces circonstances ?

« Aussi à une religieuse qui est allée visiter son père malade, prendre les eaux, etc., accorderons-nous de se confesser à tout prêtre approuvé. Mais qu'elle le puisse indistinctement, chaque fois qu'elle sortira, nous ne voyons pas qu'on le tire péremptoirement de la réponse de 1852 [1]. »

Or le texte de la supplique porte : « *Aliquando moniales* AUT SANITATIS CAUSA, AUT OB ALIUD MOTIVUM, AD BREVE TEMPUS *facultatem e monasterio exeundi obtinent, retento habitu* ». Où voit-on dans ce texte que la faveur n'est accordée qu'aux religieuses visitant un père malade ou prenant les eaux? Où trouve-t-on qu'il faille des motifs au moins semblables à ceux-ci quant à la gravité? Il est vrai, notre critique ajoute un « etc. » qui paraît être aussi large que « *ob aliud motivum* » de la requête. Ce que l'auteur de la supplique a voulu marquer, c'est que les sorties devaient être motivées, légitimes : écrivant au nom de religieuses cloîtrées, il a pris comme exemple ce qui chez elles peut être fréquemment un motif de sortie. C'est ce qui ressort de la lecture attentive du texte, ce que les termes nous indiquent pris dans leur sens obvie, ce que prouvent les mots : « *aut ob aliud motivum* » ajoutés à la supplique.

Et je n'affirme pas sans distinction que les religieuses non cloîtrées peuvent jouir des concessions faites aux religieuses cloîtrées. C'est là un point d'ordre général qui n'a rien à faire ici : ce qui intéresse, c'est de savoir si, *quant à la confession* « *extra monasterium* », les religieuses à vœux simples sont sur le même pied que les *moniales*.

2° J'ai dit encore [2] que le décret de 1872 prouvait implicitement mon assertion. Le correspondant des *Études* ne paraît pas vouloir l'admettre :

« La réponse ne parle pas de sœurs en général. Elle dit : « *Sorores de quibus agitur* », les sœurs dont il a été question dans la demande. Est-il logique de tirer de ces mots une réponse pour

1. *Études*, p. 622.
2. *Ibid.*, 1902, p. 584.

Digitized by Google

toutes les religieuses sans exception, et pour tous les cas où elles se confesseront hors de leur communauté » ?

Oui. Le texte de la requête ne porte pas : « *Porro utrum* PRO ILLIS SORORIBUS *applicanda sit juris dispositio*, etc... », mais « *utrum in* HISCE CIRCUMSTANTIIS » et la S. C. répond non pas à ce qui est demandé : si dans ces circonstances données, la loi de la mutation triennale doit être observée, mais bien : les sœurs dont il s'agit, celles dont vous me parlez, cette « sorte » de sœurs. Or, quelles sont-elles? Elles appartiennent à des Congrégations, qui en dehors de la clôture exercent les œuvres de miséricorde, enseignent les filles « prædictarum Congregationum *quæ extra clausuram operibus charitatis externis addicuntur sorores, puellarum educationi inservientes* ». Telles sont les sœurs dont il s'agit, et c'est pour cette classe de sœurs que répond la S. Congrégation.

Mais supposons un instant que ce soit vraiment à cause des *circonstances* indiquées que ces religieuses peuvent se confesser à tout prêtre généralement approuvé, que c'est à cause de ces circonstances seules que la faveur est accordée, pourquoi la S. Congrégation répète-t-elle dans sa réponse : *extra piam domum?* C'était parfaitement inutile et superflu à côté de « *sorores de quibus agitur (seu in talibus circumstantiis)* » !

Ce que le décret exige pour qu'on puisse user de la faveur c'est que ces religieuses non cloîtrées soient en dehors de leur propre demeure. C'est là tout l'essentiel.

3° Quant au troisième décret, qui nous paraît absolument décisif, remarquons que les quatre mots relevés : « *ratione habita prioris statuti* » ne sont pas aussi gênants que ne le pense notre savant critique :

Dans le diocèse de Tournai, nul ne peut entendre à l'intérieur de leur couvent la confession des religieuses vivant en communauté, mais si les religieuses quittent leur maison pour quelques jours, elles pourront dans l'intervalle se confesser à tout prêtre approuvé *pro utroque sexu*.

Or le prêtre qui a rédigé la supplique est approuvé *pro utroque sexu exceptis monialibus*, c'est-à-dire que d'après les statuts il ne pourra validement absoudre celles-ci à moins qu'elles n'aient quitté le couvent depuis quelques jours.

Mais une religieuse sortie de son couvent depuis une heure à peine se présente au confessionnal de ce prêtre : il l'absout.

Digitized by Google

Eu égard aux statuts, l'absolution était donc bien invalide ?

Non, répond Rome, cette absolution est valide de par le premier statut qui défend seulement d'entendre les confessions *à l'intérieur* des couvents.

— La réponse était donc fondée sur cet article, demande le correspondant des *Études ?*

— Certainement. Mais il faut se rappeler que ce statut ne fait que répondre à un vœu maintes fois exprimé par le St-Siège [1] ; ce n'est donc pas un acte purement épiscopal, sa force obligatoire ne lui vient donc pas de l'évêque mais de Rome qui l'a autorisé, inspiré. En s'appuyant sur ce statut, la S. Congrégation ne prouvait pas autrement que par sa propre autorité, par sa propre doctrine. Peu importe de savoir si la réponse aurait été la même dans le cas où ce premier statut n'eût pas existé ; la S. Congrégation répond *au cas particulier* d'un prêtre ne sachant comment interpréter sa juridiction au moyen des statuts diocésains ; et elle résout : c'est le premier des statuts qui devra vous guider : d'après lui vous ne pouvez absoudre une religieuse à l'intérieur du couvent ; vous le pouvez au contraire dès que la religieuse l'a quitté, et cela malgré les décisions contraires telles que celle renfermée dans le 2e statut ; voilà pourquoi la S. Congrégation ne le mentionne pas.

4° Le savant théologien m'en veut encore d'avoir cité en ma faveur quantité d'auteurs de renom,alors que plusieurs d'entre eux ne paraissent pas favoriser ma thèse.

Or, à l'endroit où je les cite, je ne parle aucunement de la compétence des évêques, mais j'y prouve que *de se* le décret de 1852 doit être étendu aux religieuses à vœux simples. Quant au pouvoir des évêques il ne serait pas difficile d'allonger de beaucoup la liste des théologiens qui sont défavorables à mon opinion, mais en théologie comme ailleurs, une doctrine n'a de valeur que par les preuves qui la soutiennent.

En particulier, pour ce qui regarde Tanquerey, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il ne tienne pas compte du décret de 1901, vu que celui-ci ne fut publié que dans le courant de l'année 1902.

5° Reste une dernière difficulté : les évêques exigeant *ad validitatem* une approbation spéciale pour confesser les religieuses à l'intérieur de leur couvent, dérogent au droit commun. De leur

1. Cfr. Lehmkuhl, II, n. 399, Génicot.

Digitized by Google

seule et propre autorité, ils mettent au pouvoir des prêtres une restriction que le droit commun ne connaît pas... Or, si un évêque a le pouvoir de restreindre et de rétrécir dans ce cas les limites du droit, ne l'a-t-il pas aussi dans d'autres cas ? [1]

Mais ces cas ne sont pas identiques : la parité fait absolument défaut. En exigeant une approbation spéciale pour confesser les religieuses à l'intérieur du couvent, l'évêque n'agit pas de sa propre initiative, c'est le désir itérativement manifesté par le St-Siège qui l'incite, son pouvoir lui vient donc de Rome ; c'est Rome qui supplée et en définitive pareille décision n'est pas une décision purement épiscopale, mais une décision romaine, et en agissant ainsi l'évêque ne déroge pas au droit commun, mais il obéit à l'autorité supérieure.

Ces explications suffiront-elles à dissiper tous les nuages ? Auront-elles servi à éclairer les esprits davantage et à dissiper les doutes ? Je l'espère, mais ce désir n'est-il pas trop beau pour être réalisé ?

F. M., capucin belge.

1. *Études*, 1903, p. 627.

Digitized by Google

MÉLANGES.

L'EMPRISE [1]

PAR PIERRE L'ERMITE.

Un nouveau chef-d'œuvre est sorti des mains de Pierre l'Ermite, l'auteur si apprécié de « *Restez chez vous ! — Lisez-moi ça ! — Et ça ! — Et de quatre ! — Le soc ! — Le grand Mufflo ! — La Grande Amie.* »

L'Académie française a couronné ce dernier roman où la thèse bien défendue nous a montré la terre « la Grande Amie », délaissée par ceux qui ont tout reçu d'elle, abandonnée pour le culte des grands capitaux, des hautes cheminées, bref, de l'industrie.

Il serait long de résumer complètement l'œuvre nouvelle entrée dans notre « avoir » littéraire ; ce serait enlever aux lecteurs de ce roman vécu l'intérêt qui passionne, arrête le battement du cœur, impose le silence aux êtres environnants pour entendre la réponse de l'âme à des impressions nobles et chastes.

Oui, chastes, disons le mot. Comme on salue avec bénédiction un livre irréprochable dans le déluge des œuvres malsaines qui nous envahissent tous les jours !

Ne pouvons-nous pas faire nôtres ces paroles du vieil Aletès de l'*Énéide*, lorsque, voyant Nisus et Euryale, jeunes héros, prêts à traverser un camp ennemi, il s'écrie :

« Di Patri, quorum semper sub numine Troja est,
« Non tamen omnino Teucros delere paratis
« Quum tales animos juvenum et tam certa tulistis
« Pectora ! »

Non ! ce bien ne sera pas écrasé par les hordes des malfaiteurs littéraires; il y aura toujours des romanciers comprenant le rôle moralisateur qui leur échoit. Ici notre écrivain est un artiste doublé de la dignité du prêtre ; c'est un « maitre » selon la parole de La Bruyère :

« Quand, dit l'auteur des *Caractères*, en lisant un livre, vous ressentez « un élan vers l'idéal, vers le bien, le dévouement, concluez que c'est l'œuvre

1. Un vol. in-4° de 500 pages, illustré de nombreuses gravures, 5 francs. *Maison de la Bonne Presse*, 5, rue Bayard, Paris.

Digitized by Google

« d'un maître. Si, au contraire, vous entendez la voix de la passion, l'invitation « à descendre la pente glissante du vice, concluez que c'est l'œuvre d'un « esclave. »

La thèse de ce roman faisant suite à la *Grande Amie* est suffisamment exprimée dans la dédicace :

« *A ceux qui, parfois, au détour de la route, rêvèrent devant le clocher lointain s'élançant, comme un espoir, au-dessus des villages...*

« *A ceux qui aiment la terre, réserve de vie, trésor silencieux des forces providentielles, gardienne des foyers, calme inspiratrice des grands dévouements...*

« *A ceux qui éprouvèrent un sentiment de pitié devant les innombrables « sans place » battant le pavé des villes, alors que la terre les appelle de sa grande voix maternelle...*

« *Je dédie ces lignes !* »

Vis-à-vis de la terre toujours douce et sereine dans sa simplicité, nous voyons s'élever une déesse, « *la Ville* », ouvrant ses mains constellées de diamants et cerclées d'or ; elle hypnotise ceux qui la fixent et « *l'emprise* », la fascination commence ; la province est abandonnée,les grandes villes exercent sur les privilégiés de la naissance aussi bien que sur les humbles travailleurs l'attirance malsaine, les tentations funestes.

Avec l'auteur de *Dans la prière et dans la lutte*, répétons que le clocher du village est une sorte de drapeau, que ceux qui s'en éloignent, sans de sérieuses causes, sont des espèces de déserteurs.

Nous nous transportons en esprit à Fleurines, non loin de Paris ; nous apercevons le château de la comtesse de Saint-Agilbert, avec ses longues allées d'arbres presque séculaires, avec ses hautes tours sur lesquelles plane encore le souvenir béni des ancêtres chevaleresques. Dans ce magnifique manoir se trouve la douairière, femme chrétienne, joignant à une piété solide les talents de l'artiste peintre. Elle a un fils, Bruno, qui hélas! est son chagrin. Faible de caractère, il se laisse influencer par un certain Dietzch, âme damnée du pays qui, ingénieur sans probité, a ruiné l'usine du Val d'Api. Le trio est fermé par une charmante enfant, Luce, nièce de la douairière, orpheline adoptée. Pieuse, reconnaissante, d'une grandeur d'âme extraordinaire, cette jeune fille a en elle la sécheresse des âmes qui ont souffert de trop bonne heure, qui grandirent entre des prières sans réponses et des larmes sans consolation.

De l'autre côté du Val d'Api, voyez cette usine incendiée, ces murs béants, noircis : triste hécatombe où s'engouffra la fortune des Harmmester. Un rejeton méprisable de cette famille est l'intrigante Alberte ; blessée de n'avoir pu obtenir la main de Jacques de la Ferlerdière, autre châtelain du village, elle rêve de continuer sa vengeance déjà commencée dans la *Grande Amie*.

Enfin, entre les points extrêmes des Fleurines, nous rencontrons la ferme des « Poutrelles »: là règne dans son domaine le rigide Mathurin Routier, le

Digitized by Google

terrien par excellence. Son fils, Claude, pris de dégoût, s'est lancé dans l'industrie, la passion de l'argent le fait quitter la ferme, son père, sa femme, ses petits enfants.

Le triste héros de ce roman à thèse est Bruno ; il a 24 printemps et tout dans le ravissant site de Fleurines, doit concourir à son éducation et à son bonheur. Ses ancêtres semblent revivre dans tous les portraits du château ; il peut, au milieu de ses braves agriculteurs, jouir d'une popularité de bon aloi, orientée pour la générosité, l'amour de l'humble, du nécessiteux.

Mais il n'en est pas ainsi ! L'amour filial a sa racine desséchée dans ce cœur meurtri, contaminé. « Les enfants, quand ils sont petits, vous marchent « sur les pieds... quand ils sont grands,ils vous marchent sur le cœur!... » Oh! qu'il a raison, ce proverbe !... Le jeune comte ne sait plus rester au château ; il s'ennuie comme un champignon poussé dans la moisissure.

Qu'y a-t-il dans cette âme juvénile pour que le spleen s'en exhale par tous ses pores ? D'où lui vient cette ingratitude envers sa mère, au point de souhaiter l'instant de l'émancipation même du cœur ?

Qu'y a-t-il ?... Il y a près de lui un mauvais génie, sectaire jusqu'à la moelle des os, faisant taire tout remords, tout sentiment noble : c'est Dietzch, le blasé, le dégoûté Dietzch. Bruno est une nouvelle victime, et de cette nature molle, — du million surtout attaché à son blason, — il faut tirer le plus grand parti possible. N'est-ce pas là le portrait admirablement croqué de tous ces vampires qui sucent le sang des débonnaires à la courte visière pour en rire en secret et faire danser l'anse de panier? Bruno donne de plus en plus dans le panneau; il a accepté d'être le commanditaire des affaires de Dietzch; il faudra quitter mère,château,village pour entreprendre une usine de wagons à Paris.

Dietzch se frotte les mains ; il faut encore une autre victime : Claude est connu pour ses connaissances techniques ; il a travaillé dans l'usine du Val d'Api... Il faut que Claude quitte son vieux père, sa femme... L'âme de Mathurin s'est brisée ; il ne veut plus connaître son fils qui a secoué la « terre » de ses souliers. Claude a pris une résolution énergique ; comme un boulet de canon, il va droit devant lui au travers de tous les obstacles brisant tout ce qu'il rencontre avec une force aveugle, fatale, qui ne veut plus rien voir, ni rien respecter !

Bruno et Claude ont quitté Fleurines... on pleure au château... on pleure au cottage blanc... l'avenir est sombre... Que va-t-il se passer ?... La comtesse reprend sa palette ; elle peint la modeste église du village ; elle veut faire disparaître le contraste choquant entre la pauvreté de l'église et la splendeur du château... Luce pense à son pauvre cousin... Mathurin veut oublier son fils dans un travail champêtre plus intense... L'épouse de Claude humecte de pleurs la table où s'asseyent les petiots !... Pauvres enfants ! ils ne comprennent ni leur malheur ni celui de leur mère !

A Paris, c'est l'effervescence, c'est la réception des nouveaux fondateurs de usine. Après un dîner copieux où Dietzch peut savourer les grandes marques

Digitized by Google

et où Bruno est vexé de se trouver en compagnie de Claude, homme sans titre, Claude conduit par Dietzch devine déjà, hélas ! à quel être il s'est vendu !

L'usine marche pendant 18 mois, Dietzch triomphe, le comte n'y voit goutte ; Alberte contrôle ; Claude est la cheville ouvrière ; lui seul comprend la marche des affaires et parce que lui seul a la probité, le dévouement, l'amour de son patron, lui seul sentira l'aiguillon de la jalousie ; il aura le cœur limé par les calomnies, lancées par Sandrin, plus tard par Dietzch. Cruelle situation pour un cœur droit ! Pendant que Claude peine sur son bureau, la flamme commence à s'allumer entre Bruno, lui, le comte d'Agilbert et Alberte, la scélérate. Voilà de nouveaux jalons de l'emprise.

« La gloire peut-être où la vertu n'est pas. » L'événement justifiera cette sentence de Lamartine.

A Fleurines le deuil se continue ; la vieille mère cherche auprès du Tabernacle à endormir sa tristesse. Luce prie pour trouver dans l'oraison la consolation et le réconfort. Hélas ! que fait Bruno ? Ah ! s'il allait compromettre l'honneur de son nom !

Noël arriva sur ces entrefaites ; aux Poutrelles, la joie court sur toutes les figures et dans toutes les âmes. Hélas ! au château... Quelqu'un manque !... Pauvre enfant ! Que va-t-il devenir ?... Les beaux jours sont passés à Paris ; Claude remarque de la « friture » dans l'inventaire ; des postes sont majorés, des estimations fantaisistes émergent. Bruno n'y entend rien ; Alberte qui a connu la débacle de l'usin du Val d'Api a compris l'emprise de Dietzch sur elle ; l'ingénieur est congédié ; l'abîme s'ouvre... la faillite les guette... De l'argent le comte en a ; écrivez, enfant prodigue ! Allez, descendez la pente ; l'emprise s'achève...

Enfin voici le pas presque suprême... Bruno demande à sa mère le consentement à son mariage avec Alberte... Oh ! le monstre !... Pauvre mère ! la tristesse enchape son âme de son lourd manteau de plomb ; son cœur saigne. Toujours c'est près de Dieu, dans la peinture de l'église, qu'elle cherche le calme. Hélas ! le coup est trop fort ; à son refus son fils répond par l'ingratitude et le mépris. Tout s'effondre... le vide se fait autour de la comtesse... son regard s'élève vers le ciel, son sang se glace dans ses veines... elle tombe... ce n'était plus qu'un cadavre.

Luce la première connaît le deuil qui va frapper tant de cœurs ; elle remarque aux pieds de sa tante un papier froissé ; c'est la lettre de Bruno qui avait été le coup de poignard... Ses yeux s'arrêtent sur un testament olographe la constituant l'unique héritière de sa tante. Luce prend le papier en l'approchant de la lampe du sanctuaire, elle le brûle tout entier... Tout sacrifice aura sa récompense !

Aux funérailles de la Comtesse, tous se montrent du regard le fils dénaturé... le château va se vendre... il faut combler le gouffre effrayant de la ruine... Alberte ne pense plus qu'à son mariage ; elle domine entièrement le faible d'Agilbert dont le nom sera bientôt traîné dans la boue ! Pendant que

Digitized by Google

Luce attend en silence chez sa tante le dénouement de ces tristes événements, à Paris se fait le dîner de fiançailles de Bruno et d'Alberte. Le trouble est jeté dans l'âme d'Alberte par la présence de Jacques de la Ferlendière ; il tente un suprême effort pour ramener Bruno.

Les événements se précipitent ; Dietzch agit sous main ; Claude, accusé de déloyauté, est congédié ; on est à la veille du cataclysme. Bruno cherche à s'aveugler dans un festin, sous l'empire des spiritueux, on se lance des injures ; un duel est décidé ; demain... dans un café louche, lui, le descendant des d'Agilbert va se battre avec un inconnu... Hélas ! le désespoir le saisit ; il tombe, frappé d'un coup de fleuret... Claude, oubliant les injures passées, se charge du malheureux comte. Jacques averti accourt à Paris ; d'Alberte, plus ! on décide de transporter Bruno à Fleurines. Hélas ! déjà le château avait changé de propriétaire ; l'œuvre de destruction était commencée. La voiture, portant la triste victime de l'emprise s'arrête ; un flot de sang empourpre les lèvres blémies du comte ; l'hospitalité est demandée aux Poutrelles. Mathurin, au regard dur, sent son cœur se refermer davantage... Bruno dans un dernier effort de sa poitrine gonflée de remords et habitée par le Divin Consolateur, demande à Mathurin de lui pardonner... Lui seul est coupable ; Claude n'a fait que suivre ses conseils... Enfin la grâce a parlé ; au moment où Bruno rend le dernier soupir, loin des mauvais génies qui avaient empoisonné son existence Mathurin sort en s'adressant à son fils... pâle, anxieux, la tête dans les mains. — « Rentre, dit-il, rentre, le gas ! »...

Nous formons un vœu : c'est de voir ce roman si émotionnant prendre place sur le coin du divan aussi bien que sur les rayons des bibliothèques populaires. Puissent les cœurs fatigués de leur village natal, puissent tous les malades « de l'air chez eux » comprendre que la joie se trouve dans la simplicité des goûts, dans la fidélité aux nobles traditions de famille, dans l'amour du devoir, de ce drapeau sous les plis duquel seront toujours la réelle grandeur, le véritable bonheur.

ALIDOR.

Digitized by Google

LA VIE ET LA PENSÉE CHRÉTIENNES

DANS LE PASSÉ.

Résumer en un seul volume, et sans rien négliger d'important, l'histoire du Christianisme, c'est une tâche aussi louable que difficile. Félicitons donc M. Dufourcq de l'avoir menée à bien [1]. Les chapitres de son livre offrent des tableaux intelligemment synthétisés, heureusement expressifs, et forment un ensemble d'une belle unité. Toutes les étapes parcourues par Israël, toutes les phases essentielles de l'évolution religieuse, intellectuelle et morale de l'humanité, ainsi que de son développement social, scientifique, littéraire et artistique se déroulent, dans un ordre excellent et sous leurs aspects typiques, des jours de l'Eden à la fin du XVIIIe siècle.

Après une évocation de la chute originelle et de l'ère préhistorique, qui nous permet de constater une fois de plus que les données actuelles de la science corroborent ce que les traditions primitives nous apprennent sur les débuts de la civilisation; après cette évocation, l'auteur nous fait assister au développement national et religieux d'Israël. Puis il nous montre comment le Paganisme, égoïste, injuste, brutal, prolonge la révolte d'Adam et manifeste l'idée de l'autonomie humaine. Nous voyons ensuite comment le Paganisme en se transformant et le Judaïsme en se développant préparent l'œuvre de Jésus-Christ. Et enfin nous suivons Notre-Seigneur de la proclamation de l'Évangile à l'Ascension. C'est alors l'œuvre de saint Pierre et des Apôtres, la fondation des premières églises, l'organisation des premières missions, la mort des premiers martyrs, la composition des Évangiles, le mouvement doctrinal de l'Évangile causé par le développement géographique de l'Église, l'œuvre de saint Paul, la doctrine et la personne de saint Jean, l'œuvre de saint Irénée. Tout cela nous vaut force attachantes pages; on jugera de leur intérêt par l'extrait suivant :

« Ce fut le rôle de saint Irénée, à la fois apologiste et chef d'Église, de combiner avec la foi concrète vécue par les communautés, la Religion universelle

1. L'AVENIR DU CHRISTIANISME. Introduction : *La vie et la pensée chrét. dans le passé*, par Albert Dufourcq, professeur adj. à l'université de Bordeaux, Docteur ès-Lettres. 1 fort vol. in-8°, 7 fr. Paris, Bloud et Cie.

Digitized by Google

prônée par les Apologistes. La philosophie de ceux-ci se juxtaposait dans leur âme à leur foi, comme leur œuvre se juxtapose dans l'histoire à la vie chrétienne du second siècle. La foi d'Irénée au Christ ne s'ajoute pas à sa doctrine religieuse; c'est sa doctrine qui est un produit et un prolongement de sa foi; la foi traditionnelle et la science hellénique se pénètrent mutuellement dans sa conscience. L'incarnation de Dieu en Jésus, en d'autres termes, la divinité du Christ, qui est l'objet de la foi, devient, grâce à lui, le fondement de la science. De là, son importance exceptionnelle : il a assuré l'unité du développement chrétien dans les foules et dans l'élite.....

» Le mouvement hérétique ne contribue pas moins efficacement que la foi ecclésiastique à préparer l'œuvre d'Irénée. Les gnostiques cherchaient dans l'Évangile une religion nouvelle; ils s'attachaient à la Rédemption comme au fait nouveau qui transfigurait le monde; seulement, l'idée fantaisiste qu'ils s'en forgeaient, les allégories capricieuses par lesquelles ils volatilisaient l'histoire les séparaient de la foi des communautés dont ils se disaient les interprètes. Irénée emploie leur méthode en combattant leurs doctrines et refait lentement le chemin qu'ils ont parcouru; c'est aussi la foi des communautés qu'il interprète, mais sans la dénaturer ni l'abolir, la mettant en rapport avec la sagesse antique que les Apologistes lui transmettent et non pas avec les imaginations fumeuses et baroques des Valentin ou des Basilide.

» L'évolution mystérieuse enfin qui entraîne les païens invite les chefs des églises à dépasser la philosophie des Apologistes, à remplacer les dogmes des gnostiques : les païens se détachent de plus en plus du moralisme stoïcien et les progrès accomplis parmi eux par les cultes orientaux attestent l'épanouissement chaque jour plus large de la révolution religieuse. Ce que la conscience humaine réclame, ce n'est pas un Platonisme mis à neuf; c'est *quelque chose d'absolument nouveau* qui apaise ses angoisses et endorme ses frayeurs. Pourquoi donc envelopper dans une philosophie vaine [1] le mystère du Ressuscité? La foi toute nue des communautés serait plus efficace que les dialogues de Platon sur les âmes qu'il faut conquérir. — Tout concourt donc à faire sortir de la foi une science nouvelle; au point que le grand œuvre fut peut-être tenté de plusieurs côtés à la fois, au temps de Marc-Aurèle : qui sait si Apollinaire de Hiérapolis ou Méliton de Sardes n'ont pas directement frayé la route à Irénée? » (p. 217-219).

M. Dufourcq, on le voit, a le don précieux d'exposer beaucoup de choses dans un petit espace, de tracer des raccourcis clairs et précis à souhait. Quelques pages lui suffisent pour dire, et bien dire, l'évolution ecclésiastique qui s'accomplit au IIe siècle et marque un progrès positif dans la vie chrétienne (l'Église universelle consultée par le pape, les églises prenant conscience de leur solidarité et de leur unité) ainsi que pour rappeler la formation du Canon de la Bible.

1. « Ce mouvement anti-philosophique est sensible dans la *Satire des philosophes profanes* ite sans doute vers la fin du IIe siècle par Hermias.

Digitized by Google

« Les quatre Évangiles et treize épîtres de saint Paul ont formé, dès la fin du premier siècle, avec d'autres textes, moins précisément déterminés, le Livre de l'alliance nouvelle : l'épître de saint Jude, la seconde épître de saint Pierre, la seconde et la troisième de saint Jean sont les seuls écrits canoniques dont il ne semble pas que saint Justin se soit servi. Le caractère de ces livres est précisément dégagé. Ils sont considérés dès leur apparition comme l'œuvre du Saint-Esprit ; jamais on ne les a traités comme des écrits ordinaires. Puis, à mesure que, pour ainsi parler, l'impression *actuelle* de leur publication s'efface et que le prestige de leur origine apostolique demeure seul pour les recommander, l'égalité entre les sources anciennes et récentes de la Révélation s'introduit dans le langage comme elle s'est établie d'abord dans la pratique ; la tendance naturelle et irréfléchie qui induisait les premiers chrétiens à réserver aux plus anciennes des témoignages particuliers de vénération s'atténue au point de ne laisser bientôt aucune trace dans la tradition postérieure : saint Irénée attribue explicitement aux livres du Nouveau-Testament la même autorité qu'à ceux de l'Ancien. La tentative de Marcion afin de briser le lien qui rattache les deux Alliances a conduit l'Église à prendre une conscience plus claire du rapport étroit qui unit les deux parties de la Bible : Tertullien attribue le nom d'Écritures, Écritures divines, Écritures saintes aux Évangiles canoniques et aux Épîtres de saint Paul. La Bible est désormais pour les chrétiens un tout homogène, concordant et infaillible, dans ses différentes parties parce qu'elle est l'œuvre d'un seul et même Esprit » (pp. 233-234).

L'époque subséquente est très justement appelée par l'auteur *méditerranéenne*. Une première série de tableaux fait revivre la chrétienté romaine de Sévère à Théodose : persécutions et progrès de la foi, paix de Constantin, action de saint Ambroise, réorganisation ecclésiastique, affermissement de la primauté romaine, lutte de saint Jean Chrysostome contre l'argent, lutte de saint Martin contre l'idolâtrie, influence des moines d'Égypte. Une seconde série de tableaux nous donne à contempler l'épanouissement de la pensée chrétienne d'Origène à saint Augustin, et nous initie d'une manière délectable à la christianisation de la science grecque et à l'hellénisation de la foi chrétienne.

L'auteur nous révèle ensuite la politique byzantine du Ve siècle au VIIIe (*Hénotique* et schisme acacien, efforts de Justinien pour se subordonner Rome, l'affaire monothélite, l'affaire iconoclaste, révolte autonomiste de Byzance) ainsi que le mouvement théologique et intellectuel de Théodoret de Cyr à saint Jean Damascène. Viennent alors les phases de la marche à l'ouest du christianisme : le voici qui s'enracine dans les royaumes germaniques, en Irlande, chez les Francs, qui pénètre la société grâce surtout à saint Columban et à saint Grégoire le Grand. Puis saint Boniface accomplit son œuvre organisatrice, que couronne celle de Charlemagne : l'alliance intime de l'Église et des Francs s'affermit et s'achève. Mais, l'empereur disparu, son

Digitized by Google

organisation se désagrège et la vie religieuse s'affaiblit. Elle ne reprend quelque vigueur qu'au premier rayonnement de la congrégation de Cluni.

Aux phases de ce cycle succèdent celles de l'époque dite par notre auteur *occidentale*. D'abord la restauration du christianisme par saint Grégoire VII et saint Bernard, la croisade et sa signification.

« La cité de Dieu semblait encore reléguée dans le domaine des abstractions : Urbain II et saint Bernard l'en firent descendre ; par eux, elle s'arma, par eux, elle prit conscience de son existence et de ses droits. Naguère divisée contre elle-même par l'émiettement seigneurial et par la guerre de l'Église contre les seigneurs, elle s'unifia à la voix du pape et du moine. Le seigneur était contre le seigneur, la bourgade contre la bourgade ; coude contre coude et cœur contre cœur, tous se mobilisèrent pour Dieu. Le clocher sonnait tour à tour, et parfois en même temps, l'office du Dieu de fraternité et l'alarme contre le voisin, contre l'ennemi : du jour au lendemain, tous les carillons, frères à travers les airs, sonnèrent l'alarme commune contre l'ennemi du Christ et des chrétiens. En ces âges où parfois il semblait que l'armure fît l'homme, l'armure, soudainement constellée d'une croix, fit le chrétien. Les instincts guerriers de ces hommes qui les séparaient du Christ, devaient désormais, sous les auspices de cette croix, le rapprocher de lui ; la voix de l'Église les rendait compagnons d'armes pour leur apprendre à se traiter effectivement en frères ; et la camaraderie du campement ratifiait et leur révélait cette *fraternité* baptismale et humaine. Par surcroît, en groupant pour une guerre défensive des énergies volontiers provocatrices, en les invitant à se battre en faveur de la foi, et en s'érigeant, si l'on peut ainsi dire, en économe du sang chrétien, l'Église travaillait à faire connaître au monde à quel prix la force est légitime, à quel prix elle est ennoblie. Les mêmes discours à l'issue desquels s'effilait le tranchant des glaives avaient affiné ces consciences encore rugueuses ; l'habitude des guerres privées, survivant à l'anarchie seigneuriale, ne pouvait être déracinée que si la notion même de guerre commençait à se transformer ; il fallait qu'un progrès dans les âmes fût parallèle au progrès dans les faits : et c'est à quoi contribuèrent, tantôt à bon escient et tantôt à leur insu, les prédicateurs de la croisade. Reculant l'ennemi jusqu'à une distance de plusieurs milliers de lieues, ils ralentirent autour d'eux la promptitude et la fréquence des coups d'épée ; le premier effet de leur éloquence fut de pacifier l'Occident, mais son plus heureux résultat fut de développer dans les âmes, avec le sentiment de la fraternité, le sentiment de la *Justice* » (pp. 511-512).

Puis, nous voyons s'organiser la chrétienté féodale et surgir les grandes figures d'Innocent III, de saint François d'Assise, de saint Louis, de saint Grégoire X, de saint Thomas, de Dun Scot, de Roger Bacon. C'est ensuite la crise du christianisme social sous Philippe le Bel, la crise des âmes, la guerre à l'Église, le schisme d'Occident. C'est la constitution des nations, la formation des églises nationales, le triomphe du thomisme, l'épanouissement

Digitized by Google

de l'humanisme, la funeste influence de la Renaissance sur l'Église, la révolte luthérienne. C'est enfin la réorganisation des forces chrétiennes, le concile de Trente, la vie et la pensée chrétiennes dans la chrétienté monarchique avec une revue des sciences, de la philosophie, de l'histoire qui va de Galilée à Kant.

« La lignée de Suarez et la lignée de François de Sales meurent avec le XVIIe siècle : oublieux de la méthode positive d'Aristote et de saint Thomas, dont ils se réclament sans les comprendre, les thomistes [1] négligent de cultiver les sciences physiques, alors même que Newton semble ressusciter l'Aristotélisme — et l'exactitude des analyses de Pascal semble décourager les psychologues au moment où les progrès des sciences exaltent la confiance de tous en la « raison » et déprécient l'autorité du « cœur ». Au contraire, l'œuvre de Baronius s'affermit et se développe. L'histoire est un fait, au même titre que la nature ; comme on cherche à expliquer celle-ci, il est donc naturel qu'on travaille à expliquer celle-là. Et, de fait, on voit que Bossuet y tâche, et aussi Vico, et Voltaire, et Herder.

» Bossuet n'est pas seulement un disciple de Pascal : il retrouve encore la méthode apologétique fondée sur l'histoire des Eusèbe et des Augustin. Les athées qui acclament Bayle « disent ouvertement que les choses vont à l'aventure, sans ordre, sans gouvernement, sans conduite supérieure... » ; et leur erreur procède d'un vice de méthode : ils exagèrent le rôle des causes secondes au point de ne plus laisser de place à la cause première. Mettre en pleine lumière l'action de la Providence [2] dans l'histoire, ce sera donc, non certes supprimer, mais réduire à leur juste valeur les hommes égarés par l'orgueil et montrer que les hasards superficiels recouvrent une finalité intelligente, postulée par la raison aussi bien que par la foi. Voilà la pensée qu'inspire à Bossuet son *Discours sur l'histoire universelle* (1681), dont la partie anté-chrétienne est seule achevée : l'histoire Juive (la Suite de la Religion) et l'histoire païenne (les Empires) convergent vers Jésus-Christ.

. . . . . .

« Mais l'histoire devient *critique* en même temps que *philosophique :* si tout homme a le droit de chercher dans les conclusions acceptées par les savants les données du problème des choses, tout chercheur a le devoir de vérifier ces conclusions et de rendre toujours moins imparfaite notre connaissance du passé. L'époque de Bossuet et de Vico, de Voltaire et Herder est celle aussi de Petau et de Richard Simon, de Mabillon et de Montfaucon.

» La connaissance du passé biblique est transfigurée par l'oratorien

1. « Ils n'ont su que lancer l'anathème contre la science cartésienne, 1663 (Index), 1671 (confirmation de l'aristotélisme par la Sorbonne), 1678 (proscription de la physique cartésienne à l'Oratoire, etc...), 1691, 1603, 1699 (nouvelles déclarations de la Sorbonne contre le cartésianisme). Les thomistes n'ont pas eu l'intelligence de comprendre, reprendre et achever l'œuvre chrétienne de Newton et de Leibnitz. »

2. « Noter que c'est aussi l'inspiration de Malebranche. »

Digitized by Google

Richard Simon [1] (1638-1712). Conformément au principe générateur de la vie et de la pensée chrétiennes, il découvre que la part du Créateur dans l'origine de la Bible n'est pas exclusive de tout rôle humain : ici, comme partout, le mot de l'énigme est collaboration. Ce que Bossuet veut bien lui accorder à propos du dogme de l'immortalité de l'âme chez les Hébreux, à savoir que les vérités révélées sont proportionnées à l'intelligence qui les reçoit, il l'étend à l'ensemble de la révélation et ne se lasse pas d'en montrer, en même temps que l'origine toute divine, le développement toujours contingent. Son effort tend à déterminer ce que la Parole de Dieu garde d'absolu dans ce que les documents humains ont nécessairement de mouvante caducité.

. . . . . .

» Jamais, d'autre part, on ne s'est formé une plus haute idée de l'histoire qu'à ce moment. La vérité, tel doit être l'unique souci de l'historien, il doit, pour l'atteindre, — c'est Mabillon qui le déclare, — s'affranchir de tout esprit de parti, « donner pour certain ce qui est certain, pour faux ce qui est faux, pour douteux ce qui est douteux, et ne rien dissimuler de ce qui peut nuire ou servir à l'une ou l'autre cause. »

» On voit avec quelle puissance s'épanouit le courant *historique*, tandis que se sont taris, vers la fin du XVIIIe siècle, les courants *dialectique* et *psychologique;* une théologie nouvelle est en pleine croissance, la théologie *positive* » (p. 7, 733-739).

Toutes les périodes de cette histoire de quarante siècles sont, je le répète, présentées avec une belle ampleur et reconstituées selon leur esprit. Forcément les 746 pages d'un texte aussi condensé contiennent quelques passages arides, mais tant d'autres offrent d'exquises choses ou d'excellentes considérations, de pénétrants aperçus ou de fins portraits ! Et si, d'autre part, les artistes que signale l'auteur dans ses évocations des mouvements de l'art religieux ne sont pas tous heureusement choisis [2], qu'importe en somme ? Dans un tel ouvrage, les détails de ce genre ne comptent guère. Retenons qu'il n'y a rien d'inutile ni de vague dans cette judicieuse contexture de faits et que tout, dans cette lumineuse étude de la civilisation par excellence, dénote une rare probité scientifique. Ce livre, dont nul ne contestera sans doute l'originalité et la haute valeur, laisse l'impression d'un bel ensemble de peintures savamment combinées pour décorer quelque grandiose monument. C'est l'œuvre d'un Puvis de Chavannes de l'histoire, et elle fait désirer vivement l'immense travail sur les origines de la chrétienté de demain, dont elle constitue l'introduction. M. Dufourcq n'a recherché ce qu'ont été, dans le passé, la vie et la pensée chrétiennes, que pour contribuer à nous donner

1. « Les Jésuites Pereira et Bonfrère paraissent avoir directement préparé son œuvre. »

2. Les Carrache et Guido Reni, par exemple, ne furent que des peintres, au sens matériel du mot ; ils n'avaient pas la compréhension de l'art religieux. C'est Luini qu'il convient de présenter à côté du Titien.

Digitized by Google

l'intelligence du présent, « seul moyen de travailler utilement à l'œuvre de l'avenir ». « La claire vision de *ce que nos ancêtres ont fait*, déclare-t-il dans sa préface, nous évitera peut-être des erreurs, des découragements et des espérances également puérils ; elle nous persuadera que nous ne pouvons pas créer sur table rase, partant qu'il est maladroit de vouloir le faire ; elle nous convaincra surtout que la vie est, essentiellement, une œuvre de liberté et un effort de continuité. »

Son livre s'adresse plus particulièrement aux âmes de « ceux qui cherchent et qui, malgré les obstacles qui les retiennent, se sentent mystérieusement attirés par le christianisme » ; mais, à tous les points de vue, il n'en faut pas moins le recommander aux croyants ; ni les ecclésiastiques, ni les laïques ne le liront sans profit.

Alphonse GERMAIN.

Digitized by Google

UNE RELIQUE TRÈS DOUTEUSE DE SAINT FRANÇOIS.

Il y a plus de dix ans paraissait à Brecht, dans la Campine anversoise une brochure flamande de seize pages in-8° sous ce titre, traduit ici en français : *Écuelle de saint François d'Assise* par Th. Ign. Welvaarts, prieur de l'abbaye des Prémontrés à Postel-Moll, membre honoraire et correspondant de plusieurs sociétés littéraires de Belgique et de Hollande, le tout accompagné d'une reproduction lithographique et imprimé chez L. Brackmans, en 1890.

Une relique de saint François aux Pays-Bas ! La chose ne laisse pas tout d'abord de paraître étonnante. Voyons d'abord l'objet. Nous étudierons ensuite son histoire, et nous contrôlerons les preuves de son authenticité.

I. Cette écuelle est en terre cuite. Le séraphique Père y mangeait la soupe *(jusculenta)*, dit-on, à son repas principal. A la partie supérieure, le vase mesure intérieurement 32 centimètres de circonférence, et 36 extérieurement, ce qui donne un diamètre de 114 millimètres. La hauteur de l'écuelle, y compris le pied d'argent ajouté plus tard, est de sept centimètres. Le tout pèse environ 500 grammes. Le fond est blanchâtre, il porte l'empreinte d'une croix et la trace de nombreuses fêlures. La couleur extérieure est verdâtre. On remarque les traces d'une anse. Celle-ci est actuellement remplacée par deux statuettes en argent, d'un beau travail, hautes de 45 millimètres et représentant saint François les mains levées au ciel. Enfin des bandes en argent entourent et protègent la relique ; elles furent placées par ordre de Mgr J. P. Wynants, chanoine et conservateur des saintes Reliques à Malines, et cette inscription fut gravée à l'entour de la bande circulaire: *Haec scutella testacea qua ipse divus Franciscus dum viveret ad jusculenta utebatur, ab anno 1232 usque ad 1796 Mechliniae in conventu fratrum minorum Recollectorum conservata, a superstite Patre Joanne Brugmans anno 1837 conventus Sororum Pœnitentium in Arendonck legata* [1].

II. Cette inscription, très modeste d'allures, comme on le voit, résume ce que l'on sait d'historique sur l'*Écuelle* dite de saint François. Encore faut-il faire quelque réserve.

Suivant une tradition remontant on ne sait à quelle date, mais sûrement postérieure au fait affirmé de plusieurs siècles, les Frères Mineurs en arri-

1. Cf. *Dietsche Warande*, 1889, p. 546.

Digitized by Google

vant à Malines en 1232 [1], apportèrent avec eux deux écuelles dont s'était jadis servi le séraphique Patriarche. Ils avaient naturellement la plus grande vénération pour ces objets, et ils s'en servaient dévotement aux jours de grandes fêtes. Comment cela se fit-il? Une des écuelles ou tasses à boire disparut sans que l'on sache quand n comment

La population de Malines et des environs eut bientôt connaissance de l'objet précieux conservé chez les frères Mineurs, et les fidèles accouraient en grand nombre le voir, le toucher et solliciter la faveur de s'en servir un instant. Au XVIIe siècle, deux guérisons merveilleuses sont obtenues par cet attouchement dans les circonstances suivantes:

En 1604, il y avait en garnison à Malines un soldat espagnol qui dès sa plus tendre enfance, avait eu une grande dévotion à saint François. Depuis plusieurs mois, de violentes fièvres épuisaient ses forces, les médecins étaient impuissants à vaincre le mal, et croyaient à la mort prochaine de leur patient. Ce dernier songea alors à la relique de saint François, demanda et obtint la faveur de la toucher et il fut guéri. Il attesta le fait dans un écrit signé de sa main, et remis par lui au P. Guillaume Spoelbergh, gardien des Récollets à Malines.

Le second fait eut lieu en 1645. C'est aussi la guérison de la fièvre et de la toux au bénéfice d'une béguine d'Hérenthals, Anne de la Motte. Le souvenir de cette guérison, comme celui de la précédente, nous a été conservé dans une lettre publique du 25 juin 1646,conservée aux archives des Fr.Mineurs à Malines et publiée en 1889 dans un organe flamand *De bode van den H. Franciscus van Assisie.*

Lors de la suppression des couvents pendant la tourmente qui clôtura le XVIIIe siècle, la relique fut soustraite aux mains sacrilèges des révolutionnaires et placée en lieu sûr, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre des religieux dispersés. Le dernier possesseur fut le P. Jean Brugmans. Il vivait à Malines retiré chez une pieuse fille, Mlle Koninckx. Une religieuse franciscaine, du nom de Sœur Marie-Antoine [2], avait souvent vu chez lui l'écuelle de saint François. Elle en devint l'héritière en 1837, et l'emporta dans son couvent d'Arendonk, rétabli par elle en 1819. Devenue supérieure générale de sa congrégation, elle avait tant d'attache à la relique qu'elle l'emportait avec elle dans tous ses voyages. Elle mourut le 12 juin 1850, au monastère du Val de Sainte-Anne à Réthy, et depuis lors les pénitentes de Réthy sont les gardiennes de l'écuelle de saint François. Encore aujourd'hui les malades vien-

1. Ou 1231. Les historiens ont suivi tantôt le style de Pâques, appelé en ces pays style brabançon, et plus tard style Van den Hove, tantôt le style romain commençant au premier janvier. Cf. Giry, *Manuel de diplomatique.* — Gonzaga. *De origine seraphicae religionis.* Romae. 1587, p. 998, dit que ce couvent fut fondé tantôt la cinquième, puis la sixième année après la mort de S. François.

2. Catherine Schellens, née à Olmen dans la province d'Anvers, le 25 janvier 1768, cf. *Geschiedenis van Aerendonck*, par Ign. Walvaarts. 1887.

Digitized by Google

nent avec confiance implorer la puissance de saint François et solliciter la faveur de boire un instant dans cette écuelle. C'est dans une de ces fréquentes manipulations, avant la fin du XVIIIe siècle, que l'écuelle se trouva un jour brisée en neuf morceaux, accident à la suite duquel on entoura l'objet de bandelettes d'argent.

III. Cette relique est-elle authentique? Il est impossible aujourd'hui de l'affirmer, preuves en main, et tout ce que l'on peut faire, c'est fixer la date des premiers documents concernant cette écuelle de saint François. Ils remontent au XVIe siècle. On lit en effet dans le livre de François de Gonzague, *De origine seraphicae religionis* (Rome, 1587, in fol. p. 998 et s.), en parlant des frères arrivés au XIIIe siècle à Malines: « *Qui* (fratres) *secum attulerunt duas scutellas testaceas quibus dicitur usus aliquando S. Franciscus cum jusculum ederet. Ex quibus fratres Mechliniae in vigiliis praecipuorum festorum sub collatione bibere solebant.* » — A cette époque, en 1587, les écuelles existent-elles encore? On peut en douter. L'historien en parle comme d'une chose qui n'est déjà plus, et l'usage de boire dans ces écuelles, il le mentionne comme un usage ancien et passé.

Notons toutefois que le couvent occupé par les observants en 1557 fut brûlé en 1564 avec toutes ses archives, et qu'il fut ensuite détruit par les hérétiques en 1580.

Quant à l'acte d'authenticité de 1837, gravé sur la bande d'argent, fut-il rédigé sur des pièces dignes de foi? C'est ce qu'il ne nous apprend pas.

En fin de compte il resterait toujours à établir que les deux écuelles dont parle Gonzague ont servi à saint François. Ce point paraît assez douteux au premier abord ; comment en effet le concilier avec l'esprit de pauvreté et de détachement du Poverello? Comment surtout croire, comme on l'affirme, que chaque frère quittant Assise, emportait avec lui comme souvenir, un objet qui avait servi au Patriarche? Nous voilà loin de l'idée de dénuement que le lecteur recueille dans les écrits de Celano, des compagnons et des autres.

N'y aurait-il pas eu à l'origine confusion dans les termes? Les premiers frères de Malines ont peut-être employé ces écuelles pour leur usage. Frappé de la rusticité de ces ustensiles, le vulgaire a peut-être ensuite donné à ces objets le nom de Saint-François, comme on le donnait aux religieux, aux couvents. Peu à peu le sens devenu moins précis aura changé, et le mot d'*écuelle de saint François* désignant primitivement un objet pauvre à l'usage des frères Mineurs, aura fini par faire supposer un objet qui fut jadis employé par le saint fondateur.

Ces hypothèses sont loin d'être prouvées, mais il fallait bien les proposer en déclarant historiquement douteuse la relique aujourd'hui possédée par les Franciscaines de Réthy, dans la province d'Anvers

L. B. DE ROSNAY.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LES ROUTES D'ARLES, par André Godard. In-12 de 311 pages. Perrin.

André Godard est avantageusement connu dans le monde lettré par différents ouvrages dont les principaux sont : *Brigandes* (couronné par l'Académie française) ; le *Positivisme chrétien* et *La Vérite religieuse;* tous écrits avec une âme d'artiste habituée à vivre sur les sommets.

Il nous donne aujourd'hui, dans *Les routes d'Arles*, une très intéressante monographie. Arles se dresse devant nous, insouciante, fière, joyeuse, à toutes les époques de son histoire : « étape impériale entre Rome et Bysance » choisie par Constantin, berceau du christianisme en France, métropole des deux Narbonnaises, patrie de Romanille, du gai soleil et des mélodieuses cantilènes. L'auteur ne se contente pas d'une sèche nomenclature de dates et de noms. Avec lui, on pénètre jusque dans les profondeurs du génie provençal, mélange d'esprit grec et d'énergie romaine, et l'on saisit les divergences de races et de vie sentimentale entre Mistral et Brizeux, entre l'Armorique, les bords du Rhône et les Flandres au christianisme social si militant.

Ce petit coin de terre est encore tout plein des souvenirs qu'y ont laissés les premiers messagers de la bonne nouvelle : saint Trophime, Marthe, Marie-Madeleine, les Saintes Marie. M. Godard baise leurs traces avec respect et démontre, en passant, la réalité de ces légendes qui ont bercé nos aïeux. Le livre s'achève sur le récit de l'expulsion des moines de Trigolet et, malgré la persécution, laisse l'esprit ouvert à l'espérance.

Ces pages, vivante apologétique, sont émaillées de réflexions philosophiques qui relèvent l'âme. « Observez bien, y lisons-nous, l'immensité de l'invisible et notre coin de nature : leurs phénomènes se ressemblent. Le grand anarchiste, c'est le démon ; le grand organisateur, c'est Dieu. Dans sa mesure, l'homme les imite ; il contribue à la somme du bien ou du mal, du vrai ou du faux, de la beauté ou de la laideur. Le paysage est le tableau de Dieu ; la statue est la création de l'artiste (p. 147) ».

Disons, en terminant, que l'auteur a tort d'emprunter aux romantiques, Huysmans et autres, leurs néologismes de mauvais goût : *cathèdre, ecclésiales; scientisme !* Qu'il reste lui-même ; sa langue est assez riche.

LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ.

Digitized by Google

***

LA BIBLE ET L'HISTOIRE, par le R. P. Prat, S. J. 1 vol. 0,60. Collect. *Science et Religion*, Blond et Cie.

LA PHILOSOPHIE RELIGIEUSE DE PASCAL ET LA PENSÉE CONTEMPORAINE, par Victor Giraud. 1 vol. 0,60. Collect. *Science et Religion*, Blond et Cie.

DOUZE ANNÉES DANS L'AMÉRIQUE LATINE, par Mgr Terrien. 1 vol. grand in-8°, orné de 85 gravures et 7 cartes. 5 fr. Blond et Cie.

HISTOIRE DES MISSIONS DE CHINE : MISSION DU KOUANG-SI, par Adrien Launay, de la Société des Missions-Étrangères. 1 vol. grand in-8°, avec carte. Paris, Téqui.

HISTOIRE DE LA MISSION DU THIBET, par Adrien Launay. 2 vol. id. Lille-Paris, Desclée, De Brouwer et Cie.

Le plus délicat des problèmes soulevés par l'étude des Livres saints, c'est assurément celui qui consiste à se demander si l'auteur sacré apporte sa garantie — la garantie de l'inspiration divine — à tous les documents qu'il utilise et auxquels il se réfère, soit expressément, soit implicitement. Ce problème, le P. Prat l'élucide, en des pages très vivantes, avec autant de tact que de savoir. Après un rapide examen des solutions avortées, il étudie le caractère distinctif des Livres Saints, leur historicité, la manière dont l'historien sacré utilise ses documents, et il conclut que si l'inspiration préserve de toute erreur, elle ne donne pas toute science. Puis il rassure ceux qui se demandent avec inquiétude comment ils peuvent faire un acte de foi en la parole divine lorsqu'ils doutent, en quelques endroits, du vrai sens de l'Écriture. « Ce n'est pas la possibilité abstraite de l'erreur qui s'oppose à la certitude — sans quoi la certitude morale, ou même physique, n'existerait jamais — c'est le doute positif, fondé sur des raisons concrètes. On est assuré, en général, que nos Livres canoniques nous ont été transmis avec une intégrité convenable, que la Vulgate est fidèle en substance, que le sens naturel des auteurs sacrés est bien leur sens légitime : cela suffit à la certitude. Le critique peut sans danger s'efforcer de rétablir le texte primitif ; le linguiste, vérifier l'exactitude des traductions ; l'historien, étudier les genres littéraires des écrivains et la portée de leurs affirmations. Que sur un point particulier un doute nouveau s'élève, c'est possible ; il n'y a là rien d'insolite ni de nature à nous alarmer. »

***

Digitized by Google

Malgré son dédain pour la philosophie, l'auteur des *Pensées* n'a pas pu ne pas philosopher. Mais il n'est point du tout aisé de bien saisir les principales idées philosophiques de Pascal et d'en manifester l'enchaînement logique. M. Giraud y est parvenu, grâce à une rare pénétration, en étudiant les influences adventices qui ont contribué au développement de ce curieux esprit et la manière même dont il en a subi le contre-coup. Le trait original et profond de la philosophie pascalienne, dit-il, « c'est de montrer que la raison raisonnante ne se suffit pas à elle-même ; qu'à la base de toutes les opérations de notre esprit, il y a un acte de foi initial et nécessaire ; que, dès lors, il n'est rien d'étonnant, lorsqu'on arrive aux problèmes les plus élevés de l'ordre esthétique, moral et surtout religieux, que l'acte de foi devienne plus nécessaire encore. Mais ici, ce n'est plus la simple intuition des principes premiers : l'intuition s'épure, elle se rapproche de plus en plus d'une sorte de raison surnaturelle ; elle devient action, elle détermine la volonté. Une philosophie morale de la bonne volonté, voilà donc la philosophie qu'a voulu édifier Pascal. Il y en a sans doute d'aussi originales et d'aussi sincères: on peut douter qu'il y en ait beaucoup d'aussi profondes, d'aussi vraiment vivantes et, pour dire le mot, d'aussi *actuelles* » (pp. 29-30).

Pascal exerce sur beaucoup de nos contemporains, et non des moindres, une action évidente ; M. Giraud, dans la seconde partie de son étude, en donne les preuves et les raisons profondes. Souhaitons que son très remarquable travail gagne aux *Pensées* de nouveaux lecteurs. Le livre qui détermina la conversion de l'israélite Hernsheim pourrait bien amener ou ramener d'autres âmes à Dieu.

***

Mgr Terrien fut délégué, il y a quelques années, dans l'Amérique latine pour y organiser l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Il eut la joie de réussir, mais son succès lui demanda de longues années de labeurs et il eut à supporter maintes épreuves. C'est l'histoire de sa mission qu'il livre dans cet ouvrage, sous une forme familière et vivante, en juxtaposant des récits, des lettres, des rapports et des notes. Le lecteur voit ainsi se dérouler sous ses yeux une série d'instantanés qui lui permettent de suivre le missionnaire globe-trotter d'étape en étape, de ville en ville, et de ne rien perdre des incidents, des péripéties de sa vie mouvementée. Il peut se faire une idée très exacte de la foi et des coutumes religieuses des fidèles au Mexique, au Brésil, à la Plata, au Chili, dans la Bolivie, le Pérou et le Vénézuéla. Il peut apprendre beaucoup de choses nouvelles sur Mexico, Montevideo, Rio-de-Janeiro, Buenos-Ayres, Lima, Caracas et quelques autres villes. Et, partout, le texte lui donne des sensations de choses vues.

Entre autres pages intéressantes signalons : le voyage en diligence à Cuernavara, les récits relatifs à Quanajaro, à Orizaba, à Quadalajara, aux « fazendas » de Saô-Paulo, au territoire des missions du Paraguay, l'excursion dans

Digitized by Google

la Patagonie méridionale et la Terre de feu, la traversée terrestre de Buenos-Ayres au Chili par la Cordillère des Andes.

Des souvenirs de Guinée, du Dahomey et autres pays de nègres — Mgr Terrien appartient à la Société des Missions africaines, — des notes sur un séjour en Égypte et en Terre sainte agrémentent ce travail, qui a tout pour plaire et retenir, puisqu'il est à la fois édifiant, instructif et pittoresque, rempli d'anecdotes curieuses et orné d'images.

***

L'œuvre entreprise par le P. Adrien Launay vient de s'augmenter de trois volumes qui ne le cèdent en rien aux précédents.

L'*Histoire de la mission de Kouang-Si* renseigne sur la période comprise entre les années 1575 et 1902. L'apostolat d'Auguste Chapdelaine, son martyre et celui de ses compagnons Laurent Pe-man et Agnès Tsao-Wong (tous trois béatifiés le 27 mai 1900) y sont narrés en des pages d'autant plus émouvantes qu'elles ne visent point à l'effet dramatique. L'importante action de Mgr Foucard y est exposée avec force détails précis. Et il convient de signaler encore, parmi les autres chapitres, ceux qui relatent les troubles de 1871-79, les synodes régionaux de Hong-Wong et l'état de la mission pendant l'expédition française au Tonkin.

L'*Histoire de la mission du Thibet* s'étend du XIVe siècle au début du XXe. On y remarque la partie relative aux travaux des capucins italiens qui parvinrent, au XVIIIe siècle, à s'établir à Lhassa même, la fameuse ville aujourd'hui fermée aux Européens ; les chapitres consacrés aux expéditions apostoliques de l'admirable P. Renou, au massacre des PP. Krich et Bourry, à la fondation de Bonga, aux courageuses tentatives des PP. Bernard et Desgodins pour pénétrer dans le cœur même du royaume des lamas, aux attaques de ces derniers, à l'administration de Mgr Chauveau, à celle de Mgr Biet, les chapitres très instructifs qui concernent la diplomatie française et la diplomatie chinoise.

Robustement écrits selon la méthode critique moderne, ces ouvrages sont, au sens intégral du mot, des travaux d'histoire. Aussi, bien qu'ils s'adressent surtout aux membres de la Société des Missions étrangères, doit-on les recommander à tous les esprits sérieux, à ceux qui ne veulent rien ignorer des croyances et des mœurs de l'Extrême-Orient ou des dessous de la politique des mandarins et des lamas, comme à ceux qui désirent connaître dans leurs moindres détails la vie et les travaux de nos missionnaires, l'organisation et l'état actuel de leurs œuvres. Outre des documents très divers et pris aux sources les plus sûres, — pièces d'archives, notes et lettres de missionnaires, renseignements recueillis sur place, — ces livres contiennent des pages uniques sur quelques points peu ou mal connus des trésors d'expérience administrative, et mettent en pleine lumière maintes questions du plus haut intérêt tant au point de vue national qu'au point de vue purement chrétien.

Digitized by Google

Et l'on peut dire qu'ils constituent une œuvre définitive par leur structure comme par la richesse de leurs matériaux, par les conséquences pratiques qu'ils enseignent à tirer des faits, comme par les armes offensives et défensives qu'ils offrent aux évangélisateurs. Alphonse GERMAIN.

***

HORN (le P. Elzéar). *Iconographiae locorum et monumentorum veterum Terrae Sanctae, accurate delineatae et descriptae.* — Ed. P. Hieronymus Golubovich, ord. min. Romae, typis Sallustianis (Paris, Picard), 1902, Grand in-4°.

Le ms. vat. lat. 9233, dont la publication du R. P. Jérôme Golubovich nous donne pour la première fois de copieux extraits, a pour auteur un franciscain allemand, le P. Elzéar Horn, sur lequel nous ne possédons qu'un petit nombre de renseignements. Il dut naître en Franconie vers 1690 et entra de bonne heure dans l'ordre de St-François ; à l'été de 1724, il arrivait à Jérusalem et, dès le mois de mai suivant, il devenait supérieur du couvent du Saint-Sauveur dans cette ville ; successivement organiste du couvent de Saint-Jean-Baptiste dans les montagnes de Judée (1726), simple religieux à Jérusalem (1727-1731) et à Bethléem (1737), *choriste* au Saint-Sauveur (1737), secrétaire du supérieur *(presidens)* de Terre-Sainte, religieux à Nazareth (1738), il eut l'occasion, dans ses nombreux voyages et dans l'exercice de ses fonctions, de voir beaucoup de choses et de faire plus d'une remarque intéressante. Il mourut à Ptolémaïs, le 28 novembre 1744.

La compilation dont il commença la rédaction dès le mois de septembre 1725 est d'un intérêt très inégal ; bavard et prolixe, esprit de vues assez étroites, il note plutôt les faits de détail que les grandes lignes, mais son exactitude scrupuleuse et sa minutieuse observation ne se contentent pas d'énonciations vagues ou nébuleuses, et si, parfois, il pousse le souci de la précision jusqu'à nous donner la formule d'une purgation que lui administra son médecin juif, il nous fournit le plus souvent sur les mœurs, sur les costumes et particulièrement sur les monuments qu'il a vus, et dont beaucoup ont aujourd'hui disparu, des renseignements complets que l'on chercherait vainement ailleurs. Aussi l'éditeur de ce texte, le P. Golubovich, qui avait déjà fait preuve de son érudition dans ses *Serie cronologice dei superiori di Terra Santa* (Gerusalemme, 1898), jugea-t-il inutile de publier dans leur ensemble les trois volumes, d'ailleurs mutilés en divers endroits, de cette œuvre demeurée inachevée, et le choix qu'il a fait au milieu de l'ensemble paraît fort judicieux.

Dans l'introduction, après avoir passé en revue les différents textes relatifs à la Terre-Sainte et antérieurs au travail du P. Horn, il consacre quelques pages à la biographie de l'auteur et à l'étude du manuscrit. La publication, comme l'œuvre elle-même, se divise en deux parties d'une longueur à

Digitized by Google

peu près égale : les *Iconographiae* proprement dites et un *Appendix historica*, consacré à l'histoire de l'Ordre Séraphique dans les pays bibliques. Les descriptions des monuments qui remplissent la première partie, offrent pour nous un intérêt de premier ordre ; plus nombreuses et plus complètes que celles de Quaresmius, accompagnées de 75 plans et dessins, fort bien reproduits par l'héliogravure, elles complètent très heureusement les connaissances que nous avons jusqu'ici sur l'architecture des Occidentaux en Orient ; les métrés y sont soigneusement notés, et pour l'époque moderne (XVI-XVIIe siècles), les dates exactes des remaniements et des restaurations y sont rapportées, ainsi que le nom des artistes, architectes, peintres, sculpteurs, ferronniers qui ont travaillé à l'embellissement des lieux saints.

Non moins intéressant est l'*Appendix historica* où nous rencontrons d'innombrables renseignements, assez souvent nouveaux pour nous, sur la vie intérieure des monastères franciscains de Judée, l'administration de la procure du commissariat de Terre-Sainte, et tout particulièrement sur le couvent du Saint-Sauveur, sa célèbre pharmacie, son infirmerie, son hôpital des pèlerins, sa riche bibliothèque et son fonctionnement, ses archives et leur organisation, ses écoles, son vestiaire, ses cuisines, ses coutumes liturgiques pour la réception des pèlerins, des différents dignitaires, avec la multiplicité de leurs fonctions. Au milieu de tout cela, on placera une foule de détails sur les populations indigènes, sur les moines orientaux (pour lesquels le P. Horn professe des sentiments peu sympathiques, malheureusement trop souvent justifiés) sur l'état social et économique du pays, par exemple à propos de la fabrication du vin ou de la fixation annuelle du prix des raisins par les autorités turques, grecques, arméniennes et catholiques (p. 204.).

Ajoutons que l'annotation, sobre, mais suffisante, donne assez souvent le texte des documents, peu connus ou inédits, tirés des archives du Saint-Sauveur, du commissariat de Terre-Sainte à Venise ou d'autres dépôts. Le texte paraît édité avec exactitude l'impression en est soignée et les planches sont très nettes. Le seul reproche qu'on pourrait adresser à l'éditeur serait d'avoir peut-être publié des fragments d'un intérêt médiocre, ou ne renfermant rien que de fort connu ; mais, dans son ensemble, cette publication apporte à l'étude de l'archéologie et de l'histoire des chrétientés de Terre-Sainte de nouveaux et précieux éléments.

(Bibl. de l'Éc. des Chartes.) André LESORT.

Avec la permission des Supérieurs.

Albert Caussin, Gérant.

Imprimerie Desclée, De Brouwer et Cie, Lille — Paris — Bruges.

Digitized by Google

LA MADONE DANS LES POÉSIES DE JACOPONE DE TODI.

(Suite et fin) [1].

Et d'abord, Jacopone voit se dresser devant lui la Madone sous les traits que Dieu lui a, de toute éternité, attribués dans le plan de la Rédemption et telle qu'ensuite elle a été personnifiée dans la plénitude des temps, comme le grand prodige de son sexe; car elle n'est pas seulement accomplie par son innocence totale, par son humilité, son incorruptible virginité, son amour et toute l'abondance des vertus féminines, mais elle est encore affranchie de cette souillure qui, depuis la faute de la première femme, est demeurée le triste héritage de ses enfants.

« Tu es sans tache, ô Marie! Tu as été préservée du péché originel qu'Adam nous a transmis et que tout homme apporte en naissant. »

Rimanesti illibata,
L'original peccato,
Ch'Adam ha seminato,
Ogni huom con quello è nato,
Tu sei da quel mondata. (III, 6.)

Le prodige se manifeste au cours des âges ; mais d'entendre l'Archange indiquer seulement les vives clartés de l'Astre de la Rédemption, alors qu'il est déjà en Marie l'éblouissant Soleil de Justice, c'est presque un anachronisme, au jugement du poète ; « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. » Jacopone écoute d'abord en silence la salutation de l'Ambassadeur céleste ; puis, il commence à la bégayer comme un petit enfant ; à la fin, il en mesure la profondeur avec une mystique emphase

1. Voir *Études Franciscaines* de mars 1904.

Digitized by Google

et en découvre la sublime élévation à la multitude jubilante. (III. 1.) Mais, soudain, il s'arrête. Sa voix hésite ; son cœur est en proie à une vive anxiété. Marie prononcera-t-elle le *Fiat* de la seconde création ? Oh ! le formidable, l'angoissant problème ! Écrasé, le poète tombe aux genoux de la Vierge et, sous le coup d'une résolution subite, il réunit autour d'elle l'humanité pécheresse. Quel océan d'iniquités, de soupirs, de misère et d'indigence, dont les flots élèvent jusqu'au ciel leurs puissantes clameurs !

« O Vierge, n'hésite pas à donner ton consentement. Entends les appels du monde et qu'il te doive le salut ! Empêche-le, ô Madone, de couler aux abîmes et donne ta réponse, avant qu'il soit trop tard.

O Vergin, non tardare
Al suo detto assentare !
La gente sta a chiamare
Che per te sia salvata.
Aiutane, Madonna.
Ch'el mondo si sprofonda :
Se indugi la risponda
Che non sia avacciata. (III, 6.)

« Voici la servante du Seigneur ! Qu'il me soit fait selon votre parole. » Ce mot rédempteur éclate, dans les plaines du firmament, comme le cri de joie d'un nouveau jour du monde. Il allume au cœur de Jacopone l'incendie de l'enthousiasme pour célébrer le mystère qui s'accomplit en Marie. Non, jamais, la divine conception du Christ au sein de la Vierge n'a été traitée avec une plus suave délicatesse que par Jocopone. (III. 1. III. 6. III. 30.) On dirait que le souffle de l'Esprit-Saint, dont l'ombre s'était répandue sur la Vierge, a doucement fait vibrer en l'inspirant, le luth du poète. Qu'elle est odorante la fleur sur laquelle se repose Jésus, la Bénédiction du ciel ! (III. 1.) Qu'il est merveilleux ce fruit qui arrive à pleine maturité, sans causer aucun dommage à la fleur. (III. 1. III. 6.) Et avec quelle indescriptible grâce, avec quelle surnaturelle dignité la petite fleur délicate porte le Fruit du Paradis !

« Gracieux est le fruit, gracieuse est la fleur. De Celui qui est le Roi souverain et éternel, tu fus proclamée toute pleine. Tu l'as porté avec délices dans ton sein et, joyeuse, tu l'as enfanté pour la race qu'avait déjà condamnée sa transgression de la loi. »

Digitized by Google

Grazioso è 'l frutto e l' fiore
Quel per chi fu salutata.
Di lui piena era chiamata,
Ch'era sommo eterno Rege.
Il portasti con dolzore ;
Partoristi 'l consolata
A la gente già dannata
Per la trasgredita legge. (III, 1.)

Le poète est impatient de courir à la crèche pour voir de ses propres yeux ces merveilles et d'autre plus grandes encore. Voici sa patrie ! voici sa maison à lui en ce bas monde! C'est bien vrai, les solennités de la Crèche sont d'origine séraphique. Naguère: François les avait célébrées pour la première fois dans la forêt de Greccio et il avait publié les louanges du gracieux Enfant-Dieu et de sa très sainte Mère. Depuis lors, cette fête émouvante et tout le poétique appareil dont elle est entourée, les torches et les étoiles, les hautbois et les musettes, le bœuf et l'âne, sont devenus le commun patrimoine de l'Ordre Franciscain et du peuple. Toutefois il manquait une chose : les chants de circonstance, ces chants joyeux et pacifiques dont les Anges avaient rempli le ciel étoilé dans la nuit de Noël. Fr. Jacopone les redemanda au ciel pour les rapporter à la terre; il les mit au diapason de l'allégresse des hommes et il serait malaisé de décider si ses nombreux *Noëls* ont plus contribué à faire adorer le Fils de Dieu nouveau né qu'à faire louer et vénérer sa Mère.

Oui bien, l'*Alma Redemptoris Mater* a dû se montrer telle que nous l'a dépeint Jacopone. C'est bien ainsi qu'elle a soupiré de voir la face du Tout-Puissant; c'est ainsi qu'elle a senti, dans une ineffable béatitude, le contact de la divinité ; c'est ainsi que, d'un regard tout pénétré de foi, elle contemplait les traits du Dieu incarné, étendu à cette heure, petit enfant, sur son pauvre voile ; c'est ainsi qu'elle adorait dans la faiblesse et l'abandon la Toute-Puissance et la Majesté infinie, dans un petit être vagissant, la cause première de tous les êtres, dans un enfant dont la langue n'est pas encore déliée, le Verbe du Père, engendré de toute éternité. C'est ainsi que sa vie a dû être cachée en Dieu et perdue dans sa splendeur : de même, dans l'océan lumineux du ciel, l'astre des nuits triomphe, lorsque ses reflets d'argent sont éclipsés par les torrents d'or que verse le soleil. (III. 6. III. 8. VI. 23.) Ainsi encore a-t-elle été bercée par le torrent d'or de la divinité ; ainsi

Digitized by Google

s'est-elle sentie indiciblement heureuse dans sa dignité de Mère. (III. 6. V. 27. VI. 23. Poésies inéd. IV.) Ainsi encore a-t-elle dû offrir à Dieu ses actions de grâces, consciente tout à la fois de son propre néant et de sa prodigieuse élévation. Ainsi encore a-t-elle dû entendre les concerts des Anges, la félicitant d'être la Vierge à jamais pure et la Mère sans tache.

« O l'incroyable naissance ! Ce petit Enfant vécut au monde, il quitte le sein de sa mère et en respecte l'intégrité. Sa virginité, il n'en brise pas le sceau.

» Pour n'en pas briser le sceau, le bel Enfant sort du château, sans en ouvrir la porte. Il n'eût pas convenu au Dieu tout-puissant de forcer la maison qui l'avait hébergé.

O parto inaudito !
Il Figliuol partorito
Da entro del seno uscito
Di madre sigillata.

A non romper sogello
Nato è lo Figliuol bello,
Lasciando 'l suo castello
Con la porta serrata.

Non saria convenenza
La divina potenza
Facesse violenza
In sua casa albergata. (III. 6.)

Mais, Jacopone découvre aussi, près de la crèche, la toute-puissante suppliante. C'est ainsi, à n'en pas douter, qu'elle amena l'humanité prévaricatrice à l'Agneau qui efface les péchés du monde ; ainsi qu'elle pria pour nous ; ainsi que, pour désarmer le courroux de la justice, elle le combla de ses louanges, à elle, de son amour, de son admiration, de son allégresse. (III. 30. V. 27. VI. 23.)

De cette manière, la Madone du chantre de Todi nous apparaît tout inondée d'une lumière surnaturelle; mais, d'autre part, comme elle répond à la nature, comme elle est vraiment humaine au milieu de ses joies naturelles ! Ce que les Vierges de Raphaël ont été dans la peinture, les *Noëls* de Jacopone l'ont été beaucoup plus tôt dans la poésie et dans la musique. Qu'on veuille s'en souvenir ! La radieuse figure de S. François apparaît souvent dans le fond des *Nativités* de Raphaël. Et alors, est-il téméraire

Digitized by Google

de penser que, pour composer ses immortelles Madones, le peintre d'Urbino s'est inspiré de l'école franciscaine et plus particulièrement peut-être des *Noèls* de Jacopone ? La pruderie mondaine trouvera peut-être à reprocher au moine de Todi — ce qu'elle fit à Raphaël lui-même, — de n'éprouver aucune lassitude à chanter sans trêve, ni repos, le côté purement humain de la maternité de Marie ; d'étaler au grand jour toute la religieuse idylle de cette vie silencieuse et d'assiéger Marie de questions sur ses caresses, ses baisers, ses sourires, son amour pour l'Enfant-Dieu.

« O Marie, ô aimable Dame, dis-moi! Qu'as-tu ressenti, quand tu abreuvais de ton lait ce Dieu, ton Fils, si grand et si petit ? Eh quoi! tu l'enlaçais de tes bras, tu le couvrais de tes chauds baisers, et tu n'es pas morte de bonheur ?... ô cœur de diamant! Tu t'es mirée dans les yeux de Jésus ; tu t'es enamourée de Dieu et tu as déposé des baisers sur la bouche de ce doux enfançon. » (VI. 3.)

Il faut le reconnaître : ces strophes sont inspirées par un sentiment si surnaturel et si pur, appuyées sur un amour si mystiquement délicat et coulées en des vers si limpides qu'on est littéralement ravi de leur inimitable idéalisme. (III. 6. V. 27. VI. 3. VI. 23.)

Qu'on en juge plutôt par la pièce suivante :

Dì, Maria dolce, con quanto desio
Miravi 'l tuo figliuol Christo mio Dio.

Quando tu il partoristi, senza pena
La prima cosa, credo, che facesti,
Sì l'adorasti, o di grazia piena.
Poi sopra il fien nel presepio il ponesti ;
Con pochi e pover panni lo volgesti,
Meravigliando e godendo, cred' io.

O quanto gaudio avevi e quanto bene,
Quando tu lo tenevi nelle braccia.
Dillo, Maria, che forse si convene
Che un poco per pietà mi satisfaccia,
Bacivil tu allora nella faccia,
Se ben credo, o dicevi : o figliuol mio !

Quando figliuol, quando Signore,
Quando Dio e quand Gesù lo chiamavi,
O quanto dolce amor sentivi al core,
E quando in grembo il tenevi e lattavi !
Quanti dolci atti e d'amore soavi
Avesti essendu col tuo figliuol pio !

Digitized by Google

Quando un poco il dì dormiva,
Nè tu destar volendo il paradiso,
Pian pian andavi che non ti sentiva.
Poi il viso ponevi al santo viso,
E dicevi con un materno riso :
Non dormir più, che ti sarebbe rio.

Ma nulla io dico e tutto è una frasca
Avendo al minor tuo piacer rispetto.
Pure un pensier in cor par che mi nasca
Sopra un singolar tuo gran diletto,
Tal ch'io non so come per qual affetto
Il cor non si scoppiò, e non s'aprìo.

La sua figliuola il sommo eterno Padre,
Ed il Signor la sua umile ancilla
Pietosamente la chiamava madre,
Che, al sol pensarlo, il cor se ne distilla
A chi sente qualche dolce favilla
Di quel amor, dal qual sempre mi svio.

(Poésie inéd., IV.)

« Dis-moi, ô douce Marie, avec quels transports tu as admiré le Christ, ton Fils et mon Dieu.

» Après l'avoir enfanté sans douleur, la première chose que tu fis, je pense, ce fut de l'adorer, ô Pleine de grâce ! Puis, tu le couchas sur le foin de la crèche et tu l'enveloppas de pauvres langes, tressaillant, n'est-ce pas ? de surprise et de jubilation.

» Oh ! quelle suavité, quel plaisir tu goûtais, quand tu le portais dans tes bras. Parle, Marie ! Ne convient-il pas, par pitié, de m'accorder un peu de satisfaction ? Alors, tu le baisais au front, si je ne me trompe, et tu lui disais : « O mon cher petit Enfant ! »

» Quand tu l'appelais : « Mon Fils, mon Seigneur, mon Dieu, mon Jésus ! » quelle douceur d'amour remplissait ton âme ! Et quand tu le portais sur tes genoux ?... Et quand tu l'allaitais ?... Elles étaient agréables, oh ! combien ! et suaves de tendresse les actions que tu accomplissais près de ton aimable et cher Enfant !

» Dormait-il un peu pendant le jour ? Tu ne voulais pas éveiller ton Paradis. Et tu marchais doucement, pour qu'il ne t'entendît pas. Puis, tu approchais ton visage de son visage sacré et tu lui disais avec un sourire maternel : « Ne dors plus, cela te ferait mal ! »

Digitized by Google

« Mais je dis des riens, tout cela n'est qu'un amusement, car je respecte le moindre de tes plaisirs. Une pensée pourtant semble naître en mon cœur sur un de tes enchantements, qui est tellement grand et singulier que je ne comprends pas comment ton cœur a pu supporter pareille émotion sans voler en éclats. »

« Le Souverain Père éternel à sa petite fille, le Seigneur à son humble servante disait pieusement : Ma mère ! — Quel cœur ne se fondrait à cette seule idée, s'il reçoit la douce étincelle de cet amour embrasé vers qui j'aspire toujours? »

***

A cette heure, la vie maternelle et sa charmante idylle sont passées depuis longtemps. — *Ecce homo !* Vous le voyez cet homme ? Son aspect inspire l'effroi ; il est saturé d'opprobres et abreuvé d'amertumes; les épines de sa couronne et des coups sans nombre l'ont inondé de sang ; il est aux prises avec la plus cruelle angoisse et la plus épouvantable agonie: eh bien ! c'est Celui qui, petit Enfant, était jadis si gracieux, Celui que le prophète appelle « le plus beau des enfants des hommes ». Et Marie qui veillait près de la crèche, l'âme débordante de joie, c'est maintenant la Mère des douleurs qui se tient, debout, près du bois de l'ignominie.

De la Crèche à la croix ! — quelle longue route, toute remplie de souffrances pour le cœur d'une Mère. Le poète avait constaté la joie de Marie, à Bethléem ; mais, en même temps, aux divines clartés de cette nuit sainte, il avait vu des larmes furtives mouiller les paupières de la Vierge. (IV. 8.) Il était aussi présent quand, à la Circoncision de l'Enfant-Dieu, Marie commença de payer son tribut à la douleur. (III. 9.) Le pompeux cortège des Rois-Mages — qui a je ne sais quoi de plus romanesque que ne l'imaginerait le romain lui-même (III. 10), — lui découvre, dans une plus nette et plus saisissante vision, l'aube du jour sanglant où ce Jésus qu'elle a donné au monde, sera mis à mort. Et Jacopone est là, tandis qu'elle est consumée par l'excès de sa douleur.

Notre poète est, en réalité, témoin de chaque scène et non point simple narrateur. Caracci, dans une touchante méditation, voit le séraphin d'Assise avec Marie au pied de la croix : ainsi nous apparaît le moine-poète, au cours de la Passion. Il calme la multitude ; il se fraie de vive force un chemin à travers ses flots hou-

Digitized by Google

leux pour consoler le grand Patient et la Mère des douleurs ; il la défend contre les railleries de la foule ; il l'interroge avec une tendre compassion sur ses peines et il mesure hardiment du regard l'insondable abîme de son tourment.

« Dis-moi, ô Marie, qu'as-tu fait, en voyant Jésus attaché à la croix ? Tu t'es écriée : Amour ! amour !... Et qu'as-tu dit en le voyant suspendu au gibet d'infamie ?

« Si Dieu avait ému le monde entier, l'invitant à gémir avec Marie sur son doux amour, et les hauteurs du ciel et les profondeurs de la terre auraient versé d'étonnantes larmes. »

Dimmi, Madonna mia, come facesti
Quando su in croce stare lo vedesti ?
Gridasti : amor, amor... o che dicesti
Quando su in croce lo vedesti stare ?

Avrebbe Dio commosso tutto il mundo
A pianger con Maria l'amor giocondo :
E 'l ciel di sopra, e di sotto il profondo
Dovea per meraviglia lagrimare.

(*Poésie inéd.*, V.)

Alors il se tait. Il arrête ses yeux baignés de pleurs sur les yeux de Marie et il écoute comment elle s'entretient avec Jésus dans un colloque sublime, jusqu'au moment où il rendra le dernier soupir et aura réalisé les prophéties jusqu'au dernier iota : « Tout est consommé ! Père, je remets mon âme entre vos mains. » Quant à la pauvre Mère, il ne lui reste plus qu'un corps inanimé, le corps qu'elle avait jadis donné à Celui qui est la Vie éternelle. (III. 13.)

. . . . . .

Ce n'est pas assez. La tragédie à laquelle, en cette heure sainte Jacopone vient d'assister comme un témoin aimant, il pourrait bien la représenter aux autres sans d'aussi vivantes couleurs. C'est ce qu'il fera. Il se trouve, en effet, parmi ses cantiques de la *Passion* une petite tragédie (III. 12) qui a pour sujet les douleurs de la Vierge, et qu'il faut noter ici comme le *premier essai de tragédie chrétienne*. Il ne sera pas sans intérêt de la reproduire en entier, eu égard à sa haute valeur. Je n'ose lui donner la forme poétique, car il est impossible de rendre, même de loin, dans une autre langue, le charme et la mélodie de ce petit drame mystique. Voici les acteurs qui sont mis en scène : *un messager* qui rapporte à la

Digitized by Google

Mère de Dieu les événements de ces tristes journées ; la foule qui charge d'insultes Notre Seigneur ; le *Christ souffrant* et enfin la *Vierge*, qui occupe le rôle principal et qui, dans un dialogue dramatique avec le Christ, avec la foule et le messager, donne libre cours à sa douleur.

Le messager. — O Reine du Paradis, on a arrêté votre Fils, le Christ béni. Accours et vois ! La populace l'accable de coups. Ils veulent le tuer, j'imagine, tellement ils l'ont flagellé avec une sauvage barbarie.

La Vierge. — C'est impossible ! Qui donc voudrait nuire au Christ, mon doux espoir, Lui qui n'a jamais fait le moindre mal ?

Le messager. — Il a été trahi, ô Vierge. Judas l'a vendu pour trente deniers. O l'exécrable marché !

La Vierge. — Au secours ! Madeleine. L'affliction m'accable : le Christ, mon Fils, voici que les sbires l'emmènent en prison.

Le messager. — Vite ! ô Vierge, porte-lui secours. Ils lui crachent au visage. Ils le traînent à travers les rues... Le voilà chez Pilate.

La Vierge. — O Pilate, ne laisse pas torturer mon Fils. Arrête! Il est injustement accusé ; je te le montrerai bien.

La foule. — Qu'il soit crucifié ! Qu'il soit crucifié ! Tout homme qui se prétend roi attaque le Sénat. Notre loi est formelle.

La Vierge. — Je vous en conjure, écoutez-moi ! Prenez en pitié la douleur d'une mère !...

Le messager. — On emmène les larrons, ses compagnons de supplice.

La foule. — Une couronne d'épines pour le misérable qui se dit roi. Nous verrons bien s'il résistera à ce genre de mort. Qu'on le conduise hors des portes et qu'on délivre Barabbas.

La Vierge. — O mon Fils, mon cher Fils, toi plus pur que le lis des champs, où mon cœur trouvera-t-il une consolation dans le tourment qui l'oppresse? O mon Fils, pourquoi ne me réponds-tu pas d'un regard ? Mon Fils, pourquoi te détourner du sein qui t'a nourri ?

Le messager. — O Vierge, voici la croix ! Qu'on l'emporte plus loin, là où doit se dresser Celui qui est la lumière du monde !

La Vierge. — Qu'est-ce que cela veut dire ? ô Croix ! Vas-tu m'enlever mon Enfant ? Tes bras rigides porteront-ils celui qui n'a jamais péché ?

Le messager. — Vite, vite, ô Mère des douleurs ! On dépouille

Digitized by Google

ton Fils. C'est vrai ! La populace exige qu'il soit cloué sur la croix.

La Vierge. — Maintenant, que vous lui avez arraché ses habits, laissez-moi le contempler. Oh ! les affreuses blessures ! Des pieds à la tête, il est couvert de sang.

Le messager. — O Vierge, on lui prend une main et on la place sur la croix. Un coup de marteau !... Elle est attachée. A l'autre, maintenant ! Un nouveau coup de marteau ! C'est fait. Quelles déchirantes douleurs! O Notre-Dame, ils lui saisissent les pieds et les percent de clous. C'est affreux : ils lui ont disloqué toutes les articulations.

La Vierge. — Mon deuil commence, ô mon Fils, toi qui étais ma joie. Qui t'a fait mourir ? mon Enfant, mon unique Enfant ! Que ne m'ont-ils arraché le cœur pour le clouer à la croix?

Le Christ. — O femme, ne parle pas ainsi. Ta désolation rend mon supplice plus épouvantable. J'en éprouve une douleur mortelle.

La Vierge. — Très cher Fils, qui est assez cruel pour te ravir à ma tendresse ? Ces plaies atroces, qui te les a faites ?

Le Christ. — Pourquoi gémir ? Pourquoi verser des pleurs ? Reste, je le veux, reste pour soutenir les chers Apôtres que je me suis choisis dans le monde.

La Vierge. — Non, mon Fils, ne tiens pas ce langage. Je veux mourir avec toi. Je veux monter sur la croix et rendre le dernier soupir à ton côté. Que le même tombeau abrite le Fils et la Mère, puisque la même calamité les accable l'un et l'autre.

Le Christ. — Femme, je remets entre tes mains mon cœur désolé. Que Jésus, le Bien-Aimé, soit désormais ton fils !.. Jean, je te donne ma Mère. Reçois-la avec amour et sois compatissant au martyre de son cœur.

La Vierge. — Mon Fils, tu viens d'expirer !..... L'astre de ma vie s'est éteint !.. Mon cœur est brisé ! — Mon Fils, mon Fils très pur :... Éblouissant Soleil, pourquoi dérobes-tu ta lumière ? Pourquoi te couvres-tu de ténèbres ? Mon Fils, toi, l'incomparable, le meilleur, le plus doux des fils, à qui s'adressera ta pauvre Mère dans son deuil et sa consternation ? Jean, toi le second fils de ma tendresse, ton Frère est mort. Le cœur de ta Mère est transpercé par le glaive de la douleur. Le Fils et la Mère sont frappés du même coup, ils sont engloutis dans le même océan d'amertume. »

Digitized by Google

Le plan de cette tragédie montre évidemment qu'elle n'est pas un morceau fait pour être lu, mais bien une œuvre destinée à la scène. Nous nous trouvons en présence d'un *Mystère*, qui a été représenté, le Vendredi-Saint, devant la multitude assemblée. Et vraiment, le poète ne pouvait pas douter de l'attraction ni de l'effet grandiose que produirait son œuvre. Rappelons-nous le drame du Golgotha qui, par lui-même, émeut douloureusement les cœurs chrétiens; la vivacité et la maîtrise de psychologie qui permettent au poète de représenter la Passion tout entière avec une surprenante brièveté [1]; la distribution des rôles à des paysans italiens; l'amour que les spectateurs avaient pour Marie, enfin l'enthousiasme particulier aux peuples du Midi qui ne savent pas distinguer entre le jeu du théâtre et la réalité; et alors, nous voyons les larmes couler, les yeux lancer des éclairs, les poings se tendre; nous entendons les cris menaçants du public contre Judas et contre Pilate, les exclamations d'horreur contre l'injuste sentence, les gémissements des hommes, des femmes et des enfants qui s'apitoient sur le Christ et sur la Mère des douleurs.

Il convient de remarquer que Jacopone a créé là un portrait de la Mère des douleurs aussi nouveau et aussi typique que le nom qu'il lui donne, *Mater dolorosa*. D'ordinaire, on représentait Marie sous les traits de la femme forte, qui, dans le temps où tout tremble autour d'elle, reste ferme et intrépide. Le soldat, qui se tient au pied de la croix, tremble; les morts tremblent dans leurs tombeaux; la terre tremble sur ses fondements; le soleil tremble à la voûte du ciel: Marie est là, debout, comme pétrifiée par la douleur. Pas un soupir, pas une plainte, pas une larme dans cette statue classique de la douleur. Et cela, parce que l'Écriture dit simplement: « Marie se tenait auprès de la croix de Jésus. » La *Mater dolorosa* de Jacopone est plus délicate, plus affectueuse, plus tendre, plus féminine, plus maternelle: c'est une femme d'une exquise et profonde sensibilité, d'une délicatesse souverainement fine.

Or, cette image de l'*Addolorata*, l'Église, dans les siècles suivants, l'a placée sur les autels. Telle Jacopone l'avait créée dans sa cellule de moine, puis présentée au peuple à l'ombre des cathédrales

1. Cette brièveté et ce laconisme dans une matière aussi vaste ont été rendus possibles par l'introduction très habile du *messager*. Pareillement, les difficultés techniques qu'aurait soulevées la représentation de l'arrestation de Jésus, de la flagellation, du couronnement d'épines, etc., ont été écartées par le rôle de ce même *messager*.

Digitized by Google

gothiques, telle elle a été promptement transportée dans le sanctuaire aux accents de son *Stabat Mater.*

Cette fleur du Calvaire, cueillie par Jacopone, marque assurément, avec le *Dies iræ* du B. Thomas de Célano et les offices réunis de Fr. Julien de Spire, — l'un et l'autre, ses confrères, — l'apogée de la poésie latine rimée comme aussi de toute la poésie liturgique.

Comme il est saisissant ce cantique de deuil qui, strophe par strophe et avec une effrayante monotonie, fait couler de la croix dans le cœur de la Vierge les gouttes du précieux sang! Comme elle est soumise au Très-Haut et divinement sublime la plainte de la plus fidèle des âmes au sujet de son Fils, qui est en même temps Dieu et homme!

Et le poète? Comme l'enfant à l'approche de l'orage, il tremble d'effroi et cherche un refuge auprès de sa Mère, épouvanté qu'il est par l'écrasant silence du Dieu qui expire et par le tumultueux grondement des péchés de sa propre vie :

« Que je ne devienne pas la proie des flammes de l'enfer! O Vierge, prends ma défense au jour du jugement! »

L'amour compatissant de Marie et sa maternelle intercession lui sont assurés. Alors, au milieu des ténèbres qui enveloppent la croix, une confiance toute filiale pointe en son âme comme une aurore brillante : par Marie, la lutte du Christ avec la mort lui sera le gage du triomphe dans le suprême combat :

« O Seigneur, quand il me faudra quitter cette terre, accorde-moi, par Marie, de cueillir la palme de la victoire.

« Et quand mon corps sera mis au sépulcre, fais que mon âme obtienne la gloire du Paradis. »

Ainsi, le Fils crucifié de Dieu et le fils perdu de l'homme se retrouvent dans le cœur de la Mère, maintenant dans la vallée des larmes, plus tard dans le royaume éternel. Jamais, Marie n'est apparue aussi grande qu'au pied de la croix, debout entre le ciel et la terre, comme nous la dépeint Jacopone. Jamais, elle ne fut plus tendre, plus maternelle et, pour nous, plus pleine de consolations. Quand retentit le superbe *Stabat*, les larmes et encore les larmes, puis la joie et encore la joie se disputent tout cœur qui sait sentir. Quoi d'étonnant, dès lors, que ce cantique du Midi ait eu des centaines de traducteurs dans le Nord, où le peuple est si profondément sentimental, et qu'il soit devenu, dans les siècles postérieurs, un des chants à Marie les plus populaires que redirent

Digitized by Google

les nations de langue romane? En effet, tout y est populaire : la composition spéculativement et pratiquement irréprochable, au point de vue de l'art, l'élévation des pensées, la profondeur du sentiment, l'exquise naïveté et la simplicité de ce latin vulgaire, dont le petit enfant lui-même saisit le sens « moitié par les paroles, moitié par le chant et avec son cœur ».

***

De la croix, c'est vers les sphères du ciel que s'élèvent tout de suite les chants à Marie de Jacopone. D'ailleurs, le chemin du ciel est pour sa Madone la suite naturelle du chemin de la croix. Cette ordonnance est la preuve d'un très grand sens. Les chants de notre poète à la *Vierge aimable* ne sont que des feuillets détachés; néanmoins, ils forment un tout complet, un drame psychologiquement un. Le début ou l'exposition en est constitué par les événements de la nuit de Noël, dans l'intérieur de la Famille : c'est le prodige de la naissance du Dieu fait homme. L'intrigue ou le nœud se forme au Calvaire : ce sont les souffrances qu'endure Jésus-Christ. Quant au dénoûment et à la conclusion de cette tragédie, mémorable dans l'histoire du monde, nous les trouvons dans l'Assomption de Marie et sa glorification dans le ciel.

Cette synthèse de la vie de la Ste Vierge n'est pas seulement parfaite au point de vue poétique ; elle est avant tout profondément, intimement vraie et dogmatiquement exacte.

De même que la sainte nuit de Noël et que le grand jour du Vendredi Saint doivent précéder le jour où le Christ remonte au ciel pour y jouir de l'éternel repos, de même et nécessairement le chemin de Bethléem passant par le Golgotha aboutit tout droit à la montagne de l'Ascension. Il en fut ainsi pour le Christ, il en sera ainsi pour Marie, par la médiation du Christ. Ce n'est que par l'Assomption et la glorification de la Vierge que le mystère de l'Incarnation reçoit son dernier complément. Ce n'est qu'en Elle qu'il pouvait s'achever dans le ciel, comme, par Elle seulement, il pouvait commencer ici-bas et se dérouler dans sa majestueuse grandeur.

Quand Marie reçut le Christ en son sein, le ciel s'inclina vers la terre ; mais, la terre à son tour s'éleva vers le ciel, du moment que le Christ accueillit sa Mère dans les splendeurs de la gloire

Digitized by Google

Fraternelle alliance entre le ciel et la terre, — alliance conclue non pas seulement par l'élévation jusqu'à l'Empyrée du Créateur et du Rédempteur, mais encore par celle de la première créature et de la première rachetée : voilà ce que nous révèle l'Assomption de Marie dans les vers du chantre de Todi. (III. 22.)

Nous comprenons maintenant le poète. Nous saisissons pourquoi il nous montre la terre frémissant d'une allégresse inconnue jusque-là, le jour précisément où elle voyait sa Mère pour la dernière fois. Nous découvrons pourquoi, lui qui ne pouvait jamais se passer de Marie, s'envole sur les ailes de la poésie et de la musique et la devance dans les sphères éthérées : il faut qu'il annonce au ciel l'arrivée de sa nouvelle Reine. Que l'Archange, docile là-haut comme sur la terre aux volontés de la Vierge, se précipite avec la rapidité de l'éclair pour faire connaître à tous l'heureux événement :

Per le ampie strade dell' empireo cielo
Tutto focoso correa il Gabrielo,
Nuntio felice, e dicea a questo e quelo :
A costei feci l'alta ambasceria —

Que nous voyions, — plus l'annonce en devient générale,— les Prophètes quitter les palais de la vérité, les Patriarches se lever de leurs sièges, les Anges se ranger en chœur et agiter leurs ailes devant la Femme bénie entre toutes (III. 22); qu'ils fassent pleuvoir sur elle comme une glorieuse rosée tous leurs transports de joie, pour ne plus se mirer désormais qu'à la splendeur de son diadème et s'embellir dans sa contemplation (III. 30) — telle l'étoile du matin, quand le soleil jette ses feux éblouissants, — nous comprenons toutes ces choses. C'est elle, cette figure éternellement vivante, qui apporte son dénouement au drame de la Rédemption. Jésus par Marie et par Marie à Jésus, toujours, éternellement, voilà la Rédemption parfaite. Voilà la Rédemption qui, par Marie, s'étend aux Anges eux-mêmes. Marie seule présente le Fils de l'homme, dont ces Esprits bienheureux ambitionnent de contempler la face ; seule, elle leur donne Jésus, le Fruit béni de son sein, parce que, avec elle seulement, il est le Seigneur. Tel est son domaine : c'est le royaume de la Souveraine du Ciel.

« Ici, tu es pour nous l'éclatant flambeau de la charité et, là-bas, pour les mortels, tu es la source vive de l'espérance. »

Digitized by Google

Qui sei a noi meridiana face
Di caritate, e giù intra i mortali
Sei di speranza fontana vivace

(Dante, *Parad.* 33.)

La *source vive* de l'espérance, elle l'est pour nous jusqu'au moment où l'espérance fait place à la réalité et nous procure la vision de Jésus. Notre espérance, c'est-à-dire, son divin Fils, c'est toujours d'elle qu'elle est venue et qu'elle vient encore, et Celui qui nous a été donné une première fois par la Vierge, ne deviendra jamais que par elle la portion de notre héritage. (III. 1. III. 22. III. 30. IV. 25. VI. 27.) Nous prions, il est vrai, pour obtenir la grâce divine ; nous soupirons après la venue de Jésus et sa demeure dans nos âmes ; mais, à Marie seule il appartient de réaliser notre demande, selon l'intensité de nos désirs :

« L'amour s'empare de moi, quand je contemple le doux petit Agneau. » La Mère compatissante me dit seule : « Prends-le ! prends-le ! »

L'affetto mi si posa
Contemplando l'Agnello ;
La madre pietosa
Pur dice : Tiello, tiello. (VI. 27.)

Ainsi, d'après Jacopone, la vie chrétienne n'est pas autre chose que la perpétuelle venue du Christ par Marie ; c'est l'Incarnation sans cesse renouvelée de Jésus en nous par Marie. Ainsi encore, Marie est plus proche parente de la terre que du ciel : elle est bien la Reine des Anges, mais elle n'est que pour les hommes la Mère de toute miséricorde.

Mère de la miséricorde, Mère et rien que Mère, voilà tout ! C'est le programme complet de la Reine du ciel dans sa souveraineté sur le monde. Elle est la mère de l'éternelle et substantielle Miséricorde et, partant, de toute miséricorde que Dieu daigne faire descendre dans le temps sur ses créatures.

Cette conception grandiose de Marie, le moine de Todi en est tout pénétré : il la publie de toute l'ardeur de son âme, de toute la profondeur et de toute la tendresse de sentiment qui remplissent ses cantiques de la crèche et du calvaire.

A la Mère des miséricordes !... Pauvre, nu, délaissé, malade, presque victime de la mort spirituelle, c'est à son trône qu'il se traîne, lorsqu'il abandonne le monde pour le cloître.

Digitized by Google

« O reine de la grâce, c'est à toi que je viens dans ma désolation. Mon cœur est blessé ; daigne lui octroyer sa guérison. »

Il se lamente auprès d'elle de son infirmité, de ses misères, de ses peines, de ses ineffables tourments :

« O ma Souveraine ! je succomberai bientôt sous le poids de mon infortune. Mon mal est si violent que je n'y tiens plus. Aie pitié de moi et ne refuse pas de me guérir. »

Et Marie relève le pauvre poète avec tant de douceur, elle le soigne avec tant de délicatesse, elle lui témoigne une affection si maternelle qu'il ne sait quelle récompense offrir à ce céleste Médecin, à cette Mère compatissante :

« La maladie m'a tout à fait ruiné ; je n'ai rien pour te payer. Fais de moi ton esclave, puisque tu me rachètes la vie. Mon paiement est en Celui que tu as nourri de ton lait. » (IV. 30.)

Marie est satisfaite. Quant au poète, il se voue à sa gracieuse Souveraine et ce lui est un honneur de la servir désormais avec fidélité et amour. Cependant, plus le soleil de sa nouvelle vie monte à l'horizon, plus les ombres du passé se font épaisses devant l'âme du chevalier de Notre-Dame. Que ses fautes sont multipliées et que peu nombreux sont les jours de sa pénitence!

La vita non mi basta
A farne penitenza ;
Che la morte m'adasta
A darne la sentenza :
Se tu, Vergine casta,
Non m'accatti indulgenza
L'anima in perdenza
Girá senza tenore. (IV. 25.)

Or, les clartés de son Étoile consolatrice, — la Mère des miséricordes, — brillent sur lui d'autant plus radieuses que le flot de son angoisse monte davantage. Marie entre en discussion avec la justice et triomphe de la colère du Juge. Il perçoit très bien les grondements du divin courroux, il a peur, il tremble : déjà la balance penche du côté de la condamnation. Mais plein de confiance, il remet sa destinée entre les mains de la Mère des miséricordes et, caché sous les plis de son royal manteau, il entend tour à tour le Christ porter contre lui des accusations et Marie prendre sa défense.

Le Christ. — O Mère, tu es si remplie d'amour et d'indulgence, tu es un si profond abîme de mansuétude que tu m'empêches

Digitized by Google

d'exercer la justice. Elle n'est pas bien entendue la bonté qui pardonne toutes les fautes. Laisse-moi donc, ô ma Mère, juger le pécheur.

La Mère. — Mon doux Fils ! si ta Mère n'avait pas de pitié, tu perdrais ton héritage : ceux qui sont prédestinés à me louer.

Le Christ. — Oui, ma Mère. Cependant, mon amour pour toi ne doit point fixer de bornes à ma justice.

La Mère. — Mon Fils, tu ne m'as départi que la toute-puissance miséricordieuse. Or, si tu veux appliquer les rigueurs de ta justice, je n'ai plus rien à faire en paradis.

Figlio, destime potere
E misericordia avere ;
Se giustizia vuoi tenere
Io non ch'aggio più che fare

Le Christ. — Ma Mère, il n'y a que la justice pour retenir la foule et ses mauvaises passions. Adoucis-en une première fois la rigueur, et les coupables, rassurés par ta clémence, ne craindront désormais plus rien.

La Mère. — En te montrant à ce point inexorable envers la la Mère, ô mon Fils, tu ravis toute son espérance à l'humanité qui m'implore dans sa détresse.

Le Christ. — Non, ma Mère, j'abandonnerai plutôt mon infini pouvoir que de te contrister un jour, une heure seulement.

Le Mère. — O très charitable Fils, tu étendras donc ta pitié à tous ceux qui voudront se mettre sous ma protection ?

Le Christ. — O Mère, écoute combien est grand l'amour que je te porte. Un de ces hommes m'eût-il fait mourir, que tu conduis vers le port ; je ne le perdrai point. Cet homme s'appelât-il Judas ! S'il devient ton dévot serviteur, je lui accorderai une place dans mon royaume. Tu es, au milieu de l'océan, un inexpugnable rocher ; tu es la forteresse imprenable, le rempart où ceux qui s'abritent, n'ont rien à redouter. Qu'il ne craigne point, celui qui t'honore : tu as le pouvoir de faire révoquer la sentence et de sauver les condamnés eux-mêmes. »

Madre tanto amor ti porto
Che se ogn' huom mi avesse morto
Di color, che meni a porto
Non vorriali abandonare.

Digitized by Google

Non che altro peccatore,
Ma se Iuda traditore
Ti tornasse servitore,
Il faria meco regnare.

Tu sei la rocca sicura,
L'alta fortezza e le mura
Ove sta senza paura
Chiunque vienci ad abitare.

Chi ti ha in riverenza
Ha da star fuor di temenza :
Rivocar puoi la sentenza
E l' condannato salvare.

Soutenu par une confiance toujours croissante, Jacopone développe, dans un second dialogue, cet idéal qu'il s'est fait de la Mère des miséricordes. (IV. 19.) Alors, le cantique aux lèvres il marche sans effroi au-devant de l'éternité : on dirait un petit enfant à la mamelle qui se repose sur le sein de sa mère (IV. 36.) C'est que par delà le temps, par de là la mort et le tombeau, il découvre la puissance et l'amour de sa Souveraine. Amour, amour tout pénétré d'espérance : voilà le fruit de ses cantiques à Marie. Le dernier de tous, — son chant du cygne, — n'est en réalité qu'un brûlant soupir après l'instant où il sera réuni pour jamais à la Mère des miséricordes.

« O Vierge, pleine de grâce et de pureté, toi la Mère et la Servante du Seigneur, Astre d'incomparable splendeur, prête l'oreille à ma supplication !

« O lis parfumé, consolation de ta famille, implore pour nous la clémence de ton très cher Fils.

« Salut, Source d'eau vive ! Salut, fertile Olivier ! Ne rejette point, ô Dame, celui qui implore ton secours avec une foi sans mélange.

« A toi, ma grande Espérance ; toi mon puissant Réconfort, je voudrais faire danse joyeuse avec l'Épouse et la Mère de mon Roi.

« Je suis ton serviteur bien indigne et si nos hommages sont sans mérite, c'est grâce à toi que je reste ton homme-lige.

« O Marie, toi, la Porte et le Chemin du Paradis, augmente en nous l'amour, afin que nous méritions d'arriver à toi.

« Tu es l'échelle mystérieuse qui conduit au ciel. O Dame gracieuse et gentille, fais-nous monter jusqu'à toi.

Digitized by Google

« Miroir des Séraphins, Lumière des Chérubins, tous les habitants des cieux brûlent d'amour pour toi. »

C'est ainsi que le pieux troubadour célébra les louanges de sa Mère ; ainsi qu'il vécut, fondant sur elle tout son espoir ; ainsi qu'enfin il mourut et alla la rejoindre dans l'éternel amour.

Après avoir admiré la muse du poète, qu'il me soit permis de lui adresser la prière que lui-même a si magnifiquement exprimée.(*Poésie inéd.*, IV.)

« Va trouver Marie, notre chère avocate. Tombe à ses genoux et invoque-la en ma faveur. Qu'elle ne se montre pas avare pour moi du grand Trésor, qui est Jésus, car il ne lui a jamais rien refusé et il ne lui refuse rien. Dis-lui ensuite : Oh ! prends-le, enchaîne-le pour jamais à ton service le malheureux qui s'est toujours éloigné de toi ! »

Vanne a Maria nostra avvocata cara,
E inginocchiato a lei per me la prega,
Che non mi sia del suo figliuolo avara,
Poichè a lei nulla negò, nè nega.
E dille poi : deh lega, oggimai lega
Colui che sempre da te si sfuggio.

P. HILARIN FELDER DE LUCERNE, Cap.

Digitized by Google

LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT.

(Suite). [1]

Aux catholiques qu'effraie cette façon de trancher le nœud gordien, les publicistes dont je parle répondent par un argument décisif, à leur sens. Quelle est donc la raison pour laquelle les majorités persécutrices, maîtresses depuis plus de vingt-cinq ans de la Chambre et du Sénat ont maintenu le Concordat et repoussé tous les projets de Séparation ? Il faut être aveugle pour ne pas la voir. Nos despotes juifs et francs-maçons trouvent dans le Concordat une excellente arme de guerre contre l'Église : sous le prétexte hypocrite de le faire observer à la lettre, ils en aggravent les principales dispositions, réduisent l'Église à l'état d'esclave et prétendent l'obliger à reconnaître les exorbitantes prétentions qu'ils disent contenues dans la Convention de 1801. Le peuple, qui est simple et n'a ni le temps ni les loisirs d'examiner la question, les croit sur parole : il s'étonne qu'évêques et curés résistent à ce qu'on a décoré devant lui de ce mot magique : la loi. Supprimez le Concordat, vous enlevez aux ennemis de l'Église leur meilleur argument ; et du même coup vous rendez au clergé sa liberté de parole et d'action. Il pourra faire impunément la guerre aux lois mauvaises et préparer le triomphe définitif du catholicisme.

Ce langage a recueilli d'assez nombreux approbateurs. Ils se recrutent surtout, il est vrai, parmi des écrivains auxquels la science théologique paraît souvent étrangère ; esprits généreux, ardents, ils voient le mal immédiat, constatent la nécessité d'un remède énergique et adoptent d'emblée le plus violent. Ils s'étonnent par ailleurs de l'hostilité ou même de la réserve évidente chez le clergé ; leur style, en présence d'une pareille situation, se

1. Cf. *Études franciscaines*, janvier et mars 1904.

Digitized by Google

fait âpre et parfois injuste. Les évêques ne sont pas épargnés et s'il arrive à quelqu'un d'entre eux de protester, ou de proposer une solution conciliante, il est immédiatement suspecté, voire injurié. Les insinuations malveillantes remplacent les arguments ; ce n'est plus alors une thèse qu'on soutient, c'est un homme qu'on attaque. Montée à ce diapason, la polémique, on le conçoit, n'est pas faite pour verser des flots de lumière sur la question.

Au reste, l'état d'esprit de ces journalistes s'explique parfaitement. Gens de combat avant tout, ils voient surtout l'ennemi à vaincre, l'obstacle à renverser ; ils n'ont guère le temps de réfléchir longuement aux armes employées ; le souci de l'actualité, la fièvre de la lutte quotidienne sont souvent une excuse légitime de leurs violences de langage ; celles-ci n'en sont pas moins profondément regrettables.

Une autre cause sert à exciter leur ardeur en nourrissant leur illusion. Simples fidèles, ils ne sont pas directement engagés dans la question ; ils n'ont pas la responsabilité qui pèse si lourdement sur les épaules du Pape et des évêques : dès lors, il est bien permis de croire qu'ils n'ont pas ici toutes les lumières désirables. Je ne leur en fais pas un reproche : en parlant du Concordat et de la Séparation, ils mettent les pieds sur un terrain religieux autant que politique ; leur pensée n'a plus l'exactitude désirable, leur langue perd sa précision habituelle : car ils ne sont pas théologiens, or la science théologique est ici nécessaire.

Mais on peut trouver excessif l'empressement qu'ils ont mis à réclamer la Séparation : elle leur paraît une réforme utile à l'Église, indispensable pour la liberté catholique. La Cour de Rome jusqu'ici n'est pas, sans doute, de cet avis : son penchant vers les solutions diplomatiques, ses tendances visiblement conciliantes, le calme et l'inaltérable douceur de Léon XIII procèdent d'un ordre d'idées bien différent. Le but poursuivi par l'illustre prédécesseur de Pie X dans ses relations avec le gouvernement français, était évident ; il peut se résumer en ces quelques mots : Rechercher les moyens de rapprochement, éviter les mesures d'un caractère violent, aller jusqu'au bout dans la voie d'une douceur qui n'exclut pas la fermeté, mais ne rien sacrifier des droits imprescriptibles de l'Église, et lutter sans cesse pour en maintenir l'exercice efficace parmi le peuple catholique.

Cette ligne de conduite suivie pendant vingt-cinq ans par Léon XIII est tellement manifeste que personne ne songe à la

Digitized by Google

nier. Si donc, certains écrivains catholiques passent outre aux sentiments bien connus de la Papauté et luttent en faveur de la Séparation, c'est, je le répète, pour rendre à l'Église les libertés qui lui sont dues ; leurs sentiments sont aussi loyaux que désintéressés. Mais vraiment l'heure semble bien mal choisie pour engager un pareil combat. M. Drumont, si sagace en psychologie politique, ne s'aperçoit donc pas du but auquel tendent les divers projets de Séparation élaborés par la majorité parlementaire. Lui qui a pénétré si avant dans l'âme de nos jacobins modernes doit savoir quel fonds de haine hypocrite recouvrent leurs protestations de respect de l'Église et de la liberté. L'Église ne sera séparée de l'État que pour être plus violemment persécutée : les odieuses polices des cultes inscrites dans plusieurs des propositions de loi ne permettent aucun doute à cet égard.

Les écrivains séparatistes le savent ; mais ils ont confiance en l'avenir. La persécution sera peut-être violente, elle rendra le clergé plus pauvre encore, plus dénué de secours matériels, mais elle le trempera en ne lui laissant d'autre alternative que celle d'une soumission servile et honteuse ou d'une lutte sans merci, qui le jettera définitivement dans l'arène ; or, parcourez l'histoire : un clergé énergique et combatif est toujours resté maître du champ de bataille : toujours, la reconnaissance des droits de l'Église fut la conclusion des luttes livrées par les prêtres et les évêques contre le pouvoir laïque oppresseur. Il en sera de même au cas où la Séparation serait faite contre le catholicisme. Il retrouvera la jeunesse et l'influence perdues dans une union devenue forcée, contre nature avec le pouvoir laïque.

Dieu me garde de douter de la vertu et du courage de notre clergé français. Il saurait, j'en suis sûr, se montrer digne du Dieu qu'il représente et des vérités dont il est constitué le gardien, le défenseur. Il resterait fidèle à sa vocation, obéissant à ses chefs, et l'on n'aurait pas à redouter les défections trop nombreuses qui se manifestèrent dans ses rangs à l'époque de la Constitution civile du clergé. Il sait au reste qu'un schisme, au vrai sens du mot, n'aurait pas aujourd'hui grande chance de réussite. Un schisme, c'est-à-dire la révolte totale ou partielle d'une nation contre l'autorité de Rome, n'est possible que chez un peuple dont les croyances ont encore une grande vitalité.

Mais c'est l'indifférence qui domine chez le Français : une tentative de schisme le laisserait froid ; il n'en comprendrait ni le but

Digitized by Google

ni la portée ; car il est trop ignorant des vérités même essentielles de sa religion.

Malheureusement cette indifférence du peuple aurait un autre effet, déplorable, celui-là. Le budget des cultes supprimé, il faudra trouver chaque année de 40 à 50 millions pour subvenir aux besoins du clergé et de ses œuvres. Y réussira-t-on ? Il est des provinces assurément où le prêtre trouverait le nécessaire pour lui et la continuation de son apostolat : nos populations chrétiennes de l'Ouest et du Nord sauraient lui prouver leur affection et leur dévouement. Mais en combien de départements ne rencontrerait-il pas au contraire l'indifférence la plus glaciale, sinon l'hostilité haineuse ? Il suffit pour s'en convaincre d'avoir quelque peu fréquenté les populations de l'Ile-de-France, du Centre et de l'Est. Il y aurait des exceptions, assez nombreuses peut-être : elles ne serviraient que mieux à prouver l'absence totale de sens chrétien qui règne dans la majorité des communes de ces régions.

Aussi, en face de cette douloureuse perspective, comprend-on le silence, les hésitations visibles dans la ligne de conduite suivie par les évêques. [1]

Des voix, mais combien rares ! se sont élevées du sein de l'épiscopat, essayant de se faire entendre dans ce cliquetis de thèses et d'arguments opposés. Ce sont NN. SS. Le Camus, évêque de la Rochelle, de Cabrières, évêque de Montpellier.

Deux grands journaux de Paris, l'*Éclair* et le *Gaulois*, avaient ouvert auprès des évêques de France une enquête sur les avantages ou désavantages du Concordat. Certain autre journal parisien, dont on connaît les informations tendancieuses, le *Figaro*, produisait comme conclusion de l'enquête l'affirmation suivante : « Mgr Le Camus, s'il n'est pas le seul à n'avoir pas peur de la dénonciation du pacte entre l'Église et l'État, est le seul à oser dire qu'il n'en a pas peur. »

Cette consultation épiscopale paraissant plutôt défavorable à l'avis de l'évêque de la Rochelle, le *Figaro* a cru devoir lui demander ce qu'il concluait des dires de ses collègues et s'il n'en était pas ébranlé.

1. En formulant ces critiques de l'opinion émise par plusieurs écrivains catholiques, je m'en voudrais de les avoir offensés de quelque façon que ce soit. Nul plus que moi n'admire le grand talent d'Édouard Drumont, et nous savons tous la reconnaissance que nous lui devons.

Digitized by Google

Je résume en quelques mots le récit du *Figaro* ; mais il est entendu que je laisse à la célèbre feuille boulevardière la responsabilité des idées prêtées par elle à Mgr Le Camus. Je remarque toutefois que cette interview n'a jamais été démentie, que je sache.

Le quart à peine de l'épiscopat a participé à cette enquête, observe d'abord l'évêque de la Rochelle. Qu'il y ait lieu de croire que les trois autres quarts auraient répondu dans une note à peu près identique, c'est possible, probable même. Et la raison en est que la question a été mal posée. Il ne s'agit pas de savoir si, en thèse générale, il vaut mieux que l'Église vive sous le régime concordataire, ou sous celui de la Séparation; mais bien si, dans les circonstances présentes en France, il ne serait pas plus digne de l'Église de secouer le joug d'asservissement subi au nom d'un pacte auquel l'une des deux parties est infidèle.

Le débat est donc le suivant : Un contrat synallagmatique doit-il tenir quand l'un des contractants en supprime la base fondamentale? La base fondamentale du Concordat de 1801 est que « la religion catholique étant la religion de la majorité du peuple français, le Pape attend le plus grand bien et le plus grand éclat de l'établissement du culte catholique en France, et de la profession particulière qu'en font les consuls de la République.» Qui soutiendra que nos hommes de gouvernement veulent ce plus grand bien et ce plus grand éclat? La persécution, l'arbitraire, l'esprit tracassier ne sont-ils pas le fait de la plupart d'entre eux? Si le Concordat est encore observé, c'est par l'Église. L'État en viole à la fois et l'esprit et la lettre.

La suppression du budget des cultes, l'emprisonnement, l'exil des prêtres, des évêques n'effraient pas Mgr Le Camus. Ce seront là des discours d'une rare éloquence auprès du peuple : il saura en apprécier la valeur.

Et le savant prélat termine en disant : « J'aurais mieux aimé, si l'État doit continuer d'asservir l'Église, voir celle-ci rompre dignement l'alliance et sortir fière et respectée de la maison où on ne la veut plus que servante et humiliée. »

Assurément, l'Église libre dans l'État libre n'est point un idéal : Mgr Le Camus l'indique lui-même. Mais il se rappelle sans doute certaines paroles de Léon XIII : « S'il existe quelque part, disait l'illustre Pontife, ou si l'on imagine par la pensée un État qui persécute effrontément et tyranniquement le nom chrétien, et qu'on le confronte au gouvernement moderne dont

Digitized by Google

nous parlons [1], ce dernier pourrait sembler plus tolérable. »

Mais, hélas! cette situation plus tolérable ne serait pas celle des catholiques au lendemain de la séparation. Il y a dix-neuf ans, Léon XIII faisait une hypothèse : cette hypothèse aujourd'hui est la plus attristante des réalités. Le nom chrétien est effrontément persécuté : le ministère actuel n'a pas d'autre but que la destruction du christianisme en France, ainsi l'a déclaré formellement M. Combes dans l'orageuse séance du 22 janvier dernier. Une loi de Séparation serait la suprême manœuvre de l'État contre l'Église : nos ennemis déploieraient à la forger toutes les ressources de leur haine et Dieu seul sait les ruines matérielles et morales qu'accumulerait son application.

Mgr Le Camus passe légèrement sur ce point pourtant si grave, et je ne sais, mais avec tout le respect que m'inspire l'éminent évêque, je suis presque tenté de conclure avec le rédacteur du *Figaro :* « On pourra estimer que Mgr Le Camus examine ce grave débat plus en théoricien qu'en politique soucieux des réalités. »

Peut-être l'évêque de la Rochelle trouve-t-il trop humaine, au sens évangélique du mot, la prudence dont font preuve certains catholiques en cette matière. En tous cas, j'ajouterai avec le même journaliste: « Personne ne méconnaîtra le courage avec lequel il aborde de front un aussi redoutable problème. »

Vers le même temps, un évêque de France, que son expérience acquise dans une longue carrière épiscopale, sa fermeté, son talent oratoire ont placé au premier rang, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, consentait, lui aussi, à laisser deviner quelques-unes des pensées intimes qui, sans doute, préoccupent plusieurs de ses collègues dans l'épiscopat.

Répondant à un rédacteur de l'*Éclair* de Montpellier, il disait : « La question de la Séparation peut être envisagée à deux points de vue différents : théoriquement d'abord, on ne peut pas souhaiter la Séparation de l'Église et de l'État ; ce serait en effet contraire à l'esprit de l'Église. En fait, et devant la persécution dont nous sommes l'objet, il me semble qu'on peut être autorisé à souhaiter la rupture, surtout si la situation qui nous est faite devait s'aggraver ou seulement se prolonger. Tout vaudrait mieux en effet, que l'asservissement que l'on paraît vouloir nous imposer. Ainsi que l'a fort bien dit Mgr de La

1. Gouvernement des États-Unis.

Digitized by Google

Rochelle, l'harmonie entre les deux pouvoirs serait préférable, si elle était possible ; mais si l'on doit supprimer notre liberté, tout me paraît préférable. Enfin, on peut envisager l'hypothèse où le gouvernement lui-même dénoncerait le Concordat ; en ce cas, je crois que les catholiques auraient le droit de s'en féliciter à la condition difficile à obtenir, je crois, que les membres du clergé puissent jouir en paix de toutes les libertés reconnues aux citoyens français et énumérées dans la « Déclaration des Droits de l'homme ».

Cette dernière restriction, à supposer que le rédacteur de l'*Éclair* ait fidèlement rapporté les paroles de Mgr de Cabrières, cette restriction nous montre l'évêque de Montpellier plutôt peu favorable, pratiquement parlant, à l'idée de la Séparation. Il sait quelles pensées animent la majorité parlementaire, et la conquête de la liberté sous le régime nouveau lui paraît problématique.

Les catholiques ne sont pas les seuls à s'inquiéter des conséquences de la Séparation. Les Protestants français ont parlé, et la voix de leurs principaux écrivains et pasteurs est nettement défavorable aux projets émanés de la majorité parlementaire.

La polémique s'est déroulée spécialement autour de la proposition de Pressensé. Voici l'origine d'une lutte intestine qui ne manqua pas de pittoresque. M. de Pressensé est, on le sait, fils d'un pasteur protestant, publiciste de grand talent, adversaire du catholicisme, mais dont la courtoisie, la loyauté, l'esprit modéré, ne firent jamais de doute pour personne. Or, son fils, après avoir fait un stage assez long dans les rangs du parti républicain modéré, opéra subitement une volte-face complète, passa au socialisme ministériel et se montra toujours depuis adversaire violent, haineux de toute croyance religieuse.

Très influent au sein de la *Ligue des droits de l'homme* dont il est vice-président, il en avait obtenu l'approbation de son projet de loi.

Cette adhésion bruyante à un acte sectaire n'avait guère lieu d'étonner de la part d'une société dont le beau nom semble une gageure, mis en regard des interventions tantôt intempestives, tantôt ridicules, et toujours antilibérales qui ont bien des fois défrayé la presse à son sujet.

Mais certains de ses membres ne professent pas sur la Séparation les mêmes idées que M. de Pressensé. Le projet de loi du député du Rhône souleva de vives réclamations de la part des

Digitized by Google

protestants qui cependant avaient presque tous donné leur adhésion à la ligue fondée par M. Trarieux.

Une d'entre elles, signée de plusieurs professeurs de l'Université et qui émane de M. Gabriel Monod, était aussi claire que ferme et modérée. J'en détache le principal passage : « Nous admettons à la rigueur, disaient les signataires, que la Ligue puisse émettre une opinion sur le principe de la séparation des Églises et de l'État, bien que de très bons esprits soient en désaccord à cet égard ; mais il y a un très grand danger pour la Ligue à se prononcer en faveur d'un projet de loi particulier, si bien étudié qu'il soit, nous dirons même, surtout en faveur d'un projet aussi minutieusement étudié que celui de M. de Pressensé et aussi visiblement conçu *comme une arme de guerre* en vue d'une situation déterminée, non comme une organisation de l'Église libre dans l'État libre, fondée sur les principes que la Ligue a mission de défendre. *Les partisans de la liberté des Églises n'admettront jamais les restrictions que M. de Pressensé leur impose au point de vue de leur organisation et de leur administration.* »

M. Rabaud, président du consistoire de Castres, tout en rappelant que dès 1892, il avait présenté une proposition en faveur de la séparation, protestait en termes plus énergiques encore.

« Ce qui m'afflige dans la récente décision de la Ligue, disait-il, c'est que :

» 1° Elle viole ses statuts et sort de son rôle en s'occupant de politique, tout au moins d'un objet qui dépasse son cadre.

» 2° Elle lèse des droits d'homme, de citoyen, de chrétien, de républicain, alors que toute sa raison d'être est justement de les défendre.

» Il saute aux yeux en effet, et M. J. Galabert, ex-doyen de Nancy, l'a mis en évidence en le disséquant, que le projet de M. de Pressensé est illogique, vexatoire au premier chef, inique, impraticable, mortel pour la République.

» On ne s'explique pas que M. de Pressensé, avec sa grande intelligence et son grand cœur, avec ses traditions familiales et cultuelles ait pu concevoir un dessein aussi chimérique que subversif des droits les plus inviolables, des convenances morales les plus sacrées. »

On le voit, les plus autorisés parmi les protestants avaient flairé le péril : le projet Pressensé leur apparaissait comme une machine de guerre destinée à battre en brèche toutes les croyan-

Digitized by Google

ces religieuses ; le catholicisme était particulièrement visé sans doute, mais les autres cultes se sentaient atteints : leurs chefs, dès lors, devaient protester ; ils ne s'en firent pas faute ; leur désillusion, leur mécontentement étaient vifs et pour faire comprendre à M. de Pressensé à quel point il avait froissé leurs convictions, ils ne le lui envoyèrent pas dire et s'en chargèrent eux-mêmes.

Alors se produisit un fait qui jette un jour singulier sur la tactique et les pensées intimes de certains adversaires de la religion.

Les énergiques remarques formulées par MM. Monod et Rabaud suscitèrent une grande émotion au sein de la *Ligue des droits de l'homme*. Plusieurs de ses principaux membres se déclaraient contre elle, lui reprochant de sortir de son rôle ; on pouvait craindre une scission ; la Ligue se réunit le 6 juillet et, devant la ténacité des adversaires du projet de loi, battait en retraite et se repliait en bon ordre. Mais soucieuse d'expliquer sa pensée, elle faisait en terminant sa séance cette déclaration ambiguë à la fois et antilibérale. En se décidant à l'unanimité pour un vœu en faveur de la proposition de Pressensé, l'assemblée générale « n'avait naturellement pas prétendu imposer, ni même indiquer au Parlement le vote intégral et sans modifications d'un projet qui ne contient pas moins de 100 articles et qui traite d'une foule de questions éminemment contentieuses, mais elle avait voulu énoncer la nécessité, si l'on souhaite aboutir, de prendre, pour canevas des travaux parlementaires, la seule proposition mûrement étudiée, consciencieusement édifiée, et qui ne se contente pas de l'affirmation vague et stérile d'une application pure et simple de droit commun, là où il s'agit précisément de matières spéciales et compliquées. »

Sortant de la bouche des vertueux contempteurs du *distinguo* scolastique, cette dialectique opportunément obscure ne manquait pas de saveur.

Dans une lettre écrite au *Temps*, et insérée par ce journal dans son numéro du 20 août 1903, M. de Pressensé renouvelait cette tactique que d'aucuns ont trouvée peu loyale. Il désirait offrir des garanties aux protestants et surtout se justifier des accusations dont il avait été l'objet de la part de beaucoup de ses coreligionnaires.

Jamais, à l'entendre, il n'était entré dans sa pensée de rejeter

Digitized by Google

en bloc tous les amendements qui pourraient améliorer son projet ; mais il avait cru utile d'offrir à la discussion, non plus une vague formule générale, mais un ensemble précis de dispositions positives et le seul point sur lequel il convenait d'ores et déjà de prendre parti dans le sens tracé par sa proposition, c'était ce qui en faisait la substance, l'essence, le caractère propre et original, à savoir : l'affirmation que la Séparation des Églises et de l'État ne pouvait et ne devait pas consister purement et simplement dans l'abrogation du Concordat — dans ce qu'on se plaisait, de certains côtés, à appeler le retour au droit commun,— mais dans la création d'un régime spécifique contenant, d'une part, un certain nombre de modalités de transition, et, de l'autre, un ensemble de garanties contre la main-morte et contre l'exploitation politique de la liberté des cultes.

Et remettant à une occasion prochaine la réfutation en détail des principaux arguments de ses adversaires, il terminait sa lettre en posant les trois thèses suivantes :

« 1° La question du vote de la Ligue des Droits de l'Homme a été réglée sur ma propre initiative, par une déclaration qui, tout en maintenant l'adhésion générale de la majorité au *système* de mon projet, donne toute satisfaction à la minorité sur les détails.

» 2° Jamais, dans ma pensée, mon projet de loi — qui n'émane pas d'une source infaillible — n'a prétendu imposer ou même proposer l'adoption pure et simple et intégrale de son texte. J'ai voulu faire passer un problème jusque-là théorique dans le domaine des faits et en même temps formuler les principes et les modalités du système selon lequel — et selon lequel seul — il convient, d'après moi, de réaliser une réforme nécessaire.

» 3° Pour discuter loyalement et utilement, il ne s'agit pas d'éplucher jusque dans les plus minces détails mon projet, et, sous prétexte de minuties qui déplairaient, de le rejeter. Il s'agit de prendre parti entre les trois solutions qui se présentent : ou le maintien du Concordat, ou le soi-disant retour au droit commun pur et simple, ou la dénonciation avec organisation d'un régime spécial contenant à la fois des garanties pour la liberté et des garanties pour l'État souverain. »

On l'a vu, M. de Pressensé se rangeait à cette dernière solution ; mais en établissant des garanties pour la liberté et pour l'État, ne mettait-il point dans sa balance des poids inégaux et douteux ? Les protestants l'estimèrent ainsi.

Digitized by Google

Les explications du député du Rhône ne les avaient point rassurés, et leur principal organe, le *Temps*, maintenait leurs doléances en les accentuant. Histoire en main, le grand journal parisien montrait quelles illusions aveuglaient M. de Pressensé, à quelles insurmontables difficultés son projet devait fatalement se heurter.

L'Église ne l'accepterait pas, ce régime ; car il était trop évidemment fait contre elle ; on la soupçonnait, on l'espionnait, on en arriverait vite à entraver son action purement religieuse, sous le dangereux prétexte de réglementer son influence extérieure et d'armer l'État contre ses empiètements.

Bien plus, la séparation présentée par le député du Rhône « comme une œuvre républicaine, accule la République à violer, dans un intérêt de défense et faute d'autres moyens d'action, les principes les plus élémentaires du droit et de l'équité ».

Telle fut la conclusion d'un journal qui est surtout l'organe des calvinistes modérés.

Les luthériens imitèrent leurs confrères dans le protestantisme. Dans les premiers jours de novembre, le Synode luthérien de Paris consacrait une séance à l'examen des conséquences qui résulteraient de l'adoption par les Chambres du projet de loi élaboré par M. Briand.

M. Armand Lod fit la critique des projets de séparation. « Le parti politique qui demande la Séparation, disait-il, cherche à détruire toutes les religions. » M. le député Allard l'a déclaré nettement quand il s'est écrié : « Les religions chrétiennes sont mauvaises et constituent « un fléau dont les ravages sur l'esprit humain ne sauraient être comparés qu'à ceux de l'alcool ».

A la suite du discours de M. Lod, le Synode luthérien adopta à l'unanimité un ordre du jour demandant le maintien de la législation actuelle. Le lecteur ne m'en voudra pas d'en détacher les considérants qui suivent :

« Le Synode,

» Tout en affirmant que l'existence de l'Église de Jésus-Christ ne saurait dépendre du régime qui lui serait imposé par le pouvoir civil.

» Considérant que la plupart de ces projets (de Séparation) sont conçus dans un esprit de défiance et d'hostilité contre toute manifestation du sentiment religieux ; qu'au point de vue de la célébration du culte, de la possibilité de se réunir et de posséder

Digitized by Google

les ressources indispensables à son entretien, de la possession et de l'usage des lieux du culte dont actuellement disposent les Églises, plusieurs de ces projets renferment des dispositions peu libérales et même contraires au droit commun.

» Demande le maintien de la législation actuelle. »

Pour la première fois, un Synode protestant délibérait *officiellement* sur ce grave problème, et après un long et sérieux débat reconnaissait, proclamait, que, dans les circonstances actuelles l'État devait conserver le Concordat en l'appliquant loyalement.

Nous sera-t-il permis maintenant de tirer la morale de ces divers incidents ?

S'il y a eu, s'il y a encore parmi les protestants des esprits loyaux et désireux de vivre en bonne harmonie avec les catholiques, il en est d'autres, trop nombreux, qui se sont mis à la remorque des ennemis du catholicisme. Ils ne s'étaient pas aperçus qu'en poursuivant la destruction des croyances de la majorité du peuple français, ils luttaient contre eux-mêmes.

Ils se sont attelés au char gouvernemental, poussant à la guerre contre des convictions qui n'étaient pas les leurs, et ne se doutant pas qu'ils se préparaient des chaînes en aliénant leur liberté. Aujourd'hui ils devinent le mal qu'ils se sont fait, ils savent enfin où le bât les blesse. Seront-ils assez courageux, assez logiques, au jour où les Chambres discuteront le projet de Commission, pour descendre dans l'arène avec les catholiques et combattre avec eux ?

La lumière pourtant ne leur manque pas pour voir clair dans le jeu des ennemis de la religion. Ils savent quelles influences poussent nos gouvernants à l'anéantissement de toutes les libertés : chaque jour des événements de différente nature prouvent aux plus incrédules que si dans cette guerre les valets du pouvoir sont légion, leurs maîtres se comptent aisément.

Ces maîtres, personne aujourd'hui ne le peut nier : ce sont les francs-maçons, très souvent poussés et aidés dans leur campagne par une partie au moins des éternels ennemis du nom chrétien : les Juifs.

La franc-maçonnerie, par l'organe de ses principaux adeptes, a bien des fois demandé la Séparation des Églises et de l'État. Tous ses membres cependant n'étaient pas jusqu'à ces derniers temps en complet accord sur la matière. Ainsi, Paul Bert estimait la Séparation dangereuse pour l'État républicain. Chargé

Digitized by Google

par la Commission parlementaire de 1883 de rédiger un rapport, il concluait au maintien du Concordat.

La secte maintenant se sent forte, elle croit pouvoir exiger la Séparation ; n'a-t-elle pas dans les Chambres une majorité toute à sa dévotion ? n'est-elle pas assurée de trouver dans la loi qui sortira de l'officine parlementaire une arme nouvelle contre l'Église ?

Aussi, le Convent maçonnique tenu en septembre 1903 nous faisait part officiellement de son dessein de nous asservir. Son orateur, le F.·. Massé, député de la Nièvre et farouche anticlérical, prononça à la clôture du Convent un discours que publia l'*Action*.

L'orateur maçonnique rappelle d'abord les victoires remportées dans le travail de la laïcisation ; mais, ajoute-t-il, une partie seulement de notre programme a été appliquée. « L'œuvre ne sera complète que lorsque définitivement sera rompu le lien qui rattache encore à l'État les Églises quelles qu'elles soient, et lorsque l'on aura donné à la République le moyen efficace de contrôler l'enseignement, pour que les jeunes esprits ne soient pas déformés dès l'âge le plus tendre. »

Et donc, abolition du Concordat, suppression de l'enseignement chrétien, tels sont les deux points du programme maçonnique dont l'exécution devait être poursuivie avec instance.

Les adeptes des loges se mirent immédiatement à l'ouvrage. Dès que le budget eut été voté, le Sénat commença la discussion des lois destinées à détruire tout enseignement religieux. Elles sont déjà en partie votées.

Une commission, nous l'avons vu, a été nommée par la Chambre pour élaborer un projet de loi séparant l'Église de l'État et faisant de la religion l'esclave du gouvernement.

Le moment est venu pour tous les catholiques de prévoir l'avenir et de s'armer pour le bon combat.

(A suivre.) Fr. Louis DE GONZAGUE, O. M. C.

Digitized by Google

UNE NOUVELLE HÉRÉSIE.

(Suite.) [1]

IV

Après avoir soutenu que les textes sacrés ne nous ont pas été transmis intégralement, qu'il y a eu évolution et modification des textes, M. Loisy dit, *page* 31 :

La question d'authenticité pour les livres semble plus inquiétante que la question d'intégrité pour les textes.

Et continuant sa thèse, il écrit, *page* 31 :

Bossuet se figurait l'activité littéraire de Moïse, d'Isaïe, des évangélistes, d'après la sienne propre, chaque écrivain étant censé avoir produit, sous l'inspiration divine, une œuvre personnelle et définitive, que « la pieuse postérité », conservait ensuite « comme un héritage précieux », sans « y altérer une seule lettre ». Richard Simon avait fort bien vu qu'il n'en était rien et que les livres de l'Ancien Testament, notamment le Pentateuque, n'étaient pas l'œuvre d'individus, mais de générations successives qui enrichissaient et retouchaient les anciennes Écritures en les copiant. Ces libres procédés n'étaient pas encore tombés en désuétude aux approches de l'ère chrétienne, et l'on peut dire même que les Évangiles synoptiques ont été composés à peu près de la même façon que les livres historiques de l'Ancien Testament. L'époque où le texte de tels livres a été relativement fixé est aussi celle où l'on peut dire que les ouvrages ont été définitivement composés.

Ces théories admises et prônées par les critiques allemands sont de la haute fantaisie : elles ont le grand défaut d'être invraisemblables et contraires à l'idée que pendant près de dix-huit siècles, les chrétiens de toutes les communions s'étaient faite de

1. V. *Études Franciscaines* de Février et de Mars 1904.

Digitized by Google

la Sainte Écriture. Bossuet connaissait la tradition de l'Église, et il entendait la Bible, à la manière de saint Augustin. Le saint docteur voit dans la Sainte Écriture deux choses : l'esprit et la lettre, et il exprime ainsi sa pensée, dans l'homélie qu'on lit à l'office de sainte Monique.

« De même que celui qui voit des lettres dans un livre parfaitement écrit et ne sait pas lire, vante la main du copiste, et admire la beauté des caractères ; mais que veulent dire, que signifient ces caractères ? il ne le sait : ses yeux apprécient, son esprit ne connaît point. Un autre fait l'éloge de l'artiste, et saisit le sens : c'est celui qui non seulement peut voir, ce qui est commun à tous, mais encore sait lire, ce que ne peut celui qui n'a pas appris. Ainsi ceux qui ont vu les miracles du Christ, sans comprendre ce qu'ils voulaient dire et ce qu'ils signifiaient en quelque sorte à ceux qui comprenaient, ont admiré ces miracles seulement parce qu'ils avaient été faits : mais les autres ont admiré les faits et saisi les choses dont ils recevaient l'intelligence. »

En dehors donc du sens littéral que présente le texte des Livres Saints, il y a un sens symbolique ou spirituel qui est en vérité le sens principal. De même que dans un discours écrit, la pensée de l'orateur est tout, l'orthographe des mots quelque chose de secondaire, il y a dans les livres de la Sainte Écriture un sens plus profond et plus élevé, caché sous l'écorce de la lettre, comme les enseignements de l'Évangile sous le voile des paraboles. Il arrivera même que ce qui paraîtra irrégulier et défectueux dans la lettre, cachera précisément sous ces humbles apparences, les choses les plus belles et les enseignements les plus sublimes. Avec une telle idée des Livres Saints, on ne peut se figurer ces mêmes livres se formant peu à peu, à la façon des légendes populaires, sans plan ni but déterminé.

Origène lui-même, qui prétendait qu'il ne faut pas prendre l'Écriture dans le sens littéral, parce que selon lui l'allégorie y prenait souvent la place de la réalité, lui, le hardi exégète, ne pensait pas autrement que la tradition, sur la manière dont les Saintes Écritures avaient été composées. Il pensait, avec l'Église et, comme plus tard pensa Bossuet, que « chaque écrivain avait produit, sous l'inspiration divine, une œuvre personnelle et définitive, que la pieuse postérité conservait ensuite comme un héritage précieux, sans y altérer une seule lettre ». Seulement il

Digitized by Google

croyait faussement que l'inspiration divine portait tout entière sur le sens moral ou spirituel, et qu'en réalité les Saintes Écritures en tant que telles, n'avaient pas d'autre sens que ce sens moral ou symbolique.

M. Loisy continue, *page* 34 :

Pour entendre quelque chose à l'histoire de la Bible, et surtout à l'histoire de l'Ancien Testament, il faut commencer par mettre de côté l'idée du livre qui nous est familière, à savoir celle d'une composition homogène, œuvre et propriété d'un individu, qui demande à rester ce que l'a faite cet unique auteur. Chez les Juifs, la gloriole littéraire était inconnue ; les livres valaient par leur contenu et l'utilité que leurs possesseurs se proposaient d'en retirer : ils n'existaient pas pour eux-mêmes ni pour l'honneur de ceux qui y mettaient la main. Tant que l'on a cru pouvoir les compléter et les améliorer, la forme des anciens écrits n'a pas été arrêtée ; ceux dont l'histoire est la plus compliquée sont naturellement ceux qui ont été d'abord lus et copiés davantage. Tels sont les documents de la loi ; tels les livres d'Isaïe et de Jérémie, telles les rédactions de l'Évangile qui nous ont été conservées sous les noms de Matthieu, de Marc et de Luc. On ne peut disserter sur l'authenticité, l'intégrité, la valeur testimoniale de ces écrits, comme s'il s'agissait d'œuvres modernes dont chacune a, pour ainsi dire, son individualité et représente une personne.

Il y a des limites au droit d'être absurde. Où M. Loisy a-t-il pris que chez les Juifs la gloriole littéraire était inconnue ? Les Juifs étaient des hommes comme les autres hommes, et quand ils avaient produit un livre, ils ne pouvaient trouver bon qu'un autre le complétât ou le corrigeât à sa manière. Il est vrai que cette gloriole littéraire n'existait pas pour les auteurs des Livres Saints. C'est qu'ils savaient d'une manière certaine que leurs livres n'étaient pas leur œuvre, mais l'œuvre de Dieu. Aussi, lorsque les princes de Juda, assemblés au palais du roi Joachim, dans la salle du Scribe, demandaient à Baruch de leur faire connaître comment il avait écrit les prophéties de Jérémie qu'il venait de leur lire, il répondit : « Il me disait ces paroles de sa bouche, comme me les lisant, et j'écrivais sur le livre avec de l'encre... » (*Jérémie*, chap. XXXVI, v. 18.) Il n'y avait donc pas pour les auteurs des Livres Saints à avoir de gloriole littéraire, mais à conserver comme un dépôt sacré, le texte intact de la révélation qui leur avait été faite. Les Écritures n'avaient du reste, de valeur qu'à cette condition, car ce que l'on demande avant tout d'un

Digitized by Google

document révélé, c'est qu'on n'y ait rien ajouté, ni rien retranché. Les Juifs, en hommes de bon sens, pensaient ainsi et la loi était formelle : « Vous n'ajouterez pas à la parole que je vous intime et vous n'en retrancherez rien, en gardant les préceptes du Seigneur votre Dieu, que je vous intime. » (*Deut.*, chap. IV, v. 2.) Et plus loin : « Tout ce que je vous ai prescrit, vous l'observerez en le pratiquant, et vous n'y ajouterez, ni en retrancherez. » (*Deut.*, chap. XII, v. 32.) Nos Livres Saints n'ont donc pas été composés comme l'imagine M. Loisy. D'ailleurs, si chacun avait ajouté au texte selon sa fantaisie, il en serait des Livres Saints comme des contes, dont les détails varient à l'infini. Les livres qui ont été d'abord lus et copiés davantage, comme le Pentateuque ou les trois premiers Évangiles seraient évidemment et nécessairement ceux qui présenteraient le plus de divergences : or, c'est précisément le contraire qui a lieu. Les seuls livres de l'Écriture dont les diverses recensions offrent des différences quelque peu notables, sont ceux qui étaient moins connus dans l'Église et dans la Synagogue, et qui n'ont été admis que plus tard parmi les Écritures canoniques.

M. Loisy développe son système, *page* 35 :

L'hypothèse joue dans l'investigation historique le même rôle que dans les recherches proprement scientifiques. La meilleure est celle qui rend le mieux compte des faits connus et qui s'y adapte avec le plus de facilité. Celle qui ne tient pas devant les faits est condamnée par là et n'a pas besoin d'être discutée autrement. Or, il est des hypothèses qui ne résistent pas à l'examen critique des Livres saints : par exemple, l'unité originelle et l'authenticité mosaïque du Pentateuque, l'unité du livre d'Isaïe, la composition intégrale du premier Évangile par un apôtre, le caractère strictement historique de l'Évangile selon saint Jean. Et il est des hypothèses que l'analyse critique confirme et perfectionne chaque jour en les corrigeant, par exemple : l'hypothèse documentaire et celle d'une compilation successivement accrue au cours des siècles, pour le Pentateuque et pour Isaïe ; l'idée d'une combinaison de sources pour le premier Évangile ; l'idée d'une œuvre théologique et mystique pour le quatrième.

On ne peut empêcher les hommes de forger des systèmes et de trouver merveilleux ce qu'ils imaginent ; mais lorsqu'on possède déjà la vérité, toutes les hypothèses qu'on peut faire pour trouver autre chose n'aboutissent qu'à l'absurde. Laissons

Digitized by Google

M. Édouard Drumond répondre à M. Loisy. C'est le bon sens d'un simple laïc qui parle. L'article a pour titre : *Le cas de l'abbé Loisy*, et il a paru dans le numéro de la *Libre Parole* du 9 janvier 1904.

« L'abbé Loisy n'en est pas là. L'Église, qui est bonne Mère, sera certainement plus douce à ce savant, un peu dévoyé, que ne serait la prétendue Libre-Pensée, qui, après avoir tiré d'une apostasie tout le scandale qu'elle en pourrait tirer, signifierait ensuite à l'apostat que, pour elle, il reste un calotin.

» L'Église pourrait peut-être profiter de la circonstance pour avertir ceux qui seraient tentés de marcher sur les traces de l'abbé Loisy et pour leur donner à comprendre que le moment n'est peut-être pas opportun pour se livrer, sous prétexte d'exégèse, à toutes les fantaisies qui leur passent par la tête.

» Sans doute, ces théories plus ou moins paradoxales ne modifient guère le sentiment des vrais chrétiens, elles n'en constituent pas moins, pour certains, ce que Montaigne appelait « des tintamarres de cervelle et des tourneboulements d'entendement ».

» Ils sont quelques-uns qui ont fréquenté la Sorbonne ou l'école des Hautes Études, qui ont été un peu émus par des formules plus ou moins originales, par un jargon brillant auxquels ils n'étaient pas habitués et qui déclarent qu'ils vont réconcilier la Foi avec la Science. A quoi ces exercices peuvent-ils aboutir, puisque ce sont là deux choses d'ordre tout à fait différent ?

» Des journalistes en quête d'un thème pour une chronique, comme notre confrère Harduin, qui a pris la tâche d'amuser les lecteurs du *Matin*, ne perdent pas cette occasion de faire solennellement la leçon à l'Église ; ils sortent immédiatement Galilée : « Vous voyez, s'écrie M. Harduin, quel contraste entre » la Science et l'Église ! L'Église condamne Galilée ; la Science, » dès qu'un fait nouveau lui est démontré, s'incline et reconnaît ses » erreurs passées. »

» L'argument aurait quelque valeur si la science était arrivée à une certitude quelconque, alors qu'en réalité, elle en est toujours aux conjectures et aux hypothèses.

» Il n'est pas démontré du tout que la terre tourne, comme le prétendait Galilée, et qu'elle ne soit pas le centre du système planétaire.

» M. Harduin, qui n'est pas plus savant que moi, affirme imperturbablement que la terre tourne ; mais M. Poincaré, qui

Digitized by Google

est, à l'heure actuelle, le premier des géomètres physiciens français et qui est probablement plus instruit que M. Harduin et que moi, n'a nullement ce ton affirmatif qui est celui des demi ignorants que Léon Daudet appelle des « Primaires ». Il dit : « On » soutient que la Terre tourne, et je n'y vois pas d'inconvénient » pour ma part. »

» C'est une hypothèse agréable et commode pour expliquer la formation et l'évolution des mondes ; mais, somme toute, c'est une hypothèse qui ne peut être ni confirmée, ni infirmée par aucune preuve tangible. »

. . . . . .

» Ce qui est certain, c'est que notre religion nous suffit telle qu'elle est ; elle a suffi aux grands hommes qui ont fait glorieuse et puissante la France du passé ; elle a été la religion, le lien du pays tout entier aux siècles où notre pays était le premier de l'Europe.

» Nous ne demandons aux exégètes que de ne pas perfectionner ce qui satisfaisait la raison d'un saint Thomas d'Aquin, d'un Pascal, d'un Bossuet ou d'un Pasteur, le cœur d'un Duguesclin, d'un Bayard ou d'un Condé.

» C'est le cas de répéter une fois de plus avec Pascal que « celui qui veut faire l'ange fait la bête. »

Ajoutons cependant un mot : Des hommes comme saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Grégoire le Grand, saint Jean Chrysostome, saint Thomas d'Aquin n'ont rien aperçu qui les empêchât d'admettre l'authenticité et l'unité originelle de nos Livres Saints, et ils voyaient clairement que ces livres ne pouvaient avoir d'autres auteurs que les hommes de Dieu, à qui la tradition les attribuait. Ces hommes avaient des cerveaux assez bien organisés, pour n'avoir pas à craindre la comparaison avec les Maîtres de la critique allemande. Nous pouvons donc sans rougir marcher derrière de tels guides dont l'autorité vaut assurément, M. Loisy voudra bien nous l'accorder, celle de Richard Simon.

Mais voici de nouvelles assertions : *page 37*.

La tradition chrétienne ne savait pas comment le Pentateuque avait été écrit, et certains auteurs ecclésiastiques, entre autres saint Jérôme, ont assez clairement entrevu cette incertitude. L'Église a pris le Pentateuque et les autres livres de l'Ancien Testament tels que la Synagogue les lui a transmis, comme des écrits inspirés de Dieu. Quant

Digitized by Google

aux conditions particulières de leur rédaction, comme on n'y attachait pas d'importance, on les avait promptement oubliées. Les Juifs contemporains du Christ et des apôtres n'avaient que les notions les plus vagues sur la provenance des Écritures : ils attribuaient tout naturellement la rédaction du Pentateuque à Moyse, parce que celui-ci y jouait le principal rôle et parce qu'on avait écrit sous son nom les documents de la Loi. L'attribution à Isaïe, à Jérémie, des livres qui portent leur nom, résultait de causes analogues : un noyau d'oracles, rédigé ou dicté par ces prophètes eux-mêmes, avait fait, pour ainsi dire, boule de neige le long des siècles, et le livre avait toujours gardé le nom du principal auteur. Il paraît également certain que la tradition chrétienne n'avait pas eu beaucoup d'égard aux circonstances dans lesquelles les Évangiles avaient été composés.

M. Loisy a lu les saints Pères, (si réellement il les a lus,) avec les lunettes de la critique allemande et il y voit des choses que nous n'y voyons pas. Quand Moyse a-t-il écrit le Pentateuque ? quel est l'historiographe sacré, inspiré de Dieu, qui a ajouté à son livre, le dernier chapitre ? Nous n'en savons rien. Des questions du même genre se posent au sujet des autres Livres Saints : ces sortes de détails avaient peu d'importance et la tradition ne les a pas conservés. Mais ce que l'on savait, c'est que ces livres étaient parfaitement authentiques et que leurs auteurs les avaient écrits sous la dictée de Dieu. Jamais la tradition n'a varié sur ce point. Quant à prendre pour des livres sacrés, des fatras de légendes, sans authenticité et sans autorité, ni les Juifs, ni les chrétiens n'étaient capables d'une telle absurdité et M. Loisy la leur prête fort gratuitement.

V

Ce qui suit pourra paraître plus sérieux : *page 39*.

Bossuet pouvait dire sérieusement que Dieu a toujours fait « écrire les choses dans le temps qu'elles étaient arrivées ou que la mémoire en était récente ». Il ne serait guère possible de le répéter aujourd'hui avec la même assurance sans courir le risque d'être ridicule. N'insistons pas sur ces données très positives et très certaines que Moyse, vivant aux environs de l'an 1500 avant Jésus-Christ, aurait eu facile de se procurer sur Noé et ses enfants, sur Adam et les patriarches antédiluviens. Il serait

Digitized by Google

même bienséant de n'en point parler, si cette manière enfantine de se représenter les premiers âges de l'humanité n'était pas encore celle qui prévaut dans l'enseignement ecclésiastique. Votre Éminence me dispensera de lui prouver que l'espèce humaine était sur la terre depuis plus de deux mille cinq cent treize ans (chiffre de Bossuet), à l'époque de la sortie d'Égypte, et que les premiers chapitres de la Genèse sont loin d'être une histoire exacte des origines de l'humanité.

Un vénérable curé d'une des paroisses importantes de Paris et chanoine honoraire de la métropole admirait l'outrecuidance de M. Loisy et le sans façon avec lequel il traite dans ses livres, les cardinaux et les évêques. A la vérité, un peu plus de modestie lui siérait assez, et il n'a pas lieu de faire le docteur *in omni re scibili*, — en tout ce qui se peut savoir.

Il faut prendre le récit de Moyse tel qu'il est et n'y pas chercher des contradictions qui n'y sont pas. Toute l'histoire de la Genèse depuis Adam jusqu'à la vocation d'Abraham tient en onze chapitres : les détails de cette partie de l'histoire sainte ne sont donc ni nombreux ni compliqués. D'autre part on compte seulement seize cent cinquante six ans depuis la création d'Adam jusqu'au déluge ; or les patriarches vivaient de huit à neuf cents ans ; Mathusalem, qui mourut à la veille du déluge, avait vécu trois cents ans avec Adam, et Noé avait six cents ans, Sem environ cent ans, lorsqu'arriva le cataclysme. Les Noachides pouvaient donc très facilement savoir et d'une manière certaine, tout ce que Moyse nous apprend sur l'époque antédiluvienne.

Il est vrai que si l'on adopte la supputation des Septante, dont le texte paraît être la version la plus vraie pour l'époque qui s'étend du déluge à la vocation d'Abraham, il faut compter environ douze cents ans, au lieu des quatre cent cinquante six ans que suppose la chronologie admise par Bossuet. Mais il faut remarquer que le nombre des générations n'est pas augmenté et que jusqu'à Nachor,aïeul d'Abraham, la vie des patriarches post-diluviens dépassa toujours trois cents ans : de plus chaque famille issue des descendants de Noé formait une tribu où, après comme avant la confusion des langues, les traditions primitives se conservaient très facilement. Quoi donc d'extraordinaire, que dans la famille d'Abraham l'on eût conservé ces traditions qui étaient pour ainsi dire, l'histoire de la famille et des ancêtres ?

On admettra également que Moyse pouvait savoir ce qui s'était passé dans la famille d'Abraham, depuis que ce patriarche était

Digitized by Google

sorti de la Chaldée, et que l'histoire du peuple hébreu depuis les origines de la tribu, n'était pas pour lui un mystère difficile à débrouiller. Il n'est pas dit non plus que les patriarches, et les Israélites en Égypte, n'eussent pas des livres et des chroniques où ils conservaient le souvenir des événements importants et surtout les révélations que Dieu avait faites à eux-mêmes ou à leurs pères.

Quoi qu'en dise M. Loisy, la manière de se représenter les premiers âges de l'humanité, qui prévaut dans l'enseignement ecclésiastique, n'est nullement enfantine, et l'on peut ne faire aucun cas de ses assertions lorsqu'il ajoute, *page* 40:

Ce que je veux remarquer ici est l'erreur commune de ceux qui interprètent, après Bossuet, comme rigoureusement historiques, des livres qui n'ont pas ce caractère et qui ne prétendent pas l'avoir.

M. Loisy continue : *page* 40.

« Les livres de l'Ancien Testament, dans leur ensemble, n'ont pas d'autre objet que l'instruction religieuse et l'édification morale de leurs lecteurs. L'exactitude bibliographique y est inconnue, le souci du fait matériel et de l'histoire objective en est absent. Ils nous montrent comment on interprétait les souvenirs du passé, mais ils nous le font connaître bien imparfaitement. L'histoire du peuple hébreu, telle qu'ils la décrivent, serait plutôt une histoire de la Providence qu'une histoire d'Israël. Dieu en paraît être le premier personnage. Comme on l'a vu d'abord parlant et agissant pour tirer le monde du chaos, on le voit encore parlant et agissant pour fonder son peuple, l'installer en Palestine, le favoriser ou le châtier, mettre en mouvement et briser la puissance d'Assur, celle de Babylone, Antiochus Epiphane. L'intervention divine a-t-elle été sensible, à chaque moment de l'histoire d'Israël, comme il semblerait qu'elle ait dû l'être si la perspective générale des récits bibliques et tous ces récits mêmes étaient matériellement vrais ? On ne pourrait l'affirmer qu'en se défendant l'examen des documents à interpréter.

On voudrait voir sur quelles preuves M. Loisy étaie son système. Dieu n'a-t-il pas le droit de se choisir un peuple comme il l'a fait pour le peuple d'Israël, et de le gouverner directement et d'une manière visible ? M. Loisy et les critiques allemands peuvent-ils lui enlever le pouvoir de faire des miracles et des prodiges étonnants, ou empêcher qu'il en ait fait ? Et s'il lui a

Digitized by Google

plu d'en faire, que peut l'historien, si non constater ce qui est arrivé? Que si, sous prétexte de critique, l'on nie les faits les plus certains, parce qu'ils ne cadrent pas avec un plan préconçu, ce n'est plus de l'histoire, c'est du maquillage historique.

M. Loisy dit encore, *page* 41 :

Les commentateurs les plus orthodoxes se demandent maintenant si les plaies d'Égypte ont été des miracles absolus ou des accidents providentiels. L'historien n'y peut reconnaître que des souvenirs idéalisés par la foi. On les racontait de diverses manières, et de même le passage de la mer Rouge, les aventures du désert, celles de l'entrée en Palestine, les exploits de Josué, de Gédéon et de personnages plus récents. Tant s'en faut que la Bible reflète toujours l'impression de ceux qui ont été témoins des faits racontés.

Il est difficile de dire plus clairement que les histoires rapportées dans nos Livres Saints, sont de pures légendes et des contes. Évidemment aucun catholique ne peut se ranger à cette opinion, et si quelques commentateurs n'ont vu dans les plaies d'Égypte que des accidents providentiels, on peut dire sans calomnie qu'ils ne sont point de la famille des saints docteurs et des Saints Pères. Quant aux critiques qui arrangent l'histoire selon les besoins de leurs systèmes et leur fantaisie, nous les laisserons rêver et divaguer à leur aise.

Nous lisons plus loin, *page* 43 :

Le critique impartial trouvera que l'histoire de la nation israélite se ramène à une suite d'événements vulgaires dans la vie des peuples, et à l'action d'hommes religieux dont le caractère n'a rien de commun, le tout, faits et hommes, concourant à une œuvre plus grande qu'eux, c'est à savoir la religion monothéiste.

Un travail du même genre, aboutissant à un résultat semblable, est à faire sur les Évangiles, pour en dégager la physionomie historique du Sauveur.

Et *page* 44 :

C'est parce que les Évangiles sont, avant tout, des livres d'édification, que leurs auteurs n'ont pas craint de traiter la matière traditionnelle avec une liberté qui rend bien inutiles tous les artifices au moyen desquels une certaine exégèse s'efforce de la dissimuler. Les évangélistes plus récents n'ont pas hésité à bouleverser l'ordre que leurs devanciers

Digitized by Google

avaient suivi dans le classement des récits et des discours. Le dernier même a osé produire un cadre nouveau et une forme nouvelle de l'Évangile.

Que veut dire M. Loisy ? Ceci en substance : L'histoire de la nation israélite ressemblait à celle des autres peuples, mais chez ce peuple, hommes et choses ont concouru « à une œuvre plus grande qu'eux, c'est à savoir la religion monothéiste ».

Les Évangiles ont continué la même œuvre ; ils ne sont pas plus de l'histoire que les livres de l'Ancien Testament : ce sont des légendes écrites pour donner une haute idée de Jésus-Christ et de sa mission, et contribuer à l'édification des croyants.

A quel penseur sérieux fera-t-on accepter une religion qui repose ainsi sur le mensonge ? Aussi bien les Pères de la critique allemande que suit M. Loisy, ne considéraient pas les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament comme des livres véritablement historiques, et ils supposaient dans les générations qui les ont acceptées les premières, une dose de crédulité qui confine à la sottise et à la stupidité. Autrement ils auraient dû admettre avec nous que nos Livres Saints n'auraient jamais trouvé créance, s'ils n'avaient été réellement et évidemment des livres historiques. M. Loisy continue, *page* 45 :

« La croyance chrétienne, en effet, a eu un développement, et ce développement faisait suite à celui de la croyance israélite. La religion monothéiste ne s'est pas implantée en un jour ni par des coups de force dans la conscience d'Israël. Le principe de vie religieuse qui s'est révélé avec éclat dans l'Évangile est le même que celui qui inspirait le culte des tribus errantes dans le désert, mais il n'a pas livré dès l'abord tout le secret de sa vigueur et de son avenir. »

Page 45 :

Les Juifs des derniers siècles avant l'ère chrétienne reconnaissaient leur Dieu dans le Jahvé des vieux cantiques et des anciennes légendes, et ils ne remarquaient pas que, dans le temps où ces cantiques furent composés, où ces légendes furent mises par écrit, l'idée qu'on se faisait de Jahvé n'égalait pas en hauteur morale celle qu'ils avaient reçue des derniers prophètes.

Page 47 :

Puisque la religion d'Israël, depuis ses origines jusqu'à l'apparition du christianisme, et le christianisme, depuis sa fondation, ont été plus

Digitized by Google

vivants qu'aucune autre religion, on ne devra pas s'étonner qu'ils aient changé davantage, non par la simple combinaison d'éléments nouveaux et même étrangers, avec leurs éléments primitifs, comme les historiens qui se bornent à faire un relevé des idées et coutumes religieuses, pour les comparer entre elles, sont trop enclins à l'admettre, mais par l'intensité même d'une puissance vitale, d'un *dynamisme* qui a trouvé dans les rencontres de l'histoire les occasions, les excitants, les adjuvants, la matière de son propre développement.

La théorie de M. Loisy est contraire, à la fois, aux données de l'histoire et à la doctrine catholique. Le Dieu qu'adoraient les Juifs des derniers siècles était le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et aucun document n'indique qu'ils l'eussent compris autrement que ne le comprenaient leurs pères et les anciens prophètes. Jésus-Christ lui-même ne parle pas d'un autre Dieu que celui qu'adorait Abraham, et il disait aux Juifs : « Abraham, votre père a tressailli pour voir mon jour ; il l'a vu et s'est réjoui. » (*Joan.*, chap. VIII, v. 56.)

Assurément nous ne croyons pas connaître Dieu, mieux que ne le connaissait Abraham, pas plus que nous ne nous imaginons connaître mieux la religion et ses dogmes, que ne les connaissaient saint Pierre et les Apôtres. Il semble même que l'Église ait voulu proclamer quelque part, dans sa liturgie, l'identité du Dieu des chrétiens avec Jéhova qu'adoraient les patriarches. C'est pourquoi, avant de terminer la messe du mariage, le prêtre bénit les époux en disant : « Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob soit avec vous, et qu'il accomplisse en vous sa bénédiction, afin que vous voyiez les enfants de vos enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération, et qu'ensuite vous possédiez la vie éternelle par le secours de Notre-Seigneur, qui étant Dieu, vit et règne dans les siècles des siècles. »

M. Loisy dit encore que « la religion d'Israël,... et le christianisme »... ont « changé..., non par la simple combinaison d'éléments étrangers, avec leurs éléments primitifs..., mais par l'intensité même d'une puissance vitale, d'un *dynamisme* qui a trouvé dans les rencontres de l'histoire, les occasions, les excitants, les adjuvants, la matière de son propre développement. »

Qui a mis en œuvre cette puissance vitale, ce *dynamisme ?* Si c'est Dieu, il faut avouer que Dieu s'est servi du mensonge pour faire son œuvre ; car, n'est-ce pas mentir que d'inspirer des hagiographes qui mentent pour produire la foi ? Si au contraire la

Digitized by Google

religion d'Israël et plus tard le christianisme se sont formés, se sont développés et sont devenus le christianisme actuel, sans que Dieu s'en soit occupé : quelle est la valeur de notre culte et à quoi peut-il nous servir ?

M. Loisy lui-même semble reconnaître qu'il est difficile de regarder comme saintes, des Écritures auxquelles on refuse toute authenticité et toute valeur historique, il essaie donc de tourner cette difficulté et il écrit, *page* 48 :

Ni la foi, ni la Bible, ni l'Église ne peuvent nous interdire d'apprendre l'histoire de notre religion. Les Écritures ne laisseront pas d'être « toujours saintes, toujours sacrées, toujours inviolables », quand on saura dans quelles conditions elles ont été rédigées et conservées, quand on comprendra mieux la pensée de ceux qui les ont composées. La culture générale de notre époque ne permet pas que l'esprit du croyant catholique puisse être en repos sur une conception non réelle de l'histoire sainte. Ce n'est pas seulement un intérêt de curiosité scientifique, nullement répréhensible d'ailleurs, qui impose au théologien de nos jours l'examen critique des Livres saints ; c'est l'intérêt même d'une foi trop auguste et qui se respecte trop elle-même pour s'endormir dans l'ignorance ou dans une fausse simplicité d'esprit.

La foi n'a point ici-bas de demeures permanentes, mais elle a constamment besoin d'abris.

En vain essaierait-on de la retenir dans ce qui fut un palais, l'architecte eût-il nom Bossuet, si ce palais n'est plus logeable, et si aménagé pour d'autres occupants, il n'est plus qu'un monument du passé, respectable encore et toujours admirable, mais comme témoin d'un temps à jamais disparu.

En d'autres termes : Jusqu'ici les chrétiens, même les protestants et les hérétiques de toutes les sectes, voyaient dans les Saintes Écritures des livres inspirés de Dieu et exempts de toute erreur.

Mais la science a dissipé les ténèbres dans lesquelles les fidèles avaient vécu durant les siècles passés ; croire encore, comme autrefois, à l'inspiration et l'*inerrance* de la Bible « serait s'endormir dans l'ignorance ou dans une fausse simplicité d'esprit ». Sans doute les Écritures sont « toujours saintes, toujours sacrées, toujours inviolables », toutefois ce « n'est plus qu'un monument du passé, respectable encore et toujours admirable, mais comme témoin d'un temps à jamais disparu ». Il faut donc renoncer à

Digitized by Google

voir dans les Écritures, des livres écrits sous la dictée de Dieu et historiquement vrais dans toutes leurs parties. Ce sont des légendes écrites pour servir « d'abris à la foi, qui n'a point ici-bas de demeures permanentes ». « L'intérêt même » de la foi « impose au théologien de nos jours l'examen critique des Livres Saints », car « la culture générale de notre époque ne permet pas que l'esprit du croyant catholique puisse être en repos sur une conception non réelle de l'histoire sainte. »

On conviendra que pour opérer une telle révolution dans la foi des croyants, M. Loisy devrait au moins apporter des preuves scientifiques très fortes et très convaincantes. Cependant il n'en apporte aucune : il se contente d'affirmer comme il le fait dans son Avant-propos, où il dit (*page* XXII) :

Si l'on n'explique pas à ceux qui sont capables de réflexion l'état réel des faits, ils s'instruisent dans les livres des protestants et des incrédules, et l'attitude même de certaines autorités ecclésiastiques peut les induire à penser que la croyance officielle de l'Église est en contradiction avec l'histoire, que la foi catholique est incompatible avec la connaissance de la vérité sur les origines du christianisme. Ce qui inquiète l'esprit de ces fidèles au sujet de l'Écriture, c'est l'impossibilité où un homme, jugeant selon le sens commun, se trouve de concilier ce qu'on voit que la Bible est comme livre, et ce que nos théologiens semblent affirmer de sa vérité absolue et universelle. Ce qui inquiète l'esprit de ces fidèles au sujet de la tradition, c'est l'impossibilité de concilier l'évolution historique de la doctrine chrétienne avec ce que nos théologiens semblent affirmer de son immutabilité. Ce qui inquiète l'esprit de ces fidèles sur la divinité du Christ et « sa science infaillible », c'est l'impossibilité de concilier le sens naturel des textes évangéliques les plus certains avec ce que nos théologiens enseignent ou semblent enseigner touchant la conscience et la science de Jésus. Ce qui inquiète l'esprit de ces fidèles sur la rédemption opérée par la mort du Christ, c'est l'impossibilité de regarder comme adéquate à l'économie du salut une théorie conçue dans l'ignorance de ce qu'a été l'histoire de l'homme sur la terre et celle de la religion dans l'humanité. Ce qui inquiète l'esprit de ces fidèles au sujet de la résurrection du Christ, c'est la simple lecture des évangiles, en regard de l'assurance avec laquelle nos apologistes proclament l'accord absolu des témoignages, le caractère et la certitude historique du fait. Ce qui inquiète l'esprit de ces fidèles au sujet de l'Eucharistie, de l'institution pontificale et de l'épiscopat, c'est la violence qu'ils ont besoin de se faire, qu'ils ne peuvent plus venir à bout de se faire, pour voir dans les textes évangéliques la définition

Digitized by Google

pleine et entière de ces choses, relativement à l'état présent de la doctrine ecclésiastique.

Cette inquiétude est allée grandissant depuis près d'un siècle, à mesure que progressait dans notre monde civilisé la connaissance de l'univers et celle de l'antiquité. Le progrès de la science pose en des termes nouveaux le problème du Christ et le problème de l'Église. C'est ce triple problème qui s'impose à la considération des penseurs catholiques.

En vérité, l'on ne voit pas quel service M. Loisy peut rendre aux fidèles qui, sans ses explications, iraient s'instruire « dans les livres des protestants et des incrédules ». Il sacrifie les bases mêmes de la foi, et il substitue à l'enseignement de la sainte Église, un christianisme adapté aux principes du rationalisme et de la libre-pensée. Seulement il assure que moyennant ces concessions, on peut être excellent catholique et parfait libre-penseur.

Nous reviendrons ailleurs sur « ce qui inquiète selon lui, l'esprit des fidèles capables de réflexion ».

Constatons seulement que chez les fidèles qui se rangeront sous sa houlette, le catholique sera absorbé par le libre-penseur. Mais pour M. Loisy, c'est une nécessité qui s'impose pour le plus grand bien et pour le salut de la religion. C'est pourquoi il écrit (Avant-propos *page* XXXV) :

La plus sage des politiques, la plus généreuse sollicitude pour les classes populaires n'assureront pas chez nous l'avenir du catholicisme, si le catholicisme qui, étant une religion, est d'abord une foi, se présentait sous les apparences d'une doctrine et d'une discipline opposées au libre essor de l'esprit humain, déjà minées par la science, isolées et isolantes au milieu du monde qui veut vivre, s'instruire et progresser en tout.

En d'autres termes et pour résumer la pensée de M. Loisy, il faut, si l'on veut sauver le catholicisme, l'élaguer de tous les dogmes qui choquent l'orgueil de la raison indépendante. C'est simplement la ruine de la foi et de la religion chrétienne elle-même.

Digitized by Google

VI

Toujours préoccupé de ses idées particulières beaucoup plus que de la *question biblique*, qu'il est censé traiter, M. Loisy écrit *page* 49 :

Puisque j'ai commencé d'importuner votre Éminence, j'ajouterai à cette lettre déjà trop longue, quelques considérations sur un sujet devant lequel nos exégètes prennent un air circonspect, et que le grand Bossuet n'a point traité, je veux dire l'autonomie nécessaire de la critique biblique.

Sous cette rubrique, le critique va émettre en style enténébré, des idées fort étranges il écrit donc, *page* 49 :

L'étude historique de la Bible, Monseigneur, ne peut être conduite par une autre méthode que la méthode critique. Elle peut fournir des matériaux à la théologie et à l'apologétique ; mais par elle-même, elle n'est ni une partie de la théologie, ni une démonstration de la vérité chrétienne. Autre est le travail du théologien et autre celui du critique. Le premier se fonde et se règle sur la foi. Le second, même quand il s'agit de la Bible, se fonde sur une expérience scientifique et se règle comme une recherche de science. C'est au commentaire théologique de la Bible que se rapportent les prescriptions officielles de l'Église touchant l'interprétation des Écritures, et l'on y chercherait en vain des indications pour l'analyse historique des Livres saints.

Qu'y a-t-il sous ce galimatias ? Le théologien « se fonde et se règle sur la foi et le critique se fonde sur une expérience scientifique et se règle comme une recherche de science. »

Qu'est-ce à dire ? M. Loisy a, je crois, son diplôme de docteur en théologie, et il n'a pas l'air de se douter de la manière dont l'on procède en théologie. Je suppose cependant qu'il ne veut pas en imposer à ses lecteurs et je suppléerai à ce qu'il ne dit pas :

Le théologien admet que tout ce qui est de foi est vrai et certain ; mais il sait en même temps et il soutient que tout ce que prouve la raison est absolument vrai et absolument certain.

Seulement devant un article ou un dogme défini par l'Église, il incline sa raison et croit sans discuter, précisément parce qu'il croit sur l'autorité de la parole divine, et qu'il sait de science cer-

Digitized by Google

taine que Dieu a parlé, car, autrement il ne croirait pas et ne pourrait pas croire. Cette certitude de la foi n'arrête aucunement, chez le théologien, l'essor de la raison et n'en gêne pas l'exercice. Nos grands théologiens étaient des esprits très indépendants et très jaloux des droits de la raison. « Dieu pardonne à celui qui a dit le premier cette sottise », disait saint Bonaventure, en parlant d'une opinion absurde. Lorsque la raison découvre et démontre qu'une proposition ou une conclusion qu'on croit déduite de l'enseignement catholique est fausse, les théologiens stigmatisent l'erreur, et il ne vient à l'esprit de personne de soutenir qu'une opinion contraire à la raison ou antiscientifique puisse devenir jamais un article de foi.

Le théologien se fonde et se règle sur la foi, pour la raison fort simple que ce qui est révélé de Dieu doit être accepté sans contrôle et sans discussion : il s'agit simplement de constater si Dieu a parlé et de savoir ce qu'il a dit.

Le critique n'est pas plus autorisé que le théologien à ne point tenir compte de la foi, car une proposition ne peut être vraie selon la foi et fausse scientifiquement.

« Les prescriptions officielles de l'Église touchant l'interprétation des Écritures » regardent donc tout le monde, parce qu'il serait absurde de déclarer les Saintes Écritures vraies et infaillibles en tout ce qu'elles affirment, et de permettre à chacun sous prétexte de critique, d'y trouver des erreurs, des incohérences et des absurdités.

M. Loisy continue l'exposé de ses théories, *page* 50 :

L'Église défend, et nul ne peut l'en blâmer, qu'un catholique se serve de la Bible pour établir des dogmes autres que les dogmes catholiques. On ne conçoit pas qu'elle dispense le théologien, le prédicateur ou le catéchiste, d'expliquer l'Écriture conformément à la tradition. Mais quantité de gens étudient maintenant la Bible et la commentent sans intention de prouver quoi que ce soit, et à seule fin de déterminer la signification primitive et la portée originelle des textes.

Il est possible, en effet, de regarder la Bible, non plus comme la règle ou plutôt la source permanente de la foi, mais comme un document historique où l'on peut découvrir les origines et le développement ancien de la religion, un témoignage qui permet de saisir l'état de la croyance à telle époque, qui la présente dans des écrits de telle date et de tel caractère.

Digitized by Google

Ainsi la Bible serait simplement *un codex* à l'usage du théologien, du prédicateur, du catéchiste au service de l'Église catholique; un livre où se trouvent consignées les doctrines traditionnelles de l'Église: quelque chose comme les *olim* de l'ancien parlement de Paris, où l'on trouvait les arrêts rendus par cette cour suprême dans la seconde partie du XIIIe siècle et au commencement du XIVe.

Ceux qui enseignent au nom de l'Église seraient donc tenus de se conformer à son enseignement officiel, mais le critique pourrait s'écarter de cette règle et, « regarder la Bible » simplement « comme un document historique où l'on peut découvrir les origines et le développement ancien de la religion, un témoignage qui permet de saisir l'état de la croyance à telle époque. » Il semble que dans ces conditions le critique arrivera vite à des conclusions qui seront peu d'accord avec les dogmes officiels. Mais M. Loisy a la réponse prête à cette difficulté, et il écrit, *page* 51 :

> Toutes ces recherches historiques ne tendent qu'à constater et à représenter des faits, qui ne peuvent être en contradiction avec aucun dogme, précisément parce qu'ils sont des idées représentatives de la foi, laquelle n'a pas pour objet le connaissable humain mais l'incompréhensible divin.

Comprenons M. Loisy : « les dogmes sont des idées représentatives de la foi », mais ce ne sont que de simples symboles qui peuvent être changés et modifiés, parce qu'ils représentent non pas « le connaissable humain, mais l'incompréhensible divin ». Le symbole étant nécessairement défectueux, il n'a qu'une signification relative que le critique est appelé à déterminer, en constatant et en discutant les faits.

Il y a là une théorie agnostique sur laquelle nous reviendrons plus tard. Rappelons seulement un principe fondamental de la théologie : C'est que l'énoncé des dogmes révélés est toujours exact et assez clair pour nous en donner une idée juste et vraie. Ainsi quand nous disons un seul Dieu en trois personnes, l'idée que nous faisons de la Sainte Trinité est parfaitement claire et déterminée dans notre esprit. De même quand nous disons : Dieu est tout puissant, éternel, immense, infini, nous voyons clairement ce que signifient ces expressions ; ce que nous ne comprenons pas, c'est l'infini de la perfection divine qui échappe au regard de notre intelligence, comme l'immensité de la mer

Digitized by Google

échappe au regard de l'œil qui la contemple mais ne peut la voir tout entière. M. Loisy a une autre théorie du dogme et de la foi. De ce que l'on ne peut comprendre les mystères de la foi, il en conclut qu'on ne peut en avoir une idée exacte et suffisante, et que par conséquent tout énoncé d'un dogme est une formule dans laquelle l'esprit humain voit ce qu'il veut.

Cette manière d'entendre la foi lui permet d'écrire, *page* 51 :

La loi de l'exégèse ecclésiastique, qui est d'enseigner, au moyen de la Bible, la foi et la morale catholique, ne saurait être la loi de l'exégèse simplement historique : et réciproquement la loi de l'exégèse historique, qui est la détermination des faits et du sens primitif des textes, ne saurait être la loi de l'exégèse ecclésiastique. Celle-ci, en imposant ses conclusions à celle-là, comme si c'étaient des faits ou des opinions du passé, l'étoufferait ; et l'exégèse historique en imposant les siennes à l'exégèse ecclésiastique, comme des dogmes à croire maintenant, la ruinerait.

Ce dualisme de l'intelligence est en soi une chose contre nature. On ne conçoit pas un théologien croyant comme catholique ce que comme critique, il sait pertinemment être faux. S'il enseigne des dogmes auxquels il ne croit pas, il est un menteur, un hypocrite et un malhonnête homme. Si, au contraire, il avoue aux croyants que l'objet de leur foi n'est pas ce qu'ils pensent, on laissera son église déserte ou on le regardera comme un hérétique et un impie. La foi n'est plus la foi, si elle n'impose pas ses conclusions, et la critique qui démontre la fausseté ou l'incertitude du dogme tue la foi.

M. Loisy précise sa thèse et il écrit, *page* 53 :

Que le théologien, de son côté, cesse d'identifier l'histoire avec la théologie et de considérer ses spéculations comme la forme unique, adéquate, immuable, de la connaissance religieuse et de la science de la religion.

Qu'il comprenne enfin que l'histoire des origines chrétiennes est autre chose que la définition actuelle de la vérité chrétienne.

Cela sans doute revient à dire : la théologie doit reconnaître que le symbole a changé notablement pour le fond, comme pour la forme, depuis les « origines chrétiennes » et qu'il doit se défier de cet

...espèce de mirage qui s'est perpétué dans l'Église et... existe encore dans la théologie, ... relativement aux écrits du Nouveau Testament, où

Digitized by Google

l'on s'est accoutumé à retrouver toute la doctrine et toute la vie de l'Église, sans s'apercevoir que le catholicisme est dérivé seulement de l'Évangile par un long travail de l'histoire et de la pensée chrétienne. (*Page* 46.)

M. Loisy ajoute *page* 54 :

Les dogmes aussi ont une histoire. Ils n'en auraient pas s'ils existaient dans la Bible tels qu'ils se présentent dans la tradition. On peut dire, sans paradoxe, que pas un chapitre de l'Écriture, depuis le commencement de la Genèse jusqu'à la fin de l'Apocalypse, ne contient un enseignement tout à fait identique à celui de l Église sur le même objet, conséquemment, pas un seul chapitre n'a le même sens pour le critique et pour le théologien.

Voilà ce qui paraît assez clair : L'Église voit dans les Saintes Écritures des dogmes qui n'existent pas, ou du moins qu'on entendait autrefois dans un sens différent de celui que l'enseignement officiel a fait prévaloir. C'est là une conclusion dont il n'y a pas lieu de s'étonner, dans le système imaginé par M. Loisy. En effet l'Église est censée conditionner les dogmes selon les lois du progrès, en se réservant de déterminer les formules qu'ils doivent revêtir. Le théologien expliquera les dogmes et les textes sacrés selon ces formules : le bien de la discipline et de la paix l'exigent : mais le critique ne doit chercher que la vérité stricte et démontrable, et en tant que critique, il n'a pas à tenir compte des règles imposées au théologien.

Il n'est pas difficile de concevoir les conséquences de ce système. Le savant, le critique, le prêtre éclairé, ne verront dans les dogmes de l'Église, que des expressions convenues, qu'il faut ne point prendre à la lettre. Ils éviteront « d'inquiéter les âmes simples dans la paisible possession de leur croyance », mais en réalité, ils se soustrairont au joug de la foi. Les corps ecclésiastiques initiés aux mystères de la critique, se régleront sur les anciens collèges sacerdotaux de l'Égypte, qui en faisant profession d'une doctrine secrète, exerçaient les fonctions d'un culte qu'ils méprisaient et auquel le vulgaire seul croyait. Ce serait le sacrilège et l'hypocrisie installés dans le sanctuaire, jusqu'au jour où la libre-pensée aurait détruit dans le peuple, les derniers restes de la foi.

(A suivre.) Fr. RÉMI DE BOULZICOURT, O. M. C.

Digitized by Google

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LE GOUVERNEMENT RUSSE [1].

Ce qui a toujours séparé les peuples et les nations, a toujours tenu aux causes suivantes : la politique, la race, la religion, le commerce, ou suivant le langage actuel, l'économie politique. Depuis qu'un souffle libéral a traversé l'Europe, non sans rien détruire sur son passage meurtrier, cette dernière cause, l'économie politique, a prévalu sur toutes les autres, et les civilisés ne se battent plus que pour des questions de débouchés. On l'a bien vu au moment du massacre des Arméniens. La France, ce pays qu'animait jadis l'amour de la gloire, qui se posait comme le champion du droit, non seulement là où flottait son drapeau, mais partout où la justice était opprimée, la France est demeurée coi. Et il semble que cette politique mercantile, jadis honorée et pratiquée spécialement en Angleterre, soit maintenant la loi commune. On en revient aux théories ambitieuses de Nabuchodonosor dont parle l'Écriture au livre de Judith: « Il avait convoqué, dit l'auteur sacré, tous les vieillards, tous les généraux, tous les guerriers, et il eut avec eux un conseil secret, et il leur fit connaître que *sa pensée était de subjuguer toute la terre sous son empire.* » On en revient aux idées des Romains. Augustin affirme leur soif de conquête dans son livre immortel de la Cité de Dieu [2] et le vers célèbre de Virgile faisant écho au *Væ victis* est encore là pour en témoigner :

Tu regere imperio populos, Romane, memento

Plus d'un peuple, au cours des siècles, a subi les fluctuations de cette politique païenne et sans citer la liste trop longue de

1. *L'Église catholique et le Gouvernement russe*, par le P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. Paris, Plon, 1903. In-8° de XXIII-561 pages.

2. *De Civit. Dei*, I, 39.

Digitized by Google

ces nations réduites à l'état d'ilotes, il suffira de nommer l'Irlande au XVIe siècle, la Pologne au XVIIIe, et au XIXe l'Alsace et la Lorraine, Cuba et les Philippines, le Transwaal. Aujourd'hui c'est le Japon et la Russie qui se battent au sujet de la Corée et de la Mandchourie.

Dans cette lutte inégale du jaune habitant du Nippon contre l'ours blanc du Nord, que deviennent les intérêts catholiques? Quelle sera la politique du czar vis-à-vis des intérêts de l'Église romaine, si le czar est vainqueur — et c'est là la seule hypothèse, qu'on puisse envisager aujourd'hui? La politique de la Russie, répondrons-nous en mettant de côté tout enthousiasme patriotique, sera très probablement celle qu'elle a tenue jusqu'à présent: politique de libéralisme dans ses paroles, politique d'oppression par ses actes et dans les faits.

***

Et c'est un livre éminemment suggestif, bien qu'un peu fatigant à lire, que celui où le R. P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire, a montré, pièces en main, la conduite du gouvernement russe vis-à-vis de l'Église catholique. Depuis 1772, en effet, la Russie est en contact perpétuel avec les sujets spirituels du Pontife romain, avec la Pologne. Que ne leur a-t-elle pas promis?

Le premier traité de partage (1773) stipule « que la religion catholique des deux rites, latin et grec uni, sera maintenue dans les provinces cédées et qu'on respectera les droits et les biens (art. VI);

Dans le second traité de partage (1793), Catherine II promet pour elle, pour ses héritiers et ses successeurs, de maintenir à perpétuité les catholiques romains dans la possession imperturbable des prérogatives, propriétés et églises, du libre exercice de leur culte et discipline, et de tous les droits attachés au culte de leur religion, déclarant pour elle et ses successeurs, ne vouloir jamais exercer les droits de souverain au préjudice de la religion catholique romaine des deux rites;

Les traités de 1814 et de 1815 consacrent de nouveau solennellement cette liberté religieuse;

En 1832 un statut organique est communiqué officiellement au Pape par l'ambassadeur russe, et garantit que la religion professée par la plus grande partie des sujets polonais fera toujours

Digitized by Google

l'objet des soins spéciaux du gouvernement de l'Empereur ;

Le concordat de 1847 renouvelle toutes ces assurances ;

Alexandre II en 1864 affirme dans son palais, aux députés ruthènes sur sa parole impériale que « personne ne toucherait à leur religion et qu'il ne le permettrait pas » ;

Dans un *memorandum* célèbre le prince Gortchakoff déclare son souverain exempt « de toute intention d'opprimer la religion catholique (1865) ; etc.

Faut-il citer en particulier deux articles du *Statut organique* de 1832 ?

«Art. V. La liberté est garantie ; chacun est libre de pratiquer sa religion ouvertement, sous la protection du gouvernement, et la différence des croyances chrétiennes ne pourra jamais servir de prétexte à la violation des droits et des privilèges qui sont accordés à tous les habitants ; la religion catholique romaine étant celle de la majorité de nos sujets polonais, sera l'objet de la protection spéciale du gouvernement.

«Art. VI. Les fonds que possède le clergé catholique romain et ceux du rite grec uni seront considérés comme une propriété commune et inviolable de la hiérarchie de chacune de ces croyances. »

***

Ouvrons maintenant l'histoire. Catherine II vient de devenir la souveraine de la moitié de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podolie et de l'Ukraine polonaise. Elle s'entoure du conseil d'Eugène Bulgari, prélat grec, courtisan de Frédéric II, et cherche par tous les moyens à faire passer à la religion de l'État, à la religion « dominante », celle des Ruthènes unis. Dans ce but, elle fonde dans les provinces incorporées, un établissement de missionnaires sous la direction d'un évêque russe, elle réforme les monastères, et quelle réforme ! Les religieux ne dépendront plus de leurs supérieurs, mais de l'évêque ; le programme des études « ne sera pas autre que celui qui sera envoyé et prescrit par le gouvernement ». Puis les bulles et brefs pontificaux seront d'abord soumis au Sénat pour s'assurer qu'ils « ne contiennent rien de contraire aux lois du pays ou au pouvoir donné par Dieu au monarque ». Plus tard, nouvelles spoliations du royaume de Pologne, nouveaux agrandissements de la Russie, nouvelles manœuvres anti-libérales de l'impératrice dont on a pu dire : « Le premier

Digitized by Google

acte de Catherine fut de garantir solennellement la liberté des cultes et le second de la violer non moins solennellement ». N'est-ce pas elle qui a pour auxiliaire ce célèbre métropolitain de Mohileff, Siestrencewicz? C'est lui, raconte M. de Maistre, qui dit un jour à la Cour, en montrant l'empereur qui passait : « Voilà mon Pape à moi ». Un tel prélat, jadis protestant, jadis officier de cavalerie, maintenant catholique, est investi d'une omnipotence complète sur ses sujets. Il n'hésite pas « à refondre dans un moule tout nouveau, ses moines et ses clercs. Aux règles des premiers il ajouta ou retrancha tout ce qu'il lui plut. Comme pour faire ressortir à tous l'ignorance où les entretenait, disait-on, la direction venue de leurs saints fondateurs et de leurs généraux, il fit des ordonnances pour obliger les moines de tous les ordres à apprendre l'éloquence de la chaire, l'histoire, la géographie, la littérature du pays, la langue française, les mathématiques et, même la physiologie[1] ». — Et la théologie? — Il en sera d'elle comme de la métaphysique « qui ne mérite aucune attention ». On suivra non la scholastique, mais le *Catéchisme de Montpellier* qui est à l'index. — Et les rapports du clergé avec Rome? — « Pour le pain quotidien qui nourrit l'ecclésiastique, et pour la sécurité dont il jouit dans l'empire, il doit obéissance et fidélité au souverain et ne point s'imaginer que la différence de costume l'en exempte. Il n'est pas tenu de connaître toutes les lois, mais seulement celles qui le concernent et qui servent à maintenir l'Église et le clergé. Par conséquent on enseignera au séminaire le droit canon dans les limites qui seront tracées par la souveraine pour l'Église catholique de l'empire qui jouit de sa protection[2] ».

Cela aboutit à deux résultats : La réduction de l'Église catholique latine à une situation d'humiliée, l'affaiblissement rapide de l'Église grecque unie.

Le règne de l'empereur Paul Ier fut une époque de trêve et de relâche, comme celui d'Alexandre, relativement. Ces hommes avaient du moins de bonnes intentions. Et de même qu'on donne aux borgnes le titre de roi dans le royaume des aveugles, de même on doit regarder comme un temps de délivrance et de liberté l'instant où furent un peu desserrées les bandelettes qui liaient l'Église catholique en Russie. Cela ne dura qu'un éclair.

L'esprit de Catherine reparaît avec Nicolas Ier (1825-1855). Sie-

1. P. Lescœur, p. 28.
2. Tolstoy, cité par le P. Lescœur, p. 30.

Digitized by Google

machko, son satellite, fut l'âme active de cette seconde persécution. Ne disons pas qu'il était évêque catholique, ambitieux, et qu'il devint traître à sa foi et à son Dieu. Il s'appliqua avec une haine infinie à détruire l'église luthérienne, il y employa tous les moyens, et il y réussit. « Exclusion formelle de la surveillance de l'enseignement du clergé séculier et régulier, écrit éloquemment le P. Lescœur, prononcée contre les évêques et contre les supérieurs des ordres religieux, et par suite intrusion forcée de personnes séculières et de dissidents dans l'administration des choses ecclésiastiques ; suppression ou bouleversement complet des ordres religieux auxquels on imposait arbitrairement des règlements nouveaux en ce qui concerne la profession, les vœux monastiques, le noviciat, les études, de manière à rendre moralement impossible le recrutement des couvents qu'on ne supprimait pas ; vacance systématiquement prolongée des sièges épiscopaux et choix prémédité pour les remplir, de personnes incapables, ou par leur grand âge, ou par leur caractère moral, système renouvelé de Catherine II ; confiscations réitérées des biens des couvents ; puis, quand l'insurrection polonaise eut enlevé tous les scrupules qui pouvaient rester, enlèvement de plusieurs milliers d'enfants, déportés en Russie, interdiction formelle de publier ou de recevoir toute bulle ou rescrit de Rome : renouvellement des peines les plus sévères contre quiconque aurait travaillé à la conversion d'un sujet russe : extension à la Pologne des lois relatives aux mariages mixtes, et en vertu desquelles tous les enfants à naître doivent être élevés dans la religion russe ; nullité déclarée de tous ces mariages, s'ils ont lieu devant le seul curé catholique ; renouvellement de l'ukase de Catherine sur le chiffre de population nécessaire pour former une paroisse dans le but évident de supprimer un nombre immense de paroisses catholiques ; interdiction aux prêtres latins de recevoir à la confession et à la communion des personnes qui ne leur sont pas connues ; tous ces actes exorbitants couronnés enfin par l'entière destruction de l'Église grecque unie, en 1829, au moyen de l'apostasie de trois évêques, savamment préparée par des machinations infernales : telle est la série des faits principaux qui composent l'histoire de l'Église catholique en Pologne sous le règne de Nicolas Ier [1]. »

Il faut entendre le récit de ces persécutions, de ces longues et

1. P. Lescœur, p. 64, 65.

Digitized by Google

douloureuses souffrances, de ces martyres. Un jeune pâtre, Étienne Suchonink, âgé de douze ans, orphelin et gardeur de pourceaux, est battu de soixante-dix coups de verges pour refus de fréquenter l'église russe ; après lui ce sont des jeunes gens, d'autres enfants, puis des femmes. Le récit de la mère Makryna Mieczyslawska est plein de ces lamentations qui firent alors gémir les cœurs de la Pologne et qui eurent un douloureux écho jusqu'à la cour pontificale.

Ces persécutions : incorporation violente à l'Église orthodoxe, confiscation des biens, déportation, exil en Sibérie, etc. tout se continue sous Alexandre II, avec cette différence que ce dernier monarque est peut-être plus hypocrite. On veut supprimer les évêchés. On ne le peut pas. On les laisse vacants. On favorise les mauvais prêtres, on nomme à de hautes charges les religieux infidèles à leurs vœux. La réponse à ces procédés fut la dernière insurrection de Pologne (1860) qui aboutit elle-même à la rupture diplomatique avec Rome en 1868.

Continuer l'histoire depuis ce temps-là, décrire l'organisation du collège catholique romain de Saint-Pétersbourg, la russification par les conversions forcées des fidèles et la désorganisation du clergé, par l'introduction de la langue russe dans le culte catholique, par la destruction de l'Église uniate dans le royaume de Pologne, c'est répéter l'histoire du passé, c'est dire que la Russie a la haine du catholicisme, et cela s'appuie non sur un fait isolé, mais sur des milliers de faits, procédant tous,— c'en est là le côté terrible — d'une politique et d'une religion héréditaires, d'une volonté arrêtée, déterminée, décidée à briser tout obstacle, à ne pas reconnaître, à côté de la suprématie civile et politique, la suprématie des âmes et des consciences.

***

Au fait qu'est ici la religion pour la Russie ? Une branche de son gouvernement, un département de son ministère, un rouage dont le souverain ou la souveraine est le chef, le juge, l'arbitre et le maître infaillible. Le pope n'est qu'un agent de police, et son devoir est de révéler tout complot qu'il connaît par le ministère de la confession et cela sous peine de mort. « Le pope, dit le P. Lescœur, c'est un malheureux que la fatalité de sa naissance ou la volonté de l'empereur a fait ordonner prêtre, comme

Digitized by Google

ailleurs la naissance fait des domestiques ou des esclaves ; l'ordre du maître peut, à plaisir, le transporter du clergé dans l'armée, ou de l'armée dans le clergé ; c'est par force qu'il se marie. L'honneur du célibat volontaire, la dignité de la chasteté évangélique lui sont interdits ! S'il prêche, c'est par ordre ; il se tait autant qu'on le veut, et ne dit que ce qu'on lui permet. Malheureux du côté de l'autorité, il prend sa revanche sur le peuple ; il vit en vendant les sacrements, les cérémonies et le ciel. Il est misérable, méprisé, et néanmoins l'esprit profondément religieux de la nation russe fait qu'il est toujours redouté et, quoi qu'il fasse, toujours payé. » [1]

Son instruction est quasi nulle : « La langue et la littérature russes, un peu de géographie et d'histoire d'après les auteurs russes, la vieille langue d'Église dont toute la littérature consiste dans la traduction des Écritures saintes en un idiome qu'on ne sait ni nommer ni préciser et qu'on finit par nommer *langage d'église* (tserkowni yazik), un peu de théologie et la parfaite connaissance des rituels semi-religieux, semi-politiques, où la prière est mêlée aux invocations pour la famille impériale : voilà tout ce qu'un pope « doit » savoir [2].

Et il ne sait que cela, et il ne s'applique pas à d'autres études, à l'accomplissement d'autres devoirs, sinon de ses devoirs de famille. Il a des enfants et beaucoup. Mais on les méprise comme on le méprise lui-même. Les noms de *popovitch* (fils de prêtre) et *popovna* (fille de prêtre), sont des injures. « On aime mieux être un enfant trouvé, que l'enfant d'un pope. C'est dans cette classe d'hommes que germent en Russie toutes les idées les plus avancées de la plus extrême démagogie. Avec une avidité dévorante, tous tâchent de lire et de s'approprier ce qu'il y a de plus extrême dans les utopies démagogiques. C'est là que germe le socialisme le plus pur, dont la quintessence s'est révélée dans les *nihilistes*, espèce de secte qui fait profession de nier Dieu, l'âme, la vie future, la propriété, le mariage, en un mot, toutes les vérités fondamentales [3]. »

Et il n'en faut plus douter davantage, si la Russie est une nation à caractère religieux, si le pays dévot aux saintes icones

1. Lescœur, p. 210, 211.
2. Id., p. 307, 308.
3. Id., p. 308, 309.

Digitized by Google

garde en son âme et en ses foyers ses pratiques cultuelles et ses usages sacrés [1], le gouvernement russe, depuis le XVIIe siècle ne veut que d'une religion domestiquée. C'était la prétention d'Yvan le Terrible qui fit étrangler le patriarche Philippe pour ne plus entendre les reproches de cet archevêque ; c'était la théorie de ce même Yvan qui fit coudre dans une peau d'ours et dévorer par les chiens Léonidas de Novgorod pour avoir refusé de bénir un mariage défendu par les lois de l'Église orientale ; c'était l'idée de Pierre le Grand qui se vantait d'avoir dépassé Louis XIV en un point et d'avoir réduit son clergé en servitude. Le *Règlement ecclésiastique*, clef de voûte de tout l'édifice gréco-russe, s'inspire là-dessus de l'esprit du protestantisme. Pierre le Grand en a résumé tout l'esprit dans une parole historique qui a fondé par avance la papauté de l'Église orientale, comme la parole divine *Tu es Petrus* a établi le pontificat véritable. Cette parole nous la trouvons dans l'auteur voltairien et peu suspect, des *Mémoires inédits*, publiés par le prince Galitzin. Après la mort du saint patriarche de Moscou, comme l'archevêque de Novgorod résistait pour qu'il en nommât enfin un autre, Pierre tout en colère, frappa d'une main sur sa poitrine et de l'autre il tira un couteau de chasse qu'il portait presque toujours, frappa sur la table et leur dit en courroux : « Wot, wach patriarch ! voilà votre patriarche [2] ! »

***

Aussi bien, malgré tout, est-ce avec un long et poignant sentiment de doute que l'esprit se demande si la Russie sera plus tard et bientôt libérale aux sujets de la foi romaine. Son intolérance

1. L'histoire de la Vierge conservée à la laure, la Trinité de Saint-Serge, entre Moscou et Yarosloff est très curieuse. En 1380, le fondateur du monastère bénit avec elle Dimitri Donskoi partant pour combattre les Mongols. Cette image accompagna le tsar Alexis Nicolaievitch pendant la guerre de 1654. En rentrant, en 1659, le tsar ordonna d'inscrire au verso de l'image la victoire due à la Sainte Madone. En 1703, dans la guerre contre Charles XII, roi de Suède, l'image accompagna l'armée sur l'ordre de Pierre le Grand. Elle se trouva aussi avec le comte Boris Schérémétieff à la bataille de Pultawa, jusqu'à la fin de la guerre. L'image était enfin aux guerres de 1812, 1855, 1877. Le général Kouropatkine l'a emportée le 13 mars dernier dans son expédition en Extrême-Orient contre les Japonais.

2. *La Russie au XVIIIe siècle*, Paris, Didier, 1863, p. 48. — Lescœur, p. 497. — *Le règlement ecclésiastique de Pierre le Grand*, par J. Blois, dans les *Échos d'Orient*, mars 1904, p. 85.

Digitized by Google

en Europe aurait-elle tenu à des raisons particulières? Pourquoi les tsars ont-ils persécuté les catholiques quand ils ont voulu effacer la Pologne du nombre des nations, la réduire, la russifier? Peut-on dire que la Pologne impatiente de secouer son joug, a eu le tort de mêler sa religion à ses revendications politiques, que ses prêtres ont été des révolutionnaires? Nullement, et la preuve en est que les deux soulèvements de 1830 et de 1860 n'ont été produits que par l'exaspération portée à son comble par la persécution religieuse. C'est pour ses autels que la Pologne a tressailli, c'est pour sa foi qu'elle s'est dressée dans son tombeau, et le meilleur moyen pour la Russie de s'incorporer paisiblement les provinces annexées, c'était de leur accorder la paix religieuse. Pie IX en faisait solennellement la remarque à l'empereur Alexandre II: « Que les fidèles soient libres de professer la religion catholique, et alors Votre Majesté se convaincra que les causes principales des agitations politiques permanentes de la Pologne ont été : l'oppression religieuse, le trouble des consciences, la décadence du clergé, l'avilissement des pasteurs, la propagation des maximes et d'idées antireligieuses. [1] » Et par-conséquent si la Russie a été l'ennemie du catholicisme en Pologne, c'est premièrement parce qu'elle détestait la religion latine et romaine. Plutôt que d'établir paisiblement son autorité sur les provinces annexées au prix du maintien du catholicisme chez elles, la Russie a préféré la lutte et la guerre.

Elle n'a pas voulu, absolument, faire une seule concession au papisme.

Depuis qu'ils sont en Mandchourie, en cet Extrême-Orient vers lequel sont aujourd'hui tournés tous les yeux de l'Europe, les Russes en ont-ils fait aucune? Se sont-ils montrés animés de la plus faible idée de tolérance ou de libéralisme? Quand les Boxers avaient ruiné les chrétientés, tué les prêtres, assassiné les religieuses, où se réfugiaient-ils? chez des Russes. Étrange peuple que celui que sa politique met toujours en état d'hostilité avec l'Église catholique! Malheureuse mission que celle de Mandchourie avec ses deux vicariats apostoliques et 32,000 chrétiens!

1. Le même Pie IX savait reconnaître les culpabilités de la Pologne: « Les Polonais, disait-il, à M. Orpiszewski, agent à Rome du prince Czartorysky, portent la peine de trois grands péchés, à savoir : de l'oppression et de l'abandon des paysans, de l'indifférence témoignée à l'Église grecque unie, de la fréquence des divorces parmi eux. » Ajoutez l'intempérance et la division des partis.

Digitized by Google

Ce sera très probablement pour elle bientôt des jours plus sombres que ceux de l'année 1900 pourtant de si triste et de si funèbre mémoire !

***

Pour qu'il en fût autrement de toute nécessité il faudrait que la Russie devînt catholique, qu'elle se sentît du moins animée d'un esprit plus doux vis à vis de Rome et des doctrines latines. De récents événements porteraient volontiers à croire qu'un esprit de conciliation souffle dans l'air. Léon XIII a réussi à renouer conversation diplomatique avec Saint-Péterbourg. Nicolas II lui fit annoncer son avènement au trône par le prince Lobanoff. Un grand mouvement se dessine pour l'adoption du calendrier grégorien, et ainsi disparaîtra le calendrier julien, « l'incarnation d'une irréconciliable inimitié [1] ». Enfin l'ère des apaisements semble avoir sonné de ce côté de l'Europe, et Guillaume II lui-même vient de rouvrir les portes de l'Allemagne aux Jésuites.

C'est vrai, mais à l'encyclique *Praeclara* destinée à fomenter l'union, à celle du 30 novembre 1894 *De disciplina orientalium conservanda et tuenda*, quel accueil fut réservé en Russie ? Une réponse parut à l'Encyclique *Praeclara*. Elle fut annoncée par l'organe du Saint Synode *Tserkovna Vidomosti* (les nouvelles ecclésiastiques) et imprimée chez Katanski et Cie. Que disait-elle ? Que si le Pape venait aux orthodoxes, c'était qu'il avait besoin d'eux ; quant à la Russie, elle pouvait parfaitement se passer de lui. Au contraire, sa crainte la plus vive, c'est de ne pas pouvoir conserver ses rites orientaux, c'est d'être latinisée, car, dit-elle, pour un Pape sympathique à nos pratiques et à nos usages, on en trouve dix qui ne le sont pas, et l'institution elle-même, la curie romaine, est l'ennemie du rite orthodoxe.

On sait ce qu'il faut croire de ces affirmations. Que la Russie ouvre ses archives, comme le Vatican vient de le faire si libéralement pour les siennes ; elle y verra, pièces en main, que non seulement un Pape, mais l'Église entière est pour la conservation et la protection des privilèges orientaux. Elle y verra ce qu'il faut penser de la soumission du clergé russe à Rome ; et qu'il n'y a pas lieu de s'en effrayer ; elle y verra que la subordination spirituelle n'atrophie pas dans les cœurs l'élan patriotique mais le

1. *Échos d'Orient*, mars 1904, p. 90 ; *La question de l'union et du calendrier dans l'Église orthodoxe*, par A. Ratel.

Digitized by Google

développe; elle y devinera que le jour de l'union, rien n'empêchera au Pontife de Rome de ressusciter le patriarcat de Moscou. Ce n'est plus guère une question de dogme qui divise aujourd'hui l'Église latine de l'Église russe. L'encyclique *Praeclara* passe rapidement sur le point,et la réponse du Saint Synode ne parle de rien : ni de l'Immaculée Conception, ni de la procession du Saint-Esprit, ni des indulgences ni même de l'infaillibilité. La raison la plus forte qui maintient le schisme, c'est la peur d'avoir un clergé puissant et fort, des prêtres qui soient autre chose que des valets, c'est la crainte de se dépouiller du pontificat orthodoxe en faveur du pontificat latin [1].

Aussi malgré toutes les concessions possibles de la Cour romaine, l'amputation nécessaire à l'œuvre de réunion paraît encore trop douloureuse : la suppression du Saint-Synode ne semble pas prochaine. De la Russie, de son tzar actuel, intelligent et clairvoyant, on ne peut espérer qu'une chose : la tolérance du catholicisme.

Quant à l'espérer sérieusement, c'est fort aléatoire. Il s'agirait, en effet, pour cela, dirons-nous à notre tour, non de compter sur les sympathies d'un individu, fût-il empereur de toutes les Russies, mais de s'appuyer sur le système mental de l'Église orthodoxe, lequel est tout à transformer.

Léon BERSON.

1. Cf. Tondini de Quarenghi, *La Russie et l'union des églises*, Paris, 1897.

Digitized by Google

LES FOUILLES DU FORUM

DE 1898 A 1902 [1].

SANCTA MARIA ANTIQUA ET LA FONTAINE DE JUTURNE.

Valesio, dans son *Journal de Rome* [2], écrit, à la date du 24 mai 1702, les lignes suivantes : « Un entrepreneur de maçonnerie avait pris à bail des religieuses de Torre di Specchi un petit jardin qui s'étend derrière la tribune de Sta Maria Liberatrice et y faisait des fouilles dans le but d'en tirer des matériaux de construction. Cette semaine, au cours des travaux, il a découvert, à un jet de pierre de cette tribune, l'antique abside d'une église abandonnée, enfouie à plus de vingt palmes de profondeur. Elle est décorée de peintures du Sauveur crucifié, de Saints, parmi lesquels figure le Souverain Pontife Paul I, avec le nimbe carré, signe qu'il était encore en vie, et ces mots *Sanctissimus Paulus Romanus Papa ;* et sur les murs latéraux est peinte la vie de N.-S. Jésus-Christ. Et il faut remarquer que, cette peinture étant tombée à certains endroits, on voit au-dessous une autre peinture plus ancienne et de meilleure manière... On y voit aussi des inscriptions grecques de passages de l'Écriture. Il y eut un immense concours de peuple pour admirer cette trouvaille. »

L'église Sta-Maria-Liberatrice, auprès de laquelle la découverte avait eu lieu est celle que tous les touristes pouvaient voir, il y a quatre ans encore, dominant le sud du Forum. De son portail on apercevait à droite l'Atrium de Vesta, son temple, son édicule ; devant soi le temple de Castor ; à gauche, la Basilique Julienne. Portée sur des talus abrupts elle s'enfonçait comme un coin puissant au milieu de l'océan des ruines et les surplombait

1. Voir fascicules des 15 déc. 1903, 15 janv. et 15 mars 1904.
2. *Arch. storico comunale*, arm. XIV, t. XII, p. 116.

Digitized by Google

comme un promontoire la surface ondulée des flots. Bâtie au XVe siècle, elle avait été donnée par Jules III, en 1550, aux oblates de Tor' de' Specchi auxquelles elle appartenait encore, au moment où écrivait Valesio.

Celui-ci prit quelques croquis,— assez fantaisistes d'ailleurs, — de l'oratoire souterrain que le hasard venait de ramener au jour d'une façon si inattendue ; d'autres, semble-t-il, l'étudièrent à fond. Le médecin romain G. Baglivo cite, en effet, dans une lettre écrite en 1703 [1], une *dissertatio Dominici Passionei Forosemproniensis de ecclesia nuper detecta ad radices montis Palatini* qui est malheureusement perdue. Mais la curiosité publique fut de courte durée. Bientôt le silence se fit sur cette découverte qui avait révolutionné Rome pendant huit jours ; puis un beau matin on combla le trou qui menait à l'église souterraine ; à l'endroit où il s'ouvrait on planta quelques fleurs, et les oblates de Tor' de' Specchi reprirent leurs promenades solitaires dans leur jardin sans se douter qu'elles marchaient sur des vestiges, uniques en leur genre, de tout un monde disparu.

Quelle était-elle donc, cette église antique ensevelie sous une église de la Renaissance, qu'on venait de découvrir, puis de recouvrir à nouveau ? *Sancta Maria Antiqua*, répondirent quelques savants, et ils avaient raison.

Le fait divers raconté par Valesio dans son *Diario* hantait l'esprit des archéologues au cours de la brillante campagne de fouilles entreprise par M. Boni. Mille intérêts divers poussaient à mettre de nouveau, après deux siècles, à la lumière, et cette fois d'une manière définitive, l'oratoire avec ses fresques et ses inscriptions grecques. Mais on ne pouvait le faire qu'en abattant Sta-Maria Liberatrice, et il fallait, pour cela, le consentement de l'autorité ecclésiastique. Celui-ci fut donné en janvier 1900, et les travaux commencèrent immédiatement.

Avant même qu'ils n'eussent été mis en train on pouvait reconstituer, par les textes, l'histoire sommaire du monument à la découverte duquel on marchait [2]. Dès la fin du VIe siècle en

1. *Opera medico-phisica*, Lugduni, 1710, p. 574. Baglivo était archéologue distingué.

2. Je ne mentionne que pour mémoire les divergences de vues qui se manifestèrent parmi les savants sur l'emplacement où il fallait chercher Sta Maria Antiqua. La découverte de l'église y a mis fin d'une façon définitive. Ceux que la question intéresse au point de vue purement documentaire pourront consulter : Lanciani, *L'itinerario di Einsiedeln e l'ordine di Benedetto canonico*, dans les *Monum. Antichi dell' Accad. dei*

Digitized by Google

effet, sous le pontificat de Pélage II (579-590), un pèlerin allemand visite Rome et le fait, — vous vous en doutez, puisqu'il est allemand, — en touriste consciencieux. Il voyage le crayon à la main, compte le nombre de marches qu'il faut monter pour arriver à telle chapelle, note la place exacte où se trouve le tombeau de tel martyr, lit les inscriptions, commet quelquefois des erreurs, mais des erreurs qui prouvent qu'il parle en témoin oculaire, et tout en agissant ainsi, humblement et méticuleusement, pèlerin timoré et studieux, dresse un monument d'une incomparable utilité. Car son *Reisebuch* nous est resté et est pour nous une mine de renseignements [1] précis qu'on chercherait vainement partout ailleurs. Or, parmi les églises stationales situées à l'intérieur de Rome, il cite *Sta Maria Antiqua*. Il ne donne sur elle aucun détail, car il n'en parle que dans un catalogue annexé à son *Itinéraire*. Mais la mention qu'il en fait prouve que dès le VIe siècle notre église est connue et l'est comme ancienne, *antiqua* [2]. Nous reviendrons sur ce point.

Cette mention est la première qui soit faite de notre église. La seconde se trouve dans le *Liber Pontificalis*. Dans sa rédaction de 714 il consacre quelques lignes à *Sta Maria Antiqua :* « Le Souverain Pontife Jean VII (705-707), nous dit-il, décora de peintures la basilique de la Mère de Dieu qui est appelée *Antiqua*, il en refit l'ambon et se construisit au-dessus de cette église une habitation particulière, où il acheva le temps de son pontificat [3]. »

Remarquons de suite que la première fois que le *Liber Pontificalis* parle de Sta Maria Antiqua, c'est pour annoncer non sa construction, mais sa décoration et son embellissement. Que faut-il en conclure, sinon que notre église était déjà vouée au culte

Lincei, 1891. — Grisar, *Storia di Roma e dei Papi nel medio evo*, I, 1899, p. 328-36. — Mgr Duchesne, *Mélanges d'archéol. et d'histoire*, 1897, p. 13 et s. et *Le Forum chrétien*, p. 47. — P. Lugano, *Sancta Maria Antiqua, nunc nova*, Roma, 1900.

1. Le manuscrit se trouve à la bibliothèque de Vienne (ms. 795). Il fut publié une première fois en 1777 par les religieux de St-Emmeran-Salzbourg à la suite des ouvrages d'Alcuin avec lesquels il n'a rien de commun, et une seconde fois par M. de Rossi dans le tableau synoptique des Itinéraires qu'il a placé au commencement de sa *Roma Sotterranea*, (t. I, p. 175 s.).

2. Le texte que nous possédons date du pontificat d'Honorius I (625-638) ; mais il n'est qu'une compilation d'un travail plus ancien fait sous Pelage II (579-590).

3. Basilicam itaque S. Dei Genitricis quae antiqua vocatur pictura decoravit illicque ambonem noviter fecit et super eamdem ecclesiam episcopium quantum ad se construere malluit illicque pontificatus sui tempus finivit. *Lib. Pont.*, I, 385, édition de Mgr Duchesne.

Digitized by Google

quand la première rédaction de cette histoire fameuse fut faite? Cette première rédaction, on s'accorde à la considérer comme postérieure à la mort du pape Anastase Ier, survenue en l'an 498. A cette époque, nous le verrons par la suite, Sta Maria Antiqua n'était encore, vraisemblablement, qu'un humble oratoire. Quoi d'étonnant à ce que le rédacteur anonyme de la chronique pontificale l'ait alors passée sous silence? Il écrivait d'un coup l'histoire de cinq siècles et devait forcément négliger les détails. Mais ceux qui, après lui, continuèrent la chronique des papes, n'embrassaient dans leur travail qu'un nombre limité d'années. L'un d'eux raconte les événements de 498 à 530; un autre de 687 à 714, etc. [1]. Les faits sont plus près d'eux; ils ne s'effacent pas dans le lointain des temps. Et il est inadmissible qu'avec leur copieuse documentation sur tout ce qui concerne les églises de Rome les derniers rédacteurs du *Liber Pontificalis* eussent négligé de signaler la consécration de Sta Maria Antiqua, si cette église avait été vouée au culte pendant les années dont ils écrivent l'histoire. Un seul est capable d'avoir commis une semblable omission, c'est le premier, celui de 498, qui esquissait à larges traits plus de quatre cent cinquante années de la vie du Pontificat Romain.

Si donc l'*Itinéraire* du pèlerin allemand nous permet d'affirmer que, vers 590 environ, on donnait déjà à notre église l'épithète d'Ancienne, *antiqua*, le silence du *Liber Pontificalis* sur l'époque où elle fut livrée au culte nous permet de présumer avec vraisemblance que ce fut antérieurement à 498. Nous verrons par la suite de cette étude s'il n'y aurait pas lieu de remonter encore plus haut.

Mais notre église, si elle peut prétendre à une haute antiquité, dut avoir d'abord une existence obscure. La rareté des textes qui la concernent en fait foi. Avant d'y avoir mis les pieds, rien qu'en pesant les documents qui la mentionnent, nous pouvons affirmer qu'elle n'était pas un joyau éblouissant comme Ste-Marie-Majeure ; mais nous pouvons insinuer aussi qu'à partir du huitième siècle elle dut entrer dans une phase singulièrement intéressante de son développement. Les lignes que nous avons empruntées

1. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur les différentes narrations qui constituent le *Liber Pontificalis*, il faut reconnaître que celle qui s'arrête à l'année 498 est bien inférieure, comme documentation, aux suivantes. C'est le seul point de vue qui nous importe ici.

Digitized by Google

ci-dessus au *Liber Pontificalis* nous en avertissent. Examinons-les. Que nous disent-elles, ou plutôt que nous laissent-elles entrevoir? Que Jean VII, qui était grand amateur d'art et plus encore peut-être grand décorateur, qui avait fait tapisser la chapelle de la Vierge à St-Pierre de merveilleuses mosaïques, qui couvrait de fresques les murs de plusieurs églises de Rome [1] avait pris en affection cette humble église *Sta Maria Antiqua*, jusqu'à lui peut-être négligée, qu'il la décora de peintures, qu'il refit son ambon et que, pour ne pas la quitter, il se fit construire au-dessus d'elle, sur les pentes du Palatin, une maison particulière, *episcopium quantum ad se*, qu'il habita et où il passa les dernières années de sa vie, loin des splendeurs du Latran. Détermination aussi surprenante qu'elle dut être féconde pour notre église.

De cette détermination, il n'est pas impossible cependant de démêler les causes. Né au Palatin, dont son père était conservateur, Jean VII avait passé sa vie dans ce coin du Forum, embelli par la munificence paternelle. Car son père avait fait restaurer le grand escalier qui, du temple de Vesta, gagne la Porte Romaine de la *Roma quadrata*, cet escalier que sept siècles auparavant Ovide, muet et figé d'étonnement, avait vu foulé par le pied nu d'une matrone :

> Huc pede matronam vidi descendere nudo ;
> Obstupui, tacitus sustinuique gradum [2].

Le travail avait dû être considérable, car il en est fait mention dans l'inscription qui se lisait sur son tombeau, à Ste-Anastasie [2]: « Après les multiples soucis, dit-elle, que lui causèrent le soin des antiques palais de Rome et après qu'il en eut refait le grand escalier, il monta à la demeure divine du Roi éternel, y recevoir de ses mains les solides récompenses qu'il réserve au mérite [3]. »

Une longue habitude retenait donc Jean VII à l'ombre du pa-

1. Cfr. *Liber Pontificalis*, passim.

2. Ovide, *Fast.*, VI, 395.

3. Cette inscription avait été placée par Jean VII sur le tombeau de son père; elle a été copiée au XVe siècle par Pierre Sabin et publiée par de Rossi. Elle se compose de treize vers, dont voici les quatre derniers que nous traduisons :

> Post ergo multiplices quas prisca palatia Romæ
> Præstiterant curas longo refecta gradu
> Pergit ad æterni divina palatia regis
> Sumere cum meritis prœmia firma Dei.

Digitized by Google

lais impérial qu'avait habité son père et dans le quartier qu'il avait enrichi de ses générosités ; le fait ne peut faire doute pour personne. Mais on peut se demander en plus si la proximité même de Sta Maria Antiqua ne fut pas pour quelque chose dans la résolution qu'il prit d'abandonner le Latran. Car Jean VII semble avoir eu pour la Mère de Dieu une dévotion particulière. Nous avons rappelé déjà les splendeurs dont il fit orner sa chapelle dans la Basilique de St-Pierre. — Dans une inscription d'une éloquente brièveté qui se lit encore aujourd'hui dans les cryptes vaticanes, il ne veut pas d'autre titre que celui de Serviteur de la Vierge, *Johannes servus Stæ Mariæ.* — Bien que nous n'écrivions encore l'histoire de Sta Maria Antiqua que d'après les textes, disons de suite qu'on a retrouvé un fragment de l'ambon qu'il fit restaurer pour l'église et que là encore il écarte toute autre qualification que celle de serviteur de la Vierge : *Johannes servus Stae Mariae.* Il va même plus loin : pour que personne n'en ignore il revendique une seconde fois, en grec, ce même titre d'honneur et écrit + IWANNOY ΔOYΛOY THC ΘEWTOKOY. Et c'est tout. Il semble que : serviteur de la Vierge, résume sa vie. On peut dès lors se demander, je le répète, si ce n'est pas un peu aussi pour continuer à vivre à côté de l'antique sanctuaire de sa Souveraine, de celle dont il était l'esclave, qu'il se fit construire cette demeure particulière, *episcopium quantum ad se,* dont parle le *Liber Pontificalis.*

Quoi qu'il en soit des raisons intimes qui aient motivé sa détermination, du jour où il l'eut prise, Sta Maria Antiqua entra — ou dut entrer — dans une période nouvelle de son développement. De simple diaconie elle devint chapelle papale. Car diaconie, elle l'était, depuis quand ? nous l'ignorons, les textes ne le disent pas, mais le fait est certain ; et chose tout à fait digne de remarque, sur la plus ancienne liste des diaconies que nous possédions, celle qui fut dressée sous le pontificat de Léon III (795-816) [1], elle est inscrite la première — pourquoi, si ce n'est parce qu'elle était la plus ancienne ? — Elle était même la diaconie du Palais Impérial et servait d'intermédiaire entre les dignitaires byzantins et le peuple dans les libéralités que ceux-là faisaient à celui-ci. A ce titre son importance était déjà marquée. Elle augmenta dans des proportions considérables lorsqu'elle devint, en outre, chapelle papale.

1. *Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, II, 42, note 74.

Digitized by Google

Et dès maintenant le lecteur peut comprendre l'immense intérêt qui s'attachait à la découverte de notre église. Le huitième siècle est à Rome celui du réveil de l'énergie nationale. A travers mille dangers, par un chemin semé de séditions, de meurtres et d'atrocités, la nationalité romaine marche vers une vie indépendante qu'elle désire vivre sous la tutelle des souverains pontifes. Elle y arrive, après d'innombrables aventures, grâce à notre grand empereur, à l'aurore même du neuvième siècle. De cette époque de lutte contre la domination byzantine, de création d'un idéal nouveau, de gestation de cette grande chose qu'est le pouvoir temporel des papes, qu'avions-nous, jusqu'alors, à part quelques parchemins jaunis ? Rien, absolument rien, littéralement rien. Que doit nous apporter Sta Maria Antiqua ? Le reflet, intact de toute restauration ultérieure, vierge de tout mélange frelaté, le reflet, dis-je, fixé sur ses murs par la main du peintre, des passions de cette foule, des pensées de ces pontifes ; un miroir coloré où leur image flotte encore après des siècles et où nous pourrons, peut-être, avec un peu de sens artistique, déchiffrer quelque chose de leur âme, deviner leurs désirs, leurs aspirations, leurs regrets, surprendre même leurs rêves.

Car rien ne vint en effacer la trace. Après le huitième siècle, Sta Maria Antiqua disparaît rapidement du *Liber Pontificalis*. Celui-ci nous apprend que Léon III (795-816), le pape qui couronna Charlemagne, fit poser sur le maître-autel un somptueux *ciborium* en argent fin : *cyburium ex argento purissimo pens. Lib.* CCXII [1]. Cinquante ans plus tard l'église était abandonnée et les services de la diaconie transférés par le pape Léon IV (847-855) dans une nouvelle église construite sur la *Via Sacra* à l'endroit où s'élève aujourd'hui Ste-Françoise Romaine.

***

Voilà à peu près ce que l'on savait de Sta Maria Antiqua en janvier 1900, à l'époque où les ouvriers mirent la pioche à l'église Sta Maria Liberatrice qui s'élevait sur ses ruines. Le monde savant se demandait, non sans curiosité, en quoi les fouilles allaient confirmer, infirmer ou compléter les données fournies par l'histoire; les artistes, en quoi elles allaient répondre à leurs espérances ou y mentir. Nul ne l'ignorait : après la chute de l'empire d'occi-

1. *Lib. Pont.*, II, 14.

Digitized by Google

dent Rome avait été submergée par une véritable invasion byzantine ; employés, moines, prêtres, administrateurs étaient grecs; leur flot avait envahi l'Église elle-même et la Chaire de Pierre : quel limon, fécond ou dévastateur, avait-il déposé dans l'antique diaconie ? Quel vestige de culture, quels signes de décadence y avait-il laissés ? Il avait modifié, on le savait, idées et langage ; il les avait façonnés sur ceux de Constantinople, la capitale, alors, de la civilisation ; avait-il eu sur l'agencement et sur la décoration de la maison de Dieu une influence aussi profonde ? Sous sa couche adventice ne retrouverait-on pas ici le vieux fond, solide et immuable, de l'antique race romaine ? Et, dans ce cas, jusqu'à quel point le caractère local avait-il persisté et comment s'était-il manifesté ?

Ces questions étaient dans bien des bouches quand les pelles des terrassiers mirent au jour..... le *Lacus Juturnæ* [1] tout près de l'Atrium et du Temple de Vesta, — le culte de l'eau à côté de celui du feu ; cela ramenait les esprits à 2000 ans en arrière. — Juturne, le lecteur s'en souvient peut-être, était une ancienne divinité des sources originaire de Lavinium, la métropole religieuse des Latins. S'occuper d'elle c'était quitter Byzance pour l'aurore du paganisme romain. Vestige des religions primordiales qui divinisaient les grandes forces de la nature, son culte était, en effet, associé à celui de Vulcain. Elle avait part à ses fêtes, aux *Vulcanalia*. A bon droit, puisque Vulcain n'était primitivement que la personnification du feu considéré comme agent immédiat de la création, et qu'on pouvait alors lui appliquer la définition que donne Zénon de la nature elle-même : « ce feu artiste qui procède méthodiquement à la génération ». Unir le culte de l'eau à celui du feu, celui de Juturne à celui de Vulcain, rien de plus logique. — Plus tard lorsque, de simple dieu de la lumière, de *Lucetius* comme disaient les Osques, Jupiter fut devenu le dieu de l'atmosphère et des phénomènes qui s'y passent, la mythologie lui donna en qualité de *pluvius*, de dieu de la pluie, Juturne pour maîtresse : le dieu des cieux humides fécondant les sources,

1. Dès avant les fouilles on savait par Denys d'Halycarnasse, *Antiq. Rom.*, VII.13, que le *Lacus Juturnæ* se trouvait près du temple de Vesta, et par Ovide, *Fast.*, I, 705, qu'il était dans le voisinage immédiat de celui de Castor et Pollux. On n'était donc pas sans espoir de le découvrir quand on les commença. — Il est bon de remarquer que, par le mot de *lacus* les Latins désignaient simplement un bassin alimenté par une source. Il s'appliquait même aux abreuvoirs et aux fontaines et, à la fin de l'Empire, Rome en possédait plus de quatorze cents.

Digitized by Google

l'allégorie est assez claire pour se passer d'explication. — Dans Virgile cette même Juturne, d'associée de Vulcain, d'amie de Jupiter, devient enfin sœur de ce Turnus, roi des Rutules, qui fut défait par Énée lors de son arrivée dans le Latium. Elle n'en reste pas moins la protectrice des fleuves, des sources et des eaux en général : *nympha decus fluviorum*, nous dit-il (Aen., XII, 134). — Les fouilles actuelles semblent nous la montrer dans un rôle nouveau et inattendu, dans celui de guérisseuse. Mais n'anticipons pas : et, puisqu'il le faut, laissons pour un instant l'étude des influences byzantines et parlons du groupe de Juturne.

Ce qui faisait la grande réputation de son *Lacus*, de sa fontaine, c'était, bien plus que tous les souvenirs mythologiques, celui de la victoire du lac Régille. Le jour de cette brillante affaire, disait-on, Castor et Pollux, après avoir combattu vaillamment pour les Romains, étaient venus, tout couverts de sueur, y abreuver leurs chevaux. Ils avaient annoncé la défaite définitive de l'ennemi et, partant, la fondation de la République. On les en avait remerciés en leur élevant le temple dont trois merveilleuses colonnes montent encore aujourd'hui dans le ciel, et en entourant d'honneurs le limpide filet d'eau où leurs coursiers avaient bu.

Il coule encore aujourd'hui aussi transparent qu'il y a 2500 ans. Le *lacus* le reçoit. C'est une piscine carrée [1] tapissée de marbre. Au milieu, sur un vaste rectangle formant îlot, les deux jumeaux en marbre se dressaient à côté de leurs chevaux [2]. Les détails de la construction prouvent que les parties essentielles de cet ensemble datent de la République ; mais on n'a pas trouvé trace du double escalier qui, s'il faut en croire la *Forma Urbis*, conduisait, à l'époque de l'empire, au niveau du bassin. Çà et là, contre les murs de la salle qui abrite cette piscine, une tête de Jupiter Sérapis et un bel autel de marbre où se dessinent, en relief

1. Elle a 5 m. 10 de côté et 2 m. 12 de profondeur et était alimentée non par une mais par deux sources, débouchant l'une au coin N.-E, l'autre au coin N.-O. La maçonnerie est en *opus reticulatum*, de l'époque républicaine, jusqu'à la hauteur de 1.78 qui est celle qu'atteint l'îlot central sur lequel s'élevait le groupe des Dioscures ; au-dessus elle est en *opus incertum* de l'époque impériale. *Opus reticulatum* et *opus incertum* étaient recouverts de plaques de marbre blanc. — Cet exhaussement de 34 cm. fut visiblement nécessité par une élévation correspondante du niveau du sol sur le Forum.

2. On n'a trouvé que quelques fragments de ce groupe. Cfr. un denier de la gens Postumia, qui descendait du vainqueur du lac Régille, où l'on voit Castor et Pollux à côté de la source. Babelon, *Monnaies de la République*, II, p. 379, 5 et 6.

Digitized by Google

Jupiter, sceptre et foudre à la main, Léda avec le cygne, les Dioscures et une mystérieuse figure de femme qui marche, une grande torche dans les deux mains, Hélène probablement, comme déesse de la lumière [1]. Dans ce *Lacus Juturnæ*, Juturne brille par son absence ; un seul souvenir plane et envahit tout, celui des fils de Léda ; ils y sont représentés avec leurs chevaux, leur père, leur mère et leur sœur ; le cygne y est aussi ; seule la nymphe, honneur des fleuves, manque. La politique a supplanté le mythe.

Le *Lacus Juturnæ* fut restauré sous l'empire; puis il servit pendant des siècles et jusqu'à une époque très-avancée, de fontaine publique. On y trouva, quand on le vida, plus de cent cruches intactes qu'on y avait laissé choir en puisant de l'eau et des fragments plus ou moins grands qui se chiffrent par milliers. Elles datent toutes des premiers siècles du moyen âge. M. Huelsen fait remarquer avec raison [2] que la longue utilisation de la source comme fontaine publique, après la disparition de l'ancienne religion nationale, va à l'encontre de cette affirmation de M. Boni que, par haine contre les païens, les chrétiens, lorsqu'ils eurent le pouvoir, en firent une latrine. La couche de deux mètres d'immondices qui y fut trouvée pouvait fort bien provenir d'infiltrations venues du cimetière voisin de Ste-Maria Antiqua [3] dont nous parlerons tout à l'heure. En tous cas rien n'est plus contraire à la façon dont, à Rome, les chrétiens du IVe et du Ve siècle traitaient les monuments de l'ancien culte.

Le *lacus* déblayé on poussa les fouilles plus loin espérant cette fois trouver l'église chrétienne et..... ce fut une chapelle païenne avec un autel et un puits qu'on découvrit, le groupe de *l'édicule de Juturne*. Au fond de celui-ci se voit encore la base sur laquelle s'élevait la statue de la déesse, et l'épistyle lui-même, avec l'inscription *Juturnai s(acrum)*, a été retrouvé. Sur le devant de l'autel est sculpté un groupe qui la représente faisant ses adieux à son

1. Cette identification est de Pétersen. Cfr. Huelsen, *op. cit.*, page 70, note 1, 2e édition. On trouva encore dans le *lacus* un torse d'Apollon en marbre, de style archaïque, probablement une imitation romaine du temps d'Adrien, des débris de verre, des ossements provenant de sacrifices, etc. Au contraire du torse qui n'est qu'un pastiche, la tête d'un des chevaux Dioscures, qui a été retrouvée aussi, est un magnifique travail original du Ve siècle avant J.-C.

2. *Op. cit.*, page 70, note 2.

3. Cfr. sur des cas semblables Lanciani, *Anc. Rome in the light of modern discoveries*, p. 65 s.

Digitized by Google

frère Turnus et lui adressant les paroles que Virgile met dans sa bouche :

Quid nunc te tua, Turne, potest germana juvare ?

Cet adieu, c'est l'annonce de la mort de Turnus et du triomphe d'Énée — de la fondation d'Albe-la-Longue par conséquent ; et de celle de Rome en perspective — et cet autel (il est du troisième siècle après J.-C.) prouve une fois encore combien alors l'intelligence des vieux mythes allait s'obscurcissant. La politique s'était substituée à la religion ; nul ne songeait plus aux forces primordiales, à l'eau compagne du feu dans les mystères de la création ; ce que l'on mettait sur les autels c'était la victoire du lac Régille et la fondation de Rome.

Mais, si la religion s'en était allée, la superstition restait. Le puits en est la preuve. La margelle en est de marbre délicatement sculpté. Une inscription deux fois répétée [1] nous apprend que ce fut M. Barbatius Pollio, édile curule, qui le restaura. Ce Barbatius Pollio est très vraisemblablement le partisan d'Antoine dont Cicéron parle dans les Philippiques [2]. L'eau y est au même niveau que dans le *lacus* (11m74 au-dessus de la mer). La même source sacrée les alimente : ce n'est plus ici le lac, mais le puits de Juturne. Tout autour, on trouva une innombrable quantité de fragments de coupes en terre cuite : les dévots venaient ici boire de l'eau miraculeuse, dans l'espoir de guérir. Le prêtre tirait l'eau — la margelle est tout usée par le frottement de la corde — et il la distribuait dans ces coupes d'argile dont les innombrables débris gisent partout, muets témoins de superstitions disparues.

Guérissait-on ? J'en doute fort. Et cependant en creusant toujours plus avant on découvrit — au lieu de l'introuvable Sta Maria Antiqua — une deuxième chapelle destinée, semble-t-il, aux dévots qui venaient remercier les dieux de leur guérison. Elle était située derrière le *lacus*, exactement dans son axe. C'était une grande salle d'une dizaine de mètres de long sur sept de large qui avait été formée par la réunion de plusieurs petites chambres, ainsi qu'en témoignent les traces des murs qu'on abattit

1. Voici la plus complète des deux inscriptions : *M. Barbatius Pollio ed. cur. Juturnai sacrum rest. puteal.* — L'autre est identique, sauf les mots *rest. puteal.* qui manquent. Les caractères sont de l'époque d'Auguste environ. Remarquons que le puits était beaucoup plus ancien et que Barbatius Pollio ne fit que le restaurer : *restituit.*

2. *Phil.*, XIII, 3. Il avait été questeur d'Antoine en l'an 41 avant J.-C.

Digitized by Google

à cette occasion. La maçonnerie est en brique, de mauvais travail. On devine que nous approchons de la décadence. Le pavé, qui était originairement en *opus spicatum*, fut recouvert ultérieurement de grandes plaques de briques. L'une d'elles porte la marque *ex fig. Publilianis pr. Œmiliæ Severæ c. f.* qui est de l'époque de Septime-Sévère. C'est à ce moment-là que cet appartement dut être transformé en oratoire. Dans le mur de l'ouest s'ouvrent trois grandes niches et dans celle du milieu on trouve encore en place une belle statue en marbre d'Esculape, dieu de la santé, de grandeur naturelle, auquel un enfant offre un coq en signe de guérison.

Autour de cette piscine, de ce puits miraculeux, de cet oratoire rayonnaient des chambres que Deubner croit avoir été destinées aux malades qui venaient chercher leur guérison. Il donne de son opinion des preuves plausibles. Tout ce coin, qui formait le domaine de Juturne, aurait donc été, dans les derniers temps du paganisme, une espèce d'hôpital sacré ; et la déesse qui y régnait, après avoir vu son rôle de force primordiale éclipsé par le souvenir de la Victoire du lac Régille et de la fondation de Rome, se serait recruté une nouvelle clientèle de dévots dans les couches, toujours, hélas ! profondes, de l'humanité souffrante.

Mais, dès le triomphe du Christianisme, les locaux qui enserrent le triple noyau du *Lacus*, de l'*ædicula* et de l'oratoire d'Esculape, changèrent de destination. De nombreuses inscriptions trouvées là le prouvent : ils abritèrent la *Statio Aquarum*, l'administration des eaux, ou plutôt un bureau de cette administration : car elle était trop considérable pour qu'il soit facile d'admettre qu'elle pût tenir tout entière dans l'espace que les fouilles ont mis au jour. Le *curator aquarum*, le chef de cette administration, était un très gros personnage, dont dépendaient et les quatorze cents fontaines publiques de Rome, et les dix-neuf aqueducs qui y amenaient l'eau, — c'est-à-dire la santé de Rome et la fertilité de la campagne qui l'entourait. C'est lui en effet qui réglait la distribution de l'eau dans la ville et les prélèvements que les riverains étaient autorisés à faire sur les parcours des aqueducs. Et nul n'ignore combien était riche le terrain aujourd'hui si désolé qui entoure la ville éternelle. Mais il ne l'était que grâce à l'apport incessant de ces aqueducs dont les arches se découpent encore, mélancoliques et grandioses, sur le ciel doré de la campagne. Du

Digitized by Google

jour où ils furent négligés, la mort, et bientôt la solitude planèrent sur son sol desséché. Les vieux Romains avaient le sentiment très net de l'importance d'un semblable service. Celui qui y était préposé, le *curator aquarum*, était généralement un ancien consul, d'où le titre de *consularis aquarum* qui lui était généralement donné ; deux adjoints l'aidaient dans ses fonctions et quand ils sortaient de Rome, *curator* ou *curator* adjoint étaient, en signe d'honneur, accompagnés de deux licteurs.

L'installation des bureaux de l'administration des eaux dans les dépendances du *Lacus Juturnæ* semble avoir eu lieu le 1er mars 328 après J.-C. La plus importante des inscriptions auxquelles nous avons fait allusion ci-dessus est en effet libellée de la façon suivante : *Optimo et venerabili d. n. Fl. Constantino maximo victori pio semper aug. Fl. Mæsius Egnatius Lollianus v. c. curator aquar. et Minic. d. n. m. q. e.* [1]. — *Dedicata cum statione a Fl. Lolliano c. v. cur. Kal. Martiis Januarino et Justo conss.* (1er mars 328 de notre ère). Cette inscription est gravée dans la base d'une statue ; les mots *dedicata cum statione* qu'on y lit ne peuvent guère s'expliquer qu'en admettant que statue et bureaux furent inaugurés par Fl. Lollianus le même jour, le 1er mars 328. Il semblerait donc qu'alors déjà, quinze ans à peine après la proclamation de l'édit de Milan, il y eut, dans ce coin du Forum, un recul considérable du paganisme : le culte superstitieux de Juturne perdait de son prestige ; les chambres destinées aux malades restaient vides ; on les utilisait pour le service administratif de ces mêmes sources dont la nymphe avait autrefois la protection suprême. Le *consularis aquarum* prenait la place du prêtre. Il ménageait la transition entre l'ancienne religion et la nouvelle. Le règne de la divinité des eaux prenait fin ; celui de la Vierge, Mère de Dieu, allait commencer.

***

Le groupe du *Lacus Juturnae* mis au jour, *Sta Maria Antiqua* ne pouvait pas tarder à y paraître : au moyen âge, elle est appelée souvent *Sta Maria in Lacu ;* tout faisait donc présumer qu'on la toucherait promptement. Bientôt, en effet, elle fut atteinte, dégagée, et restituée à la lumière.

Elle s'élève juste au sud du *Lacus*. Une rue sépare son pro-

1. *Curator aquarum et Miniciae* (c'est-à-dire du portique Minicia) *devotus numini majestatique ejus.*

Digitized by Google

longement du temple de Castor, sa façade est précédée d'un puissant portique, formé de robustes piliers se continuant dans la direction du Capitole en une colonnade qui devait ressembler à ce qu'est aujourd'hui la rue de Rivoli, à Paris. Traversez ce qui reste de cette rue et de cette colonnade et, après un coup d'œil au mur de face en bel *opus latericium* du Ier siècle, franchissez cette large porte ; vous êtes dans le sanctuaire de la Vierge le plus ancien de Rome, et probablement du monde. Cette grande cour carrée, autrefois couverte [1], dont les murs se creusent, à droite et à gauche, de cinq niches colossales, c'était l'*atrium*. Le peuple chrétien se réunissait ici. Avant d'entrer dans l'église proprement dite il se recueillait dans le silence de ce lieu clos où seule la fontaine liturgique — le *cantharus* — mettait son murmure. Puis, par trois portes, une grande et deux petites, il entrait dans la basilique. Faites comme lui, franchissez ce seuil vénérable et regardez : voici des traces du *narthex* ; dans ce péristyle clos de grillages se tenaient catéchumènes et pénitents. Quelques pas vous conduisent dans la nef centrale. Quatre colonnes de granit et quatre murs en équerre la séparent en même temps du narthex d'où vous venez, — des bas-côtés où se tenaient, dans celui de droite les femmes et dans celui de gauche les hommes — et du *presbyterium* vers lequel vous marchez. Ce dernier, espace réservé aux prêtres, est flanqué lui-même à droite du *matroneum*, à gauche du *senatorium*, celui-ci destiné aux hommes notables, celui-là aux femmes illustres de la communauté. Plus avant, le sanctuaire, au mur de fond creusé d'une abside et accompagné de deux chapelles, une de chaque côté. La nef centrale enfin où vous êtes, était occupée tout entière par la *Schola cantorum*, par les chantres.

Développement anormal, monstrueux : le *sanctuaire*, le *presbyterium*, le *senatorium*, le *matroneum* et la *schola cantorum* couvrent à eux seuls plus des trois quarts de la superficie de l'église ; le dernier quart seul est abandonné au public [2] ! Vous vous éton-

1. Elle semble n'avoir été couverte qu'au VIIIe siècle ; l'énorme pilier de maçonnerie qui supportait le toit ayant été enlevé il y a trois ans, il est difficile aujourd'hui d'arriver à une certitude absolue sur ce point.

2. Voici quelques proportions ; atrium, largeur 19 m., longueur 20 m. — Sanctuaire avec presbyterium, senatorium et matroneum : largeur 19 m., longueur (à l'abside) 15 m. — Schola cantorum : largeur 11 m., longueur 13 m. — Chacun des bas-côtés réservés au public : largeur 4 m., longueur 16 m. 50. — soit 132 m. q. seulement réservés au public sur une superficie totale de 560 m. q. environ (superficie de l'atrium non comptée).

Digitized by Google

neriez de cette combinaison hydrocéphale, où la tête est tout et le corps rien ; vous vous récrieriez ; vous chercheriez des raisons plausibles à un phénomène si déconcertant, si vous ne saviez déjà par l'étude des textes que Sta Maria Antiqua fut chapelle papale et diaconie du palais impérial. Chapelle papale : — et voilà pourquoi le *presbyterium* est si vaste, la *schola cantorum* si énorme. Diaconie du palais, de ses innombrables fonctionnaires et officiers, de leurs femmes et de leurs filles, de cette gent vêtue de soie et d'or qui pullulait comme de brillants parasites dans les dessous vermoulus de l'administration byzantine : — et voilà pourquoi *senatorium* et *matroneum* s'enflent si prodigieusement pour pouvoir les contenir dans leur enceinte. Et ce ne devait pas être un spectacle banal, au temps de Jean VII, que celui de la vénérable église regorgeant de tout ce que Rome avait de haut dans son double monde, ecclésiastique et civil, de tout ce qu'il avait d'élégant et de distingué !

Un des étonnements, non des moindres, pour le spectateur devait être alors le contraste entre le choix, admirable, unique, de l'assistance, et l'humilité du local. Car il n'y a rien ici des splendeurs de la basilique du Ve siècle, de Ste-Sabine par exemple ou de Ste-Marie-Majeure, la lumière ne ruisselle pas sur les marbres et l'or, n'inonde pas un dallage lustré, ne baigne pas des colonnades d'une hautaine élégance. On sent que la modeste église n'a pas été construite à cette époque où les temples des dieux enrichis des dépouilles d'un monde, croulaient, et livraient à qui voulait les prendre, fûts, chapiteaux, frises, plaques, dalles des marbres les plus fins et les plus rares ; où, en plus, de tous les coins de l'univers des rois barbares nouvellement convertis envoyaient au Pasteur suprême ce que leurs carrières leur fournissaient de plus précieux. Ici, quatre colonnes de granit pour soutenir la voûte, et c'est tout.

Pas de mosaïque d'or non plus, étalant ses milliers d'étincelles. Mais sur les murs, au-dessus des colonnes, entre les fenêtres, dans les niches même, sur le chambranle des portes, le long des corridors, partout où la vue s'étendait, dans le moindre recoin, dans les pendentifs, une luxuriante, étrange et innombrable végétatation de peintures se succédant, rapides et pressées, et s'amoncelant, à tel endroit, près de l'abside par exemple, sur quatre couches successives. Poussée d'art qu'on ne s'expliquerait pas, efflorescence, dont on chercherait en vain le secret si l'on ne savait du

Digitized by Google

reste que, de même que le cinquième siècle est celui où le marbre précieux était le plus commun à Rome, le huitième est celui où, toutes proportions gardées, le pullulement des artistes y était le plus considérable, parce que la Ville Éternelle servait alors de refuge à l'innombrable nuée de peintres et d'enlumineurs grecs que les fureurs iconoclastes chassaient de l'Orient. Recueillis par la charité des Papes, ces ouvriers d'art sans travail occupèrent leurs loisirs à décorer cette chapelle papale. Ils vivaient ici et évoquaient la vie sur ces murs.

Mais, si le décor qu'ils y étalèrent est riche et varié, il ne peut donner à cette juxtaposition de petits locaux ce que leur origine même leur interdit : le coup d'œil d'ensemble. La lumière, ici, ne jouait librement nulle part ; elle était interceptée partout ; elle s'amortissait, elle agonisait, elle mourait dans mille coins obscurs, parce que ce n'est pas la claire volonté d'un artiste qui a présidé à sa distribution, mais l'aveugle hasard qui a tout fait : l'église Sancta Maria Antiqua n'est en effet pas autre chose qu'une maison particulière [1] adaptée, après coup, aux besoins du culte. On a abattu quelques cloisons, percé quelques portes, jeté un toit sur une cour, creusé une abside, puis, bien plus tard, couvert le tout de fresques ; mais de cette série d'arrangements ne pouvait pas résulter une construction de premier jet, au coup d'œil saisissant, comme Ste-Marie-Majeure. Ce n'est ici qu'un oratoire qui petit à petit a absorbé une maison.

Et voilà pour moi une des preuves les plus certaines de sa haute antiquité : le culte a commencé ici à une époque où il était presque encore forcé de se cacher, où, en tous cas, il n'osait pas s'étaler sur le Forum : un coin, au fond d'une maison particulière, c'est tout ce qu'on osait lui concéder ; à une époque aussi où le souvenir de l'*ecclesia domestica* de l'époque pré-constantinienne était encore vivace, car elle s'y reproduit avec fidélité.

Maint indice concourt ainsi à corroborer notre opinion ; je ne reviendrai pas sur les raisons historiques, sur cette épithète d'*ancienne* qui était l'apanage de notre église dès le sixième siècle ni sur l'inconséquence qu'il y aurait à lui assigner une date

1. Nous chercherons à l'identifier au cours de cette étude ; pour le moment contentons-nous de remarquer qu'on ne saurait y voir le « vestibule des palais impériaux », comme on l'a tant répété depuis deux ans. Ce qui le prouve surabondamment, c'est qu'elle ne communique avec eux que par un corridor sombre et un long plan incliné, par lesquels il eût été difficile de faire passer des hôtes de distinction.

Digitized by Google

plus récente qu'à Ste-Marie-Majeure (433 à 440) ; car, si elle était la plus jeune des deux, pourquoi l'appeler l'*ancienne* ? Il est clair que les choses se sont passées de la manière suivante : notre église s'appelait d'abord Ste-Marie tout court ; puis, quand Ste-Marie-Majeure fut construite, elle devient Ste-Marie-l'Ancienne, pour se distinguer de celle-ci, qui longtemps, à son tour, s'appela Ste-Marie tout court. C'est là la marche régulière et naturelle des choses ; quelle vraisemblance qu'ici elle ait été intervertie, sans rime, sans raison, et en dépit du bon sens et qu'on se soit plû à appeler *ancienne* l'église qui était la plus nouvelle des deux ? Je mentionne aussi simplement les arguments tirés du texte du *Liber Pontificalis*, de l'omission, qui serait si étrange, de la date de fondation de *Sta Maria Antiqua*, si elle ne s'expliquait pas tout naturellement par la très haute antiquité de celle-ci ; je laisse dans l'ombre ce fait que notre église semble avoir été la plus ancienne des diaconies et je me contente de relever un dernier détail : autour d'elle s'étend le plus ancien cimetière chrétien de l'intérieur de Rome.

Aucun de nos lecteurs n'ignore que pendant des siècles on n'enterra qu'en dehors de la ville. Le fidèle cherchait, dans les catacombes ou dans les cimetières suburbains, une place bien près, le plus près possible, du saint ou du martyr le plus fameux possible et demandait que là fût déposée sa dépouille mortelle. Un jour un homme eut l'idée de demander à dormir son dernier sommeil, non plus près de reliques vénérées, mais à l'ombre d'un sanctuaire fameux : et il choisit pour cela quoi ? précisément notre église Sta-Marie-Antiqua ; pourquoi, sinon parce qu'elle jouissait alors déjà d'un prestige, d'une force d'attraction suffisante pour contrebalancer des siècles d'habitude et de tradition ? On a donc trouvé près de Sancta Maria Antiqua deux inscriptions tumulaires [1], les plus anciennes qui aient été découvertes à l'intérieur de Rome. L'une est du 18 février 572, l'autre se place entre 582 et 602. Voici le texte de la première :

Hic requiescit in pace Amantiu[s aur]ifex qui vixit plus min. ann. L. Depositus sub d. XI. Kal. Martias quinquies p. c. D. n. Justini pp. Aug. ind. quarta.

1. J'éprouve le besoin de prévenir une objection qui pourrait m'être faite et qui consisterait à dire que c'est le hasard seul qui a amené ici les plaques de marbre portant ces inscriptions; les inscriptions chrétiennes sont si rares dans la seconde moitié du sixième siècle (cfr. de Rossi, *Inscr. Chr.* I. 509) qu'une semblable hypothèse doit être écartée.

Digitized by Google

« Ici repose en paix Amantius, orfèvre, qui vécut environ cinquante ans, déposé le 11 des calendes de mars, cinq ans après le consulat de notre Seigneur Justin [1], toujours auguste, quatrième de l'indiction. »

Cet orfèvre était, tout semble l'indiquer, un de ceux que nous avons vu tenir boutique sur la Sacra Via et faire de ce quartier un des plus somptueux de Rome. Et nous pouvons croire qu'il fut, sinon le premier, du moins un des premiers mortels qui furent enterrés à l'ombre de celle qui nous fut donnée pour Mère — un des premiers qui chercha près d'elle le repos : *sub tuum præsidium confugimus* — qui, même après sa mort, ne voulût pas la quitter.

Car, je le répète, c'est bien ici le plus ancien sanctuaire de la Vierge. Voici qui le confirme encore davantage : aux abords de l'abside — à l'endroit qui était l'oratoire primitif — il y a, je l'ai indiqué déjà, jusqu'à quatre couches de fresques superposées, dont la plus récente date de Paul I (757-767). C'est-à-dire qu'antérieurement à ce pontife on avait déjà refait trois fois la décoration de cette partie de l'église ! Quelle haute antiquité cela ne suppose-t-il pas, surtout si l'on songe à la solidité de la Peinture chez les Romains ? Nous étudierons cette question plus en détail dans la suite de ce travail. Notons simplement, en passant, que l'étude du monument, comme les inscriptions, comme la tradition écrite, comme l'histoire, témoignent en faveur de l'ancienneté de Ste Maria.

J'irai même plus loin, et je dis : il serait inexplicable que, dès que la liberté du culte fut reconnue, on n'eût pas tenté d'ouvrir un oratoire à la Vierge dans ce coin du Forum. Nous sommes ici à quelques pas du temple de Vesta. Vesta était la vierge protectrice de l'empire et de la cité. Son culte idolâtrique était un des derniers refuges du paganisme aux abois. Quoi de plus naturel que de lui opposer le culte purificateur de la Vierge, protectrice du genre humain ? N'était-ce pas, alors déjà, la pratique constante de l'Église d'élever culte contre culte, temple contre temple, chapelle contre chapelle, en choisissant de préférence, pour les opposer, celles des pratiques pieuses qui ressemblaient le plus aux superstitions que l'on voulait détruire ; de même qu'aujourd'hui, un « institut populaire » libre-penseur se

1. Il s'agit ici de Justin II, Justin I n'ayant pas été reconnu en Italie. Le texte tel que je le donne a été restitué par Rushfort *op. cit.*, p. 108.

Digitized by Google

fonde-t-il, vite on élève à côté un « institut populaire » chrétien, une « maison du peuple » athée se forme-t-elle, vite on ouvre une « maison du peuple » catholique? Or, pouvait-il y avoir un intérêt plus immédiat pour la communauté chrétienne de Rome, que de combattre Vesta? Lui faire échec, c'était frapper le paganisme romain au cœur; et quel culte plus beau, plus pur, plus triomphant, plus victorieux opposer à celui de cette vierge, que celui de Notre Vierge?

La première préoccupation du pontife romain, après l'édit de tolérance, dut être d'ouvrir un sanctuaire à la Mère de Dieu près du temple de Vesta. Le recul du paganisme que nous avons cru surprendre dans cette région du Forum, à cette époque, du fait de l'occupation des dépendances du *Lacus Juturnæ* par la *Statio Aquarum* le 1er mars 328, semble indiquer qu'il ne faillit pas à son devoir. Les légendes des premiers siècles du moyen âge, dans lesquelles tant de rêveries se mêlent à tant de vérités, l'affirment. Le pape S. Sylvestre (314-336), disent-elles, voua à la Mère de Dieu un oratoire dans ces parages, près de l'endroit où il y a un creux (le *lacus Juturnæ*). Là vivait un dragon (Vesta, dans le culte de laquelle le dragon était censé jouer un si grand rôle) [1] servi par des vierges (les Vestales). Par ses prières Sylvestre s'en rendit maître et il l'enferma derrière des portes de fer. — Cette légende, [2] dans sa forme un peu enfantine, ne fait que raconter la lutte du pape S. Sylvestre contre le culte de Vesta, par l'ouverture d'un oratoire à la S Vierge.

Tout, textes, inscriptions, état des lieux, nécessités du moment, souvenirs populaires, nous pousse à affirmer que Sta Maria Antiqua ne fut pas seulement la plus ancienne des diaconies et le plus ancien des cimetières intérieurs de Rome, mais encore la plus ancienne de ses églises de la Vierge et de celles du monde. Et ce qu'il peut y avoir de vrai dans la légende que nous avons rapportée nous invite à croire qu'elle fut ouverte au culte par S. Sylvestre lui-même.

(A suivre.) H. MATROD.

1. *Templum Vestæ ubi dicitur inferius draconem cubare*, disent expressément les *Mirabilia Urbis Romæ*.

2. Elle date du sixième siècle.

Digitized by Google

L'INCRÉDULITÉ DE TAINE.

Hippolyte Taine est un des rares écrivains et philosophes du siècle dernier dont la sincérité n'ait jamais ou presque jamais été mise en doute. A l'exception des fétichistes de 89 que la rancune étouffe, tous ceux qui ont parlé de lui, amis ou adversaires, se sont trouvés généralement d'accord pour admirer la rectitude de sa vie, le labeur acharné par lequel il cherchait la vérité, et cette bonne foi robuste avec laquelle il étalait une science dédaigneuse de tout système préconçu et sans souci du monde où elle tombait.

Je n'ai pas l'intention de contester cette sincérité reconnue et prouvée, mais peut-être trop fière d'elle-même pour être louée sans réserve. Un tel soupçon serait déplacé au moment où la publication de la Correspondance de Taine réveille et augmente l'admiration de tous pour cette belle vie de philosophe. Je voudrais simplement, reprenant un point de vue envisagé par M. Giraud dans son remarquable et récent *Essai sur Taine*, rechercher et rendre compte des raisons psychologiques qui ont fait de ce savant sincère un irréligieux, ou selon la phraséologie nouvelle, un areligieux.

En effet, si c'est toujours pour nous catholiques un étonnement qu'un homme sincère et de vie pure soit incroyant, c'en est un bien plus grand encore quand cet homme passe son temps à une loyale recherche du vrai, et n'arrive cependant pas au seuil de la Vérité éternelle où mènent tant de bons chemins. On se pose malgré soi cette question : « Pourquoi Taine n'est-il jamais allé à ce point où la grâce divine attend l'homme, l'enveloppe de sa force si douce, et achève ainsi de convaincre sa raison en convainquant son cœur ? »

S'il a su s'affranchir de tous puissants préjugés dans ses recherches sur la Révolution, il n'avait donc pas de parti pris, son esprit était donc libre ? Pourquoi alors, s'il existe une vérité reli-

Digitized by Google

gieuse ne l'a-t-il pas découverte aussi bien que la vérité historique ?

Quoique l'assimilation soit téméraire et inexacte, bien des âmes incertaines en peuvent être troublées. Il peut donc être bon d'étudier le problème, pour ces âmes inquiètes et pour les païens de ce temps qui peuvent ressembler à Taine au point de vue religieux. Il y en a : citons sur quelques points J. Soury, sur d'autres Sully-Prudhomme.

***

Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque possible, commençons par nous rendre bien compte que le désir d'être enterré selon le rite protestant exprimé par Taine ne peut être considéré comme une conversion. En dehors des pasteurs protestants, personne n'y voit autre chose qu'une attitude sociale, sans plus.

Taine, étudiant de près la société des hommes, s'est aperçu de la nécessité d'une religion pour maintenir l'ordre social ; mais de cette nécessité, il ne tire aucune preuve en faveur de la vérité religieuse ; l'ordre social pour lui est une création humaine, un produit de l'intelligence, utile aux hommes mais non à l'ordre général des mondes. Pour conserver le bénéfice de leurs travaux civilisateurs, nos ancêtres ont inventé les dogmes religieux. A un certain âge, Taine ne se trouve plus assez naïf pour contribuer à détruire leur œuvre, comme un simple About ; il tient au contraire à entrer dans leurs vues. Mais il conserve au fond de lui, comme plus près de la vérité, ses croyances panthéistes, et il cherche parmi les religions établies en France celle que son élasticité permettra d'adopter, tout en conservant intactes ses convictions philosophiques. Le protestantisme était tout indiqué, et il fut accepté d'autant plus facilement que les protestants de l'Université déguisés en philosophes vantaient depuis longtemps la liberté de leur confession.

Quant aux dogmes essentiels de toute religion se réclamant du Christ, à l'existence de Dieu, à l'immortalité de l'âme, à la divinité de Jésus, on peut dire hardiment que Taine n'y croyait guère et que dans son ralliement au protestantisme il n'y avait aucunement pensé. On en trouve une preuve typique dans cette phrase contenue dans une *Note personnelle*, datée d'octobre 1862 : « J'ai bien un idéal en politique comme en religion... Le protestantisme libre comme en Allemagne sous Schleiermacker. » (*Corresp.*, T. II.)

Digitized by Google

Notez bien cette date 1862, époque où il continuait ses recherches sur l'Intelligence. Publiée en 1870, cette étude ne renferme que des conclusions nettement matérialistes.

Cette condescendance envers les nécessités sociales n'arrête donc en rien nos recherches. Nous savons le cerveau de Taine capable de comprendre l'utilité de tous les rouages de la société humaine ; nous nous demandons pourquoi il n'a pu concevoir en soi, et abstraction faite de son influence, la vérité de l'idée religieuse.

***

Plus ou moins pratiquante, la famille de Taine était catholique, et il a été élevé comme tel : on nous dit quelque part qu'il fit sa première communion de bonne heure. Il lui a donc fallu à une certaine époque rejeter le dogme reçu. Nous sommes renseignés sur ce point comme sur toute la formation première de ses croyances. Dans une introduction à un travail intitulé : *De la destinée humaine*, datée de mars 1848, et qui est, selon le mot de l'éditeur de la Correspondance, « une sorte de confession intellectuelle », il écrit lui-même :

« Jusqu'à l'âge de 15 ans, j'ai vécu ignorant et tranquille... « j'étais chrétien et je ne m'étais jamais demandé ce que « vaut cette vie... La raison apparut en moi comme une « lumière, je commençai à soupçonner qu'il y avait quelque « chose au delà de ce que j'avais vu ; je me mis à chercher « comme à tâtons dans les ténèbres. Ce qui tomba d'abord devant « cet esprit d'examen, ce fut ma foi religieuse. Un doute en pro- « voquait un autre ; chaque croyance en entraînait une autre dans « sa chute... Je me sentis assez d'honneur et de volonté pour « être honnête homme, même après m'être défait de ma religion ; « j'estimais trop ma raison pour croire à une autre autorité que « la sienne : je m'indignai d'être vertueux par crainte et de croire « par obéissance. L'orgueil et l'amour de la liberté m'avaient af- « franchi. » (*Corresp.*, T. II.)

La sincérité est une belle chose ; au moins, il ne dissimule pas, lui, que ce soient « l'orgueil et l'amour de la liberté » qui lui firent rejeter la foi chrétienne. Dans ces motifs, où est la vérité, dont le souci devrait primer tout à ce qu'il semble? On ne le voit point. Il paraît ne pas s'en être préoccupé le moins du monde ; en effet, ce n'était pas elle qu'il désirait, mais la liberté. Taine a donc tra-

Digitized by Google

versé à cette époque la crise que Ollé-Laprune, la décrivant chez Jouffroy d'après le P. Gratry, a si justement qualifiée de vulgaire, — celle « où passe en ce siècle troublé tout jeune esprit quelque peu cultivé et réfléchi », et qui est quelquefois « le signe de la puberté intellectuelle ».

Pourquoi nous étendrions-nous ici? Il y a dans le Jouffroy d'Ollé-Laprune sept ou huit pages qui s'appliquent exactement à cette phrase de la pensée de Taine et que nous ne pourrions que reproduire. Il sera plus intéressant pour la solution de notre problème de chercher quelle direction va prendre dans cette crise l'esprit du futur philosophe.

***

Taine qui, plus tard, refusera obstinément de croire au libre arbitre, lui donnait alors plus d'étendue et de pouvoir qu'il n'en a réellement. En effet, l'esprit, affranchi du dogme religieux et en quête de croyances, se décide-t-il uniquement, comme le voulait Taine, d'après la force des raisons présentées par les différents systèmes philosophiques? Non, hélas! Sans avoir rejeté la foi apprise, on ne s'est pas mis en dehors de soi ni de l'humanité; notre raison a de terribles faiblesses; notre cœur nous parle, et de mille façons; il existe en nous des passions, des inclinations, des forces internes diverses que nous recevons pour les sens de nos pères, pour l'âme et Dieu même, celles-ci par conséquent bonnes et salutaires, mais les autres souvent funestes. En outre, mille influences nous commandent, et les doctrines que nous étudions par goût ou par curiosité, trouvant la place libre, peuvent s'implanter en nous sans que seulement nous nous en rendions compte...

Toute notre liberté consiste donc en ce que nous pouvons fortifier telle ou telle influence, nous abandonner à celle-ci, résister aux autres; en ce qu'enfin, nous pouvons nous *donner* formellement à telle ou telle foi. Et guère plus. Bienheureux donc sont ceux qui, s'étant égarés en si terrible aventure, n'ont pas en eux de passions violentes, savent soumettre et employer leurs forces internes, ne subissent pas d'influences nuisibles, et, par un coup du cœur, par un élan de confiance au Bien en soi, savent se réfugier dans le seul Dieu qui le personnifie!

Taine, hélas! est loin d'être dans ces dispositions; sans doute,

Digitized by Google

les passions chez lui sont faibles et dominées par sa volonté ; mais il s'exerce en son entourage des influences, et parmi les forces internes dont je parlais et dont l'ensemble forme proprement le caractère d'un homme, il en était deux très puissantes en lui à cette époque, et qui dominèrent son choix : l'esprit de Taine, à vingt ans, était surtout docile et réfléchi.

On ne contestera pas le second terme, mais le premier sans doute étonnera ceux qui ont l'habitude de penser à Taine comme à un esprit originairement libre et plutôt révolutionnaire, faute d'avoir suffisamment étudié sa formation. Il y a là une question de dates assez importantes. Je serais très effrayé s'il me fallait contredire M. Brunetière notamment qui a souvent appelé Taine « un des esprits les plus libres de ce temps » ; mais je n'ai pas à le faire. Je crois pouvoir montrer plus loin comment Taine a conquis la liberté relative de son esprit et de quel prix, selon moi, il l'a payée. A vingt ans, il n'en était pas là ; il était docile, c'est-à-dire de ces esprits naturellement portés à se soumettre à ce qui est admis généralement dans leur entourage, et qui n'ont guère que dans ce sens l'esprit critique et novateur.

Que ceux qui sont troublés par cette idée de la docilité d'esprit de Taine réfléchissent un peu : Qu'ils se rappellent le passage de l'article de Paul Bourget [1] où l'auteur des *Essais de psychologie* fait remarquer la différence capitale des impressions de collège de Taine et de Jules Vallès, son condisciple. Quoique Bourget fasse intervenir là la théorie de l'*Étape*, il est manifeste que, même admise pour vraie, celle-ci est insuffisante en l'espèce : Monneron père, même cas que J. Vallès, ne se révolte pas. Voudrait-on remarquer en second lieu, un indice de docilité d'esprit très significatif en ce fait de relever une théorie émise incidemment par Montesquieu, Stendhal, Cousin même, Ozanam et autres pour lui attribuer la prépondérance que Taine a donnée à l'idée de milieu, de race, du moment ? En effet, loin de chercher pour l'homme une originalité quelconque, Taine ne veut se renseigner que pour mieux le soumettre à ce qui est. D'autre part, ne reprend-il pas dans la *Philosophie de l'Art* le mot de Goethe : « Emplissez votre esprit et votre cœur des idées et des sentiments de votre siècle, et l'œuvre viendra » ? Voilà bien un précepte de docilité. Prenez encore la défense du suffrage universel

1. *Minerva*, 1902.

Digitized by Google

en 1852 contre Prévost-Saradol [1] ; celui-ci se révolte à la pensée que même une majorité lui impose ce qu'il croit absurde et nuisible ; Taine l'admet parfaitement. N'est-ce pas encore sa docilité naturelle qui le conduira à cette opinion merveilleuse en notre temps d'absurdes conceptions, qu'il est sot de construire des systèmes de gouvernement et qu'il faut en cela tenir compte avant tout de l'état du pays à diriger ? Voyez enfin ce que dit M. Giraud qui a vécu longtemps près de l'esprit de Taine : « L'esprit le plus ployable en tous sens, doué d'une faculté « d'absorption et d'assimilation incroyable, et en même temps « d'une constance et d'une fidélité à lui-même singulières, toutes « les influences qui s'exerçaient autour de lui, il les a non pas « subies, mais acceptées, mais accueillies [2] ». Nous verrons plus loin comment *il acceptait.*

J'accumule à dessein des arguments nombreux. Il en faudra beaucoup pour convaincre certains esprits qui trouveront d'autant plus bizarre de dire que Taine est un esprit docile qu'on est habitué à considérer comme tels les seuls esprits religieux, et tous les esprits irréligieux au contraire comme originaux et libres. Il y a là une grave erreur. Car que fait en cette affaire la doctrine ? Rien du tout. Le propre de l'esprit docile est de suivre les idées dominantes autour de lui, quelles qu'elles soient, comme le propre de l'esprit révolutionnaire est de se révolter contre elles. Le mot de Pascal : « Athéisme, marque de force d'esprit » vrai au XVIIe siècle, ne l'est plus maintenant que retourné de cette manière : « Catholicisme, marque de force d'esprit », les athées étant libres, bien entendu, d'ajouter comme le fin Pascal : « mais jusqu'à un certain point seulement ».

Ainsi donc, à quelles influences, dans l'alentour de Taine, cédaient alors les esprits dociles ? M. Giraud encore nous les indique : « Durant ces dix-huit années (le règne de Louis-Philippe), « nous voyons le voltairianisme s'insinuer à nouveau dans les « esprits et transformer peu à peu l'atmosphère morale. Il en est « bien peu parmi ceux qui ont eu vingt ans vers 1848 qui échap- « pèrent à cette influence... La philosophie électrique est battue « en brèche de toutes parts ; sous mille formes, par mille fissures, « c'est le panthéisme spinoziste, c'est le monisme hégelien, qui

1. *Corresp.*, t. I, p. 195. Voir aussi la petite brochure de 1871, adressée à l'Assemblée nationale.

2. *Essai sur Taine*, p. 37.

Digitized by Google

« discrètement, mais sûrement, pénètrent dans la place ». Saisset traduit Spinoza. Bénard, professeur de Taine au collège Bourbon, publie une traduction de l'*Esthétique* de Hegel. « La « philosophie du XVIIIe siècle semble renaître en même temps « que le voltairianisme. Aussi bien n'avait-elle jamais abdiqué : « en 1845, nous dit Taine, M. M. Saphary et Valette profes- « saient encore la philosophie de Condillac dans deux lycées de « Paris », et l'un de ces lycées est le collège Bourbon où Taine « fut élevé. » (Giraud, p. 9, 10, 11.)

De tout cela, il retient le côté apparemment le plus général: le scepticisme. Dans l'état où se trouvait son esprit, la docilité, force interne passive, possédant conséquemment toute sa puissance sans exercice préalable, domine sa seconde faculté, la réflexion, force active qui ne prendra de pouvoir qu'avec un long usage, et sous l'impulsion constante de la volonté. Cette force de réflexion n'agit donc alors que dans le sens des influences reçues. Elle conduit Taine jusqu'à ce « scepticisme en science et en morale, » jusqu'à « cette dernière limite du doute » où, dans l'introduction citée plus haut, il nous dit être allé.

Il ne s'y trouve pas bien et se désespère. Il sent le besoin de croire pour agir, pour vivre utilement ; il se reprend donc, et, dans son violent désir de se refaire des convictions, par un mouvement de sa volonté il soumet à la réflexion seule la direction de son esprit.

Celle-ci ne s'en rapporte qu'à la raison pure ; elle pèse les systèmes, les compare, et n'y découvre qu'obscurités et contradictions, Taine nous l'avoue ; il lui fut absolument impossible à cette époque, dans ses recherches à travers les philosophies,de s'arrêter à l'une en disant : Voici la vérité. (*Corresp.*, t. I, *Introd. à la dest. hum.*, p. 25.)

Avant de voir comment il en sortira, — car il lui faudra bien en sortir, puisque son esprit ne peut supporter le doute, — cherchons pourquoi la philosophie chrétienne n'a pas plus qu'une autre provoqué la conviction.

Il s'agit de Taine, c'est vrai. Le motif cependant n'en est pas moins vulgaire : le chercheur est ignorant en matière religieuse.

Je sais qu'ici bien des « tainiens » vont s'indigner ; qu'ils me rappelleront la puissance de travail de Taine, sa conscience à rechercher l'expression vraie d'une doctrine, et les études personnelles faites par lui sur les origines du christianisme, les Pères

Digitized by Google

de l'Église, etc. Cela ne remplace malheureusement pas l'instruction religieuse, humble instruction qui apprend les vérités de la foi. On peut être très savant en histoire ecclésiastique et en philosophie, et ignorer ce qu'il est nécessaire à un chrétien de savoir. J'ai rappelé qu'on nous disait que Taine avait fait sa première communion de bonne heure ; mauvais signe : il a délaissé tôt le simple catéchisme, et ne l'a sans doute plus jamais retrouvé. M. Giraud signalant une liasse de notes prises à l'École normale, c'est-à-dire après que Taine s'est décidé pour la foi panthéiste, nous dit, « qu'elles témoignent, çà et là de quelque inexpérience, d'un manque d'initiation préalable, d'un peu de précipitation et d'impatience à conclure, et à conclure dans le sens d'un certain dogmatisme philosophique. » M. Charaux, d'autre part, a rapporté cette interrogation de Taine à Barnave : « Explique-moi donc, Barnave, l'acte de foi ; j'entends là-dessus tant d'insanités qu'il n'est pas possible que ce soit là l'enseignement de ton Église et ta croyance à toi. » Cette interrogation est un terrible aveu ; elle montre combien peu Taine était informé de notre doctrine. Notez qu'il ne pose cette question à Barnave que « parce qu'il entend là-dessus tant d'insanités... » ; quelle est donc sa source d'instruction, qu'il na pas la force d'épurer ! Et voyez où s'en va le pauvre esprit libéré de la grâce de Dieu, car c'est de cela surtout qu'on se libère en « affranchissant » sa raison, si, sur les autres points de dogme, il se contente de ce qui lui paraît plausible ! Comment pourrait-il apercevoir l'immense grandeur de ce qui a été appelé la folie de la Croix ?

Le christianisme n'apparaît donc à Taine que comme une philosophie incertaine, entachée de mystérieuses superstitions. Il ne voit dans le Dieu de saint Thomas d'Aquin et de saint François d'Assise, dans le Dieu de Pascal et de saint Vincent de Paul qu' « un roi » ou qu' « un amant » [1]. Comment pourrait-il aller à Celui qu'il connaît si mal ?

Que la raison en tout cela nous paraît peu de chose ! Si Taine méconnaît le christianisme, il va cependant, dans son choix d'une doctrine, confirmer une de nos théories les plus contredites de son temps, et qu'hardiment ont défendue depuis Newman et Brunetière, la nécessité de l'acte de foi comme base de toute croyance.

Nous avons vu notre philosophe réfléchissant sur les systèmes,

1. Lettre à Prevost-Paradol, *Corresp.*, t. I, p. 151.

Digitized by Google

ne trouver la vérité nulle part, quel que soit son désir ardent, son besoin profond d'en posséder une quelconque. Que fait-il en voyant sa raison impuissante ? Il fait comme tout le monde, il se passe d'elle, et, cédant à nouveau à sa docilité naturelle, formule un acte de foi panthéiste qu'il nous raconte ainsi : « Fatigué des contradictions, je mis mon esprit au service de l'opinion la plus nouvelle et la plus poétique; je défendis le panthéisme à outrance; je m'attachai à en parler en artiste ; je me complus dans ce monde nouveau, et, comme par jeu, j'en explorai toutes les parties. Ce fut mon salut. » (*Corresp.*, t. I, p. 25.)

En effet, ce consentement au panthéisme donné, et certaines influences aidant, celle notamment de Prévost-Paradol, la conviction lui vint bientôt. Que valait-elle au point de vue de la Vérité en soi ? Guère plus assurément que la foi du charbonnier, célèbre jadis. N'est-il pas plus noble et plus grand même, si la raison est impuissante, de faire un acte de foi dans le Bien éternel plutôt qu'en la Matière inconsciente ?

Voici donc comment Taine s'est fait ses convictions panthéistes. Mais il était trop philosophe déjà pour ne pas sentir profondément, au moins en son *subconscient*, ce qu'avait de peu scientifique, de peu conforme à ses théories la façon de choisir qu'il lui avait fallu adopter. D'autre part, en se décidant pour les doctrines panthéistes, il s'était privé de l'afflux de grâce qui lui aurait donné l'absolue certitude si son acte de foi avait été chrétien. Aussi est-il peu sûr encore de posséder la vérité. L'introduction à la *Destinée humaine* qui nous a si précieusement renseigné, se termine ainsi : « En ce moment même, je prends l'engagement de continuer mes recherches, de ne m'arrêter jamais, croyant tout savoir, d'examiner toujours de nouveau mes principes ; c'est ainsi seulement qu'on peut arriver à la vérité. »

Et l'éditeur de la *Correspondance* ajoute : « On sait si cet engagement moral de l'étudiant de 20 ans fut rempli par l'homme jusqu'à son dernier souffle. »

Comme, à notre sens, il n'est cependant pas arrivé à la vérité, il nous appartient de rechercher de quelle façon cet engagement fut tenu, car il n'y a pas à contester qu'il l'ait été.

Plus que bien d'autres, Taine est impuissant à douter. Son

Digitized by Google

esprit éprouve constamment le besoin de reposer sur une conviction. Ses recherches à travers les systèmes lui ont été trop pénibles pour qu'il les recommence dans des conditions semblables. Il éprouve avant tout le désir d'être bien d'accord avec lui-même, bien assuré sur la base qu'il a choisie. Aussi toutes les études qu'il va faire seront conduites dans le seul but de fortifier la foi acquise, et pour y arriver, il s'efforcera surtout d'étouffer en lui le sens du surnaturel pour en supprimer ou dénaturer les perceptions.

Le sens du surnaturel, ou, plus explicitement, le sens de l'infini, du parfait, de l'absolu, du Bien, du Beau en soi, de l'Être indépendant de toutes contingences et existant par lui-même, plus simplement le sentiment de l'existence de Dieu se trouve dans l'âme de tous les hommes,— dans l'âme et non dans les nerfs. — Comme n'importe quel autre sens, celui-là peut être développé, ou étouffé, ou dénaturé. Chez Taine, il a été affaibli de bonne heure probablement par l'enseignement du philosophe sensualiste plus haut nommé. Puis, toutes les études de Taine ont été dirigées, presque directement contre son développement. On peut voir nettement dans les *Philosophes du XIX*e *siècle*, la méthode employée pour le détruire ou annihiler ses données : elle consiste à ramener autant que possible au monde matériel et à ses lois tout ce qui pourrait nous indiquer Dieu, et à nier tout ce qui nous dépasse. Et la volonté de Taine y a insisté si fortement qu'il est parvenu à réellement *s'amputer* dans son âme.

Matérialisons ceci en exemple, ainsi qu'il aimait à le pratiquer, mais sans perdre de vue que nous ne pouvons nous en faire ainsi qu'une idée inférieure. Supposez qu'au cours d'un voyage extraordinaire dans l'automobile qui véhicule, vous auriez vu un pays inconnu dont la civilisation soit avancée et les habitants fiers d'elle, mais où cependant on n'a pas encore pensé à construire des voitures sans chevaux. Les gens intelligents de cette population se rendront compte de ce que c'est qu'un automobile, en admireront les différentes parties, ils en reporteront tout l'hommage à l'homme qui l'a construit. Car l'idée de cause qui est en eux leur fait penser que cette animation imparfaite d'une matière inerte naturellement est l'œuvre de l'homme. Mais arrivent les savants de l'endroit qui ne veulent pas laisser croire qu'ailleurs par le monde il existe de plus intelligents ou instruits qu'eux. Ils prennent l'automobile, et démontrent que c'est par

Digitized by Google

l'application de lois mécaniques parfaitement connues qu'une machine semblable est construite. Donc, si ces lois suffisent pour expliquer la formation et la vie d'un automobile, point n'est besoin de l'hypothèse d'un constructeur, et on ne doit d'admiration qu'à la grande nature. Pour les croire, et on les croira pour l'orgueil de la civilisation du pays, l'idée de course sera dénaturée par l'acte volontaire qui ne voudra voir que les moyens en négligeant le premier principe.

Cette comparaison peut paraître absurde, mais elle est exacte autant que l'on peut comparer l'œuvre humaine à celle de Dieu. Elle nous donnerait même presque tout le système panthéiste, si, poussant plus loin, on disait: « Sous l'action des forces naturelles, une usine s'est formée, où, sous l'action des mêmes forces, des automobiles se construisent. » Taine a constamment soutenu que les grandes lois du monde suffisent à l'expliquer, sans consentir à penser seulement qu'il puisse exister un Être créateur de ces lois comme du monde qu'elles régisent. Il s'est donné la plus grande peine pour forcer son esprit à rester dans le cercle du monde matériel sans lui permettre jamais une envolée instinctive vers la première et suprême cause. On peut se rendre compte que c'est cette même infirmité volontaire qui l'a empêché de comprendre le Libre arbitre : en effet, si immédiatement, notre conduite nous est imposée par notre forme de caractère, par certaines contingences, cette forme de caractère et ces contingences peuvent être en grande partie gouvernées par notre volonté, souveraine de notre être. Ici encore, il négligeait le principe pour s'en tenir à ses conséquents.

Tout le travail philosophique de Taine a donc consisté uniquement en cette ablation du sens surnaturel; il est tellement esclave originairement des idées de son époque, il croit si fermement qu'il se trompera s'il délaisse la méthode en vogue et qu'il pense seule vraie, que toute sa vie il éprouvera la plus profonde horreur de l'instruction. Or, si l'instruction n'est pas un procédé absolument scientifique, elle n'est pas moins un de nos plus puissants moyens pratiques de connaissance, puisque c'est par elle que se découvrent les grands principes directeurs des sciences. Taine n'en veut pas : elle dépasse sa méthode qui est toute matérielle; il est posé dans cette méthode comme vérité absolue que l'homme n'est qu'un animal un peu plus intelligent que les autres, mais comme eux réduit à la terre. Volontairement, avec effort, l'auteur

Digitized by Google

de l'*Intelligence* a voulu se conformer à cet état, rejetant *à priori* comme une illusion tout ce qui pouvait l'élever au-dessus. En cela encore, il s'est soumis à la puissance qu'il apercevait : les lois naturelles.

Mais cette soumission faite, ses convictions ainsi inébranlablement assises, et en tout ce qui forme ce monde auquel il a rabaissé tout son être et toute sa vie, sa faculté de réflexion domine sans partage. Débarrassé du grand problème, l'esprit libre à présent dans toute l'étendue de la méthode qu'il a adoptée, il examine autour de lui ; et successivement, les préjugés, les opinions reçus tombent ; on en trouve encore un certain nombre exprimés dans les *Essais de critique*, mais les *Origines* en sont presque pures. Taine est devenu ce qu'il restera pour la postérité, le penseur qui décrit le monde tel qu'il le voit, après s'être appris à le bien voir.

Quant à l'au-delà, il l'ignorera toujours, jamais il ne décrira que le monde, jamais il ne saura voir ce qui le dépasse, ce qui gouverne et dirige après avoir créé. Les yeux qui nous renseignent en cet au-delà ont été faussés par lui-même. A aucune époque, il ne se permettra de supposer, supposer seulement, l'existence du surnaturel. « Il est borné », disait une vieille laveuse. C'est vrai, il s'est borné l'esprit, et a détruit d'abord, oublié ensuite par un effort constant de volonté, tout ce qui se trouvait en dehors des limites tracées, autant par son temps que par lui.

***

Au point de vue terrestre, la vie de Taine a été heureuse, à peu près autant qu'une vie peut l'être. Sa famille et son foyer ne lui ont guère donné que des joies. N'éprouvant que des passions intellectuelles, il a pu, de son adolescence à ses derniers jours, les satisfaire sans contrainte. Je ne voudrais pas me plaindre de ce bonheur, après tout mérité. Cependant j'éprouve un immense désir de le regretter.

Ah ! si Taine un jour s'était trouvé mordu au cœur par une de ces souffrances indicibles qui font crier, qui réveillent toutes les facultés assoupies et même atrophiées de l'être, — s'il avait éprouvé une de ces intimes douleurs morales qui vous viennent parfois d'un choc violent avec le monde, d'une mort qui tranche en chair vive, — ou, simplement, ce qui peut se rencontrer chaque

Digitized by Google

jour, la perception digne de l'immense misère de l'homme ignorant s'il tombera sous ses propres passions ou sous le coup des passions de ses frères, — il aurait réfléchi sans doute à ce que c'est que notre cœur. Et sans doute encore, il aurait laissé s'écrouler son système, il aurait senti l'insuffisance du monde, et découvert enfin la nécessité inéluctable d'un Dieu bon, juste et puissant, d'un Dieu vivant qui soit prêt à accueillir notre âme, — non comme le néant la poussière, — mais comme un Père ses enfants, — d'un Dieu qui nous garantisse que le Bien en soi n'est pas une immense et formidable duperie.

Mais Taine n'a jamais ressenti en son cœur ce besoin de Dieu, et son intelligence s'est forcée à se passer de Lui. Il a eu foi en son époque plutôt qu'en l'Éternité. Peut-être cependant le grand Miséricordieux se tenait-il près de son âme, et s'est-il révélé dans la terrible déchirure qui se fait au plus profond de nous à la seconde immédiate précédant la mort. Prions pour l'âme sincère d'Hippolyte Taine, victime d'abord et surtout de son temps.

Henri THÉVENIN.

Digitized by Google

MÉLANGES.

UNE SOCIÉTÉ SECRÈTE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT

(1627-1665) [1]

L'époque tardive à laquelle les *Études Franciscaines* rendent compte de ce document tout à fait curieux leur permettent de donner en même temps une courte indication de la « littérature » du sujet. C'est le P. Le Lasseur qui en parla le premier dans les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement.* En 1884, Dom Beauchet-Filleau donna un résumé de l'écrit de René d'Argenson dans *le Règne de Jésus-Christ* (1884). Quatre ans plus tard, le R. P. Clair traitait le même sujet avec plus de développement dans les *Études Religieuses;* et en 1899, dans la *Revue historique*, M. Rabbe, avec beaucoup de partialité et plus d'une erreur. Les anciens avaient laissé quelques détails concernant cette compagnie: le Père Rapin (éd. Aubineau. 1865, tom. II) et Gerberon (*Hist. génér. du Jansénisme*, 1700, tom. II) et Faillon dans sa *Vie de M. Ollier* (tom. I, p. 153). Depuis 1900, un jeune protestant de la faculté de théologie protestante de Paris, M. Raoul Allier, en a fait le sujet de sa thèse *(La compagnie du Très-Saint-Sacrement de l'autel, la Cabale des dévots (1627-1666)* Paris Colin, 1902 in-8° de 448 p.) et l'an passé M. Alfred Rébelliau, en trois ou quatre articles, parus à compter du 1er juillet 1903, en a entretenu les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* à qui cette prose a donné pour un jour la tournure d'une fervente semaine religieuse de province. Et nous ne sommes pas à la fin. L'avenir nous en réserve d'autres, et nous savons tel atelier où se forgent de nouvelles armes pour un duel tout scientifique au sujet de *la Compagnie du Très-Saint-Sacrement.*

Le sujet est-il donc si passionnant ? Qu'on en juge.

La Compagnie du Saint-Sacrement a pour premier auteur Henri de Lévis, duc de Ventadour, prince de Maubuisson. Ce seigneur, lieutenant du roi en

1. *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, par le Comte René de Voyer-d'Argenson, publiées et annotées par le R. P. Dom H. Beauchet-Filleau, moine bénédictin. Marseille. Typographie Saint-Léon. 78, rue des Princes. 1900. In-8° de XIV-320 p.

Digitized by Google

Languedoc, avait épousé Marie-Liesse de Luxembourg. Il quitta plus tard sa femme pour embrasser l'état ecclésiastique tandis qu'elle se faisait Carmélite à Chambéry. En 1627, M. de Ventadour se sentit porté de Dieu à accomplir des actes de charité, à devenir un homme d'œuvres. Il alla pour se fortifier dans son dessein trouver un saint religieux de Saint-Honoré, le P. Philippe d'Angoumois. Quel était ce religieux? On trouve cette mention dans un livre du P. Philippe de Paris, l'historiographe des capucins français au XVIIe siècle: « V. P. Philippe d'Angoumois prestre venu en nostre province [de Paris] de celle de Lion où il avoit esté gardien et maistre des novices, à l'instance de l'éminentissime Cardinal de la Rochefoucaud, son ancien maistre, a esté fort aimé des reines [Marie de Médicis et Anne d'Autriche] et d'une partie des personnes les plus qualifiées. Il donna commencement à une congrégation du St-Sacrement fort utile au secours temporel et spirituel des pauvres, a fait quelques livres de dévotion et mourut à Paris le 23 décembre 1638. « (B. nat. n. a. f. fr. 1850, fol. 116 v°). D'après le Manuel de la province de Paris (id. f. fr. 6451 et 6452) il avait alors 39 ans de religion. Bernard de Bologne (*Bibl. fr. minor. capuc.* 1747. p. 216) donne la liste de ses ouvrages au nombre de neuf, dont quelques exemplaires se retrouvent aujourd'hui à la bibliothèque de la rue Richelieu et à l'Arsenal. C'est au couvent habité par le P. Philippe à Saint-Honoré, près des Tuileries, dans la « Chambre du roi », que les premiers associés de la Compagnie du Saint-Sacrement se réunirent, et dès mars 1630, la Société était définitivement et solidement constituée. Elle commença dès lors d'opérer toutes ces œuvres dont elle devait développer peu à peu le champ. Soins matériels et spirituels des pauvres, secours aux prisonniers, répression des blasphèmes, lutte contre les juifs et la juiverie, opposition au libertinage, réhabilitation des filles perdues, poursuites des duellistes, honneurs rendus au St-Sacrement, réforme des prêtres et du clergé, sanctification personnelle, lutte contre la mauvaise presse, contre le jansénisme, efforts pour contraindre les protestants à demeurer dans les seules libertés à eux concédées par les édits [1] : telles furent ces principales œuvres. Et les ouvriers en furent pris dans les classes dirigeantes de la société, à la cour, dans le clergé. Vingt évêques en firent partie dont Bossuet, et la *Compagnie* de Paris établit en province une cinquantaine de sociétés semblables, « filles » de la première fondée en date.

Le côté le plus original de la *Compagnie* fut son caractère secret. Ce fut une société secrète, et cela se passait sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, sous Richelieu et Mazarin. Les statuts ne furent pas imprimés. On ne se décida jamais à créer une *Compagnie* analogue de Dames, très probablement dans la crainte de ne plus pouvoir garder le secret. On venait à la *Com-*

1. Sur ce dernier point, on consultera utilement les rapports de Charles Colbert au roi *sur les contraventions et usurpations de ceux de la R. P. R. qui prétendent droict d'exercices publicqs de leur religion et temples* dans la généralité de Poitiers. Bibl. nat. f. fr. 4295, fol. 149 et suiv.

Digitized by Google

pagnie sans son laquais pour le même motif. Toujours pour la même raison, on ne s'assemblait pas en lieu fixe, mais tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Et de très bonne heure, le couvent de Saint-Honoré, « ce lieu de pauvreté » qui fut « la crèche où la Compagnie prit naissance », fut abandonné. La permission donnée par le Roi fut une simple autorisation verbale, et non des lettres patentes. Et « je leur ay permis, écrivait Louis XIII à Mgr de Paris, à la charge que quelqu'un d'entre eux, qui me sera connu, m'informera de temps à autre de ce qui s'y passera de plus important. » Les religieux enfin ne feront pas partie de la *Compagnie* de peur qu'ils ne soient obligés de rendre compte de leurs actions à leurs supérieurs, ou qu'ils ne soient tentés de rapetisser à leurs tendances particulières l'esprit de la Compagnie qui doit être universel comme celui de l'Église.

Le bien produit par cette société fut immense. Tous le constatent et le mémoire de Voyer d'Argenson que publie D. Beauchet-Filleau en fait foi. Faut-il reconnaître aussi que la Compagnie poussa trop loin son zèle, qu'elle s'immisca d'elle-même et sans aucune mission dans des affaires qui ne la regardaient pas, qu'elle jugea de choses qui n'étaient pas de son ressort et de sa compétence, qu'elle empêcha la guerre religieuse de s'éteindre? N'allons pas trop loin et ne récriminons pas trop contre la Compagnie du Très-Saint-Sacrement. Elle est peut-être avec les Jésuites un ancêtre de la révocation de l'Édit de Nantes. Mais là n'est pas le reproche qui puisse lui être adressé, si tant est qu'il puisse lui être fait. Son point faible, son défaut avec lequel elle s'accommodait trop facilement, c'est son indépendance et sa dévote audace à se substituer aux autorités établies. C'était là son vice rédhibitoire. Elle devait mécontenter l'autorité ecclésiastique en s'immisçant à la réforme des prêtres, — l'autorité des juges et des magistrats en poursuivant les délits, — les protestants et les Parlements en forçant les Hugenots à rester dans les termes stricts de l'édit de Nantes et de la paix d'Alais, etc.

A faire la leçon à tout le monde, sans mission pour cet office, on risque fort de s'attirer des désagréments. On ne peut pas dire que la Compagnie n'avait pas quelquefois l'esprit libéral. C'était le temps où les confrères Capucins du P. Philippe d'Angoumois, en 1621, lors des troubles de Charenton, traitaient généreusement les protestants (O. Douen, *La Révocation de l'Édit de Nantes à Paris*, tom. I) ; où le P. Joseph, en 1636, autorisait le ministre Le Faucheur de Genève, chassé de Montpellier, à entrer au service du temple de ce même Charenton, et cela malgré les décisions des parlements de Paris et de Toulouse et les intentions très nettes du Roi (Aymon, *Synodes nationaux*, tom. I et II). Et la Compagnie du Saint Sacrement n'était pas sans subir ces idées de tolérance. Le 14 septembre 1684, elle « résolut de faire exhorter une personne de capacité de ne rien écrire contre la comédie de *Tartuffe*, et l'on dit qu'il valait mieux l'oublier que de l'attaquer de peur d'engager l'auteur à la défendre. » (Voir dans le livre de M. Raoul Allier le chapitre révélateur qui roule sur ce point d'histoire littéraire). Une de ses *Résolutions* est

Digitized by Google

rédigée en ces termes qui paraissent peu sévères aujourd'hui : « La Compagnie désirant croître en vertu et fuir toutes les occasions qui pourraient la diminuer, a arrêté que tous les ecclésiastiques et laïques qui ont l'honneur d'en être, éviteront, autant qu'ils pourront, de se trouver à la comédie, aux farces et à de pareils divertissements ». Mais il n'en reste pas moins vrai que la Compagnie n'était approuvée ni par l'archevêque de Paris, qui avait cependant été sollicité sur ce point par le roi en personne (27 mai 1631), ni par le Pape, et elle prit trop aisément son parti de cette indépendance. A la première poussée, elle devait tomber, n'ayant d'appui nulle part en dehors d'elle-même. Cet accident à prévoir lui arriva le 13 décembre 1660, sous forme d'arrêt du Parlement de Paris rendu en forme de règlement portant défenses à toutes personnes de faire aucunes assemblées, ni confréries, congrégations et communautés en la ville de Paris, ni partout ailleurs, sans l'expresse permission du Roi. Cet arrêt mentionne en particulier qu'en un lieu « appelé le Refuge Saint-Paul », se sont trouvées « plusieurs femmes et filles retenues sans aucun ordre de justice, ainsi qu'il appert par le procès-verbal » du commissaire. Et le même arrêt ajoute que « sous voile de piété et de dévotion, qui sert de prétexte à l'établissement des dites assemblées, il s'y commet de notables abus... parce qu'y enferme toutes sortes de personnes sans l'autorité et l'aveu de juge ordinaire ». René Voyer d'Argenson si fidèle à défendre sa Compagnie ne l'innocente pas sur ces chefs d'accusations précises. L'aurait-il pu ? Il aurait du moins été à même d'offrir des explications, des excuses, si la Compagnie avait été approuvée par qui de droit.

Après sa condamnation, elle végéta jusqu'en 1665. Trente ans plus tard René d'Argenson en écrivait les Annales, songeait au rétablissement de l'œuvre du Duc de Ventadour et du P. Philippe d'Angoumois, offrait enfin dans ce but son écrit à l'évêque de Noailles, l'homme de France le moins préparé à cette besogne.

Les « vues que l'on peut avoir pour le rétablissement de la Compagnie » exposées par d'Argenson montrent qu'il ne sut pas deviner la maladie organique qui avait fait mourir l'œuvre. « Il ne faut jamais penser à rétablir la Compagnie du Saint-Sacrement que de concert avec le roi et que de l'agrément et sous la protection de Sa Majesté. » Et c'est tout ! Relevons pourtant cet autre passage des *Annales* où l'historien indique, en 1695, les personnes susceptibles de relever les ruines : « Quand la divine Providence suscitera des ministres [d'État] capables d'entrer dans ces sentiments, on trouvera sans doute dans Paris des sujets propres à former une nouvelle Compagnie du Saint-Sacrement. Il s'en trouvera dans les Congrégations des Jésuites tant de la maison professe que du noviciat, surtout parmi ceux qu'on appelle de l'Assemblée secrète qui ont presque tous l'esprit qu'il faut avoir dans la Compagnie. Il s'en trouvera dans la maison du Séminaire des Missions étrangères. Il s'en trouvera parmi les confrères du Tiers-Ordre de Saint-François

Digitized by Google

et dans certaines maisons où plusieurs célibataires demeurent ensemble et vivent fort chrétiennement. Il s'en trouvera à Saint-Sulpice et plusieurs présentement à la cour. Pour les ecclésiastiques les anciens confesseurs des Religieuses bien réformées y sont fort propres, de pieux chanoines et quelques docteurs de Sorbonne bien dévots avec quelques curés de Paris d'une piété éminente. » D'Argenson ne dresse-t-il pas ainsi, sans s'en douter, la statistique de la piété parisienne? Il révèle sûrement les milieux où d'après lui l'esprit de sa Compagnie peut revivre.

Telle est l'histoire de la Compagnie du Très-Saint-Sacrement (1627-1665), œuvre excellente dans son but et dans son objet, louable dans son zèle et son prosélytisme, féconde en bienfaits sociaux ; mais œuvre manquée, parce que née avec un péché originel d'indépendance, elle ne chercha pas à recevoir le baptême de l'approbation ecclésiastique, et elle mourut du poison qui l'étouffait dès son berceau. Qu'on lise ses annales dans le livre très intéressant, édité avec un véritable luxe de notes tantôt utiles, tantôt superflues, par D. Beauchet-Filleau, et le lecteur se rendra compte, je l'espère, de ce que j'ose avancer ; il se demandera en même temps si le frein de l'autorité n'eût pas contenu les efforts de la Compagnie dans les justes limites de l'équité et du bien, si tant est que cette Compagnie en soit véritablement sortie et qu'elle ait mérité ce nom de *Cabale des dévots* dont l'histoire l'a affublée.

F. UBALD D'ALENÇON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

DOCUMENTS pour servir à l'histoire religieuse des XVIIe et XVIIIe siècles. Rome et la France : la seconde phase du Jansénisme. Fragment de l'histoire de la Constitution *Unigenitus* de D. Vincent Thuillier, publié par A. M. P. Ingold. Paris, Picard, 1902, in-8° de XI-404 pp.

Sous le titre de *La France et Rome de 1700 à 1715, histoire diplomatiq ue de la Bulle Unigenitus jusqu'à la mort de Louis XIV*, M. Albert Le Roy publia naguère, en 1892, chez Didier, un volumineux ouvrage composé de renseignements pour la plupart inédits. Bien que savante, l'œuvre était incomplète ; elle ne montrait même la question que sous un jour, les sources auxquelles l'auteur avait puisé étant d'origine Gallicane ou Janséniste. N'est-ce pas là défigurer l'histoire ?

M. l'abbbé Ingold a donc été bien inspiré en publiant une partie du manuscrit inédit de Dom Vincent Thuillier, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, entré à la maison de Saint-Germain-des-Prés en 1716. Les brouillons de ce travail sont à bibliothèque nationale f. fr. 17744-17748, ainsi que deux copies de l'œuvre elle-même, f. fr. 17731-17737 et 17738-17743. L'ouvrage de Dom Thuillier se divise en 36 livres. M. l'abbé Ingold en publie six, les livres 7 à 13, relatifs à Quesnel, à la condamnation de ses *Réflexions morales* et à l'acceptation de la bulle *Unigenitus* par le Parlement, l'assemblée du clergé et la Sorbonne.

C'est une page de l'histoire du jansénisme, non pas toute neuve, mais bien au point et impartiale. Dom Thuillier possédait non peut-être tous les documents qu'il eût pu trouver à Rome, mais du moins ceux que les français et en particulier l'évêque de Strasbourg, le cardinal de Rohan, pouvaient lui fournir. J'espère bientôt montrer quel fut le véritable instigateur de la bulle *Unigenitus*.

P. UBALD D'ALENÇON.

***

A PROPOS DE SAINT ALPHONSE DE LIGUORI. — Lettre ouverte à M. L. Anspach, professeur de mécanique à l'université libre de Bruxelles, par M. l'abbé J. Hankenne, professeur de théologie

Digitized by Google

morale au grand séminaire de Liége. — Plaquette, in-8°, p. 48. Ed. D. Cormaux, 22, rue Vinave-d'Ile, Liége, 1904.

La lettre de M. Hankenne est une vigoureuse réfutation de deux pamphlets lancés, par un libéral belge, contre le clergé et la confession. L'auteur l'a faite avec une juste indignation et une rare puissance de dialectique. Les prêtres lui sauront gré d'avoir si bien vengé leur honneur ; les simples fidèles trouveront dans sa brochure que le confesseur n'est, comme le voudrait M. Anspach, ni un corrompu ni un corrupteur. Tous se feront un devoir de la lire et de la répandre.

***

LE MOUVEMENT CHRÉTIEN, par M. l'abbé J. Guibert, supérieur du Séminaire de l'Institut Catholique de Paris. — In-12° p. VIII, 291. Ed. Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris, 1903.

Sous ce titre, M. l'abbé Guibert présente au public les cinq conférences prêchées par lui à St-Honoré d'Eylau durant le carême de 1902. L'ouvrage est de ceux qui se passent de recommandation. L'actualité des questions traitées, l'intérêt qui en accompagne la solution, la situation et le renom de l'auteur en sont les meilleurs titres.

Le livre commence par une analyse psychologique du cœur humain : c'est *le mouvement chrétien dans l'âme humaine*. Déchirant le masque exigé par la situation, la passion ou le préjugé, le conférencier développe cette double pensée que l'homme est naturellement religieux et naturellement chrétien. Mais pour stériliser « cette heureuse séduction du Christ », il y a l'incroyance. Écartant rapidement les raisons morales qui arrêtent les âmes, l'auteur fait le procès des incrédules : c'est *le mouvement chrétien devant l'incrédulité*. Il en atténue le scandale par ces deux simples constatations : que les hommes de génie ont été pour la plupart des croyants, que l'incrédulité chez les hommes de valeur n'est pas si certaine, ni si radicale. Aussi est-il plaisant de voir les contradictions des coryphées de l'athéisme : les uns, comme Jaurès et Buisson, démentant dans leurs livres, leurs fougueuses déclarations parlementaires ; les autres, comme Claude Bernard, Taine, Littré, donnant, sans renier complètement leur passé, la prépondérance aux sentiments religieux. Ils sont sceptiques, ou parce qu'ils n'étudient pas la religion, ou parce qu'en l'étudiant, ils ont cru trouver entre elle et la science des incompatibilités irréductibles.

C'est une de ces incompatibilités que M. Guibert entreprend de résoudre dans sa troisième conférence : *le mouvement chrétien devant la science*. Il choisit celle qui a été la plus exploitée contre la religion : l'évolutionnisme. Plus que partout ailleurs il est maître de son sujet ; sous le conférencier revit l'auteur des « Origines ». La thèse, exposée avec ampleur et franchise, n'a rien d'alarmant. C'est « une théorie de développements et non une solution

Digitized by Google

des origines. » (p. 170). Mais s'il en est ainsi, la question des commencements reste entière. Aussi eût-on aimé voir le conférencier, au lieu de s'en tenir uniquement à la question de droit, — à cette opposition radicale qui existerait entre l'évolution et la religion — mettre l'évolutionnisme plus en face du récit génésiaque: c'eût été peut-être moins facile que de sourire gracieusement à « la croyance simpliste » des fixistes.

Après la science, c'est le tour de la critique : *le mouvement chrétien devant la critique*. Il ne s'agit ici que de la critique historique. L'auteur montre qu'en rejetant certains éléments humains et imparfaits, qu'en constatant à travers les siècles quelques variations accidentelles dans la vérité religieuse, qu'en trouvant des points communs entre les fausses religions et la vraie, la critique ne met nullement la foi en péril. Prise dans son ensemble, la thèse de M. Guibert est juste. Il y a cependant quelques réserves à faire. D'abord, devant les écarts d'un exégète en renom, était-ce bien le moment de nous donner une apologie de la critique ? « Cette auguste figure du Christ » qu'il nous déclare être sortie intacte de l'épreuve, M. Guibert la reconnaîtrait-il sous le rationalisme de M. Loisy ? Il a raison de vouloir « tranquilliser notre conscience religieuse » (p. 182). Mais que penseront ses auditeurs d'hier, ses lecteurs d'aujourd'hui en voyant la critique défendue à St-Honoré d'Eylau et l'hypercritique condamnée au Vatican ? Sans doute le docte Sulpicien ne soutient que la première qu'il veut sage et bienfaisante ; il n'ignore pas non plus que le public laïque, même savant, ne comprend guère nos distinctions, gardiennes de l'orthodoxie.

La critique peut évidemment rendre de grands services à la religion, car nous ne devons accepter pour garanties de notre foi que des documents sûrs et authentiques. Toutefois elle n'est pas sans danger. Sous le spécieux prétexte de ramener les incrédules, n'est-on pas trop porté à mutiler la vérité pour la leur rendre acceptable ? L'argument d'autorité est la première et la plus solide base du catholicisme ; la critique moderne n'a-t-elle pas tendance à s'en affranchir. Il n'eût pas été inutile de signaler ces dangers à côté des succès. Et puis, ces succès sont-ils si assurés qu'on veut bien le dire ? Jusqu'ici, la critique n'a pas été précisément un modèle de constance. Pourquoi M. Guibert donne-t-il à entendre que la question de la non-apostolicité des Églises des Gaules est tranchée ? Il peut croire aux lumières et au talent de Mgr Duchesne : ce n'est pas une raison d'insinuer le triomphe définitif de la critique sur ce point toujours en litige. Il nous semble aussi que l'auteur laisse un bien vaste champ à ses investigations. Lui suffit-il pour être irrépréhensible de ne renverser aucun « de ces dogmes que l'Église a définis par des formules intangibles après qu'ils ont été mûris sur l'arbre vivant de la tradition? » (p. 183.) Certainement M. le Supérieur de l'Institut ne le pense pas ; il sait comme nous, qu'en dehors des définitions conciliaires et canoniques, il est des propositions généralement admises contre lesquelles il est téméraire d'aller, qu'il n'est pas nécessaire d'être hérétique pour commettre une faute contre

Digitized by Google

la foi. Aussi n'est-ce pas donner trop libre carrière à la critique que de ne lui assigner d'autre limite que le respect des dogmes définis. Singulière est encore la seconde règle formulée par M. Guibert pour discerner « les éléments divins et les éléments humains contenus dans le bloc de nos connaissances religieuses » (p. 189). La première est de tenir pour divin tout ce qui a été reconnu pour tel par l'Église ; rien de mieux ; mais voici l'autre : « la seconde est d'attendre en paix, pour le reste, le travail de la critique » (p. 190). Pourquoi substituer à l'autorité de l'Église le travail de la critique, si sage soit-elle ? L'Église demeure pour l'avenir comme elle l'a été pour le passé, la seule investigatrice infaillible du divin contenu dans les saintes Écritures et la Tradition.

Enfin dans une dernière conférence, l'auteur met *le mouvement chrétien devant les exigences sociales*. Ce n'est pas la moins intéressante du livre ni la moins curieuse par l'originalité de la conception. Écartant les tendances inavouables de la nature humaine, M. Guibert s'arrête aux deux aspirations qui, d'après lui, caractérisent l'âme contemporaine : le sentiment de la dignité personnelle, le besoin de sécurité contre le risque. Le sentiment de la dignité personnelle est-il bien la note d'une société sceptique, sans principes religieux, flottant au gré de toutes les passions ? Ce que M. l'abbé Guibert appelle de ce nom ne serait-il pas plutôt le désir de se faire valoir, l'expansion exagérée du « moi » égoïste ? Quoi qu'il en soit, il a raison d'affirmer que l'Église, loin de déprimer la personne humaine — ce que ses adversaires lui reprochent amèrement — est par son histoire et sa mission la force la plus importante pour développer la valeur individuelle, élever la dignité humaine. Seule aussi l'Église peut maintenir ou rétablir la sécurité des peuples. La question sociale étant avant tout une question morale, il serait insensé de ne pas demander à la première puissance moralisatrice du monde d'en hâter la solution.

Monsieur Guibert a suivi, on le voit, la nouvelle méthode apologétique préconisée par M. Fonsegrive dans son livre : le catholicisme et la vie de l'esprit. Par cet exposé parallèle des aspirations humaines et des conditions du Christianisme, ces conférences, malgré quelques lacunes, seront pour beaucoup d'esprits sincères et loyaux une véritable révélation. Les hommes cultivés pour qui elles sont publiées, y trouveront plus d'une réponse aux doutes qui les arrêtent sur le chemin de la vérité. Convaincus par les lumineux enseignements du conférencier, entraînés par l'élan et la facilité de son verbe, ils viendront rendre au Christ l'hommage rêvé par son cœur sacerdotal.

Fr. DIÉGO-JOSEPH D'OIGNY.

***

CATÉCHISME DES FAMILLES, par le R. P. Ladislas de Paris, Missionnaire Capucin. In-18, 552 pages, 486 gravures. En volume relié 2680 en 20 fascicules 2 fr. franco chez Saintignan libraire à Mont-de-Marsan.

Digitized by Google

« Ouvrage original, dit la *Revue des prêtres éducateurs*, unique en son genre, où les vérités les plus élevées de la foi sont mises à la portée des intelligences les plus humbles à l'aide de comparaisons, d'images et d'exemples. » Tel est bien ce petit livre que nous voudrions voir entre les mains de tous ceux qui s'occupent de catéchiser les enfants. Beaucoup avaient rêvé, depuis longtemps, de rajeunir l'enseignement populaire de la religion en se servant des données nouvelles qu'accumulent tous les jours, sous nos yeux, les recherches scientifiques et historiques.

Ce rêve, le R. P. Ladislas vient de le réaliser et non sans succès. De ses 456 gravures, la plupart sont empruntées à la science moderne ou aux monuments primitifs de l'Église. Tantôt il appelle le témoignage de la musique pour donner une image de l'incompréhensible Trinité ; il met en parallèle les mystères du monde physique et les mystères de la foi pour rendre plus facile à recevoir la science de ces derniers. Tantôt il exhume les monuments d'Égypte ou d'Assyrie, les peintures naïves des catacombes ou du moyen âge, afin de mettre en relief les superstitions païennes et les croyances immuables du christianisme. Des récits extraits de la vie des saints ou de la biographie des personnages marquants de l'époque moderne, des faits d'histoire, choisis parmi les plus populaires, achèvent de peindre d'une manière vivante et sensible aux yeux des enfants les dogmes les plus abstraits de notre sainte foi.

Quelques-uns regretteront peut-être que l'auteur, en citant certains traits d'histoire, en mentionnant certaines reliques, etc., n'ait pas écouté assez les règles de prudence de la haute critique moderne ; mais il s'agit ici de nourrir la piété et non de faire parade d'une érudition souvent sujette à caution.

Nous souhaitons bon succès à ce petit volume

F. HILAIRE DE BARENTON.

***

L'ORAISON RENDUE FACILE, par M. l'abbé P. Lejeune, Chanoine honoraire de Reims. Ouvrage approuvé par S. Ém. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims. — Beau volume in-12, 390 pages 3 fr. 50. Paris, P. Lethielleux, libraire-éditeur 10, rue Cassette.

J'ai souvenance qu'ayant reçu en prix un ouvrage du Père Grou, autrefois Jésuite, j'en fis cadeau à une pieuse cousine, que j'estimais avec raison devoir en faire plus d'usage que je n'en aurais fait. Plus tard, devenu prêtre et religieux et ayant eu à m'occuper de questions quiétistes, à propos d'un nouveau Port-Royal établi dans le diocèse de Meaux, je retrouvai le même ouvrage du Père Grou, et je fus très surpris d'y rencontrer en le feuilletant non pas le quiétisme doctrinal, mais des propositions qui touchaient de fort près à cette hérésie.

Digitized by Google

Mon devoir était d'avertir ma pieuse cousine ; elle m'avoua qu'en effet certains passages du livre, qui d'ailleurs lui avait fait du bien, lui avaient paru étranges et qu'elle n'y avait rien compris.

Ceux qui donneront en cadeau l'ouvrage que vient de publier M. le chanoine Lejeune, n'auront à prémunir personne, contre la doctrine qu'il contient, car *L'Oraison rendue facile*, est un livre excellent en tout point, et la doctrine en est très saine et parfaitement orthodoxe, les âmes y liront en particulier avec beaucoup de fruits, ce qui est dit du faux abandon et de certaines doctrines fort en vogue, fortement teintées de quiétisme.

J'ajouterai que l'auteur a pour qualités propres, sans exclure le reste, une parfaite clarté et une grande limpidité d'expression : ainsi il n'y a pas à craindre que ses lecteurs ne puissent pas le comprendre et qu'ils entendent tout autre chose que ce qu'il a écrit.

Nous ne pouvons donc que nous associer aux éloges très mérités que Son Éminence la Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, adresse à M. le chanoine Lejeune, dans la lettre dont nous citerons les quelques lignes qui suivent :

« Simplifier l'oraison dans la mesure du possible et la mettre à la portée de tous, c'est une œuvre de zèle qui est bien de nature à séduire un cœur vraiment sacerdotal. Mais pour être menée à bien, une entreprise de ce genre exige un ensemble de qualités qu'il est assez rare de rencontrer : une science de la vie spirituelle puisée aux meilleures sources, une certaine facilité à entrer dans l'esprit des diverses méthodes, sans s'asservir à aucune d'elles, et, par-dessus tout, l'art d'exposer avec clarté les questions les plus ardues et de les réduire en formules accessibles à tous les esprits. Ces qualités, on les trouve dans votre ouvrage à un degré remarquable. Aussi, j'estime qu'il sera un guide précieux pour les âmes qui désirent progresser dans l'oraison ou qui veulent faire l'apprentissage de ce saint exercice. Je le juge appelé à prendre place dans toute bibliothèque pieuse, à côté des ouvrages de spiritualité les plus estimés.

F. Remi de Boulzicourt, O. M. C.

***

Jean Christophe, par Paul Deschamps. (4e mille.) In-12 de 520 pages. Couverture en couleurs de Jordic, 2 fr. 50, port 0,60. — Maison de la bonne Presse 5. Rue Bayard. Paris (VIIIe).

Après lecture de ce délicieux livre, nul ne s'étonnera du succès qui a signalé l'apparition de ce roman chrétien.

Le héros, Jean Christophe, catholique de vieille roche, soldat intrépide en 1870, terrien dans l'âme, est l'adversaire du sectaire Malgouverne.

Dès l'enfance, ils se sont parfois cognés et la soif des honneurs n'a fait qu'envenimer la jalousie de Malgouverne à l'égard de Christophe.

Digitized by Google

L'action nous reporte au second Empire, au commencement de la décadence agricole ; l'industrie enfièvrée, les splendeurs de Paris attiraient vers la capitale toute la jeunesse de France. C'était déjà « l'Emprise » armée de ses tentacules.

Il battait son plein le triste enseignement de l'Université qui, au dire de Louis-Philippe, a conduit à l'anthropophagie.

Malgouverne est un fruit de cet arbre ; fils d'une mère chrétienne, il avait perdu au lycée la flamme de sa foi et la fleur de son innocence ; il était un de ceux que désignait Villemain en s'écriant : « Les élèves de nos collèges, « passé la troisième, n'ont plus le sens moral. »

Reçu dans les Loges, victime de mauvais génies, Malgouverne parvient à renverser son ennemi, Jean Christophe ; il devient maire, et tout sera mis en œuvre pour déchristianiser la paisible commune de Choumet. Ceci se passe vers la fin du XIXe siècle. Les malheurs de la France actuelle, les sentiments des proscrits priant pour leur ingrate patrie sont dépeints à la perfection ! Mais l'impiété a compté sans la foi, l'endurance, la combativité de l'ancien héros de 1870.

Le bon sens des habitants, le dévouement chrétien de Jean Christophe l'emportent ; celui-ci ceint l'écharpe tricolore et son triomphe le plus beau c'est la conversion de Malgouverne ; son corps, il le fait respecter malgré les tentatives de la Franc-Maçonnerie ; sa croix d'honneur, vaillamment gagnée à la défense du pont de Villersexel, il la dépose pieusement sur le cercueil de l'ancien maire.

En fermant ce livre qui est l'apologie des vertus épanouies à l'ombre de la croix en même temps que le triomphe du travail de la terre, nous pensons volontiers aux vers d'Émile Deschanel :

« Dieu maudit le rêveur à l'âme maladive
« Couché dans l'égoïsme ainsi qu'en un linceul ;
« Dieu maudit la foi même, alors qu'elle est oisive :
» Qu'importe ce qu'on croit, si l'on croit pour soi seul !

ALIDOR.

***

ALLELUIA ! publication de la Société St-Augustin. — 16 pages grand in-folio, richement encadrées, mesurant 0,45 × 0,31, illustrées de douze photogravures de grandes dimensions, reproductions des grands maîtres, primitifs et autres, et de deux chromos, reproduisant LA MISE AU TOMBEAU et LES SAINTES FEMMES AU TOMBEAU, de FRA ANGELICO. — Le tout sous couverture en riche chromolithographie. Prix : 2 fr. 50. L'édition ordinaire sans la couverture. Prix : 2 fr.

Alleluia ! cri de joie, d'amour, de reconnaissance, qui s'élève de toute la terre vers le ciel en ce beau temps pascal, où tous les chrétiens se sentent

Digitized by Google

remplis de l'allégresse divine de la Résurrection. Nulle fête n'est comparable à celle-là dans le cycle liturgique, nulle joie n'égale la pureté, l'élan, la clarté triomphante de la joie de Pâques ! Aussi n'est-elle pas restreinte aux temples. Comme à la fête de Noël, mieux qu'elle encore, elle se répand partout, elle prend place dans les mœurs ; les gouvernements, même sectaires, subissent la loi du repos qu'elle impose, les familles, des plus grands aux plus petits ont mille usages charmants pour la célébrer. La Presse, puissance nouvelle, n'avait guère trouvé jusqu'ici moyen d'annoncer la Pâques à ses lecteurs autrement qu'en donnant congé aux ouvriers et laissé indemne le papier du journal ; aussi est-ce une innovation heureuse et très chrétienne que vient d'inaugurer la Société St-Augustin en publiant ce magnifique numéro qu'elle intitule : *Alleluia !* destiné à célébrer artistiquement la glorieuse Pâques. La couverture, dans le style brillant et fini des enlumineurs du moyen âge, est, à elle seule, un petit chef-d'œuvre. Une belle page de Louis Veuillot sur le calvaire encadre la reproduction du triptyque de Fra Angelico. D'autres reproductions des plus intéressantes peintures préraphaéliques sur la Résurrection, illustrent des extraits d'Auguste Nicolas, d'Henri Lasserre, de Mgr Gay, etc., etc. Nous ne pouvons ici que donner un aperçu rapide de cette magnifique publication qui doit avoir une place d'honneur, aussi bien dans les bibliothèques chrétiennes que dans les cartons des collectionneurs. Espérons que la Société St-Augustin ne fait ici que commencer une suite d'albums artistiques qui permettront au public de connaître mieux l'art chrétien et d'aimer davantage l'auteur de tout art : le divin Ressuscité.

MAVIL.

***

MGR FREPPEL, par l'abbé F. Charpentier, in-8° de 210 p. avec un beau portrait. J. Siraudeau, édit. 4, chaussée St-Pierre, Angers. — Prix : 3 fr. 50.

AUX CHRÉTIENS. — Appel fraternel au Médiateur et Rédempteur, à la Liturgie. Par D. Jérôme Picart, O. S. B., abbaye de Maredsous. — In-16, de 190 pages. Desclée, De Brouwer et Cie, Bruges.

L'auteur avertit charitablement le lecteur dans sa préface qu'il n'a point voulu faire une histoire complète, mais seulement rappeler au souvenir du public la belle figure du *Grand Évêque d'Angers*. Comment, en effet, écrire en un seul volume la vie de ce génie à la fois historien, orateur, administrateur et politique, qui pendant 22 ans fit l'admiration de la France entière ?

M. l'abbé Charpentier a surtout cherché à retracer la vie intime de Mgr Freppel. En des pages intéressantes, avec un style simple et non moins agréable, il nous le dépeint vrai soldat du Christ, véritable évêque dans son diocèse, dans ses écrits comme à la chambre des députés. Là, malgré tout, il

Digitized by Google

sut conserver sa dignité épiscopale parce qu'il resta toujours grand français.

Fils bien-aimé de l'Alsace, Mgr Freppel était un homme de cœur et de loyauté ; son historien nous le fait revivre avec son regard franc et expressif. S'il fallait parfois excuser chez lui quelque vivacité, personne n'avait peine à reconnaître son grand cœur : son affection pour sa mère, son dévouement pour ses chers diocésains, son amour de la France au relèvement de laquelle il a si bien combattu, son patriotisme, son éloquence à la chambre, autant de pages qu'il faut lire parce qu'elles vont au cœur du vrai français et font du bien.

Mgr Freppel reste à jamais une de nos gloires franciscaines. Enrôlé dans le Tiers-Ordre au lendemain de la mort de son père, il témoigna toujours une affection particulière aux Capucins. A l'exécution des fameux décrets de 1880, il fut le premier au couvent d'Angers la croix d'honneur sur la poitrine, s'opposant, en qualité d'évêque et de député, à la violence des crocheteurs.

En fermant le livre on éprouve instinctivement des sentiments de regrets et de tristesse à la pensée de ce vaillant, disparu déjà depuis 12 ans, épuisé par la lutte et mort sur la brèche face à l'ennemi. Mgr Freppel en effet fut un héros qui, suivant son propre aveu, ne se connaissait au cœur que deux passions : *l'amour de l'Église et l'amour de la France.*

***

Dom Picart nous offre des pages profondément méditées à l'ombre de l'autel. Son livre s'adresse aux âmes intelligentes et désireuses de se nourrir d'une piété substantielle. L'esprit mystique et religieux du disciple de Dom Guéranger s'y révèle à grands traits.

Après quelques préambules sur l'Immolation de Jésus au Calvaire et son rôle de médiateur, l'auteur aborde la question du Sacerdoce permanent du Christ au S. Sacrifice de la Messe. « L'Eucharistie c'est Dieu! Il n'y a rien au-dessus, en dessous tout est néant, sans elle tout n'est rien. »

Pourquoi la foi disparaît-elle? On ne sait plus prier. La dévotion est aux petits papiers et l'on ignore les grands mystères de notre Religion. Les églises deviennent désertes de vrais *fidèles* et si le dimanche on s'intéresse peu aux offices religieux, il faut en voir la cause dans l'ignorance des cérémonies liturgiques qui toutes ont leur signification. Nos pères du moyen âge allaient puiser au pied de l'autel cette foi vraiment chrétienne qui les animait. Ils la trouvaient aussi dans la lecture *en famille* du saint Évangile.

L'auteur avec brièveté et non moins de clarté développe ces raisons dans son livre aussi bien fait pour les prêtres que pour les fidèles.

***

La Sorcière (Drame), par Victorien Sardou.

Une Sorcière, pas du tout sorcière dans le sens de l'Inquisition, mais la plus belle des Mauresques, fille de Mahomet, une houri, intelligente comme

Digitized by Google

pas une, savante dans la science des plantes médicinales, pour guérir qui elle veut, tuer qui lui déplaît, hypnotiser, endormir ou réveiller à sa guise, telle est Zoraïa, une héroïne de Tolède, inventée par M. Victorien Sardou, et qui achève la collection des femmes passionnées, criminelles et idéales, dont notre société aurait le droit d'être lasse.

Elle est si bonne! Elle aime avec tant de sensuelle ardeur, un jeune Espagnol de haute naissance, Enrique, commandant les archers de la ville, beau et généreux, mais si ensorcelé qu'il fait litière pour Zoraïa, de son honneur, de sa foi, de sa patrie, que, pour se faire pardonner d'être, en même temps, son amant, et l'époux, depuis quelques heures, de la douce Joana, il étrangle Cardenos, un agent de l'Inquisition. Ce malheureux a surpris le secret de l'amour d'Enrique pour Zoraïa, qui réclame, avec passion, le cœur de son amant, à quelques pas de la chambre nuptiale où la jeune épouse attend son époux. Il faut que Cardenos disparaisse.

Cette trop sensible scélérate, Zoraïa ajoute à ses charmes une éloquence merveilleuse. Accusée d'avoir été au Sabat, elle comparait devant le Tribunal de la Sainte Inquisition, où des juges indignes font dire, sous la menace de la torture, à de pauvres femmes, qu'elles ont vu et accompagné Zoraïa dans des bacchanales nocturnes. Mais rien ne la démonte. Elle semble avoir lu toutes les rapsodies imprimées jadis, à l'usage des initiés et de leurs dupes, Journaux, Revues anciennes et nouvelles, pamphlets venimeux. Car la sottise, assaisonnée de la haine, se répète, sans jamais lasser l'imbécillité humaine. Donc d'une voix endiablée, Zoraïa, avec une mémoire infaillible, assomme de ses souvenirs d'écolière bien apprise, les Inquisiteurs de Convention, les acteurs et les lecteurs.

Elle est condamnée au feu, puis graciée. Elle devra la vie à l'intercession de Joana qu'elle a tirée de la léthargie où elle l'avait plongée, par sa science et non par magie. Mais le peuple ne veut pas de cette grâce inattendue. Il lui faut une Sorcière à voir brûler sur un bûcher; il l'arrête dans sa fuite; il l'emprisonne dans un cercle de fer. Enrique vient à son secours, et tente de lui ouvrir l'église voisine. Fermée! Il ne leur reste plus qu'à s'empoisonner dans un dernier embrassement, grâce à je ne sais quelle noix remplie d'un venin mortel que Zoraïa a cachée sous ses lèvres roses.

En somme, il n'y a qu'une religion détestable, le catholicisme dissimulé derrière l'Inquisition. A part celle-là, toutes les religions sont bonnes, surtout celle de Mahomet; ou plutôt il n'y a pas d'autre religion que celle de l'amour libre et de la science. Il n'y a jamais eu de sorcières; que le catholicisme soit maudit qui en a tant imaginées et brûlées!

Tout cela est rabattu, usé comme ces vieux costumes fripés que l'on cherche à rafraîchir, à chaque nouveau carnaval. Si une œuvre telle que la *Sorcière* pouvait jouir d'un succès à long terme, ce serait un très mauvais « signe » de déchéance morale, mais nous ne sommes pas encore tombés en enfance.

A. CHARAUX.

Digitized by Google

***

AUTEURS CHRÉTIENS ET PAÏENS — Collection des Classiques Latins comparés, publiée sous la direction de M. l'abbé Guillaume, curé-doyen de Beauraing. — Société St-Augustin Desclée, De Brouwer et Cie.

Première Série — Morceaux choisis à l'usage de la quatrième, par M. l'abbé Guillaume (Partie du maître. In-8°, LVI-425 pp., prix : 4 fr.). — Morceaux choisis à l'usage des classes de Troisième et de Seconde par M. l'abbé Guillaume (Partie du maître. 1 vol. In-8°, XVI-431 pp., prix : 4 fr.) — (Partie de l'Élève, In-8°, 404 pp., prix : 2 fr.).

Deuxième Série — Proses d'Adam de Saint-Victor et odes d'Horace. Traduction et Études par B. Baelde, L. Guillaume, M. Legrain (Partie du maître. In-8°, LXXXIII-254 pp., prix: 4 fr.). — Proses d'Adam de Saint-Victor et Odes d'Horace, par B. Baelde et M. Legrain (Partie de l'Élève. In-8°, XII-192 pp., prix : 2 fr.).

Monsieur l'abbé Guillaume a créé, en Belgique, un mouvement pour faire donner dans l'Enseignement secondaire une plus large place à l'étude des auteurs chrétiens. Les *Études Franciscaines* ont apprécié ce mouvement. Secondé par de savants et zélés collaborateurs, M. l'abbé Guillaume a réalisé son idée dans une collection des « Auteurs latins comparés » dont le but est d'introduire, dans les classes, l'étude des Auteurs latins en ayant recours au procédé de *comparaison*. Les présents volumes font partie de cette collection. *Ceux de la première Série* comprennent « des Morceaux soit détachés, soit complets, mais habituellement très courts, empruntés aux meilleurs écrivains des deux littératures et autant que possible offrant quelque point saillant de comparaison », la méthode comparative étant, d'après les auteurs, la meilleure méthode pour former le goût et l'intelligence des élèves. Ces derniers trouveront, comme modèles de comparaison, des morceaux de saint Paul et de Pline le Jeune, de Minutius Félix et de Cicéron, de Tite Live et de saint Léon le Grand, de S. Bernard et d'Ovide, de Virgile et de Thomas a Kempis, de saint Bonaventure et de Cornélius Népos, de Léon XIII et d'Horace.

« Qu'on ne s'étonne point de trouver indiqués à la « Table Comparative », à côté de certains morceaux d'auteurs chrétiens des morceaux d'auteurs païens qui n'ont, au point de vue de l'idée ou même du genre, aucun trait apparent de ressemblance..... A défaut de l'idée, à défaut du genre il y a toujours moyen de rapprocher et la langue et le style, d'apprécier respectivement deux morceaux au point de vue philosophique, esthétique et moral, de mesurer l'imagination et le talent de deux écrivains. » Nous avons de la peine à

Digitized by Google

croire au profit de cette méthode que nous jugeons trop forte pour une intelligence d'élève de troisième ou de quatrième. Nous approuvons avec plus d'empressement que les Professeurs introduisent, de temps à autre, quelques versions des auteurs chrétiens. L'élève fera ainsi connaissance avec une littérature qui mérite d'être connue.

Des notes nombreuses : grammaticales, littéraires, liturgiques, théologiques, peut-être parfois trop savantes, l'aideront à comprendre le texte. Le « livre du maître » renferme la traduction toujours exacte et d'une certaine élégance de tous les textes, des jugements sur les auteurs, empruntés aux meilleurs critiques ou écrivains contemporains. On a eu peur de grossir démesurément le volume en y joignant le texte latin. D'aucuns pensent que c'est regrettable.

La *seconde Série*, qui comprend deux volumes, livre du maître et livre de l'élève, nous présente l'étude comparative des odes d'Horace et des Proses d'Adam de Saint-Victor. Ces proses joignent au mérite littéraire du poète, l'onction pieuse et la Science théologique du moine.

Un intérêt à la fois musical, littéraire, historique attire l'attention sur ces Poèmes. Voici un dernier avantage qui sera une révélation pour beaucoup. En effet « les poèmes liturgiques du moyen âge contiennent, comme en un bouton près d'éclore, la fleur de la poésie française avec ses règles propres, l'élégante disposition de ses strophes si variées, la cadence de son rythme harmonieux. Parmi tous ces poètes liturgiques, Adam de Saint-Victor brille d'un éclat particulier et nous apparaît aujourd'hui comme le maître de ces brillants artistes de la rime et de la poésie française qui ont nom : Victor Hugo, Théodore de Banville, Théophille Gauthier, Sully Prudhomme. »

Personnage et œuvres sont l'objet d'une savante étude préliminaire. La traduction des Odes et des Proses a la même exactitude que celle des Morceaux choisis.

Ces volumes, fruit d'un zèle infatigable, s'adressent en général à tous les professeurs désireux de faire connaître à leurs élèves quelques modèles de la Littérature chrétienne et en particulier à ceux des maîtres qui admettent entièrement les idées des auteurs de la nouvelle collection.

F. J.

Avec la permission des Supérieurs.

Albert Caussin, Gérant.

Imprimerie Desclée, De Brouwer et Cie, Lille — Paris — Bruges.

Digitized by Google

LA RELIGION JAPONAISE

SES ORIGINES, SON CULTE, SA MORALE, SON AVENIR.

La Bible enseigne que le premier péché ayant fait son apparition dans l'âme humaine fut l'orgueil. L'homme créé à l'image de son Dieu, se crut Dieu lui-même. Obéissant aux suggestions de l'Esprit du mal, et contrevenant aux prescriptions du ciel, l'homme s'imagina avoir participation à l'essence divine.

Ce fut d'ailleurs la cause première de sa chute. Aussi bien ce « Dieu tombé », selon l'expression de Lamartine, — n'a jamais pu se consoler de la perte de son premier état. — Le bonheur qu'il éprouva aux premiers jours de la création est demeuré comme une empreinte ineffaçable en son âme. Voilà pourquoi sans cesse depuis les jours heureux de l'Eden, son cœur se partage entre le regret de la félicité passée et l'invincible espérance d'un jour meilleur. Il aspire constamment à ce je ne sais quoi qu'il a dû connaître jadis — autrement il n'y penserait pas — et qu'il nomme le bonheur.

Que l'orgueil ait été la première tare de l'homme, on en acquiert la certitude non seulement en lisant la Bible, ce qui pour nous autres catholiques est une preuve suffisante, mais on s'en rend compte en étudiant les fondements historiques ou légendaires de toutes les religions anciennes et modernes. L'homme ne fut-il pas à sa naissance et n'est-il pas resté le centre des préoccupations du Créateur ? L'être humain (c'est là un point commun de toutes les religions) n'est pas né directement sur cette terre, sur cette petite sphère ronde où il se trouve aujourd'hui. Il vient en quelque sorte du ciel, il est sorti tout vivant des pensées de la divinité. Une conséquence sur laquelle toutes les religions sont d'accord, c'est que l'excès de sa félicité lui fut fatale, il se montra orgueilleux, insolent, ambitieux, envieux. La colère lui fit perdre

Digitized by Google

toute notion de la distance qui le séparait de son Créateur. Il se révolta et fut puni.

Tels, dans les légendes du paganisme romain, furent les Titans escaladant les montagnes, entassant Pélion sur Ossa, pour atteindre Jupiter dans la majesté de son Olympe et frappés par la foudre du Roi des Dieux ; tel Prométhée enchaîné, dévoré par un vautour, pour avoir voulu dérober le feu du ciel ; telle Pandore ouvrant par curiosité, par ambition, par orgueil de savoir, la boîte où étaient renfermés tous les maux, et ne trouvant plus que l'espérance au fond.

Les Hindoux avec leur Rig-Veda, ont également vu dans l'orgueil, la première origine des maux et des douleurs qui affligent l'humanité. C'est par le fait de son union avec la matière inintelligente qui l'enveloppe au moment de son incarnation que l'âme individuelle des Êtres, parcelle de l'Essence de l'âme universelle, contracte la tare d'ignorance qui lui fait prendre le monde extérieur et son propre corps pour des réalités divines. Qu'est-ce au fond que cette ignorance, sinon une forme seconde de l'orgueil?

En effet dans la religion bouddhiste, l'essence de l'enseignement est celui-ci : Brahma, être à l'état neutre, âme du grand tout, seul existe réellement.

L'existence en apparence distincte de l'Univers créé par la Mayâ de Brahma est une illusion. L'Univers est Brahma lui-même, procède de Brahma et se résorbe en Brahma : Aussi pour les Bouddhistes l'homme en tant que fragment pensant de l'Univers est une sorte de dieu, qui a eu le tort initial d'être placé dans un mauvais milieu.

D'après les Eddas — recueil de la mythologie scandinave — l'origine du mal dont souffre l'humanité réside dans les Dieux eux-mêmes qui ont enfanté le principe mauvais avant de créer Ask et Embla, l'Adam et l'Ève des Scandinaves. En effet, bien avant Odin, Hoener et Loder, pères du monde actuel, existait Ymer, dieu de l'abîme ; Ymer était un concurrent à la souveraineté universelle. Ymer fut tué par Odin et ses frères, qui s'appropriant son Empire le transformèrent au moyen de son sang divin, en ce monde même où nous vivons. Ainsi furent créés la terre, la mer, les étoiles, enfin l'homme lui-même qui forcément devait éprouver la tare primogénitale des Dieux dont il était le produit, l'orgueil encore.

L'orgueil, le premier mal dont ait souffert notre humanité,

Digitized by Google

se retrouve encore signalé dans le shintoïsme, dans la religion japonaise, et c'est là pour nous une remarque bien curieuse que les religions de tous ces peuples si éloignés matériellement et moralement du peuple hébreu, soient venus confirmer, à leur manière, les récits de la Genèse.

II

En quoi consistent les traditions Shintoïstes ? C'est un mélange de légendes locales sur l'origine du monde, et des récits héroïques fabuleux des actes de tous les dieux et demi-dieux, rapportés par les trois livres sacrés, le *Kosiki*, le *Nihonshoki* et le *Siou-Hi*.

Au commencement, disent les Shintoïstes, existait un Être souverain, immobile au centre de l'Univers. D'après le *Kosiki*, il se nommait *Améno-Minaka-Nushi*. C'était le « Seigneur du milieu du ciel ». Le Nihonshoki lui donne, il est vrai, un nom un peu différent : *Kuni-Tokotachi-Noumikoto* : « La noble personne sur qui reposent les lieux et les nations ». On remarque que cet être engendra le chaos initial préliminaire à toute organisation du monde, tandis que dans le paganisme romain, par exemple, Saturne semble s'identifier avec le chaos. Mais qu'étaient les choses de la matière, avant le chaos ? Le *Kosiki* l'explique peu. Cela reviendrait du reste à chercher ce qu'est le Dieu du Shintoïsme, son essence, son pouvoir. A-t-il comme l'Imer des Scandinaves, créé l'Abîme, autrement dit l'Espace ? Ou bien l'espace existe-t-il en dehors de lui ? A-t-il simplement opéré sur une nature première dont il n'est pas l'auteur, et de laquelle il a tiré le chaos ? L'importance de cette question est considérable, car le problème revient à ceci : Les Japonais croient-ils à l'éternité de la matière, ou du moins à son existence antérieure même à celle du premier Dieu ? Le Nihonski en définissant Dieu « une personne » la différencie évidemment du Brahma hindou, qui, comme nous l'avons expliqué, n'est guère que le *Tout* animé, ou plutôt comme l'idée divine se réalisant d'une façon permanente et visible aux regards humains. Le Dieu japonais, lui, est comme « une personne » qui, placée au milieu du monde, le soutient, c'est un Être distinct de son œuvre. Mais ce qu'il y a de remarquable,

Digitized by Google

c'est que la matière sur laquelle il a travaillé doit être forcément antérieure à lui-même.

Les Japonais n'ont jamais songé à se demander d'où venait cet « espace » en lequel s'agitait leur Dieu. On touche ici du doigt la raison pour laquelle aujourd'hui les Japonais instruits, européanisés, américanisés, se disent volontiers athées. A leurs yeux le dieu Japonais, le dieu qu'ont adoré leurs ancêtres n'était guère, ne pouvait être qu'un *génie* qui aurait trouvé quelque jour, la formule de la vie, et aurait opéré sur un chaos préexistant, Ceci nous expliquera pourquoi ils considèrent toute religion comme exclusivement bonne pour le populaire, lequel n'est pas capable de faire la différence entre un génie qui transforme les choses et un dieu qui les crée.

Sept ou huit générations de dieux tirent dans le Shintoïsme leur origine du premier. L'Être premier en supposant qu'il se soit créé lui-même et se soit accordé en même temps la faculté de communiquer la vie à des descendants s'est rendu un bien mauvais service. Car le fait d'avoir voulu conférer une partie de sa flamme vitale à ses descendants a été la cause de sa disparition progressive. Tout dieu qu'il est, il s'épuise et meurt. Les philosophes du Japon n'ont pas eu l'idée de l'Éternité. Le fait de n'avoir pas gardé pour lui seul sa vie toute divine, d'avoir éprouvé le besoin de descendants qui lui soient jusqu'à un certain point soumis, d'enfants qui le reconnaissent comme le premier père, indique un être imparfait qui ne se suffisait pas à lui-même. Or de quel nom peut s'appeler une imperfection ? De quel nom s'appelle le besoin irraisonné d'être respecté, honoré, adoré par ses propres enfants et héritiers ? En réalité il semble bien que les Japonais ont donné à leur divinité le défaut propre aux rois et aux souverains de la terre, l'orgueil.

Mais poussons plus loin l'analyse. Les deux dernières générations de dieux issus d'Ameno-Minako-Nushi créèrent le Japon. Aux yeux des habitants de l'Empire du Soleil Levant, si Dieu a bien voulu créer le monde, ce fut en prévision de l'Empire Japonais.

Les fondateurs légendaires de l'Empire du Far-East se nomment Izanagi et Izanami. Ils étaient frère et sœur. De leur union naquirent « Yashima », c'est-à-dire les huit grandes îles qui forment l'archipel japonais sans compter 60 esprits ou génies des monts, des rivières, des forêts nommés les *Tengou*. Les uns étaient bons, les autres malfaisants. Ils apparaissaient, disent les

Digitized by Google

traditions locales, dans l'obscure clarté des nuits. Leur barbe était hirsute, leur nez formidable...

On voit, à la seule lecture de ces détails, que le Shintoïsme retrouve ici beaucoup de parenté avec le Bouddhisme. Le fait que de l'union d'un dieu et d'une déesse aient pu sortir des îles — ce qui est la croyance shintoïste—montre une tendance panthéistique très accentuée. C'est même, si l'on veut, le panthéisme renversé car on peut à la rigueur imaginer théoriquement la terre ou l'univers animés donnant naissance aux hommes, mais il est singulièrement plus excessif, d'imaginer des hommes, fussent-ils des génies, donnant naissance à des îles inanimées, au Japon lui-même.

En tout cas, il est facile de voir quelle étrange conception d'eux-mêmes donne aux Japonais cette croyance que leur race, leur terre, leur Empire, leur Empereur sont directement d'origine divine. La seule pensée que leur Mikado, descend par une parenté ininterrompue, de l'Être premier, à qui eux-mêmes ont une filiation surnaturelle à l'exclusion des autres peuples, explique cet incommensurable orgueil, inné dans le cœur des Nippons. Rien n'est plus indéracinable qu'un sincère orgueil. C'est une seconde nature.

D'Izanagi et d'Izanami naquirent les génies bons et mauvais. Cet aveu du *Kojiki* prouve, d'une autre manière, ce que nous disions plus haut : que l'Être premier possédait en lui-même le double principe du bien et du mal, et, par conséquent, que le Moïse japonais qui l'imagina n'eut pas la notion du Dieu Vrai, parfait, infini et éternel. Pour les philosophes du Japon, le dieu premier n'était qu'un homme très savant et très fort, un Hercule quelconque.

Izanami enfanta Kagustuchi, dieu du feu, mais mourut en lui donnant la vie. Le père inconsolable, de la perte de son épouse se vengea en faisant périr le fils qu'elle avait enfanté. Puis, tel Orphée à la recherche de sa chère Eurydice, il voyagea à travers le Japon, explora les antres et cavernes pour retrouver l'épouse aimée. Un jour il arriva — par quel miracle — à la porte du Royaume des Morts. Les souverains du Noir Empire écoutèrent avec le respect qui convenait la requête du dieu voyageur. Mais grave était le problème. Le retour d'une âme au monde des vivants était une infraction aux lois. On réfléchit. Ennuyé de ces atermoiements, Izanagi voulut, de force, reprendre son épouse... Ce fut en vain: Izanami mourut pour la seconde fois et Izanagi, inconsolable, dut reprendre le chemin du royaume de la Lumière.

Digitized by Google

N'est-ce pas curieux cet épisode de l'histoire d'Orphée transporté au Japon ? A quoi correspond-il dans la réalité, c'est-à-dire dans notre histoire biblique ? Existe-t-il un personnage de l'histoire, dont la vie et les aventures aient pu susciter cette légende, laquelle, chose plus étrange! se retrouve dans la mythologie scandinave?

Comme il apparaît bien que toutes les religions ont un fond commun, on peut se demander ce que signifie ce voyage dans l'Au-delà effectué par je ne sais quel mystérieux personnage de la préhistoire. Ou bien est-ce une simple allégorie signifiant que les morts ne reviennent jamais sur la terre, et que même s'ils sont des héros, des hommes nécessaires à leur pays, à leurs concitoyens, la cruelle Faucheuse des Êtres ne lâche jamais sa proie, se refuse à toutes les prières ? Cela correspond-il à la première constatation de la mort sur la Terre ? Est-ce une déformation de la triste fin d'Abel et une image de Caïn poursuivi par le souvenir de son frère Izanagi, en revenant sur la terre se purifier dans la rivière Tachibana (province de Tsukuski)? C'est,dit-on,en souvenir de cette légende que les Japonais prennent des ablutions avant d'entrer aux temples shintoïstes. Il convient de remarquer ce fond commun des religions qui attribue à l'eau le pouvoir de purifier des fautes ou des erreurs qu'on a pu commettre. L'eau purificatrice du corps, c'est certes un phénomène naturel que les hommes ont pu constater dès l'origine des choses. Mais ce qui est curieux, c'est que la même association d'idées ait conduit tous les philosophes, tous les fondateurs de religion, tous les créateurs de légende, à appliquer l'eau à la purification de tous les actes humains, même des pensées et des paroles.

Quel mal avait donc fait Izanagi ? En voulant retrouver son épouse, en essayant de la ramener dans le monde des vivants, avait-il commis un acte illicite ? Sa pensée n'était-elle pas pure ? Enfin que signifie cet échec d'un dieu qui n'est pas libre d'accomplir tout ce qu'il désire?

En réalité, sous cette fabulation se cache le problème qui se posa aux premiers hommes sur la terre, à savoir l'impossibilité qui dut leur paraître étrange d'accorder la liberté de tout vouloir et la liberté de tout pouvoir, les désirs de l'homme avec leur réalisation. L'acte d'Izanagi, si louable qu'il fût, si digne d'être bien accueilli, allait contre l'ordre établi, qui veut, dans le Shintoïsme, que tous les dieux aient leur empire bien caractérisé, bien limité,

Digitized by Google

Les dieux des Morts doivent régner sur les morts comme les dieux des vivants sur les vivants. C'est la séparation des pouvoirs. Ils régnèrent sur les mêmes sujets en réalité, les uns pendant la vie des êtres, les autres après leur mort; bien plus, ces dieux des morts l'emportent même sur les dieux des vivants, car ces dieux étant condamnés aussi à mourir, obéissent eux-mêmes à la loi sévère de l'égalité de tous les vivants devant le destin fatal.

Ainsi, dans le shintoïsme, tous les dieux, tous les hommes ont la même fin : ils sortent de la vie et s'en vont sous la domination d'autres dieux, dont le pouvoir semble illimité en durée. Mais ces autres dieux qui émanent aussi du premier dieu, pourquoi leur pouvoir a-t-il une durée illimitée? Pourquoi en d'autres termes l'Empire de la Mort, n'a-t-il pas de fin spécifiée ? Pourquoi ne rendent-ils jamais leurs sujets à la Lumière ? Le Shintoïsme ne le dit pas. C'est donc tout simplement le problème de la Mort que les générations japonaises n'ont jamais compris. Car enfin, puisqu'ils sont d'essence divine, puisque leur Mikado est fils des dieux, puisque ces dieux remontent directement à l'Être premier, comment se fait-il que les Nippons ne se soient pas demandé à eux-mêmes, en quoi consistait leur supériorité d'origine sur les autres hommes ? Pourquoi meurent-ils ? Et que sont leurs dieux qui meurent aussi ? Est-ce bien la Mort toutefois que cette Mort telle qu'ils l'entendent ? Ces dieux des morts règnent en fait, sur des êtres conscients. La preuve c'est que l'épouse d'Izanagi reconnut son époux,comme Eurydice avait reconnu Orphée. Mais elle ne lui fut d'aucune aide dans sa tentative,elle avait perdu toute volonté, elle ne désirait plus rien, elle était sous l'empire absolu des dieux. Donc cet Empire des morts dans le Shintoïsme, est quelque chose comme une pâle conception de la vie future, une sorte de Limbes où les âmes attendent, apathiques et sans force, une reviviscence quelconque. Cependant l'époux, lui, avait de son côté reconnu son épouse. Elle y vivait sous son apparence humaine, avec tous les attributs de son corps. On se demande en conséquence comment le Shintoïsme a pu concilier le fait acquis, expérimenté de la décomposition du corps avec la présence de ce corps reconstitué dans l'Au-delà. L'idée de la Résurrection finale et totale se trouve donc dans le Shintoïsme à l'état imprécis, inexpliqué.

D'Izanagi naquirent, on ne sait comment, plusieurs douzaines de dieux et de déesses, dont les principales furent la déesse So-

Digitized by Google

leil, *Amaterasu*, la Lune *Tsukiyomi*, et la Mer *Susa*. Enfin Izanagi, qui n'avait pu sauver son épouse des griffes de la mort, ne put se sauver lui-même. Il mourut. Ce fut une désolation générale. La mer gémit, le soleil se fâcha, et se retira dans une caverne que l'on montre encore, disent les voyageurs, près de la mer d'Isé. Privés de la lumière du Soleil, les autres dieux s'ennuyaient. On résolut de faire sortir la déesse de sa caverne. Ce n'était pas chose facile. Cependant comme la déesse était femme et devait participer aux défauts de son sexe, on convint de la prendre par la flatterie et la curiosité. On dressa un programme de fête autour de la caverne ou la mélancolique Déesse avait choisi sa retraite. Tous les animaux furent convoqués et sans doute les hommes pour lui donner un concert. Enfin une déesse qui répond au nom compliqué de *Ame-No-Nouma No-Mikoto* se mit à danser. L'enthousiasme des assistants était tel qu'on en entendit les échos dans tout le Japon. Jalouse de cette joie, qui contrastait avec sa tristesse ; piquée au vif par le succès d'une rivale qu'elle ne connaissait pas, la Déesse Soleil voulut voir cette rivale, et sortit de la caverne. Les dieux, les hommes, les animaux ravis d'y voir clair, l'acclamèrent, chacun dans leur langue. Ils lui présentèrent même un miroir en lui disant *Omoshiroi* ! Oh face blanche ! Amaterasu, flattée de tant de compliments, résolut de sortir définitivement de son antre. Les assistants tendirent derrière elle des cordes de paille tressées, afin de lui couper toute voie de retour. Un géant nommé Tagi-Kara laissa même retomber une pierre énorme qui boucha à tout jamais l'entrée de la caverne. Le soleil était ainsi rendu au Japon. Un petit-fils de la déesse, un certain dieu nommé Niniji, vint ensuite prendre possession personnellement du Japon, en reconnaissance des marques d'honneur qui avaient été rendues par ce pays à sa grand'mère. Enfin le fils de Niniji fut Zimmou, le premier empereur historique du Japon. Cela se passait quelque part vers le 7e siècle avant notre ère, à peu près au temps où brillait Babylone, où Romulus et Remus fondaient Rome, où Carthage, Tyr, Sidon, Troie faisaient parler d'elles dans notre Occident.

Désormais la dynastie des Mikados ne sera jamais interrompue, ce qui démontre, aux yeux simplistes du peuple, l'origine divine de la race. Est-il nécessaire, du reste, d'ajouter que défense est faite aux historiens de discuter l'historicité de ces légendes? Elles sont, et cela suffit. En 1889, un ancien ministre de l'Instruction pu-

Digitized by Google

blique, converti au protestantisme, le vicomte Arinori, ne fut-il pas mis à mort pour avoir osé soulever le rideau qui dérobait l'intérieur d'un des temples d'Isé ? Un fanatique nommé Buntaro-Mouné choisit même le jour anniversaire de l'avènement de Jumenon Zimmon, pour immoler le coupable aux mânes des dieux fondateurs de l'Empire. On attribue même une cause identique à l'attentat commis contre le Tsarevitch de Russie aujourd'hui Nicolas II près du lac Biwa.

On se demandera sans doute à quoi peuvent correspondre,dans l'Histoire du peuple juif, ces légendes japonaises relatives à la disparition du soleil, cette caverne à jamais scellée par une grosse pierre pour signifier que jamais plus l'astre du jour n'y sera renfermé et ne sera enlevé aux yeux des mortels, enfin ce petit-fils du soleil, venant prendre possession de la terre japonaise...

Les uns ont cru voir dans la disparition du soleil une déformation du déluge. Dieu ou le Soleil étant irrité par les abus qui se commettaient sur la terre, abus dont la mort du dieu Izanagi, et de la déesse Izanami ainsi que le meurtre de Kagustsucki étaient une preuve,une cause ou une conséquence,aurait décidé de se dérober aux yeux des hommes afin de les punir en quelque sorte par sa disparition. Cette caverne où s'était réfugiée la déesse Soleil était l'image des nuées qui pendant les 40 jours et 40 nuits du déluge cachèrent aux yeux de Noé le spectacle du Ciel. Enfin cette pierre que le géant Tagi-Kara amène à l'entrée de la caverne, c'est tout simplement une figure de l'arc-en ciel, ce signe par lequel Dieu scellait sa réconciliation avec l'humanité, et promettait que jamais plus aucun déluge ne couvrirait notre globe. Enfin ce petit-fils du Soleil qui vient fonder définitivement l'humanité qui donne naissance à Zimmou, au premier Mikado, c'est-à-dire dans la pensée japonaise au vrai souverain du monde tout entier, ne serait-ce pas l'image de quelque grand patriarche inspiré de Dieu, Abraham, Sem ou Noé donnant le jour à la nouvelle humanité ?

Évidemment, toutes suppositions sont ici permises. Du reste, à mesure que l'on s'éloigne de l'origine première du monde les légendes locales tendent à prendre la place des récits authentiques génésiaques. Il se produit, selon une formule de psychologie moderne, une superposition de mémoire en l'esprit des rapporteurs de ces traditions. Une confusion s'établit dans la suite et l'enchaînement des événements.

Digitized by Google

La filiation, le temps, le lieu deviennent plus négligés. Enfin l'imagination excessive des Orientaux brode avec ardeur sur un canevas historique qu'ils trouvent trop simple.

III

Le Shintoïsme a subi des phases diverses. Jusqu'au VIe siècle de notre ère, c'est-à-dire vers l'an 1300 du Japon, il fut la seule religion suivie par la nation. Mais en l'année 587 de notre ère, le Bouddhisme, importé de Chine, vint éclipser le Shintoïsme. Chose curieuse, après une nouvelle période de 1300 années, en 1867, le Shintoïsme redevenait la religion nationale du Soleil Levant. Cette rénovation religieuse coïncidait avec la restauration du pouvoir impérial des Mikados. On sait en effet, que pendant 800 ou 900 ans, les Mikados avaient été réduits presque à l'état des rois fainéants par les *shogorns* ou régents appartenant aux grandes familles de l'Empire.

Le Shintoïsme a près de 200,000 temples, au Japon. Soixante mille environ sont entretenus par l'État, et 100.000 prêtres, appelés *Kannushi* sont chargés de les desservir. Ces Kannushi n'ont pas, semble-t-il, un rôle bien pénible à remplir. Au lever et au coucher du soleil, ils battent le tambour annonçant de cette manière l'arrivée et la sortie du Dieu protecteur de l'Empire. Les prêtres sont pour la plupart de braves gens, pères de famille, qui vivent tranquillement aux portes du temple dont ils sont plutôt les gardiens que les prêtres. Les Kannushi confient d'ordinaire le soin intérieur du temple aux *mikos*, sorte de vestales qui chantent d'interminables mélopées, et dansent, telles des actrices, en prédisant quelquefois l'avenir et en rendant des oracles. Ces *mikos* sont, d'une façon générale, les filles des Kannushi. Elles ne manquent pas de se faire payer leurs « bonnes aventures », et ces légères ressources viennent augmenter le maigre budget du Kannushi. Celui-ci est très modestement payé : l'État lui alloue 10 yen (26 fr. 50) par mois. Les mauvaises langues disent bien que le Kannushi n'hésite pas à s'emparer des offrandes en nature (riz surtout) que les fidèles ont coutume d'apporter aux temples de Shinto. Mais ce sont là évidemment pures calomnies.

En fait, le prêtre japonais ne semble pas prendre au sérieux la

Digitized by Google

religion qu'il est chargé de représenter. Les temples mêmes ne se différencient guère des maisons ordinaires, sauf qu'ils sont ordinairement situés dans un endroit retiré, sous des massifs d'arbre, dans l'ombre et le silence. Ces temples ont une « hiérarchie » ; les uns sont renommés et très fréquentés ; d'autres restent presque déserts. Les Myia, ou petits temples, sont affectés au culte des morts en général ; les temples importants ont pour objet le culte des grands ancêtres du Japon, tels que le Soleil, la Lune, la Mer. Là sont déposées les offrandes en nature ; là se font les purifications annuelles ; de là partent les pèlerinages vers le célèbre Fushi-yama, ce volcan du Nippon qui est, disent les Japonais, « comme l'exutoire par où se manifeste la flamme de vie que les Dieux ont emmagasinée dans les flancs du Japon ». C'est sur les flancs arides du Fushi que les prêtres japonais conduisent leurs théories de fidèles qui viennent prier Kagustuchi, le dieu du Feu. Kagustuchi, en mourant, est allé chez les Dieux des morts, et les Dieux des Morts lui ont donné le pouvoir d'alimenter la vitalité de sa race indéfiniment.

La morale japonaise est fort simple, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit claire. Elle se réduit à un précepte bien déterminé, commenté longuement dans le *Siou-Hi* : « Obéissez à l'impulsion de votre nature et surtout à l'Empereur. » Ce que ne se demande pas le *Siou-Hi*, c'est à qui obéit l'Empereur lui-même. Mais nous, nous le savons : Moutsou-Hito ressemble à tous les chefs d'État, il est tenu d'obéir aux impulsions et aux instincts de son peuple. En définitive, sous son impérialisme d'apparence théocratique, se cache une démagogie sans frein, l'orgueil incommensurable d'une race qui se croit d'essence supérieure et d'origine divine, à l'exclusion des autres nations de la terre. Il suit de là que tout acte, bon ou mauvais en soi, auquel le peuple japonais peut être poussé par les circonstances, est immédiatement légitimé, du moment qu'il a l'approbation du Mikado, fils du Ciel, et qu'il sera favorable à la création du pouvoir mondial du Japon. Au surplus, quand un peuple, comme les Japonais, se croit d'essence supérieure, peut-il se tromper, peut-il mal faire ? Non... Obéir à l'impulsion de sa nature, cela veut dire en japonais, obéir à ses intérêts, à son ambition, à son plaisir, à son bien-être. Ce n'est pas une morale très relevée. Épicure en avait imaginé une pareille.

D'aucuns penseront peut-être que l'orgueil et son succédané l'ambition, s'ils ont pour but immédiat l'acquisition du bien êter-

Digitized by Google

et du plaisir, ne sont pas sans contenir aussi un certain élément noble, légitime, conforme aux plus hautes aspirations de l'âme humaine. Cela est vrai : et voilà pourquoi les philosophes japonais se permettent d'affirmer que leur morale, tout utilitaire au fond, possède véritablement une origine surnaturelle, participant, disent-ils, du double principe, bon et mauvais, des Dieux dont elle émane. Pour les Japonais, il n'existe pas par conséquent, de *bien* certain, de *mal* certain, ou plutôt de frontière bien définie entre eux. Les « impulsions » ne seront jugées bonnes ou mauvaises qu'une fois le résultat connu. Et comme ce résultat dont l'objet est le bien-être matériel de l'individu et de la collectivité peut tarder à se faire connaître, « l'impulsion » reste à l'état neutre, si l'on peut ainsi s'exprimer. Les Japonais n'emploient même presque jamais l'expression de *bien* et de *mal*, parce que tout acte, d'après eux, aura des conséquences, non seulement immédiates, mais lointaines, indéfinies. Les Dieux eux-mêmes ne sont pas capables de juger l'acte d'un Japonais parce que ces Dieux étant sujets à disparaître peuvent n'avoir pas le temps nécessaire pour les juger définitivement.

Et pour expliquer leur thèse, les Japonais prennent la comparaison bien connue en Occident, de l'arbre et de son fruit. L'arbre, dit-on, se juge à son fruit. Mais un fruit qualifié « bon » l'est-il, toujours, en fait ? Ce n'est pas certain. Ce « bon » fruit (qui vous permet de qualifier d'également bon l'arbre qui le porte) peut avoir des conséquences immédiates *bonnes*, mais qui, par leur réaction sur les circonstances concomitantes, se transforment, se modifient au long du temps, et finissent par devenir *douteuses*, et finalement peut-être *mauvaises*. Pas de jugement hâtif. Un scepticisme sans scrupules. Une indifférence totale quant aux appréciations que peuvent formuler les autres hommes, surtout les Occidentaux, sur les actes des Japonais. Voilà toute la morale des habitants de ce singulier Empire.

IV

Quel sera, demandez-vous, l'avenir du Shintoïsme ? Est-il destiné à disparaître, à se fondre dans le pur et simple rationalisme ? Peut-il se continuer, tel qu'il est, dans l'esprit du populaire et

Digitized by Google

même des intellectuels? Un Platon ou un Socrate se levèra-t-il pour épurer, ennoblir cette religion vraiment trop terrestre, qui n'a ni Ciel ni Enfer? Ce sont les trois hypothèses qu'on peut faire.

Si un Platon ou un Socrate naissait dans le royaume du Soleil Levant, le premier étonnement qu'il éprouverait serait à coup sûr, de s'y voir. Le caractère de ce peuple est tel que l'idéalisme n'y est pas viable. Certes, les vérités l'attirent, les sciences le préoccupent, la philosophie occidentale l'intéresse ; mais c'est un peu à la façon des marchands, des négociants, des militaires, ou des travailleurs à quinze sous par jour, qui voient dans tout un moyen de gagner des honneurs, des places ou de l'argent. Prenons des exemples : un industriel du Lancashire, un marchand de balles de coton de Manchester n'apprécieront-ils pas des philosophies comme celles de Stuart-Mill, de Spencer, de Bentham ou même de Darwin plus que celle d'Aristote ou de Pascal? Des négociants de New-York, comme les Pierpont-Morgan, des Rockefeller se laisseront-ils séduire et enthousiasmer par les discussions d'ailleurs oiseuses de l'école d'Alexandrie? Des militaires comme Moltke, Fréderic-Charles, Blucher, Bulow, s'éprendront-ils des rêveries de Tolstoï ou de M. Frédéric Passy? Enfin un peuple de 47 millions de Japonais égrené sur huit îles, grandes en totalité comme la Grande-Bretagne, pauvre, travaillant et vivant pour des salaires dérisoires de 0fr. 75 par jour, désirant la richesse immédiate mais ne pouvant l'obtenir qu'au détriment de voisins, belliqueux et ambitieux, de conquêtes territoriales, mais ne pouvant réaliser son ambition, sans sortir de ses îles et s'attaquer à des nations qui ont également besoin de vastes territoires pour vivre, aimerait-il à se replier sur lui-même, à descendre par un véritable amour du vrai dans les profondeurs du subjectivisme et de l'idéalisme, prendrait-il intérêt aux discussions religieuses pour la religion elle-même? Évidemment non. En choisissant l'utilitarisme pour guide, les diverses classes du peuple japonais se sont presque interdit toute progression vers la Vérité absolue, vers la Vérité en elle-même et pour elle-même. Ce peuple, par son prodigieux don d'imitation et par l'indigence corrélative du raisonnement, a préféré copier les coutumes occidentales, que se donner la peine de les comprendre et de les assimiler progressivement. Et la conséquence la voici : les Japonais ont pris la civilisation occidentale à son épanouissement, afin

Digitized by Google

d'aller plus vite en besogne, de regagner immédiatement l'avance prise par l'Occident, mais ils ont négligé de se pénétrer des éléments qui ont composé historiquement cette civilisation, telle qu'elle existe aujourd'hui. Avec une manière de vivre d'apparence semblable à la nôtre, ils ont conservé une mentalité très inférieure qui n'a pas eu la possibilité de s'affiner au cours des siècles. Il en résulte qu'en nous imitant servilement, ils ont ajouté nos mauvais instincts à la barbarie initiale de leur nature, et ils n'ont pu, faute d'une culture longue et progressive, s'assimiler les principes excellents que nous tenons d'un christianisme déjà vieux de 19 siècles. La philosophie qu'ils nous ont empruntée est bien loin, du reste, d'être la meilleure : c'est cette philosophie anglo-saxonne, faite d'individualisme, d'orgueil de soi, affectant une grande confiance dans la valeur corporelle, dans l'initiative, dans l'audace, dans la marche en avant, mais ne laissant que peu de place à la réflexion qui a, paraît-il, le tort de contrarier l'expansion naturelle de l'individu. Que cette manière toute contemporaine d'envisager l'activité humaine n'ait pas nui encore à la race anglo-saxonne on se l'explique assez bien, par ce fait que dans un pays qui a, pendant 14 ou 15 siècles, acquis une tradition, élaboré des méthodes adéquates au tempérament national, il y a une certaine réserve de force expansive, accumulée par les aïeux dans l'âme des générations anglaises. Mais peut-on en dire de même d'un pays comme le Japon, nouvellement arrivé aux idées civilisatrices, sans préparation, et sans appui ? Au fond, on peut prédire que les premiers insuccès décourageront les Japonais, en leur faisant voir ce qu'il y a de fragile et de factice dans leurs prétentions à l'omniscience, et à l'origine divine de leur race.

Le Shintoïsme peut-il vivre et durer ? Cela ne nous paraît guère possible. Une religion, dont l'accomplissement est laissé à la bonne volonté de ses fidèles, et qui honore seulement les ancêtres et les morts, c'est-à-dire des êtres dont la supériorité deviendra de plus en plus discutable aux yeux mêmes des Japonais du vingtième siècle ; une religion qui n'a pas, à proprement parler, de sanction dans l'Au-Delà ; une religion qui enseignant l'essence supérieure du peuple japonais, ne pourra jamais la démontrer : voilà, à notre avis, un culte atteint dans ses fondements. Cependant, dira-t-on, il a duré trois mille ans. Pourquoi ne serait-il pas susceptible de durer trois mille autres années ? Peut-être mais c'est à une condition. Il suffirait que le Japon retournât à

Digitized by Google

la barbarie dont il est sorti subitement il y a 40 ans. Il faudrait qu'il s'isolât du monde occidental, en un mot, qu'une des révolutions les plus complètes qu'on ait vues supprimât tout à coup cette floraison factice de civilisation dont les Japonais sont si fiers. Mais étant donné les relations de plus en plus fréquentes qui unissent tous les peuples de l'Univers, cet isolement absolu du Japon n'est pas possible. L'Archipel du Far-East subira, de bon gré ou de mauvais gré, l'influence des idées européano-américaines. Vainqueur ou vaincu dans la lutte actuelle, le Japon recevra quand même, d'une façon au moins indirecte, le reflet du monde occidental.

Alors, pensera-t-on, il va au catholicisme ou au protestantisme ? Ne nous berçons pas trop d'illusions. Certains journaux catholiques ont dit que le Japon reverrait bientôt les temps héroïques de saint François-Xavier. En tout cas, il n'en est pas là avec ses 90,000 catholiques et ses 27,000 protestants actuels. Ce qui est toutefois symptomatique et jusqu'à un certain point consolant, c'est que le catholicisme est principalement accepté par le bas peuple ; tandis que le protestantisme recrute ses adeptes dans les classes élevées, en relations d'affaires avec l'Anglo-Saxonisme.

L'Empire japonais ressemble, en ceci, à l'Empire romain. Si jamais il adhérait à la vraie religion, ce seraient comme au temps de Tibère et de Néron, les pauvres, les humbles, les esclaves de la terre qui accepteraient les premiers la vérité. Malheureusement le rêve d'un Japon catholique n'est pour l'instant qu'un beau rêve. Les Romains de la décadence avaient une religion, aussi abominable, immorale même, — mais ils *croyaient*, ils avaient *foi* en leurs dieux. Les Japonais, qui n'ont plus guère de culte et de rites, ont encore moins de croyance ; le rationalisme qu'ils acquièrent dans les universités allemandes, anglaises et américaines, à l'école de professeurs luthériens ou calvinistes est en train de tuer chez eux une foi déjà bien faible. Les Japonais souffrent pour tout dire d'un mal psychique qui ne pardonne guère : la demi-science orgueilleuse. Et les demi-savants, dans tous les pays du monde, forment le groupement où se recrutent presque tous les Messieurs Homais.

J. DELAPORTE.

Digitized by Google

LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT.

(Suite). [1]

La Commission chargée d'élaborer le projet de séparation, poursuit son œuvre avec une activité fiévreuse. L'aura-t-elle achevée pour la rentrée des Chambres en octobre? C'est probable: la discussion de ce grave problème pourrait être alors entamée devant le Parlement, au plus tard, dans les derniers mois de l'année 1904... à moins que nos législateurs ne reculent encore devant une aussi redoutable entreprise.

Dès sa première réunion, la Commission eut à se prononcer sur la dénonciation immédiate du Concordat: sur les 33 membres qui la composent, 17 contre 16 se prononcèrent pour l'affirmative.

Parmi les membres de la minorité, il en est, tel M. Grosjean, qui sont favorables à l'idée de la séparation: mais, libéraux convaincus, décidés à soustraire le plus possible l'exercice des cultes à l'omnipotence de l'État, ils ont compris que le moment n'était pas venu pour arriver à une solution conciliante; ils ont résolu en conséquence de lutter pied à pied pour faire échouer l'avant-projet Briand: ils ne pouvaient, en effet, s'abstenir de prendre part aux travaux de la Commission; cette désertion à l'intérieur eût été plus qu'une faiblesse: les catholiques y eussent vu une trahison.

Malheureusement, leurs efforts n'ont pas abouti; la majorité, elle aussi, lutte, dominée par l'idée socialiste de la suprématie du pouvoir laïque sur le pouvoir religieux: la secte maçonnique, à laquelle appartiennent le président et le rapporteur, joue son va-tout, elle le sait, et tous ses efforts tendent à faire de la loi nouvelle une machine de guerre définitivement destructive de la religion.

1. Cf. *Études franciscaines*, janvier, mars et avril 1904.

Digitized by Google

Le 11 février dernier, la Commission procédait à l'examen des articles 11 et 12 du projet Briand et après une discussion longue et animée à laquelle prirent part MM. Allard, Grosjean, Lefas, Rouanet, Cachet, Buisson et Briand, elle les adoptait, repoussant tout amendement qui en modifiât même légèrement l'esprit et le texte.

Ainsi en avait-il été pour les articles précédents, sauf le 8e, qui fut modifié dans un sens assez libéral. En vertu de cet article, la Séparation une fois prononcée, des unions d'associations régionales et nationales seront chargées de subvenir, par une mutuelle assistance morale et financière, aux dépenses nécessitées par la célébration et l'exercice des cultes. « Sur ce point, a déclaré M. Grosjean, nous avons, nous libéraux, remporté une victoire chaudement disputée. »

Il reste à savoir si les Chambres, au lieu de faire ainsi bénéficier ces associations des règles du droit commun, ne les soumettront pas au contraire au joug de l'État.

L'État aujourd'hui est persécuteur : comment les catholiques pourraient-ils baser leurs espérances sur une loi forgée par lui ; nous sommes loin du jour où Mgr Parisis pouvait écrire ces rassurantes paroles : « Quelles ont été les conséquences du Concordat? Précisément celle que nous venons de réclamer : l'alliance de l'Église et de l'État. En fait, le Concordat de 1801, c'est la religion catholique hautement et officiellement honorée par les pouvoirs publics, c'est sa suprématie dans l'ordre spirituel et moral, s'exerçant partout et en tout sans obstacle comme sans contrôle... Non, nos lois ne sont pas athées... Il y a maintenant entre les deux pouvoirs, en vertu du Concordat, l'alliance que comportent les temps actuels... Il faut nous borner à respecter soigneusement la position que l'Église s'est faite parmi nous et prier Dieu que tous la respectent. Cela suffira bien assurément pour que la France demeure la nation très chrétienne et la fille aînée de l'Église. »

Mais aujourd'hui, à supposer qu'on fût hardi d'appeler la Séparation par un vœu formel, on ne serait certes pas grandement coupable de la bénir une fois faite. Encore l'État eût-il dû se montrer loyal, respectueux envers l'autre partie contractante. C'est là un sujet à peine effleuré jusqu'ici et sur lequel les orateurs catholiques des deux Chambres feront bien d'insister, ce côté de la discussion ne dût-il avoir pour résultat que de mieux faire res-

Digitized by Google

sortir l'incroyable sans-gêne d'un gouvernement que les plus vulgaires principes du droit naturel sont devenus incapables d'arrêter dans la voie du despotisme.

Le Concordat est un contrat bilatéral : entre les deux parties : l'Église et l'État, il y a eu traité d'alliance, il y avait donc deux souverains. Le premier consul, en stipulant et en signant cette Convention, l'Assemblée nationale en la sanctionnant, la France en l'acceptant, ont reconnu que l'Église est une société distincte, jouissant de ses droits propres, et que le Pape en est le chef suprême : bilatéral, le contrat liait mutuellement les deux signataires pour les modifications à faire au traité discuté, accepté par eux.

Une remarque ici s'impose : l'initiative de ces modifications est toujours partie du gouvernement français : quoiqu'à regret, Rome s'y prêta cependant, et si les divers projets mis en avant ne purent jamais aboutir, cela tendrait à prouver l'excellence et l'utilité souveraine du contrat qui retira l'Église de France de l'abîme où l'avaient jetée les lois insensées de l'Assemblée Législative et de la Convention Nationale.

Ce contrat n'est-il donc pas susceptible de changements, d'améliorations commandées par la situation présente ? Plusieurs l'ont pensé. Mgr Fuzet, archevêque de Rouen disait au sujet de la législation destructrice des ordres religieux : « Le centenaire du Concordat nous rappellera bientôt que dans les questions les plus difficiles, dans les crises les plus aiguës, on peut, par de loyales négociations, arriver à une entente qui sauvegarde à la fois les intérêts de la religion et les droits de la société civile. Puisse un Concordat pour les Ordres religieux inaugurer un nouveau siècle et lui apporter les bienfaits dont le Concordat pour le clergé séculier a doté le siècle qui vient de finir. Ces vœux ne sont ni au-dessus du patriotisme du gouvernement d'une grande nation, ni du génie politique d'un grand Pape, et nous ne voyons que dans leur réalisation, l'espérance d'une paix durable, digne des puissances, indispensable au bien public. »

Les désirs formulés par l'archevêque de Rouen n'ont pas été remplis et dans sa bouche, c'était, je veux le croire, un souhait plutôt qu'une espérance. L'illusion eût été trop grande de croire à la sagesse et à la bonne foi d'hommes politiques liés à la franc-maçonnerie : du moins ces paroles de Mgr Fuzet exprimaient la possibilité d'une entente facile pour un gouvernement loyal sur le terrain commun du Concordat.

Digitized by Google

En dépit d'attaques renouvelées chaque année à l'occasion du vote du budget, les divers ministères avaient réussi à maintenir à Rome l'ambassadeur accrédité auprès du Souverain Pontife : puisqu'on voulait dénoncer le Concordat, l'intéressé devait être prévenu : on entendrait ses explications, ses objections et ses remarques ; au lieu d'entreprendre une guerre religieuse toujours troublante pour un pays en immense majorité catholique, on pouvait faire un nouveau Concordat ou modifier l'ancien.

La Chambre, en nommant une Commission chargée de préparer une loi de Séparation, le ministère en l'acceptant, ont outrageusement violé le droit des gens : ils ne peuvent être admis à parler de leur amour de la justice et de la vérité et la loi qu'ils préparent sera fatalement déloyale et tyrannique.

Cette conduite, d'ailleurs, s'explique suffisamment par leur haine de l'Église et par la crainte de voir leur œuvre entravée par des négociations diplomatiques dans lesquelles l'habileté légendaire de la cour de Rome eut pu avoir beau jeu.

Il reste que la majorité sectaire foulera aux pieds les droits de la justice, en dénonçant un contrat, sans vouloir entendre l'autre partie, souveraine cependant dans le cas présent.

Ce n'est pas la peur de l'influence cléricale, croyez-le bien, qui pousse les ennemis du catholicisme dans cette voie : ils connaissent trop la valeur de cet horrifique fantôme et s'ils l'agitent avec tant de persévérance, c'est pour s'en servir comme d'un paravent destiné à masquer leurs desseins : qu'un nouveau Concordat vienne trancher les questions litigieuses, ne sauraient-ils pas se pourvoir abondamment des moyens de résister à cette influence de l'Église? Cette pensée apparaît clairement dans les exposés des motifs précédant les projets de Séparation Clémenceau et de Pressensé.

A ces messieurs il plairait de voir la République actuelle suivre la voie tracée par le Directoire.

« Un seul régime, celui qui a fonctionné en France de 1794 à 1806, c'est-à-dire pendant près de 8 ans, la Séparation, a donné les résultats attendus. Les rêves ambitieux de Bonaparte y mirent fin. Pourquoi ne pas revenir à un état de choses qui, dans des conditions bien plus défavorables que celles où nous vivons a fait ses preuves? » Vous avez là toute la pensée de M. Clémenceau.

Comme il est curieux de constater que parlant de faits avérés

Digitized by Google

et connus de tous, certains esprits arrivent à d'étranges conclusions!

Écoutez le paradoxal sénateur du Var. Il nous vantera avec enthousiasme la politique religieuse du Directoire ; ce régime que les historiens les plus autorisés mettent au-dessous du Bas-Empire lui apparaît comme un idéal : tout ministre digne de ce nom devrait avoir à cœur de le réaliser.

Eh bien ! M. Clémenceau a eu raison de nous ramener ainsi en arrière ; suivons ses conseils. Rien n'est instructif comme le rapprochement d'événements passés avec ceux dont nous sommes les témoins. Et sur le point qui nous occupe, nous aurons tout profit à scruter l'âme de ces jacobins dont MM. Clémenceau et Boissy-d'Anglas se proclament les fidèles imitateurs.

La tête de Robespierre venait de rouler sur l'échafaud : la France poussa un immense soupir de soulagement et se crut délivrée à tout jamais du cauchemar de la terreur ; la Convention se fit moins féroce ; l'ambition et la peur avaient fait le 9 Thermidor ; elles inspirèrent aux anciens complices de Robespierre une apparence de modération : de violente, la persécution devint hypocrite ; les massacreurs et noyeurs de prêtres, de femmes et d'enfants se remirent à parler de liberté, d'égalité comme aux beaux jours de Mirabeau.

Il fallait donner au peuple un gage officiel de ce retour aux idées de la Constituante. Boissy-d'Anglas fut chargé de rédiger le nouveau projet sur les cultes. Ce conventionnel était un de ces révolutionnaires modérés qui n'avaient jamais pu concevoir la religion que comme une ennemie de l'État ; hostiles comme au premier jour à la liberté des cultes, ils aimaient pourtant à phraser sur elle : cela les couronnait devant la nation de l'auréole des philosophes ; en pratique, ils entendaient réduire la liberté religieuse à la tolérance de quelques manifestations sévèrement contrôlées, c'en serait assez pour en imposer aux naïfs.

Ce rapport peut être regardé comme la base de la législation religieuse jusqu'au Concordat ; il est l'opposé du contrat de 1801 et cependant, il importe de le remarquer, les principes sur lesquels il se fonde sont perpétuellement invoqués de nos jours avec de simples atténuations de forme. Au dire de nos jacobins modernes, il n'y a pas d'observateur plus rigide et plus loyal du Concordat que le gouvernement actuel ; s'il est violé sans cesse, chaque jour foulé aux pieds, c'est par l'Église, cela a été maintes fois proclamé par M. Combes à la tribune de la Chambre et du

Digitized by Google

Sénat ou dans les discours des nombreux banquets officiels qu'il préside depuis deux ans.

Ce masque d'hypocrisie, les révolutionnaires de 1794 estimèrent utile de l'employer. Boissy d'Anglas le fabriqua, assez maladroitement au reste. Il commence son rapport par des paroles d'indignation comique : « On fait cette injure au XVIIIe siècle de croire qu'il puisse être encore souillé par une guerre de religion. » Et il n'a pas hésité pourtant à reconnaître que la guerre de Vendée est une guerre de religion. Mais Boissy-d'Anglas se proclame philosophe et la logique est son fort.

Il veut légiférer sur la religion, et tout aussitôt déclare que la religion « est en elle-même une erreur, une absurdité, le produit de l'ignorance et de l'abrutissement. C'est à la philosophie à éclairer l'espèce humaine, et à bannir de dessus la terre les longues erreurs qui l'ont dominée. » Et là-dessus, il se livre à des déclamations qu'on dirait tirées du *Père Duchêne*.

Les amis du ministère actuel ne parlent pas autrement ; nous avons entendu plus haut leurs injures et leurs cris de fureur.

Après ce préambule si digne d'un sage, Boissy-d'Anglas constate que la Convention a pour jamais expulsé les cultes de l'organisation politique de la France. Cependant, il existe encore de nombreux chrétiens qui réclament vivement l'exercice de leurs croyances ; avec quel esprit superbe, le rapporteur traite cette renaissance religieuse. « C'est la crédulité, la barbarie de quelques idiomes qui maintiennent l'ignorance. »

M. Combes, on le voit, n'a pas dégénéré ; sa lutte contre les langues basque et bretonne, les odieuses suppressions de traitements de prêtres coupables de ne pas avoir parlé à des enfants une langue que ceux-ci ignoraient, tout cela vous montre dans le président du Conseil un homme habile à tirer parti des leçons de l'histoire. En agissant de la sorte, il poursuit le plan de déchristianisation proposé par Boissy-d'Anglas. De part et d'autre, ce sont les mêmes arguments, les mêmes procédés.

Le rapporteur de la Convention trouve exagérées les mesures prises par Robespierre et ses amis pour abolir le culte officiel. « Cet établissement sacerdotal, qui *devait*, dit-il, *expirer sous les coups d'un gouvernement ferme et sage*, fut abattu avec le scandale d'une orgie. » Bref, la guillotine en permanence, les mitraillades, les fusillades et les noyades ne lui disent rien qui vaille. Il leur découvre même un côté dangereux pour la République une et indi-

Digitized by Google

visible ; elles provoquent des réactions difficiles à comprimer. Il préfère l'habileté à la violence, une loi votée par un parlement à des décisions sanguinaires rendues entre deux ivresses par les membres du Comité de Salut Public.

L'homme autrefois, avait besoin de religion ; elle lui est inutile sous le nouveau régime : si elle existe encore quelque part, si elle exerce de l'influence, il est du devoir du gouvernement de chercher à l'anéantir. Mais puisque tant d'hommes n'y veulent pas renoncer et que la persécution violente aurait trop d'inconvénients, il vaut mieux régler les cultes : un bon règlement fournira à l'État les moyens d'éteindre pour toujours la superstition.

« Assimilons, dit-il, les réunions ayant pour objet l'exercice des cultes, aux sociétés qui discutent les intérêts politiques. Sans doute, je sais bien que ces dernières méritent infiniment plus la faveur et l'encouragement du gouvernement. » Mais abolir ces réunions serait donner l'éveil à la réaction, lui fournir des armes en lui créant des obstacles capables de développer son énergie. Et à ce propos, il moralise à perte de vue. « Ne persécutons point, car, ajoute-t-il dans une phrase restée célèbre par sa prétention ridicule à la profondeur : Il faut des martyrs à la religion, comme il faut des obstacles à l'amour. » Ce jour-là, Boissy-d'Anglas put se dire aussi subtil philosophe que spirituel psychologue et s'avouer à lui-même, comme Sosie :

Peste ! où prend mon esprit toutes ces gentillesses?

Ils sont plusieurs aujourd'hui, notamment à la Chambre, qui préfèrent, comme Boissy-d'Anglas, le poison à la hache, une loi scélérate, mais habilement combinée au couperet de la guillotine. Relisez les discours de ces philosophes de la tribune, qui s'appellent Buisson, Jaurès, Waldeck-Rousseau, Brisson, Bourgeois, Clémenceau, etc... vous y trouverez le même souci de ne pas paraître persécuteurs. « Nous sommes attaqués, disent-ils ; l'État est mis en danger par la révolte du clergé séculier ou régulier : nous nous défendons. » La simple pensée qu'on leur accolera l'épithète de bourreaux leur fait peur. Ils ont souci de la légalité... quand c'est leur intérêt. Ils font des lois qu'ils sont les premiers à violer, et s'ils rencontrent des résistances, ils crient à la rébellion. Ils ont organisé partout la guillotine sèche, le vol est décoré du nom de liquidation ou de retour à l'État, l'étranglement de

Digitized by Google

l'enseignement libre a été poursuivi au nom de l'unité nationale et tout cela est inscrit dans le code de nos lois.

Boissy-d'Anglas est législateur, il a conscience de son rôle ; persuadé que la violence brutale conduit à de mauvais résultats, il demande à la Convention de ne pas imposer aux chrétiens de célébrer leur culte dans les souterrains, il l'invite même à leur accorder la liberté. Mais écoutez :

« Que les cérémonies soient assez libres pour qu'on n'y attache plus aucun prix ; *que rien de ce qui constitue la hiérarchie sacerdotale ne puisse renaître au milieu de vous sous quelque forme que ce soit.* Mettez au rang des *délits publics* tout ce qui tendrait à rétablir ces *corporations religieuses*, que vous avez sagement détruites. Qu'il n'y ait aucun prêtre avoué parmi vous, aucun édifice destiné au culte, aucun temple, aucune dotation ; en un mot, tout en respectant toutes les opinions, ne laissez renaître aucune secte. Vous ignorerez les dogmes, vous regarderez en pitié les erreurs, mais vous laisserez à chaque citoyen la liberté de se livrer à son gré, aux pratiques de celle qu'il aura choisie. »

C'était dire aux Français : Vos législateurs professent pour vos croyances le plus souverain mépris ; néanmoins, ils ont pitié de vous. Restez dans votre barbarie, votre abrutissement. Vous aviez une hiérarchie d'évêques et de prêtres ; vous étiez enseignés, aidés, secourus par des corporations religieuses : nous n'en voulons plus. Il vous est défendu de bâtir des églises, de subvenir par des dotations aux besoins de votre culte. Moyennant ces conditions, vous êtes libres. L'État se chargera d'arrêter la renaissance de sectes déshonorantes pour l'esprit humain. »

La hiérarchie ecclésiastique fait partie du dogme catholique : Boissy-d'Anglas la supprime : la forme presbytérienne seule est permise. M. Combes et ses amis ne sont pas arrivés jusque-là ; la question du *Nominavit Nobis* ne leur tenaient tant à cœur cependant que parce qu'ils y découvraient un côté schismatique ; mais aucune loi n'est venue enlever l'existence aux évêques et aux prêtres. Les corporations religieuses, il est vrai, ont été supprimées. Le clergé séculier ne tardera pas à se voir appliquer la première partie du programme tracé par Boissy-d'Anglas.

Et le rapporteur de la Convention concluait, triomphant : « Bientôt, on ne connaîtra que pour les mépriser, ces dogmes absurdes, enfants de l'erreur et de la crainte, et dont l'influence sur l'espèce humaine a été si constamment nuisible ; bientôt les

Digitized by Google

hommes ne seront plus guidés que par le seul attrait de la vertu. Ils seront bons parce qu'ils seront heureux, et heureux parce qu'ils seront libres ; bientôt la religion de Socrate, de Marc-Aurèle et de Cicéron sera la religion du monde. »

Évidemment, Boissy-d'Anglas était spiritualiste ; le génie des grands païens invoqués par lui l'avait fasciné ; il tenait pour la religion de la vertu et du bonheur.

M. Combes aussi est spiritualiste ; il a gardé sur les rapports de l'homme à Dieu des idées élevées, reliques échappées au naufrage d'une éducation cléricale. Même un jour, il s'avisa de faire part de ses croyances philosophiques à la Chambre ahurie ; et cela provoqua un tel tapage à l'extrême-gauche, qu'en homme qui sait le prix d'une majorité, il réintégra prudemment son discours sur l'immortalité de l'âme et promit à la Chambre de choisir désormais les calmes et frais ombrages du Luxembourg pour y exposer ses nobles pensées.

La Convention vota, sans discussion sérieuse, le projet du rapporteur. L'article 1er proclamait la liberté des cultes ; les autres articles étaient en majeure partie consacrés à détruire le premier.

Dans son exposé des motifs, M. Clémenceau affirme que le régime institué par la Convention « ne faisait pas la guerre à la religion. C'est pourquoi nous proposons d'en revenir à une législation qui a procuré à notre pays, comme à tous ceux qui l'ont expérimentée, les avantages d'un système logique et équitable, laissant à chaque citoyen le soin de rétribuer le culte de son choix. »

Cette audacieuse affirmation n'est accompagnée d'aucune preuve. Devons-nous croire que le sénateur du Var se sentait incapable de la fournir ? Et de fait, elle est introuvable. Mais puisqu'on veut nous ramener au régime institué par le Directoire, il n'est pas inutile de savoir comment, de 1794 à 1801, la loi Boissy-d'Anglas fut appliquée en France.

Cette application donna lieu à une foule de tracasseries et de vexations, car les autorités interprétaient naturellement la loi dans le sens du rapport. Les commissaires qui avaient terrorisé les départements au nom du Comité de salut public, continuèrent, après le 9 thermidor, à appliquer les lois persécutrices dans toute leur rigueur. Des prêtres furent mis à mort comme déportés rentrés. Mallarmé, président de la Convention au 31 mai, lançait, le 14 vendémiaire, une proclamation inspirée par la prêtrophobie

Digitized by Google

la plus grossière. Il y proscrit absolument l'exercice de la religion et déclare tout d'abord que « le devoir d'un représentant du peuple est de détruire tout ce qui pourrait perpétuer le fanatisme et l'idolâtrie ». Quiconque « solennisera les ci-devant fêtes et dimanches, soit en cessant de travailler, soit par l'affectation d'un costume particulier, sera incarcéré. »

Les divers proconsuls, ces dignes ancêtres des préfets à poigne de M. Combes, répondirent pleinement aux désirs de Mallarmé. La délation reprit son cours. Les prêtres qui, pris de repentir, rétractaient le serment prêté par eux à la Constitution civile du Clergé, étaient traqués avec acharnement. On bloquait les villes, on fouillait les villages pour les découvrir. Un certain nombre d'entre eux furent guillotinés ou fusillés.

« Vous ignorerez tous les cultes, » avait dit Boissy-d'Anglas. Le Directoire venait à peine de succéder à la Convention, et déjà il patronnait ouvertement une nouvelle religion : la théophilanthropie. Un des directeurs, Laréveillère-Lépaux, se distingua par son zèle pour un culte qui donna le spectacle de scènes aussi grotesques qu'odieuses. Le Directoire et les Cinq-Cents laissaient faire quand ils ne prenaient pas parti dans cette affaire contre les catholiques, attribuant aux disciples de Laréveillère [1] des églises volées au vrai culte, et forçant par des menaces répétées des adhésions sacrilèges au culte théophilanthropique.

« Un très grand nombre de lieux de cultes s'étaient ouverts sur toute la surface du territoire », dit M. Clémenceau. C'est vrai, mais ce que le sénateur du Var ne dit pas, c'est que beaucoup de ces églises avaient été attribuées au culte schismatique issu de la Constitution civile du clergé.

La séparation avait été prononcée entre les Églises et l'État : mais tourmenté comme nos jacobins de la tarentule du laïcisme,

1. Cet homme, qu'on a essayé naguère de réhabiliter, était le type achevé de l'hypocrisie la plus éhontée. Sa religion, qui finit par tomber sous le poids du ridicule et du mépris, était, à l'en croire, une école de saints. Sa haine du catholicisme prenait des formes étranges, relevant plus de la pathologie que de la psychologie. « Réveillère, qui croit que tout ce qui n'est pas théophilanthrophe est nécessairement catholique et digne d'être crucifié, voyait en moi un grand ami de la cour de Rome. J'aurais renié cent fois par jour Jésus et le pape que je n'aurais pu lui ôter du cerveau que j'étais catholique, apostolique et surtout romain. Les grands hommes ont quelquefois des maladies morales dont il est bien difficile de les guérir : Réveillère se croyait toujours dans une cruche d'eau bénite. » Ainsi parle Carnot, ancien collègue de Réveillère ; et c'est ce personnage, agent des plus fermes de la politique du Directoire qu'on veut nous donner comme modèle de tolérance.

Digitized by Google

le Directoire prétendait imposer au clergé le serment d'obéissance aux lois révolutionnaires. Plusieurs formules de serment furent successivement édictées, qui, toutes, provoquèrent des résistances bien naturelles. Alors, la persécution redoubla : des lois terroristes furent votées après le 18 fructidor et le 30 prairial. Les prêtres furent déportés en masse.

« Il ne faisait point la guerre à la religion, » répétera M. Clémenceau. Songez maintenant aux épouvantables souffrances endurées par les centaines de prêtres relégués sur les pontons des îles de Ré et d'Oléron. Rappelez-vous les innombrables victimes qui succombèrent aux mauvais traitements et aux fièvres dans les marais boueux de Sinamary et de Conomana, et vous penserez sans doute que M. Clémenceau a voulu se moquer du monde.

Oui, voilà le régime de séparation que nombre de députés et sénateurs veulent imposer à l'Église. J'entends bien que les projets émanés de la majorité ne parlent ni de la guillotine ni du bagne; ils déclarent ignorer les diverses religions, leur accorder à toutes la protection due à tous les citoyens. Boissy-d'Anglas, dans son rapport, non plus n'en parlait pas ; mais il criait bien haut son mépris pour la religion et son but était de la détruire en se donnant le rôle hypocrite de protéger son existence.

Nous connaissons trop les sentiments de M. Combes et de ses soutiens pour nous fier à des textes de loi, que l'on modifiera le lendemain, quand on ne pourra plus s'en servir contre nous. Les catholiques ont le droit de le dire bien haut : Ils n'ont aucune confiance, aucun espoir dans l'équité du ministère et de la majorité actuels, et s'ils tiennent à revendiquer leurs droits, à réclamer une législation conforme au moins au droit naturel, c'est que la vérité a le droit et le devoir de se montrer, alors même qu'elle est impuissante à triompher.

Non, nous ne voulons pas du régime que prétend nous imposer la secte maçonnique ; il est fait contre nous ; par lui, on veut nous lier pieds et poings, nous jeter aux genoux du dieu-état. Cette situation d'esclaves peut convenir aux socialistes ; ils y voient la réalisation de leur rêve soi-disant humanitaire. Nous avons plus de fierté et nous ne voulons pas consentir à reconnaître dans l'État notre maître s'il ne se montre d'abord notre protecteur, et le gardien de nos droits. Je sais bien que M. de Pressensé crie à la révolte et dénonce a nouveau le *Syllabus*, parce que nous ré-

Digitized by Google

clamons notre place au soleil ; pour lui nous sommes des tartufes, doublés de fanatiques. « Nous devons, dit-il, nous attendre à être assaillis par des clameurs forcenées, et à entendre une fois de plus les ennemis de la liberté, les héritiers de la plus formidable entreprise d'asservissement intellectuel, les complices des plus odieuses tentatives d'oppression morale et politique, invoquer contre nous la liberté. Nous commençons à nous habituer à voir la contre-révolution parader sous le masque de la révolution et se réclamer des principes qu'elle a flétris et détestés [1]. »

Le régime du droit commun exigé par les catholiques au nom des principes mêmes de liberté et d'égalité dont se réclament leurs adversaires sont un leurre aux yeux de M. de Pressensé ; à l'entendre, nous ne voulons être libres que pour tyranniser plus facilement ; aussi, pour nous empêcher de nuire, on nous enchaînera; défense même sera faite de se plaindre [2] ; ce serait porter atteinte à la sûreté de l'État ; et peut-être (ce n'est pas une hypothèse en l'air) clergé et fidèles seront obligés quelque jour, par une loi de serment, de reconnaître dans l'État le père de famille juste et bon que vantait Jules Ferry. Bref, le député du Rhône propose au lion-état de dévorer l'Église: c'est l'ennemie, ses crimes aussi nombreux que variés, depuis longtemps, lui ont mérité la mort : elle aura mauvaise grâce à résister, on daigne s'occuper d'elle :

Vous lui fîtes, seigneur,
En la croquant, beaucoup d'honneur.

M. de Pressensé nous détaille les dangers du droit commun. Et c'est un spectacle curieux à la fois et instructif, de voir ce protagoniste de la liberté à outrance de parole et d'action, ce vengeur des droits de l'homme et du citoyen s'ingénier en 98 articles à fabriquer un baillon solide à l'usage de l'État contre l'Église.

Le droit commun pour l'Église! ce serait la rendre invincible : les pasteurs catholiques et leurs ouailles pourraient impunément dénoncer l'immoralité de ces lois, proclamées *intangibles* sans doute parce qu'elles froissent les consciences catholiques; les ora-

1. Le lecteur aura sans doute remarqué combien ce langage amphigourique et violent a de ressemblances avec celui de Boissy-d'Anglas. M. de Pressensé en est resté à peu près au style de 1794.

2. Je n'exagère rien ; on a vu plus haut que MM. de Pressensé et Briand prétendent interdire au clergé de protester contre les lois ou décrets de persécution.

Digitized by Google

teurs, écrivains, journalistes, conférenciers de la réaction se dresseraient comme une armée. Le moyen de répondre à leurs coups par des armes semblables? M. de Pressensé, qui connaît par son passé la puissance des fortes convictions religieuses, s'en effraie aujourd'hui; on lui objecte que peut-être la vérité se trouve ailleurs que dans son camp, et que condamner ainsi aux oubliettes la liberté de parole, c'est renouveler un très vieux système, reproché à l'Église par lui et ses amis, avec les accents de la plus vive indignation. Il invoque la raison d'État! Si on laisse l'Église libre de ses mouvements, c'en est fini de la République, de la Révolution et de ses conquêtes.

Le droit commun pour l'Église! vous ne savez donc pas que l'Église en profitera pour vous asservir, vous tous, partisans de la libre-pensée. Vous avez engagé la lutte contre elle, ne vous arrêtez pas en chemin. Les congrégations religieuses sont abattues, mais l'État sera-t-il assez imprudent pour renouveler la désastreuse manœuvre de 1880...

A ce propos, le député du Rhône prend vivement à partie les chefs de la persécution religieuse qui sévit alors sur la France. « Dans la pensée, sinon de ses auteurs, du moins d'un trop grand nombre de ses metteurs en œuvre, elle eut pour principal objet de leurrer la démocratie et de lui livrer quelques robes de moines au lieu et place des réformes substantielles qu'elle réclamait [1]. Enfin, à peine inaugurée à grand orchestre ou même à grand fracas, elle s'arrêta court. Quand on eut mis dehors par la fenêtre un certain nombre de religieux, on leur permit de rentrer par la porte. On les laissa pulluler de nouveau: si bien que quand, en 1900, sous le coup de révélations récentes, on voulut reprendre la lutte, et faire le bilan de cette première campagne, on dut constater qu'il y avait plus de moines en France qu'avant l'exécution des décrets, que c'était un grand coup d'épée dans l'eau et que mieux aurait valu moins de bruit et plus de besogne. »

Ayant ainsi fortement abîmé les grandes mémoires anticléricales de Jules Ferry et de Paul Bert, M. de Pressensé ajoute:

1. M. de Pressensé nous apparaît ici comme un fervent des réformes sociales. Le bonheur du peuple le préoccupe: or, le 17 mars dernier il votait avec 280 de ses collègues de la Chambre l'ajournement des réformes démocratiques réclamées par M. Millerand. M. de Pressensé ne serait-il qu'un vulgaire opportuniste et son évolution politique, si péniblement défendue certain jour contre M. Aynard, serait-elle incomplète?

Digitized by Google

« On a voulu nous ramener à l'âge idyllique et néfaste où les arbres de la liberté étaient bénis par les curés de village, mais où la Législative admettait la loi Falloux ; une crise tragique nous a permis de mesurer la profondeur de l'immensité du péril. Il nous semble plus indispensable de prendre toutes nos précautions pour que la lamentable faillite de 1881 ne recommence pas. »

C'est une déclaration de guerre en règle à l'Église, et nous voilà avertis. Nous comprenons à merveille la raison pour laquelle les actuels détenteurs du pouvoir nous refusent le droit commun. Obligés malgré eux de reconnaître l'influence morale de la religion catholique, gardant le souvenir cuisant des défaites passées, ils veulent, en prenant des mesures d'exception contre l'Église, arrêter son essor et tuer son action.

Mais, traiter avec un pareil sans-gêne des millions de Français c'est risquer de se rendre odieux, c'est aussi justifier par avance les résistances et les révoltes même violentes ; aussi avons-nous vu en ces derniers temps les apôtres du vieux libéralisme politique opérer un changement de front complet. Non pas qu'ils sortent de l'arène et veuillent cesser la lutte : ils s'efforcent seulement de lui donner une apparence plus scientifique. Ainsi : pénétrez-vous bien de cette pensée que l'enfant appartient à l'État d'abord, non aux parents, et vous n'aurez plus de peine à comprendre pourquoi le père et la mère commettent une flagrante injustice en éloignant leur enfant de l'influence enseignante et éducatrice de l'État. De même, rappelez-vous les bienfaisantes conquêtes de la Révolution, la reconnaissance que les peuples doivent à la science laïque, qui les a délivrés de l'intolérance religieuse ; n'oubliez pas surtout que l'Église et l'État ont une sphère d'action fixe, déterminée, que si l'un est surtout chargé des corps, l'autre n'a droit que sur les âmes et vous serez forcé de conclure que la séparation entre l'Église et l'État entraîne forcément contre celle-ci l'exclusion absolue du domaine politique et social.

Nous ne sommes plus au temps où l'on nous offrait la liberté et l'égalité comme une panacée à tous nos maux. Nous a-t-on assez drogués avec ces grands principes ? Après un siècle d'expériences, on s'aperçut que l'Église s'emparant peu à peu des ressources que lui offraient deux mots, jusqu'ici signe de ralliement de ses ennemis, allait s'en servir pour ramener aux pieds de

Digitized by Google

Jésus-Christ les peuples égarés par les faux dogmes de 1789. Immédiatement, elle fut accusée de mensonge et d'hypocrisie; elle restait immuable dans sa doctrine et son esprit, et cependant prétendait s'adapter, pour les purifier, plusieurs des idées proclamées mortelles pour son existence L'anticléricalisme se voyait attaqué sur son propre terrain: il se déroba et brûlant ce qu'il avait adoré, déclara que la liberté avait des limites et qu'il appartenait à l'État de les indiquer.

Cette théorie n'est pas nouvelle: Lycurgue confiait au gouvernement de Sparte l'éducation des enfants, et tous les siècles ont vu le pouvoir civil s'attacher à restreindre le plus possible la liberté de l'Église: mais la Révolution française ayant passé sur le monde, son action se faisant toujours sentir, on prétend toujours se réclamer d'elle. A cela rien d'étonnant: l'œuvre de 1789 a été essentiellement incohérente, il est possible d'y trouver les éléments les plus contradictoires, les plus extravagants.

N'empêche que les ennemis du catholicisme nous donnent là un curieux exemple de la façon dont on peut attacher plusieurs cordes au même arc.

Les arguments de M. de Pressensé et *tutti quanti* ne réussissent pas à nous convaincre. Nous croyons apprécier à sa juste valeur une politique qui changera demain, si nos ennemis la jugent inutile ou surtout dangereuse pour eux.

Il importe en conséquence que les catholiques s'attachent à déterminer exactement la somme de liberté qu'ils entendent conquérir. Nous disons conquérir: car la lutte sera vive, sans merci, et la séparation sera très probablement le terrain des suprêmes combats qui précéderont, nous en avons la ferme espérance, le triomphe définitif de l'Église.

F. LOUIS DE GONZAGUE,
O. M. C.

Digitized by Google

UNE NOUVELLE HÉRÉSIE.

(Suite.) [1]

VII

L'exégèse allemande est la substitution du rêve à la réalité historique. Le dogme catholique repose sur des faits certains : tout le système de M. Loisy se dissipe et fond comme le brouillard aux rayons du soleil, si ces faits sont admis et reconnus incontestables ; c'est pourquoi il écrit, *page* 55 :

Le principe du critique ne lui permet pas de formuler des conclusions de foi. Nul principe du théologien ne l'autorise à formuler des conclusions d'histoire. Le théologien peut émettre des conclusions à propos de l'histoire, mais ce ne sont pas des conclusions historiques, et pareillement l'historien peut émettre des conclusions à propos des croyances, mais ce ne sont pas des conclusions de la foi. Il est de foi, par exemple, que le Christ est mort sur la croix. Cet article est de foi en tant qu'il appartient à l'enseignement de l'Église touchant le Christ. Mais le crucifiement de Jésus en tant que fait et matière d'histoire, est simplement certain. Ce n'est pas sur la foi que l'historien s'appuiera pour soutenir que Jésus a été crucifié à Jérusalem, par l'ordre de Ponce-Pilate, mais sur la solidité du témoignage traditionnel. L'Église assurément pourrait définir le caractère historique d'un texte ou d'une donnée biblique, mais ce caractère serait antérieur à la définition, et ce n'est pas par la définition que l'historien pourrait et devrait le prouver.

Tout cela est fort embrouillé : essayons toutefois de démêler la vérité, et d'éclairer ce chaos.

L'historien en s'appuyant « sur la solidité du témoignage traditionnel », pourra « soutenir que Jésus a été crucifié à Jérusalem, par l'ordre de Ponce-Pilate ». Sera-ce pour cela un article de

1. V. *Études Franciscaines* de Février, de Mars et d'Avril 1904.

Digitized by Google

foi, que le Christ est mort sur la croix? Nullement. « Le crucifiement de Jésus, en tant que fait et matière d'histoire, sera simplement certain.

Mais nous disons dans le symbole des apôtres : « Je crois... en Jésus-Christ... qui a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli. » C'est donc en même temps un article de foi que Jésus-Christ est mort sur la croix. Ce fait nous le croyons, comme tout ce qui est de foi, parce que Dieu l'a révélé à la Sainte Église, et qu'en son nom avec une autorité infaillible, elle nous le propose à croire.

Si nous n'avions pour attester le crucifiement de Jésus que la validité du témoignage traditionnel, nous pourrions discuter la valeur de ce témoignage, et douter avec plus ou moins de raison du fait du crucifiement, comme nous pourrions mettre en doute tout autre fait historique ; mais dès lors « qu'il est de foi que le Christ est mort sur la croix, » nous avons un témoignage plus certain que le témoignage humain, et ce serait un crime de douter, quand Dieu lui-même a parlé et nous a ordonné de croire.

Le théologien n'a pas autorité pour formuler des conclusions de foi. Il peut seulement formuler des conclusions théologiques, en raisonnant sur des données révélées et qui sont déjà du domaine de la foi. L'Église seule tient de l'assistance divine, le privilège de pouvoir juger infailliblement si telles ou telles conclusions théologiques doivent être tenues pour articles de foi ou conclusions de foi.

Lorsque l'Église a défini comme article de foi l'existence d'un fait, ce fait demeure historiquement ce qu'il était auparavant, car la définition de l'Église ne verse dans le débat aucun document purement historique, mais cela n'empêche pas que le témoignage de Dieu n'ait une valeur plus grande que tout témoignage humain, et pour tout homme sensé qui a le don de la foi, le fait révélé, douteux peut-être au point de vue purement historique, devient absolument certain et incontestable. L'historien, s'il est catholique, tiendra donc compte de ce qui est connu par révélation, comme il le ferait de toute donnée reposant sur des preuves certaines. C'est du reste la règle que suivra tout savant catholique, rencontrant dans les Saintes Écritures des indications certaines sur les matières qu'il étudie ou dont il prétend traiter.

Évidemment le théologien qui raisonne d'après les principes révélés, ne peut tirer des conclusions qui soient nécessairement

Digitized by Google

démontrables par les principes purement naturels. Celui qui niera les principes théologiques sur lesquels il s'appuie, niera en même temps toutes ses conclusions et on ne pourra rien lui objecter qui puisse le convaincre, car il s'agit de principes indémontrables et supérieurs aux données de la raison, dont la foi seule montre la certitude. De même l'historien en tant qu'il ne raisonne que sur des faits tangibles et palpables, ne pourra s'élever au-dessus de ce qui appartient à l'ordre purement naturel, et l'on ne voit pas de quels principes il pourrait alors tirer des conclusions de foi. Aussi l'on n'a jamais ouï dire qu'aucun historien ait eu pareille prétention.

Il y a cependant une chose à remarquer et c'est là où le bât paraît blesser M. Loisy. C'est que le fait de la révélation, et les faits, miraculeux ou non, par lesquels Dieu se manifeste, peuvent se constater comme tout ce qui est fait sensible. Par conséquent l'historien peut et doit les constater, comme il constate et doit constater les faits historiques qui se rapportent à son sujet. Lorsque Pierre et Jean disaient au paralytique gisant auprès de la Belle Porte (*Actes*, chap. III). « Regarde-nous », et qu'il les regardait espérant recevoir d'eux quelque chose : tout le monde pouvait voir le paralytique, et constater qu'il était incapable de marcher.

M. Loisy comprendra qu'il y a là un fait qui peut être historiquement certain. Mais voici que Pierre dit au paralytique : « Au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche ».

En même temps, il lui prend la main droite et il le soulève : aussitôt les jambes et les pieds du pauvre homme s'affermissent. « Et s'élançant il se dressait debout et il marchait : et il entra avec Pierre et Jean dans le temple, marchant, sautant et louant Dieu. » (*Actes*, chap. III, v. 8.)

Ce qui se passa alors n'était-il pas un fait sensible ? Ce fait ne pouvait-il pas être constaté et historiquement prouvé ? Aussi saint Luc continue en disant : « Et tout le peuple le vit marchant, et louant Dieu. » (*Actes*, chap. III.)

Quand l'historien constate des faits qui témoignent de l'intervention divine, il ne lui reste qu'à reconnaître simplement la vérité, à croire ce que Dieu a dit, et à faire ce qu'il ordonne.

L'Église n'a pas à définir le caractère historique d'un texte ou d'une donnée biblique : elle définit simplement que le texte est authentique ou que la donnée biblique existe. Le croyant qui se

Digitized by Google

soumettra à son enseignement sera certain d'être dans le vrai, parce qu'il aura pour appuyer sa créance, le témoignage de Dieu même qui parle par la voix de l'Église infaillible. Celui qui refusera de croire ignorera simplement ce qu'il aurait dû savoir et demeurera dans le faux, par cela même qu'il aura voulu tourner le dos à la vérité.

L'historien incrédule qui écrit pour des incrédules et veut raisonner d'après leurs principes, sera nécessairement incomplet lorsque son sujet l'amènera à parler de faits qui ne sont connus que par la révélation. S'il n'en tient aucun compte, sa condition est celle d'un historien qui manque d'informations historiques ; s'il les nie ou s'il les révoque en doute, il fausse l'histoire et il peut être justement accusé d'ignorance ou de mauvaise foi.

L'historien catholique évitera les extrêmes et demeurera ainsi dans le vrai. Il prouvera historiquement comme pourrait faire un historien non catholique ou incrédule, ce qui peut être établi par des documents historiques. Si son sujet le comporte, il tiendra compte des faits connus par la révélation, et lors même qu'écrivant pour des incrédules, il croira devoir passer ces faits sous silence, il ne sacrifiera jamais ses propres croyances, et ne fera pas montre d'opinions qui ne sont pas les siennes.

M. Loisy trouvera sans doute que l'on s'écarte de la question, car il veut simplement en venir à ceci, c'est que la foi de l'Église ne repose pas sur des faits historiquement certains, et que l'on n'a pas à tenir compte de son enseignement quand elle définit « le caractère historique d'un texte ou d'une donnée biblique ». Cette idée de derrière la tête lui inspire la page de haut charabia qu'on va lire, *page* 56 :

L'autorité historique de la Bible ne se fonde pas sur l'inspiration divine, et ne se prouve pas non plus par elle. Le sens historique de la Bible ne résulte pas de l'interprétation ecclésiastique, et ne se prouve pas non plus par l'autorité de l'Église.

S'il en était autrement, la démonstration chrétienne et l'enseignement chrétien n'auraient pas de fondement réel, puisque l'Église entend bien s'autoriser du témoignage historique de la Bible, et que, si la Bible n'avait ni autorité ni sens historiques que par l'Église, elle ne serait plus un témoignage valable par elle-même. La raison exige, comme la tradition sainement comprise l'admet, que le témoignage biblique ait une valeur propre, indépendante du témoignage ecclésiastique et supportant celui-ci, faute de quoi tout l'édifice serait fondé sur le vide. Pour que

Digitized by Google

l'harmonie subsiste entre ces deux témoignages qui n'en sont qu'un, mais saisi à des moments différents, il suffit de les prendre pour ce qu'ils sont, le premier comme la racine du second, et celui-ci comme le développement du premier.

Examinons chaque phrase l'une après l'autre.

L'autorité historique de la Bible ne se fonde pas sur l'inspiration divine, et ne se prouve pas non plus par elle.

De grâce, M. Loisy, pas de confusion et mettons chaque chose à sa place. La Bible, considérée en tant que livre purement historique, a son autorité propre, abstraction faite de toute inspiration divine. C'est précisément le vice de votre système de ne pas admettre cette vérité, qu'un élève en théologie n'aurait pas le droit d'ignorer. L'autorité purement historique de la Bible ne se prouve nullement par l'inspiration divine : elle se prouve par les raisons sur lesquelles on s'appuie pour établir l'autorité de tout livre historique. Pour employer une expression souvent employée par les catholiques réclamant leurs droits : on applique à la Bible le droit commun.

En dehors de l'autorité historique commune à tous les livres d'histoire sérieux, la Bible a une autorité hors pair qu'elle tient de sa nature de livre inspiré, écrit sous la dictée de Dieu. Mais le théologien ne reconnaît à la Bible le caractère de livre inspiré, qu'après l'avoir étudiée d'abord comme livre simplement historique et y avoir trouvé la preuve certaine et rationnellement démontrable, qu'elle est réellement inspirée de Dieu. Ce caractère des Saintes Écritures rationnellement établi, il ne reste qu'à accepter, sur la parole de Dieu, et comme suréminemment vrai, tout ce qui y est contenu, les faits historiques comme les autres.

Passons maintenant à la phrase suivante :

Le sens historique de la Bible ne résulte pas de l'interprétation ecclésiastique, et ne se prouve pas non plus par l'autorité de l'Église.

Précisons, M. Loisy. Oui, le sens de la Bible en tant que livre purement historique « ne résulte pas de l'interprétation ecclésiastique, et ne se prouve pas non plus par l'autorité de l'Église ». On peut sans se préoccuper d'autre chose, que d'écrire l'histoire avec des documents certains, se servir de la Bible comme d'un

Digitized by Google

livre simplement historique, et l'Église laisse de ce côté, toute liberté aux écrivains catholiques. Mais l'Église ne considère pas seulement les Livres Saints comme des livres historiques ordinaires, elle sait qu'ils ont été écrits sous la dictée de Dieu, et que, par conséquent, ils sont exempts de toute erreur. De plus, elle a mission pour juger *infailliblement* de tout ce qui fait corps avec le texte sacré. Par conséquent l'Église est infaillible lorsqu'elle interprète « le sens historique de la Bible », et ce sens historique peut parfaitement se prouver « par l'autorité de l'Église ». Les savants catholiques admettent volontiers ces conclusions, et cette docilité aux enseignements de l'Église leur permet d'éviter les erreurs dans lesquelles tombent des écrivains sans guide, comme sont par exemple, les critiques allemands.

Voici une autre phrase :

S'il en était autrement, la démonstration chrétienne et l'enseignement chrétien n'auraient pas de fondement réel, puisque l'Église entend bien s'autoriser du témoignage historique de la Bible, et que si la Bible n'avait ni autorité ni sens historiques que par l'Église, elle ne serait plus un témoignage valable par lui-même.

« L'Église entend bien s'autoriser du témoignage historique de la Bible », et cela de deux manières : En tant que la Bible a une valeur historique indépendante de toute révélation, elle sert à établir rationnellement et historiquement l'existence de l'inspiration et la mission divine de l'Église. Le caractère inspiré de la Bible une fois établi, l'Église s'en sert comme d'un livre qui contient la parole de Dieu, et ne renferme que des enseignements divins, par conséquent absolument certains, et il n'y a aucune exception à faire en ce qui concerne les faits simplement historiques.

La Bible a donc son « autorité » et son « sens historique » propres qu'elle ne tient nullement de l'Église et elle est par conséquent « un témoignage valable par lui-même ». Quant à l'autorité de la Bible considérée comme livre inspiré, elle ne lui vient pas de l'Église, mais de Dieu, sous la dictée de qui elle a été écrite. L'Église n'a mission que pour reconnaître ce que Dieu a révélé, et elle est la première à reconnaître, comme étant au-dessus d'elle, l'autorité doctrinale des Livres Saints. « La démonstration chrétienne et l'enseignement chrétien » ont par consé-

Digitized by Google

quent « un fondement réel ». C'est seulement dans le système de M. Loisy que ce fondement très réel disparaît, pour faire place à l'on ne sait quel sentimentalisme religieux, reposant sur le vide.

Nous lisons encore :

La raison exige, comme la tradition sainement comprise l'admet, que le témoignage biblique ait une valeur propre, indépendante du témoignage ecclésiastique et supportant celui-ci, faute de quoi tout l'édifice serait fondé sur le vide.

Que veut dire M. Loisy ? Que la Bible aurait d'après « la tradition sainement comprise » un sens différent de celui que l'Église lui donne ? Évidemment c'est cela qu'il faut comprendre, car autrement, quelle « valeur propre » pourrait avoir « le témoignage biblique » si cette valeur de témoignage doit être « indépendante du témoignage ecclésiastique » ?

De plus il faut que le témoignage biblique supporte le témoignage ecclésiastique. Comment cela se peut-il faire ; peut-être la phrase suivante nous donnera-t-elle l'explication cherchée ?

Pour que l'harmonie subsiste entre ces deux témoignages, qui n'en sont qu'un, mais saisi à des moments différents, il suffit de les prendre pour ce qu'ils sont, le premier comme la racine du second, et celui-ci comme le développement du premier.

Nous retrouvons la doctrine de l'évolutionnisme chère à M. Loisy. Les auteurs bibliques auraient produit l'embryon de la doctrine, l'Église aurait développé ce qui était en germe. C'est dans ce sens que le témoignage biblique a « une valeur propre indépendante du témoignage ecclésiastique et supportant celui-ci »... et que « ces deux témoignages n'en sont qu'un. »

Le grand défaut de cette théorie est d'être en contradiction manifeste avec la tradition et avec l'enseignement de l'Église qui s'accordent pour poser en principe l'immuabilité du dogme et du sens de l'Écriture : mais cela ne peut embarrasser M. Loisy, qui veut absolument voir une évolution dans l'enseignement catholique et dans les dogmes de l'Église.

Il se heurtera contre la certitude et l'évidence des faits : il lui faudra torturer les textes et donner des entorses à la logique et au bon sens, mais il est de ceux qui mettent « les ténèbres pour la lumière et la lumière pour les ténèbres » (*Isaïe*, chap. V, v. 5),

Digitized by Google

et il resta attaché à ses conceptions, réalisant tristement ces paroles de saint Jean (chap. I, v. 5.) : La lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise. »

VIII

M. Loisy s'est évertué à établir qu'il n'y a pas à tenir compte de l'enseignement de l'Église quand elle définit « le caractère historique d'un texte ou d'une donnée biblique », il va essayer de montrer comment le critique catholique pourra être plus soumis aux enseignements de l'Église « que le théologien le plus traditionnel, » et cependant révoquer en doute, tous les dogmes qui ne lui paraîtront pas compatibles avec les progrès de la science et le libre essor de l'esprit humain, et il écrit, *page* 57 :

On méconnaît trop, Monseigneur, dans notre monde ecclésiastique, un fait qui devient de plus en plus évident : que l'étude historique des Livres Saints est à distinguer du travail de la pensée théologique et de la méditation religieuse.

Pourquoi ? Évidemment parce que selon M. Loisy la pensée théologique et la méditation religieuse ont forgé des dogmes de convention, en les appuyant sur des documents qui en réalité ne contenaient ces dogmes que sous des formes à peine rudimentaires. Par conséquent l'étude historique des Livres Saints devra faire la part de la vérité et celle de l'erreur et dissiper nombre de préjugés théologiques.

M. Loisy continue, *page* 57 :

Il est inconcevable que la critique puisse suivre à l'égard de l'Écriture une méthode différente de celle qu'elle applique aux autres documents de l'antiquité ; que ses conclusions puissent lui être dictées d'avance, et qu'elle puisse être moralement contrainte de voir dans les textes autre chose que ce qu'ils contiennent, à leur supposer un caractère et des garanties autres que ceux qu'ils présentent d'eux-mêmes à l'observateur impartial.

En d'autres termes, le critique peut considérer comme chose imaginaire, l'inspiration des Saintes Écritures et l'infaillibilité de l'Église et créer à son gré un système religieux qui pour lui représentera le christianisme historique, c'est-à-dire le véritable

Digitized by Google

christianisme. Réfuter pareilles théories, paraît chose superflue : les catholiques savent à quoi s'en tenir, et les libres penseurs eux-mêmes estimeront que s'il faut voir dans la Bible, un Livre sacré, ce Livre doit être ce qu'il est aux yeux de l'Église, et que l'on ne peut sous prétexte de critique, faire des coupures dans la Bible, à l'effet de se créer un christianisme de fantaisie.

M. Loisy continue, *page 57* :

Le devoir de regarder la Bible comme une source autorisée de la foi et un témoignage que Dieu se rend à lui-même n'est pas logiquement antécédent, mais bien conséquent à la considération historique ; il ne crée aucune entrave à l'exercice critique de l'intelligence sur la Bible envisagée comme document d'histoire. Cette obligation qui s'adresse au croyant ne saurait être incompatible avec le simple travail de la raison naturelle sur un texte qui appartient à l'histoire de l'esprit humain. Elle concerne beaucoup moins la science de la Bible que l'emploi religieux de l'Écriture.

Suivons la thèse et le raisonnement de M. Loisy :

Le devoir de regarder la Bible comme une source autorisée de la foi et un témoignage que Dieu se rend à lui-même n'est pas logiquement antécédent, mais bien conséquent à la considération historique.

Que signifie cette phrase ? L'auteur aurait bien dû nous le dire en français ; nous essayerons de suppléer à cette lacune. Dans l'espèce, la considération historique doit signifier l'étude de la Bible considérée au point de vue historique. Un devoir antécédent logiquement à la considération historique, est probablement un devoir dont il faut tenir compte avant de se mettre à étudier et à considérer la Bible. Ce qui procède logiquement est ce qui doit précéder en bonne règle, en bonne logique. Un devoir conséquent à la considération historique est un devoir qui survient après l'étude de la Bible considérée au point de vue historique. Ces choses supposées nous traduisons donc : On peut très bien aborder l'étude de la Bible considérée au point de vue historique, sans se préoccuper du dogme ni de la foi, et ne croire que ce que l'on aura jugé vrai et certain ; si toutefois, ayant étudié la Bible, on reconnaît que quelque chose est révélé de Dieu et doit être tenu pour article de foi, il faut croire ce que l'on a reconnu être la vérité.

Dans ce cas, l'on comprend que ce devoir « ne crée aucune

Digitized by Google

entrave à l'exercice critique de l'intelligence sur la Bible envisagée comme document historique ». Mais M. Loisy s'explique :

Cette obligation qui s'adresse au croyant ne saurait être incompatible avec le simple travail de la raison naturelle sur un texte qui appartenait à l'histoire de l'esprit humain.

Remarquons cette incidente : « Qui s'adresse au croyant. » Est-ce que le devoir de tenir compte de la parole de Dieu ne regarde que les croyants ou encore, peut-on faire à son gré-œuvre de croyant ou œuvre de critique, sans que cette liberté de penser intéresse le moins du monde la foi ou la conscience ?

A quoi donc servira cette obligation de tenir compte de la foi ?

M. Loisy va nous répondre, *page 58* :

Elle concerne beaucoup moins la science de la Bible que l'emploi religieux de l'Écriture. Elle est une direction très autorisée que la foi traditionnelle de l'Église fournit à l'individu croyant, pour la juste appréciation de la Bible comme code religieux, et de l'histoire biblique comme histoire religieuse.

Cet « individu croyant » tel que l'imagine M. Loisy, nous apparaît comme un type singulièrement naïf ou lamentablement hypocrite. Il doit croire ou faire semblant de croire à l'enseignement officiel de l'Église, il devra même prendre pour direction cet enseignement, et chercher dans la Bible « une source autorisée de la foi et un témoignage que Dieu se rend à lui-même. »

Mais en même temps la critique lui apprend qu'en fait, l'enseignement officiel de l'Église diffère notablement de la doctrine religieuse que l'on trouve dans la Bible, et comme la critique ne peut avoir tort, du moins il le pense, il est obligé de renier sa foi en son for intérieur, pour sauver les droits de la critique.

M. Loisy dit encore, *page 58* :

Elle (la critique) fera subsister entre le critique catholique et le critique protestant ou incrédule une différence essentielle, parce que le critique catholique à la différence de l'incrédule, admettra que la Bible est un livre de vérité, que la religion biblique est la vraie religion ; et, à la différence du critique protestant, que la vérité salutaire n'est pas à extraire de l'Écriture par le seul effort de la raison individuelle, mais que la Bible, en tant que livre de foi et témoignage de la révélation divine, a son interprête autorisée dans l'Église, c'est-à-dire dans la conscience collective et permanente du christianisme vivant.

Digitized by Google

Le critique catholique croira donc « que la Bible est un livre de vérité ». Et cependant il admettra qu'elle contient de nombreuses erreurs ; il croira « que la religion biblique est la vraie religion », mais il conviendra que l'enseignement officiel de l'Église n'est pas identique à la doctrine religieuse contenue dans la Bible. Dans ces conditions le critique incrédule qui croira la Bible et la religion chrétienne également fausses, sera beaucoup plus logique, et il pourra avec raison demander au critique catholique, comment il peut appeler la Bible un livre de vérité, après avoir constaté qu'elle fourmille d'erreurs manifestes, et croire vraie une religion qui n'aurait cessé de changer et de s'appuyer sur une aveugle crédulité, depuis le commencement de son apparition.

Le critique protestant pourra aussi demander au critique catholique où il a trouvé la preuve « que la Bible a son interprète autorisée dans l'Église », et ce qu'il entend par cette même Église. Évidemment M. Loisy n'entend point parler de l'autorité infaillible donnée à l'Église par Notre-Seigneur et que les protestants n'admettent pas. Lui-même serait obligé de condamner son propre système. Si par l'Église, il entend « la conscience collective et permanente du christianisme vivant », le critique protestant lui répondra avec raison, qu'il n'en va pas autrement dans le protestantisme : chacun, en effet, interprétant la Bible à sa manière, il se forme un enseignement commun, qu'on pourrait appeler « la conscience collective et permanente du christianisme » protestant.

La pensée de M. Loisy achève de se dessiner lorsqu'il écrit, *page 59 :*

> Le critique catholique, pour ce qui regarde l'interprétation doctrinale de la Bible en vue des besoins présents de l'humanité, acceptera plus humblement que le théologien le plus traditionnel, les indications de la tradition ; il sera facilement plus catholique d'esprit, ayant une perception plus nette du progrès divin qui s'est fait dans l'humanité par l'évolution du monothéisme juif et du christianisme catholique. Il s'éclairera de la doctrine ecclésiastique pour s'approprier la substance religieuse de la Bible, et il pourra, d'autre part, venir en aide à la tradition actuellement enseignante, par la science qu'il aura acquise de son passé le plus lointain et de ses incessantes transformations.

En d'autres termes, le critique catholique tel que le conçoit M. Loisy, interprétera la Bible et la tradition à sa façon, jugera

Digitized by Google

les dogmes du haut de sa sagesse, admettra ceux-ci, rejettera ceux-là, modifiera les formules théologiques consacrées par des définitions solennelles et les dogmes eux-mêmes, et il se croira plus catholique que « le théologien le plus traditionnel.» Ce genre de critiques catholiques n'est pas précisément un type nouveau : autrefois on les appelait des hérésiarques.

On s'étonnera que dans un article intitulé *La question biblique :* l'on n'ait point traité de questions bibliques. C'est qu'en réalité, M. Loisy ne traite aucune de ces questions : l'on se trouve simplement en face d'affirmations sans preuves ou d'objections jetées à la légère. Rien en tout cela qui puisse soulever ce qu'on appellerait scientifiquement *une question biblique.* Saint François de Sales parle de gens prétentieux qui voudraient que tout le monde allât à leur école, et qu'on appelle « des pédants ». Les Maîtres de la critique allemande que suit M. Loisy, sont précisément de l'espèce de ces *pédants.* Ils affirment, et il faut les croire sur parole, parce que le Maître a parlé. Établir une thèse pour répondre à ces gens avant qu'ils aient donné leurs preuves, serait vraiment les prendre trop au sérieux.

Pour M. Loisy, la question biblique n'est pas affaire de science et de discussion savante.

On ne se trouve pas en présence d'un érudit armé de documents et de faits, qui croit sincèrement que la Bible est en désaccord avec la science et qui apporte des arguments sérieux à l'appui de ses objections. Il y a alors nécessité pour le théologien de rendre raison de sa foi, et obligation de chercher des preuves qui puissent dissiper les doutes. Mais M. Loisy essaie simplement d'établir un système. Il cherche à détruire l'autorité historique et documentaire de la Bible, parce qu'il veut substituer à la foi qui s'appuie sur la tradition et sur les Saintes Écritures, une façon de christianisme impressionniste où les dogmes, vaporeux et changeants, apparaissent comme les formes diverses de l'évolution de l'idée chrétienne.

Il nous paraît inutile de discuter ces théories : elles sont contraires à l'enseignement traditionnel de l'Église ; elles sont au-dessous de ce qu'admettent même les protestants orthodoxes ; elles eussent révolté la religion de Sully et des religionnaires qui avaient leur prêche à Charenton, et M. Loisy n'apporte aucune preuve !!!

Digitized by Google

Que la voix de saint Pierre s'élève et proclame elle-même la vérité. Voici ce qu'il écrivait dans sa 2e épître : « J'aurai soin que vous puissiez, même souvent, après mon trépas, vous rappeler le souvenir de ces choses.

« Car ce n'est pas en suivant des mythes savants que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais c'est après avoir été les spectateurs de sa majesté. Car il reçut de Dieu, honneur et gloire, lorsque vint à lui cette voix, descendant de la gloire magnifique : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu, écoutez-le.

« Et nous avons entendu cette voix apportée du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la montagne Sainte.

« Et nous avons la parole plus ferme des prophètes, à laquelle vous faites bien d'être attentifs, comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour brille et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs.

« Sachant avant tout que nulle prophétie de l'Écriture, ne s'explique par une interprétation privée.

« Car ce n'est pas par la volonté des hommes que la prophétie a jamais été apportée, mais c'est inspirés par l'Esprit-Saint, que les saints hommes de Dieu ont parlé. » (2e *ép. de S. Pierre*, chap. I, v. 15 et suivants.)

(A suivre.)

Fr. REMI DE BOULZICOURT, O. M. C.

Digitized by Google

LES CAPUCINS FRANÇAIS [1].

Malgré la « loi de progrès », aux courbes d'ailleurs si variables, l'ignorance et la mauvaise foi semblent régner en maîtresses sur la terre de France. Nous en avons eu la preuve à propos des Congrégations. Il n'est sottises ou calomnies que l'on n'ait débitées contre elles, et il s'est trouvé, pour la honte du nom français, des politiciens assez lâches pour jeter en pâture à la meute hurlante du socialisme la personne et les biens des religieux, en attendant qu'un juste retour et une main vengeresse ne frappent les persécuteurs eux-mêmes. Et parmi les victimes d'une si aveugle haine, il s'est rencontré un Ordre qui a été surtout le point de mire de l'ennemi, et au sujet duquel la tribune du Parlement a retenti d'insanités plus monstrueuses encore que celles qu'on y déclame trop souvent : ce sont les Franciscains. — Et l'on se demande en vérité ce qui a pu leur valoir cet honneur. Leur humilité, leur prudence et leur évangélique charité les ont toujours écartés des luttes politiques : indifférents aux régimes et aux partis parce que leurs croyances et leur idéal sont fort au-dessus de telles contingences, ils n'ont jamais songé qu'à travailler au salut des âmes et à la gloire de la France. En d'autres termes, si jamais ils n'ont ambitionné de jouer un « rôle politique », qui ne pourrait que les diminuer, ils aspirent au contraire à un « rôle social » : c'est là sans doute ce qui leur vaut l'anathème que lancent sur eux les esprits bornés dont la cécité intellectuelle et morale ne veut pas comprendre qu'à l'heure actuelle il est urgent d'étayer le vieil édifice qui s'écroule de toutes parts, et que pour cela il faut faire appel à tous les facteurs. Ce n'est pas en effet comme catholique

1. *Les Capucins français*, par le P. Hilaire de Barenton, maison St-Roch, Couvin (Belgique).

Digitized by Google

que nous voulons montrer aujourd'hui les pures gloires des fils de S. François, c'est comme libéral, comme républicain et comme français, que nous crions à tous les hommes de bonne foi qui se sont fourvoyés par mégarde dans les rangs adverses : « Le péril est proche ; la Révolution sociale est à nos portes et s'apprête à détruire nos plus précieuses conquêtes. Unissons-nous donc contre l'ennemi commun, avouons nos torts réciproques, apprenons à nous mieux étudier les uns les autres, et, sans nous payer de mots vides et sonores, reconnaissons, à la lumière des faits, que nos meilleurs auxiliaires, dans la lutte sont précisément ceux qu'on désigne à nos coups. » Oui, la milice franciscaine est des nôtres, parce que jamais elle n'a été l'esclave d'une oligarchie, que toujours au contraire elle s'est enorgueillie d'inscrire sur son drapeau la Trilogie sacrée qu'aujourd'hui l'on traîne dans la boue : Liberté — Égalité — Fraternité.

O la noble figure que celle de François d'Assise, et quelle heureuse et singulière fortune elle a eu dans l'histoire ! Après avoir illuminé d'un rayonnement sans égal les siècles passés, voici qu'aujourd'hui elle attire à elle des hommes que leur mentalité philosophique ou religieuse semblait devoir éloigner à jamais de toute gloire hiératique : ce bénédictin laïque qui s'appelle Émile Gebhart et pour qui l'Italie médiévale n'offre plus de secrets, cette charmeuse « authoress » qui voile son érudition et son rare talent sous le nom d'Arvède Barine, ont élevé à l'aimable patriarche un autel d'une belle élégance et d'une admirable sculpture. Écoutez de quelle plume enthousiaste et imagée ils nous le dépeignent ; « ... figure fine et souriante, lèvres vermeilles, yeux noirs et étincelants, taille délicate, démarche leste....., il n'a point connu les subtilités de la métaphysique ou les inquiétudes de la casuistique, l'excès de la pénitence ou les vains scrupules d'une dévotion outrée... toute sa religion est faite de liberté d'esprit, d'amour, de pitié, de sérénité joyeuse et familière..... » Que c'est bien là le séraphique moine d'Assise, celui qui apprivoisa ses « frères inférieurs », et combien il est triste de voir plus rebelles que ceux-ci des êtres n'ayant d'humain que les apparences !

Aurait-il pour excuse la dégénérescence des fils de saint François ? Suivons ces derniers dans l'histoire, et nous verrons avec quelle scrupuleuse fidélité ils ont obéi aux enseignements et aux exemples de leur glorieux fondateur. Nous aurons pour guide un des leurs, le père Hilaire de Barenton, aimable et érudit

Digitized by Google

franciscain, dont l'ouvrage est venu à son heure, et auquel on ne saurait reprocher que trop de modestie.

C'est à la fin du XVIe siècle que les Capucins s'établirent en France, grâce à la haute protection de Charles IX et du cardinal François de Lorraine, qui, l'un en France et l'autre à Rome, aplanirent tous les obstacles et favorisèrent l'installation et le développement de l'Ordre.

Sous Louis XIII, l'un de ses membres, le père Joseph du Tremblay, fit montre de qualités précieuses, et, modeste « Éminence grise », il fut le meilleur et le plus dévoué collaborateur du grand cardinal.

Un arrêt du Parlement, rendu sous Louis XIV, fait de ces religieux le plus bel éloge et mériterait d'être cité en entier. Ils n'avaient pas tardé à être partout populaires et à gagner la sympathie de toutes les classes de la société. Aussi, à la Révolution, leurs maisons furent-elles les dernières supprimées, et certaines même purent-elles se maintenir jusqu'en pleine Terreur.

Nous sommes fort loin des légendes absurdes créées à plaisir, et du « Capucin fripon » de l'ancien régime, selon l'expression courtoise, de je ne sais quel politicien de bas étage.

Avant la Révolution déjà les capucins possédaient en Orient d'importantes missions, que les suites de la tourmente antireligieuse eussent infailliblement ruinées sans l'énergique intervention de notre ambassadeur à Constantinople, M. de Latour Maubourg, qui, sous la Restauration, inaugura brillamment l'imposante série des représentants de la France « protecteurs-nés de nos missions » et conscients, alors comme aujourd'hui, des services inappréciables qu'elles nous rendent à l'étranger, services si admirablement reconnus d'ailleurs par l'homme d'État le plus illustre de la troisième République.

Au surplus, depuis leur rentrée en France, les capucins n'ont jamais cessé, à défaut d'une autorisation formelle, de bénéficier, ainsi que tant d'autres associations, de la « tolérance légale » la plus large et la plus explicite, consacrée par plusieurs jugements ou arrêts, qui les autorisèrent formellement aussi au port de leur costume spécial. — Et si, après les expulsions de 1880, ils ont réintégré leurs maisons, c'étaient avec l'assentiment très net du gouvernement, qui s'était vu forcer la main, et commençait à le regretter. A cet égard, le mot de Jules Ferry est significatif. Comme les Dominicains lui demandaient une autorisation de

Digitized by Google

réouverture, le Ministre, trop intelligent et élevé certes pour être confondu avec la tourbe socialiste, de répondre simplement : « Faites comme les Capucins, rentrez sans bruit. »

L'une des calomnies que l'on rencontre le plus souvent dans la bouche des ennemis des congrégations, c'est qu'elles sont en antagonisme avec le clergé séculier dont elles gênent l'action et qu'elles tendent à supplanter. Il faut le cynisme des uns et la naïveté des autres pour lancer de telles erreurs. Nous mettons à part certains Ordres que nous n'avons point mission de défendre, et nous jugeons comme ils le méritent des propos tels que celui d'un plat régent de collège qui nous disait jadis : « A quoi passent-ils donc leur temps, vos séculiers ? A confesser quelques bonnes femmes..... Quel contraste avec notre rôle ! ..... »

.....— Mais nous affirmons hautement que les Capucins ont toujours été les meilleurs auxiliaires du clergé séculier, qui se pressait en foule à leur porte pour leur demander une direction morale et pour faire appel à leur concours de prédicateurs. Au surplus, la dépendance étroite dans laquelle ils se trouvent vis à vis de l'Ordinaire, sans l'autorisation duquel ils ne peuvent ni fonder une maison, ni l'accroître, ni confesser, ni prêcher, suffit à montrer leur situation exacte. — Aussi, quel concert unanime de regrets, leur départ a suscité dans le clergé ! Quelles touchantes manifestations sont venues leur montrer l'estime et l'affection qu'ont pour eux ces curés de ville, ces modestes desservants, qui tous étaient heureux et fiers d'être secondés dans leur lourde tâche par de saints religieux, dont la robe de bure et la longue barbe sont si populaires en France !

Écoutez d'ailleurs l'appréciation que porte sur eux l'historien luthérien Menzel : « Les Capucins se distinguent par une grande pureté de mœurs, par une activité désintéressée pour le salut des âmes et par l'austérité de leur vie. Le peuple, pour qui les Jésuites sont trop loin, avec leur science étrangère et leur grande politique, se sent attiré vers eux..... Ils prêchent d'exemple, et leurs paroles font plus d'impression que les discours d'un riche prélat ou d'un Jésuite à la prudence mondaine..... » — Monsieur Fagniez, le remarquable historien du Père Joseph du Tremblay, tient aussi le même langage.

A ces vertus, innées chez eux, ils joignent le plus absolu dévouement, l'abnégation la plus complète. Un arrêt du conseil d'État, rendu en 1668, constate que 278 Capucins sont morts

Digitized by Google

victimes de leur charité envers les pestiférés. 80 autres, à la même époque, tombaient au champ d'honneur en notre vieille Comté, non encore française. Au siècle dernier, c'est à Aix, Chambéry, Marseille, qu'ils exercèrent leur noble mission lors du choléra, recevant partout les bénédictions du peuple et les plus flatteurs éloges des autorités.

Nos braves pompiers ne se doutent guère sans doute qu'ils ont succédé aux Capucins : ici encore, il faudrait citer des milliers de témoignages (celui de Madame de Sévigné en tête) qui attestent les prodiges d'héroïsme accomplis par ces religieux, grâce auxquels nous avons conservé le Palais de Justice, la Sainte-Chapelle, le Palais-Royal et tant d'autres monuments.

Pendant la guerre de 1870, ils se sont dévoués aussi à nos soldats : on les trouve à Coblentz, en Savoie, au Mont-Valérien, partout en un mot où il y a du danger, où il faut payer de sa personne..... Pauvres moines ! c'est pour Dieu heureusement que vous travaillez, car il ne faut pas compter sur la reconnaissance des hommes, et la canaille ne perd jamais l'occasion de mordre la main qui l'a sauvée...

Citerons-nous le Père Ludovic de Besse, l'éminent et pratique sociologue, l'un des fondateurs des Caisses Rurales et du Crédit Populaire (avec le dévoué Monsieur Rostand), membre d'une commission de l'Exposition de 1900, appelé maintes fois à documenter les commissions parlementaires ?... Mais ce seraient des centaines de noms qu'il faudrait rappeler, et nous croyons avoir suffisamment prouvé, avec le Père Hilaire de Barenton, que « les Capucins, malgré leur extérieur moyenâgeux, sont au vingtième siècle, par leurs œuvres d'assistance, les vrais amis du peuple et ses intelligents défenseurs.

« L'anti-cléricalisme, a dit Gambetta, n'est pas un article d'exportation. » Il irait plus loin aujourd'hui et reconnaîtrait avec nous, progressistes, ses disciples et les fidèles continuateurs de sa politique, que ce n'est pas davantage, au sens qu'on lui attribue maintenant, « un article d'importation ». Nos gouvernants actuels, faisant litière des principes républicains, prétendent aller jusqu'à supprimer, ou du moins enrayer, l'action de nos missionnaires. Or, on l'a dit à satiété, mais on ne saurait trop le répéter, ce sont les meilleurs agents de la France au dehors, et sans eux nos consuls seraient singulièrement amoindris, ils le reconnaissent avec une franchise qui les honore. Eh bien, parmi ces missionnaires,

Digitized by Google

les Capucins ont toujours tenu une des premières places. Louis XIII déjà rendait hommage, en termes magnifiques, à leur patriotisme et à leur zèle. Qui donc, en Abyssinie par exemple, a appris au négus Ménélick et au ras Makonnen à aimer la France? Monseigneur Taurin, évêque-capucin, et le Père Marie-Bernard sont leurs meilleurs amis, et Monsieur Lagarde, notre ambassadeur auprès de Ménélick, s'associait aux sentiments de ce dernier en télégraphiant à l'évêque d'Harar (au mois d'avril 1902, en pleine effervescence anti-religieuse) « qu'il serait heureux de rendre pleine justice à la charité de nos missionnaires ». — Dans les Indes, au Brésil, au Canada, aux îles Seychelles, partout nous retrouvons la bure franciscaine. Nous pourrions la montrer aussi en Orient, mais il faut nous borner et nous voulons seulement en terminant, signaler encore les brillants résultats obtenus par les Franciscains dans les lettres, les sciences et les arts.

Au moyen âge, ils furent les premiers (et à peu près les seuls), qui aient cultivé avec succès les sciences physiques, astronomiques et naturelles. Qu'il nous suffise, à cet égard de rappeler les noms de Roger Bacon, de Raymond Lulle et de Berthold Schwartz (l'inventeur de la poudre et des armes à feu). — On ne compte pas les ouvrages de théologie, d'Écriture sainte et d'ascétisme publiés par les Capucins. — En 1695, ils comptaient déjà 800 auteurs, dont 250 français. — En 1760, ils fondent à Paris la société des Études Orientales. — C'est à eux que l'on doit les meilleurs ouvrages sur l'histoire de Bourgogne, de Lorraine et des Flandres. — En astronomie, en mathématiques ils font merveille, et nous pouvons citer avec orgueil les noms de nos compatriotes : le Père Chrysologue de Gy, le Père Tiburce de Jussey, et le Père Prudent de Fancogney qui, au XVIIIe siècle, illustrèrent la Comté, et dont l'un, le Père Tiburce, réunit au couvent de Besançon un musée de géologie qui fut l'embryon du musée actuel.

Malgré la reconstitution, relativement récente, du couvent de Besançon, nos concitoyens le connaissaient bien et l'aimaient, et ce n'était pas pour eux un inconnu que ce vénérable Père Jean de Longeville, le fondateur de la Résidence, vieille figure bisontine, beau vieux nom comtois, chéri et respecté de tous..... — Pauvre petite chapelle franciscaine, perdue au loin et si propice aux élans du cœur et aux douces rêveries..... frais ombrages d'où l'on admire nos riantes collines de Beauregard..... étroites cellules, asile de la paix et de la sereine quiétude....., tout cela

Digitized by Google

est mort maintenant : un vent d'orage a passé par là..... Mais vient le calme après la tempête : comme sa mère l'Église, la milice franciscaine ne meurt pas : « Fluctuat, nec mergitur ». Et le jour n'est pas loin peut-être où de nouveau nous pourrons prier en la douce chapelle, errer sous les frais ombrages, et pénétrer auprès d'un ami dans l'étroite cellule..... La vieille terre de Comté reste fidèle à la Liberté, notre seul César à nous autres..... et celui qui jamais ne déçoit, parce qu'il a pour lui la pérennité des siècles.

La vieille devise de la chère Cité est toujours au frontispice de nos murs, et c'est bien le cas de la redire, avec l'émotion des souvenirs et le frémissement de l'immortelle espérance : *Utinam* !

Georges MANGEOT,
Avocat.

Digitized by Google

DE LA MANIÈRE

DONT LE FEU INFERNAL TOURMENTE LES DÉMONS ET LES AMES SÉPARÉES.

« Allez, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges. » Math., XXV, 41.

Par ces paroles, le Seigneur nous révèle qu'un même supplice est réservé aux damnés et aux esprits rebelles. Ils seront tourmentés par un feu inextinguible ; et ce feu, l'Écriture l'insinue clairement, est véritable et corporel.

Mais comment un élément matériel peut-il réellement atteindre les substances spirituelles ? Question particulièrement difficile, qui de tout temps a exercé la sagacité des philosophes et des théologiens et à laquelle il faut désespérer de répondre adéquatement. — Je dis *adéquatement*, car cette impossibilité ne peut nous obliger d'écarter toute nouvelle discussion, de renoncer à une recherche plus approfondie; au contraire, cette matière est si intimement liée aux problèmes les plus intéressants, les plus passionnants même de la théologie chrétienne, que nous croyons utile d'en entretenir nos lecteurs. A cet effet, après avoir exposé aussi brièvement que possible, les théories des grands maîtres de la scholastique, nous nous arrêterons à celle du docteur séraphique S. Bonaventure.

S. Thomas, lisons-nous dans l'*Ami du clergé*, n'admet point que les démons sentent directement les atteintes du feu ou ressentent de son contact des douleurs sensibles, parce que les démons comme les anges n'ont aucune puissance sensitive ; et d'après lui il doit en être de même des âmes séparées de leur corps, parce que si celles-ci ont radicalement des puissances sensitives, de fait elles n'en ont plus, et le feu ne pourra avoir d'atteinte sur elles que

Digitized by Google

par le moyen de leur corps, après qu'elles l'auront repris. Cependant les démons et les âmes séparées n'en souffrent pas moins pour cela de par le feu ; mais leurs douleurs sont intellectuelles au lieu d'être sensibles, et néanmoins très vives, très dures. Cela se fait principalement par *alligation*, en ce sens que le feu devenu l'instrument de la puissance et de la vengeance divines est comme lié et attaché aux esprits damnés et les force de rester là où ils ne voudraient pas être, les empêche d'aller là où ils voudraient être, et lie aussi en quelque sorte leur puissance pour les empêcher intérieurement et extérieurement d'agir comme elles en seraient capables sans cela... C'est donc une violence épouvantable qui leur est faite. Aussi ils sont tellement humiliés d'être ainsi liés et réduits à cette impuissance, qu'ils en sont littéralement brûlés et en souffrent des douleurs intellectuelles, plus fortes dans leur genre que ne pourraient l'être dans un autre genre les douleurs sensibles » [1].

Ailleurs la même Revue avait résumé la doctrine thomiste comme il suit : « S. Thomas dit que les anges n'ont pas de sensation proprement dite ; il dit que leur supplice consiste dans une certaine *tristesse*, *tristitia*. Cela se comprend. Ce saint docteur appelle *sensation* un certain état psychologique occasionné par le corps : évidemment, en ce sens, les êtres qui n'ont pas de corps n'ont pas de sensations. Mais le mot *tristitia* n'indique pas seulement ce que nous appelons en français tristesse, c'est-à-dire ce sentiment vague et mélancolique qui va sans souffrance positive et qui même peut avoir certains charmes. Ce mot indique ici certainement une souffrance proprement dite des plus vives, plus violente que celle des damnés humains : *multo magis diabolus punitur doloris luctu*. I quæst. 64, a. 3 [2].

Que faut-il penser de cette façon d'expliquer la peine des démons? D'aucuns croient qu'entendue dans un sens *exclusif* elle est insuffisante. — Cette souffrance toute spirituelle, dit un auteur, est plutôt morale que physique ; cette « horreur de l'âme » se voyant attachée à un cercle de feu qui l'entrave et l'arrête, ne semble pas exprimer très fidèlement les vives souffrances que dépeignent les Écritures et la Tradition. Pourquoi Dieu se servirait-il du feu pour châtier l'âme criminelle, si celui-ci n'exerce sur

1. *Ami du clergé*, 8 octobre 1903, p. 924.
2. *Ibid.*, 9 octobre 1902, p. 906.

Digitized by Google

elle qu'une action indirecte à laquelle se prêterait aussi bien toute autre matière [1]. »

Ainsi s'exprime le P. Tournebize, jésuite, dans son érudit article *Récents débats théologiques en Angleterre.* — Le Révérend Père a raison d'affirmer que les divines Écritures semblent exiger davantage. — Mais il se trompe, croyons-nous, en disant que S. Thomas n'admet qu'une action indirecte du feu sur les âmes et les esprits révoltés. « Le feu corporel, dit le saint Docteur, reçoit, comme instrument de la vengeance divine, la vertu de renfermer l'esprit incorporel, de le détenir circonscrit, de lui opposer des barrières infranchissables. Le feu dès lors est afflictif et pénal pour l'esprit. » Et plus loin : « le feu est tel de sa nature qu'il peut circonscrire l'esprit, ainsi que le lieu circonscrit le localisé ; puis il a, comme instrument de la justice divine, la vertu de le tenir enchaîné, et lui devient nuisible par cela même ; l'âme, dès lors, concevant le feu comme son mal, subit le tourment du feu [2] ».

Il faut bien en convenir, il est question ici d'un influx physique, d'un influx quasi-matériel et direct du feu infernal sur ses spirituelles victimes. C'est du reste ainsi que ces paroles ont été interprétées par les plus habiles commentateurs du docteur Angélique. Pour n'en citer qu'un, le P. Billuart professe ouvertement que « le feu de l'enfer ne peut lier les démons d'une manière efficiente et comme cause instrumentale qu'en produisant en eux une qualité intrinsèque, laquelle a pour sujet immédiat la puissance opérative, savoir l'intellect pratique [3]. »

Après cela, nous l'accordons volontiers, S. Thomas n'admet pas dans les démons de douleurs proprement dites, *in quantum est passio.* La douleur ainsi comprise ne peut venir que de l'appétit sensitif, lequel suppose un organe corporel dont sont privées les substances spirituelles.

S. Thomas a-t-il raison de nier *toute passion* réelle dans les démons et les âmes séparées ? C'est ce que nous aurons à examiner bientôt.

En attendant, continuons à exposer les théories des autres maîtres. Si nous en croyons un des principaux chefs de l'école franciscaine : le vénérable docteur subtil Duns Scot, il n'y a point de douleur véritable dans les esprits rebelles. Ils sont capables

1. *Études relig.*, Déc. 1893, tom. LX.
2. *Suppl. quæst.*, LXX, art. 3.
3. *Cursus Theolog.*, Dissert. VI, art. III.

Digitized by Google

de *tristesse*, et c'est tout. Et pourquoi le feu de l'enfer peut-il les attrister ? Parce qu'il contrarie doublement leur volonté : 1° en les *détenant* effectivement dans le lieu infernal, mais non d'une façon physique comme le veulent les thomistes. Ils ne peuvent aller où ils veulent et cela les chagrine. Toutefois cette détention n'est pour eux un tourment que par rapport à l'alligation active ; autrement dit les démons souffrent du feu parce qu'ils voient en lui l'instrument des vengeances divines. La haine qu'ils nourrissent contre Dieu les porte aussi à abominer cet élément matériel, qui par lui-même ne peut leur être nuisible. Ainsi les Saints haïssent leur corps, et s'écrient avec S. Paul : *Qui me délivrera de ce corps de mort ?* Pourquoi ? parce qu'il retient leur âme captive et l'empêche de s'envoler vers Dieu. Et le prolongement de leur existence leur devient le plus cruel des martyres.

Mais le feu tourmente les démons : 2° en ce qu'ils sont forcés de le fixer perpétuellement et que rien ne peut les distraire de cette vision.

Comme leur être est emprisonné en un lieu contre leur volonté, ainsi leur intelligence est liée, rivée en quelque sorte, à un objet malgré eux. Cette alligation les contrarie principalement parce qu'elle a Dieu pour auteur — et le tourment qu'elle leur cause est plus affreux que celui qui résulte de la première, car celle-ci attaque la liberté de la faculté exécutive ou locomotive, celle-là au contraire la liberté de l'intelligence.

On le voit, le sentiment du vénérable docteur subtil diffère peu de celui de S. Thomas. Le désaccord porte principalement sur la manière dont les esprits sont détenus par le feu de l'enfer. Contrairement au maître dominicain, Scot rejette toute détention physique, et combat de son mieux l'action instrumentale si chère à l'école thomiste. C'est dire qu'il ne reconnaît dans les esprits rebelles qu'une douleur d'ordre *exclusivement intentionnel*. Mais cette tristesse dont parle Scot, si lamentable qu'on la suppose, est-elle suffisante pour vérifier le langage des Écritures et des Pères ? Nullement. Pas plus que celle admise par S. Thomas, — et moins encore à certains points de vue, — elle ne donne l'idée de ce feu dévorant préparé par Dieu pour devenir l'instrument de ses vengeances.

Étant établi que les systèmes précédents présentent une réelle lacune, on ne sera pas surpris que le docte Suarez ait cherché une solution meilleure et plus en harmonie avec le texte sacré. —

Digitized by Google

Nul, après l'Angélique et le Docteur Subtil, ne mérite davantage d'être entendu que cet illustre maître de la Compagnie de Jésus.

D'après lui le feu de la géhenne n'est pas seulement pour les esprits révoltés un obstacle qui gêne leur liberté et blesse leur orgueil : mis en activité par la toute-puissance divine, il donnerait à ces âmes que la chaleur ne peut nullement pénétrer et brûler, quelque chose de difforme et de dégradant ; et il en résulterait une douleur, toute spirituelle, il est vrai, mais supérieure à ce que le corps endure ici-bas. Ce caractère particulièrement déshonorant serait spirituel comme la souffrance qui en est l'effet.

On aurait ainsi la contrepartie de la grâce et de l'auréole céleste dont jouissent les bienheureux [1].

Cette explication suarézienne,est-il besoin de le dire,nous paraît moins claire que celle de S. Thomas et celle de Scot. Et ce qui est plus regrettable, elle s'écarte d'une façon encore plus sensible du sens obvie des divines Écritures. Voici du reste comment elle est jugée par le Révérend Père Jésuite déjà cité : « Cette « douleur cuisante » dont parlent si souvent les écrivains sacrés et les Pères de l'Église, et qu'ils attribuent à l'activité du feu inextinguible, ne paraît point suffisamment expliquée par l'opinion précédente. D'ailleurs, en quoi consiste cette qualité mystérieuse d'ordre spirituel, ce mode enlaidissant l'âme et que produit le feu ? Ce caractère indéfinissable qui s'attache à l'âme et l'endolorit, n'est-il pas une de ces entités finement imaginées pour remplir un vide, et qui jouent tant bien que mal leur rôle, mais à la condition qu'on n'examine pas de trop près leur nature et leur provenance ? S'il est vrai d'ailleurs, que le feu mis en activité par la toute-puissance divine peut produire je ne sais quel mode spirituel, douloureux à l'âme, on ne voit guère pourquoi il n'affligerait pas celle-ci directement. L'hypothèse d'un tel intermédiaire est donc inutile [2]. » — On ne saurait mieux dire. — Par ces dernières paroles le P. Tournebise nous fait entrevoir une nouvelle opinion plus sévère et que nous avons hâte de faire connaître.

Cette opinion veut, lisons-nous dans l'*Ami du clergé*, que les

1. Suarez, *De angelis*, t. VIII, c. XIV.

2. *Études Relig.*, décembre 1893, tom. LX.

Digitized by Google

âmes séparées du corps, et les démons ressentent vraiment les atteintes du feu et la douleur de la brûlure. La chose ne semble pas très difficile à saisir pour les âmes humaines, car sur la terre, quand le feu atteint le corps et le brûle, c'est l'âme seule qui en souffre les atteintes dans ses puissances sensitives, et cette puissance sensitive l'âme la conserve toujours, elle fait partie en quelque sorte de son être. Or, si le feu peut bien atteindre cette puissance sensitive par le moyen du corps, Dieu ne peut-il pas élever l'action du feu de manière à ce qu'il atteigne directement cette puissance sensitive? D'autant plus que de toutes manières, que l'âme soit unie au corps ou qu'elle en soit séparée, c'est toujours quelque chose de matériel, le corps ou le feu, qui agira immédiatement sur l'âme.

Quant aux démons, la chose est plus difficile à expliquer. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, par la volonté et la puissance de Dieu qui le surélèverait, le feu par alligation infligerait aux esprits diaboliques une douleur analogue à celle causée en nous par cet élément, et non pas seulement celle dont parlent les thomistes. Ce qui porterait à le croire, c'est cette parole de Notre-Seigneur: « Discedite a me, maledicti, in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus. » Ce feu a été créé pour le démon ; s'il tourmente directement les hommes damnés, au moins après la résurrection, eux pour qui il n'avait pas été fait originairement ; si par cette douleur atroce qu'on appelle la brûlure, il ne cesse de les torturer sans les consumer, comment ne pourrait-il pas également tourmenter les démons? Ils sont plus coupables que les hommes. « Et si les démons peuvent agir sur la matière, le feu, pourquoi la matière, le feu, ne pourrait-il pas, par la volonté de Dieu, agir sur eux [1]? »

Bien avant l'article de l'*Ami du clergé* le Rédacteur des *Études religieuses* avait attiré l'attention de ses lecteurs sur la même théorie. Vu l'importance et la difficulté exceptionnelles de la présente question on nous permettra de citer ses réflexions. A cette demande: « Comment des esprits sont-ils capables d'éprouver, en présence d'un élément matériel, une douleur physique analogue à celle que provoque, au toucher, un corps incandescent? » il répond en ces termes : « Si notre vue par trop faible n'aperçoit pas le point de contact entre ces deux substances, est-ce une rai-

1. *Ami du Clergé*, 8 octobre 1903, p. 925.

Digitized by Google

son de nier un fait ? Tout s'enchaîne dans la création ; et le choc qui heurte le premier degré de l'échelle des êtres a souvent son contrecoup vers le sommet. Dieu connaît les liens invisibles qu'il a jetés entre l'esprit et la matière, et il peut sans doute interrompre ou rétablir leurs communications, à son gré. Tandis qu'elle est unie à son corps, notre âme non seulement connaît, mais éprouve, ou pour mieux dire expérimente la douleur qui résulte d'une brûlure. Sans doute, c'est le composé humain qui souffre ; mais l'élément actif vital de la souffrance provient de l'âme. Celle-ci, exilée de son corps, conserve la racine des facultés sensitives. Dès lors, on n'aperçoit pas pourquoi, surélevée par la puissance de Dieu, l'action du feu n'atteindrait pas l'âme, non à coup sûr en la rendant chaude, brûlante comme un composé organique, mais de manière à déterminer une sensation âpre et douloureuse. Car la sagesse divine ne doit pas manquer de moyens pour suppléer au concours d'un corps qui, tout en s'unissant substantiellement à l'âme, en demeure formellement distinct. Et puisque le feu de l'enfer a pour destination principale de châtier les démons, ne serait-il pas étrange qu'ils n'en ressentissent l'action qu'indirectement et moins vivement que les corps des damnés ? Comme ils n'ont point perdu le pouvoir de percevoir expérimentalement ce qui est corporel et concret, et même de mouvoir la matière, il n'est pas impossible que Dieu donne à celle-ci une vertu suffisante pour atteindre et torturer l'ange révolté [1] ».

On le voit, les deux Rédacteurs prouvent la thèse par des arguments identiques. Faut-il le dire ? Tout ne nous paraît pas clair dans l'exposé qu'ils en font. Ainsi dans le premier il est dit que l'action du feu est plus difficile à expliquer *quant aux démons*. L'*Ami du clergé* nous paraît faire erreur. En effet d'après son propre aveu, et en cela il est d'accord avec les docteurs scolastiques, la faculté sensitive, dans les âmes séparées, n'est pas distincte de la puissance intellective. N'est-ce pas affirmer que l'influx du feu infernal est aussi difficile à expliquer quant aux âmes séparées ?

Pareillement le Rédacteur des *Études* nous renseigne bien peu sur le tourment des âmes séparées. Il professe, il est vrai, que l'action du feu sur ces substances peut déterminer en elles une sensation « âpre et douloureuse ». Mais comme tout cela est

1. *Études*, loc. cit., pag. 630.

Digitized by Google

vague !... D'après le R. P. l'âme unie au corps non seulement connaît, mais éprouve, ou pour mieux dire, expérimente la douleur qui résulte d'une brûlure. En est-il de même pour l'âme liée au feu éternel ? Si *oui*, n'y a-t-il pas là plus qu'une sensation *âpre et douloureuse* ? Si *non*, quelle différence voit-il (abstraction faite de l'union substantielle) entre la sensation âpre et douloureuse de l'âme séparée, et la sensation de l'âme unie au corps ? Comment aussi la douleur qu'éprouve l'âme séparée se distingue-t-elle de celle des esprits infernaux ? Autant de questions qui ne nous paraissent nullement résolues ou du moins pas d'une façon suffisamment nette. Quant à la thèse elle-même, outre qu'elle paraît la plus conforme au texte évangélique, nous la trouvons expressément enseignée par le plus grand des docteurs, S. Augustin. Le passage où il l'a développée est si remarquable que nous croyons devoir le citer dans son ensemble. « Si le feu de l'enfer, dit-il, n'est pas un feu spirituel comme la douleur de l'âme, mais un feu sensible agissant par le contact sur les corps, comment peut-il tourmenter les anges prévaricateurs et les âmes coupables avant la résurrection ? Car c'est le même feu qui doit punir les hommes et les démons, selon cette parole de Jésus-Christ, *Math.*, XXV, 41 : « Allez au feu éternel, préparé pour le diable et ses anges. » Quelques hommes doctes pensent que les démons portent des corps légers, formés de cet air humide et grossier dont le vent nous fait sentir l'ondulation ; mais il faut que ce corps, chauffé par le feu, chauffe à son tour et communique à l'esprit l'impression qu'il reçoit. Et si l'on n'admet point les corps des démons, on peut encore s'épargner sur le feu de l'enfer les labeurs de pénibles recherches et les luttes d'une longue discussion. Qu'est-ce qui nous empêche, en effet, de dire que les esprits incorporels peuvent d'une manière très réelle, quoique merveilleuse, souffrir les atteintes du feu corporel, puisque l'esprit de l'homme, assurément dégagé de toute matière, est aujourd'hui renfermé dans un corps matériel et qu'il y sera rattaché plus tard par des liens indissolubles ? Si donc ils sont incorporels, les esprits des démons ou plutôt les esprits-démons seront unis pour leur supplice à des feux corporels, non qu'ils vivifient ces feux pour en faire des êtres vivants composés d'une âme et d'un corps ; mais adhérents à ces flammes dans une étreinte ineffable et merveilleuse, je le répète, ils en recevront la souffrance sans leur donner la vie. L'union qui rattache l'esprit au corps pour former la nature humaine, est une

Digitized by Google

grande merveille incompréhensible à l'homme, et cependant c'est l'homme lui-même [1] ».

Appuyés sur ces enseignements, aussi lumineux que profonds, de l'évêque d'Hippone, beaucoup de théologiens anciens et modernes, entre autres Lessius, Soto, Schmid, Hurter et plusieurs thomistes [2] professent que les âmes séparées et les démons sont tourmentés de la même façon et que ce tourment consiste à sentir, à leur manière, la chaleur du feu de l'enfer. En quoi consiste précisément cette sensation douloureuse, c'est ce que nous allons voir en nous inspirant du docteur séraphique S. Bonaventure.

(A suivre.) Fr. ÉVANGÉLISTE DE S. BÉAT.

Digitized by Google

NOTES THÉOLOGIQUES

SUR L'UNION DE L'HOMME A JÉSUS-CHRIST.

(Suite.) [1]

CHAPITRE TROISIÈME.

LA COMMUNION SPIRITUELLE.

« Je me tiens à la porte du cœur, dit Notre-Seigneur dans « l'Apocalypse, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et « m'ouvre, j'entrerai en lui, et je ferai un festin spirituel avec lui « et lui avec moi. » III, 20.

Saint Thomas applique ce texte à la communion spirituelle. « C'est là, dit-il, le festin spirituel du Christ, où il se nourrit avec « délices de notre foi et de nos bonnes œuvres. Car, dit Alcuin, le « festin du Seigneur, c'est votre foi, cette foi qui opère par la « charité. » — Opusc. 59, art. 17.

Nous avons dit que la communion spirituelle est, d'une certaine manière, un usage et une réception du sacrement et des fruits de l'Eucharistie. C'est là ce qu'elle a de commun avec la communion sacramentelle.

En parlant de la communion sacramentelle et de ses privilèges, nous avons vu par cela même en quoi la communion spirituelle en diffère et en quoi elle lui est inférieure.

Il nous reste à compléter cette étude sur la communion spirituelle, à dire sa nature, ses avantages, ses privilèges. Voici les différents points que nous avons à exposer :

1. Du désir et de l'intention de recevoir l'Eucharistie.

2. La communion spirituelle produit-elle la grâce *ex opere operato?*

Produit-elle les grâces sacramentelles de l'Eucharistie?

3. Des privilèges de la communion spirituelle.

1. Voir *Études Franciscaines*, Février, p. 149.

Digitized by Google

4. En quoi la communion spirituelle l'emporte sur les actes méritoires, pris en général.

5. Comment quelques auteurs ont parlé de la communion spirituelle, d'une manière qui n'est pas exacte.

6. De la communion spirituelle dans l'Ancien Testament.

7. De la communion spirituelle des anges.

8. Explication du texte du Concile de Trente sur la communion spirituelle.

Nous compléterons cette étude, par les effets merveilleux de la communion spirituelle chez les Saints, et en traitant de la communion perpétuelle.

§ I

DU DÉSIR ET DE L'INTENTION DE COMMUNIER.

Les Sacrements ont été institués par Jésus-Christ pour la sanctification de l'homme. Chacun d'eux a reçu en partage certaines grâces spéciales, dont il est le canal et l'instrument; et ces grâces, on ne peut les obtenir, du moins dans toute leur plénitude, que par la réception réelle du sacrement. Il y a même certains dons spirituels, qui sont tellement attachés au sacrement, qu'ils ne sont jamais conférés sans son application réelle et physique, comme il arrive pour les quatre sacrements qui contiennent un double bien spirituel. Ainsi, le Baptême, la Confirmation et l'Ordre n'impriment leurs caractères, que lorsqu'ils sont reçus sacramentellement; et de même, pour l'Eucharistie, on ne peut recevoir réellement le corps de Jésus-Christ, que par la communion sacramentelle.

Cependant la bonté divine, pour la facilité du salut et pour la consolation de la piété, a voulu nous laisser un moyen de suppléer à la réception réelle des sacrements, quand cette réception n'est pas possible; et ce supplément, c'est le désir sincère de recevoir le sacrement si on le pouvait, et l'intention de le recevoir en effet quand on le pourra. Ainsi, par la vertu du désir et de l'intention, on peut participer dans une certaine mesure à la grâce d'un sacrement; et c'est ce qui se produit particulièrement pour les Sacrements du Baptême, de la Pénitence et de l'Eucharistie.

SAINT THOMAS. « On peut obtenir la grâce d'un Sacrement, avant de le recevoir, par le désir de le recevoir. » Q. 73, a. 3.

Digitized by Google

« L'effet d'un sacrement peut être obtenu, si on a ce sacrement en désir, quoiqu'on ne le reçoive pas réellement. » Q. 80, a. 1, ad 3.

Les théologiens font observer que le désir a une aptitude naturelle à cette fonction de supplément; et ils en assignent trois raisons différentes. La première est tirée de l'ordre moral, et consiste en ceci, que le désir et l'intention sont réputés pour le fait, quand l'acte lui-même ne peut pas être accompli. La seconde est une raison théologique, à savoir; que Dieu ne refuse pas sa grâce à celui qui fait ce qui dépend de lui pour l'obtenir. La troisième raison est philosophique: c'est que la forme est introduite, aussitôt que la dernière disposition à la recevoir existe. Or dans l'ordre spirituel, la disposition la plus prochaine à recevoir la grâce d'un Sacrement, c'est le désir de recevoir le sacrement.

« On se nourrit spirituellement du Pain céleste de l'Eucharistie, « dit le catéchisme romain, par le désir et par l'intention. » Le Concile de Trente avait dit « par le désir »; le catéchisme ajoute « et par l'intention ». C'est qu'en effet l'intention est intimement liée au désir, et ne doit pas en être séparée. Car si le désir de communier est vrai et sincère, il implique l'intention de communier en effet, quand on pourra le faire. Et comme dans la communion spirituelle, le sacrement opère en vertu du désir qu'on a de le recevoir, il s'ensuit qu'en faisant la communion spirituelle, on s'engage en quelque manière à communier sacramentellement, lorsqu'on en aura la facilité.

Aussi, la pratique habituelle de la communion spirituelle suppose qu'on est dans la disposition habituelle de communier sacramentellement, toutes les fois qu'on le pourra. Et celui qui négligerait facilement la communion sacramentelle, celui-là ne pourrait pratiquer que d'une manière très imparfaite l'exercice de la communion spirituelle.

§ II

LA COMMUNION SPIRITUELLE PRODUIT-ELLE LA GRACE *ex opere operato*? PRODUIT-ELLE LES GRACES SACRAMENTELLES?

La communion spirituelle ne produit pas la grâce *ex opere operato*, mais seulement dans la mesure du mérite des actes qu'on y produit.

Digitized by Google

Ambrosiani attribue à Alexandre de Halès l'opinion contraire, et il ajoute que son sentiment n'est partagé par aucun théologien catholique. — La communion par excellence. 4me confér. Art. II, p. 151.

SUAREZ. « Quelques théologiens catholiques pensent que la vertu de l'Eucharistie est si grande, que son efficacité sacramentelle s'exerce, non seulement quand elle est reçue réellement, mais même quand elle est appliquée simplement par le désir. D'autres disent, que la grâce produite par l'Eucharistie dans la communion spirituelle, tout en dépassant le mérite des actes, est moins grande cependant que dans la réception réelle du sacrement, et qu'alors l'Eucharistie n'opère pas à proprement parler *ex opere operato*, ni par une efficacité physique. Tel est le sentiment de Lédesma. Mais tout cela est faux et sans probabilité. La promesse de la grâce sacramentelle n'a été faite qu'à la réception réelle du sacrement, et non au simple désir de le recevoir. — In Q. 78. — A. IV. — Disput. 62.

SAINT THOMAS dit que « par le désir de l'Eucharistie on reçoit l'effet de ce Sacrement ; et à ce sujet, Soto rapporte le sentiment de quelques théologiens, que ce Sacrement, reçu par le désir, opère quelquefois *ex opere operato*, au moins dans le cas d'une extrême nécessité. Ils pensent qu'il convient à la bonté de Dieu d'opérer cet effet. » In Q. 42. — A. 4. — disput. VIII, sect. 1.

Voilà ce que dit Suarez. Mais est-il vrai que ces théologiens aient enseigné l'efficacité *ex opere operato* de la communion, par le désir ? Vasquez ne le croit pas. « Quelques auteurs récents, dit-il, attribuent à Soto et à Lédesma cette doctrine, que dans la communion spirituelle, l'Eucharistie opère au delà du mérite des actes, bien que d'une manière moins efficace que dans la communion sacramentelle. Mais ni Soto ni Lédesma ne font mention de cette opinion, et jusqu'à ce jour je n'ai jamais ni lu ni entendu personne qui la soutienne. » Disput. 212. — cap 1. T. III, p. 335.

SOTO, en effet, ne partage pas ce sentiment, et il enseigne même formellement le contraire. « Ainsi que nous l'avons répété souvent, « dit-il, dans la communion par le désir on ne reçoit pas la grâce « sacramentelle, celle qu'on appelle *ex opere operato* » In IV — dist. XII. 9. 1 — art. 1. — T. III, p. 553.

Il y a donc sur ce point un malentendu entre les théologiens. Si ces auteurs ne croient pas que la communion par le désir ait une efficacité *ex opere operato*, comment en est-on venu à leur

Digitized by Google

attribuer cette opinion? Voyons donc quelle peut être la cause de ce malentendu, et comment il peut s'expliquer.

Les théologiens qui enseignent que l'Eucharistie est de nécessité de moyen, disent que ce Sacrement, reçu par le désir, produit sa grâce sacramentelle, qu'il l'opère par lui-même, par sa propre vertu ; et c'est ce qui a fait croire à ceux qui nient cette nécessité de l'Eucharistie, que ces théologiens croyaient à l'efficacité *ex opere operato* de la communion par le désir. Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut les entendre.

SAINT THOMAS dit que « la grâce sacramentelle d'un sacrement, « c'est son effet propre et principal. » In IV. dist. VII. — q. 2. — a. 2. — quæst. 3. c. Or, « l'effet propre de l'Eucharistie, c'est la con- « version de l'homme en Jésus-Christ. » In IV, dist. XII — q. 2. — a. 1. — solut. 1a. Et ailleurs « son effet principal est l'union de « l'homme au Christ. » solut. 3a. L'union de l'homme à Jésus-Christ est l'effet propre et principal de l'Eucharistie ; c'est donc sa grâce sacramentelle. Or saint Thomas ne dit pas cela de la grâce propre à la réception réelle du sacrement, mais de la grâce de l'Eucharistie en général, de celle qu'elle produit quand elle est reçue par le désir. La communion spirituelle produit donc, dans un certain sens, la grâce sacramentelle de l'Eucharistie. Et dans ce sens, le B. Albert le Grand dit aussi que « par une pieuse mé- « ditation des choses signifiées par l'Eucharistie,on reçoit sa grâce « sacramentelle ». In IV. dist. IX. art. — 2. T. XVI. p. 121. On ne reçoit pas la grâce sacramentelle dans son sens strict et *ex opere operato*, ce qui n'appartient qu'à la réception réelle du sacrement ; mais on reçoit sa grâce sacramentelle, dans son sens large, c'est-à-dire cette union à Jésus-Christ que l'Eucharistie produit dans la foi et la charité.

Le B. ALBERT LE GRAND indique lui-même cette distinction. « Par la communion spirituelle, dit-il, on ne reçoit pas la chose « sacramentelle proprement dite, mais dans un sens général... « La communion spirituelle n'opère pas tout à fait la même chose « que la communion sacramentelle. » La chose sacramentelle de l'Eucharistie, au sens général, c'est simplement l'union de l'homme à Jésus-Christ, et c'est dans ce sens que la communion par le désir produit l'effet sacramentel de l'Eucharistie.

De plus, les théologiens qui disent que la communion spirituelle opère la grâce sacramentelle de l'Eucharistie, disent également que dans la communion spirituelle, le sacrement opère par lui-

Digitized by Google

même, par sa propre vertu et efficacité : ce qui a contribué à faire croire qu'ils attribuaient à la communion spirituelle une efficacité *ex opere operato.*

SAINT THOMAS. « Ce sacrement a par lui-même la vertu de « conférer la grâce... c'est par la vertu et l'efficacité de l'Eucha- « ristie, qu'on reçoit la grâce, quand on a le désir de recevoir ce Sacrement. » Q. 79. art. 1. — ad 1. — « La manducation spirituelle « de ce Sacrement, dit le B. Albert le Grand, peut opérer par elle- « même la même grâce que sa manducation sacramentelle. » In IV. — dist. IX. — art. 1. T. XVI, p. 119. Et Soto enseigne aussi qu' « il appartient à ce Sacrement d'opérer par lui-même la grâce première. » In IV. dist. XI, q. 2. — art. 1. T. III, p. 532.

Ainsi donc dans la communion de désir qui produit la première union à Jésus-Christ au Baptême, et de même dans toute communion spirituelle, le Sacrement de l'Eucharistie opère par lui-même, il produit l'union à Jésus-Christ par sa propre vertu et efficacité. Or les théologiens qui ne croient pas à la nécessité de l'Eucharistie, disent que ce Sacrement n'opère que quand il est appliqué réellement, et que par conséquent, quand il opère, c'est toujours *ex opere operato.* Aussi quand ils entendent dire que dans la communion par le désir, le sacrement opère, qu'il opère par lui-même, par sa propre vertu, ils ont cru que les théologiens qui s'exprimaient ainsi, attribuaient à la communion spirituelle l'efficacité *ex opere operato.* Et c'est là sans doute la cause du malentendu que nous avons signalé.

DE LUGO. « Quelques-uns veulent que la réception spirituelle de ce Sacrement produise quelque effet *ex opere operato*, et le concile de Trente semble favoriser leur sentiment. » *De Sacr. Euch.* — disput. XIII. Comment le concile de Trente semble-t-il favoriser ce sentiment ? Parce qu'il dit que par le désir de l'Eucharistie, « on goûte le fruit et l'utilité de ce Sacrement ». Le mot fruit en effet indique manifestement l'effet propre du Sacrement de l'Eucharistie.

Selon l'interprétation de Vasquez, de Suarez et de Lugo, le concile de Trente ne peut pas vouloir dire que ce Sacrement, reçu seulement par le désir, produise vraiment son fruit, son effet propre : car son effet propre est la perfection de l'union à Jésus-Christ, laquelle ne se produit que dans la communion sacramentelle, et par conséquent toujours *ex opere operato.* Le concile veut faire entendre seulement que dans la communion

Digitized by Google

spirituelle, il y a augmentation de la grâce et de l'union à Jésus-Christ ; et s'il dit que cet effet est le fruit du sacrement, c'est parce que le désir a pour objet Jésus-Christ, en tant qu'il est dans ce Sacrement, ou bien selon cette raison générale,que toute union à Jésus-Christ par la grâce est appelée un effet de l'Eucharistie et une réception de ce Sacrement, parce que cet effet est produit par la chair ou par le corps du Christ, lequel est présent dans ce Sacrement.

Mais ce n'est pas là le sens du concile de Trente. En disant que par le désir de l'Eucharistie on reçoit le fruit du sacrement, le concile s'est exprimé conformément à la tradition et à la doctrine de saint Thomas, qui attribue toute union à Jésus-Christ à l'efficacité de l'Eucharistie, au Christ dans le sacrement. Et ainsi, dans la communion spirituelle, ce n'est pas seulement Jésus-Christ, considéré absolument ou dans son état céleste, qui opère l'augmentation de la grâce, mais c'est Jésus-Christ dans l'Eucharistie et selon son état sacramentel. D'où il suit que, dans la communion spirituelle, c'est vraiment le Sacrement de l'Eucharistie qui opère, qui produit l'union à Jésus-Christ ou son effet propre et son fruit.

Cependant, de ce que l'union à Jésus-Christ, dans la communion spirituelle, soit le fruit de l'Eucharistie, il ne s'ensuit pas que le sacrement produise cet effet *ex opere operato* ; car cette efficacité n'appartient en effet qu'à la réception réelle du sacrement, selon l'enseignement universel des théologiens, auquel assurément le concile de Trente n'a pas voulu contredire.

Si d'ailleurs quelques théologiens ont pu penser que la communion spirituelle produit son effet au delà du mérite des actes qu'on y exerce,ce n'est pas qu'ils crussent à son efficacité sacramentelle. Mais ils attribuaient cette prérogative à l'éminente dignité de l'Eucharistie, et à la complaisance spéciale que Notre-Seigneur éprouve à être désiré dans ce Sacrement.

La communion spirituelle n'a pas le privilège de produire la perfection de l'union ou incorporation à Jésus-Christ, ni de produire la grâce de l'Eucharistie *ex opere operato*. Voyons maintenant si elle a l'avantage de produire les grâces sacramentelles de l'Eucharistie.

La réception réelle d'un sacrement ne produit pas seulement *ex opere operato* la grâce propre de ce sacrement ; mais de plus, en vertu de l'institution divine, elle donne droit à certaines grâces

Digitized by Google

et secours actuels, qu'on appelle les grâces sacramentelles, et qui ont pour but d'aider à obtenir la fin particulière pour laquelle ce sacrement a été institué. Ainsi le Sacrement de l'Eucharistie mérite, à celui qui l'a reçu dignement, un ensemble de grâces actuelles, qui l'excitent à l'amour de Dieu et à l'affection envers Jésus-Christ, qui lui font goûter la douceur spirituelle de ce sacrement, qui l'éloignent du péché et lui rendent plus facile la pratique de la vertu. Ces grâces actuelles sont toujours attachées à la réception sacramentelle de l'Eucharistie ; mais la communion spirituelle a-t-elle le pouvoir de les mériter ? Les théologiens s'accordent généralement à le lui accorder.

« Quelques-uns, dit Suarez, pensent que ces grâces appartiennent exclusivement à la communion sacramentelle : mais les théologiens accordent généralement,que la bonté divine peut bien les concéder, en raison de la dignité de l'Eucharistie, à ceux qui désirent avec ardeur de recevoir ce Sacrement : non pas, il est vrai, par une sorte de droit, comme il arrive pour ceux qui ont reçu le sacrement réellement, mais par la libéralité divine, et parce que ces grâces actuelles ne semblent pas tellement liées à la réception sacramentelle de l'Eucharistie, qu'on ne puisse pas les recevoir en dehors d'elle. Il est donc bien probable que celui qui fait avec dévotion la communion spirituelle, mérite en quelque manière et reçoit en effet ces grâces sacramentelles de l'Eucharistie, par lesquelles il obtient plus sûrement et plus facilement les fins particulières de ce Sacrement ». — In Q. 62. — Art. IV, disput. VII, sect. 3. — De Lugo, *De Euch.* disput., XIII, — et Billuart, *De Sacr*tis *in comm.*,dissert. III, art. 5, expriment le même sentiment.

§ III

DES PRIVILÈGES DE LA COMMUNION SPIRITUELLE.

La communion spirituelle ne peut être comparée à la communion sacramentelle, quant à l'excellence et à la dignité. Cependant, en tant qu'elle est aussi une participation au Sacrement de l'Eucharistie, elle a quelques avantages secondaires, que la communion sacramentelle ne possède pas.

Ainsi, la communion sacramentelle ne peut se faire qu'une fois par jour. La communion spirituelle peut se faire aussi souvent qu'on le veut, et bien des fois dans la journée.

Digitized by Google

De même, la communion sacramentelle ne dure que peu de temps, tandis que la communion spirituelle se prolonge aussi longtemps qu'on le veut.

De plus, la communion sacramentelle ne peut se faire que dans certaines conditions déterminées, qui la rendent souvent difficile et quelquefois impossible : il faut être à jeun ; il faut avoir la permission du confesseur ; il faut aussi une préparation particulière, et ordinairement il faut aller à l'église et assister à la messe. La communion spirituelle au contraire peut se faire en tout temps et en tout lieu, le jour et la nuit, au moment même où l'on sent l'attrait, sans permission spéciale et sans autre préparation que le désir même qui la constitue. Et ce sont là autant de facilités et d'avantages, qui rendent cette pratique eucharistique extrêmement chère aux âmes pieuses.

§ IV

EN QUOI LA COMMUNION SPIRITUELLE L'EMPORTE SUR LES ACTES MÉRITOIRES, PRIS EN GÉNÉRAL.

Il nous reste à comparer la communion spirituelle avec les autres actes méritoires, et à voir les avantages qu'elle a sur eux.

Tout acte de vertu produit une augmentation d'union à Jésus-Christ, mais la communion spirituelle seule opère cet effet par mode de réfection, et fait goûter les fruits propres de l'Eucharistie.

SAINT THOMAS. « L'augmentation de la grâce et des vertus appartient à tous les sacrements, et se produit dans tout acte méritoire ; mais l'Eucharistie l'opère d'une manière qui lui est particulière. En effet, l'augmentation se produit de deux manières différentes : soit simplement par addition, comme il arrive dans la croissance de tout être, ou vivant, ou sans vie ; soit, d'une manière parfaite, par voie de manducation des aliments, ce qui n'arrive qu'aux êtres qui ont la vie. Or ce dernier mode d'augmentation des vertus par manducation est propre au Sacrement de l'Eucharistie ». In IV. — dist. XII — q. 2. — a. 1. — solut. 1 ad 1um.

Nous avons dit ailleurs, que dans tout acte méritoire, il y a incorporation au Christ et manducation spirituelle de son corps :

Digitized by Google

cela vient de la nature même de la grâce du Christ ; mais il ne s'ensuit pas pour cela que tout acte méritoire soit à proprement parler une manducation de l'Eucharistie, un usage et une réception spirituelle de ce Sacrement. Pour qu'il y ait usage du sacrement, il faut qu'il y ait mastication spirituelle du sacrement lui-même, il faut considérer avec foi et dévotion les choses signifiées par ce Sacrement, car c'est par ce moyen qu'on goûte le fruit et l'utilité de l'Eucharistie. Or ces considérations et ces effets ne se trouvent pas dans les autres actes méritoires.

De plus, il faut y ajouter le désir de recevoir le sacrement, pour que la communion spirituelle soit parfaite. Les considérations eucharistiques sont déjà par elles-mêmes une sanctification par l'Eucharistie ; mais si le désir du sacrement ne leur est pas adjoint, elles ne constituent pas à proprement parler un usage du Sacrement de l'Eucharistie.

SAINT AUGUSTIN a dit : « Crois et tu auras mangé », et en effet, tout acte de foi est une manducation ; mais comme le B. Albert le Grand le fait observer, « pour qu'il y ait à proprement « parler manducation du sacrement, il ne suffit pas d'un acte de foi « quelconque ; il faut que l'acte de foi ait pour objet le Sacrement « de l'Eucharistie, contemplé des yeux du corps ou des yeux de « l'esprit, et qu'il se porte vers ce qui est contenu sous le signe « sacramentel, c'est-à-dire vers le corps du Christ ; et cela, avec « le désir et l'intention de s'incorporer en réalité à ce qui est « contenu sous le signe ». In IV, dist. IX, art. 6.

Or ce désir, qui constitue principalement la communion spirituelle et l'usage du sacrement, est très particulièrement agréable au Dieu de l'Eucharistie. Il l'attire dans notre cœur, et il nous fait faire avec lui et lui avec nous ce festin eucharistique, qui lui donne de la joie et qui sanctifie et réjouit notre âme. Et c'est là un avantage, que n'ont pas les actes de foi, d'amour et de désir, qui n'ont pas l'Eucharistie pour objet.

§ V

COMMENT QUELQUES AUTEURS ONT PARLÉ DE LA COMMUNION SPIRITUELLE D'UNE MANIÈRE QUI N'EST PAS SUFFISAMMENT EXACTE.

Plusieurs auteurs, même parmi ceux qui sont le plus justement estimés, s'expriment au sujet de la communion spirituelle d'une

Digitized by Google

manière qui manque d'exactitude et de précision. Nous allons en rapporter quelques exemples.

Dans son *Catéchisme chrétien*, dont la doctrine d'ailleurs est admirable, le vénéré Monsieur Olier donne à l'oraison, prise en général, le nom de communion spirituelle.

Deuxième Partie. Leçon VII. « Il y a deux parties dans l'oraison : la première s'appelle adoration ; la seconde, communion... La participation au corps de Jésus-Christ s'appelle communion sacramentelle, parce que ce Sacrement nous rend communs les biens de Jésus-Christ et nous communique ses plus grands dons ; et la participation qui se fait dans l'oraison s'appelle communion spirituelle, à cause des dons que Dieu y communique par la seule opération intime de son esprit. » Voir aussi la leçon V, où la même notion se retrouve.

L'oraison est dans un sens large une communion spirituelle, en tant qu'elle produit un accroissement de grâce et d'union à Jésus-Christ ; mais elle n'est pas à proprement et simplement parler la communion spirituelle, car elle n'est pas une réfection eucharistique et ne fait pas participer aux effets propres du sacrement. Aussi l'usage général a justement réservé le nom de communion spirituelle à la réception de l'Eucharistie par le désir, et il ne convient pas de l'appliquer simplement à l'oraison.

Monseigneur GAY, dans ses belles conférences aux mères chrétiennes, attribue à tous les actes de vertu la qualité et le nom de communion spirituelle.

« Nous avons soif de vérité, dit-il, de grandeur, de liberté, de justice, d'amour, de paix et de joie. Or il n'y a pas un seul de ces biens que le sang de Jésus ne contienne, et quand nous le buvons, nous les buvons tous. Je ne dis pas seulement quand nous le buvons sacramentellement, comme dans la communion eucharistique, mais je dis quand nous le buvons spirituellement, par des actes quelconques de religion, de piété, de vertu, qui sont de vraies communions spirituelles, parce qu'ils sont chrétiens, et que nous ne les faisons jamais qu'en union avec Jésus-Christ et par la vertu de son sang, d'où dérive en nous toute grâce ». — Confér. 10 sur les effets du précieux Sang.

Tous les actes de vertu sont en effet des actes chrétiens et ils sont méritoires en raison de notre union à Jésus-Christ ; mais ils ne sont pas pour cela des actes eucharistiques, et s'ils n'ont pas

Digitized by Google

directement pour objet le Sacrement de l'Eucharistie, ils ne constituent pas de vraies communions spirituelles.

La même manière de parler se retrouve dans les écrits de Monseigneur DE SÉGUR, de très pieuse mémoire.

« Par la grâce, dit-il, nous sommes habituellement et intérieusement unis à Notre-Seigneur. C'est là un état, l'état de grâce. Cet état d'union passe à l'acte de deux manières : l'une, purement spirituelle, qui pour cette raison s'appelle la communion spirituelle ; l'autre, sacramentelle, eucharistique, qui s'appelle simplement la communion, la sainte communion. Toutes deux ont pour but de raviver, de fortifier l'union habituelle de la grâce qui est la vie de l'âme. » « Purement spirituel, le travail de la communion spirituelle est tout différent de la communion eucharistique, bien qu'il en soit comme le prolongement, comme l'écho. En effet, la communion spirituelle est le renouvellement de l'union qu'opère la communion sacramentelle. »

La grâce et l'amour de Jésus. 2me Partie. Chap. V. — « Que la communion spirituelle, si fort recommandée par les saints n'est pas une communion imaginaire. »

La communion spirituelle ne serait donc pas une communion eucharistique, et la communion sacramentelle aurait seule cette qualité. Et cependant, on lit un peu plus loin : « Malgré son ca- » ractère exclusivement spirituel et intérieur, la communion spi- » rituelle est un exercice de piété essentiellement eucharistique. » Comment la communion spirituelle peut-elle être un exercice essentiellement eucharistique, si la communion sacramentelle est seule une communion eucharistique ?

Pour éviter cet embarras de doctrine, il faut se souvenir de ce que le B. Albert le Grand et Soto nous ont enseigné : La grâce habituelle est un état d'union à Jésus-Christ par la foi et la charité ; et cet état passe à l'acte de deux manières, soit d'une manière simplement chrétienne, dans tout exercice de la foi et de la charité, dans tout acte méritoire ; soit d'une manière eucharistique, par la réception sacramentelle ou seulement spirituelle du sacrement.

Le père BALMON, dans son beau livre des « consolations eucharistiques », consacre à la communion spirituelle un chapitre assez étendu et fort intéressant. Il y a cependant quelques observations à faire sur la notion qu'il donne de cet exercice eucharistique.

Digitized by Google

« Le mot communion spirituelle, dit-il, se définit de lui-même, il désigne une communion faite à la manière des esprits bienheureux, » à la manière des anges et des saints dans le ciel.

Cette notion de la communion spirituelle a besoin d'explications, car si on la propose simplement de cette manière, elle manque de précision et d'exactitude. La communion spirituelle, il est vrai, se fait uniquement par des actes intérieurs, par l'intelligence et la volonté, et en cela elle ressemble aux actes que les esprits bienheureux peuvent exercer envers l'Eucharistie ; mais pour communier spirituellement, il faut produire le désir de recevoir le sacrement, et ce désir, les esprits bienheureux ne l'ont pas. Car ils n'ont pas de corps, et par leur état glorieux ils sont déjà dans un état parfait d'union à Jésus-Christ. Les anges et les saints dans le ciel ne peuvent donc pas faire usage, même d'une manière spirituelle, du Sacrement de l'Eucharistie, et faire à proprement parler la communion spirituelle. Cette comparaison entre la communion spirituelle du chrétien et les actes que les esprits bienheureux peuvent produire envers l'Eucharistie, demandait donc certaines explications, sans lesquelles elle ne donnerait pas une juste notion de cet exercice eucharistique.

Le même auteur dit aussi : « La communion spirituelle est sans doute infiniment moins riche dans ses effets que la communion sacramentelle ; mais elle en produit vraiment toutes les grâces, elle en renferme toutes les faveurs. » Comment la communion spirituelle est-elle infiniment moins riche dans ses effets que la communion sacramentelle, si elle en produit vraiment toutes les grâces et toutes les faveurs ? c'est dire trop et trop peu. Ces oppositions et exagérations de langage se retrouvent fréquemment chez la plupart des auteurs qui parlent de la communion spirituelle. Elles viennent d'une certaine incertitude dans la doctrine et d'un manque de précision dans la notion même de la participation spirituelle au Sacrement de l'Eucharistie.

Le Père ETCHÉVERRY, qui a écrit de belles pages sur l'Eucharistie, s'exprime aussi sur la communion spirituelle dans des termes qui ne nous semblent pas conformes à la véritable doctrine. « La communion spirituelle, dit-il, est assurément autre chose que l'union qui peut s'opérer entre deux cœurs par la pensée, l'affection et le souvenir. Et qui peut raconter les modes mystérieux par lesquels Notre-Seigneur Jésus-Christ vient à l'âme qui l'appelle ? Qui connaît les secrets de sa sagesse et de sa puis-

Digitized by Google

sance ? Qui peut dire comment le Dieu d'amour répond à notre amour, lorsque, ne pouvant pas le recevoir dans la communion sacramentelle, nous désirons pouvoir nous unir entièrement à lui ? Ce Corps et ce Sang, désormais indissolublement unis à son âme et à sa divinité, agissent-ils seulement à distance dans cette communion spirituelle, ou bien par un contact réel ? Nous savons que celui qui est amour, dépasse infiniment tout ce que peuvent révéler les imaginations les plus riches et les plus ardentes. »

Le Père Etchéverry incline à penser que, dans la communion spirituelle, l'humanité de Jésus-Christ nous est communiquée, et qu'il y a une union réelle à sa chair et à son sang ; mais la doctrine commune des théologiens n'admet pas que cette union réelle appartienne à la communion spirituelle, et si elle se produit quelquefois, ce ne peut être que par une grâce miraculeuse.

Le même auteur paraît croire que la grâce qui nous unit à l'humanité de Jésus-Christ dans la communion spirituelle, est différente par sa nature même de celle qui nous unit à cette humanité dans la grâce sanctifiante. Voici en effet ce qu'il dit : « Et qu'on ne pense pas qu'il s'agisse ici de l'union seulement avec la divinité, qui se fait par la grâce sanctifiante et qui grandit dans tout acte de vertu. Celle dont nous parlons est plus complète ; c'est notre être tout entier qui s'unit mystérieusement à l'Homme-Dieu tout entier ; c'est l'Eucharistie que nous recevons spirituellement avec tous ses dons et ses effets. Nous sommes alors unis à Jésus par une grâce spéciale venue de l'Eucharistie. »

La grâce qui se produit dans la communion spirituelle est en effet une grâce eucharistique, car la communion spirituelle est une communion eucharistique, une certaine participation au sacrement et à ses grâces. C'est aussi une grâce spéciale ; mais en quoi cette grâce se distingue-t-elle de celle qui se produit dans tout acte méritoire ? Est-ce par la nature même de notre union à Jésus-Christ, de telle sorte que la communion spirituelle nous unisse à l'humanité du Christ d'une nouvelle manière et autrement que nous ne le sommes par la grâce sanctifiante ? Nous ne le croyons pas. Notre union à Jésus-Christ dans la communion spirituelle est la même que dans tout acte méritoire. Ce qui fait le caractère particulier de la communion spirituelle et de la grâce qu'elle produit, c'est qu'elle a une efficacité spéciale pour exciter l'amour envers Jésus-Christ et pour faire goûter la douceur de

Digitized by Google

ce Pain céleste. Il est vrai, le Sacrement de l'Eucharistie, reçu spirituellement, unit notre être tout entier au Christ tout entier ; mais cette union, l'Eucharistie la produit dans la grâce du Baptême, en vertu du désir du sacrement ; et c'est cette union habituelle qui est augmentée dans la communion spirituelle comme dans tout acte méritoire. La communion spirituelle ne produit donc pas une union nouvelle et spéciale à l'humanité de Jésus-Christ.

§ VI

DE LA COMMUNION SPIRITUELLE DANS L'ANCIEN TESTAMENT.

Parmi les théologiens, quelques-uns pensent que les justes de l'ancienne loi pouvaient communier spirituellement ; les autres disent que la communion spirituelle n'appartient qu'à la loi de grâce.

SAINT BERNARDIN DE SIENNE. « Les saints de l'Ancien Testament, en méditant les figures de l'Eucharistie, comme la manne et l'agneau pascal, ont pu exercer la mastication de ce Sacrement et s'incorporer au Christ, et de cette manière ont pu, sauf meilleur avis, manger ce Sacrement et communier spirituellement. » T. II. Serm. 55, art. 2. — Remarquons que saint Bernardin de Sienne ne parle pas du désir du sacrement, et qu'il attribue l'usage spirituel de l'Eucharistie dans la loi ancienne à la simple mastication du sacrement, à la méditation des figures qui l'annonçaient.

Le B. ALBERT LE GRAND semble partager le même sentiment, quand il dit : « L'Eucharistie ne pouvait être reçue spirituellement avant l'institution de ce Sacrement ; à moins cependant que quelque juste de la loi ancienne n'ait eu révélation du rite et de la signification de ce Sacrement. » In IV, dist. IX — art. 2. Mais le même docteur, dans plusieurs endroits, exprime l'opinion contraire : « Prendre spirituellement l'Eucharistie, dit-il, c'est « s'unir à Jésus-Christ par l'effet spirituel de ce Sacrement. A cet « effet, l'Eucharistie ne le produisait pas avant que le sacrement « existât, et les justes de l'Ancien Testament n'étaient unis « au Christ que par la foi et par la charité. » Ibid., art. 1.

Les justes de l'ancienne loi étaient unis au Christ futur par la foi et la charité, mais alors la foi et la charité ne produisaient pas

Digitized by Google

une vraie participation au corps du Christ par l'unité de chair avec lui, comme elles la produisent dans la loi de grâce depuis l'institution du Sacrement de l'Eucharistie. Et ailleurs : « Bien « que les anciens justes eussent la foi au Christ qui devait s'in- « carner, ils ne pouvaient pas à proprement parler prendre ce « Sacrement spirituellement, car prendre ce Sacrement spiri- « tuellement signifie la réfection produite par le désir et l'inten- « tion de communion sacramentelle. » Ibid., art. 4.

Alexandre de Halès et saint Thomas enseignent la même doctrine.

ALEXANDRE DE HALÈS. « Les pères de l'Ancien Testament n'ont pas mangé spirituellement l'Eucharistie ; car bien qu'ils eussent la foi que ce Sacrement serait institué un jour par Jésus-Christ et donné en aliment, cependant comme ce Sacrement n'était pas encore consommé, et que sa consécration précède sa manducation, ils n'ont pas pu le manger même spirituellement. » *De Euch.*, Q. XI — membr. II, art. 2.

SAINT THOMAS s'exprime presque dans les mêmes termes : « Les anciens pères n'ont pas mangé spirituellement ce Sacrement, parce qu'il n'était pas encore institué et que la consécration n'existait pas. Ils ont seulement mangé le Christ spirituellement, selon qu'il est écrit : « tous ont mangé le même aliment « spirituel, et tous ont bu le même breuvage spirituel. » In IV — dist. IX, q. I. — Art 2.

Concluons donc en disant : Les justes de l'ancienne loi, en méditant les figures et les significations de ce Sacrement, augmentaient leur union à Jésus-Christ par la foi et la charité, telle qu'elle existait avant l'institution de l'Eucharistie ; et comme ils obtenaient cet effet par la méditation, l'amour et un certain désir de ce sacrement futur, on peut dire, dans ce sens, qu'ils faisaient usage de ce sacrement et qu'ils s'unissaient à Jésus-Christ par le moyen de l'Eucharistie. Mais ce n'était pas là à proprement parler une manducation spirituelle du sacrement, car pour qu'il y ait manducation spirituelle de l'Eucharistie, il faut essentiellement deux choses, comme saint Bonaventure l'enseigne, la mastication du sacrement et l'incorporation. Or l'incorporation n'existait pas dans l'ancienne loi, parce que le sacrement n'était pas institué.

SAINT PASCHASE RADBERT dit que Jésus-Christ a désiré d'un désir extrême de manger sa pâque avec nous avant de

Digitized by Google

souffrir sa passion, afin qu'étant devenus un même corps avec lui par ce Sacrement, nous fussions avec lui attachés à la croix et ressuscités avec lui dans sa résurrection.(Sentent. Cathol., p.1364.) Ailleurs, il dit que les justes de la loi ancienne ne furent vraiment incorporés à Jésus-Christ qu'à sa résurrection.

« Jésus-Christ ne fit passer dans son corps, qui est l'Église, « aucun des fils de la synagogue, jusque au jour de sa résur- « rection, où il s'unit par la grâce du Saint-Esprit ceux d'entre « eux qui avaient reçu la vie nouvelle. » *In Matth.* Lib. XII. Cap. 26, p. 895.

Cette doctrine de saint Paschase Radbert nous rappelle un passage de cette mystique, où il est dit que Notre-Seigneur, après sa résurrection, s'unit corporellement à sa très sainte Mère, d'une manière nouvelle. « La Vierge Mère reçut alors un bienfait extraordinaire, qu'elle n'aurait pas été capable de supporter, si elle n'eût été soutenue par les anges et fortifiée par le Seigneur lui-même. Ce bienfait consista en ce que le corps glorieux de Jésus-Christ pénétra celui de sa très pure Mère, qui devint tout éclatant, comme si un globe de cristal renfermait le soleil, qui le remplirait de splendeur et de beauté par sa lumière. » 2me Part. Livr. VI, chap. 26.

§ VII

DE LA COMMUNION SPIRITUELLE DES ANGES.

SAINT THOMAS. « Il semble qu'il n'appartient pas seulement à l'homme, mais aussi aux anges, de prendre spirituellement le Sacrement de l'Eucharistie, car il est écrit : « L'homme a mangé « le pain des anges », et selon la glose « Ce pain des anges est le « corps de Jésus-Christ, qui est vraiment le pain des anges. »

« Les anges, répond le docteur angélique, mangent spirituellement le Christ, qu'ils contemplent, dans la claire vision, et auquel ils sont unis par la jouissance de la charité parfaite ; mais ils ne mangent pas spirituellement le Christ dans le sacrement, car ils ne désirent pas le recevoir sous les espèces sacramentelles. Ainsi, il ne convient pas aux anges, mais seulement aux hommes de manger spirituellement le Sacrement de l'Eucharistie. » Q. 80. — Art. II.

« Il ne convient pas aux anges de manger spirituellement

Digitized by Google

l'Eucharistie, parce que Jésus-Christ ne leur est pas proposé sous ce Sacrement, mais dans sa forme glorifiée. Les anges ne mangent spirituellement que le Christ; et cela encore, seulement dans un certain sens, car dans un autre sens, ils ne le mangent pas. En effet, manger spirituellement le Christ, c'est lui être incorporé. On ne peut donc manger spirituellement le Christ, qu'en tant qu'on est capable d'être de ses membres et de l'avoir pour chef. Or le Christ est dans un sens le chef des anges, par l'influence de la grâce et en raison de la conformité de nature quant au genre, et dans un autre sens il n'est pas leur chef, parce que les anges ne lui sont pas conformes, quant à l'espèce. » « Le Christ est appelé l'aliment des anges quant à la divinité, dont ils se nourrissent, et aussi quant à l'humanité, en tant qu'ils le contemplent avec d'ardents désirs, mais non quant à la conformité dans l'espèce. » In IV, dist. IX, Q. 1. — Art. 2, solut. 5.

Ainsi donc les anges ne communient pas spirituellement au Christ eucharistique, parce qu'ils sont dans l'état de la gloire, et aussi parce qu'ils n'ont pas de corps.

De plus, par cette même raison qu'ils n'ont pas de corps et parce qu'ils ne participent pas à la nature humaine de Jésus-Christ, ils ne lui sont pas unis, sous sa qualité de chef et d'époux au même titre et au même degré que les hommes. Nous allons insister sur ce point.

SAINT THOMAS. « Les biens spirituels accordés aux âmes des hommes appartiennent aussi aux anges sans aucun doute : mais sous la raison de dot, ils ne conviennent pas aux anges de la même manière qu'aux hommes, parce que la qualité d'époux ne convient pas aux anges aussi proprement qu'aux hommes. En effet, entre l'époux et l'épouse, il faut qu'il y ait conformité de nature, et qu'ils soient de la même espèce. Or le Christ n'est pas conforme aux anges en unité d'espèce, ni quant à la nature humaine, ni quant à la nature divine. » « La conformité que les anges ont avec le Christ, en tant que divin, n'est pas telle qu'elle suffise à la raison parfaite du mariage spirituel, parce qu'ils n'ont pas l'unité d'espèce avec lui, et qu'ils restent éloignés de lui par une distance infinie. » « De même, les anges appartiennent, il est vrai, à l'unité de l'Église : mais cependant ils ne sont pas membres de l'Église, en tant que l'Église est dite Épouse du Christ par la conformité de nature. » Supplem. Q. 95. — Art. 4.

SAINT BONAVENTURE. « Dans le mariage, il faut le consente-

Digitized by Google

ment des âmes et l'union des corps. Or cette seconde chose ne se trouve pas dans les anges, bien qu'ils aient la première. D'où il suit que les anges ne peuvent être dits épouses, comme les hommes, et ils n'ont pas la dot de l'épouse. » *Compend. theol. verit.* Lib. VIII — cap. 24. « Dieu a témoigné plus d'amour aux anges qu'aux hommes quant à la condition naturelle, car la nature des anges est plus excellente et plus puissante ; mais, par l'Incarnation et la Rédemption, Dieu a témoigné plus d'amour aux hommes. » « On peut dire simplement que Dieu aime plus les hommes que les anges, quant à l'état futur dans la gloire ; car l'homme dans le ciel devra de la reconnaissance à Dieu à plus de titres que l'ordre angélique, à cause des bienfaits de l'Incarnation et de la Rédemption, et aussi en raison du bienfait d'une glorification éminente. »

Cette glorification éminente dans la race humaine, qui constitue plus particulièrement l'Église du Christ, aura son principe dans une union spéciale et plus parfaite à Jésus-Christ, selon sa qualité de chef et d'époux.

SAINT AMBROISE. « Nous avons quelque chose que les anges n'ont pas, car là où le péché avait abondé, la grâce a surabondé. C'est pour nous en effet qu'un enfant est né de la Vierge, qu'un fils nous a été donné. C'est pour nous que le Verbe a pris chair. Bien plus, il nous a pris nous-mêmes dans cette chair, quand il a constitué le Fils de l'homme dans le trône de Dieu. Les anges ne font que se tenir debout devant ce siège de la divinité : mais Dieu nous a vivifié dans le Christ, il nous a ressuscités avec lui, et il nous a fait asseoir avec lui dans les choses célestes dans le Christ Jésus. C'est le Fils de l'homme qui siège à la droite du Père, ce n'est plus l'ange, ni l'archange, ni le chérubin ni le séraphin. » In Ps. 118.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME. « Dieu a constitué Jésus-Christ chef de l'Église entière. Quelles sublimes destinées pour l'Église du Christ ! La soulevant comme par un puissant levier, il l'élève à d'incomparables hauteurs et la fait asseoir sur le même trône que lui. Où se trouve la tête, là aussi se trouve le corps... Comprenons de quelle tête nous sommes le corps, et comment le Christ domine tout. Sous ce rapport, en raison de notre union à Jésus-Christ, nous devons être meilleurs que les anges, que les archanges eux-mêmes, car nous avons un honneur auquel ils ne peuvent prétendre. » In Epist. ad Eph. — Homil. III.

Digitized by Google

SAINT JEAN DAMASCÈNE. « Par nature, nous sommes au-dessous des anges ; mais par la miséricorde de Dieu et par l'intimité de notre union avec lui, nous nous trouvons élevés au-dessus des anges. » *De Imag. Orat.* III.

BOSSUET. « Dans l'Unité de l'Église, toutes les créatures se réunissent. Toutes les créatures visibles sont quelque chose à l'Église. Les anges sont les ministres de son salut, et par l'Église se fait la recrue de leurs légions désolées par la désertion de Satan et de ses complices ; mais dans cette recrue, ce n'est pas tant nous qui sommes incorporés aux anges, que les anges qui viennent à notre unité, à ceux de Jésus, notre commun chef, et plus le nôtre que le leur. » Lettre IV à une demoiselle de Metz.

De tous ces textes il résulte que les hommes, en raison de leur conformité de nature avec Jésus-Christ et précisément parce qu'ils ont un corps, ont certains privilèges, auxquels l'ordre angélique ne participe pas. Et ces prérogatives sont si excellentes, qu'au sentiment des saints docteurs, elles semblent élever, dans l'ordre surnaturel, la race humaine au-dessus des Anges.

Notons ici un passage de saint Paschase Radbert, où il dit que l'humanité de Jésus-Christ est pour les Anges un aliment véritable et un principe de vie. « C'est de ce pain céleste que Dieu avait chanté : « L'homme a mangé le pain des anges ». La manne était un aliment corporel, et bien qu'il descendît du ciel, il ne convenait pas aux anges ; mais l'aliment qui le contient, c'est ce pain et ce breuvage que la manne annonçait ; c'est Jésus-Christ, c'est cette chair et ce sang dont l'homme se nourrit dans l'Eucharistie, car c'est un aliment tout spirituel et divin, et c'est Lui qui donne également la vie aux anges et aux hommes. » Lib. de corp. et sang. Dñi. Cap. V. — Bien que l'incorporation du Christ ne soit pas la même chez les anges et chez les hommes, saint Paschase Radbert semble penser que pour eux comme pour nous le principe de la vie est dans l'union à Jésus-Christ par une manducation spirituelle de son corps.

Nous terminerons ce chapitre par une considération qui n'est pas sans intérêt. On trouve assez souvent dans les livres de dévotion cette pensée que les anges désireraient de pouvoir communier et qu'ils portent envie à notre bonheur. Landriot leur reproche sévèrement cette manière de parler, qu'il regarde comme contraire à la sainte théologie, mais ces expressions peuvent s'expliquer facilement et sans aucune atteinte à la doctrine. En effet,

Digitized by Google

les auteurs qui s'expriment de cette sorte, n'entendent pas que les anges désirent véritablement recevoir Jésus-Christ dans son sacrement, ce qui ne convient ni à leur état glorieux ni à leur nature incorporelle. Ce qu'ils veulent dire, c'est que les anges contemplent avec admiration et amour Jésus-Christ dans cet état prodigieux du sacrement, et qu'ils éprouvent comme une sainte jalousie des privilèges que l'Eucharistie confère aux enfants des hommes, en les unissant d'une manière si intime à leur divin chef et Époux, Jésus-Christ. Cette manière de parler est donc conforme à la vérité, et elle n'offre pas de difficulté de doctrine.

§ VIII

INTERPRÉTATION DU TEXTE DU CONCILE DE TRENTE SUR LA COMMUNION SPIRITUELLE.

Nous avons terminé notre étude sur la communion spirituelle. Il nous reste à expliquer le texte du concile de Trente, conformément à la doctrine que nous avons proposée.

I. « Edentes voto hunc celestem Panem propositum. » Communier spirituellement, c'est manger ce Pain céleste posé devant nous et proposé à notre contemplation, à notre amour et à nos désirs.

Le Sacrement de l'Eucharistie est un aliment spirituel, parce qu'il contient le corps de Jésus-Christ qui, étant mangé spirituellement, produit notre unité de chair avec le Christ, et nous unit à lui et à l'Église. Ce Sacrement est aussi un aliment spirituel, en ce sens qu'il signifie et rappelle plusieurs choses, dont la méditation est déjà par elle-même une nourriture pour notre âme, et produit en nous l'amour de Jésus-Christ et le désir du sacrement. Et ainsi la communion spirituelle parfaite comprend la mastication mentale de l'Eucharistie et le désir de recevoir ce Sacrement.

II. « Fructum ejus et utilitatem sentiunt. » Dans la communion par le désir, on goûte le fruit et les avantages du Sacrement de l'Eucharistie.

Ce fruit, cet effet propre de l'Eucharistie, c'est l'union ou incorporation à Jésus-Christ ; et cet effet est produit dans la communion spirituelle par la vertu et l'efficacité de ce Sacrement.

Digitized by Google

L'utilité du sacrement, c'est l'ensemble des grâces que l'Eucharistie signifie et opère. Parmi ces grâces, on reçoit particulièrement celles qu'on s'applique spécialement à méditer et qu'on désire obtenir.

Dans la communion spirituelle, « on goûte le fruit et l'utilité du sacrement ». On ne les reçoit pas seulement, mais on les goûte on en sent la douceur. Car l'Eucharistie est une source spéciale de délices spirituelles, et en mangeant cet aliment divin, on éprouve cette douceur et délectation qui lui est propre, et dans laquelle consiste surtout la réfection eucharistique.

III. « Fide viva quæ per delectionem operatur. » Ces effets de la communion spirituelle se produisent par cette foi vivante qui opère par la charité.

Dans la communion spirituelle, comme dans tout acte méritoire, l'augmentation de l'union à Jésus-Christ se fait par la foi, mais par une foi animée et vivifiée par la charité. Quand la foi est morte, la manducation réciproque du Christ et du chrétien, qui se fait dans la communion spirituelle, ne peut pas avoir lieu.

IV. « De usu hujus admaribilis sacramenti. » « Alii sacramentum accipiunt spiritualiter tantum. »

Le saint Concile de Trente dit que la communion spirituelle est une manière de faire usage du Sacrement de l'Eucharistie et de le recevoir.

On fait usage du Sacrement de l'Eucharistie, dans la communion spirituelle, parce qu'on s'unit à Jésus-Christ par le désir de le recevoir sacramentellement et par la considération des choses signifiées par le sacrement et parce qu'on en goûte le fruit et les effets.

Mais comment peut-il se dire que par la communion spirituelle, on reçoive, ou selon l'expression du concile, on prenne le Sacrement de l'Eucharistie ? Dans l'Eucharistie en effet, il y a deux choses qui ont le nom de Sacrement : il y a le Sacrement extérieur, qui consiste dans les espèces ou apparences eucharistiques, et le Sacrement intérieur, qui est le corps de Jésus-Christ, et dans la communion spirituelle on ne reçoit ni l'un ni l'autre.

Il est vrai, dans la communion par le désir, on ne reçoit réellement et sacramentellement ni le Sacrement extérieur ni le Sacrement intérieur ; mais spirituellement et d'une certaine manière on les reçoit l'un et l'autre. On reçoit mentalement et spirituellement le Sacrement extérieur, lorsqu'en méditant ses

Digitized by Google

significations symboliques, on reçoit les grâces eucharistiques qui leur correspondent. Et on reçoit spirituellement le Sacrement intérieur, en ce sens qu'on acquiert une augmentation d'incorporation au Christ, par une vraie participation à son corps, et une transformation plus parfaite de tout l'homme intérieur en Jésus-Christ.

Et c'est ainsi que la communion spirituelle constitue une certaine réception du Sacrement de l'Eucharistie.

Cette manière d'interpréter le texte du concile de Trente nous semble la plus conforme à la doctrine du catéchisme romain et de saint Thomas et par conséquent à la tradition.

Nous compléterons cette étude sur la communion spirituelle, en parlant des effets merveilleux qu'elle produit quelquefois dans les âmes, et en traitant de la communion spirituelle.

P. FRANÇOIS DE VOUILLÉ.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LÉONCE PINGAUD.

Mme DE STAEL ET LE DUC DE ROVIGO [1].

Historien d'un mérite réel, auteur de la *Politique de S. Grégoire le Grand*, des *Français en Russie*, d'une *Vie de Choiseul Gouffier*, mieux que cela, d'une *Vie de S.Pierre Fourier*, M. Léonce Pingaud ne fait jamais un pas dans l'histoire sans s'être assuré de la solidité du terrain où il s'avance... C'est un critique exact, bien documenté, pour employer une expression devenue banale. Sa critique s'arrête cependant en deçà du criticisme, malgré ses efforts laborieux pour atteindre l'impartialité glaciale dont se targuent les nouveaux venus, les parfaits dans l'étude de l'histoire, au cœur sec comme les parchemins où ils ont éteint leurs yeux. M. L. Pingaud a beau mettre une bride à sa plume, elle court, malgré tout, animée par la foi qu'il a su, et ce n'est pas d'un médiocre caractère, conserver parmi les docteurs et les pharisiens. Il aime S. P. Fourier ; il l'admire, sans rien lui donner qui ne lui soit propre ; et son amour colore son style. Il n'y a pas d'écrivain, il n'y a pas d'historien véritable, sans âme.

Aujourd'hui, avec la même sincérité, la même fidélité au vrai, il nous donne, sur Mme de Staël, dans une brochure de 50 pages in-octavo, où il n'y a pas un mot à passer, des détails très intéressants, en partie inédits, sur la fameuse Mme de Staël et le duc de Rovigo, au fond sur l'auteur de l'Allemagne et Napoléon Ier.

Sans doute, c'est Napoléon qui « notifie à Savary ses intentions définitives », sur le Livre de l'Allemagne, imprimé en 1810. Il le condamne en bloc, sans phrase, sans appel, en haine de l'auteur ; « il déclare l'Allemagne mort-née, pensant ainsi étouffer, avec des théories littéraires suspectes, des aspirations politiques inconciliables avec son système. »

1. Paris, Imprimerie et librairie centrale des chemins de fer ; Imprimerie Chaix, rue Bergère, 20.

Digitized by Google

Mais si l'Empereur parle, c'est Savary qui écrit :

« Il m'a paru que l'air de ce pays-ci ne vous convenait pas, et nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles chez les peuples que vous admirez.. Votre dernier ouvrage n'est pas français.. C'est moi qui en ai arrêté l'impression. »

C'est le ton insolent d'un valet qui veut plaire à son maître. Mais il y a du vrai sous son impertinence. Nous le verrons.

L'Allemagne fut broyée dans le pilon ; Mme de Staël dut, abandonnée de ses meilleurs amis, pour échapper à la prison de Coppet, ce palais jadis enchanteur, mais où elle était alors espionnée jusques dans sa domesticité, fuir et voyager au loin. Elle avait violemment désiré, un temps, plaire au premier consul ; et, mise en sa présence, interloquée jusqu'à rester muette, sous une question assez brutale de Bonaparte, elle l'avait entendu dire, en s'éloignant : « Voyez, elle ne veut pas même me répondre ! »

Qu'était-ce donc, en somme, d'après M. Pingaud, admirablement renseigné, et même un peu d'après nos lectures, qu'était-ce que Mme de Staël ?

La fille du banquier Necker, la petite-fille, par sa mère, d'un avocat poméranien, une Suissesse, une Prusienne, en religion une calviniste, et si calviniste qu'elle faisait suggérer à Bonaparte d'ériger le Calvinisme en religion d'État.

Enfant, elle est d'une précocité rare, admise au salon de sa mère, où elle entend de mauvais philosophes, et, de leur bouche, ce qu'elle ne devrait pas savoir en fait de morale et d'impiété. Ils n'ont pas eu, semble-t-il, de secrets pour ses oreilles ; et déjà, de sa plume, dirai-je innocente? elle joue avec les problèmes que n'ont pu résoudre, par la seule raison, les esprits les plus graves de tous les temps.

Jeune fille, elle aime M. de Narbonne et se laisse marier, par convenance, avec le baron suédois de Staël, ambassadeur en France. C'est une femme légère ou, si l'on veut, passionnée. Sans doute Benjamin Constant n'a rien laissé transpirer de son élection dans le cœur de la trop sensible baronne, en cela plus discret que La Rochefoucauld, l'ami de Mme de Longueville ; mais l'amour est imprudent ; il a des éclats révélateurs. Que nous sommes loin de la marquise de Sévigné, si expansive, à la fois, et si digne dans son veuvage !

En revanche, Mme de Staël, devenue veuve, épousait un jeune Italien, John Rocca, qui avait vingt années de moins qu'elle. Mariage d'amour, celui-là, contresigné par le ciel. Il y a des alliances fortuites qui vous donnent je ne sais quoi d'intéressant et de pathétique ; il en est de légitimes qui touchent au ridicule.

De là à faire de Mme de Staël une « Saltimbanque,... une femme élevée dans ses principes, romanesque dans ses sentiments, et du dernier vulgaire, quelquefois de l'immoralité la plus choisie dans ses actions, » il y a loin. Et si l'auteur de ces lignes où l'on croit entendre comme un sifflement de vipère, a été, comme on le pense, l'hôte de sa victime, il doit avoir erré, au moins, dans le

Digitized by Google

détail ; quel qu'il soit, il a l'air de se venger. Mme de Staël a pu être faible, mais elle n'était pas si immorale que cela, ni « laide à repousser ».

Au moins est-elle dans Corinne, en laissant Delphine de côté, écrivain d'un vrai talent? Oui, elle a du feu, elle sait peindre ; et parfois la virilité de sa pensée ne dément pas celle de sa figure, quand elle proteste, en particulier au nom de l'enthousiasme contre les calculs et l'égoïsme de la jeunesse moderne. Même telle scène dramatique de son roman va jusqu'à nous attendrir. Témoin Oswald arrachant à la fureur des eaux un naufragé.. et dont le péril fait palpiter, autant dire naturellement,le cœur de Corinne. Mais qu'est-ce qu'Oswald ? C'est la victime de Mme de Staël, qui fait ressortir par ses imperfections le mérite extraordinaire de Corinne, sa fiancée, comme Léonce, ce pâle visage, met en relief la pleine beauté morale de Delphine qui l'aime et se dévoue, jusqu'à la mort, pour lui, sans pouvoir le sauver. Il n'en valait pas la peine. Mais Delphine, mais Corinne, c'est Mme de Staël, couronnée à Rome, et qui improvise, sur le trépied divin de la poésie parfaite, un hymne sublime à la louange de l'Italie. A la fin pourtant, bien avant la dernière strophe, sous la vibration monotone d'une même corde lyrique, nous éprouvons quelque chose de cet état qui précède le sommeil ; et nous nous lassons, faibles mortels que nous sommes, d'admirer l'Italie et Corinne.

Mais revenons à Oswald ; c'est encore le personnage très utile qui accompagne partout, à Rome, Mme de Staël, et lui permet de nous communiquer ses sentiments sur ce qu'elle voit, observe et juge, du haut de sa supériorité morale, littéraire, artistique. C'est lui qui met en plein jour son cœur de sensitive. Car il ne sait pas aimer comme elle aime. Elle a des délicatesses, des demi-sourires, des appels si subtils, qu'il ne les comprend pas à l'instant. Il est toujours en retard sur les mille détails d'une sensibilité minutieuse et jamais assouvie. Qu'est-ce que tout cela, au fond? Rien que le fin du fin, le précieux renouvelé de l'Hôtel de Rambouillet, avec un peu plus de vanité féminine. En un mot, bien qu'elle ne puisse pas, tant elle est parfaite, cesser d'aimer Oswald, elle le sent à ce point incapable de réaliser le rêve de son amour étoilé, qu'elle en meurt de chagrin, non sans éprouver peut-être, je ne sais quelle joie secrète à s'isoler, dans sa perfection incomprise, j'allais dire, à s'adorer.

En promenant Oswald dans Rome, elle nous expose ses opinions artistiques et religieuses. En fait de peinture ou de sculpture elle n'a pas le sens chrétien ; et l'expression de la souffrance lui répugne. Elle admire, au-dessus de tout, la beauté plastique dans la régularité des traits et la paix d'un visage où règne la sérénité parfaite. Le modèle du beau, ce serait donc Apollon ou bien la jeune Grecque à la fontaine. Que ce soit beau, rien n'est plus vrai, mais à un degré malgré tout inférieur. Mme De Staël n'a pas senti cette beauté supérieure qui reflète dans la peinture et la sculpture, cette vie intense de l'âme moderne, émue si profondément par l'angoisse de la douleur et des passions contraires, ou bien par les délicatesses d'une conscience toujours

Digitized by Google

avide d'une perfection infinie. Est-ce qu'une tête de Christ ne résume pas cette beauté morale, avec une perfection idéale? Toutes les conditions de la vie sont là, toutes les douleurs possibles, tous les mérites et toute la puissance des plus sanglantes immolations. Qu'est-ce qu'Œdipe à côté de Jésus-Christ? Or, le génie ne consiste-t-il pas à reproduire *la vie* dans ce qu'elle a de plus vif, de plus achevé! Le modèle des œuvres immortelles, aussi bien que de la vie la plus ordinaire, c'est la croix, et Jésus-Christ sur la croix.

Ne comprenant pas l'art religieux, elle ne pouvait qu'avoir une religion incomplète mêlée de philosophisme, de protestantisme, de rationalisme, un je ne sais quoi! Cette femme, qui rêve, sans cesse, l'enthousiasme, n'a rien admiré ni senti dans la chapelle Sixtine, à St-Pierre, ou dans les pompes les plus heureuses du catholicisme!

« Des cérémonies plus ou moins bien *exécutées* selon la richesse des villes et la magnificence des édifices ne sauraient être la cause principale de l'impression que produit le service divin. Elle a été plus émue dans une église de campagne dépouillée de tout ornement! » — Il n'y a que les temples protestants qui en soient réduits à cette maigreur glaciale. Alors que penser de l'enthousiasme de Mme de Staël, si les cérémonies imposantes du catholicisme ne peuvent l'impressionner? Cet enthousiasme ne serait-il pas dans son cerveau?

N'est-ce pas ridicule de nous dire, à la fin du dernier chapitre de l'*Allemagne:* « A l'agonie, nos pensées seront incertaines; nos réflexions qui s'entraînaient avec clarté, erreront isolées sur de confuses traces; mais l'enthousiasme ne nous abandonnera pas. Ses ailes brillantes planeront sur notre lit funèbre; il soulèvera les voiles de la mort. »

L'enthousiasme d'un moribond!

C'est là cependant que se caractérise l'unité de la vie de Mme de Staël, ainsi que dans son aversion pour Napoléon, même pour la France. Son Allemagne en est saturée. De la clarté philosophique de notre langue, rien! Si l'Allemagne est le pays de la « pensée », à l'entendre, nous autres français, nous n'avons qu'une préoccupation, « attraper, le matin, en lisant, ce qui nous fera briller, le soir, en causant ».

« Avant d'être apprécié par les Allemands, dit M. L. Pingaud, le livre de Mme de Staël eut la mauvaise fortune d'être présenté aux Français en pleine défaite, en pleine Révolution politique. Il parut dur aux vaincus d'alors de trouver l'éloge de leurs vainqueurs, assaisonné de remarques déplaisantes sur notre caractère et nos habitudes. » Et les vainqueurs c'étaient nos plus intraitables ennemis.

Mme de Staël aimait de la France la rue du Bac à Paris, où, sa petite branche de réséda à la main, elle régnait dans son salon, se laissant aller à toute la verve de sa conversation spirituelle et intarissable. Mais *verba volant*, il n'en reste que le souvenir. On prétend même que, hors de chez elle, se perdait une partie de son inspiration.

Digitized by Google

Atteinte de paralysie chez le duc Decaze, elle ne tarda pas à mourir, et distribua à ses amis, un peu avant sa dernière heure, les roses de son jardin. C'était mourir en précieuse.

Pourtant, après avoir passé par le mysticisme de Mme de Krudener, elle s'était éprise de l'*Imitation de Jésus-Christ* et s'en nourrissait. Peut-être, avec son cœur de femme, y a-t-elle pressenti, dans les chapitres sur l'Eucharistie, cet amour véritable qu'elle n'avait pas connu.

Nous n'avons pas prétendu nous écarter du plan de M. Pingaud, jusqu'à analyser les œuvres de Mme de Staël, son *Allemagne* qui nous fit connaître les auteurs fameux, nos voisins d'outre-Rhin, ni la morale de sa critique littéraire, au moins douteuse dans son enthousiasme pour le *Faust* immoral de Goethe, et pour la philosophie du XVIIIe siècle, pour Voltaire ou d'Alembert, aux dépens, sans doute, de Fénelon et de Bossuet, philosophes profonds, et *lyriques*,... au vrai sens du mot et du cœur.

En somme, dans la pensée de Napoléon (comme dans celle de Louis XVI) Mme de Staël était une extravagante, dont il fallait débarrasser la France soumise à son glorieux despote. C'est dur. Si elle a eu les préjugés d'une femme élevée en plein philosophisme, d'une femme qui aurait voulu être belle, et souffrait de ne pas être un homme, si elle n'a pas eu le sens vraiment chrétien dans la religion ni dans les arts, si son enthousiasme se mêle étrangement à la glace du Calvinisme, si par ses admirations pour l'étranger, et le galimatias trop fréquent de son style, nous pouvons à peine la revendiquer comme française, elle eut, du moins, le mérite, elle, une femme, et seule, malgré plus d'une larme échappée à sa faiblesse, de résister des années et des années par l'esprit au fer de Napoléon, d'élever au-dessus des tourbillons des victoires, et plus haut que la gloire, la liberté de la pensée; nous voudrions pouvoir dire de la vérité. Et Napoléon lui-même lui rendit justice, le jour où il dit à Fontanes : A la longue, le sabre est toujours battu par l'esprit.

C'est le dernier mot et la conclusion de l'étude de M. L. Pingaud. C'est sorti du cœur.

A. CHARAUX,
T. O.

Digitized by Google

JEAN BERTAUT, ÉVÊQUE DE SÉES[1].

De Jean Bertaut, le poétique évêque de Sées, mon professeur de littérature française ne m'a jamais appris que deux choses : le mot que Boileau a dit de lui, et le fameux couplet *Félicité passée*. C'était vraiment trop peu et les écoliers de l'heure présente doivent un beau cierge à M. l'abbé Grente. Dans une thèse de doctorat, magistralement conduite, il leur a montré, aussi bien qu'on pouvait le faire, la vie, l'œuvre, le rôle et l'influence de cet écrivain qui tient sa place entre Ronsard qui s'éloigne et Malherbe qui vient, entre la Pléiade qui meurt et l'école classique qui naît.

L'histoire de Jean Bertaut est toute simple. Il naît en Normandie à Donnay près d'Harcourt en l'année 1552. Il vient plus tard à Caen, y fait ses études, lit Ronsard et Desportes, fait du pastel, des vers, de la littérature, de la musique. L'enseignement donné par les maîtres était alors très sérieux : « Les régents commenceront leurs leçons précisément à huit heures du matin jusques à dix heures ; et après dix heures, les écoliers vaqueront à disputes et questions dépendantes des auteurs et leçons qui leur auront été interprétés, chacun dans sa classe, jusqu'à onze heures. Après dîner, issue de grâces, se retirera chacun en sa classe où se fera répétition : les régents interrogeront leurs disciples sur leurs leçons ordinaires. Les leçons d'après dîner commenceront à trois heures précisément jusques à cinq, et après les cinq heures leur bailleront un thème ou une composition française pour mettre en usage les phrases et propriétés de parler, contenues en leurs leçons, en sorte qu'ils deviennent bons grammairiens. Les exerceront aussi et formeront diligemment la mémoire par récitation d'églogues, dialogues, comédies et tragédies[2]. »

Bertaut doit certainement à ce régime énergique tout le bienfait de son talent littéraire. Il le doit peut-être aussi à ces concours palinodiques établis à Caen en 1527, chez les Cordeliers, par Jean Le Mercier, pour fêter la Conception Immaculée de la Vierge, concours auxquels il prit probablement une part très brillante. Grâce à son ami Julien Riqueur, il devient ensuite précepteur des enfants de Matignon, de là passe à la cour d'Henri III, où il est chargé de l'instruction du petit comte d'Auvergne. A la mort du roi, l'abbaye de Bourgeuil offre l'hospitalité à ce pauvre et à ce timide qui n'a pas su

1. *Jean Bertaut, abbé d'Aunay, premier aumônier de la Reine, évêque de Séez (1552-1611)*, par M. l'abbé Georges Grente, docteur ès-lettres. Paris, Lecoffre, 1903, in-8° de XV-438 pp., avec portrait et fac-simile. Prix : 6 francs.

2. *Règlements de l'Univ. et des Collèges de Caen.*

Digitized by Google

acquérir la richesse au milieu des grands. L'avènement d'Henri de Navarre le rappelle à Paris, non plus comme lecteur du roi (Henri IV n'a pas les goûts littéraires de son prédécesseur), mais comme premier aumônier de la Reine.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Premier aumônier de la reine, ne veut pas dire revêtu du sacerdoce. C'est tout simplement le titre du possesseur d'un bénéfice ecclésiastique, comme il y en avait tant, hélas ! à cette époque : de simples tonsurés, vivant d'une manière laïque, possédant les revenus de l'Église et cumulant les dits bénéfices. Il n'y a plus donc lieu du tout à s'étonner si de ce même Bertaut, premier aumônier de la Reine, sont sorties des *poésies amoureuses*. Et entendons-nous bien sur le sens de ces œuvres : ce sont des productions légères, frivoles, peu ecclésiastiques ; mais jamais au grand jamais, vous n'y trouvez de détails choquants, de passages crus ou d'allusions grivoises. En cela Bertaut s'est distingué de son temps, et il est toujours resté digne. L'époque d'Henri III, celle où il composait ses ballets, ses chansons et autres mascarades, doit du reste s'entendre autrement que la nôtre, et le ballet d'alors n'avait rien d'un ballet de l'opéra : « C'était une sorte de pantomine ingénieuse, dit M. Grente (p. 139), où s'alliaient le travestissement, la musique, la poésie et la danse. Le ballet n'était pas abandonné au caprice des poètes ou des danseurs ; il obéissait à des lois qui en réglaient l'ordonnance matérielle et la forme littéraire. L'allégorie y tenait une place prépondérante ; parfois on mettait en scène des abstractions, mais le plus souvent, des peuples étrangers, sauvages ou inconnus, dont le costume original ou fantaisiste se prêtait aux bizarreries du déguisement. La satire n'en était point bannie, et l'auteur risquait volontiers d'ironiques allusions ou des personnalités malicieuses. » Un très bon Père Jésuite, le P. Ménestrier, n'a pas cru manquer à son caractère en rimant des ballets et M. Grente cite de lui un livre *des ballets anciens et modernes selon les règles du théâtre !*

Ce n'est donc pas là qu'il faut juger Bertaut. A peine est-il permis de le connaître de cette façon : ces poésies, au goût de l'époque, lui furent souvent commandées, et le meilleur dans Bertaut, n'est pas ce côté. Que dites-vous de ce passage ? N'est-il pas de Delille ?

On dit qu'en Idumée, ès confins de Syrie,
Où bien souvent la palme au palmier se marie,
Il semble à regarder ces arbres bienheureux
Qu'ils vivent animés d'un esprit amoureux...
On les voit leurs rameaux l'un vers l'autre avancer.
De ces embrassements leurs branches reverdissent !
Le ciel y prend plaisir, les astres les bénissent,
Et l'haleine des vents soupirant à l'entour
Loue en son doux murmure une si sainte amour.
Que si l'impiété de quelque main barbare
Par le tranchant du fer ce beau couple sépare,

Digitized by Google

Ou transplante autre part leurs tiges désolées,
Les rendant pour jamais l'un de l'autre exilées,
Jaunissant de l'ennui que chacun d'eux endure,
Ils font mourir le teint de leur belle verdure,
Ont en haine la vie, et pour leur aliment
N'attirent plus l'humeur du terrestre élément.

De qui est ce passage ? De Bertaut, et au jugement de Sainte-Beuve, c'est même, de cet auteur, « la plus belle page, la seule vraiment belle... sa couronne persistante [1] ». Et pourtant ce n'est pas là encore qu'est le vrai Bertaut. Imitateur de Pétrarque et chantre de l'amour politique, poète, orateur, auteur de longs poèmes, dit excellemment M. Grente (p. 198), peintre de la nature, portraitiste, satirique, ce ne sont pas là ses vrais titres de gloire... Ses satires ont de l'agrément, mais elles sont pâles, auprès des strophes de Régnier ou d'Aubigné ; — ses portraits sont curieux, mais ils manquent de vie ; — ses descriptions ont de la grâce, mais elles ne sont ni mélancoliques, ni pittoresques, comme celles d'un Ronsard ou d'un Racan ; — ses grands poèmes ont de la noblesse, mais fatiguent par leur longueur ; — ses discours sont éloquents, mais entachés d'emphase ; — ses stances et ses sonnets ont de la grâce et de l'esprit, mais le mauvais goût les déflore. Ce qui honore Bertaut, ce sont ses poésies lyriques. »

Et d'où vient cela ? d'où vient que le poète du XVIe siècle a déjà le souffle d'un Lamartine et presque le « mouvement impétueux » d'un Victor Hugo ? d'où vient que son « beau luth éploré vibre sous ses doigts ? » C'est que Bertaut a souffert, c'est qu'il a connu l'émotion profonde qui creuse un sillon dans l'âme, et fait une déchirure au cœur ; c'est qu'en lui, il n'est pas « une fibre qui n'ait résonné sa douleur. » N'a-t-il pas écrit :

Mes jours s'en sont envolés
Cédant au malheur qui m'outrage ;
Mes beaux jours se sont écoulés
Comme l'eau qu'enfante un orage,
Et s'écoulant ne m'ont laissé
Rien que le regret du passé.
. . . . . .
Je sens d'autant plus de douleurs
Que mon âme a de souvenance.
. . . . . .
Tous mes contentements passés
Me sont des angoisses présentés [2].

N'y a-t-il même pas trop de tristesse, trop de découragement ou de

1. *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, p. 377.
2. *Complainte*, p. 173.

Digitized by Google

désespérance en cette nature tendre comme celle d'un enfant ? Il se plaint en ces termes, en son *Élégie*, p. 380 :

Le mal n'est guère grand qui se peut bien dépeindre,
Et je sais mieux souffrir que je ne sais me plaindre,
Ayant l'âme plus ferme à conter mes malheurs
Que la langue éloquente à conter mes douleurs.
. . . . . .
Ma crainte est seulement de ne pouvoir former
Des mots en ma douleur qui sachent l'exprimer,
Car elle est si poignante, et mon mal si sensible,
Qu'il faudrait que le ciel. . . . . .
Rendît mon éloquence égale à mon tourment.

Ce serait une question de savoir si Bertaut n'était pas porté à la mélancolie ; et à voir son portrait, ses yeux grands ouverts, ses lèvres pincées, on se demande si même sous la soie moirée de son camail épiscopal, il ne se cache pas l'arrière-pensée d'un homme blasé ou d'un papillon qui, trop confiant dans la vie, se serait d'abord brûlé le bout des ailes et aurait ensuite juré dans son for intérieur qu'on ne l'y reprendrait plus.

« Les cieux inexorables, soupire Bertaut,

Me sont si rigoureux,
Que les plus misérables
Se comparant à moi, se trouveraient heureux.
. . . . . .
Bref il n'est sur la terre
Espèce de malheur
Qui me faisant la guerre
N'expérimente en moi ce que peut la douleur.

Et ce qui rend plus dure
La misère où je vis
C'est, ès maux que j'endure,
La mémoire de l'heur que le Ciel m'a ravi.

Félicité passée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir !

Hélas ! il ne me reste
De mes contentements
Qu'un souvenir funeste
Qui me les convertit à toute heure en tourments.

Digitized by Google

Le sort plein d'injustice
M'ayant enfin rendu
Ce reste pour supplice,
Je serais plus heureux si j'avais plus perdu [1].

Un des plus grands poètes du XIXe siècle était d'un avis contraire, et d'après lui,

Un souvenir heureux est peut-être sur terre
Plus vrai que le bonheur [2].

Mais Bertaut n'en est pas moins « racinien, lamartinien », il a « certains traits en commun » avec l'auteur de Phèdre par sa sensibilité [3].

Il les a surtout dans les élans de son lyrismereligieux. Bertaut a paraphrasé des psaumes. Et seul il a rendu avec émotion la tristesse des Hébreux se lamentant « aux tristes bords des eaux de Babylone » et songeant à Jérusalem détruite :

... Nos luths, qui pendaient aux saules de la rive,
Pleuraient en se taisant sa liberté captive.

Son chef-d'œuvre en ce genre c'est la traduction du psaume CXLVIII, de l'hymne de David conviant toute la création à un rendez-vous pour glorifier le Tout-Puissant :

Heureux hôtes du ciel, saintes légions d'Anges,
Guerriers qui triomphiez du vice surmonté,
Célébrez à jamais du Seigneur les louanges
Et d'un hymne éternel honorez sa bonté.

Orageux tourbillons qui portez les naufrages
Aux vagabonds vaisseaux des tremblants matelots,
Témoignez son pouvoir à ses moindres ouvrages
Semant par l'univers la grandeur de son los.

Féconds arbres fruitiers, l'ornement des collines,
Cèdres qu'on peut nommer géants entre les bois,
Sapins dont le sommet fuit loin de ses racines,
Chantez-le sur les vents qui vous servent de voix.

Chantez-le d'une voix que nul soin n'interrompe,
Grands Rois parmi son peuple assis comme en son lieu,

1. *Chanson*, p. 355-357.
2. A. de Musset, *Souvenir*.
3. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au XVIe s.*, p. 376.

Digitized by Google

Et vous fiers potentats qui pleins de vaine pompe
Êtes dieux sur la terre et terre devant Dieu.

Peuples nés entre nous, peuples de terre étrange,
Faites ouïr son nom aux rochers les plus sourds,
Hommes, femmes, enfants, donnez à sa louange
Le matin, le midi, le soir de vos beaux jours.

Vous que la fleur de l'âge aux voluptés convie,
Vous qui chassés du monde, et jà prêts d'en sortir,
Touchez d'un pied tremblant les bornes de la vie,
Faites son nom sans cesser en vos chants retentir.

Car il est l'Esprit seul en qui vit et respire
Tout être ou non visible ou visible à nos yeux,
Et le seul Roi qui tient d'un éternel empire
Le trône de sa gloire élevé sur les cieux.

Alors que tout flambant d'une lumière sainte
Il s'y sied en triomphe, et pompe, et majesté,
L'univers se prosterne en révérence et crainte
Et nul Ange n'en peut supporter la clarté.

Voilà qui soutient la comparaison avec la paraphrase de Corneille, plus éloquente par instants, mais moins riche en harmonie. Voilà qui vous console des *poésies Amoureuses ;* voilà qui mérite à Bertaut de passer à la postérité. Ses poésies lyriques, ce sont les « deux ou trois clous d'or » qui suffisent à rattacher avec honneur son nom dans la mémoire des hommes.

Et à le prendre au fait, c'est bien ainsi que la postérité connaît Bertaut, non comme un humaniste, non comme un orateur, mais comme un lyrique, un lyrique tempéré. C'est avant tout un homme prudent et de grande modération, il est plein de bon sens et de jugement ; c'est un fin Normand. Trop défiant de lui-même, ignorant de son mérite, il ne fondera pas d'école ; mais son influence n'en sera pas moindre et à la cour et à la ville. Et Malherbe son rival ira jusqu'à lui accorder son approbation.

Non que Jean Bertaut soit sans reproche : il manque de goût ; ce qui l'inspire ce n'est pas toujours l'idéal, c'est parfois l'intérêt; en chacune de ses pièces, il y a quelques vers à retrancher, indignes des autres. Mais surtout, pour l'excuser, il faut dire qu'il apparut à une époque fâcheuse ; éclipsé par Malherbe, et couché tôt dans la tombe, il resta ce qu'il avait été, et ne devint pas ce qu'il eût pu être : un poète de premier ordre.

Il mourut à Sées, petite ville de Normandie, le 8 juin 1611. Ordonné prêtre et sacré évêque en 1607, il laissa sur le trône épiscopal où il ne demeura que trois bonnes années un souvenir très peu durable. Aux États généraux il ne joua en 1610 qu'un rôle bien effacé. Ce fut un Cordelier, le Père Bonaventure Fouquet, qui prononça à la cathédrale son oraison funèbre.

Digitized by Google

Un Cordelier, aussi, devait lui succéder : Jacques Suarez de Sainte-Marie.

Telle est rapidement résumée, l'œuvre de M. l'abbé Grente sur *Jean Bertaut*. Faut-il dire qu'il a agrandi la figure de son héros? Nullement. Il l'a parfaitement étudiée et jugée [1]. Et maintenant, amis lecteurs, avez-vous la moindre envie de passer à la postérité comme « M. l'évêque de Sais » ! Ayez, vous aussi, une santé frêle et délicate; composez quelques vers heureux, attrapez le génie de la langue française ; conciliez-vous l'appui des grands de votre époque ; priez M. Brunetière — Boileau étant mort — de glisser deux mots à votre éloge dans son manuel de littérature; trouvez-vous une demoiselle de Gournay pour faire mousser votre gloire et river le clou à vos détracteurs ; enfin par testament, ménagez-vous un historien et un critique habile et consciencieux, dans le genre de M. l'abbé Grente, et alors sûrement vous jouirez plus tard d'une gloire posthume, quand même vous n'auriez jamais été un Bertaut, quand même vous n'auriez jamais eu ni sa candeur qui gagne la sympathie, ni son lyrisme qui plaît.

Léon BERSON.

1. Quelques critiques légères : l'appendice, rempli de détails de luxe, aurait pu contenir le catalogue des œuvres et éditions de Bertaut ; — les sources d'histoire sont mélangées avec celles de littérature et le lecteur est obligé de discerner lui-même la valeur de chacune ; — ajoutez à la bibliographie les lettres du D. Huet et du P. Martin publiées par Arm. Gasté, lettres du 20 avril 1700 et du 3 novembre 1701 ; — le plan aurait pu être mis davantage en relief : I. *Étude biographique* (ch. I-III), — II. *Étude littéraire* (ch. IV-XIV).

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

CONCERNANT L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE

LA GRAVURE SUR PLATRE

Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle, par A. CLAUDIN, lauréat de l'Institut, Paris. Impr. nationale, 1900 et 1901, in-folio tome I de XXIV-490 p. et tome II de 572 pp. — *Les deux cents incunables xylographes du département des Estampes* (bibliothèque nationale), par Henri BOUCHOT. Paris : Lévy, 1903, in-4° Tom. I. Texte de XI-261 pages. Tom. II. Atlas. — *Les livres ornés et illustrés en couleur depuis le XVe siècle en France et en Angleterre*, avec une bibliographie, Guide du bibliophile et du biblioscope, par Renée PINGRENON. Paris, Daragon, 30, rue Duperré, 1903, in-16 de 162 pp. — *L'enseignement par l'image*, par la même. Paris, 1902, in-8° de 13 pp. — *Les styles en impression typographique*, par la même. Paris. 1902, in-8° de 32 pages.

Les deux premiers ouvrages de M. Claudin et de M. Bouchot sont des livres de valeur.

1. M. Claudin a étudié l'histoire de l'imprimerie à Paris. Déjà à Avignon en 1444, on avait procédé à des essais d'écriture artificielle. C'est Gütenberg qui devait donner à l'imprimerie son véritable essor, et Louis XI en fut le propagateur en France. Le premier atelier avait été monté à la Sorbonne. Il passa de là à la rue Saint-Jacques au *Soleil d'or* (1473-1483), revint rue de la Sorbonne (1487-1500). Peu après on a l'établissement de Pierre César et de Jean Stoll (1474), l'atelier du *Soufflet vert*. Douze autres nouvelles imprimeries s'installent à Paris de 1475 à 1487, et vingt et une de 1487 à 1497, sans compter les petits ateliers. M. Claudin étudie successivement chacun de ces ateliers. Chaque imprimeur fondait lui-même ses caractères et de là naissait chez lui une originalité propre qu'on chercherait en vain aujourd'hui. Au nombre des auteurs franciscains plus souvent édités à cette époque, se distinguent Nicolas de Lyre, S. Bonaventure, Barthélémy de Pise, Occam et Pierre Regnauldeau. De superbes reproductions, en noir ou en couleur, illustrent ces volumes qui font le plus grand honneur aux presses de l'imprimerie nationale; et M. Claudin, après la lecture et la vue d'un tel travail, nous pou-

Digitized by Google

vons bien le saluer comme le roi des bibliographes et des bibliophiles. Le tome troisième renfermera l'histoire de l'imprimerie à Lyon.

2. C'est au XIXe siècle seulement que la bibliothèque nationale s'est enrichie de la collection de xylographes, en particulier par suite des libéralités de Michel Hennin. Par incunables, chacun le sait, on entend les anciens essais de gravure sur bois. M. Bouchot a dressé le catalogue de celles que renferme le cabinet des Estampes. En tête de son livre, l'auteur étudie la question de la priorité de la découverte de l'imprimerie, question classique, énumère les premiers essais des précurseurs, les perfectionnements de cet art, les différentes manières de graver, etc. Il mentionne quelque part un frère mineur bisontin, Fr. Pierre Salmon, du couvent de Paris, qui imprime en 1399 sur étoffe pour bordure de chapes. Voici parmi les incunables xylographes ceux qui nous intéressent davantage :

N° 48. Calvaire dit des Franciscains. Nord de l'Italie ou du Comtat. En criblé. Saint François est à gauche à genoux et S. Bernardin, debout à gauche. Les deux autres personnages sont la Vierge et S. Jean.

N° 86. Saint Bernardin. De 1454. A été beaucoup étudié. Travail français, peut-être la copie d'un original italien. Coloriage jaune brun, et rouge. Est reproduit dans la vie illustrée de S. François (Plon, 1884).

N° 99. S. François reçoit les stigmates. Bourgogne, 1450. Tout près Fr. Léon. Taille de teinte en criblé. Pas de coloriage.

N° 100. Saint François. Vers 1440. Ouvrage français. A été aussi beaucoup étudié. La pièce est entourée de la même bordure que le n° 86, copiée à l'envers. Il faut lire l'inscription de la première banderole : *Dedi stigmata ut sis conformis. Fias.*

N° 101. Saint François recevant les stigmates, 1490. De Touraine ou de l'Ile de France. Trouvé à Angers chez le libraire Girard, rue Saint-Julien. Coloriage jaune, violet brunâtre, vert feuille, robe blanc sale, paysage brique.

N° 146. L'Enfant Jésus dans le Sacré-Cœur, au centre d'une croix, avec les instruments de la passion et les cinq plaies. Vers 1460. Franche-Comté.

N° 180. Monogramme de Jésus. Vers 1500.

Le tome second de l'ouvrage de M. Bouchot renferme la reproduction de toutes ces images.

Le même auteur relève l'erreur qui a fait un *Saint François* d'un *Saint Bernard embrassé par le Christ*, lequel a donné lieu à de nombreuses reproductions et à de multiples méprises, par exemple dans la *Gazette des Beaux-Arts* (3e série, tom. VI, p. 513). Et d'après M. Bouchot, le doute n'est pas permis ; il y a, sur la gravure, les armes de Clairvaux. A quoi l'on pourrait répondre que l'artiste allemand les a peut-être mises par suite d'une bévue. Les Allemands en ont commis bien d'autres ! (Bouchot, p. 20, note 2). Toutefois, il suffit de regarder l'estampe pour se convaincre que ce ne peut pas être un S. François. Le Saint a une crosse et une mitre d'abbé. (Cfr Schreiber,

Digitized by Google

Manuel de l'amateur de la gravure sur bois, t. II, p. 33, et l'album, t. IV, p. VII.)

M. Bouchot vient d'être nommé membre de l'Académie de Beaux-Arts. C'est la juste consécration de son talent, et la récompense accordée à l'organisateur de l'exposition des primitifs français.

3. En ouvrant les autres livres et brochures, je n'ai pu m'empêcher de dire : « Encore une femme auteur ! Encore un bas-bleu. » Par acquit de conscience j'ai ouvert ces pages, et voici que mes premières impressions ont été bouleversées. Nous avons là un auteur très pondéré, qui parle gravement et sagement, tout comme un maître de rhétorique dans sa chaire de collège. Il traite des sujets très spéciaux, n'intéressant qu'un public très restreint et pourtant l'écrivain, le conférencier a su rendre attrayante la langue technique de l'imprimerie, la science enfermée en des livres comme ceux de Chassant, de Maurice Prou, de Claudin et de Bouchot. Une simple question. Pourquoi avoir choisi pour l'impression des *Livres ornés* un caractère si peu agréable, alors que l'auteur a écrit, en parlant du caractère courant qui est le caractère *romain* : « Pour la facilité de la lecture, je ne crois pas qu'il soit possible de trouver mieux. » (*Les styles*, p. 27) ?

En terminant ces analyses, signalons un tout nouveau développement dans le domaine des Estampes : la gravure sur plâtre. En l'appelant nouveau, ce n'est pas exagéré, il date de quelques mois. Déjà au XVIIIe siècle et au XIXe, les graveurs, pour constater l'avancement de leur travail, se servaient de plâtre, et relevaient de la sorte, une partie ou l'autre de leur œuvre. C'est à la fin de 1903 qu'on a songé au Louvre à l'impression d'un cliché en son entier. L'ouvrier, pour cela, ne peut se servir d'une plaque aciérée, mais d'une plaque de cuivre, laquelle doit rester froide, à l'inverse de ce qui se passe pour le papier. La plaque étant préparée comme à l'ordinaire, l'ouvrier la dépose sur une table, l'entoure de quatre morceaux de bois de façon à former une espèce de cuve haute d'un ou deux centimètres, et y coule le plâtre rapidement. Avec une tringle en fer, au fur et à mesure que le plâtre gonfle en se durcissant, l'ouvrier enlève ce qui ressort pour donner à l'épreuve une épaisseur uniformément égale. Deux heures après, et même un peu moins, on peut retirer le plâtre qui donne une très jolie image. Une dizaine d'estampes jusqu'ici ont été tirées, dont les deux *Saint Francois*, eaux-fortes de Pierre. Il semble, après ces essais et ces réussites, qu'on pourrait tirer sur porcelaine... mais la manufacture de Sèvres a répondu que ce n'était pas possible, en sorte que le Louvre ne pouvant honnêtement s'adresser à un particulier pour cette entreprise, le progrès de l'art doit en rester là ! Ce sont les beautés de l'administration.

F. UBALD D'ALENÇON.

Digitized by Google

CONFÉRENCES DE LA MADELEINE [1].

NOS COMMUNICATIONS AVEC LES MORTS [2].

LA FEMME ET LE CLERGÉ [3].

---

1. Sous le titre de *Conférences de la Madeleine*, M. l'abbé Henry Bolo, l'un de nos prédicateurs les plus connus et les plus renommés, a réuni en un volume les enseignements qu'il distribua, durant le Carême de 1904, au brillant auditoire, réuni autour de la Chaire de cette célèbre église de Paris. Ce volume se compose de cinq conférences aux femmes, et de cinq conférences aux hommes.

M. l'abbé Bolo, esprit ouvert, moderne et très largement informé, se servant en maître ouvrier d'une langue souple, harmonieuse, imagée, habile à tout exprimer en des termes d'impeccable urbanité, très expert en l'art des précautions oratoires, ajoute heureusement ces qualités toutes personnelles à la science du théologien et à l'expérience du moraliste. Ses *conférences aux femmes* sont tout particulièrement de petits chefs-d'œuvre de psychologie morale. La Thèse générale est celle-ci :

« C'est bien à l'amour, qu'elles prodiguent ou qu'elles provoquent, qu'il nous faut estimer la puissance des filles d'Ève.

« Divin, l'amour modèle et parachève l'exquise beauté des saintes. Légitime, il inspire l'héroïsme des épouses et la sublimité des mères. Profane et corrompu, il transforme la femme en un fléau, le plus désastreux de tous » (p. 8). En conséquence la femme étant « dans le monde la première des puissances qui le gouvernent, il conclut que, pour ses auditrices, le premier de tous leurs devoirs est de se préoccuper de cette puissance, d'en étudier la loi, pour la vouer mieux et plus entière au service de Dieu » (p. 13).

La révélation, l'action de cette puissance bienfaisante se produira en premier lieu par le dévouement. « Voyez si par la force même des choses, la femme n'est pas, de la naissance à la mort, l'indispensable et perpétuelle

1. Carême 1903. Puissance de la femme. Action de l'Évangile, par l'abbé Henry Bolo. Paris, Haton, in 18 de 310 p.

2. Par le même, id. in-18 de 323 p.

3. Par le même, id. in-18 de XXVIII-324 p.

Digitized by Google

auxiliaire de l'homme... Elle vit auprès de l'homme en perpétuelle fonction de tendresse. Elle est l'auxiliaire par excellence. Elle est le dévouement incarné » (p. 19-20).

« Qui dira les miracles de conversion accomplis par le dévouement d'une femme qui a su attendre, dans de longues années de patience, d'ennui, d'efforts impuissants, d'espérances toujours avortées, de mépris quelquefois dont on l'abreuvait — avec son cœur constamment fidèle et constamment méconnu — l'heure bienfaisante de l'épreuve et des secourables douleurs » (p. 33).

« J'ai vu l'enfant insupportable et pervers repoussé partout... Sa mère seule ne s'est pas découragée. Elle seule a été assez forte pour ne pas faiblir, assez douce pour ne pas rompre. Elle seule n'a pas voulu achever par son abandon le roseau à demi brisé. Elle seule a veillé auprès de cette âme, comme on veille auprès d'un malade abandonné, condamné par tous » (p. 34).

Ce triomphe du dévouement de la femme on le voit encore auprès des « plus tristes épaves de l'humanité ». Quand la vieillesse et le vice ont fait de l'homme je ne sais quel haillon sordide dont l'abjection décourage même les siens... qui l'attend?.. « Quelque fille de noble race qui aurait pu, entre la fortune et la beauté, passer sa vie à recueillir des sourires et peut-être des couronnes, est venue là, pour servir, pour aimer, pour adorer l'homme que plus personne ne veut connaître. Je dis bien : Adorer, et vous savez pourquoi » (p. 35-36).

La deuxième conférence traite de *la puissance de la femme par la Vertu.* De la faiblesse physique naît par contraste la supériorité morale, car la femme est « très visiblement organisée pour la vertu, et pour une vertu éminente », qui « avec ou sans beauté, mais bien plus que la beauté » lui assure « ici-bas les plus désirables victoires ».

Vertu de « la chasteté », vertu « de la fidélité absolue », vertu de « la plus inébranlable assiduité au devoir », ce sont les échelons qui conduisent la femme à « l'héroïsme » et « au sublime ». Élevée à ces hauteurs, l'âme de la femme entre dans « la faculté d'enthousiasme ». « Tout le long des annales humaines, quand l'homme, celui qui est fort, s'est trouvé au-dessous des puissances adverses,... la femme, l'être débile mais sacré, a surgi... Il serait bien facile d'établir la tradition ininterrompue des femmes héroïques qui se sont passé, de génération en génération, le glaive de Débora ou l'oriflamme de Jeanne d'Arc » (p. 56-57).

Dans le troisième conférence : *la puissance de la femme par le Conseil*, le but de M. l'abbé Bolo est de persuader à ses auditrices que « à l'influence par la vertu », elles doivent ajouter « l'influence par le conseil ». Après une rapide enquête, à travers les pages de la Bible, sur les terribles conséquences des conseils des femmes perfides, le prédicateur de la Madeleine disait à son auditoire de chrétiennes : « Vous, votre existence est faite le plus souvent de loisirs et d'angoisses, c'est-à-dire que votre vie se passe à penser et à prier, pour peu que vous soyez chrétiennes et sages. Grâce encore à cette

Digitized by Google

faculté d'intuition, source d'inspiration que vous reconnaissent si volontiers les psychologues, vous avez donc la possibilité de voir mieux ce que parfois ces hommes voient si peu et si mal, et dans le présent et dans l'avenir ».

Relevées par le Christ quand leur « misère sociale avait tant besoin de lui », devenues, par lui, une force de premier ordre, les femmes, ces reines de la civilisation chrétienne, doivent sentir que la cause du Christ paraît « avoir » à son tour besoin de leur intervention » (p. 97).

La quatrième conférence nous montre la puissance de la femme s'exerçant, non plus sur l'homme, mais sur le cœur de Dieu même, par la prière. Dans une rapide revue des pages de l'Évangile, le conférencier établit ce fait que Jésus s'est toujours montré particulièrement accueillant et favorable non seulement aux prières des femmes qui sont venues l'invoquer, mais encore à leurs muettes supplications. Puis il conclut ainsi : « Regardez ce qui s'est passé dans notre pays, ce qui s'est passé dans l'Église, ce qui se passe chaque jour dans le secret de la vie familiale. Sainte Geneviève a certainement plus fait la France avec ses prières que Clovis avec sa framée. Cette vierge parisienne qui a tant prié, fut visiblement, par son influence surnaturelle, la Mère de la Patrie. Les prières de Jeanne d'Arc, humble bergère, les grâces de sa mission et de cette miraculeuse randonnée au cours de laquelle des noms comme Orléans, Paris, Compiègne, rappellent une campagne autrement utile à notre nationalité que ceux de Friedland, Iéna et Austerlitz » (p. 113). Et la raison de cette puissance, c'est que devant toute femme qui l'implore, Jésus, le Verbe de Dieu, l'auteur de toute grâce, se souvient de sa Mère (p. 125).

Le dernier tableau est celui de la puissance de la femme par la douleur. « Souffrir, c'est porter bonheur, puisque souffrir c'est racheter» (p. 133). Jésus, l'Éternelle Victime, Marie, la Mère des douleurs, sont des exemples qui se présentent d'eux-mêmes. Les femmes, elles aussi, sont le plus souvent des êtres de souffrance, « dans les luttes pour la vie, plus faibles ; devant ses douleurs, plus sensitives ; devant la mort, plus déchirées» (p. 149). Vos larmes de femmes, d'épouses et de mères, sont désormais acquises à cette solidarité avec la Passion de Jésus et la Compassion de Marie, qui les élève à l'ordre surnaturel et leur communique une admirable vertu rédemptrice pour vous et pour tous ceux qui relèvent de vous » (p. 151).

Ces études de psychologie féminine sont, on le voit, d'une lecture agréable et intéressante. Ce qu'il y faut louer davantage, c'est l'effort pour élever les âmes vers la vertu et les porter à un sublime idéal de perfection à la fois humaine et chrétienne.

Dans les cinq conférences qu'il adressa aux hommes, M. l'abbé Bolo leur fit envisager l'Évangile considéré 1°, comme révélateur du Christ; 2°, comme régulateur de la vie morale ; 3°, comme inspirateur de la conscience; 4°, dans son action sur la volonté ; 5°, comme source d'héroïsme. Rien du criticisme

Digitized by Google

plus ou moins à la mode. L'Évangile est accepté avec la foi traditionnelle de tous les siècles chrétiens. « Il n'y a pas de livre dont l'étude soit à la fois plus édifiante et plus instructive et plus douce que le livre dans lequel Jésus-Christ parle et se raconte lui-même, je veux dire : l'Évangile. » « D'où vient tant de puissance, d'où procède cette vertu suggestive qui fait de l'Évangile le plus conquérant des livres ? Simplement de ce que le Christ y apparaît dans sa beauté simple et vivante » (p. 192-193).

Puis, il nous faut « une loi vivante, s'imposant d'elle-même à notre esprit, une loi adaptée, s'ajustant d'elle-même à toutes les exigences de notre ondoyante existence, enfin une loi qui porte en elle cette force cachée et suffisante pour mettre un terme aux hésitations de la volonté. Tel est l'Évangile, en tant que régulateur de la vie morale » (p. 199). « Il y a su mettre toute la science de la vie en quelques aphorismes qui feront jusqu'à la fin des temps l'admiration des plus avisés. Nul n'a été plus questionné, ni plus consulté que lui. Il vous apprendra l'usage qu'il faut faire de sa sagesse et de sa science et vous trouverez en lui le modèle de celui qui enseigne » (p. 205-206).

L'Évangile agit sur notre volonté par l'autorité de Celui qui s'y révèle présent et vivant, par l'amour qui en émane. « Dans ces pages immobiles, la vérité est enfermée à la façon dont le Christ gisait sous la pierre du tombeau, c'est-à-dire, qu'elle vit toujours, qu'elle est toujours prête à s'élancer au dehors, à envahir les champs d'action qui attendent d'elle le mouvement et la vie » (p. 265).

Enfin l'Évangile « par comparaison avec toutes les épopées humaines est la plus héroïque de toutes » (p. 275). « Il est le code même de l'héroïsme. » Héroïsme de Jésus, héroïsme des apôtres, héroïsme des victoires contre les « deux énergies souveraines qui dominent l'homme au point de le jeter hors de lui-même, l'amour et la haine » (p. 289), héroïsme des victoires contre l'intérêt ; héroïsme des martyrs, héroïsme de la chasteté, héroïsme de la charité.

La lecture de ces pages sur l'Évangile est à mon avis de nature à apporter aux âmes sincères et droites plus de lumière intellectuelle, plus de chaleur vivifiante que ne le ferait l'étude de toute une bibliothèque de doctes volumes sur les origines et l'authenticité des livres des Évangiles.

2. *Nos communications avec les morts* est une œuvre de psychologie morale, non de discussions scientifiques. Ceux dont la curiosité y rechercherait des comptes rendus sensationnels, des expériences d'amphithéâtre seraient déçus. L'objectif de l'auteur est de donner, principalement aux âmes droites et chrétiennes, une direction raisonnable et prudente qui serve de règle à nos communications avec les morts. Il l'expose en six chapitres successifs : 1°, pose la question ; 2°, réfute ce qui dans l'espèce est l'erreur, à savoir *le spiritisme* sous ses formes diverses ; 3°, le condamne à la lumière de *la foi*, et conclut que « les prestiges ordinaires du spiritisme ne sauraient être qu'un

Digitized by Google

jeu pour la puissance démoniaque, s'il plaît à cette puissance de les produire. » 4° Il développe les raisons, la nature, les joies de nos communications *avec les saints morts ;* 5°, résume la doctrine du Purgatoire et en déduit nos rapports avec *ceux qui expient ;* 6° et termine par une vue d'ensemble sur *la Vie avec eux.*

La question dans sa généralité est celle-ci : « Quelles sont les lois mystérieuses du plus mystérieux des mondes ? Comment ne pas s'égarer dans la région des ténèbres ? Où trouver le fil du labyrinthe ? A quoi reconnaître la parole ou la présence de ceux dont on ne voit plus le visage et on n'entend plus la voix ? » (p. 9. 10.)

Après une étude préliminaire d'après les lumières de l'Évangile, sur l'état et les conditions de liberté ou de captivité relatives des âmes saintes, damnées ; et un aperçu sur celles qui souffrent dans le Purgatoire, au dire des docteurs les plus autorisés, avec l'appui d'un certain nombre d'apparitions racontées par des auteurs graves, M. l'abbé Bolo aborde la question du spiritisme. « Le phénomène spirite est certain. Des tables tournent, des fardeaux sont soulevés à distance, des coups sont frappés ici et là, des souffles passent, des lueurs apparaissent, des objets sont apportés on ne sait d'où, des réponses sont données on ne sait par qui. On peut tenir, sauf erreur particulière, l'ensemble de ces constatations comme certaines » (p. 61).

Les conclusions de la Société physique de Saint-Pétersbourg « après une étude impartiale et approfondie », ajoutent une restriction importante : « Il a été constaté que les phénomènes attribués au médiumisme sont le résultat de mouvements involontaires, découlant de particularités naturelles de l'organisme, ou de l'adresse et de la supercherie de gens se donnant le nom de médium ou un nom équivalent» (p. 62.) « Il est possible qu'un jour ou l'autre les lois de la télépathie, cette télégraphie sans fil de l'organisme humain, les secrets de l'atavisme, les abîmes de l'inconscient, ou encore les théories du colonel de Rochas sur les extériorisations, étant mieux définis, explorés, tirés au clair, la plupart des phénomènes spirites trouvent leur explication naturelle. Seulement ce jour-là et dans la mesure où il sera expliqué, c'est-à-dire scientifique, le spiritisme aura vécu, il y aura seulement quelques notions nouvelles de physiologie, de magnétisme ou d'électricité » (p. 66). On voit qu'il n'est pas question de restreindre le champ de la science qui reste tout grand ouvert aux investigations positives, au jeu prestigieux de tous les rayons, connus ou inconnus encore, voire à toutes les « phosphorescences » (p. 119).

Mais, actuellement, le spiritisme n'est pas un cabinet de physique, c'est une école religieuse. Et c'est en cela précisément que gît la gravité de leur erreur. Les adeptes du spiritisme remettent la direction de leur esprit, de leur conscience et de leur vie au premier medium venu, « aux mains d'un être qui leur jette un nom quelconque et dont il est absolument impossible d'atteindre directement, ni par le regard de l'intelligence, ni par les sens

Digitized by Google

corporels la personnalité » (p. 69). Ces cercles spirites ne sont que des boutiques sataniques où l'on offre « de la morale au choix et de la foi à bon marché » (p. 87,88), patronnées par la Franc-Maçonnerie (p. 90) où, de l'aveu des oracles mêmes du spiritisme, on est exposé à rencontrer des «esprits inférieurs et mauvais, incapables d'aspirations élevées », qui, « parfois même dominent et subjuguent les personnes faibles » et peuvent les pousser « jusqu'au crime et à la folie » (p. 103, 104). Quoi d'étonnant après cela que la *Foi* ait toujours condamné tous les prétendus procédés de communication directe avec les morts, toutes les formes d'évocation des esprits. Spiritisme, tables tournantes, c'est l'instrument merveilleusement adapté au rôle que le démon prétend jouer dans l'histoire des âmes » (p. 164) ; c'est par le médiumisme, la « Magie renouvelée » (p. 164), le lien qui rapproche « les pratiques spirites des temps modernes des rites occultes de l'idolâtrie antique» (p. 168). « Il est donc probable qu'entre le spiritisme et le satanisme, il n'y a que la différence d'un mot » (p. 169).

Il est donc très logique que la Congrégation générale de l'Inquisition ait condamné, par décision du 1er avril 1898, tout procédé employé pour « évoquer les âmes des défunts » ; même avec les déclarations préliminaires, et les précautions les plus explicites employées, sous prétexte d'écarter tout pacte avec le malin esprit » (p. 186, 187). Combien plus raisonnables, plus consolantes, les communications autorisées par l'enseignement catholique avec nos *Saints Morts*. Les voilà plus saints et par conséquent plus forts, « Comment cesseraient-ils de voir, d'entendre et de secourir ceux (p. 198) qu'ils aiment mieux que jamais? Eux aussi, mieux aimés que jamais, deviennent l'objet d'un culte idéal, sous la flamme duquel l'affection se purifie de toute la scorie terrestre des sens et du milieu, pour s'affiner et se fondre définitivement dans la forme d'une éternelle vertu.

Et vivants en Dieu dans la béatitude, ils vivent en nous par les influences du sang et de la race.

Nos morts « qui expient » dans le Purgatoire semblent avoir reçu de la divine Providence le privilège de se manifester plus souvent à nous par des apparitions, par des manifestations sensibles de leur état de souffrances afin que nous n'oubliions pas de prier pour elles. Leurs épreuves sont douloureuses ; elles peuvent être très longues. « Puisque la foi nous enseigne que le mérite des prières et des bonnes œuvres, les suffrages et les indulgences, le saint sacrifice des autels, sont applicables par réversibilité aux défunts, nous ne devons pas connaître d'obligation plus sacrée que l'obligation de leur en procurer le bénéfice » (p. 268).

Le paragraphe consacré par M. l'abbé Bolo à « l'innovation des âmes du Purgatoire », bien qu'appuyé sur certains textes de saint Thomas, se termine par des conclusions qui me paraissent un peu excessives. Je ne vois vraiment pas les raisons pour lesquelles ces âmes qui sont saintes, amies de Dieu, en

Digitized by Google

état de charité, ne pourraient ni prier ni intercéder pour ceux qui s'intéressent à elles et leur procurer, ne fût-ce que par le ministère de leurs anges gardiens, certaines petites faveurs spirituelles ou temporelles. M. Bolo est impitoyable. Mettre ces défunts à contribution « pour être réveillé de grand matin, pour retrouver un objet perdu, pour être inspiré par eux à un examen et toutes choses semblables, ne peut être que l'effet d'une erreur dogmatique à leur endroit, et d'une indiscrète présomption » (p. 263). Expliquera qui pourra comment ce qui est une pratique couramment admise lorsqu'il s'agit des saints du ciel, devient « une erreur dogmatique », « une indiscrète présomption », lorsqu'il s'agit des saints du purgatoire. » Je préfère pour mon compte m'en tenir à la conclusion d'Alphonse Mendoza, « que l'invocation des âmes du Purgatoire est une chose sainte et utile » (p. 263).

Ainsi la Foi catholique ne sépare pas les vivants des morts ; elle nous conserve une « vie avec eux ». « Si bien que la fidélité aux morts apparaît comme la résultante exquise d'un amour très pur et d'une vertu très rare » (290). « L'amitié envers eux s'appelle piété ; la sollicitude est un culte ; leurs souvenirs sont des reliques ; les sentiments qu'on nourrit à leur égard sont sacrés ; et les rapports que l'on entretient avec eux forment une religion » (p. 291). « Loin de provoquer des pleurs sans fin, rien ne doit apaiser davantage notre douleur de les avoir perdus que la pensée de ce qu'ils ont gagné à nous quitter. »

Ce volume, on le voit, serait d'une extrême utilité aux personnes tourmentées par des curiosités ou des inquiétudes maladives, et par conséquent en danger de se laisssr surprendre par des supercheries grossières ou des pratiques dangereuses et suspectes. Il apaisera leur sensibilité surexcitée et conduira leur raison et leur cœur vers l'exercice de cette piété catholique envers les morts, à la fois si raisonnable et si consolante.

J'ai loué suffisamment l'auteur. Me permettra-t-il de lui faire remarquer (p. 125) un qualificatif appliqué à l'amour qui serait mieux à sa place dans un roman psychologique que dans un livre de mysticisme chrétien ? Je crains qu'il ne cède trop aussi à la mode actuelle d'exagérer, dans chacune des vies individuelles, la part de l'ascendance et de la race, lorsque, par exemple, il fait entrer « dans cette fatalité héréditaire qui mène notre vie physique et morale sans nous », « tout un lot d'idées inconscientes » (p. 125).

C'est aller très loin. Si je me croyais influencé, dirigé à ce point par une « masse de choses... qui ont profondément impressionné mes ancêtres, gravé dans mes lobes cérébraux une quantité proportionnelle de signes, je finirais peut-être par douter de ma conscience personnelle, de ma propre responsabilité, et me laisserais glisser sur la pente brutale du déterminisme. » Je ne pense pas que M. Bolo veuille conduire en cet abîme aucun de ses lecteurs. Il ne faut donc voir, dans ces expressions que cette vieille doctrine de l'hérédité, suivant laquelle les descendants ont de certaines tendances physiques à imiter les vertus ou les vices de leurs ancêtres.

Digitized by Google

3. *La Femme et le Clergé* est une étude de la question très actuelle et très palpitante du *Féminisme*. Il en a fait une sorte de revue en trois tableaux : 1° les insurgés, 2° le clergé, 3° l'avenir, dont chacun, au lieu d'être divisé en chapitres, est coupé, par de nombreux sous-titres courants, en une multitude de petites scènes.

On y voit défiler leur doctrine, leur but, la guerre au mariage, le droit au divorce, le droit à l'adultère, sus au père, plus de mères, plus de ménagères, la physiologie féminine, la psychologie féminine, la littérature féminine, etc., dans la 1re partie. Dans le Livre IIe, les progrès accomplis, les savants d'autrefois, le clergé précurseur, l'éducation du passé, la protection d'autrefois, les ouvrières de jadis, le mariage chrétien, le fait actuel, etc. Dans le Livre IIIe, la protection maritale, les deux adultères, le divorce, l'épouse mineure, l'enfant volé, la protection des mineures, la protection des jeunes filles, plus de préjugés, le droit de voter, etc.

C'est toujours une situation délicate pour un homme, fût-il prêtre, de partir en guerre contre des femmes, même quand celles-ci ont revêtu l'armure des amazones et qu'elles ne présentent plus à la lutte qu'une poitrine mutilée de tendresse et durcie aux combats.

Certes le but de M. l'abbé Bolo est d'être un avocat de la femme plutôt qu'un adversaire. « Nous avons dans le passé, dit-il, donné à la femme tout ce qu'elle possède actuellement de liberté, de dignité et de bien-être... Nous avons l'ambition sublime de continuer le Christ qui a rappelé à l'homme inconstant et lascif que la femme n'était pas un jouet qu'on rejette et qu'on reprend au gré de sa fantaisie, qu'il est injuste de lapider en elle ce qu'il pratique impunément lui-même » (p. XVIII et XIX).

Mais pour défendre cette immense majorité des femmes honnêtes et chrétiennes, paisibles et relativement silencieuses il a fallu écarter tout le bataillon de celles qui s'intitulent par préférence les *féministes*. Celles-là, à défaut de raison, sont expertes dans l'art de pousser les cris les plus frénétiques et les plus assourdissants et ce n'est pas chose aisée de les faire taire. Le style de M. l'abbé Bolo est contraint de monter à un degré plus aigu ; son vocabulaire s'enrichit d'expressions que nous ne lui connaissions pas jusque-là. Seul, contre de tels ennemis, car avant lui presque aucun des membres du clergé n'a eu la hardiesse d'entrer dans cette lice », que vouliez-vous qu'il fît ? (p. X).

« Le féminisme s'arroge très à tort le monopole de la sollicitude pour le sort des femmes... Ses débuts surtout furent absolument détestables. Ses premiers vagissements furent entrecoupés de blasphèmes et son programme parut écrit, en grande partie du moins, avec ce qui restait de pétrole dans les bidons de la Commune » (p. XIII, XIV).

« Hostile, extravagant, anarchique... il ne pouvait être que fort mal venu de quiconque apprécie l'ordre, la décence et la paix sociale... Cet idéal féminin que tout chrétien honore dans sa mère, chérit dans son épouse,

Digitized by Google

cultive dans sa fille, auquel il fait une place de choix dans son cœur, à son foyer, et même sur ses autels, le féminisme des tricoteuses et des bas bleus le bousculait, le barbouillait de couleurs violentes » (p. XIV.) « Sous couleur de briser les entraves, il tendait à supprimer tout ce qui protège la femme, comme sa pudeur et sa fécondité » (p. XV). Que faire « contre un tel féminisme? Raisonner? Avec qui? Ce n'est pas de la sociologie qu'on fait à la Salpêtrière. Combattre? Contre qui? On n'arme pas des canons, fussent-ils d'Église contre des puces! Au surplus le féminisme ne *prenait* pas ». « La masse féminine elle-même ne trouvait rien qui l'attirât dans cette volière en désarroi où quelques Vésuviennes plus ou moins diplômées prêchaient à de pauvres cervelles la libération du Sexe » (p. XVI).

Pourtant M. l'abbé Bolo a cru utile de faire défiler devant les yeux des femmes chrétiennes, car c'est à elles que s'adresse surtout son livre, ce cinématographe d'horreurs, tout cet « emballement de névrose, d'impiété, d'immoralité et de socialisme révolutionnaire ; ces « formes de l'hystérie nihiliste, » ce « genre spécial d'épilepsie » (p. XVI, XVII.) Il n'a pas craint d'agacer leurs oreilles par « les criailleries de quelques Thersites femelles » (p. XVIII). Assurément, cela a dû faire sur ces honnêtes femmes l'impression de l'ilote ivre.

Était-ce bien nécessaire? M. l'abbé Bolo sent lui-même le besoin d'en fournir quelques explications. « J'ai dû, dans la première partie de mon livre surtout, m'attaquer aux excès et aux blasphèmes du féminisme français contemporain. Si je l'ai fait parfois avec véhémence, c'est que j'y ai mis de la sincérité. Sceptique, j'aurais pu parler avec moins de force, mais j'aurais dû au préalable déposer l'habit que j'ai l'honneur de porter. J'ai au contraire conscience d'avoir été indépendant à plaisir, systématique toujours et plus d'une fois vif. »

Il espère n'avoir jamais été injuste. Était-ce bien charitable (p. XXV) cependant de placer Melle de Villermont « féministe catholique belge », sur la même ligne que Bebel. Pourquoi? Elle s'est plainte que les « gens sensés et religieux n'aient pas compris l'importance du débat, l'équité des revendications ». Est-ce que M. l'abbé Bolo n'a pas émis des conclusions à peu près semblables? (p. XIII.)

Cet assaut, avec des accents de charge, contre le Féminisme impie et immoral, a pour but d'ouvrir la voie à la démonstration du deuxième livre: que le Christianisme, après avoir tiré la femme de l'abîme d'asservissement ou d'abjection où l'avaient plongée toutes les civilisations païennes, lui a seul donné la liberté et la dignité de la maternité, la consécration de la virginité, l'influence toute puissante dans la famille, dans l'Église et dans le monde. L'Église, et avec elle le Clergé, son agent nécessaire, ne cesse de soutenir et de continuer son œuvre libératrice et protectrice, non seulement par sa doctrine, par l'inviolable maintien du mariage chrétien ; mais encore par mille créations de zèle, de patronage et de charité pour le travail, pour les malades,

Digitized by Google

pour les institutrices, pour les domestiques ; combinant à ces fins son action morale à l'action légale dans ce qu'elle a d'utile et de légitime. A la bonne heure : voilà des enseignements, voilà des œuvres qu'on ne saurait trop répandre et encourager. — Le clergé surtout aurait assurément avantage à se débarrasser de la fausse doctrine de l'expectative à la sacristie dans laquelle on a voulu l'enfermer, pour s'exercer, avec la réserve et la prudence voulues, dans le champ social, aux développements de l'esprit d'association et de solidarité catholique.

Dans le troisième Livre : « L'Avenir », M. l'abbé Bolo étudie ce qui reste à accomplir en faveur du vrai et légitime Féminisme dont il se fait cette fois très résolument l'avocat. Très certainement, la Révolution et le Code Napoléon ont, sous certains rapports, amoindri la femme et aiguillé sa rétrogradation vers l'infériorité païenne. Ils l'ont diminuée dans son honneur livré aux caprices gratuits des passions, dans sa situation de mère de famille, dans son influence sociale et territoriale, dans sa situation de chef d'atelier ou d'industrie. Donc rien de plus légitime que les efforts concertés en vue d'obtenir une mesure légale en faveur de la « protection des mineures ». « On répugne, dit-on, à autoriser la recherche de la paternité par crainte des aventurières qui abuseraient de cette autorisation pour inquiéter et même exploiter des innocents ». Misérable prétexte. « Il paraîtrait plus logique et plus juste, pour prévenir cet abus, d'envoyer au bagne quelques drôlesses de plus, que de condamner par avance toutes les filles mères aux misères parfois effroyables de l'abandon tout en garantissant par une loi la sécurité d'un lâche ravisseur » (p. 267.) Il semble aussi très légitime que dans les cas où le mari « est interdit, failli, condamné à une peine afflictive, ou déserteur de son foyer », la femme soit « rendue de plein droit à la libre disposition et au gouvernement de ses biens » (p. 260.) On peut discuter sur les restrictions à apporter à l'article 213 du code civil, sur la protection maritale ; échafauder de très sentimentales dissertations contre ce « vestige de l'état sauvage » qu'est cet article 324 excusant le meurtre par le mari en cas d'adultère flagrant. D'autres objecteront qu'il n'est qu'un souvenir de la peine capitale prononcée par les codes de tous les peuples chastes contre ce crime destructeur de la famille. Mais avant d'entrer dans une voie qui détruit tout ce qui reste d'autorité dans la famille ; avant de placer la femme sur un pied d'indépendance absolue vis à vis de son mari ; avant de détruire l'article 374 du Code civil statuant que « le père seul exerce son autorité sur l'enfant pendant le mariage », d'où il résulte, d'après l'abbé Bolo, que l'enfant est « volé » à sa mère, et qu'il est des « cas où cette loi arrache les entrailles » (p. 262. 263) ; avant d'accepter le vote, non plus seulement de la veuve chef de famille, ou de propriété, de la femme chef d'atelier ou d'industrie, comme au temps jadis, mais le vote indistinctement et individuellement de toutes les femmes, d'après la règle la plus sotte et la plus matérialiste du suffrage universel ; avant d'admettre l'accession et la compétition des femmes à toutes

Digitized by Google

les professions libérales d'avocat, de juge, de médecin, etc. ; je crois que les législateurs, les économistes, les philosophes sociaux et même les directeurs chrétiens feront bien de renvoyer ces doctrines à une nouvelle délibération et d'y regarder à deux fois. Tout ce qui favorise l'individualisme au détriment de la famille qui est la véritable unité sociale, la cellule primitive de tout développement national est par là même contraire à la vérité, à la vertu. Les intentions de M. l'abbé Bolo sont excellentes. Je suis d'accord avec lui lorsqu'il dit : « Sauver les jeunes filles et les jeunes femmes, c'est vraiment sauver la société, en accomplissant l'œuvre la plus éminente de charité, d'humanité, de moralité et même de prosélytisme religieux » (p. 274.) C'est très vrai ; mais à la condition de diriger la femme dans la voie où l'ont placée la nature, Dieu et la révélation chrétienne. L'apôtre saint Paul a donné à Tite le programme de cet enseignement : « C'est surtout dans la famille, au foyer domestique que les mères avancées en âge et en expérience doivent enseigner aux jeunes filles nubiles à se garder avec prudence ; leur apprendre lorsqu'elles les marient, à aimer leurs maris, à chérir leurs enfants, à être prudentes, chastes, sobres, gracieuses et bienveillantes, soumises à leurs maris, afin de prévenir tout blasphème contre la parole de Dieu. » (*Io ad Tit.*, II, 4, 5.) Voilà un programme qui restera, qui produira les femmes les plus libres, les plus nobles et les plus idéales, après que tous les programmes féministes, en dehors de celui-là, se seront successivement écroulés.

Abbé P. BARRET.

Digitized by Google

DESCRIPTION D'UN MANUSCRIT INÉDIT DE JEAN QUAGLIA DE PARME.

Jean Genès Quaglia, franciscain de Parme, mourut vers 1398. Le P. Affo (*Scrittori Parmeg.*, t. II, p. 97 à 103) en parle longuement et Sbaralea (*Suppl. script. ord. min.* p. 424, 425) mentionne ses écrits [1].

Une des œuvres de Quaglia, c'est le *Rosarium.* L'auteur du *Supplementum scriptorum* cite plusieurs manuscrits de cet ouvrage, à Ferrare, à Padoue, etc. La bibliothèque royale de Bruxelles en possède un qui est du XIVe siècle. Nous en donnons la description à cause de sa date.

Il est coté actuellement 2101 (21826). Il compte 49 feuillets de parchemin mesurant 252^m sur 190^m, à deux colonnes. Il fut acquis à la vente Le Petit le 19 mai 1892 pour 20 francs. Il a appartenu à Vergauwen (*Catal. Verg.*, p. 77, n. 333). Bien que le catalogue récemment publié le donne comme du XVIe siècle, il est de toute évidence que le manuscrit est plus ancien que cette date; il porte en effet, sur son premier feuillet de garde, mention de l'année 1415. Il a parfaitement pu être écrit dès la fin du XIVe siècle, en sorte qu'il est presque contemporain de son auteur. C'est à ce titre qu'il mérite d'être étudié et décrit.

Fol. 1. de garde en parchemin : *Rosarium magnum Johannis a Parma. Liber monasterii sancti Jacobi Leodiensis quem dedit eidem monasterio dominus Guillelmus de Momalia canonicus leodiensis avunculus nonni Arnoldi de Momalia monachi nostri anno Domini M° CCCC° XV°. Orate pro eo.*

Iheronimus ad magnum oratorem urbis Rome...

Fol. 1 r° col. A. *In animam viventem Genesis 2^a c° quam ut ait Bocacius 2° de consolatione p^sa 5. humane nature ista condicio est ut cum ? rebus cum se cognoscit exellat, eadem tamen infra bestias redagatur si se nosse desierit. Idcirco ad utilitatem et placitum quorumdam virtuose vivere cupientium quorum precibus nego contraire, de Dei auxilio et mitis beati Francisci confisus quadam de condicionibus humanis secundum varias hominum consuetudines intendo compilare tractatum qua difaria distinctione paratum, in quo primo de quibusdam conditionibus generalibus agam. 2° de viciosa hominis condicione. 3° de virtuosorum hominum statu aliqua elucidabo, et quarto de gloriosorum hominum vita partractantes nostrum opus, finem deducemus adusque. Et quum multoties in isto tractatu philosophos allegabimus atque poetas, non ut eorum mendacijs vel erroribus assen-*

1. Cf. en outre des livres indiqués par le répertoire de Chevalier, v. Quaglia, les *Miscellanea Francescana*, t. III, p. 129.

Digitized by Google

ire velimus, sed ut tanquam de spinis rosas pulcherrimas eligamus et errores eorum tanquam pungentes spinas declinando vilemus. Idciro presens opusculum rosarium de = [id. col. B] = *crevimus appellari. Prima distinctio IX capitula continebit...*

Fol. 48 r° col. A... *et erit illi gloria eterna quam nobis concedat Christus. Amen.*

Explicit Rosarium compilatum a Magistro Johanne de Parma ordinis minorum.

Incipit tabula rosarij.

§. *Tituli prime distinctionis sunt isti :*

De ignorancia et noticia hominis tractatus. c. 1. [cf. fol. 1. col. B].
De formacione corporis pariter et anime. c. 2. [cf. fol. 2. r°. col. A].
De sublimacione nature humane. c. 3. [cf. fol. 3. r° col. A].
Ad quid creatus fuit homo. c. 4. [cf. fol. 5 r° col. A.].
Quanta mala acquiruntur per inobedientiam primi hominis. c. 5 [cf. fol. 5. v°. col. B].
De particularibus desiderijs hominis. c. 6. [cf. fol. 6. v° col. B].
De condicionibus universalibus fortuitorum. c. 7. [cf. fol. 7. v° col. A].
De condicionibus particularibus fortuitorum. c. 8. [cf. fol. 8. v° col. A].
De viribus hominis et opibus mundanis. c. 9. [cf. fol. 9. v° col. A].
De domino et amicitia. c. 10. [cf. fol. 11. r° col. A].
De sapiencia et virtutibus atque moribus. c. 11. [cf. fol. 12. r° col. A].
De sapientia et ignorancia. c. 12. [cf. fol. 12. v° col. B].
De virtutibus et vicijs. c. 13. [cf. fol. 13. v° col. A].
De moribus bonis et malis. c. 14. [cf. fol. 14. v° col. A].

§. *Isti sunt tituli 2e. distinctionis.*

De superbia. c° p°. [cf. fol. 15. v°. A].
De ira. c. 2. [cf. fol. 16. v° A].
De invidia. c. 3. [cf. f. 17 v° B].
De gula. c. 4. [cf. f. 18. v°. B].
De luxuria. c. 5. [cf. f. 19. v° B].
De avaricia. c. 6. [cf. f. 21. r° A].
De accidia. c. 7. [cf. f. 21. v° B].
[Fol. 48. r° B]. *De sensu visus.* c. 8. [cf. f. 22. v° B].
De auditu. c. 9. [cf. f. 23. v° A].
De odoratu. c. 10. [cf. f. 24. v° A].
De gustu. c. 11. [cf. f. 25. r° A].
De tactu. c. 12. [cf. f. 26. r° B].
De lingua. c. 13. [cf. f. 27. r° A].

Digitized by Google

§. *Hij sunt tituli tertie distinctionis.*

De justicia. c. 1. [cf. f. 27 v° B].
De prudencia. c. 2. [cf. f. 29 r° A].
De fortitudine. c. 3. [cf. f. 30. r° A].
De temperantia. c. 4. [cf. f. 31 r° B].
De fide. c. 5. [cf. f. 32 v° A].
De spe. c. 6. [cf. f. 33. r° B].
De caritate. c. 7. [cf. f. 34. r° B].
De humilitate. c. 8. [cf. f. 35. r° B].
De castitate. c. 9. [cf. f. 36 r° B].
De largitate. c. 10. [cf. f. 37. r° A].
De exercicio. c. 11. [cf. f. 37. v° B].
De penitentia. c. 12. [cf. f. 38. v° A].

§. *Isti sunt tituli 4^e^ distintionis.*

De hijs que per se requiruntur ad beatitudinem. c. 1. [cf. f. 39 v° A].
De magnanimitate. c. 2. [cf. f. 40. r° A].
De pace. c. 3. [cf. f. 40. v° B].
De amicicia. c. 4. [cf. f. 41. v° A].
De speculacione. c. 5. [cf. f. 42 r° A].
De contemplacione. c. 6. [cf. f. 42 v° B].
Quare est nulla felicitas in hac vita. c. 7. [cf. f. 43 v° B].
De impossibilitate. c. 8. cf. f. 44. r° B].
De plena delectatione beata. c. 9. [cf. f. 44 v° B].
De societate beata. c. 10. [cf. f. 45. v° A].
De objecto beatifico. c. 11. [cf. f. 46. v° A].
De subjecto felicitatis beate. c. 12. [cf. f. 47. v° A].
Explicit tabula et presens totum opusculum.

Comme on le voit par la présente description, le ms. de Bruxelles concorde avec le ms. 470 de la bibliothèque Saint-Sauveur à Bologne jadis décrit par le P. Irénée Affo, dans ses *Scrittori Parmegiani* (1789, tom. II, p. 102 et 103). Ce traité de Jean Quaglia de Parme embrasse tout le cours de la vie chrétienne. Il est inédit et mériterait les honneurs d'une publication dans une *bibliotheca franciscana ascetica medii aevi.*

Notons enfin que d'aucuns attribuent au même auteur la paternité d'un traité manuscrit intitulé *Glossarium in Genesim*. Cet écrit ne semble pas devoir être distingué du *Rosarium*, et le *Glossarium* pourrait bien n'avoir d'autre origine et d'autre raison d'être qu'une faute de copiste [1].

F. U.

1. Cf. encore *Hist. litt. de la France.* 1842, tom. XX, p. 29.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

BIBLIOTHÈQUE DES CONFÉRENCES. — Chaque conférence : prix 0 fr. 25. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

La divine enfance de Jésus, p. 36. — La Vie publique de Jésus, p. 39. — Conférences avec projections, par Léopold des Gerbes.

La Russie et les Russes, conférence avec projections, par M. G. M. Coissac.

APOLOGÉTIQUE CONTEMPORAINE. Chaque brochure in-12. Prix 0 fr. 25, port 0 fr. 10. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

L'Ame humaine. — L'Immortalité, par un missionnaire diocésain de Paris.

La Peste antireligieuse, réponse à la *Peste religieuse* de l'allemand Jean Most, par M. D. L. de Saint-Ellier.

ESPOIR QUAND MÊME, par Jehan de Collineaux, brochure de 112 pages en vente aux bureaux des *Voix franciscaines*. Allée de Garonne, Toulouse. Prix spéciaux pour propagande. 1 fr. 25.

La Divine Enfance de Jésus et *La Vie publique de Jésus* sont deux résumés très complets, l'un des premières années du Sauveur, l'autre de son ministère apostolique. La première conférence se divise en quatre parties : *Avant la naissance — La nativité — La fuite en Égypte — Le divin Ouvrier;* l'autre comprend : *Les premières manifestations de Jésus — Les premières prédications — Les missions de Galilée.* Les nombreuses projections appropriées aux divers sujets ne peuvent que soutenir l'intérêt des auditeurs. Ces deux intéressantes conférences se recommandent d'elles-mêmes à ceux qui s'occupent de l'éducation religieuse des enfants. Elles sont un excellent moyen de leur faire connaître Notre-Seigneur tout en les récréant.

Digitized by Google

***

Au moment où éclate la guerre avec le Japon, la conférenre de M. Coissac a un intérêt particulier. Tous les Russophiles lui sauront gré de leur avoir donné sur la nation amie les plus intéressants détails géographiques, ethnographiques et pittoresques.

***

L'Ame humaine et *l'Immortalité*, sont deux excellentes brochures où l'auteur, développe avec clarté les principaux arguments de l'existence, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme. Pour réfuter les sophismes et les objections matérialistes, M. l'abbé Lenfant a eu l'heureuse idée de faire parler les morts, de demander aux plus illustres représentants de la science, de la littérature, de la philosophie de se faire l'écho des enseignements de l'Église.

***

La peste antireligieuse, est une vigoureuse réponse au libelle d'un socialiste allemand et où sont entassées contre la religion des objections et des calomnies cent fois réfutées, mais toujours bonnes quand il s'agit de ruiner dans les âmes la foi et les mœurs. A toutes ces attaques M. de Saint-Ellier répond en montrant l'absurdité des objections de la fausse science, en résumant avec Taine les services rendus par l'Église à la civilisation et la science. Il termine en dévoilant les désastreux effets de l'irréligion dans la famille et dans l'individu, en dénonçant l'utopie socialiste. Cette brochure mérite surtout d'être propagée parmi la classe ouvrière pour laquelle a été traduit le factum de Jean Most.

***

L'auteur raconte dans cette élégante brochure les luttes récentes et glorieuses de l'Ordre si populaire des Capucins. Forts de leurs droits, les fils de S. François d'Assise ont attendu ou attendent encore que l'ennemi vienne les chasser de leurs couvents, ou les traîner devant les tribunaux. Ce sont ces expulsions brutales, ces jugements iniques que Jehan de Collineaux a réunis dans son livre. Ce n'est point l'œuvre d'un styliste : il n'a fait que résumer les documents fournis par les journaux. Mais c'est un livre d'or écrit tout entier avec les larmes des persécutés, et où chacun pourra apprendre que, lorsque la liberté est morte partout, elle vit encore dans le cœur des moines.

Fr. DIÉGO-JOSEPH.

***

DU CHOIX D'UNE CARRIÈRE INDÉPENDANTE, par Victor Bettencourt, avocat à la Cour d'Appel, vice-président de la *Jeunesse catholique de Paris*. — Ie Série : Agriculture, Industrie, Professions libérales, Colonisation. — 1 vol. in-12 de 308 pp. — 3 fr. Paris, Poussielgue.

Digitized by Google

En 1877, à la distribution des Prix des Écoles Albert-le-Grand et Laplace, le Père Didon égayait autant qu'il intéressait son auditoire en lui parlant en ces termes : « Il faut que cette jeunesse renonce en partie à ces carrières soi-disant libérales qui vous donneront simplement la facilité, je ne dis pas de mourir de faim, mais de vivre d'un cornet de pommes de terre frites, arrosées par le vin des Muses. Il faut qu'elle renonce en partie à ces carrières administratives qui lui donneront peut-être un bel habit brodé, des galons et des palmes ; mais quand on vous verra sous cet habit, on dira : il est attaché ! »

Et le Père Didon, on s'en souvient, était bien fidèle à cette déclaration, dans la direction qu'il s'efforçait d'imprimer aux élèves de son École.

Avec lui, et après lui, — peut-être surtout après lui, — tous les éducateurs chrétiens ont tourné leurs préoccupations vers les carrières indépendantes, celles qui donnent, avec le pain du corps, celui plus précieux de l'âme, la liberté.

En 1900, au Congrès annuel de l'*Alliance des maisons d'Éducation chrétienne* tenu à Bruxelles, un vœu fut émis qui, du premier coup, emporta l'adhésion de toute l'assemblée. On souhaitait la publication d'un *Manuel* des carrières indépendantes où les jeunes gens des collèges pussent trouver des indications pour s'éclairer dans leur choix. — On ajoutait que l'auteur du Manuel devrait être « un homme jeune, intelligent et très actif, d'un jugement très ferme, passionné pour sa mission ».

M. Victor Bettencourt se mit à l'œuvre, et en octobre dernier il publiait le Manuel demandé.

A lire son ouvrage on reconnaît qu'il était bien l'homme que désirait le rapport de Bruxelles. Il y a ramassé, sur toutes les carrières qu'il a parcourues successivement avec une compétence qu'on dirait d'un professionnel, une foule de renseignements extrêmement précieux, précis et pratiques. Aussi bien n'a-t-il épargné pour être utile et complet, ni les lectures, ni les enquêtes auprès des hommes du métier, ni le temps, ni le travail. Les aptitudes requises pour chaque profession, les conditions à remplir pour aborder telle carrière, et les conditions de succès, les perspectives qui s'ouvrent dans telle ou telle direction, jusqu'au chiffre de budget que peut espérer l'ingénieur, le notaire, l'avocat, etc., aux différentes étapes de sa carrière ; tous ces détails, et bien d'autres encore, vous les trouverez là exposés nettement, et avec les couleurs de la vie réelle.

Ce livre doit être connu de tous les maîtres qui ont à diriger les jeunes gens dans le choix d'une profession, comme aussi des parents qui ont à cœur de ne lancer leurs fils qu'à bon escient.

Et puis, M. Bettencourt parle *du choix d'une carrière* non pas seulement en homme qui connaît son sujet, mais encore en chrétien qui voit dans la carrière une voie ouverte à l'apostolat autant qu'un moyen de gagner sa vie. Ceci donne à son œuvre une haute portée morale. Oh ! il ne fait pas de grandes tirades sur l'amour du peuple ; mais, fréquemment, avec discrétion et à-propos,

Digitized by Google

en quelques lignes, un conseil, une leçon, un point de vue chrétien. Ainsi, vous ne trouverez nulle part dans ce livre une *théorie de l'apostolat des classes dirigeantes* — et cependant, après avoir étudié chaque profession, vous serez suffisamment averti de ce que, dans chacune, vous pourrez, vous devrez exercer autour de vous, de bonne influence. — On ne saurait trop louer et remercier M. Bettencourt de ce caractère qu'il a su imprimer à son travail.

L'auteur s'étend avec complaisance, c'est visible, sur la *Colonisation*. La question est à l'ordre du jour chez toutes les nations d'Europe : ne fallait-il pas lui ménager une bonne place dans un ouvrage qui parle tant d'avenir ? Des renseignements nombreux et toujours pratiques sont donc fournis d'abord sur la *préparation* à la vie coloniale : *l'École coloniale*, *le Commissariat de la marine*, *les Douanes chinoises* ; — puis sur *la colonisation* elle-même. La Tunisie, le Tonkin, Madagascar, nos trois grandes possessions coloniales sont étudiées successivement au point de vue qui intéresse nos futurs colons, et ceux-ci sauront désormais quelles sont les ressources soit agricoles, soit industrielles, de leurs pays d'adoption. Ils seront même avertis des conditions du voyage, des premières préoccupations qui les saisiront à l'arrivée, etc...

Un chapitre, le dernier, est intitulé : *Allons au Canada*. Ce n'est pas une colonie française, mais qu'importe? Les établissements y sont relativement si faciles ! D'ailleurs, le patriotisme et l'apostolat, deux choses que M. Bettencourt n'oublie jamais, y trouveront un compte excellent.

La conclusion de l'ouvrage est un vœu en faveur du développement de l'enseignement professionnel, vœu exprimé sous la forme d'un *complément*, non d'une *réforme* de l'enseignement secondaire. Il est certain que nous sommes en retard sur les autres nations sous ce rapport. En Belgique, sous le régime d'une véritable liberté, les catholiques encouragés, aidés par le gouvernement, ont littéralement couvert leur sol d'écoles professionnelles de tous genres. En France, les écoles libres et les Chambres de commerce sont aussi entrées dans cette voie : mais, hélas ! demain, quand ces écoles auront disparu, que deviendront nos beaux projets, dans le tablier de cette mégère qui s'appelle le Bloc maçonnique ? C'est ce sentiment, non de désespoir, mais de profonde tristesse, qui vous prend au cœur quand on ferme le livre où l'on a vu, éclairé par M. Bettencourt, ce que pourraient les catholiques avec la seule liberté de faire le bien.

Fr. AIMÉ.

***

ABBÉ LENFANT. La pureté du cœur et la mission moralisatrice de la femme chrétienne. — Paris, Poussielgue, 1904.

LECTURES DU TERTIAIRE, nos 1 à 10, Collections du « Memento », par le P. Michel Ange, capucin. Carcassonne, 1904.

La pureté du cœur ! Hélas ! qu'elle semble être oubliée maintenant ! En

Digitized by Google

traversant nos capitales on pourrait croire qu'elle n'existe plus. Mais Dieu veille : tant que l'Église sera — et nous savons qu'elle vivra jusqu'au dernier jour de ce monde — il y aura des cœurs purs. Mais il est des époques troublées où le mal prend le dessus, on ne voit plus que lui, on est près de désespérer. La persécution d'un côté, la liberté la plus excessive dans les mœurs de l'autre : entre ces deux maux que va devenir la génération qui s'élève, comment gardera-t-elle encore la pureté du cœur, la foi et la morale ?

C'est à ces questions anxieuses que répond l'excellent livre — disons traité — de M. l'abbé Lenfant. Ces pages sont d'un apôtre ; elles consolent et elles fortifient. Elles montrent le mal et le remède, elles font un appel touchant et pressant à la femme chrétienne, car c'est à elle qu'incombe surtout le devoir de régénération religieuse de la France, puisque c'est entre ses mains que se formeront les cœurs de ses enfants.

Mais il ne suffit pas de vouloir, il faut agir et l'action exige le sacrifice. Pour renouveler une nation, pour lui rendre la foi et la morale chrétienne, il faut commencer par une préparation sérieuse, l'œuvre d'apostolat. Le livre de Monsieur Lenfant donne le programme de cet apostolat courageux, persévérant, de la femme chrétienne et toutes les femmes de bonne volonté devraient l'avoir entre les mains. Il n'a rien de sec, ni d'aride. Il est consolant et doux, et contient des pages pleines de charmes et d'émotions, telle la mort de Bernadette ; des pages toutes pratiques, — il connaît bien ses paroissiennes de Ste-Clotilde, — des pages illuminées d'amour de Dieu et du prochain.

Puisse ce livre être beaucoup lu, beaucoup médité, beaucoup pratiqué, nous ne pouvons lui faire de plus bel éloge.

***

Le tertiaire n'ayant pas, comme le religieux, la forteresse bien armée du cloître et de la retraite, a besoin de beaucoup de secours pour suivre sans défaillance la voie du perfectionnement et de la pénitence au milieu du monde. Il faut, à chaque instant, qu'il cherche un abri pour se reposer, se recueillir, fourbir ses armes pour de nouveaux combats. Le petit livre du P. Michel Ange est un de ces retraits où l'âme peut venir s'asseoir, s'abriter un instant de la chaleur du jour, et goûter le rafraîchissement consolateur de ce bois spirituel, dans la sève si pure de l'esprit du Tiers-Ordre. C'est une nécessité, pour le tertiaire qui comprend son devoir, de se retremper souvent dans des lectures ou des méditations sur ses devoirs et ses privilèges et, la variété ici ne fait que du bien, en remettant sous ses yeux les mêmes vérités présentées sous une autre forme, avec de nouveaux aperçus qui raniment l'attention et rendent un nouveau courage. Le livre du P. Michel Ange a toutes les qualités nécessaires, pour produire un grand bien, il est substantiel, sans aridité, pratique, édifiant, bien écrit et bien composé. Si le Tiers-Ordre fait de parfaits chrétiens, les lectures du P. Michel Ange feront de parfaits tertiaires.

MAVIL.

Digitized by Google

***

HISTOIRE DE NEAUPHLE-LE-CHATEAU DU XIe SIÈCLE A NOS JOURS, par Alfred Prud'homme. Paris, Impr. des Orphelins, 40, rue de la Fontaine, in-8°, 1902 de VIII-291 pages.

HISTOIRE DE L'ABBAYE DE WICY SAINT-MESMIN-LEZ-ORLÉANS (502-1790). Son influence religieuse et sociale, d'après les archives et les documents originaux. Pièces justificatives et gravures, par l'abbé Eugène Jarossay, Orléans. Warron, 1902, in-8° de XII-543.

Ne cherchez pas dans cet ouvrage trop d'exa ctitude scientifique, ou une monographie savamment conduite, avec multitude de notes au rez-de-chaussée des pages : Non, c'est plutôt une compilation de détails recueillis de côtés et d'autres, et malheureusement, il est souvent difficile de contrôler ces affirmations : l'auteur n'indique pas, en effet, le lieu précis de ses trouvailles. Neauphle-le-Château est un gros bourg de 1300 habitants, dans le canton de Montfort l'Amaury, en Seine-et-Oise. Une voie romaine le traversait jadis ; il fut plus tard le siège d'une châtellenie. A partir de Louis XIV, Pontchartrain, commune voisine, l'éclipse de sa gloire.

M. Prud'homme a consacré la seconde moitié de son livre à des notices sur les lieux avoisinant Neauphle-le-Château. Mentionnons Le Tremblay, Poissy, Montfort l'Amaury et Pontoise. Dans ces deux dernières localités, il y avait un couvent de capucins. Çà et là quelques négligences : *Godet et Mgr Desmarets*, p. 269, pour *Mgr Godet des Marais*, — *Pomponne de Bellieuze*, p. 86 et 87, pour *de Bellièvre* ; — la *carte de Pentinyer*, p. 7. pour *Peutinger*, — etc. Les notices, chartes et analyses d'actes sont généralement mal publiées.

Ce qu'il convient de louer sans borne, c'est la patience à recueillir toute cette abondance de détails sur Neauphle-le-Château.

***

L'abbaye de Micy, située à deux lieues d'Orléans, fut fondée en 508 par le roi Clovis, à la prière de saint Euspice. Tels sont du moins les détails que nous révèlent des documents du IXe siècle. En 780, le célèbre évêque Théodulphe, l'auteur vrai ou supposé du *Gloria laus*, introduit une ferveur nouvelle dans le monastère avec la règle de S. Benoît, et c'est sous la crosse des moines noirs que demeura l'abbaye jusqu'en 1608. Cette année-là, le cardinal La Rochefoucault, grand réformateur et digne homme lui-même, leur substitua les moines blancs, c'est-à-dire les Feuillants, avec l'assentiment du Pape et la protection du roi. La colonie religieuse disparut à la Révolution.

Digitized by Google

M. l'abbé Jarossay raconte l'histoire de cette abbaye bénédictine avec amples détails, puisés aux meilleures sources. Un appendice renferme les chartes les plus importantes. Le diplomatiste aurait peut-être là quelques réserves à faire, mais l'ensemble de l'ouvrage mérite un bon point.

Léon BERSON.

***

LE T. R. PÈRE MARIE-THÉODORE RATISBONNE, fondateur de la Société des prêtres et de la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame de Sion, d'après sa correspondance et les documents contemporains. Paris, Poussielgue, 1903, in-8°. Tom. I de XV-624 pp. Tom. II de 744. Avec deux héliogravures.

L'ÉVANGILE DU PAUVRE, par Mgr Baunard. 3e édition, in-12 de XX-354 pages. Paris, Poussielgue. 1904. Prix : 3 fr. 50.

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ DIEU. Conférences dialoguées, par M. l'abbé Dassé, curé-doyen de Sèvres. Paris, Haton, 35, rue Bonaparte, 1901, in-16 de VIII-172 p.

Ces deux gros volumes sont à proprement parler la vie des deux frères Théodore et Marie Ratisbonne, le récit de leurs saintes entreprises, l'exposé de leurs œuvres. On connaît déjà leur conversion. Théodore, sorti d'une famille de grands banquiers, ne trouve pas dans les prescriptions talmudiques et dans l'enseignement de la Synagogue cette étincelle de vérité qui rassasie l'intelligence et comble les désirs du cœur. Il étudie le droit, la médecine, il fonde une école israélite. Rien ne le satisfait, et c'est seulement au cours de M. Bautain que son œil s'ouvre pour la première fois à la lumière et à la grâce de Dieu. Il est alors ondoyé en secret par une pieuse laïque, le 14 avril 1827. Il avait vingt-cinq ans. Son plus jeune frère, Alphonse, sera le premier qui le dénoncera à la famille. Mais un coup inattendu et miraculeux le frappera à son tour. Déjà fiancé, en cours de voyage en Orient, et passant à Naples, il ne peut résister au désir de monter jusqu'à Rome. Un de ses amis, protestant, le fait entrer en connaissance d'un fervent catholique, le baron de Bussière. Alphonse, contre toute prévision, retarde son départ pour voir le Pape à Saint-Pierre. Il passe un jour par hasard à l'église Saint-André delle Frate. Il y entre. Il est alors soudainement frappé par la grâce, comme S. Paul, et de Juif endiablé il devient catholique. Le miracle fut canoniquement constaté le 3 juin 1842. Marie-Alphonse avait vingt-huit ans. Quelle joie pour les deux frères de se retrouver ensuite, de se serrer entre leurs bras, de se sentir plus unis que jamais ! Ils devinrent prêtres tous deux, et tous deux consacrèrent leur temps et leurs soins à la conversion de leurs anciens

Digitized by Google

coreligionnaires : de là naquit cette florissante congrégation des dames de Sion, aujourd'hui répandue aux quatre vents du ciel.

Cette double biographie est donc pleine d'intérêt. Le lecteur y retrouve des noms connus, ceux de l'abbé Bautain, du P. Herman, de M. Desgenettes, de M. Goschler, des frères Level. Ceux que passionne la question juive liront plus spécialement les chapitres en rapport avec cet objet, et ne relèveront pas sans une pointe de malice, les avis opposés de Pie IX et du P. Théodore sur la prochaine conversion des fils d'Israël. Tous goûteront ce récit édifiant dû à la plume filiale d'une enfant de Sion et tiré en majeure partie des archives particulières de la communauté.

***

Le nom seul de Mgr Baunard est une recommandation pour le présent livre. On y trouvera la doctrine évangélique exposée en vue du pauvre et pour le pauvre, et le pauvre, c'est la multitude. *Misereor super turbam*, disait Notre Seigneur. Voici la table des matières : Ch. I. Le berceau du pauvre (Nativité et Épiphanie). — II. Patrie et autels du pauvre (circoncision et présentation de Jésus). — III. Les migrations du pauvre (la fuite en Égypte). — IV. École et catéchisme (Jésus enfant au temple). — V. La famille ouvrière (Nazareth). — VI. Veuve et fils de l'ouvrier *(Faber, filius Mariae)*. — VII. Pauvres et saintes noces (noces de Cana). — VIII. Faim et tentation du pauvre (Jésus jeûnant et tenté au désert). — IX. L'Évangile aux pauvres (Jésus à la Synagogue de Nazareth). — X. Le divin pauvre (pauvreté de Jésus). — XI. Apôtres pauvres (vocation et mission des douze). — XII. Le *Venite* aux pauvres (l'école de Jésus). — XIII. Bienheureux les pauvres (sermon sur la montagne). — XIV. Le prédication des pauvres. — XV. Jésus dans le pauvre *(mihi fecistis)*. — XVI. Le pain aux pauvres (multiplication du pain). — XVII. L'aumône du riche (Zachée et le mauvais riche). — XVIII. L'aumône du pauvre (le denier de la veuve). — XIX. L'âme de l'aumône. — XX. Les volontaires : pauvres pour les pauvres (l'adolescent que Jésus aima). — XXI. Les pauvres infirmes (Jésus guérissant les malades). — XXII. L'Étranger *(quel est mon prochain ?)*. — XXIII. Esclaves et esclavage. — XXIV. Passion et mort du Sauveur (passion de Jésus crucifié). — Épilogue. Lazare. Le pauvre dans le ciel.

Moins mal qu'une pâle analyse, cette indication substantielle donne un avant-goût de la doctrine contenue en ce volume. Elle est exprimée dans cette langue forte et bien française qui jaillit tout naturellement de la plume et du cœur de Mgr Baunard.

***

Chacun connaît le livre plus considérable de M. Poulin sur le même sujet Celui-ci, d'allure plus modeste, contient cinq conférences : I. Dieu existe. II. Pourquoi certains se disent athées. III. Ce qu'est Dieu. IV. La Trinité des

Digitized by Google

personnes en Dieu. V. La Providence de Dieu. La doctrine est exposée avec beaucoup de simplicité, une grande clarté. Le sujet est capital, et l'on ne saurait adresser trop d'éloges à ceux qui répandent une parole aussi substantielle. C'est de celle-là que les fidèles ont plus que jamais besoin et c'est de ce bon grain-là qu'ils sont cependant appelés si peu souvent à se nourrir

Quelques citations, heureusement choisies, et ayant trait à l'objet des conférences, sont placées à la fin de chacune d'elles.

F. Ubald D'ALENÇON.

***

LA TRAGÉDIE DU SOIR, par Armand PRAVIEL. 1 vol. 3 fr., Lemerre.

L'HEURE AMOUREUSE ET FUNÉRAIRE, par Pierre FONS, préface d'Émile POUVILLON, 1 vol., P.-V. Stock.

LE STYLE DANS LES ARTS ET SA SIGNIFICATION HISTORIQUE, par Louis ZUGLAR, doc. ès lettres. 1 vol in-16 (Hachette et Cie) couronné par l'Académie francaise.

LE DRAME DE PÉKIN EN 1900, par L. DEBROAS 1 vol. illustré, petit in-4°. Desclée, De Brouwer et Cie.

M. Armand Praviel, le vaillant directeur de l'*Ame Latine*, s'était révélé bon poète par des *Poèmes Mystiques* ardents et graves, artistement doctrinaux, bien propres à raviver dans les cœurs.

L'amour du Sacrifice est le désir des Cieux !

Sa *Tragédie du soir* le classe parmi les grands artistes du vers, les lyriques de large envergure, et c'est justement que l'Académie des Jeux Floraux vient de lui décerner le titre de maître. Les poèmes qui constituent cette œuvre sont d'un dessin large et ferme, d'une eurythmie noble et délectable, d'une somptuosité de haut goût. Ils évoquent magnifiquement l'automne de la Gloire, les tristesses des Lauriers, les revers des Médailles, la majesté du renoncement et du martyre, toutes les austères beautés des soleils à leur déclin. Ils présentent maints vers chrétiens remarquablement frappés, surtout dans l'épilogue.

O Christ ! Ton Labarum ornera nos écus...
« Frères, nous le croyons, c'est la mort qui délivre ;
Ne pleurez pas les jours, que vous auriez vécus !

Digitized by Google

« D'un bonheur infini que votre âme s'enivre,
Qu'importe que le sang rougisse le pavé :
Tendez la gorge à vos bourreaux ; vous allez vivre !

« Et, porteurs du flambeau fermement élevé,
Vous transmettrez ainsi l'invincible Espérance
Aux ennemis brutaux qui n'ont jamais rêvé ! »

Des échafauds souillés un jour nouveau s'élance :
Les chefs barbares feront taire les clairons,
Émus par la douleur, troublés par la souffrance.

Le cœur, touché par vous, clamera : « Nous croirons !
Nous boirons le vin pur des Paroles divines !...
Martyrs, l'aube éternelle illumine vos fronts ! »

Car ils nous auront vus, debout sur les collines
En prière, les bras ouverts, dressant aux cieux
De vivants crucifix parmi les javelines !

Les hymnes rempliront les airs silencieux,
Expliquant le pourquoi des rouges épopées ..
Des symboles partout éblouiront leurs yeux,

Et les Agonisants, tendant leurs mains crispées
Dans l'azur dont le soir enflamme les parois,
En offrant au Seigneur la garde des épées

Hérisseront encor le mystère des Croix.

***

Œuvre d'un débutant qui deviendra certainement un maître. C'est l'heure du printemps de sa vie, heure de joies brèves, de déceptions cruelles et de deuils douloureux, que le poète a fixée, avec un lyrisme impressionnant et un art charmeur, en des vers fluides, musicaux, aux harmonies et aux nuances exquises. Les pièces de cet écrivain livrent une âme infiniment délicate, un cœur délicieusement tendre et élégiaque, que les ronces des chemins ont couvert de blessures.

Sans les chères douleurs dont je crains la détresse,
Mourir serait bien doux, ce soir, ô ma Jeunesse,
Quand l'avril des jardins se pare de soleil !

Une âme d'une telle sensibilité devait, quoique rongée par les doutes du siècle, soupirer après celui qui seul dispense les réelles consolations.

Le sentier que je suis est bien vain et bien long.
Je rêve de t'y rencontrer, ô Maître blond,
Pour te dire à mon tour que, dans la nuit qui tombe,

Digitized by Google

J'ai faim d'un froment pur que je ne connais pas ;
Et peut-être, en voyant mon âme qui succombe,
Seigneur, tu sourirais et m'ouvrirais tes bras !

Notre jeune poète peut être certain qu'il rencontrera Notre Seigneur dès qu'il se donnera la peine de le chercher ; pour son bonhenr, souhaitons que ce soit bientôt.

***

Voici un ouvrage excellent qui s'impose à l'attention de tous les esprits sérieux. Le style, selon M. Zuglar, c'est l'élément qui assure aux œuvres leur caractère artistique. S'il en scrute l'origine et la formation, c'est parce qu'il a reconnu l'impossibilité de pénétrer très avant l'esprit du passé, de connaître réellement l'homme dans son intimité, sans recourir à l'étude des divers vestiges plastiques des siècles disparus. Et, comme c'est au style que les œuvres doivent leur beauté, puisque c'est le style qui « réalise dans l'œuvre les divers caractères par lesquels on a essayé en tout temps de caractériser, sinon de définir le beau », c'est au style qu'il importe de s'attacher pour étudier, dans les œuvres, les rapports de l'art avec l'histoire. « Munis des œuvres d'art, en étudiant le style, nous sommes mieux informés, nous savons comment l'humanité voyait les choses, sous quelles formes elles lui apparaissaient, suivant quelle proportion elles s'étageaient devant elle, et avec ces indications précises nous pouvons déterminer à quel point de vue elle était placée, c'est-à-dire sur quelles idées elle était, pour ainsi dire, montée et retrouver sa position, c'est-à-dire, pour quitter notre comparaison, sa disposition d'esprit. Ainsi derrière l'enchaînement des styles, nous découvrons l'enchaînement des idées qui l'inspire et le dirige. »

Le style obéissant d'une manière très sensible et très fidèle aux idées directrices et dominantes d'une époque, a, de toute évidence, une haute valeur significative. Il révèle vraiment le milieu intellectuel ; or, c'est de tous les milieux, dans lesquels on replonge pour revivifier les hommes et les événements de jadis, celui qui certainement a le plus d'importance, puisque tous les autres agissent sur lui et n'agissent sur le reste que par lui. Sans doute, le style ne résiste pas à l'imitation, cette force étrangère au milieu intellectuel, mais il lui est soumis dans la mesure où il le peut sans cesser d'être l'image de l'esprit. C'est surtout dans sa puissance de synthèse que s'affirme la valeur significative du style ; on peut même le considérer comme une synthèse toute faite et impartiale, presque produite d'elle-même, à l'époque même.

L'historien qui s'applique à chercher la synthèse d'une époque dans l'étude de l'esprit de cette époque, peut, selon son degré d'initiation au langage de l'art, conclut l'auteur, considérer le style de trois manières : comme représentant les traits essentiels de cette synthèse elle-même, puisqu'il reflète et exprime cet esprit ; comme en facilitant la construction, puisqu'il permet de discerner et de bien placer les matériaux (faits et idées) qui lui conviennent ;

Digitized by Google

comme d élimitant, par le seul fait de ses variations, les espaces de temps et de pays qu'elle doit embrasser.

On ne révèle pas en quelques lignes un ouvrage substantiel et savant comme le *Style dans les Arts*, à peine peut-on en résumer les points essentiels. Nous renv oyons le lecteur au texte même, qui est de ceux qu'il faut lire et relire, et qui, d'ailleurs, est d'une lecture attachante. Il prendra place parmi les rares travaux dont on se servira demain pour établir la science de l'esthétique, et il contribuera pour une large part à régénérer le goût. Soyons fiers que l'auteur d'un tel livre soit un vrai catholique.

***

Les tragiques événements dont une partie de la Chine a été le théâtre, voici tantôt quatre ans, sont encore dans toutes les mémoires. Mais qui donc ne voudrait les relire et en posséder la relation ? M. Debroas expose d'excellente manière les causes du mouvement xénophobe et nous livre, silhouettées en quelques traits typiques, les physionomies de l'impératrice douairière Tse-Hy, de l'empereur Kouang-sû ainsi que du fameux Li-Hung-Sang. Il narre sans vaine recherche d'effets, toutes les péripéties du siège des légations et de celui du Pé-t'ang ; et il présente aussi force détails, dont plusieurs très peu connus, sur les massacres et les martyres de missionnaires et de chrétiens dans la Mandchourie. Son ouvrage se recommande au public catholique par ses renseignements comme par son esprit.

ALPH. GERMAIN.

***

ENTRETIENS APOLOGÉTIQUES. — I. *Le club « ni Dieu, ni Maître. »* — II. *Au bord d'une tombe.* — III. *La Villa « la Providence, »* par J. van Volckxsom, S. J. — Œuvre des Tracts Catholiques, 48, Vieux-Marché-aux-Grains, Bruxelles. 1904.

La façon dont l'auteur expose la bonne doctrine dans ces tracts, excellents à propager, nous laisse à penser un esprit philosophique, très observateur, et un cœur d'apôtre.

A l'époque où les mauvais journaux déprécient tant les prêtres et la religion, trompent le peuple et corrompent la jeunesse, ces brochures pourront éclairer cette élite d'hommes d'œuvres qui aiment à lire, à réfléchir, et à discuter. Trop facilement on se fait une philosophie personnelle, à la lecture d'un journal dont la doctrine paraît assez raisonnée, mais dont le fond en réalité est tout imbu de faux principes.

Sous forme de réponses aux objections posées par différents personnages habilement mis en scène, les *Entretiens Apologétiques* porteront remède au grand mal. Et leur lecture apprendra aux catholiques à bien se défendre.

Digitized by Google

***

DE LA CRIMINALITÉ EN FRANCE DANS LES CONGRÉGATIONS LE CLERGÉ, ET LES PROFESSIONS, D'APRÈS LES DERNIERS DOCUMENTS OFFICIELS, par Georges Bertrin, agrégé de l'Université, docteur ès lettres. — Broch. de VII-158 pp. Paris, Maison de la Bonne Presse.

Voici un spécimen d'un nouveau genre d'apologétique, l'apologétique par la statistique et par les chiffres. L'anticléricalisme aux abois, après avoir abusé de tous les raisonnements, s'est mis à fausser, avec plus de cynisme encore, les chiffres. Pour le confondre, il n'y a qu'à rétablir les vraies statistiques. Elles parlent, avec leur éloquence brutale, en faveur du clergé et des congrégations dans le travail de M. Bertrin, travail où l'exactitude est poussée jusqu'au scrupule.

L'auteur avait d'abord publié ce travail dans le *Correspondant* — Ensuite, pour la propagande, il en fait une brochure, celle-ci. Nous l'en félicitons. Mais nous voudrions qu'il en réduisît encore les proportions, pour en faire un *tract*. Ces chiffres-là, il faut que le peuple les connaisse.

F. AIMÉ.

***

L'ACTION POPULAIRE. — Publication bi-mensuelle — 3e série. — N° 26. *Meneurs socialistes, Confession d'un révolutionnaire ;* N° 27. *L'organisation professionnelle de la petite Bourgeoisie en Belgique;* N° 28. *Qu'est-ce que l'Ouvrier ? Qu'est-ce que la Question ouvrière ?* N° 29. *Action sociale des Jeunes :* I. *Association catholique de la Jeunesse française ;* — N° 30. *Action sociale des Jeunes :* II. *Le Sillon.* — Chaque N° 0 fr. 25. — Paris, Lecoffre, et Lille. Imp. de l'*Action Populaire*, 15, rue d'Angleterre.

Nous n'avons sans doute pas à apprendre aux lecteurs des *Études Franciscaines* ce qu'est l'*Action populaire*. Elle n'a pas davantage besoin qu'on recommande ses *tracts*. Depuis plus d'un an qu'elles paraissent périodiquement ces petites brochures ont très bien réussi à se caser, l'une après l'autre, dans toute bibliothèque qui parle d'*Action populaire*. Les premières arrivées ont, sans conteste, réservé la place de leurs sœurs plus jeunes.

Tous ces tracts ne sont pas de même valeur, ni de même genre ; mais tous ils fournissent des renseignements utiles et précis, tantôt théoriques ou doctrinaux, tantôt pratiques, surtout à quiconque veut s'occuper d'œuvres sociales. Tous ils tendent à réaliser, sans témérité, mais aussi sans pusillanimité, la grande adaptation de la vie moderne du travail aux conditions nouvelles qui lui sont faites, l'*organisation*, l'*association professionnelle*.

Digitized by Google

Très instructive, la *confession* loyale de cet ouvrier qui s'appelle Henry Vivienne. Après avoir été successivement *révolutionnaire* ou *guesdiste*, *grève-généraliste*, *ministérialiste*, après avoir passé par toute la gamme des politiques socialistes, il finit par devenir simplement *syndicaliste !* Il reconnaît donc, après d'amères déceptions que le syndicat professionnel, ni révolutionnaire, ni politicien, dirigé non pas *contre le patron*, mais *pour l'ouvrier*, est le seul moyen d'améliorer le sort des travailleurs.

M. du Maroussem répond avec la précision d'un homme habitué, par ses travaux d'enquête, à manier des chiffres, aux deux questions qu'il pose. Sa conclusion, c'est que « la question ouvrière est moins une question de *répartition de richesses* qu'une question de *répartition de pouvoirs* ».

La petite bourgeoisie — petits métiers, petits commerces — commence à se trouver mal à l'aise, en France et ailleurs, entre la grande industrie et le mouvement coopératif. M. V. du Clercq en lui faisant connaître ce qui se fait en Belgique, lui enseigne le moyen de prospérer; pour elle aussi le moyen de salut, c'est l'association professionnelle.

Les deux brochures de M. F. Veuillot sont de celles qui mettent au cœur l'espérance et donnent du courage. Honneur à ces *Jeunes* vaillants qui, malgré les ignominies dont ils sont les témoins, ne désespèrent pas de leur patrie, et consacrent à la servir leur foi, leur enthousiasme, avec un zèle aussi ardent qu'avisé ! On voudra connaître davantage leur esprit, leur organisation, afin d'y enrôler tout ce qu'il y a de forces vives dans le monde des *Jeunes*. M. Veuillot sera un excellent guide pour cette étude.

***

DIRECTION DES ENFANTS, par l'abbé SIMON, 1 vol. de 185 pages. 2 fr. Téqui, 29, rue de Tournon. Paris.

Nous saluons aujourd'hui un nouveau livre d'ascétisme, traitant de la direction des enfants, l'art des arts. Cette matière est toujours aride, le travail est ardu et demande, à côté d'un cœur débordant d'amour, un bon sens pratique, un jugement éclairé, mûri par l'expérience.

L'auteur divise son ouvrage, sa « technique spirituelle » en deux parties : la piété affective (envers Dieu), et la piété effective (domination sur soi-même). La formation de ces deux piétés doit être simultanée.

Il me semble que l'abbé Simon a poussé trop loin la « régularité mathématique » qu'il défend dans ses savantes pages. Aux jeunes gens sans doute il faut inculquer le goût de la piété extérieure régulière à laquelle on donne une âme vraiment vivante, la piété intérieure : ce sont les rails des tramways. Mais il est indiscutable qu'il faut aisser une certaine liberté d'allure. Qui fera le triage entre les fervents et les tièdes, développera davantage l'esprit d'initiative que tel exercice à telle heure ?

Nous avons lu avec joie et édification les moyens suggérés par l'auteur

Digitized by Google

pour former la volonté des jeunes éphèbes. Hélas ! le même mal est constaté partout : éducation trop molle, tendances au rachitisme moral.

Nos vœux de succès à ce gentil opuscule ; il pourra ranimer les éducateurs parfois découragés vis-à-vis du peu de succès « apparent » de leurs travaux ; il leur fournira surtout de nouveaux moyens pour rendre la vertu plus aimable, les volontés plus fermes, plus énergiques ; il contribuera ainsi à la régénération de la société : « nos enfants d'aujourd'hui ne sont-ils pas les hommes de demain ? »

D. JOUNIAUX.

***

LE DEVOIR ET SES VAILLANTES, par M. l'abbé RIMBAULT. In-4° de 80 pag. Libr. S. Téqui, 29, rue de Tournai. Paris.

ÉVANGILE ET ÉVOLUTION, simples remarques sur le livre de M. Loisy : *L'Évangile et l'Église*, par M. l'abbé G. Oger, ancien directeur au grand séminaire de Soissons. In-12° de XXII-46 pages. Libr. Téqui, 29, rue de Tournay. Paris. 1903.

De tout temps l'Église eut à cœur de rappeler à la femme son rôle sublime. Sur des questions brûlantes et délicates, elle n'a jamais craint d'inspirer à ses prédicateurs de sacerdotales paroles. Les conférences de M. l'abbé Rimbault sont une preuve de cette fidélité.

Une fois de plus, l'auteur a montré, comment, sous les trésors d'une imagination toujours féconde, il savait enchâsser d'abondantes et profondes pensées. Philosophe, moraliste, poète, c'est tout cela que nous révèlent en M. l'abbé Rimbault « Le Devoir au XXe siècle », « Celles qui pensent », « Celles qui vibrent », « Celles qui aiment ». Sous ces titres trop sonores peut-être aux yeux de certains, mais très justifiés pourtant, le conférencier donne à son auditoire de bonnes et chrétiennes leçons, car il entend rester apôtre ; et s'il stigmatise la veulerie de nos catholiques actuels, c'est pour ramener ses « Vaillantes » au pied de la croix, leur remettre entre les mains cet auguste drapeau du devoir, avec, au cœur, la flamme des saintes énergies.

A ces éloges, l'auteur nous permettrait-il d'ajouter une légère réserve ? On dirait que M. l'abbé Rimbault se croit, pour rester moderne, obligé de parler latin. Sa langue pourtant est assez riche ; pas ne lui est besoin de recourir à des néologismes comme « exacerber », « tribulé » et autres de ce genre. Toutes ses auditrices les ont-elles compris ? Le style moderne d'ailleurs s'accommode fort bien de la simplicité ; pourquoi laisserions-nous croire à ses détracteurs qu'il en est l'ennemi ?

Cette modeste remarque n'empêche point que nous ne souhaitions bon succès aux conférences de M. Rimbault. Puissent « ces belles leçons de piété, de courage, de patriotisme », comme les appelle Mgr de Cahors, réveiller les âmes qui les liront.

Digitized by Google

***

Parmi les brochures nées de la question Loisy, en voici une d'allure bien modeste, mais aussi d'une compétence indiscutable. M. Oger attaque d'abord dans une introduction « le libéralisme biblique » de M. Loisy, discute brièvement sa méthode et lui rappelle que « l'essence de la vraie religion ne peut pas s'analyser par les procédés ordinaires de l'analyse », que « l'essence de l'Évangile ne peut pas être établie exclusivement sur une discussion critique des textes évangéliques ».

Les quelque quarante pages qui restent contiennent une réfutation des principales erreurs de M. Loisy sur « le royaume des cieux », « le Fils de Dieu », « l'Église », « le dogme chrétien », « le culte catholique ». Cette réfutation est faite avec toute la courtoisie d'un prêtre plein de respect pour la personne et le talent d'un confrère, avec la science et la précision d'un professeur d'Écriture Sainte. Peut-être à certains endroits eût-elle, à être moins concise, gagné en clarté et fût-elle trouvée d'une lecture plus facile par ceux que l'habitude n'a pas encore rompus aux discussions exégétiques.

Fr DIEGO-JOSEPH.

***

VIE DES SAINTS ILLUSTRÉS, 12me série, beau volume relié in-4°. — Maison de la Bonne Presse. Paris, 1904.

LA MÈRE DE MISÉRICORDE. Mois de Marie extrait des œuvres de S. Alphonse de Liguori, par le P. Dierman, in-12, 224 pp. Prix : 1.50. — Société St-Augustin, Desclée et Cie.

La Maison de la Bonne Presse publie chaque année en un charmant volume la série de *Vies des Saints* déjà parues chaque semaine comme supplément au *Pèlerin*. Cette intéressante collection, avec ses nombreuses illustrations, ses faits habilement condensés en peu de pages et minutieusement documentés, est d'un précieux secours à tout homme d'histoire et de religion.

Les faits qui ont le mieux caractérisé les différents *hommes de Dieu* y sont racontés aussi bien pour l'édification que pour l'instruction: le lecteur y trouvera les sources les plus sûres pour étudier plus en détail l'histoire de l'Église.

***

Le titre donné par le P. Dierman à son *Mois de Marie* est le sujet de la première méditation. L'auteur, semble-t-il, s'adresse surtout aux âmes faibles; c'est pourquoi nous retrouvons ce sujet à chaque jour du mois de mai où la T. Ste Vierge est invoquée sous un différent titre. Le plus souvent la méditation fait place au récit de miracles ou faits extraordinaires tirés de la vie des

Digitized by Google

Saints dévots à Marie. Ces *nombreux exemples* ne sont-ils pas bien faits pour attirer notre attention sur la Reine du Ciel et lui gagner notre confiance?

Les fidèles qui liront ce recueil sauront l'estimer comme un bon livre parce qu'il leur fera du bien ; la doctrine en est sûre puisqu'elle est extraite des ouvrages d'un Docteur de l'Église.

***

Les Études Franciscaines ont encore reçu :

LE JUBILÉ DE 1904, broch. in-16 de 30 pages par l'abbé J. Sabouret. Paris, Téqui, 1904.

S. S. PIE X. Vie populaire anecdotique, traduite de l'italien, par Enrico Mortinelli. — Paris, id.

CHEMIN DE LA CROIX, approuvé par Mgr Larue, év. de Langres, et Mgr Isoard, év. d'Annecy; 2me édit. — Société St-Augustin.

LETTRE ENCYCLIQUE de S. S. le pape Pie X. — Maison de la Bonne Presse, rue Bayard, Paris.

PETIT MOIS DE MARIE, par M. A. de Gentelles. In-16 de 190 pp. Société St-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie, Bruges.

FAITS ÉDIFIANTS A LA GLOIRE DE NOTRE-DAME, par le R. P. O. Bischoff. In-12 de 128 pp. — Société St-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie, Bruges.

Avec la permission des Supérieurs.

Albert Caussin, Gérant.

Société Desclée, De Brouwer et Cie, Lille — Paris — Bruges.

Digitized by Google

DES ORIGINES
DE L'ÉGLISE DE LA PORTIONCULE
ET DE SES DIVERSES DÉNOMINATIONS.

Les historiens de saint François d'Assise, à commencer par le premier en date, le B. Thomas de Celano, ont tous consacré des lignes remplies de dévotion au petit sanctuaire de Notre-Dame de la Portioncule, à l'ombre duquel l'Ordre des Mineurs avait grandi et s'était merveilleusement développé au point de remplir le monde en peu d'années. Ouvrons la *Legenda Prima* et relisons ce que nous en dit frère Thomas.

Après avoir réparé l'église de Saint-Damien, le saint de Dieu se transporta en un autre lieu proche de la ville d'Assise, où il se mit à restaurer une église en ruines, n'abandonnant son entreprise qu'après l'avoir menée à bonne fin. De là il alla en un autre endroit, nommé la Portioncule, où se trouvait une église de la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu, de fondation ancienne ; elle était alors abandonnée et personne n'en prenait soin. En la voyant ainsi détruite, l'homme de Dieu se sentit ému, il avait en effet une fervente dévotion pour la Mère de toute bonté, c'est pourquoi il se fixa près de cette église et la restaura [1].

1. « Interea sanctus Dei.... prædicta ecclesia (Sancti Damiani) reparata, migravit ad locum alium juxta civitatem Assisii, in quo ecclesiam quamdam dirutam et propemodum eversam reædificare incipiens, a bono principio non destitit quousque ad perfectum adduceret universa. Inde vero ad alium se transtulit locum, qui Portiuncula nuncupatur, in quo ecclesia beatæ Virginis matris Dei antiquitus constructa extiterat, sed deserta tunc a nemine curabatur ; quam cum sanctus Dei cerneret sic destructam, pietate commotus, quia devote fervebat erga totius bonitatis matrem, cœpit ibidem assiduus commorari... cum jam dictam ecclesiam reparasset... » (*1 Cel.*, I, 9). — « *Totius bonitatis Mater*, » la Mère de toute bonté, la Bonne Mère, comme cette expression est touchante sous la plume de notre vieil historien, digne fils du fervent serviteur de la Vierge Marie. On reste surpris en voyant le dévot saint Bonaventure copier ce passage et substituer à cette appellation si pieuse la froide dénomination de « *Domina mundi* », la souveraine du monde !

Digitized by Google

Quelles étaient les origines de cette chapelle ? Celano se contente de nous dire qu'elle était de construction ancienne, *antiquitus constructa*. Les vieilles gens la désignaient sous le nom de Sainte-Marie des Anges, qui aurait été son nom primitif, à moins qu'il ne lui fût venu d'apparitions angéliques dont elle avait été le théâtre [1]. Les historiens primitifs ne nous apprennent pas autre chose sur l'histoire de la petite église. Recueillir et discuter ce que la tradition ou la légende nous ont conservé sur la Portioncule pour combler cette lacune et suppléer ainsi à l'histoire, tel est le but de ces quelques pages.

Cette église abandonnée appartenait à l'abbaye des Bénédictins du Mont Soubase auprès d'Assise. C'est l'abbé qui en céda la jouissance à François et à ses premiers compagnons, et nous la voyons encore figurer sur la liste des possessions de l'abbaye, après que les Mineurs y étaient établis [2].

Pour appartenir ainsi aux Bénédictins on peut légitimement supposer que ce petit sanctuaire avait été construit par eux. C'est ce que nous rapporte le P. François-Marie-Ange de Rivotorto, dans les quelques lignes qu'il consacre à la Portioncule. D'après lui, cette chapelle était une de celles que les moines du Soubase firent construire dans la région, pour favoriser la piété des fidèles. Il ajoute un détail qui a été la cause de recherches que nous allons résumer. Cette chapelle, dit-il, fut construite sur le modèle de celle que le Saint Patriarche Benoît avait élevée, auprès de Subiaco, en l'honneur de la Reine des Anges [3].

1. « Solebat veterum incolarum relatu Sancta Maria de Angelis alio nomine dici » (*2 Cel.*, 1, 12). « Expertus erat... locum... supernorum visitatione spirituum frequentatum » (*1 Cel.*, 106). « Antiquitus tamen vocabatur Sancta Maria de Angelis quia sicut dicitur cantus angelici (ibi sæpe sunt auditi). — (*Specul.*, éd. Sabatier, pp. 97, 98, les derniers mots sont une addition de l'éditeur ; dans la *Redactio I*, éd. Lemmens, p. 59, on ne trouve rien d'équivalent). Saint Bonaventure constate la tradition en écrivant : « Sentiens autem (B. Franciscus) juxta nomen ipsius ecclesiæ quo ab antiquo Sancta Maria de Angelis vocabatur, angelicarum ibi visitationum frequentiam... » (*Leg. major.*, cap. II.)

2. « Proprietatem ex eo (loco) aliis reservans, sibi et suis retinens usum tantum » (*2 Cel.*, 1, 12). — Le 11 décembre 1234, Grégoire IX adressait une Bulle « *Piæ postulatio* » à l'abbé du Soubase confirmant les biens et privilèges de l'Abbaye. Au nombre des biens figure « Capellam Sanctæ Mariæ de Portiuncula subtus civitatem Assisinatem » (Archiv. Vatican. *Regesta Gregorii IX*, Reg. 17, fol. 242, n. 2319. Cf. Auvray. *Registres Pontificaux de Grégoire IX*, col. 1222). Cette Bulle fut renouvelée et confirmée par Innocent IV, 11 mars 1244 (*Disamina degli scrittori e dei monumenti risguardanti S. Rufino*... Assise, 1797, pag. 398. Cf. Berger, *Registres Pontificaux d'Innocent IV*, 1, p. 96, n. 546.)

3. *Collis Paradisi amænitas seu Sacri Conventus Assisiensis historiæ libri II.* Montefiascone, 1704, pag. 94. « Patres Benedictini olim Ecclesiæ et Monasterii eorum fundatoris nomini dicatæ, in Monte Subasii, prope Assisium habitantes... diversa sacella sparsim in

Digitized by Google

Saint Grégoire, dans la vie de S. Benoît, au deuxième livre de ses *Dialogues*, rapporte que le grand Patriarche établit douze monastères aux environs de Subiaco. Si les chroniqueurs bénédictins ne sont pas en complet accord pour fixer le lieu où se trouvaient ces douze maisons, tous cependant nous ont conservé le souvenir du monastère de Sainte-Marie de Morrabotte, situé dans la montagne à un mille et demi environ plus loin que le *Sacro Speco*, ou grotte de saint Benoît [1].

En s'enfonçant dans la gorge où serpente l'Anio, on arrive par des sentiers assez escarpés à une sorte de petit plateau, au pied d'une muraille de rocher dont la hauteur vous effraye. C'est là que S. Benoît établit le quatrième ou cinquième de ses monastères qu'il dédia à la Sainte Vierge [2]. La tradition bénédictine, s'appuyant sur un vieux manuscrit trouvé au Sacro Speco et transporté ensuite au monastère de Lérins, rapporte qu'un jour, pendant que le Patriarche priait dans la petite église de Sainte-Marie, il eut une vision merveilleuse. Un ange lui apparut et lui dit : « Benoît, le Seigneur m'envoie vers toi pour que tu lui adresses la prière que tu voudras et tu seras exaucé. — Et que demanderai-je de plus à Dieu, répondit-il, j'ai déjà reçu tant de faveurs ? Qu'oserai-je encore implorer ? » Alors l'ange ajouta :

comitatu ejusdem civitatis, ad excitandam fidelium devotionem construi curarunt. Inter quæ Ecclesiola Sanctæ Mariæ Angelorum ad similitudinem et æqualitatem alterius a S. Patriarcha Benedicto prope Sublacum, in honorem ejusdem Angelorum Reginæ erectæ... »

1. « Cum sanctus vir diu in eadem solitudine (Sublaci) virtutibus signisque succresceret, multi ab eo in eodem loco ad omnipotentis Dei sunt servitium congregati ; ita ut illic duodecim monasteria cum omnipotentis Jesu Christi Domini opitulatione construeret » (*II Dialog.*, cap, III : Migne, tom. 66, col. 140.— *Acta Sanctorum*, 21 mart. Vita S. Benedicti, cap. II, 4).

2. « Quartum in ordine constructionis fuisse crediderim illud, quod S. Mariæ Morræ Bottis monasterium appellatur : ejus vocabuli mentionem facit Eugenius IV in diplomate monasterio Sublacensi concesso his verbis : « Et unum ex duodecim quæ Sanctus ipse Benedictus fundavit et instituit monasteriis. » *Cronaca Sublacense del P. D. Cherubino Mirzio da Treveri*... Rome, 1885, p. 52. Cette chronique dont l'auteur, le P. Mürz de Trèves, mourut en 1632, fut éditée par Dom Léon Allodi, bibliothécaire et archiviste du Monastère de Sainte-Scholastique à Subiaco, auquel je dois la copie du passage du *Chronicon Sublacense* relatif à ce monastère. Ce *Chronicon*, composé en 1573 par le P. Guillaume Capisacchi de Narni (mort en 1586), est encore inédit et conservé aux Archives du Monastère (Arca 6, n. 10). Grâce à la bienveillance de D. Allodi, j'ai pu l'étudier ensuite à mon aise dans une visite à Subiaco. Voici les mots de ce passage relatifs à notre sujet : « Quintum autem cœnobium et privilegio Eugenii IV declaratum : S. Mariæ Morræ Botte. » On pourrait encore citer le passage de la Vie du B. Laurent l'Encuirassé dont nous parlerons bientôt. « Placuit postea magnæ Cælitum Reginæ, ut ecclesiam eo loci, quo olim sanctus pater noster Benedictus suo nomini ædificaverat... denuo extrueret. » *Acta Sanctorum*, 16 augusti, *De B. Laurentio Erem. Conf.* — *Vita ex testibus et examine ad beatificationem* (1244).

Digitized by Google

« Puisque tu ne veux rien demander de plus, voici les dons que le Seigneur t'accorde. » Et l'ange lui fit cinq promesses touchant l'avenir de son ordre, auxquelles ressemblent beaucoup celles qu'un autre ange devait faire à François sur le Mont Alverne [1].

Si l'auteur de la seconde chronique de Subiaco, D. Chérubin Mürz, écrit que cette vision eut lieu à Sainte-Marie de Morrabotte, son prédécesseur, D. Guillaume Capisacchi, rapporte que dans le vieux manuscrit trouvé au monastère du Sacro Speco on lisait : Un jour que saint Benoît priait à Sainte-Marie de la Portioncule, « *Quodam tempore, cum Sanctus pater Benedictus in Sancta Maria de Portiuncula oraret* ». Il fait suivre ce détail des remarques suivantes : Il est évident que la Portioncule ne se trouve pas auprès de Subiaco, et les historiens ne disent pas que saint Benoît se soit éloigné de Subiaco, sauf pour aller à Vicovaro et au Mont-Cassin. Mais on dit qu'auprès d'Assise, ville de la vallée de Spolète, à deux milles environ de la cité, se trouve un lieu situé dans la plaine et nommé Sainte-Marie de la Portioncule, ou Sainte-Marie des Anges, abbaye très ancienne du Sacré-Monastère du Cassin, où la Reine du ciel et de la terre apparut au patriarche des Mineurs François d'Assise. On pourrait peut-être dire, pour se conformer à l'opinion de quelques-uns, que Sainte-Marie de Morrabotte fut le lieu où pria saint Benoît quand l'ange lui apparut, et que le monastère de la Portioncule auprès d'Assise aurait pris le nom du monastère près de Subiaco qui se nommait peut-être autrefois Sainte-Marie de la Portioncule avant sa destruction par les Lombards [2].

1. « Fertur quoque repertum libellum in monasterio Sacri Specus Sublacensis, carie plenum postea ad monasterium Lirinense in Provincia delatum, in quo habebatur scriptum : Quodam tempore, cum Sanctus pater Benedictus in Sancta Maria de... oraret, angelus Domini ei conspectus fuit super quemdam sedens lapidem, dicens : Benedicte, Deus ad te me misit ut petas ab eo quicquid volueris, et exaudieris. Cui Sanctus respondit : Et quod amplius petam, cum tanta a Deo acceperim ? Quid ulterius petere præsumam ? Tunc angelus ei dixit : Quoniam nihil amplius petere voluisti Dominus per me tibi dona quinque concessit... » (Capisacchi, *Chonicon*, Lib. I, cap. III, fol. 14.) — A nostris accepi majoribus repertum fuisse olim in Sacro Specu perantiquum manuscriptum codicem..., in quo legebantur quinque eximia sancto Benedicto concessa beneficia divinitus, quæ almo Patri in monasterio Sanctæ Mariæ Morræ Bottis oranti ab angelo fuerunt denuntiata... » (Mirtius, *Cronaca Sublacense*, l. c.).

2. « Locum Portiunculam apud Subiacum non inveniri manifestum est ; nec patrem Benedictum extra confinia Sublacentia digressum fuisse reperitur, nisi apud Vignarium et Casinum Montem. Dicitur nempe apud Assisium, civitatem in Spoletana valle sitam esse locum circiter duobus milliariis ab Assisio in ejus situm planitie, quod dicitur Sancta Maria de Portiuncula, modo Sancta Maria Angelorum nuncupata, antiquissima abbatia sacri monasteri Casinensis, ubi ipsa Domina coelorum et mundi Beato apparuit minoritae

Digitized by Google

Ce ne sont, on le voit, que des conjectures, cependant un auteur qui vivait quelques années après D. Capisacchi, l'abbé Constantin Caetani, les transformait en certitude et écrivait sans hésiter : le monastère de Sainte-Marie de Morrabotte se nommait Sainte-Marie de la Portioncule, au temps de saint Benoît, et il servit de modèle à celui de la Portioncule près d'Assise [1]. Il s'appuie uniquement pour cela sur la chronique de Capisacchi que nous avons citée. Or, comme cette chronique ne rapporte que des traditions *fertur*, *potest forsan dici*, *forte*, toute base solide nous fait défaut pour établir que l'église qui nous occupe aurait été, ainsi que le dit le P. François-Marie-Ange de Rivotorto, construite sur le modèle de celle de Subiaco.

Une autre difficulté se dresse également devant nous: comment, au Xe siècle, les moines du Soubase pouvaient-ils édifier une église sur le modèle de celle de Subiaco dont il ne restait plus que des ruines, depuis la destruction des monastères de Saint Benoît par les Lombards en l'an 601? L'église de Sainte-Marie de Morrabotte ne fut rebâtie qu'en 1226 par le Bienheureux Laurent l'Encuirassé et après sa mort elle lui fut dédiée : un monastère dont il existe encore des ruines se forma sur l'emplacement de l'ancien ; il fut érigé en prieuré en 1262, puis réuni à l'abbaye de Sainte-Scolastique en 1433. Les siècles et l'abandon l'avaient réduit à un tel état, qu'en 1860 environ, on fit une nouvelle construction, dans laquelle on ne retrouve aucun reste de l'ancienne; la chapelle actuelle ne saurait être celle que construisit le Bienheureux Laurent. La nouvelle bâtisse elle-même est demeurée incomplète, et aujourd'hui la grotte du saint ermite

Francisco ab Assisio. Potest forsan dici, ut aliquorum opinationi fiat satis qui sentiunt quod Sancta Maria Morrae bottae ille locus fuerit in quo pater Benedictus preces fudit conspecto sibi Angelo ; et illud monasterium Portiunculae, apud Assisium ab hoc sortitum sit idem nomen, forte prius dictum Sancta Maria Portiunculae, deinde penitus dirutum a Longobardis ». (*Chronicon Sublacense* loc. cit.).

1. « Caeterum hic locus aetate S. Benedicti vocabatur Sancta Maria ex Portiuncula, non ut alii scribunt in Primerana, ad cujus exemplar, ut scribit Gulielmus Narniensis fuit exaedificatum coenobium Sanctae Mariae ex Portiuncula Assisii in Umbria, sacro Casinensi monasterio jam subjectum ». (D. Constantini Caetani Syracusani... Monachi Casinensis, *De S. Gregorii Monachatu*, Sect. IV. Bibliothèque Chigi, Ms D, VI, 87, f. 13. Ce manuscrit est cité et reproduit par C. Fea, *Considerazioni storiche, fisiche, geologiche*... Rome, 1827, p. 56, dont la citation a été aussi imprimée par G. Marocco, *Monumenti dello Stato Pontificio*, Rome, 1836, tome X, page 117. D. Caetani a publié un volume sous le même titre, *De S. Gregorii Monachatu*, Augsbourg 1610 et Salzbourg 1620. Le passage en question du manuscrit de la bibliothèque de S. E. le prince de Chigi ne se trouve pas dans l'ouvrage imprimé.

Digitized by Google

n'est visitée que de temps à autre par les moines de Sainte-Scolastique ou du Sacro Speco, qui viennent y faire une prière.

On ne peut que déplorer cet abandon avec les moines de Subiaco, la révolution italienne en a été cause, et les conditions actuelles du monastère de Sainte-Scolastique ne lui permettent pas de repeupler la solitude de Morrabotte. De là on voit sur un pic qui s'élève au milieu de la gorge sauvage les ruines imposantes du monastère de Saint-Jérôme, un autre des douze, dont la restauration avait eu lieu à la fin du XIVe siècle. Plus avant encore dans la montagne se trouve le monastère de Saint-Jean de l'eau, jadis *S. Joannis-Baptista de Arcu*, où S. Benoît fit sourdre l'eau du rocher pour les besoins des religieux. Il fut relevé de ses ruines en 1114, et c'est son église que la Madone avait indiquée comme modèle au B. Laurent en lui ordonnant de reconstruire celle de Morrabotte [1]. Aujourd'hui une modeste chapelle, de construction moderne, en conserve seule le souvenir auprès de la fontaine miraculeuse [2].

Nous voilà loin de la Portioncule, se dira le lecteur. Qu'il le pardonne à celui qui écrit ces pages : quand on a parcouru les montagnes autour de Subiaco, comment échapper à l'impression que vous laisse leur aspect grandiose et sauvage, et surtout aux souvenirs attachés à chaque rocher et aux nombreuses grottes sanctifiées par les saints disciples du Patriarche des Moines d'Occident ? Comment repousser les souvenirs de saint Benoît, des saints Maur et Placide, de sainte Chelidonie, du bienheureux Laurent, sans parler de celui de Notre Séraphique Père, qui fut le premier des Mineurs à faire le pèlerinage de Subiaco?

Toutefois il est temps de revenir à Assise et de reprendre notre dissertation sur les origines de la Portioncule.

Si les documents actuellement connus, ne nous permettent pas d'assurer avec l'auteur du livre intitulé *Collis Paradisi amoenitas*, que la Portioncule a été construite sur le modèle de l'église élevée par saint Benoît à la Très Sainte Vierge, son affirmation

1. « Dices ei (Fratri Laurentio) nomine meo, ut ibidem aedificet ecclesiam ad honorem meum, ...Porro latitudo ecclesiae fiat ad mensuram Sancti Joannis Baptistae de Arcu ». (Vita B. Laurentii, *Acta Sanctorum*, loc. cit., n. 13.)

2. Dans sa vie de S. Benoît, S. Grégoire rapporte que dans trois différents monastères le grand Patriarche fit jaillir miraculeusement l'eau du rocher. Je n'ai pu pousser mon excursion pieuse jusqu'à Saint-Jean de l'Eau, mais probablement là, comme à l'ermitage de Morrabotte ou du B. Laurent, l'eau doit sortir du roc par une fissure que le géologue appellera peut-être naturelle, mais que la piété séculaire regarde comme merveilleuse.

Digitized by Google

qu'elle fut bâtie par les Bénédictins du mont Soubase, reste plus facilement admissible que l'opinion qui en attribue la construction à saint Benoît lui-même. Cette opinion, bien qu'elle jouisse d'un certain crédit auprès de divers auteurs qui ont parlé de la Portioncule, repose entièrement sur le fait de la venue du Saint à Assise. Or, comme l'écrivait judicieusement D. Capisacchi dans son *Chronicon Sublacense* rédigé en 1573, les documents écrits ne rapportent aucune absence de saint Benoît entre son arrivée à Subiaco et son départ pour le Mont-Cassin, en dehors de son court séjour au monastère voisin de Vicovario où les moines relâchés tentèrent de l'empoisonner [1].

Le premier auteur qui en fait mention (à notre connaissance du moins) est le P. Salvator Vitale, dans son *Paradisus Seraphicus*, et dont Wadding, son contemporain, nous trace le portrait suivant : « C'était un homme de vie austère, dont la plume était plus féconde que le jugement sûr. Dans ses nombreux écrits et ses recueils faits à la hâte, les gens sensés voudraient plus de méthode, une science plus approfondie et un style plus simple [2]. » Voilà qui n'a rien d'encourageant pour nous faire accepter sur sa simple affirmation les récits assez étranges que Vitale nous a laissés sur la Portioncule.

Écoutons-le nous raconter lui-même comment il apprit les origines de ce sanctuaire ; nous avons là une justification des critiques de Wadding sur la manière de cet auteur. « Depuis cinq mois que j'habitais cette demeure angélique, je ne cessais de rechercher dans les archives ce que je pourrais consigner par écrit, pour l'édification des fidèles sur ce Palais Angélique. Pendant que je me fatiguais, que je priais, jeûnais, soupirais et désirais, au point de ne plus paraître respirer, voici que certain habitant d'Assise, dont les traits m'étaient inconnus, d'un air souriant et grâcieux se présente à moi, ouvre un manuscrit et

1. Cependant le P. Münz dans ses notes fait venir saint Benoît à Rome à deux reprises, une première fois pour assister à un synode qu'il fixe à l'année 515, ce qui doit être inexact, et une seconde fois pour la fondation du monastère près du Latran vers l'année 520.

2. « Vir vitae austerae, facilioris calami quam maturioris judicii, multa scripsit et tumultuarie congessit, in quibus cordati quique meliorem methodum, limatiorem doctrinam, et stylum planiorem desiderent. » Wadding, *Scriptores Ordinis Minorum*. Rome, 1650. Le jugement de Wadding pourra sembler sévère : il est bienveillant cependant auprès de celui du *Dictionnaire des hommes illustres de Sardaigne*. En voici la conclusion : « Il Vitale, forse sventura o destino scrisse male assai e scrisse troppo, per disonorare eternamente se stesso, e per contaminare le lettere sarde ». (Pasquale Tola, *Dizionario biografico degli uomini illustri di Sardegna*. Turin, 1838, vol. III, page 307.)

Digitized by Google

m'offre ce que je publie ici. Après avoir fini de me dicter il se retire emportant son manuscrit et promettant de revenir le lendemain. « — Mais qui êtes-vous donc, seigneur, ai-je dit ? — Je suis, répond-il, un des Prieurs de la ville, et ayant entendu dire que Votre Révérence écrivait un livre sur ce saint lieu, je suis venu lui faire voir ce que je conserve dans les papiers de mon oncle. » Puis il s'éloigne avec le serviteur qui l'accompagnait. Le lendemain je l'attendis inutilement, et quand je voulus savoir quelque chose de lui un Docteur en Droit de mes amis me dit qu'il était parti, en qualité de porte-étendard, avec les troupes pontificales qui allaient donner l'assaut à la ville de Castro [1]. »

Tout ceci est bien étrange. Quel était cet inconnu ? Les Prieurs de la ville étaient au nombre de quatre [2] ; Vitale aurait pu donner un nom pour permettre de retrouver le texte original, mais il aime peu les indications précises. Ainsi qui pourra dire de quelle nature était le manuscrit que lui présenta son visiteur ? Était-ce une simple feuille volante, un cahier ou bien un volume ? Il l'appelle successivement... *codicillum*... *cartulam*... *codicem*.

La narration, à laquelle ce récit sert d'introduction, est pareillement extraordinaire. La voici, traduite aussi fidèlement qu'il est possible :

« Le Roi, vêtu d'habits communs, visita donc incognito l'église des Anges à Assise. Après avoir entendu sa confession, frère Jean de l'Alverne célébra la messe devant le Roi, dont il connaissait déjà la dignité, mais il ne dit pas aux frères qui il était.

1. « ... Domum angelicam istam incolens mensibus quinque, non desino indagare per scrinia quæ in honorem Regiæ hujus Angelicæ piis possim Fidelibus consignare. Sic dum sudem, orem, jejunem, suspirem, aspirem, nec videar respirare, ecce nunc quidam, cujus vultum agnoveram unquam, cives Assisias certus subridensque attuitu pervenusto codicilum explicat, et quæ hic insero porrigit : dictatisque jam mihi discedit, et sese sequentem ad diem pollicitus, cartulam retulit secum. Ecquis est dominatio vestra, dixi ; sum, inquit, ex Prioribus civitatis et quia reverentiam vestram, librum de hoc sancto loco conscribere audivi, veni ad ea, quæ habeo penes me in scripturis avunculi mei, exhibenda. Discessit homo cum suo pedissequo puero : præstolatus ad diem, nec vidi. Quum autem vellem de ipso scire, dictum a doctore quodam J. C. mihi familiarissimo, quod iverat cum exercitu Ecclesiastico, uti signifer, ad urbem Castrum expugnandam... » Salvator Vitalis, *Paradisus Seraphicus*, *Portiuncula sacra*, Milan, 1645. Delicia, IV, Portiunculæ templi vetustatis origo. — L'expédition dirigée contre Castro eut lieu au mois d'octobre 1641.

2. L'office de Prieur était la seconde dignité municipale d'Assise. Comme la plupart des communes, elle était administrée par le Gonfalonnier en exercice et son prédécesseur, assisté de quatre bourgeois choisis parmi les principaux habitants. Ces derniers, appelés Prieurs, portaient dans les cérémonies le grand manteau rouge, l'anneau d'or au doigt et la chaîne d'or au cou. (Lipsin, *Compendiosa historia vitæ S. P. Francisci*. Assise, 1756. I part., pag. 40.)

Digitized by Google

Après la messe le Roi voulut par dévotion visiter le couvent, et frère Jean lui narrait tout ce qui s'y était passé du temps de saint François. Lui parlant de l'antiquité de l'église et de ses origines, il lui dit: Sachez, Seigneur, que le Bienheureux François n'a pas jeté les fondements de cette église; ce furent quatre saints ermites venus de Jérusalem en Italie et à Rome. Arrivés dans cette région, par ordre du Pape Libère et avec le consentement de la population ils se fixèrent en ce lieu, où ils élevèrent un oratoire construit en pierres jointes simplement avec de la terre. Ils l'appelèrent Sainte-Marie de Josaphat et dédièrent l'autel à l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. Ils y demeurèrent de longues années, puis abondonnant ce lieu ils allèrent dans l'Émilie.

« Dans la suite, vers l'an du Seigneur 516, saint Benoît vint à Assise, et on lui donna du terrain, dans la vallée et sur la montagne, pour bâtir un couvent de son Ordre. Dans la vallée on lui donna la terre autour de l'oratoire pour y faire un jardin où les moines pourraient planter des arbres, semer et cultiver les légumes et autres herbes nécessaires à leur entretien. Comme la pièce de terre était petite, ils l'appelèrent Parcelle, *Particella*, du mot latin *porticella*, et ensuite *portiuncula*. Saint Benoît ordonna d'agrandir l'oratoire et de le construire avec du mortier.

« A peine construite, l'église devint le théâtre d'apparitions angéliques accompagnées de chants. Une nuit, certain moine vit une échelle si élevée qu'elle touchait le ciel, et les anges en grand nombre montaient et descendaient par cette échelle, en chantant délicieusement. Un autre saint ermite vit également la même échelle.

« On dit que ces hommes venus de Terre-Sainte apportèrent beaucoup de reliques que leur donna l'évêque Cyrille, celui qui vit dans les airs une croix resplendissante d'une grandeur merveilleuse, entre le Golgotha et le Mont des Oliviers. On dit que parmi ces reliques il y en avait une de la pierre du sépulcre de la Vierge Marie et une autre de son vêtement, et pour ce motif ils donnèrent à l'église ce nom de Josaphat [1]. »

1. « Rex itaque visitavit Ecclesiam de Angelis in Assisio, incognitus, plebeia veste indutus. Et postquam fuit confessus cum Fratre Joanne de Avernia, Frater Joannes dixit Missam Regi, quem jam sciebat esse Regem, sed non dixit Fratribus esse Regem.

« Et Rex audita Missa fuit pro sua devotione ad videndum locum, et Frater Joannes dicebat illi de omnibus rebus, quæ successerunt in tempore Sancti Francisci, et de antiquitate Ecclesiæ, et de suis principiis, dicens: Domine, sciatis, quod B. Franciscus non edifi-

Digitized by Google

« Voilà, conclut Vitale, ce que rapportait ce manuscrit, auquel j'ai accordé une foi peu ordinaire à cause de la très haute antiquité de l'écriture, et j'éprouvais une joie pleine de dévotion en parcourant et en copiant ce que dictait mon visiteur [1]. »

Examinons un peu les détails de ce récit. Frère Jean de l'Alverne, dont il est ici parlé, est bien connu des lecteurs des *Fioretti*, qui lui consacrent plusieurs chapitres. Né à Fermo, en 1259, de la famille noble des Elisei, après avoir été quelques années chez les chanoines réguliers de sa patrie, il entra dans l'ordre des Mineurs et passa une grande partie de sa vie dans la solitude sur le mont Alverne ; de là son nom. Il était estimé de nombreux personnages, et sa réputation parvint aussi à l'empereur Henri VII qui alla le visiter dans sa retraite. Frère Jean mourut à l'Alverne le 9 août 1322.

L'auteur contemporain qui écrivit sa vie, fait mention d'une visite de l'Empereur sans en fixer le lieu [2], mais tout fait croire que ce fut à l'Alverne, dont Henri VII se déclarait protecteur, par un diplôme daté de Monte Varchi le 15 septembre

cavit à fundamentis istam Ecclesiam, sed quatuor Sancti Eremitæ, qui venerunt de Jerusalem in Italiam ad Romam, et venientes per istas partes, de ordine Papæ Liberii cum consensu populorum cœperunt habitare istum locum, et fecerunt Oratorium de petra, et luto, et posuerunt illi nomen Sancta Maria de Josaphat, et dedicaverunt Altare Assumptioni B. V. Mariæ. Hic steterunt multis annis, et postea relinquentes locum, discesserunt in Æmiliam.

« Postea Sanctus Benedictus circa annum Nativitatis Christi Domini Nostri 516, venit in Assisium, et data est illi in Valle, et in monte terra, ad fabricandum Conventum sui Ordinis. In valle dederunt illi territorium per circuitum Oratorii, ut plantaret hortum, et haberet, ubi possent Monachi serere, et plantare arbores, seminare legumina, et alia, quæ ad victum pertinebant. Et quia petia terræ erat parva, dederunt illi nomen Particella, latino vocabulo porticella, et postea Portiuncula. Ordinavit Sanctus Benedictus, ut Oratorium fieret magis grande de calce.

« Ceperunt subito, post quam fecerunt Ecclesiam videre visiones Angelorum, qui cantabant de nocte. Vidit unus Monachus unam scalam tantum altam, quod tangebat Caelum, et multos Angelos, qui ascendebant, et descendebant per illam scalam cantantes cum magna suavitate. Istam scalam vidit de nocte alius sanctus Eremita.

« Dicunt, quod illi homines, qui venerunt de Terra Sancta, portaverunt multas Reliquias, quas dedit illis Episcopus Cyrillus, qui vidit Crucem magni splendoris in aere, longam, et altam mirabilis magnitudinis inter Golgotha et Montem Oliveti. Et inter illas Reliquias dicunt, quod erat de petra sepulchri Virginis Mariæ, et de veste illius ; et propter istam causam dederunt Ecclesiæ illud nomen de Iosaphat. »

1. « Hæc ille codex, cui non vulgarem, ob vetustissimum characterem adhibui fidem ; lætanterque devotionis dulcedinem sentiens, quod ille dictabat, ego quoque collectitans excurrebam. » (Salv. Vitalis, *l. c.*)

2. *Acta Sanctorum* 9 Aug. — Acta auctore anonymo coævo, § 22. « Imperatorem etiam cum suis baronibus qui adstabant, cum admirabili efficacia verbi vidimus informantem de regno cœlesti, et de magna fidelitate, quam habere debebat ad imperium summi Dei. »

Digitized by Google

1312. On a cru pouvoir conjecturer que le Roi dont il est question dans le récit de Vitale serait cet empereur Henri VII. Toutefois si l'on peut fixer la visite d'Henri à l'Alverne entre le 12 et le 15 septembre 1312, il est plus difficile de placer son pèlerinage à la Portioncule, et surtout de l'y amener *incognito*. On le trouve dans cette région à la fin du mois d'août, le 27 il était à Todi, le 30 il allait attaquer Pérouse et restait quelques jours aux environs de cette ville [1]. Sa visite n'a cependant rien d'impossible, et fr. Jean avait matériellement le temps de se trouver là pour le recevoir et de retourner au mont Alverne.

On a supposé aussi que le royal visiteur pouvait être Charles II d'Anjou, roi de Naples, couronné à Rieti le 29 mai 1289, dans le couvent des Mineurs, où était assemblé le chapitre général [2].

Le nom du monarque demeure mystérieux et le récit de Vitale commence forcément comme certains contes : Il y avait une une fois un roi... Ce récit d'ailleurs est-il autre chose?... L'apparition de la croix lumineuse dont il est fait mention, a été enregistrée par les historiens. Baronius rapporte ce prodige à l'année 353, mais le P. Theiner dans ses notes aux Annales ecclésiastiques le reporte à l'année 351 [3]. La date a peu d'importance pour notre récit. Le Pape Libère, que de nombreux écrivains appellent saint Libère, gouverna l'Église du 17 mai 352 au 24 septembre 366. La chronologie est donc en parfait accord avec le récit qui nous fait voir les quatre ermites arrivant à Rome sous son pontificat. Ils apportaient avec eux, parmi les reliques reçues du patriarche Cyrille, un fragment du tombeau de la T. Ste Vierge dans la vallée de Josaphat. Si le récit de Vitale s'appuyait sur une base plus solide, ce petit détail serait intéressant pour la controverse, toujours d'actualité, sur le lieu de la mort et du sépulcre de la Bienheureuse Vierge. Mais que vaut ce récit dont nous ne pouvons contrôler l'authenticité?

Par ordre du Pape Libère les ermites vinrent en Ombrie et du consentement de la population se fixèrent auprès d'Assise. Les documents pour l'histoire ecclésiastique d'Assise, à

1. Cf. Gregorovius, *Storia della città di Roma nel medio evo*, Rome, 1901, vol. III, Livre XI, chap. II. Dans les notes à la fin du Livre, l'auteur cite de nombreux textes avec des dates qui permettent de suivre l'Empereur dans ses déplacements. (Edit. cit., pag. 268 et suiv.)

2. Charles II, père de S. Louis, évêque de Toulouse, de l'Ordre des Mineurs. — Cf. *Chronica XXIV Generalium*, Quaracchi, 1897, pag. 420 ; Wadding, *Annales Minorum*, ad ann. 1289.

3. Baronius, *Annales Ecclesiastici*, Bar-le-Duc, 1864 et ss., tom. IV, p. 517.

Digitized by Google

l'époque où nous reporte ce récit, sont tellement rares qu'il est difficile de se rendre un compte exact de l'état du christianisme en cette région. Depuis le martyre de saint Savino, mis à mort en 303, le siège épiscopal était vacant et tout le siècle s'achève sans que l'on trouve mention d'un nouvel évêque [1]. La tranquillité était-elle suffisamment rendue aux chrétiens pour permettre l'établissement de nos ermites? Supposons-le avec l'auteur inconnu du récit que nous étudions. Reçurent-ils des disciples? Les auteurs modernes le disent mais sans preuve, car notre anonyme n'en parle pas [2]. Dans tous les cas, ils s'accordent à nous dire qu'en l'année 516 la chapelle était totalement abandonnée. Abandon providentiel! écrivent-ils avec admiration, Dieu voulait confier le sanctuaire à des mains plus sûres, il voulait le mettre sous la sauvegarde de saint Benoît [3]. « En effet, en 516, saint Benoît passant près d'Assise, vit le petit sanctuaire de Marie abandonné et tombant en ruines. A cette vue, il se sentit poussé par une impulsion d'en haut à supplier les magistrats d'Assise de donner ce sanctuaire à l'ordre qu'il allait fonder. » Tel est le commentaire brodé par le dernier historien de la Portioncule sur le récit de Vitale, unique source de toutes ces inventions.

Que S. Benoît soit venu à Assise en 516, c'est là une affirmation qu'on ne trouve pas autre part que chez notre anonyme. Comme nous l'avons déjà dit, la tradition bénédictine n'admet pas cette excursion dans l'Ombrie : Saint Benoît ne quitta Su-

1. Cf. *Disamina... di S. Rufino*, pag. 210 et suiv. Les premiers successeurs donnés par les historiens à S. Savino sont regardés comme douteux.

2. Spader (Ottavio di S. Francesco) dans les *Lumi Serafici di Portiuncula*, Venise, 1701, donne la chose comme simplement possible « forse lasciando ivi seguaci discepoli », pag. 4. — Moins réservés les auteurs récents nous racontent que non seulement les ermites étrangers laissèrent la chapelle aux soins de leurs disciples, mais ils savent que ceux-ci continuèrent à demeurer près d'elle, reçurent et formèrent à leur tour des disciples et cela pendant cent-soixante-quatre ans (352-516) jusqu'à l'arrivée de S. Benoît en ces parages. (Amadeo da Solero, *Glorie della sacra Porziuncula*, Perugia, 1858, pag. 12). Le P. Barnabé d'Alsace (*La Portioncule ou Histoire de Sainte-Marie-des-Anges*, Foligno, 1884, pag. 22), raconte simplement que les disciples des ermites desservirent la chapelle pendant plus d'un siècle. La seule source est Vitale, qui n'en dit pas un mot. Et on appelle cela de l'histoire!!!

3. Barnabé, *op. cit.* Nous avons sous les yeux l'édition française, déjà citée, qui porte la date du 24 janvier 1884; l'édition italienne, dite traduction de la 2e édition française, avec la date 20 décembre 1884; l'édition allemande traduite également de la seconde édition française (Cette seconde édition était encore en préparation quand parurent les deux traductions); enfin la seconde italienne, *revue et corrigée*, dans laquelle on a supprimé de longs passages. — Le P. Amadeo da Solero a été sur ce point suivi par le P. Barnabé; *Op. cit., loc. cit.*

Digitized by Google

biaco et ses environs que pour aller au Mont-Cassin vers 529. Cela n'empêche pas Jacobilli [1] de le faire venir à Assise en 536 ; le P. Lipsin écrit en 540 : il faut dire que ce dernier fixe l'arrivée des ermites à l'année 513 [2]. Nous nous heurtons à une difficulté insoluble, car, disons-le encore une fois, le manuscrit cité par Vitale ne nous offre pas de garanties suffisantes pour prévaloir contre la tradition de l'Ordre de Saint-Benoît. On pourra penser ce que l'on voudra, mais nous croyons devoir nous en tenir à cette tradition, et nous dirons par conséquent : fable, la venue du saint à Assise en 516, fables, la restauration du sanctuaire par lui et toutes les circonstances prophétiques que l'on y ajoute. On prétend en effet que ce fut saint Benoît qui fit ouvrir dans la façade et le mur du côté de l'épître les portes dont les dimensions contrastent avec l'exiguïté du sanctuaire [3]. Mais sur quelle autorité s'appuient ceux qui nous racontent tout cela ? Mystère ! Ce n'est pas de l'histoire, passons donc.

Le seul point du récit de Vitale que nous trouvions confirmé par des historiens dignes de foi, est celui où il parle d'apparitions et de chants angéliques. Mais là encore son manuscrit anonyme est aussi vague que possible. Quels furent en effet les heureux témoins de ces visions ? Les premiers ermites ou les moines Bénédictins ? D'abord il nous dit qu'un moine *monachus* vit l'échelle mystérieuse, un ermite la vit pareillement, *sanctus eremita*.

Concluons. Le récit merveilleusement apporté à Salvator Vitale ne présente aucune garantie d'authenticité : il nous raconte des faits qui semblent enveloppés de mystère à dessein, d'autres qu'il est impossible de contrôler, ou qui sont en opposition avec l'histoire bénédictine. Ce récit ne mérite donc aucune confiance et pour y ajouter une foi aveugle il faut avoir renoncé à toute critique historique. Ce jugement pourra sembler sévère, il nous semble

1. *Vite de' Santi e Beati dell' Umbria*, Tomo III, Foligno, 1661, pag. 290. — On reste surpris en voyant un auteur sérieux comme Jacobilli écrire que Cassien dans ses *Collationes* parle du monastère des Bénédictins d'Assise. Cassien mourut en 432, cinquante ans avant la naissance de saint Benoît !

2. *Compendiosa historia*, pag. 82.

3. Amadeo da Solero, *loc. cit.* — Barnabé d'Alsace écrit en traduisant presque le précédent : « Ici se présente un fait que nous pouvons appeler prophétique. Saint Benoît fit considérablement élargir la porte de la façade... De plus, il fit pratiquer dans le mur du côté de l'épître, à un mètre au devant de l'autel, une autre porte avec les mêmes dimensions que la première... » (pag. 24). D'après cet auteur, c'est la tradition qui dit cela, toutefois il aurait dû ajouter qu'aux temps primitifs, comme nous allons le voir, l'autel était à plus d'un mètre de la seconde porte.

Digitized by Google

une conclusion rigoureuse de notre examen entrepris sans idée préconçue. Les autres détails qui nous restent à examiner suffisent pour nous mettre en garde contre les affirmations gratuites des modernes historiens du sanctuaire de la Portioncule.

On veut voir une preuve de l'antiquité du sanctuaire dans un devant d'autel en marbre sculpté, auquel on a donné quelque attention en 1884, quand le P. Barnabé préparait une seconde édition de son *Histoire de la Portioncule*. Voici la description que nous en lisons dans cette édition. Il représente deux arcs à plein cintre posant sur trois colonnettes. Dans chacun de ces arcs se trouve une croix latine entourée d'oiseaux, de feuillages en éventail et d'entrelacs dont sont aussi ornées la croix et les colonnettes. On regarde ce bas-relief comme un devant-d'autel du Xe siècle s'il n'est pas plus ancien [1]. Plus affirmatifs que le P. Barnabé, nous dirons, par la comparaison avec des sculptures semblables, que ce bas-relief peut être donné comme remontant au IXe siècle, mais faut-il y voir le devant-d'autel de l'ancienne chapelle ? Il était dans la basilique où il servait de pierre tombale, c'est un fait ; provenait-il de la démolition de l'ancien autel, c'est une pure conjecture. Que dire encore de cette explication des motifs de sculpture qui ornent ce marbre ? On veut y voir la croix de saint Benoît avec les corbeaux traditionnels. La même décoration se retrouve sur mainte sculpture de cette époque et les prétendus corbeaux sont regardés comme des colombes et des paons. L'usage que l'on avait fait de cette pierre pourrait amener des doutes sur sa destination primitive. Toutefois ceux qui veulent la peuvent accepter pour le devant d'autel de l'ancienne chapelle. On verra plus loin l'explication que l'on donne de son enlèvement.

Si la chapelle ne fut pas construite par saint Benoît, elle avait été bâtie à une époque assez éloignée de saint François ; *antiquitus constructa*, écrit Thomas de Celano. Mais en dehors de cela on ne peut rien affirmer, car toute preuve fait défaut.

A la fin du XIIe siècle le sanctuaire était totalement abandonné, *a nemine curabatur*. A quelle époque remontait cet abandon ? Les modernes historiens, qui en savent beaucoup plus que leurs prédécesseurs, nous disent : en 1075 comme le P. Barnabé, ou en 1085 avec le P. Flaminio Annibali da Latera suivi par le P. Amédée. Où ont-ils pris cette date ? Le premier cite en note Jacobilli, mais

1. *Porziuncula ossia Storia di S. Maria degli Angeli*... tradotta dal P. Cristoforo da Lanciano, Foligno, 1884, p. 263 ; IIe édition, Sainte-Marie des Anges, 1895, p. 247.

Digitized by Google

on ne trouve rien de cela dans l'ouvrage indiqué. Cet écrivain parle de l'Abbaye du Mont Soubase et non point de la Portioncule. Il ne donne pas la date de 1075 mais celle de 1475, à laquelle les moines abandonnèrent le Mont Soubase. La citation, on le voit, est fort exacte et vient bien à propos pour nous éclairer sur la critique de nos modernes auteurs. Ils ajoutent, toujours en copiant Jacobilli sans l'avoir compris, que des ermites remplacèrent les Bénédictins à la Portioncule pendant quelque temps ; ils terminent en disant que ces ermites s'éloignèrent à leur tour [1].

Malgré cet abandon et son état de délabrement, la petite église de la Portioncule était demeurée en vénération auprès des habitants d'Assise et des environs [2]. Le P. Vitale, qui avait une bonne fortune toute spéciale pour découvrir d'anciens manuscrits, cite, paraît-il, un vieux parchemin d'après lequel les apparitions angéliques étaient encore fréquentes à cette époque, et parmi les visiteurs assidus du sanctuaire délabré il nomme Pica, la mère de saint François. Ce serait là qu'elle aurait obtenu de la Très Sainte Vierge la faveur de devenir mère après six ans de mariage [3]. Les commentateurs de cet écrivain, doués comme lui de plus d'imagination que de critique, ajoutent que souvent Pica y amena son petit François dans ses visites fréquentes [4].

1. Le premier écrivain que nous connaissons qui parle de cet abandon en 1075 est Spader (*Lumi Serafici*, pag. 6). Lui aussi prétend s'appuyer sur Jacobilli. Ce doit être une faute d'impression qui a fait dire 1085 au P. Annibali dans son *Manuale de Frati Minori* (Rome, 1776, p. 132). Le P. Barnabé indique la date de publication de l'ouvrage de Jacobilli mais il en copie le titre chez ses devanciers qui le donnaient d'une façon inexacte ; cet ouvrage n'est pas intitulé *Leggendario dei Santi*..., mais bien : *Vite dei Santi e Beati dell'Umbria*, Tome II, Foligno, 1656. C'est là une minutie mais elle aide à faire voir le peu de scrupule de ces auteurs qui citent à tort et à travers, pour donner une apparence d'érudition à leurs élucubrations fantaisistes. Voici le texte de Jacobilli : « Questa chiesa (S. Maria degli Angeli)... era membro del Monastero di S. Benedetto, edificato per i suoi monaci da esso gran Santo nel Monte Subasio ; dove lungo tempo habitarono i monaci Benedittini neri... ; et era Monasterio celebre ; e circa l'anno 1475 rimase vacuo, et habitatione per Eremiti, e membro de' monaci Celestini ». (*Op. cit.*, pag. 71.) Il faut n'avoir pas lu ce passage pour y trouver un mot se rapportant à l'abandon de la Portioncule en 1075.

2. « Et licet paupercula et quasi iam destructa esset per multum tempus semper homines civitatis Assisii et illius contratae habuerunt in illa magnam devotionem ». (*Speculum, Redactio prima*, pag. 59).

3. Vitale, *Paradisus Seraphicus*, pag. 67, cité par Spader. Nous devons nous borner à cette citation de seconde main, car l'ouvrage en question de Vitale ne se trouve dans aucune des bibliothèques publiques de Rome. Nous l'avons cherché inutilement dans les suivantes : Vaticane, Barberini, Victor-Emmanuel, Angélique, Alexandrine, Casanate, Chigi, Corsini. Saint-Isidore, Vallicelliana. Le volume se trouve à la bibliothèque municipale d'Assise et nous sommes heureux de remercier publiquement le savant et aimable conservateur de ce précieux dépôt, le professeur Leto Alessandri, qui a bien voulu nous en copier de longs extraits.

4. P. Amédée et P. Barnabé, *loc. cit.*

Digitized by Google

En quoi consistèrent les restaurations faites par notre Saint à l'église de la Portioncule ? Si l'on examine attentivement les deux murs des côtés de l'édifice, les seuls dont la maçonnerie soit restée apparente, on remarque sans peine que la base de la muraille du côté de l'évangile est d'une construction beaucoup plus régulière que la partie supérieure, et que tout le mur du côté opposé. On en conclut que nous avons dans cette partie inférieure un vestige de la construction primitive. C'est assez vraisemblable, toutefois de là on ne peut tirer aucune conclusion par rapport au reste de l'édifice, en particulier pour ce qui regarde l'existence des deux portes et leurs dimensions. Ne disons rien de la porte de la façade, mais n'en déplaise à nos modernes auteurs, la porte latérale semble bien ouverte après coup, et contrairement à ce qu'affirme le P. Barnabé, les traces de cette modification sont fort apparentes [1]. S'ils ne veulent pas admettre que l'ouverture de cette porte soit postérieure à la reconstruction de la chapelle, ces mêmes auteurs modernes devraient se demander si elle n'avait pas une raison d'être dans la construction primitive, eux qui parlent d'un petit monastère de Bénédictins auprès de la chapelle. L'existence de ce monastère admise, la porte latérale ne trouverait-elle pas facilement une explication, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une intuition prophétique du constructeur ? Par ailleurs les autres modifications apportées dans la maçonnerie permettent de supposer celle-là.

En se basant sur un texte de Bartholi [2], texte qui n'offre aucune garantie et dont les détails sont en contradiction avec ce que nous disent les auteurs dignes de foi, on a écrit que les Bénédictins du Mont Soubase, auxquels appartenait la petite église la confièrent après sa restauration par saint François à un prêtre d'Assise, de la famille Mazancoli. Bien que Bartholi ne le dise pas, on donne le prénom de Pierre à ce bon prêtre, qui dans le texte est désigné comme *Sacerdos illius ecclesiae.* Vitale, qui avait toujours à son service des parchemins, inconnus avant et après

1. Une note ajoutée dans la seconde édition, traduction italienne, assure qu'un examen attentif de ces portes ne donne aucun indice d'un agrandissement postérieur à la reconstruction (pag. 26). On trouve la première mention de cette porte latérale dans un récit de Bartholi pour l'année 1326. « Anno Domini 1326 frater Franciscus Bartholi de Assisio... stans ante portam... ecclesiae Sanctae Mariae, quae respicit claustrum fratrum. » *Tractatus de Indulgentia S. Mariae de Portiuncula.* Ed. Sabatier. Paris, 1900, pag. 69.

2. *Op. cit.*, pag. 3. Bartholi écrivait vers 1330, au temps de la pleine efflorescence de la légende.

Digitized by Google

lui, ajoute d'autres particularités sur lesquelles nous ne devons pas nous attarder [1].

Après avoir restauré la Portioncule, François aimait à demeurer près d'elle, et c'est là qu'il assistait à la messe quand la lecture de l'Évangile lui révéla sa vocation [2]. Bientôt des disciples se groupèrent autour de lui et l'abbé du Mont Soubase leur céda la jouissance de la Portioncule et du terrain qui l'entourait. Les circonstances de cette donation ont été embellies de légendes, que nous ne pouvons discuter ici, car notre but en écrivant ces pages, était de traiter des origines du sanctuaire. Arrêtons-nous donc et récapitulons tout ce que nous avons écrit. Le résumé de nos recherches nous amène à les conclure en disant que l'on ne sait rien d'une façon précise sur les origines du sanctuaire de la Portioncule. Tout ce que l'on a écrit repose sur des documents qui ne peuvent résister à la critique, et historiquement nous devons nous borner à répéter avec Thomas de Celano que cette église était de construction ancienne, *antiquitus constructa*. C'est tout ce que l'on peut affirmer : tout le reste n'est que fables et inventions.

Nous avons parlé de la destruction de l'autel de la Portioncule. Il nous faut revenir sur ce point. Comme dans toutes les constructions de cette époque, la ligne droite du mur au fond de la chapelle est rompue par l'ouverture d'une petite abside semi-circulaire dans laquelle se trouvait autrefois l'autel [3]. Quand les religieux eurent construit un chœur pour réciter l'office derrière la chapelle, ils voulurent établir une communication et pour cela ils percèrent une porte au fond de l'abside. Le vieil autel s'y trouvait placé ; on le démolit et on le porta plus en avant dans la chapelle. C'était une profanation, car, ainsi que le remarque le P. Barnabé, cet autel méritait tout respect : c'est lui qui avait servi de trône au Sauveur et à sa Mère dans leurs apparitions, sur lui étaient apparus les anges, sur lui avait été célébrée la messe des Apôtres qui date la fondation de l'Ordre ; là François avait

1. « Franciscus ipsam (Portiunculam) frequenter adibat, *sacro inserviebat*, etc. » Cité par le P. Amédée (pag. 17), comme *fragment d'un ancien manuscrit* reproduit par Vitale.

2. A la suite des Bollandistes et avec assez de vraisemblance on place aujourd'hui ce fait au 24 février 1209. Spader, suivi par le P. Amédée, dit le 12 octobre, en la fête de S. Luc, 1208.

3. Le P. Barnabé écrivait dans sa première édition : « pour ne pas déplacer l'autel adossé contre le mur, ils (les Frères) avaient construit la petite abside qu'on voit encore aujourd'hui » (pag. 198). Il oubliait qu'il avait dit tout le contraire à la page 111, « l'autel ayant été démoli, quand on pratiqua une porte au fond du sanctuaire. » Cette contradiction a disparu dans la seconde édition.

Digitized by Google

chanté l'évangile faisant diacre au cardinal Hugolin ; là sainte Claire avait déposé les vêtements du monde, etc., etc. » [1] Malgré tous ses titres, on le démolit pour la commodité des religieux !

On fixe aujourd'hui cet acte de vandalisme à l'année 1253, en se basant sur une ligne de Wadding, parlant à cette date de la consécration de la Portioncule par le Pape Innocent IV, qui séjourna cinq mois à Assise à cette époque (1er mai-6 octobre). Contrairement à sa louable habitude, le docte Annaliste ne donne aucune référence et il ne fait que mentionner en passant cette consécration. Voici ses paroles : « Post consecratam a se Ecclesiam Portiunculae et in aede majori Sancti Francisci canonizatum Beatum Stanislaum Cracoviensem Pontifex Romam transtulit curiam [2]. » Bien que Wadding ne donne aucun autre détail, Spader en citant les *Annales* fixe cette consécration au 2 août. C'est là encore une invention de sa part acceptée par le P. Annibali dans son *Manuale* [3]. Il y a tout lieu de croire que Wadding a été induit en erreur, et c'est d'autant plus vraisemblable qu'il fixe la consécration de la Basilique d'Assise au 20 avril 1235, contrairement à toute vérité, car elle ne fut consacrée qu'en 1253 par Innocent IV, le 25 mai, cinquième Dimanche après Pâques [4]. C'est la date de cette consécration supposée qui a servi aux modernes historiens pour fixer celle de la démolition de l'autel. On veut en trouver une autre preuve dans la ressemblance de cet autel avec celui qui existe dans la chapelle de Saint-François et on assure qu'ils sont tous deux de la première moitié du XIIIe siècle. On devrait bien dire à quels caractères on reconnaît cette époque.... Par ailleurs encore un demi-siècle plus tard on ne donnait pas le nom de Chapelle de Saint-François à celle qui est aujourd'hui désignée sous ce nom [5]. N'insistons pas et revenons à la consécration prétendue.

On donne encore comme preuve de cette consécration par le

1. Seconde édition, pag. 268, en note.

2. *Annales minorum*, ad ann. 1253, XXXIV.

3. *Lumi Serafici*, pag. 73. — *Manuale*, p. 140.

4. Grégoire IX vint à Assise en 1235, mais après le mois d'avril. En outre Wadding, (*Annales Min.*, Ad ann. 1235, XVII), donne la date du dimanche *in albis*, 20 avril ; ce qui est faux ; Marc de Lisbonne, sur lequel il s'appuie, dit le troisième dimanche après Pâques, 20 avril (*Croniche*, parte II, Lib. I, Cap. III, Milan 1606, pag. 5). On pourrait expliquer cette date erronée de Marc de Lisbonne par une faute d'impression, l'auteur aura mis 20 au lieu de 29, ce serait alors exact, car en 1235, Pâques tombait le 8 avril.

5. Quand Bartholi écrivait son *Tractatus de Indulg. S. M. de Portiuncula* (vers 1330), on appelait *Chapelle de St-François*, celle qu'on nomme aujourd'hui *Chapelle des Roses*. Cf. Papini, *Notizie sicure*, Foligno, 1824, pag. 268. Bartholi, éd. Sabatier, pag. 23.

Digitized by Google

Pape l'existence d'une croix sculptée qui se trouverait sur l'abside de la chapelle. Deux auteurs affirment l'avoir vue, mais, nous dit le P. Barnabé, auquel nous empruntons ce détail : elle fut recouverte de plâtre quand on fit les peintures de l'abside en 1830 [1]. Ne semblerait-il pas que pour admettre cette consécration, il faut faire appel à toute sa crédulité ! Pouvait-on faire cas de cette croix commémorative, quand on employait l'ancien devant d'autel, à faire une pierre tombale ?

Pour réparer cette faute on a placé, voilà quelques années, l'ancien devant d'autel remis en honneur sur le mur extérieur du côté de l'évangile, entre les deux fenêtres. Une de ces fenêtres, celle du fond, éclairait jadis l'autel avant son déplacement ; elle a « la voussure intérieure à plein cintre, écrit le P. Barnabé, tandis que l'extérieur est grossièrement taillé en ogive à lancette, style de l'époque de saint François » [2]. Quant à l'autre fenêtre, ouverte presque au milieu du mur, il est évident qu'elle fut percée à une date postérieure à la restauration faitè par notre Saint. Il faut en effet savoir que les religieux, tout en vénérant le sanctuaire, cherchaient à l'accommoder à leur usage, on construisit autour et même au-dessus, et l'on perça la voûte pour le mettre en communication avec le chœur supérieur.

Malgré ces modifications, la chapelle est demeurée presque en entier, telle que la reconstruisit saint François, et cela, avec tous les souvenirs qui s'y rattachent pour la fondation de l'Ordre, suffit à la rendre vénérable et chère à tout cœur franciscain sans qu'il soit nécessaire de recourir aux fables et aux légendes.

***

Quelle est l'origine du nom de *Portioncule* donné à l'église restaurée par S. François ?

Le premier biographe du Saint écrit : il se transporta en un lieu appelé Portioncule, où se trouvait une église : « ... *Ad alium se transtulit locum qui Portiuncula nuncupatur* [3]. » Portioncule

1. Seconde édition, pag. 128 en note.

2. Pag. 199. Cette description a disparu dans la seconde édition. Serait-ce pour éviter d'attirer l'attention sur la différence entre les deux fenêtres ? — Puisque nous parlons de fenêtres, ajoutons qu'il en existe une au-dessus de la porte principale, encore visible à l'intérieur, mais qui fut bouchée *ab antiquo*, quand on fit les peintures qui ornaient la façade. Signalons encore sur le même sujet une ouverture en forme de meurtrière qui se voit toujours dans le mur du côté de l'épître, au haut de la chapelle.

3. *1 Cel.*, 1, 9.

Digitized by Google

était donc le nom de l'endroit, ce que confirme le *Speculum :* « *Vocabatur etiam Portiuncula, quia curia illa antiquitus Portiuncula vocabatur* [1]. » Saint Bonaventure a copié Celano; la Légende des Trois Compagnons ne dit rien; dans son *Traité de la Portioncule*, Bartholi reproduit le *Speculum* en disant encore plus clairement que c'était la contrée qui était dite Portioncule : « *Unde Portioncula dicta est propter illam contratam ubi constructa est illa ecclesia quæ antiquitus Portiuncula est vocata* [2]. »

Faut-il admettre l'explication donnée par le récit de Vitale, que ce nom signifiait l'exiguïté du terrain concédé aux Bénédictins, ou bien devons-nous dire, avec D. Caetani, qu'il était un souvenir de l'ancienne église de la T. Ste Vierge près de Subiaco? Le lecteur admettra l'opinion qui lui plaira. Celano veut voir dans ce nom un présage de l'avenir réservé à ce lieu : « *Non sine præscientia divini oraculi a diebus antiquis Portiuncula dictus est locus, qui debebat in illorum cedere sortem, qui de mundo cupiebant penitus nil habere* [3]. » Les anciens historiens sont d'accord avec lui sur ce point et ils ajoutent que saint François y voyait lui-même une prophétie réalisée par la concession que les Bénédictins en faisaient aux Mineurs [4]. Aussi ce nom de Portioncule lui était-il cher; il signifiait la pauvreté du premier couvent de l'Ordre.

Cette dénomination *Sancta Maria de Portiuncula* était la dénomination officielle de la petite église au temps de saint François, comme le prouvent les bulles que nous avons citées; elle était aussi l'expression usuelle pour désigner le sanctuaire. Le nom de Sainte-Marie des Anges ne vient sous la plume de Celano et des autres primitifs que pour rappeler un souvenir du passé [5].

A quelle époque commença l'usage du titre Sainte-Marie des Anges pour désigner la Portioncule? Dans une note de son His-

1. *Speculum*, éd. Sabatier, pag. 97. — Dans la *Redactio Prima*, éd. Lemmens, pag. 59, on lit : « cognominabatur Portioncula a contrata, quæ sic antea vocabatur ».

2. *Tractatus de Portiuncula*, éd. Sabatier, pag. 8.

3. *2 Cel.*, I, 12.

4. « Propterea voluit Dominus, ut nulla alia ecclesia fratribus concederetur... nisi illam, quoniam illa fuit quædam prophetia, quæ adimpleta est in adventu Minorum Fratrum. » (*Speculum, Red. Prima*, loc. cit. On retrouve à peu près les mêmes termes dans le *Speculum*, éd. Sabatier, pag. 97.)

5. S. Bonaventure n'emploie pas autrement ce nom. On ne le trouve pas dans les parties anciennes du *Speculum*, sauf dans ce même cas.

Digitized by Google

toire de saint François, M. Le Monnier écrit qu'un document où l'on trouve cette expression trahit son origine, il appartient au XIVe siècle [1]. M. Sabatier n'admet pas cette règle de critique, mais sauf des passages douteux comme antiquité du *Speculum*, il ne trouve à opposer que les citations de Celano et de S. Bonaventure rappelant cet ancien nom [2].

Ce serait en vain que l'on objecterait l'attestation de Benoît d'Arezzo au sujet de l'Indulgence de la Portioncule, donnée en 1277, car le texte authentique de ce témoignage n'a pas été encore fixé. Si dans une rédaction on lit : « *Locum Sanctæ Mariæ de Angelis, qui alio nomine Portiuncula nuncupatur* », dans une autre il y a simplement « *ecclesiam Sanctæ Mariæ de Portiuncula* ». En adoptant la règle donnée par M. Le Monnier, et que nous acceptons, cette variante serait d'un grand poids pour faire cesser les perplexités de M. Sabatier sur le texte à choisir [3]. Mais nous n'avons pas à nous occuper autrement de cette attestation ; il suffit de constater qu'elle ne prouve pas l'usage du vocable de Sainte-Marie des Anges avant le XIVe siècle. Passé cette époque, il entre couramment dans la littérature franciscaine, nous sommes alors en pleine légende. Ne soyons donc pas surpris de lire dans Bartholi, écrivant dans la première moitié de ce siècle, que les hommes et les femmes du pays disaient : « Allons à Sainte-Marie des Anges [4]. » Il prouve en effet la valeur de son témoignage en écrivant que cette expression se trouvait sur les lèvres des gens du peuple, « après que les Frères eurent entrepris de réparer l'église », — « *postquam fratres cœperunt reparare illam* ». En fait de restauration, l'histoire n'a enregistré que celle par saint François après sa conversion. Attacher la moindre importance

1. Note à la fin du chapitre cinquième.

2. *Speculum*, pag. 270. — Nous avons donné ces textes au commencement de cette étude.

3. Cf. Bartholi, *Tractatus... de Portiuncula*, pag. XLIV-XLIX.

4. *Ibid.*, pag. 9. — On trouve bien d'autres récits absurdes dans les ouvrages de légende franciscaine imprimés sur la fin du XVe siècle. Nous ne voulons citer ici que le volume imprimé à Milan en 1477, par Antoine Zaroto de Parme, sous le titre de Légende de saint François, par saint Bonaventure. Il raconte des choses étonnantes sur la Portioncule, dont la conclusion légitime serait que notre Saint ne connaissait pas ce sanctuaire avant de l'avoir obtenu des Bénédictins et que la restauration aurait suivi cette concession. Le chanoine Amoni, qui donnait à cet incunable le nom de *Codex*, en a reproduit le passage dans son édition des *Fioretti di S. Francesco*, Rome, 1889. Cette expression seule de *Codex* suffit à montrer la valeur critique des éditions du bon chanoine. Qu'on lui pardonne à cause de son amour pour saint François et du service rendu aux franciscanisants par ses éditions fautives de Celano.

Digitized by Google

au texte de Bartholi, serait ouvrir la porte à des doutes sur la conservation du sanctuaire dans son état primitif.

Non contents de l'explication du vocable *Sainte-Marie des Anges* donnée par saint Bonaventure, « *sentiens... juxta nomen ipsius ecclesiæ quod ab antiquo Sancta Maria de Angelis vocabatur, angelicarum ibi visitationum frequentiam...* », nos modernes auteurs, qui en savent plus long que les anciens, écrivent que les ermites dont on a parlé « ornèrent l'autel d'un tableau représentant la glorieuse Assomption de Marie, montant au ciel au milieu d'une multitude d'Anges. C'est pour cela que la chapelle de Sainte-Marie de Josaphat fut encore appelée par les fidèles : *Sainte-Marie aux Anges*, ou *Sainte-Marie des Anges* ». Le P. Barnabé, auquel nous devons ce détail [1] ajoute : « Octave Spader, évêque d'Assise à la fin du XVIIe siècle, dit dans ses manuscrits : Aujourd'hui encore en Espagne et dans d'autres pays catholiques, la fête de l'Assomption est appelée la fête de Notre-Dame des Anges, *Nuestra Senora de los Angeles* ». Pourquoi avoir recours à cette explication prosaïque du nom antique de la Portioncule? Nous aimons mieux croire à saint Bonaventure qu'à ces braves gens qui nous parlent d'un tableau, que personne n'a jamais vu, et que, sans souci de cette prétendue tradition, on a remplacé par une Annonciation peinte en 1393. On explique ce changement en disant que l'autel de l'église construite autour de la chapelle était dédié à l'Assomption et que l'on ne voulait avoir deux fois la même image [2]. On se demandera le pourquoi de cette substitution. Décidément tout est étrange dans cette histoire !

Au temps de saint François, avons-nous dit avec les anciens, le territoire auprès de la petite église se nommait Portioncule. Aujourd'hui la légende a eu force de loi contre l'histoire et le village s'appelle Sainte-Marie des Anges.

P. ÉDOUARD D'ALENÇON,

Archiviste général des Min. Capucins.

1. *La Portioncule*, pag. 22.
2. P. Amédée, *op. cit.*, pag. 72, en note.

Digitized by Google

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

A PROPOS DE L'EXPOSITION DES PRIMITIFS FRANÇAIS.

I

Depuis l'époque lointaine où Montalembert écrivait son livre sur *le Vandalisme et le Catholicisme dans l'art* [1], l'histoire de nos artistes nationaux a fait de véritables conquêtes sur l'ignorance et l'oubli.

Le dédain qui frappait d'ostracisme tout objet d'art vieux de plus de deux siècles provenait de deux causes.

Après que l'école des Carrache eut institué une scolarité et des procédés qui enfermaient l'art dans une tradition hostile à l'initiative individuelle, toute manifestation plastique, du moment qu'elle ne procédait pas de l'imitation de la « Sainte Antiquité », fut confondu sous la dénomination de « gothique », ce qui voulait dire barbare, indigne d'attirer l'attention d'un homme de goût.

Lorsqu'éclata la Révolution française, l'amour de l'antiquité, qui n'avait été jusqu'alors qu'un dilettantisme, devint une frénésie. Cet art de l'ancienne France avant la Renaissance n'avait vécu que des souvenirs d'essence monarchique et religieuse ; il devait donc être odieux à la génération nouvelle, élevée dans le culte du stoïcisme païen, qui remplaçait les *Acta Sanctorum* par les *Vies des hommes illustres*, de Plutarque.

Napoléon Ier, en rétablissant l'ordre matériel, ne guérit pas le goût public de sa maladie séculaire. Les merveilles créées en matière d'art industriel par les ouvriers des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, meubles, tapisseries, allèrent rejoindre dans l'oubli et le mépris les créations des « gothiques ».

On se demande vraiment comment quelques rares épaves ont pu échapper au grand naufrage.

1. Paris. 1839. In-8°.

Digitized by Google

Seuls, quelques originaux avaient lutté contre les tendances de leur temps. L'un, Robert de Gaignières, avait recueilli une quantité considérable de pièces remontant au moyen âge. Il les avait inventoriées et avait noté tous les renseignements qui les concernaient. Sa galerie fut dispersée ; mais les écritures qu'il lui avait consacrées ont survécu et constituent l'un des documents les plus précieux qui intéressent ces vestiges du passé.

L'autre, Alexandre Lenoir, entreprit, non sans risques, en pleine Terreur, de réunir dans un ancien couvent, tout ce qu'il pourrait soustraire à la rage des démolisseurs. Le Musée des Grands Augustins a été le premier noyau d'une collection sans cesse enrichie depuis lors, et dans laquelle sont venus chercher asile de nombreux chefs-d'œuvre.

La seconde moitié du XIXe siècle devait voir apparaître une légion de collectionneurs ; mais leur bienfaisante manie connut son âge héroïque : ils ont eu des précurseurs. MM. Sauvageot et du Sommerard rasssemblèrent, chacun pour leur compte, une foule d'objets précieux qui seraient maintenant introuvables. Par suite d'arrangements avec l'État, ces deux fonds furent l'origine, l'un du Musée de Cluny, et l'autre des collections de la Renaissance au Louvre.

Il fallut des années, et l'intervention d'agents multiples, pour modifier l'état d'esprit qui avait jeté le discrédit sur les ancêtres de nos artistes nationaux. Quelques émigrés, d'intelligence cultivée, apprirent des Anglais à respecter les souvenirs du passé. Rentrés en France, et encouragés plus ou moins ouvertement par les gouvernements, ces « antiquaires » se consacrèrent à l'étude des monuments gothiques et des documents de l'histoire. Des sociétés fondées dans un but analogue surgirent de tous les points du territoire et se réunirent en congrès : une nomenclature fut créée pour les styles français d'architecture. *L'Académie Celtique*, sous l'empire du sentiment qui avait inspiré Alexandre Lenoir (1804), avait élargi le cercle de son programme et était devenue la *Société des antiquaires de France*. La science archéologique s'acclimata peu à peu en France, grâce aux efforts des Gerville, des Caumont, des Guilhermy, des Quicherat. Diverses publications, entre autres celle des *Annales archéologiques* de Didron, allèrent porter la bonne parole par toute la France.

L'école des chartes, fondée en 1821, avait reçu pour mission de codifier les lois qui président à la composition des œuvres histo-

Digitized by Google

riques. Désormais l'intelligence du document écrit ou figuré, de première main, devint la préoccupation principale de l'écrivain consciencieux. Les manuscrits jusque-là cachés dans les dépôts publics virent enfin le jour ; peu à peu des éditeurs intelligents introduisirent dans les livres illustrés des copies des œuvres du moyen âge.

Des agents secondaires favorisèrent le mouvement et le rendirent populaire.

Les romantiques s'engouèrent d'une admiration assez factice pour tout ce qui concernait la chevalerie, les fabliaux, les sirventes des troubadours, les chansons des trouvères. De Raynouard à Gaston Paris, en passant par Fauriel et Léon Gautier, des chants de Bertrand de Born à la *Chanson de Roland*, quel chemin parcouru le long duquel furent découverts de nombreux chefs-d'œuvre de l'art plastique, oubliés depuis des siècles et objets d'un injuste mépris.

Vers 1850, une pléiade d'architectes à la tête desquels s'était placé Viollet-le-Duc, et qui comptait des praticiens habiles et des théoriciens de l'ordre le plus élevé, provoquèrent et mirent en œuvre les subventions du Trésor public, les souscriptions des particuliers. Les grands monuments de l'ère romane et de l'ère ogivale, ceux de la Renaissance française furent l'objet de réparations judicieuses.

Une bibliographie spéciale, très instructive, sortit de ce mouvement. Les dictionnaires de Viollet-le-Duc, les travaux de ses élèves, ceux de Labarte, du bibliophile Jacob, peuvent compter parmi les plus populaires des livres appartenant à cette littérature. En 1878, fut fondé le musée de sculpture du Trocadéro, qui admit en foule des spécimens de notre culture française.

Mais les nations rivales avaient pris sur nous une avance de plusieurs siècles.

L'Italie, malgré les troubles qui avaient agité son histoire, n'avait pas cessé de tenir archives de tout ce qui intéressait une production artistique d'une intensité et d'une importance exceptionnelles. Pour ne citer que le plus connu de leurs historiens, Vasari avait réuni en un ouvrage, la préoccupation de toute sa vie, ce qui concernait les peintres, sculpteurs et architectes italiens pendant les trois grands siècles du *Rinascimento*. Toutes les recherches faites depuis lors n'ont fait qu'enrichir et compléter ce trésor initial.

Digitized by Google

L'Allemagne, la Hollande, les Flandres, avaient, depuis longtemps, dressé état de toutes leurs gloires. Depuis les Van Eyck jusqu'à Dürer et Kranach, par lesquels est close, pour deux siècles, la liste des artistes germaniques, nos voisins d'Outre-Rhin savaient de science sûre, tout ce qui appartenait au pays allemand. Faut-il le dire? Ils avaient même revendiqué indûment, en l'absence de protestations de notre part, la priorité dans l'invention de la gravure sur bois.

Quant aux Hollandais, et aux Flamands renseignés par les travaux de Karl van Mander, ils embrassaient, dans un égal amour, Rubens, Van Eyck et Lucas de Leyde. Heureux pays, où les haines politiques n'avaient pas obscurci les yeux des *dilettanti*.

L'Angleterre, qui nous avait précédé dans la voie du vandalisme, s'était depuis repentie. Si elle avait, au moment du protestantisme, détruit avec rage, elle avait conservé beaucoup de vieux souvenirs, et aujourd'hui ses collectionneurs, qui ont acquis les œuvres de nos primitifs, peuvent compter parmi ceux auxquels l'exposition doit le plus si non par la quantité au moins par la qualité. Ses archéologues, Cambry, Dibdin et d'autres ont été les premiers à décrire nos monuments, et nous devons leur savoir d'autant plus de gré qu'il ne s'agissait pas pour eux d'une question d'orgueil national.

II

En France, l'homme d'âge mûr qui se remémore l'enseignement qu'il a reçu en matière d'histoire de l'art, doit reconnaître qu'il a été bien insuffisamment renseigné. Les causes qui avaient transformé l'opinion, n'avaient pas encore eu le temps d'agir sur les programmes d'instruction de la jeunesse.

Les hommes du monde qui voulaient connaître au moins le nom des artistes français dignes de mémoire se procuraient difficilement des ouvrages exactement documentés.

Il y a fort peu d'années que l'on faisait commencer la peinture française à Jean Cousin. Les Clouet ont été, les premiers, tirés de l'oubli.

Après eux ont apparu les miniaturistes, puis les graveurs sur bois du XVIe siècle, ceux du moins qui travaillaient pour Simon

Digitized by Google

Vostre, Thielman Kerver, Antoine Verard, Pigouchet. Cette découverte était provoquée par les recherches patientes que faisaient les éditeurs, Firmin Didot, Curmer, entre autres, pour enrichir l'illustration des livres.

Telle fut, pendant longtemps, l'*ultima Thulé* de l'archéologie artistique.

Quelques esprits plus renseignés, tel M. Fortoul, dans son livre *l'Art en Allemagne* [1], avaient deviné que nous possédions une sculpture autonome, que celle-ci avait dû être nécessairement accompagnée d'autres manifestations artistiques; mais cette opinion plus intuitive que démonstrative, lancée dans la presse au milieu du XIXe siècle, ne fut guère entendue, et on laissa les savants étrangers s'approprier une influence et des ouvrages qui, en réalité, étaient compris dans un domaine exclusivement français.

Le livre de M. Rio sur l'*Art chrétien* fut, à certains égards, une révélation [2]. L'histoire de l'art doit à cet écrivain le classement des écoles italiennes ; mais l'éclat dont il entoura les œuvres de ces ancêtres de la haute Renaissance italienne plongea pour longtemps dans l'ombre la gloire, maintenant incontestée, de nos primitifs français, et recula l'heure de leur triomphe.

Pendant toute la seconde moitié du XIXe siècle, un travail très important a été entrepris par des hommes de la plus haute compétence, tant au sein du personnel des Musées nationaux qu'à l'école des Chartes et parmi les membres de l'Institut. En tête des Revues d'Art qui vulgarisèrent les découvertes de nos chercheurs, il convient de placer la *Gazette des Beaux-Arts*. L'état des connaissances admises vers 1890 peut se résumer ainsi.

Les Italiens restaient les maîtres, les initiateurs, sauf en architecture. On connaissait les sculpteurs du XIIIe siècle qui avaient orné les cathédrales de l'Ile de France. Viollet-le-Duc avait comparé la facture des artistes, qui les avaient exécutées, à celle des prédécesseurs immédiats de Phidias. Bien que ces statues fussent antérieures à celles d'André de Pise, personne ne songeait à tirer les conséquences de cette priorité.

En ce qui concerne la peinture, les miniatures avaient été étudiées et l'on savait qu'elles étaient nées sur le sol national. Mgr le duc d'Aumale venait de couvrir d'or, à la vente Brentano, quelques

1. 2 vol. in-8°, Paris. 1841.
2. Paris 1861, Hachette, 3 vol. in-8°.

Digitized by Google

feuillets du Livre des *Très riches heures* d'Étienne Chevalier. L'attribution, qui s'imposait, de ces chefs-d'œuvre à Jean Foucquet, de Tours, avait troublé, dans leur sérénité, les admirateurs exclusifs des Italiens.

Ceux-ci étaient obligés de reconnaître que l'Italie nous avait emprunté nos vitrailleurs, que Guillaume de Marcillat était Français ; mais là encore personne n'avait tiré les conclusions des prémisses, ni fait observer que l'exécution d'œuvres telles que les vitraux de N.-D. de Chartres, de Reims, de Châlons-sur-Marne supposait une perfection de métier, une sûreté de coup d'œil, qui ne se rencontrent que dans les écoles depuis longtemps constituées et pourvues de fortes traditions.

Sur le terrain de la gravure sur bois, nous ne nous étions pas montrés plus exigeants. Une grossière estampe avait été découverte à Buxheim ; elle portait la date de 1418. Une autre, le saint Christophe,était pourvue d'une inscription en caractères allemands et d'une date : 1427. Ces arguments avaient suffi, et les Français avaient admis bénévolement que c'étaient les Allemands qui,aux débuts du XVe siècle, avaient inventé l'art de la xylographie.

Ce n'est que dans le dernier quart du XIXe siècle que Courajod tenta de vulgariser les idées que lui avait suggérées l'étude des monuments dijonnais. La publication des cours qu'il professait au Louvre apprit à la France qu'au XIVe siècle sous la domination des princes bourguignons de race capétienne, avait fleuri toute une école de sculpteurs, héritiers directs des artistes du temps de saint Louis. Ces sculpteurs, que le hardi conférencier croyait Flamands, qui l'étaient en effet par leur naissance, faisaient de l'étude du modèle vivant leur préoccupation dominante. Ils exercèrent, affirmait M. Courajod, une influence considérable sur les peintres, leurs contemporains, et sur leurs successeurs.

On cria d'abord au paradoxe, mais, quoique incomplètes, et d'une information insuffisante, les recherches du novateur étaient démonstratives. Une Renaissance qualifiée flamande vint s'ajouter à la nomenclature des écoles qui se partageaient les productions artistiques du XIXe siècle. Nous verrons tout à l'heure que ce n'est pas flamande, mais franco-flamande qu'il convient d'appeler cette école.

Puis vinrent les revendications de M. Palustre en faveur des architectes français de la Touraine et de la Normandie. Nicolas Fain, Pierre Trinqueau, Hector Sohier, obtinrent droit de cité

Digitized by Google

comme artistes nationaux indépendants de l'influx étranger.

M. Bouchot à son tour démontra le droit de priorité que détenaient les *chapuiseurs, fabricants de molles*, qui, dès la fin du XIVe siècle, 40 ans avant le *Saint-Christophe*, avaient creusé dans le bois, pour les abbayes cisterciennes de Cîteaux, de Clairvaux, de Saint-Claude, les clichés en relief de ces images dont nous avions retrouvé les exemplaires dans les monastères bavarois fondés par les Bénédictins de Bourgogne.

Nos lecteurs connaissent déjà la méthode qu'a suivie le savant conservateur des Estampes de la Bibliothèque nationale et comment il a prouvé que les premiers graveurs sur bois sont originaires du Jura.

Le terrain était donc préparé pour une exhibition qui devait replacer notre art français au rang qu'une inconcevable négligence nous avait fait perdre, et que les amateurs et les savants européens ne semblent plus disposés à nous contester.

III

La démonstration fournie par l'Exposition des Primitifs français organisée en 1904, peut se résumer ainsi.

Les manuscrits français que l'on peut voir dans une des nouvelles salles de la Bibliothèque nationale, rue Vivienne, peuvent se classer dans trois catégories correspondant à trois époques successives.

Au XIIIe siècle les artistes possèdent sur les lois qui régissent la mimique humaine, des notions d'une étonnante sûreté. Les figures des chevaliers, en particulier, avec leurs souliers allongés, les cottes ajustées, sont toujours silhouettés avec une extraordinaire justesse dans les traductions du mouvement. Cette observation s'applique à la figure habillée. Aussitôt que l'homme apparaît nu, l'artiste ne le comprend plus. Il cesse d'apercevoir des lignes décidées dans cet ensemble d'arabesques sinueuses qui enveloppe une « académie ». Peut-être est-ce un scrupule d'ordre moral qui l'empêche d'arrêter son regard sur les figures dévêtues. Ce n'étaient pourtant pas les occasions qui manquaient de voir l'homme dépouillé de ses habits. Tout le monde au moyen âge se mettait au lit sans le moindre vêtement.

Digitized by Google

Impuissant par inexpérience ou par scrupule, le miniaturiste au XIIIe siècle ne sait pas donner aux figures nues la carrure, l'équilibre et la décision dans le geste que l'on remarque à un si haut degré dans la plupart de ses personnages habillés.

Quant à ce caractère individuel des physionomies, les peintres de cette époque, qu'attirent plutôt les ensembles que les détails analytiques, ne se soucient souvent pas de la recherche des ressemblances.

En somme, la miniature à cette date, n'est autre qu'un vitrail réduit. Elle en présente la coloration harmonieuse autant qu'intense, la mimique décidée et la composition simple et claire.

Ce sont d'autres qualités qui désignent les miniatures du XIVe siècle. Chaque figure devient reconnaissable par son type personnel, et cette particularité s'accentue de plus en plus à mesure que l'on se rapproche de 1400. Avant que nous trouvions dans le Parement de Narbonne (1370), des visages marqués par des signes irrécusables d'individualité, nous constatons à chaque instant, des efforts de plus en plus heureux, d'analyse physionomique, dans les manuscrits illustrés.

Il est vrai que le geste perd graduellement cette franchise en quelque sorte scientifique de l'âge précédent. Souvent les attitudes sont gauches, telles qu'on peut les attendre d'artistes encore inexpérimentés qui ne transcrivent plus une idée abstraite, mais copient l'apparence des objets qu'ils ont sous les yeux, avec tous leurs accidents, leurs détails pleins de charmes.

Enfin, au XVIe siècle, un élément nouveau, le paysage, vient jouer son rôle dans le concert. Les *Très Riches heures* d'Étienne Chevalier, dues au pinceau du grand Jehan Fouquet, contiennent de véritables tableaux qui réunissent tous les agréments de la peinture. Le charme de la couleur y est égal à l'esprit de la composition, et à la finesse dans l'expression des visages, de plus en plus nettement individuels. Parmi les plus étonnantes de ces petites vignettes il faut placer la Sainte Marguerite filant au milieu de ses compagnes, au pied du donjon de Loches, dans un verdoyant paysage de printemps. Peut-on imaginer élégance plus ingénieuse que cette cavalcade de chevaux noirs, bais et blancs au second plan du tableau avec leurs mouvements et leurs colorations si adroitement contrastés, cette campagne qui rit sous le soleil, et ces donjons à la fière silhouette qui se dressent si franchement dans l'atmosphère transparente, l'un celui de Foulques

Digitized by Google

Nerra, lourd dans ses lignes et patiné par le temps, l'autre éclatant dans sa blanche robe de pierre ?

Ces miniatures nous présentent la série complète et ininterrompue des progrès réalisés par nos artistes, depuis saint Louis jusqu'à Charles IX. Nous avons sous les yeux, sans lacunes, l'âge de la mimique, celui de la physionomie, celui des ensembles harmonieux et vrais.

Il a été impossible de réunir en un seul lieu ce qui reste des œuvres des vitrailleurs, des fresquistes français. Les tapisseries antérieures à 1300 sont introuvables. L'art de la miniature a donc été le seul dont les œuvres aient pu servir de pièce de comparaison. Par leur étude il sera aisé de se rendre compte des progrès réalisés, à chaque époque, dans les divers procédés de « plate peinture ».

Le lien entre les miniatures et les autres peintres est établi par l'exhibition de l'une des cinq pièces de la tapisserie tissée par le parisien Nicolas Bataille, vers 1375, connue sous le nom de tenture de l'Apocalypse. Destinées à décorer la chapelle du château d'Angers, elles furent mises en vente par l'État en 1843, et achetées par l'évêque d'Angers, puis déposées à la cathédrale. Tout est français dans cet ensemble, la tapisserie et les cartons. Ceux-ci ont été dessinés par Jean Bandol (Hennequin de Bruges), qui avait fait son apprentissage à Paris, où il était devenu peintre de Charles V, d'après les miniatures d'un manuscrit conservé à la bibliothèque de Cambrai. L'inventeur de cette tapisserie est donc un miniaturiste.

Quelle est la portée exacte et l'étendue de ce fait dûment constaté du parallélisme entre les travaux des miniaturistes et ceux des autres corps de métier artistique? On peut s'en rendre compte en comparant cette gouache d'attribution certaine avec tel tableau à l'huile du même auteur. On se convaincra aisément que si les procédés diffèrent, l'inspiration est issue de la même esthétique, et que, si l'on connaît bien les miniaturistes, on est exactement renseigné sur les peintres qui opèrent sur des panneaux de dimensions plus importantes.

Bien plus, nous constatons à chaque instant l'habitude qu'ont les artistes de peindre à l'eau ou à l'huile, suivant les nécessités du moment. Ce phénomène dura longtemps. Nous trouvons en plein XVIe siècle des miniatures de François Clouet, et l'on ne sait lesquelles préférer, de celles-ci ou de ses autres ouvrages.

Digitized by Google

IV

En ce qui concerne les miniatures, notre supériorité sur les autres pays est reconnue de façon incontestable, et cela depuis longtemps. Dante la proclamait devant l'Italie du XIIIe siècle, nous le savons par un tercet de la *Divine comédie*. L'exhibition de la rue Vivienne rendra palpable pour le grand public une démonstration faite depuis longtemps devant les érudits.

Le même résultat peut-il être attendu pour les autres genres de peinture, en qui l'on est assez généralement disposé à voir l'art lui-même ?

Procédons du connu à l'inconnu. Il convient d'abord de glisser légèrement sur l'école de Fontainebleau, et sur Jean Cousin, qui, par l'opinion ancienne que l'on avait d'eux par leurs qualités et leurs défauts, ne méritent guère le nom de Primitifs. L'*Arthémise* qui est attribuée à Jean Cousin plaira plutôt aux spectateurs de l'observance classique, qu'à ceux qui aiment les artistes naïfs et spontanés.

Quant aux Clouet, à Corneille de Lyon, ce sont des descendants directs de nos Primitifs, et de nationalité bien et dûment française. Il faut reconnaître que l'exposition de 1904 n'a pas été en ce qui les concerne, une révélation.

Nous avions déjà pu contempler à Paris le triptyque d'Aix, cette pièce capitale de notre art national. Les organisateurs de l'exposition ont ajouté à l'œuvre certain de Nicolas Froment (Nicolas Frumenti) le saint Siffrein, dont l'attribution au maître d'Uzès est indiscutable.

Mais ce n'est pas encore là que sont les découvertes sensationnelles. Nous voyons, pour la première fois, — sera-ce la dernière ? — complet dans son austère et intelligente compréhension de la physionomie humaine, tout l'œuvre de Jean Fouquet, et surtout celui autrement important et de bien autre conséquence, de ce peintre inconnu, gloire de la France, que l'on peut comparer aux meilleurs italiens de la fin du XVe, et qui les dépasse à bien des égards. De quelque nom qu'on l'appelle, le maître de Moulins, le peintre des Bourbons, Jehan Perréal, cet homme est un grand peintre, le plus français, le plus spirituel de toute la pléiade qui apparaît aux yeux du public.

Les qualités de coloriste clair, sobre et discret qui font du triptyque de Moulins, l'un des morceaux de peinture les plus carac-

Digitized by Google

téristiques de notre tempérament national, nous les retrouvons à un degré plus éminent encore, dans deux autres œuvres que la similitude de style force à attribuer à la même main : la *Nativité* du cardinal Rollin, et le *Donateur avoué chevalier de Saint-Victor*, du musée de Glasgow. Il est impossible de trouver dessin plus exquisement expressif, coloration plus douce et plus vraie, sérénité plus entière que celle qui règnent dans ces deux compositions perles sans prix. Qui ne serait frappé de la beauté de ce groupe, si noble dans son réalisme, des deux bergers qui, accoudés sur la balustrade de fond, contemplent la scène divine ? Espérons qu'un heureux hasard de recherches mettra enfin l'histoire en possession d'une certitude en ce qui concerne le nom de l'auteur de ces chefs-d'œuvre.

C'est un présage de découvertes prochaines que la trouvaille de M. l'abbé Requin. Celui-ci a pu lire et publier le texte d'un marché passé devant notaire entre Jan de Montagnac, prêtre, et Enguerran Charonton de Laon, pour l'exécution du *Triomphe de la Vierge Marie*, provenant de l'hospice de Villeneuve-lez-Avignon. L'œuvre était connue depuis longtemps et attribuée sans preuves tantôt à un Italien, tantôt à un Flamand. C'est un Français de Picardie, qui en fut l'auteur en 1453.

Les procédés employés sont ceux des miniaturistes, mais la conception suppose une formation intellectuelle et artistique supérieure et l'aptitude à voir grand. Les nombreuses figures qui animent la vaste composition appartiennent à une esthétique très noble. Le type de la Sainte Vierge est charmant, et bien français. Les visages, tous individuels, jusqu'aux plus petits, aux plus perdus, respirent la conviction et la pureté. L'œuvre est d'un agrément plus sain et plus franc que la plupart des compositions du quattrocento italien.

La valeur artistique et documentaire du *Parement de Narbonne* n'échappera à aucun œil tant soit peu exercé. Ce n'est pas en une génération que l'on peut improviser un art aussi maître de sa technique et de son esthétique. Ces figures douées d'un caractère si personnel, ne peuvent sortir que d'un atelier très organisé, héritier d'un enseignement et d'une discipline éprouvés par le temps. Les portraits de Charles V et de Jeanne de Bourbon n'auraient pas certainement pu être exécutés de la sorte au XIIe siècle, au XIIIe siècle même : les artistes n'avaient pas pour cela un œil assez exercé à la lecture de la physionomie.

Digitized by Google

A ces maîtres souverains, égaux en puissance énergique à leurs contemporains italiens, et qui, à certains points de vue, leur sont supérieurs, ayant mieux qu'eux su garder leur accent original, il faut ajouter des élèves dont les œuvres ne présentent pas sans doute, la même netteté d'affirmation, les mêmes qualités de souplesse dans le coloris, d'élégance dans la disposition des lignes et des arabesques, une aptitude égale à saisir la caractéristique de l'expression. Assurément les tableaux dus à ces maîtres de second ordre n'auraient pu être créés, s'il n'avait pas existé en France des milieux artistiques au courant des secrets de la peinture et du dessin, des familles artistiques consciencieusement constituées.

La *Pietà* de l'hospice de Villeneuve-lez-Avignon, par certaines inexpériences, trahit l'élève. Nicolas Froment aurait silhouetté dans une enveloppe plus ample la Madeleine de droite ; mais il n'aurait pas affirmé avec plus d'intelligente fermeté la physionomie énergique et convaincue de ce prêtre méridional qui figure à côté des saints personnages comme donateur du tableau.

A cet égard l'œuvre des élèves est peut-être plus démonstrative que celle des maîtres.

L'existence d'une école franco-flamande était reconnue plus ou moins vaguement depuis quelques années ; mais une équivoque planait sur le débat.

Ce groupe d'artistes qui s'était formé à Bruges sous l'influence des ducs de Bourgogne, et parmi lesquels l'exposition des Primitifs flamands avait révélé un nom inconnu, celui de Gérard David, qui venait d'ajouter à ceux déjà célèbres des frères Van Eyck et de leur descendance, avait-il apparu subitement par un phénomène inouï de génération spontanée ?

M. Bouchot a fait judicieusement observer que l'histoire des arts ne connaît pas de ces anomalies. Où donc, ces hommes avaient-ils trouvé leurs précurseurs ? Personne ne les signalait en Flandre. Au contraire, des analogies constatées dans le style et dans les détails de la composition, rattachent par un lien étroit nos miniaturistes français aux grands maîtres de Bruges.

Une conclusion s'impose donc : nos miniaturistes que désormais nous savons peintres, ont engendré deux lignées : celle des Français que nous venons de voir à l'œuvre, et celle des Brugeois. Ce sont les premiers que l'exposition parisienne avait pour objet de présenter au public, accompagnés des pièces d'identité que réclame notre conscience d'historien.

Digitized by Google

A cet égard d'ailleurs, les Flamands n'ont pas le droit de se montrer très difficiles. Les documents écrits concernant les Van Eyck se réduisent à quelques légendes dépourvues de preuves ; le bagage documentaire de Memling n'est pas beaucoup plus étoffé.

Nous avons donné mieux à nos grands peintres, inconnus hier, des XIVe, XVe et XVIe siècles. Nos archives nous ont fait savoir que Malouel était l'un des premiers artistes ayant sculpté des clichés pour l'impression en relief.

M. l'abbé Requin nous a révélé le nom et l'origine d'Enguerrand Charonton.

Fouquet et Nicolas Froment sont pourvus de leurs papiers d'authenticité. L'un était Tourangeau, l'autre Provençal.

Sans doute le nom du meilleur de tous reste encore enveloppé de mystère. Les organisateurs de l'Exposition insinuent, non sans précautions oratoires, que ce peintre, le plus grand de l'époque, est vraisemblablement le même que ce Jehan Perréal, dont le nom est connu de l'histoire, comme ayant joué à la cour de Charles VIII un rôle analogue à celui de Lebrun sous Louis XIV.

Si l'on arrive à identifier ce surintendant des Beaux-Arts de Charles VIII et de Louis XII avec l'auteur des tableaux qui rayonnent d'un éclat supérieur parmi tous les autres, dans les salles du pavillon de Marsan, il faudra modifier l'une des attributions du Louvre. Jusqu'à présent, *la Vierge aux deux donateurs*, léguée à notre musée national par M. Bancel, avait été donnée à Jehan Perréal, non sans les réserves que comportait la situation. Cette désignation en avait commandé un autre, concernant le tableau prêté par M. Richard von Kaufmann, *le Mariage mystique de sainte Catherine*. Ces deux œuvres paraissent plus archaïques, d'un dessin sûr et moins savant que les tableaux du maître de Moulins, et puisqu'il s'agit d'un peintre de premier ordre, pourquoi ne pas lui adjuger les meilleurs ouvrages ?

D'ailleurs la parenté avec les Brugeois de la Vierge du Louvre et de celle de Berlin est indiscutable. Or, tout fait penser que c'est plutôt du côté Français que du côté Flamand, qu'il nous faut chercher les affinités décisives qui permettront de classer les œuvres du Jehan Perréal.

A supposer même que les tableaux du maître de Moulins échappent à ce dernier, l'Exposition des Primitifs français aura donné des résultats considérables.

En mettant sous les yeux du public les spécimens les plus

Digitized by Google

curieux d'un art notoirement français, les œuvres de Malouel, Gueldrois élevé à Paris, de Jehan et de Girart d'Orléans, du Maître de Flémalle, d'Enguerrand Charonton, de Nicolas Froment, en rassemblant tout l'œuvre de Jean Fouquet, en montrant ce que pouvaient faire Jean Bourdichon, les Clouet, et les élèves de ces maîtres les organisateurs de cette grande manifestation artistique ont acquis à l'histoire un fait désormais incontestable : dès le XIIIe siècle, nous avons possédé un art autonome indépendant de la tradition byzantine. Il nous est révélé par ce magnifique haut-relief, *figure de Roi* expressive et austère dans sa gravité monumentale, et par la série des miniaturistes.

A côté de ces derniers, se placent les auteurs de cartons, de tapisseries, de peintures murales, que l'on doit supposer connus des spectateurs et qui sont acquis à l'histoire.

Puis, l'examen des œuvres exposées au pavillon de Marsan nous amène à proclamer que seuls les Français sont les vrais Primitifs, ceux qui ne copient pas, qui, placés devant la nature, en ont su traduire, sans l'intermédiaire d'une école, la haute et profonde signification.

Telle est la conclusion qui s'impose. Désormais on peut le dire : la France a repris la place qui lui appartient dans l'histoire des arts.

Gaétan GUILLOT.

Digitized by Google

TROIS NOUVEAUX BIENHEUREUX FRANCISCAINS

LE CURÉ D'ARS. — LES PP. CASSIEN DE NANTES ET AGATHANGE DE VENDOME. — DOCUMENTS INÉDITS.

Le 17 avril dernier, dimanche du Bon-Pasteur, s'est tenue dans la salle consistoriale au Vatican, la dernière séance préparatoire à diverses béatifications, parmi lesquelles trois intéressent plus spécialement la famille franciscaine. Ce sont les causes du Vénérable curé d'Ars et des vénérables Agathange et Cassien, religieux capucins [1].

Le curé d'Ars, chacun le sait, appartenait au Tiers-Ordre franciscain. La dévotion au patriarche d'Assise était une de celles qui lui tenaient le plus au cœur ; son image était l'un des rares ornements de sa petite chambrette et elle fut épargnée dans l'incendie allumé par le *Grapin*, qui faillit consumer la maison du saint prêtre ; enfin dans ses instructions le nom et l'exemple du séraphique Père des pauvres revenait souvent sur ses lèvres.

Ceux qui ont écrit la vie du V. Curé d'Ars semblent avoir ignoré sa qualité de tertiaire de Saint-François. Ils ne font aucune allu-

1. Voici la position de la cause, en ce qui concerne ces deux martyrs : « Béatification ou déclaration du martyre des vénérables serviteurs de Dieu Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes de l'Ordre des Franciscains-Capucins, tués en haine de la religion catholique par les schismatiques. Cause abyssinienne. Est-ce qu'il conste du martyre, de sa cause, des signes ou miracles appuyant le martyre en vue de la béatification ? »

« Mgr Nardi, raconte l'*Univers*, a rappelé que la cause des capucins français, martyrisés en Abyssinie attendait depuis le XVIIe siècle. Leur béatification en cette année jubilaire de l'Immaculée-Conception sera comme l'offrande de deux roses empourprées que l'Ordre des Capucins sera heureux de déposer aux pieds de la Reine Immaculée. Il a terminé en souhaitant que les honneurs rendus à ces martyrs soient une source de grâces pour tous ceux qui leur touchent de plus près, mais particulièrement pour l'Éthiopie. »

Univers, 20 avril 1904.

Digitized by Google

sion à sa dévotion spéciale envers le Patriarche des pauvres. Les revues franciscaines, au contraire, s'accordent toutes à lui décerner le titre de tertiaire ; mais elles ne fournissent point de document authentique garantissant son affiliation au Tiers-Ordre. Nous avons donc voulu à ce sujet, prendre des informations et nous avons écrit au Supérieur des chapelains du Pèlerinage d'Ars. Nous lui demandions de nous confirmer ce que nous savions déjà, c'est-à-dire 1° l'affiliation du Curé d'Ars au Tiers-Ordre par le R. P. Léonard de Port-Maurice, capucin ; 2° la dévotion spéciale du Curé d'Ars envers saint François, attestée par la présence d'une image du saint dans sa petite chambrette. Voici la réponse de M. le Supérieur datée du 8 mai 1904 :

« 1° Il y avait dans la chambre à coucher du V. Curé d'Ars une image de S. François d'Assise. Le jour où brûla le lit du Vénérable, l'incendie brisa le verre, détériora le cadre, mais l'image resta intacte et est encore dans son cadre.

» 2° Il est absolument certain que le V. Curé d'Ars était tertiaire de S. François d'Assise. Nous en avons reçu le témoignage du B. P. Léonard lui-même, il y a une dizaine d'années, lequel avait reçu le Vénérable dans le Tiers-Ordre. Ce témoignage nous a été donné par écrit..... Le P. Léonard habitait les Brotteaux à Lyon, et je me souviens très bien l'avoir vu à Ars à l'occasion d'un nombreux pèlerinage franciscain de Lyon. On l'invita même à bénir la foule en prévenant les fidèles que c'était lui qui avait agrégé le V. Curé au Tiers-Ordre franciscain.

» Veuillez agréer.....

» CONVERT.

» Ars, le 8 mai 1904.

Les enfants de Saint-François peuvent donc se réjouir et se préparer aux grandes fêtes qui s'annoncent. Le Curé d'Ars a été leur frère sur la terre, il sera leur protecteur au Ciel.

Les PP. Agathange (1598-1638) et Cassien (1607-1638) sont deux Frères-Mineurs-Capucins du XVIIe siècle. Après avoir travaillé en France pendant plusieurs années, le P. Agathange fut envoyé en Orient, dans les missions fondées par le P. Joseph du Tremblay. Après quelques mois passés à Alep et dans le Liban (1629), il alla évangéliser l'Égypte, et fixa sa résidence au Caire. Le P. Cassien vint l'y rejoindre en 1634

Dans l'intervalle, le P. Agathange avait évangélisé les grecs

Digitized by Google

schismatiques, les coptes, disciples d'Eutychès et de Dioscore. Il prêcha avec grand succès dans les monastères, convertit un grand nombre de religieux et décida le patriarche d'Alexandrie lui-même, Mattaïos, alors en résidence au monastère de Saint-Maurice, à faire sa soumission à l'Église romaine avec toute son église. Il est vrai que cette bonne résolution ne fut point mise à exécution. Néanmoins le P. Agathange profita des bonnes dispositions du prélat. Il obtint de lui la permission de prêcher la foi romaine à tous les fidèles, et à tous les moines soumis à sa juridiction. Notre saint missionnaire opéra de nombreuses conversions et les retours les plus consolants.

En 1634, à l'arrivée du P. Cassien, les voies d'un nouvel apostolat s'ouvrirent devant lui. Des marchands portugais, en route pour l'Éthiopie, passèrent par Le Caire ; et, comme le P. Cassien, issu de parents portugais, connaissait leur langue, ils lui demandèrent l'hospitalité. Ils l'entretinrent des affaires religieuses de ce pays, de son retour momentané à la foi romaine, trente ans auparavant, grâce au zèle des deux négus, Zadinghel et Sussnès son fils, de l'apostolat des Jésuites, de la défection du nouveau négus et de la reine, sa mère, de la persécution déchaînée contre les catholiques et de l'expulsion prononcée contre les religieux européens. Le patriarche catholique, Jésuite portugais, avait été chassé lui-même et l'église abyssine se trouvait sans pasteur. Les marchands supplièrent le P. Cassien de voler au secours des malheureux persécutés.

Le P. Agathange fut mis au courant de ces tristes nouvelles et d'accord avec le P. Cassien il résolut de solliciter de Rome et de ses supérieurs la permission de passer en Abyssinie.

Pendant qu'ils attendaient le résultat de leurs démarches, un événement vint encore les confirmer dans leur résolution et dans leurs espérances. Le négus, selon l'usage de son église, avait envoyé une députation auprès du patriarche d'Alexandrie, afin d'en obtenir un nouvel évêque pour son peuple. Le P. Agathange, usant de son influence sur Mattaïos, détermina celui-ci à choisir un de ses moines converti au catholicisme qu'il lui désigna lui-même. Il s'appelait Ariminios. Celui-ci partit en 1636 avant que les deux Capucins eussent reçu leurs lettres d'obédience ; mais il partit avec la résolution de rétablir l'union catholique.

Malheureusement il prit pour compagnon de route un luthérien déguisé, Pierre Heyling ou Pierre Léon. Ce traître jeta dans

Digitized by Google

son âme la défiance contre son bienfaiteur, le P. Agathange, et contre l'Église romaine. Arrivé en Éthiopie, le patriarche oublia donc ses promesses, se rangea du côté du schisme et activa lui-même la persécution contre les catholiques. Quand, un an plus tard, arrivèrent les deux missionnaires Capucins, d'accord avec l'empereur, il les fit arrêter, jeter dans les fers et condamner à mort. Ils furent dépouillés de leur saint habit qu'ils n'avaient pas voulu quitter durant tout leur voyage, et pendus aux portes de Gondar. Les bourreaux, est-il raconté, dans leur précipitation et leur trouble avaient oublié d'emporter des cordes pour l'exécution. Le P. Cassien s'en aperçut et leur dit en souriant : « Vous ne devez pas manquer de cordes ici, puisque tout à l'heure nous en avions deux qui nous servaient de ceinture. » Les bourreaux les prirent, les passèrent au cou des deux martyrs et les pendirent aux arbres. On était au 7 août 1638.

Cette courte notice suffira pour faire comprendre les circonstances dans lesquelles furent écrites les lettres que nous publions. La première est écrite du Caire, peu après l'arrivée du P. Cassien.

LETTRE DE V. P. CASSIEN DE NANTES AU R. P. RAPHAEL DE NANTES [1].

Du Cayre, 9 mars 1634.

Mon R. P. Il y a quinze jours que nous sommes arrivés ceans, après avoir demeuré plus de deux mois sur mer, non sans bien de la peine comme vous pouvez penser estant malades la plus part du temps, beaucoup moins pourtant que nos compaignons. Il semble que le diable faisoit tous ses efforts pour nous empescher d'arriver, Dieu a pourtant été le plus fort et sommes arrivés en Alexandrie et y avons séjourné plus de quinze jours (durant lesquels j'ay presché trois fois à la Conversion de S. Paul, le jour de la Purification, et le dimanche suivant) en attendant ordre

1. Ces lettres sont extraites du manuscrit 10.220 N. A. fr. acquis récemment (1903), par la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit contient les Lettres et relations de divers Capucins missionnaires au Levant entre les années 1625 et 1641. Il faisait partie précédemment de la bibliothèque des châteaux de Heeswijk et Staaren, à Amsterdam. Ces lettres sont très précieuses, nous nous proposons de les étudier prochainement.

Nous donnons en toutes lettres le texte et l'orthographe du manuscrit.

Digitized by Google

de notre supérieur a scavoir le V. P. Agathange de Vendosme qui nous attendoit il y avait 3 ou 4 mois. Estant arrivés ceans nous fusmes voir les RR. PP. Cordeliers qui nous ont fait et font tant de courtoisies et d'honneur qu'il ne se peut désirer davantage des Capucins. Nous vivons ensemble avec aussi bonne intelligence que si c'estoient nos propres frères. Ce sont eux qui nous font la couronne, accommodent nos habits et sandales, enfin font tout ce que nous voulons.

Je spécifie cecy pour montrer la familiarité que nous avons par ensemble. Pour ce qui est du bien qu'il y a à faire en ces pays il est très grand : mais il faut scavoir la langue arabesque car sans icelle on ne peut rien faire : et ceux qui ne seront résolus de bien estudier afin de l'acquérir n'ont que faire de venir en ces quartiers. Il y a à trois journées d'icy un pays que l'on appelle Sayelte, où les habitants sont chrestiens, mais tellement ignorants qu'ils ont beaucoup d'erreurs. Ils n'ont besoing que d'instruction, nous estudions tant que nous pouvons pour scavoir la langue afin de les pouvoir ayder et enseigner. Il y a de plus plusieurs chrestiens qui se nomment cophtes auxquels il est permis de parler et converser sans aucun danger.

Nostre V. P. Supérieur a esté aux déserts de S. Machaire avec un evesque surien qui l'affectionne beaucoup, et nous est venu voir ceans deux fois. Les religieux de ces monastères l'ont prié et importuné de demeurer avec eux afin de les enseigner, mais ne le pouvant pour lors quand nous aurons connaissance de la langue nous y pourrons aller. Ce sont des religieux fort simples. Ils ont force corps saints du grand saint Machaire, de S. Moyse le Noir et de plusieurs autres. Il y a de plus les Grecs plus difficiles à la visite et opiniastres. Il faut bien scavoir le grec afin de converser parmy eux. Pour ce qui est des Turcs il n'y a pas encore de porte ouverte. Ce sera quand il plaira à D. J. E. U. Il faut avoir bien du courage et patience en ce pays, car on est souvent exposé à des perils.

Je croy que vous sçavez ce qui est arrivé à nos PP. de Seydes et Baruth comme ils ont esté mis en galères et menés à Constantinople. Les PP. sont le P. Machaire de Gien, le P. Adrian de la Brosse, le P. Bernard de Baugé, le P. Félicien de La Fleche et f. Marius d'Orléans. J'ay parlé à des esclaves qui les ont vus, et nous ont dict qu'ils n'estoient pas maltraictés, et avoient leur habit. Je croy qu'ils sont maintenant délivrés par le moyen de Monsieur

Digitized by Google

l'Embassadeur. Je crois que la cause de cet accident c'est la familiarité qu'ils avoient avec l'Emir Phacardin auquel le Turc faict la guerre, et on les soupçonnoit peut estre de quelque intelligence. Nous avons ouy dire que le Grand Seigneur est résolu de vaincre le dict Emir. Si cela est nos PP. du Mont Liban seront contraincts de quitter ce païs qui n'est presque que de chrestiens Maronites bons catholiques avec lesquels on converse, et nos pères ont tout pouvoir de confesser, prescher et sont de très bonnes gens. Il y en a en ce pays quelques-uns qui nous viennent voir. Enfin Mon R. P. il faut que je vous advoue que j'ay un grand contentement espérant que Dieu veut se servir des Capucins pour le salut de tant de pauvres ames rachestées de son pretieux sang. Je vous suplie Mon R. P. d'avoir tousjours souvenance de nous en vos saincts sacrifices et prières comme aussi de nous recommander aux VV. PP. et FF. de la Province et particulièrement au R. P. Anastase.

LETTRE DU V. P. CASSIEN DE NANTES AU R. P. RAPHAEL DE NANTES.

Du Caire, ce 3 novembre 1634.

Mon R. P. j'escris ce mot que je crois aurez agréable pour vous donner advis comme le V. P. Agathange de Vendosme nostre supérieur est allé visiter le Patriarche des Cophtes qui l'a receu tres courtoisement : et luy a tesmoigné toutes sortes de bons désirs et volonté de s'unir à l'Église Romaine. Ils ont disputé et il l'a esclarez et satisfaict aux doubtes qu'il avoit touchant les poincts que nous avons de different. Il luy a respondu que ce Caresme il viendra icy, où il mettra fin à cette affaire. Le dict patriarche a receu une lettre de la Sainte Congrégation et l'a mise sur sa teste et baisée. Il n'y a pas difficulté à les reduire car ils sont fort simples et dociles et peu d'iceux sont opiniastres : mais ils craignent seulement que quelqu'uns soit chrestiens ou autres leurs suscitent quelque avanie car les pauvres gents sont si tyrannisés que c'est une compassion. Dieu y veille mettre la main.

Il a donné de plus une lettre par laquelle il nous recommande à tous les prestres et religieux et donne permission de dire la

Digitized by Google

messe et prescher en ses églises. Il y a de la besoigne en ce païs pour beaucoup d'ouvriers. Nous taschons d'apprendre la langue du mieux que nous pouvons affin d'ayder ces pauvres gents, nous manquons d'ouvriers nous en demandons au R. Père Joseph avec instance car il ne manque pas d'employ. Je ne doute pas que V. reverence ne fasse son possible pour ce qui est de l'accroissement de la mission et amplification de la gloire de Dieu. Seulement, je la supplie d'avoir souvenance en ses Sts Sacrifices de moy a ce qu'il plaise a Dieu me rendre capable d'un si haut et excellent ministère et de m'en acquitter dignement et selon qu'il demande de moy.

Voici enfin la lettre par la quelle le patriarche Mattaïos annonce au P. Joseph du Trembley qu'il a remis à nos deux missionnaires des lettres de recommandation pour l'Éthiopie.

Copie de la Lettre du Patriarche Mathieu au R. P. Joseph de Paris ayant envoyé aux R. P. Agathange et Cassien Lettres de recommandation pour l'Ethiopie [1].

Au nom du Père, et du Fils, et du St-Esprit un seul Dieu, Gloire à Dieu sempiternelle. Salut au Seigneur.

O Dieu du salut

L'an 1637.

La paix du Dieu très sainct lequel couronne les choses de sa grâce et consolle les pusillanimes avec sa misericorde. La paix guarist les ruptures et change les tristesses en joie et les inquiétudes en tranquillité et repos. La paix qui descendit premièrement sur les saincts disciples assemblés au cénacle de Sion. Cette paix divine se repose, se redouble, s'accroisse et se multiplie et couvre la personne du fils bénict et frère très cher excellent, éloquent, l'homme illuminé, le sainct heureux couronné de la grâce divine et de l'esprit de saincteté, le frère religieux timoreux et vaillant et le prestre fidèle Nostre Père Joseph le Supérieur général des religieux capucins des païs et royaume de France. Dieu très haut prolonge sa vie et nous fasse miséricorde par ses aggréables et acceptables oraisons. Amen. Je lis ma paix sur luy avec le baiser spirituel moi le Patriarche Mathieu par la grâce de Dieu très haut ministre de l'Église de saint Marc en Alexandrie, Egypte et Ethiopie et des Lieux contigus, dont nous remercions Dieu très

1. Envoyé au R. P. Marcellin de Pise l'an 1648. (Note du MS.)

Digitized by Google

hault et le magnifions et sanctifions de la bonne volonté que vous avez en notre endroit. Nous le remercions d'abondance et lui rendons grâces de ce que nous a gratifié de son amitié le frère bien aymé excellent et illustre le seigneur consul chef des chrétiens Christophle de Beomont et de sa grande bienveillance et dilection en nostre endroit, parce que par sa grande affection, humilité et bonté de sa vie se sont unis les cœurs d'une union spirituelle et s'est accrue la vraie charité. Et lorsque nous avons appris que nos frères les Francs avaient été travailler au pays d'Ethiopie nous ayant requis que j'écrivisse au roy d'Ethiopie nous l'avons promptement exécuté pour l'affection et bonne volonté que nous vous portons et avons eu le soing d'ecrire au roy d'Ethiopie et au métropolitain semblablement, afin de faire cesser tous les troubles et schismes,les admonestant par les paroles de la Ste Ecriture et leur donnant advis de la bonne amitié qui est entre nous et vous L'escrivain de ces caractères de dilection et epistre de charité, le pauvre Jan secretaire du Patriarche le père Mathieu baise la plante de vos pieds et prie votre charité de ne le point oublier et de luy faire quelque courtoisie parce qu'il y a bien longtemps qu'il est employé en votre service en J. Christ. De ce que vous ferez en nostre endroit le Seigneur Dieu qui soit loué redoublera votre recompense au royaume des cieux et vous donnera de vivre longtemps. Amen.

Escrite le 29e du bienheureux moys de chouet, 5 de may, l'an 1354 des martyrs et Dieu soit tousjours loué à jamais.

Près de trois siècles se sont écoulés depuis les événements rapportés par ces lettres. Depuis ce temps l'Orient n'a pas changé. Parmi les schismatiques ce sont toujours les mêmes prélats tour à tour rampants, versatiles, ambitieux, déguisés, cruels. L'Egypte, l'Abyssinie, la Syrie sont restées dans l'erreur de l'hérésie. De temps en temps on caresse encore quelques rêves d'union. Ces rêves deviendront-ils un jour la réalité ? Peut-être les événements politiques, qui semblent se précipiter, hâteront-ils un retour vers la vérité. La civilisation européenne, en apportant plus de lumière et plus de liberté, permettra aux semences de vie chrétienne déposées sur ce sol ingrat, au milieu de tant de travaux, de larmes et de sang, de germer, de grandir, de mûrir. Les fêtes qui se préparent n'en sont-elles pas un heureux présage ? Daignent nos martyrs hâter l'heure de la paix et de l'union. Ils sont du reste

Digitized by Google

pour notre France une gloire bien chère. Depuis le treizième siècle, depuis le séraphique Louis de Toulouse, le premier ordre franciscain en France avait travaillé beaucoup, il avait eu ses docteurs, ses savants, ses orateurs, ses martyrs, ses apôtres ; mais sur le front d'aucun de ces docteurs, de ces apôtres, de ces martyrs, l'Église n'avait déposé l'auréole qui fait les saints et consacre les vertus. Deux humbles capucins, nos frères, seront les premiers à faire refleurir le parterre de la sainteté séraphique dans notre patrie. Leur gloire sera pour nous, dans l'épreuve présente un précieux encouragement et un gage d'espérance.

F. HILAIRE DE BARENTON.

Digitized by Google

VAUVENARGUES

(SIRE DE CLAPIERS, MARQUIS DE)

Les feux de l'aurore sont moins doux
que les premiers regards de la gloire.

De tous nos moralistes, il n'en est aucun qui ait l'âme plus douce que Vauvenarges, ni qui ait eu plus à souffrir, avec une âme naturellement grande, de tout ce qui peut rapetisser l'homme, l'absorber dans des misères de détail et l'humilier. Il resta pauvre, obscur et presque toujours malade ; mais la constance ne lui manqua jamais ; il se fit stoïque, à sa manière. Plus malheureux, en réalité, que La Rochefoucauld, il ne se laissa pas aller à mépriser les hommes ; mais il éleva les yeux, du fond de son néant, vers la gloire ; il la voulut pour lui et pour les autres ; il en fit comme le pivot de la vie, et la plus grande joie du cœur. C'était demeurer à terre, malgré la beauté d'un mot sonore. Vauvenargues n'était pas chrétien, ou ne le fut que par éclairs, sans que sa vie cessât d'être d'un sage plus ou moins païen. La nature l'avait préparé à devenir un grand moraliste ; le dix-huitième siècle en fit un petit philosophe.

C'était un Provençal, d'une héroïque et vieille noblesse, né à Aix, en août 1715, au moment où allait finir Louis XIV et commencer la Régence. Enfant délicat, fiévreux, inhabile aux exercices du corps, timide et réfléchi, sans aucune vocation pour les classiques latins et grecs, qu'il n'entendra jamais, il semble n'avoir eu aucun succès de collège. Mais il exerçait déjà par son esprit doux et tranquille, une certaine influence sur les enfants de son âge.

Le petit penseur, je n'ose dire moraliste, grandit, et son âme en même temps, plus forte que son corps, éprise d'amour pour la gloire ; elle ne vit rien qui pût mieux la satisfaire que la carrière des armes.

Dès l'année 1734, le fils du marquis de Vauvenargues prenait

Digitized by Google

du service. Il avait dix-neuf ans, à peine. Jusqu'en 1741, où il ne s'offrit aucune occasion de se signaler, il dut bien en rabattre. Il médita, sans doute, en attendant mieux.

Enfin le régiment du Roi, dont il faisait partie comme lieutenant, fut envoyé en Allemagne. Le jeune officier, toujours lieutenant, fit partie de l'expédition de Bohême et de la retraite de Prague. C'était en hiver ; le froid était excessif, et les soldats gelaient sur pied. Dans cette désastreuse campagne, Vauvenargues perdit le peu qu'il avait de santé. Il en plaisantait : « A mes jambes près [1], qui méritent peu d'attention, écrivait-il, je me porte mieux que jamais. » La mort lui enleva alors son jeune ami de Seytres ; il en fit l'oraison funèbre.

Y a-t-il, dans les pages écrites au sujet de Seytres, quelques endroits dignes d'être lus ? Y voit-on briller une étincelle de génie ? Le ton en est généralement emphatique : « Il n'entendra plus ma voix. La mort a fermé son oreille ; ses yeux ne s'ouvriront plus ; il n'est plus. O triste parole ! Malheureux jeune homme, quel bras t'a précipité au tombeau, du sein enchanteur des plaisirs ? Tu croissais au milieu des fleurs et des songes de l'espérance ; tu croissais... O funeste guerre ! ô climat redoutable ! ô rigoureux hiver ! ô terre qui contient la cendre de tes *conquérants étonnés !* » Étonnés, sans doute, d'être morts et enterrés ! Le conquérant, dont parle l'orateur de l'éloge, avait dix-sept ans...

Il y a là vraiment trop de soupirs et de points d'exclamation. Y en a-t-il un seulement dans La Rochefoucauld ? Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est la préférence particulière qu'avait Vauvenargues pour ce premier fruit de son esprit. Il le retoucha jusqu'à ses derniers jours ; il le légua au Président de St-Vincens. Comment l'amitié la plus naturelle a-t-elle pu produire cette œuvre de Rhétorique ? C'est que l'espérance chrétienne n'a aucune place, si petite qu'elle soit, en cet éloge où il n'y avait rien, ou peu à dire sur les vertus réelles d'un enfant qui n'avait pas eu le temps de vivre, sur sa gloire à laquelle il n'avait point songé...

Vauvenargues pouvait-il, au moins, parler de sa mère, peindre les dernières heures du mourant, ses dernières paroles, cette chrétienne résignation qui fait à la mort l'héroïque sacrifice des biens et des plus jeunes illusions de la vie ?

1. Mars 1742.

Digitized by Google

Voici la fin de l'éloge :

« Ouvrez-vous, tombeaux redoutables; mânes solitaires, parlez, parlez... O être éternel et caché, daigne dissiper les alarmes où mon âme infirme est plongée. Le secret de tes jugements glace mes timides esprits...; redoutable juge des morts, prends pitié de mon désespoir. »

C'est là du pur jansénisme ; et le jansénisme a dû effrayer l'enfance de Vauvenargues, glacer son âme impressionnable, et la raidir dans l'indifférence, en lui refusant l'amour.

Reprenons le fil de cette vie si courte et si triste :

Vauvenargues avait une physionomie qui révélait la délicatesse de son tempérament. On lui trouvait le genre d'un Anglais. Il en riait avec son ami, l'original Mirabeau, le père de l'orateur. Sa figure est alors, à l'en croire, « celle d'un homme qui a la consomption. » Et puis « le philosophe » dans la même lettre, a « le raisonneur », de disserter à perdre haleine, pour et contre Mirabeau sur la « sévérité », sur la « justesse », et une foule d'autres choses. Il préludait au moraliste. Dans le fond, il est mélancolique, bien qu'il s'essaie à se moquer des miracles [1]. C'était la mode.

En 1742, nommé capitaine, il ne s'ennuie pas moins, et pour vaincre l'ennui, il étudie l'histoire et le droit public. La guerre lui avait pris ses forces et refusé la gloire; il la cherche dans la carrière diplomatique. A son sens :

« Les feux de l'aurore ne sont pas si doux, que les premiers regards de la gloire. »

Elle lui échappe encore : Il a beau, en 1743, s'adresser à son colonel, M. de Biron, et lui demander son appui, lui envoyer un Mémoire sur les services rendus à l'État par sa famille ; en vain, il écrit de Nancy à M. Amelot, ministre de l'Intérieur, et même Académicien fort inconnu. Ni de l'un ni de l'autre, il ne reçoit la moindre réponse.

Deux années avant, il a perdu l'un de ses frères, tué en Corse, et qu'il paraît avoir aimé beaucoup. C'était son portrait, « avec un fonds de modération, de bonté et de vérité qui devait lui attacher les gens qui le connaissaient. » C'est à St-Vincens, l'ami véritable et chrétien, qu'il confie ses regrets. Il ajoute : « Je l'aimais sensiblement, et il m'aimait bien aussi, j'ai été pénétré de sa mort, comme si je ne devais point mourir moi-même, et comme si j'eusse dû jouir de sa vie, de son amitié, et de son bon

1. Lettre à St-Vincens (1740).

Digitized by Google

caractère, pendant une éternité. » De l'autre éternité il n'est pas question ; mais c'est senti !

Vauvenargues n'est pas plus heureux dans son temporel qu'il ne l'est dans ses affections de famille,et c'est encore St-Vincens qui recueille ses confidences financières. Il passe sa vie à emprunter pour aller aux eaux de Plombières, à Paris où « il se serait amusé s'il avait eu plus d'argent », mais « la misère le chasse, et il tâche de la fuir ». A qui n'emprunte-t-il pas? même à l'archidiacre de la cathédrale de Sisteron.

Souffrances vulgaires avant et après la guerre de Bohême ! Ce sera bien pis, dans quelque temps.

Mais rien n'ébranle la ténacité douce de Vauvenargues. D'Arras où les hasards de la vie militaire l'ont transporté, il écrit au Roi lui-même, pour avoir un emploi dans le service des affaires étrangères.

« Qui doit servir votre Majesté avec plus de zèle qu'un gentilhomme qui, n'étant pas né à la cour, n'a rien à espérer que de son maître et de ses services [1]? Je crois sentir, Sire, en moi-même, que je suis appelé à cet honneur, par quelque chose de plus invincible et de plus noble que l'ambition. »

C'est haut, et même une fois au-dessus de la gloire. Quelle étoffe d'une belle âme, dans un autre siècle, et si Voltaire n'avait pas été là !

Mais avant de mettre en scène Voltaire, aussi habile que l'amour-propre, il nous faut connaître si le Roi fut plus poli que son ministre. Or, c'est Amelot lui-même qui dut répondre au jeune candidat :

« Je serai très aise, disait-il, de trouver des occasions de proposer au Roi de faire usage de vos talents. »

Ces trois infinitifs traînants n'étaient guère l'image de l'espérance qui a des ailes.

Aujourd'hui il se trouve qu'Amelot, qui tenait en bride Vauvenargues, serait sans Vauvenargues totalement oublié de l'histoire ingrate, et que le jeune homme qui cherchait la gloire et la mendiait, pour ainsi dire de la main du plus obscur des ministres, en *jouit*, par une *fiction poétique*, sans la sentir, dans son tombeau.

C'est là l'illusion de cette âme généreuse et païenne, d'avoir couru après une ombre. Mais ce qui le fait aimer, malgré tout, c'est que son amour était sincère, et qu'il aurait, de bon cœur, en

1. Décembre 1743.

Digitized by Google

se confiant à son idole, servi la patrie et l'État, comme on disait alors.

Même avant la lettre d'Amelot, Vauvenargues avait adressé sa démission à son colonel, le duc de Biron.

Il en reçut une réponse « assez sèche et incivile:» «Ordre était donné de le laisser partir d'Arras. »

Un mois après, il est à Paris. Mais que de difficultés nouvelles! Pour quitter Arras, il faut de l'argent. Il y a un certain M. Fournier qui lui a promis, en passant à Nancy, de lui prêter deux mille francs à intérêts : « Tâchez, écrit-il à St-Vincens, de le déterrer [1], et, à quelque prix que ce soit, engagez-le à me tenir parole : je suis perdu sans ressource, s'il me manque... Il est homme que l'on peut gagner par de grosses offres, ne négligez rien. »

En un mot, pas de gloire sans argent, et pas d'argent sans usurier.

Pour comble, Vauvenargues est rappelé en Provence ; il n'ira qu'à regret :

« Mes parents, mon cher St-Vincens, m'éloigneront peut-être pour toute ma vie de la Provence [2], en me faisant une nécessité d'y retourner, ils ne veulent se prêter à rien... »

Traduisez : ils ne veulent pas me prêter d'espèces sonnantes.

« Ils croient les conjonctures favorables, pour me forcer à me détacher de mes inclinations ; je crois qu'ils se trompent, et peut-être qu'ils y auront du regret avant peu... »

En effet, au bout de quelques mois de séjour à Aix, vers la fin de l'année 1744, il fut atteint d'une petite vérole maligne qui le défigura et lui laissa les yeux plus malades encore qu'avant.

A peine remis, comme il pouvait l'être, il écrit à Voltaire, et lui peint son état dans un billet d'une simplicité navrante [3] :

« Mon rhume continue toujours avec la fièvre et d'autres incommodités qui m'affaiblissent et m'épuisent. Tous les maux m'assiègent, je voudrais bien les souffrir avec patience, mais cela est bien difficile. »

Il n'a pas la foi, cette foi « qui interdit aux hommes (à son avis) les sources d'où la nature fait couler nos biens et nos maux,

1. Janvier 1744
2. Paris, mars 1744.
3. 27 janvier 1745.

Digitized by Google

l'amour-propre [1] et la volupté, c'est-à-dire tous les plaisirs des sens et toutes les joies du cœur. »

Appuyons, un moment, sur les lettres de Vauvenargues à Voltaire et de Voltaire à Vauvenargues.

Le moraliste futur, passé critique pour une heure, nous fait comprendre admirablement ce qui lui manque, du côté de l'idéal chrétien.

Son idéal de gloire humaine l'empêche même de goûter Corneille. L'homme qui se poussait et qui nous pousse vers ce que la gloire a de plus naturel, pouvait-il comprendre l'auteur de *Polyeucte ?* N'avait-il pas trop d'amour-propre pour comprendre l'amour divin ? Il écrit au sec Commentateur de Corneille :

« Je sais qu'on a dit de Corneille [2] qu'il s'était attaché à peindre les hommes tels qu'ils devraient être : il est donc sûr, au moins, qu'il ne les a pas peints tels qu'ils étaient ; je m'en tiens à cet aveu-là. Corneille a cru donner, sans doute, à ses héros un caractère supérieur à celui de la nature ; les hommes n'ont pas eu la même présomption, quand ils ont voulu peindre les esprits célestes ; ils ont pris les traits de l'enfance : c'était néanmoins un beau champ pour leur imagination ; mais c'est qu'ils étaient persuadés que l'imagination des hommes, d'ailleurs si féconde en chimères, ne pouvait donner de la vie à ses propres inventions. Si le grand Corneille, M., avait fait encore attention que tous les panégyriques étaient froids, il en aurait trouvé la cause en ce que les orateurs voulaient accommoder les hommes à leurs idées, au lieu de former leurs idées sur les hommes. Corneille n'*avait point de goût*, parce que le bon goût n'étant qu'un sentiment vif et fidèle de la belle nature, ceux qui n'ont pas un esprit naturel, ne peuvent l'avoir que mauvais; aussi l'a-t-il fait paraître, non seulement dans ses ouvrages, mais encore dans le choix de ses modèles, ayant préféré les Latins et l'enflure des Espagnols aux divins génies de la Grèce...

« Cependant, les ouvrages de Corneille sont en possession d'une admiration constante, et cela ne me surprend pas. Y a-t-il rien qui se soutienne davantage que la passion des romans ? »

Corneille, un auteur de romans, *froid et sans goût*. Il n'y a que les enfants pour avoir de pareilles audaces. Mais Vauvenargues

1. Lettre à St-Vincens, 8 août 1739.
2. 4 avril 1743.
C'est l'époque la plus probable de la liaison de Vauvenargues et de Voltaire.

Digitized by Google

a touché le cœur du maître, de maître renard ; et Voltaire ne tarde pas à répondre, avec quelles flatteries ! Lisons :

« J'eus l'honneur de dire hier à M. le Duc de Duras [1] que je venais de recevoir une lettre d'un philosophe plein d'esprit, qui d'ailleurs était capitaine au régiment du roi ; il devinait aussitôt M. de Vauvenargues. Il serait, en effet, fort difficile, M., qu'il y eût deux personnes capables d'écrire une telle lettre ; et depuis que j'entends raisonner sur le goût, je n'ai rien vu de si fin et de si approfondi que ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

« Il n'y avait pas quatre hommes, dans le siècle passé, qui osassent s'avouer à eux-mêmes que Corneille n'était souvent qu'un déclamateur. »

Mais il faut être impartial, Voltaire veut bien, dans la tragédie chrétienne par excellence, admirer « le rôle de Sévère et presque tout celui de Pauline. » De Polyeucte, pas un mot.

Il dira en finissant:

« Il appartient à un homme comme vous, M., de donner des préférences et point d'exclusion. »

C'est heureux que Voltaire ait bien voulu, à son éloge enthousiaste mêler ce grain d'une critique anodine.

Fatalement attiré par les cajoleries de Voltaire, Vauvenargues sortit enfin de la Provence, vers le mois d'avril 1745, pour se fixer définitivement à Paris, où il ne tarda pas à mourir.

Il avait, sans doute, mis la main sur le Potose : « Pauvres et riches, domestiques, vieux prêtres, gens de métier, tout est bon, écrivait-il à St-Vincens, dès 1740, tout peut produire. »

Avait-il frappé à toutes les portes ? Ou bien son pauvre père trouva-t-il enfin, dans sa maison « mal meublée » [2], les ressources pour équiper cet enfant prodigue, et lui donner les deux mille francs qu'il désirait si violemment ? Je ne sais. Mais de quoi n'est pas capable un homme à court d'argent ? Vauvenargues, un jour, en vint même à imaginer, est-ce en plaisantant ? une promesse de mariage avec Mlle d'Oraison, à délai de deux ans, si son futur beau-père lui prêtait une certaine somme, et, s'il ne pouvait, d'ici là, restituer [3].

En route pour la gloire, il se logea, dans Paris, à l'hôtel de

1. 15 avril 1743.

2. La maison est pleine de monde ; toute la famille s'y trouve : père, mère, frère, sœur, grand'mère. D'ailleurs point de chambre meublée. » A St-Vincens. Nov. 1740.

3. Novembre 1740.

Digitized by Google

Tours, rue du Paon, aux environs de la rue dite aujourd'hui de l'École de Médecine, et, dès le printemps de l'année 1746, il publiait, sans nom d'auteur: « l'Introduction à la connaissance de l'esprit humain ».

L'ouvrage a trois livres[1]. L'objet du premier est « de faire connaître, par des définitions et des réflexions fondées sur l'expérience, toutes ces différentes qualités des hommes qui sont comprises sous le nom d'*esprit* ».

Que pense du goût l'écrivain ?

« Le goût est une aptitude à bien juger des objets de sentiment... »

Il n'aurait aucun droit sur la raison ? Il jugerait des choses du cœur et jamais de celles de l'esprit ? Mais le goût, c'est le jugement ; le jugement juge tout. Le goût ne serait qu'un jugement mutilé, une moitié de jugement ?

Combien La Bruyère n'est-il pas plus vrai quand il fait de la « justesse d'esprit » la première condition du goût dans l'écrivain et le critique ! Poursuivons :

« Il faut donc avoir de l'âme pour avoir du goût. »

Ce qui est bon et beau se sent, en effet, et l'on ne peut le saisir pleinement sans l'aimer, mais pour l'aimer, ne faut-il pas d'abord le comprendre ? Et la raison n'est-elle pas, en matière de goût, l'indispensable compagne du sentiment ?

Vauvenargues semble tout donner au cœur et à la *sensibilité*, comme on disait alors. Il est du XVIIIe siècle ; mais il en est naïvement ; c'est une dupe de son temps. Il ajoute : « Pour avoir du goût, il faut aussi de la pénétration, parce que c'est l'intelligence qui remue le sentiment. »

L'intelligence, ou mieux la raison [2], a donc sa part accessoire dans le goût ; elle éveille, « elle remue » le sentiment. C'est vrai ; mais il n'en faut pas moins débrouiller la pensée de l'écrivain.

A ce génie inachevé et mal préparé de Vauvenargues, par une éducation insuffisante, il arrivera souvent d'être obscur, et de passer, sans le voir, à côté du mot propre. Il « n'avait même aucun principe de grammaire » [3] ; ce qui n'empêche pas Voltaire d'écrire un jour au jeune moraliste:

1. Les maximes et réflexions parurent en même temps que l'Introduction, à la fin du même volume.

2. L'intelligence, terme très général d'une faculté, n'emporte pas l'idée d'action comme la *raison*.

3. Suard, *Notice sur la vie et les ouvrages de Vauvenargues*.

Digitized by Google

« Aimable créature ! beau génie [1] ! j'ai lu votre premier manuscrit, et j'y ai admiré cette hauteur d'une grande âme qui s'élève au-dessus des petits brillants des Isocrates. Si vous étiez né quelques années plus tôt, vos ouvrages en vaudraient mieux ; mais au moins, sur la fin de ma carrière, vous m'affermissez dans la route que vous suivez. Le grand, le pathétique, le sentiment, voilà mes maîtres... vous êtes le dernier. »

Flatteur et menteur !

Voilà comment Vauvenargues venait éteindre son génie et l'asphyxier dans les vapeurs mortelles de la coterie philosophique.

Si Voltaire ne s'était pas dit le disciple de Vauvenargues, celui-ci aurait vu peut-être, sous l'heureux empire d'un beau ciel et des chrétiennes traditions de la famille, sa santé refleurir, sa jeunesse et son génie se fortifier dans la vérité de la foi.

Il en garde quelques restes. S'il a un mauvais ange, Voltaire, il s'est mal défendu un jour contre son bon ange, l'ange « d'argent [2] », le Président de St-Vincens, qui a failli mourir et lui raconte comment, soutenu par la religion, il a senti s'approcher la mort avec fermeté. Mais on n'a pas les lettres de St-Vincens :

« Je n'ai jamais été contre », répond, de Verdun (1739), Vauvenargues encore officier ; et puis il entame une dissertation éloquente et périodique sur l'horreur des derniers instants qui confond la raison et rend « la foi victorieuse par le hurlement sinistre du remords ».

Il a l'air de plaisanter sur sa bizarrerie. La raillerie lui va mal.

Rentrons à Paris, et dans l'Introduction à la connaissance de la vérité.

Parlons de l'éloquence:

« Un peu d'imagination et de mémoire, un esprit facile suffisent pour parler avec élégance : mais que de choses entrent dans l'éloquence ! le raisonnement et le sentiment, le naïf et le pathétique, l'ordre et le désordre, la force et la grâce, la douceur et la véhémence. »

Ce n'est pas neuf ; et Balzac nous en avait dit bien plus et bien mieux.

Est-il question du génie ? « Je crois, dit le philosophe, qu'il n'y

1. 4 avril 1744.
2. Lui avait-il prêté quelque argent ?

Digitized by Google

a point de génie sans activité. Je crois que le génie dépend, en grande partie, de nos passions[1]. »

Lesquelles ? celle de la vérité n'y est-elle pour rien ?

Cela nous conduit aux passions dont l'étude forme le second livre de l'Introduction.

Entre autres passions[2], il y en a une qui fut la plus chère au cœur de Vauvenargues ; je veux dire l'amour de la gloire. Qu'en pense-t-il ?

« Ceux qui parlent de son néant inévitable soutiendraient peut-être avec peine le mépris ouvert d'un seul homme... La gloire, disent-ils, n'est ni vertu ni mérite ; ils raisonnent bien en cela ; elle n'est que leur récompense ; mais elle nous excite... au travail et à la vertu, et nous rend souvent estimables, afin de nous faire estimer... »

N'y a-t-il que le désir de la gloire pour nous exciter à la vertu ?

Et l'homme est-il si misérable que l'amour-propre seul l'élève jusque-là ? C'est probable ; car la vertu, en soi, n'est qu'un mot, si j'en crois le moraliste du dix-huitième siècle.

« Tout est très abject dans les hommes, la vertu, la gloire, la vie... »

Même la gloire ? Nous répondons : Ce que le sang d'un Dieu a racheté ne peut pas être dit abject ; et la vertu, avec Jésus-Christ, a grandi dans l'homme, ainsi que le reste. N'y eût-il au monde, depuis dix-huit cents ans, qu'un acte de vertu véritable et désintéressé, la vertu qui l'a fait n'était point « abjecte ».

Il y a, au moins, un amour pur, l'amour paternel ? Non... « Il ne diffère pas de l'amour-propre... Un père ne sépare point l'idée d'un fils de la sienne, à moins que le fils n'affaiblisse cette idée de *propriété* par quelques contradictions. Mais plus un père s'irrite de cette contradiction, plus il s'afflige, plus il prouve ce que je dis. »

Ainsi un père n'aime que lui-même et sa *propriété*, dans son fils ! Et si, pour le garder du mal, il l'élève dans la pensée du ciel, c'est encore par amour-propre ! Et s'il arrive à ce fils de le contredire, le père infortuné ne s'en émeut pas pour son enfant, mais pour lui-même, et parce que cet enfant lui conteste, à son endroit, son titre de propriété absolu.

1. 2e Livre.
2. Livre deuxième.

Digitized by Google

Du reste, quelle vertu peut habiter en ce cœur de l'homme où les passions ne sont pas loin d'être fatales ?

En effet, « nous ne connaissons pas les défauts de notre âme, mais quand nous pourrions les connaître, nous voudrions rarement les vaincre.

» Nos passions ne sont pas distinctes de nous-mêmes. Il y en a qui sont tout le fondement et toute la substance de notre âme. La passion dominante règne despotiquement sur la volonté. »

Il faut chercher à se corriger cependant, et ne point s'abattre. « *Dieu peut tout.* »

Et l'homme rien ? L'homme n'est donc pas libre ?

Cependant il y a un bien et un mal moral, dit Vauvenargues, au troisième livre, il y a une vertu. « Le mot de vertu emporte l'idée de quelque chose d'estimable à l'égard de toute la terre ; le vice, au contraire... » La vertu, c'est « la préférence de l'intérêt général au personnel »...

Certains prétendent « que nos vices et nos vertus sont des effets *nécessaires* de notre tempérament ; mais les maladies et la santé ne sont-elles pas des effets nécessaires de la même cause ? Les confond-on cependant ? Peut-être ne faisons-nous le bien que parce que notre plaisir se trouve dans ce sacrifice ? » Mais « le bien où je me plais change-t-il de nature ? Cesse-t-il d'être bien ? »

Oui, il cesserait d'être le bien, répondrai-je, si nous ne le faisions que par plaisir ou nécessité de tempérament, comme semble le penser Vauvenargues qui pourtant fuit la *contrainte* [1] et n'a point de goût pour le mariage où le plaisir est lié au devoir. »

Le moraliste en ne donnant que de telles assises à la vertu, n'a pas connu la vertu... Est-il un mélange plus singulier, comme nous avons déjà cru le voir, de naturalisme et de fatalisme ? Est-ce pour cela que le jeune écrivain avait quitté ses épaulettes de capitaine, le modeste château de Vauvenargues, à deux lieues de la ville d'Aix, où « il avait engraissé, » disaient ses vénérables parents ? Ils ajoutaient : « Il va perdre tout cela à Paris, et sa santé n'est qu'un prétexte, pour s'éloigner de nous. »

On croit voir et entendre le père et la mère de Vauvenargues, deux patriarches, parlant d'un même cœur, de leur fils, avec une tristesse pleine d'amour.

A. CHARAUX, T. O.

1. Voir la lettre à St-Vincens (Reims, 8 août 1739.)

Digitized by Google

LES FOUILLES DU FORUM

DE 1898 A 1902.

SANCTA MARIA ANTIQUA [1].

Après ce manque d'ensemble dans la construction et l'extraordinaire exiguïté de l'espace réservé au public, ce qui frappe le plus à l'intérieur de Sta Maria Antiqua, c'est l'abondance de ses peintures.

Nous avons vu déjà que le manque d'ensemble s'explique de la façon la plus simple : Sta Maria Antiqua n'a pas été construite pour servir d'église. Elle fut d'abord une maison particulière élevée à l'époque de Domitien : les cachets des briques de son appareil le prouvent surabondamment. Après l'édit de Milan les papes, avons-nous dit, y ouvrirent un oratoire. Peu à peu celui-ci, s'agrandissant aux dépens des pièces voisines, absorba la maison ainsi que la cour qui la précédait, et devint basilique. Elle en eut dès lors la destination et le nom sans en avoir l'aspect imposant [2].

L'exiguïté de l'espace réservé au public trouve, elle aussi, ainsi que nous l'avons remarqué déjà, son explication. Sta Maria Antiqua fut chapelle papale et était diaconie impériale. Le personnel de prêtres qui la desservait était nombreux, nombreux les paroissiens qui avaient droit aux honneurs du *senatorium* et du *matroneum*. Le public ordinaire, au contraire, n'y existait pour ainsi dire pas. C'était une de ces chapelles aristocratiques, comme il en existe deux ou trois à Paris, où l'on ne va guère qu'en équipage. Ainsi s'explique, notre premier article l'a démontré claire-

1. Voir fascicule du 15 avril 1904.

2. Par un hasard singulier, que Rushforth, *op. cit.*, a relevé, Sta Maria Antiqua reproduit, dans ses grandes lignes, le plan d'une église grecque. Cette coïncidence n'aura pas été de peu de poids dans le choix qui en fut fait pour y installer les services de la diaconie du palais impérial.

Digitized by Google

ment, le développement anormal du *presbyterium*, du *senatorium* et du *matroneum*.

Mais celui de la *schola cantorum*, de cette *schola cantorum* qui occupe toute la nef centrale, quelle cause lui assigner? La présence des chanteurs de la Curie? Oui, certes, de 705 à 707, pendant le pontificat de Jean VII. Mais après, quand la papauté eut réintégré le Latran? Quand le Souverain Pontife fut loin, là-bas, au bout de Rome, pourquoi réserver encore à sa suite cet espace considérable? Pourquoi ne pas le restreindre et augmenter d'autant celui réservé au public?

Pourquoi? Prenez la petite porte qui s'ouvre dans le mur de droite en regardant l'abside et sortez un instant de l'église : cet emplacement énorme sur lequel vous vous trouvez, enclos de murs sombres, — ce vaisseau désert, — ce formidable bâtiment, dont les planchers sont tombés mais dont les robustes flancs noirs bravent l'éternité, — cette ruine presque cyclopéenne, mitoyenne avec notre église, fut le Temple d'Auguste, puis un couvent peuplé de moines, moitié grecs, moitié latins, vivant les uns sous la règle de St-Basile, les autres sous celle de St-Benoît. Vous pouvez reconnaître encore les murs de séparation de leurs cellules. Sta Maria Antiqua leurs servait de chapelle. Ils communiquaient avec elle par cette porte même que vous venez de franchir et sous laquelle vous pouvez encore remarquer les restes des images des Saints Patriarches dont ils avaient adopté le genre de vie : à droite celle de St Basile, à gauche celle de St Benoît. Elles sont bien effacées aujourd'hui. Mais lorsqu'on les découvrit pour la première fois en 1885, lors de fouilles partielles qu'on faisait dans ce coin du Forum, elles étaient encore intactes, et le regretté de Rossi les a décrites dans le *Bull. d'arch. crist.*

Aux heures donc des offices, cette ruche bourdonnante de moines essaimait, pour un temps, et remplissait les larges flancs de la *schola cantorum* qui, quelqu'ample qu'elle fût, eût été encore trop étroite pour les contenir tous si la différence de langage ne les eût empêchés de sortir tous à la fois: c'étaient tantôt les grecs, tantôt les latins qui chantaient les louanges de Dieu, et la moitié des religieux était toujours à son couvent. Premier indice d'un partage que nous allons retrouver maintes fois dans la suite de notre étude.

Si, rentrés dans l'église après cette constatation, nous réfléchissons à l'extraordinaire abondance des peintures que nous y

Digitized by Google

voyons, nous en trouverons aussi l'explication dans les circonstances au milieu desquelles Sta Maria Antiqua vécut et se développa.

Elle était, nous le savons, byzantine, en ce sens qu'elle était la diaconie des officiers byzantins du palais [1]. Ceux-ci, puissants et riches, la firent tout naturellement décorer comme l'étaient les églises de leur patrie, c'est-à-dire qu'elle fut, sur leur ordre, couverte de fresques de haut en bas et jusque dans ses moindres recoins.

Il fut d'autant plus facile de le faire que l'église reçut son entier développement au VIIIe siècle, c'est-à-dire au moment où les artistes fuyaient en masse Constantinople en proie aux Iconoclastes. C'était l'époque où Léon l'Isaurien supprimait les images; où, dans un concile réuni par lui, Constantin V déclarait que « l'art coupable de la peinture est un blasphème contre le dogme fondamental de notre salut, c'est-à-dire l'Incarnation du Christ »; où, dans les églises orientales, peintures murales et mosaïques étaient recouvertes de chaux ; où les peintres, dans les provinces grecques, étaient persécutés, frappés si cruellement que leurs chairs tombaient en lambeaux tout ensanglantés; où, pour les rendre incapables de tout travail, on leur appliquait sur les mains des plaques de fer rougies au feu, qui les brûlaient jusqu'aux os.

Pour échapper à ces indignes traitements, les artistes quittaient Constantinople. Ils se réfugiaient en Italie, et particulièrement à Rome, et y furent reçus avec une chrétienne mansuétude par les Papes. Ceux-ci les employèrent à décorer les églises de la Ville Éternelle. Leurs œuvres ont péri, par le temps et par les hommes; une seule a survécu : celle qui nous occupe. Et quand nous en contemplons les fresques, nous pouvons revoir par la pensée la fuite tremblante de leurs auteurs, des rives du Bosphore à celles du Tibre, et les atroces tortures auxquelles ils ont échappé.

Mais, si Sta Maria Antiqua est aussi décorée qu'une église byzantine, elle l'est d'une autre façon.

Dans l'église byzantine [2] il n'y a qu'un autel, centre unique, vers lequel convergent les peintures. Celles-ci forment un tout symbolique. L'Église triomphante et l'Église militante, le ciel et

1. Elle était aussi byzantine parce qu'elle marquait le commencement du quartier grec à Rome. Celui-ci s'étendait dans la direction du Tibre. Sta Maria in Cosmedin en était le centre.

2. Cfr. Rushforth, *op. cit.* p. 12, et Didron, *Manuel d'Iconographie chrétienne* (Paris, 1845).

Digitized by Google

la terre, toute l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament doivent s'y dérouler, pour venir aboutir comme à leur fin naturelle, au Christ Pantocrator, qui bénit dans l'abside. C'est Lui que l'armée des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Saints, des Saintes, des martyrs, des anges, des fidèles, prend pour point de direction. C'est à Lui que vont les regards de la Vierge Marie, qui, les mains levées, représente l'Église en prière. C'est vers Lui que tout tend ; c'est à Lui que tout aboutit. Il est le noyau d'attraction de ce monde de peintures comme il devrait être celui des âmes. Il lui donne une majestueuse unité.

Cette belle harmonie ne saurait exister dans nos églises d'Occident où il y a plusieurs autels et plusieurs chapelles, c'est-à-dire plusieurs centres. Il en est ainsi à Sta Maria Antiqua [1]. Elle est, à ce point de vue, occidentale. Le thème de ses peintures est plus libre. Elles ne marchent pas vers une glorification unique. Leur ligne flotte. L'ensemble en devient plus souple, mais moins grandiose.

Sous un autre point de vue au contraire Sta Maria Antiqua est restée bien orientale [2], je veux dire par l'absence de monuments funéraires dans son intérieur. En Italie, la première chose qui frappe celui qui pénètre dans une église, c'est la somptuosité des tombeaux modernes ou du moyen âge qui l'encombrent. La présence de semblables tombeaux eût été incompatible avec la sévère unité de décoration de l'église byzantine. On ne pouvait pas rompre un solennel défilé de saints marchant vers l'autel par un monument funéraire grandiose ou emphatique. L'église était une : le Christ et son rayonnement, pas autre chose. Les pompes de la vanité humaine n'y avaient pas place. Aussi, à Ste Marie Antique, les morts sont-ils cachés sous le pavé. Souvent ils reposent dans de magnifiques sarcophages de marbre ; mais ceux-ci ne servent que de cercueils ; ils sont invisibles ; on les a descendus dans des caveaux sous le dallage [3].

Byzantine par sa dépendance du Palais et par la nationalité de ses paroissiens, par l'absence, dans ses murs, de monuments funéraires et par leur riche décoration de fresques, romaine par sa

1. On peut voir encore la base d'un de ces autels secondaires dans le bas-côté de gauche. Il semble avoir été entouré de barrières qui en faisaient une véritable chapelle.

2. Cfr. Rushforth, *op. cit.*, p. 13.

3. Ces caveaux sont très nombreux à Sta Maria Antiqua. Ils occupent tout l'espace de l'atrium, par rangées parallèles à l'axe du monument. On reconnaît fort bien les dispositions adoptées pour faciliter le dépôt des corps, ainsi que celles qui devaient assurer le drainage.

Digitized by Google

situation dans la Ville Éternelle, sur le Forum, et par la multiplicité de ses autels, nous pouvons dire dès maintenant que Sta Maria Antiqua, desservie par des moines de rite mixte, grec et latin, est un compromis entre l'Orient et l'Occident

***

Cette impression se confirme par l'étude des détails de son ornementation. Leur caractère est hybride, c'est là son originalité. Car il personnifie à merveille ce VIIIe siècle, où le raffinement oriental et la rudesse italiote se mêlaient, à Rome, dans des luttes furieuses, d'où allait sortir l'indépendance nationale. Si nous jetons un coup d'œil sur ses peintures, nous nous croirons d'abord à Byzance. Partout, autour de nous, dans l'interminable série des fresques [1], de graves personnages en tunique et en chlamide, des évêques, le pallium autour des épaules, des prêtres [2], portent, inscrits à leur côté, des noms grecs. D'aucuns nous sont familiers : ΓΡΙΓΟΡΙΟC, Grégoire, ΒΑCΙΛΙΟC, Basile, ΚΥΡΙΛΛΟC, Cyrille ; d'autres n'ont jamais frappé notre oreille : ΠΑΝΤΕΛΕΗΜΟΝ, ΔΩΜΕΤΙC. Çà et là des textes de S. Jean Chrysostome, de S. Basile, de S. Grégoire de Naziance s'étalent dans la langue même où ils furent écrits. Voici la salutation angélique : χαιρε κεχαριτωμενη ο Κς μετὰ σοῦ. Voici le Christ sur la Croix ; une inscription dans la langue d'Homère nous rappelle qu'il est Nazaréen et roi des Juifs. Évidemment nous sommes à Byzance.

Mais dans une Byzance où les saints de l'Église latine ne sont pas inconnus. Voici un personnage orné du pallium. Il est pieds nus et sa barbe est courte. De la main droite il tient une ancre, de la gauche un livre. A côté de lui ce mot : ΚΛΕΙΜΕΝΤΙΟC ;

1. Je crois devoir prévenir le lecteur que je parle ici des peintures telles que je les ai vu sortir de terre, toutes brillantes de jeunesse... et d'humidité... lors des fouilles. Depuis, beaucoup d'entre elles se sont effritées ou détériorées sous l'influence de l'air, un grand nombre en a disparu, et toutes ont perdu de leur éclat.

2. Il est intéressant de noter qu'à Santa Maria Antiqua les ecclésiastiques sont costumés différemment selon qu'ils vivaient avant ou après Constantin. S'agit-il des premiers, comme par exemple de S. Clément ou de S. Alexandre, leur vêtement est celui avec lequel les peintures des catacombes nous ont rendus familiers, c'est-à-dire le pallium sur une longue tunique tombant jusqu'aux pieds. Ceux-ci sont généralement nus. Les seconds, c'est-à-dire ceux qui vivaient après le triomphe de l'Église, sont représentés en aube, dalmatique et chasuble. Les uns et les autres tiennent dans la main gauche le livre des Évangiles. — Les moines sont représentés en pallium et tunique, les laïques en chlamyde agrafée sur l'épaule droite, portée sur une tunique qui tombe jusqu'au-dessous des genoux. Les laïques tiennent tous de la main droite une croix et de la gauche une couronne.

Digitized by Google

c'est évidemment S. Clément de Rome. Ce saint en tunique, flanqué de son nom, KEΛCOC, est peut-être S. Celse, le martyr d'Antioche, à moins qu'il ne soit tout simplement S. Celse de Milan, le compagnon de S. Nazaire. Mais voici sûrement un latin : ce vieillard en chasuble rouge, la main levée pour bénir, CEΛBECTPIOC, c'est S. Silvestre, pape. Les grecs qui ont peint ici semblent même avoir connu dans ses détails les plus ignorés l'hagiographie romaine. Voici un prêtre qui s'appelle ABOYNΔOC. Cela ne peut être que S. Abundius; il appartient à ce groupe de martyrs tombés sous les coups de Dioclétien qui fut enterré près de Rignano à 15 milles de Rome. Qui s'en souvient aujourd'hui ?

Qu'ils appartiennent à l'Église grecque ou à l'Église latine, tous les personnages dont nous avons parlé jusqu'ici sont peints d'après le canon byzantin [1] : les têtes sont majestueuses et tristes, les attitudes raides, les expressions contenues, l'ensemble hiératique, cour solennelle de quelque despote oriental où le moindre naturel serait un crime. Mais, à côté, voici des personnages, des rubriques et des noms latins. Voyez dans le sanctuaire, à gauche, cette Adoration des Mages : vous la diriez copiée dans les Catacombes ; S. Joseph est jeune, jeune aussi l'ange qui, nimbé d'aurore et les ailes éployées, se tient près de la Vierge, son bâton à la main ; vivants les deux rois qui se consultent avant d'avancer vers l'Enfant, ainsi que le troisième qui tombe aux pieds de la Vierge et de son Divin Fils et leur offre ses trésors. L'artiste qui a peint cette scène est un pur romain, et il a écrit en latin la désignation des personnages : MAGI-JOSEF. La fresque est du VIIIe siècle.

Si, dans ce même sanctuaire, vous regardez cette figure de sainte qui, drapée de blanc, tient dans ses mains couvertes sa

1. M. Rushforth, dans son beau travail sur Sta Maria Antiqua, fait ressortir l'immense importance de ses fresques pour l'histoire des origines de la peinture en Angleterre. C'était l'époque où le christianisme était implanté dans l'île, en partie par des représentants de la colonie grecque de Rome. L'archevêque de Canterbury, Théodore, était byzantin. Les nouveaux arrivants apportèrent avec eux, non seulement la science et la discipline ecclésiastique, mais encore l'art religieux qui leur était familier. Ce fait est affirmé par les historiens de ces temps lointains. Ainsi Bède le Vénérable nous apprend que Benoît, évêque de Wearmouth, rapporta de son cinquième voyage à Rome, en 678, entre autres choses, les dessins des peintures dont il fit décorer son église cathédrale ; et de son sixième voyage, en 684, ceux de l'église de Jarrow. Or il est remarquable que le sujet de ces derniers corresponde exactement aux fresques de Sta Maria Antiqua. Celles-ci peuvent donc être considérées comme le prototype de la plus ancienne peinture anglaise, et ce serait un travail du plus haut intérêt que de mettre en lumière l'influence qu'elles exercèrent sur le développement de l'art dans le Royaume.

Digitized by Google

couronne de martyre, vous ne verrez plus, vous devinerez seulement la vieille sève romaine. La recherche byzantine s'y trouve encore mêlée. Le visage est robuste, les ombres qui le modèlent, fines, une tiède vie intérieure l'éclaire. C'est un mélange. La fresque est du VIIe siècle, de ce moment précis où Rome, que l'on avait crue morte, recommençait à tressaillir dans la pierre de ses vieilles murailles.

Toute l'afféterie, toutes les recherches, toute la préciosité du byzantinisme le plus pur éclatent au contraire dans cette Vierge, mince, mystérieuse, qui, le regard fixe, la tête haute, le front, la poitrine, les bras, rutilants de pierreries, tient sur ses genoux son Fils, et à la main, nonchalamment, son mouchoir de soie, brodé, — en guise de chiffre, — d'une croix ! Nous sommes au sixième siècle, époque où Constantinople était toute puissante et maîtresse souveraine des élégances ; et nous nous défendons avec peine de la pensée que les filles d'exarques, de clarissimes et d'illustrissimes, qui étalaient au *matroneum* les raffinements de leurs toilettes et les éclats de leurs gemmes, devaient avoir cette morgue, dissimulée, hautaine, et cependant délicate, perfide, et cependant savoureuse.

Çà et là au contraire gronde la passion : un Saint, le teint noir, hirsute, roule des yeux féroces, plisse un front de sauvage. On songe aux bandits de la Campagne et à ces tempêtes populaires où la foule, ivre de haine, s'emparait des officiers de Byzance et les jetait, yeux crevés et barbe arrachée, dans le Tibre.

De semblables figures sont romaines. Romaine aussi, dans sa facture, l'histoire du patriarche Joseph, qui se déroule sur les murs de la nef de gauche, romaine la série des médaillons d'apôtres du sanctuaire, romain maint détail notable de ce déconcertant ensemble. Sur ces murs Rome lutte contre la domination de Byzance comme elle le fait, au même moment, dans la rue, par secousses, sourdes d'abord, puis plus vives, puis enfin victorieuses.

Car le moment est favorable. Le prestige de Constantinople baisse. A Ravenne, les exarques manifestent des velléités d'indépendance. L'empereur les suspecte. Il leur mesure les secours en argent et en hommes avec une rigoureuse et systématique parcimonie ; il ne faut pas qu'ils puissent lever ouvertement l'étendard de la révolte. Il les affaiblit, et s'affaiblit en même temps, car ce sont eux qui le représentent en Italie. A l'autre extrémité

Digitized by Google

de l'empire, en Orient, la frontière cède sous la poussée des Barbares. La mer mauvaise du Mahométisme monte. Le meilleur des troupes byzantines est immobilisé sur les confins de Perse et d'Arabie. Le lien qui jugule Rome se relâche. On ne le resserre plus que de façon intermittente, par coups de force. De temps en temps un exarque plus hardi monte à cheval, avance à marches forcées de Ravenne jusqu'au Monte-Mario, de là fond sur la ville comme un oiseau de proie, pille, lève les impôts, et disparaît. Tel cet Isaac qui, en 640, emporte le trésor de Latran. Tel cet empereur Constant II en personne qui, venu à Rome en juillet 663, enlève jusqu'aux plaques de bronze doré qui couvrent le Panthéon. Mais ce ne sont plus là que des convulsions. En réalité, sur la terre italienne, Byzance meurt et Rome renaît.

Dans le *Liber Pontificalis* on suit curieusement l'histoire de ce retour à la vie, on surprend les pulsations de cette sève hier desséchée qui, aujourd'hui, recommence à circuler. Des morts se lèvent à chaque ligne devant vous. Au cours des événements de l'année 638 on retrouve, pour la première fois, le grand mot, oublié depuis des siècles, d'armée romaine, *exercitus romanus*. Quelle résurrection! Puis c'est le peuple romain, *populus romanus*, qui reparaît. Ensuite, comme l'aurore d'une idée nouvelle, monte à l'horizon de l'histoire la milice italienne, *militia totius Italiæ*. On tressaille.

On tressaille du même tressaillement devant les fresques de Sta Maria Antiqua quand, du milieu de leurs mortes splendeurs byzantes, on voit surgir vivant, un lambeau de peinture romaine, populaire et passionné.

***

Ces fresques ne sont pas seulement un commentaire de la vie politique de Rome, elles rappellent, et éclairent même, maint épisode tragique ou sublime de celle de l'Église.

En voici, parmi d'autres, un exemple. Nous avons constaté déjà que, dans le sanctuaire, à l'endroit où s'ouvrait l'oratoire primitif, plusieurs couches de fresques se superposaient. Or, à droite et à gauche de l'abside, celles de Jean VII, le grand bienfaiteur de la Basilique, se sont écaillées, sont tombées, et ont laissé à découvert celles qui les précédaient. Celles-ci représentent quatre évêques. Vêtus de dalmatiques bordées de rouge, de chasubles de pourpre et du pallium à la croix de Malte, ils tiennent en main

Digitized by Google

un parchemin couvert de lettres grecques, aujourd'hui presque toutes effacées, de même que les noms des personnages dont un seul IQANNHC, Jean, est encore visible. On pensa d'abord aux quatre évangélistes. Un simple coup d'œil sur les costumes fit bientôt abandonner cette opinion.

Quels étaient donc ces quatre mystérieux évêques qui montaient la garde, à gauche et à droite de l'abside, tout près du Christ, au poste d'honneur ? Il fallait, pour répondre, déchiffrer le parchemin qu'ils tenaient à la main. Mais comment y parvenir. Des lignes entières manquaient, presque pas un mot n'était intact, ce n'était plus qu'un assemblage confus de lettres sans suite, où cependant, çà et là, on croyait deviner les termes de : φύσις, nature, θέλημα, volonté, ἐνέργεια, énergie, se reproduisant plusieurs fois. Ce fut la lumière grâce à laquelle MM. Turner, Wilson et Brightman firent le miracle de reconstituer les textes.

Et voici où la chose devint particulièrement intéressante : les quatre inscriptions traitaient, en termes différents, de la même question : de la double nature de N.-S. Jésus-Christ et de sa double volonté. Elles formaient un traité de dyothélisme en raccourci.

La première n'est que la traduction d'un passage de la fameuse lettre que S. Léon Ier, pape, écrivit, en 449, à Flavien, évêque de Constantinople, pour le prémunir contre l'hérésie d'Eutychès. La seconde est tirée de S. Grégoire de Naziance. La troisième de S. Basile, traité *de Spiritu Sancto.* Le quatrième enfin, celle que tenait en mains le personnage du nom de Jean, de S. Jean Chrysostome. Point de doute: les quatre personnages sont S. Léon Ier, S. Grégoire de Naziance, S. Basile et S. Jean Chrysostome, montrant chacun une citation de ses œuvres.

Fort de cette première découverte, M. Brightman poussa plus loin. Il chercha, compulsa, et finit par découvrir que ces quatre textes ont été invoqués, en 649, au concile de Latran, contre l'*Ecthèse* d'Héraclius, le *Type* de Constant II et les doctrines monothélites, qui y sont contenues, et qu'ils figurent en bon rang parmi les *Testimonia Patrum.*

Dès lors la signification précise de cette fresque apparaissait clairement. Ce n'est pas un simple ornement, c'est un monument élevé au triomphe de l'orthodoxie, un cri de victoire après le Concile. L'hérésie vaincue, on dresse l'image des vainqueurs — — de ceux dont la doctrine a prévalu — dans le sanctuaire de la

Digitized by Google

plus ancienne église de la Mère de Dieu. C'est comme un *ex-voto* qu'on suspend à son autel, le danger écarté, un glorieux trophée qu'on étale.

Mais n'est-ce pas en même temps une indication aux siècles à venir ? Ce monument leur dit : « Souvenez-vous du grand danger que l'Église de Dieu courut en l'an de Jésus-Christ 649. » Mais n'ajoute-t-il pas : « Et n'oubliez pas que ce fut grâce à la pureté, à la netteté, à l'élévation de la science religieuse de S. Léon Ier, de S. Grégoire, de S. Basile et S. Jean Chrysostome qu'il put être écarté » ? Il me semble même l'entendre murmurer : « Et si tu veux savoir quels sont parmi les textes de ces Pères ceux qui ont produit la plus profonde impression sur les membres du Concile, ceux sur lesquels ils basèrent essentiellement leurs convictions, ceux qui mirent dans leurs intelligences la lumière la plus intense, lis ce qu'ils tiennent à la main. »

Car, pourquoi a-t-on choisi ces quatre Pères et ces quatre textes pour personnifier ce concile, sinon parce que ce sont eux qui le résument avec le plus d'éclat et de fidélité [1] ?

Serait-ce aller trop loin que d'avancer aussi que l'historien futur

1. Voici, pour ceux de nos lecteurs que la question intéresse, la teneur de ces incriptions :

Ἐνεργεῖ γὰρ ἑκατέρα μορφὴ μετὰ τῆς θατερου κοινωνίας ὅπερ ἴδιον ἔσχηκεν· τοῦ μὲν λόγου κατεργαζομένου ὅπερ ἐστὶν τοῦ λόγου, τοῦ δὲ σώματος ἐκτελοῦντος ὅπερ ἐστὶν τοῦ σώματος· καὶ τὸ μεν αὐτῶν διαλάμπει τοῖς θαύμασιν, τό δὲ ταῖς ὕβρεσιν ὑποπέπτωκεν. (Labbe-Cossart, *Concilia*, IV, 1220. Mansi, *Concilia* V, 1377, Migne, *Patr. Lat.*, liv. 768. S. Léon, *Lettre à Flavien*, Ch. 4.)

Ἵν' ᾖ τοιοῦτο τὸ συναγομενον, οὐχ ἵνα ποιῶ τὸ θέλημα τὸ ἐμόν, οὐδὲ γαρ ἐστιν τὸ ἐμὸν τοῦ σοῦ κεχωρισμένον, ἀλλὰ τὸ κοινὸν ἐμοῦ τε καὶ σοῦ, ᾧν ὡς μία θεότης οὕτω μία βούλησις (S. Grégoire de Naziance, *Oratio* XXX, c. 12. Ed. Bened., I, 548. Migne, *Patr. Gr.*, XXXVI, 120.)

Βασιλείου ἐπισκόπου Καισαρίας εκ τοῦ περὶ ἁγίου πνεύματος λόγου. Ὁ ἑωρακώς με ἑώρακεν τὸν πατέρα, οὐ τὸν χαρακτῆρα οὐδε την μορφήν, καθαρὰ γὰρ συνθέσεως ἡ θεία φύσις, ἀλλὰ τό ἀγαθον τοῦ θελήματος ὅπερ σύνδρομον ὂν τῇ οὐσιᾳ ὅμοιον καὶ ἴσον μᾶλλον δὲ ταὐτον ἐν πατρὶ καὶ υἱω θεωρεῖται. (S. Basile, *De Spiritu Sancto*, § 12. ed. Bened. (Gaume) c. VIII ; Migne, *Patr. Gr.*, XXXII, 105.)

Ἰωαννου τοῦ Χρυσοστόμου ἐκ τοῦ λόγου εἰς Θωμᾶν τὸν ἀπόστολον. ταῦτα ἀκούσας ἐκάθαρᾳ τὴν ψυχὴν ἀπιστίας ἀπεδυσάμην τὴν ἀμφιβολον γνώμην, ἀνέλαβον τὸν νοῦν πεπεισμένον, ἡψαμην τοῦ σώματος χαίρων καὶ τρεμων, καὶ ἐξήπλωσα μετὰ τῶν δακτύλων καὶ τὸ τῆς ψυχῆς ὄμμα, καὶ δύο λοιπὸν ἐνεργειῶν ᾐσθόμην (S. Jean Chrys., *Sermo in S. Thomam Apostolum*. Ed. Bened. (Paris, 1738) VIII. App. p. 15. Migne, *Patr. Gr.*, IIX, 500.)

Voici les références pour les *Testimonia Patrum* :

S. Basile	Mansi X. 1077	=	Labb. Cossart, VII.	286.
S. Grégoire	—	— =	—	—
S. Léon	—	1097 =	—	304.
S. Chrysost.	—	1105 =	—	314.

Digitized by Google

du premier concile de Latran devra tenir compte de notre fresque lorsqu'il voudra dégager sa psychologie intime, lorsqu'il voudra déterminer les grands courants théologiques qui le traversaient ?

Le pan de mur où elle s'étale nous apprend autre chose encore. Le premier concile de Latran avait été convoqué par S. Martin Ier. C'est lui qui avait électrisé par son courage les 202 évêques qui le composaient ; qui avait stigmatisé de l'épithète de très scélérats l'*Ecthèse* et le *Type;* qui,après la victoire,l'avait célébrée dans le monument pictural que nous avons sous les yeux [1]. Mais son courage lui attira l'inimitié passionnée de l'empereur alors régnant, Constant II, qui se crut personnellement visé par les décisions du Concile. Constant, on ne l'ignore pas, essaya d'abord de le faire assassiner. N'y ayant pas réussi, il chargea l'exarque Teodoros Calliopas de s'assurer de sa personne et de procéder contre lui *pour avoir manqué de respect à la bienheureuse Vierge Marie!* Comment ? je l'ignore et Constant II eût été probablement bien embarrassé pour le dire. Calliopas fit son entrée à Rome en juin 653 à la tête d'une armée. Le pape, malade, était alité dans son palais de Latran. Le peuple voulut le défendre ; les soldats de l'exarque tirèrent leurs armes. On allait en venir aux mains quand Martin Ier, pour éviter toute effusion de sang, se rendit. Emmené à Constantinople il fut mis à la torture, exposé en public un anneau de fer au cou, puis conduit à Naxos d'abord, en Crimée ensuite, où il mourut en septembre de l'année 655. L'Église le mit sur les autels.

Cinquante ans après sa mort, Jean VII faisait refaire les peintures de Sta Maria Antiqua et recouvrir d'une nouvelle couche de fresques celle même où S. Léon Ier, S. Grégoire de Nazianze, S. Basile et S. Jean Chrysostome rappelaient les gloires et les dangers du premier concile de Latran. Et voici par quoi il la remplaça.

Sur une première ligne quatre papes, dont l'un nimbé, tonsuré, la barbe courte, porte à gauche ces mots : + SCS MAR[TI] NUS, et à droite ceux-ci : PP. ROMANUS ; c'est-à-dire, brillant de l'auréole de la sainteté, l'admirable Pontife, défenseur de l'orthodoxie, qui en avait chanté le triomphe dans la peinture que cette nouvelle peinture recouvre, qui, pour elle, avait subi le martyre, qui, à cause d'elle, était monté sur les autels, contre lequel la justice byzantine avait instrumenté *pour avoir manqué*

1. Cfr. Rushfort, *op. cit.*, passim.

Digitized by Google

de respect envers la bienheureuse Vierge Marie et dont nous retrouvons la plus ancienne image connue, où? ici, dans le sanctuaire même de la plus ancienne basilique de cette même bienheureuse Vierge Marie! Ne surprenons-nous pas, fixé sur ce mur, le drame même de la vie humaine dans ce qu'elle a de plus haut, la conquête de la sainteté? Et cette succession de fresques n'est-elle pas une de ces réparations que l'histoire elle-même réserve quelquefois aux grands calomniés? Juste retour des choses d'ici-bas, est-on tenté de murmurer.

Retour aussi, mais moins justifié peut-être, dans le reste de l'œuvre que Jean VII fit accomplir ici. Au-dessous de ces quatre papes il fit peindre quatre autres personnages. Ce sont ceux qui se sont effrités et qui, en tombant, ont laissé à découvert S. Léon, S. Grégoire de Nazianze, S. Basile et S. Jean Chrysostome, auxquels ils se superposaient. Ils sont tombés, mais pas tout à fait. Du haut de leur tête et des noms qui étaieut inscrits à côté, il subsiste assez pour reconnaître qu'ils n'étaient autres que: S. Léon, S. Augustin, S. Grégoire de Nazianze et S. Basile, soit encore quatre Pères dont les doctrines ont joué un rôle éminent au concile de Latran — nous le savons déjà pour S. Léon, S. Grégoire et S. Basile — et il suffit d'ouvrir Manzi X. 1083, pour s'en convaincre en ce qui concerne S. Augustin. C'est-à-dire que vingt-cinq ans après le VIe concile de Constantinople qui, en 680, avait confirmé les condamnations fulminées par celui de Latran (649) contre le monothélisme, Jean VII, refaisant la décoration picturale de l'église qui lui était chère, jugea bon de célébrer à nouveau cette dernière victoire.

Je pourrais chercher à dégager aussi la psychologie de ce fait, montrer comment il dépose en faveur de l'immense retentissement du Concile de 649, que celui de 680 ne parvint pas à faire oublier, faire ressortir la vitalité qu'il suppose dans l'hérésie deux fois condamnée, puisque, vingt-cinq ans après la seconde sentence, on éprouve encore le besoin de rappeler la première; je préfère n'attirer l'attention que sur ce point: c'est qu'en 705, S. Jean Chrysostome est remplacé par S. Augustin. Pourquoi? Le premier a-t-il donc démérité depuis le moment où S. Martin Ier faisait peindre son image à côté de cette abside? Nullement. Seulement, sous Jean VII, les rapports de Rome avec Byzance sont autres qu'ils ne l'étaient sous Martin Ier; la puissance politique des deux villes se balance maintenant dans la Péninsule;

Digitized by Google

à Rome, le populaire commence à traiter d'égal à égal avec le Palais ; et comme conséquence les artistes qui peignent dans les églises opposent, à deux Pères de l'Église grecque, deux Pères de l'Église latine. Ils protestent à leur façon contre la suprématie de l'Orient. Ils affirment, comme ils le peuvent, leur égalité avec le Grec.

***

Cette recherche de l'équilibre entre les deux Églises est une des caractéristiques de l'œuvre de Jean VII. Nous l'avons constatée déjà dans ce fait que le service de la Basilique avait été confié à des moines de rite mixte, mi-oriental, mi-occidental, et dans celui-ci, que la porte qui les faisait communiquer avec elle était ornée, d'un côté, de l'image de S. Basile, de l'autre, de celle de S. Benoît. Nous en trouvons une preuve plus frappante encore dans une majestueuse série de Saints [1] peinte sur le mur de la nef de gauche, immédiatement au-dessous des scènes de la vie du patriarche Joseph. Au centre de cette théorie le Christ, un livre à la main, trône sur une *cathedra* de couleur pourpre. Si nous déchiffrons les noms inscrits en lettres blanches à côté de chacun des personnages splendidement revêtus de costumes byzantins qui l'accompagnent, nous lirons, à gauche du Sauveur, les suivants : S. Jean Chrysostome, S. Grégoire de Nazianze, S. Basile, S. Pierre d'Alexandrie, S. Cyrille, S. Épiphane, S. Athanase, S. Nicolas, S. Erasme [2], c'est-à-dire, rien que des Grecs. A droite au contraire : S. Clément, S. Silvestre, S. Léon le Grand, S. Alexandre, S. Valentin, S. Abundius, S. Euthumius, S. Sabbas, S. Serge, S. Grégoire le Grand. S. Bacchus, tous des Latins.

Leurs noms, qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre Église, sont encore écrits en grec. Au contraire, si, quittant la nef, nous pénétrons dans la chapelle qui s'ouvre à gauche du sanctuaire [3], nous nous trouverons en présence d'un phénomène tout autre.

1. Il est remarquable qu'aucun des saints peints sur les murs de *Santa Maria Antiqua* n'est représenté avec un emblème, sauf S. Clément avec son ancre. Ce qui les distingue l'un de l'autre c'est le costume, la physionomie, et surtout leur nom, inscrit auprès de chacun d'eux.

2. S. Erasme n'appartient pas à l'Eglise d'Orient ; c'est l'évêque Campanien martyrisé sous Dioclétien (Cal. Rom., 2 juin). Sa place ici s'explique par ce fait que son nom était associé à la fondation du monastère grec que le Pape Adéodat (672-675) établit sur le Célius (cfr. Rushforth, p. 33.)

3. Une seconde chapelle fait pendant à celle-ci de l'autre côté du sanctuaire. Elles devaient servir, l'une de *prothesis*, l'autre de *diaconicon*.

Digitized by Google

Nous serons frappés d'abord par le merveilleux éclat de la décoration : verts, bleus sombres, jaunes, rouges éclatants se marient dans un admirable crucifiement où le Christ, mort, et cependant les yeux encore ouverts, semble rêver, sous un ciel mélancolique, un rêve d'outre-tombe d'infinie pitié, entre sa Mère et Jean. De longues séries de fresques, au-dessous de cette composition, sur les murs latéraux et près de la porte d'entrée, l'accompagnent.

Elles sont peintes par des byzantins. Il y a là des recherches dont l'Occident ne se doute pas, une façon détournée, subtile et étrange, brutale souvent, de faire jaillir l'émotion, qui ressemble presque à la trahison, un monde oriental, fuyant, mais quelquefois grandiose, transplanté au cœur de Rome. Or, ces byzantins ont écrit en latin les rubriques où ils expliquent leur sujet. Ils l'ont même fait en trahissant leur origine ; ils disent, par exemple, *eugagelista* (εὐαγγελιστης), au lieu d'*evangelista*. Toutes les scènes qu'ils peignent à côté du Calvaire racontent le martyre de deux saints de l'Église grecque. Et néanmoins, les dix-neuf inscriptions qui les commentent sont en latin. C'est le contraire de ce que nous avons constaté dans la nef, où même les noms des saints de l'Église d'Occident étaient écrits en grec. C'est que ces derniers avaient été peints sous Jean VII (705-707) tandis que les scènes de notre chapelle l'ont été sous S. Zacharie (741-752) et que, dans l'intervalle de ce demi-siècle, les choses ont marché.

Zacharie était grec. Mais, quand il monta sur le trône de saint Pierre, Rome était, en fait, indépendante de Byzance. Elle l'était même de Ravenne. Rien ne le prouve mieux que ce détail, caractéristique d'une situation nouvelle : il fut consacré quatre jours après la mort de son prédécesseur. Ni la diplomatie de l'empereur, ni celle de l'exarque, n'avaient eu le temps ni le pouvoir d'intervenir ; leur puissance, à Rome, n'était plus qu'une ombre. La Ville était aujourd'hui autonome, et le Patrimoine de S. Pierre participait de son indépendance. Elle avait son armée, commandée par son duc, et, sous l'autorité de celui-ci, par ses nobles. Elle avait son administration, séparée de celle de l'Empire, ses alliances, distinctes de celles de Byzance, spécialement celle, souverainement précieuse, des Francs. Elle avait reconquis sa nationalité. Et, concurremment, elle reprenait sa langue. Les inscriptions de cette chapelle nous en montrent la preuve plusieurs fois répétée. Elles nous crient que Rome n'est plus esclave et que le cycle de son émancipation est clos.

Digitized by Google

***

Mais cette langue, produit d'une époque de transition, n'est plus que le lien corrompu qui unit un monde qui finit, à l'avenir qui se lève, le latin à l'italien. Pesez les termes de cette phrase qui encadre la tête du fondateur [1] de l'oratoire où nous sommes : *Theodotus, primo defensorum et dispensatore sce di genetricis senperque birgo Maria qui appellatur antiqua.* Que ne nous apprend-elle pas sur la décadence de la langue ! Ce *birgo* pour *virgo*, ce *qui* pour *quæ*, ce désaccord entre *genetricis* et *virgo Maria*, quelle barbarie! Comme nous sommes loin de Cicéron ! D'un autre côté ces ablatifs *primo*, *dispensatore*, pour *primus*, *dispensator*, c'est déjà l'italien qui perce, c'est la forme moderne, sonore et souple, qui se lève, c'est le Dante qui approche.

Ce phénomène de décomposition et de recomposition, on le constate partout, presque dans chaque phrase. Nous le retrouverons sur notre chemin. Pour l'instant, oublions la linguistique pour l'histoire. La chapelle latérale où nous nous trouvons a été fondée et décorée par Theodotus, premier en dignité des *defensores*, c'est-à-dire de ces fonctionnaires que l'on appela plus tard avocats consistoriaux, et *dispensator*, c'est-à-dire administrateur de la diaconie dont Sta Maria Antiqua était le siège.

Ce Theodotus n'est pas un inconnu. Il était oncle du pape Paul Ier ; il avait été commandant en chef des armées et consul ; puis nous le voyons restaurer à ses frais l'église S. Angelo in Peschiera, en devenir pour ainsi dire le père, *pater ujus (sic) benerabilis (sic) diaconiae*, dit une inscription que nous pouvons y lire encore aujourd'hui [2] ; enfin nous le trouvons *primicerius defensorum sanctæ sedis apostolicæ* et administrateur de la diaconie de Sta Maria Antiqua. Un de ces vaillants, semble-t-il, qui finissent dans les œuvres.

Peut-être eut-il plus de zèle charitable que de sens critique. Il a fait décorer la chapelle, où nous sommes, de scènes du martyre de Ste Julitte et de son fils S. Cyr, et pris pour thème de ses peintures la légende de ces Saints, telle qu'elle est racontée dans

1. Theodotus est représenté deux fois dans la chapelle, une fois aux pieds de la Vierge, patronne de l'église, et une autre à ceux des SS. Cyr et Julitte, patrons de la chapelle. Les deux fois il tient un cierge allumé à la main. C'est la plus ancienne représentation connue de l'offrande d'un cierge. Pour en retrouver une autre il faut descendre jusqu'au onzième siècle.

2. Près de l'entrée, à gauche.

Digitized by Google

les Actes apocryphes condamnés par le pape S. Gélase Ier. Nous y voyons, entre autres choses, S. Cyr, âgé de trois ans, arrêté par les soldats, interrogé par le gouverneur de Tarse, dont on nous donne le nom, *Alexander*, flagellé sur son ordre [1]. Puis on lui coupe la langue ; la langue coupée, il parle au président du tribunal : *ubi scs Cuiricus lingua iscissa loquit at (sic) presidem.* Après son discours, il est remis en prison avec sa mère, puis jeté avec elle dans une poêle brûlante : *cum matrem suam (sic) in sartagine (sic) missi sunt (sic).* Les flammes refusent de le dévorer. On le retire. Deux bourreaux le saisissent, et l'un d'eux, avec un marteau, lui enfonce un clou dans le sommet du crâne. Il respire toujours. Enfin, à bout de ressources, un soldat le prend par une jambe et lui brise la tête contre les degrés du tribunal [2].

M. Rushforth a eu la curiosité de se demander ce qui avait pu donner à Theodotus une dévotion particulière pour Ste Julitte et pour son fils S. Cyr. Ces martyrs semblent avoir été presque inconnus à Rome avant le pontificat du pape S. Zacharie, c'est-à-dire avant l'époque précisément où Theodotus faisait exécuter ses fresques. Mais ils étaient depuis longtemps l'objet d'une grande vénération en Gaule. Or, on n'ignore pas combien S. Zacharie développa les relations du St-Siège avec notre patrie. Ce fut lui qui sanctionna l'accession au trône de Pépin, et il est tout à fait digne de remarque qu'une monnaie de celui-ci porte au revers le nom de S. Cyr *(Sci Cirici)* [3]. Il semble donc que le culte de S. Cyr et de sa mère Ste Julitte fut importé de France à Rome à l'époque où vivait Theodotus. Or, coïncidence curieuse, on vénérait depuis longtemps à Rome une autre Ste Julitte dont le nom est associé à celui de S. Theodotus [4]. Et M. Rushforth se demande, non sans un semblant de raison, si, lorsque le culte de Ste Julitte, mère de S. Cyr, se développa tout à coup à Rome, Theodotus ne s'imagina pas que c'était elle dont la mémoire était

1. *Catomulebatus*, dit l'inscription qui accompagne la peinture. Ce mot revient souvent dans les actes des martyrs et on en ignorait, jusqu'à présent, le sens précis. On sait aujourd'hui ce qu'était ce genre spécial de flagellation.

2. Cette série se termine par une fresque où l'on voit trois saintes habillées de rouge sombre, de jaune et de blanc, et un saint, vêtu de la tunique et de la chlamyde, dont le nom, parfaitement lisible, ✠ SCS ARMENTISE ne se retrouve dans aucun martyrologe. M. Rushforth suppose qu'ils représentent les mille personnes qui se convertirent à la foi en voyant la constance de S. Cyr dans les supplices, et que le nom de S. Armentise était cité dans une version des *Acta* qui ne serait pas parvenue jusqu'à nous.

3. *Martyrol. Rom.*, 18 mai.

4. Prou, *Monnaies Carolingiennes*, p. 130, n° 927.

Digitized by Google

associée à celle de son saint patron, et si ce n'est pas sous l'empire de cette idée fausse qu'il lui dédia notre chapelle?

Quoi qu'il en soit de ce point de détail, il reste acquis que les peintures qui la décorent sont le reflet d'une dévotion qui brillait alors dans les Gaules, et que, si nous voulons savoir comment la vie de nos deux martyrs était racontée, au VIIIe siècle, dans notre patrie, c'est à ses murs qu'il faut le demander.

***

Que de détails intéressants ou simplement curieux [1] on pourrait encore glaner dans notre basilique : Jérémie cité, dans une inscription, pour Baruch ; des saints que l'iconographie — je ne dis pas l'hagiographie — ignore, comme S. Abbacyre, [2] S. Abundius, S. Mammas, S. Dometis ; des trouvailles de sentiment, telle, par exemple, celle qui fit peindre, dans une niche circulaire, le trio des saintes Mères : la Ste Vierge, avec l'Enfant-Jésus, entre Ste Anne avec la Vierge enfant [3] d'un côté et Ste Élisabeth avec le petit S. Jean de l'autre ; l'admirable précision des costumes ; les portraits des papes, peints de leur vivant, tels ceux de S. Zaccharie, de Paul Ier, d'Adrien Ier ; les inscriptions grecques que je n'ai pas

1. Le lecteur se demandera pourquoi on abandonna une église si vénérable et si remarquable à tant de points de vue. Quelques auteurs ont avancé que ce fut à cause de l'humidité du local qui ne convenait pas aux services hospitaliers, tels que dispensaires et autres, toujours annexés aux diaconies. On ne peut s'empêcher de remarquer qu'on mit bien longtemps à s'apercevoir de cette humidité. L'état dans lequel les ruines furent trouvées et le rapprochement de deux dates nous indiquent une raison, à notre avis, décisive. La nef et l'abside, quand on les découvrit, étaient remplies de gros blocs de pierre tombés du Palatin. Si nous voulons bien nous souvenir que, sous Léon IV, en 847, Rome souffrit d'un tremblement de terre si terrible que, disent les chroniques, tous les éléments semblaient bouleversés, et que ce fut sous le pontificat de ce même Léon IV (847-855) que le service de la diaconie fut transféré à Sta Maria Nova, nous n'hésiterons pas à dire que Sta Maria Antiqua fut abandonnée parce qu'elle avait été ruinée par le tremblement de terre. Mais l'atrium ne fut comblé qu'au XIe siècle. Il était plus éloigné du Palatin et avait moins souffert de la chute des pierres.

2. St Abbacyre était un des saints les plus vénérés à Rome pendant la domination byzantine. Il y avait, dans la Ville ou près de ses murs, cinq églises mises sous son patronage et son image se reproduit quatre fois sur les murs de Sta Maria Antiqua. Il avait été d'abord soldat, puis moine (d'où son nom ἀββᾶς Κῦρος, l'abbé Cyre) et tomba victime de la persécution de Dioclétien en Égypte. — Nous avons dit déjà un mot de S. Abundius. — Pour S. Mammas, voir *Martyrol. Rom.* 17 août, et pour S. Dometis, d° 7 août.

3. Cette image de Ste Anne présente un intérêt tout particulier pour l'histoire de son culte en Occident. Elle est la plus ancienne que l'on connaisse. On a rapproché avec raison de l'apparition du culte de Ste Anne à Rome, au commencement du VIIIe siècle, ce fait, que le Pape Constantin Ier se trouvait à Constantinople en 710, c'est-à-dire l'année même où les reliques de Ste Anne y furent transportées.

Digitized by Google

citées ; les tombes si curieuses, en forme de *loculi*, qu'on trouve partout; la chapelle des quarante martyrs de Sébaste qui s'ouvre à gauche de l'entrée ; une infinité de renseignements curieux sur la vie artistique, politique et religieuse de l'époque, qui foisonnent, qui sautent aux yeux du visiteur, mais dont chacun demanderait une étude spéciale, qu'il est impossible de faire ici. J'aurais dû parler aussi du mérite éminent de quelques-unes des peintures de notre basilique, de telle figure que la critique a comparée à celles que peignit Léonard de Vinci, de telle scène, à l'occasion de laquelle on a prononcé le grand nom de Rembrandt, de cette révélation qui nous a été faite d'un art infiniment supérieur à tout ce que l'on attendait de ces siècles de soi-disant barbarie. Il faut me borner; je n'ai voulu qu'indiquer un des points de vue duquel il serait fécond d'étudier la nouvelle découverte du Forum : le parallélisme absolu qu'elle révèle entre sa décoration et le mouvement politique qui écartait Rome de Byzance et la jetait à la vie autonome, sous la Souveraineté de ses Pontifes ; — parallélisme qui n'avait pu être étudié jusqu'ici dans les quelques mosaïques, art officiel et compassé, qui nous restent de cette époque ; parallélisme qui frappe dans ces fresques, plus libres et plus populaires, et qui prouve que ce mouvement était parti des profondeurs mêmes de la nation, qu'en le favorisant les papes furent des libérateurs et, en le faisant aboutir, grâce à l'appui des Francs, de géniaux initiateurs.

C'est la leçon profonde qu'une visite à Sta Maria Antiqua nous fait toucher du doigt, comme notre promenade à travers le Forum nous avait avertis de la fragilité des hypothèses échafaudées par une certaine critique et de la solidité de la tradition romaine. Aussi terminerons-nous cette trop longue série d'articles par un vœu : c'est que M. Boni reste encore longtemps à la tête du service des fouilles et qu'il continue la série de ses brillantes découvertes. En restaurant l'histoire il travaille pour la vérité, c'est-à-dire pour l'Église.

H. MATROD.

Digitized by Google

UNE NOUVELLE HÉRÉSIE.

(Suite.)[1]

CHAPITRE III.

La critique des Évangiles.

Il arrive parfois que le soleil brillant en face de nuages noirs les fait paraître plus sombres et plus ténébreux. La vérité théologique semblerait produire un effet analogue sur l'esprit de M. Loisy. Plus il envisage de près les dogmes catholiques, plus ses idées s'enténèbrent, et plus aussi il devient obscur dans l'exposé de ses élucubrations.

Il n'y a rien en cela qui doive nous surprendre. Notre foi ne s'appuie ni sur des mythes, ni sur de pieuses légendes, mais sur des révélations certaines accompagnées de miracles par lesquels Dieu a rendu témoignage qu'il avait parlé. Nos Livres Saints sont avant tout, s'il est permis de parler ainsi, des livres historiques, et si nous savons raisonner notre foi, la raison nous montre clairement que nous ne pouvons ni nous tromper, ni nous illusionner, en croyant.

M. Loisy, au contraire, prétend que le roc sur lequel s'appuie notre foi, n'est qu'un limon sans consistance et que, ni saint Pierre, ni les apôtres, ni les martyrs qui ont planté l'Église dans leur sang, ni les saints Docteurs, ni les générations chrétiennes qui se sont succédé à travers les siècles n'ont vu clairement ce qu'il fallait croire, que notre foi a évolué d'âge en âge, et qu'il n'en faut chercher l'expression exacte ni dans les Évangiles, ni dans les définitions des conciles et les enseignements de la sainte Église.

Pour faire prévaloir de pareilles doctrines, il faut nécessairement troubler l'intelligence des fidèles et faire les ténèbres dans

V. *Études Franciscaines* de Février, de Mars, d'Avril et de Mai 1904.

Digitized by Google

leur esprit. C'est à quoi s'emploie M. Loisy, dans tout ce qu'il écrit pour défendre sa thèse, et tout particulièrement dans la *Lettre à un Évêque sur la critique des Évangiles et spécialement sur l'Évangile de saint Jean.*

En réalité, il n'y a pas dans ce chapitre de son livre, plus de véritable critique et de science biblique que dans le reste de son ouvrage. Ce sont toujours des affirmations sans preuve et des hypothèses mises à la place de la réalité. Nous examinerons ses objections, puisque beaucoup leur font l'honneur immérité de les prendre au sérieux, et nous rattacherons ce qu'il dit à trois points principaux indiqués ainsi par lui-même : 1° La façon dont un historien doit traiter les documents évangéliques; 2° Jusqu'à quel point les Évangiles synoptiques sont des livres d'histoire. 3° Dans quelles conditions se présente à nous l'Évangile selon saint Jean, *pages* 62 et 63.

I

M. Loisy commence par trouver insuffisantes quelques concessions excessives d'ailleurs, faites à l'exégèse nouvelle et il écrit, *page* 62 :

Selon vous, Monseigneur, les exégètes catholiques ne sont pas aussi libres que les autres dans la critique des textes bibliques ; spécialement en ce qui regarde les Évangiles, s'ils peuvent admettre l'existence de certaines contradictions que l'ancienne exégèse réduisait par des interprétations subtiles et arbitraires, ils devraient maintenir, sur la foi de la tradition ecclésiastique, avec l'authenticité des livres, le caractère historique de leur contenu, en son entier, et dans le quatrième Évangile aussi bien que dans les trois premiers.

Léon XIII a dit dans l'Encyclique *Providentissimus Deus :*

« Il serait absolument mauvais soit de limiter l'inspiration à quelques parties de la Sainte Écriture, soit d'accorder que l'auteur sacré se soit lui-même trompé.

» En effet tous les livres en leur entier, que l'Église a reçus comme sacrés et canoniques, avec toutes leurs parties, ont été écrits sous la dictée du Saint-Esprit. Tant s'en faut qu'aucune erreur puisse s'attacher à l'inspiration divine, que, non seulement celle-ci exclut par elle-même toute erreur, mais encore l'exclut et y répugne aussi nécessairement qu'il est nécessaire que Dieu,

Digitized by Google

suprême vérité, ne peut être l'auteur d'aucune erreur absolument. »

Il ne peut y avoir de contradiction entre le vrai et le vrai. Si certains passages des Saints Évangiles paraissent présenter des contradictions, ces contradictions ne peuvent être qu'apparentes. Le fidèle croit simplement ce qu'il lit dans l'Évangile, et il ne se croit pas obligé de chercher comment les textes s'accordent entre eux. En cela il suit le conseil de saint Paul qui avertit : « De ne point s'attacher à des mythes et à des généalogies non terminées qui produisent des disputes plutôt que l'édification de Dieu qui est dans la foi. » (*I Tim.*, I, 4.)

Cependant l'exégète et l'apologiste peuvent être obligés de chercher des explications qui fassent voir l'accord des textes en apparence discordants. L'explication pourra, dans tel ou tel cas, n'être pas la véritable ou la meilleure et il est possible qu'on la trouve et qu'elle soit en effet, subtile et arbitraire. Libre à chacun d'en chercher une meilleure ou une plus plausible, mais quelque solution que l'on apporte, il est nécessaire de considérer comme vrai et incontestablement certain, tout ce qui est contenu dans le texte sacré, quand même l'on croirait reconnaître l'existence de certaines contradictions irréductibles.

M. Loisy veut avoir toute liberté de traiter les Évangiles au gré de sa critique et il écrit, *page* 63 :

Pour commencer, Monseigneur, je déclare franchement que je ne vois pas comment un critique catholique pourrait être moins libre qu'un critique protestant et qu'un incrédule dans l'examen des questions d'authenticité ou dans le commentaire historique de l'Écriture. Notre foi ne détermine pas l'attribution des écrits ni le sens primitif des textes bibliques. Ce qu'elle règle directement est l'instruction religieuse qu'il convient d'extraire de l'Écriture, en s'aidant des lumières qu'y apporte l'expérience séculaire et actuelle de la tradition. Mais l'origine des écrits, si on la considère comme une question d'histoire, ce qu'elle est en réalité, n'est pas plus claire ni autrement garantie pour nous que pour les non-catholiques. L'appréciation des témoignages anciens, l'examen des livres relèvent de la critique, et les lois de celle-ci sont les mêmes pour tout le monde, à moins qu'on ne veuille se mettre en dehors de la critique ou au-dessus. Dans ce cas, l'on tomberait facilement au-dessous. Autant vaudrait avouer qu'on n'est pas en état de prendre part au commerce scientifique. C'est ce que disent de nous certains savants non catholiques, et je regrette que Votre Grandeur leur donne raison.

Digitized by Google

Je ne voudrais pas faire dire à M. Loisy ce qu'il n'a pas exprimé brutalement. Cependant il me semble que d'après lui, c'est demander trop, en ce qui concerne les Évangiles, de « maintenir sur la foi de la tradition ecclésiastique, avec l'authenticité des livres, le caractère historique de leur contenu, en son entier, et dans le quatrième Évangile aussi bien que dans les trois premiers. » Il ne comprend pas la « position exégétique » d'un évêque qui a ces exigences.

Peut-être en pressant les conséquences, trouverait-on que pour M. Loisy, l'idéal serait une Église où le Pape et les évêques ne croiraient pas à l'Évangile ?

Cette manière d'entendre les choses peut paraître étrange, mais ce qui suit n'est pas moins étonnant : « Je ne vois pas, dit M. Loisy, comment un critique catholique pourrait être moins libre qu'un critique protestant et qu'un incrédule dans l'examen des questions d'authenticité ou dans le commentaire historique de l'Écriture. »

Il s'agit ici de poser exactementt la question. Un critique protestant, un incrédule peuvent examiner la question d'authenticité de la Bible ; s'ils observent les règles de la véritable critique historique, la raison et la science leur suffiront pour reconnaître l'authenticité de nos Livres Saints et se rendre compte par eux-même, que ces livres ont réellement le caractère d'ouvrages historiques. Dans ces conditions un critique catholique n'est pas moins libre qu'un critique protestant et qu'un incrédule, puisque la Bible étant authentique, la raison et la science seront nécessairement d'accord avec la foi et concourront à démontrer l'authenticité des Livres Saints.

Mais Léon XIII dit dans son encyclique *Providentissimus Deus* : « Par malheur et pour le plus grand dommage de la religion, a paru un système qui se pare du nom honorable de « haute critique », et dont les disciples affirment que l'origine, l'intégrité, l'autorité de tout livre ressortent, comme ils le disent, des seuls caractères intrinsèques. Au contraire il est évident que lorsqu'il s'agit d'une question historique, de l'origine et de la conservation de n'importe quel ouvrage, les témoignages historiques ont beaucoup plus de valeur que tous les autres... Comme la plupart d'entre eux (les critiques) sont imbus des maximes d'une vaine philosophie et du rationalisme, ils ne craindront pas d'écarter des Livres Saints, les prophéties, les miracles, tous les autres faits qui surpassent l'ordre naturel. »

Digitized by Google

Ce langage n'est pas seulement celui de la théologie catholique, il est aussi celui de la raison et du bon sens. Évidemment un critique catholique ne peut s'arroger les droits que réclament les partisans de la « haute critique », et il est vrai de dire qu'il ne peut y avoir de critique catholique, dans le sens que M. Loisy attache à cette expression.

Il peut arriver et il arrive, qu'un apologiste, un théologien cherche dans la Bible, l'histoire du dogme catholique à travers les âges ou le rapport des dogmes eux-mêmes avec les textes sacrés. Ce théologien fera ce qu'ont fait les Saints Pères et les Docteurs de l'Église, il prendra pour guide traditionnel la sainte Église, et cette direction lui servira à voir plus clairement dans les textes, ce que le Saint-Esprit y a mis en effet. Pourvu d'ailleurs qu'il ne perde point de vue la règle infaillible de la foi, il sera parfaitement libre et autant que peut l'être « un critique protestant » ou « un incrédule dans l'examen des questions d'authenticité et dans le commentaire historique de l'Écriture ». Seulement il aura sur le critique protestant et sur l'incrédule, l'avantage de n'être pas exposé à verser dans des systèmes faux et dans des opinions plus ou moins absurdes, qui, pour être soutenues de bonne foi, n'en restent pas moins des erreurs.

M. Loisy donne le motif pour lequel un critique catholique pourrait être aussi libre « qu'un critique protestant et qu'un incrédule dans l'examen des questions d'authenticité ou dans le commentaire historique de l'Écriture », et il dit :

« Notre foi ne détermine pas l'attribution des écrits ni le sens primitif des textes bibliques. Ce qu'elle règle directement est l'instruction religieuse qu'il convient d'extraire de l'Écriture, en s'aidant des lumières qu'y apporte l'expérience séculaire et actuelle de la tradition. »

Il n'est pas vrai que « notre foi ne détermine pas l'attribution des écrits ni le sens primitif des textes bibliques ».

Parmi nos Livres Saints, il en est dont les auteurs sont indiqués par la Sainte Écriture ou connus par la tradition ; d'autres sont l'œuvre d'auteurs inspirés, mais inconnus.

Par le fait même que les Livres Saints ont été écrits sous la dictée du Saint-Esprit et qu'il ne peut s'y trouver aucune erreur, il est de foi qu'ils ont eu pour auteurs les écrivains sacrés à qui la Sainte Écriture les attribue.

Par exemple, en saint Marc Jésus-Christ cite le livre de Moyse

Digitized by Google

et il dit : « N'avez-vous point lu dans le livre de Moyse, à l'endroit du buisson, comment Dieu lui parla disant : « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob? (*Marc*, XII, 26.)

Qui osera dire après cela que Moyse n'est pas l'auteur du Pentateuque ?

Et encore, quand Notre-Seigneur dit : « Comment les scribes disent-ils que le Christ est le fils de David ? Car David lui-même a dit par l'Esprit-Saint : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie fait de vos ennemis l'escabeau de vos pieds ». (*Marc*, XII, 35-36). Qui prétendra que David n'est pas l'auteur du psaume CIX ?

De même, lorsque saint Paul écrit : « Paul, serviteur de Jésus-Christ... à tous ceux qui sont à Rome, aux chéris de Dieu, appelés saints. » (*Rom.*, I, 1, 7.) Dira-t-on que saint Paul n'est pas l'auteur de l'Épître aux Romains ?

Et encore, quand saint Jean écrit, au commencement de l'Apocalypse : « Révélation de Jésus-Christ que Dieu lui a donnée pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt, et qu'il a fait connaître, en l'envoyant par son ange à Jean, son serviteur, » (*Apoc.*, I, 1), et plus loin : « Moi, Jean, votre frère, j'étais dans l'île appelée Patmos, pour la parole de Dieu, et pour le témoignage de Jésus : Je fus ravi en esprit, le jour du Seigneur, et j'entendis derrière moi une voix éclatante comme celle d'une trompette disant : Ce que tu vois, écris-le dans un livre et envoie-le aux sept églises qui sont en Asie. (*Apoc.*, I, 9-11) ; qui prétendra que l'Apocalypse n'est pas l'œuvre de saint Jean ?

On peut épiloguer sur le titre des Évangiles et prétendre que les Évangélistes n'ont pas mis leur nom en tête du texte sacré. On peut ajouter que saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, dans le corps de leur Évangile, ne s'en déclarent pas les auteurs et que le nom de saint Jean ne se trouve même pas dans le quatrième Évangile.

Mais il n'en est pas moins incontestable que la tradition a toujours attribué aux Évangélistes, les Évangiles qui portent leur nom, et l'on sait que tout ce qu'on a toujours cru dans l'Église, doit être considéré comme faisant partie intégrante du dépôt de la foi.

Plusieurs livres de l'Ancien Testament ont été écrits par des hagiographes inconnus ou dont l'identité n'est pas suffisamment établie. L'authenticité de ces livres, au point de vue de l'inspira-

Digitized by Google

tion, n'en est pas moins certaine, car l'Église reçoit les Livres Saints non pas précisément en tant qu'ils sont l'œuvre de tel ou tel auteur sacré, mais comme étant écrits sous la dictée de l'Esprit-Saint.

Les Livres Sacrés de l'Ancien Testament peuvent être rangés en deux classes très distinctes : les livres proto-canoniques et les livres deutéro-canoniques.

Les livres proto-canoniques étaient admis par la Synagogue et nous en avons le texte hébreu. L'on ne faisait aucune distinction entre ceux dont les auteurs étaient connus, comme le Pentateuque et les Livres des Prophètes, et ceux qui étaient l'œuvre d'écrivains inspirés dont l'Esprit de Dieu n'avait pas révélé le nom. L'Église a reçu comme canoniques, tous les livres inscrits par la Synagogue dans le canon des Livres Sacrés et elle les révère tous également, comme des livres inspirés de Dieu, dictés par le Saint-Esprit.

Les livres deutéro-canoniques n'étaient pas inscrits dans le canon des Livres Sacrés reçus par la Synagogue. La véritable raison en est peut-être que le ministère prophétique ayant cessé à la mort du prophète Malachie, il n'y eut plus dans la Synagogue, durant quatre cents ans, d'autorité investie de l'infaillibilité nécessaire pour définir que tel ou tel livre avait été écrit sous la dictée de Dieu.

Mais l'Église avait reçu de Jésus-Christ des privilèges dont ne jouissait pas la Synagogue, et c'est pourquoi, usant du privilège de son infaillibilité, elle a pu déclarer sacrés et canoniques des livres que la Synagogue tenait en grande estime, mais qu'elle ne pouvait, de sa propre autorité, ranger au nombre des ouvrages écrits sous la dictée du Saint-Esprit.

L'Église, il est vrai, n'a pas défini à quel auteur inspiré l'on doit attribuer tel ou tel livre de l'Ancien Testament, mais elle enseigne que tous les livres admis par elle dans le canon des Saintes Écritures, doivent être tenus pour inspirés de Dieu et écrits sous sa dictée.

« Si quelqu'un, dit le concile de Trente (session IV), ne reçoit point comme sacrés et canoniques les livres entiers et chacune de leurs parties, tels qu'il est d'usage de les lire dans l'Église catholique et qu'ils sont contenus dans l'ancienne édition latine de la Vulgate, qu'il soit anathème. »

Et le concile du Vatican (canon IV : « Si quelqu'un donc ne

Digitized by Google

reçoit point pour sacrés et canoniques et en toutes leurs parties les livres, tels que le saint concile de Trente les a énumérés ou s'il nie qu'ils soient divinement inspirés, qu'il soit anathème. »

Après ces définitions dogmatiques de la sainte Église, à quoi sert à M. Loisy de soutenir que « notre foi ne détermine pas l'attribution des écrits », s'il lui faut reconnaître que tous nos Livres Saints doivent être considérés comme des écrits essentiellement véridiques, et vénérés comme étant la parole de Dieu même ?

Il ne peut soutenir avec plus de raison que « notre foi ne détermine pas... le sens primitif des textes bibliques », car ces textes n'ont jamais eu d'autre sens que celui qu'ils avaient à l'origine et l'Église ne leur en reconnaît pas d'autres. Il est possible, du reste, que les exégètes n'aient pas saisi toute la portée des textes bibliques, et que l'on y trouve plus tard des enseignements auprès desquels on aura passé, durant des siècles, sans les soupçonner et sans les voir. C'est ainsi que de grands mystères cachés sous l'écorce de la lettre des Écritures, restaient voilés et inconnus pour la Synagogue.

Le Pentateuque, par exemple, a pu être entendu par les Juifs dans un sens purement littéral et matériel, et il est probable que l'exégèse catholique y découvrira plus tard, un corps de doctrine mystique qui sera pour la sainte Église comme une véritable révélation. Cependant il n'y a pas dans le Pentateuque autre chose que ce que Moyse y a vu ; car l'on ne peut pas supposer qu'écrivant sous la dictée du Saint-Esprit, il n'ait pas eu l'intelligence du sens littéral et du sens symbolique de son livre. Les Juifs ont compris plus ou moins ce livre, mais ce qu'ils y ont vu était vrai et reste vrai. Les dogmes qu'ils ont lus dans le Pentateuque font encore partie de l'enseignement de l'Église, et si la révélation s'est complétée par la manifestation de vérités cachées aux premiers croyants, ce qui était vrai d'abord est demeuré immuablement vrai : c'est pourquoi les générations qui viendront les dernières, croiront comme nous, et comme ont cru les fidèles de l'ancienne loi, les dogmes que Moyse a enseignés, sur la parole de Jéhova, aux enfants d'Israël.

M. Loisy dit encore : « Ce qu'elle (notre foi) règle directement est l'instruction religieuse qu'il convient d'extraire de l'Écriture, en s'aidant des lumières qu'y apporte l'expérience séculaire et actuelle de la tradition. »

Digitized by Google

L'Église ne connaît pas cette manière hypocrite d'entendre et d'expliquer la religion, et elle ne tire pas ses enseignements de sources qu'elle sait être souillées d'erreur.

Convaincue et voyant clairement qu'elle est en possession de la vérité, elle impose à tous l'adhésion pleine, entière et complète aux dogmes qu'elle enseigne et elle tient ces dogmes pour immuables et sacrés.

Son rôle n'est pas précisément de régler l'instruction religieuse qu'il convient d'extraire de l'Écriture, en s'aidant des lumières qu'y apporte l'expérience séculaire et actuelle de la tradition. Son rôle est d'être la gardienne du dépôt de la foi, et c'est de cette foi de la sainte Église que saint Paul a dit véritablement: « Les armes de notre milice ne sont pas charnelles, mais puissantes en Dieu pour la destruction des remparts ; renversant les conseils, et toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu ; et réduisant en servitude toute intelligence, sous l'obéissance du Christ. » (*II Cor.*, x, 4, 5.)

M. Loisy continue : « Mais l'origine des écrits, si on la considère comme une question d'histoire, ce qu'elle est en réalité, n'est pas plus claire ni autrement garantie pour nous que pour les non-catholiques. »

Nous retrouvons toujours la même confusion entre ce que peut le catholique par la simple raison, et ce qu'il peut avec l'aide de la foi qui le dirige et l'illumine.

Évidemment, si l'on étudie l'origine des écrits bibliques au point de vue exclusivement historique, en faisant abstraction de leur caractère de livres inspirés, un catholique ne trouvera pas plus de documents que n'en pourrait trouver un historien incrédule ou non-catholique. Aussi les apologistes catholiques n'établissent point l'authenticité, la véridicité et l'intégrité des Livres Saints, par des arguments tirés de la Sainte Écriture, mais bien par des arguments purement rationnels et historiques qui constituent une démonstration absolument scientifique.

Toutefois, le catholique possède en plus de la certitude historique qui est d'un ordre purement naturel, une certitude surnaturelle qu'il tient de sa foi, et de sa docilité aux enseignements de l'Église. De plus, lorsque les documents historiques font défaut, ce qui peut avoir lieu quand il s'agit de certains livres deutérocanoniques les enseignements de l'Église suppléent aux documents qui manquent, et font foi de l'authenticité du livre.

Digitized by Google

M. Loisy poursuit son raisonnement : « L'appréciation des témoignages anciens, l'examen des livres relèvent de la critique et les lois de celle-ci sont les mêmes pour tout le monde, à moins qu'on ne veuille se mettre en dehors de la critique ou au-dessus. Dans ce cas, l'on tomberait facilement au-dessous. Autant vaudrait avouer qu'on n'est pas en état de prendre part au commerce scientifique. C'est ce que disent de nous certains savants non-catholiques, et je regrette que Votre Grandeur leur donne raison. »

Je me permettrai de faire une simple observation qui me paraît avoir sa raison d'être.

Quand un théologien s'est démontré scientifiquement que nos Livres Saints sont des livres parfaitement authentiques et d'une valeur historique incontestable ; quand il a acquis la certitude réfléchie et motivée que Jésus-Christ est véritablement le Fils de Dieu venu en ce monde pour sauver les hommes ; quand il sait que l'Église a été établie par le même Jésus-Christ et investie par lui du privilège de l'infaillibilité, afin de conserver et de transmettre à toutes les générations le dépôt de la foi et les enseignements nécessaires au salut ; admettra-t-il que, sous prétexte de critique, le premier faquin venu se permette de tout révoquer en doute et de déclarer magistralement que nos Livres Saints ne sont que des légendes, et que ni l'Église, ni les théologiens n'entendent comme il faut les dogmes qu'ils croient du fond de leur cœur et qu'ils enseignent avec amour aux fidèles ?

Le théologien qui se dérobera, par le dédain, à toute discussion ne se mettra pas pour cela « au-dessus de la critique » et « il ne tombera pas au-dessous » : il fera seulement preuve d'intelligence et de bons sens.

J'ai souvenance que dans le séminaire où j'ai été élevé, l'on observait cette règle inviolable de ne jamais discuter avec quelqu'un qu'on voyait entiché d'une idée absurde : le cas échéant, on se garait comme d'un fou. Ainsi font sagement les théologiens catholiques qni ne veulent point « prendre part au commerce scientifique », tel que le comprennent les critiques vantés par M. Loisy.

Ils ne refusent pas de discuter, et ils sont armés pour rendre raison de leur foi, mais ils ne peuvent se mettre au-dessous de la raison et du bons sens, c'est-à-dire, au-dessous de la véritable critique, en admettant les postulats fantaisistes de pédants qui

Digitized by Google

se croient au-dessus du sens commun et font foin des principes de la certitude historique.

M. Loisy aborde une nouvelle thèse, *page* 64 :

Même pour l'interprétation des textes, une exégèse raisonnable n'est-elle pas impossible si l'on n'admet d'abord que l'enseignement actuel de l'Église, qui est la règle du théologien et du prédicateur catholiques, se distingue du sens historique de l'Écriture? N'est-il vrai que si on le prend dans l'ensemble, cet enseignement n'est même pas renfermé dans la Bible comme la conclusion d'un raisonnement est contenue dans les prémisses? La doctrine catholique est l'expression intellectuelle d'un développement vivant, non la simple explication d'un vieux texte, ni l'élaboration purement logique d'un ancien symbole. Elle correspond substantiellement à la doctrine évangélique, comme celle-ci correspond substantiellement à la foi des prophètes; mais elle n'en est pas que l'expression étudiée; le lien qui l'y rattache est un lien vital, moyennant lequel toutes les formes essentielles de la pensée ecclésiastique procèdent d'un même principe que les formes essentielles de la pensée évangélique et se dégagent de celle-ci comme un effort pour atteindre, dans des conditions différentes, à la représentation du même objet vivant et diversement exprimé, Dieu, l'homme et sa destinée, l'économie du salut. Demander à l'historien de retrouver dans les textes bibliques toute la doctrine actuelle de l'Église, c'est lui demander de voir dans un gland les racines, le tronc et les branches d'un chêne séculaire.

M. Loisy croit que « pour l'interprétation des textes, une exégèse raisonnable est impossible si l'on n'admet d'abord que l'enseignement actuel de l'Église, qui est la règle du théologien et du prédicateur catholiques, se distingue du sens historique de l'Écriture. » C'est demander beaucoup ; je suppose, en effet, qu'ici cette expression « sens historique de l'Écriture » est synonyme de sens littéral, sens véritable, apparaissant à la simple lecture et à l'inspection des textes. Dans cette hypothèse, il faudrait admettre que « l'enseignement actuel de l'Église » diffère du christianisme primitif, et que, si l'on comprend bien les textes, ils ont un sens différent de celui que les exégètes catholiques et les théologiens leur attribuent actuellement.

Mais, à l'encontre de cette manière de voir les choses, l'Église enseigne irréductiblement que son enseignement ne se distingue pas et n'a jamais pu se distinguer « du sens historique de l'Écriture », c'est-à-dire qu'elle ne peut se tromper sur le sens réel et adéquat des textes sacrés ; que son enseignement ne s'écarte

Digitized by Google

jamais de la doctrine contenue dans les Saintes Écritures, et que même, en se développant et en s'accentuant, cet enseignement ne peut ni changer ni se modifier.

L'on ne peut donc accorder à M. Loisy ce qu'il croit indispensable pour rendre possible « une exégèse raisonnable ». On ne lui accordera pas davantage ce qu'il pose en principe dans la phrase suivante : « N'est-il pas vrai que, si on le prend dans l'ensemble, cet enseignement n'est même pas renfermé dans la Bible comme la conclusion d'un raisonnement est contenue dans les prémisses. »

La Sainte Écriture n'est pas la source unique de la foi : il y a la tradition, qui est la parole de Dieu non écrite.

Il y a donc une partie de l'enseignement catholique qui n'est pas contenue dans la Bible, au moins d'une manière évidente.

Cependant si la tradition supplée à ce que la sainte Écriture ne dit pas, elle n'est jamais en désaccord avec elle et elle la complète seulement. Les témoignages tirés des Livres Saints conservent leur valeur propre et toute leur valeur, comme si la tradition n'existait pas, et l'on peut dire que tout ce que la théologie catholique a tiré de la Bible y est réellement « renfermé, comme la conclusion d'un raisonnement est contenue dans les prémisses ».

M. Loisy essaie de prouver sa thèse et il écrit : « La doctrine catholique est l'expression intellectuelle d'un développement vivant, non la simple explication d'un vieux texte, ni l'élaboration purement logique d'un ancien symbole. »

Nous avons déjà vu dans le chapitre précédent ce que M. Loisy entend par « un développement vivant » de la doctrine catholique. C'est une évolution du dogme par laquelle, « la religion d'Israël depuis ses origines jusqu'à l'apparition du christianisme, et le christianisme, depuis sa fondation », ont « changé non par la simple combinaison d'éléments nouveaux, et même étrangers avec leurs éléments primitifs,... mais par l'intensité même d'une puissance vitale, d'un *dynamisme* qui a trouvé dans les rencontres de l'histoire les occasions, les excitants, les adjuvants, la matière de son propre développement » (*page* 47).

M. Loisy suppose donc que le christianisme a changé depuis son établissement. Aussi d'après lui : « la doctrine catholique » n'est ni « la simple explication d'un vieux texte, ni l'élaboration purement logique d'un ancien symbole ». Ce qui signifie, en français ordinaire, que l'on ne trouverait pas dans la sainte Écriture

Digitized by Google

l'enseignement actuel de l'Église en se contentant d'expliquer les textes, et que les dogmes actuels ne peuvent se déduire logiquement du symbole primitif des fidèles.

Il faudrait faire ici un traité sur la perpétuité de la foi. Évidemment cela sortirait du cadre de ce travail. Constatons seulement que M. Loisy nie absolument un principe fondamental de l'enseignement catholique : l'identité de la croyance de l'Église et de la doctrine contenue dans les Saintes Écritures.

M. Loisy continue : « Elle (la doctrine catholique) correspond substantiellement à la doctrine évangélique, comme celle-ci correspond substantiellement à la foi des prophètes ; mais elle n'en est pas que l'expression étudiée ».

Il faut éviter ici toute confusion. En réalité « la doctrine évangélique... correspond substantiellement à la foi des prophètes ; » on peut même dire qu'elle y est identique. En effet les prophètes éclairés de la lumière divine, voyaient d'avance et croyaient ce que nous croyons nous-mêmes, selon ce que dit saint Pierre : « Obtenant ce qui est la fin de votre foi, le salut de vos âmes, salut au sujet duquel les prophètes qui ont prédit sur la grâce qui devait être en vous, ont cherché et scruté, s'efforçant de voir pour quand et pour quel temps l'esprit du Christ qui était en eux prophétisait, lorsqu'il annonçait les souffrances du Christ, et les gloires qui suivraient. Et il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes mais pour vous, qu'ils étaient dispensateurs des choses qui maintenant vous ont été annoncées, par ceux qui vous ont évangélisés en l'Esprit-Saint envoyé du ciel, que les anges désirent contempler (*I Pier.*, I, 9-12).

Évidemment ce n'est pas ce qu'entend M. Loisy : son système le lui défend. Mais on peut entendre par la foi des prophètes, la religion mosaïque et par la doctrine évangélique, la religion de Jésus-Christ. Dans ce sens l'on peut dire aussi que la doctrine évangélique correspond à la foi des prophètes, comme la chose figurée correspond à la figure, et l'œuvre parfaite à l'ébauche ; mais en réalité, il y a entre la religion chrétienne et la religion mosaïque, de profondes différences.

« Il faut donc avouer que si la doctrine catholique », c'est-à-dire l'enseignement actuel de l'Église, « correspond à la doctrine évangélique » seulement « comme celle-ci correspond à la foi des prophètes », notre christianisme est tout autre chose que le christianisme de Jésus-Christ et des apôtres.

Digitized by Google

M. Loisy accepte volontiers cette conclusion prise en elle-même, et abstraction faite de son rapport avec les prémisses. Essayons de bien préciser et d'expliquer sa pensée :

Il dit ici : « La doctrine catholique correspond substantiellement à la foi des prophètes, mais elle n'en est pas que l'expression étudiée », en d'autres termes : La doctrine catholique ne s'est pas formée simplement en étudiant et en reproduisant la doctrine évangélique. Et il continue : « Le lien qui l'y rattache est un lien vital, moyennant lequel toutes les formes essentielles de la pensée ecclésiastique procèdent d'un même principe que les formes essentielles de la pensée évangélique et se dégagent de celle-ci comme un effort pour atteindre, dans des conditions différentes, à la représentation du même objet vivant et diversement exprimé, Dieu, l'homme et sa destinée, l'économie du salut. »

Le passage que je viens de citer est du galimatias tout pur, et il est naturellement assez difficile de voir ce que l'auteur a voulu dire. Est-ce à dire qu'il n'ait pas son idée ? Point du tout.

Comment la doctrine catholique peut-elle se rattacher à la doctrine évangélique par un lien vital ? Mystère. Cependant si l'on admet le principe de l'évolutionisme, il y a un sens assez clair. L'humanité chrétienne évolutionne et les dogmes se forment, se développent et se complètent, par le travail intellectuel des hommes qui conçoivent et font progresser ces dogmes.

Il y aurait donc là réellement un lien vital, c'est-à-dire si l'on veut, la raison humaine toujours agissante et produisant les dogmes, par un travail incessant à travers les âges.

« Moyennant » ce lien, continue l'auteur, « toutes les formes essentielles de la pensée ecclésiastique procèdent d'un même principe que les formes essentielles de la pensée évangélique. »

Il y a donc des formes essentielles de la pensée ecclésiastique, et des formes essentielles de la pensée évangélique ? Quelles sont ces formes essentielles, à quoi exactement se réduisent-elles ? C'est ce que M. Loisy ne nous dit pas : il résulte seulement de son système, qu'il y a et qu'il y a toujours eu des dogmes que l'on peut laisser de côté, comme étant des formes non essentielles de la doctrine évangélique ou catholique.

L'auteur dit encore : Moyennant « ce lien vital », toutes les formes de la pensée ecclésiastique se dégagent, des « formes essentielles de la pensée évangélique et se dégagent de celle-ci comme un effort, pour atteindre dans des conditions différentes,

Digitized by Google

à la représentation du même objet vivant et diversement exprimé. »

Quel est le principe d'où procèdent d'abord les formes essentielles de la pensée évangélique, puis se dégageant de celle-ci, comme un effort pour atteindre à mieux, les formes essentielles de la pensée ecclésiastique? M. Loisy ne le dit point ; encore moins définit-il ce principe.

On sait seulement qu'il y a eu effort pour dégager des formes primitives de la pensée évangélique, les formes actuelles de la doctrine catholique, d'où il faut conclure que les dogmes ont changé et que l'Église ne croit plus précisément ce qu'enseignaient les apôtres.

Cependant, que l'on se rassure, ajouterait la critique, les formes actuelles du christianisme, bien que différentes des anciennes, atteignent dans de nouvelles conditions « à la représentation du même objet vivant et diversement exprimé ». Cet objet on nous l'indique, c'est « Dieu, l'homme et sa destinée, l'économie du salut ».

Si l'on me demande d'expliquer comment « Dieu, l'homme et sa destinée, l'économie du salut » peuvent être « un même objet vivant et diversement exprimé », j'avouerai que cela dépasse la portée de mon intelligence.

Cependant on devine la pensée de M. Loisy. L'enseignement religieux a pour objet Dieu, l'homme et sa destinée, l'économie du salut, c'est-à-dire les moyens pour l'homme d'atteindre sa fin et de parvenir au salut. Cet enseignement religieux s'est formé peu à peu et comme par tâtonnement. La doctrine évangélique a été un essai pour déterminer d'une manière suffisante, ce qu'il faut penser de Dieu, quelle est la destinée de l'homme et comment il doit tendre à sa fin, ou autrement atteindre au bonheur. La doctrine catholique présente sous des formes différentes, la solution des mêmes questions. Toutefois il y a eu progrès et développement ; ce qui n'était exprimé que d'une façon rudimentaire, l'est d'une manière plus parfaite, et l'idée primitive s'est agrandie, transformée, épanouie en une grandiose synthèse, et c'est pourquoi M. Loisy peut conclure en disant : « Demander à l'historien de retrouver dans les textes bibliques toute la doctrine actuelle de l'Église c'est lui demander de voir dans un gland les racines, le tronc et les branches d'un chêne séculaire. »

Telle est la doctrine évolutionniste de M. Loisy : c'est un

Digitized by Google

néo-christianisme qui n'a du christianisme traditionnel que certaines apparences sans consistance réelle. Ce n'est pas ce que nous enseigne la Sainte Écriture.

Écoutons plutôt la parole du divin Maître. Après la dernière Cène, dans la prière qu'il adressait à son Père, il disait : « Père, l'heure est venue : glorifiez votre Fils, afin que votre Fils aussi vous glorifie : de même que vous lui avez donné pouvoir sur toute chair, afin qu'à tous ceux que vous lui avez donnés, il donne la vie éternelle. Et la vie éternelle est qu'ils vous connaissent, vous le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. » (*Jean*, XVII, 1-3.)

Notre-Seigneur avait dit auparavant : « Je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne vient au Père que par moi. » (*Jean*, XIV, 6.)

Tout cela est bien loin des théories de M. Loisy, et de son prétendu christianisme évangélique. Qu'il ne s'étonne donc point, si nous préférons suivre saint Paul écrivant aux Galates :

« Je m'étonne que vous ayez passé si vite de celui qui vous avait appelé dans la grâce du Christ, à un autre évangile, qui n'existe point, seulement quelques-uns vous troublent et veulent changer l'Évangile du Christ.

» Mais, quand même, quelqu'un, nous ou un ange du ciel vous évangéliserait autrement que nous ne vous avons évangélisés, qu'il soit anathème.

« Comme je vous l'ai déjà dit, je vous le dis de nouveau. Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. » (*Galates*, I, 6-9.)

(A suivre.) Fr. RÉMI DE BOULZICOURT.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LA VIERGE ET L'EMMANUEL [1].

MM. les abbés Lémann ont une dévotion ardente à la Ste Vierge, et leur désir le plus cher est qu'elle soit de jour en jour mieux connue, mieux aimée, mieux servie. — Tandis que l'un (Joseph) fait paraître le 3me volume de son bel ouvrage : *La Vierge Marie présentée à l'amour du XXe siècle* [2], son frère Augustin donne au public une étude sur *la Vierge et l'Emmanuel*. C'est la contribution qu'il a tenu à apporter à l'œuvre grandiose que prépare à Rome le Congrès Marial, à l'occasion du cinquantenaire de la définition de l'Immaculée-Conception.

I. — « Le livre de l'Emmanuel » est ainsi appelé parce qu'il contient une série d'oracles étroitement liés entre eux et qui tous convergent vers la divine figure du Messie, appelé du nom si beau d'Emmanuel : Dieu avec nous. Ce n'est pas un livre spécial, mais simplement un fragment d'Isaïe. M. Lémann lui assigne six chapitres : de VII à XII inclusivement ; c'est l'opinion commune. Cependant certains soutiennent qu'il faut y joindre aussi le chapitre VIe. (Voir *Revue Biblique*, 1892, p. 481, note.)

Ce « Livre de l'Emmanuel » est célèbre et il est magnifique ; « c'est le joyau d'Isaïe, comme une clef d'or qui ouvre toutes les autres prophéties, parfois obscures, de l'Ancien Testament » (p. 1). Mais il renferme aussi de sérieuses difficultés d'interprétation, qui ont divisé et divisent encore les exégètes. De plus, pour comprendre ces oracles, il faut se reporter aux temps troublés dans lesquels ils ont été proférés, reconstruire le cadre historique, le milieu spécial qu'ils réclament, et, autant que possible, se mettre dans l'état d'âme du prophète et de ceux auxquels il s'adresse. Les hommes instruits qu'attirent ces études si intéressantes, les prêtres qui, par devoir, ont à connaître la Ste Écriture, sauront surmonter ces difficultés. Mais les fidèles, comment le pourront-ils ? Et pourtant c'est pour eux aussi que ces magnificences ont été révélées ; leur piété en serait aidée, leur foi affermie. A l'honneur donc du divin Emmanuel et la Vierge-Mère, M. Aug. Lémann a entrepris cette œuvre de

1. Par l'abbé Aug. Lémann. In-8° de XV-561 pages. Paris, Ch. Poussielgue, 1904.
2. Chez V. Lecoffre, Paris.

Digitized by Google

vulgarisation, et il nous semble l'avoir réussie autant qu'on pouvait l'espérer.

Soucieux avant tout de faciliter la tâche au lecteur, et de l'orienter à travers tant de faits naturels et surnaturels, il s'est préoccupé de trouver une bonne division ; elle lui a été suggérée par une expression même du prophète. (*Is.*, VII, 5=VIII, 12).

Tout le livre de l'Emmanuel donc se ramène à trois groupes de prophéties, lesquelles sont provoquées par trois conjurations contre la maison de David. Le Seigneur l'a juré, la maison de David doit donner naissance un jour au Messie ; elle a, de ce chef, des promesses formelles de pérennité; l'attaquer, c'est attaquer Dieu lui-même. Et, de fait, en face de ces trois conjurations on trouve trois interventions divines. Et il y a déjà ceci de remarquable, c'est que Dieu fait servir à ses desseins les projets mêmes qui avaient pour but de les renverser. Non seulement il déjoue les complots tramés contre son peuple, et en châtie les auteurs, mais il prend occasion de chacune de ces tentatives impies pour rappeler et affirmer son plan sauveur, « et chaque oracle messianique présente le Christ sous un aspect opposé au dessein même de la conjuration » (p. 7). Il en résulte que, grâce à cette triple conjuration, Dieu a fait connaître aux hommes, près de huit siècles à l'avance, tous les traits de l'Emmanuel, la *personne*, le *ministère* et le *règne* du Messie.

II. La première de ces conjurations a pour auteurs les deux rois d'Israël et de Syrie, Phacée et Razin. Ils se sont coalisés contre Achaz et la maison de David pour les remplacer par une nouvelle dynastie étrangère, qui serait celle d'un aventurier inconnu, un certain Tabéel. Mais, malgré l'impiété d'Achaz, Dieu veille ; les deux rois seront écrasés et leurs terres dévastées. La Maison royale gardera le trône de ses pères ; toutefois, parce qu'elle a osé, dans son mépris de Jéhovah, recourir « à un bras de chair » (Assur), elle aussi sera châtiée ; et l'instrument de ces vengeances divines sera précisément le roi d'Assyrie. Cette première conjuration fournit à Dieu l'occasion de faire annoncer à Juda et à l'humanité tout entière, en opposition avec le fils de Tabéel, Emmanuel, le Fils de la Vierge.

Cette section du « Livre de l'Emmanuel » contient quatre prophéties (p. 25). Nous ne parlerons que de la principale, celle que M. Lémann appelle avec raison : l'oracle messianique.

A la nouvelle que les rois de Damas et d'Israël marchaient contre Jérusalem, « le cœur d'Achaz et celui de son peuple frémirent comme les arbres de la forêt frémissent au souffle du vent. » (*Is.*, VII, 2.) Mais voici qu'Isaïe, accompagné de son fils : Schear-Jasub (dont le nom expressif « Un reste reviendra » symbolisait à la fois les malheurs futurs et le retour ou la conversion du peuple choisi), se présente devant le roi de Juda « à l'extrémité du canal de la piscine supérieure vers le chemin qui conduit au champ du Foulon. » (*Is.*, VII, 3.) Il vient, de la part de Dieu, apporter des paroles d'encouragement : « Sois tranquille, ne crains rien, et que ton cœur ne s'alarme pas devant ces deux bouts de tisons fumants !... » Il presse le roi et ceux

Digitized by Google

qui l'entourent de réveiller leur foi : « Vous-mêmes, si vous ne croyez pas, vous ne subsisterez pas non plus. » — Puis il adjure solennellement le roi de demander un signe à Jéhova. Achaz s'y refuse, prétextant qu'il ne veut pas tenter le Seigneur. La vérité, c'est qu'il avait fait d'autres calculs, et que déjà peut-être ses envoyés étaient sur la route d'Assyrie pour solliciter le secours de Téglathphalasar : « Je suis ton serviteur et ton fils, lui mandait-il, viens me sauver. » (*IV Reg.*, XVI, 7.)

Alors le prophète s'indigne et prononce ces paroles :

« Écoutez donc, maison de David ! Est-ce peu, pour vous, de lasser la « patience des hommes, faut-il encore que vous lassiez celle de mon Dieu ? « C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un signe :

« Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils, et elle lui donnera le nom « d'Emmanuel. Il se nourrira de lait et de miel, jusqu'à ce qu'il sache rejeter « le mal et choisir le bien. » (*Is.*, VII, 13-16.)

Tel est l'oracle fameux. Il s'agit de l'expliquer et d'en défendre l'interprétation traditionnelle. M. Lémann y consacre près de 200 pages (43-232), et s'efforce d'apporter la lumière sur tous les points.

D'abord la *Vierge-Mère.* — Oui, c'est bien d'Elle qu'il s'agit ici. « Gaudia matris habens cum virginitatis honore, » dira plus tard S. Léon. Les Livres Saints, la Tradition de l'ancienne synagogue et le contexte lui-même garantissent au mot « Almah » le sens exclusif de Vierge. (Chap. V^e^, p. 46-54.)

Ensuite l'*Emmanuel ou l'Homme-Dieu.* — La divinité unie à l'humanité ! prodige ineffable qui surpasse tout ce qu'Achaz aurait pu demander « de plus élevé dans le Ciel, de plus profond dans l'abîme. » (*Is.*, VII, 10.) — Le fils de la « Almah », ce n'est ni Ezéchias, ni « Maher-Schalal-Chasch-baz », le second fils d'Izaïe, ni un enfant quelconque du peuple, comme ont cherché à l'établir les rationalistes. C'est vraiment l'Emmanuel « Dieu avec nous ». Et vous devez l'appeler ainsi, dit Bossuet, « non seulement parce qu'il fera votre « Réconciliation avec Dieu, mais encore parce qu'il sera un composé mira- « culeux de Dieu et de l'homme, en qui la Divinité habitera corporelle- « ment [1] »

Le fils de la Vierge a la nature divine ; son nom nous l'affirme ; Emmanuel, Dieu avec nous. Car ce n'est pas un nom symbolique, mais un nom (tel, par exemple, celui que s'est donné la Ste Vierge à la grotte de Lourdes : Je suis l'Immaculée-Conception) qui exprime, qui marque, qui révèle au dehors ce qu'est en lui-même celui qui le porte (p. 59-71).

Il a aussi la nature humaine, puisqu'il se nourrit d'aliments matériels, comme les autres enfants de son âge. « Il mangera le lait et le miel. » (*Is.*, VII, 15.) « Et ce n'est pas là, comme on pourrait le croire tout d'abord, un signe d'abondance et de prospérité, mais au contraire un emblème de ravage et de ruine [2] ». Le royaume d'Emmanuel, le pays de Juda, sera dévasté, en

1. Explication de la prophétie d'Isaïe sur l'enfantement de la Ste Vierge.
2. Fillion. *Essais d'exégèse.* La Prophétie de la Vierge Mère et d'Emmanuel, p. 81, 82.

Digitized by Google

punition de la défiance d'Achaz à l'égard de Jéhova. (*Is.*, VII, 17-25.) La terre, par suite, ne sera plus cultivée ; laissée à elle-même, on n'y trouvera que des pâturages et des fleurs, et ses seuls produits seront le lait et le miel.

L'Emmanuel est Dieu; donc Celle qui lui donnera naissance, la Vierge-Mère, sera Mère de Dieu ! (Chap. VII.)

Mais qui est cette Vierge-Mère ? — Ce sera la Mère du Christ, la Mère du Messie.

L'auteur le prouve longuement dans un chapitre très documenté, dont il suffira de citer le sommaire pour en montrer le haut intérêt. « Au moment où « Isaïe prophétise que la Vierge sera Mère du Messie, cette Vierge n'était « pas une inconnue ; mais jusqu'alors elle n'avait été annoncée que d'une « manière voilée ; » (car il importait, dans le plan divin, de fixer d'abord les regards de l'humanité sur le Messie qui devait lui apporter le salut). « Dieu « l'avait annoncée lui-même au Paradis terrestre ; il l'avait fait connaître à « Moïse ; David l'avait chantée dans ses psaumes ; Salomon l'avait récla- « mée et décrite. Le prophète Michée l'avait fait pressentir ; Isaïe la nomme « ouvertement. Après Isaïe, Jérémie la présentera comme une création « divine ; Ézéchiel comme la porte close par laquelle le Rédempteur entrera « dans le monde ; Daniel, comme la Montagne victorieuse de tous les « empires. — Elle avait été préparée aussi, chez le peuple juif, par le miracle « plusieurs fois répété, de femmes stériles devenues fécondes par la vertu « d'en haut. — La tradition de l'ancienne synagogue, bien que mutilée par « les rabins, a reconnu dans la Vierge, annoncée par Isaïe et les autres « prophètes, la Mère du Messie. C'est donc Elle qu'il faut nommer, pour « répondre à la question posée : Qui sera la Vierge-Mère ? (Chap. VIII, p. 76- « 129.)

Et maintenant qui sera l'Emmanuel ? — L'Emmanuel ne peut être que le Messie (Chap. IX, p. 120-169.)

« Des preuves catégoriques le démontrent ; des prophéties antérieures « avaient annoncé déjà la double nature du Messie ; enfin les théophanies « ou apparitions de Dieu, tantôt sous une forme angélique, tantôt sous une « forme humaine, avaient préparé les esprits des humbles et des petits à « cette merveille. »

A notre humble avis le couronnement de ces deux thèses sur la Vierge-Mère et l'Emmanuel serait le passage célèbre de S. Mathieu I, 18-23. M. Lémann, qui cite si largement les textes par ailleurs, s'est contenté pour celui-là de l'indiquer d'un mot en passant (p. 53). C'est regrettable ; car il y a là, de la prophétie d'Isaïe, une interprétation autorisée, authentique, de nature à faire une vive impression sur quiconque est de bonne foi : « ... Voici « que l'ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : Joseph, fils de David, « ne crains point de prendre avec toi Marie, ton épouse, car ce qu'elle porte « en elle est né du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le « nom de Jésus, car il sauvera son peuple de ses péchés. *Or, tout cela est*

Digitized by Google

« *arrivé afin que s'accomplît ce qu'avait dit le Seigneur par le prophète : Voici,* « *la Vierge concevra et enfantera un fils, et on le nommera Emmanuel, ce qui* « *signifie : Dieu avec nous.* » (Math., I, 20-23.)

— Enfin quel est le *signe* dont parle le prophète : Propter hoc dabit Dominus ipse vobis *signum* (Is., VII, 14)? La réponse est difficile, et les opinions multiples ; c'est bien là une « crux interpretum » !

Voici comment M. Lémann comprend la question : il voit un *double signe* dans l'oracle messianique (p. 192).

Le premier, qui est le principal, le signe proprement dit, consiste dans la « promesse du Messie : « Voici que la Vierge conçoit et enfante un fils, et « elle l'appellera Emmanuel. » (VII, 14.) Cette opinion est aussi celle de M. Mangenot, qui l'expose ainsi : « Si la prédiction d'un événement éloigné, « quel qu'ait été son objet, dans la bouche d'un prophète légitimement envoyé « de Dieu et ayant attesté sa mission divine par des oracles antérieurs, « devait avoir, au moins pour des croyants, une grande autorité, une prophétie « messianique avait une efficacité plus grande pour ranimer la confiance de « Juda. Le signe futur était une manifestation éclatante de la providence de « Dieu envers son peuple. Fidèle à sa coutume de consoler les siens dans « la détresse en faisant briller à leurs yeux les espérances messianiques, Dieu, « par un argument du plus au moins, en annonçant la miraculeuse naissance « du Messie, laisse entendre qu'il peut accomplir des prodiges pour sauver « Juda du péril qui le menace. L'infidèle Achaz a pu ne pas comprendre le « consolant oracle, qui du reste ne s'adressait pas à lui seul, « mais à la mai- « son de David. » (Is., VII, 13.) Pour elle le signe donné, en ravivant les « espérances messianiques, fournissait l'assurance d'une victoire prochaine [1].» « — (Chap. XI, p. 175-184.)

Quant au signe secondaire, M. Lémann le trouve dans le passage suivant : « Avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays, dont tu « crains les deux rois, sera dévasté. » (Is., VII, 16.)

C'est l'indication de l'époque de la délivrance. Emmanuel est présent aux yeux du prophète, d'une présence idéale ; il en parle « par anticipation », comme si déjà il était né. Le sens est donc celui-ci : « Avant que se soit « écoulé le temps qu'il faudrait à Emmanuel, s'il naissait de nos jours, pour « sortir de l'enfance, Israël et la Syrie seront désolés [2] ». — (Chap. XII, p. 184-198.)

Cette interprétation ne ralliera pas tous les suffrages. En même temps que le livre de M. Lémann, paraissait dans la *Revue biblique* un article de M. Van Hoonacker qui propose, de ce passage, une tout autre traduction, fondée sur une meilleure lecture du texte hébreu. Il ne s'agirait plus alors d'un signe de délivrance, mais au contraire de la prédiction d'un châtiment : le fléau de la conquête assyrienne va fondre sur Achaz et sur son peuple, en

1. *Dictionnaire de la Bible.* Art. Almah. t. I, p. 397.
2. Vigouroux, *Manuel biblique*, t. II, n. 930.

Digitized by Google

punition de la criminelle défiance du roi : « Il mangera du beurre et du miel « quand il saura dédaigner le mal et choisir le bien ; car avant que l'enfant « sache dédaigner le mal et choisir le bien, le pays (le pays de Juda) sera « abandonné ! Parce que tu es saisi de terreur, toi, devant deux rois, Iahvé « amènera sur toi... le roi d'Assur !... » (Is., VII, 16, 17) [1].

Les deux signes, dont il vient d'être question, étaient des signes futurs : les promesses de délivrance qu'ils annonçaient, reposaient sur un événement qui ne devait s'accomplir que 740 ans plus tard. Aussi Dieu voulut en ajouter un autre, signe prochain celui-là, signe sensible et immédiat, dont tout le monde pouvait constater la réalisation. — Ce signe, ce fut une prophétie d'action : un second fils allait être donné au prophète. Sa naissance miraculeuse, son nom symbolique (Maher-Schasch-baz : Hâte dépouilles, accélère butin) figuraient l'avènement et les triomphes du Messie Emmanuel, tandis que lui-même était un nouveau signe de délivrance : « Car avant que cet « enfant sache dire : Mon père, ma mère ! on emportera devant le roi « d'Assyrie les richesses de Damas et les dépouilles de Samarie ». (Is., VIII, « 1-4). — (Chap. XV, p. 215-231).

Ce compte-rendu est bien trop long déjà pour qu'il nous soit possible de l'étendre encore aux deux autres parties du livre. Notre but a été d'attirer l'attention du lecteur sur le livre lui-même, d'en montrer l'intérêt et l'actualité, et aussi d'en dégager dès maintenant une leçon de confiance, de courage et de fidélité.

En des temps profondément troublés, où le peuple de Dieu était menacé des plus grands malheurs, le signe de la délivrance fut l'*Enfant et sa Mère.* Et ce signe, remarquons-le bien, fut donné à un roi incrédule et impie, qui faisait fi des oracles des prophètes, et, au mépris de Jéhova, ne songeait à s'appuyer que sur des moyens humains. Dieu sauvant son peuple malgré lui, pour ainsi dire, n'est-ce pas un spectacle de nature à nous consoler et à nous faire reprendre force et courage ? Notre Dieu, « le bon Dieu », n'abandonne pas si vite ses desseins de miséricorde. Malgré l'infidélité et l'indignité qui répondent trop souvent à ses avances, eu égard à ses promesses il s'obstine à offrir le salut à ceux qui font tout pour se perdre ; il les châtie parfois pour les faire rentrer en eux-mêmes ; sitôt qu'ils reviennent à Lui, Il les relève et les comble de ses bienfaits.

Ayons donc confiance. Les temps que nous traversons sont mauvais, mais sur nous aussi Dieu a des desseins miséricordieux de salut et il les tiendra. A nous aussi il a donné, il donne le signe efficace : l'Enfant et sa Mère, c'est-à-dire le Sacré-Cœur et l'Immaculée-Conception. — Aussi Pie X, dans sa dernière Encyclique, insiste à plusieurs reprises sur les motifs que nous avons d'espérer « et d'attendre le salut pour un temps

1. *Revue biblique*, avril 1904. — *La Prophétie relative à la naissance d'Emmanuel*, p. 218.

Digitized by Google

« plus prochain que nous ne l'avions cru [1] ». Et ces motifs d'espérance il les fonde, dit-il, sur la puissante protection de la Vierge bénie « de quâ « natus est Jesus ».

Le livre de M. Lémann vient à point pour faire comprendre les paroles du Souverain Pontife, et faire naître ou fortifier dans nos cœurs l'espoir de la délivrance prochaine et la volonté d'y travailler avec ardeur sous les auspices de la Reine du Ciel.

O Marie, Vierge Immaculée et Mère du divin Emmanuel, nous mettons en Vous toute notre confiance ; venez à notre secours et sauvez-nous. *Spes nostra, salve.*

Fr. CONSTANT DE CRAON,
p^tre^ min. cap.

1. Encyclique *Ad diem illum*, p. 5.

Digitized by Google

PSYCHOLOGIE SURNATURELLE.

LA PSYCHOLOGIE DU CHRIST [1].

Pourquoi Psychologie surnaturelle? nous dit l'auteur dans son avant-propos. C'est que, s'il y a, « d'après l'Écriture et les Pères, dans le Christ, des faits psychologiques explicables matériellement, il en est d'autres irréductibles aux forces et aux lumières humaines. » C'est à ceux-là que « nous nous sommes surtout attachés. »

» Jésus, l'homme éminemment parfait et souverainement juste, offrait le terrain le plus favorable à la culture du Surnaturel, et la vie de grâce lui fut accordée avec une prodigalité que justifiait la nature du Fils où elle était ensemencée. »

Il y a, en résumé, trois sciences dans Notre-Seigneur, la science intuitive, la science infuse, la science acquise ; il y a une conscience psychologique du Christ, une Sainteté du Christ, un cœur et des passions du Christ.

Tout cela est ou peut être dans l'homme, sauf l'impeccabilité. Encore y a-t-il certaines âmes, réellement impeccables, qui, si « elles peuvent encore pécher », en réalité, ne pèchent plus, tant elles sont confirmées dans la grâce.

Cette triple science, et toutes les vertus ont été à leur plus haut degré de perfection en J.-C., puisqu'il était, nous le savons déjà, le plus parfait des hommes. Mais de son union hypostatique avec Dieu, dont il est le fils et le Verbe, il résulte que tout y est surnaturalisé jusqu'à nous montrer, avec évidence, après l'homme, notre modèle, Dieu lui-même en J.-C.

S'agit-il de la science intuitive? Représentons-nous le Christ transfiguré sur le Mont Thabor :

« Cet état merveilleux de Jésus n'est pas autre chose que la conséquence directe de son union avec la divinité. La présence de celle-ci en Lui par l'Incarnation, et le droit personnel du Verbe sur le Christ, la réalité de la nature divine descendue dans l'esprit pour y créer le bienfait de la vision intuitive produisent une sorte d'habitation de Dieu dans tout l'être. L'âme en est transformée, le corps en est transfiguré, et la Transfiguration apparaît comme la conséquence de la vie de Dieu. Jésus voyant Dieu devait être transfiguré. »

1. Par le chanoine J. A. Chollet, Professeur à la Faculté de Théologie de Lille. — Paris. P. Lethielleux, Libraire-Éditeur, 10, rue Cassette.

Digitized by Google

Mais s'il est Dieu, pourquoi cette transfiguration ? Ne doit-elle pas être sans éclipse ? « L'effet ne doit pas se séparer de la cause. »

C'est ne point comprendre l'amour de Jésus pour nous. « S'il a commandé au rayonnement de s'éteindre », s'il lui « défend d'inonder plus longtemps son corps des feux de la gloire paradisiaque, » « c'est qu'il a voulu nous ressembler, nous sauver, nous servir d'exemple, être l'un des nôtres, jusqu'à mourir, en un mot, revêtir le vêtement de nos misères et de nos impuissances. »

D'où deux psychologies du Christ, homme et Dieu.

Ce qui distingue la science intuitive, en J.-C., de la science infuse, c'est que la première est « la vision du divin ». Par elle, « il voit Dieu, il s'unit à Lui, ou plutôt, Dieu vient à Lui ». Par « la science infuse », il « considère ce monde sous un autre aspect, l'aspect immatériel et substantiel. » « S'il domine les temps, les espaces et les matières » ; s'il va, « avec son regard divin, jusqu'au fond de tout, ce n'est pas, comme nous le faisons trop souvent, par curiosité, c'est pour aimer et sauver le monde qui a séduit son cœur. »

La psychologie du Christ se réduit, en somme, à l'amour, et, par l'amour, à la croix, par la croix à la Rédemption.

Mais a-t-il eu, Notre Seigneur, la conscience de sa Divinité ?

Une nouvelle École, « qui tient sous le boisseau » la tradition, et prétend s'appuyer uniquement sur les Évangiles, semble renouveler l'hérésie d'Arius ; et son doute, que nous qualifierons volontiers d'hypocrite, s'appuie tantôt, « sur la Mentalité [1] » de l'Évangéliste, tantôt sur celle d'un apôtre dont l'Évangéliste aurait subi l'influence.

De tout cela où sont les preuves ? Il suffit de lire les Évangiles pour y rencontrer des affirmations multiples et concordantes, dans les divers apôtres, de sa Divinité, émises par le Sauveur. Et les plus cruels ennemis de Jésus, ceux qui ont médité sa mort, viennent à nous, pour affirmer que J.-C. a eu conscience de sa Divinité. Car s'ils veulent son supplice, ce n'est pas seulement parce qu'il viole le Sabbat, mais encore « parce qu'il dit que Dieu est son père, se faisant ainsi égal à Dieu ».

Nous nous arrêtons encore à une objection spécieuse, et même profonde, au premier coup d'œil. La voici : « Comment la Sainteté du Christ peut-elle s'accorder avec la vertu de pénitence ? Si le Christ n'a pas péché, devait-il expier le mal qu'il n'avait pas fait et ne pouvait pas faire ? »

Et le théologien de répliquer :

« S'il a voulu être péché et malédiction par amour pour nous ; s'il a voulu être considéré et traité comme tel, il a dû prendre intérieurement les sentiments propres à cette fonction sociale. Il s'est humilié devant Dieu, a pleuré les fautes dont il était couvert, a demandé pardon à Dieu, et s'est soumis à toutes les expiations pour en effacer la tache. S'il est sans péché, il n'a pas à expier comme individu ; au contraire, comme chef de l'humanité, il porte sur

1. L'état mental.

Digitized by Google

lui le fardeau de tous les crimes et exerce d'une façon réelle et parfaite la vertu de pénitence dont il devient pour nous le modèle. »

Aussi chaque page de la psychologie du Christ offre, avec un nouvel aspect, un intérêt nouveau. Ou plutôt c'est un horizon infini où l'œil s'égare avec délices, d'autant plus que cette psychologie de Jésus est en même temps, la nôtre, car nous nous reconnaissons, sauf l'extrême perfection naturelle et le point divin, sous les traits du Christ. C'est nous que nous semblons suivre en le suivant ; et nous devons y réfléchir à deux fois, avant de nous rendre compte qu'il s'est comme identifié à notre humanité, uniquement pour nous rendre plus accessibles, par l'attrait de la ressemblance, ses divines perfections, et nous plonger dans le fleuve de son amour.

Encore un trait, parmi tant d'autres, autant dire, une fleur de Paradis que nous cueillons dans l'âme du Christ. On a dit : S'il est *impeccable*, où donc est son mérite ? Il n'a pas pu choisir entre le bien et le mal. C'est vrai ; mais il a choisi entre le bien et le mieux. »

« Il pouvait nous délivrer de l'esclavage du péché par le moindre acte, la plus petite vibration de son être, la plus légère palpitation, le moindre élan d'amour offert pour nous. » Il préféra la croix. C'est que l'amour n'a pas de limites, et que l'amour parfait, l'amour d'un Dieu, n'a de satisfaction entière, qu'en s'immolant, disons vulgairement, pieds et poings liés, pour l'objet aimé. Les crachats, le gibet, le sang, jusqu'à la dernière goutte, pouvaient seuls, le Sauveur étant Dieu, nous sauver !

Étant si médiocre moraliste, surtout en face de l'âme du Christ, encore moins théologien, cette courte analyse ne donnera pas, nous le craignons bien, une idée suffisante de la psychologie de Notre Seigneur. Mais ce que nous espérons, et cela par nos propres impressions, c'est que la lecture du beau livre de M. le docteur Chollet achèvera de retremper nombre d'âmes dans la foi et dans l'espérance par l'amour.

Il sera la suite la plus heureuse à plusieurs ouvrages déjà si consolants, qui nous ont comme entrebâillé la porte de l'au-delà, et rendu, avec quelle douceur, dans un commerce de prières, dans une sorte de première réunion, à nos amis, à nos parents, à nos aïeux, à tous ceux que la nature, au premier coup d'œil, nous faisait croire perdus à jamais.

Cet ouvrage, disons-nous, sera un motif heureux de confiance pour nombre d'âmes saisies d'effroi devant les études théologiques, en présence de ces thèses savantes sorties de plumes ou de lèvres très graves, sous des yeux profonds, et sous un front sévèrement ombragé du bonnet de docteur. Il en résultera une poussée vers cette science de Dieu, de toutes la plus élevée, qui intéresse de plus près les esprits et les cœurs, même féminins, tout éloignée qu'elle paraisse au premier abord, de la modestie de la plupart, de leurs occupations, de leurs habitudes, de leur compétence. L'âme y trouvera sa joie jusque dans le mystère de ce Dieu, qui nous veut dans son sein pour l'aimer, avant tout, fût-ce sans le comprendre :

Digitized by Google

« Il doit moins se prouver qu'il ne doit se sentir [1]. »

Quelle erreur que la théologie nous paraisse étrangère, quand tout ce qui nous entoure, dans la création et les créatures, n'est qu'un reflet de Dieu, quand ce que nous aimons dans les personnes aimées, n'est qu'une émanation des vertus de Dieu, quand Dieu, l'objet de la théologie, est notre tout, notre commencement, notre fin, quand cette vie, pour aboutir à Dieu, dans la vision béatifique, n'a qu'un moyen, nous tenir, sans cesse, en présence de Dieu, jusque dans nos travaux les plus absorbants, pour imiter Jésus-Christ, autant que possible dans son intuition béatifique.

Au théologien, pour faire aimer Jésus-Christ, il faut plus que la science : il faut l'*âme*. Et n'est-ce pas là ce qui caractérise M. le chanoine Chollet, une âme douce, tendre, pénétrante, elle-même profondément pénétrée de l'amour du Christ, et par le Christ de l'amour naturel et surnaturel de l'homme ! C'est un prêtre dont l'enfance avait déjà l'empreinte sacerdotale. C'est un professeur dont la riche imagination multiplie pour aider ses lecteurs dans la vérité du Christ, les comparaisons, les images les plus justes, les plus poétiques. Et tout, comme jadis dans Fénelon, sort de l'âme encore plus que de l'intelligence, avec une aimable lumière. L'écrivain, pour nous mieux captiver, emprunte à notre goût moderne, plus d'une expression qui fait parfois songer aux plus exquis de nos romantiques. Mais ce n'est rien que pour faire briller Dieu sous des couleurs qui nous sont familières.

La psychologie du Christ c'est une effusion lyrique dont la plénitude ravit nos âmes, sans déborder hors du sujet, sans altérer en rien la vérité qui veut être vue, avant tout, dans sa simplicité que l'excès des images pourrait obscurcir.

L'unité reste, et le plan, pour n'être pas trop tendu, n'en a pas moins gardé sa force et sa clarté.

Du dernier chapitre : Le cœur et les passions du Christ, citons quelques lignes, pour finir :

« Toutes les joies de la fécondité, le Christ les connaît et les possède. Il est père et mère pour nos âmes ; il leur a donné sa vie et son sang ; elles vivifient du plus pur de sa vie surnaturelle.

Il a les joies du maître : et n'est-il pas bien heureux de rompre à ses disciples nombreux le pain des plus sublimes vérités qu'il ait jamais été donné à un enseignement de distribuer ?

Il a les joies de l'apôtre ; plus que cela, celles du Rédempteur, puisque l'Apostolat de l'Église vit de sa Rédemption.

Il a les joies de l'homme d'État. Qui, plus que lui, eut un mandat social à remplir et s'en acquitta d'une façon plus sublime ? Les nations chrétiennes subsistent par lui ; la civilisation puise dans sa doctrine les éléments de progrès, les principes de respect et de justice sans lesquels une société ne peut exister.

1. Fontanes.

Digitized by Google

Aussi Jésus était-il heureux, invariablement heureux, même au milieu de ses souffrances les plus épouvantables, puisqu'il sentait que ses souffrances étaient l'enfantement d'un monde nouveau et que son sang versé engendrait le salut et la vie.

Que le Christ si puissamment et si tendrement analysé dans sa Psychologie surnaturelle, accorde à M. le docteur Chollet, dont l'âme rappelle l'âme de S. Jean l'Évangéliste, d'altérer d'amour divin nos cœurs modernes altérés de plaisirs! Que sa science, un miel de douceur, nourrisse les esprits dans la joie, et que son apostolat, à l'image de celui du divin Jésus, multiplie sa poétique, sa forte doctrine, dans toutes les langues chrétiennes et sur tous les rivages !

A. CHARAUX.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

OPUSCULES DE CRITIQUE HISTORIQUE. Tome II.

FASCICULE VII. — *Nouveaux travaux sur les documents franciscains.* Notes de bibliographie critique sur les études de H. Tileman, A. G. Little et du P. Mandonnet, par Paul Sabatier. In-8° de 32 pages.

FASCICULE VIII. — *Le bréviaire de sainte Claire* conservé au couvent de Saint-Damien à Assise et son importance liturgique, par Auguste Cholat. In-8° de 64 pages. — Paris, Libr. Fischbacher, 1903, 1904.

Si le copiste maladroit auquel on doit le manuscrit 1743 de la Bibliothèque Mazarine revenait sur cette terre, je suis persuadé qu'il serait fort gêné de tout ce que les critiques ont écrit sur la date de 1228 placée par lui à la fin du *Speculum Perfectionis*, comme terme de composition de ce recueil. Il dirait peut-être qu'il a copié fidèlement cette date, bien que les fautes grossières dont fourmille son travail permettent de supposer une bévue de plus à son compte ; au moins lui pourrait-on demander quelques renseignements sur le codex qu'il avait devant lui.

Laissons dormir en paix Fr. Vincent et Fr. Toussaint, qui tous les deux ont travaillé à ce manuscrit, il n'en est pas moins certain que la date inacceptable de 1228 est la cause principale de la situation présente de l'étude des sources de l'histoire de saint François. L'éditeur du manuscrit, M. Sabatier, a bien demandé à la *critique interne* une confirmation de cette date, qui au lieu de convenir à l'*explicit* du *Speculum*, tel que le contient le *codex Mazarinus 1743*, se rapporterait plutôt à l'*incipit* des travaux des Trois Compagnons. A force de nous dire que Fr. Léon laissait toujours son travail sur le métier, on arrive à se demander si, comme Pénélope détruisant la nuit le travail de la journée, il n'effaçait pas sur son parchemin ce qu'il avait écrit la veille, ou du moins si les additions et les retouches n'ont pas tellement changé l'aspect du travail primitif qu'on ne sait plus où le retrouver.

Bref, sans cette date malencontreuse de 1228, il est certain que pas un critique, pas plus M. Sabatier que les autres, n'aurait songé à faire remonter si

Digitized by Google

haut le travail des Compagnons de saint François. Lui-même aujourd'hui semble moins convaincu, et il se rapproche de l'opinion de ceux qui veulent voir au milieu des récits du *Speculum* des fleurs détachées de la gerbe que Fr. Léon et les autres offrirent en 1246 au Ministre Général.

C'est une opinion que j'ai essayé de prouver ici [1], et les travaux analysés par M. Sabatier dans ce Fascicule VII des *Opuscules de critique historique* me confirment dans cette manière de voir.

Ceux que les études de MM. Tilemann et Little intéressent feront bien de lire le compte-rendu de M. S. à défaut des ouvrages eux-mêmes, bien que le critique paraisse un peu trop faire un plaidoyer *pro domo sua*, dans ces pages.

Je signalerai une chose que je ne m'explique pas sous la plume de l'éditeur du *Speculum*. En parlant de la *Legenda secunda* de Thomas de Celano, il la divise en trois parties : 2 Cel. 1 ; 2 Cel. 2 ; 2 Cel. 3. Je sais bien que la seconde de Celano est ainsi divisée dans l'édition du Chanoine Amoni (Rome, 1880). Mais M. S. qui n'est pas sans connaître l'édition de Rinaldi (Rome, 1806) et qui a étudié le manuscrit d'Assise, assez bien reproduit par le docte conventuel, n'ignore pas que la *Legenda secunda* n'est divisée qu'en deux parties, de proportions fort inégales, soit, mais il n'y a pas de traces d'autre division. Celle que le Chanoine Amoni a introduite est du pur arbitraire et la critique n'a pas à en tenir compte. Néanmoins, se basant sur cette division, M. S., qui trouve que les matériaux de 2 Cel. 3 proviennent du *Speculum*, cherche une autre source d'informations pour 2 Cel. 2. On trouve cependant des rapports entre cette seconde partie et le *Speculum* tout aussi bien que pour 2 Cel. 3. La proportion est moindre, c'est vrai, les rapports existent cependant, et les sujets traités dans les chapitres indiqués comme formant 2 Cel. 2 suffisent à expliquer cette différence. On ne voit donc pas pourquoi M. S. veut imaginer un nouveau recueil perdu qui aurait servi de sources à 2 Cel. 2.

Pour composer sa *Legenda secunda* Thomas de Celano avait le travail des Compagnons sous les yeux, il avait peut-être Fr. Léon ou un autre près de lui. D'autres frères encore pouvaient fournir leur contribution. A force de supposer des documents perdus on en arrivera à douter de ceux qui existent. Celano avait bien pu écrire la *Legenda Prima* sur des renseignements personnels : pourquoi lui enlever le mérite de toute recherche pour la *secunda ?*

Une autre considération qui amène à repousser la supposition de M. S. est l'*Introitus* à la deuxième partie de Celano. On y lit ces mots, dans lesquels on a voulu voir une allusion au *Speculum Perfectionis*, à moins qu'ils n'aient fourni le titre au recueil postérieur : *Existimo beatum Franciscum speculum quoddam sanctissimum dominicae sanctitatis et imaginem perfectionis illius...*

La division arbitraire du Chanoine Amoni devient comme la date de 1228 une nouvelle cause d'obscurité. *Per carità !* ne donnons pas aux fantaisies de ce bon prêtre, doué de plus de bonne volonté que de critique, une importance

1. Études, Tome VII et VIII : *La Légende de S. F. dite des 3 Compagnons.*

Digitized by Google

qu'elles ne sauraient avoir. Il aurait pu imaginer une quatrième partie, cela ne changerait rien à la division donnée par Celano à son travail.

Pour maintenir la date de 1228 M. S. écrit : « Le rôle donné à frère Élie dans le *Speculum Perfectionis* se comprend-il en 1246, au moment où son nom était un opprobre pour les frères Mineurs? A cette époque, ou bien, comme Thomas de Celano, on aurait fait le silence sur lui, ou bien on l'aurait attaqué. » Quel est donc ce rôle donné à fr. Élie dans le *Speculum ?* Si l'on consulte la table alphabétique placée par M. S. à la fin de son édition (p. 352), on trouve une longue colonne de renvois, mais cinq seulement se rapportent au texte, et le premier vous indique le Chap. I, dont l'authenticité comme rédaction est fort douteuse, de l'aveu même de l'éditeur. Les quatre autres se résument à deux, car ils indiquent deux chapitres, où le nom de fr. Élie revient sous la plume de l'écrivain, et sauf un détail, le reste se trouve déjà dans I Cel. Pour expliquer sa phrase M. S. dira peut-être que le *speculum* en entier est dirigé contre fr. Élie. C'est bien vite dit, mais pourquoi faire une personnalité quand il est plus vraisemblable de dire que le *speculum* est dirigé contre les partisans d'une observance moins sévère? La seconde de Celano elle-même est informée de cet esprit et on ne dira pas qu'elle est écrite contre fr. Élie.

Il y aurait encore d'autres remarques à faire sur l'opuscule en question, mais en voilà déjà très long et je n'ai rien dit de la troisième partie, consacrée au travail du P. Mandonnet sur la Règle du Tiers-Ordre. Comme ce travail n'est pas encore achevé mieux vaut attendre pour étudier ensemble les écrits du distingué professeur de Fribourg sur le Tiers-Ordre.

La question des sources de l'histoire franciscaine est loin d'être éclaircie et plus je l'étudie plus je m'attache à Thomas de Celano ; c'est autour de ses légendes que s'exerce la controverse, et si nous n'avions pas son texte, toute l'histoire franciscaine serait sans base solide, car le travail authentique des Trois Compagnons reste encore à établir. Nous en avons des fragments, mais on cherche toujours l'ensemble. Le trouvera-t-on ?

***

Le VIIIe *Opuscule de critique historique* ne pouvait prétendre à trouver place dans cette collection que par suite de la provenance du Bréviaire étudié dans les pages de M. Aug. Cholat. Le Bréviaire conservé à St-Damien a-t-il été écrit par le fr. Léon ? « Il serait peut-être prématuré de donner cette question d'auteur comme définitivement tranchée » ; répond M. C., qui ajoute: « Il faut en dire autant de la tradition selon laquelle notre Bréviaire aurait été écrit pour sainte Claire. »

A l'encontre, en effet, de cette tradition dont le premier témoignage écrit est de 1630, on trouve un texte antérieur de Gonzague, dans son ouvrage *de Origine Seraphicae Religionis*, publié en 1587, qui donne ce Bréviaire comme

Digitized by Google

ayant appartenu à saint Bonaventure et l'aspect du manuscrit avorise cette attribution, car il ressemble plus au bréviaire d'un cardinal qu'à celui d'une Clarisse.

Pour se débarrasser du témoignage de Gonzague, M. C. a recours à un argument tout à fait inattendu. Ce témoignage, dit-il, est emprunté à une «*compilation de 1363 pages in-f° éditée à Rome et contenant des renseignements sur un très grand nombre de couvents situés dans l'Europe entière*». Cela revient à dire : Gonzague a écrit un in-folio consacré à décrire les Couvents de l'Ordre, donc son témoignage ne vaut rien pour chaque couvent pris en particulier. Nous pouvons appliquer le même raisonnement à tous les détails donnés par cet auteur et de ces 1363 pages il ne restera plus rien. M. C. fera bien de ne jamais écrire de gros livres.

Pour expliquer cette attribution erronée, selon lui, il écrit : « La croix pectorale donnée par saint Bonaventure au couvent de Saint-Damien n'a-t-elle pas été la cause de la confusion faite par François de Gonzague qui met également sous le nom du saint docteur le calice et la monstrance (pixis) ? » Avant tout il faut dire que Gonzague ne parle pas d'une croix pectorale, mais d'une relique de la vraie croix donnée à sainte Claire, et il ajoute un *fertur* qui est significatif pour l'origine de cette relique. Quant au calice et à la custode (pixis) il affirme leur provenance. Je ne saurais rien dire du calice, mais je me refuse à reconnaître la custode en question dans la monstrance d'albâtre que l'on voit au trésor des reliques de Saint-Damien, à laquelle on ne peut appliquer les paroles de Gonzague « *calix atque pixis ejusdem, quibus et ad celebrandum et* AD SACROSANCTAM EUCHARISTIAM ASSERVANDAM UTEBATUR. » Une monstrance ne saurait être une custode.

Cette monstrance mériterait une étude à part, bien qu'elle ne soit pas la custode dans laquelle sainte Claire conservait la sainte Eucharistie, car celle-ci ne se trouve pas à Saint-Damien mais dans le trésor de Sainte-Claire.

Je ne puis malheureusement citer l'inventaire des reliques de ce monastère, imprimé en 1741 à Bologne, par ordre d'Octave Ringhieri, évêque d'Assise [1], mais nous avons un document plus ancien dans le manuscrit 344 du Sacré Couvent. C'est l'inventaire des reliques conservées au monastère de Sainte-Claire à la fin du XIVe siècle, dans lequel nous trouvons cette indication : « *In ista cassula eburnea est et alia cassulina de argento in qua erat corpus Christi quando fuit locutus virgini Clarae quod defensaverat et defensaret istam civitatem* [2] ». La monstrance d'albâtre de Saint-Damien n'est donc pas la *pixis* de sainte Claire. A Saint-Damien on conserve aussi une autre cassette d'ivoire garnie d'argent, que l'on dit être la *pixis* de la sainte Abbesse. Il serait plus simple d'y voir celle de saint Bonaventure dont parle

1. J'ai eu cet inventaire entre les mains, mais je n'ai pu en prendre copie, ni l'obtenir.

2. Cité par M. Sabatier dans le *Tractatus de indulgentia S. Mariae de Portiuncula*, de Bartholi, p. CXX.

Digitized by Google

Gonzague [1]. Avant de citer les reliques de Saint-Damien, il faudrait les étudier à l'aide des documents authentiques qui sont préférables aux traditions même manuscrites du XVIIe siècle, dont se contente trop facilement M. C.

Revenons au Bréviaire de Saint-Damien. Pour l'attribuer à saint Bonaventure je m'appuyais encore [2] sur l'insertion d'un certain nombre de rubriques empruntées à l'*Ordo Romanus*. M. C. au contraire écrit : « Il faut voir là plutôt un témoignage du loyalisme envers le Pape dont saint François avait toujours donné l'exemple à ses disciples. Le copiste avait sans doute sous les yeux un livre liturgique de la cour romaine portant, en même temps que l'office, ces rubriques au complet, il en copia certaines parties pour satisfaire la dévotion des sœurs de Saint-Damien, qui pouvaient ainsi par la pensée s'unir aux cérémonies accomplies à Rome par le Pape. »

Toute cette explication est fort jolie, mais c'est une conjecture. Il n'y a pas à dire : *sans doute le copiste avait sous les yeux* un livre liturgique de la cour romaine. Le fait est évident. Mais s'il voulait contribuer à l'édification des pauvres recluses de Saint-Damien, pourquoi les renvoyer au *Politicus*, au lieu de leur copier ce que contenait ce livre ?

Une autre remarque : Pourquoi si le manuscrit a été exécuté pour sainte Claire et ses sœurs, le copiste, au commencement de l'office des morts, après les prières de la recommandation de l'âme, écrivit-il : « *Tunc* (après la mort) FRATRES *quibus preceptum fuit lavent corpus, postea reinduant eum tunicam, cingulum et bracas...* »

M. C. dira peut-être que ce ne sont pas là des *difficultés sérieuses*. Qu'en penseront mes lecteurs ? On voit qu'en avançant dans son travail il oublia la remarque fort prudente du commencement : il serait peut-être prématuré de donner comme tranchée la question de la tradition selon laquelle notre Bréviaire aurait été écrit pour sainte Claire. Il est à craindre que la lecture de son opusule ne conduise à une solution différente de la sienne.

L'origine franciscaine du manuscrit est nettement établie. *Incipit ordo et officium breviarii Romane ecclesie curie quem consuevimus observare tempore Innocentii tercii pape et aliorum pontificum.* Plus loin : *Ordo minorum fratrum secundum consuetudinem romane ecclesie ad visitandum infirmum.*

La question de la date du manuscrit demanderait à être étudiée plus à fond. De ce que en haut d'une page on lit la mention : *anno Domini 1227*, faut-il conclure que le copiste a voulu marquer la date du commencement de son œuvre ? Cette date, dit M. C., *semble* de la main du copiste, mais elle est écrite avec une autre encre et a dû être ajoutée après coup, comme le montre la place qu'elle occupe. Cette place seule rend fort douteuse l'explication de

1. Cf. *Vita di Santa Chiara di Asisi scritta da Vincenzo Loccatelli*, Assise, 1854. Appendice N. 6, *Intorno al recipiente, dove S. Chiara conservava la santissima Eucaristia*, p. 339.

2. *Annales franciscaines*, janvier 1904, p. 16 et suiv.

Digitized by Google

cette date, supposée être celle du commencement du travail. On la trouve dans une marge au haut d'une seconde colonne. Un autre motif la rend suspecte. C'est la note, reproduite plus haut, où il est fait mention de plusieurs Papes, successeurs d'Innocent III : *tempore Innocentii tertii et aliorum pontificum.* Honorius III qui succéda à Innocent mourut le 18 mars 1227, Grégoire IX fut élu le lendemain. Parler des autres Papes peu de jours après l'élection du second successeur d'Innocent III semble contraire à cette mention, bien qu'elle se puisse justifier grammaticalement.

Quant aux conclusions que M. C. veut tirer du Calendrier et du Propre des saints, elles méritent une observation. Si la présence du nom d'un saint au calendrier et l'insertion de son office dans le corps du bréviaire permettent de dire que le livre liturgique est postérieur à la canonisation du saint, on ne peut pas conclure de l'absence de son nom et de son office que le livre liturgique est antérieur à cette canonisation. Il suffit d'avoir quelque peu étudié les manuscrits de cette nature pour s'en rendre compte. Prenons un exemple: saint Antoine fut canonisé en 1232 ; si nous trouvons son nom au calendrier et son office à son rang dans un Bréviaire, il est postérieur à cette canonisation ; cela va de soi. Nous n'y trouvons ni le nom du saint, ni son office, cela ne prouve aucunement que le manuscrit est plus ancien, car les copistes d'alors, comme les imprimeurs d'aujourd'hui reproduisaient le texte qu'ils avaient sous les yeux. Il faut donc user largement de cette indication fournie par le Calendrier.

La disposition du psautier favorise l'opinion de M. C. qui veut faire remonter ce bréviaire avant l'approbation donnée par Grégoire IX, le 7 juin 1241, au bréviaire remanié par le général de l'ordre Haymon. Il faut cependant remarquer que la bulle de Grégoire IX ne suffit pas pour faire adopter immédiatement ce nouveau bréviaire, car trois ans après, le 20 juin 1244, Innocent IV donna une nouvelle déclaration dans le même but. Il en résulte donc que la réforme liturgique d'Haymon n'était pas acceptée partout en 1244.

Je dirai donc pour la date du manuscrit ce que M. C. disait du copiste et du destinataire : il serait peut-être prématuré de regarder cette question comme tranchée.

Pour le reste de l'opuscule il me faut confesser mon incompétence, et laisser à ceux qui ont étudié les anciens textes liturgiques le soin d'apprécier la valeur du manuscrit de Saint-Damien. Les extraits de M. C. méritent à son travail l'attention des spécialistes en matière de liturgie.

Concluons : le Bréviaire en question est une précieuse relique, qu'il ait servi à saint Bonaventure ou à sainte Claire ; comme document liturgique il est un monument fort précieux. On peut ne pas accepter les opinions de M. C. sur les origines et l'histoire du manuscrit: on doit néanmoins le remercier de l'avoir signalé à l'attention du public instruit, auquel sont dédiés les *Opuscules de critique historique.*

P. ÉDOUARD D'ALENÇON,
archiv. gén. des Min. Cap.

Digitized by Google

***

LES VERTUS DU CŒUR DE JÉSUS, par Louis Boussac : — cinquième neuvaine au Sacré-Cœur. — Paris, Téqui, 1903.

On sent transpirer la science d'un théologien profond, à travers ces lignes ; on y devine aussi un esprit qui a l'habitude de la précision du professeur.

L'auteur a condensé en quelques pages, sur la famille, la patrie, les œuvres catholiques, l'état religieux, etc., les fortes pensées de la foi. Il les rattache à la dévotion au Sacré-Cœur, ou les donne à propos de cette dévotion.

C'est un ouvrage agréable à lire : les bons chrétiens du monde trouveront là de salutaires réflexions sur leurs devoirs.

FR. DIEUDONNÉ.

***

LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS PROPOSÉE A TOUS LES FIDÈLES, par l'abbé J. Sabouret, ancien Aumônier. — In-18 VII-84 pages. Paris, Téqui.

Les ouvrages sérieux et étendus sur la dévotion au Sacré-Cœur sont nombreux. Pendant le mois de Juin, les âmes pieuses y trouvent leurs délices. Mais combien de chrétiens ne connaissent qu'imparfaitement et ne pratiquent pas du tout cette dévotion parce qu'ils n'ont ni le temps ni la facilité d'aborder de gros livres. C'est pour ces chrétiens de bonne volonté que M. l'abbé Sabouret a écrit cette explication simple et claire. En peu de pages, elle donne une idée exacte de la dévotion au Sacré-Cœur (1° Instruction familière sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, 2° le Sacré-Cœur de Jésus et la France) et indique les moyens de la pratiquer avec fruit (3° La confrérie du Sacré-Cœur 4° Petit catéchisme sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus 5° Prières). Que tout fils de la France pénitente et dévouée au Sacré-Cœur connaisse et praique ce culte du Cœur de N. S. qui sera notre salut !

F. J.

***

Les *Études franciscaines* ont encore reçu :

APRÈS LA PREMIÈRE COMMUNION. SOUVENIR. — Charmante plaquette in-4° avec 5 gravures dont une sur la couverture. — Maison de la Bonne Presse, Paris, rue Bayard.

QUO VADIS, de Henry Sienkiewicz. — Dont nos lecteurs trouveront l'appréciation déjà donnée dans nos *Études*, mois de février 1901.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

JANVIER 1904.

Motu proprio : L'action populaire chrétienne... Pie X. 5
Le chant sacré... id. 12
Séparation des Églises et de l'État, par le P. Louis de Gonzague. . . 22
Écrivain sacré, par le P. Joseph de Bavière. 38
Les Fouilles du Forum, par le H. Matrod. 46
Enfant de S. François. Saint et Poète, par le P. Exupère. 61
La Bruyère, par A. Charaux. 69
Différend entre l'Évêque et le Présidial d'Anjou, par le P. Ubald. . . 78
Bethléem, par le chan. Bessède. 86
Mélanges : Psautier de S. Louis, par le P. Ubald. 101
Fondation des Capucines de Paris, id. 103
Bibliographie. 106

FÉVRIER 1904.

Une nouvelle hérésie, par le P. Remi. 113
Commencements de l'Église d'Éphèse, par le P. René. 123
Histoire d'un croc en jambe, par la Comtesse M. de Villermont. . . 138
Notes théologiques sur l'union de l'homme à Jésus-Christ, par le P. François. 149
Une femme chrétienne, par Mavil. 165
Une ville catholique de l'Espagne moderne, par le P. Ernest-Marie. . 171
Mélanges : Donatienne, par A. Charaux. 189
Les classiques chrétiens, par le P. Louis de Gonzague. 193
Bulletin d'histoire franciscaine, par le P. Ubald. 198
Bibliographie. 223

Digitized by Google

MARS 1904.

Une nouvelle hérésie, par le P. Remi. 233
La Séparation des Églises et de l'État, par le P. Louis de Gonzague. 250
La Madone dans les poésies de Jacopone de Todi, par le P. Hilarin. . 258
Les Fouilles du Forum, par Matrod. 269
La Bruyère, par A. Charaux. 283
Le tombeau de la Ste Vierge à Jérusalem, par le P. Victor Bernardin. 301
Encore la confession des Religieuses, par P. M. 318
Mélanges : l'*Emprise*, par Alidor. 324
La vie et la pensée chrétiennes dans le passé, par A. Germain. . . . 329
Une relique très douteuse de S. François, par L. B. de Rosnay. . . 336
Bibliographie. 339

AVRIL 1904

La Madone dans les poésies de Jacopone de Todi, par le P. Hilarin. . 345
La Séparation des Églises et de l'État, par le P. Louis de Gonzague. . 364
Une nouvelle hérésie, par le P. Remi. 377
L'Église catholique et le gouvernement Russe, par L. Berson. . . . 397
Les Fouilles du Forum, par H. Matrod. 408
L'incrédulité de Taine, par H. Thévenin. 427
Mélanges : Une société secrète au XVIIe siècle, par P. Ubald. . . . 440
Bibliographie. 445

MAI 1904.

La religion japonaise, ses origines, son culte, sa morale, son avenir, par J. Delaporte. 457
La Séparation des Églises et de l'État, par le P. Louis de Gonzague. . 472
Une nouvelle hérésie, par le P. Remi. 487
Les Capucins français, par G. Mangeot. 500
De la manière dont le feu infernal tourmente les démons et les âmes séparées, par le P. Évangéliste. 507
Notes théologiques sur l'union de l'homme à J.-C., par le P. François. 516
Mélanges : Léonce Pingaud, Mme de Stael et le duc de Rovigo, par A. Charaux. 539
Jean Bertaut, évêque de Sées, par L. Berson. 544
Livres nouveaux concernant l'histoire de l'imprimerie, la gravure sur plâtre, par le P. Ubald. 551
Conférences de la Madeleine. Nos communications avec les morts. La femme et le clergé, par l'abbé Barret. 554
Description d'un manuscrit inédit de Jean Quaglia de Parme, par le P. Ubald. 565
Bibliographie. 568

Digitized by Google

JUIN 1904.

Des origines de l'église de la Portioncule et de ses diverses dénominations, par le P. Édouard. 585
Quelques mots d'histoire à propos de l'exposition des primitifs français, par G. Guillot. 607
Trois nouveaux Bienheureux Franciscains : le curé d'Ars ; les PP. Cassien de Nantes et Agathange de Vendôme ; Documents inédits, par le P. Hilaire. 621
Vauvenargues (sire de Clapiers, marquis de), par A. Charaux. . . . 630
Les Fouilles du Forum de 1898 à 1902. — Sancta Maria Antiqua, par H. Matrod. 641
Une nouvelle hérésie, par le P. Rémi. 659
Mélanges. — La Vierge et l'Emmanuel, par L. Constant. 675
Psychologie surnaturelle, la psychologie du Christ, par A. Charaux. . 682
Bibliographie. 687
Table des matières. 694

Avec la permission des Supérieurs.

Albert Caussin, Gérant.

Société Desclée, De Brouwer et Cie, Lille — Paris — Bruges.

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 076474798

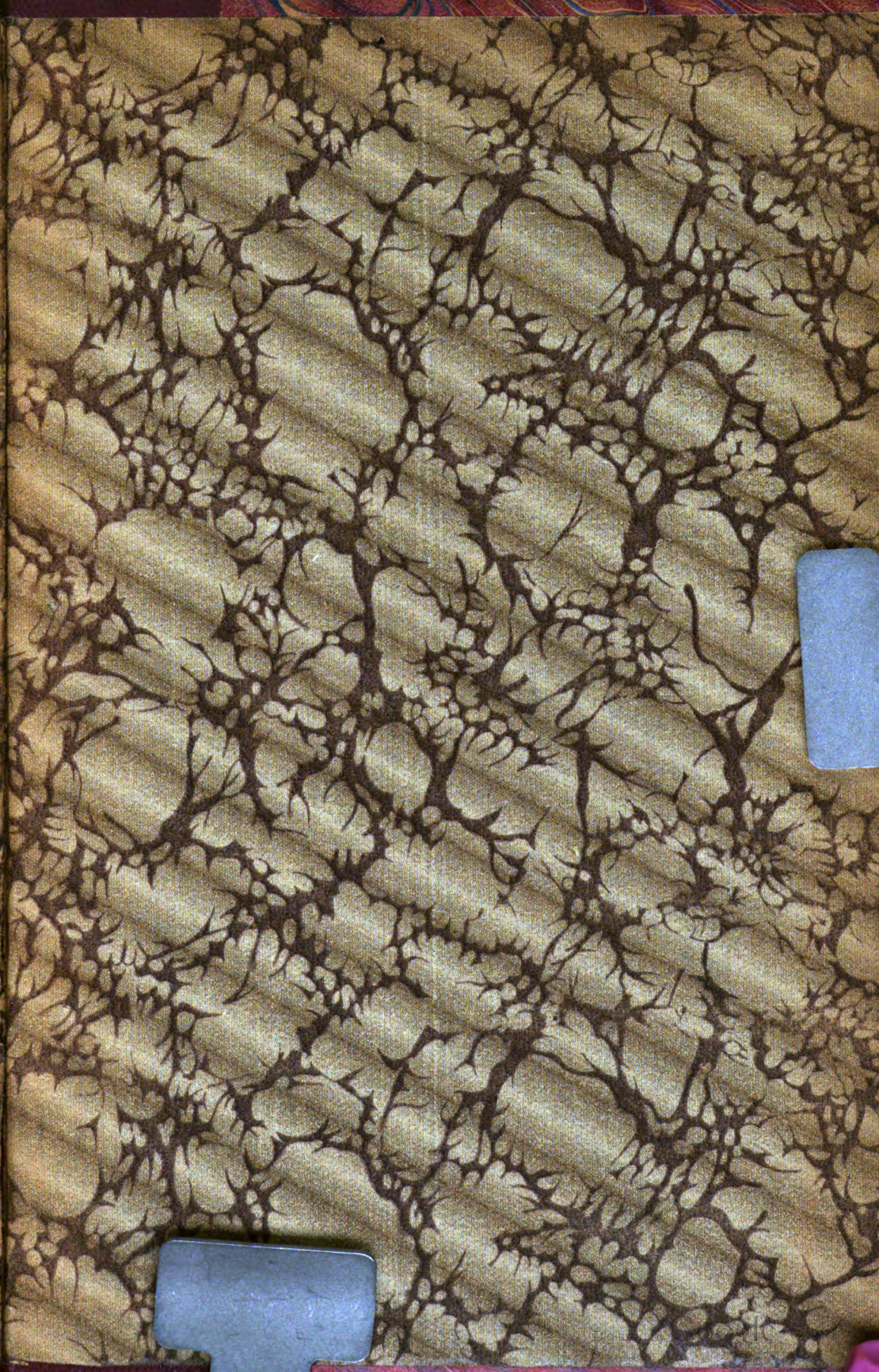

Digitized by Google